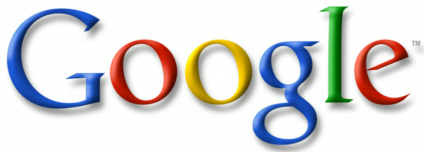
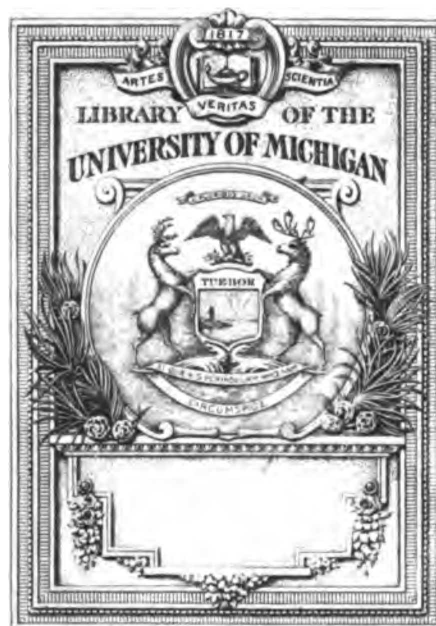



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR

COLLECTION

DES

INVENTAIRES SOMMAIRES

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

TROISIÈME PARTIE

ARCHIVES CIVILES

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

de Seine-et Oise.

ANTÉRIEURES A 1790

RÉDIGÉ PAR

M. BERTRANDY-LACABANE

ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE, ANCIEN INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ARCHIVES

SEINE-ET-OISE

ARCHIVES CIVILES. — SÉRIE E. — NUMÉROS 3994 A 4901

VERSAILLES

CERF ET FILS, IMPRIMEURS-ÉDITEURS DE LA PRÉFECTURE

59, RUE DUPLESSIS, 59

1884

Département de Seine-et-Oise.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790

SÉRIE E

(Féodalité, Communes, Bourgeoisie et Familles. — Titres féodaux, Titres de Famille, Notaires et Tabellions, Communes et Municipalités, Corporations d'Arts et Métiers, Confréries et Sociétés laïques.)

NOTAIRES ET TABELLIONS.

ACHÈRES.

E. 3994. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1732. 30 juillet. — Nicolas Pourlier. — Le 30 juillet 1732, sur l'ordre de la présidente de Massol, dame d'Achères, Garenne et dépendances, Charles-Joseph de Mallemains de Colonges, écuyer, sieur de Sacé et de la Tour-Saint-Thibaut, prévôt d'Achères, Garenne et dépendances, fait transporter, dans un coffre fermant à trois clefs et placé par les soins de la dite dame, « pour le bien public et l'arrangement de ses propres affaires », dans l'auditoire de ladite prévôté, « pour servir et tenir lieu d'archives », les minutes du tabellionage et registres et minutes du greffe qui se trouvaient en dépôt au domicile de Nicolas Pourlier, procureur fiscal et tabellion de ladite prévôté. Le nombre des minutes du tabellionage, contenues dans neuf liasses, est de 1328 pièces ; le nombre des registres d'audience de 19, et celui des minutes du greffe, contenues dans 12 liasses, de 1251. Une note, informe et non signée, jointe à l'acte dont on vient de faire connaître la substance, porte : « Greffe 2,140 » rolles ou feuillets, y comprenant les neufs registres » d'audience. Tabellionné, 1450, non compris les » minutes du tabellion actuellement en exercice. »

ALLUETS-LE-ROI (LES).

E. 3995. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1730-1732. — Louis Langlois, commis du notaire royal de la ville et châtellenie de Poissy. — Bail d'immeubles, terroir des « Alluets le Roy », fait à Louis Michel Lanquest, tailleur de pierre, aux Alluets, et Catherine Blot, sa femme, par Louise Prévôt, veuve de Michel Lanquest, père du premier. — Bail d'une maison et deux jardins fait à François Lanquest, tailleur de pierre, aux « Alleux-le-Roy », par Pierre Lainé, journalier, au même lieu. — Transaction sur procès, portant obligation de deniers d'une des parties, entre Jacques Guillemain, laboureur aux « Alluets-le » Roy », d'une part, et Françoise Marchais, veuve de Charles Piot, vivant, garde des plaisirs du Roi en la capitainerie de Saint-Germain-en-Laye, demeurant aux Alluets. — Obligation de 34 livres passée, au profit de la susdite Françoise Marchais, par Jean-Baptiste Laprestè, laboureur aux Alluets-le-Roi, et Pierre Laisné, son beau-frère, journalier, au même lieu, héritiers de feu Olivier Laprestè, leurs père et beau-père. — Bail d'une maison et d'une grange, aux Alluets, fait à Vincent Mille, marchand cabaretier audit lieu, par Pierre Pinchereau, marchand tonnelier aux Alluets. — Partages et divisions des biens de feu Antoine Vigillat, vivant, jardinier à Morainvilliers, et du consentement de sa veuve, Madeleine Le Page,

entre Nicolas Vigillat, jardinier à Morainvilliers, Jérôme Bartillard, tonnelier à Morainvilliers, et Madeleine Vigillat, sa femme, Pierre Vigillat, mineur, garçon jardinier à Lucienne, et Marie-Louise Vigillat, fille majeure ; les dits Vigillat, frères et sœurs, enfants et héritiers dudit Antoine Vigillat. — Titre nouvel de deux rentes, l'une de 10 et l'autre de 5 livres, passé, au profit de Jean Jacquet, jardinier à Herbeville, par Michel Bossu, laboureur à Crespières, fils et unique héritier de feu Michel Bossu et de Marguerite Filieule. — Vente d'immeubles sis aux Alluets-le-Roi, faite à Nicolas Léger, cabaretier au même lieu, et Catherine Leguilier, sa femme.

ANDRÉSY.

E. 3996. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1643-1648. — Louis Masline. — Vente de deux pièces de vigne faite à Jacques Godin, le jeune, fils de Jacques, marchand boucher à Andrésy, par Antoinette de Berry, veuve de maître Denis de la Fleiche, demeurant à Poissy. — Vente de droits sur des immeubles, notamment une maison sise devant et proche l'église d'Andrésy, faite au même par Jean Godin, l'aîné, marchand à Andrésy et frère ou neveu du susdit Jacques. — Échange entre ce dernier, d'une part, et Mellon Charpentier, boulanger, et Perrette Godin, sa femme ; Antoine du Sault, vigneron, et Jeanne Godin, sa femme ; Nicolas Mirault, vigneron, et Honorine Godin, sa femme, tous demeurant à Andrésy, d'autre part. — Vente de 7 perches de vigne, terroir de Triel, lieu dit « les Marottes », faite à Guillaume Simon, marchand à Andrésy, par Nicolas Baillet, vigneron à Chanteloup. — Échange entre Yves Benoist, marchand à « Morcourt » (Maurecourt), et Germaine Dupuis, sa femme, d'une part, et Guillaume Naudin, vigneron à Andresy, tant en son nom que comme se portant fort de sa femme Élisabeth Thomas, d'autre part.

E. 3997. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1648-1661. — Actes divers, passés, par-devant Louis Masline, ou ses commis, entre : Guillaume Henry, marchand à Andrésy, et Michel Durant, sieur de la « Monvallerye », gentilhomme ordinaire de la fauconnerie du Roi, et Germaine Perrault, veuve d'Henri Jouan, sa femme, etc. ; André Allain, fils de Nicolas, demeurant à Jouy-la-Fontaine, paroisse de Jouy-le-Moustier ; Jacques Chardon, vigneron à Andrésy ; Guillaume Morise, vigneron à Chanteloup, et Isabelle Vaslain, sa femme ; Louis Delagarde, vigneron et tonnelier à Andrésy, et Marie Mercier, sa femme ; Jean Jubault, de Maurecourt, et Suzanne Jourdain, sa femme ; Pierre Desvigne, d'Andrésy, et Louise Vastel ou Mastel, sa femme ; Martin Cousturier vigneron, et Nicole Thomas, sa femme ; Jean Dechart, le jeune, charron à Maurecourt ; Pierre Delaneau ou Delavau, vigneron au même lieu, et Anne Jourdain, sa femme ; Claude Coulon, l'aîné, et Nicole Damesme, sa femme ; Germain Lecointe, vigneron à Andrésy, et Claude Guy, sa femme ; Marthe Devillié, veuve de Denis Dupuis, d'Andrésy, Anne Laurent, veuve de Jacques Chardon ; Étiennette Dupuis, veuve de Morise, vivant, vigneron à Chanteloup ; Guillaume Savary, de la paroisse de Jouy-le-Moustier ; Jacques Pasque et Denis, son fils ; Pierre Damesme ; Antoine Petit ; Y. Vallin, l'aîné, et Françoise Pinart, sa femme ; Eustache Osmont, marchand à Andrésy ; Louis Savain, vigneron à Andrésy ; Étienne Rousseau, vigneron à Andrésy ; et Guillaume Dalmaigne, vigneron à Maisons-sur-Seine ; Louis Prévost, vigneron à Andrésy, et Jeanne Villeneuve, sa femme ; Germain Perrault, fils de Martin ; Jacques Guy, vigneron à Andrésy ; Louis Gesneau, vigneron à Andrésy, et Marie Naudin, sa femme ; Richard Roy, vigneron à Andrésy, Gille Naudin, premier huissier en la grande panneterie de France, Philippe Valentin, cordonnier à Andrésy, et Marie Lebourlier, sa femme ; Germain Jourdain, dit la Montagne, demeurant à Maurecourt, et Louise Benoist, sa femme ; François Mathieu, sergent en la prévôté d'Andrésy, et Louise Petit, sa femme ; Nicolas Crosnier, l'aîné, vigneron à Andrésy.

E. 3998. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1662-1669. — Bail de divers immeubles à Andrésy fait à Clément Pichereau, boulanger, audit lieu, et à Marie Blouin, veuve de Jean Prévost, dit Cadet, vivant, officier de la vénerie du Roi pour le loup, par Nicolas Henry, le jeune, marchand à Andrésy. — Titre nouvel d'une rente de 40 livres passé, au profit de Jacques Lefebure, marchand à Triel et Michelle Villerval, sa femme, par ledit Nicolas Henry et sa sœur Barbe Henry, enfants de feu Guillaume Henry. — Prise à bail, par Pierre Dechars, charron et charpentier,

demeurant « à Vincourt », du pressoir de Jouy-le-Moustier, appartenant à Jean de la Barre, conseiller du Roi, grand trésorier de France.

E. 3999. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 11 pièces, papier.

1670-1679. — Échange, entre Yves Godin, marchand-boucher, à Andrésy, d'une part, et Ildevert Henry, chirurgien au même lieu, et Marie Godin, sa femme, d'autre part. — Conventions entre Jacques Godin, l'aîné, marchand-boucher à Andrésy, d'une part, et Nicolas Simon, maçon au même lieu, d'autre part. — Obligation de 43 livres 10 sous passée, au profit de Cosme Petit, huissier des tailles de l'élection de Paris, y demeurant, par Pierre, Jacques et Mathurin Leblond. — Vente de 30 perches de terre, terroir d'Andrésy, lieu dit « les Quartiers », faite à Yves Godin, ci-devant nommé, fils de Jacques, par Jacques Godin, l'aîné. — Bail de divers immeubles fait au susdit Yves Godin par Paul Loial, marchand de vins, au faubourg Saint-Denis, à l'enseigne de l'Échiquier, tant en son nom que comme tuteur de Marie Loial, fille de lui et de feu Louise Godin, sa première femme. — Échange entre Yves Godin, d'une part, et Jacques Descartes, vigneron à Andrésy, d'autre part. — Autre entre Simon Descartes, vigneron à Andrésy, d'une part, et Denis Masson, vigneron au même lieu, d'autre part. — Contrat de mariage entre Robert Moriset, vigneron à Andrésy, d'une part, et Claude Naudin, fille de feu Simon Naudin, et de Jacquette Bertault, d'autre part. — Échange entre cette dernière, d'une part, et Jean Mesnet, avocat en Parlement et commis-greffier en la troisième chambre des enquêtes à Paris, d'autre part. — Bail d'immeubles fait par ce dernier à Robert Moriset et Claude Naudin, sa femme.— Vente de 7 perches 1/2 de terre, terroir de Choisy, paroisse et prévôté d'Andrésy, faite à Pierre Demarine, écuyer, sieur des Aubris, gentilhomme servant ordinaire du Roi.

E. 4000. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1685-1687. — Yves Benoist. — Vente de 10 perches de pré à Glatigny, lieu dit le Port-aux-Plâtriers, faite à Gabriel Trotin, marchand et bourgeois de Pontoise, par Jacques Crosnier, vigneron à Vincourt. — Bail d'une maison avec jardin, au haut de Maurecourt, fait à Pierre Coulon, vigneron audit lieu, par Yves Benoist, greffier et tabellion d'Andrésy, demeurant à Maurecourt. — Ratification de ce bail par Geneviève Prévost, femme du susdit Coullon. — Titre nouvel d'une rente de 15 livres tournois passé, au profit d'Yves Benoist, greffier et tabellion d'Andrésy, par François Veillat, ci-devant huissier en Parlement, bourgeois de Paris, y demeurant. — Autre d'une rente de 36 livres tournois passé, par le même, au profit d'Henri-Jérôme Collin, officier du Roi, demeurant à Conflans.— Quittance de deniers délivrée à Nicolas Crosnier, vigneron à Glatigny, et Jeanne Porchet, sa femme, par Étienne Porchet, marchand et bourgeois de Paris. — Bail d'héritage fait à Claude Jourdain, vigneron à Maurecourt, par Antoine Cormillolle, procureur fiscal en la paroisse et prévôté d'Andrésy, et Catherine Demarine, sa femme.

E. 4001. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1688. — Pierre des Forges. — Vente de 6 perches de terre, terroir « de Choiessy » (Choisy), à Marie Robert, fille servante « chez Messieurs Demarine », à Paris, représentée par Jacques Robert, son frère, jardinier « à Choiessy »; la dite vente faite par Denis Le Roux, vigneron « à Choiessy », paroisse d'Andrésy. — Transaction sur procès entre François Veillat, ancien huissier en Parlement, et Antoinette Devoie, sa femme, d'une part, Antoine Cormilliolle, procureur-fiscal en la paroisse et prévôté d'Andrésy, et Catherine Demarine, sa femme, Louis Savary, vigneron à Andrésy, etc., d'autre part.

E. 4002. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 18 pièces, papier.

1689-1706. — Michel Herbin. — Bail d'immeubles, à Andrésy, fait à Denis Delavaux, vigneron audit lieu, par Nicolas de Faucamberge, bourgeois de Paris. — Divers actes passés par-devant le tabellion d'Andrésy, entre Pierre de Chars ou Dechars, le jeune, charpentier à Vincourt, paroisse de Jouy, et Jean de la Barre, conseiller du Roi, président, trésorier-général de France et grand-voyer en la généralité de Paris; Catherine Piètre, veuve de ce dernier, etc. — Constitution d'une rente annuelle de 100 sous faite, au profit de Claude Briffard, maçon à Triel, par Madeleine Dupuis, femme et fondée de procuration de Pierre Barrois, l'aîné, demeurant « à Champteloup », pour le moment au service comme soldat dans le régiment de Navarre. — Convention entre Nicolas Vaché, vigneron

à Glatigny, et Pierre Gillebert, aussi vigneron, demeurant tous deux en la paroisse de Jouy-le-Moustier. — Vente de 4 perches de terre, terroir de Maurecourt, lieu dit les Carreaux, faite à Yves Benoist, ancien greffier d'Andrésy, par Jacques Crosnier, vigneron à Vincourt. — Vente de 4 perches de terre, terroir de Glatigny, lieu dit les Sablons, faite à Nicolas Crosnier, vigneron à Glatigny, par Jean Cousturier, vigneron au même lieu, se portant fort de sa femme, Catherine Caillé. — Contrat de mariage entre Pierre Beaussire, ci-devant garde-suisse d'une des portes du parc de Saint-Germain-en-Laye, fils d'Adam Beaussire et d'Anne-Constance Vandershoëne, d'une part, et Anne-Fanet, fille de François Fanet, officier de la feue reine, et de Barbe Henry, d'autre part. — Obligation de 58 livres 6 sous passée, au profit de Claude Henry, marchand à Andrésy, par Germain Lambert, vigneron au même lieu. — Vente de 16 perches de vigne, terroir d'Andrésy, faite à Nicolas Tinturier, l'aîné, vigneron à Chanteloup, par Pierre Yon, docteur en médecine de la faculté de Paris, y demeurant, et Catherine Mesnet, sa femme. — Bail d'héritages fait à Jean-François « Blouvoy » et Antoine « Blouvois », vigneron à Maurecourt, par Pierre Brière, prêtre, demeurant à Andrésy. — Contrat de mariage entre Thomas Descartes, marchand à Andrésy, fils de Simon Descartes, marchand au même lieu, et de Jeanne Guerbois, d'une part, et Marie-Jeanne Demarine, fille de Nicolas « de Marine », et de Marie Dupuis, d'autre part.

E. 4003. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

3 janvier au 28 mars 1709. — Jean-Joseph Duboys et ses commis.— Obligation par Jacques Desvignes, vigneron, de payer une rente annuelle de 10 livres à Claude Henry, marchand et receveur de la terre et seigneurie d'Andrésy.—Vente de 5 perches de vigne, terroir de « Choissy », faite à Jean Caillé, vigneron à Glatigny, par Philippe Naffet, vigneron à Vincourt. — Pouvoir donné à M. Lefébure, avocat en Parlement, demeurant à Pontoise, pour rendre une sentence arbitrale dans un litige de succession entre Louis-Antoine Le Cointe, officier de Mademoiselle, duchesse d'Orléans et de Montpensier, et Louise Benoist, sa femme, veuve d'Yves Godin, d'une part, et Jean Godin, marchand à Paris, François Michel, de Poissy, à cause d'Élisabeth Godin, sa femme, Joseph Descartes, marchand à Andrésy, et Marie Godin, sa femme, Pierre Deuliet, bourgeois de Paris, et Marie Goux, sa femme, veuve de Louis Godin, d'autre part. — Actes de délivrance de legs en exécution du testament de Pierre Demarine, sieur des Aubris, par Alexandre de Bruscoly, conseiller du Roi, auditeur en sa Chambre des Comptes à Paris, Jean-Baptiste Boyetet, conseiller secrétaire du Roi à Paris, et Antoinette-Marguerite de Bruscoly, sa femme. — Vente d'immeubles, terroir de Choisy, faite à Marguerite Rémy, veuve de Denis Benoist, vivant, officier du Roi à Andrésy, par Nicaise Beccasseau, jardinier du Roi à « Puisseux. » — Vente faite à la même par Jean Jouan, l'aîné, vigneron à Maurecourt, et Gabrielle Beccasseau, sa femme.

E. 4004. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

2 avril au 30 juin 1709. — Actes d'assemblée et de délibération des habitants de la paroisse d'Andrésy, touchant la proposition à eux faite par Jouachim Tavenes (?), aide d'échansonnerie de Madame, duchesse d'Orléans, demeurant ordinairement à Saint-Germain-en-Laye, de payer chaque année, pendant 9 ans, la somme de 36 livres, si les habitants veulent lui laisser le monopole de « négocier de tèles marchandises » qu'il advisera bon estre... » (32 signat. autogr.). — Vente de divers immeubles faite à Geneviève Michel, veuve d'Alexandre N..., demeurant à « Courdimanche », par Étienne Chauvin, demeurant à Paris, tant en son nom que comme procureur fondé d'Élisabeth Lesieur, sa femme, et de son frère Claude Chauvin, cocher de M. Prat, receveur général des finances de la généralité de Paris. — Vente de 5 perches de vigne, terroir d'Andrésy, faite à Claude Hardy, marchand et receveur de la terre et seigneurie d'Andrésy, par Michel Lambert, vigneron à Andrésy, et Marie Osmont, sa femme. — Bail à rente par adjudication à Nicolas Monicot et Louis Perrout, maçons à Andrésy, d'une maison dont jouissait Louis Glivé ou Gliné, mort débiteur de l'église et fabrique de Saint-Germain-d'Andrésy, ledit bail fait par Jean-Joseph Sage, prêtre et curé de ladite église, et les marguilliers en charge, Richard Roy et Jean Paindebled (29 avril 1709). — Ventes faites à Claude Henry, sus-nommé, par François Dupuis, fils d'Yves, vigneron à Andrésy ; Richard Roy, marchand au même lieu, et Élisabeth Dupuis, sa femme. — Quittance de 246 livres 8 sous, rachat de rente, délivrée à Charles Bocquillon, vigneron à Glatigny, et Louise Robert, sa femme, par Nicolas Robert, fils de Nicolas, vigneron au même lieu, et Thérèse

Le Clerc, sa femme. — Vente de 26 perches de vigne et terre, terroir d'Andrésy, lieu dit les Coutures, faite à Christophe Roblastre, bourgeois de Paris, par Barthélemy Robert, vigneron à Choisy, et Anne Lesné, sa femme. — Vente au même d'immeubles provenant de la succession de Pierre Cousturier, vivant, demeurant à Maurecourt, par ses cousins germains et héritiers, Pierre Jouan, bourrelier à Conflans-Sainte-Honorine, Madeleine Jouan, veuve de Jean Cochard, demeurant à Maurecourt, Pierre Simon, tailleur d'habits à Paris, et Marie Jouan, sa femme, Pierre Jouan, valet de chambre de M[lle] d'Estrées, demeurant rue Blomet, paroisse Saint-Sulpice, proche les Incurables, à Paris.

E. 4005. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

7 juillet au 14 septembre 1709. — Acte par lequel les curé, vicaire, marguilliers et anciens habitants de la paroisse d'Andrésy, certifient que Marie-Anne Goddier, fille, a commencé à tenir les écoles de filles établies dans ladite paroisse, dès le 12 mars 1699, aux gages de 100 livres par an, à prendre sur une maison sise à Paris rue des Vieux-Augustins, suivant le legs fait par Marie Darras, etc., etc.; qu'elle a exercé ses fonctions fidèlement et avec assiduité (sign. aut. 7 juillet 1709). — Vente de 36 perches de terre, terroir de Maurecourt, lieu dit la Croix de la Nouë, faite à Christophe Roblastre, par Denis Thomas, vigneron à Glatigny, Louise Boulanger, sa femme, Léonard Bellot, maçon à Glatigny, et Marguerite Thomas, sa femme. — Partage de la succession mobiliaire de feu André Molle, vivant, maçon à Maurecourt, entre Marie Desvigne, sa veuve, et les enfants d'un premier mariage dudit André avec Charlotte Jourdain. — Vente de 37 perches et 1/4 de terre à Maurecourt faite à Marguerite Rémy, veuve de Denis Benoist, vivant, officier du Roi en la capitainerie de Saint-Germain-en-Laye, et receveur par moitié de la terre et seigneurie d'Andrésy, par Jean-Joseph Duboys, voyer de ladite terre et seigneurie, etc. — Actes relatifs à la liquidation de la succession Cousturier, mentionnée à l'article précédent.

E. 4006. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

17 octobre au 29 décembre 1709. — Transport d'une rente de 11 livres 5 sous, à prendre sur Jean Leblond, vigneron à Glatigny, fait à Christophe Bolastre, par Pierre Simon, tailleur d'habits à Paris, Marie Jouan, sa femme, et Pierre Jouan, valet de chambre de la princesse de Rohan, demeurant à Paris, à l'hôtel de Soubise. — Échange entre le sus-nommé Bolastre, d'une part, et Élisabeth Demarine, veuve en premières noces de Pierre Cousturier, d'autre part. — Vente de 31 perches de terres labourables, terroir de Sagy, faite à Gabriel Durant, le jeune, laboureur à « Sallian» court », paroisse de Sagy, par Marie-Madeleine Maslines, veuve de Félix Guillemin, et Marguerite Guillemin, sa fille. — Vente d'immeubles, terroir d'Andrésy, faite à Julien Gouault, sieur de Lacroix, officier de feu Mademoiselle, par Joseph Drouet, maçon à Noisy, près Versailles, et Madeleine Dorléans, sa femme. — Bail d'héritages fait à François Allain, vigneron à Glatigny, et Claire Aurillon, sa femme, par Jacques Savary, syndic perpétuel de la paroisse de Jouy-le-Moutier. — Vente de 17 perches d'îles en l'île d'Andrésy, faite à Claude Henry, receveur de la terre et seigneurie d'Andrésy, par Denis Pallet, vigneron à Andrésy, et Marie Damesme, sa femme. — Bail d'héritages fait par Christophe Bolastre sus-nommé à Thomas Descartes, le jeune, fils de Simon, marchand boucher à Andrésy. — Vente de 18 perches de vigne, terroir de Maurecourt, faite à Barthélemy Mercier, le jeune, vigneron à Maurecourt, par Marguerite Rémy, veuve de Denis Benoist. — Échanges entre ladite Marguerite, d'une part, et Denise Soret, veuve de Louis Masset, vivant, vigneron à Maurecourt, d'autre part ; entre la même et Denis Naudin, vigneron à Andrésy. — Titre nouvel d'une rente de 9 livres 7 sous 6 deniers passé, au profit de Rose Huppé, veuve d'Yves Benoist, vivant, marchand à Maurecourt, par Barthélemi Mazurier, vigneron au même lieu, en son nom et comme tuteur de Denis Mazurier, son frère, tous les deux enfants et héritiers de feu Jeanne Desvignes, au jour de son décès, veuve de Denis Mazurier, l'aîné. — Ventes faites à Claude Henry, marchand et receveur de la terre et seigneurie d'Andrésy, par Guillaume Lambert, « bombardier en la compagnie de » Sainte-Marthe » ; Marguerite Henry, veuve de N. Benoist, sieur de Beaupré, demeurant à Andrésy. — Bail d'immeubles fait, par le susdit Claude Henry, à Jacques Villeneufve, vigneron de la paroisse de Chanteloup.

E. 4007. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

14 janvier 1710 au 19 avril 1713. — Trans-

port d'une rente de 12 livres à prendre sur Aubin Masset, vigneron à Andrésy, et Marie-Claude Morisot, sa femme, fait à Claude Henry, marchand et receveur de la terre et seigneurie d'Andrésy, par André Pichereau, soldat au régiment des Gardes françaises, demeurant à Andrésy. — Quittance de la somme de 60 livres, rachat de rente, délivrée à Louis Massot (ou Masset), vigneron à Andrésy, par Pierre Beausire, garde de l'une des portes du parc de Saint-Germain-en-Laye, à Carrières-sous-Poissy.— Bail d'héritage fait à Louis Perrout, maçon à Andrésy, par Denis Fanet, garde du corps du Roi. — Obligation de 319 livres passée, au profit de Claude Henry, par Guillaume Descartes, fils de Denis Descartes, vigneron à Chanteloup.

E. 4008. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

11 juin 1720 au 17 octobre 1726. — Denis Descartes. — Partage des successions de Jean Tissier, le jeune, fils de Gervais, et de Jeanne Tissier, entre leurs enfants et héritiers, Simon Tissier, Jean Tissier, Jeanne Tissier, veuve de Jean Choanet, Joseph Bourgeois et Catherine Tissier, sa femme, Martin Honoré et Nicole Tissier, sa femme. — Quittance de 900 livres, rachat de rente, délivrée à François Laurent, le jeune, procureur en la prévôté d'Andrésy, demeurant à Triel, à cause de Marguerite Ermery, sa femme, fille et héritière, avec Pierre Ermery, son frère, de feu Roch Ermery, vivant, vigneron à Chanteloup, par Jean-Joseph Sage, curé de la paroisse Saint-Germain-d'Andrésy, et Jean-Pierre Paindebled, marguillier en charge et receveur de ladite paroisse. — Permission de construire accordée à Claude Collet, vigneron à Andrésy, par Guillaume Obligeant, bourgeois de Paris. — Obligation de 200 livres passée, au profit de Jean Debled, bourgeois et marchand à Maurecourt, par Élie Bertault, vigneron au même lieu. — Autre de 399 livres au profit de Silvain Pinot, maçon à Andrésy, par Thomas Mercier, vigneron audit lieu, et Marie-Anne Masline, sa femme. — Autre de 22 livres au profit du même par Nicolas Bertaut, fils de Louis, vigneron à Glatigny. — Autre de 158 livres 8 sous au profit du même par Antoine, Pierre et Jacques Fleury, frères, vignerons à Chanteloup. — Autre de 60 livres au profit de Louis Descartes, collecteur des tailles de la paroisse d'Andrésy, et en l'acquit de Thomas Desvignes, vigneron à Andrésy, par Marguerite Patrouillart, veuve de Jacques-Charles Desvignes, vivant, tonnelier à Montreuil près Versailles. — Autre de 15 livres au profit de Silvain Pinot, par Marguerite Descartes, veuve de Joseph Barbion, bourgeoise de Paris. — Obligations pour diverses sommes passées au profit de Pierre Naffet, vigneron à Glatigny, par Louise Descartes, veuve de Michel Parquet, demeurant à Jouy-la-Fontaine; Henry Robert, vigneron à Glatigny; Louis Caillé, fils de Michel, vigneron à Jouy-le-Moutier; François Hécart, tailleur d'habits à Glatigny.

E. 4009. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 33 pièces, papier.

9 janvier 1727 au 18 novembre 1746 et jusqu'en 1757. — Jacques Costy. — Transport d'une rente de 9 livres, à prendre sur Sébastien Crosnier, fait à Simon Dupont, « passager du Bacq de la fin » d'Oise », demeurant à Andrésy, par Pierre Crosnier, l'aîné, vigneron à Conflans-Sainte-Honorine, et Barbe Jolivet, sa femme. — Obligation de 97 livres 14 sous passée, au profit de Nicolas Dudoit, menuisier à Andrésy, par Nicolas Richardin, vigneron à Triel. — Autre de 96 livres, au profit de Silvain Pinot, par Françoise et Thérèse Liénard, sœurs, marchandes hôtelières à Chanteloup. — Titre nouvel d'une rente de 17 livres 10 sous passé, au profit de la fabrique de Saint-Germain d'Andrésy, par Jeanne Millard, veuve de Nicolas Descartes, Guillaume et Nicolas Descartes, ses enfants majeurs, vignerons à Andrésy, Denis Jouan, Claude Guillot et Marie Jouan, sa femme. — Vente de 50 perches de pré, terroir d'Andrésy, en la prairie de la fin d'Oise, entre « le Péron » et le bac, faite à Pierre-François Pouget, passager du Bac et passage de la fin de la rivière d'Oise, et Catherine Charlet, sa femme, par Jean-Baptiste Baudouin, orfèvre à Paris: (acte passé Denis Benoist, notaire, et signé : Costy). — Bail du bac de la fin d'Oise fait, moyennant 300 livres de loyer annuel, à Pierre-François Pouget et Catherine Charlet, sa femme, auparavant veuve de Simon Dupont, par Denis Benoist de la Forge, receveur de la terre et seigneurie d'Andrésy, « en conséquence du » bail par messieurs du chapitre de l'église de Paris, » seigneurs d'Andrésy, au profit du sieur Denis-» François Benoist, son fils aisné, dont il est la » caution. » A cet acte sont attachées plusieurs pièces, généralement des quittances de loyer, dont la dernière est de l'année 1757.

ANGERVILLIERS.

E. 4010. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

23 janvier 1538 (1539) au 19 décembre 1553. — Jean Hue. — Obligation de 5 sous 6 deniers tournois passée, au profit de Jean Monnier, marchand à Angervilliers, par Geuffroy Genard, laboureur à « Bajollet », paroisse de Forges. — Transport à Michel Soixon, laboureur au Cormier, paroisse de « Lymors », par Raoulant Yvon, marchand à « Bajolet », d'une somme de 11 livres tournois due à ce dernier par Gaultier Ruverai, le jeune, fils de feu Thomasset Ruverai. — Accord et transaction entre Jean Allain, en son nom et au nom et comme se portant fort de Jean le Roy, Jean Feugières, Jean Morant, Noël Mesnager, à cause de leurs femmes, et Jean Allain, Cancian le Guay et Michel Piedechien, d'une part, et Philippe Lagesse, aussi tant en son nom que comme se portant fort de Louise Thierry, sa femme, d'autre part. — Procuration donnée à Robert Gillant, procureur en Parlement, par Louis de Blèzes, écuyer, sieur de Bussy et de Rougemont en Gâtinois, et Alexandre de la Lande, écuyer, sieur de la Mothe de Villemoustier, au nom et comme curateurs judiciaires des mineurs des feu Gaspard de la Chaussée, en son vivant, écuyer, sieur de Rougemont et de Chailly, et de Marguerite de la Lande, sa femme. — Quittance de 20 livres tournois délivrée à Pierre Duval, marchand à Angervilliers, par Jean Coullon, laboureur et marchand à Vaulx, paroisse de Forges. — Obligation de 9 livres tournois passée au profit de Guillaume Plasse, bourgeois et marchand à Bajolet, par Jean Picquart, laboureur à « Machery, paroisse de Briys. » — Autre de 40 sous tournois, au profit de Jean le Baille, laboureur à Angervilliers, par Collas Chenevrier, manouvrier à Bajolet. — Robert Foullon, laboureur à la « Botellerie, paroisse de Bonnelle », s'oblige à livrer à Mathurin Boulley, marchand à Bissy, en ladite paroisse, 23 minots d'avoine, pour lesquels il reçoit 4 livres 20 sous tournois. — Obligation de 8 livres tournois passée, au profit de Guillaume Ciret, laboureur « au Chastignier », paroisse de Briis, par Laverjon, le jeune, fils de feu Didier Laverjon, laboureur à Machery. — Ratification par Marion le Broc, femme de Simon N..., tisserand en toiles à la Fontaine-aux-Cochons, paroisse de Briis, d'un bail de 16 perches 1/2 de terre à Angervilliers, fait par son dit mari à feu Jean Ballu, vivant, marchand à Angervilliers, et continué à Jeanne Ouyn, veuve de ce dernier. — Obligation de 50 sous tournois passée, au profit d'Amaury Robyneau, prêtre, curé de Briis, par Rolland Boudier, marchand au Val-Saint-Germain (9 janvier 1545 [1546]). — Bail d'un « quarteron de bestes à » layne » fait, pour 3 ans, par Pierre Verdellon, marchand à Marays, paroisse du Val-Saint-Germain, à Guillaume Ballu, manouvrier à Angervilliers. — Quittance délivrée par Jean Marceau, filassier, à Louis Marchant et Marion Vadurgan (?).—Vente d'héritages à Bajolet faite à Jean Marceau, le jeune, meunier et marchand au dit lieu, par Guillaume Andry, manouvrier au même lieu, en son nom et comme se portant fort de sa femme, Marguerite Andry. — Obligation de 105 sous tournois passée, au profit de Jean Dutertre, laboureur à Angervilliers, par Jean Roncel, laboureur au même lieu. — Bail d'héritages, terroir « du Chastignier », fait à Mathurin Guyot, jardinier audit « Chastignier », par Nicole Gallet, veuve de Didier Drouyn, d'Angervilliers. — Accord et transaction entre Jacques Hue, comme héritier de feu Anne Gosseaulme, sa mère, d'une part, et Denis le Tellier, d'autre part. — Pierre Chauveau, vigneron à Angervilliers, s'oblige à livrer à Jacques Hue, « varlet à marier, » demeurant au Val-Saint-Germain, un poinson de vin cleret « bien en» futaillé. » — Pierre Faulcon, prêtre, demeurant à Angervilliers, s'oblige à payer à Perrine Faulcon, sa mère représentée par Collas Faulcon, la somme de 3 livres tournois, pour services personnels. — François Lesné, maçon, du Limousin, tant en son nom que comme se portant fort d'Étienne Chesnaultz, son neveu, d'une part, et Philippe Chappeau, laboureur à Angervilliers, d'autre part, choisissent pour arbitres de différents survenus entre eux, « pour raison de mas» sonnerie », N. (nom en blanc) et Guillaume de Lamotte, praticien à Angervilliers. — Obligation de 12 sous 6 deniers passée au profit de Marquet Chérin, laboureur, par Étienne Le Lorain, charron à Angervilliers. — Obligation de Robert Maceguet, maître boulanger au Marais, paroisse du Val-Saint-Germain, envers Pierre Verdillon, marchand au Val-Saint-Germain.

E. 4011. (Liasse.) — 10 pièces, papiers.

9 mai 1580 au 14 novembre 1581. — Dutartre. — Obligation de 3 écus 1/3 d'écu passée, au profit d'Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes, etc., par

noble homme Jean Dehelain, écuyer. — Autres au profit de Gilles Brémand, boulanger à Savigny-sur-Orge, par Thomas Brémand, vigneron à Forges. — Autre de 4 écus d'or sol au profit de Nicolas Verdureau, praticien à Briis, par Liénard Chefdeville, laboureur à Bajolet. — Autre de 3 écus 1/3 d'écu d'or sol, au profit de Guillaume Berthellet, laboureur, aux Sueurs, paroisse du Val-Saint-Germain, par Jean Dehelain, écuyer « sieur de Villeras, à présent demeurant à » Angervilliers » ... — Obligation de 3 écus 1/3 pour vente d'un cheval sous poil gris-blanc, passée, au profit de Regnault Navet, marchand à Angervilliers, par Jean Gillebert, tisserand à « Villevert, paroisse de Pec- » queuse. » — Autre de 6 écus d'or sol au profit de Robert Niel, marchand poulailler au faubourg Saint-Honoré à Paris, par Jacques Bréant, vigneron à Angervilliers. — Autre de 2 écus d'or sol, pour cause de vente de 8 « tonneaulx futailles », passée, au profit de Fleurant Chériot, marchand hôtelier à Boulloy (?), par Remy Dutartre, laboureur à Angervilliers.

E. 4012. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

2 février au 23 décembre 1582. — Obligation de 3 écus 1/2 d'or sol, passée, au profit de Lucas Baussard, marchand à Angervilliers, par Guillaume Chefdeville et Étienne Guédon, laboureur à Bajolet. — Autre de 3 écus 1/3 d'écu d'or sol, pour cause de vente de 200 « boycteaulx de foing », passée, au profit de Jean Préjean, marchand au Marais, paroisse du Val-Saint-Germain, par Pierre Feugère, dit Guy, « texier en toille », au même lieu. — Obligation de 20 écus d'or sol passée, au profit de « Charles de Bar- » banssoy », chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, par Jean Dehelain, écuyer, et Jeanne de Brassart, ou Brossart, sa femme. — Autre de 4 écus 7 sous 6 deniers tournois, au profit de Thomas Boutet, marchand à Chartres, par Pierre Chefdeville, prêtre, curé d'Angervilliers (23 mars 1572). — Obligation de 8 écus 1/2 d'or sol, au profit de Jacques Bréant, vigneron à Angervilliers, par Laurent Béjard, laboureur à « Sauldreville, paroisse de Villecognin », à cause de la vente et livraison d'une charrette garnie de ses roues, et de 3 poinçons de cidre, dont les fûts feront retour à Jacques Bréant. — Autre de 9 écus, au profit de Guillaume Bigault, marchand à Angervilliers, par Bastien Brehyer, laboureur à « Saint-Morice », pour cause de vente d'un cheval sous « poil bayard. » — Autre de 10 écus d'or sol, au profit de Jean Hébert, marchand hôtelier à Bonnelle, par Jean Dubled, maçon au même lieu. — Autre de la même somme passée, par le susdit Jean Hébert, au profit d'Étienne Guiot, marchand à Angervilliers. — Autre de la même somme, au profit de Guillaume Rigault, par Robert Poisson, laboureur, pour vente d'un cheval « à poil bayard. » — Autre d'un écu 1/3 d'écu d'or sol, au profit de François Bremand, marchand au Marais, par Liénard Chefdeville, laboureur à Bajolet, pour vente de deux chèvres. — Autre de 10 écus d'or sol, par le même, au profit d'Antoine Cauchon, laboureur à Angervilliers, pour vente d'un cheval sous « poil pye. »

E. 4013. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

6 janvier au 3 novembre 1583. — Obligation de 2 écus 1/2 d'or sol passée, au profit d'Étienne Ballu, marchand à Bajolet, par Charles Lebaille, laboureur à Angervilliers. — Autre de 10 écus 1/3 d'écu d'or sol, pour vente d'un cheval à poil noir, passée, au profit du même, par Martin Moreau, laboureur à Forges. — Autre de 4 écus d'or sol, passée, au profit de Rémi Dutartre, laboureur à Angervilliers, par Guillaume Chefdeville, laboureur à Bajolet, pour vente d'un cheval sous poil bayard « avec ung bactz et des crochetz. » — Obligation pour blé, froment, seigle et avoine, passée, au profit de Pierre Menant, marchand à Angervilliers, par François Théauldon, marchand au Val-Saint-Germain. — Autre d'un écu d'or sol, au profit de Thomas Boutet, marchand à Chastres, par Rémi Dutertre, pour vente de 71 bourrées de bois. — Obligation pour du blé, passée, au profit de Jean Lemusnier, manouvrier à Angervilliers, par Étienne Ballu, le jeune, « chausetier », et Denis Symon, laboureur à Bajolet. — Obligation de 2 écus 2/3 d'écu d'or sol, passée, par Claude Feugère, « texier » en toile au Val-Saint-Germain, au profit de Louis et Pierre les Bremand, agissant au nom et comme « gaiges » de l'église dudit lieu, pour cause de loyer annuel de 22 perches de pré et 40 perches de pâture, appartenant à ladite église. — Déclaration des héritages tenus à cens de Charles de « Barbanssoy », chevalier, seigneur d'Angervilliers, par Thomas Andry, laboureur à Bajolet (21 avril 1583). — Obligation de 16 écus 2/3 d'écu d'or sol, passée, au profit d'Étienne Ballu, le jeune, par Barthélemi Jacquet, marchand au « Boulley », pour cause de vente de 3 vaches et d'un cheval, à poil bayard brun, avec son collier. — Obligation de 8 écus 1/3 d'écu d'or sol, au profit d'Étienne Guyot, marchand

à Angervilliers, par Guillaume Chefdeville, pour vente d'une jument sous poil « allezan garnye de son collier, » bride et harnoix. » — Obligation de 2 écus 1/3 d'or sol passée, au profit de Cantien Gobert, laboureur à Angervilliers, par Denis Leclerc, vigneron au Val-Saint-Germain, pour vente de deux poinçons de cidre, fût non compris. — Autre de 12 écus 1/2 d'or sol, par le même, au profit de Charles de Barbansoy, ci-devant nommé. — Autre de 4 écus d'or sol et 10 sous tournois, au profit de Jean Thiboust, marchand à Angervilliers, par Guillaume Chefdeville, pour vente d'une vache. — Autre de 4 écus 1/2 d'or sol, au profit de François de Brochard, écuyer, « sieur de Pymorin », par Jean Regnault, marchand boucher, et Marion Lasne, sa femme, demeurant en la paroisse du Val-Saint-Germain. — Germain Chattard et Rémi Bougault, laboureurs à Bajolet, déclarent devoir à François Bremen, garde des bois de la seigneurie d'Angervilliers, 10 minots d'avoine, mesure de Dourdan, « qui sont six mynotz, pour le regard dudit Chattart, et quatre mynotz pour le regard dudit Bourgault, pour cause de » l'abonnage et herbage de troys bestes chevallynes » appartenant à icellui Chattard, et deux bestes chevallynes appartenant à icellui Bourgault, qu'ilz ont » abonnez et menez pestres esdits boys.....» — Obligation d'un écu 1/3 d'écu sol, passée, au profit de Guillaume Chefdeville, par Denis Siméon, laboureur à Bajolet, pour vente d'un cheval à poil « moireau. »

E. 4014. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

15 février au 6 novembre 1584. — Obligation d'un écu 1/3 d'écu d'or sol, passée, au profit de Pierre Menant, marchand à Angervilliers, par Jacques Pelletier, manouvrier au même lieu, pour vente d'une mine de seigle, mesure de Dourdan. — Obligation de 6 écus d'or sol douze sous tournois, au profit d'Andrée N..., veuve de J. Gaudefroy, demeurant au Val-Saint-Germain, par Martin Balladvoygne, laboureur à « Mas» chery, paroisse de Brys. » — Obligation de 20 écus d'or sol, au profit de Lucas Richard, marchand à Rochefort, par N. Leféburе, veuve de Nicolas Auffay, et Nicolas Auffay, son fils, laboureur à Angervilliers. — Autre de 5 écus d'or sol, au profit de Perrine Léger, veuve de Jean Mauclerc, et de Pierre Mauclerc, son fils, demeurant à Angervilliers, par Jean N..., laboureur à Machery. — Rémi Dutartre, laboureur à Angervilliers, déclare devoir à Martin Girard, marchand « estennier » à Rochefort, 6 setiers de seigle. — Obligation de 4 écus d'or sol, passée, au profit de Pierre Menant, marchand à Angervilliers, par Jean Lucas, laboureur à « Bissy, paroisse de Bonnelles », pour vente d'une vache. — Autre de 10 écus d'or sol, au profit de J. Lesné, laboureur à « Foinard », paroisse de « Saint-Cir », par Lyonard et Guillaume Chefdeville, laboureurs à Bajolet. — Autre de 6 écus d'or sol, au profit de Lucas Delaunay, laboureur à Bajolet, par Étienne Lebaille, d'Angervilliers, pour vente d'une jument sous poil bayard. — Autre de 2 écus 15 sous tournois, au profit de Jean de Brochard, écuyer, sieur de « Pymorin », par Cancian Lemercier, laboureur au Val-Saint-Germain. — Autre d'un écu 1/3 d'écu d'or sol, au profit de Regnault Navet, marchand, par Morin Josse, manouvrier à Angervilliers, pour vente d'une chèvre. — Autre de 9 écus d'or sol et 1 setier de seigle, au profit d'Étienne Potin, marchand hôtelier à Briis, par Germain Chottard, laboureur à Bajolet. — Autre de 2 écus 1/2 d'or sol, au profit de Regnault Navet, par Robert Jubert, vigneron « au Rotouer, paroisse de Boissy-le-Sec », pour vente de 5 poinçons, « tous relliez et pretz à mettre vin. »

E. 4015. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

2 janvier au 29 décembre 1585. — Obligation de 6 écus d'or sol, passée, au profit de Pierre Mesnier, marchand boucher à Rochefort, par Jean Lebaille, charron à Angervilliers. — Autre de 8 écus d'or sol, par Antoine Cauchon, laboureur à Angervilliers, au profit de Jean Bremant, marchand au Marais, pour vente d'un cheval à poil « grison, garny de son collier » et bride. » — Autre de 2 écus 20 sous tournois, à Regnault Navet, marchand à Angervilliers, par Siméon Dutartre, tailleur d'habits au même lieu, pour vente « d'une cherue garnye de ses rouelles et fers près à » besonguier. » — Autre de 5 écus d'or sol 8 sous tournois, à Pierre Mauclerc, marchand à Angervilliers, par Jacques Pelletier, manouvrier au même lieu, pour vente de 7 « moulles de buches de boys. » — Autre de 10 écus d'or sol, à Regnault Navet, marchand hôtelier à Angervilliers, par Jean Dehelain, écuyer, Sr de Villeras, demeurant à Angervilliers, et Jeanne de Brassard, sa femme, pour vin, pain, viande, etc. — Diverses obligations passées, au profit de Charles de Barbanson, seigneur de Cany et d'Angervilliers, par : Jacques Regnard, manouvrier à Machery; Jean Feilleret et Marin Dramard, laboureurs à Machery ; Jean Dabet, l'aîné, laboureur à Machery. — Obligation de 8 écus 1/2

d'or sol passée, au profit de Pierre Mesnier, par Antoine Cauchon, pour vente d'un cheval à poil bayard garni de son licou seulement. — Autre de 11 écus d'or sol 10 sous tournois, à Regnault Navet, par Claude Deleau, maçon à « Bartevillié, paroisse de » Saint-Maurice. » — Autre de 10 écus d'or sol, à Jean Thiboust, marchand à Angervilliers, par Étienne Guérin, laboureur à Bajolet, pour vente d'un cheval.

E. 4016. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

22 juillet au 21 décembre 1586. — Obligation de 3 écus 40 sous tournois passée, au profit de Pierre Mauclerc, marchand à Angervilliers, par Pierre Dutartre, chaussetier au même lieu, pour vente d'un setier de blé, petit « mestail », mesure de Dourdan. — Autre de 5 écus sol 20 sous tournois, à Claude Richard, marchand « aux Clotz, paroisse de Bonnel- » les », par Isaac Phé, marchand vigneron à Angervilliers, pour vente de 200 et 1/2 quarterons de gros fagots « de boys pellars de chesne. » — Autre de 4 écus sol 40 sous tournois, par le même, à Perrine Duformanoir, veuve d'Étienne Guiot, pour vente d'un setier de blé méteil, mesure de Dourdan. — Autre de 3 écus 1/2 d'or sol, à la même, par Michel Remyneau, marchand, et Morin Josse, manouvrier à Angervilliers. — Autre de 9 écus d'or sol 20 sous tournois, à la même, par Jeanne de Brassard, veuve de Jean Dehelain (21 décembre 1586).

E. 4017. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

23 janvier au 20 août 1587. — Quittance délivrée à Antoine Cauchon, laboureur à Angervilliers, par Jacques Gilbon, garde des prisons de Rochefort. — Obligation de 2 écus d'or sol passée, au profit de Pierre Mauclerc, marchand à Angervilliers, par Isaac Phé, marchand au même lieu, pour vente de poires, pommes et châtaignes. — Autre de 50 écus tournois à Jacques Bréant, marchand à Angervilliers, par Jean Rémy, manouvrier à Bajolet, pour vente d'un demi cent « de gerbes de feure d'avoyne. » — Autre de 8 écus sol 40 sous tournois, à Guillaume Regnault, marchand à Angervilliers, par Marquet Chéron, laboureur au même lieu. — Autre de 2 écus 1/2 d'or sol, à Louis Delaplane, prêtre, curé de la paroisse d'Angervilliers, par Antoine Cauchon, pour vente d'une mine de seigle, mesure de Dourdan (2 mars 1587). — Autre de 8 écus sol 20 sous tournois, à Perrine Duformanoir, par le susdit curé, conjointement avec Robert Hervi, laboureur à « Villevard, paroisse de Pecqueuse », pour vente de 20 minots d'avoine, mesure de Dourdan. — Obligation de 22 écus d'or sol, au profit du même curé, par le susdit Hervi, pour vente de deux chevaux, l'un à poil bayard et l'autre à poil « baillet et brun », avec leurs harnais, collier, bride, selle, et une paire de gros traits. — Autre de 7 écus d'or sol, au profit de Pierre Feugère, dit Symon, marchand au Val Saint-Germain, par Vincent Bouillon, marchand tuilier « aux Herbages, paroisse de Saint-Chéron », pour vente d'un cheval à poil « moireau », garni d'une bride et d'un collier. — Obligations diverses passées, au profit de Charles de Barbançon, S[r] d'Angervilliers, par : Nicolas Feugère, l'aîné, et Pierre Feugère, l'aîné, laboureurs au Val Saint-Germain ; Cyr Vallerault, marchand au même lieu ; Gilles Leduc, laboureur au même lieu ; Robert Mauclerc, marchand ; Jean Lebaille, marchand à Angervilliers ; Jean Bourdillon, laboureur, et Jeanne Chauveau, veuve de Regnault Navet ; Julien Allain, laboureur, et Thomas Vallerault, marchand au Val Saint-Germain. — Obligation d'un écu sol 10 sous tournois, au profit de Louis Delaplane, curé d'Angervilliers, par Isabeau Broquehaye, veuve d'Isaac Phé, demeurant à Angervilliers, pour vente d'un demi-minot de blé méteil et d'un demi-minot d'orge (6 avril 1587). — Autre de 6 écus d'or sol, au profit de Claude Angot, laboureur à Angervilliers, par Pierre Ravyneau, laboureur à « Barcevilliers, paroisse Saint-Maurice. » — Autre de 3 écus 1/3 d'écu d'or sol, à M. Mauclerc, marchand à Angervilliers, par Antoine Cauchon, laboureur audit lieu, pour prix de 10 minots d'avoine, mesure de Dourdan. — Autre de 10 écus 2/3 d'écu d'or sol, à Jacques Bréant, marchand à Angervilliers, par Marin Curet, manouvrier à Forges, et Catherine Desmares, sa femme, pour prix d'une « mère vache. » — Autre de 10 écus d'or sol, au même, par Jean Coqueteaut, laboureur à « Guedosne, paroisse de Boul- » lon », pour prix d'une vache mère. — Autre de 7 écus 2/3 d'écu d'or sol, à Noël Cruvellier, marchand au Val Saint-Germain, par Jean Courtoys, laboureur à Forges, pour vente d'une jument « à poil josne. »

E. 4018. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

5 février au 7 juillet 1588. — Obligation de 10 écus d'or sol passée, au profit de Michel Ravyneau, marchand à Angervilliers, par Jean Hervé, laboureur

« à Guette, paroisse de Boullon. » — Autre de 7 écus d'or sol, à Jacques Bréant, marchand à Angervilliers, par Amaury Lebaille, laboureur au même lieu, pour prix d'une jument à poil rouge. — Autre de 8 écus d'or sol, à Marquet Charpentier, laboureur à Machery, par Simon Dutartre, tailleur d'habits à Angervilliers, pour vente d'une jument à poil grison, garnie de sa bride. — Autre de 21 écus d'or sol, à Mathurine Bourgault, veuve de Thomas Bremand, demeurant à Bajolet, par François Mocquer, marchand meunier au moulin de Bouville, paroisse du Val Saint-Germain, pour vente de 2 juments. — Autre de 5 écus d'or sol, à Gilles Le Maire, marchand laboureur aux Châtaigniers, paroisse de Briis, par Clément Bourival, marchand à « Guiseré », paroisse de « Brollet », pour prix d'un cheval à poil bayard.

E. 4019. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

7 février 1593 au 15 février 1595. — Lebaille. — Obligation de 4 écus 1/3 passée, au profit de Denis Girard, laboureur au Val-Saint-Germain, par Jean Allain, laboureur à Bajolet. — Autre de 4 écus d'or sol, à Jean Richard, marchand au « Cormier, paroisse de » Lymours », par Siméon Dutartre, marchand à Angervilliers. — Autre de 4 écus, à (Jacques) Maicegre, prêtre, curé d'Angervilliers, par Denis Buret ou Buet, laboureur audit lieu (15 décembre 1593). — Autre de 9 écus 1/2 d'or sol, à Jean Thiboust, marchand laboureur à Angervilliers, par Marquet Charpentier, marchand laboureur au même lieu, pour prix d'un cheval sous poil bayard, garni de son collier. — Autre de 5 écus d'or 40 sous tournois, à Denis Girard, par Robert Bruneau, laboureur au « Boys d'Ardeau. » — Autre de 7 écus 20 sous tournois, à Étienne Lebaille, d'Angervilliers, par Guillaume Chédeville, marchand boucher audit lieu. — Autre d'un écu 1/3 d'écu sol, à M[e] Étienne Lebaille, « pratien » (sic ; lire : praticien) à Angervilliers, par Claude Lemère ou Lemire, laboureur aux Châtaigniers. — Autre de 7 écus d'or sol, à M[e] Étienne Lebaille, greffier « du bailliage » d'Angervilliers, » par Jean Tiboust, laboureur audit lieu. — Procuration donnée à Philibert Picard, procureur au Châtelet de Paris, par Marie de Barbanson, autorisée par justice, au refus de son mari, Jacques Auguste de Thou, héritière de feu Charles de Barbanson, son oncle, vivant, seigneur de Cani, et d'Angervilliers, et ayant les droits cédés de Louis de Barbanson, seigneur de Cani, aussi héritier bénéficiaire du susdit Charles : fait et passé au château seigneurial d'Angervilliers, en présence de Pierre Dufresne, gouverneur du dit château, et de Robert Michon, le 2 novembre 1594. (Sign. autogr. dont celle de : Marie Debarbanson.) — Procuration donnée par Philibert Picard à Robert Michon, pour recevoir « toutes et » chacunes les redevances, rentes, censives, poules et » chapons et autres droits, deppendant de ladite terre » d'Angervilliers.... » (6 novembre 1594). — Obligation d'un écu sol passée, au profit de Jean Picard, procureur au bailliage d'Angervilliers, demeurant à Rochefort, par Denis Fourneau, laboureur à « Gloriette, paroisse de Brys. »

ARGENTEUIL.

E. 4020. — 1 registre, papier, de 256 feuillets, in-4°; 642 actes.

25 mai 1496 au 4 février 1499 (1500). — Thomas Tyhice ou Tyhite. — « C'est le registre du tabel» lionnaige d'Argentueil, où sont enregistrez touts et » ungs chascuntz les contractz et lectres passez au » dit lieu d'Argentueil, receuz par moy Thomas Tyhice, » tabellion juré dudit lieu, pour frère Jehan de Faou» doas, humble prieur de l'église et abbaye Nostre» Dame dudit Argentueil, et seigneur temporel d'icelle » ville... » — Vente d'immeubles à Argenteuil faite à Robin et Guillaume Guérin, frères, par Jean Le Royer et Simon Touchart, tuteurs et curateurs de Denise, Perrinet et Simonnet, enfants de feu Jean Guérin et de Jeanne, sa première femme. — Obligation de 48 sous parisis, par Denis Bérault, laboureur à Argenteuil, au profit de Jean Le Royer, tavernier au même lieu. — Cession de leurs droits respectifs à la succession de Jean Poret, leur grand-père, faite au même Bérault par les susdits Robin et Guillaume Guérin. — Échange entre ledit Bérault, d'une part, et Jean Périer, laboureur à Argenteuil, et Alips, sa femme, d'autre part. — Vente d'une vigne faite à Jean Le Roux, l'aîné, maçon à Argenteuil, par Jaquet Daviot, laboureur au même lieu. — Délivrance d'un legs de 8 sous parisis de rente annuelle fait, en faveur de l'église Saint-Denis d'Argenteuil, par Guillaume Aubry, l'aîné, vivant, laboureur à Argenteuil. — Partage entre Perette, veuve du dit Aubry, en son nom, et Guillaume Aubry, curateur des mineurs desdits époux, d'une part, et Cardin Pierre et Philippote, sa femme, filles des mêmes époux, d'autre part. — Bail à rente fait à Robert Boessel, prêtre, par

Étienne Capel. — Vente d'un immeuble, lieu dit « les » Doiz ou fons de cuve », faite à Raoullet Bernard, par Pierre Thiffain, laboureur à Argenteuil. — Accord et transaction entre Robert Boessel, ci-devant nommé, d'une part, et Jean Touzelin et Simon Jablier, comme tuteurs des enfants de feu Simon Maugis, vivant, laboureur à Argenteuil, d'autre part. — Vente d'héritages, à Argenteuil, faite à Denisot Blondis, marchand boucher, à Argenteuil, par Étienne Le Brasseux, laboureur au même lieu. — Autre à Colin Bazemont, maréchal à Argenteuil, par Jean Bazemont, maréchal à Franconville-la-Garenne, son frère. — Obligation de 6 livres tournois à Jean Mallet, tonnelier à Argenteuil, par Simon Touchard, laboureur au même lieu. — Bail d'héritage à Argenteuil, lieu dit « Jolival », fait à Jean Lefèvre, laboureur à Argenteuil, par Gilles Erault, laboureur au même lieu. — Transport des dîmes de grains dues par les laboureurs de Cormeilles fait à Jean Amenjart, boucher à Cormeilles, par Jean Bruslé, Robin Gentil et Pierre Conté, fermiers desdites dîmes. — Olivier Martin, laboureur à Sannois, et Jacques Prévosteau, maçon à Argenteuil, déclarent devoir, chacun, la somme de 32 sous parisis, à Jean Toques, le jeune, fermier des amendes du bailliage d'Argenteuil. — Vente d'héritages faite à noble homme Christophe des Vignes, élu de Paris, par Pierre le Brasseux, tisserand en linge, Jean Drouin, tisserand en linge, Polette, sa femme, Laurent Odoart, laboureur, et Perrette, sa femme. — Bail de terre en friche et buissons, terroir d'Argenteuil, lieu dit Rochefort ou les Blogneaux, fait à Guillaume Auger, laboureur à Argenteuil, par Jean de Faudoas, abbé de Saint-Michel de Pessan, prieur et seigneur d'Argenteuil. — Vente de vigne, lieu dit les Buttes, faite à François Trochery, prêtre, par Robert Boessel, prêtre, à Argenteuil. — Procuration donnée à Jean Mallet, laboureur à Argenteuil, par Étiennot Poteron, « le plus aîsné », aussi laboureur à Argenteuil. — Protestation de Nicole de Beszé, licencié ès-lois, au nom et comme procureur fondé de Jean Guy, archidiacre d'Orléans et curé d'Argenteuil, contre la visite de l'église d'Argenteuil par l'évêque de Paris (10 septembre 1496). — Vente d'héritages, à Argenteuil, faite à Jean Laurent, par Antoine Le Juge, laboureur à Argenteuil. — Vente de portion de vigne faite à Christophe des Vignes, par Étienne Poteron des Ouches. — Transport de la somme de 9 livres tournois, due par Guillaume Delahoussaye, garçon meunier au moulin à vent d'Argenteuil, fait à Gobin Favy, meunier demeurant audit moulin, par Jean le Dellier, meunier à « Braslux en la chastellenie de Corbueil. » — Contrat de mariage entre François Tartarin, laboureur à Argenteuil, d'une part, et Marion, veuve de Jean Maugis, d'autre part. — Quittance de 12 livres tournois reçues d'Étienne Capel, praticien, par Pierre Reboutte ou Reboulle, lieutenant du bailli de Senlis à Pontoise. — Vente de deux masures, à Argenteuil, faite à Jean Gaignon par Pierre Touzelin, laboureur à Argenteuil. — Bail d'un quartier de vigne fait à Jean Thiffain par Pierre Thiffain, laboureur, son frère, demeurant à Argenteuil. — Vente d'une maison et d'un jardin faite par le même à Denis Fette. — Échange entre Guillaume Aubry, le jeune, laboureur à Argenteuil, d'une part, Jacques Luillier, laboureur audit lieu, d'autre part. — Échange entre ce dernier et Christophe Ducuir, laboureur à Argenteuil. — Autre entre le susdit Guillaume Aubry et Laurent Regnard, laboureur à Argenteuil. — Délivrance, par Simon Laisné et Martin Moigne, laboureur à Argenteuil, de legs fait à l'église paroissiale de ce lieu, par Jean Testu, vivant, laboureur à Argenteuil. — Échange entre Pierre Thiffain et Denisot Perrinet, laboureur à Besons. — Bail d'héritages, sis à Argenteuil, rue des Ouches, fait à Denisot Mercier, le jeune, laboureur à Argenteuil, par Robert Disigny, maçon au même lieu. — Vente de vigne, « en » Vallemont », faite à Simon des Ardilliers par Pierre Guillot, laboureur. — Vente de vigne, au lieu dit Orgemont, faite à Gillet Trault, laboureur, par Jean Toques, l'aîné, demeurant à Argenteuil. — Vente de vigne, « en Montainville », faite à Pierre Lepletier, marchand et bourgeois à Pontoise, par Pierre Périer, laboureur à Argenteuil. — Autre à Nicolas Broillart, marchand fripier à Paris, par Laurent Croix, laboureur à Argenteuil. — Obligations consenties à Jean Mallet, tonnelier à Argenteuil, par : Arbellet de la Fontaine, laboureur à Argenteuil ; Jean Barbot, le jeune, de Colombes, et Begnault Moisset, laboureur à Argenteuil. — Vente d'une maison, à Argenteuil, faite à Philippot Duvau, laboureur à Besons, par Pierre Bégin, marchand huilier à Argenteuil. — Vente de vigne faite à Robin Gentil, marchand épicier à Argenteuil, par Denis Turgis, cordonnier au même lieu. — Renonciation au droit de propriété sur une vigne, passée, au profit de Jean Watier, l'aîné, par Pierre le Moyne, laboureur à Argenteuil. — Bail de vigne, lieu dit « Bonvin ou les Tanières », fait à Jean Delafosse, l'aîné, marchand à Argenteuil, par Laurent Damot, Daniot ou Daviot, laboureur au même lieu. — Titre nouvel d'une rente de 12 sous parisis passé, au profit de Jean Watier, l'aîné, par Lyénard Dufour et Jeanne, sa femme, auparavant veuve de Pierre Girardin. —

Bail de vigne, lieu dit « Couldroy », fait à Guillaume le Roy, « varlet », laboureur à Argenteuil, par Jean Blatier, l'aîné, laboureur au même lieu. — Obligation de 28 sous tournois, au profit de Jean Mallet, par Jean Allain, laboureur à Argenteuil. — Vente de vigne faite à Pierre Delamote, marchand à Argenteuil, par Étienne Poteron, laboureur, demeurant dans la rue des Ouches, à Argenteuil. — Titre nouvel d'une rente de 16 deniers parisis, au profit de Laurent et Aubry Petit, frères, laboureurs à Argenteuil, par Jean Moisset, le jeune, laboureur au même lieu. — Partage entre Jeanne, veuve de Guillaume des Ardilliers, d'une part, et leurs enfants, d'autre part, et actes y relatifs. — Obligation de 40 livres parisis au profit de Jean Laisné, fils de Jean, demeurant à Argenteuil, par Richard Lecirier et Vincent Berthelier, laboureurs « à la Car» rière Saint-Denis », et actes y relatifs.— Vente d'héritages, terroir d'Argenteuil, faite à Louis Favart, laboureur à Argenteuil, par Louis « Devaulx », laboureur au même lieu. — Bail de vignes fait à Philippot Duvau, de Besons, par Yvon Rabbarou, laboureur à Argenteuil. — Vente de vigne faite à Pierre David, menuisier à Argenteuil, par Laurent Croix. — Vente de terre, à Argenteuil, faite à Jean Blandis, le jeune, laboureur à Argenteuil, par Colin Lucas et Tassine, sa femme, de « Cormeilles en Parisis. » — Vente de vigne faite à Jean Lembin, barbier à Argenteuil, par Deniset Fette, laboureur au même lieu. — Divers actes émanés de Pierre Blondis et Jean Defresnes, l'aîné, comme tuteurs de Jean Defresnes, fils de feu Colin « de » Fresnes », le jeune, et de Savoye Liénard. — Vente de vigne à Pierre Delamote par Jean Foret, laboureur, et Martine, sa femme. — Bail de vigne fait à Jean Colin, le jeune, par Hédouin Blondis, marchand hôtelier à Argenteuil. — Prise à bail d'une vigne, appartenant à ce dernier, par Richard Designy, dit Coquart, maréchal à Argenteuil. — Transport d'une somme de 8 livres tournois fait à Mathelin Chesneau, par Antoine le Juge, laboureur à Argenteuil. — Vente de vigne, lieu dit « Couldroy », faite à Jacques de Saint « Wast », marchand, bourgeois de Beaumont-sur-Oise, par Denisot Fette. — Traité relatif à la tutelle de « Bienne », fille mineure de Colette et de feu Thomas Lecomte. — Vente de droit à la propriété d'héritages, sis sur les bords de la Seine, faite à Gilles Boucher, laboureur à Argenteuil, par Guillot Coquelin, laboureur au même lieu. — Prise à bail, par Simon Tartarin, d'héritages appartenant à Guillaume Roussel, laboureur à Argenteuil. — Partage entre Jean Poteron, le jeune, demeurant en la rue de « Jusain », Jean Poteron, le jeune, demeurant en la Rue de la « Disme », et Denis Gallerin, marchand boucher, et Marion, sa femme, sœur des dits Poteron, enfants de feu Denis Poteron, vivant, laboureur à Argenteuil. — Prise à bail, par Jean Le Sueur, baudoyer, d'héritages appartenant à Hédouin Blondis, marchand, Guillaume Blondis, boulanger, Pierre Blondis, laboureur, Gilles Bruslé, laboureur, Denise, sa femme, demeurant à Argenteuil, Jean Rigault, Marion, sa femme, Étienne Lucas et Marion, sa femme, laboureurs à Cormeilles-en-Parisis. — Actes relatifs à une pièce de vigne cédée, par Laurent Lambin, laboureur, « à » présent demeurant à Santeuil-en-Wquesin, » à Jean Delafosse, l'aîné, d'Argenteuil, qui en fit bail à Pierre Henry, laboureur à Argenteuil. — Vente d'héritages, faite à Richard Désigny, dit Coquart, maréchal à Argenteuil, par Robert Désigny, dit Coquart, maçon au même lieu. — Partage de la succession de Simon Daviot, entre sa veuve, Franquine, remariée à Olivier le Maréchal, d'une part, et les enfants dudit défunt et de sa veuve, d'autre part. — Obligation de 48 sous parisis, au profit de Guillaume Leclerc, marchand à Paris, par Mathurin Bréault, cordier à Argenteuil. — Quittance de 11 sous parisis, donnée à Philippot Néel, sergent ordinaire du Roi au Châtelet de Paris, par Jean Odoart. — Transaction entre Jean « Plynoes, » laboureur en la paroisse de Saint-Martin-de-Connée, « du pays du Mayne, » d'une part, et Gratien « Plinoes, » son frère, aussi laboureur demeurant « au villaige d'Argenteuil, » d'autre part. — Vente de 26 perches de vigne faite à Jean Gaignou, marchand tonnelier à Argenteuil, par Drouin, l'aîné, laboureur au même lieu. — Autre, à Jean Watier, laboureur, par Jean Defresnes, dit Fresneau, laboureur à Argenteuil. — Autre, à Huguet Vieille, marchand à Paris, par Jean Fosse, le jeune, laboureur à Argenteuil. — Obligation de 9 livres tournois, au profit dudit Vieille, par Richard Coquart, maréchal à Argenteuil. — Vente d'héritages faite à Pierre Delamote, marchand à Argenteuil, par Étienne Poteron, le plus jeune fils d'Étienne Poteron, laboureur au même lieu. — Obligation de 4 livres tournois, à Guillaume Hébert, par Guillaume Daviot. — Autre, de 26 livres 10 sous tournois, à Guillaume, par son frère, Jean Daviot, dit David. — Vente de 29 perches de terre, lieu dit « Goddes ou Bellevue, » faite à Jean des Monceaux, le jeune, par Jean Laisné, fils de Regnaut, ou Regnard, laboureur à Argenteuil. — Autre de 22 perches de vigne, lieu dit « Lavalouer, » faite à Guillaume Hotot, par Pierre le Brasseux, tisserand en linge. — Bail à rente d'un immeuble, à

Argenteuil, rue de « Chaaliz, » fait à Denisot Mercier, le jeune, laboureur, par Hédouin Mercier, laboureur, et Jeanne, sa femme. — Bail d'un immeuble fait à Chardin Colliecte, laboureur au « Bourdonnay, » par Philippot Thillon, marchand à Nogent-le-Roi, au nom et comme procureur de Jean de Faudoas, abbé de Saint-Michel-de-Pessain, (Pessau), prieur et seigneur d'Argenteuil et de « Bourdonnay », (30 mai 1497). — Plusieurs baux faits par le même, en la même qualité, d'héritages, terroir de Bourdonné, à Olivier Bertelot, laboureur ; Jean Blacourt, laboureur ; Yvon le Tondu et Guillaume Pipaut, laboureurs. — Bail d'héritage, terroir d'Argenteuil, lieu dit « les Coings, » fait à Jacques Hébert, vicaire de la cure d'Argenteuil, par Benoît Croix, marchand et bourgeois de Paris, (30 mai 1497). — Bail d'héritage, lieu dit « Jollival, » fait à Martin Boudier, laboureur à Saint-Gratien, par Guillaume Auger, laboureur à Argenteuil. — Vente d'une maison, à Argenteuil, dans la Grand'Rue, près du carrefour des Forges, faite à Jean Latinez et Yvette, sa femme, par Jean Turgis, « baudroyeur » à Paris, et Marguerite, sa femme, et Jean Cornuel et Michelle, sa femme, bouchers à Argenteuil, cousins et cousines germains de ladite Yvette. — Bail des dîmes de grains sur les terroirs de « Hardilleval, » Vignolles et Chaumontoys, » appartenant, pour moitié, à Jean de Faudoas, prieur d'Argenteuil, bailleur, fait à Jean Bruslé, Robin Gentil et Guillaume Auger, laboureurs à Argenteuil, moyennant un loyer annuel de 18 setiers de grains, deux tiers blé et un tiers mars, mesure de la dîme. — Transaction entre les héritiers de feu Hédouin Laurent, d'un côté, Regnault Laurent, Michellet Daviot et Denise, sa femme, de l'autre, Jean Guerne et Jeanne, sa femme, sœur desdits Regnault et Denise. — Bail d'un demi-arpent de vigne, terroir d'Argenteuil, lieu dit « Vaucelles, » fait à Colin Janot, laboureur à Argenteuil, par Michel Guilbert, prêtre, curé de Buhy, maître gouverneur et administrateur de l'Hôtel-Dieu d'Argenteuil, (25 juin 1497). — Traité au sujet de la succession éventuelle de leurs père et mère, fait entre Jean Trochery, l'aîné, et Guillemette, sa femme, tonneliers à Argenteuil, d'une part, et François Trochery, prêtre, Pierre Leconte et Jeanne, sa femme, Guillaume David et Catherine, sa femme, Dagoucel et Christine, sa femme, et Jean Trochery, le jeune, fils et filles desdits Jean Trochery, l'aîné, et Guillemette, d'autre part. — Contrat de mariage entre Jean Trochery, le jeune, tonnelier à Argenteuil, d'une part, et Colette, fille de Raoullet Garnier, marchand cordonnier au même lieu, d'autre part. — Obligation de diverses sommes d'argent passée par Jean, le jeune, laboureur à Bezons, au profit de Guillaume Lecousturier, prêtre « curé dudit lieu », (5 juillet 1497). — Guillaume Coquart, maçon à Argenteuil, s'engage à faire certains travaux de maçonnerie, détaillés dans l'acte, à l'hôtel du prieur d'Argenteuil, Jean de Faudoas, (1er août 1497). — Étienne Poteron, l'aîné, reconnaît devoir, à Regnaut ou Regnard Larcher, un muid de vin, vermeil ou blanc, du cru de deux ans, de ses vignes, moyennant 52 sous parisis. — Vente d'une vigne faite à Jean Remonnet, maçon à Argenteuil, par Simon des Ardillières, laboureur au même lieu. — Obligation de 12 sous parisis à Jacques Herbert, vicaire d'Argenteuil, par Denisot Fette, laboureur audit lieu, (21 août 1497). — Vente de 2 perches de vigne à Jean Poteron, fils de Simon, laboureur à Argenteuil, par Jean Daviot, dit Dupuis, au nom et comme tuteur d'Archillette, Blanche, François, enfants de Simon Daviot, et Guillaume Hotot et Catherine, sa femme, fille dudit défunt, et se portant fort de Richard et Michellet Daviotz, aussi enfants dudit défunt. — Bail d'un demi-arpent de vigne, terroir de Sartrouville, lieu dit « le Val-de-Houilles, » fait à Guillaume Marin de « Sertrouville, » par Nicole Berthin, prêtre, chapelain de la chapelle Notre-Dame de Poissy, tant en son nom que comme procureur de Marguerite, sa sœur, demeurant à Senlis ; Jean Berthin, boucher à Paris ; Louis Berthin, demeurant à Sartrouville ; Perrot Roger et Marie, sa femme, demeurant à Maisons ; Guillaume Le François et Collette, sa femme, demeurant à Franconville, (27 août 1497). — Autre fait à Jean Allain, laboureur à Argenteuil, par Bernard Lerat, laboureur au même lieu. — Autre à Jean Bonjour, par Jean Laisié, fils de Regnault, laboureur à Argenteuil, et divers actes intéressant ce dernier. — Protestations d'Étienne Capel, au nom et comme procureur de Jean Guy, curé d'Argenteuil, contre la visite de l'église dudit lieu par l'évêque de Paris, (26 septembre 1497). — Vente d'une masure, à Argenteuil, « en la rue qui » va à Sennoys, » faite à Laurent Daviot, par Jean Poteron, le jeune, laboureur, « à présent demeurant » à Buissecourt. » — Vente d'héritages faite à Jean Dagoncel, laboureur à Argenteuil, par Denise, veuve de Jean Dagoncel, sa mère. — Obligation de 33 livres 15 sous tournois, au profit de Jean Mollet, tonnelier, par Étienne Poteron, l'aîné, laboureur, demeurant à Argenteuil, « rue des Gallardois. » — Marché de maçonnerie entre Guillaume Coquart, maçon, et Jean

de Faudoas, prieur d'Argenteuil, pour travaux à exécuter à l'église du prieuré (30 octobre 1497). — Autre entre le même prieur et Olivier le Maréchal, charpentier de la grande coignée, demeurant à Argenteuil (31 octobre 1497). — Autre entre le même et Jean le Roux, l'aîné, et Jean le Roux, le jeune, maçons à Argenteuil (même date). — Bail de 30 perches de vigne fait à Jean le Roux, laboureur, « à présent » demeurant à l'Aumoone, près Ponthoise, » par Jean Martin, le jeune, fils de Simon, laboureur à Argenteuil. — Échange entre Denis Delaporte, laboureur à Argenteuil, et Guillaume Hotot, aussi laboureur au même lieu. — Autres, entre Gallot Daviot et Jean Luillier, laboureurs à Argenteuil ; Jean Luillier et Léger Aubry, laboureurs à Argenteuil ; Jean Mallet et Vincent Delacroix, laboureurs au même lieu. — Baux divers faits, par Jean de Faudoas, prieur d'Argenteuil, à Barthélémi Lebrun, barbier à Argenteuil ; Jean Mauchaint ; Colin Puiseux ; Guillaume Le Roux ; Jean Bruslé ; Pierre Blondis ; Jean Delaporte ; Liénard Dufour ; Jean Le Maire, laboureurs à Argenteuil ; Jean Guillemart, « sainturier... » à Paris ; Jean Jouchet ; Pierre Desgrez ; Simon Ventrin, laboureurs à Argenteuil (15 décembre 1497). — Vente d'un demi-arpent de vigne faite à Jean Toques, le plus jeune, par Simon Sauvaige, laboureur à Argenteuil. — Accord et transaction entre Jean Mercier, laboureur à Argenteuil, « rue » de Jussan, » et Matheline, sa femme, d'une part ; Jean Tartarin et Louise, sa femme, fille de ladite Matheline et de feu Olivier Chenessaille, d'autre part. — Partage de la succession de Simon Daviot et actes y relatifs. — Contrat d'apprentissage du métier d' « estannyer, » pour Pierre Guérin, fils de Jean, entre ses tuteurs, Simon Touchard, laboureur, et Jean le Royer, marchand tavernier à Argenteuil, d'une part, et Jean Guérin, marchand « estannyer » à Pontoise, d'autre part. — Bail d'un arpent de vigne, terroir d'Argenteuil, lieu dit « Lepreux, » fait à Jean le Fèvre, laboureur à Argenteuil, par François Trochery, prêtre du même lieu. — Autre d'un demi-arpent de vigne, lieu dit « Banvin, » faite à Pierre Lucas, par Jean des Montceaulx, le jeune, laboureur à Argenteuil. — Cession de droit sur un immeuble à « Gambès, sur la » voye qui pert du carrefour de l'Orme dudit à aller » au friche de la Queue Gambés, » faite à Jean Roullant, prêtre, demeurant à Argenteuil, par Gabriel Roullant, laboureur à Gambais, son père. — Prise à bail, par Martin Dalbray, de Jean Roddet, laboureur à Argenteuil, d'un quartier de vigne, lieu dit « Cloz Morin. » — Obligation de 48 sous parisis, au profit de Mahiet Gossier, prévôt d'Argenteuil et fermier des amendes du bailliage dudit lieu, par Pierre Hendrast, laboureur à Argenteuil, (15 décembre 1497). — Bail à rente fait à Regnault Lemoyne, laboureur à Argenteuil, par Étienne Capel, se portant fort de « Yollant Debailly, » veuve de Denis Capel, sa mère. — Vente d'héritages faite à Pierre Delamote, marchand à Argenteuil, par Yvon Rabbaron, laboureur au même lieu. — Vente d'une pièce de terre, terroir de Sartrouville, lieu dit « près » du Bois carré », faite à Tassin Deschars et Girard Deschars, frères, pêcheurs à Sartrouville, par Pierre Brechelle, laboureur au même lieu. — Bail de 45 perches de vigne fait à Guillaume Fossart, berger, à Saint-Gratien, par Guillaume Oger. — Vente de portion de maison à Argenteuil, faite à Jean Toques, le jeune, marchand à Argenteuil, par Colin Janot, laboureur au même lieu. — Vente de récolte sur pied, faite à Pierre Henry, laboureur à Argenteuil, par Guillaume Widecoq, laboureur à Sartrouville. — Baux divers faits par le prieur d'Argenteuil, à Guillaume le Roux, laboureur à Argenteuil; Mahiet Gossier, demeurant en l'Ile Saint-Denis; Guillot Coquelin, laboureur à Argenteuil; Jean Henri, le jeune. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de divers, par André Pernet; Jean Colin, l'aîné; Simon Maigne; Denisot Croix; Guillaume Oger, laboureurs à Argenteuil. — Vente d'immeubles à Argenteuil, rue de Jussain, faite à Colin Lesnault, fils de Philippe, laboureur, « demeurant à présent à Besons », par Étienne Tollet, laboureur au même lieu. — Échange entre Étienne Lucas et Marie, sa femme, laboureurs à « Cormeilles », d'une part, et Gillet Boucher, Regnaut Laurens et Marion, sa femme, d'autre part. — Marché de maçonnerie entre Guillaume Coquart, maçon à Argenteuil, et Jean Mallet, tonnelier au même lieu. — Échange entre Pierre Begin, marchand huilier, et Étiennette, sa femme, d'une part, et Pierre Leconte, marchand boucher, d'autre part, tous d'Argenteuil. — Obligation de 56 sous parisis à Germain Rebours, marchand à Paris, par Denisot Fette, laboureur à Argenteuil. — Vente de vigne, lieu dit « Champguillin », faite à Jean Dieut, laboureur à Argenteuil, par Louis Favart, laboureur au même lieu. — Échange entre Gillet Crault et Yvon des Ardillières, laboureurs à Argenteuil. — Vente d'un quartier de vigne, terroir d'Argenteuil, lieu dit « Petite » Ruelle », faite à Pierre Lusson, tonnelier à Argenteuil, par Michellet Daviot, laboureur au même lieu. — Vente d'héritage à Argenteuil, faite à Jean Mallet, tonnelier

à Argenteuil, par Cardin Pierre et Philippote, sa femme, auparavant femme de Jean Regnart, dit le Riche; Jean Pierre et Marguerite, sa femme, fille dudit défunt et de ladite Philippote, laboureurs à Montesson; Jean Colin, l'aîné, et Bernard Lucas, dit Dupuis, et Marion, sa femme, et Martin Moigne, laboureurs à Argenteuil. — Martin Janot, laboureur à Franconville, prend à bail, de Michel Guilbert, prêtre, gouverneur et administrateur de l'Hôtel-Dieu d'Argenteuil, un demi-arpent de vigne, lieu dit Vaucelle (5 février 1498). — Vente d'une rente de 22 sous parisis, assise sur nobles hommes Christophe et Mathieu de Villiers et provenant de la succession d'«Aismé de Villiers », vivant, prêtre, chanoine de « Bray-sur-Seyne », fils des feu Pierre de Villiers et Jeanne de Ponvylle ou Ponnylle, faite au susdit Christophe de Villiers, par noble homme Jean de Luer (ou Deluer ou Delver), écuyer, et Louise de Villiers, sa femme, demeurant à Argenteuil. — Obligation de 40 livres parisis à Pierre Leconte, marchand boucher à Argenteuil, par Jean Pierre dit Hennequin, l'aîné, laboureur à Houilles. — Vente de deux pièces de vigne, faite à Regnaut ou Regnard Lemoyne, laboureur à Argenteuil, par Simon Meslin, laboureur au même lieu. — Quittance de 152 livres tournois délivrée à Jean Boessel, prêtre, « de présent demeurant en la paroisse de Saint-Germain-de-Lyvet », par Jean Jullien, prêtre, « curé de Chauldun, ou diocèse de Soissons » (25 février 1498).—Accord et traité entre Étienne Touzelin, laboureur à Argenteuil, d'une part, et Jean Touzelin et Jean Blondis, tuteurs de Jean, Étienne, Martine, Marguerite, Norine et Denise, enfants mineurs dudit Étienne Touzelin et de feu Jeanne, sa première femme. — Transfert d'une dette de 12 sous parisis fait à Guillaume Lesueur, prêtre, écolâtre, par Jean Mallet, tonnelier à Argenteuil (7 mars 1498). — Vente d'une vigne faite à Martin Lechartier, laboureur à Argenteuil, par Hédouin Mercier, laboureur au même lieu. — Délaissement ou quittance à Jacques Brunel, laboureur à Argenteuil, par Henri Duhamel et Richard Duhamel, laboureurs de vignes, demeurant à « Lieux », Enguerrand Duhamel, aussi laboureur de vignes, demeurant en la paroisse de « Boessy-l'Aignery, ou pays de Wucquessin », au nom et comme tuteur des enfants de feu Denis Duhamel et de Philippote, sa femme (26 mars 1498). — Contrat d'apprentissage de l'état de tonnelier entre Jean le Gros, fils de Guillaume, laboureur à Sartrouville, et Jean Gaignon, marchand tonnelier à Argenteuil. — Vente d'une vigne, lieu dit « Chaillouel », faite à Liénard Dufour, par Aubellet Delafontaine, laboureur à Argenteuil. — Autre à Robin Gentil, marchand épicier à Argenteuil, par Jean Mercier, laboureur au même lieu. — Vente de portion de rente faite à Pierre David, menuisier à Argenteuil, par Jean Watier, le jeune, laboureur au même lieu.— Vente de vigne, lieu dit « les Larriz », faite à Denisot Daviot, par Jean le Brethon, laboureur à Argenteuil. — Partage d'un immeuble à Argenteuil entre Philippot Lesnault, laboureur à Bezons, et Agnès, sa femme, auparavant femme de Raoullet Janot, d'une part, et Jean Toques, le jeune, marchand à Argenteuil, en son nom, Jean Defrize, tonnelier, et Jeanne, sa femme, Colin Janot et Jean Touchart ès noms et comme tuteurs de Marion, fille dudit Raoullet et de ladite Agnès, d'autre part. — Vente d'héritages, dont une portion de maison à Argenteuil, « sur la rue du port », faite à Jean Dagornel, fils de feu Jean Dagornel et de Denise, sa femme, par Laurent Manchevelle, tuteur des enfants mineurs dudit défunt et de ladite Denise. — Bail de portion de vigne fait à François Gorre, « cousturier, » à Argenteuil, par Colin Morin, laboureur au même lieu. — Contrat entre Louis Ysaac, sergent de monsieur d'Argenteuil, et Germain Laisié, d'Argenteuil. — Vente de vigne, lieu dit « Le Fief », faite à Jean Poullain, serrurier à Argenteuil, par Jacques Blond, prêtre à Argenteuil.—Vente de vigne, au lieu dit « la Pissotte », faite à Marin Molin, « cousturier » à Argenteuil, par Denis Bérault, laboureur au même lieu. — Autre à Robert Boessel, prêtre à Argenteuil, par Jean Sacre, laboureur au même lieu. — Vente de vigne, lieu dit « Buffe », faite à Jean Leschars, par Guillaume Leschars, son frère, laboureur à Argenteuil. — Bail d'héritages fait à Jean Pussin, laboureur à Argenteuil, par Robert Disigny, dit Coquart, maçon au même lieu. — Divers actes passés entre Robin Boessel, Guy Boessel et François Trochery, prêtres à Argenteuil. — Vente de vigne, lieu dit « Lavalloir », faite à Tartarin, laboureur à Argenteuil, par Jean Dalluson, laboureur au même lieu. — Vente de vigne, lieu dit « Maully », faite à Jean Gallopin, « pigner » à Paris, par Germain Laisié et Jeanne, sa femme. — Vente de vigne à Jean le Roy, laboureur à Argenteuil, par Jacques Vostre, marchand « cordouennier », à Paris. — Bail à rente fait par le seigneur d'Argenteuil à Jean Pichart, laboureur à Argenteuil. — Autre à Laurent Constant, laboureur à Argenteuil, par Jean Watier, l'aîné, laboureur au même lieu. — Vente de vigne faite à Robin Delaistre, laboureur à Sartrouville, par Jean Delachaussée, laboureur au même lieu. — Traité et accord entre Simon Maillet et Robine, sa femme,

auparavant femme de Jean Duboys, d'une part, et Pierre Delaistre et Martine, sa femme, fille du dit Duboys, tous demeurant à Sartrouville, d'autre part. — Actes de partages et autres intervenus entre Girault Deschars, Tassin Deschars, Jeanne Deschars, Jean Faucille, Pierre Faucille, tous demeurant à Sartrouville. — Prise à bail d'immeubles à Sartrouville par Laurent Duboys, laboureur audit lieu, de Simon Duboys, son père, Guillaume Duboys, son frère, Louis Mallart et Jeanne, sa femme, sœur desdits Laurent et Guillaume. — Divers actes passés entre les mêmes. — Marché de maçonnerie entre Jean Bourdon, maçon à Argenteuil, et Jean Poullain, serrurier au même lieu. — Guillaume Gombert, bourgeois de Paris, Jean Lambin, barbier, Germain Laisié et Marie Chéron, laboureurs à Argenteuil, s'engagent à bailler à Louis Ysaac, demeurant à Argenteuil, 4 écuelles d'étain pesant chacune une livre 1/2, et ce « le jour que la femme » dudit Ysaac aura ses gens en sa gésine, que le dit » Ysaac sera tenu faire à savoir » aux susdits bailleurs, trois jours à l'avance : « ceste promesse faite » tant moiennant deux solz parisis, que le dit Ysaac a » paiez pour l'escot des dessus dits, comme moien- » nant ce que icelui Ysaac sera tenu de donner à » disner et soupper à ses dépens aus dits Gombert » et consorts honnêtement, selon leur estat, le jour » qu'il porteront les dites escuelles... » — Divers actes entre Damien Widecoq, charretier à Argenteuil, et Jean Julien, laboureur au même lieu. — Vente de terrains à Argenteuil faite à Denis Simon, marchand et bourgeois de Paris, par Périer, laboureur à Argenteuil. — Vente de vigne lieu dit « Mallecoustière », faite à Antoine Pillyvart, demeurant à Paris, par Jean Dallençon, laboureur à Argenteuil, et Denise sa femme. — Christophe Moreau, laboureur, à présent demeurant à Argenteuil, transporte à Jean Mallet, aussi laboureur et tonnelier au même lieu, 350 gerbes de blé seigle avec 280 gerbes d'avoine, qui sont en la maison dudit Moreau, sise à Houilles. — Vente d'héritages, à Bezons, faite à Pierre Muy-de-Blé, laboureur audit lieu, par Colin Lesnault, laboureur à Bezons. — Vente de portion d'immeubles, à Argenteuil, « près » du carrefour Richart Villain », faite à Simon des Ardillières, laboureur, par Gillot Erault, aussi laboureur à Argenteuil. — Baux faits par Guillaume Oger, laboureur à Argenteuil, à Pierre Marion, laboureur, et Pierre Lasson, tonnelier au même lieu. — Vente de portion de vigne faite à Simon Laisié par Jean Jallier, laboureur à Argenteuil. — Autre à Jean Naveau, tisserand en linge et barbier à Argenteuil, par Robin Guérin, laboureur au même lieu. — Échange entre Jean Montjay et Simon Montjay, frères, laboureurs à Argenteuil, d'une part, et Mahiet des Ardillières, laboureur au même lieu, d'autre part. — Partage de la succession de feu Jean Henry, entre Laurence, sa veuve, Jean, Perrinet et Julienne, femme de Girard Delaistre, leurs enfants. — Divers actes entre Regn. Laurent et Marion, sa femme, d'Argenteuil, d'une part, Louis Georges et Colin Camus, laboureur à Cormeilles-en-Parisis, d'autre part. — Baux faits à Antoine Blanchart, Jean Cossie, laboureurs à Argenteuil, par Jean Laisié, fils de Regnault, laboureur au même lieu. — Vente de vigne faite à Jean Gentil, épicier à Argenteuil, par Guillaume Chevillart, laboureur au même lieu. — Partage des successions des feu Jacques Delacroix et sa femme, entre Laurent Delacroix et Guillaume Brisemiche, laboureurs à Bezons, au nom et comme tuteur de Charlotte, fille desdits défunts, d'une part, et Denisot Croix, aussi laboureur, et Catherine, sa femme, sœur de ladite Charlotte, d'autre part. — Accords et transactions entre diverses familles d'Argenteuil, Colombes, Paris, pour cause de mort violente, dont certains de leurs membres ont été victimes ou coupables. — Baux faits par Jeanne, veuve de Simon Mallet, à Colin Brasseux, laboureur, Laurent Constant, laboureur, Jean Mallet, fils de ladite Jeanne. — Constitution d'une rente de 20 sous parisis, au profit de l'Église paroissiale de Saint-Denis d'Argenteuil, faite, en exécution du testament d'Yvon Rabanon, par Perrette, sa veuve, en son nom, et Pierre Touzelin, le jeune, laboureur à Argenteuil, héritier seul et pour le tout à cause de Jeanne, sa femme. — Bail de vigne fait à Jean Charrité, laboureur à Argenteuil, par Michel Guilbert, prêtre, gouverneur et administrateur de l'Hôtel-Dieu d'Argenteuil (7 janvier 1499). — Partage de la succession de feu Simonne, femme de Jean Janson, laboureur à Argenteuil, entre ledit Jean, d'une part, et Jean Poteron, le jeune, fils de Denis, Jean Defresnes, fils de Colin, au nom et comme tuteurs de Jean, Pierre Petitjean, Gillet et Robert, enfants desdits Jean Sanson et Simonne. — Vente de vigne faite à Étienne Poteron par Simon Sauvaige, laboureur à Argenteuil. — Autre au même, par Pierre Melin, laboureur à Argenteuil. — Cession des huitièmes et gros à prélever à Carrières-Saint-Denis, à Houilles et à Bezons, faite à Jacques Delacroix, boulanger à Argenteuil, par Pierre Le Lièvre, qui tenait lesdits huitièmes et gros en ferme du roi de France. — Vente de vigne, lieu dit Vignolles, faite à Jean Cosie, laboureur à Argenteuil, par Vincent Delacroix, labou-

reur au même lieu. — Vente de vigne lieu dit « Hardilleval », faite à Yvonnet Collotin, par Jean Hardy, laboureur à Cormeilles-en-Parisis. — Vente de vigne, lieu dit « Lavallouer », faite à Jean Mallet, par Colin Vincent, laboureur à Sartrouville. — Cession d'un immeuble à Argenteuil, rue aux Moines, faite à Guillaume Le Myre, prêtre, curé de « Bonneuil-en-Brye », demeurant à Paris, par Thomas Le Ver, maçon, à présent demeurant à Sannois (11 février 1499). — Bail de vigne fait à Jean Tartarin, laboureur à Argenteuil, par Michel Guilbert, prêtre, gouverneur et administrateur de l'Hôtel-Dieu d'Argenteuil (13 février 1499). — Cession de biens provenant de la succession de Jeannon Barbier, femme de Jean Lambin, barbier à Argenteuil, faite audit Jean Lambin, par Guillaume et Jean Le Barbier, frères, laboureurs à « Thorry, en la » prévôté de Montdidier », tant en leurs noms que comme se portant fort de Bernard Lohiet et Marion, sa femme, leur sœur, héritiers de Jeannon Barbier, leur sœur. — Colin Yon, laboureur à Argenteuil, prend à bail une vigne de Michel Guilbert, administrateur de l'Hôtel-Dieu d'Argenteuil (18 février 1499). — Cession faite par Jean Heurtault, l'aîné, et Jean Heurtault, le jeune, laboureurs à Colombes, de leurs droits aux successions des feu Jean Heurtault et Guillemette, sa femme, en leur vivant, laboureurs au « village de Brissart, en la paroisse d'Abondans ou diocèse de » Chartres », à Guillaume Boucher, charpentier de la grande-coignée, et Jeanne, sa femme, et à Perrine la « Heurtault », veuve de Raoulin Deshayes, vivant, manouvrier, tous ces derniers demeurant audit village de Brissard. — Baux, par Michel Guilbert, administrateur de l'Hôtel-Dieu d'Argenteuil, à Guillaume Yvon le jeune, Thomas Vincent, laboureurs à Argenteuil. — Vente de vigne, lieu dit « les Coings », faite à Guillaume Le Roux, laboureur à Argenteuil, par Léger Aubry, laboureur au même lieu. — Bail à rente des héritages provenant de la succession de Jean Lever, fait par Jean Pierre, le jeune, et Jeanne, sa femme, laboureurs à Houilles, et Jean Triphault, laboureur à Châtou, se portant fort de Guillemette, sa femme, lesdites femmes, sœurs et filles dudit Jean Le Ver, à Jean Larchangel, charpentier de la grande-coignée, demeurant à « Versailles ou Val-de-Gallye. » — Vente d'immeubles, rue des Ouches à Argenteuil, faite à Pierre Tuillier dit Bourbon, maçon audit lieu, par Jean Roussel, laboureur au même lieu. — Constitution d'une rente de 8 sous parisis faite, au profit de l'église Saint-Denis d'Argenteuil, par Jean Henry, laboureur à Argenteuil, en exécution du testament de Jean Henry, son père. — Échange entre Jean Roullant, prêtre à Argenteuil, et M. Le Brun, barbier au même lieu. — Constitutions de rentes, au profit de l'église Saint-Denis d'Argenteuil, faites, en exécution des testaments de : 1° Michault Blondis; 2° Guillemette, femme de Gilles Boucher et mère de Regnault Laurent. — Vente d'une pièce de terre, lieu dit « Goddes », faite à Simon Lecat, laboureur à Argenteuil, par Simon Martin, laboureur au même lieu. — Vente de vigne faite à François Bazoches, tonnelier à Argenteuil, par Jeanne, femme de Jean Poullette, et Guillot Poullette, son fils, demeurant à Argenteuil. — Obligation de 4 livres 2 sous 6 deniers tournois, au profit de Nicolas Recul, demeurant à Sannois, par Guillaume Dartye, charretier au Plessis-Bouchard. — Jean Laglu, prêtre, chapelain de la cure de Sannois, « à cause du bail que lui en a fait... Jacques » Thouyne, prestre, curé dudit Sennoys, associé et » accompoigne » à la dite cure, Jean Botel, prêtre, demeurant à Sannois (5 avril 1499). — Vente de vigne, terroir de Bezons, lieu dit Le Tertre, faite à Richard Désigny dit Coquart, maréchal à Argenteuil, par Jacques Du Ru, laboureur à Bezons. — Transport d'une rente de 18 sous parisis faite à l'église Saint-Denis d'Argenteuil, par Guillaume Aubry, laboureur à Argenteuil, au nom et comme curateur judiciaire de Catherine, Jeanne et Norine, filles de feu Guillaume Aubry et de Perrette, sa femme, et Guillot Moisset, tant en son nom que comme se portant fort « d'Estienne Aubrye », sa femme, fille desdits défunts. — Accord et transaction entre Pierre Laurent, l'aîné, laboureur à Argenteuil, tant en son nom que comme se portant fort d'Étiennette, sa femme, d'une part, et Jean Bazemont, Collette Bazemont, veuve de Pierre Ploictevin, Jean Saint-Lo et Perrette, sa femme, demeurant à Argenteuil, Jean Noël, demeurant à Écouen, à cause de Jeanne sa femme, sœur desdites Étiennette, Perrette, Colette et Jean Bazemont, d'autre part. — Vente de vigne, lieu dit Montainville, faite à Philippot Duvau, laboureur à Argenteuil, par Simon Defresnes, laboureur au même lieu. — Jean Allain, laboureur à Argenteuil, prend à bail de Denisot Croix, laboureur au même lieu, une maison à Argenteuil, « rue aux Roziers. » — Bail d'une pièce de terre, terroir de Sartrouville, lieu dit « la Masure », fait à Cosme Letellier, maréchal à Sartrouville, par Guillaume Dubois, laboureur au même lieu. — Bail de deux gords sur la Seine fait à Girard Dechars, pêcheur à Sartrouville, par Pierre Gourmot, laboureur au même lieu. — Vente à ce dernier d'une masure, Grande-Rue de Sartrouville, par Michault Le Bas, laboureur

au même lieu. — Jean Marie, laboureur à Sartrouville, prend à ferme, de Jean de Faudoas, prieur d'Argenteuil : 1° la dîme des grains de Sartrouville ; 2° la prévôté de Sartrouville, moyennant 40 livres tournois par an (27 juin 1499). — Henri Hervieux prend à ferme du même la dîme des grains de Sannois (30 juin 1499). — Contrat de mariage entre Gilles Boucher, laboureur à Argenteuil, et Jeanne, veuve de Pierre Gentilz, vivant, laboureur à Franconville-la-Garenne. — Vente de terre faite à Guillaume Lobbe, laboureur à « Épi» neil », par Guillaume Poteron, laboureur, et Perrette, sa femme. — Vente de vigne, lieu dit Champguillin, faite à Guillaume Odoart et Colin Defresnes, le jeune, laboureurs à Argenteuil, par Étienne Deschamps, laboureur au même lieu. — Vente de vigne, lieu dit « la Marastre », faite à Nicolas Moteron, laboureur à Argenteuil, par Marion, veuve de Jean Testu, et auparavant de Jean de la Roche, laboureurs au même lieu. — Vente d'une masure, rue des Ouches à Argenteuil, faite à Jean Le Royer, marchand hôtelier audit lieu, par Guillaume Pussin, laboureur au même lieu. — Prise à bail d'une vigne de Jean de Faudoas, prieur d'Argenteuil, par Guillaume Duc, laboureur à Argenteuil (3 septembre 1499). — Baux faits par noble homme Jean de Luce, écuyer, demeurant à Argenteuil, à Guillaume Castel et Jean de Montjay, laboureurs au même lieu. — Constitution d'une rente de 20 sous parisis faite à l'église Saint-Denis d'Argenteuil, par Martin Lemoigne, laboureur à Argenteuil, en exécution du testament de Jean Daviot dit Dupuis, et Marie, sa femme. — Autre de 10 sous parisis, au profit de la même église, par Simon Martin, laboureur à Argenteuil. — Vente de vigne faite à Regnault Laurent, laboureur à Argenteuil, par Mathurin Ruoquille, laboureur au même lieu. — Vente d'héritages faite à Jean Bonnaguy, laboureur à Argenteuil, par Jean Moissot, laboureur audit lieu, au nom et comme tuteur de Jeanne, Geneviève et Jacques Chevallier, enfants mineurs de Guillaume Chevallier et de Jacqueline, sa femme. — Échanges entre Jean Rigault et Marion, sa femme, demeurant à Cormeilles-en-Parisis, d'une part, et Jean Blondis, laboureur à Argenteuil, d'autre part. — Divers actes entre François Tartarin et Olivier Legrant, d'une part, et Jacques Blondis et Jean Maugis, au nom et comme tuteurs de « Alips », Christine ou Chrétienne, Catherine, Chardine et Denisot, enfants de Jean Maugis, vivant, laboureur à Argenteuil, et de Marion, sa femme. — Constitution d'une rente de 8 sous parisis, au profit de l'église Saint-Denis-d'Argenteuil, par Jean Gentilz, marchand épicier à Argenteuil. — Bail de vigne à Cormeilles-en-Parisis, lieu dit : « la » Voyé des Moulins », fait à Pierre Gresle, laboureur audit Cormeilles, par Gilles Boucher et Jeanne Boucher, sa femme. — Baux faits à Barthélemi Le Brun, barbier à Argenteuil, Denis Fresne, laboureur au même lieu, par Jacques Blondis, prêtre à Argenteuil. — Vente d'une pièce de terre faite par le même à Colin Puiseux et Liénard Dufour, au nom et comme tuteurs des enfants de Jean Laisné et Colette, sa femme. — Ventes faites à Michel Touzelin, Jean Bruslé et Guillaume Bruslé, par Gilles Bruslé, laboureur à Argenteuil, père desdits Jean et Guillaume. — Vente de vigne, lieu dit « Lavallouer ou Cloz-Morin », faite à Michel Richefeu, couturier à Argenteuil, par Antoine Moslier, laboureur au même lieu. — Actes entre Gilles Boucher, laboureur, et Jeanne, sa femme, auparavant femme de Pierre Gentilz, vivant, marchand à Franconville-la-Garenne, d'une part, et Jean Gentilz, fils de ladite Jeanne et dudit Pierre, laboureur audit Franconville, d'autre part. — Transport de 38 sous parisis fait à Pierre Le Lièvre, laboureur à Sartrouville, par Pierre Perraut et Antoine Delagrange, « maçons de terre » au même lieu. — Bail de friche fait à Jean Laisié, fils de feu Jean Laisié dit Petit, par Jean de Faudoas, prieur d'Argenteuil (13 décembre 1499). — Jean Tocques, le jeune, lieutenant du bailli d'Argenteuil, et Étienne Capel, procureur à Argenteuil, baillent, pour 12 années, à Regnault Tartarin, laboureur au même lieu, « Barbe, aagée de 4 ans ou environ, orpheline de » père et de mère, et demourée en ceste ville » despourvue de tous amis, sans se qu'il se soit » apparu aucun estre son parent... » — Constitution d'une rente de 8 sous parisis, au profit de l'église Saint-Denis-d'Argenteuil, par Jean Dallençon et Denis Bérault, laboureurs à Argenteuil, en exécution du testament de Mathurin Bérault, vivant, marchand audit lieu. — Cession de vigne à la même église faite par Guillaume Hotot et Jean Defresnes, fils de Guillot, laboureurs à Argenteuil, au nom et comme tuteurs de Jeanne, fille de Jean Saint-Lo et de Perrette, sa femme, en exécution des testaments desdits Saint-Lo et Perrette. — Vente de vigne faite à Pierre Desgrez, laboureur à Argenteuil, par Jean Dallençon. — Ventes diverses faites à Simon Laisié par Jacques Blondis, prêtre à Argenteuil. — Partage entre Gillette, veuve de Michault Blondis, vivant, marchand boucher à Argenteuil, d'une part, Denis Blondis, marchand boucher, Jean Defresnes, fils de Colin, labou-

reur, et Perrette, sa femme, et encore ledit Defresnes et Étienne Touzelin, au nom et comme tuteurs de Collette, Michelle et Gillette, enfants mineurs desdits Michault et Gillette, d'autre part. — Bail de friche et buissons, terroir d'Argenteuil, fait à noble homme Jean Desheures, écuyer, demeurant à Saint-Denis-en-France, par Jean de Faudoas, prieur d'Argenteuil (11 janvier 1500). — Accord et traité entre Guillaume Luislier, laboureur à Argenteuil, d'une part, et Jean Le Brethon, laboureur au même lieu, au nom et comme tuteur de Denise, Colin et Jacques, enfants dudit Luislier et de Martine, sa femme, d'autre part. — Vente de vigne, lieu dit « le Tronc, » faite à Jean Dagornel, laboureur à Argenteuil, par Marie, veuve de Mathieu Pain. — Vente de vigne, lieu dit « Buffé », faite à Andrieu Mauchaint, laboureur à Argenteuil, par Guillaume Leschars, laboureur au même lieu. — Transport de 64 sous fait à Jean Ledoyen, marchand meunier à Maisons-sur-Seine, par Thibault de la Rue, marchand meunier à « Espineil-sur-Seine. » — Titre nouvel d'une rente de 5 sous parisis, au profit de Jean Toques, au nom et comme exécuteur testamentaire de Jean Hotot, vivant, prêtre à Argenteuil, par Jean Picache, « baucheron et laboureur » à Sannois. — Contrat de louage pour travaux de vigne entre Christophe Ducuir, laboureur à Argenteuil, d'une part, et Guillaume Hébert, laboureur au même lieu, d'autre part. — Autre entre ledit Ducuir et Jean de Bonnys, laboureur à Argenteuil. — Baux faits par Jean de Faudoas, prieur d'Argenteuil, à Jean de Montjay et N. Regnart, laboureurs à Argenteuil (3 février 1500). — Marché pour réparation à l'église et au prieuré d'Argenteuil entre ledit Jean de Faudoas et Pierre Tuillier, dit Bourbon, maçon à Argenteuil (4 février 1500).

E. 4021. — 1 registre, papier, de 51 feuillets in-4°; 60 actes.

15 septembre au 14 novembre 1588. — Le Roy. — Vente de terre, terroir d'Argenteuil, lieu dit « les » Carouges », faite à Denis Regnard, marchand hôtelier à Argenteuil, par Jacques David, laboureur au même lieu. — Vente d'héritages faite à Étienne Roger, marchand tonnelier à Argenteuil, par David Regnard, le jeune, marchand boucher au dit lieu, et Claude Fournier, sa femme. — Titre nouvel d'une rente de 32 sous parisis, au profit de demoiselle Claude Choppin, veuve de N... *(un blanc)* Chasteau, demeurant à Paris, par Guillaume Leschard, laboureur à Argenteuil. — Vente de terre, lieu dit « Vignolle », faite à Jean Dufour, marchand tonnelier à Argenteuil, par Jean Gentil, fils de Jean, laboureur au même lieu. — Vente de vigne à Gilles Delaulne, marchand boucher à Argenteuil, par Étienne Boucher, sergent au bailliage d'Argenteuil, et Anne Touzelin, sa femme. — Vente d'immeubles par les époux David Regnard, ci-devant nommés, à Gratian Lardaut, marchand laboureur à Saint-Gratien. — Bail de vigne fait à Jean Mauchaint, laboureur de vigne à Argenteuil, par Guillaume Potheron, laboureur au même lieu. — Titre nouvel d'une rente de 40 sous tournois, au profit de Claude Choppin, ci-devant nommée, par Jean Laisse, laboureur à Argenteuil, fils de feu « Vallantz ». — Cession de terre faite à Simon Haultarbre, « patenos- » trier » à Argenteuil, par Jean Videcoq, laboureur au même lieu. — Vente de terre à Gille Mallet, laboureur à Argenteuil, par Jean Le Breton, laboureur au même lieu, se faisant fort de Catherine Le Compte, sa femme. — Autre à Guyon Leschard, laboureur à Argenteuil, par Marguerite Villet, veuve de Nicolas de la Terre et séparée de biens de Médard de Fresnes, son mari. — Bail d'une maison, à Argenteuil, fait à Laurent Potheron, par Jacques Duboys et Jeanne Collas, sa femme. — Autre à Jacques Lucas, fils de Pierre, vigneron à Argenteuil, par Guillaume Bazin, fils de feu Jean, agissant sous l'autorité de son curateur, Mathurin Aubry, maître mesureur et arpenteur à Argenteuil. — Contrat de mariage entre Jean de Fauriol, écuyer, seigneur de Fauriol, commissaire extraordinaire de l'artillerie, d'une part, et Françoise Dauffray, veuve de noble homme Martin Dupré, d'autre part. (Sign. autogr.) — Cession d'héritages faite à Pierre Dam ou Dain, l'aîné, sergent à verge au Châtelet de Paris, par Jean Motheron, laboureur à Argenteuil. — Actes intéressant Jean Moujay, patenôtrier à Argenteuil. — Vente de vigne à Pierre Delabarre, laboureur de vigne à Argenteuil, par Denis Benamis, laboureur au même lieu. — Vente d'héritages faite à Jacques Lucas, fils de Pierre, laboureur à Argenteuil, par Michel Bazin, laboureur de vignes au même lieu, se portant fort de Gillette Roberge, sa femme. — Vente d'un corps d'hôtel à Argenteuil, « près et devant la chapelle Saint- » Père, » faite à Antoinette Moreau, veuve de Jacques Jolly, vivant, vigneron à Argenteuil, par Nicolas Regnard, le jeune, fils de Denis, laboureur au même lieu, et Catherine Thuillier, sa femme. — Vente de vigne faite à Blaise Briard, bourgeois de Paris, par Jean Petit, laboureur à Argenteuil, et Catherine Mauchaint, sa femme. — Cession d'héritages faite à Barthélemy Aubry, voiturier à Argenteuil, par Pierre Pernet, pa-

tenôtrier au même lieu. — Contrat d'apprentissage de l'état de patenôtrier passé entre Guillaume Baroche, tonnelier, et Geoffroy le Moyne, hôtelier à Argenteuil, au nom et comme tuteurs de Jean Tartarin, fils mineur de Laurent Tartarin et de Jeanne Le Moyne, d'une part, et Jean Monjay, le jeune, patenôtrier à Argenteuil. — Vente du corps d'hôtel sis près et devant la chapelle Saint-Père, ci-devant mentionnée, faite par les mêmes vendeurs à Antoine Le Comte, prêtre, curé de l'église paroissiale de Saint-Hilaire d'Ermont, demeurant à Argenteuil (21 octobre 1588). — Contrat d'apprentissage de l'état de patenôtrier entre Geoffroy Le Moyne et Antoine Lecomte, laboureurs à Argenteuil, tuteurs de David Boucher, enfant mineur de feu Hédouyn Boucher et de Marguerite Lecomte, à présent femme du dit Lemoyne, d'une part, et Jean Monjay, patenôtrier, d'autre part. — Vente de vigne, lieu dit les Graviers; faite à Jean Potheron, fils de Michel, vigneron à Argenteuil, par Antoine Le Comte, le jeune, tonnelier au même lieu. — Échange entre Gillette Desprez, femme de noble homme Toussaint Chauvelin, avocat au parlement de Paris, d'une part, et Simon Potheron, laboureur vigneron à Argenteuil, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente de 4 écus sol 10 sous tournois, au profit de noble homme Antoine Vigier, payeur de la gendarmerie, par Nicolas Regnard, tant en son nom que comme tuteur de Guyon Regnard, son frère, Jean Potheron, au nom et comme tuteur de Pierre Regnard, fils de feu Jean Regnard et de Jeanne Potheron. — Quittance de 29 écus et 1/3 d'écu sol délivrée à Yzambart Raffron, marchand cordonnier à Argenteuil, par Pierre Certain, le jeune, laboureur au même lieu. — Vente de vigne faite à Claude Laissé, laboureur à Argenteuil, par Michel Laissé, laboureur de vigne au même lieu, se faisant fort de Denise Tartarin, sa femme. — Vente de terre à Ambroise Coquelin, marchand à Argenteuil, par Marguerite Guérin, veuve de Claude Regnard, et Denis Regnard, son fils. — Autres actes entre les mêmes. — Contrat d'apprentissage de la profession de passementier, entre Hélène Brunel, veuve de Pierre Forche, vivant, demeurant à Méry, agissant comme tutrice de Claude Forche, son fils, d'une part, et Jacques Allegrain, passementier à Argenteuil, d'autre part. — Cession de bail faite à Huguette Bulton, veuve de Jean Drouet, par Rieulle Sallantin, passager à Argenteuil. — Vente d'héritages faite à Pierre Métissier (?), laboureur à Cormeilles-en-Parisis, par François Legas, carrier à Argenteuil. — Procuration donnée à Pierre Thiboust, praticien à Argenteuil, par Simon Grouart, marchand menuisier à Paris, à cause de Marie Pernet, sa femme, et par Nicolle Pernet, fille. — Vente de terrain faite à Louis et Jean Roberge, frères, et Jacques Girardin, tous laboureurs à Argenteuil, par Macé Girardin, laboureur au même lieu, avec promesse de ratification par sa femme, Marguerite Le Roy. — Échange entre Denis Regnard, marchand hôtelier à Argenteuil, d'une part, et Nicolas Mignon, marchand boulanger au même lieu, d'autre part. — Bail d'immeubles, rue des Demoiselles, à Argenteuil, fait à Pierre Pernet, patenôtrier, par Pierre Defresne, fils d'Étienne, laboureur à Argenteuil. — Vente de vigne faite à Jean Leconte, marchand tonnelier à Argenteuil, par Gentien Le Moyne, cordonnier au même lieu, et Catherine Le Compte, sa femme. — Cession de vigne faite à Michel Bazin, laboureur à Argenteuil, par Jean Biard, laboureur de vigne au même lieu. — Contrat d'apprentissage de l'état de patenôtrier entre Simon Angot, patenôtrier à Argenteuil, tuteur de Michel Angot, son frère, fils mineur de Guyon Angot, d'une part, et Étienne Jolly, patenôtrier, d'autre part. — Vente de vigne faite à Claude Gentil, laboureur à Argenteuil, par Claude Duguy, laboureur de vigne au même lieu, et Denise Richefeu, sa femme. — Bail de vigne fait à Denis Sansson, laboureur à Argenteuil, par Jean Sansson, laboureur au même lieu, se portant fort d'Honorine Coutant, sa femme. — Cession de vigne faite à Guillaume Bazin, laboureur à Argenteuil, par Étienne Le Moyne, fils de Pierre, laboureur au même lieu. — Vente de vigne faite à Jean Richefeu, laboureur à Argenteuil, par Jeanne Joblier, veuve de Martin Aubry, d'Argenteuil. — Bail de toutes les terres labourables dépendant de la cure « d'Ormont », fait à Jacques Maulade, laboureur à Saint-Prix, par Antoine Le Comte, curé d'Ermont, demeurant à Argenteuil (7 novembre 1588). — Constitution d'une rente de 2 écus sol 46 sous 8 deniers tournois, au profit de Pierre Dan ou Day, sergent à verge au Châtelet de Paris, par Antoine Yon, vigneron à Argenteuil, et Simonne Chaillou, sa femme. — Bail du moulin de la Croix-Yvot fait à Antoine Delaplace, meunier au dit moulin, par Pierre Delaplace, meunier et charpentier, demeurant à Carrières-Saint-Denis. — Échange entre Guyon Lebrun, marchand cordonnier à Argenteuil, et Marie Le Sage, sa femme, d'une part, Jacques Taboureulx, marchand boulanger au même lieu, et Barbe Le Sage, sa femme, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente d'un écu sol et 1/3 d'écu, au profit d'Anne Charpentier, veuve de Philippe Chienard, vivant, marchand bourgeois de Paris, par Jacques Lebreton, laboureur à Argenteuil.

— Autre d'une rente de 14 sous parisis, au profit de noble homme Jean de Brion, conseiller du Roi au parlement de Paris, par Pierre Marchand, chandelier à Argenteuil. — Vente de vigne faite à Martin Dalbrey, laboureur à Argenteuil, par Louis Dalbrey, laboureur au même lieu. — Cession d'immeubles sis à Argenteuil, rue des Gallardons, faite à Jacques Guillemart, maître maçon « bachelier », à Paris, par Thomas Léonard, laboureur à Argenteuil. — Ratification, par Marie Le Maigne, d'une vente faite par son mari, Léonard Touchard, à Michel Laisse. — Contrat entre Christophe Allaix et Alletz, laboureur à Argenteuil, d'une part, Marie Jablier, veuve de Jean Le Page, fille de Jean, en son vivant laboureur au même lieu, d'autre part. — Vente de terre faite à Pierre Potheron, sergent royal, par Léonard Le Moyne, fils de Simon, laboureur à Argenteuil, et Claude Blanchard, sa femme.

E. 4022. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

Du 4 au 20 janvier 1633. — Gérault. — Vente de terre faite à Augustin Chapperon, demeurant à Paris, par François Bethemont, domestique de Denis Rognard, le jeune, à Argenteuil. — Autre à Étienne Picard, cordonnier à Argenteuil, par Guillaume Roger, l'aîné, tonnelier au même lieu. — Titre nouvel de 51 sous 4 deniers de rente, au profit de Noël Cornu, vigneron à Argenteuil, héritier de Nicolas Cornu et de Marguerite Gaignon, ses père et mère, par Pierre Audouart, fils de Philippe et Martine Le Moyne, sa femme, Jean Motheron fils de Pierre, et Marie Le Moyne, sa femme, ledit Motheron agissant, en outre, au nom et comme tuteur de Catherine et Guillaume Le Moyne, enfants mineurs de Denis Le Moyne et de Jeanne Gaignon. — Vente d'héritages faite à Marguerite Cottereul, veuve de Jacques Bobeline ou Bobelive, vivant, bourgeois de Paris, par Nicolas Huppet, vigneron, et Catherine Aubry, sa femme, demeurant à Argenteuil. — Autre à la même, par Pierre Blondis, fils de Louis, vigneron à Argenteuil, et Susaine Aubry, sa femme. — Vente d'héritages faite à Tassin et Guillaume Fontane (Fontanne et Fontaine, *alias*) frères, marchands charcutiers à Argenteuil, par leurs père et mère, Nicolas Fontaine, marchand charcutier au même lieu, et Denise Baquet. — Contrat de mariage entre Henri Canel, soldat suisse, de la compagnie du maréchal de Bassompierre, logé à Rueil, d'une part, et Mathurine Juillien, fille de Jean Juillien, l'aîné, maçon, à Rueil, et de Marie Janvier (?), d'autre part. — Transaction entre Guillaume Regnard, vigneron à Argenteuil, d'une part, Jean Millon et Noël Millon, frères, vignerons à Bezons, d'autre part. — Échange entre David Yon, vigneron et commis à la mesure des plâtres sur le pont d'Argenteuil, d'une part, et Guillaume Guesni, vigneron à Argenteuil, et Barbe Goriemat, sa femme, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente de 25 sous tournois, au profit de Denis Chaillou, vigneron à Argenteuil, agissant au nom et comme tuteur des enfants de feu Claude Audouart et de Marguerite Delaune, à présent sa femme, par Jean Bonnaguy, vigneron à Argenteuil. — Vente de terre faite à Robert Collas, vigneron à Argenteuil, par Catherine Heurtault, veuve, en dernières noces, d'Antoine Moreau, vivant, vigneron au même lieu. — Titre nouvel d'une rente de 3 livres, au profit de la confrérie de la Passion, fondée en l'église paroissiale de Saint-Denis d'Argenteuil, ledit titre nouvel passé par Jean Bonjour, marchand à Argenteuil. — Vente d'héritages faite à Nicolas Raffron vigneron à Argenteuil, par Pierre Regnart, fils d'Étienne, du consentement de son frère Étienne Regnard, vigneron à Argenteuil. — Transport d'une rente de 13 livres 6 sous 6 deniers, fait à Philippe Bruslé, marchand à Argenteuil, par Guillaume Bruslé, procureur fiscal au bailliage de Colombes, y demeurant, et Geneviève Prestel, sa femme. — Autre d'une rente de 44 sous, fait à Pierre Regnard par Jean Sanson, fils de Jean, vigneron à Argenteuil, et Marie Potheron, sa femme.

E. 4023. (Liasse.) — 142 pièces, papier.

1633-1639. — Lecirier. — Obligations passées par : Denis Aubry, l'aîné, vigneron, à Argenteuil ; Jean Le Tailleur, marinier à Compiègne ; Jean Renard, fils de Denis, patenôtrier à Argenteuil ; Léonard Daviot, vigneron à Argenteuil, et Honorine Faviot sa femme ; Mathieu Prévost, tonnelier à Argenteuil ; Toussaint Bérault, tonnelier à Houilles, et Leufroy Colas, vigneron au même lieu ; Guillaume Guillery, vigneron à Bezons ; Hesmond Arnould, vigneron à Houilles ; Jean Laurent, fils de Simon, vigneron à Argenteuil ; Guillaume Périer, vigneron à Argenteuil ; Michel Hervet, marchand tonnelier à Argenteuil ; André Guilleu, vigneron à Sartrouville ; Nicolas Taboureux, boulanger à Argenteuil ; Simon Le Moyne, le jeune, vigneron à Argenteuil ; David Yon, vigneron à Argenteuil ; Guillaume Simon, vigneron à Argenteuil ; Nicolas Dodier et Michel Le Cirier, vigneron à Bezons ; Nicolas Fontaine,

charcutier à Argenteuil, et Denise Bocquet, sa femme; Claude Frelicot, praticien à Bezons, et Isabel Charle, sa femme; Joseph et Jean Ferrier, père et fils, vignerons à Bezons; Charles Boisville, marchand fruitier à Sannois; Charles de Belloy, chevalier, sieur de Fontenelle et de Belloy-en-France; Simon Saulnier, vigneron à Bezons; Nicolas Louet, vigneron à Bezons; Guyot Le Moyne, vigneron à Argenteuil; Jeanne Duboy, veuve de Jean Montpellier, vivant, vigneron à Argenteuil; Rosa David, veuve de Jean Renard, fils de Louis, vivant, vigneron à Argenteuil; Pierre Daguet, vigneron à Sartrouville; Jean Michel, « mareignier » voiturier par eaue », à Argenteuil; Jean Gadiot, serrurier à Argenteuil; Jean Sanson, vigneron à Argenteuil; Jean David, fils de Michel, vigneron à Argenteuil; Claude Guérin, vigneron à Argenteuil; Jean David, fils de Jean, vigneron à Argenteuil, et Françoise Roberge, sa femme; Pasquier Motheron, vigneron à Argenteuil; Jean Mouton, vigneron à Colombes; Adenet Vincent, veuve de Claude Sanson; Pierre Vincent, vigneron à Sartrouville; Guillaume Aubry, le jeune, tonnelier, et Martin Martin, vigneron à Argenteuil; Simon Devouge, taillandier à Argenteuil; David Jourdin, « taillengier », à Argenteuil; Jacques Potheron, l'aîné, et Quentin Potheron, père et fils, vignerons à Argenteuil; Marguerite Pecquesville, veuve de Guillaume Potheron, vivant, marchand tonnelier à Argenteuil; Mathieu Prévost, marchand tonnelier à Argenteuil; Jacques Jolly, vigneron à Argenteuil; Simon Colas, vigneron à Argenteuil; François Roger, laboureur à Houilles; Louis Bonjour, vigneron à Argenteuil; Jean Leroux, patenôtrier à Argenteuil; Jean Poullette, vigneron à Sartrouville; Guillaume Dufour, maçon à Sannois; Guillaume Chandelier, vigneron à Argenteuil; Claude Contan, vigneron à Argenteuil; Antoine Sanson, patenôtrier à Argenteuil; Catherine Roussel, veuve de Claude Chevillard, à Argenteuil; Guillaume Gorré, vigneron à Argenteuil; Jacques Jolly, vigneron à Sartrouville; Pierre Fauvette, le jeune, marchand à Argenteuil; Simon Touzelin, vigneron à Nanterre; Claude Brissart et Simon Potheron, l'un vigneron, l'autre patenôtrier, à Argenteuil; Jean David, fils de Germain, vigneron à Argenteuil; Pierre Courtois, voiturier par terre à Argenteuil; Antoine Serré, tonnelier à Argenteuil; Guillaume Serré, tonnelier à Argenteuil; Guillaume et Jean Serré, père et fils, tonneliers à Argenteuil; Olivier et Antoine Lévesque, vigneron à Épinay; Claude David, prêtre, sacristain de l'église Saint-Denis d'Argenteuil (26 février 1635); Jacques Lesecq, vigneron à Argenteuil; Vincent Manchevelle, tonnelier à Argenteuil; Marguerite Racqueville, veuve de Guillaume Potheron; Allain Aubry, vigneron à Argenteuil; Antoine Serré, vigneron à Argenteuil; Léger Dubois, tonnelier à Cormeilles-en-Parisis; Nicolas Grimoult, menuisier à Argenteuil; Pierre Bouchereau, marchand plâtrier au port de Marly; Nicolas Charier, vigneron à Argenteuil, et Françoise Mercier, sa femme; Guillaume Vitray, vigneron à Bezons, et Guillemette Le Jeune, sa femme; N. Francœur, patenôtrier à Argenteuil; César Jourdain, taillandier à Argenteuil, et Nicole Penelle, sa femme; Nicole Périer, vigneron à Argenteuil, et Nicole Sanson, sa femme; Jean Certain et Jean Poulette, le jeune, vignerons à la Carrière-Saint-Denis; Antoine Coste, laboureur-vigneron au port d'Asnières; Jean Gouffé, vigneron à Épinay; Bernard Nicolle, vigneron à la Carrière-Saint-Denis; Blaise Lesnière, vigneron à Houilles; Noël Certain et Jean Sarrazin, vigneron à la Carrière-Saint-Denis; Robert Bourlier, Denis et Pierre Delacroix, vignerons à Houilles; Michel Hérisson, vigneron à Houilles; Jacques Jolly, vigneron à Houilles; Louis Boucher, vigneron à Argenteuil; Guillaume Oursy, vigneron à Bezons; Henri Louis, vigneron à Houilles; Pierre Duru, marchand boucher à Argenteuil; Étienne Jacques, marchand voiturier par eau à Sartrouville; Denis Regnard, tourneur à Argenteuil; Mathurin Bérard, vigneron à Argenteuil; Antoine Blondis, vigneron à Argenteuil; Pierre Melin, vigneron à Argenteuil; Michel Coste, l'aîné, tavernier au coin du pont de Neuilly du côté et près de Courbevoie, à l'enseigne des Trois Rois (1er mai 1636); Claude Letrou, vigneron à Asnières; Jean Duval, vigneron à Asnières; Jacques Durix, vigneron à Argenteuil; Robert David, marchand à Argenteuil; Pierre Gentil, marchand boucher à Argenteuil; Pasquier Motheron, vigneron à Argenteuil, Nicolas Chérault, fils d'autre Nicolas, et Louis Langoisseux, vignerons à Argenteuil : au profit de : Guillaume Chevallier, d'Argenteuil; Denis Regnard, le jeune, marchand à Argenteuil; Jacques Guérin, vigneron à Argenteuil; François Le Jeune, marchand hôtelier à Bezons; Jean Girard, marchand à Argenteuil; Pierre Augé, marchand à Saint-Denis-en-France; Pierre Creton, marchand hôtelier à Argenteuil; Pierre Mulot, écuyer de la grande écurie du Roi à Gennevilliers-la-Garenne; Claude Cousteau, vigneron à Argenteuil; Jacques Jouaisne, vigneron à Argenteuil; Mathurin Jacqueau, huissier, sergent à cheval au Châtelet de Paris; Michel Richer, sergent à cheval à Colombes; Henri Boucher, marchand à Argenteuil; Charles Regnard, marchand à Argenteuil; noble homme Cor-

nille Roger, valet de chambre ordinaire de la Reine et garde de son cabinet (22 septembre 1633) ; Richard Richard, meunier au moulin des Buchettes, à Argenteuil ; Denis Desnault, prêtre, bachelier en droit canon, conseiller et aumônier ordinaire de la Reine-mère, prieur et seigneur de Saint-Martin de Lorge, diocèse d'Orléans, curé de Colombes et Courbevoie (7 août 1634); Antoine Dufour, procureur au bailliage d'Argenteuil ; Macé Boucher, laboureur à Argenteuil ; Nicolas Bricquard, marchand à Argenteuil ; Jacques Angot, hôtelier à Argenteuil ; Jacques Laurent, bourgeois de Paris ; Denis Chaillou, vigneron à Argenteuil ; Guillaume Dieu, jardinier à Clichy-la-Garenne ; Tassin Vincent, vigneron à Argenteuil ; Denis Demiserest ou Demeseretz, marchand bourgeois de Paris ; Nicolas Angot, fermier du passage d'Argenteuil ; Hugues Duclos, marchand bourgeois de Paris ; Nicolas Ozon, marchand bourgeois de Paris ; Claude Leroux, sergent royal à Argenteuil ; Jacqueline Lalement, veuve de noble homme Jacques Polet, vivant, conseiller du Roi et élu en l'élection de Paris ; Charles Boizeville, vigneron à Sannois ; noble homme Jean de la Barre, procureur du Roi au grenier à sel de Paris ; Pierre Regnard, procureur au bailliage d'Argenteuil ; Antoine Mélin, marchand teinturier à Paris ; Jacques Lucas, marchand tavernier à Argenteuil ; Lucas Mercier, marchand à Argenteuil ; Adolphe Odouard, vigneron à Argenteuil ; Balthazard Ancel, voiturier par terre à Montigny ; Philippe Gosset, marchand à Compiègne ; Nicolas Gobin, maçon à Argenteuil ; Antoine Baudry, maître serrurier à Argenteuil ; Françoise de la Flèche, domestique de noble homme Cornille Roger ; Simon de la Merlière et Pierre Dubois, marchands à « Chaulny en » Picardye » ; Jean Mariavalle, prêtre habitué à Sartrouville ; Marie Girard, veuve de Nicolas Chéron ; Fremin Gambon, marchand à Argenteuil ; Adrien Bagniolle, marchand à Paris ; Louis Bailly, maître barbier et chirurgien à Argenteuil.

E. 4024. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

24 août 1638 au 9 décembre 1639. — Obligation de 26 livres passée au profit de Louis Menzé, sergent au bailliage d'Argenteuil, par Toussaint de Lespine, maçon à Deuil. — Autre de 470 livres au profit de Paul Galleran, le jeune, par son beau-frère, François Collin, huissier royal à Franconville-la-Garenne. — Pierre Gagnon, vigneron à Argenteuil, renonce à la succession de feu Martine Lucas, au jour de son décès femme de Pierre Fauvette, l'aîné. — Renonciation de Jeanne Fauvette à la succession du susdit Pierre Fauvette, son frère, etc.

ATHIS.

E. 4025. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

30 novembre 1752. — Lardy. — Bail de terres labourables, sises sur les territoires d'Athis, Mons et lieux environnants, fait à Jean Angot, marchand boucher, et Marguerite Trianon, sa femme, demeurant à Athis-sur-Orge, par Nicolas Huet, docteur en théologie, prieur, curé de Saint-Denis d'Athis-sur-Orge, chanoine régulier de Saint-Victor, demeurant en sa maison du prieuré du dit Athis ; ce bail fait moyennant un loyer annuel de 700 livres.

AUBERGENVILLE.

E. 4026. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

16 novembre 1704. — Duval Denis, le jeune, commis par justice au tabellionnage d'Aubergenville, « pour Messieurs du dit lieu », c'est-à-dire pour les chanoines de Notre-Dame de Paris. — Nicolas Meunier, marguillier en charge de l'église d'Aubergenville, Jean Petit, premier syndic de la paroisse, Gabriel Mounier, Denis Desvignes, André Grouse, Jean Mallemont, Antoine Blondeau, Henri Mallemont, Antoine du Fresne, Jean Lesieur, l'aîné, et Jérôme Racquillet, tous habitants d'Aubergenville, déclarent et certifient qu'après la fauchaison des prés de la Noue-de-Biez sis aux terroirs d'Aubergenville et de Flins, la plus grande partie des habitants d'Aubergenville et même ceux de Flins y envoient paître et pâturer leurs bestiaux, chevaux et moutons, quoique la plus grande partie n'y possèdent point de pré.

AUTEUIL.

E. 4027. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

17 novembre 1724. — Vieillard. — Contrat de

mariage entre Nicolas Tortreau, tonnelier à Fontenay-le-Fleury, d'une part, et Anne Le Mère, fille majeure, demeurant à Millemont, d'autre part. Un des témoins signés est Alexandre Richeome, prêtre, curé de Millemont. — Extrait de cet acte.

AVRAINVILLE.

E. 4028. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

29 janvier au 29 septembre 1602. — Sans nom de notaire ou tabellion. — Accord et transaction au sujet de la succession de Jean Doré (?), entre Toussaint Cotain ou Rotains, vigneron à Bouray, ayant épousé en secondes noces Marguerite Doré, en son vivant sœur de Mathurin Doré et de Nicolas Cathellin, d'une part, et le dit Cathellin, tissier en toile, demeurant à Cheptainville, d'autre part. — Vente de maison et dépendances à Cheptainville, « près le fief de Timlault », faite à Jean Bauchais, vigneron à Cheptainville, par Jacques Devoisins, écuyer, demeurant à Cheptainville, et Judie Gauldan, sa femme. — Quittance de 4 écus sol, rachat de rentes, délivrée à Martin Gilles, vigneron à Cheptainville, au nom et comme tuteur de Simon et Louis Gilles, enfants mineurs de lui et de feu Martine Bauchais, sa femme, et à Michel Dabot, vigneron à Bouray, en son nom, à cause de sa femme, aussi fille et héritière de feu Jean Allorge et de la dite Martine Bauchais, par Joseph Jérosme, jardinier à Cheptainville, tant en son nom que comme se portant fort de Jean Martin, vigneron à Ollainville. — Titre nouvel de deux rentes annuelles de 10 sous tournois chacune, passé, au profit de la fabrique de l'église Saint-Martin de Cheptainville, par Jacques Matigné, vigneron à Cheptainville. — Bail d'un demi-arpent tant de terre labourable que de vigne, terroir d'Avrainville, champtier des Sablons, fait à Pierre Piffret, le jeune, vigneron à Avrainville, par Jean Piffret, laboureur au même lieu, et Jeanne Cheval, sa femme. — Contrat de mariage entre Étienne Réault, fils de feu Robert Réault et Vincente Daulmont, en leur vivant demeurant à Breux, d'une part, et Françoise Piffret, fille de feu Jean Piffret et de Jeanne Bezard, demeuran Avrainville, d'autre part.

E. 4029. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

20 octobre 1642 au 27 décembre 1652. — François Pillas, greffier et tabellion en la prévôté et châtellenie d'Avrainville, et ses commis. — Contrat de mariage entre Louis Huberge, marchand boucher à Avrainville, d'une part, et Marguerite, fille des feu Nicolas Hardy et Denise Laisné, de la paroisse de Montreuil en Normandie, d'autre part. — Inventaire après décès d'Avoye Lucas, femme de Louis Roullon, vigneron à Avrainville. — Contrat de mariage entre Louis Roullon, d'une part, et Jeanne Pillas, fille de feu Simon Pillas et de Didière Lecesne, demeurant à Égly, d'autre part. — Bail d'immeubles à Avrainville fait à Jacques Grue, manouvrier au dit lieu, par François Delane, vigneron à Avrainville. — Autre fait à Laurent Callon, berger à Avrainville, par N... — Autre fait au sus-nommé Louis Huberge, par François Delarre, laboureur au Buisson, paroisse de Villeconin. — Contrats de mariage entre Jacques Harineau, laboureur à Avrainville, fils de Jean Harineau, receveur de la terre et seigneurie d'Avrainville, d'une part, et Andrée Allain; Louis Réault, vigneron à Avrainville, d'une part, et Anne Gaucher, veuve de Michel Piffret, d'autre part.

E. 4030. (Liasse.) — 26 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

2 janvier au 20 décembre 1653. — Contrats de mariage entre: Michel Bourgeois, vigneron à « Chétainville », fils d'Étienne Bourgeois et de Françoise Callon, d'une part, et Marie Petit, fille de Noël Petit et de feu Nouëlle Pillard, d'autre part; Antoine Grégoire, laboureur à Guibeville, paroisse de « Chétainville », fils de feu Jean Grégoire et de Marie Harineau, d'une part, et Marie Hersant, veuve de Martin Regnu, d'autre part; Gratien Gaillard, fils de Gabriel et de Louise Guiot, d'une part, et Marie Harineau, d'autre part. — Vente de sa part dans la succession paternelle faite par le dit Gratien Gaillard à son frère, Olivier Gaillard. — Baux divers faits par Jean Harineau, receveur de la terre et seignerie d'Avrainville à Jean Gringault (?), Olivier Boucher et sa mère. — Échange entre Jean Pillas, prêtre, demeurant à Boissy-sous-Saint-Yon, d'une part, et François Pillas, notaire royal héréditaire en la châtellenie de Montlhéry, établi « à Chettainville, Guibeville et Leudeville, demeurant au dit Chettainville », d'autre part (13 février 1653). — Contrat de mariage entre Jean Duclos, vigneron à Avrainville, et la veuve de Jacques Landas. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 20 sous

tournois passé, au profit de la fabrique de Notre-Dame d'Avrainville, par Jean Gilbon, vigneron à Avrainville. — Autre de 3 livres, au profit d'Anne Bouché, veuve de Pierre Cousturier, demeurant à Avrainville, par Michel Le Maire, vigneron à Boissy-sous-Saint-Yon, Jean Duclos, vigneron, et Gratien Golière, d'Avrainville. — Règlement de compte entre « Esmée Gouffiers », veuve de Jacques Renu, vivant laboureur à Avrainville, et Clément Renu, son fils. — Bail d'une maison à Avrainville fait à Clémence Balles, veuve d'Antoine Delaisse, par Jeanne Bourdon, veuve de noble homme Jean Rigault, vivant, docteur en médecine, à Paris. — Contrat de mariage entre Jacques Harineau, laboureur, charretier à Avrainville, d'une part, et Marie Guillaume, veuve de Jean Gille, d'autre part. — Bail d'une maison à Boissy fait à Jean Maudouins (?), vigneron au dit lieu, par Jacques Pillas, greffier et tabellion de « Bruières-le-Chastel », et consorts (15 octobre 1553). — Transport de portion de rente fait à noble homme Guillaume Charron, avocat en Parlement, par Toussaint Lhéritier, notaire royal en la prévôté et châtellenie de Montlhéry (22 octobre 1652). — Titre nouvel d'une rente de 8 livres tournois passé, au profit de Catherine Bonnals, veuve de Pierre de Paris, vivant, conseiller du Roi, par Nicolas Angouillans et Étienne Blot, charretier à Avrainville. — Contrat de mariage entre Jacques Pitel, « manœuvre » à « Vallegrand, » d'une part, et Marie Regnaust, veuve de Léonard Petit, vivant, maçon à Avrainville. — Échange entre Gervais Darblé, vigneron à Avrainville, et Louis Réault. — Continuation du bail de la ferme de la Forest, village d'Avrainville, consentie à Claude Chesny, laboureur, par noble homme Philippe Marin, conseiller du Roi et substitut du procureur général au parlement de Paris. — Bail d'une maison à Avrainville fait à Guillaume Simon par François Delarre. — Contrat de mariage entre Gaspard Tuot, vigneron à Bonne, d'une part, et Françoise Dallot, fille de Jean et de Louise Douard. — Transport de rente fait à Jean Pillas, prêtre, par François Pillas, notaire, l'un et l'autre ci-devant nommés.

E. 4031. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

18 janvier au 26 décembre 1654. — Vente d'une maison à Avrainville faite à François Bauchais, vigneron audit lieu, par Michel Bauchais, aussi vigneron à Avrainville. — Vente d'une portion de cour à Avrainville faite à Jean Pillas, prêtre à Boissy, par Denis Taseaux, laboureur, à « Blanchefasse, » paroisse de « Sermaise ». — Vente d'une vigne, à Boissy, faite à Denis Aumont, par Madeleine Aumont, veuve de Salomon Piffret, vivant, demeurant à Boissy. — Échange entre Jean Hariveau, laboureur à Avrainville, et Michel Fauveau, marchand à Cheptainville. — Vente de ses droits successifs faite à Mathurin Rious, Clément Renu et Marin Philippon, par Jean Houdon, tailleur d'habits à Fougères en Bretagne, fils et héritier, pour un cinquième, de Jean Houdon, vivant, vigneron à Bonne, et d'Étiennette Maubray. — Vente d'un arpent de terre à Avrainville faite à noble homme Hélie Buchère, conseiller du Roi, commissaire ordinaire de l'artillerie, par Marguerite Chauvet, veuve de Pierre Delton, vivant, marchand à Châtres. — Bail d'une maison, à Avrainville, fait à Didier le Jeune, vigneron audit lieu, par Jacques Cousturier, vigneron au même lieu. — Vente d'immeubles faite audit Buchère, par Jean Regnard, marchand au Mesnil-Saint-Denis près Chevreuse, fondé de procuration de sa femme, Jeanne Fournier, Étienne Robin, jardinier à Chevreuse, et Gillette Regnard, sa femme. — Bail de maison et vigne fait à Jean Lefebvre, marchand à « Esglis, » par Edmée Gouffier, veuve de Jacques Renu. — Échange entre Élie Buchère, d'une part, Claude Sicot, berger, et Jeanne Darbellet, d'autre part. — Bail d'une maison à Avrainville fait à ces derniers par Claude Bouillon, vigneron. — Vente d'immeubles à Hélie Buchère par Jean Mériel, vigneron à Cheptainville, et Marguerite Rué, sa femme. — Échange entre ledit Buchère, et Guillaume Chardon. — Vente d'immeubles à Avrainville faite à Jacques Cousturier, vigneron audit lieu, par Noël Cousturier et Claude Chicot, et Jeanne et Marie Darblé, leurs femmes. — Échange entre Elie Buchère, et Jean Hersant, demeurant à Couard, paroisse de Bruyères-le-Châtel. — Vente d'immeubles à Hélie Buchère par « Aymée Gouffyer, » veuve de Jacques Renu. — Contrat de mariage entre Luc Gringault, vigneron, demeurant « au Fay, parroisse de Sainte-Médéric de » Linois » (Linas), fils des feu François Gringault et Marie Charmon, vivant, demeurant à Cheptainville, d'une part, et M. Marsault, fille des feu Marin Marsault et Marie Bauchais d'Avrainville.

E. 4032. (Liasse.) — 26 pièces, papier, dont 1 cahier de 8 feuillets in-4°.

16 février au 30 décembre 1655. — Quittance de 104 livres 2 sous 6 deniers, rachat de rente, délivrée

aux enfants et héritiers de feu Louis Bedeau, vivant, laboureur « à la Norville, » par Jean Hersant, laboureur à Avrainville, étant aux droits de Thomas Boutet, conseiller à Étampes. — Vente d'une pièce de terre à Avrainville, champtier « de la Mare aux poids », faite à noble homme Hélie Buchère, commissaire ordinaire de l'artillerie, par Mathieu Legendre, marchand tourneur à Châtres. — Bail d'une maison près l'église d'Avrainville fait à Louis Milochon, berger, par Jacques Hariveau, laboureur à Avrainville. — Contrats de mariage entre Barnabé David, fils de feu Pierre David et Claudine N..., vivant, demeurant à Gillevoisin, paroisse de Saint-Georges, d'une part, et Marie Hariveau, veuve en dernières noces de Gratien Gaillard, d'autre part; Jacques Breuneau, fils de Jean Breuneau et de Marguerite Gen, d'une part, et Jeanne « Vallez, » fille de Jean Valé » et de Françoise Maubre, d'autre part; Aubry Beschepoix, marchand à Châtre, fils de feu Aubry Beschepoix et de Claude Conart, d'une part, et Bonne Grégoire, fille de Denis Grégoire, receveur de la terre et seigneurie d'Avrainville, et de feu Bonne Chevalier, d'autre part; Jean Marchand « au Saulsay, » paroisse de Ballancourt, » fils de N.. Marchand et de Marie Corsay, d'une part, et Élisabeth Grégoire, fille des feu Mathurin Grégoire et Berrette Chantellier, d'autre part. — Quittance de 85 livres tournois délivrée à Jacques Hariveau, par Guillaume Roussel, prêtre, curé d'Avrainville, légataire universel de feu Berthe Soulas. — Ventes diverses faites par Sébastien Leconte, jardinier à Avrainville, au nom et comme fondé de procuration d'Anne Delarue, veuve de Jean Lièvre, vivant, marchand bourgeois de Paris, héritière, pour un tiers, de feu Antoine Delarue, son père. — Bail d'une ferme de 230 arpents à Avrainville fait ou continué à Mathurin Roust, laboureur, et Gillette Douart, sa femme, par Jean Duchastellet, bourgeois de Paris, tant en son nom que comme se portant fort de son frère Charles Duchastellet, et comme tuteur d'Antoine, Marie, Charles et Marguerite Bourdon, enfants mineurs des feu Jacques Bourdon, vivant, procureur du Roi aux sièges royaux d'Étampes, et de Marie Delarue, sa seconde femme; tous héritiers, chacun pour un sixième, de ladite Delarue; acte fait en présence et du consentement de noble homme Louis Bourdon, contrôleur de la maison de feu le prince de Condé, oncle et curateur desdits mineurs. — Vente d'immeubles, terroir d'Avrainville, faite à noble homme Philippe Marin par Alexandre Chardon, marchand à Boissy. — Vente au même par Jean Ballu, marchand à Saint-Yon, et Marie Passevin, sa femme. — Contrats de mariage entre: Claude Boullion, vigneron à Avrainvile, fils de Louis Boullion et d'Avoye Lucas, d'une part, et Jeanne Lansellin, fille de J. Lansellin et de feu Barbe Gouffier, d'Avrainville, d'autre part; Jean Buron, vigneron à Avrainville, fils de feu M. Buron et de Simone Besnier, d'une part, et Anne Cousturier, fille de Jacques Cousturier, vigneron à Avrainville, et de feu Denise Mulot, d'autre part.

E. 4033. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

19 janvier au 23 décembre 1656. —Inventaire après décès de Jacques Churet, requête de Jeanne Tessier, sa veuve. — Contrats de mariage entre: Jacques Bedeau, laboureur à Boissy-sous-Saint-Yon, fils de feu Pierre Bedeau, vivant, procureur au bailliage de Boissy et autres lieux, et de Marie Aumont, d'une part, et Marie Hariveau, fille de « Jouchain » Hariveau, laboureur à Avrainville, et de feu Anne Grégoire, d'autre part; Ollivier Boucher, marchand à Avrainville, fils de Jacques Boucher et de Jeanne Jubin, d'une part, et Jeanne « Bartellemy, » fille de feu François « Bartellemy » et de Barbe Rougeau, d'Avrainville, d'autre part; Ollivier Gaillard, manouvrier, demeurant à Cheptainville, fils de feu Gabriel Gaillard et de Louise Guïot, d'une part, et Jeanne Tessier, d'autre part. — Acte d'élection de Collecteurs. — Bail de 3 arpents 1/2 de terre, terroir de la Norville, fait à Mathurin Rioust, laboureur à Avrainville, par Anne d'Aigremont, veuve de noble homme Martin Porteau, vivant, valet de chambre du Roi. — Charles Graingnos, maître barbier et chirurgien à Châtres, ayant épousé Claude Fortin, veuve de Sébastien Clément, déclare tenir en censive des religieux de Saint-Germain-des-Prés de Paris, seigneurs spirituels et temporels de la terre et seigneurie d'Avrainville, 5 quartiers de terre; Françoise Rioust, veuve de Clément Delabarre, un corps de logis en la grande rue « Estampoise de Châtres, où *soulloit* » pendre pour enseigne l'escu d'Orléans, » et faisant partie de l'hôtel anciennement appelé « les Singes; » Anne Ledoux, veuve en dernières noces de Marc Prix, une maison faisant partie du même hôtel. — Baux d'immeubles, terroir d'Avrainville, faits par François Delarue (?) à Laurent Callon, berger à Avrainville, et Martine Pisso, sa femme; Marin Rochas, vigneron à Avrainville. — Accord et convention entre Guillaume Roussel, prêtre, curé d'Avrainville, d'une part, et Mathurin Grégoire, fermier de la terre et seigneurie d'Avrainville, d'autre part (13 décembre 1656).

E. 4034. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

3 juin au 27 décembre 1657. — Abandon d'immeubles, au profit de l'église et fabrique Notre-Dame d'Avrainville, fait par Guillaume Roussel, prêtre, curé de ladite église (3 juin 1657). — Accord et transaction au sujet de la propriété d'un immeuble à Avrainville, entre ledit Roussel, d'une part, et Dom Séverin Delanchy, cellérier et procureur fondé de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés de Paris, et pièces y relatives. — Contrat de mariage entre Daniel Huber, fils de feu Jean Huber, notaire royal à Étrechy, et de Simone Coranton, d'une part, et Louise Blot, fille de feu Jean Blot et de Cantienne David, aussi de la paroisse « d'Estrechy, » d'autre part. — Bail d'immeubles, à Avrainville, fait à Claude Chesnot, laboureur audit lieu, par Réginauld Lambert, sieur de Lamotte, ancien avocat en parlement. — Ventes d'immeubles à Avrainville faites par Jean Hersant, laboureur audit lieu, et Esmée Grégoire, sa femme, à Antoine Grégoire, laboureur; Jacques Hersant, laboureur, à Avrainville.

E. 4035. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

3 janvier au 21 novembre 1658. — Bail de maison et dépendances fait à Madeleine Jeulin, veuve de Marin Rochas, vivant, vigneron à Avrainville, par François Bauchais, vigneron au même lieu, curateur judiciaire de Jean Rochas, fils mineur de feu Jean Rochas et de Jeanne Bauchais. — Contrat de mariage entre Étienne Delasalle, laboureur, demeurant à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon, fils des feu Charles Delasalle et André Potties, d'une part, et Marguerite Chevalier, fille de feu Richard Chevalier et de Michèle Grégoire, d'Avrainville. — Bail de maison et appartenances à Cheptainville fait à Mathieu Quolard, cordonnier à Torfou, par Jacques Cousturier, vigneron à Avrainville. — Contrats de mariage entre : Julien Buard, vigneron à Cheptainville, d'une part, et Simone Belot, d'Avrainville, d'autre part; Jean Cousturier, vigneron, à Avrainville, fils de Jacques Cousturier et de feu Denise Hulot, d'une part, et Simone Marchand, fille de feu Julien Marchand et de Simone Taffet. — Acte de célébration d'offices divins dans l'église d'Avrainville, le 15 août, « jour » de patron et feste principalle de l'église et paroisse » Notre-Dame », par Dom Séverin Delanchy, cellérier, agissant au nom des religieux de Saint-Germain-des-Prés de Paris, « patrons fondateurs et curés primitifs » de ladite église... » — Contrat de mariage entre Denis Grégoire, receveur de la terre et seigneurie d'Avrainville, d'une part, et Louise Poullain, veuve de Nicolas Pierre, vivant, receveur de la terre et seigneurie de Ballainvilliers, d'autre part.

E. 4036. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

10 février au 20 novembre 1659. — Contrats de mariage entre : Jean Petit, vigneron à Avrainville, fils de feu Noël Petit et de Noëlle Pillard, d'une part, et Marie (Doiteau), fille de Jacques, marchand à Avrainville, et de Marie Besnier, d'autre part; Giles Bézard, laboureur charretier à Avrainville, fils de feu Médard Bézard et de Guillemette Jubin, ayant épousé en secondes noces André Belot, d'une part, et Marie Buron, fille de Pierre Buron et de N. Besville, d'autre part. — Quittance de 30 livres tournois, rachat de rente, délivrée au concierge du château de Guibeville par André Belot, marguillier en charge de la fabrique de Notre-Dame d'Avrainville. — Bail d'immeubles appartenant à la fabrique d'Avrainville, fait par François Bauchais, marguillier, à Jacques Doiteau, marchand à Avrainville, et Marie Besnier, sa femme. — Constitution d'une rente de 3 livres 6 sous 9 deniers tournois faite, au profit de ladite fabrique, par Jacques Cousturier, vigneron à Avrainville, et Françoise Taffet, sa femme. — Contrat de mariage entre Pierre Piffés (Piffret), fils de Guillaume, vigneron à Avrainville, et de Marguerite Béjard, d'une part, et Anne Renu, fille de feu Jacques Renu et d'Aymée Gouffier, d'Avrainville, d'autre part. — Baux d'immeubles à Avrainville, faits par Jean Hariveau, procureur fiscal de la terre et seigneurie d'Avrainville, à Gilles Béjard, le jeune, charretier à Avrainville; Jean Buron, vigneron à Cheptainville.

E. 4037. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

3 janvier au 21 décembre 1660. — Bail d'immeubles fait à Denis Tasseau, vigneron à Cheptainville, et Louise Bauchais, sa femme, par Jean Hériveau, procureur des seigneurs de la terre et seigneurie d'Avrainville. — Contrats de mariage entre : Antoine Hariveau, laboureur à Avrainville, fils de Joachim

Hariveau et de feu Anne Grégoire, d'une part, et Claude Fiau, fille de feu Georges Fiau et de Marie Guiot, d'autre part; Pierre Contault, laboureur, à Janville, paroisse d'Auvers, fils de feu Claude Contault, vivant, praticien à Torfou, et de Jeanne Durand, femme en secondes noces de Sébastien Hauldry, praticien à Janville, d'une part, et Marie Grégoire, fille de Denis Grégoire, receveur de la terre et seigneurie d'Avrainville, et de feu Claire Rolland, d'autre part. — Échange entre François Pillas, notaire héréditaire en la prévôté et châtellenie de Monthléry, établi à Cheptainville, Guibeville et Leudeville, d'une part, et Jean Beauchais, vigneron à la Norville, d'autre part, (7 mars 1660). — Bail de 18 arpents de terre labourable, terroirs d'Avrainville et de Boissy-sous-Saint-Yon, fait à Denis Grégoire, ci-devant nommé, par Nicolas Martin, maître coutelier à Paris. — Vente d'immeubles, vignoble de Boissy, faite à Louis Huberge, marchand boucher à Avrainville, par François Paradis, marchand à Châtres. — Contrats de mariage entre Étienne Bréhault, vigneron à Saint-Germain-lès-Châtres, fils de feu Pierre Bréhault et de Julienne Genaille, d'une part, et Cantienne Vieudon, demeurant à Avrainville, fille de Jean Vieudon, vivant, tonnelier à Étréchy, et de Perrine Lamée; Pierre Chrétien, demeurant à Avrainville, fils de feu Jacques Chrétien, vivant, manouvrier au pays de Normandie, « paroisse d'Abloin» ville », et de Catherine Coutain, d'une part, et Marie Hardy, fille de Charles Hardy, manouvrier au pays de Normandie, « dans la paroisse de Montreil », et d'Aimée Milcent, d'autre part. — Accord et transaction au sujet de la propriété d'un quartier de vigne entre Claude Rouillon, vigneron à Avrainville, héritier de feu Louis Rouillon et d'Avoye Lucas, ses père et mère, d'une part, et Jacques Painchault, vigneron à Boissy-sous-Saint-Yon, d'autre part. — Bail de la ferme des Bois-Blancs, terroirs d'Avrainville et de Cheptainville, fait par Jean de Camo, écuyer, seigneur des Bois-Blancs, assisté de son cousin Jacques Dupré, écuyer, seigneur d'Honville, à Marie Verjon, demeurant à ladite ferme. — Contrat de mariage entre Toussaint Hullot, vigneron à Avrainville, fils de feu Jean Hullot et de Jeanne Hariveau, d'une part, et Françoise Doitteau, fille de Jacques Doitteau et de Marie Besnier, marchands à Avrainville, d'autre part.

E. 4038. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

21 février au 28 décembre 1661. — Accord et transaction au sujet de la propriété d'une pièce de terre entre Jérôme Guiard, jardinier, et Jacques Doitteau, marchand à Avrainville. — Partage des successions des feu Louis Rouillon et Avoye Lucas, entre leurs enfants, Claude Rouillon, vigneron à Avrainville, et Étiennette Rouillon. — Échange entre noble homme Jean Gaultier, écuyer, sieur de la Maison-Blanche, d'une part, et Hélye Buchère, sieur de la Beauvaisière, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du Roi, d'autre part. — Autre entre ce dernier et Antoine Grégoire, laboureur à la Grange-au-Prieur, paroisse d'Avrainville, et Marie Hersant, sa femme. — Bail d'un quartier de vigne à la Norville, fait à François Bedeau, vigneron audit lieu, et Louise Sainsard, sa femme, par Pierre Bodin, huissier du cabinet du feu duc d'Orléans. — Inventaire après décès de Madeleine Besnier, requête de son beau-frère, Jacques Doiteau, marchand à Avrainville, et de Jean Besnier, vigneron à Boissy. — Bail d'immeubles fait par Denis Grégoire, receveur de la terre et seigneurie d'Avrainville, et Louise Poullain, sa femme, à Marin Vallée, vigneron à Saulx, Claude Soury, vigneron au même lieu, et Étiennette Binet, sa femme. — Bail d'une maison, à Avrainville, fait à Jeanne Aubert, veuve de Jean Martel, vivant, vigneron à Avrainville, et Antoine Martel, son fils, par Jean Hariveau. — Quittance de 120 livres tournois délivrée à Guillaume Piffret, vigneron à Avrainville, par son neveu Toussaint Deneau, vigneron à Saint-Vrain-d'Escorey. — Contrat de mariage entre Luc Gringault, vigneron à Avrainville, d'une part, et Jeanne Aubert, fille des feu Antoine Aubert et Andrée Pottier, d'autre part. — Obligation de Jean Pouynet, prêtre du diocèse du Mans, envers Guillaume Roussel, prêtre, « curé de Lespinay » et d'Avrainville, au cas où la résignation de sa cure par ce dernier aura son effet au profit du premier (27 décembre 1661).

E. 4039. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

28 janvier au 10 décembre 1663. — Acte de la prise de possession de la cure d'Avrainville par Jean Pouynet, prêtre, curé, « en continuant la prise de » possession qu'il en avait déjà faite dès le vingt-huit[me] » décembre (1661), par le sieur Roger, prestre... » — Partage des successions des feu Jean Hulot et Jeanne Hariveau, entre leurs enfants et héritiers. — Bail de maison et dépendances, à Avrainville, fait à Didier Lejeune, vigneron audit lieu, et Marie Harost, sa femme, par Jean Hariveau, receveur fiscal de la prévôté et châtellenie d'Avrainville. — Contrats de mariage entre Gervais Huet, maçon, demeurant à Gui-

beville, paroisse de Cheptainville, fils de feu Guillaume Huet et de feu Barbe Bissonne, de la paroisse de Lavaroles, en Normandie, d'une part, et Catherine Bonneau, demeurant à Avrainville, fille des feu Léon Bonneau, maréchal, et Marguerite Desforges, d'Artenay, d'autre part; Pierre Migon, vigneron à Cheptainville, fils de Jacques Migon et d'Antoinette Regnault, d'une part, et Étiennette Gillet, fille de feu Jean Gillet et de Marie Guillemard, actuellement femme de Jacques Hariveau, laboureur à Avrainville, d'autre part. — Bail de la terre et seigneurie d'Avrainville, fait à Denis Grégoire, lieutenant, pour les religieux de Saint-Germain-des-Prés, en la prévôté et justice d'Avrainville, par Lucien Godard, religieux, agissant au nom de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. La terre et seigneurie d'Avrainville consiste « en hostel seigneu- » rial, granches et estables, bergeries, pressoir banal, » cour, jardin, geolle, auditoire et autres bastiments ; » ...contenant ledit enclos trois arpens de terre en » fond ou environ ; ensemble les terres labourables » qui en dépendent revenans à la quantité de huit vingt » treize arpens de terre ou environ, sans y compren- » dre les berges et fossez... ». Le bail comporte « les » grosses dismes de blez, vins, cinqfoin, ensemble les » menues dismes, mesme le pressoir banal et pressu- » rage du cinquième pot pour le droit; ensemble les » grosses dismes, dont le sieur de Guibeville est tenu » de payer audit hostel seigneurial, esvalluées à six » septiers mestail et deux septiers d'avoyne. ...Item, » les cens, rentes et amandes, à cause des cens non » payez. Item, les droitz appelez minots, plus le greffe » et tabellionage dudit lieu, déffaux et amandes jusqu'à » la somme de soixante solz parisis... Item, la moitié » des lotz et ventes, l'autre moitié étant réservez par » ledit père Goddard, à condition mesme que ledit pre- » neur ne pourra ensaisiner aucuns contratz, mais » seront par luy portez en ladite abbaye pour y estre » ensésinez par lesditz sieurs religieux... ». Le bail est fait moyennant un loyer annuel de 1,200 livres. Le preneur sera tenu, entre autres choses, « de payer au » sieur vicaire perpétuel, pour sa *pention* congrue, » trois muids de grain, les deux thiers bled et mesteil, » et le tiers d'avoyne; plus trois muids de vin ; le tout » par chacun an, en fournissant par ledit vicaire per- » pétuel les futailles.....Item, faire dire par chacun » an, en l'église d'Avrainville, quatre messes basses, » sçavoir : les jours de Noël, Pasques, Pentecoste et » Assomption Nottre-Dame ; Item... ...ledit preneur » sera aussi tenu de norrir lesditz relligieux jusques » au nombre de trois, avecq leurs serviteurs et che- » vaux, quatre fois l'année, trois jours à chacune fois, » quand ils iront audit Avrainville, et de faire, de » trois ans en trois ans, ung papier de recepte des » cens, rentes et droitz seigneriaux et autres, et le » faire signer par le tabellion dudit lieu... » (12 novembre 1662). — Bail d'un arpent de terre à Avrainville, fait à Claude Bouillon, vigneron audit lieu, par Catherine Philippon, veuve de Clément Buschère, demeurant à Châtres, et Denis Darras, marchand tanneur, son gendre. — Bail de 7 arpents de terre, terroir d'Avrainville, fait à Giles Bézard, laboureur, charretier, par François Delarre, laboureur à Guillerval-la-Vallée, au nom et comme tuteur des enfants de lui et de feu Nicole Piffret.

E. 4040. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

11 janvier au 2 décembre 1663. — Cession d'un quartier de vigne, terroir d'Avrainville, faite à Pierre Doitteau, vigneron à Avrainville, par Michel Bourgeois, vigneron à Cheptainville. — Vente d'immeubles à Avrainville faite à Mathurin Degast, conseiller du Roi, contrôleur des « barages et pavé de Paris, et » secrétaire de M. Philippe Genoude, conseiller au Par- » lement, ce acceptant par Henriette Plisson, sa femme, » par Barnabé David, berger à Morigny, et Marie Hainereau, sa femme; Isabelle Lemaire; Michel Yvon, vigneron à Cheptainville. — Vente d'immeubles à Ollainville faite à Louis Vanier, vigneron audit lieu, par Marie Charpentier, fille de feu Pierre Charpentier et d'Anne Bigousche. — Inventaire après décès de Jean Hersant, vivant, laboureur à Avrainville. — Contrats de mariage entre Pierre Delachapelle, marchand à Torfou, d'une part, et Marie Charpentier, ci-devant nommée, d'autre part; Thomas Lecesne, fils de feu Charles Lecesne, vivant, vigneron à la Bretonnière, et de Jeanne Bredant, d'une part, et Anne Gilbon, fille de feu Jean Gilbon, vivant, vigneron à Avrainville, et de Philippe Regnier, d'autre part; Luc Gringault, vigneron, à Avrainville, d'une part; et Marthe Tinguebalt, veuve de François Gyot, d'autre part; Pierre Bouthery, vigneron à Linas, d'une part, et Marie Fortin, fille de feu Léonard Fortin, vivant, maçon en plâtre à Avrainville, et de Marie Rouault, d'autre part; Louis Lemoine, demeurant à Beaulieu, paroisse de Marolles, fils d'Adrien Lemoine et de Françoise David, d'une part, et Julienne Blain, fille de Julien Blain et de Marie Jouault, demeurant à la Norville, d'autre part. — Vente d'un quartier 1/2 de terre sablon, terroir

d'Avrainville, faite à Claude Rouillon, vigneron à Avrainville, par Simon Darblé, marchand à Saint-Yon.

E. 4041. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1664 et sans date. — Vente de meubles faite à Jean Lebrun, laboureur à Avrainville, par Thomas Blot, marchand au même lieu. — Échanges entre Jacques Cousturier, vigneron à Avrainville, et Simonne Taffet, sa femme, d'une part, et Jean Cousturier, vigneron à Cheptainville, d'autre part ; Jacques Hersant, laboureur à Avrainville, d'une part, et Antoine Grégoire, aussi laboureur au même lieu, d'autre part. — Vente d'une pièce de terre, à Avrainville, faite, à Mathurin Degast, conseiller du Roi et contrôleur de ses « barages et pavez, et secrétaire de M. Genoud, » conseiller du Roi en sa cour de Parlement, » par Thomas Petit, de Cheptainville. — Contrat de mariage entre Jean Gringault, vigneron à Cheptainville, d'une part, et Marguerite Albie, d'autre part. — Fragment d'acte de célébration des offices dans l'église d'Avrainville, la veille et le jour de la Pentecôte ; on y voit figurer « Pierre Bedeau, tenant les petits escolles des » chantres ordinaires avec plusieurs de ses escolliers » La pièce, aux trois quarts détruite, ne porte pas de date.

BAZEMONT ET HERBEVILLE.

E. 4042. (Liasse.) — 2 pièces, papier, dont 1 cahier de 7 feuillets in-4°.

1762. — Siméon Vathonne et Jean-Louis Baroche. — État des minutes faites par Siméon Vathonne, ci-devant greffier tabellion des prévôtés de Bazemont et Herbeville, laissées en la garde et possession de Jean-Louis Baroche, le 16 novembre 1746. Ces minutes commencent en 1694, et le nombre, depuis cette époque jusqu'au 16 novembre 1746, en est de 1618, c'est-à-dire, en moyenne, un peu plus de 30 minutes par an, pour une période de 53 ans. L'année la plus chargée est l'année 1741, représentés par 78 minutes ; l'année la moins chargée est l'année 1699, représentée par 11 minutes. — Inventaire des minutes du notariat des prévôtés de Bazemont et Herbeville, dont Jean-Louis Baroche, fermier et receveur, a rempli les fonctions, depuis l'année 1746 jusqu'en l'année 1762. Le total des minutes est de 335. Comme il n'y a qu'une seule minute pour chacune des années ou portion d'années 1746 et 1762, on peut rechercher la moyenne des minutes faites annuellement sur 14 années. Cette moyenne est un peu plus de 23 minutes par an. L'année la plus chargée est l'année 1747, avec 38 minutes ; la moins chargée est l'année 1756, avec 10 minutes. Les contrats de mariage, passés par Jean-Louis Baroche, depuis 1746 jusqu'en 1762, sont au nombre de 65, c'est-à-dire, un peu plus de 4 par an, pour 14 ans. A la fin de cet inventaire est une décharge donnée à Jean-Louis Baroche, par Sulpice Leguay, au nom et comme fondé de procuration du comte de Lauraguais, seigneur de Bazemont et d'Herbeville. Jean-Louis Baroche livre à ce mandataire, entre autres choses, ses propres minutes et celles de son prédécesseur Vathonne ; mais ni les unes ni les autres n'ont été jusqu'à ce jour retrouvées dans les archives de la préfecture, à Versailles.

BELLEFONTAINE.

E. 4043. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1612-1636. — Philippe Leschaudé. — Bail d'une pièce de terre, terroir de Fosses, lieu dit le Closet, fait à Nicolas de Voulges, le jeune, laboureur à Fosses, par Regnaud ou Regnard Claude, concierge et procureur fondé du seigneur de Bellefontaine. — Déclaration faite au terrier de la seigneurie de Bellefontaine par Antoine Boucher, procureur fiscal de Marly, fermier et procureur de François Brissonnet, conseiller du Roi et général à la cour des aides de Paris. — Bail des fruits de voierie fait à Nicolas de Voulge, marchand à « Puiselay », par noble homme Barnabé Maynard, chevalier de Saint-Michel, seigneur de Bellefontaine (3 juillet 1626) : renouvelé le 3 novembre 1633 (sign. aut.). — Déclaration au terrier par Jean Le Moyne, menuisier à « Plally. » — Autre par Jean Dupuis, laboureur à Marly-la-Ville, agissant comme fondé de procuration de Nicolas Gehenault, procureur du Roi au bailliage de Gonesse. — Procuration générale en blanc donnée par Jean Gallet, laboureur à Bellefontaine, fils de Gabriel Gallet, procureur fiscal dudit lieu, et de feu Barbe Bruslé Philippe. Leschaudé prend, dans cet acte, la qualité de substitut de François Gallet, tabellion à la prévôté de Gonesse. — Transaction entre Philippe Gallet, fils et héritier des

feu Jacques Gallet et Charlotte Joieulay, demeurant à Bellefontaine, d'une part, et Pierre Mauperthuis, « mari et bail de la dite deffuncte Joieulay, vivante, » tutrice du dict Philippe Gallet, mineur. »

E. 4044. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

10 juin au 25 novembre 1653. — Nicolas Dupuis. — Bail des voieries de Bellefontaine fait à Jean et Philippe de Voulge, marchands à Puisieux, fils et petit-fils des feu Étienne et Nicolas de Voulge, par Anne-Madeleine Seigneuret, veuve de Barnabé Maynard, vivant, chevalier, seigneur et baron de « Loire, » Les Viviers, de Bellefontaine, et autres lieux », conseiller et maître d'hôtel ordinaire du Roi. Les « voie- » ries » indiquées dans l'acte sont celles qui conduisent de Bellefontaine à Jagny, à Châtenay, Puiseux, de Ruel à la Croix-Neuve, celle du Noyer du bout, celles qui conduisent de la pointe de Puiseux à Fosses, de Bellefontaine à Fosses, à la Grange des bois et au fort Moulin. Le bail est fait, outre diverses charges et conditions intéressantes, moyennant un loyer annuel de 50 livres tournois (10 juin 1653. Sign. aut.). — Vente d'une portion de maison sise à Marly, dans « la rue » d'Amont et proche la croix du dit lieu », faite par Claude Antheaulme, marchand chandelier en suif à Paris, à Antoine Antheaulme, lieutenant en la justice de Marly, absent mais acceptant par son fils, Jean Antheaulme, bourgeois de Paris. — Bail de 15 arpents de terre labourable en diverses pièces, terroir de Marly, fait à Antoine Antheaulme, le jeune, laboureur à Marly, par Anne Seigneuret, dame de Bellefontaine. (Sign. aut.) — Contrat de mariage entre N. Seguier ou Ségnier, laboureur à Bellefontaine, d'une part, et Geneviève Girard, fille des feu Guillaume Gérard (*sic*) et Antoinette Leschaudé, d'autre part. (Sign. aut. d'Anne Seigneuret.) — Bail d'une pièce de terre à Bellefontaine fait à Madeleine Azanne, veuve de Jacques Cernois, de Bellefontaine, par Charles Devoulge, du Plessis, et Jacques Le Cerf, tuteurs des enfants mineurs de feu Pierre Gallet et de Marguerite Le Cerf, et Pierre Leschaudé et Guillemette Gallet. — Bail de 7 arpents et 22 perches de terre labourable, terroir de Gagny, Lacy et Fontenay, fait à Jean et François Mullot, père et fils, laboureurs à Mareil, par Anne Seigneuret, veuve de Barnabé Maynard, tant en son nom que comme tutrice et garde noble des enfants mineurs d'elle et du dit Maynard. — Bail de 5 quartiers 4 perches de vigne, terroir de Bellefontaine, lieu dit audessus de la Grande Pièce, fait par la même à Noël Lefébure, vigneron à Fosses.

E. 4045. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

7 janvier au 26 juin 1654. — Bail de 3 quartiers de terre labourable fait à Arthur Guérin, laboureur à Fontenay-en-France, par Charles Langlois, laboureur à Survilliers. — Vente d'immeubles à Puiseux faite à Jean Antheaume, « juré crieur de corps et de » vins » à Paris, par Antoine Antheaulme, lieutenant en la justice de Marly, et Toussainte Dupuis, sa femme. — Autre au même par Charles Langlois, marchand à Survilliers, et Françoise Challot, sa femme. — Provisions de l'office de tabellion en exercice de Mareil-en-France et Bellefontaine, branches dépendant de la châtellenie de Gonesse, données à Nicolas Dupuis, praticien à Bellefontaine, moyennant une rétribution annuelle de 12 livres, par Simon Bourdon, tabellion royal en la prévôté et châtellenie royale de Gonesse, tenant à bail son tabellionage. — Bail de 53 arpents de terres labourables ou prés fait à Thomas Bimont, l'aîné, et Thomas Bimont, le jeune, père et fils, demeurant à Bellefontaine, par Antoine Pourcel, archer des gardes du corps et fermier général des fermes « dépendantes » de Madame de Bellefontaine, à Bellefontaine. — Cession de bail faite à Justin Dupuis, laboureur à Puiseux, par Guillaume et Robert Bonnevie, frères, laboureurs au Plessis-Gassot. — Vente d'une moitié de maison, grange, cour, etc., à « Mort- » fontaine », faite à Antoine Langlois, maçon à Mortefontaine, par Nicolas Mailly, meunier à Bellefontaine, et Sébastienne Doïen, sa femme. — Vente d'héritages faite à Jean Lefébure, receveur et admodiateur de la ferme du Temple à Puiseux, y demeurant, par François Ory, laboureur, demeurant à la ferme Saint-Rémy de Bellefontaine, se portant fort de sa femme Nicole Lefébure, et Antoine Lefébure, maréchal à Bellefontaine, père de la dite Nicole.

E. 4046. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1er juillet au 9 novembre 1654. — Vente d'une portion de maison sise à Puiseux, lieu dit proche la maison du Temple, faite à Jean Antheaume, juré crieur de corps et de vins, bourgeois de Paris, par Justin Dupuis et Madeleine Mégnon, sa femme. — Vente d'une moitié de maison à Marly, Grande-Rue, faite à

Antoine Marchand, manouvrier à Marly-la-Ville, par François Lauren, aussi manouvrier, se portant fort de Marie Rotty, sa femme. — Contrat de mariage entre Nicolas Le Rouge, fils de feu Adam Le Rouge et de Renée Richard, demeurant à Puiseux, d'une part, et Madeleine Fleurant, fille de Pierre Fleurant, marchand à Puiseux, d'autre part. — Échange entre Louis Savouret, manouvrier au « Plessis-des-Vallées », d'une part, et Nicole Savouret, sa sœur, d'autre part. — Transaction entre Laurent Devouge, pâtre-berger à Bellefontaine, et Grégoire Fleury, aussi pâtre-berger à Fosses. — Autre entre Nicolas Mailly, meunier au moulin de Bellefontaine, d'une part, Étienne Sauvage, demeurant à Paris, et Lucien Sauvage, son frère, demeurant à Bellefontaine, d'autre part. — Vente d'une portion de jardin faite à Charles Pays, prêtre, curé de Notre-Dame de « Lacy », par Pierre Rion, marchand à Lassy, et Marie Parthon, sa femme (9 novembre 1654).

E. 4047. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

2 février au 12 novembre 1655. — Bail d'immeubles à Puiseux, rue du « Merizier », fait à Thomas Le Noir, manouvrier à Puiseux, par Justin Dupuis, laboureur au même lieu. — Bail de 22 arpents, terres et prés, fait à Thomas et N. Bimont, père et fils, par P. Roisin, prêtre, religieux d'Hérivaux, prieur curé de Bellefontaine (4 février 1655). — Bail de 27 arpents de terre et pré, appartenant à la fabrique de Saint-Nicolas de Bellefontaine, fait à Pierre Devoulge, Gabriel Haloin et Charles Bocquet, laboureurs à Bellefontaine. — Bail d'un arpent de terre labourable, terroir de Bellefontaine, fait à Justin Dupuis, laboureur à Puiseux, par Charles Langlois, marchand à Survilliers. — Bail d'une maison sise à Puiseux, dans la Grande-Rue, fait à François Alexandre, manouvrier audit lieu, par Jean Antheaume, juré crieur de corps et de vins, bourgeois de Paris. — Titre nouvel d'une rente de 7 livres 10 sous tournois, à prendre sur une maison sise dans la rue d'Amont, à Marly-la-Ville, passé au profit de Nicolas Le Moine, manouvrier à « Plailly » par Michel Antheaulme, laboureur audit Marly. — Bail d'une maison sise à Bellefontaine, rue « de Bram », fait à René Leschaudé, de Bellefontaine, par François Gallet, maître chirurgien au « Plessis-» les-Vallées. »

E. 4048. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

10 novembre 1656. — Anne-Madeleine Seigneuret, veuve de Barnabé Maynard, dame de Bellefontaine, cède à Pierre Fortier, écuyer, seigneur de Fosses, une pièce de terre de 28 perches, terroir de Fosses, lieu dit près la Garenne de Fosses, et reçoit en échange 1/2 arpent de terre labourable, terroir de Bellefontaine, lieu dit le Poirier-Corbault. (Sign. aut. des deux parties.)

E. 4049. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

27 juin au 18 décembre 1657.— Bail d'une vache, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, fait à Médarde Lefranc, domestique du prieur de Bellefontaine, par Thomas Bimont, le jeune, marchand laboureur à Bellefontaine. — Marché pour travaux de vigne entre Antoine Ledoux, vigneron à Fosses, d'une part, et Anne Seigneuret, dame de Bellefontaine, d'autre part. — Bail d'immeubles fait à Jean Carré, marchand à Bellefontaine, par Pierre Fournier, marchand cordonnier, à Marly-la-Ville. — Vente d'un quartier de. terre, à Bellefontaine, faite à la susdite dame de Bellefontaine par Étienne Déé, laboureur à Marly. — Bail des voieries de Bellefontaine, fait par la même dame de Bellefontaine à Jean de Voulges, manouvrier à Puiseux. —Bail d'immeubles sis à Bellefontaine, lieu dit « Torneveaux », fait par la même à Jacques Duchesne, vigneron, à Bellefontaine, et Nicole Ozanne. sa femme. — Transaction entre la même et Charles Devoulge, marchand au « Plessis-lez-Luzarches. » — Vente de 36 perches de terre labourable, en 2 pièces, faite à Grégoire Carré, marchand à Fosses, par Nicolas Chartier et Suzanne Delacroix, sa femme. — Constitution d'une rente de 55 sous 8 deniers tournois faite, au profit de Louis Rousseau, manouvrier à Lassy, et Huguette Marchand, sa femme, par Nicolas Hardy, procureur fiscal en la terre et seigneurie de Lassy, y demeurant. — Bail d'immeubles, au Petit-Plessis, fait à Claude Fouquet, marchand tourneur en bois, à Thimécourt, par Thomas Bimont, l'aîné, marchand laboureur à Bellefontaine.

E. 4050. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

2 février au 14 décembre 1658.—Échange entre

François Ory, laboureur « à la Ferme », et Nicole Lefébure, sa femme, d'une part, Nicolas Pasquier, armurier, à Bellefontaine, et Marie Lefébure, sa femme, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente de 60 sous tournois passé, au profit des chanoines de Saint-Paul de Saint-Denis-en-France, par : noble homme Pierre Le Tourneur, avocat en Parlement ; Charles Doulcet, procureur au Châtelet de Paris ; Pierre Le Roy, marchand à Marly-la-Ville ; Louis Delarue ; Jacques Deaubonne et Jeanne Delarue, sa femme ; Philippe Devoulges, procureur fiscal de la terre de Fosses ; Guillaume Taboureau, laboureur à Fosses ; Barbe Devoulge, veuve d'Étienne Despansier ; Noël Gallet, garde du Roi sous la charge du grand prévôt de l'hôtel ; Jean Tornevire, menuisier à Fosses. — Vente de 2 pièces de terre, terroir de Fontenay, faite à Jean Delions, marchand laboureur audit lieu, par Louis Roty maçon au même lieu, et Marie Viair, sa femme. — Vente de pré, terroir de Thimécourt, faite à Jean Rion, manouvrier à Lassy, par Charles Bombart, domestique de M. Le Vasseur, conseiller au Parlement à Paris. — Vente de 2 pièces de terre, terroir de Fosses, faite à Grégoire Carré et Jacques Le Cerf, de Fosses, par Antoine Taboureau, marchand boucher à Marly-la-Ville. — Échange entre Jacques Doulcet, procureur au Châtelet de Paris, et Nicolas Hardy, procureur fiscal de la terre et seigneurie de Lassy. — Bail de 2 perches de terre, terroir de Marly, fait à Nicolas Montalent, cordonnier audit lieu, par Thomas Gaulcher, manouvrier au même lieu. — Autre à Jean Menseau, marchand à Marly, par Antoine Dupuis, cordonnier au même lieu, et Madeleine Noël, sa femme. — Constitution d'une rente de 111 sous tournois faite, au profit de Jean Guyard, marchand à Fontenay, et Perrette Genez, sa femme, par Claude Boursier, marchand audit Fontenay.

E. 4051. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

15 avril au 7 décembre 1659. — Obligation de 50 livres tournois passée, au profit de M[me] de Bellefontaine, par Ph. Raisin, prêtre, prieur dudit lieu. — Prise à bail, par Médarde Lefranc, servante dudit prieur, de 2 vaches appartenant à ladite dame de Bellefontaine, Anne-Madeleine Seigneuret, veuve de Barnabé Maynard. — Bail de 20 perches de terre, terroir de Bellefontaine, fait à Pierre Lebègue, manouvrier audit lieu, et Marguerite Cernois, sa femme, par Guillaume Taboureau, marchand à Fosses, Étienne Taboureau, demeurant à Marly, fils dudit Guillaume et de feu Marie Bruslé. — Transaction entre Thomas Bimont, l'aîné, marchand laboureur à Bellefontaine, d'une part, et Alexandre Devoulges, marchand au Petit-Plessis, d'autre part, pour cause d'une dette de 700 livres, à laquelle ils étaient obligés solidairement avec plusieurs habitants de Bellefontaine, envers Claude Le Coq, marchand à Senlis, dette contractée pour payer les contributions, « à quoy estoit cotizée, » la paroisse de Bellefontaine, « durant les troubles derniers » (4 mai 1659). — Échange entre Pierre Collin, laboureur « à la Chapelle-en-Cerval », d'une part, et Charles Charpentier, marchand au même lieu, d'autre part. — Bail de la « tonte » et coupe des bois-taillis de la Garenne de Bellefontaine, fait à Justin et Nicolas Dupuis, frères, par la dame de Bellefontaine, ci-devant nommée. (Sign. aut.) — Prise à bail, par Anne Collin, veuve de Pierre Mongé, de Fosses, d'une vache appartenant à Martin Frémin, demeurant à la ferme Saint-Lazare, paroisse de « Saint-Vie-Soulz-Montmélien. » — Prise à bail, par Louis Delarue, marchand à Fosses, d'une vache appartenant au même. — Autre par André Bernu, maçon à Fosses. — Autre par Pierre Pol, manouvrier à Fosses. — Autre par Jean Lespine, marchand à Bellefontaine. — Titre nouvel d'une rente de dix livres tournois, passé, par Charles Boquet, marchand charron à Bellefontaine, au profit de Jean Troisvalletz, à cause de Jeanne Prévost, sa femme, et Nicolas Prévost. — Déclaration d'héritages tenus en censive du seigneur de Bellefontaine par Jean Troisvalletz, marchand charron à Méry-en-France, en son nom et se portant fort de Nicolas Prévost, son beau-frère.

E. 4052. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

2 juin au 11 septembre 1660. — Déclarations d'héritages tenus en censive de la seigneurie de Bellefontaine par : Joseph Le Cœur, marchand à Gonesse ; Jean Lallemand, officier de la fourière de la maison de la Reine-mère ; Nicolas Gehenault, officier du feu duc d'Orléans, demeurant à Rosny. — Vente de récolte sur pied faite à Laurent Devouges, pâtre berger à Bellefontaine, par Nicolas Devouges. — Cautionnement de Barthélemy Bombart, menuisier au moulin de Lassy, pour la somme de 51 livres 11 sous 8 deniers tournois, due à la fabrique de Saint-Nicolas de Bellefontaine, par Gabriel Héloin, fermier, en partie, des terres et héritages dépendant de ladite fabrique. — Testament de

Nicole Monceau, femme de Jean Tornevire ou Tournevire, demeurant à Fosses.

E. 4053. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

3 juin au 5 décembre 1665. — Déposition de Noël Piat, manouvrier à Puiseux, touchant la prise du troupeau à laine des habitants du Petit-Plessis, par René Leschaudé, sergent messier à Bellefontaine. — Cession de bail à Barthélemy Bombart, meunier au moulin de Lassy, par François Curains, laboureur à Lassy. — Cession de droit de propriété, faite à Nicolas Ducrosnes, pâtre à Fosses, par Étienne Taboureau, marchand à Marly-la-Ville.

E. 4054. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

21 mars au 9 juin 1663. — Transaction entre Justin Dupuis, Madeleine Magnan, sa femme, François et Nicolas Dupuis, d'une part, et Jean Autheaume, juré crieur de corps et de vins à Paris, d'autre part. — Contrat de mariage entre François Coppeau, demeurant à la Grange-des-Bois, d'une part, et Marguerite Touroude, servante du prieur de Fosses, demeurant à Fosses, d'autre part. Gilles Hédouin, prêtre, vicaire de Fosses, signe le contrat comme témoin (27 avril 1663). — Déclaration d'héritages tenus en censive de la seigneurie de Bellefontaine, faite par Jacques Hannier, marchand à Meaux, ayant charge et pouvoir de Pierre Hannier, son frère, prêtre, bachelier en théologie, chanoine de la cathédrale de Saint-Étienne de Meaux, légataire universel de feu Jean Danton, vivant, chanoine de la même cathédrale. — Transaction entre Madeleine Gallet, veuve de Jean Devoulges, d'une part, et Antoine Lammy, marchand à Châtenay, au nom et comme tuteur de Geneviève Devoulges, sœur dudit défunt, d'autre part.

E. 4055. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

16681-669. — Bail d'immeubles, au Petit-Plessis, fait à Nicolas Le Roy, laboureur audit lieu, par Louis Billouard, ci-devant demeurant au même lieu. — Échange entre Anne-Madeleine Seigneuret, dame de Bellefontaine, d'une part, et Jean Lebègue, manouvrier à Fosses, se portant fort de Michel Lebègue, fils mineur de feu Gabriel Lebègue et Madeleine Devoulges ; Victor et Marie Taboureau, enfants mineurs de Guillaume Taboureau et de feu Nicole Lebègue, tous petits enfants de Gabriel Lebègue et de N. Dupuis, sa femme en premières noces ; Isabelle Lebègue, fille mineure de feu Pierre Lebègue, et Marguerite Cernois, Marie et Maric (sic) Lebègue, filles majeures, enfants dudit feu Gabriel Lebègue et de Catherine Gallet, sa femme en secondes noces, d'autre part. (Sign. aut.) — Déclaration d'héritages tenus en censive de la seigneurie de Bellefontaine par Justin Dufay, marchand drapier à Gonesse.

E. 4056. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1671-1676. — Contrat de mariage entre Étienne Froman, marchand charron à Bellefontaine, d'une part, et Madeleine Pelletier, fille de Dimanche Pelletier, jardinier à Bellefontaine, d'autre part. — Rétrocession de bail d'immeubles faite à Jean Lebon, du Plessis, par Gédéon Léon, boulanger au Petit-Plessis. — Contrat de mariage entre François Dupuis, laboureur à Puiseux, et Catherine Durier, fille des feu Charles Durier et Barbe Despensier, demeurant au Plessis, d'autre part. — Contrat de mariage entre Claude Porlier, marchand fruitier à Saint-Brice, fils de Louis Porlier, d'une part, et Marguerite Gallet, fille de Philippe Gallet, marchand à Bellefontaine, d'autre part. — Déclaration d'héritages tenus en censive de la seigneurie de Bellefontaine faite par Marie Boucher, fille majeure, demeurant à Paris, fondée de procuration d'Hubert Antheaulme, marchand, bourgeois de la ville de Nantes en Bretagne. — Autre par Pierre Demarle, bourgeois de Paris, à cause de Madeleine Antheaulme, sa femme, fille et héritière en partie des feu Éloi Antheaulme et Claude du Mesnil. — Bail de 9 quartiers 1/2 de terre labourable, terroirs de Marly, Puiseux et Fosses, fait à Nicolas Malice, laboureur à Marly, par Étienne Hardy, marchand, ayant charge de Germaine Martin, sa mère. — Cession de bail d'immeubles dépendant de la fabrique de Saint-Damien de Luzarches, fait à Philippe Jolly, vigneron et laboureur à Thimécourt, par Pierre Barbier, marchand à Jagny. — Contrat de mariage entre Michel Cléret, marchand chapelier à Luzarches, d'une part, et Geneviève Bimont, fille de Guillaume Bimont, laboureur au Petit-Plessis, et de Jeanne Troussu, d'autre part.

E. 4057. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1681-1682. — Déclaration d'héritages tenus en

censive de Pierre Foretz, conseiller du Roi, seigneur de Bellefontaine et de Puiseux, en partie, faite par Simon Bossin, marchand à « Ory », à cause de Marie Leschaudé, sa femme, héritière, pour un quart, de feu Jeanne Devoulges, vivante, veuve de Jean Leschaudé. — Vente d'une maison, cour, jardin et lieux, sis à Bellefontaine, au lieu dit la rue « Abraham, où de pré» sent on fait potherie », faite à Pierre Sallé, marchand à Gonesse, par Robert Loizel, « pothier en terre », à Bellefontaine.—Contrat de mariage entre Louis Cureau, marchand à Bellefontaine, veuf en premières noces de Fleurance Marchant, d'une part, et Marie Addey, demeurant à Lassy, d'autre part. — Contrat de mariage entre Philippe Louvet, fils de Philippe Louvet, maçon à Chaumontel, d'une part, et Catherine Gallet, fille de Philippe Gallet, marchand à Bellefontaine, d'autre part.

E. 4058. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

10 février 1684. — Contrat de mariage entre Pasquier Landry, représenté par sa mère, Louise Auger, veuve de François Landry, demeurant à Luzarches, d'une part, et Marie Guillot, représentée par son père, Nicolas Guillot, vigneron à Thimécourt, d'autre part.

BESSANCOURT, FRÉPILLON ET SOGNOLLES.

E. 4059. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1580-1595. — Claude Banneville. — Vente d'un arpent 1/2 de terre, à Bessancourt, lieu dit le Cimetière-aux-Chevaux, faite à Jean Taveau, laboureur de vignes, à Bessancourt, par Robert Villain, marchand mercier, à Pontoise. — Vente d'une pièce de vigne, à Bessancourt, lieu dit le Ru, faite à Jeanne Belotz, veuve de Marc Dangente, de Bessancourt, par Louis Garnier, laboureur de vignes, à Taverny. — Traité entre Catherine Crosneau, femme de Jacques Charles, d'une part, et Balthazar Aubert, maçon en plâtre, à Bessancourt, touchant une entreprise de réparations à faire par ce dernier à une maison, sise au Grand-Carrefour de Bessancourt, appartenant à ladite Catherine Crosneau. — Renonciation à tout droit successif sur une maison et cour, à Bessancourt, lieu dit la Chênée, ayant appartenu aux feu Raoullet du Four et sa femme, faite par Michel Le Clerc et Eustache Le Clerc, frères, laboureurs de vignes, d'une part, Claude Drussant et Raoulles Drussant, d'autre part, et Thomas de Clernoix ou Clervoix, aussi d'autre part. — Bail à loyer d'une maison, sise à Bessancourt, lieu dit la Grand-Rue, faite à Denis Taveau, fils de Gervais, laboureur de vignes, par Jean Blanzi, marchand, à Paris.

E. 4060. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

2 janvier au 23 septembre 1596. — Obligation consentie par Jean Duval ou du Val et Guillaume Olivet, laboureurs, à Bessancourt, en faveur de Jean et Michel Les Taveaux, le premier, coffretier-maletier, et le second, parcheminier, à Paris. — Bail d'un immeuble, à Bessancourt, lieu dit « la Chenée », fait à Marguerite Delange, veuve de Nicolas Chéron, par Cosme Baillet, laboureur de vignes. — Autre, fait à Guillaume Jacquet, laboureur de vignes, à Bessancourt, par Jeanne Marchant, veuve de Claude Banneville. — Autre, à Claude Vollant, fils de Guillaume, par Nicolas Delange, de Bessancourt. — Obligation de 4 écus, consentie par Antoine Duval, laboureur de vignes, à Bessancourt, en faveur de Guy Vollant. — Bail d'un quartier de jardin, à Bessancourt, lieu dit « le champ Boisson », fait à Nicolas Le Dreulx par Mathurin Jacquin, laboureur de vignes, à Bessancourt. — Vente d'une travée de maison dans la rue aux Moines, à Bessancourt, faite à Pierre Belotz, laboureur de vignes, par Guillaume Le Clerc, marchand, à Bessancourt. — Bail de 3 quartiers de vignes, terroir de Bessancourt, fait à Thomas Hamelin, laboureur de vignes, par Pierre Banneville, marchand, à Bessancourt. — Autre d'une pièce de terre, au lieu dit « les Pocquettes », terroir de Bessancourt, fait à Jean Taveau, laboureur, à Bessancourt, par Jeanne Crosneau, veuve de Marceau Masson. — Échange entre Philippe Lefébure, maréchal, à l'Aumône près Pontoise, et Adam Chéron, laboureur de vignes, à Bessancourt. — Vente des dîmes de la cure de Notre-Dame de Bessancourt, faite, moyennant 15 écus d'or sol, à Baptiste Le Martrier et Eustache Delange, fils de Jean, marchand, à Bessancourt, par Charles des Buissons, prêtre, curé de ladite église (5 juin 1596). — Bail d'une maison et d'un quartier de terre, à Bessancourt, lieu dit « la ruelle de l'Escolle », fait à Antoine Labbé, laboureur de vignes, par Pierre Banneville et Jean Baillet, marchands, agissant en qualité de marguilliers de l'église de Bessancourt. — Obliga-

tion de 55 sous tournois passée, au profit de Charles des Buissons, curé de Bessancourt, par Noël du Bray, maître salpétrier, à Bessancourt. — Autre de 12 écus d'or sol, au profit de Richard Le Clerc et de Louis Chéron, marchands, à Taverny, par Charlotte Vacher, veuve de Raoulant Fontaine, et Jean et Marc Fontaine, ses enfants. — Échange entre Claude Picard, maçon en plâtre, et Louis Sevestre, de Frépillon. — Bail de deux travées de maisons, à Frépillon, lieu dit « les » Plantes », fait par le susnommé Claude Picard à Pierre Durand, l'aîné, marchand. — Obligation de 3 écus 20 sous passée, au profit de Baptiste Le Martrier, maçon en plâtre, par Adrien Julienne et Jean de Boissy, son gendre, laboureurs de vignes, à Bessancourt. — Bail d'une maison, sise à Bessancourt, lieu dit la Grand'Rue et près le Petit-Puits, fait à Guillaume Jacquin par Moreau Chéron, laboureur de vignes, à Bessancourt.

E. 4061. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

4 octobre au 30 décembre 1596. — Vente de 6 perches de vigne, à Taverny, lieu dit le Pré, faite à Robert Germain par Laurent Gaine, laboureur de vignes à Taverny, et Perrette Porion, sa femme. — Bail d'un arpent de terre, à Bessancourt, fait à Eustache Delange, fils de Jean, par Jean Cuvernon, marchand, bourgeois de Pontoise. — Bail d'un arpent de vigne, terroir de Bessancourt, fait à Mathurin Jacquin, laboureur de vignes, par Nicolas de la Verdière, « receveur du fief de Montanglan pour M. de Poully, » en son chasteau à Béthemont » (octobre 1596). — Jean Delange, laboureur de vignes à Bessancourt, et Bénarde Vollant, sa femme, vendent à Jean Duval, laboureur à Taverny, un quartier de terre, à Bessancourt, lieu dit « les Cloz-Ribaulx. » — Vente de leur droit sur une portion de maison à Bessancourt, lieu dit près de l'Église, faite à Jean Fromont, marchand, par Étienne Daincourt, laboureur de vignes à Bessancourt, et Jeanne Fromont, sa femme. — Échange entre Jean Marchailtz, laboureur de vignes, demeurant à Clignancourt près Paris, et Colette Trucquetin, sa femme, d'une part, Guillaume Olivet, laboureur, demeurant à Frépillon, et Marguerite Abraham, sa femme, d'autre part. — Bail de 3 quartiers de terre, à Bessancourt, fait à Pasquier Vollant, laboureur de vignes, par Simon Vollant, marchand « à Fayel, pa» roisse de Baillet-en-France. » — Transport d'une rente annuelle d'un écu, fait à Jean Marchant, marchand bourgeois de Pontoise, par Jean Blanzy, pâtissier à Bessancourt, et Simonne Jacquin, sa femme. — Nicolas Olivet, « maître sonnetier », à Frépillon, vend à Fiacre Daquin, laboureur dudit lieu, un arpent de terre, à Sognolles, lieu dit « les Flaches. » — Denis Jacquin, de Frépillon, vend au même 1/2 arpent de terre, même lieu. — Vente de 3 perches de terre à « la Court-Jehan », terroir de Bessancourt, faite à Jean Delange par Antoine Duval, laboureur de vignes, à Bessancourt. — Accord sur procès entre François Taveau, maître sonnetier à Sognolles, et Jean de Boissy, laboureur de vignes à Bessancourt. — François et Marceau les Chérons, frères, laboureurs de vignes à Bessancourt, vendent à Jacques Guillot, marchand boucher à Taverny, tout le droit à eux appartenant de la succession de Perrette Derondel, leur mère. — Bail d'immeubles, à Bessancourt, fait à Balthazard Aubert, maçon en plâtre, par Claude de Monthaigny, laboureur de vignes à Bessancourt. — Vente d'un quartier 1/2 de terre, à Sognolles, lieu dit « l'Escaille », faite à Jean Jacquin, marchand à Frépillon, par Sébastien Sevestre, de Taverny. — Jean Le Maire, marchand à Saint-Brice, et Madeleine Dubotz, sa femme, vendent à Alexandre Detouche, demeurant à « Ham, paroisse de » Saigny », et Catherine Le Roux, sa belle-mère, tous leurs droits à la succession d'Agnès Drouette, en son vivant femme de Guillaume Le Roux. — Échange entre Jean Pinson, laboureur de vignes à Saint-Leu, d'une part, Pierre Banneville, Marceau Chéron, Jean Fromont et Antoine Vollant, de Bessancourt, d'autre part, — Vente d'un quartier de vigne, terroir de Villiers-Adam, faite à Simon Delavallée, laboureur, demeurant audit lieu, par Nicolas Vivon, laboureur à Bethemont, et Marie Lavallée, sa femme. — Claude de Montaigny et Antoinette Delange, sa femme, constituent, au profit d'Antoine Dubois, marchand, demeurant à Baillet-en-France, une rente annuelle de 2 écus 46 sous 4 deniers tournois. — Vente de 20 perches 1/2 de vigne, terroir de Bessancourt, faite à Nicolas Vollant, fils de Guillaume, par Sébastien Dubois, laboureur à Saint-Leu, et Barbe Poullain, sa femme. — Échange entre Claude Picard et Louis Sevestre, tous les deux maçons en plâtre, demeurant à Frépillon.

E. 4062. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

3 janvier au 15 mars 1597. — Nicolas Monnault ou Mounault, à Erblay, fermier du gros et huitième de Bessancourt et Frépillon pour l'année 1597, cède à

Christophe Cotte, marchand tavernier à Frépillon, tout le droit dudit huitième de tout le vin qui a été et sera vendu en détail, à Frépillon, au cours de l'année : cession faite moyennant 4 écus sol. — Échange entre Louis Voyer, l'aîné, fils d'Andry, demeurant à Taverny, et Pasquette Duval, sa femme, d'une part, Louis Voyer, fils de Louis, et Gilette Regnault, sa femme, d'autre part. — Vente d'une pièce de terre, à Bessancourt, lieu dit « les Chasteniés », faite à Guy Fournier, de Taverny, par Jacques Banneville, fils de Guy, marchand à Bessancourt, et Marc Banneville, son fils. — Bail d'un quartier 1/2 de vigne, terroir de Bessancourt, fait à Eustache Delange, fils de Guillaume, par Jean Rousselet, marchand à Saint-Leu. — Bail d'un demi arpent de terre, à Bessancourt, lieu dit « les Malletz », fait à Antoine Banneville, laboureur de vignes, par Jean Langlois, greffier en l'élection de Pontoise (9 janvier 1597). — Marché entre Baptiste Le Martrier, maçon en plâtre, d'une part, Pierre Banneville et Jean Baillet, agissant en qualité de marguilliers de l'église de Saint-Nicolas de Bessancourt, d'autre part, pour travaux de maçonnerie à exécuter au presbytère dudit Bessancourt (12 janvier 1597). — Pierre Belotz, laboureur de vignes à Bessancourt, et Rose Banneville, sa femme, vendent à Antoine Thiboust, marchand à Frépillon, 5 perches de vignes, à Frépillon, lieu dit Hunelet. — Vente de 2 perches de vigne, à Bessancourt, lieu dit « les Genestriers », faite à Antoine Banneville par Thomas Vollant, boulanger, demeurant à Bessancourt. — Bail d'immeubles, à Frépillon, fait à Nicolas Olivet, maître sonnetier, par Jean Blanzy, pâtissier à « Basemont. » — Vente de 3 perches de jardin, à Frépillon, près de l'église, faite à Nicolas Mesnage, marchand, par Adam Chéron, laboureur de vignes à Bessancourt, et Françoise Dangente, sa femme. — Échange entre Claude Monthaigny et Antoine Delange. — Autre entre Gervais Taveau, laboureur de vignes à Bessancourt, et Antoinette Leclerc, sa femme, d'une part, Pierre Baillet et Nicole Baillet, d'autre part. — Vente d'une pièce de vigne, terroir de Bessancourt, lieu dit « les *Mellemons* », faite à Antoine Vollant par Jacques et Marc Banneville, père et fils. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Eustache Delange par Pierre des Crosneaux, prêtre, curé de Bessancourt, demeurant aux faubourgs de Pontoise (10 mars 1597). — Titre nouvel d'une rente annuelle de 4 écus passé, au profit de Pierre Doutreleau et Marie Rousselet, sa femme, demeurant à Montubois, par Raoulline Gaucher, veuve de Guy Crosneau. — Bail d'une maison, à Bessancourt, près l'église, fait à Étienne Groisil, laboureur, par Denis de Sailly, marchand à l'Isle-Adam. — Samson Jolly, laboureur de vignes, à Frépillon, vend à Adam Thiboust, tailleur d'habits, 16 perches de terre, aux Flaches, terroir de Sognolles.

E. 4063. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

7 avril au 24 juin 1597. — Ratification, par Jeanne du Bray, femme de Jean de la Baune, tissier en toiles, à Erblay, d'un bail à rente fait par son mari à Jean Goret, de Béthemont. — Vente d'une pièce de vigne, terroir de Taverny, lieu dit Beauregard, faite à Barthelémy Masselotte par Marc Gueyne, laboureur de vignes à Taverny, et Nicole Le Roy, sa femme. — Vente d'une pièce de terre à Taverny, lieu dit « Lignère », faite à Robert Germain par Louis Collin, laboureur de vignes à Taverny, et Marguerite Barthélemy, sa femme. — Esprit Fromont, laboureur de vignes à Taverny, et Madeleine Regnault, sa femme, vendent à Jacques Guillot, marchand, 9 perches de vignes, terroir de Taverny, lieu dit « Plume-Loup. » — Bail d'immeubles, à Bessancourt, fait à Jean de Boissy, laboureur de vignes, par Pierre Banneville, marchand à Bessancourt. — Traité entre Perrette Banneville, veuve de Thomas Vollant, et Noël du Bray, maître salpêtrier du Roi, à Bessancourt, pour l'apprentissage du métier de salpêtrier par Pasquier Vollant, fils de la susdite Perrette. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 53 sous tournois passé, au profit de Baptiste Le Martrier, par Guillaume du Vivier, marchand à Bessancourt. — Échange entre Guillaume Picard, maçon en plâtre, à Frépillon, d'une part, et Nicolas Olivet, d'autre part. — Contrat de louage entre Noël du Bray et Claude Liseulx, âgé de 19 à 20 ans, natif de Montmorency, lequel, se trouvant sans père ni mère, était devenu ouvrier salpêtrier, grâce à la bienfaisance du maître salpêtrier Noël du Bray. — Étienne Germain, laboureur de vignes à Saint-Leu, et Nicole Banneville, sa femme, vendent à Raoullet Vollant 10 perches de terre, à Bessancourt, lieu dit « les Cloz-Ribault. » — Thomas Regnault, laboureur de vignes à Taverny, vend à Guy Fournier 4 perches de vigne, terroir de Taverny, lieu dit « la Voye de la Granche. » — Vente d'une pièce de vigne, terroir de Sognolles, lieu dit « les Correaulx », faite à Adam Thiboust par Robert Collas, laboureur de vignes à Sognolles, et Jeanne Fortier, sa femme. — Échange entre Jean Jolly, laboureur, à Frépillon, et Jeanne Thiboust, sa femme, d'une part, Ni-

colas Olivet et Denise Jolly, sa femme, d'autre part. — Pierre Pinson, laboureur de vignes à Bessancourt, vend à Robert Dubois 1/2 quartier de vigne, à Bessancourt, lieu dit le Tron-Dieu ou Trou-Dieu. — Guillaume Drussant, marchand à Bessancourt, vend à Jean Fournier, l'aîné, fils de Nicolas, laboureur de vignes à Taverny, une pièce de terre, à Bessancourt, lieu dit « les Cloz » Ribault. » — Bail d'une vache sous poil noir, fait, moyennant une redevance annuelle de 5 boisseaux de fumier, par Jean Jolly à Nicolas Olivet, son gendre. — Échange entre Louis Sevestre, maçon en plâtre, à Frépillon, et Guyon de la Groue, laboureur de vigne à Méry.—Vente de 4 perches de terre, à Sognolles, faite par ce dernier à Guillaume Boullenger, tailleur d'habits à Taverny. — Charles Pichault, marchand à Bessancourt, et Thomasse Rémy, sa femme, vendent à Raoullent Le Menant, prêtre, docteur et curé de Notre-Dame de Béthemont, une portion d'immeubles sis en la Grande-Rue dudit Béthemont (23 juin 1597). — Jean Baillet, tonnelier, fils de Jean Baillet, greffier, et Eustache Delange, marchand, vendent à Pierre Fournier, marchand à Taverny, 1 arpent de terre à Bessancourt.

E. 4064. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1er juillet au 29 septembre 1597. — Échange entre Guillaume Fleuret, laboureur de vignes à Bessancourt, et Nicolas Jolly, de Frépillon. — Adam Chariot, marchand boucher, demeurant sur le pont de Pontoise, paroisse de « Saint-Audoen de l'Au» mosne, » vend à Noël du Bray 1/2 arpent de vigne, vignoble de Bessancourt, lieu dit « les Farigneaulx. » — Adrien Jacquin, laboureur de vignes à Sognolles, et Louise Vollant, sa femme, vendent à Claude Picard, maçon en plâtre, à Frépillon, divers immeubles à Frépillon. — Bail de divers immeubles, tant à Sognolles qu'à Bessancourt, fait à Adrien Jacquin par André Fortier, maître sonnetier à Paris. — Vente de 2 perches 1/2 de vigne, terroir de Taverny, lieu dit Cornu, faite, par Étienne Fournier à Jean Fournier, les deux laboureurs de vignes à Taverny. — Toussaint Jolly, laboureur de vignes à Frépillon, vend à Claude Jolly 13 perches de vigne à Frépillon. — Jacques Delange, laboureur de vignes à Bessancourt, et Marie Vollant, sa femme, vendent à Guillaume Taveau, concierge de Madame de Maubuisson en sa maison à Bessancourt, 16 perches de terre, à Bessancourt, lieu dit les Rouges-Terres. — Guillaume Paillard, cuisinier de Madame de Maubuisson, baille à Guillaume Fleuret, sergent des Dames de Maubuisson, moyennant une redevance annuelle de 40 livres de beurre, une vache sous poil noir. — Bail d'une maison à Bessancourt, lieu dit « le lieu » maistre Thomas Clouet », fait à Noël du Bray par Denis Cuvernon, marchand, bourgeois de Pontoise. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 10 sous parisis passé, au profit d'Étienne Rousselet, marchand à Saint-Leu, par Jeanne Taveau, veuve de Jérôme Vollant. — Constitution d'une rente annuelle de 15 sous tournois faite, au profit de l'église Saint-Nicolas de Frépillon, par Samson Dange, laboureur à Sognolles. — Autre de 3 écus 35 sous, au profit de la même église, par Toussaint Jolly. — Bail de 63 perches de vigne fait à Robert Dubois par Oudard Charton, demeurant aux faubourgs de Pontoise. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 50 sous tournois passé, au profit de Samson Baillet et de Pierre de Boissy, par Guillaume Delange.

E. 4065. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

5 octobre au 29 décembre 1597. — Bail d'un quartier de vigne, terroir de Bessancourt, lieu dit le Champ blanc, fait à Antoine Drussant, demeurant au Moulin-à-Vent du dit lieu, par Pierre Banneville, marchand à Bessancourt. — Thomas Hamelin, laboureur de vignes à Bessancourt, vend à Guillaume Fleuret 6 perches de terre, à Bessancourt, lieu dit « les Hault » Bellicoqtz. » — Claude Pays, laboureur de vignes à Villejuif, vend à Étienne Pays, maçon en plâtre à Taverny, tous ses droits sur les successions de Simon Pays et Perrette Fromont, en leur vivant, demeurant à Taverny. — Prise en tutelle de Jean Pays par Étienne Pays, du consentement de leurs frères, Claude et François Pays. — Jean Marchant, marchand à la Bonneville, paroisse de Méry, vend à René Fleuret, demeurant à Paris, tous ses droits à la succession de son cousin Pierre Marchant, en son vivant, demeurant à Paris. — Échange entre Pierre Dangente, laboureur de vignes à Taverny, et Denise Garnier, sa femme, d'une part ; Thomas Pays et Nicole Dangente, sa femme, d'autre part. — Bail de divers immeubles à Bessancourt fait à Guy Vollant, laboureur de vignes, par Timothée Banneville, clerc de l'église et paroisse de Saint-Leu-lez-Taverny. — Bail d'une maison à Bessancourt, lieu dit le Bout d'en bas, fait à Jean Avigneau, maréchal à Bessancourt, par Hélène Singlant, demeurant à Paris. — Bail de divers immeubles

Christophe Cotte, marchand tavernier à Frépillon, tout le droit dudit huitième de tout le vin qui a été et sera vendu en détail, à Frépillon, au cours de l'année : cession faite moyennant 4 écus sol. — Échange entre Louis Voyer, l'aîné, fils d'Andry, demeurant à Taverny, et Pasquette Duval, sa femme, d'une part, Louis Voyer, fils de Louis, et Gilette Regnault, sa femme, d'autre part. — Vente d'une pièce de terre, à Bessancourt, lieu dit « les Chasteniés », faite à Guy Fournier, de Taverny, par Jacques Banneville, fils de Guy, marchand à Bessancourt, et Marc Banneville, son fils. — Bail d'un quartier 1/2 de vigne, terroir de Bessancourt, fait à Eustache Delange, fils de Guillaume, par Jean Rousselet, marchand à Saint-Leu. — Bail d'un demi arpent de terre, à Bessancourt, lieu dit « les Malletz », fait à Antoine Banneville, laboureur de vignes, par Jean Langlois, greffier en l'élection de Pontoise (9 janvier 1597). — Marché entre Baptiste Le Martrier, maçon en plâtre, d'une part, Pierre Banneville et Jean Baillet, agissant en qualité de marguilliers de l'église de Saint-Nicolas de Bessancourt, d'autre part, pour travaux de maçonnerie à exécuter au presbytère dudit Bessancourt (12 janvier 1597). — Pierre Belotz, laboureur de vignes à Bessancourt, et Rose Banneville, sa femme, vendent à Antoine Thiboust, marchand à Frépillon, 5 perches de vignes, à Frépillon, lieu dit Hunelet. — Vente de 2 perches de vigne, à Bessancourt, lieu dit « les Genestriers », faite à Antoine Banneville par Thomas Vollant, boulanger, demeurant à Bessancourt. — Bail d'immeubles, à Frépillon, fait à Nicolas Olivet, maître sonnetier, par Jean Blanzy, pâtissier à « Basemont. » — Vente de 3 perches de jardin, à Frépillon, près de l'église, faite à Nicolas Mesnage, marchand, par Adam Chéron, laboureur de vignes à Bessancourt, et Françoise Dangente, sa femme. — Échange entre Claude Monthaigny et Antoine Delange. — Autre entre Gervais Taveau, laboureur de vignes à Bessancourt, et Antoinette Leclerc, sa femme, d'une part, Pierre Baillet et Nicole Baillet, d'autre part. — Vente d'une pièce de vigne, terroir de Bessancourt, lieu dit « les *Mellemons* », faite à Antoine Vollant par Jacques et Marc Banneville, père et fils. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Eustache Delange par Pierre des Crosneaux, prêtre, curé de Bessancourt, demeurant aux faubourgs de Pontoise (10 mars 1597). — Titre nouvel d'une rente annuelle de 4 écus passé, au profit de Pierre Doutreleau et Marie Rousselet, sa femme, demeurant à Montubois, par Raoulline Gaucher, veuve de Guy Crosneau. — Bail d'une maison, à Bessancourt, près l'église, fait à Étienne Groisil, laboureur, par Denis de Sailly, marchand à l'Isle-Adam. — Sanson Jolly, laboureur de vignes, à Frépillon, vend à Adam Thiboust, tailleur d'habits, 16 perches de terre, aux Flaches, terroir de Sognolles.

E. 4063. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

7 avril au 24 juin 1597. — Ratification, par Jeanne du Bray, femme de Jean de la Baune, tissier en toiles, à Erblay, d'un bail à rente fait par son mari à Jean Goret, de Béthemont. — Vente d'une pièce de vigne, terroir de Taverny, lieu dit Beauregard, faite à Barthelémy Masselotte par Marc Gueyne, laboureur de vignes à Taverny, et Nicole Le Roy, sa femme. — Vente d'une pièce de terre à Taverny, lieu dit « Lignère », faite à Robert Germain par Louis Collin, laboureur de vignes à Taverny, et Marguerite Barthélemy, sa femme. — Esprit Fromont, laboureur de vignes à Taverny, et Madeleine Regnault, sa femme, vendent à Jacques Guillot, marchand, 9 perches de vignes, terroir de Taverny, lieu dit « Plume-Loup. » — Bail d'immeubles, à Bessancourt, fait à Jean de Boissy, laboureur de vignes, par Pierre Banneville, marchand à Bessancourt. — Traité entre Perrette Banneville, veuve de Thomas Vollant, et Noël du Bray, maître salpêtrier du Roi, à Bessancourt, pour l'apprentissage du métier de salpêtrier par Pasquier Vollant, fils de la susdite Perrette. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 53 sous tournois passé, au profit de Baptiste Le Martrier, par Guillaume du Vivier, marchand à Bessancourt. — Échange entre Guillaume Picard, maçon en plâtre, à Frépillon, d'une part, et Nicolas Olivet, d'autre part. — Contrat de louage entre Noël du Bray et Claude Liseulx, âgé de 19 à 20 ans, natif de Montmorency, lequel, se trouvant sans père ni mère, était devenu ouvrier salpêtrier, grâce à la bienfaisance du maître salpêtrier Noël du Bray. — Étienne Germain, laboureur de vignes à Saint-Leu, et Nicole Banneville, sa femme, vendent à Raoullet Vollant 10 perches de terre, à Bessancourt, lieu dit « les Cloz-Ribault. » — Thomas Regnault, laboureur de vignes à Taverny, vend à Guy Fournier 4 perches de vigne, terroir de Taverny, lieu dit « la Voye de la Granche. » — Vente d'une pièce de vigne, terroir de Sognolles, lieu dit « les Correaulx », faite à Adam Thiboust par Robert Collas, laboureur de vignes à Sognolles, et Jeanne Fortier, sa femme. — Échange entre Jean Jolly, laboureur, à Frépillon, et Jeanne Thiboust, sa femme, d'une part, Ni-

colas Olivet et Denise Jolly, sa femme, d'autre part. — Pierre Pinson, laboureur de vignes à Bessancourt, vend à Robert Dubois 1/2 quartier de vigne, à Bessancourt, lieu dit le Tron-Dieu ou Trou-Dieu. — Guillaume Drussant, marchand à Bessancourt, vend à Jean Fournier, l'aîné, fils de Nicolas, laboureur de vignes à Taverny, une pièce de terre, à Bessancourt, lieu dit « les Cloz» Ribault. » — Bail d'une vache sous poil noir, fait, moyennant une redevance annuelle de 5 boisseaux de fumier, par Jean Jolly à Nicolas Olivet, son gendre. — Échange entre Louis Sevestre, maçon en plâtre, à Frépillon, et Guyon de la Groue, laboureur de vigne à Méry.—Vente de 4 perches de terre, à Sognolles, faite par ce dernier à Guillaume Boullenger, tailleur d'habits à Taverny. — Charles Pichault, marchand à Bessancourt, et Thomasse Rémy, sa femme, vendent à Raoullent Le Menant, prêtre, docteur et curé de Notre-Dame de Béthemont, une portion d'immeubles sis en la Grande-Rue dudit Béthemont (23 juin 1597). — Jean Baillet, tonnelier, fils de Jean Baillet, greffier, et Eustache Delange, marchand, vendent à Pierre Fournier, marchand à Taverny, 1 arpent de terre à Bessancourt.

E. 4064. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1er juillet au 29 septembre 1597. — Échange entre Guillaume Fleuret, laboureur de vignes à Bessancourt, et Nicolas Jolly, de Frépillon. — Adam Chariot, marchand boucher, demeurant sur le pont de Pontoise, paroisse de « Saint-Audoen de l'Au» mosne, » vend à Noël du Bray 1/2 arpent de vigne, vignoble de Bessancourt, lieu dit « les Farigneaulx. » — Adrien Jacquin, laboureur de vignes à Sognolles, et Louise Vollant, sa femme, vendent à Claude Picard, maçon en plâtre, à Frépillon, divers immeubles à Frépillon. — Bail de divers immeubles, tant à Sognolles qu'à Bessancourt, fait à Adrien Jacquin par André Fortier, maître sonnetier à Paris. — Vente de 2 perches 1/2 de vigne, terroir de Taverny, lieu dit Cornu, faite, par Étienne Fournier à Jean Fournier, les deux laboureurs de vignes à Taverny. — Toussaint Jolly, laboureur de vignes à Frépillon, vend à Claude Jolly 13 perches de vigne à Frépillon. — Jacques Delange, laboureur de vignes à Bessancourt, et Marie Vollant, sa femme, vendent à Guillaume Taveau, concierge de Madame de Maubuisson en sa maison à Bessancourt, 16 perches de terre, à Bessancourt, lieu dit les Rouges-Terres. — Guillaume Paillard, cuisinier de Madame de Maubuisson, baille à Guillaume Fleuret, sergent des Dames de Maubuisson, moyennant une redevance annuelle de 40 livres de beurre, une vache sous poil noir. — Bail d'une maison à Bessancourt, lieu dit « le lieu » maistre Thomas Clouet », fait à Noël du Bray par Denis Cuvernon, marchand, bourgeois de Pontoise. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 10 sous parisis passé, au profit d'Étienne Rousselet, marchand à Saint-Leu, par Jeanne Taveau, veuve de Jérôme Vollant. — Constitution d'une rente annuelle de 15 sous tournois faite, au profit de l'église Saint-Nicolas de Frépillon, par Samson Dange, laboureur à Sognolles. — Autre de 3 écus 35 sous, au profit de la même église, par Toussaint Jolly. — Bail de 63 perches de vigne fait à Robert Dubois par Oudard Charton, demeurant aux faubourgs de Pontoise. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 50 sous tournois passé, au profit de Samson Baillet et de Pierre de Boissy, par Guillaume Delange.

E. 4065. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

5 octobre au 29 décembre 1597. — Bail d'un quartier de vigne, terroir de Bessancourt, lieu dit le Champ blanc, fait à Antoine Drussant, demeurant au Moulin-à-Vent du dit lieu, par Pierre Banneville, marchand à Bessancourt. — Thomas Hamelin, laboureur de vignes à Bessancourt, vend à Guillaume Fleuret 6 perches de terre, à Bessancourt, lieu dit « les Hault » Bellicoqtz. » — Claude Pays, laboureur de vignes à Villejuif, vend à Étienne Pays, maçon en plâtre à Taverny, tous ses droits sur les successions de Simon Pays et Perrette Fromont, en leur vivant, demeurant à Taverny. — Prise en tutelle de Jean Pays par Étienne Pays, du consentement de leurs frères, Claude et François Pays. — Jean Marchant, marchand à la Bonneville, paroisse de Méry, vend à René Fleuret, demeurant à Paris, tous ses droits à la succession de son cousin Pierre Marchant, en son vivant, demeurant à Paris. — Échange entre Pierre Dangente, laboureur de vignes à Taverny, et Denise Garnier, sa femme, d'une part; Thomas Pays et Nicole Dangente, sa femme, d'autre part. — Bail de divers immeubles à Bessancourt fait à Guy Vollant, laboureur de vignes, par Timothée Banneville, clerc de l'église et paroisse de Saint-Leu-lez-Taverny. — Bail d'une maison à Bessancourt, lieu dit le Bout d'en bas, fait à Jean Avigneau, maréchal à Bessancourt, par Hélène Singlant, demeurant à Paris. — Bail de divers immeubles

à Bessancourt fait à Jean Dangente, laboureur de vignes, par Antoine Brunet, boulanger, à Paris. — Vente de 9 perches de vigne, terroir de Taverny, fait à Pierre Fournier par Étienne Fournier, laboureur de vignes à Taverny, et Denise Guérin, sa femme. — Vente de divers immeubles, terroir de Bessancourt, faite à Guy Vollant par Thomas Vollant, boulanger à Bessancourt. — Échange entre Gervais Taveau et Antoinette Le Clerc, sa femme, d'une part, Guillaume Fleuret, le jeune, et Agnette de Boissy, d'autre part. — Autre entre les mêmes époux Taveau, d'une part, Guillaume Drussant, charpentier, et Jeanne Banneville, sa femme, d'autre part. — Bail de 30 perches de terre à Bessancourt, lieu dit le « Hault-Ballicoqtz, » fait à Martin Chéron par Michel Chéron, laboureur de vignes à Bessancourt.

E. 4066. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

4 janvier au 30 mars 1598. — Cession de bail de divers immeubles, terroir de Taverny, faite à Jean Juniet et Nicolas Langer, laboureurs de vignes, par Noëlle Dumont, veuve de Guillaume Donon. — Denis Jacquin vend à Adrien Thiboust, tailleur d'habits à Frépillon, une pièce de terre, à Sognolles, lieu dit « les » Epignauls. » — Échange entre le même Denis Jacquin et Nicolas Thiboust, tailleur d'habits à Frépillon. — Vente d'une pièce de terre, lieu dit la Vente, terroir de Bessancourt, faite à Marc de Boissy, marchand, par Adam Chéron, laboureur de vignes. — Andry Duboys, laboureur de vignes à Taverny, et Jacquette du Plexis, sa femme, vendent à Louis Chéron 7 perches de vigne, vignoble de Taverny, lieu dit « les Poullaines. » — Contrat de mariage de Giles de Boissy, fils de Mahiet de Boissy, laboureur de vignes à Bessancourt, et Françoise Bonamy, fille mineure de feu Eustache Bonamy et de Madeleine de Banneville, à ce moment femme de Noël Dubray, salpêtrier à Bessancourt. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 2 écus 51 sous 8 deniers tournois passé, au profit de Geneviève Marcassin, veuve de Jean Dorvalle, en son vivant contrôleur, demeurant à Pontoise, par François Taveau, Charlotte Banneult, sa femme, et Jean de Boissy, laboureur de vignes à Bessancourt. — Donation faite par Nicolas Fleuret, laboureur de vignes à Frépillon, et Mahiette Camus, sa femme, à Claude Jolly, fils d'un autre lit de ladite Mahiette. — Bail d'un 1/2 arpent de terre, à Bessancourt, rue aux Moines, fait à Jean Fontaine, boulanger, par Guillaume Drussant, marchand charpentier. — Aubin Groisil, laboureur de vignes à Frépillon, et Marie Vacher, sa femme, vendent à Geneviève Marcassin, veuve de Jean Dorvalle, leur droit sur une maison à Bessancourt. — Quittance de 2 écus sol délivrée à Aubin Groisil par Antoine Labbé et Guillaume du Vivier, agissant en qualité de marguilliers de Notre-Dame de Bessancourt. — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Germain Fleuret par Nicolas Mesnil, cordonnier à Paris.

E. 4067. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

5 avril au 30 juin 1598. — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Denis Jacquin par Jean Huet, laboureur de vignes à Taverny. — Guillaume du Vivier et Gillette Fleuret, sa femme, vendent à Jean Thiboust et à Pierre Mulot, bourgeois de Paris, un arpent de terre, à Saucourt, lieu dit « les Blancs-» Manteaux. » — Jean Thiboust, laboureur de vignes à Bessancourt, vend à Pierre Noël, aussi laboureur, 8 perches de vigne au terroir de Bessancourt. — Échange entre Marc de Boissy et Jean Hardy, le jeune, laboureurs de vignes. — Bail d'une maison, à Bessancourt, fait à Charlotte Banneville, veuve de Pasquier Fontaine, par Adrien Jullienne, laboureur de vigne à Bessancourt. — Bail d'une maison, à Sognolles, fait à Denis et Guillaume Les Paulmiers, frères, tisserands en toiles à Store, par Baptiste Le Martrier. — Bail d'une maison, au Grand-Carrefour de Bessancourt, fait à Nicolas Delange, fils de Guillaume et Marguerite Banneville, sa femme, par Marguerite de Crame, femme de noble homme Simon de Bailly, écuyer, commissaire ordinaire des guerres, « demeurant à présent à Bessan-» court », et agissant en l'absence de son mari « estant » en Poictou » (18 mai 1598). — Guillaume Fleuret prend à bail de Françoise Camichon, religieuse à Maubuisson, une vache sous poil rouge. — Échange entre Gautier Maistre, marchand bourgeois de Pontoise, et Guillaume Leclerc, marchand à Bessancourt. — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Antoine Banneville, laboureur de vignes, par Raoulline Gaucher, veuve de Guy Crosneau. — Bail d'une pièce de vigne, terroir de Bessancourt, lieu dit « la fontaine » Jehan *Taveau* », fait à Nicolas M sn l par Robert Fournier, maître d'hôtel de feu « madam de Baillet-» en-France, demeurant au lieu nommé le Pré-David, » paroisse de Presle » (22 juin 1598). — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Balthazard Aubert, par Jean Noël, cuisinier à Paris.

E. 4068. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

6 juillet au 22 septembre 1598. — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Andry Cornu, marchand à Bessancourt, par Raoullet Drussant, laboureur de vignes à Suresnes. — Échange entre Samson et Pierre Jacquin, laboureur de vignes, à Sognolles. — Vente d'un tiers d'arpent de terre, à Bessancourt, lieu dit la Vente, fait à Jean Fromont, marchand, par Denis Baillet, laboureur de vignes à Bessancourt. — Nicolas Jolly et Jeanne Fleuret, sa femme, vendent à Adrien Thiboust une pièce de terre, à Frépillon, lieu dit « le Cloz-Mahiette. » — Titre nouvel d'une rente annuelle de 30 sous tournois passé, au profit de Jean Baillet, fils de Jean Baillet, greffier, tonnelier à Bessancourt, par Jean Barrier, laboureur de vignes à Pierrelay. — Jean Baillet, fils d'Antoine, laboureur de vignes à Bessancourt, et Suzanne de La Haye, sa femme, vendent à Mathurin Thouine, prêtre, demeurant à Saint-Leu, une pièce de jardin à Bessancourt, lieu dit « la Court-Jehan. » — Vente d'un demi-arpent de terre, à Bessancourt, lieu dit Rozières, faite à Noël du Bray par Guillaume Le Clerc. — Jeannet Desguerres, laboureur de vignes à Bessancourt, prend à bail de Brice Chéron, marchand quincaillier à Paris, une génisse. — Daniel Gobert, manouvrier, demeurant à Naryce (Aris), près la ville de Senonches, natif de Méry-sur-Oise, vend à Nicolas Olivet, sonnetier à Frépillon, une portion de maison à Frépillon. — Vente de divers immeubles, terroir de Bessancourt, faite à Noël du Bray par Georges des Ruisseaux, marchand à Chatou. — Partage de la succession de feu Guillaume du Four, fils mineur des feu Pierre du Four et Pasquette Descouys, entre Martin du Four, maître boucher à Paris, d'une part, Brice Chéron, marchand quincaillier à Paris, et Jamet Desguerres, laboureur de vignes à Bessancourt, d'autre part. — Échange entre Claude Vollant et Nicolas Mesnil, laboureurs de vignes à Bessancourt, d'une part, et Étienne Pays, maçon en plâtre à Taverny, d'autre part. — Thomas Thouyne, prêtre, vicaire, demeurant à Saint-Leu, vend à Jean Fromont, marchand, 1 quartier 1/2 de jardin, à Bessancourt, lieu dit « la Court-» Jehan » (21 septembre 1598). — Vente de divers immeubles, terroir de Bessancourt, faite à Nicolas Vollant par Jacquette du Botz, veuve de Jean Singlant. — Autre faite par la même à Pierre Banneville, marchand à Bessancourt.

E. 4069. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1er octobre au 29 décembre 1598. — Saisie-arrêt de 7 muids de vin appartenant à Guillamme Boullette, bourgeois de Pontoise, faite par Géral Louet, demeurant à la Carrière-Saint-Denis, fermier du gros et huitième de Bessancourt et Frépillon. — Vente de 28 perches de terre et vigne, à Frépillon, faite à Adrien Thiboust par Nicolas Jolly et Jeanne Fleuret, sa femme. — Vente de droit sur une maison dans la Grande-Rue de Bessancourt, faite à François Taveau par Jean de Boissy, laboureur de vignes. — Bail de divers immeubles, à Bessancourt, fait à Jean de Boissy et Jeanne Julienne, sa femme, par Pierre Doutreleau et Marie Rousselet, sa femme. — Échange entre Jean Marchant, marchand, bourgeois de Pontoise, et Jean de Boissy. — Bail d'une maison dans la Grande-Rue de Bessancourt, fait à Denis Le Dreulx, laboureur de vignes, par Barbe Pinson, veuve de Nicolas de Canapville. — Échange entre Marc Fontaine, boulanger à Bessancourt, et Charlotte Banneville, veuve de Pasquier Fontaine. — Vente de deux travées et demie de maison dans la Grande-Rue de Frépillon, faite à Claude Jolly par Louis Rentier, laboureur à « Vier-» me », Antoine Dufriche, fruitier à Bouffemont, André Antheaulme, laboureur à Seugy près Luzarches, et Pierre Jubigneau, marchand à Baillet-en-France. — Vente d'une maison à Taverny, lieu dit Vaucelle, faite à Jean Huet, marchand, par Géralde Huchon, veuve de Jean Garnier, et Clément Filerin, laboureur de vignes à Saint-Leu, son gendre. — Accord sur procès entre Jean Fromont et Noël du Bray. — Bail à loyer d'immeubles au terroir de Bessancourt, lieux dits la Vente et aux Marboulus fait à Nicolas Dalonge, de Bessancourt, par Germain Fleuret, laboureur de vignes à Frépillon. — Antoine Labbé et Guillaume du Vivier, marchands et laboureurs de vignes, au nom et comme marguilliers de l'église et fabrique de Notre-Dame de Bessancourt, du consentement de Baptiste Le Martrier, Pierre Banneville, Guillaume Vollant, Jean Fromont, Eustache Delange, Jean Baillet, Jean de Jean, greffier, et Marc Banneville, représentant la plus grande et saine partie des habitants de la paroisse de Bessancourt, vendent à Nicolas Boudier, laboureur de vignes à Taverny, une rente annuelle de 6 sous 3 deniers tournois (7 décembre 1598). — Bail de 11 arpents de terre, tant au terroir de Villiers-Adam qu'à celui de Béthemont, fait à Jean Raget, laboureur à Béthe-

mont, par Jean Moreau, prêtre, curé de Villiers-Adam (29 décembre 1598).

E. 4070. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

12 janvier au 13 décembre 1599. — Bail à loyer d'une maison à Bessancourt, lieu dit la Chevée, faite à Raoullet Chéron par Cosme Baillet, laboureur de vignes à Bessancourt. — Denis Jacquin, compagnon à marier, demeurant à Bessancourt, comme ayant la charge de Cosme et Pierre les Jacquins, ses frères, le dit Cosme, âgé de 18 à 20 ans, baille, le dit Cosme, pour 3 ans, à Jean Blanzy, pâtissier à Bessancourt, à la charge par le dit Cosme de fidèlement servir le dit Blanzy et sa femme, « leur profit faire, leur porter » honneur et révérence et leur obéyr à toutes choses » raisonnables..., sans qu'il puisse quitter son dit ser» vice ny prendre aultre maistre, pendant le dit temps » de trois ans... à condition, aussy, que le dit Blanzy » sera tenu... de bien... nourrir, entretenir le dit » Cosme Jacquin de touttes choses à luy nécessaires, » comme de boire, manger, loger, héberger, vestir, » chausser, enlinger, et touttes aultres choses... con» venables à ung serviteur... » (25 février 1599). — Cession d'une rente annuelle de 10 sous parisis à prendre sur Nicolas Fleuret et les biens de feu Germain Fleuret, faite à Mellon Charton, de Pontoise, par Guillaume du Vivier, marchand à Bessancourt, et Gillette Fleuret, sa femme. — Testament de Guillaume Taveau, sergent, garde-bois et concierge de l'hôtel seigneurial des Dames de Bessancourt (Maubuisson). Il donne à l'église Notre-Dame de Bessancourt 1 écu; à la bourse des Trépassés, 20 sous; à la bourse Notre-Dame, 5 sous; à la bourse Saint-Sébastien, 5 sous; à l'église Saint-Nicolas de Frépillon, 5 sous; à l'église Saint-Denis de Méry, 5 sous; à l'église de Villiers-Adam 2 sous 6 deniers; à l'église Notre-Dame de Béthemont 2 sous 6 deniers; à Notre-Dame de Taverny, 2 sous 6 deniers; à l'église Saint-Jean de « Perreles », 2 sous 6 deniers (10 mai 1599). — Bail à loyer d'une portion de maison sise dans la Grande-Rue à Béthemont fait à Jean Goset, marchand à Béthemont, par Pierre Daincourt, laboureur de vignes à Bessancourt. — Bail à loyer de 19 perches de vignes, terroir de Sognolles, lieu dit « les Carreaulx », fait à Robert Collas par Germain Fleuret, laboureur de vignes à Frépillon. — Rétrocession d'un immeuble à Sognolles, lieu dit le Carrefour, faite à François Taveau, sonnetier, par Denis Jacquin, laboureur de vignes à Sognolles. — Bail à loyer de pièces de vigne, à Sognolles. — Bail à loyer de pièces de vigne, terroir de Bessancourt, lieux dits les Grasses-Vaches, les Sablons, Derrière le Moustier, les Brosses, fait à Jean Thiboust, laboureur de vignes à Bessancourt, par Nicolas de la Verrière, receveur du seigneur de « Mont-Auglan » (8 octobre 1599). — Vente d'un quartier de vigne à Bessancourt, lieu dit « les Tucquettes », faite à Claude Drussant, laboureur de vignes, par Guillaume Drussant, marchand charpentier à Bessancourt. — Cession d'immeubles faite à Jean Morret, maçon en plâtre, par Nicolas Jolly, laboureur de vignes, à Frépillon. — Traité et convention entre Balthazar Aubert, maçon en plâtre, d'une part, et Nicolas Mesnil, laboureur de vignes, l'un et l'autre de Bessancourt, touchant la construction d'un four et diverses réparations à entreprendre par le premier pour le compte du second. — Cession d'une rente annuelle de 50 sous tournois faite à Guillaume Picard, maçon en plâtre, par Nicolas Ollivet, sonnetier, demeurant à Frépillon, et Denise Jolly, sa femme. — Cession de pièces de vigne, terroir de Bessancourt, lieux dits « Aux Vaulorene, au Hault» Mellemont », faite à Antoine Labbé, marchand tavernier à Bessancourt, par Jacques Delange, laboureur de vignes, et Marie Vollant, sa femme, tant en leurs noms que comme se portant fort de Marguerite Vollant, sœur de la dite Marie.

E. 4071. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

14 janvier au 20 mars 1600. — Bail à loyer d'un demi-arpent de terre à Bessancourt, lieu dit « la Court» Jehan, aultrement le Champ-Boisson », fait à Jean Taveau, laboureur de vignes à Bessancourt, par Étienne Rousselet, marchand à Saint-Leu. — Bail à loyer de la maison qui fut à Guillaume Desguerres fait à Guillaume Jacquet par Marceau Chéron, laboureur de vignes à Bessancourt, tant en son nom que comme tuteur et curateur de François Desguerres, fils mineur des feu Jean Desguerres et Perrette Baillet, actuellement femme du dit Marceau Chéron. — Raoullet Chéron, laboureur de vignes à Bessancourt, prend à bail de Jacques du Vivier, receveur payeur de la Cour des Aides à Paris, une vache, sous poil brun, etc., moyennant un loyer annuel de 2 écus 20 sous. — Obligation de 27 écus consentie à Jean Coulon, receveur du connétable de Montmorency, par Raoullant Le Menant, prêtre, docteur, curé de Béthemont, Charles Richault, demeurant à Bessancourt, et Thomasse Rémy, sa

femme (28 janvier 1600). — Guillaume Drussant, maître charpentier à Bessancourt, vend à Gille Drussant (Sign. aut. Gille de Roussant), tout le droit qu'il peut avoir sur une maison sise « au Moulin à Vent » de Bessancourt. — Accord, pour la collecte de la taille de l'année 1600, entre Raoullet Vollant, d'une part, et Noël Labbé, d'autre part, laboureurs de vignes à Bessancourt, élus collecteurs aux tailles et autres subsides, par les habitants de Bessancourt. — Bail d'une vache sous poil noir fait, moyennant un loyer annuel de 2 écus 13 sous 4 deniers, par Pierre Tardu, plâtrier, demeurant à « Monsoulhz », à Robert Chéronnet, demeurant à Frépillon. — Bail de tout le droit qu'il peut avoir sur divers immeubles sis à Cormeilles-en-Vexin, fait à Jean Robert, demeurant au dit Cormeilles, par Guillaume du Saulx, en son nom et du consentement de François Aubry, prêtre, son curateur, vicaire à Bessancourt (10 mars 1600). — Le dit du Saulx se loue comme domestique de Pierre Banneville, lieutenant, demeurant à Bessancourt, moyennant, outre l'entretien, la nourriture, etc., la somme de 7 écus par an. — Bail à loyer d'immeubles à Bessancourt fait par Marceau Chéron, laboureur de vignes, à Jacques Delange et Thomas Hamelin, aussi laboureurs de vignes à Bessancourt.

E. 4072. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

19 avril au 29 juin 1600. — Échange d'immeubles entre Mellon Charton, procureur à Pontoise, et Nicolas Bouju, laboureur de vignes à Taverny. — Accord et transaction entre Toussaint Noël, de Bessancourt, et Pasquier Noël, de Saint-Leu, frères, tous les deux travailleurs de vignes, au sujet des successions paternelle et maternelle. — Guillaume Jacquet, laboureur de vignes à Bessancourt, tuteur et curateur de Simonne et Marie les Jacquets, enfants mineurs de lui et de feu Jeanne Taveau, sa première femme, est autorisé à prendre à sa charge la direction, l'entretien et la régie des dits mineurs et de leurs biens, du consentement de leurs proches parents Jean Taveau, oncle, Thimothée Banneville, oncle, Jeanne Taveau, veuve de Jérôme Vollant, tante, et Gervais Taveau, cousin. — Échange d'immeubles entre Jean du Val, le jeune, laboureur à Bessancourt, et Innocent Barthélemy, laboureur de vignes à Taverny. — Bail à loyer de 2 pièces de vignes à Bessancourt, lieux dits les Trucquettes et les Troudieu, fait à Jean Fontaine, boulanger, par Nicolas Delange, laboureur de vignes à Bessancourt. — Cession d'un demi-quartier de vigne à Bessancourt, lieu dit Vaulorène, faite à Pantaléon Banneville par Thomas Vollant, laboureur de vignes à Bessancourt, tant en son nom que comme tuteur et curateur de Gervais Vollant, fils mineur de lui et de feu Guyonne Banneville. — Nomination d'arbitres pour régler les différends entre François Taveau, sonnetier, de Sognolles, et Jean de Boissy, laboureur de vignes à Bessancourt. — Vente d'une maison à Frépillon, lieu dit la Fontaine, faite à Mathieu Charton par Adrien Jacquin, laboureur de vignes à Sognolles, et Louise Vollant, sa femme. — Contrat de mariage entre Samson Dangé, laboureur à Sognolles, d'une part, et Barle Le Dreulx, veuve de Louis Drussant, demeurant à Bessancourt, d'autre part. — Charles Pichault, marchand, s'engage à payer à André Cornu, aussi marchand, à Bessancourt, une somme de 3 écus, pour avoir frappé sa femme, et éviter ainsi toute poursuite judiciaire pour ce fait. — Transaction entre Denis Le Dreulx, laboureur de vignes à Bessancourt, d'une part, et Berthault Trucquetin, cordonnier, demeurant à l'Aumône près Pontoise, au sujet de la succession des feu Jean Trucquetin et Jeanne Sevestre. — Vente d'une pièce de terre, à Bessancourt, faite à Nicolas Vollant, fils de Guillaume, laboureur de vignes à Bessancourt, par Jean Porcher, sergent et garde-bois de l'abbaye du Val-Notre-Dame. — Bail à loyer d'immeubles à Bessancourt, fait à André Cornu par Jean Noël, manouvrier, demeurant à Paris. — Adam Julliane, Thomas Vollant, Guy Julliane, Jean de Boissy, Balthazart Aubert et Guillaume Jacquet s'engagent à moissonner et lier les gerbes de grains de Nicolas de la Verderie, receveur de Béthemont, moyennant la nourriture et un minot de blé par arpent moissonné. — Vente d'un quartier de vigne à Bessancourt, lieu dit les « Bellicquotz, » faite à René Noël, laboureur de vignes, par Antoine de « Monthaigny, » marchand à Bessancourt, et Antoinette Delange, sa femme. — Cession de 2 pièces de vigne à Bessancourt, faite à Nicolas Olivet, sonnetier, par Aubin Groisil, laboureur de vignes à Frépillon. — François de Lagroue, laboureur de vignes à Cormeilles-en-Vexin, s'engage à payer à François Aubry, prêtre, vicaire à Bessancourt, tuteur et curateur des enfants mineurs des feu Guillaume Aubry et Andrée Maury, la somme de 10 écus sol, pour cessation des poursuites judiciaires contre Cathelin Maury, demeurant à Cormeilles (18 juin 1600). — Martin Chéron, laboureur de vignes, s'engage à travailler, moyennant 12 écus par an, les vignes de sa mère, Antoinette Labbé, veuve de Jean Chéron. — Échange d'immeubles entre

la susdite Antoinette Labbé, d'une part, et Nicolas Cochet, écuyer, sieur du Buisson, homme d'armes des ordonnances du Roi en la compagnie du prince de Conty, d'autre part. — Autre fait entre Mellon Charton et Oudine Thiboust, veuve de Mathurin de Bordeaux, demeurant à Frépillon. — Bail d'une vache sous poil rouge et blanc et d'une génisse fait à Thomas Fleuret, laboureur à Sognolles, par Denis Camus, sonnetier à Frépillon.

E. 4073. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1er juillet au 12 septembre 1600. — Prise à bail à loyer par Michel Le Clerc, laboureur de vignes à Bessancourt, et Antoinette Collin, sa femme, de Jacques du Vivier, receveur-payeur de la Cour des Aides de Paris, d'une vache sous poil rouge, moyennant 2 écus 1/3 par an. — Prise à bail, du même, par François et Marceau les Chérons, frères, laboureurs de vignes à Bessancourt, d'une vache sous poil fauve, même prix de loyer. — Prise à bail, du même, par Balthazar Aubert, maçon en plâtre à Bessancourt, et Guyonne Chéron, sa femme, d'une vache sous poil noir, moyennant un loyer annuel de 2 écus 20 sous. — Prise à bail, du même et au même prix, d'une vache sous poil baillol, par Eustache Delange, fils de Jean, laboureur de vignes à Bessancourt, et Rose Baillet, sa femme. — Prise à bail du même, même prix, d'une vache sous poil brun, par Raoullet Chéron, laboureur de vignes à Bessancourt, et Jeanne Baillet, sa femme. — Bail à loyer d'immeubles sis à Bessancourt, lieux dits la Chevée, la Ruelle de la Court-Jehan, le Chemin-de-l'Isle-Adam, les Grasses-Vaches, fait à Nicolas Le Dreulx, laboureur de vignes à Bessancourt, par Marie Le Dreulx, veuve de Pierre du Four, vivant, tailleur d'habits à Paris. — Bail à rente d'une pièce de terre, terroir de Frépillon, lieu dit Bray, fait à Simon Jacquin, laboureur de vignes, par Jean Jourdain, prêtre, curé de la paroisse Saint-Nicolas de Frépillon (25 juillet 1600). — Bail à loyer d'une pièce de terre, terroir de Frépillon, lieu dit « la Ruelle-Raoulz, » fait par le même à Pierre Mesnaige, marchand à Frépillon. — Cession d'immeubles à Bessancourt, faite à Gervais Taveau par Guy et Guillaume les Clercs, Perrette Vollant, veuve de Jean Le Clerc, Guillaume Jacquet et Jean Le Clerc, fils de Perrette Vollant. — Accord et transaction touchant l'administration des biens de Louise Daincourt, femme de Jean Vollant, fait entre ce dernier et Étienne Daincourt, laboureur de vignes à Bessancourt. — Bail à loyer d'un immeuble sis à Frépillon, auprès de la ferme de Mesdames de Maubuisson, fait à Robert Collas, laboureur de vignes, par Lucas de la Mare, archer du grand prévôt de la connétablie et maréchaussée de France, demeurant « en Pigalle, paroisse de Domont. » — Vente de trois quartiers de terre, à Bessancourt, faite à Jean du Val par Guillaume Le Clerc, marchand à Bessancourt, et Denize Baillet, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 2 écus sol passé, au profit de Geneviève Marcassin, veuve de Jean Dorvalle, demeurant à Pontoise, par Jean et Marc Fontaine, boulangers à Bessancourt, et Charlotte Banneville, veuve de Pasquier Fontaine. — Transaction arbitrale, touchant un bail d'immeuble, faite entre Nicolas Mesnil, laboureur de vignes à Bessancourt, tant en son nom que comme tuteur et curateur judiciaire de Denise de la Motte, fille mineure de feu Pierre de la Motte, et Collette de Lagroue ou Lagrone.

E. 4074. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

19 octobre au 28 décembre 1600. — Bail d'immeubles, près de l'église de Bessancourt, fait à Denis Le Dreulx, laboureur de vignes, et Denise Trucquetin, sa femme, par Guillaume Druant, charpentier à Bessancourt. — Prise à loyer, par Jean Fontaine, boulanger à Bessancourt, d'une vache sous poil rouge, moyennant 5 boisseaux de fumier par an, à livrer à Nicolas Choudieu, marchand à Taverny, bailleur. — Autre, par Jean Crosneau, même redevance, à Geneviève Marcassin, veuve de Jean Dorevalle. — Bail d'immeubles à Bessancourt, lieux dits « les Bas-Marboulins, le Haut-Mellemont », fait à Guy Thinet par Nicolas Delange, laboureur de vignes à Bessancourt. — Bail à loyer d'un demi-arpent de vignes en 7 pièces, sises au terroir de Bessancourt, Frépillon et Sognolles, fait à Aubin Groisil par Oudine Thiboust, veuve de Mathurin de Bordeaux. — Vente d'une pièce de terre à Bessancourt, lieu dit les Goupillières, faite à Huguet Dauvray, marchand bourgeois de Pontoise, par Mahiet de Boissy, laboureur de vignes à Bessancourt. — Quittance de 28 livres payées à Jean Dubos, marchand à Bessancourt, pour fourniture de 200 « de javelles d'eschalas de bois de châtinier », à faire à Baptiste Chéron et à Jérôme de Boissy, vignerons à Bessancourt. — Convention matrimoniale par laquelle Guy Vollant et Pierre Vollant, son fils, Marie Groisil, femme de Guy, Mathieu Mesnil, fiancé à Philippe Vollant, sœur dudit Guy, s'engagent à supporter toutes

les fâcheuses conséquences que le mariage sus-indiqué pourrait avoir pour Pierre des Crosneaulx, prêtre, curé de Bessancourt (1er décembre 1600).— Bail à loyer de deux pièces de vignes à Bessancourt, fait à Balthazar Aubert, maçon en plâtre à Bessancourt, par Jean Rigault, laboureur de vignes à Herblay. — Bail de deux pièces de vigne à Bessancourt et à Frépillon, fait à Claude Vollant, laboureur de vignes à Mériel, par Oudin de la Forestz, marchand bourgeois de Pontoise. — Bail, moyennant 100 sous tournois par an, d'une vache sous poil « ballotté », fait à Adrien Baillet, laboureur de vignes à Bessancourt, par Roulant Vathery, marchand boucher à Pontoise. — Vente de 10 perches 1/2 de pré, à Bessancourt, lieu dit « la » Court-Jéhan », faite à Antoinette Chéron, veuve de Jamet Desguerres, par Guillaume Le Clerc, marchand et sergent à verge, à Bessancourt, tant en son nom que comme tuteur et curateur d'Antoinette Le Clerc, fille de lui et de feu Collette Bonneville. — Bail à loyer d'une pièce de terre et vigne, à Frépillon, lieu dit Bray, fait à Pierre Durand, marchand, par Perrette Jolly, veuve de Jean Taveau.— Bail à loyer des héritages des successions de Jean de « Montaigny » et Charlotte Lange, saisis, à la requête de Madeleine Pochart, veuve de Nicolas Pelletier, en son vivant, receveur du duc de Montmorency, fait à Laurent de « Monthaigny », laboureur de vignes, par Simon Noël et X. Banneville, commissaires nommés au régime et gouvernement des biens saisis.

E. 4075. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

12 janvier au 27 juin 1601. — Accord par lequel Balthazard Aubert, maçon en plâtre, s'engage envers Adrien Baillet, agissant en qualité de marguillier de l'église Notre-Dame de Bessancourt, à restaurer, dans 8 jours et moyennant 7 livres tournois, la croix du cimetière. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 30 sous tournois passé, au profit de la fabrique de Notre-Dame de Bessancourt, par Baptiste Le Martrier, maçon en plâtre à Bessancourt. — Transaction entre Adrien Jullienne et Robert du Boys. — Accord par lequel Balthazard Aubert s'engage, envers Adrien Baillet et Antoine Vollant, agissant en qualité de marguillier de l'église de Notre-Dame de Bessancourt, à faire diverses réparations à l'horloge de ladite église. — Léon Binet, laboureur de vignes à Cormeilles-en-Parisis, vend à Jean Fromont, marchand à Bessancourt, 20 perches de terre, à Bessancourt, lieu dit les Flaches. — Jean Le Maître, laboureur à Frépillon, prend à bail à loyer, de la fabrique de Saint-Nicolas de Frépillon, divers immeubles sis tant au terroir de Frépillon qu'aux environs. — Don de 20 perches de vignes à Frépillon, lieu dit les Fortes-Terres, fait, en exécution du testament de Jean Taveau, à l'église Saint-Nicolas sus-nommée, par Fiacre de Quiny, laboureur à Frépillon, et Perrette Jolly, veuve dudit Jean Taveau, exécuteurs testamentaires. — Bail d'immeubles à Bessancourt, fait à Eustache Banneville par Timothée Banneville, clerc de l'église paroissiale de Villiers-Adam, tant en son nom que comme se portant fort de Nicolle Taveau, sa femme. — Autre, fait à Jacquin, le jeune, et Baptiste de Boissy, de Bessancourt, par Simon Vollant et Eustache Leclerc, au nom et comme tuteurs et curateurs de François Vollant, fils mineur dudit Simon et de Marguerite Le Martrier. — Nicolas Mesnil, vend à Jean Blanzy, un quartier de terre à Bessancourt, lieu dit le Chemin de Pontoise. — Bail d'un quartier et 16 perches de terre, fait à Adam Jullienne par Jean Baillet, fils d'Antoine. — Guillaume Le Clerc vend à Jean Taveau, une pièce de terre, au chemin de Pontoise. — Guy Vollant, fils de Thomas, vend, à Claude Liseulx, 6 perches de terre aux Carreaux, terroir de Sognolles. — Nicolas Mesnil et Martine Le Masson, sa femme, vendent à Jean Tubœuf, bourgeois de Paris, 1 quartier de terre à Monthubois. — Accord entre Pierre Baillet, en son nom, Jean Baillet, en son nom, Guillaume Le Clerc, à cause de Denise Baillet, sa femme, et Marceau Chéron, à cause de sa femme, Perrette Baillet, tous laboureurs de vignes à Bessancourt, héritiers des feu Jean Baillet, l'aîné, fils de Robert et de Jeanne Jacquin.—Bail d'un demi-arpent de jardin à Bessancourt, lieu dit la Chevée et au-dessus de l'église, fait à André Cornu, marchand à Bessancourt, par Oudin de La Forest. — Vente d'un quartier de pré, terroir de Monthubois, lieu dit Sauveville, faite à Jean Jourdain, prêtre, curé à Frépillon (20 mai 1601), par Jean Jolly, laboureur, Nicolas Olivet, sonnetier, et Denise Jolly, sa femme, Adam Jolly, laboureur, et Marie Triboult, sa femme.—Transaction entre Jeanne Belotz, veuve de Marc Dangente, et Gille Drussant, son gendre. — Guy de Monthaigny, vend à Jean Blanzy, 1/2 quartier de terre à Bessancourt, lieu dit « les Gaigny. » — Marc Fontaine et Suzanne Faulteret, sa femme, de Bessancourt, vendent à Noëlle Marchailtz, veuve de Guy Jacquet, demeurant à Paris, 1 pièce de terre à Bessancourt, lieu dit le Cimetière-aux-Chevaux. — Étienne Pinson, marchand à Béthemont, et Catherine Cornu, sa femme, prennent à bail,

moyennant une redevance annuelle de 25 livres de beurre, de Jacques du Vivier, receveur et payeur de la cour des Aides de Paris, une vache sous poil rouge. — Prise à bail d'une vache à poil noir, aux mêmes conditions, du même du Vivier, par Nicolas Moreau, marchand à Béthemont, et Madeleine Belot, sa femme.

E. 4076. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1er juillet au 9 décembre 1601. — Michel Chéron prend à bail de noble homme Jacques du Vivier, receveur et payeur de la Cour des Aides à Paris, moyennant un loyer annuel de 2 écus 1/3, 1 vache sous poil brun. — Guillaume Jacquet, laboureur de vignes à Bessancourt, prend à bail de Jeanne Daincourt, demeurant à L'Aumône près Pontoise, et moyennant un loyer annuel de 2 écus, 1 vache sous poil rouge. — Jeanne Thiboust, veuve de Jean Pajot, fils d'Antoine, demeurant à Chauvry, vend à Adrien Thiboust certaines récoltes à lever sur le lieu qui appartint à feu Antoine Thiboust, à Frépillon. — Pierre Fortier et Marie Thiboust, sa femme, vendent à Étienne Fortier 1/2 arpent 6 perches de terre à Frépillon, lieu dit Titon. — Transaction entre Pierre Canapville, manouvrier à Sognolles, d'une part, François Taveau et Charlotte Banneville, sa femme, d'autre part. — Oudin de La Forest vend à Noël du Bray, une rente annuelle de 30 sous, sur une maison sise à Bessancourt, en la Grand'Rue et près le petit puits, laquelle appartint aux feu Claude Crosneau et Collette Thévenin, sa femme. — Échange entre Noël du Bray et Claude Lireulx, tous les deux salpétriers à Bessancourt. — Bail à rente d'une maison dans la Grand'-Rue de Frépillon, fait à Simon Jacquin par Guillaume Picard. — Bail d'immeubles fait à Étienne Groisil par Thomas Noël, charpentier meunier à Valmondois. — Bail à loyer d'immeubles à Bessancourt, fait à Antoine Vacher et Jean de Boissy, fils de Nicolas, laboureurs de vignes à Bessancourt, par Martin du Four, boucher, bourgeois de Paris. — Quittance de 8 livres 2 sous, montant d'une vente de cerisiers, faite par Jean Crosneau, de Bessancourt, à Oudard Le Roy, serrurier à Saint-Ouen-l'Aumône. — Cession d'immeubles à Bessancourt, lieu dit la Chevée, faite à Mathieu Mesnil par Denis Baillet et Jeanne Taveau, sa femme. — Vente d'immeubles faite à Simon Jacquin par Morin Hérault, vigneron, et Jean Advigneau, maréchal, et Denise Hérault, veuve de Denis Jacquin, tous de Sognolles. — Vente d'un quartier de terre à Saint-Leu, lieu dit les Terres Blanches, faite à Sébastien du Bois par Jean Bonnault, laboureur de vignes à Saint-Leu, et Antoinette Broye, sa femme. — Bail à loyer d'immeubles à Bessancourt, fait à Thomas Hamelin par François Baudemont, marchand, maréchal à Villiers-Adam. — Bail d'un demi-arpent de vigne, terroir de Sognolles, lieu dit « la Voye aux Vaches, » fait à Noël Taveau par Nicolas Bélier, marchand à Méry. — Vente de bois taillis, terroir de Bessancourt, lieu dit « le Chesnay, » faite à Pierre Banneville par Pierre des Crosneaus, prêtre, curé de Bessancourt (9 décembre 1601), tant en son nom que comme tuteur et curateur de Mathieu Crosneau, fils mineur des feu Jean Crosneau et Jacqueline Gérard.

E. 4077. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

2 janvier au 30 juin 1602. — Accord et transaction entre Jean de Boissy, l'aîné, laboureur de vignes à Bessancourt, tuteur et curateur judiciaire de Germaine Baillet, fille mineure des feu Eustache Baillet et Guyon Delange, d'une part, et Antoine Vollant, mari de ladite Germaine Baillet, touchant les comptes de tutelle et curatelle. — Toussaint Noël, laboureur de vignes, à Bessancourt, prend à bail, moyennant un loyer annuel de 2 écus sol, de Jean du Val, l'aîné, laboureur à Bessancourt, une vache sous poil noir brun. — Cession du bail de 2 pièces de vignes, terroir de Bessancourt, lieu dit « la Court-Jehan, » faite au profit de Jean de Boissy, le jeune, fils de Nicolas, laboureur de vignes, par Balthazard Aubert, maçon en plâtre, demeurant à Bessancourt. — Laurent de « Monthaigny, » laboureur de vignes à Bessancourt, prend, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois, de Simon Bourgeois, marchand, bourgeois de Paris, une vache sous poil rouge. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Sognolles, lieu dit Chambrière, faite à Alexandre Paulmier, laboureur de vignes à Sognolles, par Adrien Thiboust, tailleur d'habits à Frépillon. — Bail à loyer d'un quartier de jardin à Bessancourt, « rue aux Moignes, » fait à Marc de Boissy par Marc Banneville, laboureur de vignes à Bessancourt. — Vente de 2 travées de maison près de l'église à Bessancourt, faite par Toussaint Noël à Pierre des Crosneaulx (sign. aut. Des Croisneaus), prêtre, curé de Bessancourt, (23 mars 1602). — Bail à loyer d'un demi-arpent de vigne, terroir de Méry, lieu dit

» les Bocquetz, » fait à Nicolas Le Saige, laboureur de vignes, par Marie Larcevesque, veuve de Denis Jacquin, demeurant à Sognolles. — Antoine Banneville, laboureur de vignes à Bessancourt, et Jeanne Crosneau, sa femme, prennent à bail de Pierre des Crosneaulx, curé de Bessancourt (4 mai 1602), moyennant un loyer annuel de 100 sous, une vache sous poil rouge. (Sign. aut. Crosneaus.) — Vente d'un demi-quartier de terre, à Bessancourt, lieu dit « les Dannoix, » faite à Jean Segnerres, tisserand en toiles, par Marceau Chéron, laboureur de vignes à Bessancourt, et Perrette Baillet, sa femme. — Bail d'immeubles à Bessancourt, fait à Gille de Boissy, par Étienne Groisil. — Bail à loyer d'un demi-arpent de terre à Bessancourt, lieu dit « les Cloz-Ribault, » fait à Charles Vollant, laboureur de vignes, par Eustache Le Clerc et Samson Baillet, comme marguilliers de la fabrique de l'église de Bessancourt. — Bail à loyer d'immeubles à Frépillon, fait à Nicolas Lamoureux, laboureur de vignes, par Jean Jacquin, laboureur à Frépillon. — Antoine Vollant prend à loyer, de « Jaspart Honoré, » de Pontoise, 1/2 arpent de terre, à Bessancourt, lieu dit les Basses Plâtrières. — Bail à loyer d'une vigne à Bessancourt, lieu dit « les Mellemont, » fait à Marc et Laurent les Banneville, frères, laboureurs de vignes à Bessancourt, par Étienne Beaugeoys, laboureur, demeurant dans la paroisse de Feucherolles, en Gâtinais. — Cession d'immeubles à Frépillon, faite par Nicolas Jolly à Jean Moret, maçon en plâtre. — Contrat de mariage entre Nicolas Fleuret, l'aîné, laboureur de vignes à Frépillon, d'une part, et Gervaise Morraitz, de Bessancourt, d'autre part. — Bail à loyer d'une chambre à Sognolles, lieu dit la Grue, fait à Marie Larcevesque par Nicolas le Saige. — Bail d'immeubles à Bessancourt, fait à Jean Crosneau par Adrien Thiboust, laboureur, de Cormeilles-en-Parisis. — Transaction portant constitution d'une rente annuelle de 15 sous tournois, au profit de la fabrique de Notre-Dame de Bessancourt, entre Pierre des Crosneaus, curé, Eustache Le Clerc et Samson Baillet, marguilliers, Madeleine Monet, demeurant à Paris, et Jeanne Pastoureau, veuve de Jean Thierry, de Bessancourt (30 juin).

E. 4078. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1er juillet au 23 décembre 1602. — Bail à loyer d'une maison à Bessancourt, près le grand carrefour, fait à Jacques Delange par Gilles de Boissy. — Transaction entre Jean Macaire, laboureur, demeurant à Conflans-Sainte-Honorine, et Marguerite Henry, sa femme, d'une part, et François Masson, boulanger, d'autre part, touchant la reddition de comptes des biens provenant des successions des feu Guillaume Masson et Robinette Henry, père et mère dudit François. — Antoine Delaplace, prêtre, vicaire à Bessancourt, baille, moyennant une redevance annuelle de 26 livres de beurre, une vache sous poil rouge, à Antoinette Chéron, veuve de Jamet Desguerres. — Cession d'une partie de maison à Bessancourt, lieu dit le Bout d'en bas, faite à Antoine Vollant, par Laurent de « Monthaigny (15 juillet). » — Vente d'une pièce de terre « aux Mellemont, » faite à Guy Le Clerc par Guillaume Le Clerc et Denise Baillet, sa femme. — Bail à loyer d'un quartier de vigne à Bessancourt, fait à Jean de Boissy, par Jeanne du Mesnil, veuve de Nicolas Mathieu. — Bail à loyer d'un quartier de vigne à Bessancourt, fait à Jean de Boissy par Jeanne du Mesnil, veuve de Nicolas Mathieu. — Bail à loyer d'un quartier 1/2 de vigne à Bessancourt, lieu dit les « Malletz, » fait à Jean Banneville par Jean du Val, marchand à Saint-Leu. — Bail à loyer de 14 arpents de terre, à Bessancourt, lieu dit « Les Brières et Houssay, » fait à Pierre Baillet, laboureur à Bessancourt, par Mellon Charton, procureur aux sièges royaux de Pontoise et procureur d'office de Mesdames de Maubuisson en leurs terres et seigneuries de Bessancourt, Frépillon et Sognolles. — Bail à loyer d'immeubles, à Bessancourt, fait à Jean Banneville par Noël du Bray. — Autre, par Balthazard Aubert à Michel Chéron. — Transaction et échange d'immeubles entre Robert Collas et Jeanne Fortier, sa femme, d'une part, Noël Collas, leur fils, et Claude Fleuret, sa femme, d'autre part. — Bail à loyer d'immeubles à Sognolles, fait à Claude de Lagroue par Claude Thiboust, laboureur de vignes à Boissy-Saint-Léger en Brie. — Accord portant constitution d'une rente annuelle de 2 écus, au profit d'Étienne Mesnil et sa femme, Denise de la Motte, par Guy Vollant. — Échange d'immeubles entre Alexandre Paulmier et Claude Liseulx. — Bail à loyer d'immeubles à Frépillon fait à Guillaume Picard, maçon en plâtre, par Simon Delavallée, charron, demeurant à Chauvry. — Cession d'un quartier de terre à Bessancourt, fait à Jean Banneville par Noël du Bray. — Bail à loyer d'immeubles à Bessancourt, fait à Thomas Hamelin par Adam Jullienne. — Vente de 22 perches de terre, terroir de Sognolles, lieu dit la Croix du Carrefour, faite à Étienne Fournier, de Sognolles, par Guy de

« Monthaigny » et Madeleine Hédouvillers, sa femme. — Échange d'immeubles entre Roulant Vaterye, boucher à Pontoise, et Jean du Val, le jeune, laboureur à Taverny. — Bail à loyer d'un demi-quartier de terre à Frépillon, lieu dit Titon, fait à Thomas Fleuret et à Nicolas Le Saige, par Pierre Fortier, laboureur de vignes à Sognolles. — Baptiste le Martrier, maçon en plâtre, à Bessancourt, confesse avoir reçu d'Eustache Le Clerc et Samson Baillet, marguilliers de Notre-Dame de Bessancourt, la somme de 100 écus sol, pour rachat et amortissement de 8 écus 1/3 de rente constituée par feu Antoine de la Haye et Jean Cheval, précédemment marguilliers, et Simon du Prou, marchand gantier à Paris, à Claude Pontault, avocat au parlement de Paris. — Bail à loyer d'un quartier de vignes, à Bessancourt, lieu dit les Rouges Terres, fait à Jacques de Lange par Noël Du Bray. — Cession du « gros et huitiesme » à Bessancourt et Frépillon, faite à Aubin Groisil par Jean du Val, le jeune, laboureur à Bessancourt, qualifié « fermier du gros et huitiesme » dudit Bessancourt et Frépillon, en la présente an» née. » — Cession d'une maison, à Bessancourt, « au » Bout d'en haut et prez la fontaine, » faite par Balthazard Aubert à Antoine Drussant, meunier au moulin à vent de Bessancourt. — Échange entre Jean Jolly et Étienne Fortier, de Frépillon. — Bail à loyer de 2 arpents de vigne à Bessancourt, fait à Antoine Vollant, fils de Guillaume, par François Taveau, sonnetier à Sognolles. — Vente de 8 perches de terre à Bessancourt, près le presbytère, faite par Nicolas Delange à Pierre des Crosneaus, curé (28 novembre). — Pierre Banneville, lieutenant, marchand à Bessancourt, baille à Antoinette Labbé, veuve de Jean Chéron, une vache sous poil cendré, moyennant une redevance annuelle de 5 boisseaux de fumier. — Jean Crosneau, laboureur de vignes à Bessancourt, baille à Jean Baillet, le jeune, une vache sous poil rouge, moyennant un prix annuel de 6 livres tournois. — Quittance de rachat d'une rente annuelle de 12 deniers tournois au capital de 25 sous, faite par Cosme Baillet à Mathurin Jacquet. — Vente de 3 perches de vignes à Bessancourt faite à Laurent Banneville par Michel Crosneau. — Vente d'un quartier de terre à Bessancourt, lieu dit la Grand'Borne, faite à Claude Liseulx par Adrien Jacquin et Marin Vollant, frères, marchands à Sognolles. — Vente de 18 perches de vigne, terroir de Frépillon, lieu dit « la Coste des Rouges, » faite à Étienne Fortier, de Frépillon, par Pierre Fortier, laboureur de vignes à Sognolles, et Marie Thiboust, sa femme.

E. 4079. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

8 janvier au 26 mars 1603. — Bail à loyer d'immeubles à Bessancourt, fait à Étienne Groisil par Jean Porcher, praticien, et Clément François, marchard mégissier à Pontoise. — Partage de la succession de Nicolas Jullain, ayant épousé Marie Pelet, entre Antoine Jullain, laboureur de vignes à Saulcourt, paroisse de Villiers-Adam, et Adam Tixerant, de Saint-Leu, au nom et comme tuteurs et curateurs de Marie Jullain et autre Marie Jullain, filles desdits Nicolas et Marie Pelet, Jacques Jullain, fils dudit Nicolas et de Françoise Jacquin. — Vente d'une maison dans la Grande-Rue de Sognolles, faite à Simon Marchand, marchand, demeurant à la Bonneville, paroisse de Méry, et Guérine du Pont, sa femme, par Jean du Val et Fleurance Dange, sa femme. — Bail à loyer d'immeubles à Sognolles et aux environs, fait à François Thiboust par Claude de Lagroue. — Bail à loyer des dîmes des grains du terroir dit Bellevue, fait à Marin Vollant par Jean du Val, le jeune. — Échange d'immeubles entre Antoine Jullian et Jacques Jullian. — Vente d'un quartier de terre, lieu dit le Bas-des-Quartiers, terroir de Saint-Leu, fait à Mathieu de la Rivière, laboureur de vignes, par Antoine Mongé, marchand à Saint-Leu, et Claudine Mignoys, sa femme. — Vente d'une maison à Bessancourt, rue aux Moines, faite à Laurent Banneville par Jacques Banneville. — Conventions entre Jean du Val et Balthazard Aubert, maçon, touchant une construction à faire par ce dernier pour le compte de du Val. — Transaction entre Adrien Baillet, d'une part, et Pierre Garnier, le jeune, demeurant à « Saint-Pry », d'autre part, touchant la reddition des comptes de tutelle de Garnier par Baillet. — Convention entre Guillaume Fleuret, Nicolas Vollant, fils de Jean, et Jean Crosneau, collecteurs annuels de la taille, touchant la délégation donnée à Jean Crosneau par ses deux collègues. — Vente d'une travée de maison à Taverny, lieu dit la « Ruelle » Anselot, » faite à Guillaume Vollant par Pierre du Boys, laboureur de vignes à Taverny. — Échange entre Alexandre Fortier, sonnetier à Sognolles, et Guillemette Camin, sa femme, d'une part, Noël Collas et Claire Fleuret, sa femme, d'autre part. — Bail à rente de 2 travées de maison à Frépillon, lieu dit la Grande-Rue, fait par Noël Collas à Thomas Fleuret, laboureur à Frépillon. — Échange entre Nicolas Delange et Germain Fleuret, laboureur de vignes à Fré-

pillon. — Contre-lettre délivrée, au profit de Jean du Val, par Nicolas Ollivet et Denise Jolly, sa femme, touchant une rente annuelle de 20 écus sol due à Messieurs du Collège de la Nation de France à Paris. — Pierre Surret, marchand charron, à Villiers-Adam, baille, moyennant 6 livres tournois de loyer par an, une vache sous poil noir à Nicolas Fleuret. — Vente d'un demi-quartier de vigne à Bessancourt, lieu dit les Genestiers, faite à Vincent Bellier, boulanger, marchand à Saint-Leu, par Denis Pinson, marchand à Béthemont. — Résiliation de bail entre Simon Vollant, meunier au moulin à vent de « Bellemont, » paroisse de Baillet-en-France, d'une part, et Antoine Drussant, meunier au moulin à vent de Bessancourt, d'autre part. — Décharge de la collecte de la taille, donnée à Nicolas Vollant, fils de Jean, par Guillaume Fleuret et Agnette de Boissy, sa femme.

E. 4080. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

7 avril au 31 juin 1603. — Transaction portant cession de tous droits sur une maison à Frépillon, de la part de Nicolas Lamoureux et Jean Moret, mari de Françoise Lamoureux, de Frépillon, au profit de Lucas de La Mare, archer de la connétablie et maréchaussée de France. — Guillaume Le Clerc et Denise Baillet, sa femme, prennent à bail, moyennant un loyer annuel de 100 sous, de Guillaume du Val, une vache sous poil rouge. — Bail à rente d'une travée de maison dans la Grande Rue de Frépillon, fait par Denis Jolly à Nicolas Fleuret. — Bail d'immeubles fait par Lucas de La Mare à Nicolas Lamoureux, manouvrier plâtrier, à Frépillon. — Bail à loyer d'un arpent de terre à Villiers-Adam, lieu dit le Petit-Pré, fait par Pierre Surret à Guillaume Hanelle ou Hournel, couvreur d'ardoises à Villiers-Adam. — Vente de 13 perches de terre à Bessancourt, lieu dit les Grésillons, faite à Jean Blanzy, marchand tavernier, par Guillaume Le Clerc. — Transport de bail d'héritages fait par Marc Fontaine, boulanger et laboureur de vignes à Bessancourt, à Robert Cossard et Andry Hermant, bourgeois de Pontoise, tuteurs et curateurs de Guillaume Trianon et d'Andry Divetor, à cause de Perrette Massin, sa femme, de Pontoise. — Vente d'un quartier 1/2 de terre à Méry-sur-Oise, lieu dit « la Croix-des-Plantes, » faite à Guillaume Guinart, manouvrier, par Jeanne Maigne, veuve d'Alexis Doupil, demeurant à Méry-sur-Oise. — Jean Jourdain, prêtre, curé de Frépillon, Royer Bellotz, prêtre, curé de Méry, et Pierre Marchand, prêtre, chapelain à Saint-Maclou, à Pontoise, en exécution du testament de feu Alexandre Thiboust, prêtre, curé de Méry, délivrent à la fabrique de Saint-Nicolas de Frépillon un quartier 1/2 de vigne, terroir de Sognolles, lieu dit, les Carreaux (9 mai 1603). — Bail à loyer de 4 arpents de terre, tant à Bessancourt qu'à Sognolles fait à Jean du Val par Guillaume Trianon, prêtre, chapelain de Saint-Pierre de Pontoise, et Andry Divetor, marchand tonnelier à Pontoise (13 mai). — Guy Jullienne, laboureur de vignes à Bessancourt, prend à bail, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, de Raphaël Jonelet, marchand à « Monsoubz, » une vache sous poil rouge. — Bail à loyer d'un quartier de vigne, terroir de Bessancourt, lieu dit le chemin de Pontoise, fait à Jean Crosneau par Pierre Garnier. — Antoine Vacher, laboureur de vignes à Bessancourt, et Claire Correau, sa femme, prennent à bail, moyennant une redevance annuelle de 4 boisseaux 1/2 de fumier, une vache de Guillaume Paulmier, marchand, demeurant à Stors, paroisse de l'Isle-Adam. — Vente d'immeubles faite à Jean Jacquin par Nicolas Mesnil, savetier à Paris. — Bail d'un demi-arpent de vigne, à Bessancourt, lieu dit les « Malletz, » fait à Jean Banneville par Jean Porcher, praticien, et Jean Delaforestz, chapelier à Pontoise. — Contre-lettre délivrée par Jean Blanzy à Fleurant Bienvenu, prêtre, chapelain et organiste en la Sainte-Chapelle à Paris (27 mai 1603). — Guillaume Drussant, charpentier à Bessancourt, et Jeanne Banneville, sa femme, prennent à bail, moyennant un loyer de 6 livres par an, de Simon Vollant, une vache sous poil rouge. — Cession d'un quartier 1/2 de vigne à Bessancourt, lieu dit « Hémonnyn, » faite au profit de Guy Vollant, co-héritier, par Noël du Bray, Claude Liseulx et Alexandre Paulmier, autres co-héritiers des feu Guillaume et Hiérosme Vollant. — Cession du droit au bail de la plâtrière qui fut à Guillaume Picard, faite par Nicolas Lamoureux à Jean Tutin, manouvrier plâtrier, demeurant à Méry-sur-Oise. — Vente d'une maison à Bessancourt, lieu dit le Bout d'en bas, faite à Denis Jacquin, fils d'Andry, par Denis Jacquin, fils de Pierre et Guillemette Cheval, sa femme, Cosme et Pierre Jacquin, aussi fils de Pierre. — Vente d'un demi-arpent de terre à Frépillon, lieu dit les Carreaux, faite à Nicolas Thiboust, tailleur d'habits, par Claire Fleuret, veuve de Noël Collas. — Vente de 18 perches de terre, terroir de « Saulcourt, » lieu dit les Plâtrières, faite à Antoine Jullain par Jacques Tollain et Jeanne Channevière, sa femme. — Vente d'une maison à Bessancourt, lieu dit le Bout d'en bas, faite à Jean Segnar, tisserand en toile, par Jean Blanzy, Simonne

Jacquet, sa femme, et Noëlle Marchailtz, veuve de Guy Jacquet et mère de Simonne. — Jean Belot et Jeanne Jolain, sa femme, prennent à bail deux vaches, l'une baillette et l'autre brune, de Marie Sonnier, veuve de Thierry Abraham, vivant, commissaire examinateur du Châtelet de Paris. — Vente d'un demi-quartier de vigne à Bessancourt, lieu dit « les Bas-Marboulins, » faite à Denis Camus, sonnetier, par Adam Jolly et Madeleine Thiboust, sa femme. — Vente d'immeubles à Frépillon, lieu dit Coudray, faite par Jean Marchailtz et Nicolle Trucquetin, sa femme, à Claude Courtot, huissier, sergent à cheval au Châtelet de Paris. — Bail à loyer d'immeubles au terroir de Frépillon, fait à Robert Chéronnet, marchand à Frépillon, par Nicolle Boucher, veuve de Gille Descoqtz.

E. 4081. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

3 juillet au 29 septembre 1603. — Bail à loyer d'une maison, dans la Grande-Rue de Bessancourt près le grand carrefour, fait à Adam Jullienne par Noël du Bray. — Bail à loyer de la troisième partie des dîmes du terroir de « Monthuboys, » fait à Marc Banneville, marchand à Bessancourt, par Catherine le Bonnier, veuve de noble homme François Boutheroue, avocat au parlement de Paris. — Thomas Vollant et Jeanne Chéron, sa femme, prennent à bail, moyennant une redevance annuelle de 25 livres de beurre, de Pierre Mulot, receveur admodiateur du revenu général de l'abbaye du Val-Notre-Dame, demeurant à Paris, une vache sous poil rouge. — Convention entre Claude Courtol, huissier, sergent à cheval au Châtelet de Paris, et Jacques Tutin, maçon, touchant des constructions à faire par le second au compte du premier. — Échange entre Jean du Val et Jean Delange. — Antoine Pastoureau, bourgeois de Paris, vend à Baptiste de Boissy 9 perches de terre, à Bessancourt, lieu dit les Brosses. — Vente de 5 perches de terre à Bessancourt, lieu dit la Masure, faite à Jean Leclerc, de Taverny, par Nicolas de Dreux, laboureur de vignes à Bessancourt. — Vente d'un quartier de vigne, aux Grésillons, faite par Nicolas Jolly à Jean Dangente. — Denis Jonau (Sign. aut. Joniau), tisserand en toile, demeurant à « Coulombres, » cède à Mathurin Thouyne, prêtre habitué à Taverny, les droits qu'il tient de sa femme, Marie de Montaigny, sur les successions des père et mère de cette dernière. — Vente d'une pièce de terre à Sognolles, lieu dit « Lescaille, » faite à Nicolas Thiboust par Simon Delavallée. — Bail d'une vache sous poil rouge, fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous, à Claude Montaigny, marchand à Bessancourt, par noble homme Jean Gilles, conseiller du Roi et président en la Cour des Monnaies à Paris. — Bail d'immeubles à Bessancourt fait à Pierre Belotz et Michel Noël par Denis Cuivernon, bourgeois de Pontoise. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 7 sous 6 deniers tournois passé, au profit de la fabrique de Notre-Dame de Bessancourt, par Charles Vollant. — Vente d'un quartier de vigne à Bessancourt, lieu dit « Le Dangaultier, » faite à Thomas Vollant par Antoine Pastoureau, courtier de vins à Paris, procureur fondé de sa femme, Guyonne Ferron. — Autres ventes du même à Cosme Jacquin et à Raoullet Crosneau. — Guillaume Dumenil (Sign. aut.), laboureur de vignes à Bessancourt, prend à ferme, moyennant un loyer annuel de 2 écus sol, revenant à 6 livres tournois, d'Angélique d'Estrées, abbesse de Maubuisson, le droit de travers et de rouages appartenant à la dite abbesse en ses terres et seigneuries de Bessancourt, Frépillon et Sognolles (23 septembre 1603). — Bail d'une maison à Bessancourt fait, par Antoine Vacher et Jean de Boissy à Jean Boucher, tailleur d'habits à Taverny.

E. 4082. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

7 octobre au 29 décembre 1603. — Cession du gros et huitième levé à Bessancourt et Frépillon faite à Aubin Groisil par le fermier, Denis Vincent. — Vente d'un arpent de terre à Bessancourt, lieu dit le Cimetière-aux-chevaux, faite par Baptiste de Boissy à Nicolas Guyot, procureur au Châtelet de Paris. — Bail à loyer d'une plâtrière fait par Baptiste Le Martier à Pierre Fourrier. — Bail d'une vache sous poil rouge fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois, par Gervais Taveau à Guillaume Drussant. — Bail à loyer d'immeubles à Bessancourt, lieu dit les Buttes, fait par Guillaume Jullienne à Louis Donon, de Bessancourt. — Bail à loyer d'une maison à Taverny, lieu dit le Carrefour de la Barre, fait à Claude Adam, boulanger et marchand, par Michel Bontemps, marchand laboureur à Taverny. — Bail à loyer de 10 perches de vignes à Bessancourt, lieu dit la « Court-Jehan. » fait à Jean de Boissy, fils de Nicolas, par Jean Rigault, laboureur de vignes à Herblay. — Échange entre ce dernier et Laurent Banneville. — Claude Drussant et Pierre Belotz, marguilliers de l'église de Bessancourt, s'engagent à envoyer à Paris, à Jean Gervais, m[e] brodeur chasublier, qui accepte, 5 muids de vin clairet,

représentant la somme de 120 tournois, montant d'un mémoire de confection d'objets sacerdotaux, mentionnés dans l'acte, à faire et fournir par le dit Gervais. — Échange entre François Bontemps et Simon Dardet, laboureur de vignes à Taverny. — Titre nouvel d'une rente de 2 écus 1/3 17 sous 6 deniers tournois passé, au profit de Louis Dauvergne, marchand serrurier à Pontoise, par Robert Collas et Cosme Baillet, au nom et comme tuteurs et curateurs de Pierre Collas, fils mineur du dit Robert et de Jeanne Baillet, sa femme. — Accord par lequel Antoine Bonnault, laboureur de vignes à Taverny, s'engage à amortir une rente annuelle de 10 livres tournois due à François Vimay, avocat au parlement de Paris, par Innocent Barthélemy, Étienne Fournier, Guillaume Nostre, Jean Donon, Pasquier Garnier, Préjent Fromont et Jean du Val, tous laboureurs de vignes à Taverny. — Échange entre Blaize Bontemps et Simon Dardet. — Partage entre Samson, Denis et Antoine Baillet, frères, laboureurs de vignes à Bessancourt. — Vente d'une portion de maison à Bessancourt, lieu dit la Chevée, faite à Pierre Noël par Antoine Brunet, boulanger à Paris. — Raoullet Chéron renonce, au profit de Guy Jullienne, à son droit sur la succession de feu Garnot Rémy, vivant, laboureur de vignes à Bessancourt. — Bail d'immeubles à Bessancourt fait à Eustache Banneville par Thimothée Banneville, maître d'école à Villiers-Adam (27 novembre 1603). — Vente d'une maison, au Bout d'en bas à Bessancourt, faite à Denis Jacquin par Pierre Garnier, de « Saint-Pry, » et Claude le Cœur, sa femme. — Vente d'immeubles à Bessancourt faite à Pierre Banneville par Mellon Charton, procureur aux sièges royaux de Pontoise, et Oudard Charton, son fils, praticien, demeurant aux faubourgs de Pontoise. — Mahiet de Boissy vend à Guillaume Fleuret, le jeune, tout son droit à la succession de Jean de Boissy et de Perrette Porcher, ses père et mère. — Bail à loyer d'immeubles à Frépillon fait à Jean Jacquin par René Mesnil, crocheteur, à Paris. — Vente d'un demi-quartier de terre aux « Mellemont, » faite à Marc de Boissy par Guillaume Vollant. — Vente d'une portion de vigne à Taverny, lieu dit les Flaches, faite par Jean Fontaine, boulanger à Bessancourt, à Liénard Choudieu, laboureur de vignes à Taverny.

E. 4083. — 1 registre, papier, de 194 feuillets, petit in-folio; 208 actes.

1598-1603. — Minutes des contrats passés au tabellionage de Bessancourt par « Claude Banneville, » tabellion juré aux terre et seigneurie de Bessancourt, » Frépillon et Songnolle. » — Année 1598, depuis le 10 décembre. — Vente de la 4e partie d'une maison indivise avec cour et jardin, sise à « Villiers-Adam, » lieu dit le « Champ Regnault, » faite par Pierre de Boissy, laboureur, demeurant à Frépillon, à Jean Le Maistre, laboureur. — Ratification de ladite vente par Marguerite Chefdeville, femme de Pierre de Boissy. — Vente d'un quartier 1/2 de terre à Bessancourt, lieu dit le Cimetière-aux-Chevaux, faite par Georges des Ruisseaulx, marchand, demeurant à Chatou, à Marc Fontaine, boulanger, de Bessancourt. — Vente d'une portion de maison à Frépillon, faite à Agnette Poichenat, veuve de Michel Thiboust, par Perrette Leschanguette, veuve de Jean Sevestre. — Transport de droit sur une rente de 4 livres 15 sous fait par Charles Pichault, marchand, de Bessancourt, et Thomasse Rémy, sa femme, à Jean Goret, de « Béthemont. » — Titre nouvel d'une rente foncière, assise sur des immeubles à Bessancourt, payable à Me Jacques Dubois, demeurant à Paris, par Baptiste Le Mortier maçon en plâtre, demeurant à Bessancourt. — Vente d'une pièce de vignes à Taverny, faite à Michel Thillart, laboureur de vignes du dit lieu, par Julien Liebrag, laboureur de vignes, demeurant à Argenteuil. — Cession de droits sur une maison à Taverny, faite à Jean Houdry, laboureur de vignes à Taverny, par Macé de Boissy, laboureur de vignes, demeurant à Bessancourt, et Jacquette Houdry sa femme. — Échange d'immeubles sis à Bessancourt, lieux dits « les Daimoix » et « les Bauhon, » entre Guillaume Le Clerc, marchand à Bessancourt, et Denise Baillet, sa femme, d'une part, et Guillaume Du Mesnil, laboureur de vignes à Bessancourt, et Gillette Vollant, sa femme, d'autre part. — Année 1599. — Vente d'immeubles à Taverny, lieux dits « la Croix de Vausselle » et « les Flachère, » faite à Laurent Daiz, charpentier, à Taverny, par Innocent de la Croix, maréchal, demeurant à Eaubonne. — Vente de 23 perches de vignes, terroir de Bessancourt, lieu dit « les Bas-Marboulins, » faite à Adam Chariot, marchand boucher, demeurant sur le pont de Pontoise, par Pierre Baillet, laboureur de vignes, demeurant à Bessancourt. — Vente de portion de maison à Bessancourt, faite par Georges des Ruisseaux, de Chatou, à Eustache de Lange, marchand, demeurant à Bessancourt. — Vente de portion de maison à Bessancourt, faite au susdit Georges des Ruisseaux par Denis Le Dreulx, laboureur de vignes, demeurant à Bessancourt, Marguerite Trucquetin, sa

femme, et Berthault Trucquetin, « compaignon à » marier, aagé de XXIII à XXIIII aans. » — Jacques Banneville, laboureur de vignes, à Bessancourt, renonce, au profit d'Adrien Voyer, laboureur, à Taverny, au droit au bail à rentes de certains immeubles, bail à lui précédemment fait par feu Jean Garnier, de Taverny, et Bonne Rousselle, sa femme, père et mère de la femme du dit Voyer. — Vente d'un quartier de terre à Frépillon, lieu dit « la Cousture, » faite à Adrien Thiboust, tailleur d'habits, à Frépillon, par André Anteaulme, laboureur, demeurant à Seugy près Luzarches. — Vente de matériaux à provenir de la démolition de deux travées d'une maison sise à Bessancourt près de l'église, faite, par Georges des Ruisseaux, de Chatou, à Guillaume Drussant, charpentier et meunier, demeurant au Moulin-à-Vent de Madame de Maubuisson, près de l'Aumône. — Vente de 2 travées de maison faite par le même au même. — André Anteaulme, de Seugy, vend à Nicolas Métadier, marchand tavernier, à Frépillon, une pièce de terre, terroir de « Songnoilles, » lieu dit « Vau- » valaize, ou aultrement derrière Songnoilles. » — Titre nouvel d'une rente de 3 livres 10 sous, assise sur divers immeubles à Bessancourt, passé, au profit de Samson, Denis et Antoine Baillet, par Antoine Labbé, marchand tavernier, à Bessancourt. — Échange d'immeubles, terroir de Bessancourt, lieux dits « le Troup- » pier » et « le Grand Carrefour, » entre Nicolas Guyot, procureur au Châtelet de Paris, d'une part, et Louis Chariot, tisserand en toile, à Bessancourt, et Jeanne Vollant, sa femme, d'autre part. — Échange d'immeubles, à Bessancourt; entre le sus dit Chariot, Nicolas Vacher, laboureur de vignes, et Guillaume du Vivier, marchand, tous demeurant à Bessancourt. — Guillaume Fleuret, le jeune, fils d'autre Guillaume, laboureur de vignes, à Bessancourt, renonce, au profit de Pierre Doultreleau et Marie Rousselet, sa femme, au droit de bail à rente d'un arpent de vigne, terroir de Bessancourt, lieu dit la Voye-aux-Vaches, à lui précédemment fait par feu Guy Crosneau. — Vente d'un demi-quartier de vigne, terroir de Frépillon, lieu dit « Bray, » faite à Nicolas Thiboust, tailleur d'habits, par Étienne Fortier, laboureur de vignes, demeurant à Frépillon, et Claudine Bourdin, sa femme. — Échange d'immeubles entre Claude Thiboust, laboureur de vignes, demeurant à « Soilognes, » d'une part, et Germain Fleuret, à Frépillon, d'autre part. — Titre nouvel de rentes dues à la fabrique de Notre-Dame de Bessancourt, sur divers immeubles et, entre autres, sur deux maisons sises à Bessancourt, lieu dit « la Grande-Rue et » prez l'Église, » passé par Jamet Desguerres et Antoinette Chéron, sa femme, demeurant à Bessancourt. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 3 livres 10 sous 5 deniers tournois, sur une maison sise à Bessancourt près l'église, passé, au profit de la susdite fabrique, par Jean Baillet, fils de Jean Baillet, greffier, Cosme Baillet, Eustache de Lange, fils de Jean, et Marguerite de Lange, veuve de Thimothée Baillet, héritiers de Jean Baillet, greffier, et de Suzanne La Motte. — Constitution d'une rente annuelle de 20 sous tournois faite, au profit de la même fabrique, par Jean Baillet, fils de Jean Baillet, greffier, et Cosme Baillet, son frère, laboureur de vignes à Bessancourt, héritiers, à cause de leurs femmes, des feu Pierre Pinson et Antoinette de Lange, sa femme, en exécution du testament du dit Pinson. — Constitution d'une rente annuelle de 20 sous tournois faite, au profit de la même fabrique, par les mêmes, Eustache de Lange et Denis Baillet. — Constitution d'une rente annuelle de 40 sous tournois, au profit de la même fabrique, faite par Jeanne Marchand, veuve de Claude Banneville, en exécution du testament de son mari. — Titre nouvel d'une rente de 25 sous tournois sur une maison sise à Bessancourt, lieu dit « le Bout d'en bas, » passé, au profit de la même fabrique, par Michel Crosneau, laboureur de vignes à Bessancourt. — Constitution d'une rente annuelle de 15 sous tournois faite, au profit de la même fabrique, par Guillaume Vollant, laboureur de vignes, demeurant à Bessancourt. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 14 sous 6 deniers tournois sur 8 perches de jardin, à Bessancourt, devant le presbytère, passé, au profit de la même fabrique, par Nicolas de Lange. — Vente de 2 pièces de terre à Bessancourt faite à Noël du Bray, maître salpêtrier ordinaire du Roi, demeurant à Bessancourt, par Thomas Boilo, charpentier à Saint-Leu. — Vente d'une vigne, terroir de Villiers-Adam, faite à Jacques Lecomte, maître maçon en plâtre, à Villiers-Adam, par Guillaume Botelz, marchand bourgeois à Paris. — Jean Goret, marchand à Béthemont, vend à Raoullant Le Menant, prêtre, docteur et curé de Notre-Dame de Béthemont (8 juin 1599), tous ses droits sur maison sise à Béthemont, lieu dit la Grande-Rue. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 2 sous 6 deniers tournois passé, au profit de la fabrique de Notre-Dame de Bessancourt, par Alexandre Baillet, compagnon à marier, laboureur de vignes, demeurant à Bessancourt. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 10 sous tournois passé, au profit de la même fabrique, par Nicolas Mesnil, laboureur de vignes à Bessancourt. — Titre

nouvel d'une rente annuelle de 7 sous 6 deniers tournois passé, au profit de la même fabrique, par Adrien Jullienne, laboureur de vignes à Bessancourt. — Titre nouvel de diverses rentes passé, au profit de la même fabrique, par Jean Baillet, fils d'Antoine, laboureur de vignes, à Bessancourt. — Bail d'immeubles sis au terroir de Bessancourt, lieux dits « la Court-Jehan, » aux Bellicquotz, aux Courselles, aux Tricquettes, » fait par Guillaume Le Clerc, marchand à Bessancourt, à Jean de Boissy, laboureur de vignes, et Jeanne Jullienne, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 25 sous tournois passé, au profit de la fabrique de Notre-Dame de Bessancourt, par Raoullet Chéron, laboureur de vignes à Bessancourt. — Vente d'une maison à Bessancourt, faite par Germain du Chesne, plâtrier manouvrier à Frépillon, à Guy de « Monthaigny, » compagnon à marier, laboureur de vignes demeurant à « Coulumbe. » — Vente d'une pièce de vigne à Bessancourt, faite à Nicolas Thiboust, tailleur d'habits, par Cosme Baillet et Jeanne Drussant, sa femme. — Titre nouvel de diverses rentes passé, au profit de la fabrique de Notre-Dame de Bessancourt, par Jean du Boys, fils d'Adrien, marchand à Taverny. — Autre passé par François Taveau, de « Soilogne. » — Autre passé par Jeanne Taveau, veuve de Hiérosme Vollant, tutrice de Guy Vollant, leur fils mineur. — Autre par Laurent de « Monthaigny », laboureur de vignes à Bessancourt. — Autre par Thomas Chauveleu, laboureur de vignes à Bessancourt. — Vente d'une vigne, terroir de Bessancourt, lieu dit les Brosses, faite à Antoine Vollant, laboureur de vignes à Bessancourt, par Guillaume Le Clerc, sergent, demeurant à Bessancourt. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 25 sous passé, au profit de la fabrique de Notre-Dame de Bessancourt, par Pasquier Vollant, laboureur de vignes à Bessancourt. — Bail d'une maison à Bessancourt fait à Guy Vollant, laboureur de vignes, par Guillaume Le Clerc, marchand à Bessancourt. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 40 sous tournois passé, au profit de la fabrique de Notre-Dame de Bessancourt par Jean Cheval, laboureur de vignes à Bessancourt. — Vente de vignes, à Frépillon, faite à Guillaume Picard, maçon en plâtre, par Germain Fleuret, laboureur de vignes à Bessancourt. — Échange d'immeubles sis à Bessancourt, fait entre Guillaume Vollant et Aubin Grochet, demeurant à Frépillon. — Échange d'immeubles entre le même Aubin Grochet et Perrette Vollant, veuve de Jean Leclerc. — Autre échange entre les mêmes susdits et Germain Fleuret. — Claude de Lagroue, laboureur de vignes à « Soilognes, » vend à Adrien Le Sueur, prêtre, bachelier en théologie en la Faculté de Paris, acceptant par Jean de La Court, son neveu, une pièce de terre, terroir de « Soilognes, » lieu dit Vauvalaize. — Échange d'immeubles sis à « Soilogne » et à Frépillon, fait entre Jean Jolly, laboureur, et Étienne Fortier, vigneron, de Frépillon. — Accord et transaction entre Alexandre Fortier, maître savetier, demeurant à Paris, d'une part, et Nicolas du Ru, laboureur de vignes, demeurant à Vaulx, paroisse de Méry, d'autre part, touchant la succession de feu Jeanne Fortier, en son vivant, femme du dit Ru. — Nicolas Mesnil, fils de Jean, savetier, à Paris, renonce à tous ses droits à la succession de feu Colette Vincent, en son vivant, femme de feu Jean Mesnil, demeurant à Frépillon. — Cession d'une rente de 2 écus 40 sous tournois à Étienne Rousselet, marchand, par Jean Rousselet, laboureur de vignes, l'un et l'autre demeurant à Saint-Leu-lez-Taverny. — Vente de 3 quartiers 1/2 de terre faite à Jean Jacquin, de Frépillon, par André Antheaulme, de Seugy. — Pierre des Crosneaulx, curé de Bessancourt (18 novembre 1599), tant en son nom que comme tuteur et curateur de Mathieu Crosneau, fils mineur des feu Jean Crosneau et Jacqueline Garel, et Oudart Charton, praticien, demeurant aux faubourgs de Pontoise, tant en son nom que comme se portant fort d'Anne des Crosneaulx, sa femme, baillent à rente, à Guy Vollant, une maison sise à Bessancourt, lieu dit La Chevée. — Vente d'un quartier de terre, au lieu dit la Voye-aux-Vaches, faite à Jean du Val, laboureur à Taverny, par Toussaint Noël, laboureur de vignes à Bessancourt. — Vente de 5 perches de vigne, terroir de Taverny, lieu dit Lignières, faite par Guillaume Boullanger, tailleur d'habits, à Jean Garnier, fils de Michel, laboureur de vignes, l'un et l'autre demeurant à Taverny. — Bail à rente d'une maison sise à Bessancourt, lieu dit la Chevée, fait par Mahiet Collin, marchand à Taverny, et consorts, à Jean Taveau et Jeanne Canapville, de Bessancourt. — Vente d'une pièce de terre à Bessancourt, lieu dit « les Cloz Ribault, » faite à Simon Jubert, de Saint-Leu, par Jean de Lange, laboureur de vignes à Bessancourt. — Bail à rente d'un arpent de terre, terroirs de « Monthuboys » et de « Saucourt, » fait à Antoine Jullain, laboureur de vignes, demeurant à « Saucourt, » paroisse de Villiers-Adam, par Étienne Rousselet et consorts. — Année 1600. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Bessancourt, lieu dit les Goupillières, faite par Pierre Baillet, laboureur à Bessancourt, et Nicole Baillet, sa femme, à Jean Fromont, marchand à Bessancourt. — Titre nouvel d'une rente

annuelle de 55 sous, assise sur une maison de la Grand'Rue à Frépillon, passé, au profit de la fabrique de Notre-Dame de Bessancourt, par Nicolas Olivet, « sonnetier, » à Frépillon. — Échange d'immeubles entre Guillaume Vollant et Jean de Lange. — Ratification dudit échange par Bernarde Vollant, femme de Jean de Lange. — Rétrocession d'une vigne à Bessancourt, lieu dit les Marboulins, faite par Adam Chariot à Pierre Baillet. — Échange d'immeubles entre Jean Rousselet, laboureur de vignes à Saint-Leu, et Marie Rousselet, femme séparée de Pierre Doultreleau, demeurant à Bessancourt. — Autre entre Nicolas de Lange et Marguerite Bonneville, sa femme, d'une part, et Guillaume de Lange, frère de Nicolas, et Jeanne Le Saige, sa femme, d'autre part. — Accord et transaction entre Jacques Banneville, laboureur de vignes à Bessancourt, d'une part, et Guillaume du Mesnil et Gillette Vollant, sa femme, auparavant femme d'Étienne Banneville, d'autre part, touchant l'entretien des lieux et héritages faisant partie du douaire de Gillette Vollant. — Échange d'immeubles entre les époux du Mesnil sus-nommés, d'une part, et Jean Cuvernon, marchand, bourgeois de Pontoise. — Vente de 10 perches de terre à Taverny, lieu dit le Clos du Moustier, faite par Guillaume du Vivier, marchand de Bessancourt, à Jean Garnier, fils de Michel. — Vente d'un demi-quartier de terre à Bessancourt, lieu dit les Flaches, faite par Cosme Baillet et Jeanne Drussant, sa femme, à Jean Fromont. — Bail à rente d'un demi-arpent de vigne à Frépillon, fait à Nicolas Olivet par Nicolas Bélier, marchand à Méry. — Vente d'un demi-quartier de vigne, terroir de « Soignoles, » lieu dit « Lescaillé, » faite à Adrien Thiboust par Sanson Baillet. — Vente de 14 perches de vignes, à Bessancourt, faite à ce dernier par Eustache de Lange, fils de Jean, marchand à Bessancourt, et Rose Baillet, sa femme. — Vente de 15 perches de terre et vigne, terroir de Frépillon, lieu dit « Hunelet, » faite à Pierre Durant, marchand à Frépillon, par Pierre de Canapville, manouvrier à « Soignolles; » et Madeleine Sevestre, sa femme. — Vente d'un demi-quartier de terre, à Bessancourt, lieu dit le Chemin de Pontoise, faite par Nicolas de Lange, à Cosme Baillet.— Échange d'immeubles entre Eustache de Lange et Rose Baillet, sa femme, d'une part, et Marguerite de Lange, veuve de Thimothée Baillet, d'autre part. — Vente d'une maison, près l'église de Bessancourt, faite au susdit Eustache de Lange par Jean Baillet, fils de Jean Baillet, greffier, laboureur de vignes, à Bessancourt. — Vente d'un demi-arpent et demi-quartier de terre ou prés, terroir de Bessancourt, lieu dit « les Préaulx, » faite à Jeanne Belotz, veuve de Macé Dangente, par Guillaume Le Clerc et Denise Baillet, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 8 sous 9 deniers, assise sur une maison à Bessancourt, Grande-Rue et Grand-Carrefour, passé, au profit de la fabrique de Notre-Dame de Bessancourt, par Martin Dufour, boucher à Paris. — Autre de 10 sous tournois de rente sur une maison à Frépillon, dans la Grande-Rue, passé, comme dessus, par Simon Jacquin, laboureur de vignes à Frépillon. — Vente d'une pièce de vigne, terroir de Bessancourt, lieu dit les Genestriers, faite à Jean Taveau par Guillaume Boulliette, marchand, bourgeois de Pontoise. — Cession d'immeubles à Sannois, faite à Jean Garnier, fils de Michel, par Mathieu Garnier, laboureur de vignes et tonnelier à Sannois. — Échange d'immeubles entre Jean Jourdain, prêtre, curé de Frépillon (3 mai 1600), tant en son nom que comme se portant fort d'Anne Thiboust, sa mère, d'une part, et Noël Collart, d'autre part. — Vente de 14 perches de jardin, à Frépillon, lieu dit « Titon, » faite à Étienne Fortier par Robert Collas, laboureur de vignes à Frépillon, et Jeanne Fortier, sa femme. — Bail à rente d'un arpent de vigne, terroir de Bessancourt, lieu dit les Dannoix, fait à Nicolas Ollivet par Jean Baillet, fils d'Antoine, et Suzanne de La Haye, sa femme. — Vente d'un quartier de terre à Taverny, faite à Claude Dangente par Julien Liebrag, laboureur de vignes à Argenteuil. — Échange d'immeubles entre Pierre Baillet et Nicole Baillet, sa femme, d'une part, et Aubin Grochet, d'autre part. — Autre, entre Nicolas Fleuret, d'une part, et Étienne Fortier, d'autre part. — Jacques, Marc et Laurent Banneville renoncent, au profit de Pierre Doutreleau et de Marie Rousselet, sa femme, au droit d'un bail à rente ci-devant fait à Jacques Banneville par Jean Rousselet, de Saint-Leu. — Titre nouvel de diverses rentes passé, au profit de Pierre Mulot, bourgeois de Paris, par Éloi Piel, laboureur de vignes à Bessancourt, et Pierrette Trucquetin, sa femme, Jacques Garnier et Marguerite Trucquetin, sa femme, et Étiennette Trucquetin, veuve de Guillaume Petit, de Béthemont. — Titre nouvel de diverses rentes passé, au profit de la fabrique de Notre-Dame de Bessancourt, par Jean Rigault, laboureur de vignes à Herblay, et Mathieu Mesnil, de Bessancourt. — Vente d'une pièce de vigne à Bessancourt, lieu dit la « Court-Jehan, » faite à Pierre Noël et à Eustache Le Clerc par Jean Thiboust. — Vente d'un immeuble sis à Béthemont, lieu dit « la Court du » Chevallier, » faite à Jacques Viel, le jeune, mar-

chand à Béthemont, par André Cornié (ou Cornu, ou Corme), marchand à Bessancourt. — Ratification de ladite vente par Barbe Pinson, femme d'André Cornié (Corme ou Cornu). — Échange d'immeubles entre Antoine Pay, tonnelier à Taverny, d'une part, et Jacques Huet, laboureur de vignes à Taverny, d'autre part. — Vente d'immeubles à Taverny, faite par Pierre Le Signe, chaudronnier à Pontoise, à Léon du Boys, laboureur de vignes à Saint-Leu. — Échange d'immeubles entre Robert Collas, d'une part, et Noël Collas, son fils, d'autre part. — Année 1601. — Vente de la sixième partie d'une maison sise « à Cavillon, sur la rue » tendant dudit Camillon (*sic*) à Molincourt, » faite à Georgette Coquart, femme de Jean Mansart, tailleur d'habits à Bessancourt, par Pierre Hennegrane, berger, demeurant à « Bury-sur-Thérin, » et Perrette Coquart, sa femme. — Vente d'une pièce de terre à Saucourt lieu dit « Sanneville, » faite à Claude Drussant par Cosme Baillet et Jeanne Drussant, sa femme. — Cession d'une rente de 27 sous 6 deniers tournois faite à Sanson Baillet par Guillaume Le Clerc, Denise Baillet, sa femme, Marceau Chéron et Perrette Baillet, sa femme. — Bail à rente d'une maison à Bessancourt, lieu dit Chevée, fait Marc Banneville par Charles Tacet, marchand boucher, à Herblay. — Vente de vignes, sises terroir de Bessancourt, lieux dits les Champs-Blancs, derrière le Moustier, les Basses-Plastrières et la Court Jehan, faite à Jean Fromont, marchand, à Bessancourt, par Léon Binet, laboureur de vignes, demeurant à Cormeilles-en-Parisis. — Vente d'un demi-quartier de vignes, au vignoble de Saint-Leu, lieu dit la Noue, faite à Jean Rousselet, l'aîné, demeurant à Saint-Leu, par Pierre Doutreleau, marchand à Bessancourt, et Marie Rousselet, sa femme. — Vente d'une pièce de terre, terroir de Saint-Leu, lieu dit « les Gre- » sillons, » faite à Léon Dubois par Jean Bonneau, laboureur de vignes à Saint-Leu. — Vente d'immeubles, à Taverny, faite à Jean Garnier, fils de Michel, par Jean Marie, marchand passementier à Saint-Germain-en-Laye. — Vente de 30 perches de terre à Bessancourt, lieu dit « Derrière-les-Brossés, » faite à Sanson Baillet, par Guillaume Le Clerc, sergent à verge et marchand à Bessancourt, et Denise Baillet, sa femme. — Vente d'immeubles sis à Frépillon, lieux dits « Titon, la Cousture, les Fortes-Terres, » et à « Soignolles, » lieu dit « La Louve, » faite à Adrien Thiboust par Jean Bonnagny, laboureur de vignes à Argenteuil. — Titre nouvel de 50 sous de rente annuelle passé, au profit de Guillaume du Vivier, par Gervais Fleuret, « baucheron, » demeurant à Villiers-Adam, et Claudine Fleuret, sa sœur. — Autre de 10 sous tournois, au profit de l'église de Bessancourt, par Michel Le Clerc et Charlotte Chéron, veuve de Benjamin Vollant. — Bail à rente d'une maison sise à Taverny, lieu dit « Vauselle, » fait à Thomas Barthélemy, laboureur de vignes, par Jean Huet, l'un et l'autre de Taverny. — Échange d'immeubles entre Gautier Maître, marchand et bourgeois de Pontoise, d'une part, et Guillaume Le Clerc, « sergent à verge de Mes- » dames de Maubuisson, » et Denise Baillet, sa femme, d'autre part. — Vente d'une pièce de vigne, à Bessancourt, lieu dit « le Troudieu, » faite à Eustache Banneville par Antoinette Labbé, veuve de Jean Chéron. — Titre nouvel d'une rente due en partie à Eustache de Lange et à Cosme Baillet, et en partie à l'abbaye de Maubuisson, par Toussaint Noël. — Vente de portion de vigne, à Bessancourt, lieu dit les Plâtrières, faite à Marc de Boissy par Vincent de Clervoix (ou Clernoix), laboureur de vignes, à Taverny. — Échange d'immeubles entre Gautier Maître et Jean Cheval. — Vente d'une maison, cour et jardin, « dedans l'encloz » du mur de la ville » de Bessancourt, faite par Thimothée Banneville, clerc et maître d'école demeurant à Villiers-Adam (16 avril 1601), et Nicole Taveau, sa femme, à Jean Taveau, « concierge de Mesdames de » Maubuisson en leur lieu seigneurial à Bessancourt. » — Vente de 20 perches de terre, à Bessancourt, lieu dit les Dannoix, faite par Guillaume Le Clerc et Denise Baillet, sa femme, à Jean Blanzy, marchand tavernier et pâtissier, à Bessancourt. — Vente par Jean de Boissy, fils de Nicolas, et Béate Drussant, sa femme, à Claude Drussant, de leurs droits à la succession de feu Jean Drussant. — Échange d'immeubles entre Eustache Delange, fils de Guillaume, d'une part, et Roger Le Masson, tailleur d'habits à Taverny, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 55 sous tournois passé, au profit de l'église Saint-Nicolas de Frépillon, par Antoine Noue, maître sonnetier et fondeur, bourgeois, demeurant à Paris. — Bail à rente d'une maison sise à Bessancourt, « rue aux Moignes, » faite à Adam Jullienne et Suzanne Paulmier, sa femme, par Jean Baillet, fils d'Antoine, et Suzanne de La Haye, sa femme. — Vente de deux parts d'une maison à Bessancourt, Grande-Rue, faite à Jean Taveau par Michel Crosneau, Jeanne Taveau, sa femme, et Jeanne Taveau, veuve de Hiérosme Vollant. — Cession d'une pièce de vigne sise à Bessancourt, lieu dit les Brosses, faite à la fabrique de Notre-Dame de Bessancourt, par Pierre et Jean Baillet, frères, en exécution du testament de leur mère, Jeanne Jacquin. — Don d'une

rente annuelle de 27 sous 6 deniers tournois fait à la même fabrique par les frères Baillet, sus-nommés. — Titre nouvel de la susdite rente passé, au profit de la fabrique, par Alexandre Baillet, compagnon à marier, laboureur de vignes à Bessancourt. — Titre nouvel de 4 livres 2 sous 6 deniers fait par le même au profit de Sanson Baillet. — Vente d'un demi-arpent de terre à Bessancourt, lieu dit « les Trucque» tins, » fait à Eustache Le Clerc et Michelle Rémy, femme de Charles Pichault. — Bail à rente d'une pièce de pré en foin de Bourgogne, fait par Guillaume du Vivier à Thomas Huret. — Vente d'immeubles, à Bessancourt, faite à Eustache Banneville par Antoine Labbé et Huguette Vacher, sa femme. — Vente d'une pièce de terre à Béthemont, lieu dit « La Fosse-Mil» lar, » faite par Charles Pichault et Thomasse Rémy à Claude Marez, marchand à Béthemont. — Vente d'un demi-arpent de terre à Bessancourt, lieu dit les Dannoix, faite par Guillaume Le Clerc et Denise Baillet, sa femme, à Jean Ségnières, tisserand en toiles à Bessancourt. — Vente d'un sellier en appentis, sis à Bessancourt, rue aux Moines, faite à Guillaume Fleuret par Baptiste de Boissy, laboureur de vignes à Bessancourt. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 7 sous 6 deniers tournois passé, au profit de la fabrique de Notre-Dame de Bessancourt, par Noël du Bray, salpêtrier ordinaire du Roi, et Claude Liseulx, aussi salpêtrier, demeurant à Bessancourt. — Bail à rente d'une maison sise à Bessancourt, rue aux Moines, fait à Jean de Boissy, fils de Nicolas, par Oudin de La Foretz, marchand bourgeois de Pontoise, et Clément Françoys, marchand mégissier, à Pontoise. — Vente d'une pièce de terre à Frépillon, lieu dit les Plâtrières, faite à Michel Colle, plâtrier, marchand à Frépillon, par Sébastien Sévestre, vigneron, manouvrier, de Saint-Leu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 2 écus passé, au profit de Jean le Boteiller, sergent à verge au Châtelet de Paris, par Guillaume Picard, maçon, en son nom et comme tuteur des enfants mineurs de Madeleine Picard, en son vivant, femme de François Daniel; François Cousin, laboureur de vignes, au nom et comme tuteur de Jean Cousin, fils mineur de lui et de feu Perrette Picard, sa première femme; Pierre Taveau, marchand, en son nom; Nicolas Jacquin, laboureur de vignes, au nom et comme tuteur des enfants mineurs de feu Claude Picard et de Philippe Mesnaige, actuellement sa femme, tous demeurant à Frépillon. — Don d'une rente annuelle d'un écu 10 sous tournois fait à la fabrique Notre-Dame de Bessancourt, en exécution des dispositions testamentaires de leur père et mère, par Samson, Denis et Antoine Baillet, frères, héritiers de Jean Baillet, le jeune, fils de Robert et Simonne Marchand. — Vente d'une pièce de terre, terroir de Sognolles, lieu dit « la Drille, » faite à Pierre Durand, par Sébastien Sevestre, de Saint-Leu. — Cession d'une maison, sise à Frépillon, faite à Adrien Thiboust par Louis Sevestre. — Échange d'immeubles entre les mêmes. — Vente d'un demi-arpent de terre à Bessancourt, lieu dit le Clos Ribault, faite à Nicolas Guyot, procureur au Châtelet de Paris, par Pierre Baillet, laboureur à Bessancourt, et Charlotte Aubert, sa femme. — Vente d'une portion de maison à Bessancourt, lieu dit le Bout d'en bas, faite à Antoine Vollant par Jean Baillet, le jeune, fils de Jean Baillet, l'aîné, fils de Robert, et Catherine Vollant, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 10 sous parisis passé, au profit de la fabrique de Notre-Dame de Bessancourt, par Thomas Gamelin, laboureur de vignes, à Bessancourt. — Vente de 17 perches de pré à Bessancourt, lieu dit les Préaulx, fait à Guillaume Nottre, marchand à Taverny, par Guillaume Le Clerc, sergent à verge. — Vente d'un quartier de terre, sis aux Dannois, faite à Jean Seguerre par Guillaume Le Clerc et sa femme, Denise Baillet. — Vente d'une pièce de terre à Herblay, lieu dit « Mal Cousture », faite à Nicolas « Mathière, » demeurant à Herblay, par Marceau « Mathière, » son frère. — Année 1602. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Frépillon, lieu dit « le » Four de Coquesalle, » faite à Pierre Suiret, charron, à Villiers-Adam, par Nicolas Ollivet et Denise Jolly, sa femme. — Vente d'un quartier de terre à Bessancourt, lieu dit « les Calleusses », faite à Guillaume Nottre par Guillaume Le Clerc et Denise Baillet, sa femme. — Vente d'immeubles, à Bessancourt, faite à Adrien Thiboust par Robert Crocheart, laboureur de vignes, demeurant à Parmain, paroisse de Jouy-le-Comte. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 20 sous parisis passé, au profit de la fabrique de Notre-Dame de Bessancourt, par Adam Chéron, de Bessancourt. — Vente de 4 perches 1/2 de jardin à Frépillon, lieu dit « le Viel » Presbitaire, » faite à Nicolas Mesnage, marchand à Frépillon, par Jean Mesnil et Jacquette Vollant, sa femme. — Vente de 9 perches de vigne à Taverny, lieu dit « Dame Donnée, » faite à Robert Germain, de Taverny, par Jean de Boissy, l'aîné, et Jeanne Julienne, sa femme, de Bessancourt. — Constitution, en exécution du testament de Colette Le Riche, d'une rente annuelle de 45 sous tournois, faite, au profit de la fabrique de Notre-Dame de Bessan-

court, par François Le Martrier, laboureur, demeurant à Sognolles, en son nom; Noël Labbé, à cause de Jeanne Le Martrier, sa femme; Eustache Le Clerc, au nom et comme tuteur et curateur de François Vollant, fils mineur de feu Marguerite Le Martrier et de Simon Vollant, tous héritiers de ladite Colette Le Riche, en son vivant, femme de Baptiste Le Martrier, mère dudit François Le Martrier, de la femme du dit Labbé et aïeule du dit mineur. — Titre nouvel d'une rente annuelle d'un écu sol passé, au profit de Pierre Mulot, grènetier ancien alternatif au grenier à sel d'Aumale, demeurant à Paris, par Thomas Fleuret et Simonne Fortier, sa femme. — Vente de deux vignes, à Bessancourt, faite à Denis Jacquin, le jeune, fils de Pierre, laboureur de vignes, à Bessancourt, par Pierre de Boissy et Marguerite Chefdeville, sa femme. — Échange d'immeubles entre Claude Jolly, laboureur de vignes, à Frépillon, d'une part, et Denis de Lespine, laboureur de vignes, « au Haut-Hermay, paroisse d'Auvers, » et Fleurence Jolly, sa femme, d'autre part.— Titre nouvel d'une rente de 13 sous 3 deniers tournois passé, au profit de la fabrique de Notre-Dame de Bessancourt, par Jeanne Belot, veuve de Marc Dangente. — Autre de 27 sous tournois, par Noël du Bray. — Vente d'immeubles, terroir de Bessancourt, lieux dits « la Vente » et « les Tricquettes, » faite à Eustache Banneville par Guillaume Le Clerc et Denise Baillet, sa femme. — Léon Binet, laboureur de vignes à Cormeilles-en-Parisis, Jean Pinson, tailleur d'habits au Plessis-Bouchard, et Nicolas Gringoire, laboureur de vignes à Ermont, renoncent, au profit de Pierre Doutreleau et de sa femme, Marie Rousselet, au bail antérieurement fait par feu Jean Baillet, l'aîné, à Jean Rousselet. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 12 sous tournois passé, au profit de l'église de Bessancourt, par Claude Drussant et Cosme Baillet. — Constitution d'une rente annuelle de 20 sous parisis, faite, au profit de la même église, par Mahiet de Boissy, Jean de Boissy, son fils, Mathurin Jacquet, son gendre, François Chéron, comme tuteur de Jacques Chéron, fils de lui et de feu Barbe de Boissy, et du consentement de Giles de Boissy, fils de Mahiet et de feu Marguerite Collin, laquelle a fait de cette constitution une clause de son testament. — Don d'une pièce de terre aux Clos Ribault fait à la fabrique de Notre-Dame de Bessancourt, en exécution du testament de Richard Le Clerc, en son vivant, clerc de l'église Notre-Dame de Taverny, par Guillaume Le Clerc, en son nom, Guy Le Clerc en son nom, Gervais Taveau, à cause d'Antoinette Le Clerc, sa femme, et Perrette Vollant, veuve de Jean Le Clerc. — Vente d'un demi-arpent de terre, à Bessancourt, lieu dit « les Chasteries, » faite à Eustache Banneville par Pierre Doutreleau et Marie Rousselet, sa femme. — Constitution d'une rente annuelle de 25 sous tournois, faite par Antoine Vollant, l'aîné, fils de Guillaume, marchand et laboureur de vignes à Bessancourt, héritier, à cause de Marie Jacquet, sa femme, de la 3[e] partie des biens des feu Denis Jacquet et Antoinette Delange, père et mère de ladite Marie, et ce en exécution des dispositions testamentaires des dits père et mère. — Vente d'un quartier de terre à Bessancourt, lieu dit le Chemin de Pontoise, faite à Claude Liseulx par Alexandre Paulmier. — Bail à rente de plusieurs immeubles fait à Nicolas Vollant et Françoise Chéron, sa femme, par Jean Rousseau, maître cordonnier à Étampes. — Vente de 12 perches de vigne, au lieu dit Troudieu, faite à Giles de Boissy par Noël du Bray. — Vente d'un demi-arpent de terre à Bessancourt, lieu dit « les Épigneaulx, » faite par le même à Claude Liseulx. — François Breteuil, tisserand en toile, à Frépillon, vend à Michel Colle, marchand plâtrier, à Frépillon, tout le droit qu'il peut avoir sur une maison dans la Grande-Rue du dit lieu. — Échange d'immeubles entre Noël Collard, de Sognolles, et Nicolas Fleuret. — Vente d'un demi-arpent 16 perches, de terre terroir de Sognolles, lieu dit Bellevue, faite à Marin Vollant, marchand à Sognolles, par Sébastien Sevestre, laboureur de vignes à Saint-Leu, et Perrette Larcher, sa femme. — Vente de 33 perches de terre, terroir de Sognolles, lieu dit « la Ruelle qui maine dedans le chemin de Ponthoise, » faite à Pierre Taveau, « manouvrier et compaignon à marier, » demeurant à l'abbaye du Val-Notre-Dame, par Pierre de Canapville, laboureur de vignes, manouvrier, à Sognolles, et Madeleine Sevestre, sa femme. — Vente d'une pièce de terre à Bessancourt, lieu dit les Basses-Plâtrières, faite à Adam Jullienne par Guillemette Baillet, veuve de Michel Garnier. — Constitution d'une rente annuelle de 14 sous 1 denier tournois faite, au profit de la fabrique de Notre-Dame de Bessancourt, par Cosme Baillet. — Vente de 16 perches de vigne, terroir de Frépillon, lieu dit « les Haultes-Rouges, » faite à Pierre Durand par Nicolas Lamoureux, laboureur de vignes à Frépillon, et Renée Doulceux, sa femme. — Vente de 4 perches 1/2 de vigne à Bessancourt, lieu dit « les Dangaultier, » faite par Guillaume Le Clerc à Antoine le Saige, laboureur de vignes à l'Isle-Adam. — Vente d'immeubles à Taverny, faite à Antoine Masselotte, le jeune, fils de Julien, laboureur de vignes, par Simon du Larry, aussi laboureur de vi-

gnes à Taverny. — Vente d'une masure à Bessancourt, lieu dit la Chevée, faite à Jeanne Dumesnil, veuve de Nicolas Mathie, par Simonne Vollant, veuve de Lucas Crosneau. — Vente d'une portion de maison à Béthemont, lieu dit le Carrefour et près l'Église, faite à Denis Pinson, fils de Guy, par Denis Pinson, fils de Jean, marchand à Béthemont. — Vente d'une maison à Bessancourt, lieu dit le Bout-d'en-Bas, faite à Jean du Val, le jeune, laboureur à Bessancourt, par Michel Crosneau et Jeanne Taveau, sa femme. — Bail à rente d'un arpent de terre à Bessancourt, lieu dit « les Mellemont, » fait à Nicolas Thiboust par Lucas de la Mare, archer du grand prévôt de la connétablie et maréchaussée de France, demeurant à Villiers-Adam. — Échange d'immeubles entre Mathieu Garnier, de Sannois, et Jean Garnier, fils de Michel, de Taverny. — Vente d'un demi-quartier de terre, au lieu dit le Chemin de Pontoise, faite à Pierre Banneville par Cosme Baillet. — Échange d'immeubles entre Jean Rousselet, d'une part, Pierre Doutreleau et Marie Rousselet, sa femme, d'autre part. — Vente d'une maison sise dans la Grande-Rue de Frépillon, faite à Jean Jourdain, prêtre, curé de Frépillon (20 décembre 1602), par Perrette Marchand, veuve de Jean le Saige, et Thomas Bausuel, tailleur d'habits, demeurant à Bonneville, paroisse de Méry, son gendre. — Vente d'un arpent de terre à Taverny, lieu dit Blanchamp, faite à Mathurin Thouyne, prêtre, chapelain à Taverny (20 décembre 1602), par Claude Garnier, de Taverny. — Bail à rente d'une travée de maison, au Bout-d'en-Bas, à Bessancourt, faite à Balthazard Aubert, maçon en plâtre, demeurant à Bessancourt, et Guyonne Chéron, sa femme, par Jean Delange. — Cession d'immeubles à Taverny, faite à Antoine Gay, tonnelier au dit lieu, par Jean Houdry, en son nom; Blaise Bontemps, à cause de Denise Houdry, sa femme; Nicolas Houdry, en son nom; tous laboureurs de vignes à Taverny, et Marc de Boissy, à cause de Jacquette Houdry, sa femme, se portant fort de Guyonne et Antoine Houdry, enfants mineurs des feu Jean Houdry et Catherine Gueyne. — Vente d'un quartier 1/2 de vigne à Taverny, lieu dit « les Plume-Roux, » faite à Jean Houdry par Jean Griet, marchand à Taverny. — Vente d'une pièce de terre à Vaudalaize, terroir de Sognolles, faite à Pierre Durand par Nicolas Ollivet et Denise Joly, sa femme. — Bail à rente d'une maison sise au Bout-d'en-Bas, à Bessancourt, fait à Guillaume du Mesnil par Simon Jubert, laboureur de vignes à Saint-Leu. — Année 1603. — Vente de 33 perches de terre à Taverny, lieu dit le Petit-Boissy, faite à Jean Houdry par Jean Doury (Dourn ou Douon), laboureur de vignes à Taverny, et Perrette Conteiller, sa femme. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Méry, lieu dit la Justice, faite à Guillaume Guinard, laboureur, demeurant à Méry-sur-Oise, par Jean du Val et Fleurence Dange, sa femme. — Vente d'immeubles à Bessancourt, faite à Marc de Boissy par Pierre Doutreleau et Marie Rousselet, sa femme. — Vente d'un quartier de terre à Bessancourt, lieu dit les Buttes, faite à Guy Leclerc par Guillaume Leclerc et Denise Baillet, sa femme. — Acte de rétrocession annulant le précédent. — Titre nouvel de 6 livres tournois de rente passé, au profit de Louis Dauvergne, marchand à Pontoise, par Mathieu Mesnil. — Partage de la succession paternelle entre Louis et Nicolas Sevestre, fils de feu Jean Sevestre, vivant, demeurant à Frépillon. (Cet acte, qui est le dernier du registre, se continuait sur un feuillet qui a été arraché : il porte la date du 8 février 1603.)

E. 4084. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

2 janvier au 12 juin 1604. — Vente de 14 perches de terre, à Bessancourt, lieu dit les Sablons, faite à Thomas Vollant par Claude Drussant, laboureur de vignes. — Bail d'une maison à Bessancourt, lieu dit le Bout-d'en-Bas, fait à Antoine Baillet par Jean Cuvernon, bourgeois de Pontoise. — Vente d'un immeuble à Bessancourt, lieu dit le Moulin-à-Vent, faite à Gille Drussant, charpentier, par Antoine Drussant, laboureur de vignes, et Michelle Rigault, sa femme. — Anne Thiboust, veuve de Sébastien Dequin, vend à Roger Ballotz, prêtre, curé de Méry-sur-Oise, la moitié d'une maison à Méry, au lieu dit la Grande-Rue (2 mars 1604). — Bail à rente de 18 perches de terre à Bessancourt, lieu dit Titon, fait à Jacques Toutin, maçon en plâtre, par Nicolas Bélier, marchand à Méry-sur-Oise. — Bail d'un demi-quartier de vigne, terroir de Bessancourt, à Thomas Vollant par Jean Blangy, marchand tavernier à Bessancourt. — Marché entre Claude Drussant et Pierre Belotz, agissant en qualité de marguilliers de Notre-Dame de Bessancourt, d'une part, Balthazard Aubert et Pierre Danger, maçons en plâtre d'autre part, touchant les travaux de maçonnerie à exécuter, et notamment « ung pignon estant à la maison de ladite église » de (Bessancourt) ou Escolle… » (3 mars 1604). — Échange entre Claude Drussant et Laurent Banneville, laboureur de vignes à Bessancourt. — Bail d'une petite maison à Bessancourt, lieu dit la Chevée, fait à André Cornu, marchand « sercelier, » par Antoine Duval,

laboureur de vignes à Bessancourt. — Bail de 10 perches de terre à Bessancourt, lieu dit « le Gaigny, » fait à Balthazard Aubert par Baptiste Le Martrier. — Autre d'une portion de maison fait à Aubin Groisil, laboureur de vignes à Frépillon, par Oudard Charton, marchand à Pontoise. — Vente de 29 perches de vigne, à Bessancourt, faite à Eustache Banneville, laboureur de vignes, par Timothée Banneville, clerc et maître d'école, demeurant à Villiers-Adam, et Nicole Taveau, sa femme (30 mars 1604). — Eustache Delange, fils de Jean, et Rose Baillet, sa femme, vendent à Fabien Boucher, tailleur d'habits à Bessancourt, 2 travées de maison, dans la Grande-Rue et près l'église de Bessancourt. — Vente d'une portion de maison, à Frépillon, lieu dit le Grand-Carrefour, faite à Claude Jolly par Alexandre Thiboust, laboureur de vignes à Frépillon, et Perrette Jolly, sa femme. — Contrat de mariage entre Pierre Sicret, charron à Villiers-Adam, et Catherine Fleuret, demeurant à Frépillon. — Bail d'un demi-arpent de jardin à Bessancourt, lieu dit la Chevée, fait à Jean Fromont, marchand, par Oudin de la Foretz, marchand, bourgeois de Pontoise. — Autre fait à Pierre Baillet par Pierre Fournier, tireur de plâtre, manouvrier à Bessancourt. — Vente d'un demi-arpent de terre, aux Haches, terroir de Bessancourt, faite à Guillaume Duval par Alexandre Baillet, laboureur de vignes. — Fabien Boucher et Anne de Frèches, sa femme, vendent à Jacques Bourcier, marchand boucher à Villiers-le-Bel, une portion de maison sise à Villiers-le-Bel, lieu dit le Grand-Carrefour de l'église.

E. 4085. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

5 juillet au 30 décembre 1604. — Robert Crosneau, Jacques Divetot, son gendre, et Antoine Crosneau, fils de Robert, tous laboureurs de vignes demeurant à Parmain, vendent à Madeleine Banneville, veuve de Noël du Bray, 1/2 quartier de jardin à Bessancourt, lieu dit les Godelines. — Bail à rente de divers immeubles à Bessancourt, fait à Claude Monthaigny, marchand au dit lieu, par Pierre Belotz et Claude Drussant, agissant comme marguilliers de Notre-Dame de Bessancourt. — Vente d'un demi-quartier de terre à Frépillon, lieu dit les Sablons, faite à Étienne Fortier par Jean Blanzy et Simonne Jacquet, sa femme. — Jean Baillet, fils d'Antoine, laboureur de vignes demeurant à Chatou, vend à Jean Duval une maison à Bessancourt, lieu dit le Bout-d'en-Bas. — Vente de 27 perches de vigne à Bessancourt, faite à Antoine Vollant, fils de Guillaume, et Marc de Boissy, laboureurs de vignes, par Antoinette Labbé, veuve de Jean Chéron. — Martin Cartier, maçon en plâtre à Paris, baille et délaisse à Henriette Cartier, femme séparée d'Antoine Duval, tout et tel droit pouvant lui appartenir dans la succession de Gervais Cartier, son père. — Thomas Fleuret, charron à Sognolles, et Claire Fleuret, sa femme, vendent à Germain Fleuret un quartier 1/2 de terre, à Frépillon, lieu dit Bray. — Échange entre Étienne Fortier, de Frépillon, et Denis Jacquin, marchand à Sognolles. — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Denis Le Dreulx par Nicolas Le Dreulx, laboureur de vignes. — Pierre Banneville, fils de Laurent, marchand à Pontoise, vend à Jean Banneville, fils de Jacques, laboureur de vignes à Bessancourt, une maison à Bessancourt, lieu dit la Chevée. — Vente d'immeubles, terroirs de Bessancourt et de Taverny, faite à Pierre Houdry par Charles Hure et Jean Nostre, l'aîné, laboureurs de vignes à Taverny. — Échange entre Marin Heriaulx, laboureur de vignes à Taverny, et Jean et Guillaume Nottre, frères, laboureurs et marchands au dit lieu. — Bail de 3 quartiers de terre à Bessancourt, lieu dit les Basses Plâtrières, fait à Pierre Belotz par Pierre des Crosneaus, curé de Bessancourt (23 novembre 1604). — Titre nouvel d'une rente annuelle de 7 livres 17 sous 6 deniers passé, au profit de la fabrique de l'église Saint-Pierre de Pontoise, par Denis Jacquin, le jeune, laboureur de vignes à Bessancourt. — Autre de 60 sous tournois, par Thomas Hamelin, laboureur de vignes à Bessancourt. — Jacques Guillot, marchand à Taverny, vend à Nicolas Lange, le jeune, laboureur de vignes, « une certaine place appellée le Four-à-Ban, estant de » présent en masure, encloz de vieille muraille, assis » au dit Taverny... » (25 novembre 1604). — Vente d'un quartier 1/2 de vigne à Bessancourt, faite à Guillaume Delange par Marguerite de Bordeaulx, veuve de Claude Chefdeville. — Vente de 20 perches de vigne à Bessancourt, lieu dit le chemin de Pontoise, faite à Jean Banneville, laboureur de vignes, par Jean Blanzy, marchand.

E. 4086. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

2 janvier au 30 mars 1605. — Cosme Jacquin, laboureur de vignes à Frépillon, et Louise Vollant, sa femme, vendent à Marguerite Tramblay, veuve de Nicolas Mesnaige, 4 perches 1/2 de jardin à Frépillon, lieu dit « le Viel presbitaire. » — Constitution d'une

rente annuelle de 25 sous faite, au profit de l'église Notre-Dame de Bessancourt, par Jean de Boissy, l'aîné, fils de Mahiet, laboureur de vignes à Bessancourt. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 100 sous, au profit de la même église, par Jean Crosneau, laboureur de vignes à Bessancourt. -- Autre de 24 sous tournois, par Guy Vollant, dit Marguillier, laboureur de vignes à Bessancourt. — Bail de 2 arpents de terre à Bessancourt, fait à Antoine Vollant par Denis et Guillaume les Paulmiers. — Constitution d'une rente annuelle de 25 sous tournois faite, au profit de l'église de Bessancourt, par Antoine Banneville et Pantaléon Banneville, son fils, en exécution du testament de feu Jeanne Crosneau, femme du dit Antoine. — Bail d'une maison, sise dans la Grand-Rue et près le petit puits, à Bessancourt, fait à Henri Beufve, laboureur de vignes, par Jean Marchant. — Vente de 2 perches 3/4 de vignes, à Bessancourt, lieu dit les Hautes-Plâtrières, fait à François Taveau, marchand à Sognolles, par Jean de Boissy. — Marché entre Pierre Belotz et Claude Drussant, marguilliers de Notre-Dame de Bessancourt, et Gervais Taveau, d'une part, et Balthazard Aubert, d'autre part, pour des travaux de maçonnerie à exécuter à la clôture du cimetière (11 février 1605). — Jean Thiboust, laboureur de vignes à Bessancourt, vend à Jean Blanzy, marchand tavernier au dit lieu, 1 quartier de vigne à Bessancourt, lieu dit les Goupillières. — Bail de divers immeubles fait à Marin Vollant par Louis Sevestre. — Échange entre Pierre Fortier, laboureur de vignes à « Eraigny, » d'une part, Thomas Fleuret, de Sognolles, et Jean Goret, de Béthemont, ses deux gendres, d'autre part. — Bail de divers immeubles à Bessancourt, fait à Jean de Boissy, l'aîné, et Jean Deguerre, tisserand en toiles à Bessancourt, par Pierre Doutreleau, laboureur à Coquesalle, et Marie Roussellet, sa femme. — Guy et Adam les Julliennes, frères, Alexandre Baillet et Antoine Vollant, vendent à Jean Blanzy tous leurs droits à la succession de feu Guillemette Baillet, leur tante. —Échange entre Jean Blanzy et Laurent Mesnil, laboureur de vignes à Bessancourt. — Martine Brunet, veuve de Berthault Villain, baille à rente à Antoine Drussant meunier, « son filz, » tout le droit à elle appartenant « en ung pressoir à estoc, sis au dit Bessancourt, au » lieu dit la Chevée. » — Cession de bail faite à Nicolas Lamoureulx, manouvrier, à Frépillon, par Marie Chaunevault, veuve de Guillaume Picard. — Vente d'un demi-quartier de vigne à Bessancourt, lieu dit « la Fontaine Jehan Taveau, » faite à Marc de Boissy, laboureur de vignes, par Jean Blanzy.

E. 4087. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

12 avril au 25 juin 1605. — Vente d'une travée d'étable, à Saulcourt, faite à Jacques Jullain, marchand au dit lieu, par Antoine Jullain et Marie Drussant, sa femme. — Bail de divers immeubles, à Frépillon, fait à Guillaume Delange, laboureur de vignes, par Simon de Lavallée, marchand charron à Chauvry, et Jeanne Thiboust, sa femme. — Échange entre Pierre Banneville, lieutenant à Bessancourt, et Jean Duval, laboureur. — Pierre de Canapville, manouvrier à Méry, et Madeleine Sevestre, sa femme, vendent à Guillaume Olivet, laboureur à Frépillon, 3 quartiers de jardin, terroir de Sognolles. — Jacques Jullain, manouvrier à Saulcourt, et Jeanne Chennevières, sa femme, vendent à Antoine Jullain, laboureur de vignes, 9 pieds de grange à Saulcourt. — Vente de 6 perches de vigne, terroir de Bessancourt, lieu dit « Le Ru », faite à Étienne Daincourt, laboureur de vignes à Bessancourt, par Antoine Pastoureau, courtier en vins, demeurant à Paris. — Renonciation réciproque à leur contrat de mariage faite par Louis Vollant, fils de Charles Vollant, laboureur de vignes, à Bessancourt, et Martine Banneville, fille de Jacques Banneville. — Accord pour résolution de bail entre Alexandre Bouteroue, avocat au parlement de Paris, héritier de sa feue mère, Catherine Le Bouvier, d'une part, et Samson Jolly, laboureur à Taverny, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 60 sous tournois passé, au profit de Simon Bourgeois, bourgeois de Paris, par Alexandre Fortier, sonnetier à Sognolles, et Thomas Surret, charron au même lieu. — Jean Porcher, praticien, et Jean de la Forestz, chapelier, tous les deux demeurant à Pontoise, vendent à Pierre Banneville, fils de Claude, laboureur de vignes, à Bessancourt, 1 pièce de vigne, terroir de Bessancourt, lieu dit les Brosses.

E. 4088. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1er juillet au 27 décembre 1605. — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Guillaume Banneville par Georges Guillon, tonnelier à « Carrière- » soubz-le-boys. » — Bail d'un quartier de terre, à Bessancourt, lieu dit les Pocquettes, fait à Samuel Le Dreulx, laboureur de vignes, par Jeanne Marchant, veuve de Claude Banneville. — Antoine Vollant, fils

de Guillaume, vend à Jean Fournier, le jeune, fils de Nicolas, 18 perches de vigne, à Taverny, lieu dit « le » Trou Sanson. » — Vente de 2 pièces de vigne à Taverny, faite à Denis Donon et François Larry, marchand, à Taverny, par Nicolas Roussellet, laboureur de vignes à « Montignon. » — Échange entre Guillaume Vollant, laboureur de vignes, à Bessancourt, d'une part, Louis Chariot, son gendre, tisserand en toile, Nicolas Vollant, son fils, et Denise Vollant, sa fille, demeurant à Paris, d'autre part. — Constitution d'une rente annuelle de 4 livres 17 sous tournois faite, au profit de François Taveau, le jeune, fils de Noël, laboureur de vignes, manouvrier à Sognolles, par Jean Jourdain, prêtre, curé de Frépillon (5 septembre 1605). — Testament incomplet de Baptiste Le Martrier, maçon en plâtre à Bessancourt : donations de 2, 3, 5 et 10 sous aux églises de Bessancourt, Saint-Jean de Presles, de Taverny, Saint-Leu, Saint-Nicolas de Chauvry, Notre-Dame de Béthemont, Villiers-Adam, Saint-Denis de Méry, Saint-Nicolas de Frépillon ; donations aux Cordeliers de Pontoise, à l'Hôtel-Dieu de Paris, à celui de Pontoise, aux Mathurins de Pontoise. — Vente d'un quartier de terre, lieu dit « le » Chesne-au-Riche, » terroir de Méry, faite à François Bretueil, tisserand en toiles à Méry, par Nicolas Jacquin, laboureur de vignes à Frépillon, et Philippe Mesnaige, sa femme. — Traité entre Jean Fromont et Claude Banneville, agissant en qualité de marguilliers de l'église de Bessancourt, d'une part, et Jacques Vinet, maçon en plâtre, demeurant à Baillet en France, d'autre part, pour travaux de maçonnerie à exécuter à la « maison de ladite église » (12 novembre 1605). — Échange entre Antoine Collin, laboureur de vignes, à Taverny, et Léon Ladam, de Saint-Leu. — Bail de divers immeubles à Bessancourt, fait à François Chéron par Adam Rousseau, laboureur de vignes, à « Dueil-Soulz-Montmorency. » — Vente d'une pièce de vigne, terroir de Saint-Leu, lieu dit le Muret, faite à Nicolas Bontemps, laboureur de vignes, à Saint-Leu, par François Guibillon, laboureur, à Montubois.

E. 4089. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

2 janvier au 17 mars 1606. — Bail à loyer d'immeubles à Bessancourt, fait à Raoullet Chéron par Jean Noël. — François Le Martrier, laboureur à Sognolles, vend à Noël Labbé, laboureur à Bessancourt, tous les meubles qui peuvent lui appartenir dans les successions de Baptiste Le Martrier et Colette Le Riche, ses père et mère. — Conventions entre Jean du Val et Balthazard Aubert, maçon en plâtre, touchant la construction d'un puits à faire par ce dernier pour le compte de du Val. — Transaction, touchant la succession de feu Catherine de Boissy, entre Mathurin Jacquet, mari de la défunte, d'une part, et Jean de Boissy, Guillaume de Boissy, en leurs noms, François Chéron, au nom et comme tuteur de Jacques Chéron, fils mineur de lui et de Barbe de Boissy, d'autre part. — Bail à rente d'une portion de maison à Bessancourt, rue aux Moines, fait à Guillaume Fleuret par Mahiet de Boissy. — Vente de 8 perches de terre à Frépillon, lieu dit « la Cousture, » faite à Louis Sevestre, maçon en plâtre à Frépillon, par François Taveau, marchand sonnetier à Sognolles. — Louis Huon, manouvrier à Frépillon, baille à Adam Jullienne, moyennant un loyer annuel de 4 livres 10 sous tournois, une vache sous poil brun. — Vente d'une portion de maison, faite à Étienne Collin par Jean Houdry, l'aîné, laboureur de vignes à Taverny. — Échange entre Guillaume du Vivier, marchand, et Jean Cheval, l'aîné, laboureur de vignes, l'un et l'autre de Bessancourt. — Autre, entre Guyon Le Veau, laboureur, et Pierre Le Grand, laboureur de vignes, l'un et l'autre de « Perreles. » — Vente, moyennant 21 livres tournois, d'une vache sous poil brun, faite à Jean Fromont, marchand, par Gilles Drussant, charpentier, à Bessancourt. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 14 sous parisis passé, au profit de la fabrique de Saint-Nicolas de Bessancourt, par Jean Fleuret. — Autre de 16 sous 3 deniers tournois, par Alexandre Thiboust. — Autre de 55 sous, par Pierre Durand, marchand à Frépillon. — Autre de 35 sous, par Nicolas Lamoureux. — Vente de 18 perches de terre, à Frépillon, faite à Jean Fleuret par Nicolas Fleuret. — Vente d'une pièce de vigne, terroir de Sognolles, lieu dit Lescaille, faite par Simon Delavallée et Jeanne Thiboust, sa femme, à Antoine Fleuret, « homme de chambre de Monseigneur le vicomte Dauchy. » — Échange entre Nicolas Thiboust et Samson Jolly. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 7 livres 10 sous tournois passé, au profit de Jean Rousselet, l'aîné, fils de Jean, par Charlotte Vacher, veuve de Raoullant Fontaine, et Jean Fontaine, son fils, boulanger. — Autre d'une rente de 15 sous tournois passé, au profit de la fabrique de Saint-Nicolas de Bessancourt, par Samson Jolly, laboureur à Frépillon. — Vente de 18 perches de vigne, terroir de Taverny, lieu dit « les bas Charder- » ranetz, » faite à Jean Petit, laboureur de vignes à Taverny, par Martin Porcher et Françoise de Clernoix,

sa femme. — Bail d'une maison à Bessancourt, lieu dit « la Ruelle de l'Escolle, » faite à Étienne Groisil, par Henri Turpin, marchand « à Fresle prez de Beau- » mont. » — Bail des biens d'Adrienne Fleuret, fille mineure de feu Henri Fleuret et de Marie Cordier, fait et consenti à Guillaume Tisseret, second mari de ladite Cordier, par les parents et amis de la dite mineure, Samson Dange, Guillaume Fleuret, l'aîné, sergent de Mesdames (de Maubuisson), Nicolas Cordier, Guillaume du Vivier et Guillaume Fleuret, le jeune. — Rétrocession du susdit bail fait, par le même Guillaume « Tis- » seret, » tailleur d'habits à Pontoise, à Pierre Duboys, laboureur de vignes à Taverny. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 20 sous 6 deniers tournois passé, au profit de la fabrique de Saint-Nicolas de Bessancourt, par Claude de « Monthaigny. » — Vente de 18 perches de vigne, terroir de Bessancourt, lieu dit « la Côte des Marboulins, » faite à Adrien Thiboust par Christine Jacquin, veuve de Germain du Chesne, demeurant à Frépillon. — Jean Baillet et Catherine Vollant, sa femme, vendent à Charles Préhault, manouvrier, 16 perches de terre, à Bessancourt, lieu dit les Trucquetins. — Vente d'un quartier de terre à Sognolles, lieu dit « Chambrière, » faite par Pierre Durand à Claude Jolly. — Martin Porcher et Françoise de Clernoix, sa femme, vendent à Robert Germain, laboureur de vignes à Taverny, 6 perches de terre à Taverny, lieu dit « la Maillère. »

E. 4090. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

3 avril au 30 juin 1606. — Barthélemy Fromont, laboureur de vignes à Taverny, vend à Pierre Voisin, laboureur de vignes à Saint-Leu, 5 perches 1/2 de terre, à Taverny, lieu dit « le Merteray. » — François Taveau et Françoise Banneville, sa femme, vendent à Adrien Thiboust 22 perches de jardin à Frépillon, lieu dit « Titon, » à Louis Sevestre, 27 perches de terre à Sognolles, lieu dit « la Grand-voye. » — Antoine Daniel, laboureur de vignes à Ermont, et Susanne Bontemps, sa femme, vendent à Richard du Val 16 perches de terre près de l'église de Saint-Leu. — Thomas Mouton, maître cordonnier à Pontoise, vend à Gilette Barneville, veuve de Roger Le Masson, demeurant à Taverny, 7 perches 1/2 de vignes à Taverny, lieu dit « Dame-Douce. » — Pasquier Vollant et Gervaise Le Clerc, sa femme, prennent à bail, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, de Simon Vollant, une vache sous poil rouge. — Cosme Baillet en prend du même une sous poil noir, même prix de loyer. — Transaction, pour terminer les débats domestiques pour cause des mariages de leurs enfants respectifs, entre Guillaume du Vivier et Marguerite Trucquetin, sa femme, veuve de Jacques Garnier. — Échange entre Robert du Val et Jean Garnier. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 7 livres tournois passé, au profit de Jean Rousselet, fils d'autre Jean, par François Chéron. — Constitution d'une rente annuelle de 30 sous tournois, au profit de l'église de Saint-Denis de Méry, faite en exécution du testament de feu Marie Thiboustz, par Pierre Fortier, son mari, Thomas Fleuret, son gendre, Jean Goret, marchand à Béthemont, au nom et comme tuteur de Guillemette Goret, fille de lui et de feu Jeanne Fortier. — Claude Dordet et Guillemette de Larivière, sa femme, vendent à Simon Dardet, garde des bois de Monseigneur le Connétable, à Taverny, 7 perches de vigne aux Flaches, terroir de Taverny. — Louis Bardon, de Taverny, vend à Robert Germain 13 perches de vigne, terroir de Taverny, lieu dit « Godain. » — Titre nouvel d'une rente annuelle de 4 livres tournois passé, par Pierrette de Monthaigny, veuve de Bon Cartier, demeurant à Bessancourt, au profit de noble homme Charles Le Conte, seigneur de « Montanglan, de Germonville, et seigneur » en partie de Béthemont, » conseiller du Roi, secrétaire et contrôleur général des guerres. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 6 sous parisis passé, au profit de la fabrique de Saint-Nicolas de Bessancourt, par Jean Lebrun, marchand à l'Isle-Adam, et Henri Tarpin. — Autre de 10 sous tournois par Marin Fontaine. — Transaction entre Pierre Doutreleau, laboureur à la ferme de Coquesalle, paroisse de l'Isle-Adam, et Marie Rousselet, sa femme, d'une part, et Guillaume Garnier, d'autre part. — Échange entre Adrien Thiboust et Thomas Fleuret. — Pierre et Antoine les Guibillon, frères, laboureurs à « Monthuboys, » paroisse de Taverny, vendent à Nicolas Bontemps 18 perches de vigne, terroir de Saint-Leu, lieu dit « le » petit Cauchonne. » — Jean Duboys, fils d'Adrien, et Anne de Canapville, sa femme, vendent à Pierre Ménard, procureur au parlement de Paris, 66 perches de terre, terroir de Bessancourt, lieu dit « la Court- » Jehan. »

E. 4091. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1er juillet au 27 septembre 1606. — Bail d'immeubles à Bessancourt, lieu dit la Chevée, fait à

Audry Cornu par Guillaume du Vivier, marchand à Bessancourt. — Donation d'un demi-arpent de terre ou vigne, à « Montercy, » lieu dit Bellevue, faite à Sanson Dange par Jeanne Vollant, veuve de Charles Jullienne. — Jean de Boissy, fils de Nicolas et de Béate Drussant, sa femme, vendent à Claude Drussant toute leur part dans le droit de douaire « acquis par Si- » monne du Mesnil avecque deffunctz Jehan Drussant, » son premier mari, vivant, demeurant à Erblay, et à » présent femme de Jean Rigault, à tous les héritages » et choses sis à Bessancourt. » — Titre nouvel d'une rente annuelle de 4 livres 12 sous 6 deniers passé, au profit de la fabrique de Saint-Nicolas de Frépillon, par Guillaume Delange. — Bail à loyer d'immeubles à Bessancourt, lieu dit la Chevée, fait à Marc Banneville par Jeanne Pastoureau, veuve de Jean Thierry, et Antoine Thierry, son fils, « despensier de Madame » la comtesse Dauchy. » — Accord par lequel Guillaume de Soissons, maçon en plâtre, demeurant à Baillet-en-France, s'engage envers Claude Banneville et Jean Fromont, agissant comme marguilliers de l'église de Bessancourt, et avec l'assentiment du curé, Pierre des Crosneaus, et celui du vicaire (30 juillet 1606), à exécuter divers travaux à la dite église et particulièrement à refaire la chapelle Saint-Michel. — Nicolas Dangente vend à Claude Dangente une portion de maison près le carrefour de la Barre, à Taverny. — Vente d'immeubles, à Bessancourt, faite à Pierre des Crosneaus, curé dudit lieu (26 août 1606), par Louis de Besanson, écuyer, seigneur de Montplaisir, lieutenant et garde des chasses en la forêt de Montfort-l'Amaury. — Quittance de 80 livres tournois délivrée par Toussaint Duboys, demeurant aux faubourgs de Pontoise, à Antoine Baillet, en l'acquit de son fils Jean Baillet, pour l'amortissement d'une rente foncière de 4 livres 12 sous. — Convention entre Antoine Vollant, fils de Raoullet, et Guillaume de Soissons, pour travaux de maçonnerie à exécuter par ce dernier pour le compte du premier. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 55 sous tournois passé, au profit de la fabrique de Nôtre-Dame de Bessancourt, par Pierre Durand. — Vente d'immeubles faite à Marin de Partont, meunier à Saint-Leu, par Jean de Boissy, fils de Germain, et Rose de Bordeaulx, sa femme. — Bail d'immeubles, à Bessancourt, fait à Jean Fontaine boulanger, par Claude Geufosse, marchand à Pontoise, et Thomas Mouton, cordonnier, à Pontoise. — Bail d'un quartier de pré à Méry, lieu dit « le Marrailtz-au- » Diable, » fait à Jean Le Saige, laboureur de vignes, à Mériel, par Pierre Mulot, ci-devant receveur et amodiateur du revenu général de l'abbaye du Val-Notre-Dame (15 septembre 1606). — Vente d'une portion de terre, à Bessancourt, faite à Claude Drussant par Jeanne Pastoureau, veuve de Jean Thierry.

E. 4092. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

2 octobre au 30 novembre 1606. — Mathurin de Bordeaulx, marchand tavernier à Frépillon, prend à bail, de Guillaume Tisseret, tailleur d'habits à Pontoise, divers immeubles sis au terroir de Frépillon. — Alexandre Baillet, de Bessancourt, vend à Claude Vollant, fils de Guillaume, divers immeubles à Bessancourt. — Vente d'immeubles, à Bessancourt, faite à Michel Sonnier, marchand, bourgeois de Paris, par Noël Turpin, marchand laboureur, de Beaumont, et Henri Turpin, son fils, demeurant à « Presle. » — Vente d'immeubles sis à Villiers-Adam, « à la rue qui conduict » au Val, » faite à Pierre Muller, bourgeois de Paris, naguère receveur et administrateur du revenu général de l'abbaye du Val-Notre-Dame, par Germain de Canapville, jardinier à Villiers-Adam. — Échange entre Pierre Noël et Cosme Baillet, de Bessancourt. — Adam Chéron vend à Alexandre Baillet sa part de propriété sur la maison de son père. — Bail à loyer de son droit de douaire, fait, par Perrette Leschanguette, femme en premières noces de Jean Sevestre, et à présent femme séparée de Claude Le Saige, à son fils, Nicolas Sevestre. — Vente d'une maison en la Grande-Rue de Mériel, faite à Pierre Mulot par Adam Maliye, manouvrier faucheur, de Mériel, et Jacquette Boulot, sa femme. — Procuration donnée à P. L. Vasseur, notaire à Poissy, par Angélique Destrées, abbesse de Maubuisson (30 novembre 1606). — Bail d'une pièce de vigne à Bessancourt, lieu dit les Basses-Plâtrières, fait à Louis Donon, par Antoine Guibillon.

E. 4093. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

6 janvier au 30 mars 1607. — Marché de maçonnerie entre Pierre Baxtre, laboureur à Chauvry, au nom et comme tuteur de Jean Villan, charpentier à Bessancourt, d'une part, et... Aubert, maçon en plâtre, d'autre part. — Jean Fromont, marchand à Bessancourt, s'engage à fournir à Jean Taveau, concierge du lieu seigneurial des dames de Maubuisson, à Bessancourt, la quantité de 20 muids de futaille neuve, dont 18 gros muids et 4 demi-muids, moyennant la somme

de 45 sous pour chaque muid. — Bail à rente de 2 arpents de terre, à Sognolles, fait à François Thiboust par Thomas Fortier. — Bail à loyer d'un arpent de terre, à Sognolles, fait à Pierre Marchant par Denis et Guillaume les Paulmiers, frères, marchands laboureurs à Store, paroisse de l'Isle-Adam. — Samson Dange, Jean Duval et Fleurance Dange, sa femme, vendent à Claude Courtol, huissier, sergent à cheval au Châtelet de Paris, 8 arpents 3 quartiers de terre, terroirs de Sognolles et Frépillon. — Contrat de mariage de Michel Vollant, fils d'Antoine, avec Marguerite Taveau, fille de François Taveau, sonnetier à Sognolles. — Vente de 33 perches 1/2 de vigne, terroir de Taverny, lieu dit « la Recousse, » faite à Samson Nottre par Marie Fournier, veuve de Jean Charte. — Guy de Monthaigny et Madeleine Hédouvillier vendent à Lyon Dubois, de Saint-Leu, 1 quartier de terre à Bessancourt, lieu dit les Rouges-Terres. — Pierre Durand, le jeune, marchand à Boissy-Saint-Léger, vend à Nicolas Thiboust 1 quartier de terre à Frépillon. — Adrien Donon marchand à Villejuif, vend à Nicolas Auger et Nicolas Nottre 47 perches de vigne à Taverny. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 2 écus 51 sous 8 deniers tournois passé, au profit d'Adrien Thiboust par François Taveau et Charlotte Banneville, sa femme, et Jean de Boissy, fils de Mahiet. — Jean Thiboust vend à Jeanne du Mesnil, veuve de Nicolas Mathie, 1/2 arpent de terre à Bessancourt, lieu dit « la Cavée. » — Vente d'un quartier de terre à Sognolles, lieu dit « les Épignaulx, » faite à Nicolas Métadier, plâtrier, vigneron à Frépillon, par Henri de Beufve, manouvrier, de Bessancourt, et Jeanne Daincourt, sa femme. — Claude du Port, laboureur et vigneron à Taverny, vend à Jean Nostre, fils de Jacques, 1 quartier de terre à Taverny, lieu dit les Gravières. — Denis Jacquin et Guillemette Cheval, sa femme, vendent, à Jean Piel, 1/2 quartier de friche à Bessancourt, lieu dit les Grésillons. — Vente de 35 perches de terre aux Flaches, terroir de Bessancourt, faite à Claude Vollant par Pasquier Vollant.

E. 4094. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

2 avril au 29 juin 1607. — Vente de 6 perches de terre à Frépillon, lieu dit la Grand-Rue, faite à Étienne et Marie Olivet, fille de Nicolas Olivet et de Denise Jolly, par Michel Colle, manouvrier plâtrier. — Jacques Raget, marchand à Béthemont, vend à Simon Raget un quartier de terre, à Villiers-Adam, lieu dit la Fesse. — Mathurin Goret et Martine de Sailly, sa femme, vendent à Antoine Jullain divers immeubles au terroir de Saulcourt. — René Viron, manouvrier à Béthemont, et Jeanne Dange, sa femme, vendent à Nicolas Thiboust 18 perches de terre, à Frépillon. — Transaction entre Guillaume Garnier, laboureur à Frépillon, veuf, tuteur et curateur judiciaire des enfants mineurs de lui et de feu Joachine de La Court, sa femme, d'une part, et Germain Belotz, demeurant à Vaulx, paroisse de Méry, tuteur subrogé des dits mineurs d'autre part. — Vente d'un demi-arpent de terre à Sognolles, lieu dit les Plâtrières, faite à Fiacre Colle par Michel Colle et Marie Le Saige, sa femme. — Contrat d'apprentissage entre Nicolas Thiboust, tailleur d'habits, à Frépillon, et Baptiste de Boissy, fils de Germain, à Bessancourt. — Vente de 20 perches de jardin, à Frépillon, lieu dit Titon, faite à Nicolas Jacquin par Samson Baillet et Germaine de Quin, sa femme. — Vente de 2 étables à Bessancourt, au Bout-d'en-Bas, faite à Samson Baillet par son frère Antoine Baillet. — Échange entre Étienne Fortier et Guillaume Vollant. — Vente de 4 perches de terre, à Sognolles, lieu dit la « Voyrie, » faite à Guillaume Boullenger, tailleur d'habits à Taverny, par Nicolas Le Saige. — Quittance d'arrérages de rente délivrée par Toussaint de Boissy, marchand à Bessancourt, à Claude Banneville, « lieutenant, » pour et en l'acquit de Nicolle Hérault, veuve de Jean Fournier, demeurant à Sognolles. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 9 sous parisis passé, au profit de Samson Dange et Étienne Fortier, par Antoinette Chéron, veuve de Jamet Desguerres.

E. 4095. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

2 juillet au 30 septembre 1607. — Jeanne Marchant, veuve de Claude Banneville, vend à Pierre Marchant, prêtre et l'un des chapelains de Saint-Maclou de Pontoise, le droit à elle appartenant sur un immeuble sis à Méry, lieu dit Coppin, de la succession de feu Alexandre Thiboustz, prêtre, curé de Méry. — Bail à rente d'immeubles, à Bessancourt, fait à Laurent de Monthaigny par Pierre Chefdeville. — Bail à loyer d'immeubles, à Bessancourt, près le petit puits, fait à Jean Villain, charpentier à Bessancourt, par François Taveau, de Sognolles. — Richard Voyer, laboureur de vignes à Taverny, vend à Jacques Guillot, marchand, du même lieu, 1 quartier de terre à Taverny, lieu dit « le Cornet-au-Rat. » — Échange entre Simon Bour-

geois, marchand, bourgeois de Paris, et Geneviève Chambellan, sa femme, d'une part, et Perrette de Monthaigny, veuve de Bon Cartier, et Nicolas Barbier, laboureur de vignes à Ermont, mari de Barbe Cartier, d'autre part. — Simonne Chéron, veuve de Thomas Tissier, vend à Martin Chéron, son frère, laboureur de vignes à Bessancourt, tous ses droits aux successions de feu Jean Chéron, l'aîné, leur père, et Antoinette Labbé, leur mère, avec réserves. — Bail à loyer d'immeubles à Sognolles, Bessancourt, Frépillon et environs, fait à Jean Le Maistre, laboureur à Frépillon, par Nicolas Guyet, procureur au Châtelet de Paris, prévôt et garde des sceaux des terres et seigneuries de Bessancourt, Frépillon et Sognolles, pour les religieuses de Maubuisson (9 juillet 1607). — Transaction entre Samson Jolly et Louis Sevestre. — Conventions entre Jean Taveau et Baptiste de Boissy, marguilliers de l'église de Bessancourt, d'une part, et Guillaume de Soissons, maçon en plâtre, demeurant à Baillet-en-France, touchant les réparations à faire à ladite église. — Claude Duval vend à Damien Collin 2 arpents 1/2 6 perches de terre à Taverny. — Échange entre François Chéron et Antoine Vollant, fils de Raoullet. — Gille Drussand vend à Jean Fromont 40 perches de terre à Bessancourt, lieu dit les Rouges-Terres. — Échange entre Gervais Taveau et Jean Le Clerc. — Marché entre Jean de Boissy, fils de Germain, et Balthazard Aubert, maçon, touchant des travaux de maçonnerie à exécuter par le second pour le compte du premier. — Nicolas Fleuret et Gervaise Marrailtz, sa femme, vendent à Nicolas Métadier 8 perches de vigne, terroir de Sognolles, lieu dit Vauvalaize. — Transaction et accord touchant la tutelle du mineur Nicolas Le Maistre, entre Jean Villain et Barbe Le Maistre, d'une part, et Pierre Battie, laboureur à Chauvry, d'autre part. — François Le Martrier vend à Germain Fleuret 30 perches de terre à Sognolles, lieu dit les « Angles. » — Échange entre Antoine Jullain et Guillaume Drussant. — Innocent Mutel, sommelier de Monseigneur le Connétable, demeurant en son château à Taverny, vend à Jean Fournier, le jeune, fils de Nicolas, 30 perches de vigne, terroir de Taverny, lieu dit « la Croix-de-Puiseleu. » — Andry Hédouvillier, m[e] sonnetier à Paris, vend à Étienne Fournier 1/2 arpent de terre à Sognolles, lieu dit le chemin de Pontoise. — Vente de 20 perches de terre, à Sognolles, lieu dit les Carreaux, faite par le même à Nicolas Sevestre. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 25 sous tournois, passé, au profit de la fabrique de Saint-Nicolas de Frépillon, par Denis Jacquin, l'aîné, Denis Jacquin, le jeune, et Guy Vollant, fils de Raoullet. — Bail à loyer d'immeubles à Bessancourt fait à Louis Fleurant, marchand boucher à Bessancourt, par Martin Dufour, marchand bourgeois de Paris. — Jean Duval vend à Guillaume Fleuret, le jeune, sergent, à Bessancourt, 13 perches de terre, à Bessancourt, lieu dit les Champs-Blancs. — Frémin Dinot, marchand, à Béthemont, et Charlotte de la Vallée, sa femme, vendent à Pierre Mullot 18 perches de vigne, à Villiers-Adam. — Bail à loyer d'un arpent 1/2 de terre à Frépillon, lieu dit le Four-de-Coquesalle, fait à Jean Fleuret par Jean Villain.

E. 4096. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

11 mai au 27 septembre 1649. — Bail à rente d'immeubles fait à Michel Thiboust, vigneron à Bessancourt, par Gilles Dubois, laboureur à Bessancourt, au nom et comme tuteur des enfants mineurs de lui et de feu Marguerite de Boissy, sa femme. — Claude Thiboult, vigneron à Frépillon, et Bernarde Noël, sa femme, vendent à Oudin Noël, vigneron à Bessancourt, 18 perches de terre, à Bessancourt. — Transaction sur procès entre Huguette Chériot, veuve de Sébastien Juvigny, en son vivant, tavernier à Bessancourt, d'une part, et Simon Vallée, tant pour lui que pour Toussaint Vallée, son frère, absent aux armées pour le service du Roi. — Bail à rente de divers immeubles fait par Alexandre Thiboult, laboureur à Sognolles, à Michel Guilier, vigneron à Frépillon. — Traité entre Gervais Vollant, Pierre Blanzy, Noël Cheval et Pierre Banneville, collecteurs pour 1649, aux termes duquel les deux premiers prennent des deux autres la levée de la taille du quartier de Noël, à Bessancourt. — Crépin Challot, marchand teinturier, bourgeois de Paris, et Marguerite Bourgeois, sa femme, vendent à Pierre Desguères, le jeune, fils de Brice, 27 perches de vigne, à Bessancourt, lieu dit « la Cour-Johan. » — Henri Larcher, laboureur à Saint-Leu, et Denis Larcher, son fils, vendent à Oudin Noël 54 perches 1/2 de terre, à Bessancourt, lieu dit les Plâtrières. — Bail à loyer d'un quartier de vigne, terroir de Bessancourt, lieu dit « le Grand-Centier, » fait à Denis Jolly, vigneron à Frépillon, par Jean Moreau, marchand à Chauvry. — Jean Crosneau, l'aîné, vigneron à Bessancourt, vend à Simon Vallée, bourgeois de Paris, un immeuble à Bessancourt, lieu dit la rue de la Chevée. — Thomas Barthélemy, vigneron à Taverny, vend à Marc Thibault, maçon en plâtre, à Frépillon, 1 arpent 1/2 de

terre à Frépillon. — Bail de vignes, appartenant à la fabrique de Notre-Dame de Bessancourt, fait à Noël Cheval par Baptiste Chéron et Claude Banneville, vignerons et marguilliers de ladite fabrique. — Bail d'autres vignes de même nature fait par les mêmes à Jean Dubost, laboureur de vignes à Bessancourt. — Autre à Mathurin de Boissy, marchand vigneron à Bessancourt. — Contrat de mariage entre Pierre Goret, marchand à Villiers-Adam, et Agathe Ségur, veuve de Pierre Lisieux (*alias :* Liseulx et Liseux), en son vivant, salpêtrier. — Devis de construction et réparations, et marché en conséquence, entre Julien Fontaine, maçon en plâtre, à Bessancourt, d'une part, et Jean Vollant, fils de Jean, et Jean Hamelin, d'autre part.

E. 4097. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

8 octobre au 28 décembre 1649. — Bail à loyer d'un quartier 1/4 de terre à Bessancourt, lieu dit le chemin de Pontoise, fait à Germain Thibous par Charlotte Baillet, veuve de Germain de Boissy, demeurant à Bessancourt. — Bail à loyer d'immeubles à Sognolles fait à Nicolas Chéronné, laboureur de vignes à Frépillon, par Guillemette Goret, veuve de Marin Fortier, maître fondeur à Paris. — Marc Baillet, vigneron à Crosne près Villeneuve-Saint-Georges, baille à loyer à André Vollant, « son frère, » tous les héritages à lui échus par la mort de Denis Baillet son père. — Bail à loyer d'une maison, Grande-Rue de Frépillon, fait à Claude Thiboult par Jean Duboys, laboureur de vignes à Bessancourt. — Contrat de mariage entre Jean Mesnil, fils d'Étienne, laboureur de vignes à Bessancourt, d'une part, et Jeanne Vollant, veuve de Pierre Chéron, en son vivant, marchand à Bessancourt, d'autre part. — Marguerite Fromont, veuve de Jean Chéron, vend à Jean Fromont, vigneron, son frère, 7 perches de vignes à Bessancourt, lieu dit « la Cour-Jean. » — Bail à loyer de divers immeubles à Bessancourt fait à Robert Dubois, vigneron, par Geneviève Ménil, veuve de Gilles Lisieux. — Contrat de mariage de Pierre Belotz, laboureur de vignes à Bessancourt, et Mârie Drussant, fille de Jacques Drussant. — Contrat de mariage de Claude Le Clerc, fils de Marie Charte, veuve d'Eustache Le Clerc, vigneron à Frépillon, et Jeanne Fleuret, fille de Denise Le Maistre, veuve de Nicolas Fleuret (incomplet). — Règlement de comptes entre Jean, Louis, Jacques et Michel Garnier, tous fils et héritiers de feu Louis Garnier, leur père, d'une part, et Jean d'Encourt, juré porteur de sel en la ville de Paris, d'autre part. — Bail d'immeubles à Bessancourt fait à Alexandre Courteville, vigneron à Bessancourt, par Louis Larcher, laboureur demeurant aux Porcherons, faubourg de Paris, et Michelle du Pont, sa femme. — Jacques Derondel, vigneron, à Taverny, vend à Michel du Botz de 4 à 5 pieds de cour. — Bail d'une vache sous poil noir fait, moyennant 2 boisseaux de fumier par an, à Adam Julienne, marchand à Bessancourt, et Jeanne Petit, sa femme, par Jacques Ruffin, marchand, bourgeois de Paris. — Partage des biens paternels et maternels entre Guillaume Fleuret, Louis Garnier, à cause de Jeanne Fleuret, sa femme, Denis Poulain à cause de Marie Fleuret, sa femme, et Jean Fleuret, vignerons et héritiers de Gilles Fleuret et de Jeanne Delange, père et mère. — Félix Cirjen, laboureur à Sognolles, et Marie Josse (?), sa femme, vendent à Antoine du Pont, laboureur demeurant à « Cormon- » treuil proche la ville de Reims, » 1/2 arpent de terre à Saulcourt, lieu dit Canneville. — Vente d'un demi-quartier de terre à Sognolles, lieu dit les Carreaux, faite à Noël Taveau, marchand à Sognolles, par Annette de la Groue, veuve de Jean Thibault, demeurant à Chauvry. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 4 livres passé, au profit de Janobyliony, écuyer, sieur de Robigny, secrétaire de la reine (17 décembre 1649), par Louis Garnier et Jeanne Fleuret, veuve en premières noces de Pierre Menil, le jeune. — Contrat de mariage entre Jean Croneau, l'aîné, vigneron à Bessancourt, et Genevièvre Mesnil, veuve de Gilles Lisieux. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 35 sous tournois passé, au profit de Claude Duval, par Mathurin Jacquin, vigneron à Bessancourt, et Jeanne Dangente, sa femme.

E. 4098. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

4 janvier au 30 mars 1650. — Denis et Louis Chéron, père et fils, ce dernier demeurant à Pierrelaye, déclarent avoir reçu, de Marc Drussant, les biens meubles, « demeurés, depuis les guerres, de la succession » de deffuncte Clémence de la Rue, » jadis femme dudit Marc Drussant. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 4 livres tournois passé, au profit de Noël Aubert, marchand à Auvers, par Jean Chériot. — Jean Vollant, fils de Thomas, et Jeanne Vollant, sa femme, vendent à Claude Donon 8 perches de terre, à Bessancourt, lieu dit « le Clos Ribault. » — Contrat de mariage entre Louis Chéron, fils de Denis Chéron, laboureur, demeurant à Pierrelaye, et Marie Duval, fille mineure de

Nicolas Duval et de Clémence de la Rue. — Claude Breuilly et Guy Chevallier, receveurs des terres et seigneuries de Bessancourt, Frépillon et Sognolles, pour l'abbaye de Maubuisson, baillent à loyer à Jean Le Maistre, laboureur, « la ferme, lieux, terres et hé- » ritages despendans de la seigneurie de Bessancourt, » scizes sur le territoire dudit Bessancourt, » moyennant un fermage annuel de 200 livres tournois et 2 bons chapons. — André Chériot, vigneron et tisserand à Bessancourt, vend à Protais de Lange, compagnon maçon, demeurant à Saint-Denis-en-France, une pièce de vigne, à Bessancourt, lieu dit « les Eaux-nées. » — Claude Breuilly, receveur de l'abbaye de Maubuisson à Bessancourt, baille à loyer à Jean Duboys 1 quartier 1/2 de vigne à Bessancourt. — Bail de divers immeubles à Bessancourt fait à Jean Vollant, l'aîné, et Jean Vollant, son fils, par Jean Le Dru, marchand meunier à Pontoise. — Vente de divers immeubles faite à Denis Rousselet, vigneron, à Saint-Leu, par Jean Daubisson, cordonnier à Bessancourt.— Pierre du Pont, tisserand en toiles à l'Aumône près Pontoise, vend à Gilles Dubois un quartier de terre à Bessancourt, lieu dit le Chemin de Pontoise. — Actes relatifs au partage des biens composant la succession de Marin Banneville et de Marguerite Taveau, sa femme. — Marguerite Chériot, veuve de Jacques Jacquin, vend à Eustache Fromont, marchand à Bessancourt, 1/2 quartier de terre à Bessancourt, lieu dit la Voie-aux-Vaches.— Obligation de 36 livres tournois consentie à Laurent Mesnil, marchand vigneron à Bessancourt, par Claude de « Montagny, » vigneron à Bessancourt. — Guillaume Jacques, laboureur de vignes à Bessancourt, et Marie Maistre, sa femme, vendent à Étienne Cheval 4 perches de vignes à Bessancourt, Chemin de Pontoise. — Bail d'un quartier de vignes, à Bessancourt, lieu dit « les Eaux Voix » (*sic*), fait à Denis Poullain, vigneron à Frépillon, par Pierre Banneville, « lieutenant en la justice de Bessancourt. » — Échange entre Nicolas Noël et Nicolas Chéronnet. — Autre entre Jean et François Barthélemy, fils de Germain, frères. — Contrat de mariage entre Claude Lisieux, le jeune, salpêtrier, à Bessancourt, et Jeanne Jacquin, fille de Pierre Jacquin. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 10 livres tournois passé, au profit de Mathieu Guignard, sieur de la Sallaire, chirurgien des armées du Roi, par Jean de la Forest, chirurgien à Bessancourt. — Accord et transaction entre Alexandre Dardel, marchand à Pierrelaye, d'une part, et Charles Vollant et Guillaume Guillet, d'autre part. — Vente d'immeubles faite à Jean Labbé par Antoine Le Clerc, marchand tonnelier à Bessancourt, et Andrie Baillet, sa femme. — Bail à loyer d'un quartier de vigne, terroir de Villiers-Adam, lieudit « delà-le- » Bois, » fait à Abel Jullian, marchand à Saucourt, par Claude Lizieux, l'aîné, salpêtrier à Bessancourt, et Jeanne Arvée, sa femme. — Vente d'un cent d'échalas de châtaignier faite, au prix de 22 livres tournois, par Laurent Prouin, marchand à Saint-Martin-du-Tertre, à Nicolas Baillet. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 10 livres tournois passé, au profit de Marin Boullier, sieur de Mailly et des Malletz, bourgeois de Paris, par Barthélemy Marin, marchand à Bessancourt, et Julien Fontaine, maçon audit lieu. — Vente d'une pièce de vigne au Chemin de Pontoise faite à Pierre Banneville, le jeune, fils de Marin, par Jean Vollant, l'aîné. — Contrat de mariage entre Louis Cousturier, fils de Pierre Cousturier, berger, demeurant à « Montiérou-sur-Vionne, » et Marie de Monthagny, fille de Jean de Monthagny, l'aîné. — Vente de 8 perches de terre, à Bessancourt, lieu dit le Moulin-à-Vent, faite à Georges Drussant, meunier au dit moulin, par Jacques Drussant, charpentier à Bessancourt. — Jean Vollant, fils de Thomas, vigneron, et Jeanne Vollant, sa femme, vendent à Baptiste Vollant 2 perches de vigne, à Bessancourt, lieu dit « les Eaux-Voix. » — Cession de bail à rente faite à Jean Labbé par Hubert Banneville, vigneron à Bessancourt. — Bail à loyer de divers immeubles à Frépillon fait à Guillaume de Boissy, vigneron, par Jacques Grouart, marchand, bourgeois de Paris. — Claude Banneville, l'aîné, fils de Timothée, vend à Pierre Banneville, fils de Marin, une pièce de terre à Bessancourt. — Jean Vollant, le jeune, sergent en la justice de Bessancourt, et Françoise de Boissy, sa femme, vendent à Noël Cheval 8 perches 1/3 de vigne, à Bessancourt, lieu dit « les Fontenettes. »

E. 4099. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

3 avril au 27 juin 1650. — Échange entre Pierre Banneville, fils de Marin, et Louis Garnier. — Vente d'une pièce de terre à Bessancourt, lieu dit « Malle- » mont, » faite à Denis Baillet par Nicolas Chéronnet, vigneron à Sognolles, et Catherine Collas, sa femme. — Bail d'un quartier de terre, à Frépillon, lieu dit les Flaches, fait à Fiacre Jolly, vigneron, par Martin Lizieux, salpêtrier à Bessancourt. — Quittance de rachat d'une rente de 6 livres 5 sous 8 deniers délivrée à Louis Le Blanc, procureur au parlement de Paris, par Jean de Boissy, prêtre, curé de la paroisse Saint-

Nicolas de Frépillon, Fiacre Fleuret, l'aîné, et Jean Jolly, laboureurs, marguilliers, Claude Le Maistre, Guillaume Jourdain, Louis Jolly, Germain Thiboust, Sébastien de Boissy, Jean Paulmier, Louis de Boissy, Claude Jourdain, Simon Banneville, tous habitants de ladite paroisse (18 avril 1650). — Titre nouvel d'une rente annuelle de 7 livres 6 sous 3 deniers tournois passé, au profit de Charles Tapigny, mᵉ vinaigrier à Paris, par Noël Martin et Claude Lizieux, salpêtriers, Marc de Monthagny, à cause de Françoise Lizieux, Jacques Ségard, à cause de Thomasse Lizieux, leurs femmes, tous héritiers de feu Claude Vollant, leur mère, en son vivant, femme de Claude Lizieux. — Vente de 9 perches de terre, à Bessancourt, lieu dit « Godellines, » faite à Jean Labbé, l'aîné, par Guillemette Cheval, femme séparée par justice de Denis Jacquin, l'aîné. — Accord et transaction entre Laurent Mesnil, vigneron, à Bessancourt, stipulant pour sa femme, Marguerite de Lange, d'une part, et Eustache Fromont qui avait frappé ladite Marguerite, d'autre part. — Vente d'un demi-quartier de vigne, terroir de Taverny, lieu dit « le Challault, » faite à Denis Chéron par Françoise Bontemps, veuve de Guy Fournier, fils de Nicolas, demeurant à Taverny. — Claude Lizieux, l'aîné, et Jeanne Hervé, sa femme, vendent à Jean Labbé, l'aîné, un quartier de terre, à Bessancourt, lieu dit « les Epigneaux. » — Vente de la 3ᵉ partie de 4 perches de vigne, terroir de Taverny, lieu dit « le » Chardonnest, » faite à Michel du Bosc, vigneron, par Pierre Banneville, lieutenant en la justice de Bessancourt. — Vente d'une pièce de terre faite à Jacques Blanzy, marchand, par Louis du Mesnil, vigneron à Bessancourt. — Contrat de mariage entre Guillaume Fromont, vigneron à Bessancourt, et Perrette Choudieu, veuve de François Chéron, en son vivant, clerc de l'église de Bessancourt. — Bail à rente de divers immeubles fait à Denis de la Groue, vigneron à Frépillon, par Antoine Thiboust, prêtre, demeurant à Paris. — Cession d'un demi-arpent de terre à Sognolles, lieu dit « Lescaille, » faite à Guillaume Huan, tailleur d'habits à Frépillon, par André Delle, pasteur de bêtes à laine, demeurant à Frépillon. — Bail d'immeubles, à Bessancourt, fait à Étienne de Montagny, vigneron, par François de Boissy, « garde » des bois des plaisirs de monseigneur le duc de Lon» gueville, demeurant à Fresnes-Leguillois. » — Actes relatifs à la visite et estimation des biens délaissés par Étienne d'Incourt, débiteur de la fabrique de l'église de Bessancourt, faites, à la requête de Pierre Croneau, curé de ladite église.

E. 4100. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

3 juillet au 27 septembre 1650. — Obligation de 14 livres 5 sous consentie à Germain Thiboust, tailleur d'habits, par Claude Thiboust, vigneron à Frépillon. — Bail à loyer de 7 arpents 22 perches de terre, à Villiers-Adam et Chauvry, fait à Jean Goret, l'aîné, et Jean Boullet, marchands et vignerons à Villiers-Adam, par Claude Le Maistre, laboureur à Frépillon. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 12 livres tournois passé, au profit de Charles Tupigny, vinaigrier à Paris, par Jacquette de Boissy, veuve de Claude Taveau. — Autre de 3 livres 2 sous 6 deniers en faveur du même par Guillaume Fleuret. — Bail à loyer d'immeubles, à Bessancourt, fait à Alexandre Thiboust par Gilles Fournet, charron, au faubourg Notre-Dame à Pontoise. — Procuration donnée par François Baillet, prêtre, vicaire, demeurant à Bessancourt, à Lucienne Dangente, sa mère, veuve de Denis Baillet, fils de Timothée (15 août 1650). — Rétrocession du bail d'une maison sise à Bessancourt, lieu dit le Grand-Carrefour, faite par Toussaint Desguerres, le jeune, à Alphonse de Vassé, chirurgien, demeurant à Bessancourt. — Bail d'une maison à Bessancourt fait à Guillaume Vellain, marchand, par Denis Chéron, laboureur. — Nicolas de Boissy, marchand à Bessancourt, vend à Eustache Fromont 6 perches 3 pieds de vigne, terroir dudit Bessancourt.

E. 4101. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

2 novembre au 28 décembre 1650. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 4 livres 12 sous tournois passé, au profit de Pierre de Poix, procureur au Châtelet de Paris, par Gille Dubois et Jacquette Dangente, sa femme. — Partage des successions de Denis Labbé et Élisabeth du Vivier, père et mère, entre Jean Banneville, à cause de Jeanne Labbé, sa femme, et Adrien Labbé. — Bail à rente de divers immeubles, à Bessancourt, fait à Gilles Dubois par Marc Pierre de Poix, procureur au Châtelet de Paris, et Denise de Villette, sa femme. — Échange entre Jean Maistre, laboureur, à Coquesalle, d'une part, Claude de la Groue, vigneron à Frépillon, et Denise Mathié, sa femme, d'autre part. — Vente d'immeubles, terroir de Bessancourt, faite à Jacques Ruffin, marchand bourgeois de Paris, par Marguerite Chéron, veuve de Jacques Jacquin. — Bail à loyer d'une maison à Frépillon, lieu dit Coudray, fait à

Jeanne Jacquin, veuve de Nicolas Thiboult, par Jean Mutel, procureur au parlement de Paris. — Quittance de rachat d'une rente annuelle de 10 livres 10 sous tournois délivrée à Eustache Fromont par Thomas Badeville, marchand, bourgeois de Paris. — Obligation de 289 livres 16 sous consentie, au profit de Barthélemy Petit, marchand à Bessancourt, par Toussaint de Boissy, Jacques Ségar, Marc de Montigny et Laurent Mesnil, vignerons à Bessancourt. — Cession de bail faite à Guillaume Jourdain, laboureur à Frépillon, par Jean Dusur, maçon à Villiers-Adam, et Denis Caffin, laboureur à Saint-Lazare, paroisse de l'Isle-Adam. — Vente de 16 perches de terre, à Bessancourt, faite à Jean de Laforest, chirurgien, par Thomas Pinçon, laboureur de vignes, et Simonne Le Clerc, sa femme.— Titre nouvel d'une rente annuelle de 7 livres tournois passé, par Nicolé Hérault, veuve de Jean Fournier, au profit de Charles de la Rivière de Françoise de la Rivière, etc. — Obligation de 27 livres 10 sous consentie, au profit de Laurent Mesnil par Jean Motier, plâtrier à Bessancourt. — Autre de 24 livres, en faveur de Claude Voltière, marchand à Saint-Germain, par Noël Lizieux. — Vente de 8 perches de vigne, à Bessancourt, lieu dit « les Malletz, » faite à Claude Donon, marchand, par Hubert Banneville et Catherine Jolly, sa femme. — Contrat de mariage entre Pierre Desguerres, fils de Brice, demeurant à Bessancourt, et Perrette Suret, demeurant à Sognolles. — Bail d'un demi-quartier de vigne, terroir de Taverny, lieu dit Beauchamp, fait à Jean Choudieu, vigneron, par Nicolas Bouzu, marchand « à Belles-» villes-sur-Sablon. » — Bail d'immeubles à Bessancourt, fait à Jean Chéron par Jacqueline Liberge, veuve de Jean du Val. — Autre à Germain Thiboult par Marie Sevestre, veuve de Simon Banneville. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 12 livres tournois passé, au profit de Guillaume Thiboult, marchand, bourgeois de Paris, par Jean de Dreux, vigneron à Bessancourt, et Michelle Thiboult, sa femme. — Obligation de 120 livres tournois consentie, au profit de Laurent Mesnil, par Jean Ségar, Jacques Ségar et Eustache Fromont, marchands à Bessancourt. — Transaction entre Jacques Grouart, marchand, bourgeois de Paris, et Denis Jolly, de Frépillon. — Vente d'un quartier 1/2 de terre à Sognolles, lieu dit « le Clos Berger, » faite à Antoine Daniel, marchand, par Denis Marchant et Marie de la Groue, sa femme. — Bail d'un quartier 1/2 de terre à Villiers-Adam, lieu dit le Chemin de Mériel, fait à Noël Cousin, marchand à Villiers-Adam, par Claude Lizieux et Jeanne Hervet, sa femme.

E. 4102. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 43 pièces, papier.

1er janvier au 27 mars 1651. — Vente d'un demi-arpent de terre à Taverny, lieu dit « le Cornel-au-» Bapt, » faite à Jean Jubert, vigneron, par Barthélemy Vollant, Christophe Juber et Jacqueline Dubostz, sa femme, et Denis Jacquin. — Vente d'immeubles, à Frépillon, faite à Guillaume Huan, tailleur d'habits, par Nicolas Métadier, marchand à Châville, et Claude Métadier, de Verville. — Transaction entre André Vollant, l'aîné, et Jean Vollant, fils de Thomas. — Vente de droits sur les héritages provenant de la succession de Philippe Chéron, femme de Claude Le Maistre, faite par Michel Le Maistre, Denise Le Maistre, veuve de Nicolas Fleuret, et Catherine Le Maistre, veuve de Pierre Voyer.— Bail d'immeubles, à Bessancourt, fait à Claude Le Clerc par Denise Voyer, veuve de Fiacre Jolly, demeurant à Frépillon. — Catherine Fontaine, veuve de Pantaléon Banneville, demeurant à Taverny, vend à Jeanne Camaissier, veuve de Guillaume Notre, le jeune, 53 sous 8 deniers de rente annuelle. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 8 livres 6 sous 8 deniers passé, au profit d'Éloi Toupet, marchand à Saint-Prix, par Mathurin de Boissy. — Jacques Ségar, marchand à Bessancourt, et Thomasse Lizieux, sa femme, vendent à Jean Labbé, l'aîné, vigneron, 1 pièce de terre à Bessancourt, lieu dit « les » Epigneaux. » — Bail d'immeubles, à Bessancourt, fait à Alexandre Thiboust, vigneron, tisserand en toile, par Adrien Pinçon, de Béthemont. — Autre, fait à Adam Vollant, laboureur de vignes à Bessancourt, par Jean d'Incourt (Dincourt), juré porteur de sel, demeurant à Paris. — Vente de 12 perches de terre, à Taverny, lieu dit « les Grand Plantes, » faite à Louis Fontaine par Mathieu Bontemps, vigneron à Saint-Leu. — Bail d'une maison, à Bessancourt, lieu dit le Bout-d'en-Bas, fait à Jacques Crescent par André Mottié, maçon. — Vente de 7 perches de terre, à Bessancourt, lieu dit le Chemin du Moulin-à-Vent, faite à Oudin Noël par Marc Thibault, maçon à Frépillon. — Échange entre André Vollant, fils de Nicolas, et Eustache Fromont. — Vente de 10 perches 1/2 de vigne, à Bessancourt, faite à Nicolas Noël par Artus Noël, laboureur de vignes à Bessancourt. — Bail d'une maison, à Bessancourt, lieu dit la Chevée, fait à Jean Labouettier, cordonnier à Bessancourt, par Claudes Fosses, tourneur en bois, à Sognolles. — Marguerite Fromont, veuve de Jean Chéron, vend à Eustache Fromont, « son frère, » une portion de maison, à Bessancourt,

« Au-Bout-de-l'en-Haut. » — Séparation amiable des conjoints Pierre Desguerres, le jeune, demeurant à Bessancourt, et Perrette Suret, sa femme. — Jean Fromont, mercier à Bessancourt, et Adrienne Loyseau, sa femme, vendent à Antoine Dhaiz, vigneron à Taverny, divers immeubles, terroir de Taverny. — Vente de 18 perches de terre à Bessancourt, lieu dit « les » Maladin », faite à Guillaume Jacquin par André Chérot et Marie Dubois, sa femme. — Vente d'une pièce de terre, à Bessancourt, lieu dit « Goddeline, » faite à Jean Labbé, l'aîné, par Guillemette Cheval, femme séparée de Denis Jacquin. — Échange entre Germain Thiboult, tailleur d'habits à Frépillon, et Geneviève Banneville, sa femme, d'une part, et Nicolas Noël, vigneron à Bessancourt, et Nicole Thiboult, sa femme, d'autre part. — Vente d'immeubles faite à Noël Cheval, vigneron, par Michel Belostz, de Bessancourt.

E. 4103. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

11 avril au 27 juin 1651. — Renonciation à la succession de Jean Maistre, demeurant à Boissy, et Nicole Tupin, sa femme, par Guillaume Jacques, laboureur de vignes à Bessancourt, et Marie Maistre, sa femme. — Nicolas de Boissy vend à Eustache Fromont 9 perches de terre à Bessancourt, lieu dit Godelinnes. — Noël Lizieux et Fosses Jacquin, sa femme, vendent à Gilles Dubois un quartier de terre à Bessancourt. — Catherine Fontaine, veuve de Pantaléon Banneville, vend à Jean Labbé 8 perches de terre à Bessancourt, lieu dit « Blanches Allouettes. » — Échange entre Jean Masson, l'aîné, vigneron à Taverny, et Adrien de Boissy, vigneron à Bessancourt. — Bail d'un quartier de terre, à Bessancourt, lieu dit les Sablons, fait à Adrien Drussant par Jacques Vollant, fils d'André, demeurant à « Vaux-Soulz-Creil. » — Vente de divers immeubles, terroir de Taverny, faite à Étienne Macelotte, vigneron audit lieu, par Nicolas Macelotte, marchand hôtelier, demeurant « au Port-au-Pec, près » Saint-Germain-en-Laye. » — Fondation de 3 messes par an, moyennant une rente annuelle de 6 livres 5 sous, faite par Adrien Thiboust, tailleur d'habits, et Collette Fortier, sa femme, en faveur de l'église de Bessancourt, représentée par Pierre des Crosneaus, prêtre, curé, Pierre Banneville, lieutenant, Barthélemy Petit et Pierre de Boissy, marguilliers (1er juin 1651). — Contrat de mariage entre Jean Drussant, vigneron à Bessancourt, et Oudine de La Groue, veuve de Laurent de Boissy, à Frépillon. — Claude Mettadier, demeurant à Verville « paroisse de Nelles, » et Catherine Dailles, sa femme, vendent à Noël Taveau, marchand à Sognolles, divers immeubles, terroir de Sognolles. — Inventaire et prisée des héritages délaissés par Jean Cheval.

E. 4104. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

5 juillet au 27 septembre 1651. — Artus Noël, laboureur de vignes à Bessancourt, vend à Jacques Flandrin, marchand plâtrier, 1/3 quartier de terre, au lieu dit la Ruelle, à Bessancourt. — Jean Boullet, marchand à Villiers-Adam, et Jeanne Fortier, sa femme, vendent à Jean Le Maistre, laboureur à Bessancourt, divers immeubles au terroir de Frépillon. — Pierre des Crosneaus, prêtre, curé de Bessancourt, baille à loyer à Gilles Trianum, manouvrier au faubourg Notre-Dame de Pontoise, 9 quartiers de terre au terroir « d'Aulny » (29 juillet 1651). — Bail d'une maison, à Frépillon, fait à Antoine Chéronnet, laboureur, par Jean Mutel, procureur au Parlement de Paris. — Convention, touchant la levée de la taille, entre Jean Le Maistre, laboureur, Claude Jarles, Eustache Fromont et Jean du Geuvre, cordonnier, demeurant à Bessancourt, tous collecteurs de la taille pour 1651. — Renonciation à sa part de communauté faite par Jeanne de Vic, veuve de Thomas Hamelin, demeurant à Bessancourt, assistée d'Éloi Le Sage, son fils. — Mathieu Juber, laboureur de vignes à Taverny, et Madeleine Daictz, sa femme, vendent à Denis Baillet, vigneron, 1 pièce de terre à Bessancourt, lieu dit « les Clos » Ribault. » — Titre nouvel d'une rente annuelle de 3 livres tournois passé, au profit d' « André de la Voissière, grand chanoine de Saint-Paul de Saint-Denis-» en-France. » — Échange entre Claude Donon, marchand à Bessancourt, et Thomas Bardou, laboureur de vignes à Taverny. — Suzanne Jacques, veuve de Gervais Gaillard, demeurant à « Monllignon, » et Jérôme Gaillard, son fils, vendent à Claude Baillet, vigneron, divers immeubles à Bessancourt.

E. 4105. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

5 octobre au 30 décembre 1651. — Bail à loyer de divers immeubles, terroir de Montarey, fait à Louis de Boissy, vigneron à Frépillon, par Pierre Desguerres, le jeune, et Perrette Suret, sa femme. — Constitution d'une rente annuelle de 113 sous tournois faite par

Claude de la Groue, le jeune, vigneron à Frépillon, au profit de l'église de Saint-Nicolas de Frépillon, représentée par le curé Jean de Boissy et par Claude Le Maistre, Nicolas Jolly, Germain Thiboust ou Thiboult, Jean Crosneau, Louis Jolly et Sébastien de Boissy, représentant la plus grande partie des habitants de Frépillon (9 octobre 1651). — Vente de 66 perches de terre, aux Flaches, terroir de Frépillon, faite à Jean Crosneau, fils d'Eustache, par Jean Segar et Marguerite Banneville, sa femme. — Conventions entre Jacques Flandrin, marchand plâtrier, et Julien Fontaine, maçon, de Bessancourt, touchant l'extraction de pierres d'une plâtrière appartenant au premier. — Titre nouvel d'une rente de 3 livres 15 sous tournois passé, au profit de Jean Thiboult, demeurant à Cormeilles-en-Parisis, par Jean Baillet, l'aîné, vigneron, et Nicolas de Boissy, marchand, à Bessancourt, — Procès-verbal de visite d'une maison appartenant à Louis Cheriot, à Bessancourt, par les deux experts Jacques Crosneau, maçon, et Denis Baillet, vigneron. — Jean Nottre et Jeanne Voyer, sa femme, vendent à Jérôme de Boissy, vigneron, divers immeubles, terroir de Bessancourt. — Contrat de mariage entre Pierre Alespée, demeurant à Frépillon, fils de Ferrand Alespée, demeurant à la « Neuville-sur-Anneville proche Beauvais, » et Charlotte Jacquin, fille de Jean Jacquin. — Bail de 2 maisons fait par Thomasse Voyer, veuve de Samson Nottre, à Guillaume Nottre, son fils, et Adrien Masson son gendre. — Bail à rente de divers immeubles, à Bessancourt, fait à Adrien Drussant, fils de Jacques, par Marin Olivier, manouvrier, demeurant à Paris. — Jean Bernay, laboureur de vignes, demeurant à Courcelles près Pontoise, baille à loyer à Jean Drussant, charpentier, à Bessancourt, tous les héritages à lui appartenant à cause de Simonne Noël, sa femme, sis au terroir de Bessancourt. — Bail d'immeubles, au terroir de Bessancourt, fait par Gilette d'Incourt, fille mineure de feu Étienne d'Incourt et de Jeanne Mesnil, à Barthélemy Marin (Marain), son oncle. — Cession de bail faite à Denis Poullain, laboureur de vignes, à Frépillon, par Paquette Vainturière, femme de Guillaume Villain, compagnon pâtissier. — Contrat d'apprentissage entre Jean de Geuvre, marchand cordonnier, et Adrien Labbé. — Adrien Labbé, apprenti cordonnier, baille à loyer à Simon François, sergent en la justice de Bessancourt, une maison près le Grand Carrefour, à Bessancourt. — Convention entre Louis Mesnil, vigneron, et Marc Drussant, maçon en plâtre, touchant la reconstruction d'une maison entreprise par le second pour le compte du premier. — Nicolas Bedien (Bediin), marchand à Taverny, et Catherine Juain, sa femme, vendent à Étienne Macelotte, vigneron, à Taverny, la 4e partie de 28 perches de vigne, à Taverny, lieu dit « les Godins. »

E. 4106. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

3 janvier au 30 mars 1652. — Vente d'immeubles, à Méry, faite à Denis Thiboult, vigneron à Méry, par Marie Petit, veuve de Mathieu Derondel. — Vente d'immeubles, au terroir de Saucour, faite à Jean Maistre, laboureur à la ferme de Coquesalle, par Guy Lignier, manouvrier à Saint-Loup, et Catherine Huré, sa femme. — Bail d'immeubles, à Bessancourt, fait à Adrien de Boissy par Adrien Labbé. — Bail d'un quartier de terre, à Bessancourt, fait à Marin Drussant par Nicolas Bouju. — Vente d'un tiers d'arpent de vigne, terroir de Bessancourt, lieu dit « la Cente au Poyreaulx, » faite à André Vollant par Marc Baillet. — Nicolas Baillet vend à Claude Donon 1/2 quartier de terre, à Bessancourt, lieu dit « les Châteries. » — Traité entre Jean Daguerre, marchand cordonnier, et Eustache Fromont, collecteur de la taille pour 1651, touchant la levée de ladite taille à Bessancourt. — Vente de 4 perches 1/2 de terre, à Bessancourt, faite à André La Voissière (La Voysié), grand chanoine de Saint-Denis, par Charles Dubois et Catherine Delange, sa femme. — Denise Donon, veuve de Benoit Dangente, demeurant à Taverny, vend à Claude Donon, son frère, 15 perches de vigne, terroir de Taverny, lieu dit « les Bonnes-Vignes. » — Échange entre Jean et Louis Garnier, frères, de Bessancourt. — Marguerite Chéron, veuve de Jacques Jacquin, vend à Jean d'Incourt, maître imprimeur en l'Université de Paris, une pièce de terre, au lieu dit « les Cailleuses », terroir de Bessancourt (5 mars 1652). — Vente de 23 perches de terre, à Villiers-Adam, lieu dit « la Coste des Plastrières, » faite à Jean Maistre par Jean Daubisson, marchand cordonnier à Frépillon, et Louise Paulmier, sa femme. — André Chériot et Marie Dubois, sa femme, vendent à Adrien de Boissy 11 perches 1/2 de vigne, terroir de Bessancourt, lieu dit « les Eaux Noix. »

E. 4107. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1er avril au 24 juin 1652. — Guy Chevallier, receveur des terres et seigneuries de Bessancourt, Frépillon et Sognolles, demeurant à Pontoise, baille à

ferme à Giles Dubois l'hôtel seigneurial de Bessancourt, cour, grange, etc., situé en la « Ruelle Madame. » — Jeanne Fournier, veuve de Pierre Rousselet, vend à Denis Jacquin, son gendre, divers immeubles aux terroirs de Bessancourt et de Taverny. — Barthélemy Marin, couvreur en chaume, à Bessancourt, et Marie d'Icourt (*sic*), sa femme, vendent à Jacques Blanzy 6 perches de terre à Bessancourt. — Guillaume Jacquet, laboureur de vignes à Bessancourt, vend à Jean Fromont, fils de Jean, 18 perches de vigne, terroir de Bessancourt, lieu dit « les Courcelles. » — Bail d'immeubles, à Bessancourt, fait à Jacques Garnier par Gillette d'Incourt, fille mineure de feu Étienne d'Incourt et de Jeanne Mesnil. — Échange entre Adrien et Jérôme de Boissy, frères. — Partage, entre enfants, des biens délaissés par Jeanne de Montagny, femme de Jean Chériot, vigneron à Bessancourt. — Pierre des Crosneaux, curé de Bessancourt, vend à André La Voysier, grand chanoine de Saint-Denis, 1/2 arpent de terre, à Bessancourt, lieu dit « le Chemin des Muniers » (15 juin 1652). — Bail d'une maison sise dans la Ruelle Madame, à Bessancourt, par Jean de Boissy, curé de Frépillon (24 juin 1652).

E. 4108. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

28 juillet au 24 septembre 1652. — Madeleine Masselotte, veuve de Louis Floquet, demeurant à Taverny, vend à Jean Masselotte, vigneron à Taverny, 3 perches de terre à Taverny, lieu dit « les Saulsaies. » — Vente de 2 perches de terre à Taverny, lieu dit « les » Vaux Vallées, » faite à Noël Taveau, marchand, par Alexandre Thiboult, laboureur à Sognolles. — Vente d'immeubles, à Bessancourt, faite à Jean de Laforestz, maître chirurgien à Bessancourt, par Julien Fontaine, maçon, et Louise Banneville, sa femme. — Bail d'immeubles, au terroir de Taverny, fait à Denise Villiard, veuve de Jacques Fromont, par Jeanne Fournier, veuve de Pierre Rousselet. — Testament de Léonarde Vollant, femme de Claude Jarles, demeurant à Bessancourt. — Vente de 6 muids de futaille faite, moyennant un muid de vin clairet, par Nicolas de Boissy, marchand tonnelier, à Balthazard Vollant, vigneron de Bessancourt.

E. 4109. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

3 octobre au 27 décembre 1652. — Accord sur procès entre Pierre des Crosneaux, ci-devant curé de Notre-Dame de Bessancourt, d'une part, et Étienne Charton, prêtre, à qui le dit Crosneaux avait résigné la cure de Bessancourt, moyennant une pension annuelle et viagère de 200 livres (3 octobre 1652). — Partage de la succession de Catherine Jolly, femme d'Hubert Banneville, entre Guillaume Jolly et Samson Baillet. — Françoise Bontemps, veuve de Guy Fournier, demeurant à Saint-Leu, vend à Denis Chéron, 14 perches de vigne, à Taverny, lieu dit « les Hiboudières. » — Testament de Guillaume Collas, laboureur de vignes à Bessancourt, et de sa femme Perrette Chéronnette. — Accord touchant la succession de Jacques Garnier, entre Françoise Hériaux, sa veuve, et Louis, Michel et Jean Garnier, ses frères. — Échange entre Adrien de Boissy, vigneron, et Mathias Baillet. — Vente d'immeubles, au terroir de Bessancourt, faite à Jacques Ruffin, bourgeois de Paris, par Adam Jullienne, vigneron, demeurant à Bessancourt, et Jeanne Petit, sa femme. – Frère Louis de Saint-Dominique, religieux Feuillant, faisant les affaires de l'abbaye du Val, vend à Claude Hébert, marchand, demeurant à « Monthagny, » tout le reste de la « coupe » de bois taillis sis au bois de Beauchamp, dépendant » de ladite abbaye du Val, » moyennant 1600 livres tournois (19 novembre 1652). — Échange entre Louis Garnier et Philippe Bannevile. — Vente de la troisième partie d'une maison, sise dans la Ruelle Madame à Bessancourt, faite à Jean Fleuret par Denis Poullain et Marie Fleuret, sa femme. — Fondation de 12 messes par an faite, dans l'église de Saint-Nicolas de Frépillon, par Jean Mutel, procureur au Parlement de Paris, en exécution du testament de Marie Courtot, sa femme; Antoine Thiboust, curé de Frépillon (25 novembre 1652). — Bail d'immeubles, à Bessancourt, fait à Jean Crosneau, vigneron à Frépillon, par Henri Nottre, sergent royal demeurant à Taverny. — Fondation d'un *Libera* dans l'église de Frépillon, par Michel Le Maistre, laboureur, en exécution du testament de son père, Claude Le Maistre. — Testament de Jean de Boissy, prêtre, ci-devant curé de Frépillon, demeurant à présent à Bessancourt, par devant Claude Banneville, tabellion à « Bessancourt » (9 décembre 1652). — Contrat de mariage de Nicolas Chéron, fils de feu Jacques Chéron et de Bernarde Vollant, avec Bernarde Vollant, veuve de Charles Jarles. — Obligation de 78 livres tournois passée, au profit d'Antoine Daniel, marchand à Sognolles, par Pierre Fleuret et Marguerite Bonneseaux, demeurant à Frépillon.

E. 4110. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

2 janvier au 30 mars 1653. — Partage de la succession de Germaine Jacquin, veuve en premières noces de Jean Pinson, fait entre Denis Thibout, marchand, demeurant à Méry, à cause de Jeanne Pinson, sa femme, d'une part, et Louise Pinson, demeurant à Frépillon, d'autre part. — Bail d'immeubles, au terroir de Bessancourt, fait à Jean Jacquin, marchand laboureur à Frépillon, par Claude Fosse, tourneur en bois, à Sognolles. — Bail de 5 quartiers de vigne, à Bessancourt, lieu dit « les Venouste, » fait à Denis Poullain et Marie Fleuret, sa femme, par Marguerite Delange, veuve de Laurent Mesnil. — Partage de la succession de Jacques Drussant, mari de Françoise Le Martrier, entre Adrien Drussant, Gervaise Drussant et Pierre Beloctz, à cause de Marie Drussant, sa femme. — Bail d'immeubles, à Bessancourt, fait à Christophe Jubert par Anne Thiboult, veuve de Barthélemy Vollant. — Vente de 9 perches de vigne, terroir de Bessancourt, lieu dit « les Triquettes, » faite à Marguerite Delange par Noël Lizieux, salpêtrier, à Bessancourt, et Rose Jacquin, sa femme. — Vente de 14 perches de vigne et 3/4 de terre en vigne faite à Adrien de Boissy, vigneron à Bessancourt, par Michel Beloctz. — Jacques Grouart, marchand, bourgeois de Paris, vend à Simon Drussens, vigneron à Bessancourt, tous les biens qu'il avait acquis de Guillaume Bonneau et sa femme, au terroir de Bessancourt. — Vente de 22 perches de terre, terroir de Sognolles, lieu dit « le Chemin de ». Pontoise, » faite à Guillaume de Boissy, vigneron à Frépillon, par Perrette Paulmier, veuve de Pierre Hérault. — Contrats de mariage entre Marie Jolly et Guillaume Guillet; Pierre Banneville, fils d'Antoine, vigneron à Bessancourt, et N. Delange, veuve de Charles Dubois; Adrien Drussant et Avoye Piel; Guillaume Collas, laboureur de vignes à Bessancourt, et Barbe Courteuille, veuve de Guillaume Delange; Pierre de Boissy, vigneron, et Jeanne Nottre, veuve de Jean Barthélemy. — Convention entre Julien Fontaine, maçon, et Philippe Banneville, vigneron à Bessancourt, pour la construction d'un mur. — Bail d'immeubles, terroir de Villiers-Adam, fait à Hugues Viel, marchand à Frépillon, par Philippe Bretheil, jardinier à Saint-Maur-des-Fossés. — Contrat de mariage entre Jean Hamelin, vigneron à Bessancourt, et Françoise Hériaux, veuve de Jacques Garnier. — Bail d'une maison, sise dans le Grand Carrefour de Bessancourt, fait à Guillaume Villain, marchand pâtissier à Bessancourt, par Protais Delange, maître maçon, demeurant à Saint-Denis-en-France. — Cession de 66 perches de vigne, terroir de Bessancourt, lieu dit les Goupillières, faite à Denis de la Groue (ou Grone), vigneron, par Denise Mottie, veuve de Claude de la Groue, sa belle-sœur. — Bail à rente de 32 perches de vigne, à Bessancourt, lieu dit « les Eauxnoys, » fait à Guillaume Guillet par Protais Delange. — Autre d'une pièce de terre à Pierre Goret par André La Voysier, grand chanoine de Saint-Paul de Saint-Denis-en-France. — Partage des successions paternelle et maternelle entre les enfants de Vincent Vollant et Michel Thiboult. — Vente de 18 perches de vigne faite à Jacques Blanzy, marchand à Bessancourt, par honorable homme Mre Marin Veuilly (?), seigneur de... « et des Malertz. »

E. 4111. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

3 avril au 29 juin 1653. — Noël et Étienne Cheval, frères, vignerons à Bessancourt, renoncent à ce qui peut leur appartenir dans la succession de leur sœur, Marie Cheval, femme de Jean Hamelin. — Pierre Goret, vigneron à Bessancourt, prend à bail, de Guy Chevallier, receveur des terres et seigneuries de Bessancourt, 1 quartier 1/2 de vigne audit lieu. — Obligation de 11 livres tournois pour vente d'un demi-muid de vin clairet, consentie à Marguerite Delange, veuve de Laurent Mesnil, par François Buldet, laboureur de vignes à Pierrelaye (7 avril 1653). — Bail d'immeubles, à Bessancourt, fait à Baptiste Chéron par Marin Drussand. — Constitution d'une rente annuelle de 12 livres tournois faite, au profit de Toussaint Baillet, vigneron à Bessancourt, par Charles Tupigny, maître vinaigrier à Paris. — Contrat de mariage de Germain Thiboult ou Thiboust, fils de Michel et d'Agathe Banneville, avec Anne Jolly, fille de Denis Jolly, vigneron à Frépillon. — Vente de meubles et immeubles faite à Jean Daubisson, maître cordonnier à Bessancourt, par sa belle-mère, Jeanne Fournier, veuve de Pierre Rousselet. — Échange entre Jean et Mathieu Fromont, frères, fils de feu Guillaume Fromont et d'Anne Drussant. — Bail de 30 perches de terre, à Bessancourt, lieu dit « les Grésillions, » fait à Jean de Monthagny, le jeune, fils d'Étienne, vigneron, par Jean Le Dreux, vigneron à Bessancourt. — Échange entre Jean Garnier, vigneron, et Philippe Banneville, de Bessancourt. — Bail d'immeubles, à Frépillon, fait à Germain Thiboust par Marguerite Jourdain. —

Donation de divers immeubles à l'église de Frépillon par Marc Thiboust, maçon audit lieu, en exécution du testament de Guillaume Jourdain, en son vivant, laboureur à Frépillon. — Contrat de mariage de Pierre Desguères, le jeune, demeurant à Bessancourt, et Marguerite Le Roux. — Compte de tutelle de Madeleine, Marguerite et Marie Banneville, filles de Simon Banneville et de Marie Sevestre, rendu par Louis Jolly. — Reconnaissance de 13 livres tournois consentie à Jacques Segard, marchand à Bessancourt, par Jean Tremblay, marchand à Méry. — Partage des successions de François Chéron et de Perrette Choudieu, sa femme, entre leurs enfants Jeanne Chéron, femme de Guillaume Le Clerc, laboureur de vignes à Bessancourt, Geneviève et Marie Chéron. — Vente d'un arpent 1/2 de terre, à Bessancourt, lieu dit le Cimetière-aux-Chevaux, faite à Antoine Daniel, marchand à Sognolles, par Jean Marchand, vigneron à Méry, et Madeleine Thiboust, sa femme. — Cession d'immeubles, à « Choisy, » faite à Robert Toullier, vigneron, par sa sœur Marie Toullier, mariée à Claude Baillet, vigneron à Bessancourt. — Contrat de mariage entre Alexandre Thiboust, vigneron à Bessancourt, et Françoise de Boissy, veuve de Jean Vollant. — Bail de divers immeubles fait à Jean Jacquin, laboureur à Frépillon, par Nicolas Jolly, laboureur de vignes, demeurant à Maisons. — Autre, par Jeanne Bontemps, veuve de Jean Mettadier, à Giles Juber, vigneron à Saint-Leu.

E. 4112. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

6 juillet au 24 septembre 1653. — Bail d'immeubles, à Bessancourt, fait à Pierre Alespée, laboureur à Frépillon, par Claude Le Clerc, vigneron à Frépillon. — Bail de droit de dépaissance fait à Jacques Flandrin, marchand plâtrier à Bessancourt, par Jean Masson, vigneron à Taverny.— Bail d'immeubles, à Bessancourt, fait à Claude Mesnil par Antoine Thiboust, prêtre, curé de Frépillon (7 juillet 1653). — Contrat de mariage entre Denis Marchant, vigneron à Sognolles, et Anne Thiboust, veuve de Barthélemy Vollant, demeurant à Frépillon. — Obligation de 31 livres 5 sous tournois consentie à Jacques Pinson, marchand à Béthemont, par Denis Poullain, laboureur de vignes à Bessancourt. — Obligation de 23 livres 17 sous tournois, en faveur du même, par Louis Chériot et Jeanne Jacquin, veuve de Jean de Montagny. — Autre de 180 livres tournois, en faveur d'Antoine Daniel, marchand à Sognolles, par Étienne Marchand, charron à Sognolles. — Bail d'une maison, à Bessancourt, fait à Pierre Desguerres, le jeune, par Marin Drussant, vigneron à Bessancourt. — Bail d'immeubles, à Bessancourt fait à Jacques Blanzy, marchand à Bessancourt, par Denis Garnier, garde des bois de la forêt de Montmorency. — Échange entre Artus Noël et Marc de Montagny.

E. 4113. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1er octobre au 31 décembre 1653. — Rétrocession, en faveur de Jacques Flandrin, d'un bail d'immeubles fait à Jean Suret par Guy Chevallier, receveur des terres et seigneurie de Bessancourt. — Quittance de 253 livres tournois faite à Antoine Daniel, marchand, par Jean Chasse, marchand à Sognolles. — Constitution d'une rente de 11 livres 2 sous tournois faite, au profit de Jean Labbé, l'aîné, vigneron à Bessancourt, par Antoine Thiboust, curé de Frépillon (3 novembre 1653). — Germain Juvigny et Marie Baillet, sa femme, vendent à Claude Liseux, un immeuble, terroir de Bessancourt, lieu dit les Préaux. — Partage des biens de Guillaume Delange et Jeanne Le Martrier, mariés, entre leurs enfants, Marie, Bricette et Avoye. — Vente de 26 perches de terre, à Bessancourt, faite à Adrien de Boissy, vigneron, par Nicolas Baillet et Barbe Mesnil, sa femme. — Bail d'immeubles, au terroir de Bessancourt, fait à Germain Vollant par Marie Noël, veuve de Charles Vollant. — Bail d'une maison, sise au Grand Carrefour de Bessancourt, fait à Guillaume Blé, marchand mercier à Bessancourt, et Jeanne Martin, sa femme, par Pierre Goret, vigneron à Bessancourt. — Vente de 6 perches de terre, à Villiers-Adam, faite à René Viel, marchand, par Charles Turpin, laboureur « à » Choixsy proche Monmorency. » — Vente d'immeubles, au terroir de Bessancourt, faite à François Noël, procureur des Jésuites du collège de Clermont à Paris, par Raoullet Baillet, vigneron à Bessancourt, et Honorine de Boissy, sa femme (5 décembre 1653). — Constitution d'une rente annuelle de 25 livres tournois faite, au profit d'Antoine Thiboust, curé de Frépillon, par Germain Thiboust, le jeune, vigneron, et Anne Jolly, sa femme (10 décembre 1653).— Vente de 12 perches 1/2 de terre, à Bessancourt, lieu dit les Rouges Terres, faite à Claude Donon, marchand tavernier à Bessancourt, par Mathurin de Boissy, vigneron, et Nicolle Banneville, sa femme. — Bail d'immeubles, à

Bessancourt, fait à François Chéron, vigneron, par Jean Hamelin, garde des menus plaisirs du roi sous « la charge de noble homme M[re] Patro, seigneur de » Crocy. » — Vente de droit sur une portion de maison, faite par Guillaume de Soisson, maçon en plâtre, à Bessancourt, à Louis Labbé, son gendre, manouvrier à Bessancourt. — Bail de son lot de partage dans les successions paternelle et maternelle fait à Claude Fleuret par Nicolas Fleuret, son frère.

E. 4114. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

2 janvier au 26 mars 1654. — Bail d'un immeuble, à Bessancourt, au-dessus du Carrefour-d'en-bas, fait à Jean Labbé, le jeune, fils d'Antoine, par Jean Labbé, fils de Noël, demeurant à Beauchamp, paroisse de Taverny. — Vente des dîmes de la cure de Bessancourt faite, moyennant 200 livres tournois, par Étienne Charton, curé du dit lieu, à Jacques Flandrin, marchand plâtrier à Bessancourt (3 janvier 1654). — Titre nouvel d'une rente annuelle de 4 livres tournois passé, au profit de Guy Chevallier, marchand, bourgeois de Pontoise, par Adrien Drussant, Gervaise Drussant et Pierre Beloctz, à cause de Marie Drussant, sa femme. — Partage, entre enfants, de la succession de Jean Le Clerc. — Bail de 35 perches de vignes, terroir de Bessancourt, lieu dit les « Bélicots, » fait à Jean Duboctz, vigneron, par Guy Chevallier, au nom de receveur des terres et seigneuries de Bessancourt, Frépillon et Sognolles, et du consentement de Dom Pierre Marie, religieux, procureur de l'abbesse de Maubuisson (14 janvier 1654). — Bail d'immeubles, à Bessancourt, près le Grand-Carrefour, fait à Charles Asselin, marchand à Taverny, par Noël Cheval, demeurant à Bessancourt. — Partage de la succession de Pierre de Boissy, entre sa veuve, Jeanne Nottre, et Jean Labbé, fils d'Antoine. — Transaction entre Martin et Claude Lizieux (et Liseux), frères (sign. aut. différentes) salpêtriers à Bessancourt. — Bail d'immeubles, au terroir de Bessancourt, fait à Nicolas de Boissy, vigneron, par Richard du Val, vigneron à Taverny. — Renonciation à la succession de Perrette Chéronnet, femme de Guillaume Collas, par ses neveux Guillaume et Jean Jué, charpentiers de la grande cognée, à Mériel. — Vente d'immeubles, à Frépillon, faite à Jean Mutel, procureur au Parlement de Paris, par Jean Tillet (sign. Letalliay), manouvrier à Frépillon, et Denise Taveau, sa femme. — Échange entre Artus Noël et Denis Videcoct, vigneron à Bessancourt. — Vente d'une pièce de terre, à Bessancourt, lieu dit « la Voye » au-Vache, » faite à Jean Banneville par Adrien Labbé, son beau-frère. — Vente d'une maison, dans la Ruelle Madame, à Bessancourt, faite à Jacques Flandrin par Jean Vollant, fils d'autre Jean, de Bessancourt. — Quittance de 10 livres tournois délivrée par Guillaume Soissons, maçon à Bessancourt, à Louis Labbé, son gendre. — Compte de tutelle des mineurs de Jean Le Clerc et Jeanne N.., rendu par Guy Jacquet, vigneron à Bessancourt. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Michel Garnier par Jean Le Dreux. — Constitution d'une rente annuelle de 4 livres 3 sous tournois faite, au profit de Jean de la Forestz, chirurgien à Bessancourt, par Denise Jacquin, veuve de Gabriel Mesnil, demeurant à Frépillon. — Conventions entre Jean Dugeuvre, marchand cordonnier à Bessancourt, et Pierre Métadier, vigneron à Bessancourt, touchant l'apprentissage du métier de cordonnier par Pierre Métadier, fils d'une des parties. — Vente d'immeubles, terroir de Frépillon, faite à Jean Mutel, déjà nommé, par Projet Taveau, laboureur de vignes à Frépillon, et Marie Le Loup, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 25 sous tournois passé, au profit de Vincent Massière, prêtre, demeurant à Pontoise, par Étienne Fournier, vigneron à Sognolles.

E. 4115. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

2 avril au 29 juin 1654. — Accord sur procès entre Mathieu Fromont et Hélène Vollant, sa femme, d'une part, Jean Fromont, frère, et Marie de la Forestz, sa femme, d'autre part. — Ratification, par Perrette Viron, d'une vente faite par son mari, Jean Viel à Baptiste Chéron. — Partage entre Jacques Pinson, marchand à Bessancourt, d'une part, Claude Mesnil et Renée Mesnil, sa sœur, héritiers de Laurent Mesnil et de Marguerite Delange, leur père et mère, d'autre part. — Vente de 4 perches de vigne, terroir de Frépillon, faite à Jean Jolly, vigneron, par Guillaume Thiboust. — Traité pour labour de vigne fait entre Barbe Hubé, veuve de Guillaume Thiboust, bourgeois de Paris, et Pierre Jacquin, le jeune. — Contrat de mariage entre Pierre Pinson, marchand à Béthemont, et Marie Garnier, fille unique et seule héritière des feu Vincent Garnier et Jeanne Hamelin. — Vente d'un arpent de terre, à Monterey, faite à Louis Jolly, laboureur à Frépillon, par Jean Suret et Honorine Le Clerc, sa femme. — Contrat de mariage de Jacquet Pinson, fils de Jac-

ques Pinson, l'aîné, avec Renée Mesnil, fille unique et héritière des feu Laurent Mesnil et Marguerite Delange. — Bail d'immeubles, à Taverny, fait à Jacques Voisin, vigneron au Plessis-Bouchard, par Michel Fromont, vigneron à Taverny. — Obligation de 210 livres tournois passée, au profit de Barthélemy Petit et Jacques Blanzy, marchand à Bessancourt, par Jacques Flandrin, marchand plâtrier audit lieu. — Transport d'intérêts fait à Eustache Fromont par Jean Vollant, marchand à Creil. — Partage entre Jean, Pierre (l'aîné), Pierre (le jeune), et Marcel Desguerres, tous héritiers de leur père deffunt, Brice Desguerres, et de leur mère, Germaine Dubois. — Bail d'immeubles, à Bessancourt, fait à François Bassin, manouvrier à Bessancourt, par Jeanne Jacquin, veuve de Jean de Monthagny.

E. 4116. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

9 juillet au 30 septembre 1654. — Échange entre Guillaume et Jean Fleuret, frères. — Vente de 9 perches de vigne, terroir de Bessancourt, lieu dit les Basses-Plâtrières, faite à Nicolas de Boissy, tonnelier à Bessancourt, par Gilles Tiverny, marchand cordonnier à Taverny. — Transaction entre Jean Mottiée, plâtrier à Bessancourt, stipulant le droit de Catherine Viel, sa femme, d'une part, et Michel Chéron, marchand audit lieu, stipulant le droit de François Bassin, son beau-frère, d'autre part. — Obligation de 48 livres 10 sous consentie à Jacques Flandrin par Jean Daubisson, cordonnier. — Testament de Germaine Dubois, veuve de Brice Desguerres. — Contrat de mariage entre Mathurin de Boissy, vigneron à Bessancourt, et Tassine Taveau, veuve de François Blot, demeurant aussi à Bessancourt. — Marché fait entre Samson Baillet et Denis Jacquin, au nom des marguilliers de Notre-Dame de Bessancourt et du consentement d'Étienne Charton, curé de la paroisse, d'Eustache Delange, Pierre Jacques et Baulet Crosneau, habitants, d'une part, et Pierre Crosneau, vitrier à Pontoise, d'autre part, pour « refaire une forme de vitre au-dessus de la grande porte de l'église, contenant unze » panneaux estans en figure, touttes cassées et rompues de la fouldre et grelle.... » (30 août 1654). — Cession de tous ses biens faite à ses enfants, moyennant une pension viagère, par Germaine Dubois, veuve de Brice Desguerres. — Obligation de 16 livres tournois consentie à Alexandre Dardet, laboureur à Saint-Ouen-l'Aumône, par Julien Fontaine, maçon à Bessancourt. — Bail d'une maison à Bessancourt, lieu dit la Chevée, fait à Jean Moutié, marchand plâtrier, par Claude Fosse, tourneur en bois à Sognolles. — Sommation faite, à Denis Lavoysié et sa femme, par Mᵉ Claude Banneville, tabellion à Bessancourt, requête d'Étienne Charton, curé du dit lieu (30 septembre 1654).

E. 4117. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

23 octobre au 26 décembre 1654. — Pierre Desguerres, le jeune, « estant aveugle », ayant épousé Marguerite Le Roux, vend à Eustache Fromont 1 pièce de vigne, aux Grasses Vaches, terroir de Bessancourt. — Prisée des meubles de la succession de feu Jean Barthélemy. — Vente d'un demi-quartier de vigne, au Chemin de Pontoise, terroir de Bessancourt, faite à Claude Noël par Artus Noël. — Échange entre Pierre Segard, marchand, et Claude Liseux, salpêtrier à Bessancourt. — Marché pour construction et réparation fait entre Marc Drussant, maçon, et Jacquette Chériot, veuve de Sabatier Juvigny, demeurant à Bessancourt. — Bail à rente d'une travée de maison, sise à Bessancourt devant le petit puits, fait à Julien Fontaine, maçon, par *honorable homme* Marin Boullye, seigneur du fief des « Mallectz, » demeurant à Paris (4 novembre 1654). — Compromis et arbitrage, entre les enfants de feu Réné Desguerres, par devant Claude Banneville, tabellion juré de la prevôté et justice de Bessancourt, Frépillon et Sognolles, pour l'abbaye de Maubuisson; arbitres: Étienne Charton, curé de Bessancourt, Toussaint Desguerres, oncle des parties, Jean Dugeuvre, marchand cordonnier, voisin (4 novembre 1654). — Bail d'un arpent de vigne, terroir de Bessancourt, lieu dit « les Rotis, » fait à Jean de Boissy, ci-devant curé de Frépillon, par « noble homme Mʳᵉ Marin Boullye, » seigneur du fief des Écuiers, de Jully et des Ma- » lectz » (5 novembre 1654). — Titre nouvel d'une rente annuelle de 7 livres 6 sous 6 deniers passé, au profit de Charles Tupigny, maître vinaigrier à Paris, par Pierre Goret, vigneron à Bessancourt, et Agathe Segard, sa femme. — Bail de 6 perches de vigne, à Bessancourt, lieu dit « les Courjean, » fait à François Chéron par M. Reboul, prêtre, chanoine de Creil. — Arbitrage entre Jean Vollant, marchand à Creil, et Eustache Fromont. — Marché de menuiserie entre Julien Fontaine, maçon, et Mʳᵉ Marin Boullie, sieur du « fief des Écuiers, de Jully et des Mallectz » (17 novembre 1654). — Bail de divers immeubles, à Bessancourt,

fait à Nicolas de Boissy, marchand. par Denis Garnier, garde de la forêt de Montmorency, sergent en la justice de Bessancourt. — Abandon de biens fait par Lucienne Dangente, veuve de Denis Baillet, de Bessancourt, à ses enfants, François (prêtre), Jacques, Mathias et Toussaint. — Échange entre Jean Fromont, fils de Guillaume, et Mathurin Fromont, son frère. — Constitution d'une rente annuelle de 4 livres tournois faite, au profit de Noël Derondel, demeurant à Paris, par, son frère, Benoit Derondel, jardinier à Frépillon, et Jeanne Boullière, sa femme. — Quittance de 28 livres tournois délivrée à Jean Fleuret par Pierre Barthélemy, vigneron, à Frépillon. — Testament de Germaine Thiboust ou Thiboult, veuve d'Antoine Labbé.

E. 4118. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

3 janvier au 31 mars 1655. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 100 sous tournois passé, au profit de Guillaume et Jean Fleuret et Denis Poullain, par Étienne Fleuret, marchand à Sognolles, et Jean Fleuret, pasteur de bêtes à laine, demeurant à Margency. — Bail d'immeubles, à Bessancourt, fait à Jacques Vollant, l'aîné, fils de Nicolas, par honorable homme Michel de Boullé (sign. aut. M. Boullé), bourgeois de Paris, tant en son nom que comme tuteur d'Élisabeth Ménard, fille de feu Pierre Ménard et d'Élisabeth Lempérière (4 janvier 1655). — Accord de parents touchant les mineurs de feu Martin Jacquin et de sa veuve, Marie Garnier. — Transaction sur procès entre Michel de Boullé (sign. aut. M. Boullé), et Jean Labbé, fils de Noël, laboureur à Bessancourt.— Vente d'une pièce de terre, à Bessancourt, faite aux Jésuites du collège de Clermont à Paris, acceptant par François Noël, leur agent, par Noël Turpin, laboureur à Chauvry, et Suzanne Bondet, sa femme. — Bail d'un quartier de vigne, terroir de Bessancourt, fait à Georges Drussand, meunier, et Jean Vollant, fils de Jean, vigneron, par François de Boissy, garde du duc de Longueville. — Constitution d'une rente annuelle de 3 livres 10 sous tournois faite, au profit de Jacques Ruffin, bourgeois de Paris, par Marc Drussant, maçon, de Bessancourt. — Reconnaissance de 10 livres tournois délivrée à Marie Noël, veuve de Charles Vollant, par Jeanne Vollant, veuve de Guy Vollant, et Germain Vollant, son fils. — Bail d'immeubles, au terroir de Frépillon, fait à Robert Le Mille, laboureur de vignes à Frépillon, par Marguerite Thiboust. — Contrat de mariage d'Étienne Mesnil, fils de Jean Mesnil, vigneron à Bessancourt et de Perrette du Val, avec Étiennette Thiboust, veuve de Jean Pinson, demeurant à Frépillon. — Échange entre Noël Taveau, marchand à Sognolles, et Antoine Chéronnet, laboureur de vigne à Frépillon. — Cession de divers immeubles, terroir de Bessancourt, faite à Jean Fleuret par Denis Poullain, son beau-frère, demeurant à Bessancourt. — Échange entre Baptiste Chéron et Jean Chéron, beaux-frères, vignerons à Bessancourt. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Jean Drussant, vigneron, par Samson Baillet et Denis Jacquin, agissant en qualité de marguilliers de Notre-Dame de Bessancourt. — Transaction entre Adrien Viel, vigneron à Frépillon, d'une part, Denis et Nicolas Pinson, frères, d'autre part. — Autre, entre Denis Lavoisié (sign. aut.), marchand à Bessancourt, et Marguerite Crosneau (sign. aut.), sa femme, d'une part, et Jacques Vollant, demeurant à Creil, d'autre part. — Délivrance d'une rente annuelle de 60 sous tournois à la fabrique de Saint-Nicolas de Bessancourt, représentée par le curé, Étienne Charton, et les marguilliers Samson Baillet et Denis Jacquin, faite en exécution du testament de Nicole Thiboust, veuve de Nicolas Noël, par Jean de Boissy, ci-devant curé de Frépillon (30 mars 1655). — Contrat de mariage de Guillaume Jolly, fils de Nicolas Jolly, vigneron à Frépillon, avec Jeanne Blanzy, fille de Jacques Blanzy, marchand à Bessancourt. — Testament mutuel de Germain Hamel, vigneron, à Chanteloup, et d'Élisabeth Picard, sa femme.

E. 4119. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

3 avril au 30 juin 1655. — Partage des successions de Sébastien Juvigny et Jacquette Chériot, sa femme, entre leurs enfants, Germain, Guillaume et Marie, femme d'Étienne Vollant. — Titre nouvel de 6 livres 16 sous de rente passé, au profit de Mathurin de Boissy, vigneron à Bessancourt, par Charlotte Baillet, veuve de Germain de Boissy. — Transaction entre Charles Firelin, marchand hôtelier, à Taverny, et Noël Guillot, vigneron au dit lieu. — Bail des dîmes de Bessancourt fait, moyennant 100 livres par an, à Eustache Fromont, par le curé Étienne Charton (10 mai 1655). — Bail de divers immeubles, à Frépillon, fait à Claude Jourdain par son frère, Antoine Jourdain, laboureur. — Transaction entre Guy Chevalier, d'une part, Eustache Fromont et Jacques Lézard, d'autre part, touchant la ferme des dîmes dépendant

de la recette de Bessancourt. — Autre entre Charles Larsonnier, d'une part, Jacques Bontemps et Pierre du Val, fermiers, touchant la ferme de la Garenne de Boissy, d'autre part. — Reconnaissance de 15 livres tournois faite à Jacques Pinson, l'aîné, marchand à Bessancourt, par Michel Buté, vigneron à Pierrelaye. — Autre de 23 livres 12 sous 6 deniers, faite au même par Pierre Chéron et Françoise Buldet, de Pierrelaye. — Bail de 14 arpents de terre, à Bessancourt, lieu dit « Rossière ou les Buissons, » fait à Gilles Dubois par Denis Lavoisié, marchand à Bessancourt, et Marguerite des Crosneaux, sa femme. — Contrat de mariage de Pierre Drussant, fils d'autre Pierre et de Jacquette Dangente, femme en secondes noces de Giles Dubois, l'aîné, avec Anne Labbé, fille de Jean Labbé, l'aîné, vigneron à Bessancourt. — Vente de 4 perches de vigne, au Chemin de Pontoise, terroir de Bessancourt, faite à Denis Baillet, par Adrien Drussant, laboureur de vignes à Bessancourt, et Avoye Piel, sa femme.

E. 4120. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

4 juillet au 22 septembre 1655. — Prisée et estimation des dépouilles des héritages dépendant de la succession de Catherine Vollant, fille de Jacques Vollant. — Quittance de 9 livres tournois délivrée à Claude Banneville par Jean Segard, marchand à Bessancourt, son beau-frère. — Transaction entre Claude Favée, marchand à Pontoise, et Jean Fromont, fils de Jean, demeurant à Bessancourt. — Bail d'immeubles, à Bessancourt, fait à Étienne Meunier, manouvrier à Bessancourt, par Geneviève Mesnil, veuve de Gilles Lisieux. — Bail d'immeubles, à Frépillon, fait à Léger Duguet, pasteur de bêtes à laine dudit lieu, par Antoine Daniel, marchand à Sognolles. — Vente de divers immeubles, à Monthubois, faite aux Jésuites du collège de Clermont à Paris, représentés par François Noël, leur agent, par Louis Chériot, vigneron à Bessancourt, et Marguerite Jourdain, sa femme. — Échange entre Nicolas de Boissy, marchand vigneron, et Pierre Desguerres, l'aîné, vigneron à Bessancourt. — Cession de droit à bail faite à René Dauvergne, manouvrier à Bessancourt, par Pierre Desguerres, le jeune, aveugle. — Marché de maçonnerie entre Julien Fontaine, maçon, et Mathieu Dubois, vigneron à Bessancourt. — Transaction pour règlement de la succession de Guy Fournier et Marguerite Collin, sa femme, entre les héritiers, dont était Pierre Fournier, l'aîné, tabellion à Taverny (29 août 1655). — Accord et transaction entre les frères Jean et Jacques Segard, touchant l'entretien de leur mère. — Bail de divers immeubles, à Bessancourt, fait à Mathieu Leblond, tailleur d'habits à Bessancourt, par Pierre Monthereau (sign. aut.), écuyer, sieur de Chassin, gentilhomme ordinaire de la chambre de S. A. R. et maître d'hôtel. — Bail d'un quartier de terre, à Bessancourt, fait à Jean Dubos, vigneron, par Étienne Charton, curé du dit lieu (13 septembre 1655). — Transaction sur procès entre Jacques Baillet, fils d'Antoine, et Adrien Labbé, de Bessancourt. — Bail d'une travée de maison et de 16 à 17 perches de terre fait à Germain Juvigny par Mathieu Duboys, laboureur de vignes à Bessancourt.

E. 4121. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

7 octobre au 30 décembre 1655. — Bail à rente d'une maison, à Bessancourt, fait à Guillaume Villain, marchand pâtissier, par Protais Delange, maçon à Saint-Denis-en-France, et Barbe Soret, sa femme. — Constitution d'une rente annuelle de 18 livres tournois faite à Jacques Pinson, l'aîné, marchand, par son fils, Jacques Pinson, le jeune, demeurant à Bessancourt, et Renée Mesnil, sa femme. — Vente de 200 pieds de bois de billot faite à Louis Bouret, jardinier à Bezons, par Michel Chéron, marchand à Bessancourt. — Cession d'une maison, à Bessancourt, lieu dit la Ruelle de l'École, faite par Artus Noël, laboureur de vignes, à Rémy Rouzet, son gendre, vigneron, demeurant à Auvers. — Bail d'immeubles, à Taverny, fait à Louis Nottre, demeurant à Taverny, par Jean Nottre, l'aîné, demeurant à Bessancourt, du consentement de son frère, Nicolas Nottre, prêtre, demeurant à Saint-Denis-en-France. — Contrat de mariage d'Étienne Fromont, fils de Clément Fromont et de Barbe Boullé, femme en secondes noces de Gervais Mésillier, « procureur fiscal pour Messieurs de Paris, seigneurs » d'Erblay, en partie, » et Angélique de La Forestz, fille de Jean de La Foretz, chirurgien à Bessancourt, et d'Anne Taveau. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 20 livres tournois passé, au profit de Charles Tupigny, maître vinaigrier à Paris, par Pierre et Mathieu Bloc, vigneron à Bessancourt. — Autre par Antoine Leclerc, charpentier à Bessancourt, et Andrée Baillée, sa femme. — Bail d'une maison, à Vaux, paroisse de Méry-sur-Oise, fait à Perrette-Paulmier, veuve de Pierre Hérault, par Jean Labbé, fils de Noël. — Re-

connaissance de 79 livres tournois passée par Jean Labbé, le jeune, au profit d'André La Voysié, l'un des douze grands chanoines de la collégiale de Saint-Denis-en-France, curé de Pierrelaye (10 novembre 1655). — Bail d'une maison fait par le dit La Voysié à Jean Suret, marchand plâtrier à Bessancourt. — Bail d'immeubles, à Bessancourt, fait à Alexandre Courtville, laboureur de vignes, par Martin Ourseau, jardinier à « Pierre-fuittes. » — Sébastien de Boissy, marchand à Frépillon, vend aux Jésuites du collège de Clermont à Paris, acceptant par Claude Boban, leur procureur, demeurant en leur maison de Montubois, paroisse de Taverny, un arpent de terre, lieu dit le Haut du Pinot, terroir de Frépillon. — Contrat de mariage entre Adrien Noblet, charretier en service chez Michel Le Maistre, à Frépillon, et Étiennette Thiboust, veuve de Jean Pinson, demeurant à Frépillon. — Bail d'une pièce de vigne appartenant à la fabrique de Saint-Nicolas de Bessancourt, fait à Jean Dubos et et Denise Garnier, sa femme, par Jean Drussant et Sébastien Jacquin, agissant en qualité de marguilliers et du consentement du curé, Étienne Charton (5 décembre 1655). — Vente d'un quartier de vigne, aux Fortes Terres, terroir de Frépillon, faite à Claude Fleuret, vigneron, par Claude Le Maistre, marchand, bourgeois de Paris. — Quittance de 200 livres tournois délivrée à Germain Thiboust, le jeune, vigneron à Frépillon, par Antoine Thiboust, curé de Frépillon (10 décembre 1655). — Autre de 12 livres tournois délivrée à Antoine Tiverny, marchand, par Philbert Collin, vigneron à Taverny. — Transaction entre Nicolas Baillet, d'une part, Barthélemy Morin, Alexandre Courteville, Jean Vollant, fils de Jean, d'autre part.

E. 4122. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

4 janvier au 10 avril 1656. — Vente « d'un » pillier de pierre de bloc de plâtre », faite à Jacques Flandrin, marchand plâtrier, par Denis Baillet, vigneron à Bessancourt. — Cession de part de courtage faite à Jacques Segard, marchand tavernier, par Charles Asselin, marchand, courtier traversier du courtage et travers des terre et seigneurie de Bessancourt. — Vente de 6 pièces de terre, lieu dit « les » Pottiers, » à Bessancourt, faite à Denis Jacquin, vigneron, par Cosme de la Forge, marchand tonnelier à Montmorency. — Vente d'immeubles, à Bessancourt, près le Petit Puits, faite à Blaise Pinson, marchand et laboureur, par Mathieu Duboys, vigneron à Frépillon, et Nicole Banneville, sa femme. — Bail d'une maison dans la Ruelle Madame, à Bessancourt, fait à Jeanne Nóttre, veuve de Pierre de Boissy, par Jean de Boissy, ancien curé de Frépillon. — Jacques Pinson, l'aîné, marchand à Bessancourt, tant en son nom que comme exécuteur du testament de Marguerite Delange, sa femme, veuve en premières noces de Laurent Mesnil, donne 1 pièce de vigne à l'église de Bessancourt, ce acceptant le curé Étienne Charton et les marguilliers Jean Drussant et Sébastien Jacquin (20 janvier 1656). — Vente du droit à passage commun faite à Jean de Boissy, ancien curé de Frépillon, par Jean Fleuret, vigneron à Bessancourt, et Jacqueline Le Clerc, sa femme. — Lots de partage d'une 4e partie des héritages de la succession d'Eustache Thilliay, faite entre Jean Thilliay, marchand à Frépillon, et Pierre Bridaux, vigneron à « Cercelles. » — Échange entre Guillaume de Boissy, vigneron à Sognolles, et Denis de la Groue, de Frépillon. — Marché conclu entre Mathieu Leblond, tailleur d'habits, et Julien Fontaine, maçon, pour des travaux de maçonnerie à exécuter dans une maison, sise à Bessancourt, habitée par le dit Leblond et appartenant à M. de Mothereau. — Vente de 5 perches de terre, à la Cour Jean, terroir de Bessancourt, faite à Claude Donon, marchand, par Claude Banneville, dit Motté. — Vente de 11 perches de terre, faite à Innocent Nottre, de Taverny, par Pierre Barthélemy, vigneron à Frépillon, et Marie Fromont, sa femme. — Contrat d'apprentissage pour l'état de boulanger, fait entre Mellon Quatrelivres, maître boulanger à Pontoise, et Antoine Berlancourt, marchand à Bessancourt, agissant pour son neveu Étienne Berlancourt. — Barthélemy Morin, marchand à Bessancourt, comme tuteur des mineurs de Vincent Le Veau et Thomasse d'Incourt, renonce à la succession des père et mère sus-nommés.

E. 4123. (Liasse.) — 81 pièces, papier.

S. D. — Pièces généralement informes, avec dates incomplètes ou sans date, qui paraissent provenir du tabellion Banneville.

E. 4124. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1er au 27 février 1669. — Mathurin Jacquin. — Jean de Monthagny, vigneron à Saint-Leu, constitue,

au profit de Claude Le Grand, laboureur, demeurant à la ferme de Saint-Marc, paroisse de Cormeilles-en-Parisis, une rente annuelle de 100 sous tournois. — Transaction entre Michel Duchesne, meunier, dans la paroisse de Méry, et Simon Dubois, vigneron à Bessancourt. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 7 livres tournois passé, au profit de Gervais Fromont, maître rôtisseur à Paris, par Nicolas Rouzée, manouvrier à Sognolles, et Nicole Fournier, sa femme. — Transaction entre Jean Mesnil, l'aîné, et Nicolas Labbé, vignerons à Bessancourt. — Échange entre Pierre et François Drussant, frères, vignerons à Bessancourt. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 8 livres tournois passé, au profit de Michel Duval, vigneron à Saint-Leu, par Guillaume de Luine, Pierre Dencourt, vignerons à Bessancourt, et Louis Cousturier, berger, demeurant à « Courcelle-près-Pisseux. » — Gabriel Day, vigneron à Taverny, vend à Pierre Roger, père et fils, concierges demeurant à la ferme de Montubois, 22 perches de vigne à la Cour-Jean, terroir de Bessancourt. — Abel Jullain, marchand à Saulcourt, vend au père César Pallus, de la compagnie de Jésus, procureur de la maison du collège de Clermont, à Paris, ce acceptant par Antoine Roger, fermier dudit collège à Montubois, 32 perches de terre, à Montubois, lieu dit la Grange-à-la-Fleur. — Cession de bail faite à Robert de Boissy par Pierre Doudard, vigneron à Frépillon.

E. 4125. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

9 mars au 3 avril 1670. — Vente de 22 perches 1/2 de terre, à Sognolles, lieu dit la Voierie, faite à Éloi Le Sage, le jeune, vigneron à Sognolles, par Jean Jolly, laboureur, « à la ferme des Courlains proche » Pierrelaye. » — Michelle Fleuret, veuve d'Étienne de Monthagny, demeurant à Bessancourt, et Jean de Monthagny, son fils, demeurant à Saint-Leu, vendent à Jean Fleuret, vigneron à Bessancourt, 1 quartier de terre, aux Grésillions, terroir de Bessancourt. — Cession de rente faite à Antoine Thiboust, prêtre, curé de Frépillon, par Pierre Labbé, Noël Labbé et Pierre Drussant (31 mars 1670). — Partage entre Mathias et Toussaint Baillet, frères, vignerons à Bessancourt, des maisons provenant des successions d'Eustache Delange et de François Baillet, prêtre, leur frère. — Vente de 2 perches de jardin, au village de Taverny, lieu dit « la Ruelle Enselot », faite à Jacques Aubert, vigneron, par Simon Tillard, marchand à Taverny.

E. 4126. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

29 janvier au 28 juin 1671 — Vente d'une pièce de terre, à Bessancourt, proche la Porte d'en bas, faite à Claude de Monthagny, vigneron, par Nicolas Baillet, vigneron, et Barbe Mesnil, sa femme. — Claude Quenin, dit la Vallée, marchand à Frépillon, vend à Louis Jolly, vigneron, 1/4 d'arpent de terre à Frépillon, lieu dit les Plâtrières. — Jacques Drussant, vigneron à Bessancourt, et Claudine Boucher, sa femme, vendent à Pierre Roger, concierge à Montubois, 6 perches de vigne à Bessancourt. — Vente de 14 perches de terre, à Bessancourt, lieu dit « le Clos » de Mᵉ Thomas Clouet, » faite à Antoine Thiverny, marchand à Bessancourt, par André Fromont, vigneron du dit lieu. — Vente de 10 perches de vignes, à Bessancourt, faite à Adrien Jolly, l'aîné, par Pierre Barthélemy, vigneron à Frépillon, et Marie Fromont, sa femme. — Échange entre Mathurin Cressant et Jacques Samson, vignerons, à Bessancourt. — Codicille du testament de Thomas Vollant, vigneron à Bessancourt. — Inventaire de meubles provenant de la succession de Louise Thiverny, femme de Jean Vollant, fait par les arbitres judiciaires Philippe Mention, prêtre, curé de Bessancourt, et Jean De La Forestz, chirurgien à Bessancourt (13 avril 1671). — Constitution d'une rente annuelle de 43 sous 4 deniers faite, au profit de l'église de Bessancourt, par Mathias Baillet et Jeanne Vollant, sa femme. — Échange entre Thomas Derondel et Pierre Dubosc, le jeune, vignerons à Taverny. — Règlement de compte entre Gervais Blanzy et Pierre Noël, collecteurs des tailles de la paroisse de Bessancourt pour l'année 1670. — Vente d'un quartier de terre à Bessancourt, lieu dit « le Trou » Cabinet, » faite à Henri Dupont, huissier royal à Bessancourt, par Claude Courtouille (ou Courteville), vigneron à Bessancourt.

E. 4127. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

14 juillet au 29 décembre 1671. — Vente de divers immeubles, à Sognolles, faite à Denis Jolly, l'aîné, vigneron, par Jean Fleuret, vigneron, à Sognolles. — Échange entre Nicolas Douy et Claude Monthagny, vignerons à Bessancourt — Étienne Mesnil, fils de Jean, vigneron à Bessancourt, vend à

Jacques Flandrin, marchand plâtrier, divers immeubles, terroir de Bessancourt. — Vente de divers immeubles, terroirs de Sognolles et de Bessancourt, faite à Martin Jolly, marchand à Frépillon, par Guillaume Jacquin, maître charron à Paris, et Marguerite Rousseau, sa femme. — Vente d'un demi-quartier de vigne, à Saint-Leu, faite à Jean Larcher, marchand à « Champigny-Soubz-Maroles, » par Denis Dupré, vigneron à Saint-Leu. — Échange entre Jacques Flandrin et Jean Chériot, vigneron à Bessancourt. — Autre entre Louis Jolly et Claude Plomb, vignerons à Frépillon. — Vente de 7 perches de terre, à Bessancourt, faite à Claude Noël, vigneron audit lieu, par Denis Voisin, marchand et laboureur à Liesse, paroisse de Saint-Ouen-l'Aumône. — Vente de 3 perches de vigne, à Taverny, faite à Jean Barthélemy, le jeune, fils de Robert, vigneron à Taverny, par André Chéron, vigneron à Valmondois, et « Anoustesse Vitecoq, » sa femme. — Vente d'immeubles, au Moulin-à-Vent de Bessancourt, faite à Antoine et Pierre Roger par Charlotte « le Compte, » veuve de Georges Drussant, et Toussaint, Georges et Antoine Drussant, ses fils. — Vente d'immeubles, à Bessancourt, faite à Henri Dupont, huissier, par Jean Courteville et Claude Doudet, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 5 livres 10 sous passé, au profit de Guillaume Benoist, jardinier à Chanteloup, par Jacques Segard, l'aîné, et Gervais Blanzy, marchands à Bessancourt. — Testament de Marie Ménard, veuve de Claude Le Voyer, payeur et receveur général des tailles de la maréchaussée de (Berry?). — Vente de divers immeubles, à Bessancourt faite à Thomas du Ru, maître maçon à Saint-Denis-en-France, par Simon Dubois, vigneron à Bessancourt, et Nicole Fontaine, sa femme.— Autre, faite à Adrien de Boissy par Pierre Drussant et Anne Labbé, sa femme. — Bail d'une pièce de terre, à Bessancourt, fait à Nicolas Viel, vigneron à Frépillon, par Antoinette du Pintre, veuve de Mathurin Guillou ou Guillon, demeurant à Taverny. — Michel Quillet, marchand à Bessancourt, vend à Denis Chéron, marchand à Pierrelaye, 20 perches de terre, terroir de Bessancourt, lieu dit « les Gagny ou » Chemin de Paris. » — Vente d'un quartier de vigne, terroir de Bessancourt, faite au même par Hubert Banneville, vigneron à Bessancourt, et Marie Floquet, sa femme.

E. 4128. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

4 janvier au 27 mars 1672. — Transaction entre Thomas Vollant, vigneron à Bessancourt, d'une part, et Denis Poullain, fils de Denis, assisté de Marie Fleuret, sa mère, d'autre part. — Bail d'une portion de maison fait à Pierre Jacquin, fils de Mathurin, vigneron à Bessancourt, par Robert Marin, manouvrier demeurant à Mériel, et Jeanne Jacquin, sa femme. — Transport de droit sur une portion de maison sise à Bessancourt, lieu dit la Chevée, fait à Antoine Croneau, le jeune, vigneron, et Oudine de la Groue, sa femme, par Baptiste Chéron, vigneron à Bessancourt. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 40 sous passé, au profit de l'abbaye de Maubuisson, par Simon et Louis Thiboust, frères, marchands à Sognolles, héritiers d'Alexandre Thiboust, leur père. — Contrat de mariage entre Jacques Guillot, vigneron à Taverny, et Marguerite Dangly. — Vente d'une pièce de terre, à Sognolles, faite à Guillaume Quillet, vigneron à Frépillon, par Charlotte Croneau, veuve de Jean Vollant, étant alors à Bessancourt, « malade en la maison » d'Estienne Vollant, son fils. » — Échange entre Jean Vollant, l'aîné, et Simon Jacquin, vignerons à Bessancourt. — Vente de 5 perches de terre, à Bessancourt, lieu dit la Fontaine du Moulin-à-Vent, faite à Pierre Roger, marchand, par Jacques Drussant et Claudine Boucher, sa femme. — Transaction, portant désistement de poursuites, entre Jean Voyer, marchand laboureur à Taverny, d'une part, Adrienne Loyeaux, veuve de Jean Fromont, et André Fromont, son fils, d'autre part. — Vente de 15 perches de terre, aux Gagny, terroir de Bessancourt, faite à Denis Chéron, marchand, par Michel Quillet, marchand à Bessancourt, et Michelle Segaud, sa femme. — Vente de 60 perches de terre, à Bessancourt, faite à Marie Thiboust, veuve d'Hugues Viel, demeurant à Frépillon, par Denise Groissy, veuve de Simon Drussant, et Étienne Banneville, vigneron à Bessancourt. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 8 livres tournois passé, au profit de l'Abbaye de Maubuisson, par Jean Fleuret, vigneron à Bessancourt. — Charles Dupont, fils d'Antoine Dupont et petit-fils de Pierre Dupont, cède à son frère Henri Dupont, l'aîné, huissier à Bessancourt, ses droits à la succession paternelle. — Vente de 9 perches de vigne, à Bessancourt, faite à Martin Jolly, marchand, par Nicole Nottre, veuve de Jacques Jacquin. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 3 livres tournois passé, au profit de l'abbaye de Maubuisson, par Michel Quillet, Guillaume Quillet, le jeune, et Mathurin Vollant. — Vente d'un demi-quartier de vigne, à Taverny, faite par Marin Voyer, vigneron, de Saint-Leu, à Jean Orange, dit le Prince, demeurant à Moisselles.

E. 4129. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

19 avril au 31 décembre 1672. — Vente d'un demi-quartier de vigne, terroir de Frépillon, lieu dit le Chemin qui conduit au Moulin-à-Vent de Bessancourt, faite à Nicolas Viel par Nicolas de Boissy, tous les deux vignerons à Frépillon. — Vente d'une pièce de terre, à Frépillon, lieu dit les Blancs-Manteaux, faite à Martin Jolly par Germain Thiboust, tailleur d'habits à Frépillon, et Geneviève Banneville, sa femme. — Denis de la Groue (sign. aut. Denis de La Grous), le jeune, marchand à Paris, vend à Denis de la Groue, l'aîné, vigneron à Frépillon, une portion de grange dans la Grand-Rue de Frépillon. — Vente de 24 perches de terre, à Bessancourt, lieu dit « le Fond-des-» Vaulx-Laurens, » faite par Nicolas Baillet, vigneron, et Barbe Mesnil, sa femme, à Pierre d'Incourt, vigneron, leur gendre. — Bail de divers immeubles, terroir de Frépillon, fait à Jean Durand, vigneron, par Vincent Jullain, marchand à Saulcourt, et Marie Hébert, sa femme. — Vente de 5 perches 1/2 de terre, à Bessancourt, lieu dit derrière le Moutier, faite à Claude Noël, vigneron, par Éloi Le Sage, marchand à Bessancourt, et Anne Labbé, sa femme. — Obligation de 260 livres tournois passée, en faveur de Jean Mention, huissier royal à Pontoise, par Étienne Charton, ci-devant curé de Bessancourt, et Philippe Mention, son successeur à cette cure (18 mai 1672). — Vente de 3 quartiers de terre, à Bessancourt, lieu dit « le Placeau ou Rozière, » faite à Pierre Delaune, marchand à Bessancourt, par Julien Fontaine, maçon. — Procès-verbal de visite de bornage fait, à la requête de Mathias Baillet et Michel Quillet, vignerons, demeurant à Bessancourt, par Claude Baillet, lieutenant en la justice de Bessancourt, et Mathurin Jacquin, tabellion en ladite justice (29 juin 1672). — Bail d'une pièce de terre, à Bessancourt, fait à Mathieu Nottré, vigneron, et Marguerite Croneau, sa femme, par Denise de Villette, veuve de Pierre Depoix, vivant, procureur au Châtelet de Paris. — Legs d'une rente annuelle de 53 sous 8 deniers tournois fait à l'église de Bessancourt par Marie Taveau, veuve de Toussaint Baillet. — Vente de 5 perches de vigne, terroir de Taverny, lieu dit « le Fausillion, » faite à Adrien Duchesne, marchand à Taverny, par Nicolas Barthélemy, vigneron à Bessancourt. — Obligation de 100 livres passée, au profit d'Anne Thiboust, veuve de Denis Marchant, demeurant à Frépillon, par Jacques Baillet, fils de Jacques, vigneron, de Bessancourt, et Jeanne Vollant, sa femme. — Martin Mollière, vigneron demeurant « à Marly-Chas-» telle, » vend à Pierre Voyer, fils de Jean, vigneron à Taverny, tout ce qui peut lui appartenir dans les successions de Jean de Clairvoye, père de Thérèse de Clairvoye, sa femme, etc. — Vente de 10 perches de vigne, à Bessancourt, faite à François Viel par Hubert Banneville, vigneron, et Marie Floquet, sa femme.

E. 4130. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

5 janvier au 20 juin 1673. — Constitution d'une rente annuelle de 7 livres 16 sous tournois faite, au profit de Nicolas Verrier, dit des Hayes, receveur de la terre de Bessancourt, par Nicolas Barthélemy, marchand à Bessancourt. — Jacques Vollant, l'aîné, fils de Nicolas, marchand à Bessancourt, vend à Jacques Pinson, marchand au même lieu, 17 perches de terre en plâtrière, aux basses Plâtrières de Bessancourt. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 9 livres 5 sous tournois passé, au profit de Catherine Le Maistre, veuve de Pierre Voyer, demeurant à Frépillon, par François Adenet, marchand et vigneron à Taverny. — Échange entre Louis Chériot et Marguerite Jourdain, sa femme, d'une part, Étienne Vollant et Marie Juvigny, sa femme, d'autre part. — Vente de 7 perches 1/2 de terre, à Taverny, faite à Agnès Croneau, veuve de Thomas Houdry, par Nicolas Barthélemy, marchand, et Nicolle Bazin, sa femme. — Vente de 5 arpents de terre, à Bessancourt, faite à Pierre Roger, marchand à Bessancourt, par Claude Gosse, vigneron à Pierrelaye. — Bail d'une maison, sise à Bessancourt au-dessus de l'église, fait à Jean Garnier, clerc de l'église de Bessancourt, et Marguerite Baillet, sa femme, par Pierre Noël, vigneron, et Marie Jacquin, sa femme. — Transaction avant procès entre Françoise de Boissy, veuve en dernières noces d'Alexandre Thiboust et auparavant de Jean Vollant, d'une part, et Simon Jacquin, vigneron, et Marie Vollant, sa femme, d'autre part. — Nicolas Langlois, marchand à Bessancourt, et Marie Soissons, sa femme, vendent à Barthélemy Soissons, maçon, divers immeubles, terroir de Bessancourt. — Transport d'une rente annuelle de 9 livres tournois fait à Simon Noël par Gabriel Sanglet, menuisier à Bessancourt. — Autre, de 168 livres tournois fait à Pierre Boullard, marchand à Paris, par Claude Fromont, marchand, vigneron à Taverny. — Échange entre Simon Noël et Nicolas Fleuret, vignerons, l'un à Bessancourt, l'autre à Frépillon. — Jean Suret, marchand plâtrier à Bessancourt, et Ho-

norine Le Clerc, sa femme, vendent à Antoine et Pierre Roger, père et fils, concierges à Montubois, 9 perches de vigne, terroir de Bessancourt, lieu dit les Rouges Terres. — Nicolas Sébart, marchand à Mériel, et Madeleine Vanière, sa femme, vendent à l'église de Frépillon une rente annuelle de 4 livres 10 sous tournois. — Échange entre Adrien Goret, marchand à Frépillon, et Jeanne Viron, sa femme, d'une part, Marie Thiboust, veuve d'Hugues Viel, Nicolas et Simon Viel, ses fils, d'autre part. — Transaction entre Adrien Chéron, chapelier à Montmorency, et Jean Chéron, vigneron à Bessancourt. — Pierre Pierie, marchand épicier à Paris, assisté d'André Pierie, son père, aussi marchand épicier à Argenteuil, baille à rente tout ce qui peut lui appartenir dans les successions de Baptiste Donon et Pierrette Guillot, sa femme, ses grand-père et grand'mère, et dans celle de Pierre Donon, son oncle.

E. 4131. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

6 juillet au 27 décembre 1673. — Vente de trois livres tournois de rente annuelle, à prendre sur Pierre Jacquin et François Jolly, demeurant à Bessancourt, faite à Antoine et Pierre Roger, père et fils, concierges à Montubois, par Robert Marin, manouvrier à Mériel, et Jeanne Jacquin, sa femme. — Jean Fontaine, vigneron à Taverny, vend à Gabriel Fontaine, son fils, 26 sous 8 deniers de rente annuelle, à prendre sur les hoirs de feu Giles Tiverny. — Constitution d'une rente annuelle de 10 livres tournois faite, au profit de Gabriel Grouard, maître mouleur de bois et orfèvre à Paris, par Germain Thiboust, l'aîné, et Martin Jolly, son gendre, marchands à Frépillon. — Estimation et prisée des meubles apportés à la communauté avec Claude Le Clerc, futur époux, par Denise Labbé. — Contrat du mariage des susdits. — Constitution d'une rente annuelle de 100 sous tournois passé, au profit de Nicolas Verrier, dit des Hayes, receveur de la terre de Bessancourt, par Guillaume Delinne, vigneron à Bessancourt, et Françoise Chéron, sa femme, et Jean Courteville. — Pierre Desguerres, fils de Brice, et Marguerite Le Roux, sa femme, vendent à Nicolas Verrier une pièce de terre à la Cour-Jean, terroir de Bessancourt. — Philippe Banneville, vigneron à Bessancourt, vend à Pierre Roger une pièce de terre à la Cour-Jean. — Vente de 5 perches de terre, à Taverny, lieu dit le Trou-Samson, faite à Jacques Fret, vigneron à Taverny, par Françoise Gautier, veuve de Jacques Derondel. — Bail de divers immeubles, terroir de Vaux, fait à Simonne Noël, veuve de Rémy Rouzée, par Éloi Le Sage, marchand à Bessancourt, et Anne Labbé, sa femme. — Giles de Boissy, vigneron à Bessancourt, vend à Jacques Pinson, marchand audit lieu, 1/2 arpent 6 perches 1/2 de terre à la Voie aux Vaches, terroir de Bessancourt. — Constitution d'une rente annuelle de 16 livres tournois faite, au profit de Pierre Roger par Pierre Drussant, vigneron à Bessancourt, et Anne Labbé, sa femme.

E. 4132. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

4 janvier au 30 juin 1674. — Noël Taveau, marchand à Sognolles, vend à Jean Thiboust, marchand à Frépillon, divers immeubles sis à la « Voy» rie. » — Échange entre Vincent Jarlet, vigneron à Saint-Leu, d'une part, Claude Courteville, vigneron à Bessancourt, et Jeanne Barthélemy, sa femme, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 20 sous tournois passé, au profit de Gabriel Fontaine, fils de Jean, vigneron à Taverny, par Toussaint Drussens, vigneron à Bessancourt, et Renée Thiverny, sa femme. — Vente de 16 perches de terre, à Bessancourt, lieu dit la Ruelle Fromont, faite à Jacques Pinson, marchand, par Étienne Vollant, vigneron, et Marie Juvigny, sa femme. — Constitution d'une rente annuelle de 15 livres faite, au profit de Nicolas Verrier, dit des Hayes, par Gilles Duboys, le jeune, laboureur à Bessancourt, et Marguerite Daniel, sa femme. — Vente de divers immeubles, terroir de Bessancourt, faite à Antoine et Pierre Roger par Étienne Langlois, vigneron à Bessancourt, et Marie Garnier, sa femme. — Échange entre Nicole Thiboust, veuve d'Antoine Daniel, et Louise Caffin, veuve de René Daniel, demeurant à Sognolles. — Claude Plomb, vigneron à Bessancourt, et Madeleine Banneville, sa femme, vendent à Louis Jolly, vigneron, 1 pièce de terre à Frépillon. — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Denis Guyon, vigneron à Taverny, et Renée Dupré, sa femme, par Jean Leroy, marchand à Vallangoujard. — André Lizieux, huissier en la justice de Bessancourt, et Marie de Boissy, sa femme, vendent à Adrien de Boissy, vigneron, 18 perches de terre à Bessancourt, lieu dit « les Gagny. » — Échange entre François de la Groue et Robert de Boissy, vigneron à Frépillon. — Vente de divers immeubles, à Bessancourt, fait à Guillaume Quillet, marchand, par Antoine Thiverny, marchand à Bessancourt. — Vente de 2 per-

ches 3 pieds de vigne, terroir de Taverny, faite aux Jésuites du collège de Clermont à Paris, représentée par Antoine et Pierre Roger, leurs concierges à Montubois, par François Collin, vigneron à Taverny. — Claude du Val, manouvrier à Béthemont, vend à Jean Goret, marchand audit lieu, 1 quartier 1/2 de terre, terroir de Béthemont, lieu dit le Chemin de Pontoise. — Pierre Croniaux vend à Jean de Boissy, ancien curé de Frépillon, demeurant à Bessancourt, 13 perches 1/2 de vigne, terroir de Bessancourt, lieu dit « les Menoude. » — Vente de 6 perches 1/2 de terre, à la Cour-Jean, terroir de Bessancourt, faite à Marie Mullot, bourgeois de Paris, par Pierre Noël, vigneron à Bessancourt, et Marie Jacquin, sa femme. — Déclaration de tous les biens meubles et du trousseau qu'Anne Mottié, fille de feu P. Mottié et de Catherine Viel, apporte et met en communauté avec Étienne Mesnil, vigneron à Bessancourt, avec le prix de chaque objet. — Contrat du mariage de Jean de Boissy, fils d'Adrien, demeurant à Bessancourt, avec Madeleine Le Clerc, fille de François Le Clerc et de Madeleine Jolly, demeurant à Frépillon.

E. 4133. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

18 juillet au 30 décembre 1674. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 6 livres 5 sous passé, au profit des héritiers de feu Guillaume Thiboust, vivant, bourgeois de Paris, par Germain Thiboust, l'aîné, Germain Thiboust, fils de Michel, Germain Thiboust, fils de Denis, Louis Jolly, Simon Bretheul, Claude Plomb, Claude Taveau et Jean Labbé. — Pierre Jacquin, vigneron à Bessancourt, et Marie Baillet, sa femme, vendent à Antoine Letellier, marchand à Frépillon, 1 arpent de terre sis aux Longues-Raies. — Vente de 7 perches 1/3 de vigne, aux Champs-Blancs, terroir de Bessancourt, faite à Jean de Boissy, ancien curé de Frépillon, par Sébastien Jacquin, vigneron à Bessancourt. — Constitution d'une rente annuelle de 13 livres 9 sous tournois faite, au profit de l'église de Frépillon, par Simon Viel, vigneron et marchand à Frépillon, et Catherine Nottré, sa femme. — Obligation de 24 livres tournois par Germain Fleuret, vigneron à Frépillon, en faveur de Jean Bourdon, marchand à Béthemont. — Lots de partage dans les successions de Françoise Lagneau, fille de Jean Lagneau, bourgeois de Paris, et de Françoise Lachasse, faits entre Esmé Lachasse, chirurgien et huissier en la justice de Bessancourt, Germain Marchand, vigneron à Bonneville, Louis Chéron, laboureur à Pierrelaye, Antoine Piart, marchand à Sognolles, et Nicolas Jacquin, aussi marchand à Sognolles.— Bail d'immeubles, au village de Taverny, fait à Robert Voyer, fils de Robert, vigneron audit lieu, par Claude Fournier, marchand « costellier » à Taverny. — Obligation pour la somme de 42 livres faite collectivement par Michel Thiboust, Germain Thiboust, Giles Dubois, le jeune, Denis Dubois, François Chéron, Claude Fleuret et Jean Blanzy, tous vignerons à Bessancourt et héritiers de feu M[re] Jean de Boissy (prêtre), leur oncle (20 novembre 1674 . — Constitution d'une rente annuelle de 5 livres 15 sols 6 deniers faite, au profit de Jacques Pinson, marchand, par Giles Dubois, l'aîné, vigneron à Bessancourt. — Échange entre Antoine Letellier, vigneron à Frépillon, et Antoine Baillet, vigneron à Sognolles. — Vente de 5 perches de vigne, terroir de Taverny, lieu dit « les Perreux, » faite à Simon Le Veau, vigneron à Bessancourt, par Jeanne Fromont, veuve de François Aubert, demeurant à Taverny.

E. 4134. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

2 janvier au 30 juin 1675. — Prélegs de 120 livres tournois fait à Geneviève Jacquet, femme de Jacques Garnier, par Guy Jacquet, son père. — Vente de divers immeubles, terroir de Frépillon, faite à Anne Thiboust, veuve d'Adrien Marchand, par Nicolas Thiboust, vigneron à Bessancourt. — Agathe Jacquin, veuve de Jean Chéron, vend à Barthélemy Petit, l'aîné, marchand à Bessancourt, 1 pièce de terre à la Chevée proche les Préaux. — Constitution d'une rente annuelle de 100 sous faite, au profit de Giles Yvernel, M[e] chirurgien à Saint-Leu, par Denis Voisin, vigneron au même lieu. — Vente d'un quartier de vigne, à Frépillon, faite à Michel Quillet, laboureur audit lieu, par François Jolly, marchand à Paris. — Échange entre Mathieu Guillot, vigneron à Taverny, et François Bonnault, vigneron à Bessancourt. — Constitution d'une rente annuelle de 5 livres tournois faite, au profit de Pierre Le Voyer, prêtre, aumônier de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare-de-Jérusalem, et prieur de la maladrerie du « Roulle, » par Germain de Boissy, vigneron à Bessancourt, et Denise Chéron, sa femme (24 janvier 1675). — Échange entre Toussaint de Boissy, l'aîné, marchand à Bessancourt, d'une part, Jean Chéron, vigneron, et Marie Dopon, sa femme, d'autre part. — Vente de 5 perches de vigne, terroir de Bessancourt, faite à Henri Dupont,

huissier royal et garde de Monseigneur le Prince, demeurant à Bessancourt, par Jacques Segard, le jeune vigneron. — Échange entre Gervais Jacquin, le jeune, vigneron à Bessancourt, et Simonne Baillet, sa femme, d'une part, et Claude Vollant, vigneron à Frépillon, d'autre part. — Louis Béguin, marchand à Bessancourt, et Marguerite de Boissy, sa femme, vendent à Étienne Cheval, vigneron, 15 perches de vigne aux Rouges Terres.— Échange entre François Barthélemy, vigneron à Taverny, et Jacques Garnier, vigneron à Bessancourt. — Vente de 11 perches de terre, à Frépillon, faite à Catherine Le Maistre, veuve de Pierre Voyer, par Robert de Boissy et François de la Groue, vignerons à Frépillon. — Fondation d'un *Libera*, en l'église de Saint-Nicolas de Frépillon, faite par la susnommée Catherine Le Maistre et Michel Le Maistre, son frère, laboureur à Frépillon, en exécution du testament de Claude Le Maistre, leur père. — Fondation de 4 messes en l'église de Bessancourt par Nicolas Chéron, vigneron audit lieu. — Constitution d'une rente annuelle de 9 livres tournois faite, au profit de Jean Orange, dit le Prince, manouvrier à Moisselles, par Guillaume Rousselet, vigneron à Taverny. — Constitution d'une rente annuelle de 5 livres 2 sous 4 deniers tournois faite, au profit de Jean de La Forestz, Me chirurgien à Bessancourt, par Nicolas Chéronnet, vigneron à Cormeilles-en-Parisis. — Bail d'immeubles, à Bessancourt, fait à Mathieu Collin, vigneron à Taverny, et Marie Dumas, sa femme, par Gabriel Fontaine, marchand à Paris. — Transport de rente fait à Jean Garnier, clerc de l'église de Bessancourt, et Marguerite Baillet, sa femme, par Jacques Baillet, fils de Denis, vigneron à Bessancourt, et Ursule Croneau, sa femme. — Partage des dettes passives de la succession d'Eustache Croneau entre ses neveux et héritiers, Pierre Métadié, Jean Garnier, Noël Cheval, le jeune, et Pierre Croneau, tous demeurant à Bessancourt.

E. 4135. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1er juillet au 31 décembre 1675. — Vente de 22 perches de terre, au Chemin de Pontoise, terroir de Bessancourt, faite à Nicolas Verrier, dit des Hayes, par Jean de Monthagny, vigneron à Saint-Leu, et Jean Fleuret, vigneron à Bessancourt. — Obligation de 77 livres consentie, au profit de Jean Goret, marchand à Bessancourt, par Noël Jubert, vigneron à Taverny. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Sognolles, lieu dit le Chemin de la France, faite à François Viel, vigneron à Frépillon, par Marie Vollant, veuve d'Eustache Croneau. — Vente d'une pièce de terre, à la Voie-aux-Vaches, terroir de Bessancourt, faite à Nicolas Verrier, sieur des Hayes, receveur de la terre et seigneurie de Bessancourt, par Blaise Dubois, vigneron à Saint-Leu, Noël Jullienne, vigneron au même lieu, Marie Dubois, sa femme, Pierre Dubois, le jeune, aussi vigneron, et Blaise Dubost, tabellion à Saint-Leu, tuteur des enfants mineurs de lui et de Nicole Dubois, héritiers de feu Pierre Gilbert, vivant, prêtre, aumônier du prince de Conty (25 juillet 1675). — Constitution d'une rente annuelle de 100 sous tournois faite, au profit du même Verrier, par Barthélemy Jacquin, vigneron à Bessancourt, et Anne Fleuret, sa femme. — Donation de 150 livres tournois faite à Jeanne Viron, fille de Nicolas Viron et de Marthe Quillet, par Jeanne Chanteau.— Vente de 20 perches de terre, aux Gagny, terroir de Bessancourt, faite à Pierre Thiboust par ses beau-père et belle-mère, Jacques Segard, l'aîné, marchand à Bessancourt, et Thomasse Lizieux, sa femme. — Échange entre Nicolas Fournier, vigneron à Taverny, et Jeanne Fromont, sa femme, d'une part, Nicolas Chéronnet, vigneron à Sognolles, et Marie Fournier, sa femme, d'autre part. — Bail d'un quartier de terre, lieu dit « les Deux Voix, » terroir de Bessancourt, fait à Jean Croneau, fils de Jean, vigneron à Frépillon, et Élisabeth Métadier, sa femme, par Claude Seuchenot, bourgeois de Paris. — Échange entre Adrien Duchesne, marchand à Taverny, d'une part, et André Micgaulx, vigneron audit lieu, d'autre part. — Autre entre Jean Jacquin, vigneron à Bessancourt, et François Baillet, vigneron à Taverny.

E. 4136. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

3 janvier au 29 juin 1676. — Jean Fleuret, fils de Fiacre, vigneron à Sognolles, et Denise Daubisson, sa femme, vendent à Catherine Le Maistre, veuve de Pierre Voyer, 3 quartiers de terre, lieu dit Chambrière, terroir de Sognolles. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 9 livres 7 sous 6 deniers passé, au profit de Pierre Ticquet, avocat au Parlement de Paris, par Pierre Noël, vigneron à Bessancourt, et Marie Jacquin, sa femme.— Vente de 3 quartiers de terre, à Frépillon, lieu dit « le Noyer de sept sous, » faite à Guillaume Baillet et François Viel, vignerons, par Pierre Jacquin, fils de Guillaume, vigneron à Bessancourt, et Marie Baillet, sa femme. — Échange entre Étienne

Hébert, vigneron à Bessancourt, et André Lisieux, marchand audit lieu — Vente de 4 perches de vigne, à Taverny, faite à Michel Houdry, vigneron à Taverny, par Guillaume Fromont, vigneron, et Agnès Yvon, sa femme. — Échange entre Barthélemy Soissons, maçon à Bessancourt, et Guérine Villain, sa femme, d'une part, Antoine Croneau, vigneron, et Audine de la Groüe, sa femme, d'autre part. — Constitution d'une rente annuelle de 22 livres faite, au profit de Nicolas Chéronnet, vigneron à Sognolles, et Marie Fournier, sa femme, par Claude Fleuret, concierge en la maison de Messieurs les Chevaliers et Arquebusiers de la ville de Pontoise (9 février 1676). — Échange entre Louis Musard et Jean Duport, vignerons à Saint-Leu. — Transport d'une rente annuelle de 7 livres 10 sous fait à Pierre Fournier par Claude Fournier, marchand hôtelier à Taverny. — Transport d'une créance de 300 livres fait à Denis Garnier, huissier royal et garde de Monseigneur le Prince, par Pierre Daniel, laboureur, fermier de la ferme du Temple, sise à Rubelles, paroisse de Saint-Prix. — Échange entre Marguerite Mercier, veuve de Jean Labbé, et Henri Dupont, huissier. — Transport d'une rente annuelle de 100 sous faite à Jean Mention, marchand à Pontoise, par Claude Courteville, vigneron à Bessancourt, et Jeanne Barthélemy, sa femme. — Vente de divers immeubles, terroir de Bessancourt, faite à René Le Maire, meunier au moulin de Stores, paroisse de Méry, par Denis Jacquet, vigneron, et Marie de Monthaigny, sa femme. — Partage entre Antoine Fleuret, demeurant à Sognolles, et Claude Fleuret, demeurant à Bessancourt, frères et héritiers, avec Denis de La Groüe, à cause de Marie Fleuret, sa femme, de Fiacre Fleuret, leur père, et de Mahiette Jolly, leur mère. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 5 livres tournois passé, au profit de Sébastien Dupré, bourgeois de Paris, par François Chéron, Antoine Chéron et Anne Chéron, enfants et héritiers de Jean Chéron et héritiers de Françoise Chéron, leur cousine germaine. — Guillaume Le Clerc, vigneron à Bessancourt, et Geneviève Banneville, sa femme, vendent à Philippe Fontaine, vigneron à Épluches, divers immeubles au terroir d'Épluches. — Vente de 73 perches 1/2 de terre, au lieu dit « les Mareschaults, » faite aux Jésuites du collège de Clermont à Paris, représentés par Pierre Roger, leur concierge à Montubois, par Pierre Talbot, charron à Villiers-Adam, et Renée Viel, sa femme. — Vente d'une rente annuelle de 6 livres 10 sous faite à Pierre Villain, écuyer de cuisine du marquis de Verderonne, par Louis Nottré, marchand à Taverny, et Marguerite Donon, sa femme.

E. 4137. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

16 août au 15 décembre 1676. — Bail de 4 arpents de terre, au lieu dit le Bois-Brûlé, fait à Michel Banneville, marchand et vigneron à Bessancourt, et Marguerite Taveau, sa femme, par Michel Le Maistre (sign. aut. Le Mestre), laboureur à Frépillon, et Catherine Le Maistre, veuve de Pierre Voyer. — Vente de 14 perches de vigne, aux Gany, terroir de Bessancourt, faite à Denis Garnier, huissier et garde de Monseigneur le Prince, demeurant à Taverny, par Jean Labbé, fils d'Antoine, vigneron à Bessancourt. — Vente de divers immeubles, terroir de Bessancourt, faite à Antoine Croneau, vigneron à Bessancourt, par François Gaudoin, manouvrier à Bessancourt, et Gillette d'Incourt, sa femme. — Échange entre Jacques Rousselet, vigneron à Saint-Leu, d'une part, et Jean Choudieu, l'aîné, de Taverny, d'autre part. — Bail à rente fait à Jean Barthélemy et Marie Vitecot, sa femme, par Guillaume Fromont, vigneron à Taverny. — Échange entre Barthélemy Jacquin, vigneron à Bessancourt, et Anne Fleuret, sa femme, d'une part, Antoine Letellier, de Frépillon, et Germaine Baillet, sa femme, d'autre part. — Autre entre Guillaume Huon, le jeune, marchand à Frépillon, d'une part, et Germain Fleuret, d'autre part. — Autre entre Jean Chéron, vigneron, demeurant à Bessancourt, et Marie Donon, sa femme, d'une part, Claude de Boissy et Martine Donon, sa femme, d'autre part — Titre nouvel d'une rente annuelle de 15 livres 5 sous passé, au profit de Marie Fossé, femme séparée de biens de Charles Blain, maître vinaigrier à Paris, par Mathieu Fromont, vigneron à Bessancourt, et Hélène Vollant, sa femme.— Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Louis Fromage, vigneron à Frépillon, par Louis De La Frestz, procureur à Villiers-Adam et huissier royal, demeurant à Villiers-Adam. - Échange entre Simon Viel, vigneron à Frépillon, et Jacques Barthélemy, vigneron à Taverny. — Autre entre François Viel, vigneron, à Frépillon, et Guillaume Huon, le jeune, marchand à Frépillon.

E. 4138. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

18 janvier au 28 février 1678. — Vente de divers immeubles, terroir de Taverny, faite à André Audry, maître boisselier, à Paris, par Nicolas Chéronnet, le jeune, vigneron à Sognolles. — Vente d'un demi-

arpent de terre, lieu dit les Flaches, terroir de Frépillon, faite à Guillaume Quillet, l'aîné, marchand à Frépillon, par Jean Fleuret, vigneron à Sognolles, et Denise Daubisson, sa femme. — Conventions, pour prise de bail à rente, faites entre Jean et Claude Courteuille, frères, vignerons à Bessancourt, d'une part, et Louis Béguin, tailleur d'habits à Bessancourt, d'autre part. — Échange entre Étienne Arnoult, vigneron à Taverny, d'une part, et Nicolas Barthélemy, marchand à Bessancourt, d'autre part. — Vente de 16 perches de vigne, terroir de Bessancourt, lieu dit « les Bonne » foy, » faite à Michel Banneville, vigneron, par Jacques Ruffin, demeurant à Bessancourt, et Ruelle Deschamps, sa femme. — Simon Prévost, jardinier à Cormeilles-en-Parisis, et Madeleine Chéronnet, sa femme, vendent à Mathieu Duboys, jardinier à Frépillon, 1 quartier de vigne, terroir de Frépillon, lieu dit les Carreaux. — Constitution d'une rente annuelle de 15 livres tournois faite, au profit de Gervais Fromont, maître rôtisseur à Paris, par Simon Le Veau, vigneron à Bessancourt, et Marie Fromont, sa femme. — Échange entre Antoine Thiverny, marchand et contrôleur des exploits à Bessancourt, et Marguerite de Boissy, sa femme, d'une part, François Drussant, vigneron et Jeanne de Boissy, sa femme, d'autre part. — Obligation de 120 livres tournois, montant de 6 muids de vins livrés par Nicolas Verrier, sieur des Hayes, aux débiteurs Adrien Duchesne, marchand à Taverny, et Françoise Poulain, sa femme.

E. 4139. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

14 janvier 1670 au 15 janvier 1671. — Nicolas Verrier. — Constitution d'une rente annuelle de 30 sous tournois faite, au profit de Nicolas Verrier, receveur à Bessancourt, par Claude Le Veau, tisserand à Bessancourt, et Huguette Jacquin, sa femme. — Vente de 5 perches de vigne, terroir de Bessancourt, lieu dit le Chemin du moulin, faite à Barthélemy Soissons, maçon, par Simon Duval, vigneron, à Bessancourt. — Échange entre Jean Vollant et Simon Dangente, vigneron, à Bessancourt. — Autre entre Marc Drussant et Étienne Bernnay (sign. aut.), tisserand à Bessancourt. — Vente de 13 perches de vigne, à Bessancourt, faite à Nicolas Verrier par Gille de Boissy, vigneron à Bessancourt, et Michelle Méline, sa femme. — Transport de rente fait à Guillaume Quillet, marchand à Frépillon, par André Columbert, veuve de Robert Quillet, demeurant à Frépillon. — Échange entre Gervais Blanzy, marchand, et Mathurin Cressent, demeurant à Bessancourt. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 12 livres 10 sous passé, au profit de Pierre Vacherot, fils et unique héritier de Jean Vacherot et de Françoise Mullot, par Isaïe et Étienne Duboys, Arnoul Le Grand et Marie Duboys, sa femme, fils et héritiers de Louis Duboys et de « Xaincte » du Val. — Bail de divers immeubles, à Taverny, fait à Jacques Guillot, vigneron à Taverny, par Bernard du Temple, marchand à Taverny. — Vente d'une rente de 10 livres tournois faite à Thomas Duru, maçon à Saint-Denis-en-France, par Michel Thiboust, vigneron à Bessancourt, et Marie Baillet, sa femme. — Vente de 7 perches de vigne, terroir de Saint-Leu, faite à Benoit Derondel, jardinier à Frépillon, par Simon Boullier, apprenti cordonnier chez Nicolas Didier, à Saint-Leu. — Vente de 18 perches de terre, à Bessancourt, lieu dit les Préaux, faite à Pierre Roger, concierge à la ferme de Montubois, par Simon Dubois, vigneron, et Nicole Fontaine, sa femme.

E. 4140. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

19 février au 28 décembre 1677. — Cession de 3 quartiers de terre à Bessancourt, lieu dit les Épineaux, faite à Nicolas de Bailly, vigneron à Frépillon, et Marguerite Thibout, sa femme, par Martin Jolly, marchand de farine à Frépillon. — Vente de 14 perches de terre, à Bessancourt, lieu dit le Clos de maître Thomas, faite à Pierre Roger, concierge à Montubois, par Nicolas Barthélemy et Nicole Bazin, sa femme. — Jean Vollant, fils d'André, jardinier demeurant à Creil, en Picardie, renonce à la succession mobiliaire de Marie Vollant, fille de feu Jacques Vollant, vigneron à Bessancourt, femme de Jean Fleuret, fils de Guillaume, demeurant audit lieu. — Bail de divers immeubles, à Bessancourt, fait à Toussaint Dangente, vigneron, et Marie Fromont, sa femme, par Catherine de Marcq, femme séparée de biens et d'habitation d'avec le sieur Jacques Raffy, bourgeois de Paris. — Ventes de divers immeubles faites aux Jésuites du collège de Clermont à Paris par Marc Vollant et Madeleine Choudieu, sa femme, Pierre Baillet et Élisabeth Blot, sa femme.

E. 4141. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

4 janvier 1678 au 12 mars 1679. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 8 livres 6 sous 7 deniers passé,

au profit de Jean Lévesque, maître maçon à Paris, par Louis Chériot, vigneron à Bessancourt. — Contrat de mariage de Gervais Mesnil, fils de feu Claude Mesnil, avec Marie Segard, fille de Jacques Segard, l'aîné, et de Thomasse Lizieux. — Vente de 16 perches de bois taillis, à Bessancourt, au dessus de la fontaine d'en haut, faite à Pierre Roger, marchand à Bessancourt, par François Blot, demeurant à la Tuilerie, paroisse de Béthemont. — Vente de 19 perches de terre, à Montubois, lieu dit la Vieille Ruelle, faite aux Jésuites du collège de Clermont à Paris, par Jean de Boissy, fils d'Adrien, vigneron à Frépillon, et Anne Chéron, sa femme. — Quittance de 60 livres tournois, pour rachat de rente, délivrée à Jacques Segard, marchand à Bessancourt, par noble homme Christophe Joquet, conseiller du Roi et receveur des tailles en l'élection de Clamecy. — Vente d'un quartier de vigne, terroir de Frépillon, faite à Jean Thiboust, vigneron à Frépillon, par Marie Thiboust, veuve de Jean Croneau. — Titre nouvel de 4 livres 15 sous de rente passé, au profit de Giles François Thiboust, écuyer, sieur de Bisseul, demeurant ordinairement à Paris, par Pierre Roger, marchand à Bessancourt. — Vente d'un demi-arpent de terre, aux Rozières, terroir de Bessancourt, faite à Nicolas Verrier, receveur de la terre de Bessancourt, par Huguette Chéron, veuve de Pierre Julienne. — Vente de 9 perches et 7 pieds de vigne, aux Goupillières, terroir de Bessancourt, faite à Pierre Roger, bourgeois de Paris, par Jean Jacquin, vigneron à Bessancourt, et Marguerite Jacquin, sa femme.

E. 4142. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

5 décembre 1670 au 10 décembre 1680. — François Bonnault. — Disposition testamentaire de Michel Thiboust, vigneron à Bessancourt. — Donation portant quittance de la somme de 344 livres faite par Denis Bonnault à Perrette Bonnault, femme de Jean Duport. — Comptes de F. Bonnault avec Antoine Adde. — Obligation, pour diverses sommes, de François « Bonot » envers Nicolas Verrier, receveur de la terre de Bessancourt. — Obligation de 60 livres tournois passée, au profit de Laurent Verdun, maître chirurgien juré à Paris, par Claude Plomb, vigneron à Bessancourt, et Madeleine Banneville, sa femme. — Autre de 12 livres 5 sous tournois, au profit de Nicolas Langlois, marchand mercier à Bessancourt, par Pierre Noël et Jean Jacquin, vignerons à Bessancourt. — Autre de 200 livres tournois, au profit de René Le Maire, meunier à Méry, par Pierre Métadié, vigneron à Bessancourt, et Madeleine Croneau, sa femme. — Rétrocession d'une maison et d'héritages faite à René Carré, cordonnier à Paris, par Étienne Langlois, vigneron à Bessancourt, et Marie Garnier, sa femme. — Obligation de 42 livres tournois passée, au profit de Nicolas Verrier, par Simon Cousin, marchand à Méry, et Nicolas Jacquin, marchand à Sognolles. — Autre de 35 livres 5 sous, au profit de Claude Fleuret, vigneron à Bessancourt, par François Baillet, de Taverny. — Autre de 37 livres 3 sous par le même, au profit de Jean Blanzy. — Autre de 30 livres tournois passée, au profit de Julien Duperron, prévôt en la justice de Chauvry, par Louis Briffard, marchand à Bessancourt (6 février 1680). — Autre, au profit du même, par Michelle de Boissy, veuve de maître Mathurin Jacquin, vivant, tabellion à Bessancourt (22 février 1680). — Autre de 66 livres, au profit de Nicolas Thaconnet, marchand corroyeur, bourgeois de Saint Denis-en-France, par Germain Thiboust, vigneron à Bessancourt. — Autre de 11 livres, en faveur d'Edme Lachasse, maître chirurgien à Bessancourt, par Simon Jacquin, vigneron au dit lieu. — Autre de 200 livres au profit d'Adrien de Boissy et de Jacques Pinson, marchands à Bessancourt, par Jacques Garnier et Geneviève Jacquet, sa femme, Jean Cheval et Louise Blanzy, sa femme, tous vignerons, demeurant à Bessancourt. — Autre de 27 livres par François Collin, vigneron à Taverny, au profit d'Étienne Donon, bourgeois de Paris. — Autre de 415 livres, par Jean du Gueufve, marchand cordonnier à Bessancourt, et Marie Blondeau, sa femme, au profit de Gabriel Grouard, mouleur de bois, à Paris. — Autre de 250 livres, par Germain Marchant, demeurant à la Bonneville, au profit de François Lachaise, bourgeois de Paris.

E. 4143. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

31 janvier 1681 au 27 décembre 1682. — Obligation de 32 livres 6 sous 8 deniers passée, au profit de Jeanne Duboz, veuve d'André Voyer, par Jean Chéron, vigneron à Taverny. — Transport de 350 livres, dues par Étienne Besse, maçon à Villeneuve-le-Roi, fait à Pierre Roger, bourgeois de Paris, par Toussaint Leféburе, marchand plâtrier à Bessancourt, et Jeanne Antonne, sa femme. — Obligation de 12 livres ou 1/2 muid de vin passée, au profit d'Edme Lachasse, chirurgien à Bessancourt, par Marguerite Vollant, veuve de Jacques Baillet. — Autre de 60 livres, au

profit de Mathieu de Boissy, vigneron à Bessancourt, par Barthélemy Soissons, marchand maçon à Bessancourt, et Gabrielle Villain, sa femme. — Autre de 34 livres, au profit de Pierre Roger, bourgeois de Paris, par Jacques Vollant, fils de Baptiste, demeurant à Bessancourt, et Jeanne Vollant, sa femme. — Autre de 110 livres, au profit de Jean de Boissy, fils d'Adrien, vigneron, par Marie de Boissy, veuve de François Jacquin, Jean et Toussaint de Boissy, vignerons à Bessancourt. — Autre de 30 livres au profit de Geneviève de Pingoulla, demeurant à Paris, par Jean Barthélemy, fils de Robert, demeurant à Taverny, et Marie Videcoq, sa femme. — Autre de 120 livres, au profit d'Antoine Thiboust, curé de Frépillon, par Claude Banneville, vigneron à Bessancourt, et Michel Fontaine, vigneron à Frépillon (9 décembre 1681). — Autre de 24 livres, au profit de Pierre Lefébure, marchand plâtrier à Bessancourt, par Toussaint Lefébure, carrier, demeurant à Bagneux. — Autre de 238 livres 10 sous, au profit de Barthélemy Clérambourg, marchand, maître tonnelier à Poissy, par Antoine Daïz, vigneron à Taverny, et Marie Fournier, sa femme. — Autre de 780 livres, au profit de Claude de Recicour, procureur au Parlement de Paris, par Claude Fleuret, laboureur à Sognolles, et Marie Jolly, sa femme. — Autre de 460 livres, au profit de François Bonenfant, garçon tapissier, concierge de madame la Dauphine, demeurant au château de Versailles, par François Nintrat, cabaretier à Versailles.

E. 4144. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1er février 1683 au 21 novembre 1685. — Obligation de 11 livres tournois passée, au profit de Gervais Blanzy, marchand à Bessancourt, par Barthélemy Petit, le jeune, vigneron au même lieu. — Autre de 25 livres, au profit de Charles Meslin, chirurgien à Argenteuil, par Louise Meslin, sa sœur, femme de Guy Dauver, chirurgien à Saint-Germain. — Autre de 25 livres, au profit de Philippe Le Long, marchand menuisier à Pontoise, par Geneviève Fournier, veuve de Jean Collin, demeurant à Taverny. — Autre de 36 livres, au profit de Michel de Milly, marchand à « Tieuville, » par Denis Poulain, vigneron à Bessancourt. — Autre de 70 livres, au profit de Pierre de Boissy, marchand plâtrier à Frépillon, par Marie Bonneaux, veuve de Pierre de Boissy, demeurant à Frépillon. — Autre de 36 livres, au profit de Marguerite Fournier, veuve de Christophe Jubert, demeurant à Taverny, par Madeleine Charté, veuve de Benoit Fournier, et Claude Fournier. — Autre de 91 livres, au profit de Nicolas Verrier, sieur des Hayes, par Pierre Jacquin, vigneron à Sognolles, et Martine Tramblay, sa femme. — Autre, au profit du même, par Noël Marchand, demeurant à Baillet-en-France.

E. 4145. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

14 janvier 1686 au 9 décembre 1687. — Obligation de 1775 livres tournois passée, au profit de François Bermont, sellier à Paris, par Mathieu Joueaux, receveur dans le grand droit des entrées de Normandie, demeurant à Villiers-sur-Danville. — Autre de 50 livres, au profit de Jean de Boissy, fils d'Adrien, et Nicolas de Leuray, par François Chéron, fils de Cosme, vigneron à Bessancourt. — Autre de 54 livres, au profit de Jean Le Clerc, laboureur à Villiers-le-Sec, par Nicolas Gilquin, couvreur en ardoise et tuile, demeurant à Taverny, et Honorine Barthélemy, sa femme. — Vente d'une rente annuelle de 36 livres faite à Louis de La Forest, maître chirurgien et praticien à Villiers-Adam, par Jean Bracque, maçon à Conflans, et Antoinette Le Roux, sa femme. — Autre de 45 livres, par Simon Jubert, vigneron à Taverny, au profit de Roger Dardet, maçon à Saint-Leu. — Vente de divers immeubles. terroir de Taverny, faite à Mathieu Donon, sergent au bailliage de Montmorency, par Denise Donon, veuve de Jean Masson. — Bail d'immeubles à Frépillon, fait à Nicolas Biesse, marchand cordonnier à Frépillon, par Étienne Barthélemy, huissier à Bessancourt. — Obligation de 10 livres passée, au profit d'Antoine Croneau, vigneron à Bessancourt, par Denis Poulain, vigneron audit lieu.

E. 4146. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

10 février 1688 au 2 mars 1706. — Obligation de 25 livres passée, au profit de Jacques Roustet, marchand à Chauvry, par Jean et Guillaume Chériot, père et fils, vignerons à Bessancourt. — Autre de 9 livres, au profit de Guillaume Jollain, laboureur à Villiers-le-Bel, par Joseph Métadier, vigneron à Bessancourt. — Autre de 27 livres, au profit de Laurent Bardou, le jeune, marchand à Saint-Leu, par Jean Derondel, vigneron à Taverny. — Autre de trente-deux livres, au profit de Nicolas Cousturier, vigneron à Bessancourt, et Jeanne Drussan, sa femme. — Bail

de divers immeubles au terroir de Bessancourt fait à Philippe Le Clerc, vigneron à Bessancourt, par Louis de La Forest, procureur au bailliage de Monlignon et en la prévôté de Villiers-Adam (25 août 1688). — Reconnaissance de 36 livres 15 sous faite à Nicolas Verrier, sieur des Hayes, receveur de Bessancourt, par Toinette Daniel, veuve de Charles Rousselle, vivant, vigneron à Ermont. — Obligation de 53 livres passée, au profit de Marguerite Bouzu, bourgeoise de Paris, par Antoine Drussan, vigneron à Taverny, et Radegonde Fromont, sa femme. — Bail de divers immeubles à Bessancourt fait à François Bonnault, vigneron, par Simon Lefaulcheur, marchand, bourgeois de Paris. — Bail de divers immeubles au terroir de Sognolles fait à Jean Jacquin, par son père Nicolas Jacquin, tous les deux vignerons à Sognolles. — Obligation de 45 livres passée, au profit de Louis Deleuvay, charretier, demeurant à Sognolles chez le sieur Fourrier, par Nicolas Deleuray, ci-devant garde de l'abbaye de Maubuisson, et Michelle de Boissy, sa femme. — Partage des biens cédés par Denis du Val, vigneron à Taverny, entre ses enfants Pierre, Denis, Marie du Val ayant épousé Noël Bedien, Geneviève ayant épousé Germain Dubost, et Jeanne ayant épousé Pierre Dupuis.

E. 4147. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

12 janvier au 29 mars 1689. — Pierre Depoix. — Accord et transaction entre Jean Caffin, laboureur à Vaux-sur-Oise, d'une part, et Claude de Boissy, vigneron à Bessancourt, d'autre part. — Bail d'un demi-arpent de pré, terroir de Béthemont, lieu dit « le fief » Driancourt, » fait à François Marque, marchand à Béthemont, par Jean Le Conte, maçon à Chauvry, fils de Nicolas. — Acte d'assemblée des habitants de la paroisse de Bessancourt à l'effet de choisir deux volontaires pour les armées du Roi, et engagement volontaire et conditionnel de Jacques Fleuret et de Michel Thiboust, du village de Bessancourt (26 janvier). — Michel Viel, vigneron, et Gabrielle Delaunne, sa femme, vendent à Nicolas Biaise, cordonnier à Frépillon, 31 perches, terre et vigne, au dit Frépillon. — Bail de 14 perches de terre, à Frépillon, par Claude Fleuret et Xainte de Boissy, sa femme, de Bessancourt. — Contrat de mariage entre François Chéron, vigneron à Bessancourt, et Catherine Marin, fille de Barthélemy Marin et de Marie d'Incourt. — Donation, suivie des lots de partage, faite par Anne Fleuret, veuve de Barthélemy Jacquin, demeurant à Bessancourt, à Jean Voisin, à cause de Marie Jacquin, sa femme, Simon Jacquin, fils mineur, Jean Jacquin, aussi fils mineur, et Denise Jacquin, aussi fille mineure de ladite veuve. — Bail de 87 perches, terre, vigne, bois, fait à Barthélemy Donon, vigneron à Taverny, par Guillaume Donon, demeurant à Paris. — Constitution de 100 sous de rente annuelle faite, au profit de François Thifaine, fils de Claude Thifaine et de Catherine Maintenon, demeurant à Paris, par Germain de La Groue et Anne Frémont, sa femme, demeurant à Frépillon. — Liénarde Vollant, veuve de Jean Vollant, vigneron à Bessancourt, vend à Simon Fromont, vigneron au même lieu, 33 perches de terre à Bessancourt. — Inventaire des biens meubles délaissés par Jean Garnier, vivant, clerc de l'église de Bessancourt, dressé à la requête de sa veuve, Marguerite Baillet. — Gabriel Fontaine, maître charpentier à Taverny, et Pasquette Garnier, sa femme, vendent à Jean de Paniquiny, bourgeois de Paris, demeurant au château de Boissy, un quartier et demi de terre, lieu dit la Croix-Blanche, terroir de Taverny. — Vente d'un demi-quartier de terre, même lieu, faite au même par Nicolas Donon, fils des feu Nicolas Donon et Madeleine Nottré. — Bail de divers immeubles, terroirs de Frépillon et de Sognolles, fait à Pierre Drussant, vigneron à Frépillon, par Aimée Thiboust, veuve de Denis Marchand. — Transport d'une rente annuelle de 100 sous fait à Nicolas Verrier, sieur des Hayes, demeurant à Bessancourt, par Sébastien Juvigny, vigneron à Bessancourt, et Jeanne Fleuret, sa femme.

E. 4148. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

28 avril au 26 juin 1689. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 16 livres passé, au profit de Jean Roger, concierge des Jésuites à Montubois, par Jean Drussant, Jean Juvigny, Pierre Drussant et Geoffroy Petit. — Bail d'une vache fait à Pierre Drussant par Nicolas Haran, carrier à Frépillon. — Accord entre Pierre Barthélemy, fils de Jean, et Nicolas Gillequin, d'une part, et Jean Choudieu, agissant en qualité de marguillier de l'église de Taverny, d'autre part, touchant une tolérance d'une fenêtre de la maison habitée par Claude de Savigny, docteur de Sorbonne et curé de la susdite église, fenêtre ayant vue sur la cour de la maison des dits Barthélemy et Gillequin (9 mars 1689). — Contrat de mariage entre Nicolas Marchand, fils de feu Jean Marchand et de Madeleine Thiboust, demeu-

rant à Méry-sur-Oise, et Geneviève Le Sage, fille de feu Éloi Le Sage et de Marguerite Jolly. — Bail d'une maison à Béthemont fait à Marguerite Boujux, femme de Pierre Allais, maître charron à Paris, par François Goret, marchand à Béthemont. — Bail des biens meubles délaissés par Denis Baillet, vivant, vigneron à Bessancourt, fait; à la requête de sa veuve, Geneviève Le Sage, ci-devant nommée. — Vente de 8 perches de vigne à Bessancourt faite par Claude Lizieux, le jeune, vigneron audit lieu, à Marie Taveau, veuve de Toussaint Baillet. — Marché de maçonnerie entre Nicolas Leconte, maçon à Bessancourt, et M. Lepailleur, bourgeois de Paris. — Promesse d'indemnité souscrite par François Bonnault, ci-devant tabellion, demeurant au village de Bessancourt, au profit de Gervais Mesnil, cabaretier à Bessancourt (1er juin 1689). — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Jacques Le Gay et Jacques Jacquin, vignerons, par François Chéron, fils de Cosme, vigneron à Bessancourt. — Bail de 30 perches de terre, à « Mellemont, » terroir de Frépillon, fait à François de La Groue, vigneron à Frépillon, et Jeanne Dodard, sa femme, par Marie de Bourges, veuve de Gabriel Gouard, vivant, contrôleur et mouleur de bois, à Paris. — Vente de récoltes sur pied faite à Antoine Thiverny, marchand à Taverny, par Simon Dubois, vigneron à Bessancourt. — Bail d'une portion de maison à Frépillon fait à Nicolas Biaisse par Martin Jolly, laboureur au même lieu.

E. 4149. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

3 juillet au 27 septembre 1689. — Obligation de 29 livres passée, au profit de René Tiphaine, marchand à Nerville, par Toussaint Dangente, vigneron à Bessancourt. — Vente de récolte sur pied faite à Louis Petit, marchand de vin, au Roulle, par Simon Jacquin, vigneron à Bessancourt. — Marché de maçonnerie entre Nicolas Leconte, maçon, et Gervais Blanzy, marchand, à Bessancourt, — Simon Viel et Marie Vacossant, sa femme, de Frépillon, vendent à Nicolas Carron, tonnelier à Ravenet en Picardie, une maison sise audit Ravenet. — Vente de 6 perches et 1/4 de vigne faite à Armand de Saint-Martin, seigneur de Taverny, Montubois, Saillancourt et autres lieux, conseiller au Parlement de Paris par Claude Gassier, vigneron, et Madeleine Fontaine, sa femme, de Taverny (2 août 1689). — Titre nouvel d'une rente annuelle de 5 livres 8 sous passé, au profit de l'église de Frépillon, par Madeleine Banneville, veuve de Claude Plomb. — Vente de récolte sur pied faite à Nicolas Doucy, maréchal, et Marie Crochet, sa femme, par Étienne Barthélemy, huissier à la Cour des monnaies, et Françoise Dubois, sa femme. – Bail d'un arpent de terre, à Bessancourt, fait à Noël Jacquin et Agnès Taveau, sa femme, par Louis de La Forest, chirurgien à Villiers-Adam. — Constitution d'une rente annuelle de 50 sous faite, au profit de l'église de Frépillon, par Rolland Chéron, marchand audit lieu. — Bail d'une maison, à Bessancourt, fait à Germain et Anne Vollant, frère et sœur, par Nicolas Langlois, marchand à Bessancourt. — Vente de récolte sur pied faite à François Noël, marchand, par Louis Briffard, pâtissier à Bessancourt. — Bail d'une maison à Frépillon fait à Pierre Lespée et Marguerite Gassot, sa femme, par Anne Thiboust, veuve de Denis Marchand. — Bail d'une pièce de terre à Frépillon fait à Guillaume Huon, laboureur, par François Noël, marchand à Paris.

E. 4150. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

8 octobre au 31 décembre 1689. — Vente de vin en cuve faite à Antoine Thiverny, marchand, par Jean Chéron, vigneron à Taverny. — Fondation d'un service annuel pour le repos de l'âme de Gabriel Grouard, vivant, contrôleur, commissaire juré, mouleur de bois à Paris, faite, en l'église de Saint-Nicolas de Frépillon, par Gabriel Grouard, greffier aux requêtes du Palais, Robert Grouard, courtier en vins, Jean Duquesne, huissier aux requêtes de l'Hôtel, à cause de Marie Grouard, sa femme, et Pierre Grouard, tous enfants et héritiers du dit feu Gabriel Grouard. — Transport d'une rente annuelle de 7 livres faite à Barthélemy Soissons, maçon, à Bessancourt, par Manuel Godard, maître maçon, et Élisabeth Delange, sa femme, veuve en premières noces de Thomas du Ru, demeurant à Saint-Denis-en-France. — Bail d'une maison, à Frépillon, fait à la veuve Lespée par Nicolas Dony, maréchal à Frépillon. — Autre d'une maison, à Bessancourt, fait à Michel Viel, vigneron, par Jean du Gieure, cordonnier. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 4 livres passé, au profit de l'Abbaye de Maubuisson, par Nicolas de Boissy, vigneron à Frépillon. — Obligation de 24 livres, prix d'une vache, passée, au profit de Jean Fromont, vigneron, par Simon Dubois, aussi vigneron à Bessancourt. — Bail de divers immeubles, à Bessancourt, fait à Pierre Dincourt, vigneron, par Pierre Triquet, procureur au parlement de Paris. — Hugues Duchesne, maçon, et Geneviève

Laffray, de Frépillon, vendent à Nicolas de Boissy, vigneron, 33 perches de terre à Frépillon. — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Jean Cheriot, le jeune, vigneron, par Noël Jullienne, maître tonnelier à Saint-Cloud. — Autre fait à Marin Chéron, vigneron à Taverny, par André Thiverny, maître cordonnier à Paris. — Autre fait à Michel Quillet, vigneron à Bessancourt, par Nicolas Chéronnet, vigneron à Frépillon. — Autre fait à Toussaint de Boissy, vigneron, par Marie Forestz, veuve de Jean Fromont. — Autre fait à Pierre Roger, marchand à Bessancourt, par Simon Jacquin, vigneron audit lieu. — Autre à Jacques Le Gay, cordonnier à Bessancourt, par Simon Jacquin, fils de Sébastien. — Autre à Toussaint de Boissy par Nicolas de Leuray, garde de M. de Méry, demeurant à Bessancourt. — Vente de 17 perches de terre à Frépillon, lieu dit la Justice, faite à Nicolas de Boissy, vigneron, par Antoine Viel, maître maçon, et Françoise Dange, sa femme. — Autre fait au même par Jacques Fontaine, vigneron, et Étiennette Goret, sa femme. — Contrat de mariage entre Simon Vincent, marchand hôtelier à Saint-Leu, et Louise Dony, veuve de Charles Dupont. — Bail d'un demi-quartier de terre à Villiers-Adam fait à Noël Viel, vigneron, par Pierre Jacquin, Pierre Laisné et Pierre Jacquin, fils, demeurant à Bessancourt. — Vente de divers immeubles à Bessancourt faite à François Bonenfant, garde des meubles du Roi à Versailles, par François Nintrat, maître charron à Bessancourt. — Transport d'une rente annuelle de 10 sous fait à l'église de Frépillon par Marie de Bourges, veuve de Gabriel Grouard. — Vente de 16 perches de terre, aux Plâtrières de Bessancourt, faite à Noël Labbé, demeurant à la Chapelle près Paris, par Marie de La Forestz. — Autre d'un demi-quartier de terre faite à Blaise et Jacques Banneville, vignerons à Bessancourt, par Philbert Collin, de Taverny, et Marie Duplessis, sa femme. — Bail de divers immeubles, à Bessancourt, fait à Gervais Blanzy, vigneron, par Louis Petit, marchand de vins au Roule.

E. 4151. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

4 janvier au 31 mars 1690. — Bail d'un demi-quartier de vigne fait à Pierre Jacquin, le jeune, vigneron, par Jean de Boissy, agissant en qualité de marguillier de l'église de Bessancourt. — Pierre Desguerres, vigneron, à Bessancourt, et Charlotte Lamotte, sa femme, vendent à Pierre Roger, marchand, divers immeubles, terroir de Bessancourt. — Geneviève Banneville, veuve de Pierre Garnier, demeurant à Bessancourt, cède à Jacques Garnier et Noël Jacquin tous les biens immeubles et héritages de la succession de Philippe et Marie Banneville. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 4 livres, passé au profit de Pierre Auvray, sergent au bailliage de Montmorency, par Louis Garnier, vigneron à Bessancourt. — Jeanne Labbé, veuve de Jean Banneville, vend à Louis de La Forest, chirurgien et procureur au village de Montlignon, un quartier de vigne à Frépillon. — Jacques Le Gay, cordonnier à Bessancourt, s'engage à entretenir de bons souliers, pendant un an, et moyennant la somme de 15 livres, André Lizieux et Philippe Baillet, marchand de vin à Bessancourt. — Bail d'un quartier de vigne fait à Denis Rouzée et Jean Cousin, vignerons à Villiers-Adam, par Pierre Bédien, marchand mercier à Bessancourt. — Inventaire et estimation de meubles après le décès de Noël Cheval, l'aîné. — Convention touchant la levée de la taille entre Claude Banneville et Denis Poullain, collecteurs de la paroisse de Bessancourt. — Quittance de 100 livres délivrée à Marguerite de Boissy, fille et héritière de feu Nicolas de Boissy, vivant, vigneron à Bessancourt, par Morel Godard, maître maçon, et Élisabeth Delange, sa femme. — Transaction sur procès entre Jean Bazin, marchand, bourgeois de Paris, et Germain Jolly, vigneron à Frépillon. — Estimation des héritages délaissés par Noël Cheval, l'aîné, et Nicole Vollant, sa femme. — Obligation de 26 livres passée, au profit de Philippe Baillet, par André Lizieux, tous deux marchands à Bessancourt. — Lots de partage des biens provenant des successions de Noël Cheval, et Nicole Vaillant.

E. 4152. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

5 avril au 29 juin 1690. — Accord et transaction entre Matthieu Nottré, vigneron à Bessancourt, et François Nintrat, maître chirurgien audit lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 9 livres passé, au profit de Philippe Barbier, écuyer, conseiller du Roi, lieutenant-général civil et criminel de la prévôté de l'Hôtel et grande prévôté de France à Paris, par Étienne Mesnil, fils de Pierre, vigneron à Bessancourt, et Marie Dubois, sa femme. — Claude Banneville cède à Gervais, Adrien, Michel, Matthieu, François et Jeanne, ses frères et sœurs, tous les meubles provenant de Michel Banneville et Marguerite Taveau, leurs père et mère. — Vente d'un quartier de terre, au

lieu dit « les Nantouilletz, » terroir de Bessancourt, faite à Antoine Thiverny, marchand, par Jean Barthélemy, l'aîné, fils de Robert Barthélemy, et Louise Fillette, sa femme. — Bail d'une maison, rue de l'École à Bessancurt, fait à Hiérosme Nottré, vigneron, par Denis Baillet, greffier, notaire et tabellion à l'Isle-Adam. — Vente d'un demi-quartier de terre, à Frépillon, faite à Nicolas Fleuret, vigneron, par Louis Briffard et Angélique Fromont, sa femme, de Bessancourt. — Quittance de 135 livres, rachat de rente, délivrée à Charles Hamelin, marchand, bourgeois de Paris, par Nicolas Verrier, sieur des Hayes. — Bail de divers immeubles, terroir de Frépillon, fait à Nicolas Haran, vigneron à Frépillon, par Anne Thiboust, veuve de Denis Marchand. — Autre à Pierre Dodard, marchand, à Frépillon, par Claude Vollant, agissant en qualité de marguillier de l'église dudit lieu. — Lettre autographe de Philippe Barbier, ci-devant nommé, et réponse de Depoix. — Constitution d'une rente annuelle de 10 livres faite, au profit d'Étienne Bance, marchand laboureur de « Tainville, » par Louis Briffard et Marie-Angélique Fromont, sa femme, de Bessancourt. — Prise de 20 sous de rente annuelle, de Nicolas Verrier, sieur des Hayes, par Charles Davesne, menuisier à Asnières, et Louise Dettu, sa femme. — Accord entre Denis Poullain et Marguerite Cheval, sa femme, d'une part, et Denis Cheval, vigneron à Bessancourt, d'autre part. — Bail d'une moitié de maison à Bessancourt, fait à Toussaint Dangente, vigneron, par Marie Dangente, veuve d'Étienne Fromont. — Vente de récolte sur pied faite à François Leveau, marchand à Bessancourt, par Gilles Tiphaine, vigneron à Herblay. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de Charles Baudré, maître charron, à Paris, par Claude Fleuret et Xainte de Boissy, sa femme, François Drussant et Jeanne de Boissy, sa femme, Anne Fleuret, veuve de Barthélemy Jacquin.

E. 4153. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

2 juillet au 27 septembre 1690. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de Charles Baudré, maître charron à Paris, par François Jolly, Georges Drussant et Marie Cheval, sa femme. — Vente de récoltes sur pied faite par Denis Poullain, vigneron, et Marguerite Cheval, sa femme, à Claude Banneville, le jeune, à Pierre Bédieu, marchand, et Étienne Barthélemy, huissier à la Cour des monnaies. — Vente de 4 perches de vigne, terroir de Taverny, lieu dit « les Saulsais, » faite à Pierre Guyot, avocat au Parlement de Paris, par Louis Voisin, vigneron au Plessis-Bouchard, et Madeleine Pelletier, sa femme. — Étienne Cheval, vigneron à Bessancourt, cède ses biens à ses enfants. — Lots de partage, en conséquence de cette cession, entre Jean Cheval, vigneron à Bessancourt, Georges Drussant, meunier au moulin à vent de Bessancourt, à cause de Marie Cheval, sa femme. — Contrat de mariage d'Antoine Chaville, maître tonnelier à Sagy près Pontoise, fils de Denis Chaville et d'Avoye Maillard, avec Marguerite Dubois, fille de feu Giles Dubois, le jeune, laboureur, et de Marguerite Daniel, sa veuve. — Constitution d'une rente annuelle de 3 livres faite par Guillaume Quillet et Marguerite Jolly, sa femme, au profit de l'église Saint-Nicolas de Frépillon, représentée par Claude Vollant, marguillier en charge. — Vente de récolte sur pied faite à Clément Matière, laboureur à « Coquezelle, » et Blaise Banneville, marchand à Bessancourt, par Hélène Tupin, veuve de Michel Lemaistre, demeurant à Frépillon. — Autre à Jacques le Gay par Simon Jacquin. — Cession de droit à bail faite à Blaise du Val, cavalier demeurant à Saint-Leu, par Nicolas Couturier, de Bessancourt. — Vente de récolte sur pied faite à Pierre Lefébure, marchand à Saint-Cloud, par Michel Baillet, vigneron à Bessancourt. — Rétrocession de 12 livres de rente annuelle consentie à Nicolas Verrier, sieur des Hayes, receveur de la terre et seigneurie de Bessancourt, par Charles Baudré, ci-devant nommé, et Marguerite Verrier, sa femme. — Bail de divers immeubles, terroir de Montarey, fait à Simon Fournier, vigneron à Sognolles, par Madeleine Billet, veuve d'Antoine Fournier, demeurant à Bessancourt. — Contrat de mariage de Jean Jolly, représenté par son frère François Jolly, vigneron à Frépillon, avec Jeanne Roger, fille de René Roger, marchand à Bessancourt, et d'Avoye Delange. — Bail de divers immeubles, à Bessancourt, fait à Antoine Delorge par Marguerite Jourdain, veuve de Louis Chériot. — Autre d'immeubles à Frépillon, fait à Louis et Charles Larsillier, laboureurs à Frépillon, par Michel Verrier, ci-devant nommé.

E. 4154. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

5 octobre au 30 décembre 1690. — Accord et transaction entre Antoine Pomard, dit La Chaussée, soldat au régiment des gardes du Roi, et Marie Segard,

sa femme, d'une part, et Sébastien Segard, vigneron à Bessancourt, d'autre part. — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Andry, Colombard, veuve de Robert Quillet, et à François et Pierre Quillet, fils d'elle et dudit Robert, par Antoine Baillet et Marguerite Joly, sa femme. — Bail d'une maison à Taverny, fait à Marie Dardet, veuve de Mathieu Hubert, par André Tiverny, bourgeois de Paris. — Lots de partage de la succession mobiliaire de Denis Boujux. — Vente d'immeubles à Sognolles faite à Jean Thiboust, marchand à Frépillon, par François Noël, marchand à Paris, et Jeanne Breteuil, sa femme. — Échange entre Pierre Guyot, avocat au Parlement de Paris, et Lupin Bontemps, vigneron, à Saint-Leu. — Bail d'une maison à Bessancourt fait à Pierre Édeline, vigneron, par Nicolas Couturier, vigneron. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 16 livres passé, au profit des héritiers de M. Frédy, écuyer, sieur de Jully et des Malletz, par François Chériot, l'aîné, Claude Fleuret et Jeanne de Boissy, sa femme, Marguerite Daniel, veuve de Giles Dubois, etc., héritiers de Jean de Boissy, prêtre. — Bail de 60 perches de vigne, terroir de Bessancourt, fait à Pierre Noël, vigneron, par Blaise Banneville, agissant en qualité de marguillier de Notre-Dame de Bessancourt. — Testament de David Cheval, vigneron à Bessancourt. — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Robert Varangot, vigneron à Bessancourt, par Nicolas Verrier, sieur des Hayes, agissant en qualité de créancier de Jean Courteuille. — Autre, à Simon Leveau, par le même en ladite qualité. — Vente de divers immeubles, terroir de Bessancourt, faite à Pierre Daniel, receveur de la terre seigneuriale de Frépillon, par David Cheval, vigneron à Bessancourt. — Titre nouvel d'une rente de 20 livres 12 sous 6 deniers passé, au profit de Nicolas Verrier par François Nintra, chirurgien, et Denise Baillet, sa femme. — Titre nouvel d'une rente de 5 livres passé, au profit de Charles Baudré par Guillaume Édeline, receveur du barrage du village de Bessancourt. — Inventaire après décès de Catherime Jolly. — Bail d'immeubles, terroir de Saint-Leu, fait à Marie Rivière, veuve de Marin Bontemps, par Marguerite Bouzu, femme séparée de biens de Pierre Allais, demeurant à Béthemont. — Accord entre Jacques Vollant, procureur syndic de la paroisse de Bessancourt, et Mathieu Fromont. — Testament de Nicole Thiboust, veuve d'Antoine Daniel. — Vente d'un quartier de terre, à Frépillon, faite à Jean Thiboust, marchand, par Jean Jolly, l'aîné, vigneron, et Jeanne Cherlouise, sa femme.

E. 4155. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1er janvier au 25 mars 1691. — Abandon de ses biens fait par Adrien Goret, ci-devant marchand à Frépillon, à François Goret, Jean Goret, marchand à Béthemont, ses fils, et Vincent Dodart, son gendre, à cause de sa fille Anne Goret. — Claude Baillet, lieutenant en la justice de Bessancourt, et Marie Touillet, sa femme, vendent à Guillaume Baillet, vigneron à Frépillon, 1/2 quartier de terre, lieu dit la Cousture, terroir de Frépillon. — Constitution d'une rente annuelle de 100 sous faite, au profit de Pierre Chéron, marchand à Béthemont, par Jean Fellerin, vigneron à Taverny. — Bail de 15 perches de vigne, au lieu dit le Moustier, terroir de Bessancourt, fait à Pierre Roger, marchand, par Nicolas Le Court, jardinier au château de « Fayi, » paroisse d'Andrésy. — Nicolas Jacquin, vigneron à Frépillon, et Marguerite Dugué, sa femme, vendent à Jean Lizieux 1/2 arpent de terre, aux Flasches, terroir de Frépillon. — Constitution d'une rente annuelle de 6 livres 12 sous faite, au profit de la fabrique de Saint-Nicolas de Frépillon par Nicolas de Boissy, marchand à Frépillon. — Vente d'une rente annuelle de 8 livres 10 sous faite à Nicolas Biaisse par Antoine de Boissy, maître tonnelier à la Bonneville, et Antoine de Boissy, son frère. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 20 sous passé, au profit de l'église de Bessancourt, par Claude Lizieux, salpétrier à Bessancourt. — Échange entre ledit Lizieux et Nicolas Jacquin. — Lots de partage de la succession de David Cheval, vivant, vigneron à Bessancourt. — Bail d'une moitié de maison, sise à Bessancourt, devant l'église, fait à Denis Poullain, vigneron, par Pierre et Philippe Cheval, mineurs et héritiers de feu David Cheval, leur oncle. — Contrat de mariage d'Étienne Baillet, fils aîné de François Baillet, marchand à Bessancourt, et d'Alphonse Banneville, avec Élisabeth Pinson, fille de Jacques Pinson, marchand à Bessancourt, et de Renée Mesnil. — Inventaire mobilier après décès de Madeleine Banneville, veuve de Claude Plomb. — Bail de divers immeubles fait à Sébastien Segard et Pierre de Milly, vignerons à Bessancourt, par Blaise Banneville, agissant en qualité de marguillier de Notre-Dame de Bessancourt. — Contrat de mariage de Liénard Thiboust, fils de Pierre Thiboust, vigneron à Bessancourt, et de Rose Ségard, avec Élisabeth Baillet, veuve de Claude Noël. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 5 livres passé, au profit de Giles François Thiboust, écuyer, sieur de « Bisseul, » légataire universel de Giles Thiboust, son

frère, qui était aussi légataire universel de Jean Thiboust, leur oncle, secrétaire de la chambre du Roi, par Antoine Fleuret, vigneron à Sognolles, et Marguerite Fortier, sa femme. — Louis Fromage, vigneron à Frépillon, et Marie Fleuret, sa femme, vendent à Pierre Dainval, receveur de la terre de Frépillon, 12 perches 1/2 de terre, aux Carreaux, terroir de Frépillon. — Vente d'une rente annuelle de 100 sous faite à Louis Dupré, sculpteur à Paris, par Étienne Taveau, veuve de Jean Dupré. — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Nicolas Garnier, jardinier à Belleville-sur-Sablon, par Geneviève Garnier, demeurant à Taverny. — Constitution d'une rente annuelle de 3 livres faite, au profit de l'église de Frépillon, et en exécution du testament de Catherine Jolly, par François Jolly. — Bail de divers immeubles, terroir de Pierrelaye, fait à Pierre Le Grand, le jeune, et Louise Le Clerc, sa femme, demeurant à Pierrelaye, par Toussaint de Boissy et Élisabeth Chéron, sa femme, de Bessancourt.

E. 4156. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

8 avril au 25 juin 1691. — Échange entre Louis Garnier, vigneron à Bessancourt, et Denise Jolly, sa femme, d'une part, Louis du Val, vigneron à Taverny, et Jeanne Voyer, sa femme, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 8 livres 12 sous 6 deniers passé, au profit de Jean-François et Thomas-Hyacinthe Le Faye, ouvriers en bas de soie à Paris, par Germain Alexandre, vigneron à Taverny, et Jeanne Nottré, sa femme. — Constitution d'une rente annuelle de 17 livres 5 sous faite, au profit de Marie Ruffin, veuve de François Barré, marchand épicier, à Paris, par Denis Poullain, vigneron à Bessancourt, et Marguerite Cheval, sa femme. — Transport de 28 livres 2 sous 3 deniers fait à Guillaume Darras, maître boulanger, près le pont de Pontoise, par Charlotte Jomard, veuve d'Henri Dupont. — Constitution d'une rente annuelle de 12 livres 10 sous faite à Jean de Bordeaux, marchand à Béthemont, et Charlotte Dhivette, sa femme, par Blaise Goret, laboureur à Béthemont, et Jacqueline de Boissy, sa femme. — Bail d'une maison, grande rue de la Barre, à Taverny, fait à François Tilliard, marchand, par Pierre Bédien, marchand à Bessancourt. — Jean Roger, concierge à la ferme de Montubois, Pierre César Roger, chapelier à Paris, Élisabeth Roger, femme de Sébastien Yvernel, chirurgien à Taverny, renoncent à la succession de feu Pierre Roger, leur père. — Contrats divers, dont 1 du 2 octobre 1692, attachés ensemble, intéressant la famille de La Forêt, et particulièrement « Louis de La Forestz, » chirurgien et huissier à Villiers-Adam, Marie, sa sœur, et Étienne Fourmont, son beau-frère. — Bail d'exploitation forestière fait à Marguerite Jourdain, veuve de Louis Chériot, demeurant à Paris, et François Chériot, vigneron à Bessancourt, par Nicolas Verrier, sieur des Hayes, bourgeois de Paris (10 juin 1691). — Vente d'un demi-arpent de terre, lieu dit « la Fesse, » terroir de Villiers-Adam, faite à Marthe Quillet, veuve de Colas Véron, demeurant à Saint-Leu, par Jean Goret, marchand à Béthemont. — Bail de divers immeubles, terroir de Frépillon, fait à Antoine Deloge, laboureur et marchand, par Jean Thiboust, meunier au moulin banal du prince de Conty, sur le pont de l'Isle-Adam. — Autre fait par le même à Louis Fromage, vigneron à Frépillon. — Autre fait par le même à Fiacre Thiboust, marchand à Frépillon. — Bail d'une perche de vigne, à Taverny, fait à Christophe Duchesne, maître maçon à Taverny, par Louis du Val, vigneron. — Apurement du compte rendu à Toussaint de Boissy et Giles Lizieux, collecteurs de la paroisse de Bessancourt, par Pierre Jacquin, collecteur conjointement avec eux. — Ventes de récoltes sur pied faites à Antoine Thiverny par Simon Dubois, à François Leveau par Giles Tiphaine et Giles Fleuret, à Pierre Bédien par Denis Poullain. — Bail d'une maison, rue aux Moines, à Bessancourt, fait à Jean Nottré, vigneron, et Marie Chéron, sa femme, par Barthélemy Dussou, maître menuisier, à Paris.

E. 4157. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1er juillet au 23 septembre 1691. — Transaction et accord entre Nicolas Voyer, vigneron à Taverny, et Perrette Voyer, sa fille, touchant l'administration de la tutelle paternelle. — Bail d'un demi-arpent de terre, au Bray, terroir de Bessancourt, faite à François de La Groue, vigneron à Frépillon, et Jeanne Dodart, sa femme, par Nicolas Verrier, sieur des Hayes, bourgeois de Paris. — Autre fait par le même à Simon Viel et Marie Vacossant, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 5 livres passé, au profit de Marguerite Boujux et Nicolas Chéron, par Jean Fournier, vigneron à Taverny. — Inventaire des biens meubles dépendant de la succession de Nicolas Chéronnet, vivant, vigneron à Frépillon, fait à la requête de sa veuve, Françoise Viel. — Vente de

récolte sur pied faite à Marie Mullot, bourgeoise de Paris, par Pierre Édeline, vigneron à Bessancourt. — Donation en avancement d'hoirie et en faveur de mariage faite à Claude Thiboust par sa mère, Anne Jolly, veuve de Germain Thiboust. — Déclaration en forme de quittance faite à Jean Labbé par Antoine Thiboust, prêtre, curé de Frépillon (22 août 1691). — Testament d'Anne Thiboust, veuve en premières noces de Barthélemy Vollant, reçu par Antoine Thiboust, curé de Frépillon, et notifié par devant le notaire Depoix. — Bail d'un quartier de vigne, à la Voie de la Grange, terroir de Thaverny, fait à Jacques Édeline, tonnellier à Bessancourt, par Pierre Édeline. — Autre d'une maison à Bessancourt fait à Antoine Daiz, vigneron, par Claude Banneville, laboureur audit lieu. — Transaction entre Gervais Blanzy et Pierre Noël, vignerons à Bessancourt.— Autre entre Madeleine Le Maistre, veuve de Blaise Banneville, vivant, vigneron à Bessancourt, d'une part, Claude Banneville, Jacques Banneville et François Baillet, à cause d'Alphonse Banneville, sa femme, frères et sœur dudit Blaise. — Obligation de 42 livres, cote annuelle de sa taille, consentie par Pierre Roger, marchand, en faveur de François Leveau, collecteur de la paroisse de Bessancourt, et de ses cocollecteurs.— Accord entre François Dubois, vigneron à Frépillon, d'une part, et Barbe Jacquin, fille de Denis Jacquin et d'Aimée Lizieux, d'autre part. — Procuration donnée à Charles Tardu, pour l'exercice des fonctions de greffier des tailles de la paroisse de Béthemont, par le titulaire, Jacques Clipet, dit Jolly-Cœur agent des affaires du marquis de Novion, colonel du régiment de Bretagne, seigneur de Montaglan, Villiers-Adam et autres lieux (21 septembre 1691). — Bail d'une maison à Bessancourt fait à Pierre Blanzy, marchand, par son père, Gervais Blanzy, vigneron à Bessancourt.

E. 4158. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

3 octobre au 31 décembre 1691. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 5 livres 10 sous passé, au profit de Pierre-François et Jean-Bernard Oursel, frères, fils d'André Oursel et de Geneviève Binard, et héritiers de Pierre Binard, leur ayeul maternel, par Gervais Mesnil, marchand, et Sébastien Ségard, fils de Jacques Ségard. — Bail de 32 perches de terre, à Frépillon, fait à Claude Jolly, vigneron, par Christophe Viel, marchand à Bethmont, et Marguerite Jourdain, sa femme. — Transport de bail fait à Guillaume du Bray, laboureur à Frépillon, par Claude Thibault, maçon du même lieu. — Marguerite Vollant, veuve de Jacques Baillet, demeurant à Bessancourt, Nicolas et Girard Baillet, ses enfants, vendent à Antoine Thiboust, curé de Frépillon, 15 perches de vigne, terroir de Bessancourt, lieu dit le Fond-Jean-Taveau (17 octobre 1691). — Bail d'un demi-arpent demi-quartier de vigne, terroir de Frépillon, lieu dit le Clos de la Marchande, fait à René Toret, vigneron à Frépillon, par Jean Thiboust, meunier du moulin banal du prince de Conty, sur le pont de l'Isle-Adam. — Pierre Barthélemy, soldat au régiment du Roi en la compagnie de M. de Saint-Géran, demeurant à Taverny, et Marie Fournier, sa femme, vendent à Pierre Raince, prêtre, chanoine de la Sainte-Chapelle du château de Vincennes, 16 perches 1/2 de vigne, terroir de Taverny (25 octobre 1691). — Vente de 300 pierres dures et de montagne, nommées cailloux, faite au même Pierre Raince par Pierre d'Incourt et Jean Bertin, du village de Bessancourt. — Perrette de La Rivière, veuve de Philippe Bontemps, Blaise et Perrette Bontemps, ses enfants, vendent à Pierre Guyot, avocat au parlement de Paris, 1/2 quartier de vigne, terroir de Taverny. — Bail d'une maison, rue du Chemin, à Taverny, fait à Jean Banneville, marchand, par André Tiverny, bourgeois de Paris. — Autre d'une maison à Bessancourt, fait à Geoffroy Petit, garennier de la garenne de Beauchamp, par Simonne Baillet, veuve de Gervais Jacquin. — Guillaume Labbé, soldat dans la compagnie de M. Tessier (*sic*), vend à sa sœur, Marguerite Labbé, tous ses droits à la succession de Marie Jacquin, leur mère, vivante, femme d'Adrien Labbé. — Vente de 5 perches et 1/4 de vigne, à Taverny, faite à Pierre Raince, ci-devant nommé, par Pierre Barthélemy, vigneron, et Anne Dangente, sa femme. — Contrat de mariage de Louis Jolly, fils de feu Jean Jolly et de Jeanne Mesnil, avec Marie Vollant, fille de François Vollant, vigneron à Frépillon. — Déclaration par laquelle Charles Bonneval, officier de la bouche du Roi, à Versailles, acquéreur de l'office de greffier des tailles de la paroisse de Taverny, à lui vendu par Sébastien Yvernel, maître chirurgien à Taverny, consent à ce que le conseiller du Roi et trésorier de France en la généralité d'Orléans, Ménagé, devienne privilégié et premier créancier hypothécaire sur l'office en question pour la somme de 164 livres prêtée par ledit Ménagé : le prix d'acquisition de l'office est 756 livres (25 novembre 1691). — Testament de Mathias Baillet, vigneron, demeurant dans la Grande-Rue de Bessancourt. — Bail d'un demi-arpent de terre, à Herblay,

proche les Chabus, fait à Pierre Le Grand, le jeune, fils de Pierre, vigneron à Frépillon, par Jean Michon, marchand, laboureur à Herblay. — Autre de 14 perches de vigne, terroir de Taverny, fait à Pierre Delaune, vigneron, par Jeanne Nottaire, veuve de Jacques Delaune. — Vente de 6 perches de vigne, terroir de Bessancourt, lieu dit le Grand Sentier, fait à Nicolas Haran, vigneron, par Claude Fleuret, vigneron, et Jeanne Garnier, sa femme. — Vente de 4 perches de terre à Bessancourt, faite à Noël Labbé, marchand, par Marguerite Voyer, veuve de Samson Nottré. — Lots de partage des immeubles délaissés par feu Catherine Jolly, fille de Nicolas Jolly.

E. 4159. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1er janvier au 27 mars 1692. — Bail d'immeubles, à Frépillon, fait à François Jolly, vigneron, par Claude Vollant, marchand à Frépillon. — Constitution d'une rente annuelle de 4 livres, faite, au profit de l'église de Bessancourt, par Claude Banneville, François Banneville et François Baillet, à cause d'Alphonse Banneville, sa femme, héritiers de feu Blaise Banneville, leur frère. — Contrat d'apprentissage du métier de cordonnier entre Pierre Jacquin et Nicolas Biaise, maître cordonnier à Frépillon, le premier agissant pour le profit de Simon Jacquin, son fils, âgé de 17 ans — Bail d'une maison, au Carrefour-d'en-bas, à Bessancourt, fait à Jean Bussière, laboureur, par Pierre Chéron, marchand. — Autre de divers immeubles, à Bessancourt, fait au même par Nicolas Mathas, sieur de Clervaux, officier du feu prince de Condé et bourgeois de Paris (8 janvier 1692). — Obligation de 59 livres 8 sous passée, au profit de Jacques Breton, tisserand, à Bessancourt, par Jean Chéron, vigneron, et Marie Donon, sa femme. — François Baillet, vigneron, et Jeanne Choudieu, sa femme, de Taverny, vendent à Antoine Thiverny, marchand à Bessancourt, un demi-quartier de vigne au Clos Ribault, terroir de Bessancourt. — Donation et fondation faite en l'église Saint-Nicolas de Frépillon, par Antoine Thiboust, curé de ladite église, et Pierre Daniel, exécuteurs du testament de Nicole Thiboust, veuve d'Antoine Daniel (27 janvier 1692). — Titre nouvel d'une rente annuelle de 3 livres 12 sous passé, au profit de Gillette Juignet, par Marie Juignet, veuve de Guillaume Y-vin, demeurant à Taverny. — Vente d'un quartier et demi de terre, à Béthemont, faite à Marthe Quillet, veuve de Nicolas Véron, demeurant à Saint-Leu, par Jean Goret, marchand à Béthemont. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 5 livres 11 sous passé, au profit du curé de Frépillon, Antoine Thiboust, par Louis Garnier, vigneron, à Bessancourt, et Denise Jolly, sa femme. — Bail de 12 pièces de terre, terroir de Bessancourt, fait à François Drussant, vigneron, par Noël Labbé, demeurant au village de la Chapelle. — Obligation collective des habitants de la paroisse de Bessancourt, pour la somme de 3 livres une fois payée, à Antoine Gaudouin, garçon nommé par lesdits habitants pour servir de soldat de milice à la décharge de ladite paroisse. — Obligation analogue des habitants de Pierrelaye, en faveur de François de Vin. — Autre analogue des habitants de Bessancourt, en faveur de Jean Le Gay. — Vente de 12 perches de vigne, terroir de Taverny, faite à François Fontaine, vigneron, par Simon Jubert, vigneron à Taverny. — Marie Fleuret, veuve de Denis de La Groue, et Germain de La Groue, son fils, vendent à François Viel, vigneron, à Frépillon, 32 perches de terre, au Chemin de l'Isle, terroir de Frépillon. — Testament de Mathias Baillet, vigneron à Bessancourt. — Testament de Marguerite Boujux, demeurant à Bessancourt; Philippe Mention, curé de Bessancourt, un des témoins (5 mars 1692). — Vente d'immeubles, à Bessancourt, faite à François Vollant, Jean Vollant et Agathe Vollant, héritiers de Jacques Vollant et de Claude de Boissy, leurs père et mère, par Gervais Blanzy, vigneron à Bessancourt, et Marie Vollant, sa femme. — Vente de 8 perches 1/2 de terre, aux Carreaux, terroir de Frépillon, faite à Jean Lizieux, vigneron à Frépillon, par Louis Marchand, de Sognolles. — Guillaume Jolly, cordonnier, et Marguerite Marais, sa femme, vendent à Antoine Thiboust, curé de Frépillon, 3 pièces d'héritages au terroir de Frépillon (24 mars 1692). — Inventaire mobilier après décès de Marguerite Boujux.

E. 4160. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

8 avril au 26 juin 1692. — Testament d'Élisabeth Roger, demeurant à Frépillon. — Vente de 14 perches de terre, à Bessancourt, faite à François Viel, vigneron à Frépillon, par Sébastien Juvigny, vigneron, et Jeanne Fleuret, sa femme. — Blaise Goret, marchand fruitier à Béthemont, et Jacqueline de Boissy, sa femme, vendent à Antoine Thiboust, curé de Frépillon, un demi-quartier de vigne, terroir de Bessancourt. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 16 livres 17 sous passé, au profit de Charles La Rose.

marchand épicier à Paris, par Jean Nottré, vigneron à Bessancourt, et Marie Chéron, sa femme, héritiers de Geneviève Chéron, veuve de Rollet Baillet. — Contrat de mariage de Pierre Le Get, commis à la régie des Aides au département d'Argenteuil, fils de feu Jacques Le Get et de Catherine de La Fosse, demeurant à Conflans-Sainte-Honorine, avec Élisabeth Verrier, fille de Nicolas Verrier, sieur des Hayes, demeurant à Bessancourt, et d'Élisabeth Ménard. — Vente de 8 perches de terre, aux Carreaux, terroir de Frépillon, faite à Jean Lizieux, marchand, par Louis Quillet, vigneron, et Jeanne Thiboust, sa femme. — Contrat de mariage de Jean Jubert, marchand à Taverny, fils des feu Mathieu Jubert et Marie Dordet, avec Alphonse Baillet, fille de François Baillet, marchand à Bessancourt, et d'Alphonse Baillet. — Vente de 24 perches de vigne, terroir de Frépillon, faite à Nicolas Haran, marchand audit lieu, par Charles Bassin, vigneron à Sognolles, et Denise Thiboust, sa femme. — Accord et transaction entre Jacques Édeline, vigneron à Bessancourt, et François Noël, marchand à Paris. — Accord entre Jean Jubert, marchand à Taverny, et Antoine Thiverny, marchand à Bessancourt. — Quittance de 17 livres 10 sous délivrée à Claude Noël, vigneron à Bessancourt, par Spire Lefèvre, arpenteur juré au duché et paierie d'Enghien. — Contrat du mariage de Nicolas Fleuret, fils de Nicolas Fleuret, vigneron à Frépillon, avec Marie Gassot, fille des feu Philippe Gassot et Marguerite Vallée. — Marguerite Fromont et Denise Fleuret, veuve d'Eustache Fromont, vendent à Toussaint Dangente, vigneron à Bessancourt, 6 perches de vigne, au Chemin de l'Isle, terroir de Bessancourt. — Vente de 20 perches de terre, lieu dit Champ Druet, terroir de Cormeil, fait à Hiérosme Drouet, vigneron à Cormeil, par Pierre Liseray, de Montigny, et Marie Chapelle, sa femme. — Vente de fruits sur pied faite par : Toussaint Dangente à Étienne Bance ; Gervais Mesnil à Antoine Thiverny ; Louis Fromage à Claude Fleuret ; Giles Fleuret à François Leveau ; Simon Dubois à Antoine Thiverny ; Louis Briffard à Etienne Bance. — Constitution d'une rente annuelle de 10 livres faite par Pierre Liseray et sa femme à Hiérosme Drouet, tous ci-devant mentionnés.

E. 4161. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

4 juillet au 26 septembre 1692. — Bail de 2 arpents de vigne, terroir de Bessancourt, lieu dit le Cimetière aux Chevaux, fait à Louis Fromage, vigneron à Frépillon, par Nicole Labbé, veuve de Nicolas Lebas, de Bessancourt. — Baptiste Biétrix, ancien huissier à cheval au Châtelet de Paris, se désiste de la procédure criminelle par lui intentée contre Antoine Thiverny et Marguerite de Boissy, sa femme. — Rétrocession de 72 livres 5 sous faite à Giles Yvernel, maître chirurgien à Saint-Leu, par Jeanne Viron, veuve de Nicolas Bédien. — Bail d'une masure à Taverny fait à Christophe Duchesne, maître maçon, par Pierre La Mouche, Marie de la Rivière, sa femme, Jacques Fillerin et Jeanne de la Rivière, sa femme. — Vente de 14 perches de terre, à la Croix de « Picheleu, » terroir de Bessancourt, faite à François Voisin, vigneron à Taverny, par Jean Barthélemy, l'aîné, vigneron à Taverny, et Louise Fillette, sa femme. — François Marcq, marchand à Béthemont, et Jeanne Orange, sa femme, vendent à Jean de Bordeaux, marchand à Béthemont, un 1/2 quartier de jardin sis à Béthemont, lieu dit la Fontenelle. — Bail d'une maison sise à Frépillon, lieu dit la Ruelle de Louis Morin, faite à François et Pierre Quillet, marchands plâtriers à Frépillon, par Guillaume Huon, marchand plâtrier, et Geneviève Huon, veuve de Charles Thiboust. — Autre d'une maison à Taverny, « où pend pour enseigne la Croix- » Blanche, au carrefour dudit lieu appelé la Barre, » fait à Pierre Asselin, marchand de vins au Roule, et Marie Choudieux, sa femme, par Antoine Thiverny. — André Lisieux, praticien à Bessancourt, et Marie de Boissy, sa femme, vendent à Nicolas Fleuret, marchand plâtrier à Frépillon, 7 perches 1/2 de terre, au Bout-d'en-Bas, terroir de Bessancourt (11 août 1692). — Charles et Antoine de Laistre, vignerons, l'un à Houdan, paroisse de Frouville, l'autre à Hédouville, renoncent à la succession de leur frère, François, vivant, vigneron à Bessancourt. — Guillaume Jolly, commis pour les congés du vin au bureau de Frépillon, et Marguerite Marais, sa femme, vendent à François Viel, le jeune, marchand à Frépillon, 32 perches de terre, lieu dit le Poirier de Saurin, terroir de Frépillon. — Marché entre Barthélemy Soissons, maçon, et les marguilliers Jacques Garnier et Antoine Crosneau, pour réparations à l'église de Bessancourt : Philippe Mention, curé (9 septembre 1692). — Bail d'une maison à Frépillon, fait à Antoine Monessier, tisserand à Bessancourt, et Nicolas Biaisse, cordonnier à Frépillon. — Constitution d'une rente annuelle de 3 livres faite, au profit de l'église de Frépillon, par Geneviève Huon, veuve de Charles Thiboust. — Bail fait à Pierre Lespée, marchand à Frépillon, par Marguerite Daniel, veuve de Giles Dubois.

E. 4162. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

5 octobre au 31 décembre 1692. — Bail de divers immeubles fait à Jean Jacquin par Pierre Métadié, tous deux vignerons à Bessancourt. — Bail d'une maison à Bessancourt fait à Étienne Baillet, vigneron, par Claude Noël, rôtisseur à Paris. — Bail de 5 perches de vigne, à Villiers-Adam, fait à Vincent Dodard, tonnelier à Frépillon, par Jean Goret, concierge de la prison de Villiers-le-Bel. — Autre de divers immeubles fait par le même à Claude Raget, marchand à Béthemont. — Vente d'un arpent de terre, à « Montarsis, » lieudit les « Longroz, » faite à Michel Mandion, vigneron à Méry, par Pierre Fournier, concierge de la maison de M. des Hayes, receveur de Bessancourt. — Philippe Hérisson, vigneron à Taverny, et Marie Nottré, sa femme, vendent à Barthélemy Donon, 11 perches « de vigne » de noir d'Espagne, » terroir de Taverny, lieu dit « Saussays. » — Procuration générale donnée à Marie Fleurette par Pierre Ferret, berger, son mari, demeurant à Ormesson, paroisse de Deuil. — Contrat de mariage d'André Viel, procureur en la justice et prévôté de Villiers-Adam, fils de Denis Viel, greffier tabellion en ladite justice et prévôté, avec Nicole Maretz, fille de feu Michel Maretz, vivant, huissier en la justice de Méry, et de Marguerite (Cervieu?). — Procès-verbal de la visite des pressoirs de Bessancourt faite par Jacques Gaudron, maître charpentier à Pontoise, et Jean Banneville, maître charpentier à Taverny, experts à ce nommés, le premier par Philippe-le-Grain, intendant de S. A. R. Madame de Maubuisson, et M. Fournier, receveur des terres et seigneuries de Bessancourt, Frépillon et Sognolles, « à commencer au jour de Pasques pro- » chain, » et le second par Nicolas Verrier, sieur des Hayes, à présent receveur des dites terres et seigneuries (2 décembre 1692). — François Masson, marchand à Paris, et Marie Barthélemy, sa femme, vendent à François Viel, le jeune, 8 perches de terre, lieu dit les Marboulins, terroir de Bessancourt. — Vente de 4 perches 1/2 de vigne, terroir de Taverny, lieu dit « la Dame Doulce, » faite à Jacques Banneville, marchand, par François Jacquin, vigneron à Bessancourt, et Jeanne Mesnil, sa femme. — Simon Poullain, vigneron à Taverny, et Michelle Bontemps, sa femme, vendent à Hiérosme Nottré, vigneron, à Bessancourt, 6 perches de terre, à Bessancourt.

E. 4163. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

10 janvier au 21 mars 1693. — Contrat de mariage de Claude Jacquin, fils de Pierre Jacquin, l'aîné, clerc de l'église de Bessancourt, avec Marie Fleuret, fille de Claude Fleuret, vigneron à Bessancourt, et de Xainte de Boissy. — Denis Baillet, le jeune, dit Saint-Gervais, âgé de 23 ans, natif de Bessancourt, s'engage comme soldat de milice, à la décharge de la paroisse de Bessancourt, en remplacement de Jean Le Gay, décédé. — Jean Jully, vigneron à Frépillon, et Jeanne Chairelouise, sa femme, vendent à Germain Jolly, marchand à Frépillon, la moitié d'une maison au dit Frépillon, en la cour du Carrefour de la Croix. — Transport d'une créance de 47 livres, sur Nicolas Biaisse, fait à Noël Montignard, couvreur à Mériel, par Antoine de Boissy, tanneur, demeurant chez Antoine de Boissy, son frère, à la Bonneville. — Engagement volontaire dans la milice, à la décharge de la paroisse de Frépillon, de Pierre Quillet, âgé de 22 ans. — Étienne Crucy, tisserand à Villiers-Adam, et Anne Rozée, sa femme, vendent à Vincent Dodard 1/2 arpent de terre, lieu dit Bellevue, terroir de Bessancourt. — Vente d'un demi-arpent 1/2 quartier de terre aux « Espinaux, » terroir d'Herblay, faite à Clément Mathière, laboureur à la ferme de « Coquezelle, » par Louis Paulmier, laboureur à Herblay, et Apolline Mathière, sa femme. — Vente de divers immeubles, terroir de Taverny, faite à André Migault, jardinier de M. Frédy, à Taverny, par Jean et Claude Leveau, marchands à Pierrelaye. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 9 livres 6 sous 6 deniers passé, au profit de Nicolas Verrier, sieur des Hayes, par Nicolas Langlois, marchand à Bessancourt. — Nicolle Banneville, veuve de Mathieu Dubois, et François Dubois, vigneron, à Frépillon, vendent à Pierre Tremblay, vigneron à la Bonneville, divers immeubles, terroir de Méry. — Vente de 4 perches de terre, à Frépillon, faite à Jean Thiboust, marchand, par Denise Jolly, veuve de Louis Garnier. — Quittance de 27 livres 8 sous, pour rachat de rente, délivrée à Sébastien Yvernel, chirurgien à Taverny, par Vincent Jarlay (alias Charlet), vigneron à Saint-Leu. — Vente de 15 perches de terre, à Saint-Leu, faite à Marcel de la Croix, maréchal audit lieu, par Blaise Duport et Catherine Larcher, sa femme. — Contrat de mariage de Vincent Guidon, fils de Pasquier Guidon, maître jardinier à Chauvry, et de Jeanne Corbette, avec Marie-Jeanne Clément, fille de Florent

Clément, laboureur à Chauvry, et de Marie Gourelet. — Contrat de mariage de Charles Douay, menuisier à Béthemont, fils de Charles Douay, aussi menuisier à Béthemont, et de Marie Yvernel, avec Marie Clément, fille des sus-nommés Florent Clément et Marie Gourelet.

E. 4164. (Liasse.) — 14 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

4 février au 30 novembre 1696. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 6 livres passé, au profit de l'église de Béthemont, par Nicolas Verrier, sieur des Hayes, demeurant à Frépillon. — Lots de partage de la succession immobilière de Denis Voyer. — Contrat du mariage de Pierre Fleuret, maçon, fils de Marie Courteville et de feu Claude Fleuret, vivant, maçon, demeurant au faubourg de l'Aumône, à Pontoise, avec Renée Talbot, fille de Renée Viel et de feu Pierre Talbot, vivant, charpentier, demeurant à Villiers-Adam. — Transaction entre les principaux habitants de la paroisse de Bessancourt, touchant le mode de nomination des collecteurs de la taille de ladite paroisse ; élection annuelle d'un procureur syndic et de 3 collecteurs (22 juin 1696). — Bail de 37 perches de vigne, terroir du Plessis-Bouchard, lieu dit « Lespine, » fait à Jean Lenfant, vigneron au Plessis-Bouchard, par Jacques Le Bel, avocat au Parlement de Paris, au nom et comme fondé de procuration de Louis Aubriot, bourgeois de Paris. — Bail d'un arpent de terre, à Franconville, fait à Guillaume Thévenin, vigneron à Franconville, par Anne Mallet, veuve de Jean Guyon, officier du Roi, bourgeois de Paris, étant en sa maison du Plessis-Bouchard. — Autre de divers immeubles fait au sus-nommé Jean Lanfant, par la même Anne Mallet, dont le mari défunt est qualifié « poislier ordinaire du Roi. » — Bail d'une maison à Saint-Leu, fait à Simon Blassier, marchand audit lieu, par Jean Larcher, jardinier à Paris. — Contrat d'apprentissage du métier de menuisier par Pierre Mular, passé entre Jeanne Brochard, veuve de Jean Mular, demeurant à Saint-Leu, mère de l'apprenti, d'une part, et Adrien Leblond, menuisier à Saint-Leu, d'autre part. — Contrat de louage de services domestiques, fait entre Guillaume de Mony, ancien exempt de la prévôté de l'Hôtel et bourgeois de Paris, d'une part, et Guillaume Messager, vigneron à Saint-Leu, et Ursulle de La Cour, sa femme, d'autre part. — Bail de divers immeubles, à Taverny, fait à Noël Danterre, vigneron, à Taverny, par Antoine Rousselet, maître chandelier à Paris.

E. 4165. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

31 janvier au 27 novembre 1697. — Échange entre Martin Garnier, vigneron à Saint-Leu, Jeanne et Geneviève Garnier, filles majeures, d'une part; Marc Brochard, vigneron à Taverny, et Jeanne et Marie Brochard, filles majeures, d'autre part. — Bail d'un arpent 1/2 de terre, terroir de « Montarsy, » fait à Claude Jolly, vigneron à Frépillon, par Jean Viel, vigneron à Sognolles, et Jeanne Fournier, sa femme. — Donation mutuelle entre Claude Noël, laboureur à Bessancourt, et Catherine Le Maistre, sa femme, fille et héritière de Michel Le Maistre et Hélène Tupin. — Testament de Marie Jugnet, veuve de Guillaume Ivain ou Yvain, demeurant à Taverny. — Bail de 5 quartiers de terre fait à Simon Viel, fils de Simon, demeurant à Frépillon, par Nicolas Verrier, sieur des Hayes, demeurant à Frépillon. — Bail d'une maison à Mériel, fait à Louis Guignard, vigneron audit lieu, par Claude Lefèvre, prêtre et chapelain de Sainte-Geneviève à Saint-Leu. — Accord et partage entre Pierre Édeline, vigneron à Bessancourt, et François Derondel, jardinier à Saint-Leu. — Bail de 3 quartiers de terre, au Plessis-Bouchard, fait à Étienne Leblanc, vigneron au dit lieu, par Noël Braille, marchand chaudronnier à Paris, et Anne Mallet, veuve de Jean Goyon sa femme.

E. 4166. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

6 janvier au 18 décembre 1698. — Bail de divers immeubles, terroir de Saint-Leu, fait à Jean Bontemps, fils de François Bontemps, vigneron audit lieu, par Blaise du Val, gendarme de la compagnie du duc d'Orléans. — Jeanne Dardet, veuve de Blaise Dubois, Blaise Dubois et Suzanne Thiboust, sa femme, Pierre Dubois et Anne Thiboust, sa femme, et Jean Musard, vendent à Jean-Baptiste Lorient, écuyer, sieur de La Noue, seigneur de Saint-Leu, conseiller et secrétaire du Roi, étant en son château de Saint-Leu, 16 perches de terre, en la ruelle du Moustier, terroir de Saint-Leu. — Constitution d'une rente annuelle de 6 livres 15 sous faite, au profit de Vincent Dodard, vigneron à Frépillon, et Anne Goret, sa femme, par Jean Rahault, marchand, bourgeois de Paris. — Bail d'une vache fait à Gratien Bigné, vigneron à Taverny, et Perrette Voyer, sa femme, par Louis Gaucher,

écuyer, sieur de La Potterie, demeurant à Paris, mais étant à sa maison du Plessis-Bouchard. — Lots de partage des biens provenant de la succession de leurs père et mère, entre Barbe Bonnault, Madeleine Bonnault et Pierre Bonnault. — Bail de 14 perches de terre, à Saint-Leu, fait à Jean Letellier, fendeur et scieur d'échalas et lattes, et Jeanne Devienne, sa femme, par Pierre Langlois, commissaire contrôleur de la bûche pour le Roi et officiers qui ont droit sur les bois, à Paris, étant en sa maison de Saint-Leu. — Bail de divers immeubles fait à Pierre Le Sage, maçon à Enghien, par François Boscheron, serrurier à Saint-Leu. — Lots de partage entre les enfants de Blaise Dubois et de Jeanne Dardet, sa veuve. — Bail d'une maison à Saint-Leu fait à Pierre Messager par Marguerite Boullemer, veuve de Denis Boudignon, demeurant à Livry. — Renonciation aux successions paternelle et maternelle par les enfants d'Adrien Leblond et de Marie Mignaud. (On voit par cet acte que Pierre Depoix était alors tabellion juré aux villages de Saint-Leu, Taverny, le Plessis-Bouchard et Eaubonne.)

E. 4167. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

26 janvier au 15 décembre 1699. — Vente d'une rente annuelle de 26 sous faite à l'église de Saint-Leu par Claude de La Rivière, vigneron à Saint-Leu. — Bail d'une vache fait à Françoise Fournier, veuve de Barthélemy Fromont, demeurant à Taverny, par Anne Messier, veuve de M. Robin, demeurant à Paris. — Claude Bontemps, vigneron à Saint-Leu, renonce aux successions de Philippe Bontemps et de Nicole Duval, ses père et mère. — Bail de divers immeubles, terroir de Saint-Prix, fait à Clément Rousselet, vigneron à Saint-Leu, par Antoine Brisseville, vigneron à Saint-Prix. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 47 sous 6 deniers passé, au profit de l'église de Taverny, par Louis Thiboust, vigneron à Sognolles. — Bail de divers immeubles, terroir de Taverny, fait à Pierre Bontemps, fils de Jean, vigneron à Saint-Leu, par Vincent Jarlet, vigneron à Saint-Leu. — Autre fait à Germain Thiboust, vigneron à Bessancourt, par Simon Thiboust, vigneron à Ormesson, et Suzanne Gouffé, sa femme. — Accord entre Pierre Rousseau, Denis Voyer, Jean Voyer et Germain Barthélemy, tous collecteurs des tailles de la paroisse de Taverny, touchant la levée de l'année 1699. — Bail de divers immeubles à Taverny fait à Denis Larcher, laboureur, par Philippe Dubois, vigneron à Saint-Leu.

E. 4168. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

4 janvier au 21 mai 1700. — Bail d'une maison à Cormeilles fait à Charles Drouet, vigneron, et Claude Friquet, sa femme, par Hiérosme Drouet, garde des plaisirs du Roi, demeurant à Cormeil, et Anne Chappelle, sa femme. — Cession de divers immeubles, terroir de Bessancourt, faite à Jean Noël, vigneron, par Catherine Mention, veuve de Denis Baillet, vivant, greffier et notaire à l'Isle Adam, demeurant à Paris. — Louis Verrier, vigneron à Bessancourt, et Françoise Garnier, sa femme, vendent à Mathieu Langlois, marchand audit lieu, 16 perches 1/2 de terre, lieu dit Goupillières, terroir de Bessancourt. — Quittance de 91 livres 10 sous, montant de travaux de maçonnerie exécutés par Nicolas Vinet, maçon à Bouffemont, dans une maison sise audit lieu et appartenant à la succession de feu M. Cossart. — Bail de divers immeubles à Bouffemont fait au susdit Vinet et Catherine Le Roy, sa femme, par Jean Cossart, sieur du Hault-Tartre, demeurant à Paris. — Autre, fait par le même à François Clément, marchand fruitier à Baillet, et Jeanne Fleuret, sa femme. — Bail d'exploitation de cerisiers dans le duché d'Enghien fait à Étienne Guibillion, Barbe Decresme, sa femme, Denis Guibillion, Élisabeth Goriot, sa femme, et Jean Guibillion, tous marchands fruitiers à Saint-Brice, par Étienne De Gland, procureur fondé de M[gr] le Prince. — Bail du prisage des biens meubles dans le duché d'Enghien fait par le même à Pierre Hardebeuf, marchand à Enghien, et Marguerite Guiard, sa femme. — Benoit Verrier Deshayes, ci-devant greffier de la justice de Bessancourt, et Françoise Thérèse Dardet, sa femme, vendent à Pierre Bédien, marchand à Bessancourt, un quartier de terre audit Bessancourt (15 avril 1700). — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Toussaint de Boissy, vigneron, et Élisabeth Chéron, sa femme, par Catherine Mention, veuve de Denis Baillet, vivant, greffier et notaire à l'Isle-Adam.

E. 4169. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

30 novembre au 21 décembre 1694. — Pierre-César Roger. — Barbe Jacquin, fille de feu Denis Jacquin, vend à Pierre Tremblay, vigneron, demeurant à la Bonneville, paroisse de Méry, 9 perches de terre, lieu dit les Boquets, terroir de Méry. — Transport d'une créance de 22 livres fait à François Segard par

Gervais Mesnil, marchand à Bessancourt. — Autre d'une créance de 27 livres 10 sous fait à Pierre Chéron par Jean Bullier, laboureur à Villiers-Adam. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 4 livres 10 sous passé, au profit de Jean Perroton, officier de la duchesse d'Orléans, bourgeois de Pontoise, par Anne Thiboust, veuve de Denis Marchand. — Transport de 45 livres, à prendre sur Claude Thibaut, maçon à Frépillon, fait à Marguerite Fleuret par Marie de Bourges, veuve de Gabriel Grouard, vivant, juré, mouleur de bois à Paris.

E. 4170. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

2 janvier au 25 mars 1695. — Vente d'un demi-arpent de terre à Montarsis, lieu dit « les Longues Rayes, » faite à Pierre Taveau, de Sognolles, par Pierre Fournier, manouvrier à Frépillon. — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Michel Viel, vigneron, par Nicole Vollant, veuve de René Le Maire, vivant, meunier au moulin de Stors. — Constitution d'une rente annuelle de 30 sous faite, au profit de l'église de Frépillon, par Louis Quillet, vigneron audit lieu. — Adrien de Boissy, demeurant à Paris, vend à la même église sa part d'héritage sur une maison près de l'église. — Procuration donnée par Anne Divot, veuve de Claude Linier, à Pierre Bédien, son gendre. — Vente d'un quartier de terre, aux « Épignaux, » terroir de Frépillon, faite à François Viel, marchand à Frépillon. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 14 livres passé, au profit de noble homme Jacques de Saint-Rémy, écuyer, seigneur dudit lieu, conseiller et avocat du Roi au Bureau des finances et Chambre des domaines de la généralité de Champagne. — Pierre Cheval, fils de feu Noël Cheval, le jeune, et Louise Boucher, sa femme, vendent à Antoine Thiboust, prêtre et curé de Frépillon, 11 perches de vigne, terroir de Bessancourt (28 janvier 1695). — Obligation de 84 livres passée, au profit de Jacques Roustet, marchand à Chauvry, par Denis Bailliet, vigneron à Bessancourt. — Autre de 92 livres 5 sous, en faveur de Pierre Bédien, marchand à Bessancourt, par Pierre Verrier, vigneron à Bessancourt, et Catherine Baillet, sa femme. — Bail de 40 perches de vigne, terroir de Bessancourt, fait à Jacques et Gervais Blanzy, frères, par Barthélemy de Boissy, agissant en qualité de marguillier de la fabrique de Saint-Gervais et Saint-Protais de Bessancourt (20 février 1695). — Bail d'une maison à Bessancourt fait à Marin de Granche (De Granche) et Barbe Jacquin, sa femme, par Barthélemy Deuxsols (sign. aut. Dussous), bourgeois de Paris. — Pierre Censier, charron à « Arqueulle », paroisse de Magny, vend à Nicolas Leconte, maçon à Bessancourt, 6 perches de vigne, terroir de Bessancourt, lieu dit les Troupiers. — Quittance de 200 livres délivrée à Jacques Longuelle, marchand à Paris, par Jean Bertin, marchand à Bessancourt. — Vente de 7 perches de terre, à Bessancourt, faite à Claude Banneville, vigneron, par André Lizieux, marchand à Bessancourt. — Certificat de visite de lieux faite, par Barthélemy de Boissy et Jacques Jacquin, à la requête de Pierre-César Roger, tabellion en la justice de Bessancourt. — Vente de la moitié de l'hôtellerie de l'Écu et dépendances, sise au faubourg de Notre-Dame de Pontoise, rue de la Barre, faite à Nicolas More, marchand, bourgeois de Pontoise, par François Nintrat, chirurgien à Bessancourt, et Denise Baillet, sa femme. — Bail de divers immeubles, terroir de Taverny, fait à Alexandre Barbé, vigneron, par Jean Tilliard, gagne-deniers à Paris.

E. 4171. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

5 avril au 22 juin 1695. — Bail de divers immeubles, terroir de Taverny, fait à Noël Voisin, vigneron, par Marie-Anne Jacquin, fondée de procuration de Jean Voisin, son mari. — Ratification, par Jeanne Collet, d'un bail fait par son mari, Jean Tilliard, à Alexandre Barbé. — Quittance de 207 livres délivrée à Jacques Jacquin, vigneron à Bessancourt, par Marin Courtois, bourgeois de Paris, et Marie Brulette, sa femme. — Nicolas Marchand, vigneron à Frépillon, et Geneviève Le Sage, sa femme, vendent à François Viel, vigneron, 22 perches de terre, à Sognolles. — Obligation de 16 livres 13 sous passée, en faveur de Jean-Pierre Postolle, par Jacques Vollant, vigneron à Bessancourt. — Transport d'une rente de 22 livres faite à Nicolas Verrier, ci-devant receveur des Dames de Maubuisson, par Louis Briffard, pâtissier à Bessancourt (26 mai 1695). — Titre nouvel d'une rente annuelle de 5 livres 2 sous passé, au profit du prince de Condé, par Toussaint Dangente, vigneron, Louis Ségard, vigneron, et Marguerite Ségard, sa sœur, tous de Bessancourt. — Contrat de mariage de Nicolas Bonneau, fils aîné de Gilles Bonneau, « procureur de seigneurie de la justice de Chauvry, » et garde de Mgr le Prince et du marquis de Blainville, et de Marie Jolly, avec Jeanne Viron, veuve de Nicolas Bédien et fille de feu Nicolas Viron et de Marthe Quillet. — Bail de divers immeubles, ter-

roirs de Sognolles et de Frépillon, fait à Louis Jolly, vigneron à Frépillon, par Anne Thiboust, veuve de Denis Marchand. — Barthélemy de Boissy, vigneron à Bessancourt, et Michelle Pinson, sa femme, renoncent à la succession de Jacqueline de Boissy, femme de Blaise Goret, leur sœur.

E. 4172. (Liasse.) — 10 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

2 juillet au 25 septembre 1695. — Ratification, par Jeanne Baudoin, d'un contrat passé entre Fleurens Lierval, jardinier à Mériel, son mari, et Claude Basclé, marchand à Cuigy. — Obligation de 21 livres passée, au profit de Jacques Le Gay, cordonnier à Bessancourt, par Denise Baillet, veuve de François Nintrat, chirurgien à Bessancourt. — Vente de 42 perches 1/2 de terre, à Frépillon, faite à Pierre Daniel, laboureur à Frépillon, par Claude Baillet, lieutenant en la justice de Bessancourt. — Contrat de mariage entre Antoine Rebours, tailleur d'habits, fils de Jean Rebours et de Marie Jonnier, demeurant à Taverny, et Juliette Jugniet, fille de Jean Jugniet et de Catherine Fromont, demeurant à Taverny. — André Lizieux, marchand à Bessancourt, vend à Barthélemy de Boissy, vigneron, 12 perches de vigne, à Bessancourt. — Quittance de 47 livres délivrée à Bernard Dubost, vigneron à Taverny, par Anne Mahieu, veuve de Nicolas Garrier, vendeur de marée. — Autre de 360 livres à Nicole Pouillain, veuve d'André Migault, par Nicolas Verrier, sieur des Hayes. — Procès-verbal de visite et estimation des pressoirs de Bessancourt appartenant à l'abbaye de Maubuisson : Pressoirs de la maison seigneuriale d'en bas, du milieu, de M. Charre, à Estaut (aliàs Estoc).

E. 4173. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

2 octobre au 28 décembre 1695. — François heriot, vigneron à Bessancourt, vend à François Viel, vigneron à Frépillon, 1/2 quartier de terre, aux Goupillières, terroir de Bessancourt. — Échange entre Pierre Hérisson, vigneron à Taverny, et Marie Fontaine, sa femme, d'une part, et Silvain de Parvaux, premier courrier du cabinet du Roi, d'autre part. — Vente de la moitié d'un quartier de terre, à Bessancourt, faite à Nicolas Verrier, sieur des Hayes, par Pierre Cheval, vigneron à Bessancourt. — Vente de 9 perches de terre, lieu dit les Boquets, terroir de Méry, faite à Pierre Tremblay, vigneron à la Bonneville, par Pierre Jacquin, vigneron, et Martine Tremblay, veuve de Pierre Jacquin, demeurant à Sognolles. — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Jean Vollant, le jeune, vigneron, par Huguette Drussant, veuve de Marc Vollant, vigneron à Bessancourt. — Bail d'une maison à Taverny, fait à Noël Voisin, vigneron, par François Daiz, vigneron à Taverny. — Autre d'une maison à Frépillon, fait à Pierre Lépée et Simon Boucher, marchand à Frépillon, par Marie de Bourges, veuve de Gabriel Grouard. — Vente de la coupe du taillis du Chenet à Béthemont faite à Antoine Creuneau, vigneron à Bessancourt, par Jollycœur, agent d'affaire du marquis de Noiron à Béthemont. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 5 livres passé, au profit de Nicolas Desjardins, officier du duc d'Orléans, par Jean Thiboust, vigneron à Bessancourt. — Bail d'une maison à Bessancourt fait à Pierre Verrier, vigneron, par Simone Baillet, veuve de Gervais Jacquin. — Vente d'un quartier de bois taillis, terroir de Frépillon, faite à Pierre Daniel, marchand laboureur, par Rolland Chéron, marchand, et Nicole Fleuret, sa femme. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de Nicolas Daniel, marchand, bourgeois de Paris, par François Chéron, vigneron, et Anne Chéron, veuve de Jean de Boissy : Nicolas Marchand, vigneron, et Geneviève Le Sage ; Louis Quillet, vigneron ; Françoise Viel, veuve en premières noces de Nicolas Chéronnet ; Nicolas Jacquin, vigneron, et Marguerite Dugué, sa femme ; Simon et Louis Thiboust, frères, vignerons. — Bail d'une maison, à Bessancourt, fait à Michel Viel, vigneron, par Marguerite Lépingolat, bourgeoise de Paris. — Obligation de 15 livres passée, au profit de François Noël, marchand fruitier oranger, bourgeois de Paris, par Sébastien Juvigny et François Chenet, vignerons à Bessancourt. — Vente de la dépouille du bois du Chenet, faite à Pierre Roger, marchand à Bessancourt, par Pierre Le Get, receveur des terres et seigneuries de Bessancourt, Frépillon et Sognolles. — Constitution de 3 livres de rente annuelle faite par Anne Baillet, veuve de Claude Noël, au profit de l'église de Notre-Dame de Bessancourt, acceptant par son curé, Philippe Mention 28 décembre 1695).

E. 4174. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

25 janvier au 25 juin 1696. — Obligation de 77 li-

vres 6 sous 8 deniers passée, au profit de Guillaume Demichy, procureur au bailliage d'Enghien, par Pierre Chéron, vigneron à Bessancourt, et Denise Baillet, sa femme. — Contrat de mariage entre François Berton, marchand à Bessancourt, et Marie Boulan, dudit lieu. — Obligation de 225 livres 5 sous, au profit de Philippe Mention, curé de Bessancourt, par Étienne Baillet, vigneron, et Marguerite Thiboust, sa femme (30 janvier 1696). — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Toussaint Drussant, vigneron, par Pierre Chéron, vigneron. — Donation pour mariage, faite à Mathieu Langlois par Nicolas Langlois, marchand à Bessancourt. et Marie Soissons, sa femme, père et mère. — Contrat de mariage entre Simon Desfosse, maître chirurgien à Bessancourt, assisté de sa mère Nicole Mention, de ses oncles, Philippe Mention, curé de Bessancourt, Pierre et Jean Mention, d'une part, et Élisabeth Roger, veuve de Sébastien Yvernel, vivant, maître chirurgien à Paris, d'autre part. — Obligation de 75 livres, au profit de Jacques Roustel, marchand à Chauvry, par Xainte de Boissy, veuve de Claude Fleuret, et Claude Fleuret son fils. — Contrat de mariage entre Claude Jacquin, vigneron, fils de feu Gervais Jacquin et de Simonne Baillet, d'une part, et Marie Anne Noël, veuve de Jacques Banneville, d'autre part. — Vente d'un arpent de terre, à Sognolles, fait à François Viel, vigneron, par Antoine Baillet, vigneron, et Marguerite Jolly, sa femme. — Autre de 32 perches de terre, à Bessancourt, par Jean Lizieux, soldat au régiment de Poitou, à Denis Baillet, marchand. — Bail d'une maison à Simon Desfosse, maître chirurgien à Bessancourt, par Jean Nottré, vigneron audit lieu. — Autre d'une maison à Bessancourt, lieu dit le Carrefour, fait à Nicolas Vollant, maître chirurgien juré royal, demeurant à Monsoult, par Sébastien Juvigny, vigneron à Bessancourt. — Vente de la moitié d'un demi-arpent de terre, à Bessancourt, faite à Charles Le Roulle, plâtrier audit lieu, par François Thiboust. — Contrat de mariage entre Baptiste Ledreux, marchand à Saint-Leu, et Marie Blanchard, veuve de Gervais Dubois.

E. 4175. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

8 juillet au 22 novembre 1696. — Vente de 4 arpents de terre, lieu dit le Bois-Brûlé, terroir de Bessancourt, faite à François Viel, vigneron, par François Thiboust, vigneron à Frépillon, et Denise Le Maistre sa femme. — Cession de bail d'une maison à Bessancourt faite à Jean Haran, armurier audit lieu, par Nicolas Vollant, maître chirurgien à Bessancourt. — Contrat de mariage entre André Fromont, vigneron à Bessancourt, et Catherine Cochegrue. — Vente de portion de maison, à Frépillon, faite à la fabrique de Saint-Nicolas dudit lieu, par Claude de Boissy, manouvrier à Paris. — Contrat de mariage entre Jacques Lejeune, vigneron à Bessancourt, et Louise Jolly, veuve de François Delaistre. — Vente de 2 pièces de terre à Taverny faite à Pierre Guyot, avocat au Parlement de Paris, par Marguerite Videcocq, demeurant à Taverny. — Baux de vaches faits, par François Gobin, maître pâtissier à Paris, à Jean Fillerin et Geneviève de Montaigny, sa femme; Jacques Jubert; Nicolas Voyer, fils de Sébastien, et Catherine Jubert, sa femme. — Contrat de mariage entre Étienne Bernay, tisserand à Butry, paroisse d'Auvers, et Huguette Drussant, veuve de Marc Vollant, demeurant à Bessancourt. — Vente d'un quartier de terre à Frépillon, lieu dit le Gros-Bois, faite à Nicolas Biesse, cordonnier à Frépillon, par Louis Marchand, vigneron à Sognolles, et Simone Fleuret sa femme. — Bail de divers immeubles, terroir de Taverny, fait à Jean Jubert, vigneron à Taverny, par Noël Jubert, cordonnier à la Courtille, près Paris. — Vente de 30 perches de terre, aux Gagny, terroir de Bessancourt, faite à Marie Taveau, veuve de Toussaint Baillet, par Denis Baillet, marchand à Bessancourt.

E. 4176. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

13 janvier au 22 juin 1697. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 6 livres passé, au profit de l'église de Saint-Prix, par Jean Croneau. — Bail de divers immeubles, appartenant à la fabrique de Saint-Nicolas de Frépillon, fait à Pierre Drussant et Simon Baucher, marchands à Frépillon. — Vente de 8 perches de terre, à Bessancourt, lieu dit « la petite Ruelle » des eaux voyes, » faite à Marie Taveau, veuve de Toussaint Baillet, par Louis Mesnil, demeurant à Bessancourt. — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à François Blot, cordonnier, par Élisabeth Jacquin, veuve de Giles Lizieux. — Bail d'une maison, à Taverny, fait à François Breman, vigneron, par Noël Jubert, vigneron à Boulogne. — Contrat de mariage entre Gervais Banneville, vigneron à Bessancourt, et Michelle Pinson, fille de Jacques Pinson. — Cession d'héritages, terroir de Villiers-Adam, faite à Charles Hamelin, bourgeois de Paris, par Marguerite

Bonnemain, femme séparée quant aux biens d'Adrien Langlois, demeurant à Béthemont. — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Germain Fleuret, vigneron, par Marin Courtois, compagnon menuisier, demeurant à Paris, et Marie Brusselle, sa femme. — Transaction entre François Buron, bourgeois de Paris, se portant fort pour Marguerite Quidort, sa femme, héritière de feu maître André Lavoysier, vivant, prêtre demeurant à Bessancourt, d'une part, et Jean Pilard, marchand franger, demeurant à Paris, tant en son nom que comme tuteur des enfants mineurs de lui et de feu Marie Quidort, sa première femme, et pour les autres héritiers dudit Lavoysier (Signé Claude Duchéron, curé de Béthemont, Jean Jacquin, curé de Chauvry; Philippe Mention, curé de Bessancourt) (11 juin 1697). — Ratification, par Marie Lignier, d'une transaction faite entre son mari, Pierre Bédien et M. Bonet, écuyer, conseiller du Roi.

E. 4177. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

28 juillet au 9 décembre 1697. — Bail du moulin à vent de Bessancourt, appartenant à l'abbaye de Maubuisson, fait à Georges Drussant, meunier, par Pierre Le Get, receveur des terres et seigneuries de Bessancourt, Frépillon et Sognolles. — Claude Fleuret, vigneron à Frépillon, renonce à la succession de Claude Fleuret, son père. — Nicolas Biesse, cordonnier à Frépillon, prend en apprentissage Pierre Capoil, manouvrier, à Chauvry. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 15 livres passé, au profit de Julien Fromont, maître rôtisseur à Paris, par Simon Leveau, marchand plâtrier à Bessancourt, et Marie Fromont, sa femme. — Benoit Verrier, sieur des Hayes, greffier de la justice de Bessancourt, et Françoise-Thérèse Dardet, sa femme, vendent à Jean Garnier, le jeune, fils de Jacques Garnier, vigneron à Bessancourt, 80 perches de terre, au Chemin des meuniers, terroir de Bessancourt. — Baux de vaches, faits par Jacques Longueville, marchand linger, à Paris, à : Jacques Blanzy, vigneron, et Avoye Vollant, sa femme; Jacques Jacquin, vigneron, et Anne Thiboust, sa femme; Germain Fleuret, vigneron, et Denise Vollant, sa femme; Pierre Thiboust, vigneron, et Jacqueline Baillet, sa femme. — Vente de 30 perches de terre, à Taverny, faite à Noël Bédien, marchand, par Denis Duval, vigneron, à Taverny. — Partage de la succession de Louise Voyer, femme en premières noces de Jean Lignier, marchand laboureur à Chauvry, et, en secondes noces, de Nicolas Le Jongleur, fontainier du Roi, entre : 1° Pierre Bédien, marchand, bourgeois de Paris, et Marie Lignier, sa femme; 2° Claude Lignier, marchand, bourgeois de Paris; 3° Simon Lignier, marchand rôtisseur à Paris. — Bail de divers immeubles, territoire de Bessancourt, fait à François Chéron et Claude Cheval, vigneron à Bessancourt, par Charles Dubois, garde des plaisirs du Roi, à Saint-Ouen près Paris. — Vente de droits et d'immeubles au village de Vignetar, paroisse de Saint-Jean-de-la-Perrière, en Savoie, faite à François Chappuis, fils de feu Pierre Chappuis, marchand savoyard dudit village, par Georges Eynard, aussi marchand savoyard dudit village, étant l'un et l'autre présents à Bessancourt. — Jean Labbé, fils de Nicolas, vigneron, vend à Simon Desfosses, chirurgien à Bessancourt, 1 perche 1/2 de terre, lieu dit la Grande Fontaine, terroir de Bessancourt. — Nicolas et Gérard Baillet, vignerons à Bessancourt, fils de Jacques Baillet et de Marguerite Vollant, renoncent à la succession paternelle.

E. 4178. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

8 janvier au 23 juin 1698. — Benoit Derondelle, jardinier à Meudon, vend à Benoit Dubost, vigneron à Taverny, 3 quartiers de terre à Taverny. — Bail d'une maison à Bessancourt, lieu dit le Bas du village, fait à Marie-Anne Jacquin, veuve de Jean Voisin, par Nicolas Cousturier, vigneron à Bessancourt. — Constitution d'une rente annuelle de 3 livres faite, au profit de la fabrique de Notre-Dame de Bessancourt, par François Banneville, vigneron à Bessancourt. — Contrat de mariage entre Noël Duguene, tailleur à Saint-Leu, et Jeanne Dumoutier, de Saint-Leu. — Bail de 34 perches de terre, lieu dit le Bois de Saint-Martin, terroir de Bessancourt, fait à Pierre Drussant, vigneron à Frépillon, par Pierre Labbé, « buraliste, » à Bessancourt. — Bail d'une maison, rue des Banqueroutiers à Bessancourt, fait à Pierre Verrier, vigneron, et Catherine Baillet, sa femme, par Denise Baillet, veuve de François Nintrat. — Vente d'immeubles en Savoye, faite à Bon Eynard, marchand du lieu de Saint-Jean-de-la-Pairière, en Savoie, par Jean Chevallier, marchand du même lieu. — Bail de 33 perches de vigne, terroir de Taverny, fait à Perrette Nottré, veuve de François Bonnemain, par Simon Lignier, maître rôtisseur à Paris. — Bail de 2 arpents de terre, près le moulin de Baillet, fait par le même à Pierre Naudet, marchand fruitier à Bouffémont. — Vente de

4 perches de terre, lieu dit le Jolly, terroir de Taverny, fait à Alexandre Barbé, vigneron, par Jeanne du Temple, de Sognolles. — Autre de divers immeubles, terroir de Sognolles, faite à Nicolas Biesse, cordonnier à Frépillon, par François Clément, manouvrier à Fayel, paroisse de Baillet, et Jeanne Fleuret, sa femme. — Testament d'Anne Thiboust, veuve de Denis Marchand, demeurant à Frépillon. — Certificat de bonnes vie et mœurs délivré par les habitants de la paroisse de Bessancourt, en faveur de M. Besnard, vicaire dudit lieu, « propre à faire les fonctions de » curé, » (31 mai 1698). — Bail d'immeubles à Butry, paroisse d'Auvers, fait à Pierre Ramaru, vigneron dudit lieu, par Marie Bernet, demeurant à Montmorency. — Bail d'une maison, à Bessancourt, fait à Antoine Aville, manouvrier audit lieu, par Pierre Bernet, Pierre Romaru et Simon Bernet, frères et beaux-frères, demeurant à Butry.

E. 4179. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

5 juillet au 21 décembre 1698. — Cession de portion de maison, à Pierrelaye, et de droits héréditaires, faite à Jean Chéron, « magister, » à Pierrelaye, par Antoine Chéron, laboureur à Frépillon. — Testament de Mathieu Fromont, vigneron à Bessancourt. — Contrat de mariage entre Claude de Boissy, vigneron à Frépillon, fils de Nicolas de Boissy, et Nicolle Jolly, de Frépillon. — Baux d'immeubles faits par Anne Thiboust, veuve de Denis Marchand, à Jean Pinson, vigneron à Frépillon; Hiérosme Baillet, vigneron à Frépillon. — Contrat de mariage entre Jacques Messager, demeurant à Saint-Leu, et Marie Blancharde, demeurant aussi à Saint-Leu. — Bail d'un arpent de terre, à Bessancourt, fait à Pierre Verrier, vigneron audit lieu, par Antoinette de La Forest, en son nom et comme étant fondée de procuration de Nicolas Verrier, dit le Cadet des Hayes, son mari, ci-devant maître d'école, demeurant à Villiers-Adam. — Contrat de mariage entre Jean-Baptiste Barré, médecin à Paris, assisté de Joseph Barré, médecin à Paris, et de Marie Lambert, ses père et mère, de Cosme-Damien Barré et de François Lambert, ses oncles paternel et maternel, et de Nicolas Barré, chanoine de Pluvières, et François Barré, ses frères, d'une part, et Denise Verrier des Hayes, assistée de Nicolas Verrier, sieur des Hayes, et de Catherine Depoix, ses père et mère, de Sébastien Verrier, huissier en la justice de Bessancourt, et Pierre Depoix, avocat au Parlement, ses oncles, de Charles Baudré, Pierre Le Get et Pierre Dardet, ses beaux-frères, d'autre part (9 novembre 1698). — Vente de 9 perches de terre, au Chemin de Paris, terroir de Frépillon, faite à Pierre Dodard, marchand, par Jeanne Mesnil, veuve de Jean Jolly. — Quittance de 106 livres 5 sous délivrée à Marguerite Fournier, veuve de Denis Voyer, par Pierre Bédien, marchand, bourgeois de Paris. — Vente d'un demi-quartier de terre, à Bessancourt, faite à Pierre Guyot, avocat au Parlement de Paris, par Nicolle Vollant, veuve de René Le Maire, vivant, meunier à Stores.

E. 4180. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

6 janvier au 31 décembre 1699. — Bail de 2 arpents de terre, lieu dit les Flaches, terroir de Frépillon, fait à Germain Jolly, marchand, par Nicolas Jacquin, vigneron à Méry. — Autre de 55 perches 1/2 de terre, à Béthemont, fait à Jean Douet, marchand fruitier à Chauvry, par Pierre Bédien, marchand, bourgeois de Paris. — Vente de 23 perches de terre, au Moulin à vent, terroir de Frépillon, faite à Nicolas Biesse, cordonnier, par Antoinette Viel, veuve de Claude Thiboust. — Vente d'immeubles, à Bessancourt, faite à Pierre Le Get, receveur des terres et seigneuries de Bessancourt, Frépillon et Sognolles, par Benoit Verrier, sieur des Hayes, et Thérèse Dardet, sa femme. — Bail de 3 quartiers de vigne, terroir de Taverny, fait à Jean Choudieu, vigneron à Taverny, par Nicolas Nottré, receveur de la terre et seigneurie de Gournet (Gournay), pour le prince de Carignan. — Échange entre Jacques Guyot, avocat au Parlement de Paris, d'une part, François et Agathe Vollant, frère et sœur, de Bessancourt, d'autre part. — Vente de 23 perches de terre, à Bessancourt, faite à Julien Fromont, maître rôtisseur à Paris, par Claude Baillet, lieutenant en la justice de Bessancourt. — Vente de portion d'immeubles, à Béthemont, faite à Nicolas Bonnault, garde des plaisirs du Roi, demeurant à Belleville-sur-Sablon, et Jeanne Viron, sa femme, par Pierre Viron, demeurant à Baillet-en-France. — Contrat de mariage entre Jean Garnier et Denise Jacquin, demeurant à Bessancourt. — Rolland Chéron, marchand à Frépillon, et Nicole Fleuret, sa femme, vendent à Nicolas Biesse, cordonnier, 33 perches de terre au Moulin à vent de Frépillon. — Vente d'un demi-quartier de terre, à Villiers-Adam, faite à Charles Jollain, laboureur à Villiers-Adam, par Marie Deraisse, veuve de Claude

Vollant, vivant, maître chirurgien à Bessancourt, et Nicolas Vollant, son fils, maître chirurgien, demeurant à Presles près Beaumont-sur-Oise, et Marie Guillaume, sa femme. — Contrat de mariage entre Pierre Talbot, fils de Renée Viel, demeurant à Frépillon, d'une part, et Charlotte Jolly, fille d'Antoine Jolly et de Geneviève Charpentier, d'autre part. — Échange entre Pierre-César Roger, tabellion à Bessancourt, et Claude Jacquin, vigneron audit lieu. — Accord entre le premier et Toussaint Drussant, vigneron à Bessancourt.

E. 4181. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

12 février au 8 novembre 1713. — Jean Guerry. — Étienne Codehan, maître tisserand, demeurant en la paroisse d'Ennery, et Marie Lavoye, sa femme, vendent à Toussaint Lavoye, fils de Robert, domestique à l'abbaye de Maubuisson, 1/2 quartier de terre, terroir de Vaux. — Jean Lizieux, fils d'André, garçon grènetier à Bessancourt, et Madeleine Sauvage, sa femme, vendent à Germain Fromont, vigneron, une maison à Bessancourt. — Acte d'assemblée des habitants de la paroisse de Frépillon, donnant à Simon Viel, leur syndic, procuration générale et spéciale à l'effet de suivre un procès pendant, devant l'élection de Paris, entre lesdits habitants et les fermiers des Aides. — Vente par Germain Fromont et Marie Donon, sa femme, à François Noël, marchand fruitier oranger, et Jeanne Berteuil, sa femme, de la maison acquise de Jean Lizieux. — Vente d'immeubles, terroir de Pierrelaye, faite à Louis Chéron, laboureur, et Germaine Calé, sa femme, par Michel Butté, vigneron, et Marie Chéron, sa femme. — Robert Dubois, vigneron à Bessancourt, et Marguerite-Denise Verrier, sa femme, vendent à Léonard Mondot, bourgeois de Paris, 9 perches de terre à Bessancourt. — Vente de divers immeubles, terroir de Bessancourt, faite au même par Toussaint Verrier, marchand boulanger, demeurant en la paroisse de Saint-Prix. — Inventaire avec prix d'estimation, des biens meubles délaissés par Simon Boucher, vivant, vigneron à Bessancourt, et Geneviève Caim..., sa femme. — Échange entre Denis Jollain, laboureur à Frépillon, d'une part, François de La Groue, vigneron, et Françoise Huon, sa femme, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 6 livres passé, au profit de François-Urbain des Feugerets, chevalier, seigneur marquis dudit lieu, comte de Semur, seigneur en partie de Frépillon et gouverneur des ville et château de Bellème, par Nicolas Haran, vigneron à Frépillon, et Jeanne Vollant, sa femme. — Acte d'assemblée des habitants de la paroisse de Frépillon, touchant le rachat d'une rente due à l'église dudit lieu. — Constitution d'une rente annuelle de 50 livres faite, au profit de l'église de Frépillon, par François-Urbain des Feugerets, ci-devant nommé, se portant fort de sa femme, Anne Thévenin, qui ratifie cette constitution par acte passé à Bellème le 6 novembre 1713. — Procuration donnée par le même à Étienne Barthélemy, ci-devant intendant des affaires de l'abbaye de Montmartre et actuellement (14 août 1713) commis buraliste de Frépillon, pour la régie des maisons, terres et héritages que ledit des Feugerets possède à Frépillon, à cause de sa femme, Anne Thévenin. — Claude Prévost, maître tisserand, Madeleine Voisin, sa femme, et Marie-Anne Voisin, tous demeurant à Bessancourt, renoncent aux successions des feu Jean Voisin et Marie-Anne Jacquin, leurs père et mère. — Bail d'immeubles à Bessancourt fait à Pierre Chéron, le jeune, vigneron, et Élisabeth de La Place, sa femme, par Étienne Barthélemy (sign. aut.), lieutenant en la prévôté de Bessancourt et commis buraliste de la paroisse de Frépillon, y demeurant, agissant en qualité de procureur fondé de François-Urbain des Feugerets.

E. 4182. (Liasse.) — 16 pièces, papier, dont 1 cahier de 7 feuillets in-4°.

1er février au 16 mai 1714. — Vente d'un demi-arpent de terre, à Frépillon, lieu dit les Plâtrières, faite à Olivier François, domestique en la maison seigneuriale de Bessancourt, et Élisabeth Lizieux, sa femme, par Nicolas Jacquin, vigneron à Sognolles, et Élisabeth Thiboust, sa femme. — Cession et abandonnement d'héritages, terroir de Bessancourt, faits à Léonard Mondot, bourgeois de Paris, et Marie-Marguerite Augé, sa femme, par Robert Dubois, vigneron, et Marguerite-Denise Verrier, sa femme. — Baux divers faits à plusieurs par Louis Hallier, huissier en la Chambre des Comptes, demeurant à Paris, agissant en qualité de procureur fondé d'Étienne Pelletier, bourgeois de Paris. — Quittance de 150 livres, rachat de rente, délivrée par Antoine Thiboust, vigneron et marguillier en charge de l'église et fabrique de Saint-Nicolas de Frépillon, à Pierre Drussant, vigneron, et Anne Berteuil, sa femme. — Inventaire de meubles après le décès de Jean Jacquin et Jeanne Petit, sa femme; prix d'estimation. — Nicolas Verrier, sieur des Hayes, ci-devant

receveur des terres et seigneuries de Bessancourt, Frépillon et Sognolles, vend à Vincent Dodar, marchand plâtrier à Frépillon, une pièce de terre à Frépillon.

E. 4183. (Liasse.) — 15 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

6 juillet au 13 décembre 1714. — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Claude Prévost, tisserand à Bessancourt, et Madeleine Voisin, sa femme, par Marie Quillet, veuve de Jean Drussant. — Autre fait aux mêmes par Antoine Meurisse, bourgeois de Paris. — Nicolas Favée, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Pontoise, vend à Jean Chéron, meunier du moulin de Bessancourt, une maison à Bessancourt. — Jean Jacquin, Louis Thiboust et Françoise Jacquin, sa femme, et Bon Le Blanc, renoncent à la succession de Nicolas Jacquin, leur père et beau-père. — Quittance de 150 livres, rachat de rente, délivrée à Pierre Drussant, vigneron à Frépillon, et Anne Berteuil, sa femme, par Jean Garnier, l'aîné, vigneron, agissant en qualité de marguillier en charge de l'église et fabrique de Notre-Dame de Bessancourt. — Contrat de mariage de Jean Derondel, vigneron demeurant à Ermont, veuf en premières noces de Françoise Carré, et fils de Claude Derondel, avec Jeanne Biesse, fille de Nicolas Biesse, maître cordonnier à Frépillon, et de Jeanne Barthélemy. — Contrat de mariage de Louis Biesse, maître cordonnier à Frépillon, veuf en premières noces de Marie Viel, en la présence et du consentement des susnommés, Nicolas Biesse et Jeanne Barthélemy, ses père et belle-mère, avec Louise de La Groue, fille de Germain de La Groue. — Transport de créance fait à Jean Mention, commissaire de la ville et châtellenie de Pontoise, par Jullien Fromont, bourgeois de Paris. — Jean Garnier, l'aîné, marchand à Bessancourt, et Denise Jacquin, sa femme, vendent à Jean Roger, concierge de la ferme de Montubois, 1/2 quartier de terre, terroir de Frépillon. — Bail d'une maison à Bessancourt, lieu dit le Pressoir de maître Charles, fait à Pierre Thiboust, le jeune, vigneron, par François Noël, fermier de la Garenne de Beauchamp. — Autre d'une portion de maison à Bessancourt, lieu dit le Cimetière, fait par le même à Jean Thiboust, fils de Pierre, vigneron, et Marie Baillet, sa femme. — Autre fait à Claude Blanzy, cordonnier, à Bessancourt, et Françoise Biesse, sa femme, par Mathieu et Denis Langlois, marchands audit lieu. — Quittance de 50 livres, rachat de rente, délivrée à Simon Jacquin, vigneron, à Bessancourt, par Jean Garnier, l'aîné, marchand, agissant en qualité de marguillier en charge de l'église de Bessancourt, en la présence et du consentement de Jean Morel, bachelier en théologie, prêtre, curé de Bessancourt (12 décembre 1714). — Quittance de 150 livres, rachat de rente, délivrée à Simon Jacquin, vigneron, à Bessancourt, et Nicole Drussant, sa femme, par Adrien Bonneville, vigneron, à Bessancourt, et Geneviève Bonneville, veuve de Pierre Garnier, servante en l'hôtel seigneurial de Bessancourt, héritiers de Michel Bonneville, leur frère, vivant, manouvrier à Paris. — Inventaire, avec prix d'estimation, des meubles délaissés par Marie Jolly, femme de Barthélemy Vollant, vigneron, à Frépillon.

E. 4184. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

3 janvier au 11 décembre 1715. — Quittance de 450 livres, rachat de rente, délivrée à Jean Vollant, vigneron à Frépillon, et Jeanne Marchand, sa femme, par Fiacre Leclerc, marchand, agissant en qualité de marguillier de la fabrique de Saint-Nicolas de Frépillon, avec le consentement du curé, Pierre Marchand (3 janvier 1715). — Louis Verrier, vigneron à Bessancourt, et Marguerite Fleuret, sa femme, vendent à Simon Jacquin, vigneron audit lieu, 14 perches de terre à Bessancourt. — Vente de divers immeubles, terroir de Bessancourt, faite à Pierre Lépée, marchand à Bessancourt, et Marguerite Royer, sa femme, par Jacques Pinson, marchand, au même lieu.— Titre nouvel d'une rente annuelle de 100 sous passé, au profit d'Adrien Bonneville, le jeune, vigneron à Bessancourt, et Marie de Soissons, sa femme, par Denis Jacquet, vigneron à Bessancourt. — Autre de 8 livres 1 sou, au profit de l'église de Bessancourt, par Nicolas Baillet, vigneron audit lieu, et Antoinette Taveau, sa femme. — Autre de 23 sous 6 deniers, au profit de la même église, par Denis Jacquet. — Autre de 23 sous 1 denier, par Élisabeth Métadier, veuve de Nicolas Donon. — Autre de 3 livres 3 sous par Benoit Noël, marchand à Bessancourt. — Bail d'une pièce de terre, à Montarey, fait à Louis Thiboust, vigneron à Sognolles, et Françoise Jacquin, sa femme, par Claude Jolly, fils d'Étienne, vigneron à Frépillon, et Jeanne Durand, sa femme. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de l'église de Bessancourt, par Pierre et Marc Dangente, frères ; Simon Marin et Claude Noël ; Jean Meunier,

vigneron à Bessancourt, et Marie Chéron, sa femme ; Jean Bonneville, vigneron, à Bessancourt ; François Mesnil, vigneron à Bessancourt ; Claude Parent, vigneron à Bessancourt ; Renée Tiverny, veuve de Toussaint Drussant ; Martin Jacquin, vigneron à Bessancourt ; Jean Vollant, Germain Fleuret, et Nicolas Thiboust ; Barthélemy de Boissy, l'aîné, vigneron, à Bessancourt. — Rétrocession du bail du Moulin-à-vent de Bessancourt faite, par le fermier Jean Chéron, à Michel Didiot, ci-devant fermier du moulin de Moussy-le-neuf, et Christine Finin, sa femme. — Vente d'immeubles, terroir de Bessancourt, faite à Louis Mesnil, marchand cabaretier au Roule près Paris, par Louis Verrier, vigneron, et Marguerite Fleuret, sa femme. — Acte de dépôt, par Pierre Marchand, curé de Bessancourt, du testament de François Viel, veuf de Marthe Baillet. — Bail de 26 perches de vigne, terroir de Bessancourt, fait à Jacques Petit, marchand audit lieu, par Jean Roger, concierge de la ferme de Montubois. — Autre de divers immeubles, même terroir, fait à Julien de Boissy, vigneron, et Marie Roger, sa femme, par Pierre Mesnil, le jeune, vigneron à Pierrelaye, et Charlotte Leveau, sa femme. — Autre, par Marguerite Jolly, veuve d'Antoine Baillet, à Claude Fleuret, l'aîné, vigneron à Frépillon. — Vente d'un quartier de terre, à Sognolles, faite à Pierre Ségoin, bourgeois de Paris, et Anne Quatrelivres, sa femme, par Bon Le Blanc, vigneron à Sognolles. — Vente de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Olivier Fromont, domestique de l'hôtel seigneurial de Bessancourt, et Élisabeth Lizieux, sa femme, par Geneviève Banneville, veuve de Pierre Garnier, servante domestique du même hôtel. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 3 livres passé, au profit de Guillaume Lesguillier, premier huissier au siège royal de Montlignon, demeurant à Saint-Leu-Taverny, par Robert Plomb, marchand à Bessancourt.

E. 4185. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

15 janvier au 22 avril 1716. — Vente de 21 perches de terre, à Bessancourt, faite à Toussaint de Boissy, l'aîné, vigneron audit lieu, et Élisabeth Chéron, sa femme, par Pierre Marchand, vigneron à Méry-sur-Oise, et Simon Marchand, vigneron à Pierrelaye. — François de La Groue, vigneron à Frépillon, Jean Bertin, marchand plâtrier, ayant épousé Marie de La Groue, et Catherine de La Groue, renoncent à la succession de François de La Groue, leur père et beau-père. — Marguerite Jolly, veuve d'Antoine Baillet, vend à Michel Toullier, vigneron à Bessancourt, 45 perches de terre aux Épinaux, terroir de Bessancourt. — Titres nouvels de différentes rentes passés, au profit de l'église de Frépillon, par : Denis Marchand, vigneron à Frépillon ; Antoine Lefebvre, maréchal, et François de La Groue, vigneron à Frépillon ; Louis Fleuret ; Louis Chéronnet, Antoine Chéron et Jean Lizieux, tous vignerons à Frépillon ; Germain de La Groue, vigneron ; Jean Bertin, marchand plâtrier, à Frépillon, et Marie de La Groue, sa femme. — Bail de divers immeubles, terroir de Frépillon, fait à Nicolas Fleuret, vigneron, et Denis Jollain, fermier de Madame de Maubuisson, par Germain de La Groue, agissant en qualité de marguillier de Saint-Nicolas de Frépillon, du consentement du curé, Pierre Marchand (11 mars 1716). — Marguerite Pinson, veuve de Mathieu Baillet, Toussaint Baillet et Marie Baillet, vendent à Jean Bertin (sig. aut. Berten), marchand plâtrier à Frépillon, 11 perches de terre, terroir de Bessancourt. — Vente de la même quantité de perches, même terroir, faite au même par Denis Chéron, vigneron à Bessancourt, et Élisabeth Lizieux, sa femme. — Échange entre Antoine Nqtré, vigneron à Bessancourt, et Marguerite Drussant, sa femme, d'une part ; Julien de Boissy, vigneron, et Marie Roger, sa femme, d'autre part. — Bail d'un demi-arpent de terre, au lieu dit les Buttes, terroir de Monterey, fait à François Quillet, vigneron à Frépillon, par Marguerite Jolly, veuve d'Antoine Baillet.

E. 4186. (Liasse.) — 12 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

1er juillet au 28 novembre 1716. — Claude Cheval, vigneron à Bessancourt, et Madeleine Lizieux, sa femme, renoncent à la succession d'André Lizieux, leur père et beau-père. — Jean Garnier, le jeune, vigneron à Bessancourt, et Élisabeth Jacquin, sa femme, renoncent à la succession de Jean Jacquin, leur père et beau-père. — Testament d'Anne Quatrelivres, femme de Pierre Ségoin, bourgeois de Paris. — Transaction entre Antoine Meuriset, bourgeois de Paris, fermier judiciaire des biens de la succession de feu Nicolas Verrier, sieur des Hayes, d'une part, Benoit-Nicolas Verrier, sieur des Hayes, et Françoise Thérèse Dardet, sa femme, d'autre part (20 juillet 1716). — Quittance de 100 livres, rachat de rente, délivrée à Simon Jacquin, vigneron à Bessancourt, par Jean-Baptiste-Charles

Baudré, Bourgeois de Paris, ayant charge de Charles Baudré, son père. — Bail d'immeuble, terroir de Bessancourt, fait à Simon Jacquin par le même. — Guillaume Le Clerc, l'aîné, vigneron à Bessancourt, vend à Denis Chéron, vigneron, et Élisabeth Lizieux, sa femme, divers immeubles, terroir de Bessancourt. — Ratification, par Charles Baudré, des actes sus-indiqués faits par son fils.

E. 4187. (Liasse.) — 14 pièces, papier

4 février au 22 septembre 1717. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 9 livres 7 sous 6 deniers passé, au profit de Marguerite Garnier, veuve de Noël Jacquin, par Sébastien Juvigny, le jeune, Guillaume et Pierre Juvigny, vignerons à Bessancourt. — Contrat de mariage de Pierre Baillet, fils mineur de Nicolas Baillet, vigneron à Bessancourt, et d'Antoinette Taveau, avec Marie-Anne Noël, fille des feu Jean Noël, vigneron, et Marie-Anne Jacquin. — Baux de divers immeubles faits par Gilles Bazile de Renty, intendant de l'abbaye de Maubuisson, fondé de procuration de l'abbesse Charlotte Joubert de Chasteaumorant, à : Blaise Chéron, vigneron à Bessancourt, et Michelle Drussant, sa femme ; Claude Garnier, vigneron à Bessancourt, et Isabelle Fournier, sa femme ; Roch Chéron, vigneron à Bessancourt, et Catherine Notré, sa femme ; Robert Plomb, huissier en la prévôté de Bessancourt, et Claire Hébert, sa femme ; Claude Banneville, fils de Michel, vigneron à Bessancourt, et Françoise Jacquin, sa femme ; Pierre Édeline, vigneron à Bessancourt ; Guillaume Dubois, fils de Louis, vigneron à Bessancourt ; Benoit Chéron, vigneron à Bessancourt, et Marguerite Jacquin, sa femme. — Quittance de 40 livres, rachat de rente, délivrée à Simon Fourmont, vigneron à Bessancourt, par Jean Jacquin, vigneron à Sognolles. — Transport d'une rente annuelle de 8 livres faite à Étienne Barthélemy, lieutenant en la prévôté de Bessancourt, par Claude Banneville, vigneron, et Marie Chéron, sa femme. — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Jean Vollant, le jeune, vigneron à Bessancourt, et Marguerite Garnier, sa femme, par Léonard Thiboust, vigneron à Bessancourt, agissant en qualité de marguillier de l'église dudit lieu, et du consentement du curé, Jean Morel (7 juillet 1717). — Titre nouvel d'une rente annuelle de 8 livres 10 sous passé, au profit de Julien de Boissy, vigneron à Bessancourt, et Marie Roger, sa femme, par Toussaint de Boissy, le jeune, vigneron à Bessancourt, et Simonne Jacquin, sa femme.

E. 4188. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

14 octobre au 28 décembre 1717. — Baux divers faits par Gilles Basile de Renty, intendant de l'abbaye de Maubuisson, comme fondé de procuration spéciale de l'abbesse Charlotte Joubert de Chasteaumorand, à Denis Chéron, vigneron à Bessancourt, et Isabelle Lizieux, sa femme ; Marie Fromont, veuve de Michel Banneville, vivant, vigneron à Bessancourt ; Pierre Jacquin, vigneron à Bessancourt, et Catherine Jacquin, sa femme ; Philippe Le Clerc, garçon vigneron à Bessancourt ; Antoine Notré, vigneron à Bessancourt, et Marguerite Drussant, sa femme ; Guillaume Juvigny, vigneron à Bessancourt, et Agathe de Boissy, sa femme ; Claude Noël, vigneron à Bessancourt, et Geneviève Dangente, sa femme ; Sébastien Segard, vigneron à Bessancourt, et Marie Baillet, sa femme ; Claude Cheval, vigneron à Bessancourt, et Madeleine Lizieux, sa femme ; Claude de Banneville, vigneron à Bessancourt, et Marie Chéron, sa femme ; Pierre Juvigny, vigneron à Bessancourt, et Marie Segard, sa femme ; Denis Dubois, vigneron à Bessancourt, et Jeanne Viel, sa femme ; Georges Drussant, vigneron à Bessancourt, et Anne Drussant, sa femme ; Toussaint Baillet, vigneron à Bessancourt, et Angélique Deguerre, sa femme ; Pierre Chéron, fils de Pierre, vigneron à Bessancourt, et Élisabeth Delaplace, sa femme ; Robert Dubois, vigneron à Bessancourt, et Marguerite Verrier, sa femme ; Philippe Deguerre, vigneron à Bessancourt, et Agathe Chériot, sa femme ; Jean Noël, vigneron à Bessancourt, et Marie Madeleine Labbé, sa femme ; Barthélemy Drussant, vigneron à Bessancourt, et Marie Chéron, sa femme ; Claude Fleuret, vigneron à Bessancourt, et Marguerite Vollant, sa femme ; Nicolas Thiboust, vigneron à Bessancourt, et Marie Vollant, sa femme. — Bail de 120 perches de terre, lieu dit le Buisson à la Malette, terroir de Bessancourt, fait à Denis Dubois, vigneron, et Jeanne Viel, sa femme, par Louis Menil, marchand de vins, demeurant au Roule près Paris. — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Pierre Chéron et à sa femme, Élisabeth Delaplace, par François Decauvry, marchand, bourgeois de Pontoise. — Autre par Jean Roger, concierge de la ferme de Montubois, à Jean Langlois, le jeune, vigneron à Bessancourt, et Marguerite Bonneville, sa femme.

E 4189. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

16 février au 15 novembre 1718. — Vente de divers immeubles, terroir de Bessancourt, faite à Jean Roger, concierge de la ferme de Montubois, par Joseph Audierne, jardinier, demeurant à Beauchamp, paroisse de Taverny, et Louise Dolot, sa femme. — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait par le susdit Roger à Jean Leveau, vigneron à Bessancourt. — Vente de divers immeubles, même terroir, faite, au même Roger, par Jean Drouart, jardinier, demeurant à Pierrelaye, et Marie Audierne, sa femme. — Bail d'un quartier 1/2 de terre, à Bessancourt, fait à François Bonneville, fils de Michel, vigneron au ditlieu, et Marie Notré, sa femme, par Léonard Thiboust, vigneron, agissant en qualité de marguillier de l'église de Bessancourt, et du consentement de Jean Morel, curé (12 mars 1718). — Bail de 11 perches de vigne fait par le même, en la susdite qualité, à Jean Vollant, vigneron à Bessancourt, et Marguerite Garnier, sa femme. — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait par Jean Roger, concierge ci-devant nommé, à Jean Leveau, et Jeanne Audierne, sa femme. — Quittance de 400 livres de rente délivrée à Toussaint de Boissy, l'aîné, vigneron à Bessancourt, et Élisabeth Chéron, sa femme, par Barthélemy, de Boissy, agissant en qualité de marguillier de l'église de Bessancourt, Jean Morel, curé (6 juin 1718). — Échange entre Jacques Gobelin, écuyer, conseiller du Roi, auditeur ordinaire en sa Chambre des Comptes, en son nom et au nom de ses sœurs, Marie et Madeleine Gobelin, d'une part, et Nicolas Baillet, vigneron à Frépillon, et Barthélemy Vollant, vigneron à Bessancourt, d'autre part. — Bail de divers immeubles, terroir de Frépillon, fait à Simon Talbot, maçon à Frépillon, par Jeanne Talbot, femme séparée de biens d'Edme Boussart, tonnelier à Paris. — Actes relatifs à la prisée de la garenne de Sognolles.

E. 4190. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

11 janvier au 9 novembre 1719. — Nicole Deluré, manouvrier à Bessancourt, et Michelle de Boissy, sa femme, vendent à Étienne Leconte, maçon à Bessancourt, et Élisabeth de Boissy, sa femme, 8 livres 10 sous de rente annuelle, à prendre sur une maison à Bessancourt. — Quittance de 120 livres, rachat de rente, délivrée, aux héritiers de feu Marie Fromont, par Étienne Banec, marchand à Tinville. — Renonciation à la succession d'Ambroise Du Val, vivant, huissier à cheval au Châtelet de Paris, par son frère, Guillaume Du Val, demeurant à Arles en Provence, et représenté par son procureur fondé Pierre Duprat, avocat au Parlement de Paris. — Procuration donnée à Jean Vollant, par le curé et les marguilliers de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Frépillon, pour accepter un legs de 25 livres de rente, fait, au profit de l'école de Frépillon et pour l'instruction de la jeunesse dudit lieu, par feu Marie de Bourges, veuve de Gabriel Grouart, en son vivant, bourgeois de Paris (15 février 1719). — Fondation en l'église de Bessancourt (Jean Morel, curé), faite par Jeanne Roger, femme de Jean Baillet, arpenteur demeurant à Bessancourt (9 juillet 1719). — Baux divers faits par Dom Jean Duru, prêtre, religieux de l'abbaye de Royaumont, procureur économe de l'abbaye de Maubuisson, par commission de l'abbé général de Citeaux, du 21 septembre 1718 à Barthélemy de Boissy, vigneron à Bessancourt ; Nicolas Fournier, vigneron à Bessancourt ; Nicolas Fournier, vigneron à Bessancourt, et Denis Chéron frères, vignerons à Bessancourt ; Claude et Étienne Claude Garnier, père et fils, vignerons à Bessancourt ; Michel Baillet, vigneron à Bessancourt ; Claude Jacquin, fils de Gervais, vigneron à Bessancourt ; Georges Drussant, vigneron à Bessancourt ; Jacques de Boissy, vigneron à Bessancourt ; Germain Fromont, marchand à Bessancourt ; Simon-Pierre Jacquin, et Pierre Jacquin, fils de Jacques, vignerons à Bessancourt ; Jean Thiboust, fils de Léonard, vigneron à Bessancourt ; Nicolas Thiboust, vigneron à Bessancourt. — Transport d'une créance de 48 livres dues par Noël Bonnault, vigneron, à Germain Fleuret, aussi vigneron à Bessancourt, fait par ce dernier à François Favée, officier de la salle du Roi, et Nicolas Favée, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Pontoise.

E. 4191. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

17 janvier au 19 juin 1720. — Bail de divers immeubles, terroir de Taverny, fait à Pierre Fournier, l'aîné, vigneron à Taverny, par Gilles Roger, marchand à Bessancourt, et Jeanne Jubert, sa femme. — Quittance de 660 livres, rachat de rente, délivrée à Pierre Chéron, vigneron à Bessancourt, par Julien Fromont, bourgeois de Paris. — Baux divers faits, par le susnommé Gilles Roger, à Guillaume Voyer, vigneron à Taverny ; Eustache Voyer, vigneron à Taverny ;

Jean Jubert, marchand à Taverny. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Roch Delagroue, vigneron à Sognolles, par Marie Guillet, veuve de Jean Drussant, Philippe Le Clerc et Simon-Pierre Jacquin. — Déclaration d'héritages tenus à cens de l'abbaye de Maubuisson par : Pierre Chéron, fils de Jean, vigneron à Bessancourt; le même, au nom et comme tuteur comptable d'Honoré, Nicolas, Marie-Anne et Jean Chéron, enfants mineurs de Jean Chéron et de Marie Delaplace; Marie Donon, veuve de Jean Chéron. — Quittance de 90 livres, rachat de rente, délivrée à Jean Jubert, marchand à Bessancourt, par Gilles Roger, cidevant nommé. — Autre de 432 livres à Antoine Dincourt, vigneron à Bessancourt, par François Noël, marchand fruitier oranger à Paris. — Bail d'un demiquartier de terre, lieu dit le Bois de Faillet, terroir de Villiers-Adam, fait à Louis Bachelier, laboureur à Villiers-Adam, par Marguerite Jolly, veuve d'Antoine Baillet, demeurant à Bessancourt. — Quittance de 180 livres, rachat de rente, délivrée à Simon Jacquin, vigneron à Bessancourt, et Catherine Notré, sa femme, par Jeanne Labbé, veuve de Nicolas Le Conte. — Autre de 322 livres 10 sous à Jean Thiboust, fils de Pierre, vigneron à Bessancourt, par François Noël, ci-devant nommé. — Autre de 272 livres à Jean Thiboust par Denis Jollain, laboureur à Frépillon.

E. 4192. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

3 juillet au 28 décembre 1720. — Bail d'une maison à Bessancourt fait à Claude Chivet, marchand à Bessancourt, par Geneviève Bonneville, veuve de Pierre Garnier, servante à l'abbaye de Maubuisson. — Quittance de 82 livres 2 sous, rachat de rente, délivrée à François Dhouy par Pierre Chéron, l'aîné, vigneron à Bessancourt. — Autre de 340 livres à Jean Jubert, marchand à Taverny, par Gilles Roger, marchand à Bessancourt. — Autre de 97 livres 17 sous 6 deniers à Denis Jolly, fils de Martin, vigneron à Frépillon, par Catherine Maintenon, veuve de Claude Tiphaine, bourgeois de Paris. — Autre de 300 livres à Simon Jacquin, vigneron à Bessancourt, par Philippe-Charles Baudri, clerc tonsuré du diocèse de Paris. — Autre de 21 livres à Louis Bachelier, laboureur à Villiers-Adam, par Marguerite Jolly, veuve d'Antoine Baillet. — Autre de 158 livres 6 sous 8 deniers, à Richard Duval, vigneron à Saint-Leu-Taverny, par Pierre Chéron, l'aîné, vigneron à Bessancourt. — Bail de divers immeubles, terroir de Taverny, fait à Jean Lesœur, vigneron à Taverny, par Gilles Roger, cidevant nommé. — Bail d'un demi-arpent de terre à Bessancourt fait à Mathieu Bonneville, vigneron audit lieu, par Marie de Lagroue, demeurant à Frépillon. — Autre d'immeubles à Bessancourt fait à Jean Langlois, vigneron audit lieu, et Marguerite Bonneville, sa femme, par Antoine Dincourt, vigneron à Bessancourt, et Marguerite Thiboust, sa femme. — Ratification, par Marguerite-Denise Verrier, d'un contrat passé entre son mari Robert Dubois, ouvrier en porcelaine à Paris, et Toussaint de Boissy. — Quittance de 150 livres, rachat de rente, délivrée à Jean Langlois et Marguerite Bonneville, sa femme, par Antoine Dimont et Marguerite Thiboust, sa femme.

E. 4193. (Liasse.) — 3 pièces, papier, dont 1 cahier de 7 feuillets in-4°.

12 juillet au 25 novembre 1721. — François Lecocq. — Inventaire des meubles délaissés par feu Jean Mansard, en son vivant, garde des chasses des terres et seigneuries de l'abbaye de Maubuisson, à Sognolles, et Geneviève Fournier, sa femme. — Inventaire des meubles délaissés par les feu Antoine Mennecier, vivant, tisserand, demeurant à Frépillon, natif de Sanville en Picardie, et Louise Fleuret, sa femme. — « Estat des extraits de tous les actes faits et passez par » devant Me Jean Guerry, vivant, tabellion des pré» vostez de Bessancourt, Frépillon et Sognolles, terres » dépendantes des dames abbesse, prieure, religieuse » et couvent de l'abbaye royalle de Maubuisson-lez» Pontoise, depuis le premier juillet 1719 jusques et » compris le dernier décembre 1720, suivant et en exé» cution de l'arrest du conseil du 14e de septembre » 1721 : extraits par moy, François Lecocq, greffier » des dites justices, soussigné, au deffaut de tabellion » ... » (25 novembre 1721).

E. 4194. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

22 juin au 2 décembre 1722. — Inventaire des meubles délaissés par feu Pierre Dincourt, vivant, vigneron à Bessancourt, et Marguerite Banneville, sa femme. — Baux divers faits par Dom Jean Duru, religieux et procureur de l'abbaye de Maubuisson, au nom et comme fondé de procuration spéciale de Charlotte Colbert de Croissy, abbesse de Maubuisson, à François Mesnil et Nicolas Deguerres, vignerons à Bessancourt;

Philippe Deguerres, vigneron à Bessancourt, et Agathe Chériot, sa femme; Louis Gillet, vigneron à Bessancourt, et Marie Viel, sa femme; Claude Jacquin, fils de Jean, vigneron à Bessancourt; Gervais Petit, vigneron à Bessancourt, et Marie-Anne Labbé, sa femme; Jean Juvigny, l'aîné, vigneron à Bessancourt, et Nicole Drussant, sa femme; Claude Jacquin, fils de Gervais, et Noël Donon, vignerons à Bessancourt; Noël Jacquin et Jean Jubert, vignerons à Bessancourt; François Banneville, fils de Claude, et Marie Verrier, veuve d'Étienne Fleuret; Antoine Fleuret et Denis Jacquin, vignerons à Bessancourt; Adrien Banneville, vigneron à Bessancourt; Élisabeth Métadier, veuve de Nicolas Donon, et Michel Banneville; Gervais Vollant, vigneron à Bessancourt, et Geneviève Chéron, sa femme; Claude Jacquin, fils de Pierre, vigneron à Bessancourt, et Marie Fleuret, sa femme; Jean Juvigny et Pierre Juvigny, vignerons à Bessancourt. — Testament de Marguerite Jolly, veuve en premières noces de François Huion, tailleur d'habits, en secondes noces d'Éloi Lesage, vigneron, en troisièmes noces d'Antoine Baillet, vigneron; et pièces y relatives. — Transaction entre Jacques Le Gay, marchand fruitier à Bessancourt, d'une part, Louis Mesnil, marchand à Bessancourt, d'autre part, et Simon Jacquin, vigneron à Bessancourt, aussi d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 9 livres passé, au profit de l'église de Frépillon, par Claude Lizieux, Pierre Jacquin, fils de Jacques, Denis Fleuret et Marie Lizieux, sa femme, Denis Chéron et Élisabeth Lizieux, sa femme, Antoine Drussant et Michelle Lizieux, sa femme, tous vignerons à Bessancourt. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 30 sous passé, au profit de Robert Dardel, officier de feu Madame la Dauphine, demeurant au Plessis-Bouchard, vallée d'Enghien, par Roch de Lagroue, vigneron à Sognolles, et Marie-Aimé Fournier, sa femme.

E. 4195. (Liasse.) — 15 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

1er février au 12 novembre 1723. — Inventaire des meubles délaissés par feu Marie Le Tellier, femme de François Jolly, vigneron à Frépillon. — Procuration donnée au sieur Bergeron, bourgeois de Paris, par François Michel de Beaumer, écuyer, sieur de Chantelou, commandeur de l'ordre de Saint-Lazare, héritier, pour moitié, avec Louis-Jacques de Beaumer, écuyer, son frère aîné, de feu Marie-Anne de Beaumer, femme d'Alexis Leblanc, écuyer, sieur de Contiers, aussi héritier, pour l'autre moitié. — Acte de dépôt, le 14 avril 1723, du testament d'Antoine Chéron, de Frépillon, reçu par Pierre Marchand, curé dudit lieu, le 13 janvier 1717. — Élisabeth Thiboust renonce à la succession de son mari Claude Le Mire, l'aîné, vivant, vigneron à Sognolles. — Transaction entre Jean Roger, concierge de la ferme de Montubois, d'une part, Jean Morel, curé de Bessancourt, les marguilliers et principaux habitants de la paroisse, d'autre part, touchant une ouverture à faire dans le mur du jardin dudit Roger, mitoyen avec le cimetière. — Sommation respectueuse d'Anne Dodard à son père Vincent Dodard, marchand plâtrier à Frépillon, veuf d'Anne Goret. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 18 livres passé, au profit de Toussaint de Boissy, le jeune, vigneron à Bessancourt, par Barthélemy de Boissy, l'aîné, vigneron au même lieu, et Marie Chéron, sa femme. — Autre de 8 livres, au profit d'Isaac Mouton, chef des Fourriers du Roi, demeurant à Paris, par Geneviève Bonneville, veuve de Pierre Garnier, fille et héritière de Jeanne Garnier. — Autre de 12 livres 9 sous et 2 poulets, au profit de Louis-Étienne Pelletier, bourgeois de Paris, par Michelle Drussant, veuve de Blaise Chéron, vigneron à Bessancourt, fille et héritière de Jean Drussant, et Marie Quillet, veuve dudit Jean Drussant. — Vente d'héritages, terroir de Sainte-Geneviève-de-Boncourt, faite à Pierre Cardot, cordonnier, et Marie Boullenger, sa femme, demeurant à la Chapelle-de-Saint-Pierre, dépendant de Sainte-Geneviève, diocèse de Beauvais en Picardie, par Jacques Le Gay, marchand fruitier à Bessancourt, et Angélique Marin, sa femme. — Bail d'un quartier de terre, lieu dit les Buttes, terroir de Bessancourt, fait à Pierre Juvigny, fils de Jean, et Marie-Jeanne Jacquin, sa femme, par Claude Lizieux, de Bessancourt. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 7 livres passé, au profit de l'église de Frépillon, par Antoine Dumont et Jean Langlois, vignerons à Bessancourt.

E. 4196. (Liasse.) — 7 pièces, papier, dont 1 cahier de 7 feuillets in-4°.

12 janvier au 26 novembre 1724. — Inventaire des meubles délaissés par Denise Baillet, femme de Pierre Chéron, vigneron à Bessancourt. — Bail de divers immeubles, terroir de Frépillon, fait à François Quillet, vigneron à Frépillon, et Françoise Cotillon, sa femme, par Guillaume Morel, marchand save-

tier, bourgeois de Paris, et Marie-Jeanne Thiboust, sa femme. — Autre fait par le même à Benoit Fournier et Louise Tauret, vignerons à Sognolles. — Autre fait à Nicolas Fleuret, vigneron à Frépillon, et Marie Cassot, sa femme, par Denis Jolly, fils de Martin, agissant en qualité de marguillier de Saint-Nicolas de Frépillon. — Vente d'héritages, terroir de Bessancourt, faite à Jean Bazin, tisserand à Bessancourt, et Marie Deline, sa femme, par Jean Drouard, tisserand à Pierrelaye, et Marie Audierne, sa femme, Simon le Maréchal, compagnon chapelier, demeurant à Paris, et Catherine Desgranges, sa femme. — Autre fait par les mêmes à Claude Linier et Marie Chériot, sa femme. — Décharge en réception de meubles donnée à Marie-Angélique Verrier, fille de feu Pierre Verrier et de Catherine Baillet, et à Noël Daunon, vigneron à Bessancourt, par Jean Baillet, fils de Denis Baillet, vigneron à Bessancourt, et Madeleine Fleuret, sa femme.

E. 4197. (Liasse.) — 12 pièces, papier, dont 4 cahiers de 5, 5, 8 et 8 feuillets in-4°.

27 mars au 30 décembre 1725. — Inventaire des meubles délaissés par François Fleuret, vivant, vigneron à Frépillon, fait à la requête de sa veuve, Françoise Le Tellier. — Inventaire de meubles délaissés par Anne Bernay, fait à la requête de son mari, François Thibout, maçon à Frépillon. — Inventaire des meubles délaissés par Marie Noël, dressé à la requête de son mari, Jean Thiboust, vigneron à Bessancourt. — Acte de tutelle des mineurs des susdits. — Obligation de 30 livres, passée au profit de Charlotte Colbert de Croissy, abbesse de Maubuisson, par Jacques Collier, tisserand à Frépillon, et Marguerite Thiboust, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 4 livres et 2 poulets passé, au profit de l'abbaye de Maubuisson, par Denis Jollain, laboureur à Frépillon, représentant Michel Collé et Pierre Tremblay, « fendeurs de grais, » demeurant à Méry. — Quittance de 50 livres, rachat de rente, délivrée à Louis Cartry, marchand laboureur à Vaux, paroisse de Méry, par Anne Camus, veuve d'Étienne Adam, demeurant à Frépillon. — Obligation de 50 livres passée, au profit de la fabrique de Frépillon, par la susdite Anne Camus. — Procuration donnée à Alexandre-Salomon Boullerot, procureur au Châtelet de Paris, par Jeanne Pierrette, veuve en dernières noces d'Alexandre Baillargeau, employé à l'Hôtel des fermes du Roi, à Paris, demeurant à Bessancourt. — Procès-verbal d'ouverture d'un bœuf, trouvé mort dans l'étable de Nicolas Biesse, cordonnier et cabaretier à Frépillon, où Nicolas Noël, marchand boucher à « Hatinville, » avait été forcé de le laisser en dépôt, l'animal ne pouvant pas aller plus loin. Nicolas Couturier, équarrisseur, demeurant à l'Aumône ayant fait l'opération, déclare « que ledit bœuf estoit » infecté d'une maladie nommée pommellière, ratte » gastée, les foix mols, pourris, le roignon gauche » gasté, et tout l'intérieur dudit bœuf corrompu et » incapable d'entrer dans le corps humain ; et à l'instant a esté jetté à la voierie. » — Inventaire fait après le décès d'Élisabeth Marchand, à la requête de son mari, Denis Thiboust, vigneron à Frépillon. — Quittance de 30 livres, rachat de rente, délivrée à François Garnier, garçon, demeurant à l'Aumône, paroisse de Saint-Ouen près Pontoise, fils de François Garnier, vigneron, demeurant à Auvers, et à Jean Aubert, vigneron audit lieu, par Nicolas Biesse, ci-devant nommé, et Jeanne Barthélemy, sa femme.

E. 4198. (Liasse.) — 7 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

21 mai au 13 octobre 1726. — Obligation de 90 livres passée, au profit d'Alexandre Fleuret, maître maçon à Pierrelaye, et Jeanne Fortier, sa femme, par Jean Toret, fils de Jean, vigneron à Frépillon, et Marie-Françoise Fleuret, sa femme. — Transaction entre Claude Jolly, fils de Martin, vigneron à Frépillon, d'une part, et Denis Viel, au nom et comme héritier par moitié des feu Simon Viel et Marie Vacossan, ses père et mère, d'autre part. — Jeanne Drussant, veuve en dernières noces de Pierre Thiboust, vivant vigneron à Bessancourt, vend à Jean Langlois, vigneron au même lieu, et Marguerite Bonneville, sa femme, une petite maison à Bessancourt. — Renonciation, par Jeanne Pattel, à la succession de son mari, François Ségard, vivant, vigneron à Bessancourt. — Inventaire après décès de Louis Jolly, l'aîné, vivant, vigneron à Frépillon. — Acte de protestation d'Antoine Hérault, marguillier et receveur en charge de la fabrique de l'église de Frépillon, contre toute résolution de la fabrique et des habitants contraire à une délibération antérieure, par laquelle ledit Hérault était chargé, entre autres choses, et pour subvenir aux réparations du clocher, d'introduire une instance contre Claude-Marie Bailly, chapelain de la chapelle de Saint-Antoine de Méry, et, en cette qualité, gros décimateur

de Frépillon (29 septembre 1726). — Inventaire des meubles délaissés par Guillemette Baillet dressé, à la requête de son mari, Denis Jolly, fils de Louis, vigneron à Frépillon.

E. 4199. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

12 mars au 26 novembre 1727. — Bail de divers immeubles, terroir de Frépillon, fait à Denis Jolly, vigneron à Frépillon, par sa sœur Marie-Anne Jolly, fille des feu Louis Jolly et Marie Vollant. — Inventaire après décès d'Angélique Marin, femme de Jacques Le Gay. — Procuration donnée à Robert Plomb, huissier en la justice et prévôté de Bessancourt, par Marie-Anne Bonneville. — Obligations pour diverses sommes passées, au profit de cette dernière, par : Noël Jacquin, vigneron à Bessancourt ; Claude Banneville, fils de Claude, vigneron à Bessancourt ; Toussaint Baillet, vigneron à Bessancourt, et Angélique Deguerres, sa femme ; Mathieu Banneville, fils de Claude, et Françoise Banneville, sa femme ; François Banneville, fils de Claude, et Marie Jacquin, sa femme ; Jean Thiboust, fils de Léonard. — Louis Noël, marchand à Paris, vend à Claude Noël et Barthélemy Vollant, vignerons à Bessancourt, plusieurs portions de bois, terroir de Bessancourt. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 25 livres passé, au profit de Jean-Baptiste de Bois-Adam, procureur aux sièges royaux de Pontoise et lieutenant des prévôtés de Bessancourt, Frépillon et Sognolles, par Marie-Anne Bonneville, Pierre Langlois, vigneron, et Catherine Jacquin, sa femme.

E. 4200. (Liasse.) — 35 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

3 janvier au 15 septembre 1728. — Bail d'une pièce de terre à Bessancourt fait à Simon Jacquin, vigneron à Bessancourt, et Catherine Nottré, sa femme, par Marie-Anne Bonneville, demeurant ordinairement à Méru. — Inventaire après décès de Jeanne Fleuret, femme de Jean Toret, vigneron à Frépillon. — Acte de tutelle des mineurs des susdits. — Inventaire après décès de Léonard Mondot, vivant, ancien maréchal des logis dans le régiment de cavalerie du prince de Lambescq, dressé à la requête de sa veuve, Marguerite Auger. — Procuration donnée à François Fourier, garennier, demeurant en la paroisse de Méry, par Jacques Fourier, cavalier au régiment royal étranger, compagnie de Monsieur Charpentier, seigneur d'Ennery. — Baux divers faits par Robert Plomb, huissier des justice et prévôté de Bessancourt, Frépillon et Sognolles, au nom et comme fondé de procuration de Marie-Anne Banneville, déjà nommée, à Denis Baillet, fils de Denis, vigneron à Bessancourt ; Noël Jacquin, vigneron à Bessancourt ; Mathieu Banneville, vigneron à Bessancourt ; Guillaume Leclerc, vigneron à Bessancourt ; François Mesnil, vigneron à Bessancourt ; Martin Jacquin, vigneron à Bessancourt. — Inventaire après décès de Vincent Dodard, vivant, marchand plâtrier à Bessancourt, à la requête de Jeanne Dubocq, sa veuve. — Procuration donnée à Jean Lizieux, marchand et marguillier de la fabrique de Saint-Nicolas de Frépillon, par les syndic et principaux habitants de la paroisse, à l'effet de passer acte au sujet de la fondation de 30 livres de rente, faite moitié au profit de la fabrique de l'église paroissiale de Montmartre, moitié au profit de celle de Saint-Nicolas de Frépillon, par les époux Bazin, bourgeois de Paris : Pierre Marchand, curé (22 août 1728). — Marché entre Baptiste Maulbon et Antoine Dubois, maîtres fondeurs, demeurant à Outremécourt proche la Mothe en Lorraine, d'une part ; Germain Fromont, syndic, Denis Baillet, Michel Trouillet et autres anciens marguilliers et receveurs, accompagnés de la plus grande partie des habitants de la paroisse de Bessancourt, d'autre part, touchant la fonte et la mise en place de deux cloches dans l'église Notre-Dame dudit Bessancourt (7 septembre 1728). — Mainlevée de saisie de fruits de vigne donnée sur caution à Antoine Drussant, vigneron à Bessancourt, par Philippe Dupont, bourgeois de Paris.

E. 4201. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

2 janvier au 2 décembre 1729. — Autorisation donnée à Denis Baillet, marguillier de la fabrique de Bessancourt, par les curé, vicaire, anciens marguilliers et habitants de la paroisse, à l'effet de mettre en adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, les biens appartenant à ladite fabrique, donnés à loyer à titre de rente foncière et de bail d'héritage et non rachetable. — Dépôt par Pierre Marchand, curé de Frépillon (19 janvier 1729), du testament par lui reçu de feu Marie-Anne Adam, fille des feu Étienne Adam et Anne Cornus, vignerons à Frépillon, le 5 janvier 1718. — Transaction entre Pierre Dangente, le jeune,

vigneron à Bessancourt, et Antoine Dincourt, vigneron au même lieu. — Bail de divers immeubles, terroir de Frépillon, fait à Jean-Alexis Candelot, marchand à Bessancourt, par Robert Plomb, huissier des justice et prévôté de Bessancourt, Frépillon et Sognolles, au nom et comme procureur fondé de Marie-Anne Bonneville. — François Piet, marchand menuisier au grand Moulin de Courcelles-sur-Viosne, et Jeanne Patte, sa femme, vendent à Benoît Fournier et Louise Touret, sa femme, vignerons à Sognolles, 1 quartier 1/2 de terre, aux Belles-Vues, terroir de Sognolles. — Vente de divers immeubles faite par les mêmes à François Mansard, garennier à Sognolles, et Élisabeth Desfossez, sa femme. — Baux divers faits par Jean-Baptiste de Bois-Adam, procureur aux sièges royaux de Pontoise et procureur fiscal de la prévôté de Bessancourt, agissant comme fondé de pouvoir de Charlotte Colbert de Croissy, abbesse de Maubuisson, à : Nicolas Thiboust, vigneron à Bessancourt ; Claude Jacquin, fils de Gervais, vigneron à Bessancourt ; François Le Roy, boulanger ; Jean Thiboust, fils de Pierre, et Denis Baillet, fils de Denis, vignerons à Bessancourt ; Simon-Pierre Jacquin, vigneron à Bessancourt, et Élisabeth Le Clerc, sa femme ; Germain Fromont, vigneron à Bessancourt ; Jacques de Boissy, fils de Barthélemy, vigneron à Bessancourt ; Barthélemy de Boissy, le jeune, fils de Barthélemy, vigneron à Bessancourt ; Élisabeth Dumont, veuve de Claude Garnier, et Étienne-Claude Garnier, son fils, vignerons à Bessancourt ; Jean Langlois et Pierre Baillet, vignerons à Bessancourt ; Georges Drussant, fils de Toussaint, de Bessancourt ; François Mansard, fermier des Dames de Maubuisson, et Élisabeth Desfossés, sa femme. — Obligation de 62 livres 15 sous passée, au profit de Denis-Salomon Guériteau, procureur aux sièges royaux de Pontoise, par Pierre Dangente, l'aîné, et Pierre Dangente, le jeune, vignerons à Bessancourt.

E. 4202. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

10 avril au 25 septembre 1730. — Obligation de 16 livres 5 sous, passée au profit de Simon-Christophe Mion, procureur à Pontoise, par Jean Thiboust, fils de Pierre, vigneron à Bessancourt, et Marie Baillet, sa femme. — Autre de 10 livres, au profit de Denis-Salomon Guériteau, procureur aux sièges royaux de Pontoise, par Gervais Drussant, fils de Toussaint, vigneron à Bessancourt, et Marie-Madeleine Baillet, sa femme. — Baux divers faits par Jean-Armand Fleuret, intendant de l'abbaye de Maubuisson, au nom et comme fondé de procuration de Charlotte Colbert de Croissy, abbesse de Maubuisson, à : Jean-Baptiste Baillet, vigneron à Bessancourt, et Marie-Angélique Verrier, sa femme, Pierre Drussant, fils de Jean et Marie Le Roux, sa femme ; Jean-Alexis Candelot, vigneron à Bessancourt, et Marie-Marguerite Bonneville, sa femme ; Claude Édeline, vigneron à Bessancourt ; Gabrielle Juvigny, veuve de Nicolas Bled, « vigneronne », à Bessancourt ; Pierre Jacquin, fils de Jacques, et Catherine Jacquin, sa femme ; Simon Jacquin et Marie-Élisabeth Leclerc, sa femme ; Robert Verrier et Anne Fleuret, sa femme ; Pierre Langlois et Catherine Jacquin, sa femme ; Guillaume Dubois et Catherine Blot, sa femme ; Louis Gillet et Marie Viel, sa femme ; Jacques Baillet, fils de Mathieu, vigneron à Bessancourt, et Marie Vollant, sa femme. — Bail de divers immeubles fait à Noël Donon et Adrien Bonneville, fils d'Adrien, vignerons à Bessancourt, par Robert Plomb, huissier des justice et prévôté de Bessancourt, Frépillon et Sognolles, au nom et comme fondé de procuration de Marie-Anne Bonneville. — Autre fait à Noël Donon et Jeanne Noël, sa femme, Philippe Petit et Marie-Jeanne Chériot, sa femme, par Jean Roger, bourgeois de Paris. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 4 livres 7 sous passé, au profit d'Antoine Hérault et Denise de Lagroue, sa femme, Louis Fleuret et Jeanne Hérault, sa femme, par Antoine Lavoye, vigneron à Épluches, paroisse Saint-Ouen-l'Aumône près Pontoise, et Gabriel Lavoye, son frère mineur. — Inventaire après décès de Geneviève Chéronnet, à la requête de François Quillet, vigneron à Frépillon, son mari.

E. 4203. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

21 janvier au 27 décembre 1731. — Pierre Viel. — Bail de divers immeubles fait à Jean Langlois, vigneron à Bessancourt, et Marguerite Bonneville, sa femme, par Robert Plomb, huissier ordinaire des justice et prévôté de Bessancourt, Frépillon et Sognolles, au nom et comme fondé de procuration de Marie-Anne Bonneville. — Transport de créance fait à Nicolas Biesse, marchand à Frépillon, Claude de Boissy, vigneron à Frépillon, et Nicole Biesse, sa femme, par Pierre Barthélemi, tonnelier à Frépillon. — Obligation de 200 livres passée, au profit de Charlotte Colbert de Croissy, abbesse de Maubuisson, par Jean Viel, marchand à Bessancourt, et Marie-Jeanne Fafine, sa femme.

— Quittance de 110 livres, rachat de rente, délivrée à Marie-Madeleine Fleuret, veuve de Denis Baillet, vigneron à Bessancourt, par Jérôme Baillet, vigneron à Frépillon, Marie Viel, sa femme, Françoise Viel, veuve de Louis Fleuret, et François de la Groue, laboureur à Villeneuve-le-Roi. — Autre de 95 livres, rachat de rente, à Simon Jacquin et Catherine Notré, sa femme, par Robert Plomb, même qualité que ci-devant. — Bail de divers immeubles à Bessancourt fait à Fiacre Jacquin, vigneron à Bessancourt, et Jeanne Chéron, sa femme, par Pierre Leclerc, au nom et comme tuteur des mineurs de Philippe Leclerc et Marie-Anne Thiboust. — Autre fait par le même, ès noms, à Pierre Drussant, vigneron à Bessancourt. — Inventaire après décès de Jeanne Jubert, à la requête de son mari, Giles Roger, marchand à Bessancourt. — Transaction entre Pierre Dadon, agissant en qualité de marguillier de l'église de Frépillon, d'une part, et les héritiers de Martin Jollin, d'autre part, portant constitution d'une rente annuelle de 15 livres au profit de ladite église; Thomas Croquet, curé (27 octobre 1731). — Jean Jacquin, manouvrier, à Chauvry vend à Claude Vollant, maître chirurgien à Bessancourt, et Jeanne Charle, sa femme, 8 perches 1/2 de terre, à Bessancourt. — Jeanne Marchand renonce à la succession de son mari, Denis La Cache, batteur en grange à Frépillon. — Inventaire après décès de Germain Barthélemy, à la requête d'Élisabeth Thierry, sa veuve. — Renonciation par ladite veuve à la succession de Germain Barthélemy. — Bail de divers immeubles, terroir de Taverny, fait à Pierre Migault, vigneron à Taverny, par Jean Jubert, officier du Roi à Taverny. — Autre à Eustache Voyer, vigneron à Taverny, et Jeanne Alexandre, sa femme, par Gilles Roger, marchand à Bessanconrt.

E. 4204. (Liasse.) — 12 pièces, papier, dont 3 cahiers de 5, 6 et 6 feuillets in-4°.

2 janvier au 13 juin 1732. — Inventaire après décès de Marie Viel, requête de son mari Jérôme Baillet, vigneron à Frépillon. — Bail de divers immeubles, terroir de Taverny, fait à Marin Collin, vigneron à Taverny, et Germaine Clervoye, sa femme, par Gilles Roger, marchand à Bessancourt. — Obligation de 53 livres passée, au profit de Nicolas Fleuret, vigneron à Frépillon, et Marie Cassot, sa femme, par Anne Broynet, veuve de Jean Berteuille, vivant, jardinier à Frépillon. —Baux divers faits par Gilles Roger, ci-devant nommé, à Marie Dubois, veuve de Jérôme Verrier, de Bessancourt; Guillaume Voyer, vigneron à Taverny; Nicolas Leconte, maçon à Bessancourt, et Anne Jacquin, sa femme; Thomas Gaudron, vigneron à Taverny, et Geneviève Fournier, sa femme; Pierre Fournier, vigneron à Taverny, et Jeanne Dais, sa femme. — Inventaire après décès de Marie Viel, requête de Louis Gillet, vigneron à Bessancourt. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 39 livres passé, au profit d'Étienne Barthélemy, l'aîné, ci-devant lieutenant de Bessancourt et commis buraliste de Frépillon, et Françoise Dubois, sa femme, par Michel Quillet, vigneron à Frépillon, et Marie Chéronnet, sa femme. — Bail de divers immeubles, fait à Pierre Drussant, vigneron à Frépillon, veuf d'Anne Berteuille, par Robert Plomb, huissier, et Claire Hébert, sa femme. — Inventaire après décès de Jean Langlois et Marguerite Bonneville, marchands à Bessancourt, requête de Jean Orange, marchand à Béthemont.

E. 4205. (Liasse.) — 27 pièces, papier, dont 2 cahiers de 5 et 6 feuillets in-4°.

24 septembre au 19 décembre 1732. — Jean Tondu. — Inventaire après décès de Madeleine Chéron, femme en premières noces de Jean Pouchet, vivant, laboureur à Grisy, et en secondes noces de Simon Dorgebray, laboureur à Frépillon. — Inventaire après décès de Martin Chicot, vivant, maçon à Bessancourt, et de Nicole Louise Deguerre. — Bail d'immeubles fait à Pierre Dodar, laboureur à Frépillon, et Marguerite Letellier, sa femme, par Étienne Pelletier, seigneur en partie de Frépillon, bourgeois de Paris. — Vente de meubles faite à Madeleine Voisin, leur mère, par Adrien et Jean Blandy, fils et héritiers de feu Claude Blandy, vivant, cordonnier à Bessancourt. — Bail d'une portion de maison à Bessancourt, ruelle de l'École, fait à Jean Le Clerc, maître cordonnier audit lieu, et Marie Sottie, par Pierre Le Clerc, vigneron à Bessancourt. — Déclaration de délit de chasse fait par François Mansard, garde-bois des baronnies de Bessancourt et seigneuries de Frépillon et Sognolles, pour l'abbaye de Maubuisson, contre Claude Jacquin, garçon, garennier de la garenne de Beauchamp, et Cadet Blanquet, le jeune, de Taverny. — Déclaration servant de supplément à l'inventaire mentionné au début de cet article. — Bail d'immeubles à Bessancourt fait à Jacques Blanpier, marchand à Bessancourt, par Marie-Élisabeth Le

Clerc, veuve de Simon-Pierre Jacquin. — Quittance de 46 livres, rachat de rente, délivrée à Michelle Drussant, veuve de Blaise Chéron, vivant, vigneron à Bessancourt, par Nicolas Vollant, marchand, bourgeois de Paris. — Actes relatifs à la succession de Catherine Fromont, veuve de Gilles Fleuret, vivant, vigneron à Bessancourt. — Baux divers faits par Jean Orange, concierge du Sieur Mathias, procureur fiscal de la ville d'Enghien, demeurant ordinairement à Béthemont, agissant en qualité de tuteur de Jean-Nicolas Langlois, fils mineur de Jean Langlois, vigneron à Bessancourt, et de Marguerite Bonneville, à la veuve de Nicolas Bled et Nicolas Bled, son fils, vigneron à Bessancourt; Pierre Dincourt, vigneron à Bessancourt; Georges Drussant, vigneron à Bessancourt. — Bail d'une maison, rue de l'École à Bessancourt, fait à Prothais Segard, vigneron, par Pierre Le Clerc, vigneron à Bessancourt. — Contrat de mariage entre Louis Chériot, vigneron à Bessancourt, fils de feu Louis Chériot et de Jeanne Noël, veuve en secondes noces de Nicolas Donon, et Marie Pierrette Dangente, fille de Pierre Dangente, vigneron à Bessancourt, et de Marie Soissons. — Autre entre Roch Delagroue, vigneron à Sognolles, fils de Roch Delagroue et de Marie Fournier, et Marie Leleu, fille de feu Louis Leleu, vivant, vigneron à Frépillon, et de Louise Tauret. — Autre entre Simon Jacquin, fils de Simon Jacquin, vigneron à Bessancourt, et de Catherine Nautré, et Marguerite Touillet, fille de Michel Touillet, vigneron à Bessancourt, et de Marie Baillet. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 110 sous passé, au profit de Madeleine Fleuret, veuve de Denis Baillet, par Claude Fleuret, Claude Jacquin et Étienne Fleuret. — Bail d'immeubles, terroir de Frépillon, fait à Nicolas Fleuret, le jeune, vigneron à Frépillon, par Pierre Dodar, laboureur, agissant en qualité de marguillier de la paroisse de Frépillon.

E. 4206. (Liasse.) — 19 pièces, papier, dont 2 cahiers de 5 et 6 feuillets in-4°.

6 janvier au 31 mars 1733. — Inventaire après décès de Catherine Jacquin, requête d'Antoine Fleuret, vigneron à Bessancourt, son mari. — Contrat de mariage entre Antoine Fleuret, vigneron à Bessancourt, et Anne Thiboust, veuve de Philippe Le Clerc. — Autre entre Pierre Dodar, fils de Pierre Dodar, laboureur à Frépillon, et de Marguerite Tellier, et Madeleine Dorgebray, fille de Simon Dorgebray, laboureur à Frépillon, et de feu Madeleine Chéron. — Accord et transaction entre Benoît et Pierre Chéron, vigneron à Bessancourt; Louis Huré, à cause de Denise Chéron, sa femme, vigneron à Taverny; Jean Barbé, vigneron à Taverny, veuf de Marie Chéron, héritiers de Pierre Chéron, l'aîné, vivant, vigneron à Bessancourt, d'une part; Pierre Chéron, le jeune, fils de Jean Chéron, l'aîné; Claude Parent, à cause de Marie-Françoise Chéron, sa femme; Claude Bonneville, veuf de Marie Chéron; Gabriel Cressant, maréchal ferrant à Bessancourt, à cause d'Anne Chéron, sa femme; héritiers de Jean Chéron, l'aîné, d'autre part; et Pierre Dangente, comme ayant épousé Marie-Anne Chéron, fille et héritière de Jean Chéron, le jeune, et Jean-Honoré Chéron, marchand de bas au métier à Saint-Germain-en-Laye, fils et héritier dudit Jean Chéron, le jeune, aussi d'autre part. — Bail d'immeubles, terroir de Frépillon, fait à Pierre Dodar, marchand à Frépillon, et Marguerite Tellier, sa femme, par François Sirgent, marchand à Conflans. — Constitution d'une rente annuelle de 50 livres faite, au profit de Sieur Jubert, officier du Roi à Taverny, par Germain Fromont, marchand hôtelier à Bessancourt, et Marie Donon, sa femme. — Échange entre Nicolas Vollant, marchand, bourgeois de Paris, et Michel Touillet, vigneron à Bessancourt. — Baux d'héritages faits par Jean Boulé, écuyer, sieur de Meuré, capitaine au régiment de Béarn, demeurant en sa maison de Vaux, paroisse de Méry, à Nicolas Fourier, garennier de la garenne de Beauchamp, et Marguerite-Gabrielle Naze, sa femme; Denis Dubois, vigneron à Bessancourt. — Bail de trois pièces de terre, à Bessancourt, fait à Jean Voyer et Barthélemy Juvigny, vigneron à Bessancourt, par Philippe Deguerre, vigneron audit lieu. — Baux d'immeubles à Bessancourt fait par Jean Royer, bourgeois de Paris, à Nicolas Leconte, maçon à Bessancourt; Claude Fleuret, vigneron à Bessancourt. — Inventaire après décès de Jeanne Audierne, veuve de Jean Le Veaux, requête de leur fils Guillaume Le Veaux, vigneron à Bessancourt. — Obligation de 53 livres 8 sous passée par le susdit Guillaume Le Veaux, en son nom et comme tuteur de Baptiste Le Veaux, son frère, au profit de Marguerite Le Veaux, sœur de père.

E. 4207. (Liasse.) — 20 pièces, papier, dont 3 cahiers de 5, 6 et 10 feuillets in-4°.

12 avril au 29 juin 1733. — Philippe Deguerre,

vigneron à Bessancourt, au nom de tuteur des mineurs Jean, Claude, Marie, Nicole et Marie-Madeleine Chicot, renonce à la succession de Martin Chicot, vivant, plâtrier à Bessancourt, et à celle de Nicole Deguerre, leurs père et mère. — Vente de 5 perches de terre à Frépillon faite à Jean Bertin, plâtrier à Frépillon, par Louis Delagroue, vigneron à Mériel. — Lots de partage des biens de la succession de Claude Noël, vivant, vigneron à Bessancourt, entre Geneviève Dangente, sa femme, d'une part; Jean Noël, cordonnier, Benoit Noël, vigneron, Barthélemy Soissons, à cause de sa femme Élisabeth Noël, et Jeanne Noël, veuve en secondes noces de Nicolas Donon, tous frères, beau-frère et sœur dudit Claude Noël, d'autre part. — Lots de partage de la succession de Marie Vollant, à son décès, femme de feu Louis Jolly, entre les enfants, Denis Jolly, vigneron à Frépillon, et Marie-Jeanne Jolly. — Bail des dîmes de Frépillon et Sognolles fait, moyennant 600 livres par an, à François Quillet, vigneron à Frépillon, par François Asselin, prêtre et chapelain de Saint-Antoine de Méry, y demeurant ordinairement (27 mai 1733). — Obligation de 100 livres passée au profit de Pierre Baillet, vigneron à Bessancourt, par Benoît Noël, vigneron à Bessancourt, et Marie Baillet, sa femme. — Pierre Aubert, vigneron à Vaux, paroisse de Méry, et Geneviève Aubert, sa femme, veuve de Pierre Thiboust, aussi vigneron à Vaux, vendent à François Mansard, garde-chasse et des bois appartenant à l'abbaye de Maubuisson, demeurant à Sognolles, 14 perches 1/4 de terre labourable, terroir de Sognolles, lieu dit la Drille. — Vente d'un demi-quartier de terre labourable, au lieu dit Poirier de Robert, terroir de Frépillon, faite à Jacques Collier, veuf de Marie Meunier, tisserand à Bessancourt. — Bail d'une maison et de deux pièces de terre, à Bessancourt, fait à Jacques Blanquet, marchand à Bessancourt, par Julien Fromont, bourgeois de Paris. — Inventaire après décès de François Thibault, vivant, maçon à Frépillon, mari d'Anne Barné, requête du fils Jean Thibault, aussi maçon à Frépillon. — Bail d'une maison, à Frépillon, fait à Jean Quillet par Toussaint de Boissy, vigneron à Bessancourt. — Autre d'un quartier de vigne, terroir de Bessancourt, fait à Fiacre Jacquin, Pierre Langlois et Marie-Elisabeth Le Clerc, veuve de Simon-Pierre Jacquin, par Jean Roger, bourgeois de Paris.

E. 4208. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

7 juillet au 23 septembre 1733. — Désaveu de propos calomnieux tenus par Marie Fromont, femme de Marcel Pinson, vigneron, en présence de Marie-Madeleine Fleuret, sur le compte de feu Denis Baillet, vivant, vigneron à Bessancourt et mari de ladite Fleuret. — Bail d'immeubles, à Bessancourt, fait à Louis Mesnil, marchand cabaretier audit lieu, et Angélique Briffarre, sa femme, par Sébastien Segard, vigneron à Bessancourt, et Geneviève Marin, sa femme. — Désistement de poursuites criminelles de la part de Benoît Fournier, vigneron et garde-bois à Sognolles, contre Barthélemy Fromage. — Germain Dubois, fils de Germain, vigneron à Frépillon, et Marie Harang, sa femme, vendent à François Dubois, leur frère et beau-frère, aussi vigneron à Frépillon, divers immeubles audit lieu. — Lots de partage de la succession de Claude Le Clerc, vivant, vigneron à Frépillon, entre ses enfants, Denise Le Clerc, femme de Jean Haran, vigneron à Frépillon, Louise Le Clerc, demeurant à Colombes, près Argenteuil, et Denis Le Clerc, demeurant aussi à Colombes. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Mathieu Bonneville, fils de Claude, et Louis Barthélemy, tous deux vignerons à Bessancourt, par Jean Subtil, vigneron à Montesson, au nom et comme ayant épousé Marie Courteville, et Nicolas Jeanne, marchand, bourgeois de Paris, héritiers, pour moitié, d'Alexandre Courteville, leur ayeul.

E. 4209. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

6 octobre au 31 décembre 1733. — Désistement, par Jeanne Junier, des poursuites criminelles commencées par sa mère Jeanne Voyer, veuve de Jean Junier, contre Marguerite Jacquin, femme de Benoît Chéron, demeurant à Bessancourt, et Benoît Chéron, son fils. — Inventaire après décès de François Bonneville, vivant, vigneron à Bessancourt, requête de Marie Jacquin, sa veuve. — Autre après décès d'Élisabeth Garnier, requête de Pierre Jacquin, vigneron à Bessancourt, son mari. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 8 livres passée, au profit de Nicolas Vollant, marchand, bourgeois de Paris, par Antoine Notré, vigneron à Bessancourt. — Bail d'une maison à Bessancourt fait à François Bedel, marchand tonnelier à Bessancourt, par Adrien Blanzy, vigneron au même lieu. — Inventaire après décès de Jacques de Boissy, vivant, vigneron à Bessancourt, requête de Marie Fournier, sa veuve. — Autre après décès de Nicolas Mauchin, vivant, vigneron à Frépillon, requête d'Anne Dodar, sa veuve. — Autre après décès

de Jean Juvigny, vivant, vigneron à Bessancourt, requête de Nicole Verrier, sa veuve. — Bail des dîmes novales de Frépillon fait, moyennant 35 livres par an, par Thomas Croquet, prêtre, curé de l'église et paroisse de Saint-Nicolas de Frépillon, à François Quillet, vigneron laboureur à Frépillon, et Françoise Cotillon, sa femme (18 décembre 1733). — Le même Thomas Croquet déclare qu'il jouit, comme curé de Frépillon, de : 1° 300 livres de portion congrue payables par quartiers et d'avance par le chapelain de Saint-Antoine de Méry, gros décimateur de Frépillon ; 2° 35 livres par an, provenant du bail des dîmes novales; 3° 4 livres, produit de l'exploitation de 3 quartiers de terre ou bois ; 4° 4 livres, revenu d'un demi-arpent de vigne ; 5° 2 livres 2 sous sur Pierre Drussant ; 6° 9 livres 10 sous sur Denis Thiboust ; 7° 245 livres 10 sous, à payer par la fabrique de Frépillon, pour honoraires d'obits et autres fondations (18 décembre 1733). — Ratification, par Jeanne-Madeleine Yvernel, fille et héritière pour un cinquième dans la moitié d'une maison provenant de la succession d'Élisabeth Roger, sa mère, femme, en secondes noces, de Simon Desfossés, vivant, maître chirurgien à Bessancourt, d'une vente faite par Pierre Dupont, son beau-frère, à Philippe, Antoine-Simon Desfossés, et François Mansard. — Bail de 5 quartiers de terre, à Frépillon, fait à Jean Quillet et Denis Thiboust, vignerons à Frépillon, par Germain Dubois, vigneron, agissant en qualité de marguillier de l'église Saint-Nicolas de Frépillon. — Louis Barthélemy, vigneron à Bessancourt, renonce à la succession de son père, Germain Barthélemy, vigneron à Frépillon.

E. 4210. (Liasse.) — 21 pièces, papier, dont 3 cahiers de 6, 6 et 8 feuillets in-4°.

3 janvier au 14 mars 1734. — Bail de divers immeubles fait à Nicolas et Claude-Barthélemy Fleuret, vignerons à Frépillon, fils de Claude Fleuret et de Louise Dubré, par Jacques Le Roy, marchand fruitier-oranger à Paris, et Marie Noël, sa femme. — Obligation de 137 livres 2 sous 6 deniers passée, au profit d'Agnès Lefèvre, veuve de Louis Jolly, demeurant à Frépillon, par Nicolas Fleuret, le jeune, vigneron audit lieu. — Inventaire après décès de Marie-Marguerite Bonneville, requête de Jean-Alexis Candelot, vivant, vigneron à Bessancourt, son mari. — Autre, après décès de Pierre Le Clerc, vivant, vigneron à Bessancourt, requête de sa veuve, Marie Menil. — Autre, après décès de Geneviève Duchesne, requête de son mari, François Le Clerc, vigneron à Frépillon. — Donation mutuelle et réciproque entre Louis Barthélemy, vigneron à Bessancourt, et Gabrielle Bonneville, sa femme. — Inventaire après décès de Noël Donon, vivant, vigneron à Bessancourt, mari de Catherine Baillet, requête de Claude Banneville, le jeune, au nom et comme tuteur des mineurs Prothais et Jean-Baptiste Donon. — Autre, après décès de Marguerite Notré, requête de son mari Roch Chéron, marchand à Bessancourt. — Contrat de mariage entre Louis Lefebvre, vigneron à Frépillon, fils d'Antoine Lefèbvre et d'Étiennette Huon, et Denise Delagroue, veuve d'Antoine Hérault. — Acte de dépôt, par Denis Chéron, vigneron à Bessancourt, du testament de sa femme, Élisabeth Lizieux, reçu par L. Martin, prêtre, desservant de Notre-Dame de Bessancourt (9 février 1734). — Obligation de 70 livres passée, au profit de Julien de Boissy, vigneron à Bessancourt, par Noël Jacquin, vigneron au même lieu, et Jeanne Marchand, sa femme. — Inventaire après décès de Marie Langlois, requête de son mari Gervais Banneville, vigneron à Bessancourt. — Lots de partage des successions de François Drussant, vigneron à Bessancourt, et Marguerite Cheval, sa femme, entre Pierre Drussant et Claude Drussant, frères, vignerons à Bessancourt. — Inventaire après décès de Denis Fleuret, vivant, vigneron à Bessancourt, requête de Pierre Dincourt. — Contrat de mariage entre Nicolas-Martin Guérin, huissier royal, priseur et vendeur de biens en la châtellenie de Pontoise, et greffier au bailliage de Maubuisson et ès-prévôtés de Bessancourt, Frépillon et Sognolles, et Marie-Claude Barthélemy, fille de feu Germain Barthélemy, vivant, marchand à Frépillon, et d'Élisabeth Thierry.

E. 4211. (Liasse.) — 13 pièces, papier, dont 2 cahiers, 1 de 7 feuillets in-f° et 1 de 8 feuillets in-4°.

6 avril au 15 mai 1734. — Jean Viel, marchand à Bessancourt, au nom et comme tuteur de Marie Gillet, sa nièce, fille mineure des feu Louis Gillet, vivant, vigneron à Bessancourt, et Marie Viel, renonce à la succession dudit Louis Gillet. — Bail de divers immeubles fait à Michel Banneville, vigneron à Bessancourt, par Philippe Mention, contrôleur du tarif de la ville et châtellenie de Pontoise. — Autre, à Antoine Verrier Deshayes, marchand à Bessancourt, par Jacques Lequet, vigneron à Mériel, au nom de tuteur

des mineurs Leveau. — Autre, à Antoine Marchand, vigneron à Sognolles, par Denise Jacquin, femme en secondes noces de Claude Chivet, marchand à Bessancourt. — Pierre Le Grand, marchand à Pierrelaye, vend à Simon Jacquin, marchand à Bessancourt, 2 perches de terre à Bessancourt. — Baux divers faits par Charlotte Colbert de Croissy, abbesse, Suzanne-Cécile Paris, prieure, Élisabeth-Justine Bélin, sous-prieure, Monique-Julie Cévoly del Carretto, secrétaire, Louise-Marie Villot, cellérière, et Marie-Maurice d'Altermat, seconde cellérière de l'abbaye de Maubuisson, à Mathieu Bonneville, Jacques Bonneville et Marie-Catherine Roger, sa femme; Louis Barthélemy et Gabrielle Bonneville, sa femme; Georges Chéron; Étienne-Claude Garnier et Geneviève Chéron, sa femme; Fiacre Jacquin et Jeanne Chéron, sa femme; Claude Bonneville et Marie-Nicole Verrier, sa femme; Prothais Ségard et Marie Bonneville, sa femme, Benoît Chéron et Marguerite Jacquin, sa femme; Pierre Langlois et Catherine Jacquin, sa femme; etc., etc. (Sign. aut.). — Lots de partage des successions d'Antoine Hérault, vivant, marchand à Frépillon, et de N. Fleuret, entre leurs enfants.

E. 4212. (Liasse.) — 25 pièces, papier, dont 3 cahiers de 4, 5 et 6 feuillets in-4°.

14 juillet au 29 décembre 1734. — Bail d'une maison, à Bessancourt, fait à Catherine et Jeanne Chevallier, par Nicolas Thibout, vigneron à Bessancourt. — Inventaire après décès de Noël Donon, vivant, vigneron à Bessancourt, requête de sa veuve, Marie-Élisabeth Fromont. — Bail de divers immeubles fait à Gervais Langlois, vigneron à Bessancourt, par Jacques Lequet, vigneron à Mériel. — Autre à Nicolas Deguerre, vigneron, par Jean Viel, marchand à Bessancourt. — Inventaire après décès de Jean Vollant, fils de Jacques, vigneron à Bessancourt, à la requête de sa veuve, Marie Blanzy. — Autre après le décès de Françoise Bonneville, à la requête de son mari, Mathieu Bonneville. — Contrat de mariage entre Claude Parent, vigneron à Bessancourt, fils de Claude Parent et de Marie-Françoise Chéron, et Marie-Élisabeth Fromont, veuve Donon. — Baux d'immeubles faits par Julien de Boissy, marchand, agissant en qualité de marguillier de la fabrique de Notre-Dame de Bessancourt, à Barthélemy Vollant, vigneron à Bessancourt, et Élisabeth Garnier, sa femme, Georges Chéron, vigneron à Bessancourt, et Marie-Marguerite Vollant, sa femme. — Contrat de mariage entre Mathieu Bonneville, vigneron à Bessancourt, veuf en secondes noces de Marguerite Orange, et en premières noces de Françoise Bonneville, et Marie Noël, veuve de Guillaume Leveau. — Inventaire après décès d'Adrien Bonneville, le jeune, vivant, vigneron à Bessancourt, à la requête de Marie-Nicole Verrier, sa veuve. — Autre, après décès de Jean Noël, vivant, maître cordonnier à Bessancourt, et Marie-Madeleine Labbé, sa femme, à la requête de Jacques Lequet, gendre des défunts et tuteur de mineurs. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Claude Jacquin, fils de Gervais, vigneron à Bessancourt, par Jean Lizieux, marchand, demeurant dans la paroisse de Viroflay. — Bail d'immeubles fait à Jean-Baptiste de Boissy, vigneron, et Marie-Anne Jollain, sa femme, par François Quillet, marchand, agissant en qualité de marguillier de la fabrique de Saint-Nicolas de Frépillon.

E. 4213. (Liasse.) — 14 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-f°.

3 janvier au 14 août 1735. — Denis Baillet, fils de Jérôme, vigneron à Frépillon, et Marie Vollant, sa femme, vendent à Fiacre Leclerc, vigneron au même lieu, 6 pieds de terrain donnant sur une étable, au lieu dit Coudray, terroir de Frépillon. — Bail d'immeubles à Bessancourt fait à Jacques Bonneville, vigneron à Bessancourt, et Marie-Catherine Roger, sa femme, Jean-Baptiste Baillet, clerc tonsuré du diocèse de Paris, Louis-François et Jean-Baptiste-Siméon Baillet, tous fils mineurs et héritiers de feu Gervais Baillet, vivant, marchand, bourgeois de Paris, et Marie-Madeleine Debey. — Obligation de 120 livres passée, au profit de Simon Baillet, compagnon tonnelier à Paris, par Benoît Noël, vigneron à Bessancourt, et Marie Baillet, sa femme. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Élisabeth de Boissy, veuve d'Étienne Leconte, par Jacques Juvigny, vigneron à Bessancourt. — Baux divers faits par Charlotte Colbert de Croissy, abbesse, Suzanne-Cécile Paris, prieure, Élisabeth-Justine Balin, sous-prieure, Monique-Julie Cévoly del Carretto, secrétaire, Louise-Marie Vellot et Marie-Maurice d'Altemart, cellérières, de l'abbaye de Maubuisson, à Jeanne Fournier, veuve de François Chéron; Barthélemy Vollant, fils de Germain, et Marguerite Garnier, sa femme; Fiacre Jacquin et Jeanne Chéron, sa femme; Françoise Bonneville et Marguerite Jacquin, sa femme, etc., etc. (Sign. aut.).

E. 4214. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

21 mai au 20 septembre 1736. — Noël Bédien. — Bail d'une grange avec un pressoir en ruine, à Taverny, lieu dit le carrefour de la Barre, fait à Nicolas Hut, le jeune, marchand à Taverny, par Jacques Leroy et Louis Noël, marchand et bourgeois de Paris. — Louis Le Long, serrurier à Saint-Leu, Louis Le Long, manouvrier à Saint-Prix, et Nicole Le Long, veuve de Jacques Chéron, vivant, vigneron à Saint-Prix, renoncent à la succession de Jean Le Long, vivant, plâtrier à Saint-Prix. — Bail d'une maison à Bessancourt, lieu dit le Chemin des Gagnis, fait à Philippe Bonnault, vigneron, par Jean Viel, marchand à Bessancourt. — Quittance de 800 livres, rachat de rente, délivrée à Pierre Rousseau, marchand à Taverny, et Marie Mélingue, sa femme, par André Migault, marchand à Taverny. — Bail d'une maison, à Taverny, fait par ledit Migault aux susdits époux Rousseau. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 5 livres passée, au profit de Georges Segard, marchand tailleur d'habits à Paris, et Jeanne Manssion, veuve de Nicolas Magny, vivant, loueur de carrosses à Paris, par Pierre et Barthélemy Juvigny, Jean Voyer, Pierre Papillon, tous vignerons à Bessancourt et héritiers de Jean Juvigny et de Nicole Drussant. — Autre de 30 sous, au profit de Simon Leveau, vigneron à Pierrelaye, par Jean Marchand, Jean-Pierre Butté, Pierre Butté, Simonne Butté, veuve de Pierre Pallé, Perrette Butté, veuve de Pierre Butté, tous vignerons à Pierrelaye. — Convention, portant reconnaissance d'une rente de 42 livres due à l'abbaye de Maubuisson, entre Simon Leveau, marchand à Pierrelaye, d'une part, Philippe Deguerre et Angélique Deguerre, veuve de Toussaint Baillet, d'autre part. — Séparation de biens entre Noël Bonnault, vigneron à Bessancourt, et Françoise Chériot, sa femme. — Titre nouvel d'une rente de 15 livres passé, au profit des héritiers de Guillaume Baillet, par Louis Ménil et autres. — Bail d'une pièce en vigne, terroir de Taverny, lieu dit les Flaches, fait à François Pallé, vigneron à Taverny, et Charlotte Belpesche, sa femme, par Élisabeth Belpesche, veuve de Jean-Baptiste Darly. — Autre par Henry de Boissy, de Frépillon, à Étienne Lambert, vigneron à Frépillon. — Autre au même par Philippe Desfossés, maître chirurgien à Taverny, et Antoine-Simon Desfossés, marchand à Paris. — Échange entre Eustache Voyer, vigneron à Taverny, et François Bontemps, marchand au même lieu. — Marin Collin, vigneron à Taverny, et Geneviève Clervoye, sa femme, renoncent à la succession de Jean Clervoye, vivant, vigneron à Taverny, et frère de ladite Geneviève. — Marché pour couvertures de maisons entre André Goret, maçon à Chauvry, et Jean Viel, marchand à Bessancourt. — Bail d'une maison, Grande-Rue, à Frépillon, fait à Denis Jolly, fils de Martin, vigneron à Frépillon, et Marguerite Baillet, sa femme, par Georges Chéron, vigneron à Bessancourt, et Marie-Marguerite Vollant, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 18 livres passé, au profit de Jacques Pinson, de Bessancourt, par Pierre Guilpin, jardinier, et Marie Jacquin, sa femme, Claude de Laine, vigneron, et Louis Ménil. — Cession de portion de maison, à Bessancourt, lieu dit le Petit-Puits, faite à Guillaume et Pierre Juvigny, Charles Nicolas Blé et Marie Blé, frère et sœur, par Catherine Juvigny. — Dispositions testamentaires de Marie Le Normant Fremin Destuast, touchant une rente de 3500 livres sur l'Hôtel de Ville de Paris. — Constitution d'une rente annuelle de 7 livres 10 sous faite, au profit de la fabrique de Taverny, par Nicolas Michel, vigneron, et Élisabeth Le Dreux, sa femme.

E. 4215. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

24 octobre au 31 décembre 1736. — Prisée des meubles après le décès de Robert Louvoy, vivant, maître d'école à Bessancourt, faite à la requête de Catherine-Françoise Verrier Deshayes, sa veuve. — Bail d'un demi-arpent de terre à Bessancourt fait à Étienne Barthélemy, huissier en la prévôté de Bessancourt, et à Michelle Courteville, sa femme, par Louis-Alexandre Barthélemy, vigneron à Bessancourt, et Gabrielle Bonneville, sa femme. — Constitution d'une rente annuelle de 5 livres faite, au profit de la fabrique de Taverny, par Jean Fromont et André Fromont. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 8 livres passé, au profit de Robert Plomb, vigneron à Bessancourt, par Georges Chériot et Marie-Marguerite Vollant, sa femme. — Donation d'une maison, à Frépillon, faite à Louise Lizieux, fille de Jean Lizieux et de Louise Chéronnet, par Pierre Drussant, vigneron à Frépillon. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 40 sous passé, au profit de Denis Morin, jardinier à Saint-Cyr, dans le parc de Versailles, par Claude Parent, vigneron à Bessancourt, et Marie-Françoise Chéron, sa femme. — Autre de 33 livres, au profit de Jean-Baptiste de Bois-Adam, procureur ès-sièges royaux de Pontoise, par Jacques, François, André et Jean

Fromont, et Gabriel Fontaine, tous demeurant à Taverny. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 14 livres 14 sous passé, au profit de Jacques Barthélemy et autres, par Mathieu Voyer, vigneron à Taverny. — Bail d'un arpent de terre à Taverny fait à Denis Arnault, vigneron à Taverny, par Marie Dalleret, veuve d'Étienne Arnault. — Jacques Moulin, marchand forain, demeurant à Saint-Jean-des-Bois, en basse Normandie, vend à Charles Durand, marchand forain du même lieu, tous ses droits aux successions de Jean Moulin et Anne Binard, ses père et mère. — Bail d'une maison à Taverny fait à Armand Gauthier, vigneron à Taverny, et Marie-Jeanne Muzard, sa femme, par Claude Voyer, François Donon et Marie-Anne Voyer, sa femme, Nicolas Messager et Élisabeth Voyer, sa femme, tous vignerons à Taverny. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Michel Pinson, vigneron audit lieu, par Robert Plomb, ci-devant huissier en la prévôté de Bessancourt, procureur fondé de Marie-Anne Bonneville. — Transport de 20 livres de rente foncière fait à Pierre Bonnault, officier du Roi à Taverny, par Charles Daire, marchand tonnelier à Montigny-en-Parisis. — Jacques Toullier, tisserand en toile à Frépillon, et Marguerite Thiboust, sa femme, fille de Nicolas Thiboust et de Geneviève Viel, vendent à Michel Toullier, vigneron à Bessancourt, et Marie Baillet, sa femme, 10 perches de terre, lieu dit les Brosses, terroir de Bessancourt. — Bail d'immeubles à Bessancourt fait à François Bonneville, vigneron à Bessancourt, et Marguerite Jacquin, sa femme, par Nicolas Banneville, compagnon rôtisseur, à Paris. — Autre à Michel Sauty, vigneron à Bessancourt, par Jeanne Jamet, veuve de Jean Guilpin, demeurant à Paris. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 4 livres passé, au profit de Nicolas Hut, par Jacques Jubert, vigneron à Bessancourt, et Geneviève Jacquin, sa femme.

E. 4216. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

19 janvier au 1er mars 1737. — Vente d'immeubles, terroir de Franconville, faite à Pierre Bonnault, officier du Roi à Taverny, par François Richer, officier du Roi à « Attinville ». — Titre nouvel d'une rente annuelle de 4 livres 2 sous 6 deniers passé, au profit de Benoît Chéron, vigneron à Bessancourt, par Benoît Dubosc, vigneron à Taverny, et Jacques Derondelle, bûcheron à Bethmont : remboursement du même jour. — Bail d'héritages, terroir de Bessancourt, fait à Germain Vollant, vigneron à Bessancourt, et Marie-Anne Nottré, sa femme, par Nicolas-Claude Chéron, boulanger à Pontoise. — Autre, à Jacques et Thomas Haudry, vignerons à Taverny, par Antoine Roger, bourgeois de Paris. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 11 livres 12 sous passé, au profit de Jean Voyer, par Jacques Voyer, fils de Nicolas, vigneron à Taverny. — Mathurin Vollant, garçon pâtissier à Paris, vend à Claude Jacquin, fils de Germain, vigneron à Bessancourt, 8 perches de terre, aux Brières, terroir de Bessancourt. — Baux divers faits par Richard-Julien Gentil, intendant des maisons et affaires de l'abbaye de Maubuisson, fondé de pouvoir spécial des abbesses et religieuses de ladite abbaye, à Marie Le Clerc, veuve de Simon-Pierre Jacquin ; Étienne Fleuret, vigneron à Bessancourt, et Nicole Baillet, sa femme ; François Le Roy, marchand à Bessancourt, et Marie Drussant, sa femme ; Robert Verrier, vigneron à Bessancourt, et Anne Fleuret, sa femme ; René Fleuret, marchand plâtrier à Bessancourt, et Marie Dubois, sa femme ; Simon Fleuret, vigneron à Bessancourt, et Anne Chéron, sa femme ; Olivier Fromont, laboureur à Bessancourt, et Élisabeth Lizieux, sa femme ; Jean Thiboust, fils de Pierre, et Denis Baillet, fils de Denis, vignerons à Bessancourt ; Étienne-Claude Garnier, vigneron à Bessancourt, et Geneviève Chéron, sa femme ; Jacques Blanquet, marchand à Bessancourt, et Marie-Anne Langat, sa femme ; Pierre Jacquin, fils de Jacques, et Catherine Jacquin, sa femme ; Pierre Drussant, vigneron à Bessancourt, et Marie Le Roux, sa femme. — Vente de droits sur deux masures faite à Gabriel Jubert, vigneron à Taverny, par ses beaux-frères.

E. 4217. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

12 avril au 25 juin 1737. — Abandon de 13 perches de terre, à Bessancourt, fait à Élisabeth Roger, femme de Michel Pinson, par Barthélemy Petit, Denis Baillet et Mathias Baillet, tous vignerons à Bessancourt, agissant en qualité d'héritiers de feu Jean Baillet, leur oncle. — Titre nouvel d'une rente de 3 livres 10 sous passé, au profit de Martin Chicot et Marie Viel, sa femme ; demeurant à Paris, par Nicolas Hut, l'aîné, tonnelier à Taverny. — Autre de 4 livres 3 sous, au profit de Jacques Viel, vigneron à Sognolles, par Pierre Garnier, l'aîné, vigneron à Taverny. — Contrat de mariage entre Gervais Drussant, vigneron à Bessancourt et veuf de Françoise Chéron, et Marie-Jeanne Papillon, fille de Pierre Papillon, de

Bessancourt. — Titre nouvel d'une rente de 3 livres passé, au profit de Louis Lefébure et autres, par Guillaume Juvigny et Agathe de Boissy, sa femme, vignerons à Bessancourt, Jean Roger, clerc de l'église de Saint-Ouen-l'Aumône et arpenteur en titre d'office des ville et châtellenie de Pontoise, et Marie-Martine de Boissy, sa femme. — Inventaire et prisée de meubles délaissés par Françoise Chéron, ci-devant nommée. — Titre nouvel d'une rente de 3 livres passé, au profit de François Delagroux, vigneron à Frépillon, et Françoise Huon, sa femme, par Pierre Drussant, vigneron à Bessancourt, fils et héritier de Jean Drussant et de Marie Quillet. — Marché de bois entre François Barbet, marchand de bois à Taverny, et Marie Delagroux, veuve de Jean Bertin, vivant, marchand plâtrier à Frépillon. — Baux divers faits par Robert Plomb, ci-devant huissier en la prévôté de Bessancourt, fondé de pouvoir spécial de Marie Bonneville, à : Denis Baillet, fils de Nicolas, vigneron à Bessancourt ; Jeanne Bazin, veuve de François Mesnil ; Denis Baillet, fils de Denis, vigneron à Bessancourt ; Martin Jacquin, vigneron à Bessancourt ; Noël Jacquin, vigneron à Bessancourt. — Inventaire après décès d'Angélique Briffard, requête de Louis Ménil, vigneron à Bessancourt, son mari. — Transaction entre Marguerite Ségard, veuve de Charles Leroux, fille des feu Jacques Ségard et Étiennette Fromont, d'une part, et Élisabeth Roger, veuve de Julien Fromont, vivant, juré planchéieur à Paris, d'autre part. — Bail de 22 perches de terre, aux Carreaux, terroir de Frépillon, fait à Jean Tardu, vigneron à Frépillon, et Marie Taconet, sa femme, par Michel Toullier, vigneron à Bessancourt. — Transaction, pour cause de douaire, entre Jeanne Roger, veuve de Jean Baillet, d'une part, Denis et Mathias Baillet et Barthélemy Petit, d'autre part. — Bail des dîmes des grains, foins, avoine, etc., de la paroisse de Bessancourt, fait, moyennant un loyer annuel de 200 livres, à Denis Dubois, marchand à Bessancourt, par Jean-Marie Le Gollem, prêtre, curé de ladite paroisse (18 juin 1737). — Bail « des grandes dîmes et les bois brûlés des » vins » fait par le même, moyennant un loyer annuel de 63 livres, à Pierre Drussant et Étienne Fleuret, vignerons à Bessancourt (25 juin 1737).

E. 4218. (Liasse.) — 21 pièces, papier, dont 1 cahier de 7 feuillets in-4°.

1er juillet au 29 septembre 1737. — Bail de 50 perches de terre, terroir de Taverny, fait à Jacques Voyer, fils de Guillaume, vigneron à Taverny, par Antoine Roger, bourgeois de Paris. — Bail d'une maison à Saint-Leu fait à Pierre Tailleur, maçon à Saint-Leu, et Marie-Élisabeth Julienne, sa femme, par Jean Oursin, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, receveur général des finances de la généralité de Caen. — Cautionnement d'une rente de 11 livres 12 sous fait à Louis Coquelin, marchand drapier à Argenteuil, par Jean Voyer, fils de Nicolas, vigneron à Bessancourt. — Quittance de 200 livres, rachat de rente, délivrée à Louis Pinson, vigneron à Frépillon, par Mathieu Noël, bourgeois de Paris. — Autre de 260 livres, à Fiacre Le Clerc, par Nicolas-François De La Fontaine, prêtre de la compagnie de Jésus, procureur du collège Louis-le-Grand à Paris. — Armand Lesage, manouvrier à Chauvry, vend audit De La Fontaine, èsdite qualité, 30 perches de terre, terroir de Béthemont. — Bail de la dîme des terres novales sises sur le terroir de Frépillon fait, moyennant un loyer annuel de 35 livres, à Pierre Dodar par Thomas Croquet, curé de la paroisse de Frépillon (22 juillet 1737). — Échange entre Mathieu Noël, bourgeois de Paris, d'une part, Georges Drussant, vigneron à Bessancourt, et Anne Drussant, sa femme, d'autre part. — Bail d'un grenier au-dessus du pressoir de Saint-Leu fait à Jeanne Parton, veuve de Nicolas Dubosc, par Pierre Bonnault, officier du Roi à Taverny. — Titre nouvel d'une rente de 27 sous 8 deniers passé, au profit de la fabrique de Saint-Leu, par Louis Ménil, marchand, Alexis Candelot, vigneron, et Marie Ménil, sa femme. — François Huré, vigneron à Sannois, et Marguerite Hébert, sa femme, vendent à Marc Fiévé, officier du Roi à Saint-Leu, 18 perches de terre, au Plessis-Bouchard. — Titre nouvel d'une rente de 30 livres passé, au profit de Simon Jacquin, par Julien de Boissy, le jeune, vigneron à Bessancourt, et Marie-Jeanne Jacquin, sa femme. — Autre de 6 livres 16 sous, à Jean Oursin, écuyer, conseiller du Roi, receveur général de la généralité de Caen, par Pierre Tailleur, maçon à Saint-Leu. — Contrat de mariage entre Nicolas Didier, marchand boulanger à Saint-Leu, veuf de Marie-Françoise Bisu, et Marie-Anne Blanquet, fille de feu Jean Blanquet et de Marie-Claude Leduc, marchande bouchère à Taverny. — Quittance de 60 livres, rachat de rente, délivrée à Nicolas Voyer, vigneron à Taverny, et Catherine Poullin, sa femme, par Geneviève Jolly, fille de Claude Jolly, de Frépillon. — Partage entre Nicolas Michel et Jean Le Dreux. — Partage de la succession d'Alexandre Barbé entre ses héritiers

naturels. — Acte d'assemblée des habitants de la paroisse de Bessancourt, touchant la construction d'une maison presbytérale.

E. 4219. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

4 octobre au 28 décembre 1737. — Bail d'une maison à Taverny, lieu dit le Carrefour de la Barre, fait à Jean-Pierre Danet, maréchal, et Pierre Duneveu, maître perruquier, par François Frédy, écuyer, seigneur du Coubertin et des Malet, chevalier de Saint-Louis, demeurant à Paris. — Titre nouvel d'une rente de 20 livres 12 sous passé, au profit de Claude Thibert, veuve de Charles Huguier, imprimeur-libraire, à Paris, et d'Antoinette Huguier, femme d'André Caillot, libraire à Paris, par Claude Banneville, vigneron à Bessancourt, et Nicole Verrier, sa femme. — Autre de 5 livres 8 sous, aux mêmes, par Claude Parent, vigneron à Bessancourt, et Marie-Françoise Chéron, sa femme. — Autre de 10 livres, aux mêmes, par Michel Banneville, vigneron à Bessancourt, fils et héritier de Michel Banneville et de Marie Fromont. — Autre de 6 livres, aux mêmes, par Pierre et Claude Drussant, vignerons à Bessancourt, fils et héritiers de François Drussant et de Marguerite Cheval. — Autre de 9 livres 3 sous, aux mêmes, par Barthélemy et Germain Vollant, vignerons à Bessancourt, fils et héritiers de Germain Vollant, et de Geneviève Chéron. — Bail d'immeubles à Bessancourt fait à Barthélemy Drussant, fils de Barthélemy, vigneron à Bessancourt, par Martin Jacquin, vigneron à Bessancourt. — Autre à Georges Drussant et Anne Drussant, sa femme, vignerons à Bessancourt, par Louis Noël, marchand joailler et quincaillier à Paris. — Inventaire après décès de Simon Jacquin et Marguerite-Geneviève Toullier, sa femme, requête de Barthélemy Banneville, tuteur des enfants mineurs. — Titre nouvel de 16 livres et 4 lapins de rente passé, au profit de Louis-Étienne Pelletier, seigneur en partie de Frépillon, par les héritiers de Nicolas Jacquin et de Geneviève Jolly. — Bail d'un arpent de terre à Taverny fait à Jacques Collin et Nicolas Jubert, vignerons à Taverny, par Jean Jubert, officier du Roi à Versailles. — Contrat de mariage entre Simon Jacquin, vigneron à Bessancourt, veuf de Marguerite-Geneviève Toullier, et Marie-Françoise Banneville, fille de Claude Banneville, vigneron à Bessancourt, et de feu Marie Chéron. — Inventaire après décès de Michelle Courteville, requête de son mari, Étienne Barthélemy, huissier en la prévôté de Bessancourt, tuteur de Marie-Michelle Barthélemy, leur fille. — Titre nouvel d'une rente de 18 livres 15 sous passé, au profit de Louis Hinson, Nicolas Le Noir et Madeleine Hinson, par les héritiers de Sébastien Juvigny et de Jeanne Fleuret. — Baux faits à Barthélemy Vollant, vigneron à Bessancourt, et Marguerite Garnier, sa femme, par : 1° Michel Houdry, vigneron à Taverny, et Élisabeth Garnier, sa femme ; 2° Étienne-Claude Garnier, vigneron à Bessancourt. — Jean Viet, marchand à Bessancourt, et Marie-Jeanne Fafin, sa femme, vendent à Jean Boulé, écuyer, sieur de Meuret, capitaine au régiment de Béarn, demeurant ordinairement à Vaux, paroisse de Méry, 10 arpents, terroir de Bessancourt. — Bail d'un demi-quartier de terre, à Bessancourt, fait à René Fleuret, marchand plâtrier à Bessancourt, par Élisabeth Charté, veuve de Louis Duval, vivant, vigneron à Taverny. — Quittance de 40 livres, rachat de rente, délivrée à François Bontemps, marchand à Taverny, et Madeleine Migault, sa femme, par Marie Guillot, veuve de Bernard Boursault, vivant, tailleur d'habits à Franconville-la-Garenne. — Bail d'un arpent 17 perches, terroir de Bessancourt, fait à Jacques Baillet, vigneron à Bessancourt, par François Gorgonet, dit Fairaud, bourgeois de Paris. — Autre à Thomas Houdry, vigneron à Taverny, par Antoine Roger, bourgeois de Pâris. — Titre nouvel d'une rente de 10 livres 10 sous passé, au profit de Michel Carlu et Éléonore Barré, sa femme, par les héritiers de François Chéron et Marie Blanzy.

E. 4220. (Liasse.) — 22 pièces, papier, dont 2 cahiers, chacun de 7 feuillets in-4°.

21 janvier au 27 mars 1738. — Inventaire après décès d'Élisabeth de Boissy, veuve d'Étienne Leconte, requête d'Étienne Leconte, maçon à Bessancourt, tuteur des enfants mineurs des décédés. — Bail d'héritages fait à Michel Houdry et Robert Augé, vignerons à Taverny, pour Jacques Derondelle, bûcheron à Béthemont. — Avis de parents au sujet des enfants mineurs d'Étienne Leconte et d'Élisabeth de Boissy. — Bail d'un arpent 28 perches de terre ou vigne, terroir de Bessancourt, fait à Pierre Jacquin, dit Lagarenne, vigneron à Bessancourt, par Jean Blanzy, soldat au régiment de Condé, cavalerie. — Échange entre Jean Charté, vigneron à Taverny et Marie-Jeanne Brochard, sa femme, d'une part, et Garnier Duval, vigneron à Saint-Leu, d'autre part. — Bail d'un demi-arpent de terre, à Taverny, fait à Pierre Clervoye,

vigneron à Taverny, par Marie Fournier, veuve de Jean Clervoye. — Échange entre Élisabeth Fromont, veuve de Guillaume Gazis, vivant, vigneron à Taverny, d'une part, et Bonjean Barthélemy, marchand plâtrier à Taverny, et Marie Michel, sa femme, d'autre part. — Obligation de 99 livres, au profit de Charles Houdry, l'aîné, marchand à Taverny, par Louis Barthélemy, vigneron à Bessancourt, et Gabrielle Bonneville, sa femme. — Ventes d'immeubles, terroirs de Saint-Prix et de Saint-Leu, faites à Jean Oursin, écuyer, conseiller-secrétaire du Roi, receveur général des finances en la généralité de Caen, par : 1° Jacques Rousselet, cordonnier, et Élisabeth Bonnault, sa femme ; 2° Jean Ledreux, marchand, et Élisabeth Duval, sa femme. — François de la Groue, marchand à Frépillon, et Marthe Vieil, sa femme, vendent à Fiacre Leclerc, vigneron à Frépillon, 2 arpents de terre à Bessancourt. — Titre nouvel d'une rente de 12 livres 4 sous 4 deniers passé, au profit des enfants d'Henri Coutelier et de Catherine Cotillon par les héritiers de Catherine Juvigny. — Partage des biens des successions d'Étienne Leconte et d'Élisabeth de Boissy. — Obligation de 140 livres passée, au profit de Nicolas Hut, le jeune, marchand à Taverny, par Claude Jacquin, vigneron à Bessancourt, et Marie-Madeleine Legendre, sa femme. — Partage entre les héritiers de Pierre Barthélemy et de Marie-Madeleine Fournier. — Testament de Robert Pouchet, laboureur à Frépillon. — Bail d'un quartier de terre, à Taverny, fait à Jean Barbé, vigneron à Taverny, et Marie-Jeanne Jubert, sa femme, par Marc Collé, vigneron à Pierrelaye, et Louise Godet, sa femme. — Quittance de 200 livres, rachat de rente, délivrée à François Banneville, vigneron à Bessancourt, par Nicolas Banneville, garçon rôtisseur à Paris. — Obligation de 53 livres 17 sous, au profit de Nicolas Hut, le jeune, marchand à Taverny, par Claude Banneville, l'aîné, vigneron à Bessancourt.

E. 4221. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1er avril au 22 juin 1738. — Obligation de 275 livres passée, au profit de Nicolas-Jean-Baptiste Chéron et Pierre Dangente, par Claude Bonneville, l'aîné, vigneron à Bessancourt. — Titres nouvels de diverses rentes passés au profit de Louis-Étienne Pelletier, seigneur en partie de Frépillon, par : 1° Simon Vieil, fils de Simon, vigneron à Frépillon, et Marie Langlois, sa femme ; 2° les héritiers de Nicolas Thiboust et Geneviève Viel. — Transaction entre Gervais Bourgeois, vigneron à Saint-Leu, d'une part, et Blaise Denis et Pierre Bourgeois, vignerons à Saint-Leu, d'autre part. — Henri Rousselet, vigneron à Saint-Leu, et Ursule Jubert, sa femme, vendent à Charles Chuppin, écuyer, conseiller-secrétaire du Roi, garde des rôles des offices des francs, 20 perches de terre, à Saint-Leu. — Transport de 30 livres de rente foncière fait à Antoinette Bullot, veuve de Guillin Picard, vivant, officier du duc de Berry, demeurant en sa maison de campagne à Saint-Leu, par Nicolas Bordin, marchand tonnelier à Saint-Leu, et Marie Larcher, sa femme. — Vente de 2 perches de terre, à Saint-Leu, faite à Jean Oursin, écuyer, receveur-général des finances de la généralité de Caen, par Simon Duval, marchand à Saint-Leu. — Contrat de mariage entre Claude Chivet, manouvrier à Bessancourt, veuf de Denise Jacquin, et Marie-Nicole Fleuret, veuve de Pierre Dincourt. — Vente de 3 quartiers de terre, lieu dit les Bellesvues, terroir de Pierrelaye, faite à Pierre Landrin, marchand, et Marie-Charlotte Goriau, sa femme, par Michel Migault, vigneron à l'Aumône, et Marguerite Pillates, sa femme. — Autre de 9 perches de terre, lieu dit les Ligniers, terroir de Taverny, faite à Nicolas Hut, le jeune, marchand à Taverny, par Benoît Noël, vigneron à Bessancourt, et Marie Baillet, sa femme. — Quittance de 162 livres, rachat de rente, délivrée à Catherine Daix, veuve de Pierron Fournier, vivant, vigneron à Taverny, par Pierre Bonnault, officier du Roi, et Madeleine Fournier, sa femme. — Bail d'un quartier de terre, à Frépillon, fait à Nicolas Fleuret, vigneron audit lieu, par Antoine Verrier Deshayes, et Geneviève Leroux, sa femme. — Contrat de mariage entre Henri Mousseaux, garçon cordonnier à Saint-Leu, et Marie-Louise Messager, veuve de Jacques Fréville. — Obligation de 58 livres passée, au profit de Ferrant Bourgeois, demeurant à Paris, par Jacques Baillet, vigneron, demeurant à Bessancourt. — Inventaire et prisée de meubles trouvés en la maison des feu Gervais Bonneville et Anne Fleuret, requête de Robert Verrier, vigneron à Bessancourt, à cause d'Anne Fleuret, sa femme, fille des susdits décédés. — Échange entre Charles Chuppin, ci-devant nommé, et Roger Duval, vigneron à Saint-Leu.

E. 4222. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

6 juillet au 30 septembre 1738. — Titres nou-

vels de diverses rentes passés, au profit d'Étienne Pelletier, seigneur en partie de Frépillon, par : 1° François Lavoi, vigneron à Frépillon ; 2° les héritiers d'Élisabeth Quillet, fille et héritière de Guillaume Quillet, et de Marie Jolly. — Vente d'une portion de maison à Grand-Sart, en Picardie, faite à Charles Moulin, charpentier audit lieu, et Françoise Bulard, sa femme, par Charles Bulard, marchand à Paris, et Angélique Lepreux, sa femme. — Titre nouvel, d'une rente de 8 livres passé, au profit de Louis Huret, le jeune, vigneron à Franconville-la-Garenne, par Jean Goret, marchand à Béthemont. — Bail d'un arpent de terre à la Garenne-de-Beauchamp, terroir de Taverny, fait à Simon Fleuret, vigneron à Bessancourt, par Marie Juvigny, veuve de Jean Garnier. — Bail d'une maison proche le Petit-Puits, à Bessancourt, fait à Étienne Leconte, fils mineur de feu Étienne Leconte et d'Élisabeth de Boissy, par Nicolas Leconte. — François Barbier, tonnelier à Taverny, et Marguerite Vidcoq, sa femme, vendent à Jean Barbier, leur frère et beau-frère, laboureur à Bréançon, 25 perches de terre audit Bréançon. — Titre nouvel d'une rente de 15 livres passé, au profit d'Antoinette Bullot, veuve de Guillin Picard, sieur de Sailly, par Guillaume, Pierre et Nicolas Messager et Baptiste Douy. — Bail d'une maison à Béthemont, vis-à-vis l'église dudit lieu, fait à Nicolas Charpentier, marchand à Béthemont, par Nicole Didot, veuve de Charles Cornu, vivant, marchand à Béthemont. — Autre, d'une pièce de terre, lieu dit les Plâtrières, terroir de Bessancourt, fait à Jean Roger, ci-devant concierge à la ferme de Montubois, par Louis Noël, marchand mercier à Paris, et Jeanne Pidou, sa femme. — Inventaire après décès de Nicolas Donon, requête de Jeanne Noël, sa veuve, veuve en premières noces de Louis Chériot. — Autre, après décès d'Agathe Chériot, requête de son mari, Philippe Deguerre, vigneron à Bessancourt. — Autre, après décès d'Élisabeth Fleuret, requête de son mari, Michel Bonneville, vigneron à Bessancourt. — Eustache Voyer, vigneron à Taverny, et Jeanne Alexandre, sa femme, vendent à Pierre Bonnault, officier du Roi à Taverny, une portion de maison audit lieu. — Transaction entre Denis Garnier, vigneron à Saint-Leu, d'une part, et Jean Fillerin, aussi vigneron à Saint-Leu, d'autre part. — Titres nouvels de deux rentes passés, au profit de Jean Oursin, ci-devant nommé, par : 1° Charles Millet, marchand à Saint-Leu, et Marie Bontemps, sa femme ; 2° les héritiers d'Henri Garnier. — Échange entre Pierre Bonnault, ci-devant nommé, et Marie-Madeleine Fournier, sa femme, d'une part ; Louis Duval et Françoise Voyer, sa femme, d'autre part. — Obligation de 112 livres 7 sous 11 deniers, au profit de Jean Oursin, ci-devant nommé, par Charles Hérisson, vigneron à Choisy. — Bail d'une maison, à Bessancourt, fait à Michel Bonneville, susnommé, par Jean-Baptiste Le Veau, garçon tailleur d'habits à Paris. — Obligation de 12 livres passée, au profit de Louis Le Juge, maître chirurgien à Saint-Leu, par François-Guillaume Banneville, vigneron à Bessancourt.

E. 4223. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

15 octobre au 28 décembre 1738. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Pierre Dangente, vigneron à Bessancourt, par Jean Chéron, garçon boulanger, demeurant sur le pont de Pontoise. — Autre à Jean Le Cler, cordonnier à Bessancourt, par Thomas Sauti, vigneron à Bessancourt. — Autre à Jean Lizieux, fils de Nicolas, vigneron à Frépillon, par Noël Jacquin, vigneron à Bessancourt, et Jeanne Marchand, sa femme. — Michel Sauty, vigneron à Bessancourt, et Marie-Anne Drussant, sa femme, renoncent à la succession de Françoise Chéron, mère de ladite Marie-Anne. — Ventes d'immeubles faites à François Quillet, marchand à Frépillon, par : 1° François de la Groux, marchand à Frépillon, et Marthe Viel, sa femme ; 2° Claude Langlois, marchand à Saint-Germain-en-Laye, et Antoinette Maquères, sa femme. — Transaction entre Nicolas Auger, vigneron à Taverny, d'une part, et Denis Roger, vigneron à Taverny, d'autre part. — Jean Marchand, vigneron à Bessancourt, et Marie-Denise Baillet, sa femme, vendent à François Quillet, ci-devant nommé, 5 quartiers de terre, terroir de Bessancourt. — Bail d'une maison à Bessancourt fait à Barthélemy Donon, vigneron, et Nicole Fleuret, sa femme, par Gervais Bonneville, vigneron à Bessancourt. — Bail de 7 perches de terre fait à Jacques Lequai, vigneron à Bessancourt, par Marcel Baillet, garçon tonnelier à Paris. — Vente d'un immeuble à Bessancourt, lieu dit le Cimetière-aux-Chevaux, faite au même par le même. — Contrats de mariage entre : 1° Michel Bonneville, vigneron à Bessancourt, veuf d'Élisabeth Fleuret, et Élisabeth-Marguerite Verrier Deshayes ; 2° Pierre Gallois, manouvrier à Vallangoujard, veuf de Marie-Anne Saint-Just, et Catherine Mazier, fille de Baptiste Mazier, berger à Béthemont, et de Madeleine Allin. — Vente de 35 livres 10 sous de rente foncière faite à Louis

Noël, marchand à Paris, par sa sœur Élisabeth Noël. — Vente de divers immeubles faite à Fiacre Pinson et Marie-Catherine Lizieux, sa femme, par Claude Le Clerc, fils de Barthélemy, et Jeanne Pinson, sa femme. — Quittance de 160 livres, rachat de rente, délivrée à François Quillet, ci-devant nommé, par Noël Tardu, vigneron, agissant en qualité de marguillier de la fabrique de Frépillon. — Titre nouvel d'une rente de 10 livres 12 sous passé, au profit de la fabrique de l'église de Taverny, par Guillaume-Philippe Leaulté, curé de ladite église (18 décembre 1738). — Ventes d'immeubles, faites à François Quillet, ci-devant nommé, par : 1° Henri-Gabriel de Bernet, chevalier, seigneur d'Orival, capitaine de cavalerie, ancien brigadier des gardes du corps du Roi, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Lazare, demeurant à Pontoise ; 2° François de la Groux, vigneron à Frépillon, et Élisabeth Taconet, sa femme. — Obligation de 14 livres, au profit de Denis Garnier, vigneron à Saint-Leu, par Jean Fillerin, vigneron au même lieu. — Quittance de 20 livres, rachat de rente, délivrée à Gabriel Jubert, vigneron à Taverny, par Pierre Garnier, fils de Pierre, vigneron à Taverny, et Catherine-Marguerite Derondelle, sa femme.

E. 4224 (Liasse) — 11 pièces, papier, dont 1 cahier de 12 feuillets in-4°.

11 janvier au 31 mars 1739. — Prise en charge, par Claude Thiboust, vigneron à Sognolles, des meubles provenant de la succession de Marie-Élisabeth Jacquin, en son vivant, femme de Charles de la Groux. — Titre nouvel d'une rente de 8 livres passé, au profit d'Étienne Pelletier, seigneur en partie de Frépillon et bourgeois de Paris, par les héritiers de Nicolas Biesse. — Constitution de 5 livres de rente faite, au profit de la fabrique de Frépillon, par Denis Jolly, fils d'Étienne, et Antoinette Carré, sa femme, François Jolly, fils de Denis, et Catherine Thierry, sa femme, tous vignerons à Frépillon. — Vente de 18 perches de terre, à Saint-Leu, faite à Jean Oursin, receveur général des finances de la généralité de Caen, par Pierre Boullier et Marguerite Duval, sa femme. — Autre de 5 arpents 37 perches, faite à François Quillet, marchand à Frépillon, par Nicolas Fournier, ci-devant garde de Monseigneur le Duc. — Bail d'une maison, à Taverny, fait à Jacques Voyer, vigneron, et Marie-Jeanne Huvé, sa femme, par Mathieu Donon, huissier audiencier en la prévôté de l'Hôtel, et Marie-Angélique Fournier, sa femme. — François de la Groux, marchand à Frépillon, et Marthe Viel, sa femme, vendent à Fiacre Le Clère, vigneron à Frépillon, 1/2 quartier de terre à Frépillon. — Lots de partage de la succession de François Quillet et Françoise Cotillon. — Vente d'immeubles, terroir de Bessancourt, faite à Martin Mousseaux, vigneron à Bessancourt, par Anne Chéron, veuve de Gabriel de Crassa, vivant, maréchal à Bessancourt. — Bail d'une maison, à Villiers-Adam, fait à Pierre Brossard, marchand tisserand audit lieu, par François Quillet, marchand à Frépillon.

E. 4225. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

6 avril au 30 juin 1739. — Fiacre Pinson, vigneron à Frépillon, et Marie-Catherine Lizieux, sa femme, vendent à Claude Le Clerc, vigneron à Frépillon, et Jeanne Pinson, sa femme, une maison à Frépillon. — Bail d'une maison à Bessancourt, fait à Michel Houssay, vigneron à Croissy, et Marie-Anne Candelot, sa femme, par Jean Roger, bourgeois de Paris. — Inventaire après décès d'Antoine Dincourt, vivant, vigneron à Bessancourt, requête de sa veuve, Marguerite Thiboust. — Vente d'un demi-quartier de terre, à Saint-Leu, faite à Jean Oursin, receveur général des finances en la généralité de Caen, par Jean Ledreux, marchand à Saint-Leu, et Élisabeth Duval, sa femme. — Autre de 12 perches 1/2 de vigne, terroir de Taverny, faite à Pierre Bonnault, officier du Roi à Taverny, par Aimé Desfaudis, vigneron à Taverny, et Jeanne du Temple, sa femme. — Bail de 92 perches de terre, terroir de Chatou, fait à Pierre Pierre, vigneron à Chatou, et Marie-Nicole Candelot, sa femme, par Jean-Alexis Candelot, vigneron à Bessancourt, et Marie Mesnil, sa femme. — Vente d'une maison à Taverny faite à Denis Charté, par Philippe Desfossés, maître chirurgien à Bessancourt, Pierre Migault, vigneron à Taverny, et Guillaume Joseph Warnet, maître des écoles de la paroisse de Taverny, agissant en qualité de procureur fondé d'André Migault, prêtre, curé de Dompierre-sur-Nièvre, diocèse d'Auxerre. — Transport d'une rente de 50 sous, fait à Pierre Tailleur, maçon à Saint-Leu, par Antoine Verrier Deshayes, vigneron à Bessancourt, et Geneviève Leroux, sa femme. — Baux divers faits par Richard-Julien Gentil, intendant des maisons et affaires de l'abbaye de Maubuisson, procureur fondé, à : 1° Guillaume Dubois et Catherine Blot, sa femme ; 2° Robert Verrier

et Anne Fleuret, sa femme, Pierre Langlois et Catherine Jacquin, sa femme; 3° Charles Blé et Jeanne Jacquin, sa femme, Nicolas Blé et Marie Perrette Dangente, sa femme; 4° Claude Édeline, vigneron à Bessancourt, et Marie Guilpin, sa femme; 5° Louis Verrier, vigneron à Bessancourt, et Anne Papillon, sa femme. — Lupin Bontemps, fils de Claude, vigneron à Saint-Leu, et Barbe Barbé, sa femme, vendent à Louis-Antoine Moriau, conseiller secrétaire du Roi à Paris, 6 perches de terre, terroir de Taverny. — Bail d'une maison à Taverny, fait à Julien Vidcoq, vigneron à Taverny, par François Voisin, vigneron au même lieu. — Inventaire après décès de Jean Baillet, vivant, vigneron à Bessancourt, à la requête de Marie-Angélique Verrier, sa veuve. — Quittance de 100 livres, rachat de rente, délivrée à François Quillet par Fiacre Le Clerc, agissant en qualité de marguillier de l'église Saint-Nicolas de Frépillon. — Obligation de 100 livres, au profit de Pierre Tailleur, par Pierre Dangente, fils de Pierre, vigneron à Bessancourt, et Marie-Anne Chéron, sa femme. — Marché, pour réparations à faire au clocher de l'église Saint-Nicolas de Frépillon, passé entre Jean Conot, maître couvreur à Pontoise, et Fiacre Le Clerc, marguillier, ci-devant nommé. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 54 sous 6 deniers passé, au profit de l'église sus-dite, par François Quillet, Claude Parent, et Élisabeth Fromont, sa femme. — Mathieu Péron, vigneron à Saint-Leu, vend à Jean Oursin, ci-devant nommé, 8 perches de terre à Saint-Leu.

E. 4226. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1er juillet au 25 septembre 1739. — Baux faits par Richard Julien Genty, intendant et procureur fondé de l'abbaye de Maubuisson, à : Jean-Alexis Candelot et Marie Mesnil, sa femme, et à Jacques Juvigny, fils de Pierre; Jacques Baillet, fils de Mathieu, vigneron à Bessancourt, et Marie Vollant, sa femme. — Bail de 2 arpents et 1 quartier de terre à Bessancourt, fait à Antoine Chantrelle, laboureur à Pierrelaye, par Germain Fromont, marchand à Bessancourt, et Marie Donon, sa femme. — Titre nouvel d'une rente de 10 livres passé, au profit de Marie Delagroux, par Robert Verrier et Anne Fleuret, sa femme, auparavant veuve de Gervais Bonneville, fils de Mathieu. — Autre de 10 livres 10 sous, au profit de Jean Oursin, receveur général des finances en la généralité de Caen, par Henri Rousselet, vigneron à Saint-Leu, et Ursule Jubert, sa femme. — Transaction entre Louis Le Grand, serrurier à Taverny, d'une part, Nicole Le Grand, veuve d'Antoine Messager, et Charlemagne Le Grand, serrurier à Saint-Leu, d'autre part. — Constitution d'une rente de 3 livres 11 sous faite, au profit de la fabrique de Frépillon, par François Le Clerc, vigneron à Frépillon, et Françoise Jacquin, sa femme. — Quittance de 80 livres, rachat de rente, délivrée à Pierre Rousseau, marchand à Saint-Denis, par Jeanne Labbé, veuve de Nicolas Leconte. — Contrat d'apprentissage pour René Goret, fait entre sa mère, Marie Vieil, veuve de Nicolas Goret, vivant, marchand à Villiers-Adam, et Jacques Gilquin, couvreur à Saint-Leu. — Titre nouvel d'une rente de 7 livres et 1 panier de raisin passé, au profit de Jean Oursin, ci-devant nommé, par les héritiers de Guillaume Messager et Ursule Delacour. — Constitution d'une rente de 17 livres 10 sous faite, au profit de Pierre Tailleur, par Michel Bonneville, vigneron à Bessancourt, et Élisabeth-Marguerite Verrier Deshayes, sa femme.

E. 4227. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1er octobre au 28 décembre 1739. — Bail de 20 perches de vigne, terroir de Bessancourt, fait à Jean-Alexis Candelot, vigneron à Bessancourt, par Pierre Drussant, vigneron, en qualité de marguillier de l'église dudit lieu. — Bail d'immeubles, terroir de Saint-Prix, fait à Auguste Guiard, marchand plâtrier audit lieu, et Marguerite Tellier, sa femme, par Jean Oursin, receveur général des finances en la généralité de Caen. — Autre, par le même, à Nicolas Douy, vigneron à Saint-Leu, et Marie Desgranges, sa femme. — Partage de la succession de Jeanne du Temple, en son vivant, femme d'Aimé Defandis, entre leurs enfants. — Bail d'une maison à Bessancourt, fait à Claude Banneville, vigneron à Bessancourt, et Marie-Nicole Verrier, sa femme, par Nicolas Chéron, marchand boulanger sur le pont de Pontoise. — Marché, pour travaux de maçonnerie, entre Christophe Duchesne, maçon à Taverny, et Jeanne Voyer, veuve de Pierre Fournier, vivant, tonnelier à Taverny. — Bail d'une maison à Bessancourt, fait à Thomas Papillon, maréchal à Bessancourt, par André Goret, maçon audit lieu. — Inventaire après décès de Jean Garnier, vivant, vigneron à Bessancourt, à la requête de Marie Juvigny, sa veuve. — Obligation de 76 livres, consentie à Nicolas Chéron, boulanger, ci-devant nommé, par Guillaume Banneville, vigneron à Bessancourt. — Contrat de mariage entre Julien Soissons, maçon à

Bessancourt, et Marie-Jeanne Verrier Deshayes. — Vente d'une pièce de terre, terroir de Franconville-la-Garenne, faite à Louis-Antoine-Pierre Levasseur, conseiller du Roi en l'élection de Pontoise, par Louise Blondeau, veuve de Maclou Rivaux, maréchal-ferrant à Pontoise. — Obligation de 45 livres par Julien Vidcocq, vigneron à Taverny, à Germain Duboscq, vigneron au même lieu. — Baux faits par Jean Oursin, ci-devant nommé, à Michel Huré et Marie Jumelle, sa femme, Jacques Drouet et Geneviève Rousselet, sa femme. — Bail d'immeubles, à Frépillon, fait à Claude Chéronnet, vigneron à Frépillon, par Marie Delagroux, demeurant au même lieu. — Vente d'immeubles, terroir de Taverny, faite à Nicolas Rousseau, marchand à Taverny, par Protais Soissons, maçon à Bessancourt, et Marie Deguerre, sa femme. — Constitution d'une rente de 3 livres faite, au profit de la fabrique de Frépillon, par Marie Fontaine, veuve d'Antoine Thiboust. — Bail de 2 arpents 1/2 quartier de terre, à Villiers-Adam, fait à Marguerite Roger, veuve de Pierre Lépée, marchande et « laboureuse » à Béthemont, par François Quilet. — Échange entre Jean Roger, marchand à Bessancourt, et Louis Noël, marchand à Paris.

E. 4228. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

7 janvier au 31 mars 1740. — Titre nouvel d'une rente de 20 livres 5 sous passé, au profit des héritiers d'Antoine Le Fébure et Étiennette Huon, par Simon Bouché, vigneron à Frépillon. — Inventaire après décès de Denis Baillet, vivant, vigneron à Bessancourt, à la requête de sa veuve, Marie-Geneviève Petit. — Baux divers faits par Charles-Guillaume Guillard, premier huissier audiencier au bailliage et siège royal des Moulignons, comme chargé de procuration du sieur de Saint-Preuille, maître sellier à Paris, tuteur de Nicolas-François Duval, fils de Nicolas Duval et d'Élisabeth de la Rivière, à : Élisabeth Messager, veuve de Claude Julienne ; Pierre Duval et Jean Douy, vignerons à Saint-Leu ; Gervais Bourgeois, le jeune, vigneron à Saint-Leu ; Pierre de la Rivière, fils de Pierre, et Mathurin Duval, vignerons à Saint-Leu. — Inventaire après décès de Nicolle Verrier Deshayes, à la requête de son mari, Pierre-Papillon. — Obligation de 80 livres à Charles Oudry, marchand à Taverny, par Claude Chéronnet, vigneron à Frépillon. — Autre de 68 livres à Pierre Bonnault, officier du Roi à Taverny, par Antoine Courteville, marchand à Taverny, et Marie-Anne Voyer, sa femme. — Vente d'un quartier de terre à Saint-Leu, faite à Jean Oursin, receveur général en la généralité de Caen, par Jean Douy, fils de Jean, vigneron à Saint-Leu, et Madeleine Gilquin, sa femme. — Autre de 5 perches de terre, à Frépillon, faite à Martin Fleuret, marchand plâtrier à Frépillon, par Jean de la Groux, vigneron à Frépillon, et Catherine Jolly, sa femme. — Claude Fleuret, vigneron à Frépillon, et Marie Le Fébure, sa femme, vendent à François Quillet, marchand à Frépillon, 3 quartiers 4 perches de terre, à Frépillon. — Vente de 2 arpents de terre et vigne, terroir de Saint-Leu, faite à Marc Fiévé, maréchal des chevau-légers de la garde du Roi, demeurant ordinairement à Saint-Leu, par Antoine Choudieu, vigneron à Taverny, et Élisabeth Dubosc, sa femme. — Échange entre Edme Charlois, marchand fruitier-oranger à Paris, d'une part, et Pierre Dubost, vigneron à Taverny, et Élisabeth Barthélemy, sa femme, d'autre part. — Michel Rossin, ancien maître d'école, demeurant à Bessancourt, et Marie-Anne Charlet, sa femme, vendent à Antoine Frenet, manouvrier à Ory-la-Ville, une portion de maison à Ory-la-Ville. — Titre nouvel d'une rente de 5 livres passé, au profit d'Edme Charlois, ci-devant nommé, par Pierre Rousseau, marchand à Taverny, et Marie Bélingue, sa femme. — Vente de 14 perches de terre faite à Toussaint Baillet, vigneron à Frépillon, et Marie-Jeanne Vollant, sa femme, par Marie Le Clerc, veuve de Guillaume Vollant. — Baux divers faits par Charles Breuillée, marchand à Saint-Leu, ci-devant marguillier de la fabrique de Saint-Leu, à : Denis Breuilliée, vigneron à Saint-Leu ; Claude Cornu, vigneron à Saint-Leu ; Jacques Rousselet, vigneron à Saint-Leu ; Philippe Bontemps, fils de Pierre, vigneron à Saint-Leu. — Titre nouvel d'une rente de 21 livres passé, au profit d'Edme Charlois, ci-devant nommé, par Guillaume Dubois, vigneron à Bessancourt, et Catherine Blot, sa femme.

E. 4229. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

6 avril au 29 juin 1740. — Bail d'une maison à Frépillon fait à Étienne Lembert, vigneron à Frépillon, et Françoise Huon, sa femme. — Transport d'une rente de 30 livres faite à Marc Fiévé, maréchal des chevau-légers de la garde du Roi, par Pierre du Pont, charron à Bessancourt, et Marie-Catherine Yvernel, sa femme. — Autre, au même, par Élisabeth Dubost, veuve d'Antoine Choudieu. — Vente d'un

quartier de terre, au Plessis-Bouchard, faite à Pierre Bonnault, officier du Roi à Taverny, par Robert Briou, maçon à Paris, et Louise Massé, sa femme. — Henri Rousselet, vigneron à Saint-Leu, et Ursule Jubert, sa femme, vendent à Charles Chuppin, écuyer, 10 perches de vigne, terroir de Saint-Leu. — Marché de maçonnerie entre Christophe Duchesne, maçon à Taverny, et Jeanne Voyer, veuve de Pierre Fournier. — Constitution d'une rente annuelle de 30 livres, au profit de Jeanne-Madeleine Yvernel, par ses sœur et beau-frère, Catherine Yvernel et son mari Pierre du Pont, déjà nommé. — Vente de 5 perches 1/3 de terre, à Frépillon, faite à Fiacre Leclerc, vigneron à Frépillon, par Antoine Menissier, vigneron, et Marguerite Fleuret, sa femme. — Bail d'une maison à Saint-Leu fait à Pierre de la Rivière, vigneron à Saint-Leu, par Élisabeth Charté, veuve de Louis Duval. — Titre d'une rente de 4 livres 17 sous 6 deniers passé, au profit des héritiers d'Alexandre Barbé, par Pierre et Michel Houdry, vignerons à Taverny. — Contrat de mariage entre François de la Groux, vigneron à Frépillon, veuf d'Élisabeth Jaconet, et Marie-Jeanne Jolly, fille de feu Louis Jolly et d'Agnès Lefébure. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de Mathieu Donon, huissier, par les héritiers de Charles Garnier et de Denise Masselotte ; Marin Collin, vigneron à Taverny, et Geneviève Clervoye, sa femme. — Renonciation à la succession de Jean Clervoye, vivant, vigneron à Taverny, par ses frères, sœurs et beaux-frères, André Clervoye, Julien Vidcocq et Sainte Clervoye, sa femme, Nicolas Voyer et Françoise Clervoye, sa femme, Pierre Bontemps et Catherine Clervoye, sa femme. — Bail de divers immeubles fait à Philippe Verrier, vigneron à Bessancourt, par Simon Fromont, agissant en qualité de marguillier de l'église dudit lieu. — Autre fait par le même, en ladite qualité, à Pierre Jacquin, vigneron à Bessancourt.

E. 4230. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

20 juillet au 19 septembre 1740. — Antoine Chamalière, prêtre, docteur en théologie et curé de l'église Notre-Dame de Béthemont, baille, à titre de ferme, moyennant un loyer annuel de 250 livres et un boisseau de pure farine, à Jean Blondelle, marchand, laboureur, et Charlotte Orange, sa femme, à Jean Orange et Agnès Sanglier, sa femme, 12 setiers de blé froment tout criblé et 6 setiers d'avoine, qui lui sont dus annuellement par les Bénédictins de Pontoise, et toutes les dîmes de grains, etc. (20 juillet 1740). — Bail de divers immeubles fait à Pierre Juvigny, vigneron à Bessancourt, par Simon Fromont, vigneron, agissant en qualité de marguillier de l'église dudit lieu. — Bail d'une maison à Taverny fait à Jean Clervoye, vigneron, par Pierre Bonnault, officier du Roi à Taverny. — Autre à Pierre Duval, l'aîné, fils de Pierre, et autre à Pierre Duval, le jeune, fils de Pierre, et à Mathurin Duval, tous vignerons à Saint-Leu, par Antoine Roger, bourgeois de Paris. — Partage entre les enfants de feu Nicolas Gilquin. — Titre nouvel d'une rente de 7 livres passé, par les héritiers d'Antoine Choudieu, au profit des héritiers d'Augustin Leguéret et de Marie-Françoise Chapelle. — Bail d'une maison, à Taverny, fait à Pierre Delaune, vigneron, par Marie Derondelle, veuve de Jean Musard. — Procuration donnée à Mathieu Donon, huissier ordinaire du Roi en la prévôté de son hôtel, par Catherine Lenain, veuve de Louis Le Gout, vivant, valet de chambre du duc d'Orléans, demeurant au Palais-Royal à Paris. — Échange entre François de la Groux, marchand, et Marthe Viel, sa femme, d'une part ; et Claude Jolly, père, et Claude Jolly, fils, vignerons à Frépillon, d'autre part.

E. 4231. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

9 octobre au 28 décembre 1740. — Contrat de mariage de Nicolas Gillequin, fils mineur des feu Nicolas Gillequin et Sainte Bordin, avec Anne Orville. — Bail d'une maison, à Saint-Leu, fait à Louis Musard, vigneron à Saint-Leu par Guillaume Messager, marchand à Aubervilliers. — Autre de divers immeubles fait à Marguerite Messager, veuve de Jacques Bontemps, par Mathieu Donon, huissier en la grande prévôté de France. — Autre à Nicolas Leconte, laboureur à Villiers-le-Sec, par Pierre Levasseur, conseiller du Roi, élu en l'élection de Paris. — Autre à Nicolas Blé, vigneron à Bessancourt, par Simon Fromont, vigneron à Bessancourt, agissant en qualité de marguillier de l'église dudit lieu. — Autre à Alexandre Choudieu et Pierre Delaune, vignerons à Taverny, par Jean Jubert, officier du Roi, demeurant ordinairement à Versailles. — Autre à Mathieu Bonneville, vigneron à Bessancourt, par son père, Adrien Bonneville. — Obligation de 121 livres passée, au profit de Pierre Bonnault, officier du Roi à Taverny, par Nicole Rousseau, veuve de Simon Migault. — Autre de 147 livres, au profit du même, par Armand

Yvain, menuisier, Noël Yvain, vigneron, et Louis Angé, vigneron, tous de Taverny. — Bail de divers immeubles fait à François Voyer, vigneron à Taverny, par Denis de Montigny, vigneron au même lieu. — Autre, par le même, à André Clervoye, vigneron à Taverny. — Obligation de 105 livres passée, au profit de Pierre Bonnault, susnommé, par Pierre Duval, Pierre Bontemps, fils de Jean, et Anselme Dubois, tous vignerons à Saint-Leu. — Autre de 119 livres, au profit du même, par Nicolas de Montigny. — Bail d'un quartier de terre fait à Jean Lizieux, fils de Nicolas, vigneron à Frépillon, par Louis Pinson, vigneron, agissant en qualité de marguillier de la fabrique de Frépillon. — Autre d'une maison à Frépillon fait à Guillaume Quillet, vigneron audit lieu, par Jean Boulé, sieur de Meuré, capitaine au régiment de Béarn, demeurant ordinairement à Vaux. — Autre de divers immeubles fait à Protais Donon et Élisabeth Fromont, sa femme, par Robert Plomb, ci-devant huissier en la prévôté de Bessancourt, agissant en qualité de procureur fondé d'Anne Bonneville. — Autre, par le même, à Jean Vollant, vigneron à Bessancourt. — Jean Douy et Anne Dubois, sa femme, Jean Douy, fils, et Madeleine Gilquin, sa femme, vendent à Jean Oursin, receveur général des finances en la généralité de Caen, 25 perches de vigne, terroir du Plessis-Bouchard.

E. 4232. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

3 janvier au 31 mars 1741. — Contrat de mariage de Jean Gazier, soldat au régiment de Lyonnais, fils de feu Jean Gazier, vigneron à Taverny, et d'Anne Bonneville, avec Marie-Louise Pinson, fille de Marcel Pinson, vigneron à Bessancourt, et de Marie Fromont. — Échange entre Michel Houdry, vigneron à Taverny, et Élisabeth Garnier, sa femme, d'une part, et Pierre-Vincent Leclerres, vigneron à Bessancourt, d'autre part. — Contrat de mariage de Nicolas Blanquet, fils de feu Jean Blanquet, vivant, marchand boucher à Taverny, et de Marie-Claude Leduc, avec Marie-Geneviève Rousseau, fille de Pierre Rousseau, marchand à Taverny, et de Marie Mélingue. — Vente d'un demi-arpent de terre à Saint-Prix, faite à Michel Messager et Marguerite Bontemps, sa femme, par Guillaume Laty, marchand à Saint-Prix, et Geneviève Cornaille, sa femme. — Autre d'une maison à Taverny faite à Mathieu Donon, huissier en la grande prévôté de France, par Jeanne Donon, veuve de Pierre Péron, vivant, vigneron à Saint-Leu. — Autre d'une maison à Saint-Leu faite à Jean-Baptiste Douy, vigneron audit lieu, et Marguerite Messager, sa femme, par Jean Oursin, receveur général des finances en la généralité de Caen. — Jean-Jacques Lévesque, vigneron à Ermont, et Marie-Jeanne Orville, sa femme, vendent à François Nicolas Donon, garde du corps du prince de Condé aux États de Bourgogne, demeurant à Saint-Leu, divers immeubles, terroir de Taverny. — Bail d'une maison à Frépillon fait à Claude Chéron, vigneron, et Catherine Delagroux, sa femme, par Étienne Barthélemy, ci-devant huissier en la prévôté de Bessancourt, et Jeanne Videgrain, sa femme. — Échange entre Jacques Pinson, vigneron à Bessancourt, et Geneviève Roger, sa femme, d'une part, et Marie-Catherine Roger, veuve de Jacques Bonneville, d'autre part. — Ventes d'immeubles faites à Mathieu Donon, ci-devant nommé, par : 1° Jean Barbé, fils de Jean, vigneron à Taverny ; 2° Pierre Dumoutier, fils de Pierre, vigneron à Taverny. — Bail d'immeubles, par le susdit Mathieu Donon, à Philippe Verrier, marchand à Bessancourt, et Marguerite Blanquet, sa femme. — Ventes d'immeubles faites à Pierre Bonnault, officier du Roi à Taverny, par : 1° Nicolas Auger, vigneron à Taverny, et Geneviève Choudieu, sa femme ; 2° Denis Hérisson, vigneron à Taverny. — Bail d'immeubles, terroir de Taverny, fait à Jean Chapelle, vigneron audit lieu, par Marie Duval, de Saint-Leu. — Vente de 25 perches de terre à Pierrelaye faite à Jean-Claude Rougeaux, marchand à Pierrelaye, par Mathieu Sanson, vigneron à Herblay, et Henriette Dupont, sa femme. — Échange entre Nicolas Bontemps, vigneron à Saint-Leu, et Marguerite la Mouche, sa femme, d'une part, et Pierre Bonnault, ci-devant nommé, d'autre part. — Autre, entre ce dernier, d'une part, et Denis la Mouche, vigneron à Taverny, d'autre part. — Obligation de 47 livres, au profit d'Antoine Lesage, marchand à Béthemont, par Marie-Françoise Verrier Deshayes, veuve de Barthélemy Juvigny, vivant, vigneron à Bessancourt. — Échange entre Mathieu Donon et Nicolas Dumoutier, ci-devant nommés. — Titre nouvel d'une rente de 20 livres passé par le dernier au profit du premier.

E. 4233. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1er avril au 30 juin 1741. — Titre nouvel d'une rente de 4 livres passé, au profit d'Antoine Guyot, procureur au parlement de Paris, par Marie Derondelle, veuve de Jean Muzard. — Échange entre Martin Fleu-

ret, marchand plâtrier à Frépillon, d'une part, Nicolas Fromage, vigneron audit lieu, et Anne Dodard, sa femme, d'autre part. — Baux divers faits par Mathieu Donon, huissier en la grande prévôté de France, à : 1° Pierre Fournier, vigneron à Taverny, et Jeanne Daix, sa femme ; 2° Jean Roger, marchand à Bessancourt ; 3° Eustache Voyer, vigneron à Taverny, et Jeanne Alexandre, sa femme. — Michel Garnier, tissier en toile à Bessancourt, et Geneviève Delaine, sa femme, vendent à Jacques le Quay, vigneron à Bessancourt, 8 perches de terre, à Bessancourt. — Transport d'une rente de 16 livres 13 sous 4 deniers fait à Pierre Bonnault, officier du Roi à Taverny, par Germain Fontaine, marchand à Taverny, et Marguerite Bonnault, sa femme. — Titre nouvel d'une rente de 7 livres passé, au profit de Marie-Anne Porlier, veuve de François Boscheron, vivant, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, par Pierre Butté, vigneron, et Marguerite Bonnemain, sa femme. — Bail d'une portion de maison à Taverny, fait à François Poullain, vigneron à Taverny, et Marie-Françoise Donon, sa femme, par Barthélemy Donon, soldat au régiment d'Auvergne. — Vente de 13 perches de terre, à Saint-Leu, fait à Charles Chuppin, écuyer, garde des rôles des offices de France, par Mathieu Perron, vigneron à Saint-Leu. — Transport d'une rente de 6 livres, fait à Joseph Hédon, marchand à Pontoise, par Jean Viel, marchand à Bessancourt, et Marie-Jeanne Fufin, sa femme. — Vente de divers immeubles faite à Louis Lecler, cordonnier à Taverny, par Marie-Anne Fromont, veuve de Nicolas Fournier, vivant, vigneron à Taverny. — Ventes d'immeubles faites à Jacques le Quet, vigneron à Bessancourt, par : 1° Barthélemy Drussant, vigneron audit lieu, et Anne Soissons, sa femme ; 2° Mathieu Bonneville, vigneron à Bessancourt, et Marie Noël, sa femme ; 3° Marie-Françoise Verrier Deshayes, veuve de Barthélemy Juvigny. — Transport d'une rente de 36 sous 6 deniers fait à Henri Mousseaux, cordonnier à Bessancourt, par Martin Mousseaux, vigneron à Villejuif. — Constitutions de 14 et 27 livres de rente, faites au profit de Pierre Tailleur, maçon à Saint-Leu, par : 1° Antoine Verrier Deshayes, vigneron à Bessancourt, et Geneviève Le Roux, sa femme ; 2° Marie-Françoise Verrier Deshayes, ci-devant nommée.

E. 4234. (Liasse.) — 17 pièces, papier, dont 2 cahiers de 7 et 9 feuillets in-4°.

14 juillet au 30 septembre 1741. — Bail d'une maison à Saint-Leu fait à Denis Duval, vigneron à Saint-Leu, et Élisabeth Dubois, sa femme, par Jeanne Bontemps, veuve de Servais Bourgeois. — Autre d'un arpent de terre à Taverny fait à Louis Verrier, vigneron à Saint-Leu, par Adam Bonnefoy, charpentier à Bessancourt. — Lots de partage entre les héritiers de Nicolas Augé. — Vente d'un quartier de vigne, terroir de Saint-Leu, faite à Nicolas Donon, garde du prince de Condé aux États de Bourgogne, par Roger Duval, vigneron à Saint-Leu. — Quittance de 115 livres, rachat de rente, délivrée à Charles Daubanton, sergent du guet en la ville de Paris, et Michelle Aville, sa femme, par Pierre Drussant, marchand à Frépillon. — Bail d'une maison à Bessancourt, fait à Claude Fleuret, vigneron audit lieu, par Pierre Guilpin, ci-devant jardinier à Bessancourt, et Marie Jacquin, sa femme. — Inventaire après décès de François Mesnil et Jeanne Bazin, sa femme, à la requête de François Bazin, vigneron à Bessancourt, tuteur des mineurs. — Baux d'immeubles à Saint-Leu faits par Paulin Didier, cordonnier à Saint-Leu, à Nicolas Didier, marchand boulanger, et Marie-Anne Blanquet, sa femme ; Simon Dubois, tailleur d'habits à Saint-Leu. — Bail d'une maison à Saint-Leu, fait à Philippe Verrier, marchand à Bessancourt, et Marguerite Blanquet, sa femme, par Nicolas Blé, vigneron à Bessancourt, et Perrette Dangente, sa femme. — Titre nouvel d'une rente de 17 livres 11 sous 8 deniers passé, au profit de Sébastien Thiboust, maître serrurier à Paris, par Henri Rousselet, vigneron à Saint-Leu, et Ursule Jubert, sa femme. — Vente d'un demi-quartier de terre, au Plessis-Bouchard, fait à Jean Oursin, receveur général des finances en la généralité de Caen, par Marie-Jeanne Bontemps, veuve de Jean Vinet, vivant, marchand à Saint-Leu. — Bail de 3 arpents 67 perches de terre et vigne, terroirs de Saint-Leu, Plessis-Bouchard, Saint-Prix et Taverny, faite à Blaise Bourgeois, Nicole Messager et Guillaume Clervoye, par Jean Gorgeret, marchand orfèvre à Saint-Denis en France. — Bail de divers immeubles, terroir de Taverny, fait à Simon Fellerin, vigneron à Taverny, et Geneviève Petit, sa femme, par Catherine de Milly, veuve de Nicolas Bonneville, vivant, charpentier à Taverny. — Partage des successions de Roger Petit et d'Angélique Voyer, sa femme.

E. 4235. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

10 octobre au 29 décembre 1741. — Transport

de 20 sous de rente, fait à Pierre Bonnault, officier du Roi à Taverny, par Nicolas Muzard, vigneron à Taverny, et Charlotte Voyer, sa femme. — Bail d'une maison à Taverny, fait à Jean Charté, vigneron, et Marie-Jeanne Brochard, sa femme, par André Richon, bourgeois de Paris, fondé de procuration de René Messangeaux, curateur créé à la succession vacante de demoiselle Anne d'Apilly, vivante, veuve de Jacques Stivenard, maître tailleur pour femmes, à Paris. — Transaction entre Gille Oudry, vigneron à Taverny, et Jacques Cornu, vigneron au même lieu. — Titre nouvel d'une rente de 6 livres 10 sous passé, au profit de Michel Toullier, par Claude Fleuret, vigneron à Frépillon, et Marie Lefébure, sa femme. — Armand Gaultier, vigneron à Taverny, et Marie Bontemps, sa femme, vendent à Guillaume-Joseph Warnet, maître d'école de la paroisse de Taverny, une portion de maison audit Taverny, lieu dit le Carrefour de Jully (27 octobre 1741). — Constitution d'une rente de 5 livres 2 sous faite, au profit de François Gargonce, dit Fairand, bourgeois de Paris, par Jacques Baillet, vigneron à Bessancourt, et Marie Vollant, sa femme. — Titre nouvel d'une rente de 37 livres passé, au profit d'Henri de Boissy, vigneron à Frépillon, par les héritiers de Perrette Thiboust, femme de Nicolas Marchand. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Jean-Étienne Marlau et Jeanne Jollin, sa femme, par Louis-Étienne Pelletier, bourgeois de Paris, seigneur en partie de Frépillon. — Échange entre Charles Chuppin, garde des rôles des offices de France, et Blaise Bourgeois, vigneron à Saint-Leu. — Marché de menuiserie pour travaux d'une certaine importance à exécuter dans l'église de Frépillon, par Jean-Baptiste Triquet, menuisier, demeurant à Villiers-Adam, chez Clément Maquères, laboureur (15 novembre 1741). — Obligation de 18 livres, au profit d'Adrien le Blond, menuisier à Taverny, par Philippe Bontemps, fils de Louis, vigneron à Saint-Leu. — Bail d'une maison, au Plessis-Bouchard, fait à Jacques Asline, vigneron, et Jeanne Voisin, sa femme, par Antoine-Pierre Levasseur, conseiller du Roi en l'élection de Paris.— Autre, d'une maison à Frépillon, faite à Denis Leclerc, vigneron, et Élisabeth Bourasset, sa femme, par Martin Fleuret, marchand plâtrier à Frépillon, et Marguerite Roger, veuve de Pierre Lépée, marchand à Béthemont. — Autre, à Denis Viel, vigneron à Frépillon, et Denise Vassant, sa femme, par Marie-Anne Duquesne, demeurant à Paris, étant en sa maison de Frépillon. — Échange entre Antoine-Pierre Levasseur, ci-devant nommé et Benoit Fournier, vigneron à Taverny. — Titre nouvel d'une rente de 4 livres 14 sous passé, au profit de Pierre Saulnier, à l'hôpital des Quinze-Vingts à Paris, par Nicolas, Pierre, Philippe et Marie-Geneviève Bontemps, héritiers de Christine Le Blond, leur mère. — Autre de 6 livres 11 sous 3 deniers, au profit de M. Oursin, par les héritiers de Jean Dumourier. — Vente de 25 perches de terre, à Saint-Leu, faite à Jean Oursin, écuyer, receveur général des finances de la généralité de Caen, par Jean Douy, vigneron à Saint-Leu, et Anne Dubois, sa femme.

E. 4236. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

3 avril au 28 juin 1742. — Contrat de mariage entre Gilles Oudry, vigneron à Taverny, veuf, en dernières noces, d'Élisabeth Baillet, et, en premières noces, d'Élisabeth Bonnemain, et Marie Le Bouc, fille majeure de feu Louis Le Bouc et de Marie Jameaux. — Ventes d'immeubles faites à Pierre Rousseau, marchand à Taverny, par : 1° Gervais Bonneville, vigneron à Bessancourt, et Élisabeth Houdry, sa femme; 2° Benoît Noël, vigneron à Bessancourt, et Marie Baillet, sa femme. — Bail d'une maison, à Frépillon, fait à Nicolas Fleuret, vigneron, et Marie Baillet, sa femme, par René Fleuret, marchand plâtrier, à Bessancourt, et Marie Dubois, sa femme. — Michel Messager, vigneron à Saint-Leu, et Martine Pourtois, sa femme, vendent à Mathieu Donon, huissier en la grande prévôté de France, 22 perches 1/2 de terre à Saint-Leu. — Bail de divers immeubles, terroir de Taverny, fait par ce dernier, agissant comme fondé de procuration de Marie-Madeleine et Pierre Roger, enfants mineurs de Jean Roger, à Jean Collin et Jeanne Arnout, sa femme. — Contrat de mariage entre René Oudry, vigneron à Taverny, et Marie Dubosc, fille de Germain Dubosc, vigneron à Taverny. — Autre, entre Pierre Rousseau, fils de Pierre Rousseau, marchand à Taverny, et de Marie Mélingue, et Jeanne Voyer, veuve de Pierre Fournier. — Bail de 93 perches de terre et vigne, terroirs de Saint-Leu, Taverny et le Plessis-Bouchard, fait à Louis Le Juge, maître chirurgien à Saint-Leu, par Étienne Jarlet, vigneron au même lieu. — Obligation de 98 livres 15 sous passée, au profit de Claude Deline, vigneron à Bessancourt, par Michel Sauty, vigneron au même lieu, et Marie-Anne Drussant, sa femme. — Bail d'une maison, à Taverny, fait à Michel Donon, maçon, et Anne Hérisson, sa femme, par Nicolas Hébert, vigneron à Taverny. — Partage entre les héritiers d'Étienne Leconte et Élisabeth de Boissy,

sa femme, et de Jeanne Labbé, à son décès, veuve de Nicolas Leconte. — Titre nouvel d'une rente de 4 livres 10 sous passé, au profit de Jubert, maître cordonnier à Paris, par Pascal Jubert, vigneron à Taverny, et Denise Garnier, sa femme.

E. 4237. (Liasse.) — 27 pièces, papier, dont 2 cahiers, chacun de 6 feuillets in-4°.

8 janvier au 30 mars 1742. — Bail d'immeubles fait à Nicolas Fleuret, le jeune, vigneron à Frépillon, et Marie Baillet, sa femme, par Martin Fleuret, marchand plâtrier, agissant en qualité de marguillier de l'église de Frépillon. — Autre, d'immeubles, terroir de « Vermondois, » fait à Pierre Lefébure, père et fils, marchands et vignerons à « Vermondois, » par René Delaisné, jardinier à Taverny. — Ventes d'immeubles faites à Pierre Bonnault, officier du Roi à Taverny, par : 1° Noël Fromont, vigneron à Taverny, et Marie-Anne Fromont, sa sœur, veuve de Nicolas Fournier ; 2° Jean Guyot, vigneron à Saint-Leu, et Marie Dubois, sa femme. — Contrat de mariage entre Nicolas-Jean Langlois, soldat au régiment des Gardes françaises, fils de Jean Langlois et de Marguerite Bonneville, et Marie-Geneviève Petit, veuve de Denis Baillet. — Autre, entre Pierre Chapelle, vigneron à la Frette, veuf de Marie Fromont, et Catherine Garnier, fille de feu Jean Garnier, et de Denise Jacquin, demeurant à Bessancourt. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Claude Jacquin, vigneron, par Nicolas Leconte, maçon à Bessancourt. — Autre, d'une maison à Taverny, fait à Denis Chéron, vigneron, par Louis Voyer, fils de Mathieu, vigneron à Taverny. — Marché pour extraction de pierre à plâtre sur le terroir de Frépillon, passé entre René Fleuret, marchand plâtrier, à Bessancourt, et Pierre Pouchet, laboureur à Frépillon. — Bail d'immeuble, terroir de Bessancourt, fait à Mathieu Bonneville, fils d'Adrien, vigneron à Bessancourt, par Pierre Juvigny, vigneron à Étrépagny, ci-devant à Bessancourt. — Ventes d'immeubles faites à Pierre Rousseau, marchand à Taverny, par Benoit Noël, vigneron à Bessancourt, et Marie Baillet, sa femme. — Bail d'immeubles, terroir de Saint-Leu, fait à Jacques Messager, fils de Simon, vigneron à Saint-Leu, et Jeanne Rousselet, sa femme, par Nicole Divot, veuve de Charles Cornu, vivant, marchand à Bessancourt. — Échange entre Pierre Bonnault, susnommé, et Élisabeth Charté, veuve de Louis Duval. — Inventaire des effets délaissés par Pierre Chéron, vigneron, et Élisabeth Delaplace, sa femme. — Autre, des effets de Jean Bertin, vivant, plâtrier à Frépillon, à la requête de Marie de la Groux, sa veuve. — Ventes d'immeubles, faites à Jacques Blanquet, marchand à Bessancourt, par Benoit Noël, ci-devant nommé. — Acte de notoriété fait par un certain nombre d'habitants de Frépillon, Sognolles, Méry et la Bonneville, touchant la propriété et la clôture de la Garenne de Sognolles, ainsi que les chemins publics qui y aboutissent, la longent ou la traversent (27 mars 1742). — Bail d'une maison à Saint-Leu, fait à Jean Orville, maçon, et Marie-Anne Douy, sa femme, par Louis Rousselet, Catherine Julienne, sa femme, etc.

E. 4238. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1er juillet au 9 septembre 1742. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de Marc Fiévé, maréchal à Saint-Leu, par : 1° les héritiers de Gilles Dhouy et de Marie Voisin ; 2° Louis et Denis Garnier, frères, et Jean Fillerin, à cause d'Anne Garnier, sa femme, sœur desdits Louis et Denis, tous héritiers de feu Denis Garnier, leur père et beau-père. — Transport d'une rente de 5 livres fait à Marc Fiévet, susnommé, par Jean Marchand, vigneron à Bessancourt. — Pouvoir donné par les habitants de Bessancourt à Jean Garnier, syndic de la paroisse, de faire faire sommation au sieur Cano, adjudicataire des travaux du presbytère, commencés depuis 1738, d'avoir à les terminer sous huitaine (12 août 1742). — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Madeleine Garnier, veuve de Denis Baillet, par Barbe Naintrat, veuve de François Gargonet, dit Fairand, vivant, bourgeois de Paris. — Benoit Noël, vigneron à Bessancourt, et Marie Baillet, sa femme, vendent à Pierre Rousselet, marchand à Taverny, 5 perches de terre à Bessancourt. — Les mêmes constituent une rente annuelle de 20 livres, au profit de Jacques Blanquet, marchand à Bessancourt. — Bail de 25 perches de terre, à Frépillon, fait à François Lecler, vigneron, par Marie de la Groux.

E. 4239. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1er octobre au 29 décembre 1742. — Adjudication des dîmes des vins, appartenant à l'église, œuvre et fabrique de Bessancourt, faite, à la requête du curé, Jean Le Gollem, moyennant 405 livres par an et

4 muids de vin pour ledit curé, à Jacques Blanquet (1er octobre 1742). — Vente d'une grange à Bessancourt, faite à Pierre Juvigny, vigneron audit lieu, par Pierre Juvigny, fils de Sébastien, vigneron à Étrépagny, et Madeleine Maquet, sa femme. — Baux de divers immeubles faits par Louis-Étienne Pelletier, bourgeois de Paris, à : 1° Claude Chéronnet, vigneron à Frépillon ; 2° Louis Barthélemy, vigneron à Bessancourt, et Gabrielle Bonneville, sa femme ; 3° Nicolas Fromage, vigneron à Frépillon, et Anne Dodar, sa femme. — Bail de 6 perches de terre à Bessancourt, fait à Louis Barthélemy et Gabrielle Bonneville, susnommés, par François Quillet, vigneron à Frépillon. — Ventes d'immeubles faites à Pierre Rousseau, marchand à Taverny, par Benoît Noël, vigneron à Bessancourt, et Marie Baillet, sa femme. — Transaction entre Barthélemy de Boissy, vigneron à Bessancourt, d'une part, Pierre Chériot, vigneron au même lieu, et Marie Fournier, sa femme, d'autre part. — Contrat de mariage entre Jean Le Sueur, vigneron à Taverny, veuf de Marguerite Lefébure, et Marie-Thérèse Antheaume (et Antyaume), fille de feu Claude Antheaume et de Marie Marchand. — Bail d'une maison à Frépillon, lieu dit la Ruelle du Poirier, fait à Jean Baillet, vigneron à Frépillon, et Marie-Madeleine Cronot, sa femme, par Georges Chéron, vigneron à Bessancourt, et Marie-Marguerite Vollant, sa femme. — Bail d'immeubles, terroirs de Bessancourt, Sognolles et Frépillon, fait à Denis Baillet, vigneron à Frépillon, par Louis Jolly, fils de Denis. — Marie-Madeleine Fleuret, veuve de Denis Baillet, vivant, vigneron à Bessancourt, renonce à la succession de Marie-Denise Baillet, sa fille. — Titre nouvel d'une rente de 12 livres passé, au profit de Benoit Dubosc, vigneron à Taverny, par les héritiers de Mathieu Voyer, vivant, vigneron au même lieu. — Vente d'une pièce de terre, à Frépillon, faite à Nicolas Fleuret, l'aîné, vigneron audit lieu, par Robert Plomb, ci-devant officier en la prévôté de Bessancourt, et Marguerite Gagage, sa femme. — Procuration donnée à François Ballère, bourgeois de Paris, et Jeanne Billet, sa femme, par Thomas Croquet, curé, et les marguilliers de l'église de Bessancourt, pour recevoir les rentes échues ou à échoir, au profit de la fabrique de ladite église, soit en particulier, soit conjointement avec la fabrique de Saint-Pierre de Montmartre (17 décembre 1742). — Bail de 5 quartiers de terre au chemin de Pontoise, terroir de Frépillon, fait à Louis Thibout, vigneron à Frépillon, par Martin Fleuret, marchand plâtrier, agissant en qualité de marguillier de l'église dudit lieu. — Noël Fromont, vigneron à Pierrelaye, et Nicole Fleuret, sa femme, renoncent à la succession de Jacques Fleuret, vivant, maçon à l'Aumône, frère de ladite Nicole.

E. 4240. (Liasse.) — 13 pièces, papier, dont 3 cahiers de 6, 8 et 9 feuillets in-4°.

27 janvier au 25 juin 1743. — Titre nouvel d'une rente de 13 livres passé, au profit de Jean Chéron, boulanger, à Pontoise, par Jean Fleuret, fils de Germain, vigneron à Bessancourt, et Jeanne Fleuret, sa femme. — Ventes de divers immeubles faites à Jacques Blanquet, marchand à Bessancourt, par : 1° Louis Varla, jardinier à Enghien ; 2° Benoit Noël, vigneron à Bessancourt, et Marie Baillet, sa femme ; 3° Gervais Banneville, vigneron à Bessancourt, et Élisabeth Houdry, sa femme. — Inventaire après décès de Jeanne Jolly, à la requête de Nicolas Thibault, son mari. — Partage des successions de Claude Bougeaux et Charlotte Legrand, sa femme, entre leurs enfants. — Inventaire après décès d'Henri de Boissy, vivant, vigneron à Frépillon, à la requête de sa veuve, Jeanne Vollant. — Contrat de mariage entre Denis Mandart, vigneron à Frépillon, fils de Denis Mandart et de Marie Dorgebret, et Anne Thibault, fille de François et d'Anne Bernu. — Autre, entre Nicolas Thibault, vigneron à Frépillon, veuf de Marie-Jeanne Jolly, et Marie-Françoise Fontaine, fille de Michel Fontaine, vigneron à Épluche. — Inventaire après décès de Marie-Madeleine Crosneau, à la requête de son mari, Jean Baillet, vigneron à Frépillon. — Bail d'immeubles, terroir de Frépillon, fait à Louis Fleuret, l'aîné, vigneron, et Françoise Leclerc, sa femme, par Pierre Drussant, marchand à Frépillon.

E. 4241. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

19 juillet au 30 décembre 1743. — Contrat de mariage entre Jean Baillet, vigneron à Frépillon, veuf de Marie-Madeleine Crosneau, et Élisabeth Fleuret, fille de Nicolas Fleuret, vigneron à Frépillon. — Bail d'une maison à Frépillon fait par ledit Jean Baillet à Anne Crosneau, veuve de Jean Berteuil, vivant, vigneron à Frépillon. — Contrat de mariage entre Claude Chéronnet, fils de Claude Chéronnet, vigneron à Frépillon, et de Nicole La Groux, et Marie-Catherine Bertin, fille de feu Jean Bertin et de Marie de La Groux. — Vente de 86 perches de terre, terroir de

Bessancourt, faite à Michel Coullier, vigneron à Bessancourt, par François Quillet et Geneviève Chéronnet, sa femme. — Constitution d'une rente de 11 livres 7 sous 3 deniers faite, au profit de Michel Thiboust, bourgeois de Paris, par Jean Thiboust, vigneron à Bessancourt. — Compte de tutelle de Benoît Noël, vigneron à Bessancourt, à Jean-Baptiste-Philippe Thiboust. — Bail de 73 perches de terre, terroir de Bessancourt, fait à Julien de Boissy, l'aîné, et Marie Roger, sa femme, par Jean-Marie Le Gollem, curé de la paroisse dudit lieu (30 septembre 1743). — Adjudication des dîmes des vins, appartenant à l'église de Bessancourt, faite, à la requête du curé susnommé et des marguilliers de ladite église, à Jean Bazin, moyennant 312 livres et 4 muids de vin au curé (8 octobre 1743). — Ventes de divers immeubles faites à Jacques Blanquet, marchand à Bessancourt, par : 1° Pierre Juvigny, fils de Sébastien, et Marie-Madeleine Dumoutier; 2° Louis Baudouin, soldat des gardes françaises de la compagnie de M. de Lamotte, et Claude Baillette, sa femme ; 3° Louis Fleuret, fils de Morin, vigneron à Bessancourt ; 4° Benoît Noël, vigneron à Bessancourt. — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Jacques Le Quay, vigneron à Bessancourt, et Louise Noël, sa femme, par Marcel Baillet, tonnelier à Paris. — Contrat de mariage entre Jean Thibout, vigneron à Bessancourt, veuf, en dernières noces, d'Anne-Catherine Petit, et Marie-Anne Fleuret, fille de René Fleuret, marchand plâtrier à Bessancourt. — Quittance de 97 livres 8 sous 5 deniers délivrée à Jacques Blanquet, marchand à Bessancourt, par sa sœur, Jeanne Blanquet, héritière pour 1/6 du père commun, Jean Blanquet, vivant, marchand à Taverny. — Titres nouvels de diverses rentes passés, par François, Philippe et Nicole Jolly, frères et sœur, enfants et héritiers de Claude Jolly et Marie Viel, au profit de : 1° Louis-Étienne Pelletier, bourgeois de Paris ; 2° Catherine Tiphaine, veuve d'Isaac-Joseph Mouton, vivant, officier du Roi, à Paris. — Bail de divers immeubles fait à Jeanne Harran, veuve de Denis Jollain, et Denis Jollain, son fils, par le curé Thomas Croquet et Claude de Boissy, marguillier de l'église de Saint-Nicolas de Frépillon (27 décembre 1743). — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de Marc Fiévé, maréchal des chevau-légers de la garde du Roi, demeurant à Saint-Leu, par : 1° les héritiers de Claude Jacquin et de Marie Fleuret ; 2° Pierre Jacquin, fils de Jacques, Pierre Jacquin, fils de Gervais, Jean Garnier, fils de Louis, et Élisabeth-Nicole Garnier, fille dudit Jean Garnier et de feu Catherine Vollant.

E. 4242. (Liasse.) — 25 pièces, papier, dont 4 cahiers de 4, 5, 5 et 8 feuillets in-4°.

10 janvier au 29 juin 1744. — Bail de divers immeubles, terroir de Frépillon, fait à Nicolas Ménissier, vigneron à Frépillon, et Marguerite Mandion, sa femme, par Nicole Divot, veuve en dernières noces de Charles Cornu. — Inventaire après décès de Marie-Nicole Baillet, à la requête de son mari, Étienne Fleuret, vigneron à Bessancourt. — Contrat de mariage entre Étienne Fleuret, vigneron à Bessancourt, veuf de Marie-Nicole Baillet, et Marie Thibout, fille de Nicolas Thibout, vigneron à Bessancourt. — Ventes d'immeubles faites à Aman Fiévé, archer du prévôt de l'Ile-de-France à Saint-Leu, par : 1° Jérome Baillet, vigneron à Frépillon ; 2° Nicole Jolly, vigneronne au même lieu. — Inventaire après décès d'Anne-Catherine Petit, à la requête de son mari, Jean Thiboult, vigneron à Bessancourt. — Autre après décès d'Élisabeth Desfossés, à la requête de son mari, François Mansard, garde de l'abbaye de Maubuisson. — Bail d'immeubles, à Frépillon, fait à Jean Marchand, vigneron à Bessancourt, par Jean Métadier, vigneron audit lieu. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de l'abbaye de Maubuisson, par : Denis Mauguion, vigneron à Méry, et Marie Fleuret, sa femme ; Philippe Deguerre et consorts ; Agathe de Boissy, veuve de Guillaume Juvigny, et consorts ; Pierre Drussant et consorts. — Vente d'immeubles à Bessancourt faite à Marc Fiévé, officier de l'Hôtel-de-ville de Paris, par Louis Fleuret, vigneron à Bessancourt. — Autre, terroir de Frépillon, à Fiacre Leclerc, vigneron à Frépillon, par Jean Fleuret, vigneron à Bessancourt, et Jeanne Fleuret, sa femme. — Inventaire après décès de Nicolas Thiboult, à la requête de Michel Fontaine, vigneron à Épluche, tuteur de Marie-Françoise Thiboult, fille du décédé et de Marie-Françoise Fontaine. — Autre, après décès d'Anne Dodar, à la requête de son mari, Nicolas Fromage, vigneron à Frépillon. — Échange entre Michel Toullier, vigneron à Bessancourt, et Anne Fromage, veuve de Guillaume Quillet. — Vente de 11 perches de terre, à Bessancourt, faite à Jacques Blanquet, marchand audit lieu, par Benoît Noël et consorts. — Bail d'un arpent de terre à Frépillon fait à Étienne Barthélemy, vigneron audit lieu, par Louis-Étienne Pelletier, ci-devant premier commis du greffe du conseil d'État, seigneur en partie de Frépillon. — Vente de 12 perches de terre à Bessancourt faite à Simon Jac-

quin, vigneron audit lieu, par Claude Parent, vigneron à Bessancourt, et Marie-Élisabeth Fromont, sa femme.

E. 4243. (Liasse.) — 25 pièces, papier, dont 2 cahiers de 6 et 10 feuillets in-4°.

11 juillet au 29 décembre 1744. — Bail d'un arpent 1/2 de terre, à Frépillon, fait à René Lambert, vigneron audit lieu, et Marie-Louise Tavot, sa femme, par Louis-Étienne Pelletier, ci-devant premier commis du greffe du conseil d'État, seigneur en partie de Frépillon. — Titre nouvel d'une rente de 40 sous, au profit de l'abbaye de Maubuisson, par Claude Thiboust et consorts. — Vente de divers immeubles, terroir de Frépillon, fait à Armand Fiévé, maréchal à Bessancourt, par Simon Boucher, vigneron à Frépillon. — Inventaire après décès de Julien Soissons, à la requête de sa veuve, Marie-Jeanne Verrier. — Contrat de mariage entre Jean-Pierre Chéron, fils de feu Pierre Chéron, vivant, vigneron à Bessancourt, et Marie-Jeanne Verrier, veuve Soissons, ci-devant nommée. — Inventaire après décès de Jean Viel, vivant, jardinier à Bessancourt, à la requête de sa veuve, Marie-Jeanne Fafint. — Partage entre les héritiers de Claude Noël. — Partage entre les héritiers de Charlotte Chériot, en son vivant, femme de François Donon. — Titres nouvels de deux rentes passés, au profit de Toussaint de Boissy, le jeune, vigneron à Bessancourt, par : 1° Nicolas Haran et consorts ; 2° Claude de Boissy et consorts. — Bail d'une maison à Bessancourt fait à Simon Jacquin, vigneron, et Marie-Françoise Bonneville, sa femme, par Michel et Gervais Bonneville, frères. — Baux d'immeubles faits à divers par Charlotte Colbert de Croissy, abbesse, Suzanne Paris, prieure, Louise-Émilie Poussin, seconde cellérière, Louise-Marie Villot, cellérière, de l'abbaye de Maubuisson (30 septembre 1744, sig. aut.). — Baux d'immeubles faits par Michel Carlu et Éléonore Carré, sa femme, à : 1° Pierre Juvigny, fils de Sébastien, vigneron à Bessancourt, et Marie Légard, sa femme ; 2° Marie Blé, de Bessancourt. — Adjudication des grosses dîmes des vins appartenant à l'église de Bessancourt, faite, à la requête du curé Jean Le Gollem et des marguilliers de ladite église, à Pierre Juvigny, moyennant 275 livres et 4 muids de vins pour le curé (27 novembre 1744). — Vente de 8 perches de terre à Bessancourt faite à Jacques Blanquet, marchand audit lieu, par Benoit Noël, Jean-Baptiste Thibout et Marie Drussant, sa femme. — Inventaire après décès de Jeanne Charles, en son vivant, veuve de Claude Vollant, vivant, chirurgien à Bessancourt, à la requête de Nicolas Sommé, bourgeois de Paris, exécuteur testamentaire de la défunte. — Obligation de 156 livres passée, au profit de Thomas Croquet, curé de Frépillon, par Claude Chéronnel, l'aîné, vigneron à Frépillon, et Nicole Lagroux, sa femme. — Transport d'une créance de 72 livres 6 sous 9 deniers fait au susdit curé par Jean Quillet, vigneron, marguillier en charge de la fabrique de Frépillon (27 décembre 1744). — Inventaire après décès de Marie-Jeanne Vollant, à la requête de son mari, Toussaint Baillet, vigneron à Frépillon.

E. 4244. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

7 janvier au 10 juin 1745. — Inventaire après décès de Marie Maquère, à la requête de Louis Jolly, vigneron à Frépillon. — Obligation de 120 livres par François Mansard, garde des chasses de Bessancourt, Frépillon et Sognolles, pour l'abbaye de Maubuisson, à Jeanne Haran, veuve de Denis Jolly. — Contrat de mariage entre Louis Jolly, vigneron à Frépillon, veuf de Marie Maquaire, et Marie du Chesne, fille de François du Chesne, vivant, maçon à Frépillon, et de Geneviève Thiboult. — Autre, entre Étienne Carbonnier, meunier du moulin de Bessancourt, fils de Jean-Baptiste Carbonnier et de Jeanne Arvin, et Marie-Élisabeth Fromont, fille de Simon Fromont. — Autre, entre Toussaint Baillet, vigneron à Frépillon, veuf de Marie-Jeanne Vollant, et Élisabeth Lizieux, fille de Jean Lizieux et de Louise Chéronnet. — Inventaire après décès de Marie-Jeanne Jolly, à la requête de son mari, François de la Groux. — Contrat de mariage entre ledit François de la Groux, vigneron à Frépillon, et Marie-Anne Brisse, fille de feu Charles Brisse et de Marie-Anne Roger. — Vente de divers immeubles, terroir de Bessancourt, faite à Jacques Blanquet, marchand à Bessancourt, par Benoit Noël, Jean-Baptiste Thiboult et Marie Drussant, sa femme. — Acte d'assemblée des curé, marguilliers et principaux habitants de la paroisse de Bessancourt, portant nouveau règlement pour la perception, la conservation et la dépense des deniers de la fabrique (8 juin 1745). — Bail de 150 perches de terre fait à Denis Mandard, vigneron à Frépillon, et Anne Thiboult, sa femme, par Jean Viel, vigneron, agissant en qualité de marguillier de la fabrique de Frépillon.

E. 4245. (Liasse.) — 14 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

22 juillet au 30 décembre 1745. — Contrat de mariage entre Nicolas Fromage, vigneron à Frépillon, veuf d'Anne Dodar, et Élisabeth Biesse, fille de Louis Biesse et de Louise Delagroux. — Vente de divers immeubles, terroir de Sannois, faite à Antoine de la Place, vigneron à Sannois, par Claude Jacquin, fils de Jean, Marie-Madeleine le Jendre, sa femme, François Bedel et Marie le Jendre, sa femme. — Bail d'une masure, à Bessancourt, fait à Barthélemy Vollant et Élisabeth Garnier, sa femme, par Marc Fiévé, officier du Roi en l'Hôtel-de-ville de Paris, et Nicole Fleuret, veuve de Barthélemy Donon. — Titre nouvel d'une rente de 29 livres 10 sous et 6 poulets passé, par les héritiers de Germain Barthélemy, au profit de Louis-Étienne Pelletier, bourgeois de Paris. — Bail d'immeubles à Frépillon fait à Denis le Clerc, vigneron audit lieu, et Élisabeth Bouresche, sa femme, par Louis Biesse, vigneron, et Louise Delagroux, sa femme. — Inventaire après décès de Marie-Élisabeth Le Cler, à la requête de son mari, Fiacre Jacquin, vigneron à Bessancourt. — Bail d'une maison à Bessancourt fait à Jean-Baptiste-Roch Chéron, marchand à Bessancourt, par Madeleine-Élisabeth Fromont, veuve de Melon Moutier, vivant, marchand à Pontoise. — Adjudication des dîmes des vins de Bessancourt faite à Pierre Juvigny, moyennant 100 livres et 4 muids de vin pour le curé Le Gollem (20 novembre 1745). — Inventaire après décès de Robert Plomb, ancien officier en la prévôté de Bessancourt, à la requête de Marguerite Gagnage, sa veuve. — Bail d'immeubles à Bessancourt fait à Jacques Arnoult, tailleur d'habits audit lieu, par Robert Le Clerc, soldat au régiment de Berry. — Autre, d'une maison à Bessancourt fait à Barthélemy Vollant, vigneron audit lieu, et Élisabeth Gasnière, sa femme, par Jean Langlois, vigneron au même lieu, et Marie-Geneviève Petit, sa femme. — Obligation de 139 livres passée, au profit de Thomas Croquet, curé de Frépillon, par Martin Fleuret, marchand plâtrier audit lieu, et Marthe Letellier, sa femme (30 décembre 1745).

E. 4246. (Liasse.) — 22 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

18 janvier au 26 juin 1746. — Titres nouvels de deux rentes passés, par les enfants et héritiers de Thomas Santy, vivant, vigneron et bedeau à Bessancourt, au profit de : 1° l'abbaye de Maubuisson ; 2° Jean Garnier, vigneron à Bessancourt. — Titre nouvel d'une rente de 30 sous passé, au profit de la fabrique de Béthemont, par Barthélemy Vollant, vigneron à Bessancourt, veuf d'Élisabeth Garnier, et Marie Prévost, veuve de Simon des Noyers. — Baux divers faits, par la fabrique de Bessancourt, à : Mathieu Bonneville, vigneron à Bessancourt, et Marguerite Fleuret, sa femme; Robert Verrier, vigneron à Bessancourt, et Anne Fleuret, sa femme ; Philippe Petit, vigneron à Bessancourt, et Marie-Jeanne Chériot, sa femme ; Barthélemy Vollant, vigneron à Bessancourt, et Élisabeth Garnier, sa femme ; Simon Fromont, vigneron à Bessancourt, et Marie Garnier, sa femme; Claude Jacquin, fils de Jean, vigneron à Bessancourt, et Madeleine Legendre, sa femme ; Mathias Fromont, vigneron à Bessancourt, et Marie-Jeanne la..., sa femme ; Denis Dubois, vigneron à Bessancourt. — Transport d'une rente de 12 livres fait à Nicolas Demontigny, fils de Jean, vigneron à Taverny, par André Robert, bourgeois de Paris, et Anne-Marie Briffard, sa femme. — Inventaire après décès de Louise Noël, à la requête de Jacques Lequet, vigneron à Bessancourt, son mari. — Contrat de mariage entre ledit Jacques Lequet (sic), et Jeanne Vollant, fille de Jean Vollant et de feu Marguerite Garnière. — Titre nouvel d'une rente de 5 livres passé, au profit de Jean-Baptiste-Charles Baudré, bourgeois de Paris, par Germain Vollant, vigneron à Bessancourt, et Marie-Anne Nottré, sa femme. — Autre de 110 livres, 12 poulets et 100 œufs, au profit de Louis-Étienne Pelletier, bourgeois de Paris, par les enfants et héritiers de François Delagroux et Françoise Huon, sa femme. — Inventaire après décès de Jean Thiboust, vivant, vigneron à Bessancourt. — Marché pour la façon et l'érection d'une chaire à prêcher fait au prix de 290 livres, entre René Lambert, vigneron, marguillier de la fabrique de Saint-Nicolas de Frépillon, et Jean-Baptiste Triquet, menuisier à Méry (26 juin 1746). — Bail des dîmes de la paroisse de Bessancourt fait, par le curé Jean-Marie Le Gollem, à Jacques Pinson et Geneviève Roger, sa femme, Étienne-Claude Garnier et Geneviève Chéron, sa femme, moyennant un loyer annuel de 268 livres (26 juin 1746).

E. 4247. (Liasse.) — 24 pièces, papier, dont 2 cahiers de 6 et 8 feuillets in-4°.

5 juillet au 29 décembre 1746. — Inventaire après décès de Marie Delagroue, veuve de Jean Bertin, vivant, plâtrier à Frépillon. — Adjudication des gros-

ses dîmes de Frépillon faite, moyennant 425 livres, à Antoine Maquaire, par François Asselin, propriétaire en vertu de son titre de chapelain de la chapelle Saint-Antoine de Méry (10 juillet 1746). — Partage d'immeubles entre les enfants de François Énaut et Geneviève Labbé. — Inventaire après décès de Julien Soissons, vivant, maçon à Bessancourt, et Marie-Jeanne Verrier, sa femme. — Baux d'immeubles faits à Julien de Boissy, vigneron à Frépillon, et Marie-Jeanne Jacquin, sa femme, par : 1° François Donon, vigneron à Bessancourt, et Marie-Anne de Boissy, sa femme; 2° Claude Drussant, vigneron à Bessancourt, et Marie-Marguerite-Françoise Donon, sa femme. — Transport d'une rente de 845 livres 5 sous faite, au profit de Marie Donon, huissier à la grande prévôté de France, par François Le Noir, vigneron, et Marie Goriot, sa femme. — Titres nouvels de trois rentes passés, au profit de la fabrique de Bessancourt, par : 1° Robert Verrier, vigneron à Bessancourt; 2° les héritiers de Louis, Pierre et Jean Garnier; 3° Barthélemy de Boissy, vigneron à Bessancourt, et Françoise Baillet, sa femme. — Contrat de mariage entre Jean-Baptiste Capronnier, veuf d'Élisabeth Biotte, compagnon tisserand à Bessancourt, et Marie des Noyers, fille de feu Simon des Noyers, vivant, tisserand, et de Marie Prévost. — Bail d'immeubles à Bessancourt fait à Claude Jacquin, et Marie Legendre, sa femme, Pierre Jacquin et Élisabeth Garnier, sa femme, et Servais Bérangé, par Philbert Griffon, procureur au parlement de Paris. — Inventaire après décès de Guillaume Quillet, vivant, vigneron à Frépillon, à la requête de sa veuve, Anne Fromage.— Baux faits par Pierre Dangente, vigneron à Bessancourt, au nom des héritiers de Julien Soissons et de Marie-Jeanne Verrier, à : 1° Jean-Pierre Chéron, vigneron à Bessancourt; 2° Catherine-Françoise Verrier des Hayes, femme de Morel Pinson, soldat au régiment Lyonnais. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Antoine Manseau, jardinier à Chatou, et Marie Houdard, sa femme, par Marie-Anne Caudelot, veuve de Michel Houssay, vivant, jardinier à Bessancourt. — Obligation de 129 livres 18 sous 6 deniers passée, au profit de Thomas Croquet, curé de Frépillon, par Claude de Boissy, vigneron à Frépillon, et Nicole Biesse, sa femme (29 décembre 1746).

E. 4248. (Liasse.) — 34 pièces, papier, dont 2 cahiers, chacun de 5 feuillets in-4°.

15 janvier au 25 juin 1747. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de la fabrique de Bessancourt, par : Barthélemy de Boissy, vigneron à Bessancourt, et Françoise Baillet, sa femme; Barthélemy Bonneville, fils de François, vigneron à Bessancourt; Pierre Jacquin, fils de Martin, et Jacques Jubert, et Geneviève Jacquin, sa femme; Marguerite Gagnage, veuve de Robert Plomb; Claude Jacquin et Simon Fromont, vignerons; Jean Métadier, vigneron à Bessancourt. — Bail d'héritages, terroir de Frépillon, fait à René Lambert, vigneron, Marie-Louise Taveau, sa femme; François Lambert, vigneron, Marie-Anne Le Camus, sa femme, par Catherine Thifaine, veuve d'Isaac-Joseph Mouton, vivant, officier du Roi à Paris. — Contrat de mariage entre Jacques Jouen, marchand mercier, veuf de Marie-Anne Bonneville, et Marie-Denise Fleuret, fille de Nicolas Fleuret, veuf de Marie Gasseau, vigneron à Frépillon. — Titres nouvels de deux rentes passés, par Claude Chéronnet et consorts, au profit de : 1° Catherine Thifaine, déjà nommée; 2° Charles-Franços de la Borde, négociant et habitant de l'île Saint-Jean dans la Nouvelle-France. — Titres de deux rentes passés, au profit d'Élisabeth Charte, veuve de Louis Duval, vivant, vigneron à Taverny, par : 1° Claude Cheval, vigneron, à Bessancourt; 2° les héritiers de Mathieu Langlois et de Catherine Verrier, sa femme. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de Marie-Françoise Boyez, veuve de Jacques Gobelin, vivant, écuyer, conseiller du Roi, auditeur honoraire à la Chambre des Comptes, par Claude Jolly, vigneron à Frépillon; François Mansard; François Quillet et consorts; François Dubois, vigneron à Frépillon, et Marie Tiboust, sa femme, en secondes noces.— Inventaire après décès d'Antoine Videcoq, vivant, jardinier à Frépillon, à la requête de sa veuve, Marie-Madeleine Halard. — Échange entre Pierre Langlois, vigneron à Bessancourt, et Martin Fleuret, plâtrier à Frépillon. — Inventaire après décès de Marthe Letellier, à la requête de son mari, Martin Fleuret sus-nommé. — Mariage entre le même Martin Fleuret, et la susdite Marie-Madeleine Halard.— Titres nouvels de rentes passés, au profit de Madeleine-Élisabeth Fromont, veuve de Mellon Montier, par : les héritiers de François Baillet, les héritiers de Toussaint Dangente. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de la fabrique de Frépillon, par Nicolas Vollant, bourgeois de Paris, et Marie-Madeleine Petit, sa femme; Denis Thiboust et consorts. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Jean-Pierre Chéron, vigneron à Bessancourt, par Marie Bouchard, veuve de Pierre Papillon, vivant, maréchal à Paris. — Baux

d'immeubles faits, par la fabrique de Frépillon, à : Denis Jollain, l'aîné, laboureur, et Marie Macquère, sa femme ; 2° René Lambert, vigneron, et Marie-Louise Tavot, sa femme. — Bail d'une maison, à Bessancourt, fait à Jean Garnier et Élisabeth Garnier, sa fille, par Michel Bonneville, compagnon marbrier à Paris.

E. 4249. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

17 juillet au 17 décembre 1747. — Compromis sur procès entre Antoine Maquère, laboureur, demeurant à Sognolles, fermier entrant en la ferme seigneuriale de Frépillon, appartenant à l'abbaye de Maubuisson, et Pierre et Robert Bouchet, aussi laboureurs, fermiers sortant de ladite ferme. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de la fabrique de Frépillon, par Jean Thiboust, vigneron à Bessancourt, et Marie-Anne Fleuret, sa femme ; Georges Chéron, vigneron, et Marie Vollant, sa femme ; Claude Chéronnet et consorts ; Jean Lizieux et consorts ; André Viel et consorts ; Denis Mandart et consorts ; Louise Chéronnet, veuve de Jean Lizieux, et consorts ; Simon Fleuret et consorts. — Échange entre Michel Houdry, vigneron à Taverny, et Élisabeth Garnier, sa femme, d'une part, Claude Parent, vigneron à Bessancourt, et Marie-Élisabeth Fromont, sa femme, d'autre part. — Bail d'une maison, à Bessancourt, fait à Nicolas Leconte, marchand à Bessancourt, par Barbe-Denise Nintrat, veuve de François Gargonet, dit Ferrand, marchand, bourgeois de Paris, — Inventaire après décès de Pierre Paillette, vivant, boulanger à Sannois, à la requête de Jeanne Langat, sa veuve. — Adjudication des dîmes de vins, appartenant à l'église de Bessancourt, faite à Jean-Baptiste Chéron, moyennant 220 livres et 4 muids de vins au curé, Jean-Marie Le Gollem (24 septembre 1747). — Vente de divers immeubles, terroir de Frépillon, faite à Nicolas de Montigny, fils de Jean, vigneron à Taverny, et Marguerite-Françoise Fromont, sa femme, par Loup-Pierre Petit et Jeanne-Françoise Dodart, sa femme. — Titre nouvel d'une rente de 3 livres passé, au profit de la fabrique de Bessancourt, par Jean Nicolas-Donon, vigneron à Bessancourt, et Élisabeth Leconte, sa femme. — Bail d'un arpent 36 perches de terre, à Bessancourt, fait à Julien de Boissy, marchand audit lieu, et Marie Roger, sa femme, par Pierre Bonnault, officier du Roi et lieutenant des chasses du duché et pairie d'Enghien, demeurant à Taverny. — Autre fait à Jean Castellin, tissier en toile à Bessancourt, et Marie-Geneviève Bazin, sa femme, par Jean Bazin, demeurant à Franconville-la-Garenne. — Déclaration des biens de Marie-Jeanne Poulet, présentée par son mari, Pierre Rousseau, fermier des moulins Jumeaux de Saint-Denis-en-France, lesdits biens sis terroir de Bessancourt. — Obligation de 166 livres passée, au profit de Toussaint de Boissy, vigneron à Bessancourt, par Toussaint Drussant et Jean-Baptiste Thiboust, vignerons au même lieu. — Constitution d'une rente de 5 livres faite, au profit de la fabrique de Frépillon, par Jean Tardu, vigneron à Frépillon, et Marie-Françoise Taconnet, sa femme. — Bail de la maison appelée le Châtelet, sise à Bessancourt, fait à Philippe Petit, vigneron, par Jean Roger, laboureur à Bessancourt. — Acte d'assemblée de la fabrique de Bessancourt, portant règlement touchant la tenue des registres des délibérations de l'assemblée de la fabrique, la reddition des comptes, l'adjudication des dîmes, « les emplettes d'huile et d'encens ; » celles de la cire et du pain à chanter ; « les repas de la reddition des » comptes, des Rogations de Saint-Marc, des solenni- » tés et autres Buvettes, soit entre les marguilliers, » les chantres et ouvriers employés pour l'église, la » sonnerie des cloches... » (Il y avait à cette époque, 17 décembre 1747, 4 cloches à Bessancourt).

E. 4250. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

7 janvier au 19 décembre 1748. — Bail d'immeubles, terroirs de Sognolles et Frépillon, fait à Noël et Jean Tardu, vignerons à Frépillon, par André Piat, vigneron, et Marie Piat, sa sœur, demeurant à Ancerville. — Marché de maçonnerie pour la construction d'un four, entre Jacques Fournier, maçon à Taverny, et Toussaint Leconte, vigneron à Bessancourt. — Titres nouvels de deux rentes passés, au profit de la fabrique de Bessancourt, par François Banneville et consorts; Georges Drussant, vigneron à Bessancourt. — Titre nouvel d'une rente de 16 livres, au profit de la fabrique de Frépillon, par Denis Thiboust et consorts. — Bail de divers immeubles fait, à Georges Drussant, par Étienne-Claude Garnier, agissant en qualité de marguillier de Bessancourt. — Bail d'un arpent de terre à Bessancourt fait à Simon Fromont, vigneron audit lieu, par Antoinette Gobet, veuve de Barthélemy Drussant. — Ventes d'immeubles faites à Jacques Blanquet, marchand à Bessancourt, par : 1° Benoit Noël, Jean-Baptiste Thiboust et Marie Drussant, sa femme; 2° les héritiers de Marie Jacquin, en son vivant, femme de Louis de la Ruelle; 3° Antoine

Minisié, vigneron à Frépillon, et Marguerite Fleuret, sa femme; 4° Louis Fleuret, vigneron à Bessancourt; 5° Louis Baudouin, grenadier au régiment des gardes françaises, et Claude Baillet, sa femme. — Ventes d'immeubles faites à Nicolas de Montigny, fils de Jean, marchand à Taverny, par : 1° André Collié, vigneron à Frépillon, et Louise Jolly, sa femme; 2° Marguerite Thiboust, veuve de Jacques Follier, vivant, vigneron à Frépillon; 3° Marie Fontaine, veuve d'Antoine Thiboust, vivant, vigneron à Frépillon; 4° François Dubois et consorts; 5° Antoine Minisié et Marguerite Fleuret; 6° François Jolly, fils de Claude, vigneron, et Geneviève Thiboust, sa femme. — Inventaire après décès de Vincent Le Clerc, vivant, vigneron à Bessancourt, à la requête de Marie Énault, sa veuve. — Autre, après décès de Marie-Marguerite-Françoise Donon, à la requête de son mari, Claude Drussant, vigneron à Bessancourt. — Échange entre François Lambert, vigneron à Frépillon, et Marie-Anne Camus, sa femme, d'une part, et Marie Fontaine, veuve d'Antoine Thiboust, d'autre part.

E. 4251. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

9 novembre au 28 décembre 1749. — Contrat de mariage entre Nicolas Fleuret, fils de Martin Fleuret, plâtrier à Frépillon, et de Marthe Letellier, et Marie-Anne Mauchain, fille des feu Nicolas Mauchain et Anne Dodart. — Vente de 7 perches 1/2 de terre, terroir de Frépillon, faite à Antoine Haran, vigneron à Frépillon, par Noël Tardu, vigneron au même lieu, et Marie Pinson, sa femme. — Échange entre les susdits Nicolas Fleuret et Marie-Anne Mauchain, ci-devant nommés, d'une part, et Nicolas Fromage, vigneron, comme tuteur des enfants de lui et de feu Anne Dodart, sa femme, d'autre part. — Bail d'héritages, terroir de Bessancourt, fait à Jean Vollant, fils de Jean, vigneron à Bessancourt, par Louis Fleuret, vigneron au même lieu. — Titre nouvel d'une rente de 10 livres passé, au profit de Mathieu Noël, bourgeois de Paris, par Barthélemy Fromage, vigneron à Frépillon.

E. 4252. (Liasse.) — 10 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

12 février au 16 décembre 1750. — Vente d'une pièce de terre, lieu dit les Genets, terroir de Bessancourt, faite à Jacques Duval, vigneron à Taverny, par François Orger, vigneron à Bessancourt, et Marie-Louise Petit, sa femme. — Vente de 20 perches de terre, terroir de Bessancourt, faite à Nicolas de Montigny, fils de Jean, vigneron à Taverny, par Antoine-Barthélemy, vigneron à Frépillon, et Marie-Françoise Charté, sa femme. — Bail de « la maison et hôtel sei- » gneurial de Bessancourt, avec le clos et terres qui y » sont contigues et entourées de murailles, contenant » deux arpens ou environ, » fait, moyennant 100 livres de loyer annuel, à Charles Pourquet, tonnelier, et Marie-Anne-Françoise Merlin, sa femme, par Charlotte Colbert de Croissy, abbesse, Suzanne Paris, prieure, Marie Aubry, sous-prieure, Bibienne de Pière, seconde cellerière, Louise-Marie Villot, cellérière, de l'abbaye de Maubuisson (25 avril 1750, sign. aut.). — François Dubois, vigneron à Frépillon, et Marie Thiboust, sa femme, vendent à Nicolas Fleuret, marchand plâtrier au même lieu, 6 perches de terre, lieu dit le Chemin de Paris, terroir de Frépillon. — Partage d'héritages entre Nicolas Fromage, d'une part, Nicolas Fleuret et Marie-Anne Mochin, sa femme, d'autre part. — Partage entre Pierre, Marie, Marie-Anne, Louise, Fiacre et Marie-Geneviève Noël. — Titre nouvel d'une rente de 3 livres 10 sous passé, au profit de la fabrique de Saint-Nicolas de Chauvry, par Amand Lesage, marchand boulanger à Chauvry. — Obligation de 556 livres passée, au profit de Catherine Tiphaine, veuve d'Isaac-Joseph Mouton, vivant, officier du Roi, à Paris, par François Delagroux, vigneron à Frépillon, et Marie-Anne Brisse, sa femme. — Titre nouvel d'une rente de 12 sous 6 deniers passé, au profit de la fabrique de Frépillon, par Agathe de Boissy, veuve de Guillaume Juvigny.

E. 4253. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

23 janvier au 29 décembre 1751. — Cautionnement de Jean Roger, fermier laboureur à Bessancourt, pour Jean-Baptiste Denis, sergent, pour l'emploi de ce dernier en qualité de commis à l'exercice des aides de la généralité de Rouen, direction d'Andelys, envers Jean Dupoy, fermier des aides, les droits y joints, de la généralité de Rouen. — Bail de la petite ferme de Bessancourt avec 3 arpents 1/2 fait, moyennant un loyer annuel de 85 livres, à Gervais de Boissy, fils de Julien, vigneron à Bessancourt, par Charlotte Colbert de Croissy, abbesse, Marie Aubry, prieure, Bibienne de Pière, seconde cellérière, et Louise-Marie Villot, cellérière, de l'abbaye de Maubuisson (sig. ant.

14 avril 1751). — Bail de 175 perches 1/2 de terre, terroir de Sognolles, fait à Vincent Le Roux, laboureur à Sognolles, et Jeanne Videcoq, sa femme, par Mathieu Noël, marchand mercier à Paris. — Vente de tous droits aux successions de ses père et mère faite à Louis et Martin Jolly, demeurant à Frépillon, par Nicolas Thiboust, vigneron à Frépillon, fils d'autre Nicolas et de Geneviève Viel. — Partage entre les héritiers des feu François Méni et Jeanne Bazin, sa femme, vivant, vignerons à Bessancourt.

E. 4254. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

10 janvier au 30 novembre 1752. — Quittance de 95 livres, rachat de rente, délivrée à Jean Fromont, vigneron, à Taverny, et Marie-Geneviève Douy, sa femme, par Louis Mélinet, concierge du château de Bouconvilliers, en Vexin, comme fondé de trois procurations particulières. — Vente de divers immeubles, terroir de Taverny, faite aux mêmes par le même, comme fondé des mêmes procurations. — Titre nouvel d'une rente de 10 livres 12 sous passé, au profit des héritiers de Benoit Fournier et d'Angélique Fournier, veuve de Jacques Garnier, par les héritiers de Benoit Dubost et de Marie Daix, sa femme. — Titre nouvel d'une rente de 8 livres passé, par les mêmes, au profit de Nicolas Dufort, seigneur de Saint-Leu-lez-Taverny, introducteur des ambassadeurs à la cour de France. — Bail d'immeubles, terroir de Taverny, fait à Antoine Fromont, vigneron à Taverny, et Marguerite Montigny, sa femme, par Anne Voyer, veuve d'Antoine Courteville, vivant, vigneron à Taverny.

E. 4255. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

31 janvier au 31 août 1753. — Obligation de 69 livres passée, au profit de Louis Biesse, vigneron à Frépillon, par Élisabeth Bouresche, veuve de Denis Leclerc, demeurant à l'Ermitage, paroisse de Saint-Maclou de Pontoise. — Rétrocession de 27 perches de terre, à Villiers-Adam, faite, par la même, à François Lambert, vigneron à Frépillon, et Anne Camus, sa femme. — Bail d'une maison, à Bessancourt, fait à Philippe Bonneville, vigneron audit lieu, et Marie-Anne Noël, sa femme, par Pierre Jacquin, vigneron à Bessancourt, et Marie-Geneviève Noël, sa femme.

E. 4256. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

12 janvier au 30 septembre 1754. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Jean des Guerres, vigneron à Bessancourt, par Marguerite Verrier, veuve de Michel Bonneville, vivant, garçon marbrier, à Paris. — Quittance de 380 livres, rachat de rente, délivrée à Isaac-Joseph Chauffer, conseiller du Roi, président au grenier à sel de Honfleur, par Pierre Duneveu, maître perruquier à Taverny, et Angélique Coquard, sa femme. — Titre nouvel d'une rente de 41 sous 9 deniers passé, au profit de Marie-Anne Voyer, veuve d'Antoine Courteville, par les héritiers de Roger Petit et Angélique Voyer, sa femme. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Toussaint Leconte, vigneron à Bessancourt, et Marie-Marguerite Leclère, sa femme, par Robert Leclère, vigneron au même lieu.

E. 4257. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

15 janvier au 29 août 1756. — Compte de la tutelle de Denis Guillot, fils de feu Denis Guillot et de Marie-Madeleine Barthélemy, rendu par Denis Fillerin et ladite Marie-Madeleine Barthélemy, sa femme en secondes noces. — Titre nouvel d'une rente de 6 livres passé, au profit de Gervais de Boissy et Marie-Élisabeth Donon, sa femme, par Jacques Jubert, vigneron, et Geneviève Jacquin, sa femme.

E. 4258. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

14 au 20 février 1757. — Vente de 9 perches de terre, terroir de Bessancourt, faite à Philippe Desfossez, maître chirurgien, et Jeanne Garnier, sa femme, par Catherine-Françoise Verrier-Deshayes, veuve en premières noces, de Robert Louvray, et, en secondes noces, de Marcel Pinson, demeurant à Bessancourt. — Obligation de 33 livres passée, au profit du susdit Desfossez, par Marie Noël, veuve de Mathieu Bonneville, fils de Claude, vivant, vigneron à Bessancourt. — Bail d'héritages, terroir de Taverny, fait à Denis Fillerin et Marie Barthélemy, sa femme, par Jean Fontaine, maréchal à Paris.

E. 4259. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

30-31 décembre 1758. — Titre nouvel d'une rente de 25 livres passé, au profit de Jean-Charles Cornu, officier du Roi à Béthemont, et Nicolas Roty, marchand au Mesnil-Aubry, au nom et comme tuteur des enfants mineurs de lui et de feu Michelle Cornu, sa femme, par Denis Jollain, buraliste en la paroisse de Frépillon, Françoise de Boissy, sa femme, Guillaume Vollant, vigneron, et Rose de Boissy, sa femme. — Autre d'une rente de 15 livres, au profit des mêmes, par Robert Cousin, Guillaume Cousin et Catherine Rozé, veuve de Denis Cousin, vigneron à Bessancourt, se portant fort de Geneviève Cousin, veuve de Pierre Harets, demeurant à Paris. — Accord et transaction entre Marie-Anne Noël, veuve de Philippe Banneville, vivant, vigneron à Bessancourt, d'une part, et François-Claude Banneville, aussi vigneron à Bessancourt, au nom et comme héritiers dudit Philippe de Banneville, leur frère, d'autre part.

E. 4260. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

9 avril au 22 juin 1748. — Jean Roger. — Répertoire des actes passés par devant Roger, notaire tabellion de Maubuisson, Bessancourt, Frépillon et Sognolles, dù 9 avril au 28 décembre 1748. — Vente de 45 perches de vignes, terroir de Bessancourt, faite à Jacques Blanquet, marchand à Bessancourt, et Marie-Anne Langat, sa femme. — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Pierre Tampier, berger des bêtes à laine des Jésuites en leur ferme de Montubois, et Marie-Jeanne Baillet, sa femme, par Antoine Manseau, jardinier à Chatou, et Marie Houdart, sa femme. — Accord et transaction sur procès entre Sébastien Ségard, vigneron à Bessancourt, et Charles-Nicolas Bled, vigneron audit lieu. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Jean-Nicolas Desguerre, vigneron à Bessancourt, et Marie-Nicole de Boissy, sa femme, par Louis Mesnil, vigneron à Bessancourt. — Bail d'immeubles, terroir de Villiers-Adam, fait à Laurent Thévenot, garde du prince de Conty à Villiers-Adam, par André Thévenot, fils de feu Philippe Thévenot, maçon à Villiers-Adam. — Autre, fait audit André Thévenot par Anne Baron, sa mère.

E. 4261. (Liasse.) — 15 pièces, papier, dont 4 cahiers de 5, 5, 6 et 10 feuillets in-4°.

8 juillet au 30 septembre 1748. — Baux divers faits par Charlotte Colbert de Croissy, abbesse, Suzanne Paris, prieure, et Marie-Louise Villot, cellérière de Maubuisson, à Jacques Blanquet, Mathieu Bonneville, Robert Verrier, etc., etc. (sig. aut.). — Contrat de mariage entre Pierre Hautemulle, fils de Jean-Baptiste Hautemulle, concierge de M. Moriau en sa maison de Taverny, et Marie-Louise Chenevière, fille de Louis-Étienne Chenevière, vigneron à Épluche, et de Marie Clouet. — Baux divers faits par Marie-Simone Jeulin, fille de feu Louis Jeulin, vigneron à la Haute-Aumône, paroisse de Saint-Ouen-lès-Pontoise, et de Marie Cacheleu, à : 1° François Lécuyer, vigneron à Maubuisson, et Geneviève Meunier, sa femme; 2° Jacques Cacheleu, marchand aubergiste à ladite Haute-Aumône, et Jeanne Hogibus, sa femme; 3° Louis Loïer, marchand, maréchal au même lieu, et Marie Poireau, sa femme; 4° Denis Bellier, marchand poulailler au même lieu, et Madeleine Pricour, sa femme. — Inventaire après décès de Marie-Madeleine Fleuret, veuve de Denis Baillet, l'aîné. — Bail d'une maison à Saint-Leu, sise rue au Fouart, et autres immeubles, fait à Pierre Larché, vigneron audit lieu, et Marie-Madeleine Douy, sa femme. — Partage de la succession de Marie-Madeleine Fleuret susnommée. — Titre nouvel d'une rente de 3 livres passé, au profit de Jean Roger, laboureur à Bessancourt, par Gervais Bonneville, vigneron au même lieu, et Marie Juvigny, sa femme. — Marché de maçonnerie pour la construction d'une cave, entre Pierre Tailleur, maçon à Saint-Leu, et Louis Noël, marchand bourgeois de Paris. — Inventaire après le décès de Denis Thiboust, vivant, vigneron à Frépillon, à la requête de Marie Delagroux, sa veuve et seconde femme. — Bail d'une maison au petit Saint-Ouen fait à Mellon Migaux, vigneron à la Haute-Aumône, par Pierre Aubry, marchand mégissier à Pontoise.

E. 4262. (Liasse.) — 15 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

6 octobre au 28 décembre 1748. — Adjudication de la dîme des vins de la paroisse de Bessancourt faite à Jacques Blanquet, marchand à Bessancourt, moyennant 230 livres et 4 muids de vin pour le curé,

Le Gollem (6 octobre 1748). — Récépissé des titres et pièces de la succession de Julien Soissons, fils d'autre Julien, vigneron, et de Marie-Jeanne Verrier, délivré par Anne Soissons, veuve de Barthélemy Drussant, tante et héritière de Julien Soissons, fils, à Pierre Dangente, vigneron, son tuteur. — Partage de la succession de Jeanne Delle, veuve en premières noces de Marin Favée, et, à son décès, femme de Thomas Maître, vigneron à Neuville-sur-Oise, paroisse d'Éragny. — Partage de la succession de Philippe Baucheron entre ses enfants, Philippe, Marie-Jeanne et Marie-Marguerite Baucheron. — Partage de la succession de Marie Brard, femme de Pierre Faucheron, vigneron à Eragny, entre les enfants Marin et Marie-Marguerite Faucheron. — Bail d'une maison fait à François Le Duc, laboureur à « Livillier, » et Marie-Françoise Lavoye, sa femme, par Alexis Vaillant, laboureur audit lieu, et Marie-Anne Dufour, sa femme. — Louis « Mény, » le cadet, demeurant à Deuil, vallée d'Enghien, renonce à la succession de sa mère, Nicole-Angélique Briffard, décédée femme de « Louis Mesnil, » vigneron à Bessancourt. » — Bail d'immeubles à Bessancourt fait à Charles Maudion, vigneron audit lieu, et Marie-Élisabeth Juvigny, sa femme, par Denis Maudion, vigneron à Méry, et Marie Fleuret, sa femme. — Rétrocession d'une maison, à Neuville-sur-Oise, faite à Jean-Guillaume Dallemagne, maître pêcheur audit lieu, et Françoise Maître, sa femme, par Nicolas Porcher, vigneron au même lieu, et Jeanne Favée, sa femme. — Bail de 45 perches de terre, terroir de Taverny, fait à Madeleine Garnier, veuve de Denis Baillet, vigneron à Bessancourt, par Simon Le Veau, marchand balayeur à Pierrelaye, et Charlotte Gaudel, sa femme.

E. 4263. (Liasse.) — 18 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

5 janvier au 29 mars 1749. — Répertoire des actes passés par le tabellion Roger ; du 5 janvier au 15 décembre 1749. — Échange entre Toussaint Baillet, vigneron à Frépillon, et Élisabeth Lizieux, sa femme, d'une part, Jean Chicot, vigneron à Bessancourt, et Gabrielle Bonneville, sa femme, d'autre part. — Vente d'immeubles, terroir de Bessancourt, faite à Jean-Baptiste-Roch Chéron, marchand épicier à Bessancourt, par Jean Bazin, vigneron à Franconville-la-Garenne, fils de feu François Bazin, vivant, tisserand en toile à Bessancourt. — Vente de 6 perches de terre à Frépillon faite à Nicolas de Montigny, fils de Jean, vigneron à Taverny, par Marie Thiboust, veuve de Jacques Collier, vivant, vigneron à Frépillon. — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Pierre Langlois, vigneron à Bessancourt, et Catherine Jacquin, sa femme, par Charles Maudion et Marie-Élisabeth Juvigny, sa femme. — Bail d'héritages fait, au profit des mineurs de Nicolas Thiboust et de Marie-Jeanne Jolly, par leur tuteur Claude Jolly, fils de Claude, de Frépillon, à Denis Leclerc, vigneron à Frépillon, et Élisabeth Bouresche, sa femme. — Compte de tutelle de l'enfant de Pierre-Vincent Leclerc, rendu par Pierre Drussant, vigneron, à Claude Drussant, aussi vigneron, à Bessancourt, comme ayant épousé Marie Hénault, veuve dudit Pierre-Vincent Leclerc. — Obligation de 5 livres 14 sous, au profit de Philippe Desfossez, maître chirurgien à Bessancourt, par François Quillet, vigneron à Frépillon, et Marie Pinson, sa femme. — Cession de biens faite à ses enfants par Roberte Dourlon, veuve de Jean Pincebourde, vivant, vigneron à la Haute-Aumône, et partage entre lesdits enfants. — Bail d'une maison, à Bessancourt, fait à Philippe Banneville, vigneron à Bessancourt, comme tuteur des mineurs de Simon-Pierre Jacquin et Marie Leclere. — Vente de portion de maison, à Frépillon, faite à Toussaint Baillet et Élisabeth Lizieux, sa femme, par Nicolas Fleuret, vigneron à Frépillon, et Marie Baillet, sa femme. — Baux divers faits par Pierre Tanpié, pasteur de bêtes à laine, Marie-Jeanne Baillet, sa femme, Étienne Leclerc, bedeau et vigneron, et Michelle Baillet, sa femme, de Bessancourt, à : 1° Pierre Jacquin, vigneron à Bessancourt ; 2° Benoit Chéron, vigneron à Bessancourt ; 3° Adrien Blanzy, vigneron à Bessancourt ; 4° Barthélemy Donon, vigneron à Bessancourt.

E. 4264. (Liasse.) — 23 pièces, papier, dont 1 cahier de 4 feuillets in-4°.

7 avril au 25 juin 1749. — Renonciation, par ses cousins et héritiers, à la succession de Nicolas Vollant, mort à Frépillon, et, vivant, marchand mercier à Paris. — Constitution d'une rente de 10 livres faite, au profit de Nicolas Blanquet, marchand épicier, à Taverny, par François Jugniet, vigneron au même lieu, et Barbe Dubosc, sa femme. — Titre nouvel d'une rente de 10 livres passé, au profit de Catherine Tiphaine, veuve d'Isaac-Joseph Mouton, par Antoine Quillet et consorts. — Partage des biens des succes-

sions de Pierre Delle et Hélène Rousseau, sa femme. — Vente de divers immeubles, terroir de Frépillon, faite à Nicolas de Montigny, fils de Jean, vigneron à Taverny, par Nicolas « Minisier » et Antoine « Minissier, » frères, vignerons à Frépillon, et Marguerite Fleuret, femme dudit Antoine. — Titre nouvel d'une rente de 7 livres passé, au profit de Gervais Petit, vigneron à Bessancourt, par les enfants et héritiers de Pierre Jacquin et Louise Vollant. — Échange entre Guillaume Milly, vigneron, et Guillaume Douge, marchand cordonnier à Villiers-Adam. — Titre nouvel d'une rente de 47 sous 6 deniers passé, au profit de la fabrique de Taverny, par Antoine Boissy, vigneron à Sognolles, et « Judicque » Le Mire, sa femme. — Pièces relatives à des contributions particulières pour réparations aux chœur, chancel et clocher de l'église du Plessis-Bouchard (16 mars et 1er mai 1749). — Partage entre les enfants et héritiers de la succession de Roberte de Cergy, à son décès, veuve de Nicolas Bled. — Échange entre Barthélemy de Boissy, vigneron à Bessancourt, et Françoise-Gabrielle Baillet, sa femme, d'une part, et Marthe Viel, veuve de François de la Groue, marchand plâtrier à Frépillon, d'autre part. — Bail d'une maison à Bessancourt fait à Martin Bedel, tonnelier audit lieu, et Marie Verrier, sa femme, par Louis Noël, marchand à Paris. — Vente d'une maison, rue du Cul-de-Sac à Frépillon, faite à Nicolas Duchesne, maçon, et Marie-Jeanne Jolloin, sa femme, par Pierre Dodar, marchand laboureur à Villiers-Adam, Jean Dodar, marchand laboureur à Béthemont, Louis Thiboust, vigneron à Frépillon, à cause de Claude-Charlotte Dodar, sa femme. — Transport d'une rente de 10 livres, fait par Nicolas Blanquet et Geneviève Rousseau, sa femme, à Pierre Rousseau, marchand boucher, à Pontoise. — Titre nouvel d'une rente de 33 livres passé, par Pierre Dodar et consorts, au profit des enfants de François Sirjean, vivant, vigneron à Conflans-Sainte-Honorine. — Inventaire après décès de Marie Dubois, à la requête de son mari, Gervais Thiboust, vigneron à Bessancourt. — Jean-Laurent Roger de la Haute-Aumône, Jean Létriard, voiturier par eau, ayant épousé Antoinette Roger, François Pitte, voiturier par terre, ayant épousé Marie-Françoise Roger, et Sulpice Roger, renoncent à la succession de leur père et beau-père, Joachim Roger, vivant, vigneron à la Haute-Aumône. — Vente d'immeubles, terroir de Bessancourt, faite à Nicolas Fleuret, vigneron à Frépillon, et Marie Baillet, sa femme, par Gilles Gornay, maître tailleur d'habits à Frépillon, et Geneviève Jolly, sa femme.

E. 4265. (Liasse.) — 18 pièces, papier, dont 1 cahier de 8 feuillets in-4°.

1er juillet au 28 septembre 1749. — Vente d'immeubles, terroir d'Éragny, faite à Claude Vaillant, clerc de l'église Saint-Germain d'Éragny-sur-Oise, et Jeanne Léchaudé, sa femme, par Simonne Friteau, veuve de Joachim Roger, voiturier par terre à la Haute-Aumône. — Transport d'une rente de 35 sous, fait par les héritiers de Jean Garnier à Noël Bédien, tabellion de Saint-Leu-Taverny (2 juillet 1749). — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Pierre Jacquin, vigneron, fils de Jacques, par Michel Carlu, bourgeois de Paris. — Vente de portion de maison à Igny, faite à Louis Bonté, marchand charcutier audit lieu, par Denis Migault, vigneron à Taverny, et Marie-Renée Damour, sa femme. — Bail d'un quartier de terre, à Bessancourt, fait à Jean-Nicolas Desguerre, vigneron audit lieu, et Agathe Juvigny, sa femme, par Catherine Ivernel, veuve de Pierre Dupont, vivant, maçon à Bessancourt. — Pierre Mathière, vigneron à Éragny-sur-Oise, partage son bien entre ses enfants. — Obligation de 34 livres 7 sous passée, au profit de Toussaint Leconte, vigneron à Bessancourt, par Anne Jacquin, veuve de Nicolas Leconte, vivant, vigneron à Bessancourt. — Procuration donnée à Pierre Faucheron, vigneron à Éragny, par Marie-Claude Hambart, sa femme. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Julien de Boissy, le jeune, vigneron à Bessancourt, et Marie-Jeanne Jacquin, sa femme, par Marie-Jeanne Jamet, veuve de Jean Guilpain, bourgeois de Paris. — Bail d'une pièce de terre, terroir de Saint-Ouen, fait à Pierre Chenevière, vigneron à la Haute-Aumône, et Charlotte Celier, sa femme, par Gratien Grossat, marchand à Pierrelaye, et Jeanne-Louise Callé, sa femme. — Partage d'une pièce de terre et vigne, acquise de M. de la Corée, seigneur de Saint-Ouen, entre Laurent Roger, vigneron à la Haute-Aumône, et ses frères. — Adjudication de la dîme des vins de la paroisse de Bessancourt, faite à Philippe Verrier, vigneron à Bessancourt, moyennant 15 livres et 4 muids de vin pour le curé, Le Gollem (28 décembre 1749).

E. 4266. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

5 octobre au 28 décembre 1749. — Obligation

de 60 livres passée, au profit de Marguerite Pillette, veuve de Guillaume-Michel Migaux, par Simone Migaux, sa fille, veuve de Noël Lefébure, vigneron à la Haute-Aumône. — Inventaire après décès de Marie-Jeanne Alard, à la requête de son mari, Louis de la Mare, tailleur d'habits à Frépillon. — Autre après décès d'Étienne Leconte, à la requête de sa veuve, Marguerite Vollant. — Contrat de mariage entre Vincent le Roux, fils de Vincent le Roux, vigneron à Sognolles, et de Jeanne Videcoq, et Marie Delagrouë, veuve de Denis Thiboust, demeurant à Sognolles. — Bail fait par Charlotte Colbert de Croissy, abbesse, Susanne Paris, prieure, Louise-Marie Villot, cellérière, de Maubuisson, à Pierre Langlois, vigneron à Bessancourt, et Catherine Jacquin, sa femme, Denis Donon, laboureur à Taverny, et Marguerite Gérard, sa femme, Pierre Noël et Élisabeth Dubois, sa femme (sign. aut.). — Contrat de mariage entre Gervais Thiboust, vigneron à Bessancourt, veuf de Marie Dubois, et Marie-Denise de Boissy, fille de Julien de Boissy, vigneron à Bessancourt, et de Marie Roger. — Autre entre Jacques Fiquet, ancien postillon de la poste aux chevaux de Pontoise, demeurant à la Haute-Aumône, fils de Jacques Fiquet et de Jeanne Avarre, et Marie-Catherine Duru, fille de Claude Duru, laboureur à Marines, et de Marie-Cécile Chéron. — Bail d'un arpent et 8 perches de terre, terroir de Frépillon, fait à Fiacre Le Clerc et Denis Tollain, le jeune, vignerons à Frépillon, par Jean Porlier, agissant en qualité de marguillier de la fabrique de Saint-Denis de Méry. — Obligations de 19 livres 11 sous et 7 livres 10 sous passées, au profit de Philippe Desfossez, maître chirurgien à Bessancourt, par : 1° Marthe Viel, veuve de François Delagroue ; 2° Marie Quillet, veuve de Jean Auger. — Ventes d'immeubles, terroir de Bessancourt, faites à Jacques Chéron, vigneron à Bessancourt, et Marie-Jeanne de Boissy, sa femme, par Jean Barbé, demeurant à Paris, fils de Jean Barbé et de feu Marie Chéron, de Taverny. — Bail d'immeubles, terroir de Frépillon, fait à Jean Lizieux, vigneron, et Marie-Jeanne Marchand, sa femme, par Nicolas Fleuret, agissant en qualité de marguillier de la fabrique de Frépillon. — Partage entre Simon Fromont, vigneron à Bessancourt, et Marie Garnier, sa femme, Pierre Chapelle, vigneron à la Frette, et Catherine Garnier, sa femme. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Pierre Noël, vigneron à Bessancourt, et Élisabeth Dubois, sa femme, par Jacques La Mortinesche, garde-chasse de l'abbaye de Maubuisson, et Marie-Marguerite Fleuret, sa femme. — Bail d'une maison, à Bessancourt, fait par lesdits Pierre Chapelle et sa femme, susnommés, à Denis Hutte, marchand épicier à Bessancourt, et Françoise Juvigny, sa femme. — Cessions de droit à bail faites par Catherine Fresnel, veuve de Pierre Dupont, à : 1° Denis Dubois, vigneron à Bessancourt ; 2° Jean Chicot, vigneron à Bessancourt, et Gabrielle Bonneville, sa femme. — Transaction entre Jacques Rochereuil, marchand tonnelier à Neuville-sur-Oise, et Antoine Porcher, vigneron au même lieu. — Donation mutuelle entre Jacques Daras, journalier à la Haute-Aumône, et Antoinette Prévost, sa femme. — Louis Biesse, vigneron à Frépillon, renonce à la succession de Nicolas Biesse, son père. — Bail d'immeubles, terroir de Villiers-Adam, fait à Louis Allain, laboureur à Villiers-Adam, et Marie-Anne Goret, sa femme, par Guillaume Dange, agissant comme marguillier et avec l'assentiment de Jean-Pierre-Adam de Valcour, curé de la paroisse de Villiers-Adam (8 décembre 1749). — Vente d'immeubles, terroir de Taverny, faite à Jean-Baptiste Barbé, marchand à Taverny, par Philippe Broc, jardinier au Plessis-Bouchard, et Marie-Jeanne Desfaudie, sa femme. — Bail d'immeubles, à Bessancourt, fait à Jean-Baptiste Capronier, tisserand à Bessancourt, et Marie des Noyers, sa femme, par Jacques Jubert, agissant en qualité de marguillier de la fabrique de Bessancourt. — Bail d'immeubles, terroir de la Vacherie, fait à Jean-Laurent Roger, vigneron à la Haute-Aumône, et Françoise de Cergy, sa femme, par Jean Letriard, voiturier par eau à Pontoise, et Antoinette Roger, sa femme.

E. 4267. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

8 janvier au 30 mars 1750. — Répertoire des actes passés par Roger, du 8 janvier au 28 décembre 1750. — Vente de 4 perches 1/2 de terre, à Bessancourt, faite à Jacques Blanquet, marchand épicier audit lieu, par Jean-Baptiste Thiboust, vigneron à Bessancourt, et Marie Drussant, sa femme. — Acte de réparation d'honneur fait à François Arnoud, curé de Taverny, par Louis Le Grand, serrurier à Taverny, qui avait été condamné pour avoir outragé et frappé ledit curé, à coups de poings et de marteau, dans son presbytère. — Bail d'immeubles à Bessancourt fait à Philippe Verrier, vigneron à Bessancourt, et Marguerite Blanquet, sa femme, par Jacques Jubert, agissant en qualité de marguillier de la fabrique de Bessancourt. — Obligations de 295 livres et de 38 livres passées, au profit de Marie Guénard, veuve de Nicolas Le Veau, vivant,

laboureur à Épluche, par : 1° Philippe Lefebvre, vigneron à Épluche, et Denise Chénevière, sa femme ; 2° Pierre Fontaine, l'aîné, vigneron à Épluche. — Bail de 31 perches, terroir de Bessancourt, fait à Étienne Fleuret, vigneron de Bessancourt, par Gervais Drussant, vigneron au même lieu. — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Nicolas Fromage, vigneron à Frépillon, et Élisabeth Biesse, sa femme, par Claude de Boissy, vigneron à Frépillon, et Nicole Biesse, sa femme. — Transport d'une rente de 12 livres fait à Jean Jubert, officier du Roi à Taverny, par André Piat, vigneron à Ancerville, et Marie-Thérèse Coniant, sa femme. — Marché, avec devis des travaux à exécuter, entre Jean-Baptiste Robinet, maître « orlogeur » à Pontoise, et Claude-Julien Joslain, marguillier, assisté de Thomas Croquet, curé, et les autres marguilliers de la fabrique de Frépillon, pour les réparations à faire à l'horloge de l'église dudit lieu (4 février 1750). — Compte de tutelle de Marie-Anne Mochain, rendu conjointement par Nicolas Fromage, vigneron à Frépillon, et Pierre Briffard, vigneron à Ermont. — Titre nouvel d'une rente de 36 livres passé, au profit de Benoit Dubosc, marchand à Taverny, et Marie Daix, sa femme, par François Donon et consorts. — Bail d'un demi-arpent de terre, terroir de Taverny, fait à Pierre Jacquin, fils de Gervais, par Gervais Langlois, vigneron à Bessancourt. — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Thomas Étar, marchand maréchal à Bessancourt, et Marie Saget, sa femme, par Philippe Canon, marchand perruquier à Taverny, et Florence Gargonet, sa femme. — Bail de rentes et d'immeubles, terroir de Frépillon, fait à Jean-Honoré Chéron, faiseur de bas au métier, à Pontoise, par Marcel Baillet, tonnelier à Paris. — Ventes d'immeubles, terroir de Bessancourt, faites par Noël Tardu, vigneron à Frépillon, et Marie Pinson, sa femme, à Denis Jollain, vigneron à Frépillon. — Bail d'immeubles, terroir de Villiers-Adam, fait à Pierre Milly, laboureur à Villiers-Adam, par Anne Baron, veuve de Philippe Thévenot, vivant, maçon à Villiers-Adam. — Transport d'une rente de 4 livres 10 sous fait à Nicolas Hue, marchand à Taverny, par Simon Viel, vigneron à Frépillon, et Marie Langlois, sa femme. — Obligation de 36 livres passée, au profit de Jacques Richard, marchand menuisier à l'Isle-Adam, par Marie Ségard, veuve de Pierre Juvigny, de Bessancourt. — Philippe Canon, ci-devant nommé, rénonce à la succession de son père, Claude Canon, vivant, maître perruquier à « Retelle-Mazarin, en Cham- » pagne ».

E. 4268. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

5 avril au 24 juin 1750. — Obligation de 75 livres passée, au profit de Philippe Desfossez, maître chirurgien à Bessancourt, par Agathe de Boissy, veuve de Guillaume Juvigny. — Ventes de divers immeubles faites à Denis Jollain, vigneron à Frépillon, par Simon Viel, vigneron audit lieu, et Marie Langlois, sa femme. — Titres nouvels de rentes passés, au profit d'Alexandre, comte Longaunay, et Geneviève-Marie « Julliet » de Franconville, seigneur et dame de Taverny, Franconville-la-Garenne, ladite Geneviève, fille de Guillaume « Guillet, » vivant, écuyer, et de Marie-Jeanne Robin de l'Isle, dame de Franconville, Taverny, etc., par les héritiers de Sébastien Juvigny et de Marie de Boissy. — François Mesnil, vigneron à Bessancourt, renonce à la succession de ses père et mère, François Mesnil et Jeanne Bazin. — Obligation de 51 livres 10 sous passée, au profit de Michel Carlu, bourgeois de Paris, par Anne Soissons, veuve de Barthélemy Drussant. — Constitution d'une rente de 35 livres faite, au profit de Jean Jubert, officier du Roi à Taverny, par Nicolas Duchenne, maçon à Frépillon, et Marie-Jeanne Jollain, sa femme. — Transport d'une rente de 9 livres 19 sous fait à Pierre Dubost, marchand à Taverny, par Simon Dubost, vigneron à Taverny, et Élisabeth Dubost, sa femme. — Baux de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Pierre Tanpié, berger, et Marie-Jeanne Baillet, sa femme, par Antoine Manseau, jardinier à Versailles, et Marie Hondar ou Gondar, sa femme. — Bail d'une maison à Taverny fait à Louis Rousseau, marchand audit lieu, et Marie-Françoise Fournier, sa femme, par Jacques Blanquet, marchand à Bessancourt. — Titres nouvels de trois rentes passés, au profit de Noël Bédien, tabellion à Taverny, par : 1° Toussaint Drussant et consorts ; 2° Pierre Chapelle et consorts. — Vente de 6 perches de vigne, terroir de Taverny, faite à Jacques Duval, marchand à Taverny, par Claude Duval, vigneron à Saint-Leu. — Vente d'une maison, rue Guyancourt, à Villiers-Adam, faite à François Duchesne, entrepreneur de bâtiments à Villiers-Adam, par Pierre Rouzé, vigneron au même lieu, et Marie-Anne Rouzé, veuve de François Divot. — Vente d'immeubles faite à Toussaint de Boissy, vigneron à Bessancourt, par Marcel Pinson et consorts.

E. 4269. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

18 juillet au 30 septembre 1750. — Renonciation de Jean Viel, marchand à Frépillon, et Nicolas Fromage, vigneron audit lieu, à la succession de Denise Delagroue. — Baux d'immeubles faits à Fiacre Le Clerc, vigneron à Frépillon, et Nicole Harang, sa femme, Nicolas Fleuret, laboureur au même lieu, et Marie Baillet, sa femme, par Julien Jollain, laboureur à Frépillon, agissant en qualité de marguillier de la fabrique dudit lieu. — Titre nouvel d'une rente de 4 livres 3 sous passé, au profit de Jacques Viel, marchand balayeur à Paris, par Pierre Garnier, vigneron à Taverny, et Catherine-Marguerite Derondel, sa femme. — Bail de divers immeubles fait à Gervaise de Boissy, vigneron à Bessancourt, fils de feu Julien de Boissy, par Charlotte Colbert de Croissy, abbesse, Suzanne Paris, prieure, et Louise-Marie Villot, cellérière, de Maubuisson (sign. aut.). — Transport d'une rente de 6 livres 5 sous fait à Pierre Dubost, marchand à Taverny, par Pierre Charté, vigneron au même lieu, et Catherine Voisin, sa femme. — Procuration donnée à Jean-Baptiste Dupaquerot, ancien tabellion général au duché-pairie d'Enghien, par Madeleine Thuyeau, veuve de Michel Fromont, vigneron à Taverny. — Titres nouvels de rente passés, au profit d'Alexandre comte de Longaunay, seigneur de Taverny, Franconville-la-Garenne et autres lieux, et Geneviève-Marie Julliet (Guillet), sa femme, par : 1° les héritiers d'Étienne Fleuret et biens tenant de Nicole Verrier, sa veuve ; 2° les héritiers de François Mesnil et de Jeanne Bazin, sa femme. — Marché entre Marthe Viel, veuve de François Delagroue, marchande plâtrière à Frépillon, et Simon Montreau, carrier au même lieu, touchant l'ouverture d'un « attelier de » pierre à faire du plastre ». — Adjudication de la dîme des vins de la paroisse de Bessancourt faite à Louis Juvigny, moyennant 61 livres et 4 muids pour le curé Le Gollem (27 septembre 1750). — Partage de biens de feu Nicole Moreau, en son vivant, femme d'Antoine Moreau, vigneron à Éragny. — Autre des biens de feu Nicolas de Boissy.

E. 4270. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

8 novembre au 28 décembre 1750. — Titre nouvel d'une rente de 20 livres passé, au profit de Louis-Étienne Pelletier, bourgeois de Paris, par Nicolas Fleuret, marchand plâtrier à Frépillon, et Marie-Anne Mochain, sa femme. — Bail d'immeubles, terroir de Frépillon, fait auxdits époux Fleuret par le même Pelletier. — Bail d'une maison fait à Pierre Daniel, vigneron à Frépillon, par Claude Chéronnet et consorts. — Échange entre Claude-Julien Jollain, laboureur à Frépillon, et Louise de Boissy, sa femme, d'une part, Louis Thiboust, vigneron à Sognolles, et Françoise Monteignart, sa femme, d'autre part. — Bail d'immeubles, terroir de Sognolles, fait à François de Sailly, marchand « balleyeux » à Villiers-Adam, par Louise Jacquin, bourgeoise de Paris. — Titres nouvels de rentes passés, au profit de Guillaume Ferrière, bourgeois de Paris, par : 1° Robert Verrier et Anne Fleuret, sa femme ; Mathieu Bonneville et Marguerite Fleuret, sa femme ; 2° Simon Fromont, vigneron à Bessancourt, et Marie Garnier, sa femme ; 3° Protais Segard, vigneron à Bessancourt, et Marie-Bonneville, sa femme ; 4° Protais Donon et Élisabeth Fromont, sa femme, Jean-Baptiste Donon et Marie-Geneviève Bazin, sa femme. — Bail d'immeubles, à Chauvry, fait à Nicolas Lecomte, marchand regrattier de sel à Bessancourt, et Geneviève Briseville, sa femme, par Jean Dary, bourgeois de Paris. — Bail d'immeubles, terroir de Frépillon, fait à Antoine Haran, vigneron, Marie Tardu, sa femme, et Louis Lefébure, vigneron à Frépillon, par Catherine Thifaine, veuve d'Isaac-Joseph Mouton. — Autre par Jean Roulé, écuyer, sieur de Meuré, chevalier de Saint-Louis, capitaine des grenadiers royaux, demeurant à Vaux-sur-Oise, à Grégoire Thiboust, vigneron à Frépillon, et Anne Fromage, sa femme. — Partage des successions de Pierre Rouzé et de Marie-Anne Vollant, entre leurs enfants, Pierre Rouzé, vigneron à Villiers-Adam, et Marie-Jeanne Rouzé, sa sœur, veuve de François Didot, manouvrier à Paris. — Vente d'une pièce de terre, à Bessancourt, faite à Gervais Jacquin, vigneron audit lieu, par Louis Fleuret, fils de Marin, vigneron à Bessancourt. — Échange entre Claude-Julien Jollain, ci-devant nommé, d'une part, Élisabeth Leconte, veuve de Jean-Nicolas Donon, Nicolas Leconte, soldat au régiment royal des vaisseaux, et Michel Leconte, vigneron à Bessancourt, d'autre part. — Vente de moitié de maison, à Bessancourt, faite par ledit Nicolas Leconte audit Michel Leconte. — Obligation de 161 livres 5 sous passée, au profit de Thomas Croquet, curé de Frépillon, par Jean Viel, marchand de balais à Frépillon (18 décembre 1750). — Partage, entre les enfants Leconte, d'une maison à Bessancourt, à eux advenue par le décès de Jeanne

Labbé, veuve de Nicolas Leconte. — Titres nouvels de trois rentes passés, au profit d'Alexandre, comte de Longaunay, seigneur de Taverny, Franconville, etc., et Geneviève-Marie Julliet (Guilliet), sa femme, par : 1° Marie Baillet, veuve de Claude Bazin, et consorts ; 2° les héritiers de Noël Tardu et de Françoise Dodard, sa femme. — Vente de 15 perches de vigne, terroir de Frépillon, faite à Denis Jollain, le jeune, vigneron à Frépillon, par Louis Lefebvre, vigneron au même lieu.

E. 4271. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

26 janvier au 29 mars 1751. — Répertoire des actes passés par Roger, du 26 janvier au 8 décembre 1751. — Inventaire après décès de Marie-Jeanne Thiboust, à la requête de son mari, François Fromage, vigneron à Frépillon. — Autre après décès de Nicolas Biesse, vigneron à Frépillon, à la requête de Marie-Madeleine Berteuille, sa veuve. — Obligation de 22 livres 10 sous passée, au profit de Noël Bédien, tabellion à Saint-Leu-Taverny, par Grégoire Thiboust, vigneron à Frépillon, et Anne Fromage, sa femme, auparavant veuve de Guillaume Quillet. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Pierre Jacquin, le jeune, vigneron à Bessancourt, et Marie-Anne Bonneville, sa femme, par Gabrielle Bonneville, veuve de Louis Barthélemy. — Obligation de 96 livres passée, au profit de Thomas Croquet, curé de Frépillon, par Jean Quillet, vigneron à Frépillon, et Marie Fleuret, sa femme. — Quittance de 66 livres, rachat de rente, délivrée à Claude Parent, vigneron à Bessancourt, et Marie-Élisabeth Fromont, sa femme, par Claude et Guillaume Bonneville, vignerons à Bessancourt. — Vente de 5 perches de terre, à Bessancourt, faite à Thomas Étard, maréchal ferrant à Bessancourt, par Antoine Minisié, vigneron à Sognolles, et Marguerite Fleuret, sa femme. — Vente d'immeubles, terroir de Villiers-Adam, faite à Jean Chéron, officier du Roi à Pontoise, par Guillaume Bayot, bourgeois de Paris, et Nicole Orange, sa femme. — Reconnaissance de 102 livres faite, en faveur de François Mansart, garde-chasse de l'abbaye de Maubuisson, par Jean Roger, laboureur à Bessancourt.

E. 4272. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

7 avril au 18 juin 1751. — Abandonnement, par Michel Rebours, vigneron à Taverny, et Jeanne Le Dreux, sa femme, d'héritages pris par eux à bail de Jean Jubert, officier du Roi. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit d'Alexandre, comte de Longaunay, seigneur de Taverny, Franconville, etc., et Geneviève-Marie Julliet (Guillet), sa femme, par : Pierre et Claude Jacquin, vignerons à Bessancourt ; François, Philippe et Claude Banneville, vignerons à Bessancourt ; les héritiers de Jeanne Viel, à son décès femme de Denis Dubois ; Pierre Drussant et Marie Le Roux, sa femme ; Anne Soissons, veuve de Barthélemy Drussant, et Marie Desguerres, veuve de Protais Soissons ; les héritiers de Guillaume Juvigny ; Alexis Bonneville, Marguerite Garnier, sa femme, et Pierre Jacquin, veuf d'Élisabeth Garnier ; les héritiers d'Antoine Lefeuvre et d'Étiennette Huon ; Louis Biesse et consorts. — Ventes faites par Noël Tardu, vigneron à Frépillon, et Marie Pinson, sa femme, à : 1° Denis Jollain, le jeune, vigneron à Frépillon ; 2° Toussaint Baillet, vigneron au même lieu. — Partage entre les enfants de Claude de Boissy, vivant, vigneron à Méry. — Partage de la succession de François Thiboust, vivant, vigneron à Méry, et mari de Marie Blanchard. — Inventaire après décès d'Élisabeth Garnier, à la requête de son mari, Pierre Jacquin, dit Cadet, vigneron à Bessancourt. — Contrat de mariage entre ledit Jacquin et Geneviève Noël, fille de feu Jean Noël, cordonnier à Bessancourt, et de Madeleine Labbé. — Bail d'une masure fait à Jean-Baptiste Porlier, vigneron à Méry, par Claude Jolly, fils d'Étienne, Marguerite Fleuret, sa femme, et François Jolly, fils de Denis. — Titre nouvel d'une rente de 17 livres passé, au profit de Charles Leclerc, marchand à Aumale en Picardie, et Marie-Anne Le Clerc, sa sœur, demeurant à Paris, par les héritiers d'Étienne Leconte.

E. 4273. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

11 juillet au 28 septembre 1751. — Vente d'une maison, à Villiers-Adam, faite à Jean Calpon, marchand « balayeux » à Villiers-Adam, et Antoinette Thévenot, sa femme, par Louis Thiboust, vigneron à Sognolles. — Bail d'une pièce, terroir de Sognolles, fait à ce dernier et à Roch Delagroue, vigneron à Sognolles, par Françoise Jacquin, veuve de Louis Tremblez, bourgeois de Paris. — Abandonnement d'une maison et autres héritages fait à Gervais Jacquin, vigneron à Bessancourt, et Marie-Madeleine Fleuret,

sa femme, par Claude Chivé, huissier en la prévôté de Bessancourt, Nicole Fleuret, sa femme, et autres. — Titre nouvel d'une rente de 12 livres passé, au profit de Guillaume Ferrière, bourgeois de Paris, par Michel Bonneville, vigneron à Bessancourt, et Marie Cheval, sa femme. — Bail d'immeubles, terroir de Frépillon, fait à Noël Tardu, vigneron à Frépillon, et Marie Pinson, sa femme, par Jean Boulé, écuyer, sieur de Meuré, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine d'infanterie, demeurant à Vaux-sur-Oise. — Constitution d'une rente de 5 livres faite, au profit de Nicolas Blanquet, marchand épicier à Taverny, par Louis Voyer, vigneron à Taverny, et Edmée Gérard, sa femme. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Nicolas Verrier, vigneron à Bessancourt, par Louis Mény, le jeune, charpentier au même lieu. — Vente d'immeubles, terroir de Frépillon, faite à Nicolas Duchesne, maçon à Frépillon, par Claude Jolly, fils de Martin, vigneron, Gilles Gournay, tailleur d'habits à Frépillon, et Geneviève Jolly, sa femme.

E. 4274. (Liasse.) — 25 pièces, papier, dont 1 cahier de 10 feuillets in-4°.

3 octobre au 29 décembre 1751. — Bail d'immeubles, terroir de Mériel, fait à Louis Berteuil, par Marthe Viel, veuve de François Delagroue. — Adjudication de la dîme des vins de la paroisse de Bessancourt faite à Marie-Anne Langat, femme de Jacques Blanquet, marchand épicier à Bessancourt, moyennant 311 livres et 4 muids de vin pour le curé, Jean Le Gollem (9 octobre 1751). — Procuration donnée à Nicolas-Gilles Pigeon, procureur au châtelet de Paris, par Anne Stangue, veuve de Michel Thiboust, marchand, bourgeois de Paris. — Obligations diverses passées, au profit de Jean-Baptiste Dupaquevot, ancien tabellion général du duché et pairie d'Enghien, par les héritiers de Michel Baillet, François Canapville, marchand à Villiers-Adam, Anne Haran, veuve de Pierre Delamotte. — Obligations de 24 livres 15 sous et 33 livres, au profit de Philippe Desfossez, maître chirurgien à Bessancourt, par Denise Basin, veuve de Denis Viel, fils d'André, vigneron à Frépillon, et Catherine Pinson, veuve de Louis de la Casse, vigneron à Frépillon. — Vente de 2 pièces de vigne, terroir de Taverny, faite à Jacques Duval, marchand à Taverny, par Nicolas Donon, vigneron audit lieu, et Marie-Louise Prévost, sa femme. — Contrat de mariage entre Pierre Duval, marchand à Taverny, fils de feu Louis Duval, vigneron au même lieu, et d'Élisabeth Charté, et Marie-Madeleine Jubert, fille de Jean Jubert, officier du Roi à Taverny, et de Marie Noël Dantin. — Vente d'immeubles et constitution de rente par Jean Voyer, vigneron à Bessancourt, à Jacques Duval, ci-devant nommé. — Geneviève Deshayes, demeurant à Saint-Ouen-l'Aumône, renonce à la succession de son père, François Deshayes, vivant, vigneron audit lieu. — Vente d'immeubles, terroir d'Éragny, faite par la susdite Géneviève à son frère François Deshayes, vigneron à l'Aumône. — Quittance de 53 livres 15 sous délivrée à Charles Mandion, vigneron à Sognolles, par Jean Roger, notaire, tabellion et garde-scel des bailliage de Maubuisson et prévôté de Bessancourt, Frépillon et Sognolles, pour l'abbaye de Maubuisson. — Vente de divers immeubles faite à Pierre Viel, marchand à Béthemont, par Guillaume Bayot, bourgeois de Paris. — Échange entre Françoise Fleuret, veuve de Jean Thiboust, et Denis Jollain, le jeune, vigneron à Frépillon. — Bail et vente d'immeubles faits à Robert Voyer, vigneron à Taverny, par Jean Duval, vigneron à Saint-Leu. — Quittance de 5 livres 15 sous, rachat de rente, délivrée à Louise Chéronnet, veuve de Jean Lizieux, par Michel Touliet, vigneron à Bessancourt. — Partage, entre enfants, des successions de Pierre Chéron, fils de Pierre, vigneron, et d'Élisabeth Delaplace.

E. 4275. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

3 janvier au 31 mars 1752. — Répertoire des actes passés par devant Roger, du 3 janvier au 23 décembre 1752. — Échange entre François Poullain, vigneron à Taverny; et Françoise Donon, sa femme, d'une part, et Thomas Donon, vigneron au même lieu, d'autre part. — Lesdits époux Poullain vendent à Alexandre, comte de Longaunay (sig. aut.), seigneur de Taverny, Franconville, etc., une maison à Taverny, faisant le coin de la ruelle Monot et de la rue du Chemin de Paris à Bessancourt; plus 4 à 5 perches de terre, même lieu. — Ventes faites au même par Jean-Baptiste-Roch Chéron, marchand à Bessancourt; Jean Barthélemy, marchand plâtrier à Taverny, et Marie Michel, sa femme. — Quittance de 500 livres, rachat de rente, délivrée à François Poullain, sus-nommé, par Noël Bédien, ci-devant tabellion de Saint-Leu Taverny. — Échange entre Marie Berteuil, veuve de Pierre Chéron, et Jean Pinson, carrier à Béthemont. (Acte y attaché : Extrait du registre

des mariages de la paroisse de Mériel, signé Arnal, curé, portant que le 22 novembre 1745, ont été mariés, dans l'église de Mériel, par F. Pelletier, curé, Césaire Volant, fils de François Volant et de feu Marguerite Canapville, et Geneviève Pinson, fille de Jean Pinson, corroyeur, et Geneviève Gransire.) — Vente d'immeubles, terroir de Bessancourt, faite à Nicolas Rousseau, marchand à Taverny, par Pierre Garnier, vigneron au même lieu, et Catherine Marguerite Derondel, sa femme. — Bail d'une maison, à Saint-Leu, fait à Blaise Dubois, marchand boulanger à Saint-Leu, par Mathieu Donon, huissier en la prévôté de l'Hôtel du Roi. — Vente d'une pièce de terre, à Frépillon, faite à Denis Jollain, vigneron audit lieu, par Gille Gournay, tailleur d'habits à Frépillon, et Geneviève Jolly, sa femme. — Quittance de 83 livres, rachat de rente, délivrée par les époux Poullain, ci-devant nommés, à Nicolas Hue, marchand à Taverny. — Échange entre Denis Jolly et Marie-Geneviève Dubois, sa femme, d'une part, Nicolas Fleuret, fils de Martin, marchand plâtrier, à Frépillon, et Marie-Anne Mochain, sa femme, d'autre part. — Obligation de 119 livres passée au profit de Philippe Desfossez, maître chirurgien à Bessancourt, par Martin Bédel, tonnelier au même lieu, et Élisabeth Verrier, sa femme. — Vente d'immeubles, faite à Philippe Fleuret, vigneron à Frépillon, par : 1° Jean Thiboust, vigneron à Sognolles, et Louise Montignard, sa femme; 2° Nicolas Fleuret, vigneron à Sognolles, et sa sœur, Marie Fleuret, veuve d'Antoine Marchand. — Transport d'une rente de 5 livres 10 sous fait à Noël Bédien, ci-devant nommé, par Mathieu Bonneville, vigneron, et Marie Noël, sa femme. — Vente de 5 perches de vigne, terroir de Taverny, faite à Bonjean Barthélemi, marchand plâtrier à Taverny, par Pascal Musard, vigneron au même lieu.

E. 4276. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

3 avril au 11 juin 1752. — Obligation de 420 livres passée, au profit de Pierre Jarlet, marchand de bois à Béthemont, par René Fleuret, marchand plâtrier à Bessancourt, et Louis Fleuret, son fils. — Quittances délivrées à Alexandre, comte de Longaunay, par Jean et Joseph Fontaine, vignerons à Taverny ; Louis Juvigny, marchand à Bessancourt. — Ventes d'immeubles faites à Philippe Fleuret, vigneron à Frépillon, par Noël Tardu, vigneron au même lieu, et Marie Pinson, sa femme. — Bail d'un arpent de terre, terroir d'Épinay, fait à Louis Fillerin, vigneron à Épinay-sur-Seine, par Marie Le Long, veuve de Jean Hautemulle, vivant, jardinier à Taverny. — Transports de rentes faits à Noël Bédien, notaire à Taverny, par : 1° Fiacre Noël, vigneron à Montigny, et Françoise-Véronique Brunel, sa femme ; 2° Michel Toulier, vigneron à Bessancourt, et Marie Boullet, sa femme. — Bail d'une pièce de terre, terroir de Sognolles, fait à Vincent Le Roux, vigneron à Sognolles, par Denis Maudion, vigneron à Méry. — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Barthélemy Donon et Jean-Pierre Juvigny, vignerons à Bessancourt, par Marie Segard, veuve de Pierre Juvigny. — Contrat de mariage entre Jean Dubois, vigneron à Bessancourt, veuf de Marie-Anne Petit, et Marie-Marguerite Jacquin, fille de feu Simon-Pierre Jacquin et de Marie Le Clerc. — Inventaire après décès de la susdite Marie-Anne Petit. — Transaction entre Barthélemy et Philippe Fleuret, frères, vignerons à Frépillon, d'une part, et Jean Chéron, officier du Roi à Bessancourt, d'autre part. — Vente d'une pièce de terre, à Bessancourt, faite à Jacques Blanquet, marchand audit lieu, par Antoine Minisié, vigneron à Sognolles, et Marguerite Fleuret, sa femme. — Quittance de 26 livres, délivrée à Jean-Honoré Chéron, faiseur de bas au métier, par Françoise Cotillon, veuve de François Quillet.

E. 4277. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1er juillet au 28 septembre 1752. — Titre nouvel d'une rente de 40 livres passé, au profit d'Alexandre, comte de Longaunay, seigneur de Taverny, Franconville, etc., et de Geneviève-Marie Julliet (Guillet), sa femme, par Catherine de Milly, veuve de Nicolas Bonneville, et autres. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Nicolas Verrier, vigneron à Bessancourt, par Jeanne Goret, veuve de Philippe Bonnault, vivant, vigneron au même lieu. — Vente de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Antoine Richon, bourgeois de Paris, par Jacques Derondel, journalier à Béthemont, et Marguerite Chéron, sa femme. — Bail d'immeubles, à Villiers-Adam, fait à Pierre Milly, vigneron à Villiers-Adam, par Guillaume Milly, vigneron au même lieu. — Titre nouvel d'une rente de 20 sous passé, au profit de la chapelle de Butry, par Nicolas Delaporte, vigneron à Méry. — Bail d'une maison à Villiers-Adam fait à Joseph Delaporte, manouvrier audit lieu, et Françoise Orange, sa femme,

par Guillaume Dange, marchand cordonnier à Villiers-Adam. — Titre nouvel d'une rente de 3 livres 18 sous passé, au profit de Jacques Blanquet, marchand épicier à Bessancourt, par Fiacre Noël et consorts. — Vente de 27 perches de vigne, terroir de Frépillon, faite à Nicolas Fleuret, marchand plâtrier à Frépillon, par Louis Lefebvre, vigneron au même lieu, et Marguerite Cousin, sa femme. — Titre nouvel d'une rente de 2 livres 19 sous 8 deniers passé, au profit de Toussaint de Boissy et autres, par Georges Drussant et consorts. — Vente d'immeubles à Taverny faite au comte de Longaunay, ci-devant nommé, par Robert Voier, Marie-Jeanne Fournier, sa femme, Jean Voier et Marie-Catherine Duval, sa femme. — Vente d'immeubles à St-Leu faite à Robert et Jean Voier, vignerons à Taverny, par Jean-Baptiste et Claude Duval, et Simon Delarivière, vignerons à Saint-Leu. — Conventions entre Eustache-Robert Dupaquerot, huissier au Grand Conseil à Paris, et Louis Mesnil, l'aîné, vigneron et marchand à Bessancourt. — Inventaire des biens communs d'Antoine Minissier et de Marguerite Fleuret, sa femme. — Obligation de 51 livres passée, au profit de Barthélemy Houdry, marchand de bois à Taverny, par Denis Jolly, fils de Louis, vigneron à Frépillon, et Françoise Lefebvre, sa femme. — Obligation de 95 livres 15 sous, au profit de la fabrique de Notre-Dame de Taverny par Armand Garnier, vigneron à Taverny, et Marie Bontemps, sa femme. — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Jean Thiboust, vigneron à Sognolles et fils d'autre Jean, par Françoise Jacquin, veuve de Louis Tremblay. — Obligation de 112 livres au profit de Philippe Broc, jardinier au Plessis-Bouchard, par Jean Colin, vigneron à Taverny, et Marie-Jeanne Yvain, sa femme. — Titre nouvel d'une rente de 40 sous passé, au profit de l'église de Frépillon, par Roch Petit, vigneron à Méry, et François Thiboust, vigneron à Frépillon. — Constitution d'une rente de 7 livres 6 sous faite, au profit de Robert Dupaquerot, bourgeois de Paris, par Louise-Catherine Pinson, veuve de Jean Gazier. — Bail d'immeubles, terroir de Frépillon, fait par Réné Fleuret, père et fils. — Obligation de 47 livres 2 sous 6 deniers passée, au profit de Philippe Desfossez, chirurgien à Bessancourt, par Gabriel Fontaine, vigneron à Taverny. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Bessancourt, faite à Antoine Barthélemy, vigneron à Sognolles, par Noël Tardu, vigneron à Frépillon, et Marie Pinson, sa femme. — Transport d'une rente de 52 sous fait à Noël Bédien, tabellion à Taverny, par Anne Soissons, veuve de Barthélemy Drussant. — Bail d'immeubles, terroir de Sognolles, fait à Antoine Barthélemy, ci-devant nommé, par Nicolas Ménissier, vigneron à Frépillon.

E. 4278. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1[er] octobre au 31 décembre 1752. — Adjudication des dîmes des vins de la paroisse de Bessancourt faite à Pierre Drussant et Marie Roux, sa femme, moyennant 321 livres et 4 muids pour le curé Le Gollem. — Titre nouvel d'une rente de 11 livres 2 sous 6 deniers passé, au profit de Catherine Thiphaine, veuve d'Isaac Mouton, par les héritiers d'Armand Yvon, vivant, menuisier à Taverny. — Baux d'immeubles faits par Philippe-Charles Baudré, bourgeois de Paris, à Pierre Petit, vigneron à Bessancourt, et Marguerite Bonneville, sa femme ; Pierre Juvigny, vigneron à Bessancourt ; Jean Dubois, vigneron à Bessancourt ; Jean-Alexis Caudelot, vigneron à Bessancourt ; Jean Royer, laboureur à Bessancourt. — Ventes d'immeubles faites par Noël Tardu, vigneron à Frépillon, et Marie Pinson, sa femme, à Denis Jollain, le jeune, vigneron à Frépillon ; Antoine Barthélemy, vigneron à Sognolles. — Inventaire après décès de Jeanne Marchand, veuve de Jean Vollant. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Frépillon, faite à Philippe Fleuret, vigneron à Frépillon, par Claude Jolly, vigneron au même lieu. — Bail et prorogation de bail de divers immeubles faits à Nicolas Voyer, fils de Guillaume, vigneron à Taverny, par Marie-Anne Voyer, veuve d'Antoine Courteville, vigneron à Taverny. — Bail d'immeubles à Méry fait à Antoine Marchand, vigneron au dit lieu, par François Desailly, marchand à Villiers-Adam. — Obligations de diverses sommes passées, au profit de Philippe Desfossez, maître chirurgien à Bessancourt, par : Marie-Madeleine Hue, veuve de Jean Fromont ; Pierre Derondel, vigneron, et Anne Trie, sa femme ; Louis Lefebvre et Marguerite Cousin, sa femme. — Ventes d'immeubles faites par Simon Orange et consorts à Guillaume Dange, cordonnier à Villiers-Adam. — Bail d'immeubles, terroir de Méry, fait à Roche Petit, vigneron à Méry, par François Thiboust, fils de Denis Thiboust, vigneron à Frépillon. — Obligation de 35 livres 8 sous 3 deniers passée, au profit de François Guy, procureur en la prévôté de Franconville-la-Garenne, par Jean-Pierre Derondel. — Bail d'immeubles, terroir de la Courneuve, fait à Toussaint Guyot, marchand à Crèvecœur, paroisse de la Courneuve près Saint-Denis-en-France, par François Jolly,

vigneron à Frépillon. — Bail d'une maison à Saint-Leu fait à Pierre Bontemps, vigneron audit lieu, et Marie Dumontier, sa femme, par Pierre Jarlet, marchand à Béthemont. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de Philippe-Charles Beaudré, ci-devant nommé, par Fiacre Jacquin et consorts; Jean-Pierre Juvigny et Agnès Blanzy, sa femme; Adrien Blanzy et consorts; Claude Chivet, Gervais Jacquin et autres. — Titres nouvels d'une rente de 20 sous passés, au profit de l'église de Saint-Sulpice de Villiers-Adam, par Marie-Anne Calpon, veuve de François Viel. — Bail d'un tiers d'arpent de vigne, terroir de Villiers-Adam, fait à Laurent Goret, vigneron à Villiers-Adam, et Marguerite Allain sa femme, par Pierre Bouzé, marchand au même lieu, agissant en qualité de marguillier de la fabrique de Villiers-Adam. — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Fiacre Jacquin et Jeanne Chéron sa femme, Barthélemy Bonneville et Jeanne Jacquin sa femme, par Jean-Marie Le Gollem, curé de Bessancourt (5 décembre 1752). — Partage des successions de Louis Voyer et Marguerite Masselotte, sa femme. — Obligation de 55 livres 17 sous, par Mathieu Bonneville, l'aîné, et Marie Noël, sa femme, au profit d'Étienne Besnard, laboureur, à Morelle. — Transport d'une rente de 16 livres 10 sous fait à Pierre Bonnault, officier du Roi, lieutenant des chasses du duché d'Enghien, par Jean Fournier, vigneron à Taverny. — Vente d'un demi-quartier de vigne, terroir de Bessancourt, faite à Jacques Blanquet par Jean-Baptiste Thiboust et Marie Drussant, sa femme. — Ventes d'immeubles faites à Thomas Étard, maître maréchal à Bessancourt, par Charles Mandion, vigneron à Sognolles, et Marie-Élisabeth Juvigny, sa femme; Denis Baillet, vigneron à Frépillon. — Transport de 10 livres 16 sous 8 deniers de rente fait à Jean Jubert, officier du Roi à Taverny, par Joseph Fontaine, vigneron au même lieu, et Jeanne Barbé, sa femme. — Bail d'une maison, à Villiers-Adam, fait à Louise Goret, veuve de Pierre Brossart, tisserand en toiles audit lieu, par Anne Fromage, veuve en premières noces de Guillaume Quillet, et, en secondes noces, de Grégoire Thiboust. — Bail de 5 quartiers de terre, terroir de Frépillon, fait à Barthélemy Vollant par Étienne Demouy, laboureur à Montubois,

E. 4279. (Liasse.) — 33 pièces, papier, dont 4 cahiers de 5, 6, 6 et 6 feuillets in-4°.

9 janvier au 19 mars 1753. — Répertoire des actes passés par Roger, du 9 janvier au 31 décembre 1753. — Inventaire après décès de Charles Potin, le jeune, vivant, menuisier à la Basse-Aumône, à la requête d'Antoine Jeuffroy, aussi menuisier au même lieu, ayant épousé Marie-Anne Meunier, veuve dudit Potin. — Vente d'immeubles, terroir de Saint-Leu, faite à Mathieu Donon, huissier en la grande prévôté de France, par Jean-Charles-Lambert Donon, employé dans les fermes du Roi, et Marie-Antoinette Failly, sa femme. — Vente d'immeubles, terroir de Bessancourt, faite à Étienne Michel et à Élisabeth Leconte, veuve de Jean-Nicolas Donon, par Nicolas Leconte, fils d'Étienne et d'Élisabeth de Boissy, soldat au régiment royal des vaisseaux. — Partage de la succession de Philippe Baucheron, vivant, vigneron à l'Aumône. — Vente d'immeubles, à Villiers-Adam, faite à Pierre Vieil, marchand à Béthemont, par Guillaume Milly, marchand à Villiers-Adam. — Vente d'immeubles, terroir de Taverny, faite à Robert et Jean Voyer, vignerons à Taverny, par Jean-Baptiste et Claude Duval, vignerons à Saint-Leu. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Philippe Verrier, vigneron à Bessancourt, par Marie Ségard, veuve de Pierre Juvigny. — Ventes d'immeubles, faites par Noël Tardu et Marie Pinson, sa femme, à Jean Berteuille, vigneron à Frépillon, Denis Jollain, l'aîné, laboureur au même lieu. — Bail d'immeuble, terroir de Villiers-Adam, fait à Jean Quillet, vigneron, à Frépillon, Marie Fleuret, sa femme, Jean Lizieux, vigneron, et Marie-Jeanne Marchand, sa femme, par Denis-Étienne Pelletier, ancien écuyer, garde du corps du Roi, à Pontoise. — Bail de divers immeubles fait à Denis Jollain, le jeune, vigneron et buraliste à Frépillon, et Françoise de Boissy, sa femme, par Jean Cartry, agissant en qualité de marguiller de la fabrique de Frépillon. — Transport de 3 livres de rente fait à Noël Bédien, notaire tabellion à Taverny, par François Delagroux, Antoine Quillet et Élisabeth Delagroux, sa femme. — Ventes faites par Nicolas Augé, vigneron à Taverny, et Geneviève Choudieu, sa femme, à Noël Bédien susnommé, Nicolas Augé, père, André Clervoye, vigneron à Taverny. — Vente d'immeubles, terroir de Frépillon, faite à Louis Jolly, par Marguerite Thiboust, veuve de Jacques Collier, tisserand en toile à Frépillon. — Obligation de 80 livres par Marguerite Colas, demeurant à la Haute-Aumône, au profit de Clair Hameau, postillon au même lieu. — Partage des successions paternelle et maternelle entre Étienne et Guillaume Le Clerc, vignerons à Bessancourt, fils de Guillaume Le Clerc et de Françoise Cheriot. — Vente de 9 perches de vigne, terroir

de Taverny, faite à Jean Jubert, officier du Roi, par Élisabeth Leconte, veuve de Jean Donon. — Vente de 15 perches de terre, à Frépillon, faite à Toussaint Baillet, vigneron audit lieu, par Louis Fleuret, vigneron à Frépillon, et Jeanne Hérault, sa femme. — Bail d'immeubles, terroir de Frépillon, fait à Geneviève Harang, veuve de Claude Le Clerc, par Élisabeth Bouresche, veuve de Denis Le Clerc. — Bail d'immeubles, terroir de Frépillon, fait à Étienne Lambert, manouvrier à Frépillon, et Marie Dubray, sa femme, par Jean Dary, bourgeois de Paris. — Partage de la succession d'André Le Grand, vivant, vigneron à Éragny.

E. 4280. (Liasse.) — 23 pièces, papier, dont 3 cahiers de 5, 6 et 6 feuillets in-4°.

12 avril au 26 juin 1753. — Bail d'immeubles, terroir de Villiers-Adam et de Frépillon, fait à Étienne Lambert, vigneron à Frépillon, et Marie Dubray, sa femme, par Claude Jolly. — Vente et constitution de rente faites à Noël Bédien, notaire tabellion à Taverny, par François Jugniet, vigneron à Taverny, et Barbe Dubost, sa femme. — Vente d'une pièce de terre à Bessancourt faite à François Noireau, bourgeois de Paris, par Marcel Pinson, vigneron à Bessancourt, et Marie Fromont, sa femme. — Ventes d'immeubles faites à Philippe Fleuret, vigneron à Frépillon, par Noël Tardu, vigneron au même lieu, et Marie Pinson, sa femme. — Échange entre Denis-Étienne Pelletier, ancien écuyer, garde du corps du Roi, à Pontoise, et Fiacre Le Clerc, vigneron à Frépillon. — Partage de la succession de Pascal Jubert. — Vente d'une maison à Villiers-Adam faite à Nicolas Cartier, tisserand en toile à Villiers-Adam, et Antoinette Divot, sa femme, par les héritiers de Noël et Guillaume Duchêne. — Vente de 88 perches de vigne, terroir de Bessancourt, faite à Jean Roger, notaire et buraliste à Bessancourt, et Marie-Martine de Boissy, sa femme, par Charlotte Colbert de Croissy, abbesse, M.-Bénédicte Aubry, prieure, et Louise-Marie Villot, cellérière, de Maubuisson (Sign. aut. 19 juin 1753). — Partage de la succession immobilière de Pierre Bontemps. — Obligations de diverses sommes passées, au profit de Jean-Baptiste Dupaquerot, ancien tabellion au duché d'Enghien, agissant en qualité de receveur et procureur fondé du comte et de la comtesse de Longaunay, par Jean Garnier, fils de Louis, vigneron à Bessancourt, et Élisabeth Garnier; Mathias Baillet, vigneron à Bessancourt. — Baux d'immeubles faits par Denis Fellerin, vigneron à Taverny, à Denis Charté, Marie-Jeanne Migaux, sa femme, et Marie Augé, veuve de Jean Houdry; François Jugniet, ci-devant nommé. — Partage entre Geneviève Poullain, veuve de Louis Barthélemy, d'une part, Denis Fellerin, d'autre part. — Baux divers faits par les abbesse, prieure et cellérière de Maubuisson ci-devant nommées.

E. 4281. (Liasse.) — 13 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

1er juillet au 16 septembre 1753. — Bail d'une maison à Taverny fait à Jean Clervoye, vigneron audit lieu, et Marie-Jeanne Bontemps, sa femme, par Jean-Louis Yvain, vigneron à Taverny. — Partage entre les héritiers de Louis Jacquin, décédé à Sognolles. — Marché entre Antoine Maquère, laboureur à Frépillon, agissant en qualité de marguillier de la fabrique de l'église dudit lieu, et Nicolas Duchenne, maçon à Frépillon, pour l'exécution de travaux importants de maçonnerie à ladite église. — Marché pour fourniture de plâtre nécessaire à ces travaux fait entre ledit Maquère, d'une part, Martin Fleuret, Marthe Viel, veuve de François Lagroue et Nicolas Fleuret, le jeune, tous marchands plâtriers à Frépillon, d'autre part (6 juillet 1753). — Contrat de mariage entre Laurent Le Veau, vigneron à Épluche, veuf d'Anne Comté, d'une part, et Marie-Hélène Vaillant, fille de feu Louis Vaillant et de Marie-Madeleine Delle. — Bail de divers immeubles fait à Étienne Le Clerc, vigneron à Bessancourt, et Michelle Baillet, sa femme, par Guillaume Le Clerc, vigneron au même lieu. — Obligation de 400 livres passée, au profit de Pierre Jarlet, laboureur à Béthemont, par Marie Dornelle, veuve d'Antoine Le Sage, marchand fruitier au même lieu. — Vente d'une pièce de terre, terroir de Bessancourt, faite à Julien de Boissy, vigneron à Bessancourt, par Pierre Rousselet, vigneron à Saint-Leu, et Marie-Jeanne Petit, sa femme. — Bail d'une maison à Taverny, fait à Marie-Jeanne Houdry, veuve de Jean Rebours, par Marie-Anne Voyer, veuve d'Antoine Courteville. — Inventaire après décès de Jean Thoret, vivant, vigneron à Frépillon, à la requête de Marguerite Le Coin, sa veuve. — Adjudication de la dîme des vins de la paroisse de Bessancourt à Pierre Drussant, l'aîné, fils de Jean, vigneron à Bessancourt, moyennant 360 livres et 4 muids de vin pour le curé Le Gollem (16 septembre 1753).

E. 4282. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

7 octobre au 31 décembre 1753. — Contrat de mariage entre Joseph Hamnat, de la paroisse de Fontenay proche Porentruy, suisse au régiment des gardes suisses, demeurant ordinairement à Cormeilles-en-Parisis, et Marguerite Le Coin, veuve de Jean Thoret. — Ventes faites à François Noirous, bourgeois de Paris, par: Gervais Bonneville, vigneron à Bessancourt; Agathe Fleuret. — Vente d'une pièce de terre, « terroir de l'Hermitage, lieu dit Beauvents « ou le fonds de l'Hermitage, » faite à Christophe Larchevesque, vigneron à l'Hermitage, de la paroisse de Saint-Maclou de Pontoise, par Marie Daras, veuve d'Antoine Braconnier, vivant, marchand tonnelier à la Haute-Aumône. — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Nicolas Adam, vigneron à Taverny, par André-Antoine Richon, bourgeois de Paris. — Vente faite à ce dernier par Germain Dubost, vigneron à Taverny. — Obligation au même par Pierre Garnier, vigneron et bedeau à Taverny, et Catherine-Marguerite Derondelle, sa femme. — Ventes d'immeubles, terroir de Taverny, faites à Alexandre, comte de Longaunay, par: Marie Prenoux, veuve de Jacques Le Gay, et François Prenoux, vigneron à Taverny; Anselme Migault, jardinier dudit comte de Taverny, et Marie-Jeanne Blanquet, sa femme. — Titre nouvel d'une rente de 3 livres passé, au profit de l'église de Frépillon, par les héritiers de Jean Huret. — Échange entre François Voyer et François Arnoult, vignerons à Taverny. — Vente d'héritages, terroir de Taverny, faite à Michel Jubert, vigneron à Taverny, par Marie-Élisabeth Bellepesche, veuve de Jean-Baptiste Darby, et consorts. — Constitution d'une rente de 20 livres faite, au profit de Nicolas Blanquet, marchand boucher à Taverny, par Pierre Rousseau, l'aîné, marchand au même lieu, et Marie-Françoise Mélingue, sa femme. — Obligation de 24 livres passée, au profit de François Vollant, César Vollant et François Dubisson, vignerons à Mériel, par Nicole Daniel, veuve de Jacques Dieu, marchand à Mériel. — Baux de divers immeubles faits par Guillaume Pontau, imprimeur, bourgeois de Paris, au nom et comme tuteur, conjointement avec sa femme, Marguerite Michelle Boucher, veuve antérieurement de Jacques Carlu, des enfants mineurs desdits Carlu et Marguerite, à : Julien Baillet, vigneron à Bessancourt, et Élisabeth Chéron, sa femme; Adrien Blanzy et Marie-Jeanne Hébert, sa femme; Louis Baillet et Marie-Anne Bazin, sa femme. — Délégation à fin de paiement pour fournitures faites ou travaux exécutés à l'église et au cimetière de Frépillon par: la veuve Jacques Moutier, marchand épicier à la Basse-Aumône, faubourg de Pontoise; Nicolas Duchesne, maçon; Pierre Baugrand, maître charpentier à Pontoise; Ferel, maître serrurier à Pontoise (31 décembre 1753). — Échange entre Michel Toulier, vigneron à Bessancourt, et Marie Quillet, veuve de Jean Auger, berger à Frépillon.

E. 4283. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

2 janvier au 28 mars 1754. — Répertoire des actes passés par devant Roger, du 2 janvier au 30 décembre 1754. — Ventes de divers immeubles faites à Claude Chéron, vigneron à Frépillon, et Nicolle Dubois, sa femme, par Louis Lefebvre, vigneron à Frépillon, et Marguerite Cousin, sa femme. — Vente d'une pièce de vigne, terroir de Bessancourt, faite à Élisabeth de Boissy, marchande regrattière du sel à Bessancourt, par Louis Fleuret, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Christophe Duchesne, maçon à Taverny, veuf de Marie Fournier, et Geneviève Houdry, fille de feu Pierre Houdry et de Jeanne Chapelle. — Obligations pour diverses sommes passées, au profit de Thomas Croquet, curé de Frépillon, par: Nicolas Fleuret et Marie Baillet, sa femme; Antoine Haran et Marie Tardu, sa femme (15 janvier et 7 février 1754). — Ventes d'immeubles, pour être réunis à la seigneurie de Taverny, faites à Alexandre, comte de Longaunay, par: Germain Dubost, vigneron à Taverny; Mathieu Donon, huissier en la grande prévôté de France, et Marie-Angélique Fournier, sa femme; Louis Jugniet, vigneron à Taverny, et Marie Gazier, sa femme; Jean et Jacques Petit, vignerons à Taverny et à Deuil; Jacques Voyer, vigneron à Taverny, et Élisabeth Fontaine, sa femme. — Partage de la succession immobilière de François Vollant. — Bail de divers immeubles fait à Nicolas Fleuret, marchand plâtrier à Frépillon, et Marie-Anne Mochain, sa femme, par Antoine Maquère, en qualité de marguillier de la fabrique de Frépillon. — Transaction sur procès entre François Arnould, curé de Taverny, et Denis Rouen, officier du Roi et seigneur des fiefs « de Jullex et des Mallest. » — Inventaire après décès de Jean Le Conte, à la requête de sa veuve, Marguerite Bonneville. — Vente de divers immeubles,

terroir de Bessancourt, faite à Julien de Boissy, vigneron à Bessancourt, par Anne Fromage, successivement veuve de Guillaume Quillet et de Grégoire Thiboust. — Bail d'un demi-arpent de terre, terroir de Méry, fait à Denis Mandar, vigneron, et Anne Thibaux, sa femme, par Thomas Croquet, curé de Frépillon (28 janvier 1754). — Bail de divers immeubles appartenant à l'église de Bessancourt fait par adjudication à Michel Pinson, marguillier de ladite église. — Bail d'immeubles, à Frépillon, fait à Simon Montriau, « carreyer, » à Frépillon, et Marie-Jeanne Lagroue, sa femme, par Jean-Baptiste Sevestre, bourgeois de Paris. — Vente d'immeubles, terroir de Bessancourt, faite à Jean-Honoré Chéron, faiseur de bas au métier à Bessancourt, par Marguerite Thiboust, veuve de Jacques Collier. — Contrat de mariage entre Simon Fellerin, demeurant à Taverny, veuf de Geneviève Petit, et Marie-Jeanne Voyer, fille de Jean-Jacques Voyer et de Jeanne Choudieu et veuve de François Orville. — Vente d'immeubles, terroir de Bessancourt, faite à Damien Garnier, vigneron à Taverny, par Marie-Anne Voyer, veuve d'Antoine Courteville. — Autre à Jean Noiron, (dit Dupont), bourgeois de Paris, par Louis Meny, le jeune, charpentier à Bessancourt, et Jeanne Guilpin, sa femme. — Autre à Philippe Fleuret, marchand cabaretier à Frépillon, par Noël Tardu et Marie Pinson, sa femme. — Autre à Pierre Dodar, laboureur à Villiers-Adam, par Jean Orange, demeurant à Herblay, fils de Simon Orange, bûcheron à Villiers-Adam. — Baux faits par Jean-Charles Cornu, marchand à Béthemont, à Jean Choudieu, vigneron à Taverny, et Marie-Jeanne Dais, sa femme. — Bail d'une moitié de maison à Mériel fait à Jacques Le Quette, vigneron audit lieu, par François Vollant, vigneron au même lieu, et Geneviève Quentin, sa femme. — Partage entre les héritiers de Jacques Garnier et d'Angélique Fournier, sa femme. — Transport de rente fait à Nicolas Hautemulle, marchand à Saint-Leu, par Jean Clervoye, vigneron à Taverny, et Marie-Jeanne Bontemps, sa femme. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Nicolas Adam, vigneron à Taverny, et Nicole Auvray, sa femme, par Gervais Langlois, vigneron, Adam Bonnefoy, charron, à Bessancourt, et Marie-Madeleine Langlois, sa femme. — Titre nouvel d'une rente de 7 livres passé, au profit de Guillaume de Lamoignon de Montrevault, seigneur de Saint-Gratien, etc., et de sa femme, Marie-Renée de Catinat, par les héritiers de Denis Jollain.

E. 4284. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

8 avril au 17 juin 1754. — Ventes d'immeubles pour être réunis à la seigneurie de Taverny, faites à Alexandre, comte de Longaunay, par Louis-Nicolas Hébert, vigneron à Taverny, et Jeanne Legrand, sa femme. — Vente d'immeubles, terroir de Bessancourt, faite à Toussaint Baillet, vigneron à Frépillon, par Jean Lizieux, fils de Nicolas, vigneron à Frépillon. — Transaction entre Pierre Duneveu, perruquier à Taverny, et Angélique Coquart, sa femme, et consorts, d'une part, et François des Brières, bourgeois de Paris, et consorts, d'autre part. — Partage entre les héritiers de Claude de Boissy. — Noël Fromont, Noël Yvain, Louis Augé, Charlotte Fromont, veuve de François Fournier, tous vignerons à Taverny, renoncent à la succession de leur cousin, Nicolas Filleron, laboureur à Baillet. — Ventes faites par Gilles Gournay, tailleur d'habits à Frépillon, et Geneviève Jolly, sa femme, à Jean Pinson et Philippe Fleuret. — Vente faite à ce dernier par Noël Tardu et Marie Pinson, sa femme. — Baux d'immeubles faits par Robert Desailly, marchand « balayeux » à Villiers-Adam, à Pierre Panier, marchand farinier à Mériel, et Marie-Catherine Lacour, sa femme; François Dubisson, vigneron à Mériel, et Marie-Anne Vollant, sa femme. — Bail d'immeubles, terroir de Valmondois, fait à Eustache Caffin, laboureur à Valmondois, et Françoise Vaillant, sa femme, par Michelle Caffin, veuve de Pierre Caron, vivant, maréchal à Butry, paroisse d'Auvers. — Titre nouvel d'une rente de 10 livres passé, au profit d'Amé-Charles Ménessier, avocat en Parlement, greffier au Châtelet de Paris, ayant épousé Madeleine-Élisabeth Fromont. — Vente d'une pièce de terre, à Saint-Leu, faite à Robert et Jean Voyer, vignerons à Taverny, par Jean-Baptiste Duval, vigneron à Saint-Leu. — Vente d'immeubles, terroir de Frépillon, par Olivier Fromont, l'aîné, vigneron à Bessancourt, et Élisabeth Lizieux, sa femme. — Bail d'immeubles appartenant à la fabrique de Taverny fait à Jacques Barbé, vigneron à Taverny, et Marie Fournier, sa femme.

E. 4285. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

4 juillet au 29 septembre 1754. — Bail d'immeubles, terroir de Taverny, fait à Nicolas Adam,

vigneron à Taverny, par Nicolas Blancheteau, vigneron à Romainville. — Ventes d'immeubles faites par Noël Tardu, vigneron à Frépillon, et Marie Pinson, sa femme, à Philippe Fleuret, vigneron au même lieu; Antoine Barthélemy, manouvrier à Sognolles. — Titre nouvel d'une rente de 6 livres passé, au profit de Pierre Baillet, par les héritiers de Philippe Leclerc et Élisabeth Verrier, sa femme. — Bail de divers immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Jacques Lequette, vigneron à Bessancourt, et Marie Vollant, sa femme, par Marc Fiévé, officier du Roi à Saint-Leu. — Titre nouvel d'une rente de 20 livres passé, au profit de Jacques Blanquet, marchand à Bessancourt, par Jean-Baptiste Thiboust, vigneron au même lieu, et Marie de Boissy, sa femme. — Bail de divers immeubles à Bessancourt fait à Noël Dubois, vigneron audit lieu, et Françoise Juvigny, sa femme, par François Jacquet, de Bessancourt. — Titre nouvel d'une rente de 6 livres 5 sous passé, au profit de l'église de Frépillon, par Jean et Louis Thiboust, vignerons à Sognolles, Antoine de Boissy et Judith Lemyre, sa femme. — Vente d'une pièce de terre, terroir de Frépillon, faite à Toussaint Baillet, vigneron à Frépillon, par Louis Fleuret, vigneron au même lieu, et Jeanne Chéron, sa femme. — Bail d'immeubles à Béthemont fait à Pierre Jarlet, marchand audit lieu, par Marie Dornelle, veuve d'Antoine Lesage. — Inventaire après décès de Marguerite Le Coin, femme de Joseph Hamnat, soldat suisse, et, auparavant, veuve de Jean Thoret, vivant, vigneron à Frépillon. — Bail d'immeubles à Saint-Leu fait à Jacques Duval, vigneron à Taverny, et Marie-Geneviève Voyer, sa femme, par Marie Duval, fille de feu Martin Duval. — Vente d'une pièce de terre à Sognolles faite à Antoine Barthélemy, déjà nommé, par Simon Viel, vigneron à Frépillon, et Marie Langlois, sa femme. — Bail d'une pièce de terre fait au même par François Mansard, garde-chasse de l'abbaye de Maubuisson. — Transport d'une rente fait à Mathieu Donon, huissier en la grande prévôté de France, par Louis Huré, vigneron à Franconville-la-Garenne, et Marie-Jeanne Gentil sa femme. — Bail d'une maison à Taverny fait à Guillaume Clervoix, vigneron au dit lieu, et Marie-Jeanne Duchesne, sa femme, par Paul Hiret, vigneron à Taverny, et Marie-Claude Fontaine, sa femme. — Vente d'une pièce de terre au Plessis-Bouchard faite à Roger Fosse, vigneron à Saint-Leu, par Pierre Fillerin, Marie Deret, sa femme, Jean-Baptiste Fillerin et Marie Lacharte, sa femme, vignerons à Soisy-sous-Enghien. — Récépissé de meubles, habits, etc., délivré par Mathieu Voyer, vigneron à Taverny, à Denis Voisin, vigneron au même lieu, qui accorde sa fille en mariage audit Mathieu.

E. 4286. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1er octobre au 30 décembre 1754. — Ventes d'immeubles faites par Noël Tardu, vigneron à Frépillon, et Marie Pinson, sa femme, à Nicolas Fleuret, marchand plâtrier à Frépillon; Antoine Barthélemy, vigneron à Sognolles. — Obligations pour diverses sommes passées, au profit de Marie-Louise Liégeois, veuve de Firmin Conin, demeurant à Sannois, acceptant par son fondé de pouvoirs, Adrien-François Guy, procureur à Franconville-la-Garenne, par : Agathe de Boissy, veuve de Guillaume Juvigny, et consorts; Pierre Juvigny et consorts. — Adjudication des dîmes de vins appartenant à la fabrique de Notre-Dame de Bessancourt faite à Jacques Blanquet, marchand épicier à Bessancourt, et Marie-Anne Langat, sa femme, moyennant 500 livres et 4 muids pour le curé Le Gollem (16 octobre 1754). — Vente d'une pièce de terre à Mériel faite à Maclou Bansse, maître d'école de la paroisse de Mériel, par Pierre Billecocq, marchand à Mériel, et Madeleine Morin, sa femme. — Bail d'immeubles, terroirs de Méry et Frépillon, fait à André Collier, vigneron à Frépillon, et Louise Jolly, sa femme, par Charles-Nicolas Richefeu, vigneron à Argenteuil, et Jeanne-Catherine Delagroue, sa femme. — Bail fait par les mêmes à Jean-Étienne Marlau, vigneron à Frépillon, et Jeanne Jolain, sa femme. — Bail d'une pièce de terre de 16 arpents, terroir de Taverny, fait à divers par Denis Rouen, officier du Roi, « seigneur des Écuyries et fiefs de Jully et des Malets. » — Bail d'immeubles, terroir de Taverny, fait à André et Jacques Clervoye, père et fils, vignerons à Taverny, par Marie-Thérèse Nicolle. — Partage de la succession d'Antoinette Hérisson, en son vivant, femme de Denis Voisin, entre leurs enfants, Nicolas et Marie-Jeanne Voisin, celle-ci femme de Mathieu Voyer. — Bail d'immeubles, terroirs de Frépillon et Sognolles, fait à Claude Jollain, vigneron à Frépillon, et Louise de Boissy, sa femme, par Nicolas Talbot, marchand à la Haute-Aumône. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Pierre Juvigny, vigneron à Bessancourt, par Jean-Baptiste Juvigny, compagnon marbrier, à Paris. — Inventaire après décès de Denis Dubois. — Partage entre les héritiers d'Étienne Fleuret, à son décès, mari de Marie-Nicole Verrier. — Bail

d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Pierre Juvigny, vigneron à Bessancourt, et Jeanne-Véronique Jacquin, sa femme, par Philippe-Charles Baudré, bourgeois de Paris. — Inventaire après décès de Denis Marchand et de Marie-Jeanne Adancourt, sa femme. — Obligations pour diverses sommes passées, au profit de la veuve de Firmin Conin, ou de son représentant ci-devant nommés, par: Charles Maudion, vigneron, et Marie Juvigny, sa femme; les héritiers de Sébastien Segard, vivant, vigneron à Bessancourt. — Délégation sur Nicolas Fleuret, fermier des terres de la fabrique de Frépillon, et Marie Baillet, sa femme, délivrée par les marguilliers de ladite fabrique à Thomas Croquet, curé de la paroisse de Frépillon, pour la somme de 175 livres 11 sous, montant d'avances ou déboursés faits par ledit curé en 1753 et 1754, tant pour les réparations de l'église que pour les besoins de la sacristie, (27 décembre 1754). — Bail d'immeubles, terroir de Frépillon, fait à Philippe Jolly, vigneron, et Geneviève Pinson, sa femme, par Jean Lizieux, fils de Nicolas, comme tuteur des mineurs de feu Nicolas Marchand. — Ventes d'immeubles, pour être réunis à la seigneurie de Taverny, faites à Alexandre, comte de Longaunay, seigneur de Taverny, par : Jacques Cornu, vigneron, et Marie Voyer, sa femme ; Jean Choudieu, vigneron, et Marie Daix, sa femme ; Marguerite Bontemps, veuve de François Voisin.

E. 4287. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

5 janvier au 25 mars 1755. — Répertoire des actes passés par devant Roger, du 5 janvier au 31 décembre 1755. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de l'église de Frépillon, par François Liédé, vigneron à la Bonneville, et Jeanne Bellier, sa femme ; Simon Viel, vigneron à Frépillon. — Vente d'une maison, à Taverny, faite à Jean Choudieu, vigneron audit lieu, par Marguerite Daix et cohéritiers. — Vente d'un quartier de terre à Saint-Leu faite à Robert Voyer, vigneron à Taverny, par Étienne Plet, vigneron à Saint-Leu, et Louise de la Rivière, sa femme. — Vente de leur part dans la succession de Marie Viel, à son décès, femme de Jean Goret, faite à Marin Goret, manouvrier à Béthemont, par Jean-Baptiste Saint-Julien, domestique à Paris, et Marie-Françoise Goret, sa femme. — Partage entre cohéritiers d'immeubles provenant de la succession de Marguerite Pillette. — Partage des biens de la succession de Jean-Baptiste Dorly, bourgeois de Paris. — Baux d'immeubles faits par Charlotte Colbert de Croissy, abbesse, Marie-Bénédicte Aubry, prieure, et Marie Villot, cellérière (sign. aut.), à Jacques Chéron, vigneron, et Marie-Jeanne de Boissy, sa femme ; Claude Vollant, l'aîné, Claude Banneville, le jeune, et Élisabeth-Françoise Vollant, sa femme. — Baux faits par Claude Duval, vigneron à Taverny, à Michel Bouillet, vigneron à Saint-Leu, et Marie-Catherine Rivière, sa femme; Charles Jarlet, marchand fruitier à Saint-Leu, et Élisabeth Rivière, sa femme ; Robert Voyer, vigneron à Taverny, et Marie-Jeanne Fournier, sa femme. — Bail d'immeubles, terroir de Villiers-Adam, fait à Geneviève de Sailly, veuve de Denis Calpon, par Anne-Marguerite Baron, veuve de Philippe Thévenot, vivant, maçon à Villiers-Adam. — Autre d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Mathias Fromont, vigneron à Bessancourt, et Marie-Jeanne Lebord (sic), sa femme, par Marc Fiévé, officier du Roi à Saint-Leu, et Nicole Fleuret, sa belle-mère. — Titre nouvel d'une rente de 27 livres passé, au profit de l'abbaye de Maubuisson, par François et César Vollant et consorts. — Vente d'un immeuble pour être réuni à la seigneurie de Taverny, faite par Geneviève Voyer. — Partage de la succession de Marie-Louise Thibaux, fille de Jean Thibaux et de Marie-Louise Berteuille. — Compte de tutelle des mineurs de Louis Barthélemy et Geneviève Dubost, rendu par Denis Fillerin, vigneron à Taverny. — Vente de portion de maison faite à François Migaux, vigneron à la Haute-Aumône, par Claude Violette, vigneron au même lieu, et Marie-Hélène Migaux, sa femme. — Ventes faites à Antoine Barthélemy, vigneron à Sognolles, par Noël Tardu et Marie Pinson, sa femme ; Simon Viel, vigneron à Frépillon. — Baux d'immeubles faits, par la fabrique de Villiers-Adam, à Nicolas Delamotte et Marie Guignard, sa femme ; Noël Goret, laboureur à Villiers-Adam. — Obligation de 100 livres passée, au profit de Pierre Dubost, par sa belle-mère, Marguerite Bonnemain, veuve de Pierre Butté, de Taverny. — Titre nouvel d'une rente de 6 livres passé, au profit de Louis-Henri Thierry, prêtre, conseiller à la Cour des monnaies à Paris, par Jean Fleuret et consorts. — Obligation de 200 livres, au profit de Marie-Jeanne Bonneville, par Fiacre Jacquin, le jeune, vigneron à Bessancourt, et Marie-Marguerite Bonneville, sa femme, sœur de ladite Marie-Jeanne. — Bail d'immeubles, terroir de Taverny, fait à Denise Hébert, veuve de Pierre Fournier, vivant, vigneron à Taverny, par Augustin Grenier, bourgeois de Paris. — Bail des dîmes appartenant à l'abbaye de Maubuisson, sur le terroir de Bessancourt fait à Julien de Boissy et

Marie-Jeanne Jacquin, sa femme, moyennant un loyer annuel de 250 livres. — Partage entre Anne Jolin, veuve de Guillaume Lautour, vivant, voiturier par terre à la Haute-Aumône; Mathieu Groux, vigneron, à cause de Michelle Lautour, sa femme, et Jean Lautour, vigneron audit lieu. — Bail d'immeubles, terroir de Frépillon, fait à Mathieu Cotines, garde chasse du prince de Conty à Pierrelaye, par Nicolas Talbot, maçon à la Haute-Aumône. — Titre nouvel d'une renté de 37 livres passé, au profit de Jean-Baptiste Dupaquerot, ancien tabellion général du duché d'Enghien, par Charlotte Cousin, veuve de François Vaillant. — Bail d'immeubles, terroir de Saint-Leu, fait à Pierre Le Dreux, marchand boulanger, à Saint-Leu, par Claude Duval, ci-devant nommé.

E. 4288. (Liasse.) — 28 pièces, papier, dont 4 cahiers de 4, 5, 6 et 7 feuillets in-4°.

7 avril au 22 juin 1755. — Partage des successions de Jeanne Alexandre et de ses deux maris, François Daix et Eustache Voyer. — Vente d'une pièce de terre à Bessancourt faite à Étienne Carbonnier, marchand meunier à Beaumont-sur-Oise, par Pierre Chapelle, vigneron à la Frette, et Catherine Garnier, sa femme. — Partage de la succession d'Angélique Culembourg. — Baux faits à Antoine Barthélemy, vigneron à Sognolles, et Marie-Françoise Chartier, sa femme, par Françoise Jacquin, veuve de Louis Tremblay, demeurant à Paris. — Vente de 5 livres de rente faite au même par Noël Tardu et Marie Pinson, sa femme. — Vente de 9 perches 1/2 de vigne, terroir de Taverny, faite à Pierre Gendron, bourgeois de Paris, par Louis-Nicolas Hébert, vigneron à Taverny, et Jeanne Le Grand, sa femme. — Testament de Marie-Élisabeth Le Clerc, fille de feu Philippe Le Clerc, vivant, vigneron à Bessancourt, et de Marie-Anne Thiboust. — Cession de bien faite à ses enfants par Catherine Voyer, veuve de Jean de Montigny, vivant, vigneron à Taverny. — Partage des successions de Nicolas Daras et de Marguerite Beauchéron, de la Haute-Aumône. — Ventes d'immeubles à Villiers-Adam faite à Pierre Rouzée, vigneron audit lieu, par Jean Calpon, capitaine général des fermes du Roi, et Marie-Claude Duchesne, sa femme. — Titre nouvel d'une rente de 50 sous passé, au profit de l'abbaye de Maubuisson, par Grégoire Le Lair, Marie Billecot, sa femme, et consorts. — Autre de 10 livres, au profit de l'église de Frépillon, par François Dubois, vigneron à Frépillon, et Marie Thiboust, sa femme. — Bail d'immeubles, terroir de Mériel, fait à Jacques Le Quette, vigneron à Mériel, et Marie-Jeanne Gosset, sa femme, par François Breteuille, vigneron à Villiers-Adam. — Titre nouvel d'une rente de 6 livres 10 sous passé, au profit de Noël Bédien, notaire à Taverny, par Claude Fleuret, vigneron à Frépillon, et Marie Lefebvre, sa femme. — Partage entre Nicolas Fleuret, vigneron à Sognolles, et Marie Fleuret, sa sœur, veuve d'Antoine Marchand, des successions de leurs père, mère et sœur, Catherine Fleuret, décédée sans enfants de son mariage avec Pierre de Boissy. — Obligation de 28 livres, au profit de Constantin Godefroy, prêtre, vicaire de la paroisse de Bessancourt, par Denis La Mouche, vigneron à Taverny (8 juin 1755). — Bail des dîmes de la cure de Bessancourt fait à Pierre Langlois, Catherine Jacquin, sa femme, Pierre Jacquin, dit Cadet, et Marie-Geneviève Noël, sa femme, moyennant un loyer annuel de 263 livres, par Jean-Marie Le Gollem, curé de la paroisse de Bessancourt (18 juin 1755). — Bail d'une maison à Bessancourt fait à Denis Bonneville, marchand à Bessancourt, par Marie-Jeanne Juvigny, demeurant à Saint-Leu.

E. 4289. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

13 juillet au 28 septembre 1755. — Contrat de mariage entre Jean Bontems, veuf de Marie Dubost, vigneron à Taverny, et Marie-Geneviève Hérisson, fille de Denis Hérisson, vigneron au même lieu, et de feu Marie-Jeanne Bonneville. — Bail d'immeubles, terroir de Saint-Prix, fait à Noël Dangoisse, vigneron à Saint-Leu, par Claude Duval, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Nicolas Voisin, fils de Denis Voisin et de feu Marie-Antoinette Hérisson, et Marie-Claude Barbé, veuve de François Bontemps. — Marie-Jeanne Charpentier, fille de feu Louis Charpentier, renonce à la succession de sa mère, Jeanne-Thérèse Desonge, de Villiers-Adam. — Vente de 10 perches de terre, à Frépillon, faite à Denis Jollain, le jeune, buraliste audit lieu, par Gilles Gournay, tailleur d'habits à Frépillon, et Geneviève Jolly, sa femme. — Bail d'une maison à Frépillon fait à Anne Fromage, veuve de Grégoire Thiboust, par Jean Pinson, vigneron à Frépillon. — Quittance de 250 livres, rachat de rente, délivrée à Alexandre, comte de Longaunay, seigneur de Taverny, par Pierre Fournier, vigneron à Taverny, et Marie-Jeanne Fontaine, sa femme. — Inventaire après décès de Marie Drussant, à la requête de son mari,

Jean-Baptiste Thiboust, vigneron à Bessancourt. — Marché de maçonnerie, avec devis, entre Nicolas-Jacques Fournier, Christophe et Étienne Duchesne, maçons à Taverny, d'une part, et Adrien Le Blond, manouvrier au même lieu, d'autre part. — Bail d'une maison, à Villiers-Adam, fait à Marie Orange, veuve de Jean Marin, par Jean Dary, bourgeois de Paris. — Baux d'immeubles faits par Jeanne Rouzée, veuve de François Divot, demeurant à Paris, à : Sulpice Marin, manouvrier, et Marie-Louise Goret, sa femme ; François Breteuil, vigneron à Villiers-Adam, et Antonie Rousseau, sa femme. — Titre nouvel d'une rente de 7 livres 10 sous et 2 poulets passé, au profit de Denis-Étienne Pelletier, bourgeois de Pontoise, par Louis Jolly et consorts. — Adjudication de la dîme des vins de la paroisse de Bessancourt faite à Pierre Langlois, vigneron à Bessancourt, et Catherine Jacques, sa femme, moyennant 350 livres et 4 muids pour le curé Le Gollem (28 septembre 1755).

E. 4290. (Liasse.) — 51 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

3 octobre au 29 décembre 1755. — Adjudication d'une maison, à Saint-Leu, faite à Marie-Anne Vinet par ses copropriétaires. — Procuration donnée à Élisabeth Donon, veuve de Marc Fiévé, vivant, officier de l'Hôtel de Ville de Paris, par Nicole Fleuret, veuve de Barthélemy Donon, vivant, vigneron à Bessancourt. — Bail d'immeubles à Saint-Prix, fait à Charles le Duc, marchand de bouquets audit lieu, et Marie-Marguerite Villarme, sa femme, par les héritiers de Charles-Antoine Sertel, vivant, marchand de bouquets audit Saint-Prix. — Ventes faites par Noël Tardu et Marie Pinson, sa femme, à : Nicolas Duchesne, maçon à Frépillon ; Antoine Barthélemy, vigneron à Sognolles. — Contrat de mariage entre Antoine Richard, marchand fruitier à l'Aumône, veuf de Martine Jolly, et Marguerite Fromont, fille de Noël Fromont, vigneron, et de Marguerite Fournier, demeurant à Taverny. — Bail d'immeubles, terroir de Saint-Leu, fait à Marie-Anne et Léonard Vinet, frère et sœur, vignerons à Saint-Leu, par Claude Duval, soldat au régiment de la Marche. — Inventaire mobilier après décès de Jean Roger, qui avait eu pour femmes Marie Caffin et Catherine Chéron. — Bail d'une maison à Saint-Leu fait à Jean-Baptiste Duval, vigneron audit lieu, par Léonard Duport, vigneron à Saint-Leu, du consentement de sa belle-mère, Marguerite Bontems. — Vente d'une pièce de terre à Chauvry, faite à Gille Hennetin et Thérèse de Couy par Marie-Geneviève Hennetin, sœur dudit Gille. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de Jacques Antoine « Deseuré » (sign. aut.), marchand à Luzarches, par : les héritiers de Jean Lizieux, vivant, vigneron à Frépillon, et d'Élisabeth Baillet, sa femme ; Nicolas Deguerre et consorts. — Titre nouvel d'une rente de 50 livres passé, au profit de Philippe Desfossez, maître chirurgien à Bessancourt, et Jeanne Garnier, sa femme, par Toussaint Lecomte, vigneron, et Marguerite Leclerc, sa femme. — Vente faite à Jacques Renaut, demeurant à Chauvry, et Marie-Angélique Hénault, sa femme, par Nicolas-Charles Hénault, soldat au régiment de Normandie, fils de François Hénault et de Marie-Geneviève Labbé, vignerons à Bessancourt, ledit Charles, frère de ladite Angélique. — Contrat de mariage entre Jean Fontaine, vigneron à Taverny, et Angélique Fournier, fille de feu Pierre Fournier et de Jeanne Voyer, mariée en secondes noces à Pierre Rousseau, vigneron à Taverny. — Vente d'immeubles faite à Amant Le Sage, marchand à Chauvry, et Élisabeth Decoq, sa femme, par Nicolas-Denis Leconte et cohéritiers. — Vente d'immeubles, terroir de Bessancourt, faite à Jean Choudieu, vigneron à Taverny, par sa belle-sœur, Geneviève Voyer. — Inventaire après décès de Marie-Claude Le Duc, veuve de Jean Blanquet. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à François Jolly, fils de Denis, vigneron à Frépillon, par Marie-Jeanne Chériot, veuve de Philippe Petit. — Baux faits par Pierre Drussant, en qualité de marguillier de la fabrique de Bessancourt, à : Pierre Noël et Élisabeth Dubois, sa femme ; Georges Drussant ; Barthélemy Volant, l'aîné, et Élisabeth Garnier, sa femme ; Simon Fromont, Marie Garnier, sa femme ; Mathieu Fromont et Marie-Jeanne Labure, sa femme ; François Bonneville et Marguerite Jacquin, sa femme ; Jean-Alexis Caudelot ; Philippe Verrier et Marguerite Blanquet, sa femme ; Robert Verrier et Anne Fleuret, sa femme ; Jean Vollant, l'aîné ; François Denon et Marie-Anne de Boissy ; Pierre Jacquin, dit Cadet, et Marie-Geneviève Noël, sa femme. — Vente d'une pièce de terre, à Bessancourt, faite à Simon Fromont par Pierre Chapelle, vigneron à la Frette, et Catherine Garnier, sa femme. — Vente d'immeubles, terroir de Frépillon, faite à Philippe Desfossez et Jeanne Garnier, ci-devant nommés, par Catherine Yvernel, veuve en premières noces d'Étienne Cardot, et, en secondes noces, de Pierre Dupont. — Titres nouvels de diverses rentes, au profit de la

fabrique de Frépillon, par : Jean Baillet et consorts ; Jean Lizieux, fils de Nicolas, comme tuteur de Denis Marchand et au nom de sa femme, Marie Marchand ; François Jolly et consorts. — Baux faits par la fabrique de Frépillon à : Roch Delagroue, vigneron à Sognolles ; René Lambert, vigneron à Frépillon. — Échange entre Louis Voyer, vigneron à Saint-Leu, d'une part, Charles Gazier, vigneron à Taverny, et Catherine-Françoise Bontems, sa femme, d'autre part. — Bail d'une maison à Villiers-Adam fait par Anne Fromage à Louis Ponthieux, maçon, et Françoise Viet, sa femme.

E. 4291. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

5 janvier au 30 mars 1756. — Répertoire des actes passés devant Roger, du 5 janvier au 29 décembre 1756. — Transport de créances fait à Pierre Ségard, vigneron à Bessancourt, par Geneviève Morin, veuve de Sébastien Ségard. — Compte de tutelle rendu par Jacques Voyer, vigneron à Taverny, à Louis Huré, vigneron audit lieu. — Baux faits par Jacques Duval, vigneron à Taverny, à : Noël Dangoisse, marchand hôtelier à Saint-Leu ; Marie-Jeanne de la Rivière, veuve de Servais Bourgeois, vivant, vigneron à Saint-Leu ; Noël Yvain, vigneron à Taverny, et Marie-Anne Voyer, sa femme. — Vente de 6 perches de terre, terroir de Saint-Leu, faite à Robert Voyer, vigneron à Taverny, par Jean-Baptiste Duval, vigneron à Saint-Leu. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit, tant de la fabrique que de la cure de Frépillon, par : Claude Chéronnet, marchand à Frépillon, et Marie-Catherine Bertin, sa femme ; Louis Thiboust et consorts ; Jean Viel et consorts ; René Lambert, vigneron à Frépillon, et Marie-Louise Taveau, sa femme ; Louis Lefebvre et consorts. — Échange entre Noël Tardu et Marie Pinson, sa femme, d'une part, René Jollain, vigneron à Frépillon, et Marie Jolly, sa femme, d'autre part. — Bail d'immeubles, terroir de Frépillon, fait à Geneviève Harang, veuve de Claude Leclerc, par Marie-Geneviève Petit, veuve de Pierre-Louis Bellepesche, vivant, jardinier à Cormeilles-en-Parisis. — Titres nouvels passés, au profit de l'église de Bessancourt, par : Nicolas Fromage et consorts ; Nicole Fleuret, veuve de Barthélemy Donon, et consorts. — Échange entre Alexandre, comte de Longaunay, seigneur de Taverny, et sa femme, d'une part, Jean Choudieu, vigneron à Taverny, et Marie Daix, sa femme, d'autre part. — Antoine Barthélemy, vigneron à Sognolles, renonce à la succession de son père, Germain Barthélemy, vivant, vigneron à Frépillon. — Bail d'immeubles, terroir de Saint-Leu, fait à Jean Fillerin, vigneron à Saint-Leu, et Marie-Anne Garnier, sa femme, par Jean Fromont, fils de Claude, vigneron à Taverny. — Baux faits par la fabrique de Villiers-Adam à : François Canapville, manouvrier à Villiers-Adam ; François Goret, « baleyeux » à Villiers-Adam, et Élisabeth Clipet, sa femme ; Antoine Canapville, vigneron à Villiers-Adam, et Antoinette Meslin, sa femme. — Contrat de mariage entre Charles Fromont, tonnelier à Jouy-le-Comte, veuf d'Agnès Yves, et Marie-Élisabeth Provost, fille des feu Simon Provost, vivant, maître d'école en la paroisse de Saint-Leu-lez-Taverny, et Antoinette Pigache. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Antoine Barthélemy, ci-devant nommé, par Philippe Petit, au service du Roi à Bessancourt. — Bail d'une maison, à Villiers-Adam, fait à Noël Goret, manouvrier, et Marie Thévenot, sa femme, par Geneviève Troisœufs, veuve de Jacques Poiret, vivant, marchand à Villiers-Adam. — Constitution de 7 livres 10 sous de rente faite, au profit de Jean Voyer, par Simon Fillerin, vigneron à Taverny, et Marie-Jeanne Voyer, sa femme. — Bail d'immeubles, terroir de Saint-Leu, fait à Jean Fillerin, vigneron à Saint-Leu, et Marie-Anne Garnier, sa femme, par Jean Fromont, fils de Claude, vigneron à Taverny. — Bail d'immeubles, terroir d'Outarville, fait à Michel Blet, marchand à Outarville, et Geneviève Jacquet, sa femme, par Louis de Sailly, marchand à Villiers-Adam. — Vente de 3 quartiers de terre, terroir de Villiers-Adam, faite à Jean-Charles Cornu, marchand à Béthemont, et Marie-Jeanne Lefort, sa femme, par François Camenisch, tapissier à Saint-Denis.

E. 4292. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

5 avril au 17 juin 1756. — Obligation de 53 livres passée, au profit d'Alexandre Barbé, marchand à Taverny, par Charles Puleux, marchand boucher à Herblay. — Vente d'une pièce de terre à Villiers-Adam faite à François Duchesne, entrepreneur de bâtiments à Villiers-Adam, par Pierre Milly, cabaretier audit lieu. — Bail d'une maison à Frépillon fait à Louis Jolly, fils de Denis, vigneron à Frépillon, et Anne Fromont, sa femme, par François Quillet, le jeune, au service du Roi. — Bail d'immeubles, terroir de Béthemont, fait à Jean Le Sage, marchand fruitier à Béthemont, et Marie-Marguerite Dornelle, sa

femme, par Marie-Dornelle, veuve d'Antoine Le Sage, vivant, marchand fruitier au même lieu. — Titre nouvel d'une rente de 5 livres passé, au profit de Jean Boulé, écuyer, chevalier de Saint-Louis, sieur de Meuré, par les héritiers de Denis Dubois. — Rétrocession d'héritages faite à Jean Gransire, le jeune, vigneron à Mériel, et Marie-Jeanne Gosset, sa femme. — Vente d'immeubles, terroir de Pierrelaye, faite à Jean-Pierre Butté, vigneron à Pierrelaye, par François Collé, vigneron à Taverny. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de la fabrique de Frépillon, par : Denis Jolly et consorts ; Jean-Étienne Morlan et consorts ; André Collier, vigneron à Frépillon ; Jean Baillet, vigneron à Frépillon ; Nicolas Fleuret, vigneron, et Marie Fleuret, veuve d'Antoine Marchand, vigneron à Sognolles. — Contrat de mariage entre Pierre Divot, fils de François Divot, marchand fruitier à Béthemont, et de Marie-Michelle Duport, et Antoinette Viel, fille de Pierre Viel, marchand fruitier à Béthemont, et de feu Françoise Orange. — Délégation donnée par la fabrique de Frépillon au s[r] Ferret, maître serrurier à Pontoise, pour une somme de 99 livres 15 sous, montant d'un « lutrain de fer qu'il a travaillé, fait » et fourny, à l'usage » de l'église de Frépillon, au mois de mars 1756. — Bail d'immeubles à Villiers-Adam fait par la fabrique de Saint-Sulpice du dit lieu à Pierre Dodar, laboureur à Villiers-Adam, et Marie Tardu, sa femme. — Partage de la succession de Pierre Énault. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Julien Baillet, vigneron à Bessancourt, et Élisabeth Chéron, sa femme, par Noël Bédien, ancien tabellion de Saint-Leu-Taverny, y demeurant. — Titre nouvel d'une rente de 4 livres passé, par Louis Culambourg et consorts, au profit de Pierre Duval, organiste, demeurant à Taverny (8 juin 1756). — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Pierre Jacquin, vigneron à Bessancourt, et Catherine Jacquin, sa femme, par Jean-Guillaume Pontau, imprimeur à Paris, et Marguerite-Michelle Boucher, sa femme. — État des meubles et hardes demeurés après décès de Jacques Moulin, vivant, manouvrier à Béthemont. — Vente d'immeubles, terroir de Franconville, faite à François Jugniet, vigneron à Taverny, par Antoine Dubost, vigneron à St-Leu, et Marie Pétriot, sa femme. — Bail d'immeubles, terroir de Saint-Leu, fait à Gille Lhôtelier, vigneron à Saint-Leu, et Marie-Jeanne La Rivière, sa femme, par Laurent Lemaire, cordonnier à Saint-Leu, et Marie-Jeanne de La Rivière, sa femme.

E. 4293. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

2 juillet au 30 septembre 1756. — Donation d'immeubles, terroir de Villiers-Adam, faite à Marie-Anne Goret, fille mineure de Pierre Goret, vigneron à Villiers-Adam, et de Marie Goret, par Étienne Goret, fils des feu Nicolas Goret et Marie Viel, soldat au régiment de Normandie. — Ventes faites à Antoine Barthélemy, vigneron à Sognolles, par : Noël Tardu et Marie Pinson, sa femme, Louis Thiboust, vigneron à Sognolles, et François Monteynard, sa femme ; Jean Blaize et Marguerite Mesnil ; Pauline Thiboust, veuve de Roch Fleuret. — Quittance de 50 livres, rachat de rente, délivrée à Pierre Drussant, vigneron à Bessancourt, par les héritiers de Michel Baillet. — Bail d'une maison à Mériel fait à Jean Grandcire, le jeune, vigneron audit lieu, par Laurent Caron, maréchal-ferrant à Villiers-Adam. — Partage entre Jacques Juvigny, vigneron à Bessancourt, d'une part, Pierre-Louis Juvigny, prêtre, chapelain de Saint-Claude dans la collégiale Notre-Dame de Mantes, résidant à Paris, au nom et comme seul héritier de feu Pierre Juvigny, son père, vivant, marchand boutonnier à Paris, d'autre part. — Bail d'une maison à Saint-Leu fait à Pierre Messager, vigneron audit lieu, par Jacques Duval, vigneron à Taverny. — Ventes faites à Alexandre, comte de Longaunay, seigneur de Taverny, et à sa femme, par François Donon, Marie-Anne Gaultier, sa femme ; Thomas Donon et Geneviève Bontems, sa femme ; Jacques Cornu et Marie Voyer, sa femme. — Procuration à Pierre Samson Bocquillon, procureur au Châtelet de Paris, pour être présent à l'audition, examen, etc., du compte de tutelle à rendre par Jean Geoffroy, bourgeois de Paris, curateur créé par justice en la succession vacante de Marie-Jeanne Robin de L'Ille, veuve de Guillaume Julliet, écuyer, seigneur de Taverny, Franconville et autres lieux, donnée par Alexandre, comte de Longaunay, seigneur de Taverny, Franconville et autres lieux, et Geneviève-Marie Julliet de Franconville, comtesse de Longaunay, sa femme, ledit comte légataire universel de Catherine-Jeanne-Guillemette Julliet, religieuse professe au couvent de la Visitation de Melun, laquelle était héritière, pour un cinquième, de Guillaume Julliet, son père sus-nommé, et pour un quart, quant aux propres paternels, de Marguerite-Félicité Julliet, sa sœur, religieuse professe au couvent de la Visitation de Saint-Denis ; ladite comtesse héritière,

pour une cinquième, du susdit Guillaume Julliet, son père, et, pour un quart, de ladite Marguerite Félicité ; et encore les dits comte et comtesse étant aux droits et actions de Marie-Sylvie Gauthier de Montorge, femme de Robert-Philippe Samson, écuyer, avocat en Parlement, seul et unique héritier de Marie-Marguerite Julliet, sa mère, à son décès femme d'Antoine Gauthier de Montorge, receveur général des finances de la généralité de Lyon, laquelle était héritière, pour un cinquième, de son père Guillaume Julliet, et, pour un quart, de sa sœur Marguerite-Félicité, et de plus par représentation héritière pour un tiers, quant aux propres paternels, de la susdite Catherine-Jeanne-Guillemette Julliet ; lesdits comte et comtesse étant encore aux droits et actions de Marie-Marguerite Concorde Chal de Torponne, seule héritière de Jeanne-Françoise Julliet, sa mère, à son décès, femme de Jacques-Félix Chal de Torponne, chevalier, conseiller au Parlement, laquelle était héritière, dans les proportions sus-indiquées, de son père, Guillaume Julliet, et de sa tante, Catherine-Jeanne Guillemette ; et enfin, lesdits comte et comtesse créanciers de la succession de Jeanne Robin de L'Ille, ci-devant nommée. — Échange entre les susdits comte et comtesse de Longaunay, d'une part, et Marguerite Bontems, veuve de François Voisin, vivant, vigneron à Taverny, d'autre part. — Vente de portion de maison, à Taverny, faite à Jean-Baptiste Le Dreux, par Bon-Jean Barthélemi, marchand plâtrier à Taverny, et Marie Michel, sa femme. — Bail de 22 perches de terre fait par la fabrique de Chauvry à Nicolas Voisin, vigneron à Taverny, et Marie-Claude Barbé, sa femme. — Vente d'immeubles, terroir de Saint-Leu, faite à Mathieu Voyer, vigneron à Taverny, et Marie-Jeanne Voisin, sa femme, par Vincent Chevalier, vigneron à Épinay-sur-Seine, et Marie-Madeleine Voyer, sa femme. — Partage de la succession de Benoît Fournier, vivant, vigneron à Taverny. — Échange entre les comte et comtesse de Longaunay, ci-devant nommés, d'une part, et Nicolas Musard, Jeanne Fournier, sa femme, Nicolas Voyer et Marie-Jeanne Musard, sa femme, d'autre part. — Vente d'immeubles faite aux susdits comte et comtesse de Longaunay par Germain Dubost et consorts.

E. 4294. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

2 novembre au 29 décembre 1756. — Obligation de 220 livres passée, au profit de François Gillet, par son fils, André Gillet, vigneron à Saint-Prix. — Partage d'une maison à Taverny provenant de la succession de Denis Fellerin, vivant, vigneron à Taverny. — Contrat de mariage entre Germain Ferri, farinier à Mériel, veuf de Denise Bardelle, et Marguerite Le Lairre, fille de Claude Le Lairre, marchand de balais à Mériel, et de Marguerite Vollant. — Titres nouvels de diverses rentes, au profit de Jacques Blanquet, marchand épicier à Bessancourt, et Marie-Anne Langat, sa femme, par : Marie-Anne Thiboust, veuve d'Antoine Fleuret ; Guillaume Colin et consorts. — Bail d'immeubles à Saint-Leu fait par le susdit Jacques Blanquet à Jean-Baptiste Bouillet, fils d'Espire Bouillet, et Jean-Baptiste Bouillet, son fils, vignerons à Saint-Leu. — Vente de 3 quartiers de terre à Sognolles faite à Antoine Barthélemy, par Simon Viel, vigneron à Frépillon. — Obligation de 34 livres passée, au profit de Guillaume Lucas, marchand hôtelier à Conflans-Sainte-Honorine, acceptant par sa femme Marie-Françoise Dallemagne, par Augustin Framboisier, scieur de pierres à Enghien. — Quittance de 96 livres 19 sous, rachat de rente, délivrée à Jacques Blanquet, ci-devant nommé, par Philippe-Charles Baudré, bourgeois de Paris. — Vente d'immeubles, terroir de Bessancourt, faite à Pierre Drussant, par Claude Drussant et Marie Hénault, sa femme. — Bail d'une maison à Frépillon fait à Antoine Videcoq, plâtrier, et Marthe Fleuret, sa femme, par Louis Jolly, vigneron à Frépillon. — Partage, entre enfants, des successions de Jean Lizieux, vivant, marchand fruitier à Frépillon, et Louise Chéronnet, sa femme. — Vente d'immeubles, terroir de Villiers-Adam, faite à Pierre Rousé, vigneron, par Marie-Jeanne Rouzé, veuve de François Divot. — Certificat d'acte de naissance de « Mademoiselle de Bréauté Longaulnay, » enfant d'Alexandre « comte de Longaunay, » seigneur de Taverny, et de « Geneviève-Marie Juillet de Franconville, comtesse de Longaulnay, » sur le rapport de Jeanne Choudieu, veuve de Jacques Voyer, maîtresse sage-femme à Taverny, qui, le 15 mai 1756, vers les 10 heures du soir, avait en l'absence de « M. Gervais » m[re] accoucheur à Paris, qui accouche ordinairement » la ditte dame comtesse de Longaulnay, » suppléé ce praticien (17 décembre 1756 : nombreuses sign. aut.). — Vente de 6 perches de terre, à Frépillon, faite à Philippe Fleuret, marchand cabaretier audit lieu, par Noël Tardu et Marie Pinson, sa femme. — Constitution de 6 livres de rente faite, au profit de Thomas Croquet, curé de Frépillon, par François Jolly, vigneron audit lieu (23 décembre 1756). — Délégation, par la fabrique de Frépillon, pour la somme de 156 livres 7 sous 6 de-

niers, au profit du susdit Thomas Croquet, en remboursement d'avances faites par lui pour réparation tant du chœur que des bas côtés de l'église de Frépillon. — Autre de 116 livres 5 sous par la même fabrique, au profit du même, en remboursement d'avances faites par lui, « tant pour le toit du petit » bastiment du presbiter, aboutissant sur le jardin, » et d'un bout de mur de clôture dudit jardin, que pour » la ferme du petit porche de l'église et le plomb à » sceller le lutrain » (29 décembre 1756).

E. 4295. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

7 janvier au 26 mars 1757. — Obligation de 28 livres passée, au profit de Pierre Bontems, vigneron à Saint-Leu, par Nicole Dardet, veuve de Pierre Messager. — Vente d'immeubles, terroir de Sognolles, faite à Antoine Barthélemy, par François Dupain, marchand à Maffliers. — Autres d'immeubles, terroir de Béthemont, par Nicolas Fleuret, marchand plâtrier à Frépillon, et Marie-Anne Mochain, sa femme, à Pierre Jarlait, laboureur à Béthemont. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Alexis Bonneville, vigneron à Bessancourt, et Marguerite Garnier, sa femme, par Jeanne Jacquin, demeurant à Fontenay-lès-Louvres. — Inventaire après décès de Marguerite Thiboust, veuve, en premières noces, de Barthélemy Soissons, et, en secondes noces, d'Antoine Dincourt. — Les héritiers de la susdite Marguerite renoncent à sa succession. — Ratification, par Geneviève-Marie Julliet de Franconville, du bail d'une maison sise à Paris fait à Jean Gréban, marchand épicier, et Marie-Anne Gaultier, sa femme, par son mari Alexandre, comte de Longaunay, seigneur de Taverny. — Quittance de 250 livres, rachat de rente, délivrée par Jacques Blanquet, marchand à Bessancourt, et Marie-Anne Langat, sa femme, à Jacques Juvigny et consorts. — Titre nouvel d'une rente de 4 livres 13 sous passé, au profit de Marie Chéron, veuve de Jean Dodar, par Angélique et Émée Charté, filles de feu Guillaume Charté. — Vente d'une pièce de terre à Villiers-Adam, lieu dit la Ruelle d'école, faite à François Duchesne, maître entrepreneur de bâtiments à Villiers-Adam, par Pierre Milli, cabaretier audit lieu, et Denise Thévenot, sa femme. — Vente de 20 perches de terre, terroir de Bessancourt, faite à Jacques Blanquet, ci-devant nommé, par François Donon et consorts. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Étienne Langlois, vigneron à Bessancourt, par Michel Pinson, vigneron au même lieu.

E. 4296. (Liasse.) — 35 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

1er avril au 29 juin 1757. — Baux divers faits par Denis Jollain l'aîné, laboureur à Villiers-Adam, à : René-Gervais Jollain, vigneron à Frépillon, et Marie Jolly, sa femme ; Michel Bonneville, vigneron à Bessancourt. — Partage des biens des successions de Michel Fromont et Madeleine Taillot, sa femme. — Ventes faites à Pierre Langlois, vigneron à Bessancourt, par Michel Fromont, voiturier par eau à Champigny près Noyon, et les cohéritiers des successions susmentionnées. — Vente d'une pièce de terre à Béthemont faite à Pierre Jarlait, laboureur audit lieu, par Nicolas Fleuret et Marie-Anne Mochain, sa femme. — Ventes diverses faites à Jacques Blanquet, marchand à Bessancourt, par Pierre Chapelle, vigneron à La Frette, et Catherine Garnier, sa femme. — Vente d'immeubles, terroir de Villiers-Adam, faite à Jeanne Daniel, veuve de Clément Maquaire, par Anne Baron, veuve de Philippe Thévenot, vivant, maçon à Villiers-Adam. — Vente d'une pièce de terre à Bessancourt faite à Antoine Barthélemy, vigneron à Sognolles, par Françoise Jacquin, veuve de Louis Tremblay, demeurant à Paris. — Ventes faites à Claude Chéron, vigneron à Frépillon, par Simon Viel, vigneron au même lieu. — Vente de 2 pièces, terroir de Frépillon, faite à Toussaint Baillet, vigneron à Frépillon, par Jean Lizieux, fils de Nicolas, et Marie-Jeanne Marchand, sa femme. — Accord, pour question de mur mitoyen, entre Jean Roger, le jeune, marchand à Bessancourt, et Anne Soissons, veuve de Barthélemy Drussant. — Ventes faites à Alexandre comte de Longaunay, seigneur de Taverny, par : René Delaune, vigneron à Taverny, et Marguerite Huré, sa femme ; Denis Delaune, vigneron à Taverny, et Marie-Catherine de Montigny, sa femme. — Vente d'immeubles faite à Jean Le Lièvre, jardinier, et Marie-Madeleine Delaune, par leurs cohéritiers des successions de René Delaune et de Madeleine Rousseau, sa femme. — Transport d'une créance de 150 livres faite à l'abbaye de Maubuisson par Jean-Baptiste Dupaquerot, ancien tabellion du duché-pairie d'Enghien : (remboursement le 3 juillet 1664). — Titre nouvel d'une rente de 45 livres 15 sous passé, au profit du sieur Beaugrand, bourgeois, receveur des droits

d'aides, demeurant à Groslay, par Denis Fellerin et consorts. — Vente d'immeubles, terroir de Villiers-Adam, faite à Jeanne Daniel, veuve de Clément Maquaire, par Jean Thiboust et Louise Montaignard, sa femme. — Titre nouvel d'une rente de 6 livres 3 sous passé, au profit de Jacques Blanquet et Marie-Anne Langat, sa femme, par Garnier, fils de Louis, vigneron à Bessancourt. — Vente d'une pièce de terre au Donjon. terroir de « Fayelle », faite à Louis Hochard, marchand fruitier à Chauvry, par Antoine Bridoux, manouvrier à Chauvry, et Claude Hochard, sa femme. — Contrat de mariage entre Denis Mandion, vigneron à Méry, veuf de Marie Fleuret, et Élisabeth De La Groux, fille de Roch De La Groux et d'Anne Marchand. — Vente d'immeubles, terroir de Taverny, faite à Louis-Pierre Saunier, chevalier, conseiller du Roi, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, par Marie-Élisabeth Bellepesche, veuve de Jean-Baptiste Darly. — Obligation de 60 livres passée, au profit de François Denis, Charles et Étienne *Sirjean* (et *Cirjan*) (sign. aut.), et Jérôme Jollivet, tous vignerons à Conflans-Sainte-Honorine, par Vincent Le Roux, vigneron à Sognolles, et Marie De La Groux, sa femme. — Partage de la succession de Jean Fromage, fils de Nicolas Fromage et d'Anne Dodar.

E. 4297. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

2 août au 29 septembre 1757. — Bail de deux travées de grange, à Béthemont, fait à Nicolas Charpentier, voiturier par terre à Béthemont, par Charles Cornu, officier du Roi au même lieu. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Jacques Jugnet, vigneron à Taverny, et Marie-Geneviève Fromont, sa femme, par Jacques Duval, vigneron à Taverny. — Quittance de 200 livres, rachat de rente, délivrée à Pierre Duneveu, perruquier à Taverny, et consorts, par Joseph Chauffour, conseiller du Roi et président au grenier à sel de Honfleur. — Adjudication des dîmes du vin de la paroisse de Bessancourt faite à Barthélemy Houdry, marchand tonnelier, Catherine Aubry, sa femme, Philippe Verrier, vigneron, et Marguerite Blanquet, sa femme, moyennant 412 livres et 4 muids de vin pour le curé.

E. 4298. (Liasse.) — 49 pièces papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

19 octobre au 31 décembre 1757. — Baux divers faits à Pierre Goret, marchand fruitier à Béthemont, et Marie-Catherine Viel, sa femme, par Nicolas Roty, marchand de dentelles au Mesnil-Aubry. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit des héritiers de Jean Petit, vivant, inspecteur des chasses du prince de Condé à Dammartin, par Charles Le Changuette et consorts ; Claude Chéronnet, l'aîné, et consorts ; Denis Gobet et consorts. — Vente d'une masure, à Méry, faite à Jean-Baptiste Porlier, vigneron audit lieu, par Claude Jolly, fils d'Étienne, et Marguerite Fleuret, sa femme, de Frépillon. — Bail d'une maison à Bessancourt fait à Denis Hudé, marchand épicier au dit lieu, et Françoise Juvigny, sa femme, par Jacques Blanquet, épicier au même lieu. — Vente d'immeubles, terroir de Bessancourt, faite à ce dernier par Fiacre Noël, vigneron à Montigny, et Françoise-Véronique Brunel, sa femme. — Baux faits par la fabrique de Villiers-Adam à Marie-Anne Fillerin, veuve de Clément Maquère ; Denis Viet, vigneron à Villiers-Adam. — Ventes faites à Antoine Barthélemy, vigneron à Sognolles, par : Simon Viel, vigneron à Frépillon ; Pierre Milli et consorts ; Noël Tardu et Marie Pinson, sa femme. — Cession d'immeubles, terroir de Taverny, faite à Jérôme Nottré, marchand à Taverny, par Jean et Jacques Petit, vignerons au même lieu. — Procuration donnée par Angélique Desmarets à son mari Antoine Lefébure, premier huissier, syndic perpétuel de la communauté des huissiers audienciers en la prévôté royale d'Angey, résidant à l'Isle-Adam. — Contrat de mariage entre Nicolas Le Lairre, fils de Claude Le Lairre, marchand de balais à Mériel, et Élisabeth Descoufflets, fille de feu Guillaume Descoufflets et d'Élisabeth Berteuille, femme, en secondes noces, de François Porlier. — Partage entre Nicolas Le Lairre, Germain Féri, farinier à Mériel, et Marguerite Le Lairre, sa femme. — Obligation de 69 livres passée, au profit de François Guy, procureur fiscal de Sannois, et procureur au bailliage de l'Isle-Adam, par Pierre Gosset, marchand balayeur à Pierrelaye. — Vente d'une masure, à Taverny, faite à Alexandre, comte de Longaunay, seigneur de Taverny, et à sa femme, par Louis Masselotte, vigneron à Saint-Gratien. — Quittance de 220 livres, rachat de rente, délivrée par les dits comte et comtesse à Jean Langat, maçon à Saint-Leu. — Bail d'immeubles, terroir de Pierrelaye, fait à Charles Theuré, garde-chasse à Pierrelaye, par François Garnier, marchand balayeur au même lieu. — Échange entre Antoine De La Groux, marchand plâtrier à Frépillon, et Geneviève Le Clerc, sa femme, d'une part, Georges Chéron, vigneron à Bessancourt,

et Marie-Geneviève Juvigny, sa femme, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente de 18 livres 15 sous passé, par Jean-Pierre Juvigny et consorts, au profit de Pierre Vollet, marchand de dentelle à « Moisselles » (Maisselles). — Quittance de 33 livres, rachat de rente, délivrée au comte de Longaunay, ci-devant nommé, par Antoine Chéron, vigneron à Taverny. — Échange entre Jean Fromont et Marie-Geneviève Douy, sa femme, d'une part, Pierre Barbé et Marie-Jeanne Fournier, sa femme, d'autre part. — Autre, entre les comte et comtesse de Longaunay, ci-devant nommés, d'une part, Nicolas Muzard, Jeanne Fournier, sa femme, Nicolas Voyer et Marie-Jeanne Muzard, sa femme, d'autre part. — Partage entre les héritiers d'Adrien de Boissy, Marie Vollant, sa femme, et Marie-Geneviève de Boissy, leur fille.

E. 4299. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

5 janvier au 17 mars 1758. — Vente d'immeubles, terroir de Bessancourt, faite à Pierre Langlois, vigneron à Bessancourt, par Marie Fromont, veuve de Marcel Pinson. — Vente d'une grange, à Bessancourt, faite à Louis Rousseau, marchand à Taverny, par son frère, Jacques Rousseau, vigneron à Taverny, et Marie-Geneviève Guillet, sa femme. — Échange entre Alexise Noiret, femme de François Noireau, bourgeois de Paris, d'une part, et Marie Baillet, veuve de Claude Bazin, demeurant à Bessancourt, d'autre part. — Ventes diverses faites à Jacques Blanquet, marchand à Bessancourt, par : Catherine Verrier, veuve de Marcel Pinson, et consorts ; Alexis Croué, maréchal ferrant à Saint-Leu, et Élisabeth Donon, sa femme. — Autres, à Antoine Videcocq, plâtrier à Frépillon, par : Jean Fleuret, l'aîné, fils de Martin ; Jean Fleuret, le jeune, aussi fils de Martin. — Vente d'une pièce de terre, terroir de Bessancourt, faite à Philippe Desfossez, maître chirurgien à Bessancourt, par Pierre Colin, vigneron à Taverny, et Louise Taconet, sa femme. — Titre nouvel d'une rente de 3 livres 2 sous passé, au profit de Madeleine Petit, veuve de Nicolas Vollant, bourgeois de Paris, par Louis Mény et consorts. — Contrat de mariage entre « Pierre de Lamothe, » fils de feu Pierre Lamotte, vivant, marchand fruitier à Villiers-Adam, et d'Anne Harang, et Marie-Élisabeth Calpon, fille de feu Claude Calpon et de Marie-Élisabeth Clipet, étant alors mariée à François Goret, marchand balayeur à Villiers-Adam. — Contrat de mariage entre Jean Le Vasseur, domestique chez le comte de Montmorency, en son château de Béthemont, veuf de Jeanne Mion, et Louise-Claude Troihaine, demeurant à Béthemont (30 janvier 1758). — Bail d'immeubles, terroir de Saint-Leu, fait à Jacques Cornu, vigneron à Saint-Leu, par Thomas Donon et Geneviève Bontems, sa femme. — Jean-Baptiste Goret, Sulpice Marin et Louise Goret, sa femme, renoncent aux successions de Simon Goret et de Simone Rousseau, leurs père et mère. — Vente d'une pièce de terre, terroir de Frépillon, faite à Claude-Julien Jollain, vigneron à Frépillon, par Jean Lizieux, fils de Nicolas, et Marie-Jeanne Marchand, sa femme. — Échange entre Adrien le Blond, menuisier, « Pierre Roussaus, Jean Braux », vignerons, et Marie-Geneviève Rousseau, femme du dit Braux, d'une part, et Louis Rousseau, vigneron, d'autre part, tous de Taverny.

E. 4300. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

3 avril au 26 juin 1758. — Vente de portion de maison, à Chauvry, faite à Jean Charpentier, menuisier à Maffliers, par François Boudeville, maître maréchal à Béthemont. — Bail d'immeubles, terroir de Taverny, fait à François Callé, vigneron à Taverny, et Charlotte Bellepesche, sa femme, par Jean-Pierre Derondelle, manouvrier à Rosny. — Échange entre Jean Bernay, vigneron à Vaux, et Marie-Jeanne Léchanguette, sa femme, d'une part, Pierre Richard, vigneron à Mériel, et Catherine Lambert, sa femme, d'autre part. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de Charles-François de la Borde, greffier des dépôts civils de la chambre du conseil du Châtelet de Paris, par : André Clervoye et consorts ; Étienne Fleuret et consorts. — Acte de notoriété touchant l'usage public d'une sente conduisant « de Frépillon à la sente » aux Poreaux et par delà, qui conduit à Rozière et au » chemin d'Herblay. » — Bail d'une maison à Béthemont fait à Jean-Baptiste Raget, manouvrier, et Marie-Claude Desonge, sa femme, par Antoine Goret, fruitier à Villiers-Adam, et Marie-Marguerite Bouteville, sa femme. — Donation faite par Marie Fromont, veuve de Marcel Pinson, à Jean-Michel Gazier, soldat aux gardes françaises, son petit-fils, demeurant avec elle à Bessancourt. — Partage de la succession de Marie Caffin, en son vivant, femme de Jacques Videcoq, laboureur à la Bonneville. — Baux faits par Denis-Joseph Roger, d'Énouville, avocat au parlement de Paris, à : Thomas Houdry, le jeune, vigneron à Taverny, et Madeleine-Angélique Hébert, sa femme ;

Pierre Houdry, vigneron à Taverny, et Marie-Anne Ivain, sa femme. — Obligation de 37 livres passée, par Marie Desguerre, veuve de Protais Soissons, au profit de Jean-Charles Roger, lapidaire à Paris, et Jean et Pierre-François Roger, ses frères, aussi lapidaires à Paris. — Bail d'un arpent de terre, à Groslay, fait à Pierre Beaugrand, vigneron audit lieu, par Alexandre, comte de Longaunay, seigneur de Taverny, Franconville et du fief de Boisselet, situé à Groslay. — Baux de maisons à Béthemont faits par Marie-Madeleine Pelletier, veuve de Jean Goret, vivant, fruitier à Villiers-Adam, à : Morin Viel, manouvrier, et Catherine Imbeau, sa femme; Marin Goret, manouvrier, et Marie-Françoise Criard, sa femme. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à François « Mesnil, » vigneron à Bessancourt, et Marguerite Vollant, sa femme, par Jean Ménil, frère dudit François. — Inventaire des successions de Fiacre Pinson, vigneron, et Marie-Catherine Lizieux, sa femme.

E. 4301. (Liasse.) — 25 pièces, papier, dont 2 cahiers de 6 et 10 feuillets in-4°.

11 juillet au 18 septembre 1758. — Vente d'une pièce de terre à Taverny faite par Madeleine Fromont, veuve de Nicolas de Montigny, et consorts, à Louis Pierre Saunier, chevalier, conseiller du Roi, maître des requêtes ordinaires de son hôtel. — Transport d'une rente de 8 livres fait à Léonard-Denis Boullié, vigneron à Saint-Leu, par Louis Try, journalier à Chaillot près Paris, et Élisabeth Jarlet, sa femme. — Abandon de biens à ses enfants par François Boudeville, maréchal ferrant à Béthemont, et partage entre lesdits enfants. — Vente d'immeubles à Sognolles faite à Louis De la Groue, vigneron audit lieu, et Jeanne Le Roux sa femme, par Henri Rozé, tisserand en toile « à Saint-» Villemare, en Bourgogne, » fondé de procuration de sa femme, Angélique Mansart. — Donation mutuelle entre Symphorien Baquet, manouvrier à Chauvry, et Marie-Anne Bertin, sa femme. — Titre nouvel d'une rente de 24 livres 5 sous 8 deniers passé, au profit de la fabrique de Frépillon, par Denis Jollain, l'aîné, et consorts. — Vente d'immeubles, terroir de Taverny, faite à Jean Choudieu, vigneron audit lieu, par Paul Lucas, vigneron audit lieu, et Geneviève Voyer, sa femme. — Bail de la maison dite le Vicariat, à Villiers-Adam, fait, par la fabrique dudit lieu, à Louis Lardé, maçon, et Louise Viel, sa femme. — Titre nouvel d'une rente de 3 livres passé, au profit de Jean-Charles Cornu, officier du Roi à Béthemont, par François Noël et consorts. — Bail d'une maison à Frépillon, rue Baltazar, fait à Jean Lizieux, fils de Jean, marchand fruitier audit lieu, et Marie-Louise Goret, sa femme, par Germain Dubois, vigneron à Frépillon. — Vente d'immeubles, terroir de Villiers-Adam, faite à François Duchesne, maître maçon et entrepreneur de bâtiments à Villiers-Adam, par Sulpice Goret, maçon à Argenteuil, et Gabrielle Beslard, sa femme. — Vente d'un terrain, à Taverny, faite à Alexandre, comte de Longaunay, par Jacques Adam, vigneron à Taverny, et Marie-Jeanne Lefort, sa femme. — Remise de papiers et déclaration verbale touchant les dispositions testamentaires faites par François Arnoult, curé de Taverny, à Edme Tubœuf, vigneron à Herblay. — Partage de la succession de Marguerite Donon, à son décès, veuve de Benoit Fournier, vigneron à Taverny. — Contrat de mariage entre François Bilcocq, fils de feu Simon Bilcocq et de Marie Le Laire, femme, en secondes noces, de Pierre Porlier, marchand laboureur à Mériel, et Françoise Bardelle, fille de Pierre Bardelle, charron à Valmondois, et de Jeanne Yzelle.

E. 4302. (Liasse.) — 34 pièces, papier, dont 2 cahiers de 6 et 9 feuillets in-4°.

6 octobre au 31 décembre 1758. — Obligation de 113 livres 6 sous passée, au profit de Claude Collié, veuf de Marie Gillet, marchand brossier à Paris, par Nicolas Deguerre, vigneron à Bessancourt. — Vente d'une vigne à Taverny faite à Louis-Pierre Saunier, conseiller du Roi, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, par Pierre Colin et Marie-Louise Taconet, sa femme. — Bail d'une pièce de terre, terroir de Frépillon, fait par la fabrique de Saint-Denis de Méry-sur-Oise, à Pierre Leclerc et Nicole Hareng, sa femme, Denis Jollain, le jeune, et Françoise de Boissy, sa femme. — Vente d'immeubles, terroir de Bessancourt, faite à François Mansard, garde-chasse de l'abbaye de Maubuisson, par Nicolas Buisson, vigneron à Franconville-la-Garenne. — Bail de 33 perches de vigne, terroir de Villiers-Adam, fait par la fabrique dudit lieu à Pierre Goret, vigneron, et Marie Goret, sa femme. — Échange entre Jean Desval, vigneron à Taverny, et Jeanne Guillot, sa femme, d'une part, et Michel Houdry, marchand tonnelier à Taverny, d'autre part. — Transport d'une rente d'une livre dix sous fait

à François Guy, procureur fiscal en la prévôté de Sannois et au bailliage de l'Isle-Adam, par Agathe Fleuret, de Bessancourt. — Rétrocession d'héritages, terroirs de Bessancourt et de Taverny, faite à Jean-Jérôme Nottré, vigneron à Taverny, et Madeleine Poulin, sa femme, par Jean Fromont, fils de Claude, jardinier à Taverny, et Marie-Louise Chapelle, sa femme. — Bail d'immeubles fait par la fabrique de Bessancourt à Jean-Baptiste Capronnier, tisserand en toile, et Marie Desnoyer, sa femme. — Transport de 4 livres de rente fait à Pierre Gendron, négociant à Paris, acceptant par Catherine Parnadier, sa femme, par Jacques Juignet, vigneron à Taverny, et Marie-Françoise Dubord, sa femme. — Bail d'immeubles, terroir de Mériel, fait à Joseph Lequette, vigneron à Mériel, et Marie-Jeanne Vollant, sa femme, par Maclou Banse, praticien à Villiers-Adam. — Baux divers faits par la fabrique de Saint-Nicolas de Chauvry à Jean Lalouette, marchand fruitier à Chauvry. — Inventaire après décès de Jean Chéron, garde du Roi en la prévôté de son hôtel et grande prévôté de France, à la requête de sa veuve Marie-Anne-Françoise Denise. — Autre, après décès de Marie Paramour, à la requête de son mari, Antoine Maquère, laboureur à Frépillon. — Échange entre Alexandre, comte de Longaunay, seigneur de Taverny, et Jean Choudieu, vigneron à Taverny. — Partage entre les enfants de Guillaume Juvigny et Agathe de Boissy.

E. 4303. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

12 janvier au 22 mars 1759. — Bail d'immeubles, terroirs de Sognolles et de Frépillon, fait par la fabrique de Frépillon à Jean Lizieux, vigneron à Frépillon, et Marie-Jeanne Marchand, sa femme. — Vente d'une pièce de terre à Sognolles faite à François Mansard, garde-chasse de l'abbaye de Maubuisson, par Pierre Daniel, vigneron à Frépillon, et Geneviève Fromont, sa femme. — Vente d'un demi-arpent de terre à Saint-Prix faite à Blaize Langat, maître maçon, à Ermont, et Marie-Jeanne Arnoult, sa femme, par Denis Lamouche, vigneron à Taverny, et Élisabeth Beugniet, sa femme. — Autre, d'une pièce de terre à Bessancourt faite à Antoine de la Groux, marchand plâtrier à Frépillon, par Renée Baillet, vigneronne à Bessancourt. — Baux d'immeubles faits par Marguerite Chéron à : Benoit Chéron, vigneron à Bessancourt; François-Guillaume Barneville, vigneron au même lieu. — Vente de coupe de bois, terroir de Chauvry, faite à François Decaux, marchand et laboureur à Villiers-Adam, par Pierre Debeauvais, garde-chasse du comte de la Massé, seigneur de Chauvry, maréchal des camps et armées du Roi, ayant charge dudit comte. — Adjudication, au rabais et sur devis, de travaux à exécuter à l'église de Taverny, faite à Nicolas Fournier, Étienne et Simon Duchesne, tous maçons à Taverny : le curé et les marguilliers ne voulurent pas faire de répartitions de deniers sur les habitants, à cause des maladies épidémiques dont les habitants ont été et sont encore accablés (19 février 1759). — Arnaud Guibillon, vigneron à Taverny, renonce à la succession de son père, Spire Guibillon, vivant, vigneron à Saint-Leu. — Vente d'immeubles, terroir de Saint-Leu, faite, au susdit Arnaud par Claude Jarlait et consorts. — Inventaire après décès de Marie Lecour, à son décès, veuve de François-René Saunier, maître boulanger à Paris, à la requête de Marie-Louise Lecour, demeurant à Paris. — Accord portant partage entre Pierre Langlois, vigneron à Bessancourt, héritier pour moitié des feu Mathieu Langlois et Catherine Verrier, ses père et mère, d'une part, et Gervais Bonneville, le jeune, fils de Gervais, aussi vigneron à Bessancourt, héritier pour l'autre moitié par représentation de Marie Langlois, sa mère, d'autre part. — Obligation de 80 livres passée, au profit de Jean Perse, marchand forain à « Monssous », (Montsoult), par Vincent Leroux, carrayer en pavé à Sognolles.

E. 4304. (Liasse.) — 41 pièces, papier, dont 2 cahiers de 6 et 10 feuillets in-4°.

1er avril au 30 juin 1759. — Bail d'une pièce de vigne, terroir de Villiers-Adam, à Noël Goret, vigneron, et Marie-Madeleine Thévenot, sa femme. — Partage entre les héritiers de Jean Duval, vivant, vigneron à Taverny. — Autre, entre les héritiers de François Orange, marchand fruitier à Béthemont, et de Charlotte Tardu, sa femme. — Vente de portion de maison à Pierrelaye faite à Denis Jollain, l'aîné, laboureur à Villiers-Adam, par Jean-Louis Butté, vigneron à Pierrelaye, et Marie-Jeanne Le Grand, sa femme. — Bail d'immeubles, terroirs de Saint-Leu et de Saint-Prix, fait à Charles Jarlet, vigneron, et Marie-Élisabeth Larivière, sa femme, par Pierre Jarlait, frère dudit Charles, laboureur, et Anne-Marguerite Demarox, sa femme. — Partage entre les héritiers de Nicolas Guibillon, vigneron à Saint-Leu, et de Marguerite Dangoisse, sa femme. — Vente de 9 perches de vigne, ter-

roir de Taverny, faite à Robert Augé, vigneron à Taverny, par Laurent Dolique, maître tailleur d'habits à Taverny. — Titre nouvel d'une rente de 8 livres passé, au profit de Charles-François De la Borde, conseiller du Roi, président au grenier à sel d'Amboise, par Pierre Jaquin, dit Cadet, de la Garenne, vigneron à Bessancourt, et consorts. — Obligation pour diverses sommes, au profit dudit De la Borde, par : Élisabeth Biesse, veuve de Nicolas Fromage ; François Quillet et consorts. — Partage de meubles après décès de François Callé, vigneron à Taverny. — Acte de notoriété touchant la durée habituelle des baux de vigne dans la paroisse de Taverny et dans les pays vignobles des environs. — Partage des successions de Pierre de Juvigny et de Marie Ségard, sa femme. — Contrat de mariage entre Jacques Barbé, vigneron à Taverny, veuf de Marie Fournier, et Marie-Catherine Fromont, fille de Noël Fromont, vigneron, et de Marguerite Fournier. — Quittance de 400 livres délivrée à Jean-Baptiste Ragot, manouvrier à Béthemont, par Antoine Goret, marchand fruitier, à Villiers-Adam, et Marie-Marguerite Boudeville, sa femme. — Ventes d'immeubles faites à Louis-Pierre Saunier, conseiller du Roi et maître des requêtes de son hôtel, par : Jeanne Huré, veuve de Jacques Voyer, vigneron à Taverny ; Louis Nicolas Hébert, vigneron, et Jeanne Le Grand, sa femme. — Délai pour reddition de comptes accordé à François Canapville, comme ancien marguillier et receveur en charge de la fabrique de Saint-Sulpice de Villiers-Adam, avec obligation par ledit Canapville au profit de ladite fabrique. — Vente d'immeubles, terroir de Villiers-Adam, faite à Pierre Dodar, laboureur à Villiers-Adam, par Anne Thévenot, veuve de Guillaume Dange, vivant, cordonnier au même lieu. — Contrat de mariage entre François Auger, vigneron, fils de Robert Auger, vigneron à Taverny, et d'Élisabeth Bédien, et Ursule Douy, veuve de Mathieu Rousselet. — Inventaire après décès de Jacques Blanquet, vivant, marchand à Bessancourt, à la requête de Marie-Anne Langat, sa veuve, tutrice de leur fille unique. — Obligations pour diverses sommes passées, au profit d'Eustache-Robert Dupaquerot, s[r] de la Chaumette, bourgeois de Paris, par : Jean Voyer, vigneron à Bessancourt; Nicolas Verrier, vigneron à Bessancourt, Anne Bonneville, veuve de Mathieu Langlois; François Bonneville, vigneron à Bessancourt (23 juin 1759). — Vente d'héritages et de 10 sous de rente faite à Pierre Viel, marchand fruitier à Béthemont, par Pierre Orange, mouleur de bois rond à Paris, et Marie-Marguerite Dudroit, sa femme.

E. 4305. (Liasse.) — 21 pièces, papier, dont 1 cahier de 10 feuillets in-4°.

12 juillet au 30 septembre 1759. — Bail d'une portion de maison à Villiers-Adam fait à Antoine Canapville, vigneron audit lieu, et Antoinette Meslin, sa femme, par Sébastien Ligeon, ancien porteur du corps du prince de Condé, demeurant à Villiers-Adam, et Marie Ardouère, sa femme. — Bail d'une pièce de terre terroir de Frépillon, fait à Germain Jolly, vigneron à Frépillon, et Nicole Fleuret, sa femme, par Denis-Étienne Pelletier, écuyer fourrier des logis du Roi, seigneur en partie de Frépillon, et Catherine Levasseur, sa femme. — Contrat de mariage entre Guillaume Duval, vigneron à Saint-Leu, et Catherine-Simonne Duval, veuve de Claude Rousselet. — Bail d'immeubles, terroir de Chauvry, fait à Jean Charpentier, menuisier à Chauvry, et Marie-Anne Prévost, sa femme, par Louis le Roy Dannezy, prêtre, demeurant à Saint-Germain-en-Laye. — Baux faits à divers par Charlotte Colbert de Croissy, abbesse, Henriette-Pulchérie Aubery, prieure, Monique-Julie Cevoly del Caretto, Claude-Éléonore Lointière, Marie-Charlotte Bourquel, Marie-Anne-Sophie Huré, Madeleine-Pauline Fontaine, Catherine-Eulalie Fautrel de Gaugy, Louise-Émilie Poussin, et Louise-Marie Villot, religieuses de Maubuisson. — Bail d'immeubles à Béthemont fait à Pierre Mélin, marchand fruitier audit lieu, par son frère, Jean-Baptiste Meslin, tailleur d'habits à Chauvry. — Baux faits par la fabrique de Chauvry à : Antoine Devaux, marchand menuisier à Chauvry, et Marie-Rose Levasseur, sa femme ; Jacques Bonneau et Marie-Anne Hennetin, sa femme. — Bail fait par la fabrique de Béthemont à Jean Lesage, marchand fruitier à Béthemont, et Marie-Marguerite Dornelle, sa femme. — Adjudication des dîmes en vins de l'église de Bessancourt, faite à Firmin Levasseur, moyennant 667 livres et 4 muids pour le curé Jean-Marie Le Gollem (23 septembre 1759). — Obligation de 30 livres passée, au profit de Philippe Desfossez, maître chirurgien à Bessancourt, par Jean-Louis Thiboust, vigneron à Sognolles.

E. 4306. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

7 octobre au 30 décembre 1759. — Procuration donnée à Nicolas Fournier, bourgeois de Paris, par

Alexandre, comte de Longaunay, seigneur de Taverny, et Geneviève-Marie Julliet de Franconville, sa femme. — Quittance de diverses sommes délivrée à Jacques Camus, vigneron à Pontoise, et Nicole Durand, sa femme, par Madeleine-Élisabeth Fromont, femme de Charles Ménassier, avocat en Parlement, ancien greffier des dépôts civils du châtelet de Paris, auparavant veuve de Mellon Monthier, marchand épicier à Pontoise. — Titres nouvels de diverses rentes passés par Nicolas Roty, marchand au Mesnil-Aubry, au profit des fabriques de Villiers-Adam et de Bessancourt. — Contrat de mariage entre François-Gilles Auvray, marchand mercier à Nerville, annexe de la paroisse de Presles, fils de François-Gilles Auvray, laboureur au Prétot, diocèse de Coutances, et de Marie-Charlotte Demaisonds, d'une part, et Marie-Marguerite Vavasseur, fille de Simon Vavasseur, marchand fruitier à Nerville, et de Marie-Louise Jolly, d'autre part. — Échange entre Nicolas de Montigny, l'aîné, vigneron, et Marie-Catherine Barbé, d'une part, et Denis Migault, vigneron, et Marie-Renée Damour, sa femme, d'autre part. — Obligation de 150 livres passée, au profit de Jean-Baptiste Juvigny, compagnon marbrier et bourgeois de Paris, par Geneviève Le Roux, veuve d'Antoine Verrier Deshayes, vigneron à Bessancourt. — Bail d'une maison à Saint-Leu fait à Jean Duval, vigneron, par Jean-Pierre Bédien, aussi vigneron audit lieu. — Bail d'immeubles, terroir de Sognolles, fait par la fabrique de Frépillon à Louis Thiboust, vigneron à Sognolles. — Vente d'une maison, à Taverny, faite à Louis-Pierre Saunier, conseiller du Roi, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, par Jean Fromont, jardinier à Taverny, et Marie-Louise Chapelle, sa femme. — Bail d'une maison, à Bessancourt, fait à Jean Roger, le jeune, marchand audit lieu, et Jeanne Blanquet, sa femme, par Louis Duhamel, bourgeois de Saint-Leu. — Contrat de mariage entre Philippe Plet, vigneron à Saint-Leu, et Marie-Louise Rousseau, veuve d'Antoine Desnœux, vivant, tailleur d'habits à Saint-Leu. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Simon Boucher, le jeune, vigneron à Frépillon, et Angélique Le Mire, par Élisabeth Biesse, veuve de Nicolas Fromage. — Vente d'immeubles à Villiers-Adam faite à Pierre Goret, vigneron à Villiers-Adam, par René Goret, journalier au Grand Montreuil près Versailles. — Transport de 4 livres 15 sous de rente fait à Pierre Tailleur, maître maçon entrepreneur de bâtiments à Saint-Leu, par Paul Hiret, vigneron à Taverny, et Marie-Claude Fontaine, sa femme. — Adjudication des dîmes de la paroisse du Plessis-Bouchard, appartenant à la fabrique de Taverny, faite à Jean-Jérôme Nottré, vigneron à Taverny, moyennant 300 livres. — Bail de divers immeubles fait à Vincent Le Roux, « carrayer en grès, » et Marie de la Groux, sa femme, par Martin Chicot, maître sculpteur, bourgeois de Paris, et Marie-Madeleine La Groux, sa femme, veuve, en premières noces, de Jacques Viel, en son vivant, mouleur de bois rond à Paris. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Barthélemy Louvroy, bedeau et vigneron à Bessancourt, et Anne Drussant, sa femme, par Jacques Brégée, bourgeois de Paris, compagnon menuisier, Denise-Françoise Juvigny, sa femme, et Marie-Catherine Juvigny.

E. 4307. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

7 janvier au 17 mars 1760. — Contrat de mariage entre Pierre Raget, fils de Jean Raget, marchand fruitier à Béthemont, et de Marie Le Sage, et Marie-Jeanne-Antoinette Bouteville, veuve de Jean-Paul Delacourt, vivant, marchand fruitier. — Baux faits par la fabrique de Chauvry à : Simon Dessouche, tailleur à Chauvry, et Élisabeth Renault, sa femme ; Jacques Bonneau, manouvrier au même lieu. — Bail d'immeubles, terroir de Taverny, fait à Antoine Chéron, vigneron à Taverny, par Jacques-François Cottin, manouvrier à Béthemont. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Béthemont, faite à Jean-Charles Cornu, officier du Roi à Béthemont, par Nicolas Fromage, fils de Nicolas Fromage et d'Anne Dodar, demeurant à Frépillon. — Inventaire après décès d'Antoine Barthélemy, à la requête de sa veuve, Marie-Françoise Chartier. — Vente d'un quartier de terre à Bessancourt faite à Pierre Drussant, vigneron audit lieu, par son frère, Claude Drussant, et Marie Énaut, sa femme. — Bail d'une maison à Chauvry fait à Symphorien Béquet, manouvrier audit lieu, et Marie-Anne Bertin, sa femme, par Marie-Louise Capoix, veuve de Jacques Cottin, et Marguerite Capoix, demeurant à Chauvry. — Contrat de mariage entre Pierre Bouillet, fils de Jean-Baptiste Bouillet, vigneron à Saint-Leu, et de Marie-Louise Douy, d'une part, et Marguerite Voyer, fille de Claude Voyer, vigneron à Taverny, et de feu Jeanne Fournier, d'autre part. — Autre, entre Servais Bourgeois, vigneron à Saint-Leu, fils de feu Servais Bourgeois et de Marie-Jeanne Rivière, d'une part, et Marie-Jeanne Rousselet, fille de feu Pierre Rousselet et de Geneviève Partout, d'autre part. — Vente d'une pièce de terre à Taverny faite à Denis

Duplessis, le jeune, vigneron et marchand de bois à Taverny, par Louis Jugniet, vigneron au même lieu, et Marie Gazier, sa femme. — . Vente d'immeubles faite par Jean-Charles et Pierre-François Roger, maîtres lapidaires à Paris, à Pierre Pinson, vigneron à Bessancourt, et Marie Fouriers, sa femme. — Accord et transaction entre Pierre Goupit, commis des aides de l'élection de Paris, en résidence à Conflans-Sainte-Honorine, pour Pierre Henriette, fermier général, à Paris, d'une part, et Noël Dubois, vigneron à Bessancourt, et Françoise Juvigny, sa femme, d'autre part, au sujet d'un procès-verbal de contravention dressé contre ces derniers par l'administration des aides. — Vente de 9 perches de terre, à Mériel, faite à Pierre Pannier, marchand farinier audit lieu, par Louis Lequette, vigneron à Mériel, et Élisabeth La Marre, sa femme. — Échange entre Louis Maurisset, maçon à Saint-Prix, et Madeleine Rose, sa femme, d'une part, et François Mignaut, vigneron à Saint-Prix, et Marie-Angélique Chéron, sa femme, d'autre part. — Bail d'une vigne, terroir de Villiers-Adam, fait par la fabrique de Villiers-Adam à Jacques Dornelle, vigneron à Villiers-Adam, et Marie Morin, sa femme. — Obligation de 140 livres passée au profit de Jean Lavoye, tisserand à Auvers, par Louis Garnier, vigneron au même lieu.

E. 4308. (Liassé.) — 31 pièces, papier.

7 avril au 22 juin 1760. — Obligation de 95 livres passée, au profit de Catherine Fourmont, veuve d'Antoine Le Roux, marchand à Conflans-Sainte-Honorine, par Toussaint Drussant, vigneron à Bessancourt. — Transport de 12 livres de rente fait par les frères Roger, lapidaires à Paris, à Pierre Vallot, marchand à Moisselles. — Bail de 3 quartiers de terre, terroir de Mériel, fait à Jean-Charles Le Changuette, boulanger à Mériel, et Barbe Mathias, sa femme, par François Delamarre, tailleur d'habits au même lieu, et Élisabeth-Geneviève Canapville, sa femme. — Vente d'immeubles, à Mériel, faite à Pierre Panier, marchand farinier audit lieu, par Simon Thiboust, plâtrier à Frépillon, et Françoise de la Groux, sa femme. — Renonciation, par Claude Chéronnet, le jeune, marchand à Frépillon, à la succession de sa mère, Nicole de la Groux, jadis femme de Claude Chéronnet, l'aîné. — Procuration donnée à Charles-Guillaume Guillard, tabellion au duché-pairie d'Enghien, par Noël Bédien, ancien tabellion à Taverny, notaire, tabellion et garde scel à Bessancourt. — Vente d'immeubles, terroir de Mériel, faite à Pierre Panier, ci-devant nommé, par Jean Roch de Lagroux, marchand plâtrier, et Élisabeth Leclerc, sa femme. — Titre nouvel d'une rente de 7 livres 4 sous passé, au profit de Noël Bédien, ci-devant nommé, par Jean-Pierre Juvigny, vigneron à Bessancourt, et Agnès Blansy, sa femme. — Baux divers faits par Denis-Étienne Pelletier, écuyer, fourrier ordinaire des logis du Roi, seigneur en partie de Frépillon, à : Martin Potet, jardinier à Bessancourt, et Marie-Louise Le Roux, sa femme ; Fiacre le Clerc, vigneron à Frépillon, et Denise Lambert, sa femme ; Nicolas Fleuret, vigneron à Frépillon, et Antoinette Jolly, sa femme ; François Fromage et Marie-Madeleine Bertheuille, sa femme. — François Dubillon, bourrelier à Taverny, renonce aux successions d'Étienne Dubillon et de Marie Thierry, ses père et mère. — Vente d'immeubles, terroir de Béthemont, faite à Antoine Goret, marchand fruitier à Villiers-Adam, par Marie-Madeleine Pelletier, veuve de Jean Goret. — Inventaire après décès d'Anne-Marguerite Bonneville, à la requête de son mari, Barthélemy de Boissy. — Vente d'une masure à Mériel faite à Jean Grand-Cire, vigneron audit lieu, par Louis Lequette, vigneron à Mériel, et Élisabeth La Mare, sa femme. — Contrat de mariage entre Barthélemy de Boissy, vigneron à Bessancourt, veuf d'Anne-Marguerite Bonneuille ou Bonneville, et Marie-Anne Candelot, fille d'Alexis Candelot, vigneron à Bessancourt, et de Marie-Marguerite Bonneville. — Bail fait à Gervais de Boissy et Marie-Élisabeth Donon, sa femme, par Charlotte Colbert de Croissy, abbesse, Henriette-Pulchérie Aubery, prieure, Monique-Julie Cévole del Caretto, Éléonore Lointier, Marie-Charlotte Bourquel, Louise-Émilie Poussin, Louise-Marie Villot, religieuses de Maubuisson (sign. aut.).

E. 4309. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

4 juillet au 26 septembre 1760. — Vente d'une masure avec jardin, à Mériel, faite à François Dubisson, vigneron audit lieu, par Louis Lequette et Élisabeth Delamare, sa femme. — Bail d'une maison, à Taverny, fait à Pierre Bouillet, vigneron audit lieu, et Marguerite Voyer, sa femme, par Claude Voyer, père de ladite Marguerite. — Obligation de 76 livres passée au profit de Claude Banneville, vigneron à Bessancourt, par Jean Bazin, tisserand audit lieu, et Marie Édeline, sa femme. — Quittance de ladite somme

délivrée par ledit Claude Banneville et Marie-Nicole Verrier, sa femme. — Titre nouvel d'une rente de 28 livres 7 sous 4 deniers passé, au profit de l'église de Frépillon, par Françoise Fleuret, veuve de Jean Thibault. — Contrat de mariage entre Pierre Mélin, fruitier à Béthemont, veuf de Marie-Angélique Billecot, et Marie-Catherine Viel, fille de Marin Viel, manouvrier à Béthemont, et de feu Catherine Imbot. — Baux divers faits par Denis-Étienne Pelletier, seigneur en partie de Taverny, à : Antoine Quillet et Élisabeth de la Groux, sa femme ; Claude Fleuret et Marie Lefebvre, sa femme ; Nicolas Augée et Marie-Catherine Chédeville, sa femme ; Claude Jolly, fils de Claude, et Marie Aubert, sa femme ; Denis Donon et Marie-Marguerite Gérard, sa femme. — Bail fait à Louis Baillet et Marie-Anne Bazin, sa femme, par les abbesse et religieuses de Maubuisson, mentionnées en l'article précédent. — Bail d'une maison, à Taverny, fait à Mathieu Voyer, vigneron, et Marie-Jeanne Voisin, sa femme, par Pierre Videcoq, vigneron à Taverny. — Adjudication des dîmes en vin, appartenant à la fabrique de Bessancourt, faite à : Barthélemy Houdry, marchand tonnelier, et Catherine Aubry, sa femme ; Philippe Verrier, vigneron, et Marguerite Planquet, sa femme, moyennant 534 livres et 4 muids pour le curé Jean-Marie Le Gollem (21 septembre 1760). — Bail d'une pièce de terre, terroir de la Vacherie, lieu dit la Vacherie, dépendant de Maubuisson, fait à Louis Courteville, le jeune, et Marie-Louise du Mesnil, sa femme, par Louis Fontaine, vigneron à la Haute-Aumône, et Marie-Catherine Le Brun, sa femme. — Vente d'une maison, à Frépillon, faite à Nicolas Augée et Marie-Catherine Chédeville par Marguerite Cousin, veuve de Louis Lefebvre. — Vente d'une vigne, terroir de Taverny, faite à Jacques Cornu, vigneron à Saint-Leu, par Louis Duhamel, bourgeois à Saint-Leu, et Marie-Jeanne Juvigny, sa femme. — Titre nouvel d'une rente de 9 livres passé, au profit de la fabrique de Frépillon, par Antoine Lechailler, fermier, marchand à la Celle-Saint-Cloud, veuf de Marguerite-Madeleine Lizieux, et consorts.

E. 4310. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

18 octobre au 31 décembre 1760. — Quittance de 33 livres, rachat de rente, délivrée à François Mansard, garde-chasse de l'abbaye de Maubuisson, par Bernard Duval, boulanger à Franconville-la-Garenne. — Bail d'immeubles, terroir de Bessancourt, fait à Jean des Guerres, vigneron à Bessancourt, et Agathe Juvigny, sa femme, par Élisabeth-Marguerite Verrier, bourgeoise de Paris, veuve de Michel Bonneville. — Baux faits par Denis-Étienne Pelletier, écuyer, fourrier ordinaire des logis du Roi, seigneur en partie de Frépillon, à : Nicolas Verrier et autres ; Louis Delagroux, vigneron à Sognolles, et Jeanne Leroux, sa femme ; Denis Baillet et autres ; Pierre Drussant et autres. — Quittance de 109 livres, rachat de rente, délivrée à Pierre Langlois, vigneron à Bessancourt, par Gervais Bonneville, fils de Gervais. — Bail d'immeubles, terroir de Saint-Leu, fait à Antoine Duchange, jardinier à Saint-Leu, et Marguerite Berger, sa femme, par Louis Duhamel, bourgeois de Saint-Leu. — Cession d'un arpent 12 perches de terre, à Sognolles, faite à François Mansard, ci-devant nommé, par Jacques Goupy, ouvrier en boucles à Paris, et Michelle-Geneviève Desailly, sa femme. — Partage entre Philippe Lavoye et consorts. — Quittance de 30 livres, rachat de rente, délivrée à Jean Blondelle, manouvrier à Béthemont, et Charlotte Orange, sa femme, par Pierre Viel, fruitier à Béthemont. — Vente d'immeuble, terroir de Bessancourt, faite à Étienne Fleuret, vigneron à Bessancourt, par Jacques Mertinesche, garde-chasse de l'abbaye de Maubuisson, et Marie-Marguerite Fleuret, sa femme. — Échange entre François Fromage, vigneron à Frépillon, et Marie-Madeleine Bertheuille, sa femme, d'une part, et Jean-Baptiste Baillé (sign. aut.), vigneron au même lieu, et Élisabeth Baillet (sign. aut.), sa sœur, d'autre part. — Délégation délivrée, par la fabrique de Frépillon, à Thomas Croquet, curé de Frépillon, pour une somme de 473 livres, pour honoraires que ledit curé n'a pu recevoir de plusieurs marguilliers, qui avaient appliqué plus que les recettes en réparations à l'église.

E. 4311. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

16 janvier au 17 mai 1761. — Inventaire après décès de Michel Lecomte, vivant, vigneron à Bessancourt, à la requête de sa veuve, Louise Baillet. — Obligation de 9 livres 10 sous passée, au profit de Philippe Desfossez, chirurgien à Bessancourt, par François Jolly, dit Sucat, vigneron à Frépillon, et Geneviève Thiboust, sa femme. — Vente de 15 perches de terre, à Herblay, faite à Pierre Bourdellet, fils de Jean, vigneron audit lieu, par Denis Pommier, vigneron à Herblay, et Marie-Louise Rousselet, sa femme. — Licitations et partages entre Toussaint Leconte et consorts ;

Michel Pinson et consorts. — Vente de 16 perches de terre, terroir de Bessancourt, faite à Jacques Pinson, vigneron à Bessancourt, par Marie Fromont, veuve de Marcel Pinson. — Bail des novales et vertes dîmes de la paroisse de Béthemont fait, au prix de 150 livres, par Antoine Coulon, curé, à Pierre Jarlait, laboureur à Béthemont, et Anne-Marguerite Demoro, sa femme (28 janvier 1761). — Vente d'immeubles, à Méreil, faite à Pierre Panier, marchand audit lieu, par Antoine de La Groux, marchand plâtrier à Frépillon, et consorts. — Vente de rentes sur immeubles, sis terroirs de Frépillon et de Bessancourt, faite à Claude Chéronnet, le jeune, marchand à Frépillon, par les héritiers de Nicole Delagroux, à son décès, veuve d'autre Claude Chéronnet. — Partage des immeubles de la succession de Marie-Marguerite Bonneville, à son décès, veuve de Jean-Alexis Candelot, vigneron à Bessancourt. — Vente d'immeubles, terroir de Frépillon, faite à Jean Lizieux, fils de Jean, marchand à Frépillon, par Nicolas Fleuret et Marie-Anne Mochain, sa femme. — Vente d'immeubles, terroir de Taverny, faite à Denis Duplessy, le jeune, marchand à Taverny, par Jacques Jugniet et Marie-Françoise Dubost, sa femme. — Baux divers faits à Denis-Étienne Pelletier, écuyer, seigneur, en partie, de Frépillon, à Louis Viel, vigneron et tonnelier à Frépillon, et Marguerite Liédé, sa femme ; Marie Fleuret, veuve de Denis Thiboust ; Pierre Tanpier et Marie-Jeanne Baillet, sa femme ; etc., etc. — Vente d'un demi-quartier de terre, terroir de Saint-Leu, faite à Denis-Léonard Bouillet, vigneron à Saint-Leu, par Jean-Baptiste Duval, vigneron au même lieu. — Vente d'un demi-arpent en bois taillis, terroir de Bessancourt, faite à Nicolas Rousseau, marchand à Taverny, et Marguerite Fontaine, sa femme, par Noël Dubois, vigneron à Bessancourt, et Françoise Juvigny, sa femme. — Baux faits par la fabrique de Béthemont à : Nicolas Charpentier, et Antoinette Lefebvre, sa femme ; Pierre Meslin, marchand fruitier à Béthemont. — Vente d'immeubles, terroir de Saint-Leu, faite à Louis-François Breulliée, marchand boulanger et meunier à Saint-Leu, par Jean Duval, fils de Guillaume, vigneron à Saint-Leu.

E. 4312. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

18 février 1590 à l'année 1699. — Tabellions divers. — Minutes, la plupart informes, incomplètes ou annulées, provenant de divers tabellions qui se sont succédé dans le ressort de Bessancourt, Frépillon et Sognolles, depuis le 18 février 1590 jusqu'en l'année 1699, inclusivement. On y peut noter les actes suivants : Donation d'un quartier de terre, à Bessancourt, fait à l'église et fabrique de Notre-Dame dudit lieu, par Collette de Canapville, demeurant à Bessancourt (18 février 1590). — Partage de la succession d'Étienne Banneville, entre sa veuve, Gillette Vollant, et Jacques Banneville. — Contrat de mariage entre Sébastien Juvigny, fils de Germain et Jeanne Fleuret, fille des feu Jean Fleuret et Geneviève Chéron. — Autre entre Guillaume Blondelle, fils d'autre Guillaume Blondelle, marchand à Villiers-Adam, et Catherine Vollant, fille de François Vollant et de feu Marie Jollain, de Frépillon. — Autre entre François Vollant, fils de François Vollant et de feu Marie Jollain, et Marie Jolly, fille de feu François Jolly et de Jeanne Bonnault, de Frépillon. — Autre entre Jean Bailliet, demeurant à Bessancourt, et Jeanne Roger, fille de Pierre Roger et d'Avoye de Lange. — Autre entre Nicolas Baillet, vigneron à Frépillon, et Catherine Marchand, fille de Germain Marchand, vigneron, et de Jeanne Jolly, etc., etc.

E. 4313. (Liasse.) — 6 pièces, papier, dont 3 cahiers de 10, 13 et 17 feuillets in-f°, et 1 cahier de 84 feuillets in-4°.

1713-1761. Répertoires. — « Répertoire des actes passés devant M. Guerry, Viel, Lecocq et Tondu, » tabellions de la prévôté de Bessancourt, Frépillon » et Sognolle, commencé par l'année 1713, et dont » les minutes sont en l'abbaye » (de Maubuisson). Le premier acte mentionné dans ce répertoire est du 12 février 1713, le dernier du 7 janvier 1733. Le nombre des actes est de 387. — « Répertoire » des actes passés devant Noël Bédien, tabellion de » la prévosté de Bessancourt, Frépillon et Sognolles, commencées (*sic*) par l'année 1736, et dont les » minutes ont été remises par lui-même à l'abbaye. » Le premier acte est du 1er mai 1736, le dernier du 6 novembre 1747. Le nombre des actes est de 711. — « Répertoire des minutes de défunt M. Roger, notaire » à Bessancourt, à commencer au 9 avril 1748 et finir » le (en blanc) 1761 : et à la fin est une table alpha» bétique. » Le dernier acte mentionné dans ce répertoire est du 17 mai 1761. — Autre du 9 avril 1748 au 31 décembre 1758. — « Note des minutes de l'étude de » défunt Roger, notaire à Bessancourt, qui manquent, » suivant la vérification faite sur le répertoire qui se » trouve sur les minutes de chaque année. » — « Mé-

» moire des minutes qui ne sont pas expédiées ; » 5 pour l'année 1755 ; 22 pour l'année 1757 ; 11 pour l'année 1758.

BEYNES.

E. 4314. — 1 cahier, papier, de 11 feuillets in-4°, contenant extraits de 36 actes.

1477-1483 (1484). — Guillaume Sore, Charles de la Haye. — Extrait des registres du tabellionage de la châtellenie de « Beyne, » depuis le 19 juin 1477 jusqu'au 6 mars 1483 (1484), sous l'exercice de Guillaume Sore, depuis le 19 juin 1477 jusqu'au dernier juin 1478, et sous celui de Charles de la Haye, qualifié prêtre, clerc, tabellion privé de la châtellenie de Beynes, depuis le 9 août 1479 jusqu'au 6 mars 1483. — Baux à héritage faits par Jean Ghuppin, procureur et receveur « de Monsr de Beyne, Herbeville et Boa» flé, » au nom dudit seigneur, à : Michel Le Saonnier et Jean Dieudonné, l'aîné, demeurant à Fontenay-l'Abbaye, diocèse de Bayeux ; Étienne Dieudonné, Jean Dieudonné, le jeune, demeurant en la paroisse de « Bo» neulx » ou « Reneulx » près de Beaumont ; Gardin le Fébure, demeurant à Crespières ; Jean Heudon, couturier à Herbeville ; Martin et Jean Pierres, son fils, demeurant en la paroisse de « Leualler ou Perche, en » l'évesché de Chartres ; » Guillot Jacques d'Herbeville ; Guillaume Demeur (?), foulon à « Maule-Soubz-Maul» dre ; » Pierre Cheval, curé d'Herbeville (5 août 1478) ; Collin Pierres, demeurant à « Leuailler ou Perche, en l'évesché de Chartres ; » Jean et Guillaume Lambert, père et fils, demeurant aux « Alleux-le-Roy ; » Guillaume Mareschal, du même lieu ; Michellet Gauchart, demeurant à Herbeville ; Oudry Heudon, du même lieu ; Raoullin Pichon ; Thomas Fleury, d'Herbeville ; Nicolas Michault, laboureur à Herbeville ; Marin Thenize, laboureur au même lieu ; Jean Lehon, d'Herbeville ; Thomas Malassise ; Henri Laprestè ; Jean de Clis(son) ; Bertrand Le Talle (ur ?).

E. 4315. — 1 cahier, papier, de 5 feuillets in-4°, contenant extraits de 17 actes.

1481 (1482)-1532. — Charles de la Haye, Claude Longroste. — Extraits des registres du tabellionage de la châtellenie de « Beyne, » depuis le 3 mars 1481 (1482) jusqu'au 2 juillet 1532. 1° Extrait d'actes passés par devant Charles « de Lahaye, » prêtre, curé, tabellion juré en la châtellenie de « Beyne, pour monseigneur » messire Robert Destouteville, chevalier, seigneur de » Beyne. » — Baux faits par Ghuppin, au nom du seigneur, à : Germain-Lousier ; Oudry-Ratel ; Pierre du Auldrain, demeurant à « Autheuil ; » Denis Pian ; Collin « Celler, » demeurant à « Bardelle, en la paroisse de Vy ; » Geuffroy le Roy, demeurant à Orgeval ; Jean Le Roy, le jeune, du même lieu. 2° Extrait du papier des recettes faites en 1518 par N. Laurent, receveur de la terre et seigneurie de Beynes, pour Gillet de Cottivis « (Coëtivy), dame douairière de Beyne. » 3° Extrait des registres des contrats passés par devant Claude Longroste en 1522, contenant, entre autres, un bail ou acensement fait par Charlotte d'Estouteville, comtesse de Brienne, d'Ivry et de Garennes, dame de Beynes. 4° Extrait des registres du tabellionage de Beynes en 1532, comprenant des baux à fief faits par la susdite Charlotte d'Estouteville à Richard et Jean Cellier, père et fils, à Marguerite Delaplace, veuve de François Cellier, de « la Mare des Saulx. »

E. 4316. — 1 cahier, papier, de 6 feuillets in-4°, contenant 3 actes

1496 (1497)-1499. — Jean Longroste. — Extrait des registres du tabellionage de la châtellenie de « Beyne, » contenant trois actes passés par devant Jean Longroste, clerc, tabellion juré de ladite châtellenie : 1° abandon et partage de leurs biens faits à leurs enfants par Jean Barat, âgé d'environ 66 ans, et Jeanne, sa femme, âgée d'environ 80 ans, lesdits biens situés entre la paroisse d'Herbeville, terroir de « Vau» guérin, » tenus et mouvant de Jacques d'Estouteville, chevalier, seigneur de Beynes et prévôt de Paris, et de noble homme J. des Fosses, seigneur par moitié desdits lieux d'Herbeville et « Le Vaulguérin » (20 janvier 1496 (1497) ; 2° bail à cens fait à Jean Pa..., laboureur de vignes, demeurant pour le présent à « Mon» tainville, » par les fondés de procuration du susdit Jacques d'Estouteville et de Regnoult des Fosses, seigneurs d'Herbeville par indivis (12 octobre 1498) ; 3° autre, au même titre, par les mêmes, à Robin Bruget, Bouget ou Bougot, laboureur aux « Alleux-le» Roy » (14 juin 1499).

E. 4317. (Liasse.) — 1 pièce, papier, contenant 3 actes.

Décembre 1540. — Vente d'un demi-quartier de

terre labourable, terroir d' « Authueil, » faite à Thomas Souchote, marchand tonnelier à Auteuil, par Pierre Bourgoryau, laboureur et marchand au même lieu. — Autre d'un arpent de terre labourable, terroir de « Jumyaulville, » faite à Mathurin Sollot, laboureur et marchand à « Goupillières, » par Jean Delamarre, charron à « Thoiry ». — Autre d'un arpent de terre labourable, terroir d'Auteuil, par Denis Lefébure, laboureur à la Mare « des Saulx, paroisse de Saul- » Marchetz ».

E. 4318. — 1 cahier, papier, de 6 feuillets in-4°, contenant 34 actes.

1570. — Louis Mazet ou ses substituts. — Extrait des registres des contrats passés par devant Louis Mazet (ou ses substituts), tabellion de la châtellenie de Beynes, du 10 janvier au 4 décembre 1570, pour servir au receveur de Beynes à se faire payer des lods, rentes et saisines dus pour la dite année 1570. Acquéreurs : Marguerite Coquille, veuve de Louis Robert; Étienne Jeusseaulme, maréchal à Beynes ; Gilles Sacavin, maréchal à « Marc ; » Jean Ringère, le jeune, marchand à Beynes ; Mathurine Bouret, veuve de N. Langlois, de Beynes ; Simon Ringère, marchand à la « Malladerye, paroisse de Beyne » ; Vincent Daulbin, laboureur à « Lorme, paroisse de Beyne ; » Guillaume Aulbert, manouvrier à « La Butte, » paroisse de Beynes ; Jacques Le Conte, marchand et laboureur à la « Mare » Dessaulx, paroisse de Saulx-Marchetz ; » Eustache Parel et Parelle, marchand à Beynes ; Thomas Langloys, laboureur ; Bernard Bonnefoy, tailleur d'habits, à la Mare des Saulx ; Jean Robert, laboureur à Beynes ; Pierre de La Noue, marchand à Beynes ; Bertrand Le-Lièpvre ; Guillaume Coquille, prêtre à Beynes ; Louis Bouchard, praticien à Beynes ; Hubert Bronssin, laboureur de vignes à la Mare de Saulx ; Jean Petit, laboureur de vignes à Marc ; Étienne Houzé, menuisier au même lieu ; Étienne Le Conte, le jeune, laboureur « à la » Pissotte, » paroisse de Beynes ; Denis Longroste, laboureur à la Maladrerie ; Philippes Deroullard, praticien à Beynes ; Noël Paulinier, laboureur à « Montainville ; » Guiot Bellier, manouvrier à Beynes ; Pierre Moigny, marchand à Beynes ; Jean Ringère, le jeune, marchand à Beynes ; Charles Remeu, laboureur à Marc ; Pasquier Le Roy, laboureur à la Mare des Saulx ; Charles Cotty, laboureur au Buisson, paroisse d'Hargeville. Vendeurs : Michel Truchon et sa femme, de Beynes ; Pasquier Hervy, laboureur à « Villiers-le-Mahieu, » et Pierre Hervy, de « Authoullet ; » Vincent Guillemeaulx, prêtre à Beynes, et Mathurin Guillemeaulx, demeurant à Goupillières ; Thomas Canu ; Guillaume Aulbert, manouvrier à Beynes ; Jean Longroste, l'aîné, laboureur à la Maladrerie, paroisse de Beynes ; Guillaume Le Roy, marchand et laboureur à la Pissotte ; Thomas Bonnefoy, laboureur de vignes à la Mare des Saulx, et Gillette Canu, sa femme ; Pierre Routhier ; Jean Nundin, laboureur à « la Coupperie ; » Jean Longroste, l'aîné, laboureur à la Maladrerie ; Nicolas Ribet, laboureur, à Beynes ; Louis Boyon, de « Thiverval ; » Jean Gourdes, l'aîné, demeurant à Beynes, et Chardine Longroste, sa femme ; Nicolas Soret, huissier sergent à cheval au Châtelet de Paris ; Pasquier Gration, charpentier de la grande coignée, au faubourg Saint-Honoré-lez-Paris ; Simonne, veuve d'Étienne Levasseur, demeurant à Marc ; Guillaume Cornu, laboureur à Marc ; Guillemette Cornu, veuve d'Étienne Houzé, demeurant à Marc ; Thomas Baras, laboureur à Beynes ; Patrix Nepveu, maçon en plâtre à Beynes ; Mahiet Nangis, laboureur de vignes à Montainville ; Patrix Jusseaulme, manouvrier à Beynes ; Jean Ringère, le jeune, marchand à Beynes ; Claude Caffert, l'aîné, à Beynes. Prix de ventes et achats, 753 livres, 5 sous ; montant des lods et ventes, sur le pied de 16 deniers tournois pour livre, 47 livres 1 sou 4 deniers tournois.

E. 4319. — 1 cahier, papier, de 6 feuillets in-4° ; 39 actes.

1571. — Extrait comme le précédent. — Acquéreurs : Guillaume Le Conte, laboureur, à la Pissotte, paroisse de « Beyne ; » Mathieu Mercier, laboureur au même lieu ; Guillaume Coquille, prêtre à Beynes ; Jean Blondeau maréchal « à la Coupperye, paroisse de Beyne ; » Thomas Langloys, laboureur au même lieu ; Simon De La Noue, manouvrier à « Flebar, paroisse de Beyne ; » Jacques Langlois, laboureur à la Coupperye ; Louis Bouchard, praticien à Beynes ; Pierre Baras, manouvrier à Beynes ; Jacques Marville, laboureur à Beynes ; Mathurine Bouret, veuve de Guion-Langlois, à Beynes ; Pierre De La Noue, marchand à Beynes ; Jacques Le Conte, laboureur à la Mare des Saulx ; Guiot Bellier, manouvrier à Beynes ; Pierre Moigny, marchand à Beynes ; Simon Le Conte, laboureur à la Coupperye ; Jean Nepveu, chaussetier à « Flobas ; » Thomas Nepveu, boucher à « Flobar ; » Philippe Deroullard, praticien à Beynes ; Michel Marville, laboureur de vignes à Beynes ; Étienne Le Conte, l'aîné, laboureur à la Pissotte ; Pasquier de La Noue ; Hugues De la Noue, charron « à la Roche,

paroisse de Beyne; » Jean Marye, manouvrier à Beynes; Jean Lucas, le jeune, laboureur à Mare; Étienne Gaimar, tabellion à Marcq; Pierre Le Guey, tailleur d'habits à Beynes; Michel Le Moyne, laboureur de vignes à la Mare des Saulx; Adrien Noël, berger au même lieu; Jean Bouseau, manouvrier à la Coupperye; Jacques Thomas, de Marcq; Robert Collet, laboureur à la Mare des Saulx; Guillaume Le Conte, l'aîné, laboureur à la Pissotte; Thomas Crosson, laboureur à la Mare des Saulx; Jacques Bourgneau, marchand poulaillier à Beynes; Simon Ringier, laboureur à la Maladrerie. Vendeurs: Thomas Langlois, laboureur à la Coupperye; Jean Gastine, « tixeur » en toile à Beynes, et Catherine Le Conte, sa femme; Jean de Fonteny, le jeune, laboureur de vignes « à Roy, paroisse de Vy; » Hugues de La Noue; Jean Nepveu, chaussetier; « Agricolle » Langlois, marchand à Beynes, et Marguerite Petit, sa femme; Jean Ringier, cordonnier à Beynes, et Jeanne Avrilly, sa femme; Pierre Macé, manouvrier à Beynes; Nicolas Ribet et Jeanne Duhamel, sa femme, laboureurs à Beynes; Jean Mercier, tisserand en toiles à Bardelle, et Remi Hamelin, laboureur à Auteuil; Michel Danjou (ou Danton), meunier à Beynes, et Étiennette Crochet, sa femme; Catherine Martin, veuve d'Etienne Doulcet; Jean de Fonteny, laboureur à Roy, et Perrette Mondion, sa femme; Guillaume Nepveu, laboureur « aux Petits prés, parroisse de Thiverval; » Mathurin Drouard, marchand à Beynes; Maurice Joubert, marchand à Montfort; « Yperche » Rivière, laboureur de vignes à Auteuil, et Barbe Collet, sa femme; Dominique Gromont et Jeanne de la Court, sa femme; André Guiard, laboureur à la Mare des Saulx, et Pasquette Cellier, sa femme; Jean Héault, l'aîné, laboureur au même lieu; Jean Longroste, le jeune, laboureur à la Maladrerie.

E. 4320. — 1 cahier, papier, de 9 feuillets in-4°. 38 actes.

1572. — « Extraict des registres des acquisitions » subjectes à ventes et saisines du tabellionné de la » châtellenie de Beyne ce qui ensuict, commençans le » premier jour de janvier et finissantz le dernier jour » de décembre mil cinq cens soixante et douze dernier » passé, passées par devant Loys Mazet, tabellion en » icelle châtellenie, pour madame la duchesse douai» rière de Bouillon, dame dudit Beyne. » Acquéreurs: Jean Rousseau, manouvrier à la Coupperye; Bertrand Le Liepvre, sergent châtelain au bailliage et châtellenie de Beynes; Jean Bayonnetz, laboureur à « Marcq; » Patrix Jusseaulme, manouvrier à Beynes; Adrien Noël, marchand à la Mare des Saulx; Robert Collet, laboureur « à la Mare »; Gilles Jehan, marchand à Beynes; Pierre de La Noue, marchand à Beynes; Guillaume Picard, marchand boucher à Beynes; Guillaume Le Conte, l'aîné, fils de Guillaume Le Conte, le jeune, laboureur à la Pissotte; Pierre Nantier, prêtre, curé de Beynes (13 mai 1572); Pierre Nainville, maître maçon à Beynes; Jean Ringère, cordonnier à Beynes; Jean Nepveu, le jeune, laboureur à « Flobert; » Richard Martin, tailleur d'habits à Beynes; Thomas Coquille, boulanger à Beynes; Jacques Langlois, marchand laboureur à la Coupperye; Guillaume Gauvert, laboureur à Marcq; Guillaume Coquille, prêtre à Beynes; Jean Gaffert, valet de chambre de l'évêque de Soissons, à Soissons; Adrien Le Guey, laboureur à Beynes; Pierre Le Guey, tailleur d'habits à Beynes; Robert Brochard, laboureur à la Couperie; Jean Menaut, marchand à « Fallaize, parroisse de Montainville »; Jean Marie, laboureur de vignes à Beynes; Simon Le Guey, laboureur à Beynes; « Venable Gastine, » tixier en « thoilles, » à Beynes; Morin Collet, laboureur de vignes à la Mare des Saulx; Hubert Broissin, marchand du même lieu; René Foucques, tailleur en draps, à Marcq. Vendeurs: Jean Hanouel, manouvrier à Beynes; Nicolas Ribet, laboureur à Beynes; Jacques Thomas, laboureur à Marcq, et Gillette Collet, sa femme; Jean Coquille, laboureur « au Pont-Barrat; » Yperche Rivière, d'Auteuil, et Barbe Collet, sa femme; Mathurin Morice, laboureur à « Thiverval; » Jean Nepveu, laboureur à « Flobert; » Jean Naullet, le jeune, manouvrier à Beynes; Denis Longroste, laboureur au « moulin de la Malladerye, » paroisse de Beynes; Jean Houllet, le jeune, et Jean Vellard, manouvrier à Beynes; Jean Gastine, fils de François Gastine, et Simonne Collet, sa femme, demeurant à Beynes; Nicole Ribet et Jeanne Duhamel, sa femme; Jean Lallemant, le jeune, manouvrier; Thomas Barat et Robert Barat, laboureurs à Beynes; Marin de Lafosse, laboureur à « Davron; » Guillaume Aulbert, laboureur « à » la Butte, paroisse de Beyne, » et Marion Le Conte, sa femme; Nicolas Soret, huissier, sergent à cheval, et Jeanne Chuppin, sa femme; Jacques Perrot, maçon à Marcq; Louis Bouchard, praticien à Beynes, et Perrette Guérin, sa femme; Jacques Perrot, laboureur à Marcq, et Jacqueline Marceau, sa femme; Guillaume Meusnier, laboureur à Auteuil; Jeanne Duhamel, veuve de Nicolas Ribet; Jacques Chocquart, marchand à Maulle; Charles Thiboust, laboureur à la Coupperye; Barthélemy Mercier, laboureur de vignes à la Pissotte; Jean

de La Noue, boulanger à « Villepreux; » Pierre de La Noue, marchand à Beynes; Denis Jolly, manouvrier; Jean Gastine, l'aîné, frère de Vénoble, tixier en toiles à Beynes; Guillaume Le Vacher, meunier à la Maladrerie; Simonne Vian, veuve d'Étienne Le Vavasseur, demeurant à Marcq; Louis Thévenon, laboureur à « Thoiry, » et Gervaise Clerice, sa femme; Robert Bastou, laboureur à Marcq.

E. 4321. — 1 cahier, papier, de 16 feuillets in-4°, 92 actes.

1573. — Extrait comme dessus. Acquéreurs : François Darragon, concierge du château de Beynes, et Marie Langlois, sa femme; Michel Bouchard, de Beynes; Bertrand Le Liepvre, sergent châtelain au bailliage et châtellenie de Beynes, y demeurant; Pierre Le Guey, tailleur d'habits à Beynes, et Jeanne Coquille, sa femme; Guillaume Lallignier, garennier et garde des bois de Beynes; Nicolas Chrétien, laboureur à Beynes; Jean Ribet, laboureur à Beynes; Robert Barat, laboureur à Beynes; Michel Le Moyne, demeurant à la Mare des Saulx; Simon Le Conte, laboureur à la Coupperye; Pasquier de la Bourne, marchand et laboureur à Montainville; Nicolas Soret, huissier, sergent à cheval, au Châtelet de Paris, et Jeanne Chuppin, sa femme; Guillaume Coquille, prêtre à Beynes; Étienne Jusseaulme, maréchal à Beynes; Guillaume Picard, marchand boucher à Beynes; Michel Langlois, marchand à la Coupperye, et Fleurdelys Philippes, sa femme; Robert Moullin et Jacques Langlois, marchands laboureurs audit lieu; Thomas Foyer, laboureur de vignes à la Mare des Saulx; Guyon Le Guey, laboureur à Beynes; Thomas Brochard, tailleur d'habits à Beynes; Roger Coquille, boucher à Beynes; Cadet Le Guey, demeurant à la Coupperye; Étienne Gauvert, fils de Martin, laboureur de vignes à Marcq; Jean Daulbin, l'aîné, marchand et laboureur à la Ferme, paroisse de Beynes; Adrien Le Guey, laboureur « aux Champarts, » paroisse de Beynes; Jean Touchon, meunier au moulin de la Maladrerie; Mahiet Maugis, laboureur de vignes à Montainville; Claude Caffert, l'aîné, serrurier à Beynes; Jean Gourdet, le jeune, garennier à Beynes; Pasquier Quiriel, laboureur à la Coupperye; Jean du Four, laboureur à Beynes; Vincent Daulbin, laboureur à la ferme de l'Orme, paroisse de Beynes; Macé Le Conte, laboureur à « Haute-Fontaine, » paroisse de Beynes; Eustache Perel, marchand à Beynes; Guillaume Longroste, laboureur « aux Petits Prez, paroisse « de Plaisir; » Robert Avisse, laboureur à Montainville; Nicole Routtier, veuve de Marin Poussin, demeurant au Neufbourg en Normandie; Mademoiselle « de Flasselleu; » Pierre Le Loup, manouvrier à Beynes; Jean Vian, demeurant à la Mare des Saulx, etc. Vendeurs : Louis Boyvin, marchand à « Thiverval; » Roger Coquille, boucher à Beynes; Jean Girard, marchand à Beynes; Jean Ribet, laboureur à Beynes, et Marguerite Coquille, sa femme; Marin Ribet, laboureur à Beynes, et Préjente Patin, sa femme; Guillaume Aulbert, manouvrier à Beynes, et Marion Le Conte, sa femme; Pierre Le Guey, tailleur d'habits, et Jeanne Coquille, sa femme; Mathieu Bonté, maréchal à « Crespières; » Thomas Brochard, tailleur d'habits à Beynes, et Perrine Coquille, sa femme; Pierre Longroste, l'aîné, laboureur à la Maladrerie, et Perrette Gauvert, sa femme; Thomas Barat, laboureur au même lieu, et Catherine Longroste, sa femme; Jean Gourdet, le jeune, garennier, et Jacquette Dolly, sa femme; Denis Gauvert, fils d'Hamelin, laboureur à Marcq; Thomas Coquille, marchand boulanger à Beynes, et Marie Musnier, sa femme; Richard Martin, tailleur d'habits à Beynes, et Catherine Boyn, sa femme; Guillaume Le Vacher, meunier à la Maladrerie; Guillaume Cornu, laboureur de vignes à la Mare des Saulx, et Marion Amette, sa femme; Michel Gaille, laboureur de vignes à Beynes, et Guillemette Coquille, sa femme; Denis Asselin, laboureur à Marcq, et Marion Duchesne, sa femme; Maurice Foubert, marchand à Montfort; Jean Gastine, l'aîné, fils d'Henri; Claude Caffert, l'aîné, serrurier à Beynes, et Marguerite Coquille, sa femme; Michel Gallet, laboureur à Beynes, et Guillemette Coquille, sa femme; Roger Coquille, boucher à Beynes, et Perrette Petit, sa femme; Louis Le Vavasseur, boulanger à Paris; Jean Le Moyne, laboureur à Grignon; Guillaume Renouet, praticien à Marcq, et Quentine Thomas, sa femme; Louis Boyvin, marchand à Thiverval, et Jeanne Le Liepvre, sa femme; Jean Blondeau, maréchal à la Coupperye; Catherine Martin, veuve d'Ambroise Rohard; Pierre Rohard, garennier, et Jeanne Rohard, veuve d'Henry Gastine; Charles Fournier, cordonnier à Beynes, et Marguerite Maillard, sa femme; Agricole Langlois, greffier du bailliage de Beynes, et Marguerite Petit, sa femme; Denis Jolly, laboureur de vignes au Pont-Barat, et Catherine Coquille, sa femme; Jeanne Chuppin, veuve de Nicolas Soret; Michel Merville, marchand à Beynes; Jean Mounier, tixier en toiles; Guillemette Morice, veuve de Jean Le Pelletier; Marguerite Morice, veuve de Pasquier Rémon; etc., etc. Total des prix des ventes, 3,058 livres 8 sous 4 deniers tournois.

E. 4322. — 1 cahier, papier, de 13 feuillets in-4°, contenant extraits de 124 actes, dont 90 pour l'année 1574 et 34 pour l'année 1575.

1574-1575. — « Extraict des contractz subjectz à » payer lodz, ventes et saisines, tant en la seigneurie » de Beyne que fief du Buy, sciz à Mare, à Madame la » duchesse doeairière de Buillon, dame des dites sei- » gneuries, ou à ses receveurs fermiers; iceulx con- » tractz faictz et passez tant pardevant Loys Mazet, ta- » bellion de ladite châtellenie de Beyne, que par devant » ses substitudz, ès années mil v° LXXIIII et LXXV... » Acquéreurs : Louis Dugnier, prêtre à Beynes; Roger Coquille; Guillaume Girard, boucher à Beynes; Pierre Rohard, garennier à Beynes; Guyon Leguey, laboureur à Beynes; Adrien Leguey, laboureur aux Champarts, paroisse de Beynes; Michel Le Moyne, laboureur de vignes « à la Mare Dessaulx; » Étienne Gauvert, fils d'Hamelin; Étienne Jusseaulme, maréchal à Beynes; Pasquier de Lanoue; François Daragon; Jean Girard, marchand à Beynes; Adam Collet, laboureur à la « Mare Dessaulx »; Claude Caffert, serrurier à Beynes; Pierre Alexandre, marchand, à « Neauphle »; Thomas Langlois, laboureur à la Coupperye; Guillaume Coquille, prêtre à Beynes; Adrien Marc, laboureur à la « Mare Dessaulx »; Thomas Brochard, tailleur d'habits à Beynes; Yzabeau Canu, veuve de Simon Guérin, à Beynes; Pierre Leguay, tailleur d'habits; Louis « Dugney », prêtre; Hébert Brouassin, de la « Mare Dessaulx »; Michel Marville, marchand à Beynes; Claude Gauvert, greffier, de Marcq; Adrien Noël, berger à la « Mare Dessaulx »; Jacques Le Conte, laboureur au même lieu; Bertrand de Lapierre, à Beynes; Guillaume Cornu, laboureur de vignes à la « Mare Dessaulx »; Jeanne Bonnefoy, veuve de Richard « Bayonnitz », demeurant au même lieu; Guillaume Rohard, fils de Pierre Rohard, garennier à Beynes; « Agricolle » Langlois, greffier du bailliage de Beynes; Robert Avisse, fils de Marin, demeurant à Montainville; Hugues de la Noue, charron; Simon Le Masle, meunier au moulin de la Maladrerie; Pierre de la Noue, marchand à Beynes; Vincent Burean ou Bureau, laboureur aux Champarts; Richard Cressonneau, tixier en draps à Beynes; Guillaume Meunier, sergent châtelain au bailliage de Beynes; Guillaume Lallignier, garennier; Julien Brossin, meunier au moulin de « Flobert »; Thomas Nepveu, boucher à Beynes; Barthélemy Meunier, laboureur de vignes à la Pissotte; Hubert Broyssin, laboureur à la « Mare des Saulx »; Pasquier Le Roy, du même lieu; Pierre Noainville, maître maçon à Poissy; Michel Amette, manouvrier aux Champartz; Thomas Crochet, maçon en plâtre à Beynes, etc., etc. Vendeurs : Pierre Guill(ue)maux, serrurier; Jean Coquille et Thomasse Gournetz, sa femme; Denis Jolly, laboureur de vignes à Beynes; Étienne Gauvert, fils d'Hamelin, demeurant à Marcq, et Étiennette Larcher, sa femme; Barbe Maubert, veuve de Patrice Jusseaulme; Jean du Four, de Beynes; Jeanne Chuppin, veuve de Nicolas Soret; Jean Ringère, l'aîné, cordonnier à Beynes; Bertheline Naulens ou Naulet, veuve de Jean Villard; Pierre Camus, de la Coupperye; Guyot Faussart, tissier en draps à Montainville, et Madeleine Mercyer, sa femme; Jacques Jaullain, de Marcq; Patrice Ringère et Annette Bajonnitz ou Bayonnitz, sa femme; Catherine Thiverny, veuve de Jean Collnet; Thomas Brochard et Perrine Coquille, sa femme; Charles Fournier, cordonnier à Beynes, et Marguerite Maillard, sa femme; Simonne Vian, veuve d'Étienne Le Vavasseur; Jean Hulot, et Nicolle Collet, sa femme; Jean Ribet et Marguerite Coquille, sa femme; Catherine Martin, veuve de Thomas Le Guay; Robert Coquille et Françoise Leguay, sa femme; Philippe Le Fébure, de la « Mare des Saulx; » noble homme Jean Vaillant de (Guallin ?), conseiller du Roi au Parlement de Paris; Thomas Cosson; Claude Caffert, serrurier, et Barbe Danyel, sa femme; Guy Bellier et Catherine Maumot, sa femme; Jean Sacavin, bonnetier à Auteuil, et Perrette Fournier, sa femme; Jean Lallemant, le jeune; Jean Gastine, l'aîné, et Catherine Leconte, sa femme; Guillaume Lévesque et Thomasse Gournay, veuve de Jean Coquille; Guillaume Pascher; Jean Houzé, maçon à Marcq, et Robine Collet, sa femme; Robert Hamel, boulanger à Beynes; Guillaume et Pasquier Le Roy, père et fils, demeurant à la Pissotte, etc.

E. 4323. — 1 cahier, papier, de 9 feuillets in-4°; 76 actes, dont 35 pour l'année 1576 et 41 pour l'année 1577.

1576-1577. — Extrait des registres du tabellionage de Beynes. Acquéreurs : Pierre Guignard, praticien à Davron; Jean Vian, laboureur « à la Mare des Saulx », paroisse de « Saulx-Marchés; » Agricole Langlois, greffier du bailliage de Beynes; Thomas Longroste, laboureur à la Maladrerie, et Marguerite Delafosse, sa femme; Étienne Jusseaulme, maréchal à Beynes; Pierre

Mercier, laboureur à la Pissotte; Philippe Mondion, veuve de Bertrand Le Liepvre; Jean Patin, marchand à Beynes, et Jacquette Naullet, sa femme; Pierre Langloys, laboureur à la Coupperye; François Daragon, capitaine et concierge du château de Beynes; Jeanne Dureau ou Duveau, femme de Michel Marville, demeurant à Beynes; Jean Mondion, marchand et laboureur, à Beynes; Guillaume Coquille, prêtre, à Beynes; Guillaume Girard, boucher, à Beynes; Jean Gourdet, de Beynes; Jean Ladmirault, marchand boulanger, à Poissy; Jeanne Mondion, veuve de Pierre Nouville, maître maçon; Pierre Barat, laboureur à Beynes; Louis Allignier; Thomas Le Guay, laboureur à Beynes; Nicolas Chrétien; noble homme Jean Vaillant de Guollin, conseiller du Roi au Parlement de Paris; Adrien Noël; Jean Vian; Guion Moullin; Robert Moullin; Michel Amette, manouvrier à Beynes; Claude Caffert, le jeune; Michel Langloys; Pierre Gastine; Guillaume Leconte, le jeune; Richard Coquille, de Villepreux; Nicolas Dolbel, greffier de Crespières; Michel le Moyne, de « la Mare des Saulx; » Simon Leconte, laboureur; Antoine Noullet; Pierre Laigneau; Jacques Borgneau; Guiot Taussart; Jean Jolly; Thomas Nepveu, marchand boucher à Beynes, et Catherine Coquille, sa femme; Jusseaulme, verdier et garde des bois, forêts et sapinières de Laigle, demeurant en la paroisse « de » Saint-Pierre de Charainvilliers, près l'estang du Lacq » en Normandye; » Robert Brochard, laboureur à la Coupperye; Jean Mercier, Jacques de Fonteny et Jeanne Mercier, sa femme; Jean Lallemant, le jeune, marchand à Beynes; Mathurin Guillemeaulx, Jacquette Naullet et Agnès La Gasse, veuve et héritière de Vincent Guillemeaulx; Marion Meunier, veuve de Thomas Coquille; Marguerin Benard et Marguerite Coquille, sa femme; Jacques Jaullain, laboureur à Marcq; Jean Avisse, laboureur à Montainville; Jean du Four et Jacqueline Coquille, sa femme; Charles Léger, laboureur de vignes à « Crespierres; » Gilles Bonnenfant, maçon à Montainville; Jean Coquille, prêtre, curé de « Saulxmarchés, » et Guillaume Lallignier, marchand à Beynes (29 août 1576); Jean Gastine, fils de François, et Simonne Collet, sa femme; Simonne Vian, sœur de Jean; François Daragon et Marie Langlois, sa femme; Alexandre Toutain; Richard Cressonneau; Jean Delamare, vigneron à Bardelle; Jean Ménard, charron à Marcq; Regnault Lepainctre et Jacqueline Le Vavasseur, sa femme; Jean Gourdet et Jacquette Dolli, sa femme; Jean Truchon, meunier, et Marine Martin, sa femme; Pierre de la Noue, etc., etc.

E. 4324. — 1 cahier, papier, de 6 feuillets in-4°. 31 actes.

1589. — Thomas Gallet. — « Extraict de touttes et » chacunes les acquisitions et aultres contractz qui ont » esté passés et arrestez au Tabellionné de la chastelle- » nie de Beyne, tant par devant Thomas Gallet, tabellion » principal en ladite chastellenie, que par devant ses » substitudz, en l'année mil cinq cens quatre vingtz et » neuf. » Acquéreurs : Étienne Jusseaulme, maréchal, et Jeanne Huard, sa femme, demeurant à Beynes; Jean Hullot, le jeune, demeurant à la Mare des Saulx; Jeanne Bonnefoy, veuve de Richard Bayonnetz, du même lieu; Bernard Langlois, laboureur à la Pissotte; Simon Maleau, marchand à Fresnes (?); Vincent Daulbin, laboureur à la ferme de l'Orme; Catherine Le Conte, veuve de Mathieu Mercyer, à la Pissotte; Jean Nantier, prêtre, curé de Beynes (24 mars 1589); Michel Bayonnetz, laboureur de vignes à la Pissotte; Thomas Nepveu, marchand à Beynes; Vincent Bureau; Michel Maugeant, vigneron aux Champarts; Jean Girard, l'aîné, marchand à Beynes; Roger Longroste, laboureur à la Maladrerie; Claude Gourdet, l'un des gardes des bois de Beynes; Vincent Le Conte, laboureur à la Pissotte; Adrien Noël, laboureur à la Mare des Saulx; Jean Le Guay, tailleur d'habits à Beynes; Jean Gastine, manouvrier à Beynes; Guion Moulin, boulanger à Beynes; Jean Langlois, dit les Boulleaulx, demeurant à Beynes, etc. Vendeurs : Robert Coquille, laboureur à Beynes; Guillaume Girard, marchand boucher à Beynes; Guillaume Bayonnetz, vigneron à Auteuil; Denis Raffin, laboureur à « Férauville; » François Guillevyn, laboureur à la ferme de Beauregard; Thomas Ringère, de Beynes; Jeanne Leconte, veuve de Robert Moulin, demeurant à la Coupperye; Bernard Coquille et Barbe Leconte, sa femme; Françoise Deroullard, veuve de Guillaume Mercyer; Agricol Langlois, marchand à Beynes; Jacques Brisson, praticien à « Neauphle-le-Chastel, » fondé de procuration de Philippe Langlois, sa femme, etc.

E. 4325. — 1 cahier, papier, de 4 feuillets in-4°. 18 actes.

1589-1590. — « Registre des lettres ensaisinez » pour Madame la comtesse de Sagonne, et ce en l'an- » née mil cinq cens quatre vingtz neuf et quatre vingtz » dix, et dont en a esté faict mémoire aincy (que) » ensuict. » Acquéreurs : Adrien Noël, laboureur à la Mare des Saulx; Hubert Broissin, mercier au moulin

de la Chapelle; Vincent Bureau, couvreur en chaume aux Champarts; Catherine Le Conte, veuve de Mathieu Mercier; Jean Leguay, tailleur à Beynes; Michel Maugeant, vigneron aux Champarts; Jean Gastine, manouvrier à Beynes; Michel Bozonnois, à la Pissotte; Jean Nantier, prêtre, curé de Beynes (23 mars 1589); Léonard de Lorme, jardinier à Beynes; Guillemine Bourgeois, veuve de Léonard Langlois, demeurant à la Pissotte; Jean Cornu, vigneron à la Mare des Saulx; Bernard Langlois, à la Pissotte; Simon Molleau, marchand à Fresne. Vendeurs : Pierre Guitel ou Guetel; Simon Scavin, vigneron à Auteuil; Marin Vailltelin, de Plaisir; Jeanne Le Conte, veuve de Robert Moullin; Robert Le Guey; Adrien Le Guey; Léonard Coquille; Théodore Gastine; Françoise Drouillard, veuve de Guillaume Mercier; Nicolas Crosson; Denis Ruffin, de Feranville; Thomas Ringère et François Guillevin. Somme totale des lods et ventes, 13 écus 34 sous 4 deniers tournois. A la marge, en face de la mention de l'acquisition faite de Théodore Gastine par Léonard de Lorme, et de celle faite de Françoise Drouillard par le même, on lit : « N'a payé, parce que » Madame luy doibt de ses gages. »

E. 4326. (Liasse.) — 31 pièces, papier, dont 1 cahier de 12 feuillets in-4°. 309 actes.

1569-1587. — Résidu. — Cette liasse se compose presque exclusivement de mémoriaux d'ensaisinements, dans lesquels on trouve les noms des parties contractantes, l'objet des mutations, les prix, etc. La plupart des noms de personnes figurent déjà dans les articles qui précèdent; les immeubles sont compris dans le territoire de Beynes ou aux environs. La seule minute qui soit complète, à l'exception du nom du notaire, est la minute de l'acte de vente d'une coupe de 7 arpents dans le bois de Beynes, lieu dit le Buisson de la Tuilerie, faite à Simon Malleau, marchand à Fresnes, et Alexandre Vicquet ou Bicquet, marchand à Saint-Germain-en-Laye, par Diane de la Mare, femme de Jean de Babou, chevalier, comte de Sagonne, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, et mestre de camp général de la cavalerie légère de France, seigneur de la terre et seigneurie de « Beynę; » au château de Beynes, le 23 décembre 1587; en présence de noble homme Jean Dehault, écuyer, sieur de Cherfontaine, maître d'hôtel dudit seigneur, et de Michel Poignant, fauconnier du même seigneur, et « autres » témoins. »

BIÈVRES.

E. 4327. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 8 pièces, papier.

1535-1566. — Raoul Buffet. — Transport d'une rente annuelle de 9 sous parisis fait à Henri Langlois, demeurant aux Mathurins, paroisse de « Bièvre, » par Jean Langlois, l'aîné, demeurant « aux Roches, » même paroisse. — Accord et transaction entre Catherine du Fay, veuve de N. Le Large, vivant, laboureur « au Mes» nil, paroisse de Bièvre, » d'une part, et Simonne Le Large, sa fille, veuve de Nicolas Taché, vivant, laboureur « à la Granche du clos, » même paroisse, d'autre part. — Vente de droit de rachat sur un arpent 1/2 de terre aux Roches, lieu dit « la Vallée Capitaine, » faite à François Leconte, marchand à Bièvres, par Jacques Tyrouyn, marchand aux Roches, paroisse de « Bièvre », tenant ledit droit de sa femme, Jeanne Langlois. — Inventaire des biens meubles, ustensiles, etc., demeurés après le décès de Maurice Regnauldin, prêtre, en son vivant, procureur et receveur de l'abbaye et couvent de Notre-Dame « de Val de Grâce, » en la chambre dudit défunt en ladite abbaye, fait, à la requête d'Andry Langlois, marchand boulanger à « Valboyen, paroisse » de Bièvre, » exécuteur testamentaire dudit défunt, par Raoul Buffet, tabellion juré, commis et établi en la prévôté et châtellenie de « Bièvre-le-Chastel, » pour « noble homme et saige, mons^{r} maistre Charles de » Dormans, conseiller du Roy, nostre sire, en sa court » de Parlement, et seigneur dudit lieu de Bièvre... » 16 février 1553 (1554). — Partage des héritages provenant des successions de feu Jean Merlet et N. Loubereau, sa femme, et situés en la paroisse d'Igny et aux environs, fait entre Nicolas Merlet, laboureur à Bièvres, en son nom, Jean Othon, laboureur, et Perrette Merlet, sa femme, et Jeanne Merlet, veuve de Jean Le Merle, tous demeurant à Igny, fils, filles et gendre desdits défunts. — Vente de 8 perches de vigne, terroir de Bièvres, faite à Denis Huré, vigneron à Bièvres, par Jacques Le Maire, laboureur au même lieu. — Ratification de ladite vente par Philippote Hommery, femme dudit Jacques Le Maire. — Vente d'un arpent de terre, terroir de « Géry, » faite à Guillaume Hommery, charron à Bièvres, par Marion Bargues, veuve de Robert Petitfilz, demeurant à « Gésy, paroisse dudit Bièvre... »

E. 4328. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 4 pièces, papier.

17 décembre 1572. — François Baclier. — Bail d'un demi-arpent de terre, jardin, cour et cave voûtée, au carrefour de « Bièvres, » fait à Jean Bargues, marchand charron de Bièvres, par Jacques Bourle, au nom et comme procureur et receveur de noble homme Charles Dormans, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa chambre des comptes de Paris, seigneur de « Bièvre-le-Chastel. » — Inventaire des meubles, ustensiles, etc., après le décès de Denise Hervé, fait à la requête de Robert Petitfilz, son mari : prisée et estimation par Morin Richard et Jean Sevestre, marchands en la paroisse de Bièvres. 19 livres d'étain en pots, plats et écuelles, 4 sous tournois la livre ; 3 vaches, ensemble, 36 livres tournois; un cochon mâle, à demi engraissé, 6 livres tournois ; 8 setiers de blé méteil, 110 sous tournois le setier ; 4 setiers d'orge, 85 sous tournois le setier ; l'avoine comme le blé, 110 sous le setier ; les fèves, 10 sous le boisseau; les pois « de Rouan, » 7 sous tournois le boisseau ; un demi-muid de vin blanc, 7 livres tournois, etc. — Inventaire des meubles, ustensiles, etc., après le décès de Marin Gobert, fait à la requête de Denis Huré, tuteur des mineurs dudit Gobert et de feu Huré, sa première femme, pour tout ce qui était dans la communauté entre ledit défunt et Jeanne Belleaulme, sa seconde femme, et à présent, sa veuve : prisée et estimation par Artus Rutteau et Claude Gohon, marchands à Bièvres. — Inventaire après décès de Marie Gasset ou Gosset, fait à la requête de Jean Le Coq, son mari... « Une payre de patenostre » d'argent de deulx cens grains, avecques... une » chesne, ung cluvyer et un detz, le tout d'argent... » Deux arbalestes garnies de leurs arbres, arcz et » baudoire, dont l'une sans corde, prisées ensemble » XXX sous tournois... Une thoille paincte où est » figuré ung sépulcre, et une autre en papier sur » thoile... ensemble XII sous tournois... Trois bou- » teilles de verre couvertes d'ozier, VII sous VI deniers. » ... Deux hallebardes à la vielle mode... ensemble » XX sous tournois. Une thoille où est paincte une » Léda... V sous tournois... » — Bail de 12 arpents de terre labourable, terroir de Bièvres, fait à Yves Rousseau, marchand hôtelier à Bièvres, par Jean Le Coq, au nom et comme procureur du seigneur de Bièvres ; (de Dormans, sig. aut.).

E. 4329. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 8 pièces, papier.

1583-1605. — Isaïe Baclier. — Procuration donnée à François Baclier, procureur fiscal à Bièvres, par Jacques Bargue, prêtre, demeurant à Bièvres. — Inventaire des meubles après décès de Jean Bouessières, fait à la requête d'Antoinette Tirouin, sa veuve, tutrice des deux enfants mineurs, garçon et fille : l'étain est estimé 5 sous tournois la livre. — Obligation pour diverses sommes passées, au profit de Robert Petitfilz, laboureur à Bièvres, par Nicolas Belaulme, laboureur à « La » Bute », paroisse de Bièvres, Jean Sevestre, manouvrier à Bièvres, etc. — Inventaire après décès d'André Marchais, vivant, marchand laboureur, demeurant à l'abbaye du Val-de-Grâce, fait à la requête de Jeanne Marchais, sa veuve ; juillet-août 1591. Le setier d'avoine, 2 écus sol 4 sous tournois ; le beurre, 6 sous tournois la livre ; 1 pourceau d'un an, 3 écus 20 sous tournois ; le setier d'orge, 3 écus sol ; le setier de blé, 3 écus sol ; 1 jument sous poil rouan, 6 écus sol ; 1 vache, poil rouge et blanc, 6 ans, 8 écus 20 sous tournois ; 1 génisse, poil brun, 1 an, 3 écus d'or sol. — *Nota.* Cet inventaire forme un cahier de 20 feuillets in-4° ; mais les feuillets ont été déchirés dans le bas à droite et, depuis le feuillet 14, par moitié, dans le sens de la longueur ; en sorte que ce document est extrêmement incomplet. — Vente de cinq quartes de vignes, « au vignoble » de « Palloyseau, » faite à Geuffroy Manhaut, marchand à Bièvres, et Marie Moyreau, sa femme. — Bail de maisons et dépendances à Igny fait à François Netz (et Naiz), marchand audit lieu, par Jacques Bargue, prêtre, aumônier de l'évêque de « Mallerais » (sic, pour Maillezais).

E. 4330. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

25 juin 1615. — Charles Damours. — Jacques Chefdosme « tixerant », et Artus Dodin, laboureur, à Bièvres, s'engagent, par caution solidaire et « corps » pour corps, » à représenter, à première réquisition de l'autorité compétente, la personne de François du Tilloy, prêtre, vicaire de Bièvres, « estant à présent » au chasteau dudict Bièvre, retenu » à la requête et plainte de Gilles Brethon, demeurant à Bièvres.

E. 4331. — 1 cahier, papier, de 23 feuillets in-4°.

26 mai 1620. — Claude Leborgne. — Inventaire des meubles, bestiaux, titres, etc., demeurés de la succession de Jean Gourin et Louise Lubert, cette dernière mariée en secondes noces à Macé Coquason, fait

à la requête de Jean Lubert, manouvrier à Bièvres, au nom et comme tuteur de Claude Gourin, âgée de 11 ans.

E. 4332. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1625-1654. — François Laval. — Partage de la succession de Pasquier Arthus et de Jacqueline Bouillet, sa femme, entre leurs enfants. — Prise à bail, par Marguerite Delys, veuve d'Antoine Bussereau, d'une maison avec étable à Bièvres, lieu dit « la Grenouillère », appartenant à Michelle Néreau, veuve de Nicolas Ramout, demeurant à Paris au service de M. Servien, surintendant des finances, représentée par Thomas Sérard, prêtre, curé de Bièvres (13 novembre 1654). — Vente d'un quartier 1/2 de pré, en la prairie de Bièvres, lieu dit « l'Écluse, » faite à Charles Durant, meunier au moulin de « Chamor, » paroisse de Gif, par Bertrand Chevallier, marchand « à la Sevesterye, » paroisse de Plessis-Raoult, dit Piquet, et Françoise de Brye, sa femme. — Désistement du droit à la propriété d'une maison et appartenances, à Bièvres, consenti, au profit de la fabrique de l'église Saint-Martin de Bièvres, par Jean Roblot, cocher à Paris, au nom et comme héritier de Charlotte Noël, en son vivant, veuve de Louis Roblot, laquelle avait fait donation de ces immeubles à ladite fabrique.

E. 4333. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1626-1629. — N. Germain. — Marché de maçonnerie passé entre Michel Baclier, marchand, et Denis Brosse, maçon à Bièvres. — Obligation de 24 livres tournois, prix d'une mulle ou d'un mulet sous poil gris, passée au profit de François Durant, meunier à « Vauboyen, » paroisse de Bièvres, par Évroult Lefébure, marchand à Bièvres.

E. 4334. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin : 2 cahiers, parchemin, l'un de 6 et l'autre de 8 feuillets in-4°; 1 cahier, papier, de 6 feuillets in-4°.

1639-1645. — René Laval. — Contrat de mariage entre Ange Ricard, garde des plaisirs du Roi, à Montéclin, d'une part, et Jeanne Durant, fille de Marin Durant et de Perrette Crespinet, d'autre part. — Accord et transaction entre Michel Dodin, manouvrier « aux Roches, » paroisse de Bièvres, au nom et comme ayeul et tuteur de Jeanne Crespinet, fille mineure des feu Louis Crespinet et Marie Dodin, d'une part, et Jean Boudet, marchand à « Vauboien, » paroisse de Bièvres, se portant fort de Michelle Léger, veuve, en dernières noces, dudit Louis Crespinet, tant en son nom que comme tutrice de l'enfant mineur dudit défunt et d'elle. — Contrat de mariage entre Louis Breton, marchand à Bièvres, d'une part, et Michelle Léger, veuve de Louis Crespinet, demeurant à « Vauboyen, » d'autre part. — Inventaire des meubles demeurés en la « maison et hostel seigneurial de la Motte, » à Bièvres, après les décès de noble homme Jean Rigollet, vivant, avocat au Parlement de Paris, et Renée de Pincé, sa femme, fait, à la requête de Nicolas Rigollet, écuyer, Marie Rigollet, veuve d'Adrien Bodellot, vivant, conseiller du Roi et audiencier à la chancellerie du Palais à Paris, et Gabrielle Rigollet, fille usant et jouissant de ses droits, seigneurs de Bièvres, en partie, héritiers, chacun pour un tiers, des susdits défunts, leurs père et mère : Sign. aut.

E. 4335. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

21 janvier 1668. — François Moriset. — Bail de 20 perches de terre en friche, terroir de Bièvres, lieu dit les « Fruictage, » fait à Louis Feuillette, vigneron « à la Cotarderie, » paroisse de Bièvres, par René Mauson, charron à Massy.

E. 4336. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

4 novembre 1672. — René Daube. — Vente d'un quartier de terre labourable, terroir de Bièvres, lieu dit les Graviers des vieilles vignes, faite à Étienne « Maugeays, seigneur de Bièvre-le-Chastel, conseiller et maitre d'hostel du Roy... »

E. 4337. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

15 septembre 1681. — Pierre Goujon. — Partage entre les enfants et héritiers de Jacques Durable, vivant, marchand à Bièvres, Louise Fleuret, sa femme, et Martin Durable, frère dudit Jacques.

E. 4338. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1700-1701. — Jacques Duperrin. — Bail d'un ar-

pent 14 perches de terre, terroir de Bièvres, fait à Marie Groisillière, demeurant à Bièvres. — Échange entre Louis Dodin, marchand aux Roches, et Marie Artus, sa femme, d'une part, et Jean Berain, sieur des Roches, « premier désigneur du cabinet du Roy, » et Louise-Marie Derault, sa femme, d'autre part. — Bail d'une maison aux Roches, paroisse de Bièvres, fait audit Jean Berain par Étienne Dodin, marchand boulanger au petit Montreuil près Versailles. — Bail du moulin à eau de Bièvres et dépendances fait à Charles Durand, marchand meunier au Moulin neuf, paroisse de « Vil- » liers-le-Baacle, » et Marguerite Couturié, sa femme, par Louis Thualagan, receveur de la terre et seigneurie de Bièvres, sous le bon plaisir de « Pierre Le Tessier » de Montarsy, » écuyer, conseiller et secrétaire du Roi, seigneur châtelain de Bièvres (27 octobre 1700). — Vente de maison et dépendances, à Bièvres, faite à Charles Maugey, procureur fiscal au bailliage et châtellenie de Bièvres, par Jacques Charles, garde des menus plaisirs au parc de Meudon, y demeurant. — Approbation donnée à cette vente par Françoise Duruble, femme dudit Jacques Charles.

E. 4339. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

31 mars au 4 décembre 1701. — Engagement à se représenter en justice à première réquisition pris par François Ricard et Catherine Renier, sa femme, de la paroisse de Bièvres, en prison à Bièvres, engagement devenu indispensable « pour faciliter l'élargisse- » ment de la personne dudit Ricard pour le temps de » Pasques... ; » Gabriel Leconte, prêtre, curé de Bièvres, témoin signé. — Obligation de 36 livres 10 sous, au profit de François Raupaneau, marchand boulanger à Bièvres, par Paul Guérin, de Jouy-en-Josas. — Contrat de mariage entre François Ridey, manouvrier aux « Hommeryes, paroisse de Bièvres, » d'une part, et Catherine Doublet, fille d'Hubert Doublet et de Marie Bourgneuse, d'autre part. — Inventaire mobilier après décès de Claude Dubois, première femme du susdit Ridey. — Contrat de mariage entre François Delarocque, fermier, laboureur, demeurant à Saint-Aubin, d'une part, et Jeanne Tessier, fille de Pierre Tessier, fermier, laboureur à Bièvres, et de Jeanne Picard, d'autre part. — Autre entre Germain Roulleau, laboureur à Saclay, fils de Madeleine Jumeau et de feu Jean Roulleau, d'une part, et Marie Garmon, veuve de Nicolas Quentin, vivant, marchand meunier à Igny, d'autre part. — Quittance de 125 livres donnée à Marie Defresne, veuve de Charles Maugé, par Jacques Charles, garde des plaisirs de Monseigneur à son parc de Meudon. — Vente de sa portion dans la succession de son père Nicolas « Tixier, » située dans la seigneurie de Bièvres, faite à Pierre « Tissier, » marchand laboureur à Bièvres, par Claude Tissier, laboureur à la Rue, paroisse de Chevelly. — Bail de maison et dépendances, à Bièvres, faite à Simon Raupanneau, boulanger, et Marie Guérin, sa femme, par Pierre Le Tessier de Montarsy, écuyer, seigneur châtelain de Bièvres. — Vente de coupe de bois taillis, dépendant de la ferme de Vauboyen, sur le territoire et dans la seigneurie de Villeras, paroisse de Saclay, faite à Louis Raupanneau, marchand à Bièvres, par Louis Mercier, fermier, laboureur à Vauboyen, et Catherine Lavigne, sa femme.

E. 4340. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1702. — Rétrocession du bail des herbes, bois et fruits qui pourront croître sur la rigole de « Mérantais, » appartenant au Roi, faite à Étienne de Laval, marchand boucher à Châteaufort, par Jean Beaufrère, manouvrier à Jouy, et consorts. — Testament de Philibert Gelé, fermier, laboureur à Favreuse, paroisse de Bièvres. — Obligation de 33 livres, au profit de Simon Ranpanneau, marchand boulanger à Bièvres, par Pierre Lesigne, fermier, laboureur « à la Cour Rolland, » paroisse de Jouy. — Cession, par Jacques Chevillard, marchand et fermier à Jouy-en-Josas, à André Lecoq, fermier, laboureur, « à la vallée Denfert, » paroisse de Jouy, et à Marie-Thérèse Lavigne, sa femme, du bail de la ferme, pré et dépendances de la vallée d'Enfer, appartenant à Mons[r] Rouiller, seigneur, comte de Jouy, bail antérieurement passé audit Chevillard par l'évêque de Séez, alors comte de Jouy. — Quittance de 220 livres, rachat de rente, délivrée à Jean Baron, marchand fruitier à « Macy, » par Gabrielle Guérin, veuve de Jacques Marchais, vivant, greffier et tabellion du bailliage et comté de Jouy-en-Josas, y demeurant. Dans cet acte, Jacques Duperrin se qualifie principal et seul tabellion du bailliage et châtellenie de Bièvres-le-Châtel (30 avril 1702). — Rétrocession d'un bail de pré appartenant à Pierre Bargues, curé de la paroisse de Buc, faite à Pierre Sémé, tixier en toiles à Jouy, par Jacques Chevillard, marchand à Jouy (28 avril 1702). — Vente de fruits tant à couteau qu'à cidre, dépendant de la ferme appartenant à M. de Montarsy, seigneur de Bièvres, faite, moyennant 280 livres, à

Michel Collette, marchand fruitier, par Marguerite Beaumont, veuve de Philibert Gelé, fermière à Favreuse, paroisse de Bièvres. — Transport d'une rente de 15 livres fait à Gabrielle Guérin, veuve de Jacques Marchais, ci-devant nommés, par Paul Guérin « carreyer » à Jouy, en son nom et comme héritier de Claude Guérin et d'Anne Boucher. — Michel Picard, manouvrier à Bièvres, renonce à la succession de ses père et mère, Michel Picard, vivant, marchand à Bièvres, et Gabrielle Lesigne. — Transport d'une rente de 22 livres 10 sous fait, par les héritiers de Louis Bongard et d'Anne Bongard, au jour de son décès, veuve de Jacques Gautier, à Joseph Garnier, écuyer, capitaine et grand exempt de la prévôté de l'hôtel du Roi et grande prévôté de France, à Versailles. — Inventaire après décès de Catherine Delavigne, fait à la requête de Louis Mercier, demeurant au hameau de Vauboyen, son mari : l'étain « commun » est estimé 12 sous la livre. — Contrat de mariage entre le susdit Mercier, fils de Guillaume Mercier, laboureur et garde des plaisirs du Roi, d'une part, et Philippe Durand, veuve de Germain Rosty, d'autre part. — Bail d'immeubles à Bièvres fait à Charles Crespinet, manouvrier à Igny, par Antoine Blondel, marchand à Velizy, au nom et comme ayant charge et pouvoir de Robert Léger, marchand à Chevreuse, tuteur des mineurs de Michel Josset et de Martine Le Loup. — Baux divers faits par Gabrielle Guérin, veuve de Jacques Marchais, ci-devant nommée, à : Claude Arnoult, marchand cabaretier et vigneron à « Macy ; » Nicolas Chefd'homme, tixier en toile, à Bièvres ; Nicolas Pugnet, taupier à Bièvres, et Marie-Anne Hézard, sa femme. — Quittance de 25 livres délivrée à Martin Barat, vigneron à Bièvres, et ses fils, par Louis Thualagan, fermier, receveur de Bièvres. — Contrat de mariage entre François Lavo, huissier des eaux-et-forêts de France, demeurant à Amblainvilliers, paroisse de Verrière, d'une part, et Charlotte de Fresne, d'autre part. — Renonciation, par Robert et Jean Gousset, marchands à Jouy et à Bièvres, à la succession de leur père, Julien Gousset, vivant, demeurant « aux Loges, paroisse de Sainct-Cir près » Sainte Julienne. » — Bail d'immeubles fait à Pierre Houssay, manouvrier à Buc, et Marie Lebelin, sa femme, par Mac Leblond, charron à Jouy. — Bail d'héritages, terroir du Plessis-Picquet, fait à Jean Vasselin, marchand « à la Sevesterye sous le Plessis- » Roux, dit Picquet, parroisse du Plessis Picquet, » et Marie-Susanne Patry, sa femme, par Claude Le Long, garde à cheval des plaisirs du Roi, demeurant à Igny. — Contrat de mariage entre François Lanée, charretier à Favreuse, d'une part, et Marguerite Garnier, veuve de Pierre Defresne, d'autre part. — Inventaire des meubles restés après le décès du susdit Pierre Defresne.

E. 4341. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1er février au 21 novembre 1703. — Jean Saffray, au nom et comme curateur créé par justice à la succession vacante de feu Gabriel Leconte, vivant, curé de Bièvres, s'engage à payer à Guillaume Havard, maître maçon en plâtre à Versailles, la somme de 130 livres, pour toutes les réparations à la maison presbytérale, à quoi avait été condamné le susdit curé. — Bail de 7 quartiers de terre labourable, en la seigneurie de Bièvres, fait, moyennant un loyer annuel de 14 livres, à Thomas d'Aubert, manouvrier à Bièvres, par Charles Durand et Jean Fourniers, marguilliers en charge de l'église paroissiale de Saint-Martin, patron de Bièvres, en la présence et du consentement d'Antoine-Armand Demonthenault, prêtre, docteur de Sorbonne et curé de ladite église (1er février 1703). — Élisabeth Gontier, veuve de Louis Delanoue, en son nom et comme mère et tutrice des mineurs d'elle et dudit défunt, demeurant à Savigny-le-Temple, vend à Louis Varilit, maître maçon à Bièvres, tous ses droits de propriété sur des héritages sis dans la paroisse de Bièvres, héritages qu'elle tient de sa mère, Marie Homery, femme de Pierre Gointier. — Nicolas Huré, laboureur à Villeras, paroisse de Saclay, et Marie-Anne Fauvel, sa femme, s'engagent à payer à Germain Moitteau, la somme de 244 livres, pour les labours qu'il a faits sur les terres présentement ensemencées en blé et avoine dépendant de la ferme tenue par lesdits époux Huré. — Contrat de mariage entre Jean-Pierre Tessier, fils de Pierre Tessier, fermier, laboureur à Bièvres, et de Jeanne Piard, d'une part, et Marie-Madeleine Gohard, veuve de Jean-Baptiste Mandé, vivant, fermier, laboureur à Montéclin, paroisse de Bièvres, d'autre part. — Obligation de 91 livres, prix de 8 setiers d'avoine, passée au profit de René Lambert, l'aîné, marchand à Chevreuse, par Marie Gaultier, veuve de René Janot, fermière à Vauboyen (26 août 1703). — Pierre Tessier, syndic perpétuel de la paroisse de Bièvres-le-Châtel, Charles Durand, marchand meunier et marguillier de la fabrique de Saint-Martin, patron de la paroisse de Bièvres, Jean Fournier, son adjoint, marguillier en la présente année, Michel Desprez, tixier en toiles, Françoise Ricard, terrassier, René Daube, huis-

sier, demeurant à Bièvres, en présence et du consentement d'Antoine de Monthenault, curé, et de François Savaste, procureur fiscal du bailliage et châtellenie de Bièvres, reconnaissent avoir reçu de Jeanne Thiboust, veuve de René Couillon, vivant, fermier, laboureur à Gizy, paroisse de Bièvres, la somme de 150 livres, pour l'amortissement d'une rente annuelle de 8 livres 6 sous, « lequel payement a esté... » présentement fait... pour estre mises (les 150 livres), » et déposées dans le coffre des lettres et archives de » ladite fabrique, fermant à trois clefs, dont l'une est » en la possession dudit s^{r} curé, l'autre en celle du- » dit s^{r} procureur fiscal, et la troisième et la dernière en » celle dudit Durand... » Parmi les témoins signés à l'acte figurent Jean-Julien Charrerye, prêtre, demeurant à Igny, et André Vernet, prêtre, habitué à Bièvres (7 octobre 1703). — Acte d'assemblée, par lequel les habitants de Bièvres, guidés par un sentiment de convenance et de justice, donnent à Antoine Viette, Pierre Moreau et Claude Letellier, collecteurs nommés par la paroisse de Bièvres pour l'année 1703, pouvoir de modifier, à l'égard de deux habitants, la cote d'impôts au rôle des tailles, et prennent les dispositions nécessaires pour faire face à toutes les conséquences de leur décision. Cet acte ne porte pas de millésime, mais seulement la date du jour (12 novembre) où il a été passé : il y a des raisons de penser qu'il a été passé en 1702, et que, s'il s'est trouvé parmi des actes de 1703, où l'on a cru devoir le laisser, c'est probablement parce qu'il a été contrôlé en cette même année. — Obligation de 103 livres (moutons vendus), passée au profit d'Audry, marchand laboureur à Villiers, par François Poussin, marchand boucher à Versailles, et Renée Ouysses, sa femme. — Contrat de mariage entre Pierre Damour, journalier à Igny, d'une part, et Marguerite Crépiné, fille de Charles Crépiné, manouvrier à Bièvres, et de Marie Mareschal.

E. 4342. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

11 février au 2 juillet 1704. — Bail d'héritages fait à Michel Guillon, vigneron à « Paloiseau, » par François Lavo, huissier des eaux et forêts de France, et Charlotte de Fresne, sa femme, demeurant à Amblainvilliers, paroisse de Verrières. — Bail, à moitié gain ou perte, de 218 moutons, ayant coûté 953 livres 15 sous, à raison de 8 livres 15 sous la paire, fait à Marguerite Beaumont, veuve de Philbert Gelle, fermière à Favreuse, paroisse de Bièvres, par René Lambert, conseiller du Roi, commissaire vérificateur général du grenier à sel de Montfort-l'Amaury, demeurant à Chevreuse (15 mars 1704). — Contrat de mariage entre Louis Le Blanc, suisse du Roi à la porte de son petit parc de Versailles appelée « le Désert de » son Alt. Mad. la Duchesse, parroisse de Versailles, » d'une part, et Marguerite Pierson, veuve de Paul Petit, couturière à Versailles, d'autre part. — Abandonnement du droit qui peut ou pourra lui appartenir au rôle des tailles et aux impositions en 1704, fait, au profit de Jean Varillot et Pierre Hassellin, collecteurs des tailles de la paroisse de Bièvres, par Nicolas Picquet, troisième collecteur consort. — Bail de maison et dépendances, à Igny, fait à Barthélemy Laurent, manouvrier audit lieu, et Marie Pelletier, sa femme, par Claude Hommery, huissier au bailliage et comté de Jouy-en-Josas, y demeurant. — Bail d'héritages, terroir d'Igny, fait à Simon Rompanneau, marchand boulanger à Bièvres, par Antoine Huard, fermier, laboureur aux Granges, paroisse de « Palaiseau, » au nom et comme tuteur des mineurs de Jacques Ricon et N. Moulin. — Quittance de 260 livres, rachat de rente, délivrée à François Brunet, maître maçon à Montreuil près Versailles, par Pierre Brunet, maître cordonnier à Gif.

E. 4343. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1er août au 30 décembre 1704. — René Ansillot. — Bail de la maison appelée les trois Marteaux avec ses appartenances, sise en la grande rue du grand Montreuil près Versailles, fait à Jean Soudé, marchand hôtelier, par Louis Lecorné, maréchal ferrant à Bièvres. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 30 livres passé, au profit d'Ursule Cotersy, veuve de Dominique Biancocelly, vivant, officier du Roi, par Marie Groisillier, veuve de Jean Fournier, vivant, vigneron, Louis Fournier, vigneron, et Charles Mallingre, à cause de Marie Fournier, sa femme. — Contrat de mariage entre Jean-Baptiste Besson, jardinier à Bièvres, fils de feu Simon Besson et de Françoise Fernicq, d'une part, et Marie Couturié, fille de feu Nicolas Couturié, vivant, boulanger à Saint-Rémy près Chevreuse, et de feu Claire Verrier, d'autre part. — Bail à pension par Jeanne Thiboust, veuve de René Rognon, demeurant à Gizy, à René Cantien Rognon, son fils, receveur fermier des religieuses de l'Abbaye-aux-bois, en la paroisse de Bièvres. — Pleins pouvoirs, pour faire faire les réparations nécessaires à une maison sise à « Niof-

» flette proche Mante, » donnés à Charles Mullet, marchand mercier y demeurant, par Louis Chauvierre, manouvrier, et Sébastienne Tremblé, sa femme. — Les habitants de Bièvres décident que François Drouet, Louis Varillot et Guillaume Picard, consorts collecteurs des tailles de la paroisse de Bièvres pour 1705, porteront, sur leurs rôles des tailles, Louis Thualagan, laboureur, sa femme et ses enfants, ci-devant taillables, comme ayant fait la récolte dans la paroisse de Bièvres en 1704, pour la même somme que celle qui figure au rôle de 1704, en leurs noms; ils s'engagent à supporter toutes les conséquences de leur décision.

E. 4344. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

5 janvier au 30 juin 1705. — Bail d'immeubles au Val d'Enfer, paroisse de Jouy, fait à Romain Bonnel, manouvrier audit Val d'Enfer, par Pierre Bargue, ancien curé de la paroisse de Buc, près Versailles, chapelain de la chapelle de Saint-Jacques dans le grand cimetière de Jouy-en-Josas. — Marché pour entretien d'arbres fruitiers entre Jacques Lenglois, manouvrier à Jouy-en-Josas, d'une part, et André Aubé, entrepreneur des travaux et terrasses du Roi, demeurant en la paroisse de Montreuil, d'autre part. — Actes concernant Léonard et Pierre du Montel, de la paroisse de Saint-Sornin-Lussas, pays de la Marche. — Désistement, par Étiennette Morny, veuve de Louis Pelletier, demeurant aux Loges, d'un bail à loyer d'une maison et dépendances aux Loges, fait audit feu Pelletier par Marguerite Augé, veuve de Nicolas Loret, demeurant à Grignon, paroisse de Thiverval. — Titre nouvel d'une rente de 8 livres passé, au profit de Jeanne Huot, fille et héritière de Claude Huot, vivant, avocat en Parlement, par Marie-Françoise Fournier, veuve de Charles Malingre, demeurant à Bièvres. — Bail de divers immeubles fait à Charles Piquet, manouvrier à Bièvres, par Jean Leblond, charron à Igny. — Convention entre François Drouet, Louis Variliot et Guillaume Ricot, consorts collecteurs des tailles de la paroisse de Bièvres en 1705, d'une part, et François Lambot, meunier, demeurant à Nozay, d'autre part, touchant le paiement de 163 livres 15 sous, dont 113 livres pour la taille et 50 livres 15 sous pour les ustensiles, « en quoy le moulin » de Vauboyen est cotté » sur les rôles des tailles de l'année 1705. Toutes les parties ont signé, sauf André Picot, qui a déclaré ne savoir. — Obligation de 138 livres, au profit de Louis Roupaneau, marchand à Bièvres, par Anne Lecoq, veuve de Thomas Fauvel, Charles Fauvel, Virginie Fauvel, se portant fort d'Anne Fauvel, consorts, associés et fermiers de la ferme « du Pommeray, paroisse de Limours. » — Actes intéressant les enfants et héritiers de Nicolas Huré et Marguerite Bargue, sa femme. — Quittance de 15 livres, en quoi avait été condamné Louis Mercier par sentence de l'Élection, délivré audit Mercier (qui s'oblige pour le reste), par les collecteurs de la paroisse de Bièvres en 1705. — Contrat de mariage entre Roch Boucher, manouvrier à Villeras, paroisse de Saclay, d'une part, et Madelaine Desnüe, fille de Jean Desnüe, manouvrier, et de Marguerite Boutenotte, demeurant à Anthony, d'autre part. — Accord et transaction sur procès entre Guillaume Praussacq, maître chirurgien demeurant ci-devant au village de Bièvres et à présent en celui de Sceaux, d'une part, et Simon Ronpaneau marchand à Bièvres, d'autre part. — Vente d'héritages et échange entre Gabriel Perrot, maçon, « limosin » du pays de Poitou, du hameau de Gonge, paroisse » de Saint-Sulpice-les-Feuilles, » d'une part, et Étienne Puchot, aussi maçon, « du Limousin, pays de Poitou, du « hameau de Montais, » susdite paroisse, d'autre part. — Contrat de mariage entre Pierre L'homme, vigneron, fils de Pierre Lhomme, vigneron à Châvile, et de feu Claude Lespine, d'une part, et Geneviève-Angélique Legris, fille de feu Thomas Legris, vivant, journalier, et de Gabrielle Laisnée, demeurant à Velizy.

E. 4345. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

2 juillet au 7 décembre 1705. — Bail de maison et dépendances, à Bièvres, fait à Michel Desprez, tissier en toiles, par Simon Roupaneau, marchand boulanger à Bièvres. — Autre à Claude Thierry, marchand à Jouy-en-Josas, par François Malherbe, jardinier à « Embleuville, paroisse de Verrière. » — Renonciation à la succession de leur beau-frère, François Dubois, ayant épousé Louise Germain, par Jacques Turcq, comme ayant épousé Barbe Dubois, Jean Barat, mari de Thomasse Dubois, et François Rédey, comme ayant épousé en premières noces Claude Dubois; lesdites Dubois, sœurs, filles de François Dubois et de Mathurine Lemoyne, vivants, manouvriers à Bièvres. — Titre nouvel d'une rente de 15 livres passé, au profit de Jacques Huré, laboureur, fils et héritier de Nicolas Huré et de Marguerite Bargue, par Nicolas Prévost, manouvrier à Bièvres, tant en son nom que comme

ayant charge et se faisant fort de Martin Toussaint et Louise Prévost, enfants et héritiers de feu Toussaint Prévost et de Louise Lesigne. — Bail de 5 quartiers de pré, prairie de Montreuil près Versailles, fait à Jean Blin, manouvrier au petit Montreuil, par Louis Mercier, marchand à Vauboyen. — Obligation de 12 livres, pour pansements et médicaments, passée, au profit de Guillaume Rausacq, maître chirurgien à Sceaux, par Catherine Royer, veuve de Quentin Chauvière, demeurant à Bièvres. — Droit au bail d'une ferme sise à Villeras, paroisse de Saclay, appartenant au sieur Parcq, cédé à Jean Tassellin, laboureur, et Marie-Suzanne Patrise, sa femme, par Germain Motteau, laboureur, fermier à « Villefavreuse, » paroisse de Bièvres. — Accord et transaction sur procès entre Pierre Fajollet, maçon, « limosin du village de Combras du pays de la » Marche, » et Jean Varillot, maçon en plâtre aux Roches, paroisse de Bièvres. — Autre entre Nicolas Besnard, marchand fruitier, et Marie Lequin, sa femme, demeurant en la paroisse d'Igny, d'une part, et Simon Roupaneau, d'autre part. — Résiliation de bail entre François Tixerand, marchand, et Claude Letellier, aussi marchand, demeurant à Bièvres. — Obligation de 24 livres passée par le premier au profit de Charles Vion, marchand à Igny.

E. 4346. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

8 janvier au 17 mai 1706. — Procuration donnée à Jean Varillot, maçon en plâtre aux Roches, paroisse de Bièvres, par Jacques Roglin, canonnier en la compagnie de M. Louvin, capitaine du régiment royal de l'artillerie, fils de feu Jacques Roglin, vivant, vigneron à Verrières, et de Michelle Baron, et, par sa sœur, Anne Roglin, beau-frère dudit Varillot. — Contrat de mariage entre Jacques Privé, manouvrier à « la Bou» ley, » paroisse de Jouy-en-Josas, d'une part, et Jeanne Dubois, fille de feu Paul Dubois, manouvrier, et de Marie Pollette, demeurant aux Roches, d'autre part. — Marché pour l'entretien des couvertures des château, moulin, maisons, etc., appartenant au seigneur de Bièvres, dans ladite seigneurie, fait entre Jean Varillot, ci-devant nommé, et Pierre Le Tessier de Montarsy, écuyer, conseiller du Roi, seigneur châtelain de Bièvres. — Quittance de 21 livres 10 sous délivrée à Jean Defresne, marchand au grand Lucé, pays du Maine, par François Lanné, laboureur en la paroisse de Bièvres, et Marguerite Grenier, sa femme, veuve en premières noces de Pierre Defresne, vivant, laboureur à Bièvres, au nom et comme mère et tutrice des mineurs d'elle et dudit Pierre Defresne. — Accord et transaction entre ledit Jean Defresne, tant pour lui que pour Nicolas Defresne, son frère, Charlotte Defresne, veuve de François Lavo, vivant, huissier des eaux et forêts à Amblainvilliers, lesdits François Lanné et Marguerite Grenier, d'une part, et Marie Defresne, veuve de Charles Maugé, vivant, maître chirurgien à Bièvres, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Bièvres, fait à Nicolas Clanché, manouvrier, et Marie-Madeleine Bourgeois, sa femme, par Pierre le Tessier de Montarsy, seigneur de Bièvres. — Autre, au hameau de Montéclin, fait par le même à René Cassien Rognon, laboureur à « Gisy, » paroisse de Bièvres et Françoise Delaunay, sa femme. — Contrat de mariage entre François Roupanaut, marchand boulanger, à Bièvres, d'une part, et Marguerite Breton, fille de Nicolas Breton, serrurier à Jouy-en-Josas, et de Marie Grancher, d'autre part. — Renonciation à la succession d'Anne Orgibet, vivante, femme de Pierre Perrin, manouvrier à Bièvres, par ses frère et sœurs, Mathurin Orgibet, manouvrier à Châteaufort, Catherine Orgibet, veuve de Pierre Lejeune, et Marie Orgibet, veuve de Jean Le Moyne, demeurant en la paroisse de Bièvres.

E. 4347. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

5 juillet au 22 décembre 1706. — Titre nouvel d'une rente de 30 livres passé, au profit de Thomas Leblond, maçon à « Masy, » et Barbe Leclerc, sa femme, fille et héritière de feu Pierre Leclerc et de Jeanne Dransy, par François Thibaul, marchand charpentier à Igny, et Aimée-Marie Guy, sa femme, ledit Thibaul se portant fort de Gabriel et Michel, ses frères. — Autre, au profit de Marguerite Enseau, femme de Nicolas Perrier, charpentier à Jouy, par Robert Bonvoisin, marchand au petit Montreuil près Versailles, et Marie Gautier, sa femme, fille de feu Jacques Gautier et de Marie Gondouin, laquelle était fille et héritière de Noël Gondouin, vivant, manouvrier à Jouy, et d'Agathe Hiérosme. — Vente d'héritages sis dans la basse Marche faite à Mathurin Le Roy, maçon « limosin » du hameau de Bronsaul, paroisse de Saint-Léger, » dans la basse Marche, par Pierre Jamet, maçon en plâtre du même lieu. — Transport de créance à Noël Binet, laboureur, fermier à la ferme du Jardin, paroisse de Limours, par Louis Roupanaut, marchand à Bièvres.

— Rétrocession du bail de la maison des Trois Marteaux d'or, sise en la grande rue du grand Montreuil, faite à Martin Fleury, marchand hôtelier à Versailles, par Jean Soudé, marchand hôtelier au grand Montreuil. — Bail d'un moulin à eau faisant de blé farine, « nommé » le moulin de Vauboyent, paroisse de Bièvres, siz sur » la rivière des Gobelins, » fait, moyennant un loyer annuel de 500 livres, à Sébastien Prévost, receveur de la terre et seigneurie de « Brié-sur-Marne, » et « Marianne » Bovyane, » sa femme, par Jacques Ricou, fermier, laboureur demeurant à « Moulon, paroisse de Gif, » tant en son nom que comme tuteur de Claude et Marguerite Ricou, ses frère et sœur. — Vente de coupe de bois faite à Claude Malingre, marchand boulanger à Verrières, par René-Cantieu Rognon, receveur de la terre et seigneurie de Gisy appartenant aux Dames de l'Abbaye-aux-Bois. — Renonciation à la succession de feu Lucas Potigny, vivant, compagnon tuilier à Igny, fils des feu Pierre Potigny et Gillette Chitet, par Guillaume Potigny, laboureur en la paroisse de « Morigny, viconté » de Constance en Normandie. » — Obligation de 605 livres 12 sous 9 deniers, reliquat de fermage, passée, au profit de Pierre le Tessier de Montarsy, écuyer, seigneur châtelain de Bièvres, par Toussaint Huré, ci-devant laboureur et fermier de la ferme de Montéclin, paroisse de Bièvres, et Jeanne Vateblé, sa femme. — Donation mutuelle entre Léonard Vincent, compagnon tuillier, et Catherine Marie, sa femme, demeurant à Igny. — Pierre Ensellin et Virginie Chédome, sa femme, demeurant à Bièvres, s'engagent à payer à Jean Varillot, maçon en plâtre, la somme de 100 livres, pour la part et portion dudit Ensellin (et Ancelin) dans les non-valeurs touchant le fait de la taille, comme consort collecteur avec ledit Varillot et Nicolas Piquet.

E. 4348. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

6 janvier au 30 juin 1707. — Acte d'assemblée des habitants de la paroisse d'Igny, portant pleins pouvoirs à François Thibaul et Nicolas Bougié, collecteurs nommés pour ladite paroisse en 1707, d'imposer et comprendre en leurs rôles des tailles et autres impositions l'exploitation de la ferme de Gaumonville, paroisse d'Igny, pour la somme de 60 livres. — Contrat de mariage entre François Chédome, manouvrier à Bièvres, veuf d'Anne Ronsin, fille de Pierre Ronsin, vivant, maréchal-ferrant à Bièvres, et de Marie Brosse, d'une part, et Marie-Claude Le Maire, fille de feu Pierre Le Maire, vivant, vigneron à Meudon, et de Claude Louin, d'autre part. — Charlotte Cluet, veuve de Jean Lasaultrière, tant en son nom que comme commune en biens avec son défunt mari, vivant, meunier du moulin d'Igny et syndic perpétuel dudit Igny, Étienne Aubry, Catherine Lasaultrière, sa femme, Jean Leblond et Marie Lasaultrière, sa femme, héritiers, chacun pour un tiers, dudit défunt Jean Lasaultrière, donnent leur consentement à ce que ledit Leblond sus-nommé exerce la charge de syndic perpétuel dont était pourvu ledit Jean Lasaultrière, jouisse des privilèges portés par les lettres dudit office, etc. — Vente d'héritages faite à Jean Letard, vigneron à Igny, par Antoine Aubry, manouvrier à Igny, et Gabrielle Damour, sa femme. — Autre, par les mêmes à Charles Vion, marchand à Igny. — Rétrocession du bail « de la maison des trois Maillets, » faite du consentement du propriétaire, François Lesparat, architecte du duc d'Orléans et bourgeois de Paris, à Martin Fleury et Élisabeth Mineur, sa femme, par Jean Soudé, ci-devant hôtelier au grand Montreuil près Versailles, et Catherine Plachy, sa femme. — Bail d'un arpent de pré, appelé « la Gastine, » paroisse de Jouy, fait à Jacques Langlois, manouvrier à Jouy, par Gabrielle Guérin, veuve de Jacques Marchais, demeurant à Jouy-en-Josas. — Accord et transaction entre Thomas et Jacques Gardy, compagnons tuilliers, « du pays » de Normandie, vicomté de Coutances, » en résidance à Igny, d'une part, et Noël Duné, marchand tuillier, demeurant à la tuilerie de « Vauperreux, » paroisse de Verrières, d'autre part. — Bail d'une maison, à Igny, fait à Denis Lefébure, tissier en toiles, par Jean Gareau, tissier en toiles à Igny. — Contrat de mariage entre Michel Labbé, manouvrier à Igny, veuf de Marguerite Ferrier, d'une part, et Marie Crespinet, fille de Charles Crespinet et de Marie Maréchal, demeurant à Bièvres, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Igny, fait à Barthélemy Laurent, manouvrier à Igny, et Marie Pelletier, sa femme, par Jean Homery, tailleur d'habits demeurant en l'abbaye des Bénédictins de Flavigny proche Sainte-Reine en Bourgogne. — Contrat d'apprentissage de maréchal-ferrant pour Jean Angibou, fils de Crépin Angibou, maréchal-ferrant à Limon, paroisse de « Vauhallan, » chez Charles Pellerin, maréchal-ferrant aux Loges ; 2 ans de temps ; 15 livres par an, données par l'apprenti pour son entretien. — Transport de créance à Denis Malcoignié, jardinier à Bièvres, par sa mère, Marie Gié, veuve de Jacques Malcoignié, demeurant à Bièvres.

E. 4349. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

15 juillet au 16 octobre 1707. — Bail d'une maison, paroisse de Verrières, lieu dit « le Poulinat, » fait à Louis Janson, vigneron à Verrières, par Jean Varillot, maçon en plâtre aux Roches, paroisse de Bièvres, comme ayant épousé Marie-Anne Roglin, et fondé de procuration de Jacques Roglin, son beau-frère, héritier, pour un quart, dans la succession de Jacques Roglin, vivant, vigneron à Verrirèes, et de Michelle Baron, sa femme. — Vente d'un « petit mor- » ceau de terre sans aulcun arbre, » à Bièvres, faite à Pierre Siloy, bourgeois de Paris, par Jean et Louis Fournier, vignerons, et Marie Fournier, veuve de Charles Malingre.— Autre, à Mathieu Baudet, manouvrier, et Jeanne-Louise Bonté, sa femme, demeurant à Igny, par Noël Caillous, compagnon cordonnier à Paris, fils et héritier en partie de feu Marie Aubry, sa mère, vivante, veuve de Noël Caillous, manouvrier à Igny. — Bail de maison et dépendances fait à Charles Piquet, manouvrier à Bièvres, par Claude Le Long, garde des plaisirs du Roi en la capitainerie générale de Saint-Germain-en-Laye, demeurant à Igny. — Autre, à Jacques Jacquiet, vigneron à Villiers, paroisse de Villebon, par Germain Motteau, fermier, laboureur à Favreuse, paroisse de Bièvres, au nom et comme tuteur des mineurs d'Antoine Garouse et Françoise Garnier.

E. 4350. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

31 janvier au 1er décembre 1708. — Vente d'héritages provenant des successions paternelle et maternelle faite à Mathurin Ricard, domestique de M. de Montarsy, seigneur châtelain de Bièvres, par Claude Hommery, sergent au bailliage et comté de Jouy-en-Josas, fils de Gilles Hommery, vivant, marchand audit Jouy, et d'Anne Bourbon. — Autre, à Pierre Rousseau, manouvrier à « Saint-Vrin, » par Pierre Terrain, compagnon jardinier au château de Bièvres, fils et héritier de Pierre Terrain, vivant, vigneron, et de Geneviève Lecamus, de la paroisse de Saint-Vrain. — Donation entre vifs faite à René Rognon, fils de René Cantien Rognon, par sa grand' mère paternelle, Jeanne Thiboux, veuve de René Rognon, vivant, laboureur « au Mesnil-Saint-Denis, » demeurant à Gizy, paroisse de Bièvres. — Contrat de mariage entre Claude Coquillard, chirurgien à Bièvres, fils de Claude Coquillard, maître chirurgien juré « à la Chapelle Thiboust de Berry en Brie, » et d'Anne Camellin, d'une part, et Marie-Madeleine Maugey, fille de feu Charles Maugey, vivant, maître chirurgien juré à Bièvres, et de Marie Defresne, d'autre part. — Obligation de 400 livres portant contrat de vente au profit de Marguerite Bienville, veuve de « Clou Debrars, » demeurant à Buc, près Versailles, par Claude Lecocq, laboureur, fermier en la ferme du « Moulin Delaunay, » paroisse dudit Buc. — Vente de dépouille de pré, sis « au pont Colbert, » paroisse de Montreuil près Versailles, faite à Louis Mercier, marchand à Vauboyen, paroisse de Bièvres, par René Daube, marchand à « Virofié. » — Bail d'héritages à Joseph Ponté, vigneron en la paroisse de Bièvres, par demoiselle Jeanne Huot, demeurant à Paris, fille et héritière de Claude Huot, vivant, avocat en Parlement, et de Marie Nod. — Vente d'héritages, « au village de la Sauvagerye, » paroisse de Marigny, vicomté de Coutance, basse Normandie, faite à Jean Dartenay, tissier en toile, de la paroisse de Marigny, par Guillaume Postignies, laboureur en ladite paroisse. — Contrat de mariage entre François Normand, manouvrier demeurant en la paroisse de Bièvres, fils de Jean Normand, aussi manouvrier, et de Louise Chennevière « du village de Li- » gner-La-Donselle, évesché du Mans, » d'une part, et Marie-Angélique Garmou, fille de feu Didier Garmou, meunier, et de Geneviève-Angélique Garmou.

E. 4351. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

3 février au 25 septembre 1710. — Obligation de 93 livres, au profit d'Henri Brémont, laboureur, fermier « du petit Villetin, » paroisse de Jouy, par Martin Mesnagé, vigneron, et Sainte Malizy, sa femme. — Contrat de mariage entre Toussaint Prévost, manouvrier à Bièvres, d'une part, et Marguerite Lescurieux, veuve de Claude Paulmier, d'autre part. — Bail du moulin de Bièvres avec ses dépendances, fait, moyennant un loyer annuel de 550 livres, à Charles Durand, meunier audit moulin, par Jean Vaucher, comme ayant la régie de la succession et ordre des créanciers de feu M. de Montarsy, vivant, seigneur châtelain de Bièvres.

E. 4352. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

6 février 1716. — Augustin Queslier. — Contrat

de mariage entre François Normand, manouvrier aux Hommeryes, paroisse de Bièvres, veuf de Marie Garmou, d'une part, et Marie Farcy, fille majeure de feu Charles Farcy, vivant, jardinier à Igny, d'autre part.

E. 4353. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1719-1723. — René Robelot. — Bail d'un arpent de terre, terroir de « Gaumonvilliers, lieu dit la Galletterye ou Versoir, » fait à François Malherbe, jardinier aux Loges près Buc, par Robert Gervàis, marchand à Igny. — Bail d'immeubles sis à Meudon fait à Catherine Collombier, veuve de Rémi Gaumont, vigneron à Meudon, par Élisabeth Deleau, veuve de Hiérosme Crespinet, marchande boulangère à Bièvres. — Vente d'une coupe de 9 arpents de taillis, terroir du Loup pendu, dépendant de la ferme de « Gizy, » faite à la susdite Élisabeth Deleau par Louis Fréret, fermier, laboureur, entrant « à la Saint-Martin d'hiver prochain » de la présente année, » 1722, dans la ferme de Gizy et ses dépendances, sise sur la paroisse de Bièvres, et Marie-Anne Buisson, sa femme.— Bail d'immeubles à Bièvres fait par la même Élisabeth Deleau à Jean Couard, scieur de long. — Françoise-Marie-Appoline Biancolelly, veuve de Charles-Constantin de Turgis, chevalier, lieutenant au régiment des gardes françaises, fondée de procuration de maître Philippe Biancolelly de Boismorand, commissaire de la marine et conseiller au conseil supérieur du Cap français, côte de Saint-Domingue, baille à Claude Bouvet, manouvrier à Bièvres, une pièce de terre labourable, sise à Bièvres, devant la maison, jardin et avenue dudit Boisnormand, et contenant 60 perches 1/2, que le preneur doit planter en vignes et en arbres fruitiers au nombre de 12; le loyer annuel est de 6 livres 1 sou, à raison de 10 livres l'arpent. — Bail identique à Étienne Beaujean, manouvrier à Bièvres. — Vente d'héritages à Vélizy faite à Robert Butel, marchand à Vélizy, et Françoise Josset, sa femme, par Charles Varillot, journalier aux Roches, paroisse de Bièvres, et Marie Le Long, sa femme, fille et héritière, pour moitié, de Jean Le Long, vivant, officier de la vénerie du Roi, et de Marie Gerbault.

E. 4354. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1724-1729. — François Bellaune, marchand fruitier à Saclay, vend à Antoine Bellaune, son frère, marchand au même lieu, sa moitié de tous les meubles provenant des successions de François Bellaune et Marie Pagnon, leurs père et mère. — Accord entre Louis Roupanot, carrier, fils majeur de Louis Roupanot et de Geneviève Fauvel, d'une part, et ledit Louis Roupanot, père, d'autre part. — Georges Mareschal, conseiller, ancien maître d'hôtel et premier chirurgien du Roi, seigneur de Bièvres-le-Chastel, Vélizy, les Roches, Montéclain, le Ménillet, Favreuse et autres lieux, baille à François Douvet, vigneron à Bièvres, et Julienne Daube, sa femme, et moyennant un loyer annuel de 170 livres, un petit corps de logis, cul de sac de la rue qui conduit aux Mathurins, 6 à 7 quartiers de pré, et « la perception des droits de foires qui se » tienne (*sic*) en ce lieu deux foys par chacun an, qui » sont les jours de Saint-Barnabé et de Saint-Nicolas, » et les émoluments quy en dépendent... » (1er août 1725). — Bail d'un arpent de terre, terroir de « Gom- » monvilliers, lieu dit la Galletterie ou Versoir, » fait à Jean Huvet, marchand fruitier à Igny, et Marie-Jeanne Hiévrin, sa femme, par François Malherbe, jardinier aux Loges près Buc. — Constitution d'une rente de 26 livres, au profit de Georges Mareschal, seigneur de Bièvres, par Pierre Mézières, manouvrier à Bièvres, et Jeanne-Marie, sa femme. — Autre, de 25 livres, au profit de la fabrique de l'église de Saint-Martin de Bièvres, dans la personne de François Chollet, marguillier de ladite fabrique, par Louis Roupanneau, marchand fruitier à Bièvres, et Françoise Ansillot, sa femme. — Procuration donnée à Claude Coquillard, procureur fiscal du bailliage de Bièvres, par Pierre et Moïse Prévost, Louise Prévost, femme de Jacques Simon, soldat au régiment d'Étampes, en garnison à Valenciennes, Claude Boire et Françoise Prévost, sa femme, Thérèse Hamiot, veuve de Quentin Prévost, et Simon Desprez, fils et héritier de feu Julienne Prévost, au jour de son décès veuve de Simon Desprez. — Quittance de 30 livres délivrée à André Dubois, fermier de la ferme du Val d'Enfer, paroisse de Jouy-en-Josas, par François Tribert, bourgeois de Paris, et Marie Laurin, sa femme, maîtresse lingère à Paris. — Bail d'immeubles fait à André Janot, journalier à la « Cottarderie, » paroisse de Bièvres, par Nicolas Dodin, menuisier, à Paris.

E. 4355. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1730-1733. — Quittance de 45 livres délivrée à François Cellerier, huissier des tailles de l'élection de

Paris, au nom et comme fondé de procuration de Barbe-Thérèse Duhamel, veuve de François Chambard, par Catherine Lambert, veuve de François Marin, marchande hôtelière à Jouy-en-Josas. — Bail de 3 arpents 56 perches, à raison de 18 pieds pour perche et 100 perches pour arpent, fait, moyennant un loyer annuel de 47 livres 2 sous 6 deniers, sur le pied de 13 livres 5 sous l'arpent, à Louis Balloche, marchand laboureur « à Huits sols, » par Jacques « Rosi» gnol, journalier à Fleuret, diossaise de Sçays en » Normandie. » — Bail d'une pièce de pré, prairie de Bièvres, fait à Claude Riquard, de la paroisse de Bièvres, et Marie Mullot, sa femme, par Claude de Massac, docteur de Sorbonne, conseiller, aumônier et prédicateur ordinaire du Roi, général et grand ministre de l'ordre de la Trinité et rédemption des captifs, ministre et supérieur particulier de la maison des Mathurins dudit ordre à Paris, y demeurant, propriétaire de plusieurs héritages à Bièvres, « y estant, de » présent, en sa maison seigneurialle ... » (31 décembre 1731). — Bail d'une grande maison et appartenances, à Bièvres, proche le vieux cimetière, fait à Jacques Marie, vigneron à Bièvres, et Marie Henry, sa femme, par Élisabeth « de l'Eau, » veuve de Jérome Crespinet, demeurant chez ses enfants à « Bagnieux. » — Contrat de mariage entre Nicolas Cadrot, représenté par sa mère Anne Durube, veuve de Pierre Cadrot, à Saclay, d'une part, et Marguerite Alexandre, fille de feu Guillaume Alexandre et de Marie Simon, de Plaisir, d'autre part. — Renonciation à la succession de Gilles Havard, vivant, bedeau de l'église paroissiale de Jouy-en-Josas, y demeurant « aux Bordeaux, » susdite paroisse, par sa veuve, Catherine Allain, pour elle et comme mère et tutrice des enfants Louis et Marie Catherine Havard.

E. 4356. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

21 avril au 18 novembre 1735. — Charles Riché. — Obligation de 23 livres passée par Pierre Nouet, fermier, laboureur à Vauboyen, paroisse de Bièvres, au profit de Michel Fenestre, taillandier à Versailles. — Obligation de 6 livres 12 sous, reliquat de payement de taille et petit denier, passée, au profit de Noël-Charles Prévost, consort collecteur des tailles de la paroisse de Bièvres, par René Quantien Chefd'homme, vigneron à Bièvres, caution de Giles Chefd'homme, son frère, jardinier à Bièvres. Parmi les témoins des deux actes se trouve Louis Lander, maître d'école à Bièvres.

E. 4357. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1736-1744. — Louis Lander. — Vente d'arbres faite à Rémond Huard, fermier du seigneur de Bièvres à Favreuse, par Georges Mareschal, seigneur châtelain dudit lieu. — Bail d'une vigne, terroir de Verrières, lieu dit le champtier Salvert, fait à Pierre Picot et François Jobé, vigneron, par la veuve Pierre Damour, vigneronne à Igny. — Bail d'une pièce de terre en friche, à Bièvres, lieu dit Sous la Justice, fait à Simon Ricois, tixier en toiles à Bièvres, par François Sallever, chevalier, seigneur « et écuyer du Roi, demeurant » ordinairement en cour, étant de présent en sa maison » bourgeoise à Bièvres... » — Bail de portion de maison à Bièvres fait à Nicolas Aubin, maître cordonnier audit lieu, et Anne Hardy, sa femme, par Joseph Aubin, compagnon charpentier à Paris. — Obligation de 60 livres passée, au profit de chacune de ses deux tantes, Catherine Baron, veuve d'Antoine Auboin, vivant, receveur de Châtillon, demeurant à Montrouge, et Anne Picard, femme séparée de corps et de biens de Thomas Castel, bourgeois « de St-Clerc, » y demeurant, par Claude Marchais, charretier à Saclay. — Autre de 39 livres 2 sous, au profit de Pierre Crosseau, dit la France, compagnon tissier en toiles, par Simon Ricois, ci-devant nommé, patron dudit Crosseau. — Bail d'immeubles, à « Vauhallant, » fait à Vincent Huré, manouvrier à Vauhallan, et Marie Auducœur, sa femme, par Jean-Baptiste-François de Villeneuve, seigneur de Limon, Saclay, Vauhallan, Lamartinière et autres lieux, maréchal des camps et armées du Roi, et inspecteur général de son infanterie, « étant de présent en son château de Lamartinière ... » (Décembre 1741). — Bail de 5 arpents de terre labourable, terroir d'Igny, fait à Louis Bargue, « haricaudier » à Igny, et Anne Le Long sa femme, par Antoine Lécorné, fermier à Janvry, et René Dugué, fermier « Aux Fées, paroisse » des Mollières, » beau-frère dudit Lécorné, à cause de Marguerite Lécorné, sa femme. — Bail d'un arpent de terre labourable, planté de « bégariottier, » à Igny, fait par les mêmes à François Bellaune, marchand fruitier à Limon, paroisse de Vauhallan. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 30 sous passé, au profit de la fabrique de l'église Saint-Barthélemy de Vauhallan, par le susdit Bellaume, et Marie-Anne Vatarde, sa femme. — Quittance de 24 livres délivrée à Robert Gaude, « harricaudier » à Igny, par Anne Le Long, veuve de Louis Bargue, ci-devant nommés. (2 août 1744.)

E. 4358. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 28 pièces, papier.

1540-1663 et sans date. — Résidu. — Actes relatifs aux intérêts des mineurs de feu Robert Petitfils, vivant, laboureur à « Gizy, » paroisse de Bièvres, et de Marion Bargue, sa veuve, sous la tutelle et curatelle de Jean Denise, laboureur à « Chastenay. » — Attestation, par H. Langlois, marchand boulanger, Jean Chocquet, laboureur, Thomas Bellaulme, laboureur, Jean Langlois, manouvrier, François Leconte, marchand poulailler, et Jean Henry, marchand boulanger, tous de Bièvres, touchant la possession de divers immeubles au terroir de Bièvres par Frémyn Hommery. — Procuration donnée à François Baclier, procureur fiscal de Bièvres, par Charles de Dormans, conseiller du Roi et maître ordinaire en sa chambre des comptes de Paris, seigneur de « Bièvre-le-Chastel. » — Échange entre Maurice Regnauldin, prêtre, d'une part, Macé Dusard et Noëlle Petit, sa femme, demeurant à « Ville» neuve, paroisse de Jouy-en-Josas, » d'autre part. — Vente d'immeubles, à Igny, fait à Jean Hommery, charron audit lieu, par Antoine Dubié, jardinier à « Villegenys, » paroisse de Massy, et Jacqueline Basset, sa femme. — Bail d'immeubles fait à Pierre Berton, marchand laboureur à Bièvres, par Charles de Pincé, écuyer, seigneur de Bièvres. — Autre, à Louis Feuillette, marchand à la Cotarderie, paroisse de Bièvres, par Artus Laisné, marchand laboureur aux Roches, même paroisse, etc., etc.

E. 4359. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1687-1739. — Les actes notariés contenus dans cette liasse ont été probablement réunis dans l'intérêt de quelqu'une des parties contractantes. Ils concernent les familles Baudet, Defresne, Coquillard, Maugé, Prévost, Dodin, etc. Le premier acte, qui est une transaction en date du 20 janvier 1687, a été passé par Cacheux, tabellion à Bièvres, et le dernier, en date du 17 mars 1739, par Louis Lander.

BOISSY-SOUS-SAINT-YON ET ÉGLY.

E. 4360. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

21 mars au 15 août 1561. — Denis Pocquet. — Obligation de 8 livres 15 sous tournois, prix de 2 setiers et mine d'orge, souscrite, au profit de Jean Louyn, marchand à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon, par Siméon Legendre, vigneron à Boissy. — Autre de 35 sous tournois, prix d'une mine d'orge, souscrite au profit du même, par Andry Guyard, vigneron à Boissy. — Obligation de 6 livres 19 sous tournois, pour vente de drap, souscrite, au profit de Pierre Marcongnet, demeurant, à Bâville, par Nicolas Ballu, l'aîné et Denis Roy, demeurant à Boissy. — Bail de 13 arpents de terre labourable fait, moyennant une redevance annuelle de 13 boisseaux de blé seigle par arpent, mesure de Châtres, à Guillaume Lambert, praticien à Boissy, par Jean Rochas, marguillier de l'église Saint-Thomas de Boissy.

E. 4361. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

6 janvier 1561 (1562) au 18 juillet 1562. — Obligation de 20 livres 10 sous tournois, pour vente de 6 aunes de drap gris et de 2 setiers de blé, souscrite, au profit de Pierre Marcongnet, marchand à Bâville, paroisse de Breuillet, par Antoine Sallaung, Jean Coustard et X. Le Roy. — Autre de 16 livres 10 sous tournois, « pour apréciation de grain, » souscrite, au profit de Jean Louyn, marchand en la paroisse de Saint-Yon, par Jean Lambert, laboureur à Boissy. — Autre de 40 sous tournois, « pour le loyer d'un arpent de » terre à faire des febves », souscrite, au profit de Marquet Morand, demeurant à « Launoy, » par Nicolas Ballu, l'aîné, vigneron à Boissy. — Autre de 24 sous tournois, pour vente de lard et graisse, souscrite, au profit de Gilles Burgevyn, marchand mercier à Boissy, par Pierre Bonnet, le jeune, et Éloi Musnyer, demeurant à Torfou. — Autre de 51 sous 9 deniers tournois, pour vente de cire, souscrite, au profit du même, par Andry Grué, vigneron à la Garenne. — Autre de 39 livres tournois, prix de 26 bêtes à laine, souscrite, au profit de Pierre Tarade, marchand à Châtres, par Jacques Roux, marchand à Boissy.

E. 4362. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

12 janvier au 28 février 1562 (1563) et 5 mars 1562 (1563). — Obligation de 58 livres tournois souscrite, au profit d'Oudry Langloys, bourgeois de Paris, par Jean Barbé, laboureur à « Poteron, » paroisse de Boissy. — Autre de 17 livres 10 sous tournois, prix

d'un cheval, souscrite, au profit de Marquet Morand, laboureur à Poteron, par Guillaume Blangarnon, laboureur au même lieu. — Accord entre Jean Martin, laboureur à Boissy, d'une part, et Simon Vacher, laboureur à Saint-Éloi, paroisse de Boissy, d'autre part. — Échange entre Jean Bedeau, vigneron à Boissy, et Mathurine Roux, sa femme, d'une part, et Jean Ledourt, vigneron au même lieu, d'autre part. — Vente d'un quartier 20 perches de vigne, à la Briche, faite, moyennant 54 livres tournois, à raison de 30 livres le quartier, à Jean Goyet, le jeune, vigneron à la Briche, par Jean Doicteau. — Au verso de la feuille où est écrit l'acte précédent, se trouvent sous la date du 5 mars 1562 (1563), deux actes qui sont : 1° une quittance de deniers délivrée à Julien Subtil par Martin Roger, demeurant l'un et l'autre à Boissy, et 2° une prise à bail d'une planche de terre, à Boissy, par Guillaume Marchal, de Guillaume Vacher.

E. 4363. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

3 au 31 mars 1562 (1563). — Inventaire après décès de Pierre Gaultier, à la requête de Denis Briberon, cordonnier à Égly. Le boisseau de graine de chanvre, 4 sous tournois; 1 poinçon où il y a environ 6 sceaux de vin, 25 sous tournois. Vers le milieu de l'inventaire on lit ce qui suit : « Item sommes transportéz » devant la maison dudit deffunct Pierre Gaultier, et » pour ce qu'il nous a esté dit et certiffié qu'il estoict » (mort?) en sa dicte maison de malladye contagieuse » de peste; avons differay à entrer en ladite maison; » néatmoings avons faict invantaire des biens meubles » cy-après déclairez que ladite Jehanne de La Chaire, » veuve dudit deffunct Pierre Gaultier, qui est encores » mallade de ladite malladye de peste en ladite maison, » nous a dict estre en icelle maison. » — Promesse d'indemnité en faveur de Jean Vaucher, laboureur à Saint-Éloi, par Philippe Gohier, marchand à Saint-Chéron. — Échange entre André Durant, maréchal à Châtres, d'une part, et Pierre Durant, taillandier « en » œuvre blanche, » à Boissy, d'autre part. — Bail de 26 arpents 3 quartiers et 4 perches de terre, à la Garenne, paroisse d'Égly, fait, moyennant une redevance annuelle de 15 setiers et mine de grain, 2/3 en blé méteil, 1/3 en avoine, mesure de Châtres, à raison de 21 boisseaux par setier pour l'avoine, à Guillaume Lambert, prévôt de Boissy, par Laurent Boullard, marchand à Paris. — Vente de 3 quartiers de terre, à Saint-Éloi, faite, moyennant 12 livres 15 sous tournois, à Guillaume Vacher, laboureur audit lieu, par les frères Piffret, vignerons à Boissy. — Actes relatifs à la vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Bonnes, faite, moyennant 14 livres tournois, à Jean « Hariveau, » marchand audit lieu, par Denis « Burgevyn, » marchand charron à Boissy, et Quentine Blossier, sa femme. — Ratification, par Jacqueline Ledourt, veuve de Didier Pignart, demeurant à Mauchamps, d'une vente faite par ledit Didier à Martin Hébert, demeurant à Boissy. — Baux faits à divers par Denis Briberon, cordonnier à Égly, agissant en qualité de tuteur des mineurs de Pierre Gaultier. — Actes relatifs à une vente d'héritages faite à Noël Piffret, vigneron à Boissy, par Michel Ledourt, marchand boulanger au même lieu. — Autres relatifs à une vente d'héritages faite à Nicolas Martin, praticien à Boissy, par Jeanne Martin, veuve de Jacques Deschamps, demeurant à « Dollainville, » paroisse de Bruyères-le-Châtel. — Vente d'un demi-quartier de vigne faite, moyennant 14 livres tournois, à Pierre Delaporte, vicaire de Boissy, par Pierre Bedeau, vigneron audit lieu. — Autre d'un demi-arpent de sablon, partie en vigne, partie en friche, terroir de Saint-Yon, faite, moyennant 3 livres 10 sous tournois, à Andry Guyard, vigneron à Boissy, par Claude Feulleret. — Autre de 3 quartiers 1/2 de terre, à Boissy, faite, moyennant 10 livres tournois, à Étienne Ramon, marchand boulanger à Boissy, par Robert Prouvousteau, vigneron au même lieu, et Roulline Loyn, sa femme. — Échange entre Lyénard Marly, le jeune, vigneron à Boissy, et Marguerite Leconte, sa femme, d'une part, et Philippe Duboys, vigneron audit lieu, et Denise Dupré, sa femme, d'autre part. — Vente de 3 quartiers de terre, terroir d'Avrainville, champtier de la Grosse Pierre, faite, moyennant 14 livres tournois, à Jean Hersant, marchand et laboureur à Boissy, par Nicolas Guyot, demeurant à Égly. — Bail du « greffe et clergé » de la prévôté de Boissy, fait, depuis le 13 février 1563 jusqu'à la Saint-Rémi de la même année, moyennant 11 livres 12 sous parisis, à Thomas Dupont, praticien à Châtres, par Michel Piquot, demeurant à Saint-Sulpice, receveur du baron de l'Aigle, seigneur de Boissy, en sa terre et seigneurie de Boissy et appartenances. — Actes intéressant les familles Bedeau, Hersant, Moisson, Piffret, Coqueau, Guyot, Defrance, Leconte, Roux, Boucher, Guérin, Rousseau, Ledourt, Fleurand, Dangente, Lambert, Varin. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 4 sous parisis, au profit de la fabrique de Saint-Pierre d'Égly, par Jean Briberon, vigneron à Égly. — Vente d'un quartier de terre « en- » semencé en dramoys, » à Boissy, près la rue « du

» Monceau, » faite, moyennant 10 livres 19 sous tournois, à Denis Pocquet, praticien à Boissy, par Jean Bedeau, vigneron au même lieu. — Vente de 3 quartiers de terre, terroir de la Bouchardière, paroisse de Boissy, faite, moyennant 13 livres 15 sous tournois, à Jean Louyn, marchand à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon, par Mathurin Delarre, laboureur à la Bouchardière. — Obligation de 40 sous tournois, prix d'une mine d'avoine, mesure de Châtres, souscrite au profit de Louyn par Delarre. — Bail de 5 quartiers de vigne, terroir de Boissy, fait, moyennant un loyer annuel de 8 livres tournois, à Jean Roux, vigneron à Boissy, par Philippe Leconte, laboureur à Marolles. — Vente d'une quarte de vigne, « aux Marsendes, » faite, moyennant 7 livres 10 sous tournois, à François Feulleret, procureur au parlement de Paris, par Lyénard Marly, déjà nommé. — Quittance de 12 livres 10 sous tournois délivrée à Marly par Feulleret.

E. 4364. (Liasse.) — 23 pièces, papier, dont 2 cahiers de 6 et 6 feuillets in-4°.

1er au 30 avril 1563. — Actes relatifs à un accord entre Mathurin Roux, laboureur à Boissy, d'une part, et Nicole « Martin, » procureur fiscal de Boissy, comme se portant fort de Michel Picot, demeurant à Saint-Sulpice, d'autre part. — Quittance de 30 sous tournois délivrée à Pierre Chapperon, parcheminier à Étampes, par Pierre « Delaporte, » prêtre, vicaire de Saint-Thomas de Boissy. — Actes relatifs à un accord entre Jean « Hersant, » laboureur et marchand à Boissy, d'une part, et François « Feulleret, » procureur en parlement, d'autre part. — Cession de vente à André Durant, maréchal à Châtres, par Louis Durant, maréchal au même lieu. — Actes relatifs à la vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de « Mauchamps, » champtier de « Moque-Bouteille, » faite, moyennant 11 livres tournois, à Marin Tonnelier, vigneron à Mauchamps, par Étienne Boullon, vigneron au même lieu. — Vente d'un demi-quartier de vigne faite, moyennant 7 livres tournois, à Étienne Roboin, marchand boulanger à Boissy, par Antoine Bruyère, vigneron au même lieu. — Échange entre Jean Hébert, laboureur à Boissy, d'une part, et Jean Ledourt, vigneron au même lieu, d'autre part. — Obligation de 33 livres 5 sous tournois, valeur estimative de 7 setiers de blé seigle, mesure de Châtres, souscrite, au profit de Jean Cobué, laboureur à Boissy, par Jean Barbé, laboureur à Poteron, paroisse de Boissy. — Vente de droit de propriété sur immeubles, faite à Pasquier Couldray par « Jehan » Sainctain, » marchand bonnetier à Paris. — Actes relatifs à la vente de 16 perches de vigne, champtier de la Justice, faite, moyennant 11 livres 5 sous tournois, à Guillaume Picot, vigneron à Boissy, par Philippe Duboys, vigneron au même lieu. — Vente d'un quartier de terre, terroir de « Villelouvette, » champtier de « la Butte, » faite, moyennant 6 livres 15 sous tournois, à Jean Pocquet, marchand et laboureur à Moret, paroisse de Saint-Yon, par Jean « Coqueau, » l'aîné, fils de feu Martin Coqueau, marchand à « Vil» lelouvette, paroisse d'Esglis. » — Actes relatifs au partage de la succession de Jeanne Buisson, femme Vacher. — Actes d'échange et de vente, entre Philbert, vigneron à Boissy, et Martine Breton, sa femme, d'une part, et Marion Veau, veuve de Claude Jonet, demeurant à Lardy, d'autre part. — Obligation de 51 sous tournois, prix de 20 livres de lard et de 4 livres de graisse, souscrite, au profit de Gilles Burgevin, mercier à Boissy, par Pierre Chicquart, Toussaint Guillemyn et Jean Marin, le jeune, fils de Pierre, tous demeurant à Torfou. — Bail de la ferme de la Madeleine-sous-Saint-Yon fait, moyennant un loyer annuel de 168 livres tournois, à Jean Rochas, laboureur à Boissy, et Catherine Bedeau, sa femme, et Sulpice Bedeau, aussi laboureur à Boissy, par noble homme Philippe Leschassier, conseiller du Roi et référendaire en la chancellerie de France. — Actes relatifs à un bail de 10 arpents 1 quartier 1/2 de terres labourables fait, moyennant une redevance annuelle de 8 setiers et mine et 1/2 minot de grain, 2/3 blé méteil et 1/3 avoine, l'avoine à raison de 21 boisseaux au setier, mesure de Châtres, à Étienne Le Berger, le jeune, laboureur à Torfou, par Jean Louyn, marchand à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon. — Actes relatifs à un échange entre Jean Vacher, vigneron à Boissy, et Perrette Baudouyn, sa femme, d'une part, et leur fils, Denis Vacher, charron à Boissy, d'autre part. — Actes intéressant les familles Darras, Picot, Bedeau, Lambert, Porcher, Roux, Pocquet.

E. 4365. (Liasse.) — 74 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

1er au 31 mai 1563. — Vente d'héritage, terroir d'Égly, faite à Denis « Pocquet, » praticien à Boissy, par François Duteil, vigneron à Egly, et Jeanne Bedeau, sa femme. — Bail d'héritages fait au même par Jean Coqueau, demeurant à « Villelouvette. » —

Contrat de mariage entre Guillaume Burgevyn, vigneron, à Avrainville, fils de feu Jean Burgevyn, d'une part, et Denise Picquot, veuve de Michel Mauclier, demeurant à Boissy, d'autre part. — Partage entre les enfants et héritiers de Martin Pocquet et de Jeanne Piffret. — Acte y relatif. — Vente d'un demi-quartier de terre, terroir d'Égly, faite, moyennant 3 livres 2 sous 6 deniers tournois, à Pierre Deveulles par Michel Besnier, vigneron à « Villou-» vette. » — Quittance de 20 sous tournois, montant de la dîme des agneaux de Jean Barbé, laboureur à Boissy, délivrée à ce dernier par Étienne Buard et Jean Lambert, fermiers du revenu temporel de la cure de Boissy. — Vente d'héritages à Thomasse Boutillier, veuve de Laurent Divilliers, vivant, boulanger, à Châtres, par « Jehan Martin, » le jeune, marchand « moutonnier » à Boissy, et Jeanne Devilliers, sa femme. — Obligation de 4 livres, 10 sous tournois, reliquat de 6 livres, prix d'un poinçon de vin blanc, souscrite, au profit de Jacqueline Beauvoï, veuve de Guillaume Martin, par Marin Porcher, vigneron, à Égly. — Bail d'Isabeau Lefébure, fille mineure de 4 à 5 ans, de Jean Lefébure et de Cancienne Aulmont, fait à Jean « Gérard », marchand mercier à Brétigny, son tuteur, par le curateur, Éloy Lefébure, marchand à « Chetainville. » Parmi les obligations du preneur figure celle d'envoyer la pupille à l'école. — Inventaire mobilier après décès de Jean Lefébure et Cancienne Aulmont, « mortz de malladye contagieuse de peste » à Boissy, dans le courant du mois d'août 1562. — Échange entre Andry Guisard, vigneron à Boissy, et Sulpice Cousin, vigneron à Saint-Sulpice. — Actes relatifs à la succession de Clément Blangarnon et à la tutelle des enfants mineurs de lui et d'Étiennette Legrand, sa veuve. — Inventaire de meubles après décès du susdit Blangarnon. La livre d'étain, 2 sous 6 deniers tournois ; 1 vache et 1 génisse de 3 ans, ensemble 18 livres tournois. — Partage entre les enfants et héritiers de Jeanne Lambert. — Actes relatifs à la vente d'un quartier de terre, terroir de Torfou, lieu dit les Champs Blancs, faite, moyennant 4 livres 15 sous tournois, à Mathurin Durant, laboureur à Torfou, par Jean Liguyer, laboureur au même lieu. — Actes relatifs à un échange fait entre Claude Vacher, cordonnier à Châtres, et Étiennette Chaussetier, sa femme, d'une part, et Denis Vacher, charron, à Boissy, et Barbe Bénard, sa femme, d'autre part. — Échange entre Liénard Marly, marchand à Boissy, d'une part, et Martin Besmer, d'autre part. — Autre, entre Étienne Buard, marchand et laboureur à Boissy, d'une part, et Jean Fleurant, vigneron en la paroisse de Saint-Yon, d'autre part. — Acte portant déclaration de la part de Jean Degrancher, écuyer, demeurant à Breux, qu'il est rentré personnellement, ainsi que Marguerite Desmores, veuve de noble homme Pierre Degrancher, en possession de leurs biens saisis à la requête du procureur général du Roi. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Boissy, champtier de « Plaine Bourse, » faite, moyennant 10 livres tournois, à Jean Hersant, laboureur à Boissy, par Gabrielle Ledourt, veuve de Simon Roux. — Obligation de 110 sous tournois, prix d'un setier d'avoine, mesure de Châtres, et d'une certaine quantité de foin, souscrite, au profit de Jean Louyn, marchand à la Madeleine, par Étienne Lebugle, le jeune, laboureur à Torfou. — Actes relatifs à une vente d'héritages faite à Marie, Jean et François Curet, par Simon Lefébure, cordonnier à Châtres. — Obligation de 10 livres tournois, prix d'un setier de blé méteil et d'une mine d'orge, souscrite, au profit de Jacques Roux, barbier à Boissy, par Michel Besnyer, vigneron à « Villouvette. » — Autre de 36 sous, au profit de Marin Porcher, marchand tavernier, à Égly, par Jean Guybert, vigneron au même lieu. — Actes intéressant les familles Lambert, Barbé, Cabué, Aulmont, Ramon, Delacroix, Buard, Curet, Lefébure, Hersant.

E. 4366. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1er au 29 juin 1563. — Jean Lombart, vigneron, à Marolles, fondé de procuration de Guillaume Le Saige, demeurant à Cheptainville, vend à Jean Rochaz, laboureur à Boissy, tout son droit aux héritages provenant de la succession de feu Jeanne Robin, mère dudit Le Saige. — Actes relatifs à la vente d'un quartier trois perches 1/2 de pré « faisant moictyé de demy-» arpent sept perches, » en la prairie de Breuillet, faite, moyennant 16 livres tournois, à Guillaume Vacher, marchand et laboureur à Saint-Éloi, paroisse de Boissy, par Jean « Gehier, » marchand mercier à Saint-Chéron. — Marché pour travaux de maçonnerie entre Grégoire Villoget, Lyénard Lartier, Antoine Rivyer et Lyénard Boulin, maçons du pays de Limousin, d'une part, et Pierre Guillon et Jacques Le Roy, demeurant à Boissy, d'autre part. — Bail de maison couverte de chaume, cour et jardin, rue de « Courteanesse » à Boissy, fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois, à Jacques Delaunoy, laboureur à Boissy, par Jacques Roux, barbier au même lieu. — Bail des dîmes de blé,

orge, avoine, vesces, pois, fèves et autres grains des terroirs de Poteron, La Bouchardière et Saint-Éloi, fait, moyennant une redevance annuelle de 23 setiers et mine de blé et un muid d'avoine, à 21 boisseaux par setier, le tout mesure de Châtres, à Pierre « Feulleret, » praticien à Boissy, par Étienne Buard et Jean Lambert, laboureur à Boissy, fermiers du revenu du temporel de la cure de Boissy. — Cession de rente à Jean Hariveau, marchand à Égly, par « Jehan Sanguyn, » marchand couturier au même lieu. — Accord et transaction entre le susdit Sanguyn, d'une part, et Jean Durant, laboureur au même lieu, d'autre part. — Actes intéressant les familles Darras, Degranchier et Pocquet. — Actes relatifs au partage des successions paternelle et maternelle entre les enfants et héritiers de Jean Feulleret et de Clémence Aulmont. — Obligation de 7 livres tournois souscrite, au profit de Zacharie Hariveau, marchand à Boissy, par Mathurin Delasse, laboureur audit lieu. — Contrat de mariage entre Simon Goué, vigneron à Boissy, d'une part, et Étiennette Legrand, veuve de Clément Blangarnon, demeurant au même lieu, d'autre part. — Autre entre Guillaume Goué, fils de Simon Goué, d'une part, et Perrine Legrand, fille de feu Jean Legrand, tixier en toile à Boissy, et de Denise Saintain, d'autre part. — Autre entre Simon Blangarnon, fils de feu Clément Blangarnon, et d'Étiennette Legrand, d'une part, et Adeette Goué, fille de Simon Goué, d'autre part. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de Robert Croisille, marchand à Châtres, par Jean Badault, vigneron à « Villelouvette, » paroisse d'Egly. — Obligation de 115 livres tournois, prix de 23 setiers de blé, souscrite, au profit de Jean Robert, demeurant à Paris, par Guillaume Aubry, laboureur à la « Folye, » paroisse de Saint-Yon. — Vente de 4 perches de bois taillis faite, moyennant 100 sous tournois, à Guillaume Lambert, prévôt de Boissy, par Thomas Heuvy, marchand boucher, à Boissy, et Michelle Pocquet, sa femme. — Actes intéressant les familles Treton, Barbé, Langlois, Lignyer, Martin, Hersant, Marly, Ledourt, Roux, Arnoul, Saulnier, Macaire, Lambert, Pocquet, Pinet. — Testament de Guillaume Coiffier, laboureur à Boissy. Le testateur choisit sa sépulture dans l'église Saint-Thomas de Boissy, à chacun des 5 bassins de laquelle il donne 5 sous tournois, et à chacune de « treize églises prochaines » 15 deniers tournois. — Bail des dîmes de vin, chanvre, lin, pois, vesces, du terroir de Boissy, cochons, agneaux et oisons de la paroisse de Boissy, sauf exceptions spécifiées dans l'acte, fait à Pierre Delaporte, prêtre, vicaire de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Étienne Buard et Jean Lambert, demeurant à Boissy, fermiers du revenu temporel de la cure dudit lieu. — Obligation de 9 livres 5 sous tournois, prix d'un âne, souscrite au profit de Jean Sanguin, demeurant à Égly, par « Jullian Sanguyn, » meunier au même lieu. — Autre de 10 livres tournois, prix d'une vache, souscrite, au profit de Jean Louyn, par Jean Lambert. — Vente de droits sur héritages provenant de la succession de Jeanne Dumas, faite à Jean Roux, vigneron à la Madeleine, par Zacarie Hariveau, marchand à Boissy, et Didière Lambot, sa femme, fille de la susdite Dumas. — Bail de 6 arpents de terre, fait, moyennant une redevance annuelle d'un setier de blé méteil, mesure de Châtres, à Guillaume Vacher, laboureur à Saint-Éloi, par Jean Rochas, laboureur à Boissy. — Accord et transaction entre Gabriel Dadure, vigneron à Boissy, et Jeanne Mauclerc, sa femme, d'une part, et Jean Dumas, vigneron à Boissy, d'autre part. — Quittance de 60 sous tournois délivrée à Georges Joynet, meunier, par Julienne Menant, veuve de Jean Guyot, demeurant à « Villelouvette. » — Bail de la moitié des quatorzièmes et champarts de tous grains du terroir de Saint-Yon, dont l'autre moitié appartient à Madame d'Entragues, fait, moyennant un loyer annuel de 110 livres tournois, à François « Feulleret » et Zacharie Hariveau, laboureurs et marchands à Boissy, par Louis Varin, demeurant à Dampierre, paroisse de Saint-Yon, agissant en qualité de receveur du prieuré de Saint-Yon.

E. 4367. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

2 au 12 juillet 1563. — Quittance de 7 livres tournois, délivrée à Guillaume Coiffier, Denis Roche acceptant pour lui, par Étienne Buard et Jean Lambert, fermiers du revenu temporel de la cure de Boissy. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de la Justice, faite, moyennant 4 livres 7 sous tournois, à Jean Aulmont, tixier en toiles à Boissy, par Pierre Bedeau, vigneron au même lieu, et Pasquette Vacher, sa femme. — Transport de créance à Jean Sanguin par son frère Julien Sanguin, compagnon meunier au « Moullin Galland. » — Obligation de 50 sous tournois souscrite, au profit de Jean Louyn, demeurant à la Madeleine, par Noël Cousteau, vigneron à Bonnes. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, « près le grand Carrefour, » fait à Simon Baron, cordonnier à Boissy, par Denise Duboys, veuve de Jean Grandin, demeurant audit lieu. — Obligation de 24 livres tournois, prix

Contrat de mariage entre Guillaume Burgevyn, vigneron, à Avrainville, fils de feu Jean Burgevyn, d'une part, et Denise Picquot, veuve de Michel Mauclier, demeurant à Boissy, d'autre part. — Partage entre les enfants et héritiers de Martin Pocquet et de Jeanne Piffret. — Acte y relatif. — Vente d'un demi-quartier de terre, terroir d'Égly, faite, moyennant 3 livres 2 sous 6 deniers tournois, à Pierre Deveulles par Michel Besnier, vigneron à « Villou» vette. » — Quittance de 20 sous tournois, montant de la dîme des agneaux de Jean Barbé, laboureur à Boissy, délivrée à ce dernier par Étienne Buard et Jean Lambert, fermiers du revenu temporel de la cure de Boissy. — Vente d'héritages à Thomasse Boutillier, veuve de Laurent Divilliers, vivant, boulanger, à Châtres, par « Jehan Martin, » le jeune, marchand « moutonnier » à Boissy, et Jeanne Devilliers, sa femme. — Obligation de 4 livres, 10 sous tournois, reliquat de 6 livres, prix d'un poinçon de vin blanc, souscrite, au profit de Jacqueline Beauvoï, veuve de Guillaume Martin, par Marin Porcher, vigneron, à Égly. — Bail d'Isabeau Lefébure, fille mineure de 4 à 5 ans, de Jean Lefébure et de Cancienne Aulmont, fait à Jean « Gérard », marchand mercier à Brétigny, son tuteur, par le curateur, Éloy Lefébure, marchand à « Chetainville. » Parmi les obligations du preneur figure celle d'envoyer la pupille à l'école. — Inventaire mobilier après décès de Jean Lefébure et Cancienne Aulmont, « mortz de malladye contagieuse de peste » à Boissy, dans le courant du mois d'août 1562. — Échange entre Andry Guisard, vigneron à Boissy, et Sulpice Cousin, vigneron à Saint-Sulpice. — Actes relatifs à la succession de Clément Blangarnon et à la tutelle des enfants mineurs de lui et d'Étiennette Legrand, sa veuve. — Inventaire de meubles après décès du susdit Blangarnon. La livre d'étain, 2 sous 6 deniers tournois; 1 vache et 1 génisse de 3 ans, ensemble 18 livres tournois. — Partage entre les enfants et héritiers de Jeanne Lambert. — Actes relatifs à la vente d'un quartier de terre, terroir de Torfou, lieu dit les Champs Blancs, faite, moyennant 4 livres 15 sous tournois, à Mathurin Durant, laboureur à Torfou, par Jean Liguyer, laboureur au même lieu. — Actes relatifs à un échange fait entre Claude Vacher, cordonnier à Châtres, et Étiennette Chaussetier, sa femme, d'une part, et Denis Vacher, charron, à Boissy, et Barbe Bénard, sa femme, d'autre part. — Échange entre Liénard Marly, marchand à Boissy, d'une part, et Martin Besmer, d'autre part. — Autre, entre Étienne Buard, marchand et laboureur à Boissy, d'une part, et Jean Fleurant, vigneron en la paroisse de Saint-Yon, d'autre part. — Acte portant déclaration de la part de Jean Degrancher, écuyer, demeurant à Breux, qu'il est rentré personnellement, ainsi que Marguerite Desmores, veuve de noble homme Pierre Degrancher, en possession de leurs biens saisis à la requête du procureur général du Roi. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Boissy, champtier de « Plaine Bourse, » faite, moyennant 10 livres tournois, à Jean Hersant, laboureur à Boissy, par Gabrielle Ledourt, veuve de Simon Roux. — Obligation de 110 sous tournois, prix d'un setier d'avoine, mesure de Châtres, et d'une certaine quantité de foin, souscrite, au profit de Jean Louyn, marchand à la Madeleine, par Étienne Lebugle, le jeune, laboureur à Torfou. — Actes relatifs à une vente d'héritages faite à Marie, Jean et François Curet, par Simon Lefébure, cordonnier à Châtres. — Obligation de 10 livres tournois, prix d'un setier de blé méteil et d'une mine d'orge, souscrite, au profit de Jacques Roux, barbier à Boissy, par Michel Besnyer, vigneron à « Villouvette. » — Autre de 36 sous, au profit de Marin Porcher, marchand tavernier, à Égly, par Jean Guybert, vigneron au même lieu. — Actes intéressant les familles Lambert, Barbé, Cabué, Aulmont, Ramon, Delacroix, Buard, Curet, Lefébure, Hersant.

E. 4366. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1er au 29 juin 1563. — Jean Lombart, vigneron, à Marolles, fondé de procuration de Guillaume Le Saige, demeurant à Cheptainville, vend à Jean Rochaz, laboureur à Boissy, tout son droit aux héritages provenant de la succession de feu Jeanne Robin, mère dudit Le Saige. — Actes relatifs à la vente d'un quartier trois perches 1/2 de pré « faisant moictyé de demy» arpent sept perches, » en la prairie de Breuillet, faite, moyennant 16 livres tournois, à Guillaume Vacher, marchand et laboureur à Saint-Éloi, paroisse de Boissy, par Jean « Gehier, » marchand mercier à Saint-Chéron. — Marché pour travaux de maçonnerie entre Grégoire Villoget, Lyénard Lartier, Antoine Rivyer et Lyénard Boulin, maçons du pays de Limousin, d'une part, et Pierre Guillon et Jacques Le Roy, demeurant à Boissy, d'autre part. — Bail de maison couverte de chaume, cour et jardin, rue de « Courteanesse » à Boissy, fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois, à Jacques Delaunoy, laboureur à Boissy, par Jacques Roux, barbier au même lieu. — Bail des dîmes de blé,

orge, avoine, vesces, pois, fèves et autres grains des terroirs de Poteron, La Bouchardière et Saint-Éloi, fait, moyennant une redevance annuelle de 23 setiers et mine de blé et un muid d'avoine, à 21 boisseaux par setier, le tout mesure de Châtres, à Pierre « Feulleret, » praticien à Boissy, par Étienne Buard et Jean Lambert, laboureur à Boissy, fermiers du revenu du temporel de la cure de Boissy. — Cession de rente à Jean Hariveau, marchand à Égly, par « Jehan Sanguyn, » marchand couturier au même lieu. — Accord et transaction entre le susdit Sanguyn, d'une part, et Jean Durant, laboureur au même lieu, d'autre part. — Actes intéressant les familles Darras, Degranchier et Pocquet. — Actes relatifs au partage des successions paternelle et maternelle entre les enfants et héritiers de Jean Feulleret et de Clémence Aulmont. — Obligation de 7 livres tournois souscrite, au profit de Zacharie Hariveau, marchand à Boissy, par Mathurin Delasse, laboureur audit lieu. — Contrat de mariage entre Simon Goué, vigneron à Boissy, d'une part, et Étiennette Legrand, veuve de Clément Blangarnon, demeurant au même lieu, d'autre part. — Autre entre Guillaume Goué, fils de Simon Goué, d'une part, et Perrine Legrand, fille de feu Jean Legrand, tixier en toile à Boissy, et de Denise Saintain, d'autre part. — Autre entre Simon Blangarnon, fils de feu Clément Blangarnon, et d'Étiennette Legrand, d'une part, et Adeette Goué, fille de Simon Goué, d'autre part. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de Robert Croisille, marchand à Châtres, par Jean Badault, vigneron à « Villelouvette, » paroisse d'Egly. — Obligation de 115 livres tournois, prix de 23 setiers de blé, souscrite, au profit de Jean Robert, demeurant à Paris, par Guillaume Aubry, laboureur à la « Folye, » paroisse de Saint-Yon. — Vente de 4 perches de bois taillis faite, moyennant 100 sous tournois, à Guillaume Lambert, prévôt de Boissy, par Thomas Heuvy, marchand boucher, à Boissy, et Michelle Pocquet, sa femme. — Actes intéressant les familles Treton, Barbé, Langlois, Lignyer, Martin, Hersant, Marly, Ledourt, Roux, Arnoul, Saulnier, Macaire, Lambert, Pocquet, Pinet. — Testament de Guillaume Coiffier, laboureur à Boissy. Le testateur choisit sa sépulture dans l'église Saint-Thomas de Boissy, à chacun des 5 bassins de laquelle il donne 5 sous tournois, et à chacune de « treize églises prochaines » 15 deniers tournois. — Bail des dîmes de vin, chanvre, lin, pois, vesces, du terroir de Boissy, cochons, agneaux et oisons de la paroisse de Boissy, sauf exceptions spécifiées dans l'acte, fait à Pierre Delaporte, prêtre, vicaire de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Étienne Buard et Jean Lambert, demeurant à Boissy, fermiers du revenu temporel de la cure dudit lieu. — Obligation de 9 livres 5 sous tournois, prix d'un âne, souscrite au profit de Jean Sanguin, demeurant à Égly, par « Jullian Sanguyn, » meunier au même lieu. — Autre de 10 livres tournois, prix d'une vache, souscrite, au profit de Jean Louyn, par Jean Lambert. — Vente de droits sur héritages provenant de la succession de Jeanne Dumas, faite à Jean Roux, vigneron à la Madeleine, par Zacarie Hariveau, marchand à Boissy, et Didière Lambot, sa femme, fille de la susdite Dumas. — Bail de 6 arpents de terre, fait, moyennant une redevance annuelle d'un setier de blé méteil, mesure de Châtres, à Guillaume Vacher, laboureur à Saint-Éloi, par Jean Rochas, laboureur à Boissy. — Accord et transaction entre Gabriel Dadure, vigneron à Boissy, et Jeanne Mauclerc, sa femme, d'une part, et Jean Dumas, vigneron à Boissy, d'autre part. — Quittance de 60 sous tournois délivrée à Georges Joynet, meunier, par Julienne Menant, veuve de Jean Guyot, demeurant à « Villelouvette. » — Bail de la moitié des quatorzièmes et champarts de tous grains du terroir de Saint-Yon, dont l'autre moitié appartient à Madame d'Entragues, fait, moyennant un loyer annuel de 110 livres tournois, à François « Feulleret » et Zacharie Hariveau, laboureurs et marchands à Boissy, par Louis Varin, demeurant à Dampierre, paroisse de Saint-Yon, agissant en qualité de receveur du prieuré de Saint-Yon.

E. 4367. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

2 au 12 juillet 1563. — Quittance de 7 livres tournois, délivrée à Guillaume Coiffier, Denis Roche acceptant pour lui, par Étienne Buard et Jean Lambert, fermiers du revenu temporel de la cure de Boissy. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de la Justice, faite, moyennant 4 livres 7 sous tournois, à Jean Aulmont, tixier en toiles à Boissy, par Pierre Bedeau, vigneron au même lieu, et Pasquette Vacher, sa femme. — Transport de créance à Jean Sanguin par son frère Julien Sanguin, compagnon meunier au « Moullin Galland. » — Obligation de 50 sous tournois souscrite, au profit de Jean Louyn, demeurant à la Madeleine, par Noël Cousteau, vigneron à Bonnes. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, « près le grand Carrefour, » fait à Simon Baron, cordonnier à Boissy, par Denise Duboys, veuve de Jean Grandin, demeurant audit lieu. — Obligation de 24 livres tournois, prix

» bereuse, » Notre-Dame de Torfou, etc. — Obligation de 9 écus d'or sol, au profit de Jean Coqueau, laboureur à Égly, par Simon Coiffier, vigneron à Boissy, prix d'un cheval, poil moreau. — Bail d'un arpent de terre, terroir de Boissy, fait à Jean Blangarnon, vigneron à Boissy, par Denis Coiffier, marchand meunier au moulin de « Villouvette, paroisse de Esglis, » comme tuteur de Michelle Chauvière, fille mineure des feu Pierre Chauvière et Marion Caresme. — Bail de 28 perches de terre et vigne, terroir de Boissy, fait à Pierre Roger, tixier en toiles, à Boissy, par Jean Sorrain, vigneron à Boissy. — Vente d'une maison faite à Laurence Vignyer (ou Viguyer), veuve de Jean Landoys, demeurant à Saint-Sulpice, absente et acceptant par André Agone, son gendre, vigneron à Boissy, par Étienne Varennes, vigneron à « Cosnardières, » paroisse de Saint-Yon, se portant fort de Yolande Robinet, sa femme, de Pierre Varennes, son frère, et de Marcelle Varennes, sa sœur. — Vente de terre faite à Nicolas Cocquet, marchand laboureur à Boissy, par Jean Vennyer, manouvrier au « Molin neuf, paroisse » de Saint-Sulpice, » se faisant fort de Claudine Sazard, sa femme, et Jean Cousin, savetier « aux Estangs, » paroisse de Saint-Yon », se faisant fort de Sainte Sazard, sa femme. Le seul témoin signé est Raphaël Dangente, dont la signature est écrite de droite à gauche, et se représente au droit en retournant la feuille. — Obligation de 3 écus d'or sol, prêt d'argent, passée, au profit de Pierre Girard, marchand à Boissy, par Michel Soulas, manouvrier au même lieu. — Didier Feuilleret, marchand cordonnier à Boissy, s'engage à fournir « de soulliers, escarpins et pentoufles, » pendant un an, Pierre Rozier, marchand en la paroisse de Saint-Yon, qui s'engage, à son tour, à payer audit Feuilleret la somme de 8 livres tournois : stipulation de conditions accessoires. — Vente d'un demi-quartier de terre faite à Françoise Cordeau, veuve de Sulpice Bedeau, demeurant à Boissy, par Étienne Cordeau, laboureur à « Maroles, » se faisant fort de Bonne Leconte, sa femme. — Obligation de 68 sous tournois, au profit de Guillaume le Mareschal, marchand à Breuillet, par Jean Sorrain, texier en toiles à Boissy. — Échange entre Claude Feuilleret, serrurier à Boissy, d'une part, et Adam Duchesne, vigneron au même lieu, se faisant fort de Michelle Feuilleret, sa femme, d'autre part.

E. 4373. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 39 pièces, papier.

2 au 30 octobre 1573. — Accord et transaction entre Guillaume Lecoistre, marchand en la paroisse de Saint-Jacques de Corbreuse, à cause de Thomasse Martin, sa femme, d'une part, et Jean Rémon, laboureur à Boissy, à cause de Catherine Bedeau, sa femme, auparavant veuve d'Étienne Martin, d'autre part. — Vente de 40 perches de terre, terroir. d'Égly, près la Garenne, faite au susdit Rémon par Denis Biberon, cordonnier, se faisant fort de sa femme, Étiennette Dumont. — Pierre Duchesne, vigneron, prend à bail de Guillaume Poullier, marchand mercier à Châtres, une vache, poil rouge, moyennant les façons d'un quartier de vigne. — Échange entre N. sergent à cheval, d'une part, et Jean Delaunay, vigneron à Égly, d'autre part. (Acte passé par Guyot, commis « pour Boissi et » Esglis. ») — Bail d'immeubles à « la Briche, » fait à Mathurin Guyot, meunier, à « Villelouvette paroisse » d'Églis, » par André Agone, vigneron à Boissy. — Bail d'immeubles à Boissy, « sur la rue Courtanesse, » fait à Martin Le Roy, tixier en toiles à Boissy, par Jean Deligny, bourgeois de Paris. — Vente d'un quartier quatre perches de terre, terroir « de Esglis, » champtier des Deux Mares, faite à Guillaume Rousseau, d'Égly, par Jeanne Lecourt. — Actes intéressant plus particulièrement Hugues Gaultyer, huissier à cheval au Châtelet de Paris, demeurant à Châtres. — Vente d'un arpent de terre fait à Pierre Rozier, marchand à Saint-Yon, par Thomas Rathier, vigneron au même lieu. — Échange entre « Bazille Pignet, » vigneron à Boissy, se faisant fort de Françoise de Corcelles, sa femme, d'une part, et « Loys Pinet », compagnon frippier, à Paris, d'autre part. — Accord entre Jean Baudoyn, d'Egly, d'une part, et Jeanne Baudoyn, veuve de Can Dudoigt, sa sœur, demeurant à Paris, d'autre part : témoin signé, Guillaume Duval, vicaire. — Autre, entre Jean Sanguin, marchand à Égly, d'une part, et Julien Sanguin, manouvrier, son frère, se portant fort de sa femme, Nicole Lherbette, d'autre part. — Jacques Roux, barbier à « Villeconnyn, » reconnait devoir et s'engage à payer à Michel Rousseau, « naguère tabellion de Boissy soubz-Saint-Yon , demeurant à Saint-Sulpice, » la somme de 50 sous tournois pour la grosse d'inventaire des meubles demeurés par le décès de Clémence Martin, femme dudit Roux (19 octobre 1573). — Vente d'un quartier de vigne faite à Michel Lambert, marchand boucher à « Breux, » par Cancian Lambert, vigneron au même lieu, se faisant fort de Simonne Buart, sa femme. — Vente d'un quartier 1/2 de terre, à Boissy, au dessous des vignes de la Justice, faite à Regnault Lambert, praticien à Boissy, par Jacques Piedoye, vigneron au même lieu, et Cantienne Jarry,

sa femme.—D. Saintin, vigneron à Boissy, et Addenette Pocqué, sa femme, vendent à Guillaume Pocqué, vigneron au même lieu, 2 arpents de terre, terroir de Boissy, « sur les coustumes dudit lieu. » — Ventes diverses faites par Jacques Piedoye et Cantienne Jarry, sa femme, susnommés, à Oudin Pocquet, laboureur à Boissy, et Pierre Coqueau, marchand boucher à Boissy. — Vente d'un quartier de vigne, au vignoble de Boissy, lieu dit les Ruelles, faite par Denis Saintin et sa femme Addenette Pocqué, sus nommés, à Regnault Lambert, praticien. — Vente de leurs droits sur une maison et dépendances à Boissy, « sur la rue du Val, » près le Puis grès, » faite à Denis Saintin par Pierre Guérin, laboureur à Boissy, et Sainte Pocqué, sa femme, Oudin Pocqué, laboureur au même lieu, et Charlotte Guérin, sa femme, Guillaume Pocqué, vigneron au même lieu, et Nicole Saintin, sa femme. — Bail d'immeubles, à Boissy, fait à Étienne Saintin et Étienne Leblanc, laboureurs audit lieu, par Jean Demontqueron, marchand boucher à Étampes. — Abandonnement de tous ses biens fait par Denise Vaillant, veuve de Jean Réaulx, à Claude Réaulx, son fils, laboureur à «Breullet. » — Obligation de 23 livres 18 sous tournois, prix de denrées et marchandises, passée, au profit de Zacharie Hariveaux, marchand à Boissy, par Mathurin Jolivet, marchand boucher au même lieu. — Actes relatifs à Simonne Mandonnet, veuve de Martin Roche, vivant, charron à Boissy, agissant tant en son nom que comme tutrice de Guillemette Roche, sa fille. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, faite à Pierre Pocquet, marchand à Longjumeau, par Jean Perroier, vigneron à Boissy.

E. 4374. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 39 pièces, papier.

2 au 30 novembre 1573. — Bail d'un quartier 1/2 de terre, terroir d'Égly, près le clos Marchand, faite à Jean Coiffier, vigneron à Égly, par Marin Porcher, vigneron au même lieu, agissant en qualité de marguillier de la fabrique de l'église Saint-Pierre dudit Égly. — Perrette Ragagne renonce à la succession de ses père et mère, Simon Ragagne et Catherine Papin. — Bail de maison et dépendances à Boissy fait à Robert Bruyères par Simonne Lambert, veuve de J. Hersant, vivant, laboureur à Boissy. — Bail de 56 arpents de pré, en la prairie d'Égly, fait à J. Martin, laboureur à Boissy, par Denis Pocquet, « au nom et comme procu- » reur et receveur de Monseigneur d'Entragues en ses » terres et seigneuries de Boissi et Églis, demeurant » audit Boissi... » — Accord entre Pierre Girard, marchand à Boissy, d'une part, et Simonne Mandonnet, veuve de Martin Roche, d'autre part. — Bail d'une ferme avec dépendances sise à Torfou, appartenant à Ytière Delaunay, veuve de Nicolas Rahier, vivant, procureur au châtelet de Paris, fait à André Buard, laboureur à « Feugères, paroisse de Sainct-Yon, » par Guy Rohier, fondé de procuration de ladite veuve. — Bail d'immeubles fait à Pierre Frandoulle, meunier à « Villelouette, » par Jacques Chardon, vigneron à « Dolainville, » se portant fort de Charlotte Papillon, sa femme. — Vente de 3 perches de terre, terroir de Saint-Yon, lieu dit « le Puys Monsieur, » faite à Denis Roy, laboureur à Boissy, par Vincent Besnyer, vigneron au même lieu. — Vente de 3 quartiers de « sable, » terroir de Boissy, faite à Étienne Ramon, marchand boulanger à Boissy, par Gervais Bedeau, manouvrier à Boissy, et Marion Putoys, sa femme. — Obligation de 39 livres 19 sous tournois, reliquat du prix de 15 moutons passée, au profit de Pierre Pottier, laboureur à Chauffour, par N. Jolivet, boucher à Boissy. — Vente d'immeubles, « à la Halebardière, » terroir de Boissy, fait à Guillaume Lambert, praticien à Boissy, par Louise Bedeau, veuve de Jacques Delaunay, de Boissy. — Vente d'un demi-quartier de vigne, « vignol » de Boissy, faite à Regnault Lambert, praticien à Boissy, par Pierre Roux, l'aîné, vigneron au même lieu, se faisant fort de sa femme, Barbe Louyn. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 8 sous parisis, sur un immeuble à Boissy, « rue du Pré, » passé, au profit de la veuve de Michel Louvet, demeurant à Châtres, par Pierre Feuilleret, praticien à Boissy. — Cession de ses droits sur des immeubles à Torfou, faite à Benoît Paulmyer, vigneron audit lieu, par Jean Besnyer, le puîné, laboureur. — Vente d'héritages, terroir de Boissy, champtier de la Justice, faite à Pierre Roger, texier en toiles à Boissy, par Guillaume Burgevin, laboureur au même lieu. — Vente d'un demi-arpent 10 perches de terre, terroir de Saint-Yon, fait à Denis Pocquet, praticien à Boissy, par Thomas Guyot, marchand cordonnier à Villelouvette. — Vente de 4 perches de vignes « vignol » de Esglis, » faite à Hugues Gaultier, sergent à cheval au châtelet de Paris, demeurant à Châtres, par Jean Sanguyn, et Marie Olyvol, sa femme, demeurant à Égly. — Titre nouvel d'une rente de 15 sous tournois, sur une maison et dépendances à Boissy, « rue de Cour- » teasnesse, » passé, au profit de la fabrique de l'église Saint-Clément de Châtres, par François Leconte, vigneron à Boissy. — Accord et transaction entre Pierre Girard, marchand boulanger à Boissy, d'une part, et

Jean Lambert, vigneron au même lieu, tant en son nom que comme ayant la garde des enfants de lui et de feu Jeanne Mandonnet, sa femme, d'autre part. — Martin Besnyer, vigneron à Torfou, prend à bail, de Jean Besnyer, le puîné, laboureur au même lieu, une vache poil rouge, moyennant un loyer annuel de 50 sous tournois et 2 livres de beurre. — Vente d'un demi-arpent de terre faite à Jacques Tixier, boulanger, à « Royville-soubz-Dordan, » par Robert Thomas et Gillette Coqueau, sa femme, demeurant à Égly. — Bail du revenu annuel des terres et seigneuries de Mauchamps et Saint-Sulpice, appartenances et dépendances, saisies sur noble homme Nicolas Daubray, baron de Laigle, s[r] desdits lieux, à la requête de Marguerite, veuve de Simon Lescurier, adjugé en la prévôté d'Étampes, le 1[er] juin 1571, moyennant 66 livres tournois par an, à Étienne Le Vassor, procureur à Étampes, acquéreur pour le compte de Guillaume Lambert, praticien à Boissy, ledit bail, avec déclaration de command, portant décharge au profit de Robert Giroust, marchand à Châtres, et Étienne Regnault, marchand mercier à Saint-Sulpice, commissaires au régime, revenu et gouvernement des biens saisis sus-mentionnés (25 novembre 1573). — Titre nouvel d'une rente annuelle de 30 sous parisis, sur un arpent de pré sis aux Petits-Prés, passé, au profit de la fabrique de l'église de Longjumeau, par Adnette Moulyneau, veuve de Jean Chardon, demeurant à Boissy. — Accord et transaction entre Marc Petit, boucher à Boissy, fils et héritier, pour un tiers, de Michel Petit, et, pour un cinquième, de Michelle Coquet, d'une part, et Denis Coquet, de Boissy, au nom et comme tuteur de Didier, Jean, Pierre et Louis Guérin, enfants mineurs de Thomas Guérin et de ladite Michelle Coquet, d'autre part. — Vente de 7 quartiers de vigne, terroir d'Avrainville, faite à Jean Burgevyn, manouvrier à Avrainville, par son frère Guillaume Bourgevyn, laboureur à Boissy. — Bail par adjudication des héritages appartenant au mineur Martin Roux, fils de feu Jean Roux, fait à la requête de Cancien Boucher, vigneron à Boissy, par devant Denis Poquet, receveur de la terre et seigneurie de Boissy, « et commis pour l'absence de Jacques Coqueau, tabellion dudit Boissy. » — Cession d'une rente annuelle de 9 sous parisis faite à Marin Porcher, vigneron à Égly, par Marin Crosnyer, laboureur à Bruyères.

E. 4375. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 51 pièces, papier.

1[er] au 31 décembre 1573. — Bail d'immeubles, terroir « d'Estrechy, » fait à Noël Blossier, vigneron à « Étréchy, » par Cantien Houdon, vigneron à Villelouvette. — Jean Baudouyn, vigneron à Égly, prend à bail, d'Anne Poquet, veuve de Martin Guymart, un arpent de terre à Égly. — Accord et transaction entre Marin Gondart ou Goudart, laboureur à Mauchamps, tant en son nom, à cause de Clémence Gilbon, sa femme, que comme tuteur de Jean Gilbon, fils mineur de feu Pierre Gilbon, d'une part, et Vincent Vacher, laboureur à Mauchamps, au nom et comme se faisant fort de Guillaume Vacher, laboureur à Saint-Éloi, paroisse de Boissy, d'autre part. — Vente d'un quartier de vigne, terroir de Boissy, champtier de la Justice, faite à Michel Aulmont, tailleur d'habits à Boissy, par Antoine Boyer, vigneron à Saint-Yon. — Vente d'un demi-arpent de terre à Mauchamps, champtier des « Fonceaux, » faite à Guillaume Lambert, praticien à Boissy, par Brigidde Lambot, veuve d'Yvon Gillet, vivant, vigneron à Mauchamps. — Vente d'un quartier de vigne et taillis à Boissy, champtier de la « Châtelardière, » faite au même par Louis Réault, vigneron à Boissy. — Contrat de mariage entre Macé Rueil, manouvrier à Feugères, paroisse de Saint-Yon, d'une part, et Catherine Chevallier, fille des feu Pierre Chevallier et Catherine Cousturier, demeurant à Boissy, d'autre part. — Bail d'un arpent de vigne, terroir d'Avrainville, fait à Raoulin Lambert, marchand à « Chétainville, » par Antoine Langloys, marchand et bourgeois de Paris. — Vente d'immeubles à Boissy, lieu dit les Sablons, faite à Claude Feuilleret, serrurier à Boissy, par Noël Piffret, vigneron à Boissy. — Bail, à titre de moitié tonte et croît, de 40 bêtes à laine, fait à Jean Desmonceaulx, laboureur à Avrainville, par Simonne Lambert, veuve de J. Hersant, vivant, marchand laboureur à Boissy. — Constitution de rente, au profit de divers, par Marin Gondart et Clémence Gilbon, sa femme, ci-devant nommés. — Vente d'une maison, à Égly, faite à Antoine Pigon, vigneron audit lieu, par Robert Thomas, vigneron au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 15 sous, sur une maison à Boissy, « rue de Monceau, » passé, au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Pierre Roux, vigneron, et Guillaume Mandonnet, marchand huilier à Boissy. — Vente d'un quartier de vigne, terroir de Boissy, champtier de la Justice, faite à Marc Petit, boucher à Boissy, par Guillaume Agone, vigneron, à Boissy, et Perrine Legrand, sa femme. — Échange entre Étienne Buard, laboureur à Boissy, et Jean Marcoynet, laboureur au « Coulombier, paroisse » de Breullet. » — Bail de Jean Duchesne, enfant mi-

neur d'Adam Duchesne et de feu Cancienne Laisné, sa femme, fait audit Adam par Jacques Piedoye, vigneron à Boissy, curateur dudit Jean. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Mauchamps, champtier des « Fonceaulx, » faite à Guillaume Lambert, praticien à Boissy, par Nicolas Besnyer, vigneron à Mauchamps. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 40 sous tournois, au profit des enfants et héritiers de feu Martin Caquet, par Martin Hébert, vigneron à Boissy. — Vente d'héritages, à « Boys Fourgon, paroisse de Ville- » connyn, » faite à Charles Cocheteau, vigneron audit lieu, par Simon Subtil, manouvrier au même lieu, et Simonne Cocheteau, sa femme. — Autre d'héritages sis à Torfou, faite à Martin Besnyer, vigneron audit lieu, par Jean Blangarnou, vigneron au même lieu. — Bail d'héritages à Égly fait à Yves Menaut, dudit lieu, par Sulpice Lepoil, vigneron au même lieu. — Obligation de 110 sous, prix de « deux cens de feurre » (deux cents de paille), passée, au profit de Germain Roy, laboureur à Saint-Vrain, par Marin Porcher, vigneron à « Églis. » — Autre de 6 écus d'or sol à 57 sous tournois, prix d'un cheval, poil moreau, passée, au profit de François Feuilleret, laboureur à Boissy, par Cancien Lambot et Vincent Louvet, laboureurs à Rimoron, paroisse de « Breulx. » — Vente d'un arpent de terre, terroir de Boissy, champtier des Quatre-Vents, faite à Jean Girard, marchand meunier à Boissy, par Jean Rochas, laboureur à Marolles, se faisant fort de sa femme Charlotte Lefèvre. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Boissy, champtier « du Boys du » quartier, » faite à Étienne Buard, marchand et laboureur à Boissy, par Bazille Pignet, vigneron audit lieu, se faisant fort de sa femme Françoise Decourcelles. — Vente d'un quartier 1/2 de vigne, « au vignol de St- » Sulpice, champtier de la Grimauldière, » faite à Simon Besnyer, vigneron à Boissy, par son frère, Nicolas Besnyer, vigneron à Mauchamps. — Cession de bail du moulin de Breuillet faite à Cancian Girard, demeurant à « Bréthigny, paroisse de Breux, » par René Houdouyn, meunier du moulin des Herbages, paroisse de Saint-Chéron. — Bail des revenus, tant spirituels que temporels, de la cure de Saint-Thomas de Boissy, fait, moyennant un loyer annuel de 200 livres tournois, à Morin Duboullay, prêtre, demeurant à Boissy, par René Desnoues (ou Denoues), prêtre, curé de la paroisse de Saint-Thomas de Boissy « et Saint-Pierre d'Égly, son annexe, » demeurant à Paris (29 décembre 1573). — Vente de 14 perches de vigne, « au vignol des » Ormetiaus », faite à Louis Guyot, le jeune, de la paroisse de Saint-Yon, par Nicolas Guyot, le jeune, et Marie Godart, sa femme. — Vente de 43 perches de terre, terroir de Boissy, champtier des Sablons, faite à Jean Bedeau, vigneron à Boissy, par Claude Bedeau, vigneron au même lieu. — Échange entre Nicolas Guyot, le jeune, et Marie Godart, sa femme, demeurant à Villelouvette, d'une part, et Christophe Ragayne, du même lieu, d'autre part.

E. 4376. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 37 pièces, papier.

2 au 31 janvier 1574. — Bail d'immeubles fait par N. Desnous à J. Desmonceaux, demeurant à Égly. — Échange entre Jean Ledourt, vigneron à Égly, se faisant fort de sa femme, Julienne Buard, d'une part, et Vincent Louvet, laboureur à Rimoron, se portant fort de sa femme, Catherine Buard, d'autre part. — Vente de 7 quartiers de terre labourable, terroir de Mauchamps, faite à Guillaume Lambert, praticien à Boissy, par Pasquier de Courcelle, laboureur à Mauchamps. — Vente d'un quartier de vigne, « au vignol » d'Étréchy, faite à Cantian Grouynet, laboureur et voiturier par terre à Étréchy, par Bazille Pignet, vigneron à Boissy ; — Autre de 3 quartiers de vigne, « au vignol de Saint- » Sulpice » faite à Jean Lambert, vigneron à Boissy, par Brigide Lambert, veuve d'Yvonnet Gillet, demeurant à Mauchamps. — Autre de 68 perches de terre, terroir de Boissy, lieu dit les « Routouers, » faite à Guillaume Lambert, praticien à Boissy, par Louise Patif, veuve de Guillaume Vacher, vivant, laboureur à Torfou, et Julien Vacher, son fils, se portant fort de sa femme, Marie Ivenel. — Échange entre Gaulcyne Roux, veuve de Pierre Boucher, vivant, vigneron à Boissy, d'une part, et Marguerite Roux, fille de Thomas Roux et de Jeanne Leroy, demeurant « au bourg » Saint-Père, faulxbourgs d'Estampes, » d'autre part. — Vente d'un arpent 1/2 de terre, à Villelouvette, lieu dit « le Noyer Pignard, » faite à Denis Pocquet, praticien à Boissy, par noble homme Vincent Dumouchet, écuyer, tenant la poste pour le Roi à Châtres, et Catherine Bizeau, sa femme. — Vente de 21 perches de terre, terroir « du Poteron, » faite à Denis Pocquet, receveur de Monseigneur d'Entragues, demeurant à Boissy, par Pierre Hariveau, vigneron à Avrainville. — Bail d'héritages fait à Jean Bézar, vigneron à Boissy, par Jean Louyn, marchand à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon, au nom et comme tuteur de Rose Petit, fille mineure de Guillaume Petit et de Denise Louyn. — Autre à Denis Pocquet, receveur ci-devant nommé, par Julien Subtil, maçon à Boissy et Jeanne Cocheteau, sa femme. —

Bail de tout le revenu, tant spirituel que temporel, de la cure de Saint-Pierre d'Égly, fait à Guillaume Duval, prêtre, habitué et demeurant à Égly, par René Desnoues, curé de ladite cure, demeurant à Paris : loyer annuel, 160 livres tournois, 4 septiers et mine de blé, mesure de Châtres (21 janvier 1574). — Obligation de 6 écus 1/2 d'or sol, prix d'un cheval, poil bayard, passée, au profit de Simon Coiffier, demeurant à Boissy, par Maurice Vallet, laboureur à Torfou. — Titres nouvels de différentes rentes passés, au profit de la fabrique de l'église Saint-Pierre d'Égly, par Germain Chauline, vigneron à Égly, et Didier Martin, marchand au même lieu. — Vente d'une quarte de vigne, « au vignol » d'Égly, faite à Guillaume Duval, prêtre, vicaire d'Égly, par Philippe Poulain, vigneron audit lieu (26 janvier 1574). — Vente d'un demi-quartier de terre, terroir de Saint-Yon, champtier « de Beaure- » gard, » faite à Jean Pottier, marchand à Saint-Yon, par Jean Hébert, vigneron au même lieu. — Autre, à Étienne Buard, laboureur et marchand à Boissy, par Gervais Buard, marchand « à la Sazartière, paroisse » de Saint-Yon, » se faisant fort de Perrette Groslon, sa femme. — Contrat de mariage entre Arnoult Tarrade, tanneur à Dourdan, fils des feu Étienne Tarrade et Jeanne Bouville, vivants, demeurant à Dourdan, d'une part, et Anne Bedeau, fille de feu Sulpice Bedeau, vivant, laboureur à Boissy, et de Françoise Cordeau. — Marin Duboullay, prêtre, vicaire de l'église Saint-Thomas-de-Boissy, au nom et comme procureur fondé de René Desnoues, prêtre, curé de Boissy et d'Égly, son annexe, s'oppose à la prise de possession du bénéfice et cure dudit Boissy, à laquelle prétendait procéder Jean Cotelle, au nom et comme mandataire de Jean Soulrat, ou Soubrat, « disant estre natif du dio(cèse de) Langres, et à présent demeurant et résidant au collège de(s Bons)-Enfants, près la porte Saint- » Vigor, à Paris ; » ledit Cotelle assisté de M. Ogier, notaire apostolique ; ladite prétention appuyée sur une dévolution soi-disant obtenue, de l'évêque de Paris, « sur ledit bénéfice et cure dudit Boissi et Églis, son » annexe. » (31 janvier 1574.)

E. 4377. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 44 pièces, papier.

1er au dernier jour de février 1574. — Obligation de 21 livres tournois, prix d'une vache, poil rouge, passée, au profit de Jean Louyn, marchand à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon, par Jean Petit, mercier à Boissy. — Obligation de 16 livres 10 sous tournois, prix d'une vache, poil rouge, au profit du même par Guillaume Pi..., vigneron à Boissy. — Constitution d'une rente annuelle de 30 sous tournois faite, au profit de la fabrique de l'église Saint-Pierre d'Égly, en exécution du testament de feu Denis Ledourt, par Jeanne Coqueau, veuve de Martin Chevallier, vivant, vigneron à Égly, et auparavant veuve de Martin Ledourt. — Vente d'un demi-quartier de vigne, « aux » Mersaudes, » faite à Jean Grandin, boulanger à Boissy, par Fleurant Mandonnet, vigneron au même lieu. — Obligation de 12 livres 10 sous tournois, appréciation amiable de 16 boisseaux de grain mouture, passée, au profit de Nicolas Chardon, marchand, maître « es- » tennier » à Étampes, héritier, pour moitié, de feu Vincent Chardon, son père, par Denis Coiffier, meunier au moulin de Villelouvette. — Autre de 9 livres tournois, appréciation amiable d'un septier de grain mouture, passée, par le même, au profit de Jeanne Chardon, veuve de Mathurin Godeau, demeurant à Étampes, fille et héritière pour moitié dudit Vincent Chardon. — Bail d'une chambre fait à J. Lanier, prêtre, demeurant au château de Boissy, par Didier Feuilleret, cordonnier à Boissy. — Contrat de mariage entre Quentin Saclot, vigneron à Étréchy, d'une part, et Suzanne Mandonnet, demeurant à Boissy, d'autre part. — Vente d'héritages, terroir de Boissy, faite à Étienne Buard, marchand et laboureur à Boissy, par Jean Martin, le jeune, laboureur au même lieu. — Obligation de 14 livres tournois, prix de 3 mines de blé méteil, mesure de Châtres, passée, au profit de Jean Guymart, marchand à Châtres, par Jacques Piedoye, vigneron à Boissy, et Cantienne Jacon, sa femme. — Vente de deux perches de « terre à jar- » din, » à Boissy, « près la rue neufve appellée la rue » Saint-Thomas, » faite à Simonne Lambert, veuve de Jean Hersant, vivant, laboureur à Boissy, par Michel Soulas, vigneron au même lieu (17 février 1574). — Vente d'un demi-arpent de taillis à Boissy, champtier du Bois du quartier, faite à Étienne Buard, marchand et laboureur audit lieu, par Gabriel Dadure, vigneron à Boissy, et Jeanne Mauclerc, sa femme. — Obligation de 16 livres 10 sous tournois, prix d'une vache, poil rouge, au profit de Jean « Louyn, marchand à la » Maladerie, » paroisse de Saint-Yon, par Jean Coiffier et Jeanne Le Roy, sa femme, demeurant à Égly. — Guillaume Lambert, praticien, Gilles Burgevin, à présent marguillier de l'église paroissiale Saint-Thomas de Boissy, Simon Hem..., et Girard, marguilliers « modernes » de ladite église, Étienne Buard, Nicolas Lecourt, Étienne Sainctain, laboureurs, James de

Lere, sergent au bailliage de Boissy, Jean Soulas, François Leconte, Jean Martin, le jeune, Louis Rousseau, Simon Blangarnon, Guillaume Mandonnet, Jean Paurys, Étienne Ramon, Jacques Leroy, l'aîné, Didier Feuilleret, Denis Pottier, Lucas Leroy et Nicolas Michel, tous habitants et paroissiens de Boissy, « chef d'hostez, tenant... feu et lieu, » certifient que, depuis 3 ans, René Desnoues, prêtre, curé de Saint-Thomas de Boissy, « a esté, touttes les bonnes festes de l'an- » née ou la pluspart d'icelles, audit Boissi et en icelle » église, faict l'office de curé, pour avoir faict et cé- » lébré le divyn service et administré les sainctz sa- » cremens, et annoncé et faict annoncer par prédi- » cateurs la parole de Dieu ; et que ledit Desnoues a » résidé audit Boissi... huit jours, quinze jours, troys » sepmaines et ung moys, et encores qu'il y a esté » plusieurs autres foys en l'an..., et que il n'est ad- » venu aulcun scandale... » (21 février 1574). — Vente d'un quartier de vigne faite à Pierre Hébert, vigneron à Boissy, par Jean Feulleret, menuisier à Boissy, et Aymée Breton, sa femme. — Vente d'un quartier de terre labourable, terroir de Saint-Yon, champtier de Beauregard, faite à Jean Pottier, marchand en la paroisse de Saint-Yon, par Éloy Hébert, vigneron, même paroisse, se faisant fort de sa femme, Jeanne Guyart. — Vente de 22 perches de terre, terroir de Boissy, lieu dit les Sablons, faite à Jean Bedeau, vigneron à Boissy, par Jeanne Boulard, veuve de Jacques Bedeau; vivant, vigneron à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort pour Jeanne et Jean Bedeau, ses enfants mineurs, et Nicolas Aulmont, vigneron à Boissy, et Simonne Bedeau, sa femme. — Vente d'héritages faite à Nicolas Martin, procureur fiscal de la seigneurie de Boissy, par Marie Martin, veuve de Claude Billauld, demeurant à Boissy. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Villelouvette, lieu dit « le Noyer Pinart, » faite à Denis Pocquet, receveur de « Monseigneur d'Entragues en ses terres et » seigneuries de Boissi et Églis, » demeurant à Boissy, par Louis Guyot, le jeune, marchand boucher en la paroisse de Saint-Yon, se faisant fort de sa femme, Andrée Aubry. — Vente d'un demi-quartier de vigne, « vignol » de Boissy, faite à Jean Bézart, vigneron à Boissy, par Quentin Saclet, vigneron à Étréchy, et Simonne Mandonnet, sa femme. — Bail d'un demi-quartier de vigne fait à François Leconte, vigneron à Boissy, par Gilles Bourgevin, au nom et comme marguillier de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy.

E. 4378. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1er au 31 mars 1574. — Obligation de 9 livres tournois, vente de foin et feurre (paille), passée, au profit de Guillaume Duval, prêtre, par Denis Coiffier, marchand meunier à Villelouvette, paroisse de « Esglis. » — Constitution d'une rente de 8 sous parisis, au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Pierre Guyot, laboureur à Breuillet, au nom et comme tuteur des mineurs de Jean Guyot et Marie Martin, par l'avis et en présence de Nicolas Martin, procureur fiscal de la seigneurie de Boissy, oncle, Didier et Philippe Martin, cousins-germains desdits mineurs. — Vente d'un demi-arpent et 8 perches de terre faite à Michel Ledourt, marchand boulanger à Boissy, par Jeanne Ledourt, veuve, en premières noces, de Mathurin Coqueau, demeurant à Égly, Marin Fleurend, vigneron à Égly, et Perrette Coqueau, sa femme. — Vente de 9 perches de terre et vigne, à Boissy, lieu dit « la Billaudière, » faite à Guillaume Lambert, praticien à Boissy, par Martine Breton, veuve de Philbert Feulleret, vivant, vigneron à Boissy. — Vente d'un arpent de terre, « à la mesure de dix- » huit pieds pour perche, assis au terroir de Saint- » Éloy », faite à Zacharie Hariveau, marchand à Boissy, par Guillaume Touchart, marchand à Mauchamps. — Vente d'un arpent de terre, à Saint-Éloy, fait à Guillaume Vacher, laboureur à Saint-Éloy, paroisse de Boissy, par François Hariveau, marchand à Boissy, se faisant fort de sa femme, Louise Chardon.— Vente de 4 perches de terre à Égly, « près la fontaine, » faite à Guillaume Rousseau, tailleur d'habits à Égly, par Denis Granger, vigneron au même lieu. — Vente de maison et terre, à Avrainville, faite à Pierre Hariveau, demeurant à Avrainville, par Noël et Jean Piffret, le jeune, demeurant à Boissy. — Ventes d'immeubles à Guillaume Lambert, praticien à Boissy, par : « Restran Caresme, » marchand potier d'étain à Étampes, Raoulin Lambert, marchand à « Chetain- » ville. » — Guillaume Touchard, laboureur et marchand, à Mauchamps, reconnaît devoir à noble homme « Claude Defaulcon, sieur de Rie, » conseiller du Roi au parlement de Paris, au nom et comme tuteur des mineurs de feu noble Denis Derivière, vivant, conseiller au parlement de Paris, la somme de 100 livres tournois, reliquat du loyer d'une ferme à Mauchamps, donnée à bail audit Touchard, par Antoinette Defaulcon, mère desdits mineurs (18 mars 1574).— Quittance de 110 sous

tournois, rachat de rente, donnée à Michel et Nicolas Aulmont par Thomas Mesnager, vigneron et marchand à Jouy, à cause de Louise Aulmont sa femme, et François Leconte, vigneron à Boissy, à cause de Marguerite Aulmont, sa femme, héritières de feu Étienne Aulmont, qui était frère des deux femmes. — Échange entre François du Teil, vigneron, se faisant fort de sa femme, Jeanne Ledourt, d'une part, et Marin Fleurend, vigneron à Égly, se portant fort de sa femme, Perrette Coqueau, d'autre part. — Vente d'un demi-arpent de terre, à Mauchamps, faite à Guillaume Vacher, laboureur à Saint-Éloy, par Jean Croizé, le jeune, demeurant à Dampierre, paroisse de Saint-Yon, et Perrine Rottier, sa femme. — Vente d'un quartier de vigne, friche et roche, près la Justice de Boissy, faite à Regnault Lambert, praticien à Boissy, par Jeanne Le Paon, veuve de G. Guérin, demeurant à Boissy. — Vente de 22 perches de terre, terroir de Saint-Yon, faite à Étienne Buard, marchand et laboureur à Boissy, par Pierre Moreau, vigneron à « Arpenty, paroisse de » Bruyères-le-Chastel, » se portant fort de Jeanne Bonnel, sa femme. — Bail d'héritages à Boissy fait à Antoine Maufrais, maréchal au dit lieu, par Guillaume Mareschal, marchand à Breuillet. — Échange entre J. Marcogniet, laboureur au « Coulombier, » paroisse de Breuillet, d'une part, et Pierre Moreau, ci-devant nommé, d'autre part. — Bail de récoltes sur pied, à la ferme Delaunay fait à Zacharie Hariveau par Antoine Langlois, marchand et bourgeois de Paris.

E. 4379. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 40 pièces, papier.

1er au 27 avril 1574. — Vente d'un demi-quartier de terre, à Boissy, « sur le chemyn Sainct-Tho» mas,» faite à Guillaume Lambert, praticien à Boissy, par Michel Soulas, manouvrier à Boissy, et Raoule Martin, sa femme. — Actes relatifs à une vente de bêtes à laines portières et d'agneaux faite au même par Pierre Savard, laboureur en la paroisse de la Briche. — Autres, entre le même et Guillaume Vacher, laboureur à Mauchamps. — Accord entre noble homme Jean de Grainche, écuyer demeurant à « Breulx, » d'une part, et Barbe Bonté, veuve de Michel Courtin, vivant, laboureur à « Breux, » tant en son nom que comme tutrice des mineurs dudit défunt et d'elle, et Pierre Rozier, marchand à Saint-Yon, en son nom à cause de Jacquette Courtin, sa femme, d'autre part. — Vente d'un quartier et demi de terre, terroir de Mauchamps, champtier « de Lespynette, » faite à Audry Leconte, marchand à Saint-Sulpice, par son fils, Pierre Leconte, vigneron à Mauchamps, ayant épousé Barbe Gaultier. — Cession de créances faite au susdit Pierre Leconte par Henriette Loymet. — Obligation de 45 livres 8 sous tournois, prix de 2 vaches, passée par le même Leconte au profit de Zacharie Hariveau, marchand à Boissy. — Vente de 18 perches de vigne faite à ce dernier par Vincent Louvet, vigneron à Rimoron, paroisse de Breux, se faisant fort de Catherine Buard, sa femme. — Vente d'un demi-quartier de vigne, terroir de Saint-Yon, « vignol » des Ruelles, » faite à Regnault Lambert, praticien à Boissy, par Simon Besnyer, se faisant fort de Perrine Piedoye, sa femme. — Accord au sujet de la propriété d'un demi-arpent de terre, terroir de Boissy, « sur la » rue du Pré et près l'église Saint-Thomas, » entre Guillaume Lambert, au nom et comme ayant les droits de Denis Chartier et Gervais Levinville, demeurant à Villeconin, héritiers de feu Cancian Chartier, vivant, mari de feu Perrine Caresme, d'une part ; Michel Soulas, vigneron à Boissy, tant en son nom que comme tuteur des mineurs de lui et de feu Charlotte Caresme, sa femme, et Renée Martin, à présent femme dudit Soulas, d'autre part. — Obligation de 115 sous tournois, prix d'une mine de blé seigle, passée, au profit dudit Guillaume Lambert, par le susdit Soulas. — Échange entre Jeanne Dugué, veuve de Guillaume Scorain, vivant, tixier en toiles à Boissy, d'une part, et Jean Pignard dit Nérault, vigneron à Boissy, d'autre part. — Séparation de biens entre Jacques Vallette, meunier à « Saint-Évroul, » d'une part, et Noëlle Maçon, sa femme, d'autre part. — Contrat de mariage entre Benoît Ramon, boulanger à Boissy, d'une part, et X. Delère, fille de feu Pierre Delère et d'Anne Bouet. — Vente de 2 perches de terre à Boissy, « près le Puysgrès, » faite à Girard Mercier, demeurant à Boissy, par Étienne Saintin, laboureur au même lieu. — Vente d'un demi-arpent de terre, à Égly, faite à Antoine Pigou, vigneron audit lieu, par Adrien Landois, Jeanne Maquaire, sa femme, et Jeanne Landois, sa sœur. — Vente de 16 perches de vigne, « vignol de Boissy, » champtier des Ruelles, faite à Abel Bagot, maréchal à Boissy, par Marion Lambert, veuve de Jean Hyver, vivant, laboureur à Boissy. — Bail à cheptel de vaches et bêtes à laine fait à Jean Delacroix, laboureur à Saint-Yon, par Antoine Langlois, marchand et bourgeois de Paris. — Bail de 5 quartiers de terre à sable, à Boissy, champtier « de » la Bergère, » fait à Jacques Piedoye, vigneron à Boissy, par Claude Hariveau, marchand au même

lieu. — Vente de ortion d'immeubles à Boissy faite à Guillaume Lambert, praticien à Boissy, par Claude Berthelot, laboureur en la paroisse de « Bourray. » — Autre de portion des mêmes immeubles faite au même par Michelle Chaulmière, fille de feu Pierre Chaulmière et de Marie Caresme.

E. 4380. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1er au 31 mai 1574. — Étienne Saintin et Étienne Leblanc, laboureurs à Boissy, prennent à bail 2 vaches de Jean Demontqueron, bourgeois d'Étampes — Constitution d'une rente annuelle de 30 sous tournois, exécution de testament, à la fabrique de l'église Saint-Pierre d'Égly, par Pierre Duchesne, vigneron à Égly, comme ayant les droits de Michelle Landoys, veuve de Cancien Delaunay, demeurant à Guibeville, héritière de feu Simonne Landoys, sa sœur, en son vivant, demeurant à Égly, et veuve de Denis Ledourt. — Le même Duchesne vend 2 arpents de pré à Denis Briberon, marchand cordonnier à Châtres. — Vente de portion d'immeubles à Boissy faite à Guillaume Lambert, praticien audit lieu, par Michel Soullas, manouvrier au même lieu, et Renée Martin, sa femme. — Vente d'un demi-quartier de vigne, terroir de la Garenne, faite à Jean Rémon, laboureur à Boissy, par Pierre Buisson, vigneron au même lieu. — Marché de réparations et d'entretien de bâtiments d'une ferme et métairie, appartenant à Jean Toinchou, conseiller du Roi et lieutenant de robe courte en la ville, prévôté et vicomté de Paris, et sise à Boissy, entre ledit propriétaire et Louis Feuilleret, maçon en plâtre et « couvreur de maisons en tuile, » demeurant à Boissy. — Vente de trois quartiers 18 perches de terre, terroir de Villelouvette, près la croix dudit lieu, faite à Guillaume Chardon, marchand boucher à Bruyères-le-Chastel, par François Hariveau, marchand à Boissy, et Louise Chardon, sa femme. — Vente d'un demi-quartier de vigne, « vignol de Mersandes, chantier de la Potence, » faite à Antoine Maufrais, maréchal à Boissy, par Jean Rousseau, vigneron à Boissy, et Clémence Jaqueline, sa femme. — Testament de Barbe Roy, femme de Jean Coqueau, demeurant à Égly, et fille de Robine Piffret : dons en argent aux églises d'Égly, Avrainville, Boissy, Saint-Yon, Châtres et Cheptainville ; fondation d'une rente annuelle et perpétuelle de 8 sous parisis au profit de l'église d'Avrainville. — Vente d'héritages sis à Boissy, « près la grande rue du Monceau » tendant à Saint-Sulpice, » faite à Nicolas Balu, vigneron à Boissy, par Denis Barbe, demeurant à Châtres. — Bail de Jean Piffret, âgé de 14 ans, fils de feu Noël Piffret et de Martine Barré, fait par Denis Pocquet, receveur de la terre et seigneurie de Boissy et Égly, agissant au nom et comme curateur dudit mineur, à Jean Piffret, le jeune, vigneron à Boissy, lequel devra, entr'autres choses, « envoyer » (ledit mineur) « à l'escolle pendant ledit temps » (2 ans), « et luy » faire apprendre la manière de bien vivre... » (16 mai 1574). — Bail d'un demi-arpent de vigne, « vignol » de Mauchamps, lieu dit la vallée Thibault, » fait à Étienne Boullon, vigneron à Mauchamps, par Jamet Delerre, praticien à Boissy. — Obligation de 50 livres tournois, appréciation amiable de 5 setiers de blé mouture, passée, au profit de Nicolas Pocquet, laboureur à Boissy, receveur fermier du seigneur de Saint-Yon, par Denis Coiffier, meunier à Villelouvette. — Obligation de 11 livres 5 sous tournois, prix d'une paire de roues de charrette ferrée et d'une charrue, au profit du même, par Adrien Buart, laboureur à Torfou. — Vente d'un demi-quartier de vigne faite à Jean Rémon, laboureur à Boissy, par Guillaume Breton, vigneron au même lieu, et Martine Buisson, se femme. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Boissy, champtier dit la Mare de Villelouvette, faite à Jean Dugué, tixier en toiles à Boissy, par Martin Porcher, laboureur au même lieu, et Jeanne Dugué, sa femme. — Obligation de 12 écus d'or sol, à 28 sous tournois pièce, prix d'un cheval, poil grison, passée, au profit de Jacques Leconte, laboureur à Avrainville, par Jean Piffret, le jeune, vigneron à Boissy (20 mai 1574). — Obligation de 15 livres tournois, prix d'un porc, au profit de Zacharie Hariveau, marchand à Boissy, par Martin Roy, tixier en toiles à Boissy. — Quittance de 20 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Denis Pocquet, « receveur de Monseigneur » d'Entragues en ses terres et seigneuries de Boissy et » Saint-Yon, » par Guillaume Baron, meunier en la paroisse de « Briis, » tant en son nom que comme se portant fort de Denise Pocquet, sa femme, Guillaume Bourg, maréchal à Briis, tant en son nom que comme se portant fort de Cancienne Pocquet, sa femme ; les dites femmes héritières de feu Pasquier Pocquet, leur frère, fils et héritier de Martin Pocquet, qui l'était lui-même de Guillaume Pocquet. — Contrat de mariage entre Jean Jourdan, marchand épicier à Étampes, d'une part, et Marie Pocquet, fille de Nicolas Pocquet, marchand et laboureur à Boissy, et de feu Servaize Aubert, d'autre part.

E. 4381. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 17 pièces, papier.

1er au 14 juin 1574. — Contrat de mariage entre Guillaume Soullas, fils de Jean Soullas, vigneron, et de Simonne Leconte, demeurant à Boissy, d'une part, et Jeanne Hyvert, fille de feu Jean Hyvert, vivant, laboureur à Boissy, d'autre part. — Accord et transaction entre Morice Bière, laboureur à Torfou, au nom et comme tuteur des mineurs des feu Pierre Leblanc et Jeanne Lefèvre, d'une part, et Marin Rottier, couturier, demeurant à Mauchamps, et Gillette Pynart, sa femme, auparavant veuve de Pierre Leblanc, d'autre part. — Obligation de 18 écus d'or sol, prix d'une jument, passée au profit de Zacharie Hariveau, marchand à Boissy, par Marc Busard, marchand à Châtres. — Vente de 20 perches de terre à Regnault Lambert, praticien à Boissy, par Roulin Blangarnon, laboureur à Torfou. — Vente de portion de grange avec passage commun faite à Jean Piffret, le jeune, laboureur à Boissy, par Jean Martin, l'aîné, laboureur à Boissy, en son nom et comme se faisant fort de sa femme, Jeanne de Villiers. — Échange entre le susdit Piffret, se portant fort de sa femme, Saincte Lambert, d'une part, et Jean Petit, marchand mercier à Boissy, se faisant fort de Martine Lambert, sa femme, d'autre part. — Bail de maison et dépendances à Villelouvette, lieu dit la Motte, fait à Pierre Frandouble, meunier à Villelouvette, par Guillaume Chardon, marchand boucher à Bruyères. — Vente d'une quarte de vigne, terroir de Mauchamps, faite à Étienne Boullon, vigneron à Mauchamps, par Claude Guiton, vigneron à Torfou, en son nom et comme se faisant fort de sa sœur, Jeanne Guiton. — Vente d'un demi-quartier de terre à Boissy, rue du Monceau, faite à Raphaël Dangente, le jeune, vigneron à Boissy, par Marin Picart, vigneron à « la Follie, » paroisse de Saint-Germain-les-Chastres, » tant en son nom que comme se portant fort de sa femme, Marion Girard, et Guillaume Tixier, laboureur au même lieu, en son nom et comme se faisant fort de Gauvyne Girard, sa femme. — Échange entre les vendeurs ci-dessus nommés. — Obligation de 8 écus d'or sol, à 58 sous tournois pièce, prix d'un cheval, passée au profit de Jean Delacroix, laboureur, par Denis Piffret, meunier à Villelouvette. — Échange entre François Girard, vigneron à Boissy, d'une part, et Marin Picart, ci-devant nommé, d'autre part. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Mauchamps, champtier « de la Chenaille, » faite à Guillaume Lambert, praticien à Boissy, par Marin Ponnault, laboureur à Mauchamps, se faisant fort de sa femme, Guillemette Guérin. — Accord et transaction entre Claude Texier, vigneron à (Avrainville), au nom de Marion Joly, sa femme, d'une part, et X. Leroy, tixier en toiles à Boissy, se portant fort de Guillaume Bourgevyn, vigneron à Avrainville, d'autre part.

E. 4382. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

25 juin au 28 juillet 1579. — Vente de moitié de logis et dépendances, à Égly, faite à Jean Menaut, par Pierre Granger, vigneron à « Églis. » — Perrine Jabin, veuve de Guillaume Coiffier, demeurant à Boissy, renonce, en faveur de Regnault Lambert, praticien à Boissy, au droit de douaire viager qu'elle avait d'une quarte de terre à Boissy, lieu dit « Lormeteau. » — Actes concernant la famille Bouté, habitant « Les» mondant » (les Émondants). — Baux divers faits par Guillaume Darras, sergent royal en l'élection d'Étampes, demeurant à Étampes, à Guillaume Goué, Joachim Mandonnet, vignerons à Boissy ; Jean Bonnefillet, Jean Martin, Guillaume Cadieu, vignerons à Égly, et Jean Blaugarnon, l'aîné, vigneron à Boissy. — Bail de trois quartiers de pré, à Égly, fait à Martin Piffret, laboureur à Égly, par Marin Duboullay, prêtre, vicaire de l'église Saint-Thomas de Boissy (8 juillet 1579). — Vente d'un demi-arpent de terre à Sablé, terroir de Saint-Sulpice, lieu dit « la Guéron» dière, » faite à Ysar (ou Ysac) Guignard, vigneron en la paroisse de Saint-Sulpice, par Hilaire Lescellier, vigneron en la même paroisse. — Vente de portion de maison faite à Pierre Breton, laboureur à Mauchamps, par Vincent Cabure, vigneron à Dampierre, paroisse de Saint-Yon, se faisant fort de Nicolle Breton, sa femme. — Le même Cabure donne à moitié frais à Marin Goudart, laboureur à Mauchamps, un « quarteron de bestes à laynes, tant portières que » agneaulx. » — Contrat de mariage entre Cantian Benoist, charron, fils des feu Jean Benoist et Cantienne Houry, vivant, demeurant à Mauchamps, d'une part, et Marguerite Leconte, fille de Denis Leconte, vigneron à Boissy, et de Jeanne Feuilleret, d'autre part. — Bail d'une maison et dépendances à Boissy, lieu dit les Sablons, fait à Jacques Piédoye, vigneron à Boissy, par Mathurin Roux, laboureur au même lieu. — Contrat de mariage entre Bazille Lambert, fils de feu Cantian Lambert et de Jeanne Macquaire, cette der-

nière remariée à Denis Coiffier, meunier à Villelouvette, d'une part, et Lubine Coiffier, fille dudit Denis Coiffier et de feu Jeanne Rousseau, d'autre part. — Bail de 5 quartiers de pré, en la prairie de « Breullet, » fait, moyennant un loyer annuel de 13 écus sol, à Guillaume Burgevyn, laboureur à Boissy, par Jean Petit, marchand mercier à Boissy, comme ayant droit par bail de Guillaume Poullier.

E. 4383. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

8 au 23 avril 1579. — Vente d'un demi-muid d'avoine, à 21 boisseaux « pour septier, mesure de Chastres, » et rendu à « l'hôtel » de l'acquéreur, faite, moyennant la somme de 6 écus et 1/2 sol, à Marin Bézard, marchand à Boissy, par Jean Vacher, le jeune, fils de Guillaume Vacher, demeurant à Mauchamps. — Bail de 5 arpents de terre, terroir d'Égly, fait à Jean Lambert, laboureur à Villelouvette, par Guillaume Mandonnet, laboureur à Boissy. — Vente d'un arpent de terre, terroir de Saint-Éloi, paroisse de Boissy, champtier de « Champcorne, » faite à Michel Vacher, laboureur à Saint-Éloi, par Laurent Henri ou Hervi, laboureur à « Feugère, paroisse de Saint-Yon, » ayant épousé Jeanne Vacher. — Accord et transaction entre Simon Subtil, vigneron à Égly, d'une part, et Martin Piffret, laboureur à Égly, d'autre part. — Accord et convention entre Bon Castel, prêtre, curé de l'église Notre-Dame de Torfou, d'une part, et les marguilliers de ladite église représentant les habitants, d'autre part : ceux-ci donneront audit Castel la somme de 16 écus et 2 tiers d'écu sol, moyennant quoi ledit Castel s'engage à faire réparer le « lieu presbytéral de tout ce qui est » nécessaire, » barreaux de fer aux fenêtres, couverture, réfection de murailles et de planchers rompus ; il l'entretiendra dorénavant à ses dépens et le fournira de meubles et ustensiles à son gré ; lesdits meubles demeureront au presbytère « jusques à la valleur de » 8 écus solz 1/3 d'écu ; parmi les meubles il y aura un lit garni. Parmi les témoins signés à l'acte se trouve Marin Duboullay, vicaire de Boissy (21 août 1579). — Contrat de mariage entre Simon Aulmont, fils de feu Pierre Aulmont, vivant, vigneron à Boissy, et de Perrine Dugué, d'une part, et Nicolle Ledourt, fille de Michel Ledourt, marchand boulanger, et de Marie Lhoste, demeurant à Boissy, d'autre part.

E. 4384. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

4 au 30 septembre 1579. — Michel Piquet, « demeurant à Saint-Sulpice de Favières, naguères receveur fermier de Monsieur le baron de Laigle, en ses » terres et seigneuries de Boissy et Églis, Mauchamp, » Saint-Sulpice, Lesmondans, Saint-Chéron, Saint-» Évroul, la petite Beaulce, Blancheface, Avrainville, » Bischeroue, Vallegrand, et autres terres, » cède et transporte à Regnault Lambert, praticien à Boissy, tous les restes de censives, lods, rentes, saisines, amendes et tous autres droits seigneuriaux, dus et échus pendant le temps que ledit Piquet a tenu à ferme les susdites terres et seigneuries, et ce, moyennant la somme de 6 écus sol, « oultre autres et plus grans paymens » que ledit Piquet en confesse avoir ci-devant... eu et » reçu... » — Vente d'immeubles à Mauchamps faite à Michel Gaultier, laboureur audit lieu, par Didier Rousseau, vigneron à Boissy, se faisant fort de Charlotte Hurras (*sic*), sa femme. — Obligation de 44 écus 28 sous 8 deniers tournois, au profit de Jean Lombart, vendeur de poisson de mer à Paris, à cause de Claude Léchassier, sa femme, fille de Philippe Léchassier et de Marie Gobelin, par Toussaint Aubry, laboureur à Boissy, et Jeanne de Villiers, sa femme, tant en leurs noms que comme tuteurs des mineurs de Jean Martin, l'aîné, et de ladite de Villiers, dont ledit Martin avait été le premier mari. — Bail de trois quartiers de vigne « vignoble » de Boissy, fait à Didier Rousseau, vigneron à Boissy et Charlotte Dunois (*sic*), sa femme. — Contrat de mariage entre Gilles Leconte, vigneron à Boissy, fils de Denis Leconte et de Jeanne Feuilleret, d'une part, et Louise Aleaulme, fille des feu Roger Aleaulme et Jeanne Palleau, en leur vivant, demeurant à Boissy, d'autre part. — Obligation de 6 écus d'or sol et 2/3 d'écu, prix d'un cheval, passée au profit de Marin Bézard, marchand à Boissy, par Raolin Blangarnon, laboureur à Mauchamps. — Conventions entre Jean Watel, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Jean de Mauchamps, et Pierre Guillemyn, prêtre habitué à Torfou, touchant l'exercice du saint ministère dans la cure de Mauchamps, confié, pendant une année, audit Guillemyn par ledit Watel (19 septembre 1579). — Georges Bigneau, compagnon maçon, « natif de la » Chastres-au-Vicomte, pays de Berry, » loue les services de son état, du 21 septembre 1579 à la Saint-Jean-Baptiste, 24 juin 1580, à Besnard Lefèvre, maçon, de Boissy, à raison de 5 écus d'or sol et 50 sous tournois,

nourriture, logement et hébergement compris. — Contrat de mariage entre Jean Bedeau, marchand à Boissy, fils des feu Sulpice Bedeau et Françoise Cordeau, d'une part, et Cantienne Girard, fille de Jean Girard, marchand épicier à Boissy, et de Marie Lefebvre, d'autre part. — Bail d'immeubles à Bruyères-le-Châtel, « sur » le grand carrefour, » fait à Thomas Peningle, maréchal audit lieu, par Germain Hersant, laboureur à Boissy, et Louise Robert, sa femme. — Vente de 23 perches et 1/4 de perche de vigne, « assis à vignoul » Desglis, chantier des Bézevaches, » faite à Laurent Mercier, vigneron à Égly, par Marin Fleurent et Perrette Coqueau, sa femme.

E. 4385. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

3 au 27 octobre 1579. — Vente de 5 quartiers de terre, terroir d'Avrainville, champtier « dict la Cé» ruelle, » faite à Marin Bézard, marchand à Boissy, par Jean Le Pau, laboureur à Boissy. — Bail de 20 arpents de taillis, en une pièce, « assis à Blancheface sur » le chemyn tendant de Maudétour à Sermaizes, appelé » le boys de Graville, » fait à noble homme Pierre de Hellin, écuyer, « sire de Villeneufve, » paroisse de Sermaise, par Regnault Lambert, praticien à Boissy, au nom et comme procureur et receveur de noble homme X. Daubray, sire et baron de Laigle (3 octobre 1579). — Délivrance d'une rente de 40 sous parisis, exécution de testament, faite à la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Mathurin Roux, laboureur à Boissy, héritier de feu Mathurine Roux. — Échange entre Regnault Lambert, ci-devant nommé, d'une part, et Raolin Blancharnon, laboureur à Mauchamps, se faisant fort de sa femme, Marie Tonnellier, d'autre part. — Vincent Girard, bourgeois de Paris, vend à Denis Biberon, cordonnier à Châtres, « ce qui » appartient audit vendeur, à prendre sur les deniers » ordonnez par la majesté du Roy, pour le paiement » des héritages et prez enclavez pour sa commodité de » son chasteau de Dolainville... » (11 octobre 1579). — Vente d'un quartier de terre, terroir d'Égly, champtier « dict la Terenasse, » faite à Michel Ledourt, marchand boulanger à Boissy, par Jean Dupuys, vigneron à Égly, et Françoise Richard, sa femme. — Vente d'héritages, sis « au village et terrouers de Torfou, Bon» nes et des environs, » faite à Robert Bodin, marchand à Bruyères-le-Châtel, par Cantien Godin, marchand épicier à Étampes. — Cession de ses droits à la succession de feu Nicolas Langloys, père commun, faite à Étienne Langloys, charron à Saint-Évroul, paroisse de Saint-Chéron, par Clémence Langlois, femme séparée de biens de Liénard Brissart. — Pierre Guillemyn, prêtre habitué, demeurant à Boissy, « entreprend et » promet dire, chanter et célébrer tout le service divyn » deu, estre faict, dict, chanté et célébré en l'église » mons^r Saint-Yon, près ledit Boissi, par le prieur » dudit Saint-Yon, pour et en l'acquit tant dudit » sieur prieur comme de ses receveurs, qui sont hono» rable homme Me François Feulleret, procureur en » parlement, et François Feuilleret, laboureur... à » Boissi, pendant 3 ans et 8 mois, de la Toussaint 1579 » et finissant à la Saint-Jean 1583... lequel service est » de deux messes ordinaires, par chacune sepmaine, » assavoir les dimanche et mardi ;... et à chacunes les » quatre festes annuelles, et le jour et feste St-Yon, » dire, la veille d'icelles, vespres, et les jours, matynes, » la grande messe et secondes vespres : le tout comme » d'ancienneté il a accoutumé estre dict et célébré,... » moyennant la somme de 20 écus d'or sol par an, payable par trimestre. Parmi les témoins signés à l'acte se trouve Marin Duboullay, vicaire de Boissy.

E. 4386. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 47 pièces, papier.

4 au 30 novembre 1579. — Vente d'héritages, terroir de Saint-Yon, faite à Mathurin Roux, laboureur à Boissy, par Jean Duchange, « porteur du seel » à Paris, » se faisant fort de Marguerite Patin, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 60 sous tournois, réduits à un écu sol, passé, au profit de la fabrique de l'église Saint-Pierre, par Denis Biberon, marchand cordonnier à Châtres. — Vente d'héritages, terroir d'Égly, faite à Michel Ledourt, marchand boulanger à Boissy, par Michel Charron, marchand mercier à Châtres. — Vente de 3 quartiers 1/2 et une perche de terre, terroir de « Dolainville, » faite à François Suart, vigneron à Ollainville, par Mathurin Roux, laboureur à Boissy, et Jeanne Boutillier, sa femme. — Divers baux faits par Nicolas Pocquet, marchand laboureur à Boissy, à F. Tonnellier, Louis Feulleret, laboureur au même lieu, Raphaël Dangente, l'aîné, laboureur au même lieu. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Villelouvette, lieu dit « le Noyer Pinart, » faite à Denis Pocquet, « receveur » de la seigneurie de Boissi et Églis, » par Thomas Guyot, cordonnier et vigneron à Villelouvette, paroisse d'Églis, se faisant fort de Perrine Buart, sa femme. — Marché de travaux de menuiserie à exécuter par Jean

Feulleret, menuisier à Boissy, pour noble homme Jean Tauchon, conseiller du Roi et lieutenant de robe courte de la vicomté de Paris. — Vente de 4 perches de terre, terroir de Saint-Sulpice, faite à Aubry Malherbe, vigneron de la paroisse Saint-Sulpice, par Pierre Duchesne, vigneron à Égly, se faisant fort de Louise Gryet, sa femme. — Vente de maison et dépendances faite à Pierre Granger, vigneron à « Guibe» ville, » par Nicolas Guyot, vigneron au même lieu. — Actes relatifs à Mathurin Roux et à sa femme ci-devant nommés, et à la famille Daigremont, marchands à Boissy et à Châtres. — Vente de 7 arpents de terre, terroir de Rimoron, faite à Jean Louyn, marchand et laboureur à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon, par Claude Guyteau, marchand meunier au grand moulin de Breux. — Constitution d'une rente annuelle de 5 écus d'or sol, à raison de 60 sous tournois pièce, « suyvant l'édict du Roy, » faite, au profit de Denis Pocquet, praticien à Boissy, par Mathurin Roux, laboureur au même lieu (14 novembre 1579). — Vente de 30 perches de vigne à Saint-Yon faite à Jean Ménard, laboureur au pont de Pierres, paroisse « Saint-Pierre de Brétigny, » par Pierre Ledourt, vigneron à Égly, se faisant fort de Perrine Porcher, sa femme. — François Haryveau, marchand laboureur à Boissy, et Louise Chardon, sa femme, vendent à Regnault Lambert, praticien à Boissy, leur part en un moulin sis à Villelouvette, paroisse d'Égly, sur la rivière d'Orge. — Actes intéressant Denis Pocquet, receveur de Boissy et Égly, Pierre Guyot, vigneron et maréchal à Villelouvette, Chéronne Jolivet, sa femme, Claude Ragayne, laboureur à Villelouvette. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Saint-Yon, champtier « de la Cordelle près le cymetière dudit » Saint-Yon, » faite à Michel Ledourt, marchand boulanger à Boissy, par Marin Fleurend, vigneron à Égly, et Perrine Coqueau, sa femme. — Zacarie Ragaine, vigneron à Villelouvette, se faisant fort de sa femme, Claude Baron, vend à Christophe Ragaine, son frère, vigneron, la moitié de 3 quartes 1/2 de vigne, « au » vignol des Ormeteaus. » — Bail de 2 arpents de pré, prairie de Villelouvette, fait à Nicolas Villeneufve et Jean Sainctin, laboureurs à Torfou, par Pierre Guyot, maréchal ci-devant nommé. — Constitution d'une rente annuelle de 3 écus sol, au profit de Denis Pocquet, receveur de la seigneurie de Boissy, et Didière Robert, sa femme, par Denis Vacher, marchand charron à Boissy. — Obligation de 9 écus sol, prix d'un cheval, « garni d'une bride de harnois, » passée, au profit de Zacharie Hariveau, marchand à Boissy, par Robert Lebrun, marchand à Bonnes. — André Lebedeau, praticien à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Jean Lebedeau, son frère, vend à Simon Budain, praticien « à Vallepetit, » leur part en une rente annuelle de 100 sous, réduits à un écu 2/3. — Bail d'un demi-arpent de terre, terroir d'Égly, fait à Denis Granger, vigneron audit lieu, par Pierre Debueulle et Germain Chavene, marguilliers de l'église Saint-Pierre d'Égly.

E. 4387. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 32 pièces, papier.

2 au 31 décembre 1579. — Vente d'héritages sis terroir de Villelouvette, lieux dits « La Rocherie » et « le Gros-Buisson, » faite à Denis Pocquet, praticien à Boissy, par Siméon Houdon, vigneron à « Estréchy, » se portant fort de Georgette Guyot, sa femme. — Contrat de mariage entre Marc Thomas, vigneron à Égly, fils de feu Vincent Thomas et de Marion Ledour, à présent femme de Guillaume Rousseau, tailleur d'habits à Égly, d'une part, et Robine Aubry, fille de Guillaume Aubry, demeurant à Launay, paroisse de Saint-Yon, et de Perrine Fleurend, d'autre part. — Actes intéressant les familles Comte et Saintin, laboureurs à Torfou. — Vente d'un arpent et 1/2 quartier de vigne, « au vignol des Ormeteaux, » faite à Jean Louyn, le jeune, vigneron à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon, par Morin Bézart, marchand à Boissy. — Vente de 22 perches de vigne à Boissy, lieu dit « Ville» pompette, » faite à Michel Ledourt, marchand boulanger à Boissy, par Guillaume Poulain, vigneron à Égly, et Perrine Muret, sa femme. — Échange entre Jeanne Pocquet, veuve de Guillaume Lambert, demeurant à Boissy, d'une part, et Noël Dangente, vigneron au même lieu, d'autre part. — Ventes d'héritages faites à Guillaume Poulain (et Poullin), ci-devant nommé, par Pierre Duchesne, vigneron à Égly, Marin Fleurent et Perrette Coqueau, sa femme. — Bail de la co-propriété du moulin à blé de Villelouvette fait à Jeanne Lambot et à X. Martin, son gendre, par Regnault Lambert, praticien à Boissy, tant en son nom, à cause de Madeleine Chardon, sa femme, que comme ayant droit par acquisition de François Haryveau et Louise Chardon, sa femme, et encore comme se portant fort d'Yves Robert, bailli de Boissy, demeurant à Bruyères-le-Châtel, tant en son nom que comme tuteur de Jacques Robert, fils mineur de lui et de feu Marie Chardon. — Vente d'héritages, terroir de Boissy, faite à Denis Pocquet, receveur de la seigneurie de

Boissy, par Martin Bedeau, marchand laboureur à « Yteville, » se portant fort de Jeanne Jousselin, sa femme. — Autre d'un demi-arpent 6 perches de terre, terroir de Villelouvette, faite au même par Jean Guyot, vigneron à Égly, tant en son nom que comme se faisant fort de Jeanne Rebours, sa femme. — Obligation d'un écu sol et 10 sous tournois, prix de 2 toises de pierres, passée, au profit de Jean et Jacques Lambot, vignerons à Boissy, par Jean Bruneau, vigneron en la paroisse de Saint-Yon. — Vente d'un demi-arpent et une quarte de terre, terroir de Mauchamps, faite à Pasquier Audry, fils de Marin Audry, demeurant à Mauchamps, par Pasquier Courcelles, laboureur au même lieu. — Marché de travaux de maçonnerie à exécuter par Liénard Lefèvre, maçon à Boissy, pour Julien Feulleret, « marchand taillandier en arme » blanche » à Châtres. — Baux faits à Guillaume Haryveau, Louis et Thomas Saintin, par Guillaume Bourg, maréchal à Boissy. — Bail de 14 à 15 arpents de terre labourable, terroirs de Boissy, Saint-Yon et Poteron, fait à Nicolas Pocquet, laboureur à Boissy, par Pierre Pouillier, laboureur à « Guibeville. » — Denis Coiffier, meunier à Villelouvette, paroisse d'Égly, confesse devoir à François Feulleret, procureur en parlement et receveur de Monsieur le prieur de Saint-Yon, la somme de 12 écus, appréciation amiable d'un muid de blé mouture, « mesure du dit Saint-Yon, revenant à » unze septiers, mesure de Châtres, à cause de pa- » reille quantité que ledit sieur prieur a droit de » prendre et percevoir par chacun an sur le dit mou- » lin de Villelouvette... » (31 décembre 1579).

E. 4388. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1er au 31 janvier 1580. — Antoine Maufey, maréchal et tavernier à Boissy, cède à Marin Bézart, marchand à Boissy, « le droit de taverne et cabaret, » que le dit Mauffais a obtenu du Roy, pour vendre vin » en taverne audit lieu et paroisse de Boissy... » Ce droit, obtenu moyennant finance, Mauffais ne peut l'exercer avec avantage à cause de son état de maréchal, et aussi parce « qu'il n'a lieu propre et spacieux » pour asseoir les personnes, et qu'il ne peut accom- » moder le peuple... » La cession est faite moyennant le prix de 6 écus sol. — Contrat de mariage entre Louis Feugère, marchand à Châtres, fils de feu Jacques Feugère et de Jeanne Boisseau, d'une part, et Jeanne Vacher, fille de Guillaume Vacher, laboureur à Saint-Éloi, paroisse de Boissy, et de Louise Haryveau, d'autre part. — Vente d'un demi-arpent 4 perches de vigne faite à Denis Pocquet, receveur de la seigneurie de Boissy, par Guillaume Hersant, laboureur à Avrainville, se portant fort de Mathurine Carqueville, sa femme. — Obligation de 3 écus sol, prix d'un manteau de drap, passée, au profit de Pierre Coqueau, marchand à Boissy, par Pierre Godillon, cordonnier au même lieu. — Vente de portion de maison à Égly faite à Hugues Gaultyer, sergent à cheval au châtelet de Paris, par Jean Menaut, vigneron à Égly. — Quittance de 6 écus 40 sous tournois, rachat de rente, délivrée à Michel Ledourt, marchand boulanger à Boissy, par Thomas Mesnager, laboureur à « Jouy, paroisse » de Breulx, » et François Leconte demeurant à Boissy. — Cession de droit de vendre vins et tenir taverne à Boissy faite à « Uitace Petit » par Guillaume Legrand, tavernier à Boissy. — Échange entre Thomas Mesnager, laboureur à « Jouy, paroisse de Breux, » se portant fort de Louise Aulmont, sa femme, d'une part, et Jean Bizeau, marchand à Châtres, se portant fort de Martine Ravet, sa femme, d'autre part. — Ventes faites par ledit Bizeau à : Michel Ledourt, marchand boulanger à Boissy; François Leconte, mesureur et arpenteur à Boissy. — Contrat de mariage entre Simon Aumont vigneron à Boissy, fils de feu Jean Aumont et de Guillemette Leroy, d'une part, et Simonne Pignet, fille de Bazille Pignet, vigneron à Boissy, et de feu Anne Baron. — Bail de 7 arpents de terre, terroirs de « Guybeville et Chétainville, » fait à Daniel Berthier, demeurant à Guibeville, par Jean Dangente, marchand au même lieu. — Autre, de 14 à 15 arpents de terre, à Étienne Leblanc, laboureur à Boissy, par Pierre Poullier, laboureur à Guibeville. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de Guillaume Darras, sergent à l'élection d'Étampes, par Pierre Roux, le jeune, vigneron à Boissy, par Jacques Guyot, vigneron « à Breullet. » — Bail d'immeubles, à Boissy, fait à Jacques Lambert et Joachim Mandonnet, vignerons audit lieu, par Marin Bézard, marchand au même lieu.

E. 4389. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 15 pièces, papier.

2 au 29 février 1580. — Procuration donnée par les habitants de la paroisse de Boissy à Denis Pocquet, l'un deux, pour les représenter par-devant le prévôt de Montlhéry, commis, par le lieutenant-général du Châtelet de Paris, « pour, avec les ecclésiastiques, no- » bles et du tiers estat, veoir le cayer de la réforma-

» tion et augmentations des coustumes généralles de » la ville, prévosté et viconté de Paris, et faire mé» moire de ce que l'on y trouvera à dire et ren» constrer, pour l'augmentation, dyminution ou ré» formation d'icelles ; et, en l'assemblée qui se fera » par-devant ledit sieur prévost de Montlehéry, com» missaire en ceste partie, nommer et eslire deux ou » trois personnes pour comparoir par-devant M. le » lieutenant-civil, le jeudi XVIIIe jour du présent mois » de febvrier, précédant le jour que l'on prétend » estre proceddé à la publication des coustumes... » — Vente d'une quarte et demie de terre, à Torfou, « der» rière les maisons des Bourbons, » faite à Jean Rémon, laboureur à Boissy, par Marin Rotier, tailleur d'habits à Mauchamps, et Gillette Pynart, sa femme, et Pierrette Pynart, veuve de Jacques Quézard, demeurant à « Janville, paroisse d'Auvers... » — Contrat de mariage entre Jamet Goudart, vigneron à Avrainville, d'une part, et Marguerite Piffret, veuve d'Oudin Bonneau, demeurant à Boissy, d'autre part. — Obligation de 5 écus sol et 50 sous tournois, prix de 500 de bourrées de bois, passée, au profit de Michel Besnard et Jean Prothier, marchands à « Lardy, » par Henri Buisson, boulanger à Boissy. — Bail de 20 perches de terre, aux sables de Boissy, lieu dit « le » Chesne-Rond, » fait à Jean Bezart, vigneron à Boissy, par Jean Piffret, le jeune, charron à Châtres. — Contrat de mariage entre Denis Réault, fils de feu Sulpice Réault et de Jeanne Ledourt, remariée à Pierre Girard, marchand à Boissy, d'une part, et Marguerite Dadure, fille de Gabriel Dadure, vigneron à Boissy, et de feu Perrine Maincelière, d'autre part. — Actes concernant la famille Jamot Delaord, praticien à Boissy. — Échange entre Abel Bedeau, marchand à Boissy, se portant fort de sa femme Françoise Thomas, d'une part, et Antoine Pigeon, vigneron à Égly, d'autre part.

E. 4390. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1er au 28 mars 1580. — Contrat de mariage entre Jean Forestz, fils de feu Pierre Forestz, vivant, marchand drapier à Étampes, et de Jeanne Trinquart, d'une part, et Marguerite Lambert, fille de feu Guillaume Lambert, vivant, prévot de Boissy-sous-Saint-Yon, et de Jeanne Pocquet, d'autre part. — Quittance de 3 écus 57 sous 6 deniers tournois, rachat de rente, délivrée à Jean Villemaire, vigneron à Boissy, par Charles Godin, praticien à « Estréchy, » au nom et comme tuteur de Michel Godin, fils de lui et de feu Geneviève Forestz. — Bail d'un quartier et demi de terre à Boissy, lieu dit « la Hallebardière, » fait à Clément Pocquet, marchand à Boissy, par Adnette Moulyneau, veuve de Jean Chardon, demeurant au même lieu. — Autre, par la même à Marc Petit, marchand à Boissy. — Vente d'un quartier de vigne, « au vignol » des Ormeteaux, » faite à Regnault Lambert, praticien à Boissy, par Jean Baudin, vigneron à Dampierre, paroisse de Saint-Yon. — Échange entre Jean Pocquet, marchand et laboureur à « Moret-Soubz-Saint-Yon, » se portant fort de Marie Pynet, sa femme, d'une part, et Jean Lambert, vigneron à Boissy, d'autre part. — Obligation de 21 écus sol, au profit de Zacharie Haryveau, marchand à Boissy, par Nicolas Béroust (et Bezoustz), laboureur au même lieu. — Accord et transaction entre Julien Subtil, maçon à Boissy, et Denis Vitas, vigneron au même lieu. — Vente d'un quartier de terre à Torfou faite à Jean Besnyer, le jeune, laboureur audit lieu, par Sulpice Pinart, laboureur à Torfou, se portant fort de Jeanne Robe, sa femme, et Jean Gaigneux, vigneron au même lieu, se portant fort de Marcelle Martin, sa femme. — Vente de 41 perches de terre, terroir de Torfou, lieu dit « Maubuisson, » faite à Mathurin Durand, laboureur à Torfou, par Martin Gaultier, laboureur au même lieu. — Nicolas Guéret, maître et administrateur du revenu de la chapelle de la Madeleine en la paroisse de Saint-Yon, donne à bail, à Jean Louyn, marchand et laboureur audit lieu de la Madeleine, 5 arpents de terre en deux pièces, sises audit terroir de Saint-Yon, et un quartier de pré ou environ, sis en la prairie de Dampierre ; le tout des appartenances de ladite chapelle : prix annuel du loyer, 3 écus sol et 20 sous tournois.

E. 4391. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 19 pièces, papier.

6 au 26 avril 1580. — Accord et transaction entre Simon Gouin, vigneron à Boissy, et Étiennette Legrand, sa femme, se portant fort de Jean Blangarnon, le jeune, vigneron au même lieu, d'une part, Denis Pocquet, praticien à Boissy, Jean Louyn, l'aîné, laboureur, naguère demeurant à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon, se portant fort de Guillaume Mandonnet, laboureur et huilier à Boissy, d'autre part. — Vente d'un quartier et demi de terre, terroir de Boissy, faite à Jean Pillas, texier en toiles à Boissy, par Guillaume Legrand, barbier chirurgien au même lieu. —

Vente de 4 arpents et demi de terre faite à Denis Pocquet, receveur de la seigneurie de « Boissy, Églys, » Sainct-Yon, Breux et Breullet, et demeurant au » dict Boissy, » par Jean Cornillier, le jeune, marchand drapier à Châtres, se faisant fort de Martine Daigremont, sa femme. — Vente de portion de maison, à « Chetainville, » faite à Pierre Richer, le jeune, vigneron audit lieu, par Denis Vitas, vigneron à Boissy, et Guillemette Hérard, sa femme. — Bail d'un arpent de terre sable, terroir de Boissy, champtier de la Justice, fait à Nicolas Michel, vigneron à Boissy, par Germain Hersant, laboureur au même lieu. — Obligations diverses, au profit de Denis Roy, vigneron à Boissy. — Contrat de mariage entre Gilles Bally, fils de Guillaume Bally et de Catherine, « natif de Saint- » Pierre-sur (D) yve, » d'une part, et Jeanne Prévosteau, fille de Robert Prévosteau, vigneron à Boissy, et de feu Raoline Louyn, d'autre part. — Bail de 2 arpents et un quartier de terre, terroir d'Égly, fait à Denis Bedeau, charron à Boissy, par Guillaume Mandonnet, ci-devant nommé. — Autre, par le même à Jeanne Feuilleret, veuve de Louis Guyot, demeurant à Villelouvette, paroisse d'Égly, et à Jacques Guyot, son fils, vigneron à Breuillet. — Vente de 3 quartiers et demi de terre, terroir de Breuillet, faite à Claude Réaulx, laboureur à Breuillet, par Adam Jabin, laboureur à Guiseray, paroisse de « Breuillet... » — Contrat de mariage entre Georges Pignan, « natif de la Chastre- » au-Vicomte, pays de Berry, » fils des feu François Pignan et Charlotte Margor, maçon au service de Liénard Lefèvre à Boissy, d'une part, et Denise Feulleret, fille de Claude Feulleret, serrurier à Boissy, et de Jeanne Langloys, d'autre part. — Accord et transaction entre Jean Ravet, laboureur à Breux, d'une part, Claude Guycteau, marchand meunier « au grand » moulin dudit Breux, en la paroisse de Saint-Yon, » et Jean Guyot, son beau-frère, d'autre part.

E. 4392. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 24 pièces, papier.

1er mai au 23 juin 1580. — Vente de 3 quartiers de vigne, friche, taillis et roches, « près les » pilliers de la Justice » de Boissy, faite à Thomas Roger, vigneron à Boissy, par Thomas Saintin, vigneron au même lieu, ayant épousé Cantienne Bedeau. — Obligation de 4 écus 1/4 sol, prix de 2 « poinssons » de vin clairet; » avec retour des fûts, passée, au profit de Marin Bézart, marchand à Boissy, par Jean Fer, vigneron à Lardy. — Bail de 5 quartiers 8 perches de pré, prairie de Bruyères-le-Châtel, fait à Pierre Guyot, mareschal et vigneron à Villelouvette, paroisse d'Égly, par Guillaume Chardon, marchand à Bruyères-le-Châtel. — Obligation d'un écu et 2/3 d'écu sol, prix d'un setier de blé méteil, passée, au profit de Martin Léry, texier en toiles, par Jeanne Lepau, veuve de Jean Guérin, demeurant à Boissy. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Boissy, faite à Pierre Coqueau, marchand boucher à Boissy, par Simon Besnyer, vigneron au même lieu, et Perrine Piedoye, sa femme. — Contrat de mariage entre Jean Bonnefille, demeurant à Châtres, fils de feu Martin Bonnefille et de Martine Dugué, d'une part, et G. Feulleret, fille de Louis Feulleret, maçon en plâtre, et de Guillemette Benoist, d'autre part. — François Feulleret, procureur au parlement, et François Feulleret, laboureur à Boissy, receveurs fermiers du prieur de Saint-Yon, baillent à Regnault Lambert, praticien à Boissy, tout le droit, à une exception près, de quatorzième de toute espèce de grains, légumes et autres fruits, qui seront produits sur le terroir de Saint-Yon, pendant 3 ans, droit dont la moitié appartient audit prieur et l'autre moitié au seigneur de Saint-Yon ; ce bail est fait moyennant un loyer annuel de 160 livres tournois, réduit à 53 écus et 1/3 d'écu sol. — Constitution d'une rente annuelle de 8 écus sol et 1/3 d'écu faite, au profit de Catherine Bidault, veuve de Daniel Égal, vivant, marchand à Étampes, par Jean Pampin, marchand et vigneron à Lardy, et Françoise Coustellier, sa femme. — Vente d'une maison et dépendances, à Mauchamps, faite à Jean Guérin, vigneron audit lieu, par Clément Pocquet, marchand à Boissy. — Obligation de 4 écus 1/2 sol, évaluation du prix de 15 boisseaux de blé méteil, 1 setier d'avoine et 14 boisseaux d'orge, passée, au profit de Marin Duboullay, prêtre, vicaire de l'église de Boissy, par Guillaume Bourgevyn, laboureur à Boissy (20 juin 1580). — Obligation de 2 écus 1/2 sol et 2 sous tournois, prix de 38 livres de lard, passée, au profit de Zacarie Haryveau, marchand à Boissy, par Claude Guycteau, meunier « au » moulin de Beux, paroisse de Saint-Yon. »

E. 4393. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

18 au 28 juin 1594. — Jean Lambert. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 3 écus 20 sous tournois passé, au profit de Bernard Guignard, marchand, bourgeois de Paris, par Jean Bedeau, laboureur à Boissy. — Vente de bois taillis, terroir de

Saint-Yon, faite à Denis « Pocquet, » chevaucheur ordinaire des écuries du Roi, un des 120 privilégiés, demeurant à Boissy, par Denis « Hébert, » laboureur au même lieu. — Contrat de mariage entre Pasquier « Philippot, » vigneron à Châtres, fils de feu Jean Philippot et de Marie Alaise, d'une part, et Jeanne Merli (?), fille de feu Jean, vivant, laboureur à Boissy et de Jeanne de Villiers, à présent femme de Toussaint Aubry, laboureur audit lieu, d'autre part.

E. 4394. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

4 au 29 juillet 1594. — Accord entre les héritiers de Simonne et Laurent Caré. — Obligation de 20 écus souscrite, au profit d'Oton Pinard, vigneron à Lardy, par Jean Guezard, vigneron au même lieu. — Quittance de 33 écus 20 sous tournois délivrée à « Jehan Rochas, » laboureur à Boissy, par « Geneviefve Rolland, » veuve de noble homme Philippe Brunel, vivant, avocat au Châtelet de Paris. — Contrat de mariage entre Robert Guillemard, cordonnier à Bruyères-le-Châtel, fils des feu Jean Guillemard et Michelle Hamel, d'une part, et Mathurine Rousseau, fille de Didier Rousseau, vigneron à Boissy, d'autre part. — Vente de 3 arpents de terre, terroir de Saint-Yon, faite, moyennant 26 écus 2/3 d'écu, à noble homme François Roussellet, contrôleur général de la maison de la Reine, par Jean Duchesne, laboureur à Boissy. — Autre de 3 quartiers de terre, terroir de Boissy, champtier de « Malassis, » faite au même François « Roussellet, » moyennant 10 écus sol, par Denis « Pocquet, » chevaucheur ordinaire des écuries du Roi, un des 120 privilégiés. — Constitution de procureur par les enfants et héritiers de Pierre Fauveau et Henriette Sorieul. — Actes relatifs à un transport d'héritage fait à Jean Duchesne, déjà nommé, par Abel « Bagot, » maréchal à Boissy. — Constitution de procureur par les héritiers d'Oudry Feulleret. — Actes intéressant les familles Giffard, Godin, Lesné, Duchesne, Brethon, Subtil.

E. 4395. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1er au 31 août 1594. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Saint-Yon, faite, moyennant 4 écus, à Denis « Pocquet, » chevaucheur ordinaire des écuries du Roi, demeurant à Boissy, par Étienne Ligner, laboureur à Torfou, et Denise Leconte, sa femme. — Actes relatifs à un bail à moitié de 54 arpents de terre, terroirs de Boissy, Égly et Saint-Yon, fait à Thomas Sainctin, laboureur à Boissy, par François Langloys, marchand au. même lieu. — Règlement de comptes entre les frères Siméon et Jean Muhel, vignerons à Boissy, d'une part, et Simon Picot, demeurant à Dourdan, d'autre part. — Déclaration de command par Simon Coqueau, vigneron à Villelouvette, au profit de Denis Pocquet, ci-devant nommé, après l'adjudication du bail à loyer du fief de la Motte. — Actes intéressant les familles Picot, Pocquet, Perrin, Arnoul, Ledourt, Le Fébure.

E. 4396. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

6 au 24 septembre 1594. — Bail de 2 arpents de terre, terroir de Boissy, fait, moyennant un loyer annuel de 6 écus, à Jean Duban, jardinier audit lieu, par Jean « Robert, » sieur de la « Follye. » — Vente d'un quartier de terre, terroir de Saint-Éloi, champtier des « Closeaulx, » faite, moyennant 2 écus sol, à Claude Feulleret, serrurier à Boissy, par Didier Louin, laboureur à Guibeville, paroisse de « Chettainville. » — Bail de maison et dépendances, à Boissy, fait à Pierre Ballu, vigneron à Boissy, par Jean Duchesne, laboureur au même lieu. — Transport de créance fait à Nicolas « Baudouin, » marchand à Étampes, par Yves Megret, meunier à Villouvette. — Bail d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, fait, moyennant une rente annuelle d'un écu sol, à Michel Blangarnon, vigneron à Boissy, par Sébastien « Laigneau, » receveur de la terre et seigneurie du Marois. — Actes relatifs à un bail d'héritages à Boissy, fait à Jean Lambot, laboureur audit lieu, par noble homme François « Rousselet, » contrôleur général de la maison de la Reine. — Bail d'un demi-arpent 1 quarte de vigne, vignoble de Boissy, fait, moyennant un loyer annuel de 30 sous tournois, à « Méry Rousseau, » tailleur d'habits à Boissy, par « Marc Boucher, » serviteur domestique « de Monsieur de Chantelouy. »

E. 4397. (Liasse.) — 8 pièces. papier.

2 au 31 octobre 1594. — Bail de 6 arpents de terre, terroir de « Mauchamp, » fait, moyennant une redevance annuelle de 27 boisseaux de blé méteil, mesure de Châtres, à Denis « Andry, » laboureur audit lieu, par Jean « Forestz, » tanneur à Boissy. —

Bail d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 20 sous tournois, à Pierre Bonières, laboureur à Boissy, par Martine Roux, veuve de Pierre Coqueau, demeurant au même lieu. — Vente de 42 perches de terre, à Boissy, près la rue « du Monceau, » faite, moyennant 12 écus, à Denis « Pocquet, » receveur de la terre et seigneurie de Boissy, par Gilles Dangente, vigneron à Boissy, et Cantienne Pallueau, sa femme.— Cession de la coupe de 96 arpents de bois taillis, à « Chantroppin, » faite, moyennant 480 écus, à Jacques « Desangis, » marchand, bourgeois d'Étampes, par Denis « Pocquet, » receveur des terres et seigneuries de Saint-Yon, Breux et Breuillet, « pour Monsieur le » baron de Clère. » — Partage entre les enfants et héritiers de Jean Martin. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Jean Arnoul, l'aîné, vigneron à Étrechy, d'une part, et Louise Bonté, veuve de Jean Bedeau, vivant, vigneron à Boissy. — Actes relatifs à des échanges faits entre Vincent Chesnay, laboureur à Torfou, d'une part, et Jean Delahaye, vigneron au même lieu, d'autre part.

E. 4398. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

2 au 29 novembre 1594. — Bail d'héritages fait à Pierre Frandoulle, manouvrier à « Villelouvette, » par Denis Réault, vigneron, à Breuillet. — Autre à Joachim Mandonnet, vigneron, à Boissy, par Didier « Andry », laboureur à « Mauchamps. » — Vente de 3 quartes de vigne, vignoble de Saint-Sulpice, champtier « du Fourneau, » faite, moyennant 2 écus sol, à Mathieu Benoist, vigneron à « Mauchamps, » par Vincent Benoist, vigneron au même lieu. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, fait à Noël « Sainctin, » vigneron audit lieu, par Martine Roux, veuve de Pierre Coqueau, demeurant au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 15 sous tournois passé, au profit de la fabrique de Saint-Thomas de Boissy, par Denis « Pocquet, » receveur de la terre et seigneurie de Boissy, y demeurant. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 25 sous tournois, au profit de la même fabrique, par « Méry » Rousseau, » tailleur d'habits à Boissy. — Vente d'un demi-arpent de terre, « près le Ménard, » faite, moyennant 2 écus sol, à Claude Feulleret, serrurier à Boissy, par Denis Louin, laboureur à Guibeville, paroisse de « Chetainville. » — Bail d'un quartier de terre, à Boissy, fait, moyennant un loyer annuel de 40 sous tournois, à Jean Prévosteau, demeurant audit lieu, par Pierre Prévosteau, vigneron au même lieu. — Vente de coupe de bois, paroisse de Saint-Yon, fait à Antoine « Mefaiz, » marchand maréchal, à Boissy, par « Anthoine Langloys, » marchand et bourgeois de Paris. — Inventaire après décès de Jean Bedeau, l'aîné, fait à la requête de Louise Bonté, sa veuve, remariée à Jean Arnoul, l'aîné. La livre d'étain, 2 sous tournois, 1 boisseau 1/2 de blé méteil, 20 sous tournois. — Vente d'héritages, à Saint-Sulpice-de-Favières, faite à Marc « Petit, » marchand boucher, à Boissy, par Guillaume Picart, vigneron à « Ollainville. » — Bail d'héritages fait au même Marc « Petit, » par « Henry Cottin, » marchand charron à « Orgeru prèz » Montfort. » — Vente de 10 perches de terre, à Villouvette, faite à Denis Pocquet, demeurant à Boissy, par Pierre Guyer ou Guyot, vigneron à Villouvette. — Obligation de 18 écus 40 sous tournois souscrite, au profit de Denis « Pocquet, » receveur de « Monsieur d'Entragues et de Monsieur de Clère, » par Marin « Bézard, » marchand et laboureur à Boissy. — Actes intéressant les familles Dangente, Bredan, Pérot, Sorieul, Vaillant, Blangarnon, Legrand, Mégret.

E. 4399. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

2 au 27 décembre 1594. — Bail d'héritages fait à Thomas Foucquet, vigneron à Boissy, par Joachim Mandonnet, vigneron au même lieu. — Accord entre Germain Callon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 ordinaires privilégiés, demeurant à « Chettainville, » d'une part, et Jean Leconte, laboureur à « Fougères, » paroisse de Saint-Yon, d'autre part. — Obligation de 21 écus 20 sous tournois souscrite, au profit de Pierre Prévosteau, vigneron à Boissy, par Jean Duchesne, laboureur au même lieu. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Justice « dict les Guigauls, » faite, moyennant 3 écus 40 sous tournois, à Jean Legrand, vigneron à Boissy, par Simon Aulmont, vigneron au même lieu. — Vente de maison et dépendances, à Cheptainville, faite à Jacques Perrin, vigneron audit lieu, par « Méry Rousseau, » tailleur d'habits à Boissy. — Autre au même « Méry Rousseau » par Michel Jubin, vigneron à « Chettainville. » — Vente d'héritages, à Boissy, faite à Pierre « Leroy, » vigneron audit lieu, par Martin « Le Roy, » serrurier à Châtres. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de

Boissy, champtier « de la Villelouvette, » faite, moyennant 4 écus sol, à Denis Vitas, vigneron à Boissy, par « Nicollas Baroust, » laboureur au même lieu. — Obligation de 55 écus souscrite, au profit de Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, par Vincent Chesnay, laboureur à Torfou. — Vente d'un demi-arpent 19 perches de bois taillis, à Boissy, lieu dit le Bois du quartier, faite, moyennant 11 écus 1/2, au susnommé Denis Pocquet par Jean « Lambert, » l'aîné, vigneron à Boissy. — Ventes d'héritages faites à Jean Bruneau, vigneron à Boissy, par Nicollas « Drouet, » sergent au bailliage de Boissy. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Saint-Yon, faite, moyennant 6 écus 40 sous tournois, à Avoye Bodin, veuve de Pierre Louin, demeurant à Dampierre, par Denis « Louyn, » laboureur « aux » Fontaines, » paroisse de Breuillet. — Actes relatifs à un accord entre le même Denis « Louyn, » d'une part, et Jean Leconte, vigneron à Feugères, d'autre part. — Obligation de 8 écus souscrite, au profit de Marc « Petit, » marchand boucher à Boissy, par Pierre Brethon, laboureur à « Mauchamp. »

E. 4400. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

2 au 31 janvier 1595. — Vente d'un tiers de demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Garenne, faite, moyennant 3 écus 20 sous tournois, à Pierre Prévosteau, vigneron à Boissy, par Louis Feulleret, l'aîné, vigneron au même lieu. — Échange entre le susdit Prévosteau, d'une part, et Guillaume Petit, vigneron à Boissy, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, au carrefour de Boissy, fait à Jean Duchesne, laboureur audit lieu, par Jean « Lambert, » receveur de la terre et seigneurie de Bruyères. — Bail d'un demi-arpent 8 perches de terre, « dedans » laquelle y a une mare à faire rouir du chanvre et » fillace, assis à Boissy, près la fontaine dudit lieu, » fait, moyennant un loyer annuel d'un écu 40 sous tournois et 12 livres de filasse, à Siméon Michel et Pierre Deslois, vignerons à Boissy, par Didier « Andry, » laboureur à « Mauchamp. » — Transport de rente à Denis « Pocquet, » demeurant à Boissy, par Jean Guillemyn, tailleur d'habits à « Chetainville. » — Constitution de procureur par Jean « Bedeau, » laboureur à Boissy. — Obligation de 6 écus 40 sous tournois, prix de 2 setiers 3 boisseaux de blé, souscrite, au profit de Denis « Pocquet, » ci-devant nommé, par Jean Lambert, laboureur à Boissy. — Autre de 34 écus, au profit du même Pocquet, par Denis « Jombart, » marchand hôtelier à Châtres, et Nicolas Laisné, boulanger au même lieu. — Vente d'héritages faite à Denis « Besnyer, » vigneron à « Mauchamp, » par Françoise Loste, veuve de Nicolas Besnier, vivant, vigneron au même lieu. — Vente d'un demi-arpent de terre, à « Mauchamp, » lieu dit « le » Boys Godin, » faite, moyennant 2 écus sol, à « Ga- » briel Leron, » marchand audit lieu, par Marc « Petit, » marchand hôtelier à Boissy, et Simonne Dutoc, sa femme. — Obligation de 17 écus souscrite, au profit de Denis « Pocquet, » déjà nommé, par « Adrien » Ponner, » marchand à Châtres. — Actes intéressant les familles Rousseau, Prévosteau, Aulmont, Rousselet, Neufé, Coqueau, Feulleret, Bonot, Saintin, Lefébure, Goujon.

E. 4401. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1er au 26 février 1595. — Accord et transaction entre « Gilles Leconte, » vigneron à Boissy, d'une part, Guillaume et Joachim « Mandonnet, » demeurant audit lieu, d'autre part, et Florent Broquehaye, vigneron au même lieu, d'autre part. — Partage de la succession d'Abel Leroy, fils mineur des feu Mathurin Roy et Clémence Leconte. — Inventaire après décès de Jean Guiot, vivant, vigneron à Égly, et Jeanne Rebours, sa femme. Le cent de foin, 50 sous tournois ; 1 vache de 9 à 10 ans, 8 écus sol ; 2 juments avec collier, bride et licol, 8 écus ; le setie rde blé méteil, mesure de Châtres, 3 écus 20 sous tournois ; le setier d'orge, mesure de Châtres, à 12 boisseaux pour setier, 1 écu 50 sous tournois ; le setier de dramois, à 12 boisseaux pour setier, 1 écu 10 sous tournois ; le boisseau d'avoine, mesure de Châtres, 6 sous tournois ; le setier de petits pois à 12 boisseaux 1 écu 20 sous tournois ; la hottée de pommes 7 sous 6 deniers tournois ; 1 charrette garnie de ses roues, 4 écus ; le boisseau de graines de chanvre, 8 sous tournois. — Actes relatifs à des ventes d'héritages, à Cheptainville, faites à Jean Musnier, vigneron audit lieu, par les époux Guillemin et Mathinier ou Mathivier. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle d'un écu 40 sous tournois passé au profit de Jean Lambert, le jeune, praticien à Boissy, par Pierre Roux, vigneron au même lieu. — Autre de 25 sous parisis, au profit de Pierre Moynet, marchand tanneur à Étampes, par Gilles Dangente, vigneron à Boissy, et Georges Lefébure, vigneron à « Chettainville ». — Acte d'assemblée des paroissiens

de Boissy touchant la levée et le versement des deniers imposés pour les « fortifications » de Saint-Denis et de Corbeil (21 février 1595). — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Breuillet, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 40 sous tournois, à Macé Vaillant, vigneron à « la Bedauldière, » paroisse de Breuillet, par Jean « Réault, » laboureur à Breuillet. — Contrat de mariage entre Jacques « Bourdon, » marchand à Montlhéry, fils de feu Louis Bourdon, vivant, marchand au même lieu, et de Jeanne Asselin, d'une part, et Claude « Daigremont, » fille de Pierre Daigremont, marchand à Châtres, et de feu Louise Pocquet, d'autre part. — Actes intéressant les familles Guérité, Lambert, Leroy, Breton, Longueville, Leconte, Pillas, Buard, Baroust, Fortin, Pocquet.

E. 4402. (Liasse.) — 18 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

1er au 27 mars 1595. — Bail de 5 quartiers et 1 arpent de pré fait, moyennant un loyer annuel de 3 écus sol 1/3 d'écu, à Michel Gaultier et Nicolas Ballu, laboureur à « Mauchamps, » par Samuel Blanchard, prêtre, curé de Saint-Sulpice. — Inventaire après décès de Didière Robert fait à la requête de son mari Denis Pocquet, receveur de Boissy et de Saint-Yon. La livre d'étain, 3 sous ; le poinçon de vin blanc ou clairet 4 écus 1/2; 4 vaches laitières, 1 génisse et 1 bouvillon, ensemble 38 écus ; 1 truie et 3 petits cochons, 4 écus ; le muid de froment ou méteil, 48 écus ; le muid d'avoine, à 21 boisseaux pour setier, 36 écus ; 2 setiers d'orge, 6 écus ; 6 boisseaux de fèves, 1 écu 30 sous. — Vente d'un arpent 7 perches de terre sablon, terroir de Boissy, près le cimetière, faite, moyennant 9 écus 20 sous tournois, à Jean Lambert, receveur de la terre et seigneurie de Bruyères-le-Châtel, par Claude Blangarnon, vigneron à Boissy, et Louise Delescalle, sa femme. — Contrat de mariage entre Pasquer Rondin, vigneron à Boissy, fils de Jean Rondin, boucher audit lieu, et de feu Marie Pelletier, d'une part, et Louise Goué, fille des feu Guillaume Goué et Sabine Legrand, d'autre part. — Vente de 10 perches de vigne, à Boissy, faite, moyennant 4 écus sol, par Guillaume « Mandonnet, » laboureur audit lieu, et Didière Hervy, sa femme, à Marc Petit, marchand hôtelier au même lieu. — Actes relatifs à une vente d'héritages faite à Martin Leroy par Jean Andouard, vigneron à Leuville, et Jeanne Goué, sa femme. — Autres relatifs à une vente d'héritages faite à Jean « Pillas, » tixier en toile à Boissy, par Jean Dadure, vigneron au même lieu. — Vente d'un demi-arpent de terre, à Torfou, faite, moyennant 2 écus 40 sous tournois, à Pierre Guitteau, meunier au moulin de Segré, paroisse de Saint-Sulpice, par Jean Delahaie, vigneron à Torfou. — Vente de 3 quartiers de terre, terroir de Saint-Yon, champtier de la « Pommeraie, » faite, moyennant 12 écus sol, à « Michel Ledourt, » boulanger à Boissy, par Abel « Bagot, » demeurant au même lieu. — Transfert et récépissé de l'inventaire et des titres de la fabrique de l'église de Boissy, entre Jacques Leroy et Pierre Roux, marguilliers sortants, et Robert Hébert, marguillier en charge. — Actes relatifs à une vente d'héritages faite à Denis Coiffier, vigneron à Boissy, par les époux Claude Blangarnon, ci-devant nommés. — Vente d'héritages faite à Jean Bedeau, laboureur à Boissy, par les héritiers de Françoise Hariveau, fille des feu Guillaume Hariveau et Marie Robert. — Actes intéressant les familles Brideron, Hariveau, Lefébure, Cheval, Coqueau, Sorieul, Pocquet, Lambot, Chardon, Brethon, Lambert.

E. 4403. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1er au 30 avril 1595. — Bail de 9 arpents de terre labourable, terroirs de Boissy et Égly, fait, moyennant une redevance annuelle de 4 setiers de grains, 2/3 méteil et 1/3 avoine, à Pierre Bryères, laboureur à Boissy, par Claude « Hariveau, » praticien à Châtres. — Autre de 3 arpents 1 quartier 1/2 de terre et sablon, terroir de Boissy, fait par le même « Hariveau » à Pierre Roger, vigneron à Boissy, moyennant une redevance annuelle de 10 boisseaux de blé « mestillon » et 4 boisseaux d'avoine, mesure de Châtres. — Attestation signée par Denis « Pocquet, » Jean « Bedeau, » Louis « Girard, » Claude « Soullas, » tous natifs et habitants de Boissy, relativement à l'identité de Didier Martin, sieur de la Fontaine, et à la validité des prétentions de Sainte Martin, sa sœur, femme de Marin Besard, marchand à Boissy, à saisir l'héritage du susdit Didier Martin. — Actes relatifs à l'établissement de rentes pour fondations d'obits en l'église Saint-Thomas de Boissy, par les héritiers de Claude et Françoise Hariveau. — Transport de rente à noble homme Charles Debellin, trésorier de l'extraordinaire des guerres en Picardie et Ile-de-France, demeurant à Paris, par noble homme Robert « Lemorhier, » sieur de « Séré, » et « Marie Boudet, » sa femme. — Vente d'un demi-quar-

tier de vigne, vignoble de Boissy, faite, moyennant 14 écus 20 sous tournois, à Guillaume Picot, vigneron à Boissy, par Denis Vitas, vigneron au même lieu. — Vente d'héritages faite à Jacques « Leroy, » charron à Boissy, par Jacques Lambot, vigneron au même lieu, et Marie Bedeau, sa femme. — Autre à Jean Delorre, vigneron à Boissy, par Jean Mongeant, vigneron au même lieu, et Marie Bedeau, sa femme. — Actes relatifs à une vente d'héritages faite à Abraham Robine, laboureur à « Mauchamp, » par Michel Benoist, laboureur à Marcoussis. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de « Saint-Sire, » faite, moyennant 6 écus sol, à « Jehan Buisson, » vigneron à « Saint-Sire, » par Louis Jouin, vigneron à Boissy. — Autre d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, faite, moyennant 10 écus, à Louis Feulleret, vigneron audit lieu, par Pierre Prévosteau, vigneron à « Arcœur près Gentilli. » — Actes intéressant les familles Pocquet, Bruyères, Roux, Coqueau, Girard, Vitas, Le Tourneur, Petit, Rousselet.

E. 4404. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1er au 30 mai 1595. — Actes relatifs à une vente de 15 perches de vigne, vignoble de Boissy, faite, moyennant 6 écus 40 sous tournois, à Gilles Coiffier, vigneron audit lieu, par Nicolas Soullas, vigneron à Avrainville. — Actes relatifs à la vente d'un arpent, 16 perches de terre sablon, terroir de Saint-Yon, faite, moyennant 8 écus sol, à « Michel Ledourt, » laboureur et boulanger à Boissy, par Louis « Le Dourd, » vigneron « aux Cosnardières, » paroisse de Saint-Yon. — Contrat de mariage entre Étienne Subtil, vigneron à Égly, fils des feu N. Subtil et Simonne Cocheteau, d'une part, et Guillemette Rondin, fille de « Jehan » Rondin, » boucher à Boissy, et de feu Marie Pelletier, d'autre part. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier « des Ruelles, » faite, moyennant 4 écus 20 sous tournois, à Claude Soullas, marchand hôtelier à Boissy, par Claude Coiffier, tailleur d'habits au même lieu. — Vente d'un arpent et demi-quartier de terre, terroir « de Lamondant et » Souzy, » faite, moyennant 8 écus 15 sous tournois, à Jean Pottier, le jeune, laboureur « à Lamondant, » paroisse de la Briche, par Martin Pellerin, vigneron à Boissy, et Catherine Picot sa femme, auparavant veuve de Louis Rousseau. — Vente des 2/3 d'un demi-arpent de terre faite, moyennant 1 écu 20 sous tournois par les époux Pellerin, sus-nommés, à Étienne de Saint-Paul, écuyer, sieur de Hécourt. — Échange entre Denis « Pocquet, » chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, demeurant à Boissy, d'une part, et Denis « Louyn, » marchand laboureur « aux Fontaines, » paroisse de Breuillet, d'autre part. — Bail d'un arpent de pré, prairie de Dampierre, fait, moyennant un loyer annuel de 2 écus 15 sous tournois, à Jean Duchesne, laboureur à Boissy, par Louis « Girard, » marchand au même lieu. — Vente de 3 quartiers 1 quarte de pré, prairie de la Boissière, faite, moyennant 10 écus sol, à Thomas Genest, laboureur à « la Folleville, » paroisse de Breuillet, par Jean « Réault, » vigneron à Breuillet. — Bail d'héritages fait à « Yon Subtil, » maçon à Boissy, par Guillaume « Mandonnet, » demeurant au même lieu. — Obligation de deniers souscrite, au profit de François Picot, vigneron à Boissy, par Cantienne Hervé, veuve d'Amaury Lebaille, demeurant en la paroisse de Saint-Chéron, et Denis Rottier, meunier à Dampierre. — Bail d'héritages fait à Jean Duchesne, laboureur à Boissy, par Jean « Brenet » ou « Brevet, » marchand mercier à Longjumeau, et Jean « Musnier, » marchand au même lieu. — Bail de 3 quartiers de terre et jardin fait, moyennant un loyer annuel d'un écu 15 sous tournois, à Claude Feulleret, serrurier à Boissy, par Denis « Rousseau, » vigneron au même lieu. — Vente d'un arpent de terre, terroir de Saint-Yon, champtier « du » Poirier, » faite moyennant 13 écus sol, à Michel Ledourt, boulanger à Boissy, par Jean « Petit, » laboureur au même lieu, et Marguerite Le Tourneur, sa femme. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Justice, faite, moyennant 8 écus 30 sous tournois, à Jean Bedeau, laboureur à Boissy, par Philippe « Aulmont, » vigneron en la paroisse de Saint-Yon. — Actes intéressant les familles Girard, Blangarnon, Feulleret, Duchesne, Jamet, Chenard, Nepveu.

E. 4405. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

4 au 29 juin 1595. — Rétrocession de droits sur le moulin de Villouvette faite à François « Langloys » et Madeleine Chardon, sa femme, par « Gabriel Leron, » laboureur à « Mauchamps. » — Démission du bail dudit moulin au profit de « Jehan Lesné, » meunier à Châtres, par Michel Sorieul, vigneron à « Villelouvette, » paroisse d'Égly. — Bail de 4 arpents 1/2 de terre, terroirs de Boissy et Saint-Yon, fait, moyennant une redevance annuelle de 16 boisseaux de blé méteil, me-

sure de Châtres, à Guy Burgevin, maçon en plâtre à Boissy, par « Denis Pocquet, » laboureur à Bruyères-le-Châtel. — Transport de droits sur divers héritages fait à Jean Lesné, ci-devant nommé, par François « Langloys, » marchand à Étampes, et Madeleine Chardon, sa femme. — Vente de 3 quartiers de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Justice, faite, moyennant 7 écus 2/3 d'écu, à Michel Ledourt, marchand boulanger à Boissy, par Jean Maugeant, vigneron au même lieu, et Marie Bedeau, sa femme. — Zacharie Hariveau, marchand, Guillaume Mandonnet, laboureur, et Didier Rousseau, vigneron à Boissy, attestent que Jean Roux et X. Leconte, mariés, sont morts, le mari à Boissy et la femme à Avrainville, en 1589 et 1590, et que, de leur vivant, ils avaient perdu leurs meubles par suite « des guerres qui, lors et » auparavant, régnaient en ce pays... » — Bail de 3 quartiers de vigne, vignoble de « Mauchamps, » fait à Denis Besnier, vigneron à Mauchamps, par Laurent Dutoc, marchand « à Breulx. » — Compte de liquidation entre Pierre Callon, chevaucheur d'écurie du Roi, Denis Callon, sergent au bailliage de Châtres, demeurant à Saint-Germain-lez-Châtres, et Germain Callon, marchand à « Chétainville, » en leurs noms, et comme se faisant fort de Philippes Callon, leur sœur, veuve de Michel Lecesne, demeurant « à la Brethon- » nière, paroisse dudit Saint-Germain, » et Louis Lecesne, son fils, tous héritiers de feu Pierre Callon, vivant, marchand audit Saint-Germain, d'une part, et Jean Robert, à présent demeurant à « Guillerville, » paroisse Saint-Sulpice, d'autre part. — Obligations de diverses sommes passées, par X. Le Maire, veuve de Henri de Villiers, vivant, écuyer, sieur de Maison-Rouge, au profit de : 1° Denis Pocquet, receveur du « baron de Clére, sieur de Saint-Yon ; » 2° Jean Lambert, « receveur de Monsieur d'Antragues. »

E. 4406. — 1 cahier, déchiré, de 5 feuillets in-4°.

1594-1595. — Répertoire des contrats passés devant le tabellion de Boissy-sous-Saint-Yon, probablement depuis la Saint-Jean-Baptiste 1594 jusqu'à pareille date de l'année 1595. On ne saurait dire si ce répertoire a été complet, mais actuellement il ne contient pas de mention de contrats passés après le mois de mai 1595. En face de chaque article sont inscrits, en chiffres romains, des nombres qui semblent représenter le prix de la passation ou de l'expédition du contrat.

E. 4407. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

4 au 29 juillet 1595. — Prisée et estimation des ustensiles, « meublans, tournans et travaillans, » du moulin de Villelouvette. — Bail de trois quartiers 1/2 de pré, appelé « le Pré-des-Bedeaulx, » en la prairie de « Breuillet, » fait à Jean Bedeau, laboureur à Boissy, par Denis Poquet, « chevaulcheur de l'escurye » du Roy, » demeurant à Boissy. — Bail d'une maison, rue de Courtanesse, à Boissy, fait à Fleurand Broquehaye, vigneron à Boissy, par Claude Soullas, marchand hôtelier au même lieu. — Inventaire de meubles de Richard Bance, à la requête de sa veuve, Marthe Legrand. — Marin Bézard, marchand à Boissy, se désiste, en faveur de Jean Lambert, au nom et comme procureur de Jean Fortin, à présent possesseur du prieuré de Saint-Yon, d'une commission à lui baillée par Périer, sergent, à la requête de Aymé Bernard, receveur des décimes de la ville de Paris (14 juillet 1595). — Bail de trois arpents de pré, dépendant du prieuré de Saint-Yon, fait audit Bézard et à Denis Pocquet, procureur et receveur du baron de Clères, sieur de Breuillet, par Jean Lambert, l'aîné, demeurant à Boissy, au nom et comme procureur fondé de Jean Fortin, docteur en théologie, prieur de Saint-Yon. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de Jean Porteau, prévôt de Monthléry, à cause de sa femme, N. Darras, par François Piat, René Feulleret, Louis Feulleret, le jeune, Jean Dangente, Louis Rousseau, vignerons à Boissy, Noël Dubois, Jean Rochas, laboureurs au même lieu. — Contrat de mariage entre Toussaint Guillen, laboureur à Boissy, d'une part, et Françoise Feullu, veuve d'Isaac de la Selle, demeurant à la Briche, d'autre part. — Bail de quatre arpents 1/2 de terre, terroir de Torfou, fait à Jean Maugeant, vigneron à Torfou, par Denis Bedeau, charron, à Boissy, tant en son nom que comme se faisant fort de Guillaume Brunet, laboureur de vignes, à « Arpenty, » à cause de Françoise Bagot, sa femme, et d'Abel Bagot, tous héritiers de feu Abel Bagot, vivant, maréchal à Boissy. — Bail d'un quartier de vigne en friche, terroir de Boissy, champtier de la Justice, fait à Siméon Michel, vigneron à Boissy, par Louis Rousseau, vigneron au même lieu, au nom et comme tuteur des mineurs de Mathurin Paulmier et de Marie Rousseau. — Obligation de 6 écus sol passée, au profit de Pierre Le Roy, « prieur du prieuré de la Saint-Yon, » acceptant par son procureur fondé, Denis Mondelo, bour-

geois de Paris, par Zacarie Hariveau, marchand à Boissy. — Constitution d'une rente annuelle de 2 écus 40 sous tournois faite, au profit de Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, du nombre « des six vingtz ordinaires privilégiés, » demeurant à Boissy, par Perrette Ledourt, veuve de Jean Decavaller, vivant, écuyer, exempt des gardes du Roi, demeurant à Montlhéry. — Procuration donnée à Fleurand Subito, procureur à la prévôté de Montdidier, en Picardie, par Marin Bézard, marchand à Boissy, et Sainte Martin, sa femme, sœur et unique héritière de feu Didier Martin, sieur de la Fontaine, vivant, archer de la garde du corps du Roi, demeurant à Boissy. — Vente d'un demi-arpent de taillis, à Boissy, lieu dit le Bois-du-Quartier, faite à Denis Pocquet, chevaucheur, ci-devant nommé, par Jean Lambert, vigneron à Boissy, se portant fort de Marie Gueritte, sa femme.

E. 4408. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

10 au 29 août 1595. — Actes intéressant les familles Marin Genelaine, archer du prévôt des maréchaux de France, à Étampes, et Vincent Chesnay, laboureur à Torfou. — Bail d'un arpent de terre, terroir de Boissy, champtier « de la Bouchardière, » fait à Gilles Bailly, texier en toiles à Boissy, par Michel Gaultier, laboureur à Mauchamps. — Marché de travaux de jardinage et de culture à exécuter par Jean Dubois, jardinier à Boissy, pour Jean Lambert, demeurant au même lieu. — Acte intéressant les familles Guy Burgevyn, maçon en plâtre à Boissy, Martine Roux, veuve de Pierre Coqueau, à Boissy, Pierre Delabarre. — Bail de 2 arpents de pré fait à Charles Demonqueron, demeurant à Bruyères-le-Châtel, par Louis Girard, marchand à Boissy, ayant le droit de bail de Gilles Lefébure.

E. 4409. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

2 au 28 septembre 1595. — Accord sur la destination du produit de grains saisis sur Nicolas Frary, prêtre, curé de Boissy et Égly, entre ledit curé, d'une part, Clément Legaillard, prêtre, prieur du prieuré de Châtres, Philippe Lottin, prêtre habitué à Boissy, Claude Soullas, marchand à Châtres, en leurs noms, et Jean Lantier, demeurant à Boissy, au nom et comme procureur de Jean Fortin, docteur en théologie, d'autre part. — Vente d'un demi-quartier de terre, terroir de Saint-Éloi, paroisse de Boissy, faite à Claude Feulleret, « serruzier » à Boissy, par Jean Vacher, l'aîné, laboureur à Mauchamps. — Vente de 23 perches de vigne, à Boissy, faite à Marc Petit, marchand hôtelier audit lieu, par Guillaume Mandonnet, laboureur à Boissy, et Didière Henry, sa femme. — Échange entre Jacques Lasnier, marchand à Étampes, et Jean Bottier, laboureur à Mauchamps. Parmi les témoins signés à l'acte se trouvent Abraham Picard, curé de Mauchamps, et Zacarie Le Grand, chirurgien à Boissy (13 septembre 1595). — Vente de 7 quartiers de terre, terroir de « Breulx, » faite à Louis Fortin, laboureur à Jouy, paroisse de Beux, par Nicolas Ledourt, laboureur au même lieu, et Bartheline Boullon, sa femme. — Obligation de 2 écus sol et 2 poules, arrérages de cens, sur une maison à « Chetainville, » passée au profit de Clément Legaillard, prêtre, prieur et admodiateur du prieuré de Châtres, par Étienne Perrot, vigneron à « Églis » (19 septembre 1595). — Accord entre Denis Louyn, laboureur aux Fontainnes, paroisse de Breuillet, d'une part, et Denis Hébert, laboureur à Boissy, d'autre part. — Quittance de 2 écus 40 sous tournois délivrée à Denis Rottier, meunier à Dampierre, paroisse de Saint-Yon, par Jean Legrand, meunier au moulin de la Briche, domestique de Claude Guytteau. — Bail du bénéfice de l'église Saint-Pierre d'Égly fait, moyennant un loyer annuel de 40 écus sol, à Jean Moyer, prêtre habitué en la ville de Châtres, par Nicole Frary, curé des églises Saint-Thomas de Boissy et Saint-Pierre d'Égly. Les témoins signés de cet acte sont : Clément Le Gaillard, prieur du prieuré de Châtres, Thomas Simon, prêtre, vicaire de « la Norville, » et Noël le Vieulx, prêtre, vicaire à Boissy (25 septembre 1595). — Vente de 4 perches 1/2 de terre, à Boissy, faite à Benoit Ramon, boulanger audit lieu, par Jean Duchesne, laboureur au même lieu. — Accord entre Denis Pocquet, demeurant à Boissy, d'une part, et Jacques Robert, fils de feu Denis Robert, habitué et demeurant en la maison dudit Pocquet, d'autre part.

E. 4410. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1er au 30 octobre 1595. — Vente d'un quartier de terre, à Mauchamps, champtier des « Oulches, » faite à Michel Gaultyer, laboureur à Mauchamps, par Abraham Robine, laboureur à Boissy. — Testament de Nicole Frary, prêtre, curé des églises Saint-Thomas

de Boissy, et Saint-Pierre d'Égly. Il élit sa sépulture devant le maître-autel « Saint-Thomas » de l'église de Boissy ; donne 6 écus sol à cette église, pour son inhumation et pour réparer l'église, 2 écus sol à l'église Saint-Pierre d'Égly, pour être employés aux réparations ; déclare devoir à Noël le Vieulx, prêtre et chapelain de lui testateur, 5 écus 2/3, « pour les gaiges et » salaires que ledit le Vieulx a faictz pour le dict tes- » tateur depuis le jour de la Pentecôte jusques à pré- » sent ; » à Abraham Picard, curé de Mauchamps, 2 écus sol pour prêt de blé ; à Guillaume Duhamel, ci-devant chapelain de lui testateur, « quelque somme » qu'il n'a sceu déclarer... ; » il déclare que la femme de Marin Bézard lui a prêté, pendant sa maladie, 2 draps, 4 serviettes, 1 couverture de tiretaine blanche, 1 oreiller et 1 chemise d'homme : il nomme pour un de ses exécuteurs testamentaires Pierre de Baudricourt, prêtre, curé de « Dreulx en l'évesché de Châtres... » Le testament est signé par le testateur, Robert Philippes, curé de Saint-Yon, « Baudricourt, » Abraham Picard, curé de Mauchamps, et Jean Lambert, tabellion du bailliage de Boissy, pour le seigneur dudit lieu (3 octobre 1595). — Vente d'un arpent de terre à Mauchamps, champtier des « Fousseaux, » faite, moyennant la somme de 10 écus sol, à Jean Dubois, laboureur à Mauchamps, par Pierre Brethon, laboureur au même lieu. Un des témoins signés à l'acte est « Pierre de Saint-Pol », écuyer, « sieur de Cormononcle, » demeurant à Guillerville, paroisse de Saint-Sulpide. » — Bail d'une maison et dépendances, à Boissy, « rue » du Monceau, » faite à Thomas Sainctin, laboureur à Boissy, par Louis Girard, marchand laboureur audit lieu, et Tiphaine Bruyères, veuve de Pierre Pocquet, vivant, praticien, demeurant à Longjumeau. — Bail de portion de maison et dépendances, rue du Monceau, à Boissy, faite à Jean Dangente, vigneron à Boissy, par Michel Ledourt, laboureur boulanger au même lieu. — Vente de l'autre portion faite audit Dangente par Louis Feulleret, le jeune, vigneron à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Noëlle Lhoste sa femme. — Guillaume Monge, manouvrier à Jouy, « paroisse de Breux, » se faisant fort de sa femme, Michelle Vaillant, vend à Jean Pollier, laboureur au même lieu, tous les droits qu'il peut avoir du chef de sa femme en la succession de feu Macé Vaillant, son père. — Actes relatifs à la liquidation de la succession d'Antoine Pigeon, vivant, vigneron à Égly, ayant laissé un fils, Vincent Pigeon, vigneron au même lieu, et sa veuve, Jeanne Thomas, devenue femme de Jean Piffret, demeurant à Boissy. — Bail d'un demi-arpent de vigne, « au vignoble » de Saint-Sulpice, faite à Macé Girard, vigneron, en la paroisse de Saint-Sulpice. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 20 sous tournois passé, au profit de la fabrique de l'église de Saint-Clément de Châtres, par Guillaume Petit, vigneron à Boissy. — Vente de 2 muids de blé méteil, mesure de Paris, à livrer sur échantillons, faite à Jean Langloys, marchand bourgeois de Paris, par François Langloys, marchand à Boissy, et Madeleine Chardon, sa femme, moyennant 92 écus sol « qui est, à raison de trois cens » et cinquante solz tournois le setier, revenans lesdits » muids à ladite somme de » 92 écus sol. — Inventaire des meubles après le décès de Nicole Frary, vivant, curé de l'église de Boissy, à la requête de son exécuteur testamentaire, Pierre Bauldricourt ; 3 articles en tout, prisés ensemble à 75 sous tournois. — Vente de 2 arpents 8 perches 1/2 de terre, terroir de Saint-Yon, faite à Denis Pocquet, receveur du baron de Clère, en sa terre et seigneurie de Saint-Yon, demeurant à Boissy, par Michel Joynel, marchand à Villelouvette, paroisse d'Égly, et Didier Buard, sa femme, Georges Guyot, vigneron à Launay, paroisse de Saint-Yon, et Jeanne Buard, sa femme.

E. 4411. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

2 au 30 novembre 1595. — Actes concernant la remise des quittances délivrées par les receveurs des tailles à François Langlois, demeurant à Boissy, et collecteur des tailles de ladite paroisse en l'année 1589, remise sollicitée par Jean Petit, Jean Dangente et Gabriel Dadure, assesseurs des tailles pour l'année 1595. — Vente de 30 perches de terre, « aux Chéné- » vières de Barcevilliers, au dessoubz de la fontaine » aux cochons, » faite à Léonard Barrois, vigneron à « Barcevilliers, paroisse de Saint-Maurice, » par Jeanne Poisson, veuve de Louis Buard, vivant, demeurant à « Barcevilliers. » — Les habitants de Boissy consentent à ce que la clef de l'horloge publique soit mise entre les mains de Louis Guiselin, « maître des es- » colles de ce lieu, pour estre ladite horloge par lui me- » née et conduite comme il est requis, tant de jour » que de nuit ; et que, pour ce faire, il luy soit paié... » par les marguilliers de l'église dudit Boissy, des de- » niers de la fabrique, la somme de 4 écus, qui est » pareille somme que l'on a accoustumé en estre paié, » par chacun an, païable tous les premiers jours du » moys, qui est, pour chacun mois, vingt solz tour- » nois ; » et, en outre, que pour les assistances du-

» dit Guiselin, d'ayder à faire le saint service en » l'église, tant les jours de festes que autres jours, et » afin qu'il soit plus enclin à bien et diligement » instruire la jeunesse, tant ès lettres que au service » de Dieu et aux bonnes mœurs, luy soit... distribué, » par lesdits marguilliers, des deniers de ladite fa» brique... pareille somme de quatre escus, paiables » de trois mois en trois mois... » L'acte est signé par Lambert, Bezard, Guiselin, Bedeau, Sainctin, Girard, Duchesne, Legrand, Petit et Langlois (5 novembre 1595). — Vente de divers héritages, faite à Simon Cosnard, laboureur à Jouy, paroisse de « Breulx, » par Pierre Lambot, vigneron à Saint-Yon, tant en son nom que comme se portant fort de Catherine Rousseau, sa femme ; Pierre Dutartre, marchand à « Engervilliers, » se portant fort de Jeanne Lambot, sa femme ; Pierre Rabraille, laboureur « à Fontenay-les-Briis, » se portant fort de sa femme, Pasquière Lambot. — Bail des coupes de bois taillis « de Saint-Nicolas, du Mont Cou» ronne, d'Antifert et de Poteron, » appartenant au baron de Clères, fait à Antoine Constant, marchand à Dourdan, par Denis Pocquet, receveur des terres et seigneurie de « Saint-Yon, Breulx et Breuillet, » pour le baron de Clères. — Échange entre Jean Maugeant, vigneron à Torfou, tant en son nom que comme se faisant fort de Marie Bedeau, sa femme, d'une part, et Jean Delahaye, vigneron à Torfou, tant en son nom que comme se portant fort de Nicole Bedeau, sa femme, d'autre part. — Vente de 5 quartiers de terre, terroir de Mauchamps, champtier « des Trambleaulx, » faite à Didier Hollier, laboureur à Mauchamps, par Pacquier Andry, laboureur au même lieu, se portant fort de sa femme, Rachel Gondard.— Bail d'immeubles, à Boissy, fait à Simon Besnier, laboureur audit lieu, par Bernarde Pellault, veuve de Louis Demonqueron, vivant, greffier de la prévôté d'Étampes. — Vente d'un quartier 1/2 et 3 perches de terre, terroir de Mauchamps, champtier « des trois Cornetz, » faite à X. Pinard, laboureur à Mauchamps, par Jean Leconte, marchand à « Feugères, paroisse de Saint-Yon. » — Autre faite au même par Robert Bonté, vigneron à « Saint-Sulpice » de Favières. » — Titres nouvels de diverses rentes, au profit de Pierre Darras, élu en l'élection d'Étampes, et de Guillaume Darras, sergent royal à Étampes. — Contrat de mariage entre Maur Durand, fils de feu Georges Durand et de Marie Girard, demeurant à Bruyères-le-Châtel, d'une part, et Marie Jarlet, fille de feu Louis Jarlet et d'Anne Pilet, à présent femme de Zacharie Hariveau, d'autre part. — Vente de 3 quartiers de terre, terroir de Boissy, champtier « de la Monnerye, » faite à Jean Lambert, receveur de la terre et seigneurie de Bruyères-le-Châtel, par Georges Lefébure, vigneron « à Chettainville. » — Bail de la mineure Catherine Guyot, âgée de 13 ans 1/2, fille des feu Jean Guyot et Jeanne Rebours, fait, en la présence de Jacques Bourdon, procureur fiscal de la seigneurie de « Boissy et Esglis, » à Jean Rebours, vigneron à Avrainville, oncle et tuteur judiciaire de ladite mineure, par Pierre Guyot, vigneron à Villelouvette ; le preneur devra enseigner à sa pupille, entre autres choses, « la manière de vivre en l'obser» vance des commandemens de Dieu et de son église, » et luy enseigner à faire le petit ménage de la mai» son... » — Bail d'une maison et dépendances à Boissy, lieu dit « la Ballaulderie, » fait à Jean Orpin, vigneron à Boissy, par Mathurin Le Long, vigneron à Brétigny, au nom et comme tuteur de Denis Lepoil, fils des feu François Lepoil et Anne Jacqueline. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 30 sous passé par Denis Vitas, vigneron à Boissy, au profit d'Antoine Pillas, demeurant au même lieu, au nom de tuteur des enfants de feu Simon Aulmont.

E. 4412. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1er au 31 décembre 1595. — Vente de 4 arpents 3 quartiers 8 perches de bois faite à Jacques Beauvaix, laboureur en la paroisse de Saint-Chéron, par Jean Vacher, le jeune, laboureur à Saint-Éloi, paroisse de Boissy, et Guillemette Beauvaix, sa femme. — Vente de 8 perches de vigne, vignoble de Boissy, faite à Denis Coiffier, vigneron à Boissy, par Louis Fouin, vigneron au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Clémence Feuilleret, sa femme. — Bail d'un moulin à eau, appelé moulin « de » Guiseray, » dépendant de la seigneurie de Bruyères-le-Châtel, sur la rivière dudit lieu, avec ses dépendances, fait, moyennant une redevance annuelle et portable de 2 muids de blé méteil, mesure de Bruyères, à Louis Houdoin, meunier « à la Petite-Beausse, » paroisse de Saint-Chéron, et Jeanne Léger, sa femme, par Jean Lambert, au nom et comme procureur et receveur de la terre et seigneurie de Bruyères-le-Châtel, demeurant à Boissy (4 décembre 1595). — Bail de 5 quartiers de terre, terroir de Saint-Yon, lieu dit la Fontaine, fait à Étienne Ramon, laboureur et boulanger à Boissy, par Yves Robert, bailli de Boissy et Bruyères-le-Châtel, demeurant à Bruyères, au nom et comme tuteur de Jacques Robert, son petit-fils (5 dé-

cembre 1595). — Titres nouvels de diverses rentes, au profit de Pierre Darras, élu en l'élection d'Étampes. — Titres nouvels d'une rente annuelle de 6 sous parisis, au profit de Claude Dutoc, par Abel Delacroix, vigneron « aux Cosnardières, » paroisse de Saint-Yon. — Contrat de mariage entre Denis Coiffier, vigneron à Boissy, fils des feu Simon Coiffier et Robine Couart, d'une part, et Jeanne Réault, fille des feu Louis Réault et Marie Lambert, vivants, demeurant à Boissy. — Main levée sur les meubles et immeubles de la succession de Jeanne Delarue, en faveur de son mari, Denis Besnier, vigneron à Mauchamps, donnée par Jean Lambert, demeurant à Boissy, au nom et comme procureur et receveur de la terre et seigneurie de Mauchamps. — Actes concernant les familles Louis Girard, marchand à Boissy, Marthe Poquet, sa femme, Tiphaine Brière, veuve de Pierre Poquet, vivant, praticien à Longjumeau. — Clément le Gaillard, prêtre, prieur de Châtres, en la présence de Jean Lambert, au nom et comme procureur de Jean Fortin, docteur en théologie, consent à ce que Claude Soulas, Marin Bézard et autres commissaires établis, à sa requête, aux meubles et grains saisis par lui sur feu Nicolas Fary, vivant, curé de Boissy, vident leurs mains, ès main dudit Fortin, des deniers provenant de la vente desdits meubles et grains. Témoins signés : Thomas Simon, prêtre, vicaire de la Norville, J. Barbier, prêtre, vicaire de Bruyères (19 décembre 1595). — Bail du moulin à eau, appelé le moulin de Dampierre, sur la rivière dudit Dampierre, paroisse de Saint-Yon, dépendant du prieuré de Saint-Yon, fait, moyennant une redevance annuelle et portable de 18 setiers de blé méteil, mesure de Châtres, à Jean Vaillant, meunier audit Dampierre, et Henriette Lambert, sa femme, par Denis Mondolo, marchand à Paris, au nom et comme procureur de Pierre Le Roy, prêtre, curé de Saint-Ouen, y demeurant, prieur du prieuré de Saint-Yon (le 24 décembre 1595). — Déclaration des habitants de Torfou, au sujet des actes de démence qu'ils imputent à Laurent Robert, prêtre, curé de Notre-Dame de Torfou, et requête à l'effet d'obtenir son remplacement (24 décembre 1595). — Vente d'un quartier de vigne, au vignoble de Boissy, champtier des Sablons, faite à Michel Blangarnon, vigneron à Boissy, par Louis Rousseau, vigneron au même lieu, en son nom et comme se portant fort de Jeanne Guyard, sa femme. — Accord entre Sulpice Coiffier, meunier au moulin « de Segré, » paroisse de Saint-Sulpice, d'une part, et Claude Coiffier, son frère, d'autre part. — Vente d'un quartier 1/4 de terre, terroir de Mauchamps, champtier « des Trambleaulx, » faite à Jean Dubois, laboureur à Mauchamps, par Louis Sazard, laboureur « à Chauffourt. » — Vente d'une maison et dépendances, à « Breuillet, » faite à Pasquer Duval, vigneron à Breuillet, par Denis Pocquet, demeurant à Boissy, receveur du baron de Clères en sa terre et seigneurie de Saint-Yon, Breux et Breuillet. — Vente de 17 perches de terre, terroir de « Ollainville, » champtier des Sablons, faite à Toussaint Lejeune, vigneron à Ollainville, par Lucas Rottier, marchand à Dampierre, paroisse de Saint-Yon, et Bienvenue Bourcuignon, sa femme.

E. 4413. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1er au 30 janvier 1596. — Vente de 4 perches de terre, terroir de « Villelouvette, » faite, moyennant 6 écus 40 sous tournois, à Nicolas G..., vigneron, par Michel Sorieul, aussi vigneron. — Vente d'héritages, à Jouy, paroisse de Breux, faite à Louis Fortin, laboureur à Jouy, par Simon Cosnard, laboureur au même lieu. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle faite, au profit de la fabrique de Saint-Thomas de Boissy, par Jean Lambert, l'aîné, vigneron à Boissy. — Vente d'un quartier de vigne en friche, vignoble de Saint-Yon, faite, moyennant 5 écus, à Vincent Cabué, vigneron à Dampierre, par Denis « Pocquet, » receveur de la terre et seigneurie de Saint-Yon, demeurant à Boissy. — Bail de 2 arpents de terre, terroir de Boissy, fait, moyennant un loyer annuel d'un écu 40 sous tournois, à Cantien Coiffier, vigneron à Boissy, par Simon Aulmont, vigneron au même lieu. — Vente d'un quartier de terre en friche, terroir de Boissy, faite, moyennant 1 écu sol, à Jean Duchesne, laboureur à Boissy, par Louis Rousseau, vigneron au même lieu. — Bail de 4 arpents 1/2 quartier de terre, terroirs de Boissy et Avrainville, fait, moyennant un loyer annuel de 4 sous tournois par arpent, à Pierre Bruières, laboureur à Boissy, par Vincent Norment, boulanger au même lieu. — Actes relatifs à la vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Sablons, faite, moyennant 4 écus 1/2, à Jean Lambert, le jeune, greffier et tabellion au bailliage de Boissy, par Pierre Gilbon, vigneron à Boissy. — Partage des meubles, provenant de la succession de Martine Brethon, fait entre Louis Fouin, vigneron à Boissy, et Louis Feulleret, vigneron au même lieu. — Actes relatifs à la vente d'un quartier de vigne, à Boissy, champtier

de « Joliette, » faite, moyennant 3 écus 20 sous tournois, à Louis Feulleret, ci-devant nommé, par Guillaume Petit, vigneron à Boissy. — Vente de 3 quartiers de terre, terroir de Boissy, champtier de « la » Hallebardière, » faite, moyennant 1 écu 20 sous tournois, au sus-nommé Guillaume Petit par Pierre « De- » labarre, » mercier à Châtres. — Actes relatifs à une vente d'héritages faite à Jean « Lambert, » l'aîné, demeurant à Boissy, par « Nicollas Beroust, » laboureur au même lieu, et Jeanne Buard, sa femme. — Vente d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, faite, moyennant 6 écus 40 sous tournois, à « Thomas » Devos, » marchand boulanger à Châtres, par Louis Fouin, vigneron à Boissy. — Vente d'un arpent 1/2 quartier de terre, terroir de Saint-Maurice, champtier « des Aulnois, » faite, moyennant 8 écus 1/3, à Denis « Ravyneau, » laboureur à Saint-Maurice, par Jean Norment, laboureur au même lieu, et Marie, *alias* Marianne Ravineau, sa femme. — Actes relatifs à la vente de 7 perches de terre faite, moyennant 3 écus 1/2, à Cantien Coiffier, vigneron à Boissy, par Sulpice « Coiffier, » meunier au moulin de Segré, paroisse de Saint-Sulpice. — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Saint-Yon, champtier « des Es- » tangs, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 40 sous tournois, à Abel Delacroix, vigneron à Fougères, par Denis « Louyn, » laboureur à Boissy. — Autre d'un arpent de vigne, vignoble de Saint-Yon, fait, moyennant un loyer annuel d'un écu 5 sous tournois, à Yves Megret, vigneron à Villouvette, par Étienne « Brideron, » laboureur à Boissy. — Vente de droits sur héritages, à Boissy, faite à Étienne Ramon, boulanger audit lieu, par Pierre Legrand, laboureur au même lieu, et Jeanne Ramon, sa femme, Michel Blangarnon, vigneron au même lieu, et Martine Ramon, sa femme. — Actes relatifs à une vente d'héritages, à Boissy, faite à Noël Duboys, laboureur audit lieu, par Jean « Bedeau, » laboureur au même lieu. — Bail d'un demi-arpent 1/2 quartier de vigne, vignoble de « Guiseray, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 30 sous tournois, à Macé Vaillant, vigneron à « la Badauldière, » paroisse de Breuillet, par Denis « Louyn, » laboureur à Boissy. Cet acte, qui est du 29 janvier 1596, porte, entre autres signatures, celle de Robert « Philippes, » prêtre, curé de Saint-Yon. — Actes intéressant les familles Fortin, Cosnard, Feulleret, Coiffier, Brideron, Duchesne, Leron, Ballu, Petit, Arnoul, Blangarnon, Dadure, Delabarre, Roux, Rousseau, Jullien, Chanteclerc, Paulmier, Guiot, Vacher.

E. 4414. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

2 au 28 février 1596. — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Sablons, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 15 sous tournois, à Jean Jollivet, fils de Martin Jollivet, par Jean « Lambert, » greffier et tabellion juré au bailliage de Boissy. — Testament de Jean Rochas, laboureur à Boissy, reçu par Noël « Levieulx, » prêtre, vicaire de Boissy. Le testateur veut être enterré en l'église de Boissy, en laquelle il fait des fondations. — Bail d'héritages, terroir d'Avrainville, fait à Liénard Merli et Jean Dangente, vigneron à Boissy, par Pierre « Carqueville, » laboureur à Avrainville. — Vente d'un demi-quartier de terre, terroir de la Briche, champtier de l'Arpent-Court, faite, moyennant 2 écus sol, à Toussaint Bonté, vigneron à la Briche, par Pierre Brethon, vigneron à Saint-Sulpice-de-Favières. — Actes relatifs à un échange entre François « Lan- » gloys, » marchand à Boissy, et Marie Chardon, sa femme, d'une part, et Simon Picot, domestique à « Blanchefouace, » d'autre part. — Vente d'un demi-arpent de terre fait, moyennant 3 écus sol, à Guy Burgevin, marchand hôtelier à Boissy, par « Gabriel » Leron, » marchand à « Mauchamp. » — Actes relatifs à une quittance de deniers délivrée à Jean « Be- » deau, » laboureur à Boissy, par Denis « Pocquet, » demeurant à Boissy, bisaïeul de Louise Lemareschal, fille mineure de Médard Lemareschal, marchand à Dourdan, et de feu Marie Daigremont, laquelle était fille de Pierre Daigremont et de feu Louise Pocquet, dont le père était notre Denis Pocquet. — Contrat de mariage entre « Simon Picot, » marchand à « Blan- » chefouace, paroisse de Sermaize, » fils des feu Éloi Picot, vivant, laboureur à Boissy, et Jeanne Robier, d'une part, et Noëlle Soullas, fille de Claude Soullas, marchand hôtelier à Boissy, et de Renée Leconte, d'autre part. — Acte d'assemblée de paroissiens de Boissy, au nombre de 24, dont 10 ont signé, portant constitution de procureur. — Vente d'une « mine » de vigne à « Saint-Arnoul, au chantier du Bréau, » faite, moyennant 12 écus sol, à Guy « Jardin, » marchand audit lieu, par « Estiène Menfez. » — Bail d'héritages, parmi lesquels une maison avec ses dépendances « à Bonelle, » sur le grand chemin « de » Paris à Chartres, où pend pour enseigne l'Escu de » Bretaigne, » fait à Jean « Menfaiz, » frère de Louis « Menfaiz, » fils mineur d'Estiène « Menfez » et de feu

Leonarde Lebail, par les tuteur et curateur, Jean « Lambert, » l'aîné, receveur de la terre et seigneurie de Bruyères-le-Châtel, et Guy « Jardin, » ci-devant nommé. — Vente de 6 perches de terre à Boissy, sur la rue du Pré, faite, moyennant 4 écus sol, à Noël Saintain, vigneron à Boissy, par Jean Fortin, vigneron, et Claudine Doiteau, sa femme. — Contrat de mariage entre « Jacques Prévost, » marchand à « Verville, » fils de Simon Prévost, vigneron audit lieu, et de Louise Bergerotte, d'une part, et Geneviève Hariveau, fille de Zacharie Hariveau, marchand à Boissy, d'autre part. — Vente de la dépouille d'un arpent de bois taillis, à Segré, faite, moyennant 2 écus 1/2, à Michel Gaultier, laboureur à « Mauchamp, » par Sulpice « Coiffier, » meunier au moulin de Segré, paroisse de Saint-Sulpice. Cet acte qui est du 26 février 1596 porte, entre autres signatures, celle de Samuel « Blanchard, » prêtre, curé de Saint-Sulpice. — Actes intéressant les familles Louin, Maugeant, Petit, Brethon, Lambert, Mandonnet, Rousseau, Brisard, Regnault, Dutoc.

E. 4415. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

3 au 31 mars 1596. — Actes relatifs à la vente des droits en la succession de la femme de Joachim Mandonnet, faite à Gabriel Dadure, vigneron à Boissy, par Pierre « Guillemynot, » vigneron à « Bosnes. » — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de « la Moinerye, » faite, moyennant 4 écus sol, à Guillaume « Vacher, » vigneron à Boissy, par Claude Feulleret, serrurier au même lieu. — Actes relatifs à une obligation de 20 écus souscrite, au profit de Gabriel et de Jean Dadure, par Joachim Mandonnet, vigneron à Boissy. — Bail de 3 quartiers de terre sablon, fait, moyennant un loyer annuel de 57 sous tournois, à Jean Michel, vigneron à Boissy, par Denis « Vacher, » laboureur à Moret. — Vente de 7 perches de terre, terroir de Saint-Yon, faite, moyennant 12 écus sol, à Denis « Pocquet, » procureur et receveur de la terre et seigneurie de Boissy et de Saint-Yon, par Clément « Daigremont, » marchand à Châtres. — Échange entre Denis « Pocquet, » receveur de « Mons[r] Dantraigues en sa terre et seigneurie de » Boissy, » d'une part, et Simon Aulmont, vigneron à Boissy, d'autre part. — Cession du bail du moulin « de Guiseray, » paroisse de Breuillet, faite à Mathurin Le Roy, meunier audit Guiseray, par Louis Houdouin, meunier audit moulin. — Contrat de mariage et acte y relatif entre Jacques « Vasseùr, » un des gardes du comte de Soissons, demeurant à « Condé » près Château Thiéry, » d'une part, et « Françoize » Bézard, » fille de Marin « Bézard, » marchand à Boissy, et de Sainte Martin, d'autre part. — Actes relatifs à une vente d'héritages faite à Pierre « Le» roy, » vigneron à Boissy, par Denis « Pocquet, » chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 ordinaires privilégiés. — Bail d'un demi-arpent de terre, terroir de Villouvette, fait, moyennant un loyer annuel de 30 sous tournois, à Geneviève Lambert, veuve de Jean Lefébure, par Michel Sorieul, vigneron audit lieu. — Actes relatifs à un échange entre Louis Fouin, vigneron à Boissy, d'une part, et Denis Vitas, vigneron au même lieu, d'autre part. — Actes relatifs à une vente d'héritages, à Boissy, faite à Noël « Sainctin, » vigneron audit lieu, par Joachim Mandonnet, vigneron au même lieu. — Vente de 18 perches de vigne, vignoble de Boissy, faite, moyennant 1 écu 40 sous tournois, à Gabriel Dadure, ci-devant nommé, par Pierre Ballu, vigneron à Boissy. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Boissy, champtier « des Routoirs, » faite, moyennant 8 écus sol, à Cantienne Lambert, veuve de Pierre Hébert, demeurant à Boissy, par Pierre Legrand, laboureur au même lieu. — Quittance de 10 écus sol 40 sous tournois délivrée à Denis « Pocquet, » le jeune, laboureur à Moret, par Guy Burgevin, maçon en plâtre à Boissy. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, fait à Denis Croulleboys, tixier en toile audit lieu, par Jean Arnoul, l'aîné, vigneron à Étrechy. — Quittance délivrée à Denis « Pocquet, » chevaucheur de l'écurie du Roi, par Robert Hébert, marguillier de Saint-Thomas de Boissy, pour la somme de 6 écus sol, sur les deniers que ledit Pocquet a promis de donner pour subvenir aux affaires communes de Boissy. — Actes relatifs à des adjudications de coupes de pré faites par Denis Pocquet, agissant en qualité de « procureur et receveur de Monseigneur Dantrai» gues. » — Obligation de 2 écus 20 sous tournois souscrite, au profit de Sulpice « Coiffier, » vigneron au moulin de Segré, paroisse de Saint-Sulpice, par Louis « Rousseau, » vigneron à Boissy. — Inventaire après décès de Jeanne Plesse, fait à la requête de son mari, Siméon Michel, vigneron à Boissy. La livre d'étain 1 sou 6 deniers tournois; 3 boisseaux 1/2 de petits pois 50 sous tournois; 7 boisseaux d'orge 1 écu 40 sous tournois; 1 setier d'orge 3 écus 20 sous tournois; 1 poinçon de vin en vidange de moitié 2 écus 30 sous tournois; 1 vache 3 écus; le boisseau de

graine de chanvre 8 sous tournois. — Bail d'héritages, terroir de Boissy, fait à Antoine Manfaiz, le jeune, maréchal audit lieu, par Pierre « Rebours, » tailleur d'habits au même lieu. — Vente de 15 perches de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Justice, faite, moyennant 2 écus sol 40 sous tournois, à Liénard Lapaix, vigneron à Boissy, par Georges Lefébure, vigneron à « Chettainville. » — Actes intéressant les familles Blangarnon, Thourault, Regnault, Petit, Aulmont, Feulleret, Lambert, Bedeau, Robillard, Soullas, Greffier, Pinard, Ledourt, Subtil, Goué, Rousseau, Paulmier.

E. 4416. (Liasse.) — 18 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

1er au 29 avril 1596. — Quittance de denrées et deniers délivrée à Zacharie Hariveau, laboureur à Boissy, par Pierre Pouller, laboureur à Châtres. — Vente d'un arpent de terre sablon, terroir de Boissy, champtier de Poteron, faite, moyennant 4 écus 1/2 écu sol, à Vincent Normant, marchand boulanger à Boissy, par Toussaint Guillon, laboureur à Boissy, et Jean Guillon, le jeune, son frère, laboureur à Leudeville. — Vente de 8 perches de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Ruelles, faite, moyennant 2 écus 40 sous tournois, à Simon Pillas, vigneron à Boissy, par Louis Feulleret, l'aîné, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Joachim « Mandon» net, » vigneron à Boissy, d'une part, et Cantienne Lambert, veuve de Pierre Hébert, d'autre part. — Autre entre Gilles Greffier, vigneron à Boissy, fils de feu André et de Jacqueline Ledourt, d'une part, et Nicole Legrand, fille de feu Guillaume Legrand, vivant, chirurgien barbier à Boissy, d'autre part. — Inventaire après décès de Pierre Hébert, à la requête de Cantienne Lambert, sa femme. La livre d'étain, 2 sous 6 deniers tournois ; 1 poule et 9 petits poulets, 20 sous tournois ; 4 poinçons et 1 muid de vin blanc, 30 écus. — Accord entre Denis « Pocquet, » François « Langloys, » demeurant à Boissy, et Madeleine Chardon, femme dudit Langloys. — Compromis entre Denis « Vacher, » laboureur à Moret, et Antoine « Menfez, » maréchal à Boissy. — Actes relatifs à une vente d'héritages, à Mauchamps, faite à Pierre Bailly, laboureur audit lieu, par Michel Gautier, laboureur au même lieu. — Testament de Zacharie Hariveau, marchand à Boissy. Le testateur veut être enterré en l'église de Boissy, où il fait des fondations. — Actes intéressant les familles Pocquet, Perrin, Bergerotte, Carqueville, Henry Fouin, Feulleret, Blangarnon, Guiot, Badault, Petit, Burgevin, Duchesne, Coiffier, Michel, Rousseau, Legrand.

E. 4417. (Liasse.) — 28 pièces, papier, dont 1 cahier de 25 feuillets in-4°.

2 au 29 mai 1596. — Actes relatifs à une vente d'un demi-arpent de bois et vigne, à Boissy, champtier de « Champ-Jolly, » faite, moyennant 2 écus sol 20 sous tournois, à Vincent Norment, boulanger à Boissy, par Jean Dubas, jardinier au même lieu. — Vente de 5 quartes de terre sablon, terroir de Boissy, champtier de « la Moinerye, » faite, moyennant 1 écu 1/2, à Étienne Ramon, boulanger à Boissy, par Simon Aulmont, vigneron au même lieu. — Inventaire après décès de Zacharie Hariveau fait à la requête de sa veuve, Anne Petit, et de son gendre, Valentin Merly. La livre d'étain, 2 sous 6 deniers tournois ; 1 dressoir ayant 2 guichets fermant à clef, 20 sous tournois ; 3 minots de blé méteil, mesure de Châtres, 2 écus 30 sous ; 1 arquebuse à mèche, « n'ayant point de » clef, garnie de sa monture, » 15 sous ; 1 « chapelle à » faire ung reposoir » le jour de la Fête-Dieu, composée de 1 ciel de « tafetas rouge garny de ses franges, » 1 pièce de « serge verte » d'une aune 1/2, « avec » une nappe ouvrée, telle quelle, et quatre pomes » dorées à metre sur le chassis... ; » le tout estimé 1 écu 40 sous tournois ; 1 poinçon de vin blanc, 4 écus 40 sous tournois ; 1 cheval avec collier, bride et licol, 20 écus ; 1 jument avec collier, bride, licol et selle, 14 écus ; 1 charrette, garnie de ses roues et d'un essieu de fer, 6 écus ; 1 charrue, garnie de ses fers avec son essieu de fer, 2 écus ; le boisseau de graine de chanvre, 7 sous 6 deniers tournois ; 1 chapeau « de laine gris, » garni d'un cordon, 10 sous tournois ; 1 vache, 7 écus. — Contrat de mariage entre Jean Plumeau, vigneron à Boissy, fils de feu Pierre Plumeau et d'Andrée Louin, d'une part, et Louise Jubin, fille de Jacques Jubin, laboureur à Boissy, et de Renée Mauger, d'autre part. — Vente d'un demi-arpent de terre, ensemencée en avoine, terroir de Boissy, faite, moyennant 10 écus sol, à Denis « Pocquet, » receveur « de Monseigneur Dantraigues en » sa terre et seigneurie de Boissy, » par Étienne Ramon, marchand boulanger à Boissy. — Obligation de 18 écus souscrite, au profit de Jean « Lombart, » ven-

deur de poisson de mer et bourgeois de Paris, par Lambot et Pierre Roux, demeurant à Boissy. — Vente de 5 quartiers de terre, terroir de Saint-Yon, au-dessous de la Folie, lieu dit « le Poirier de Clo- » che, » faite au susnommé Jean « Lombart, » par Guillaume « Poullier, » marchand à Châtres. — Règlement de comptes entre Jean Lambot et Denis « Bedeau, » demeurant à Boissy, fermiers des gros et huitième dudit lieu. — Obligation de 9 écus sol souscrite, au profit de Sulpice Coiffier, meunier au moulin de Segré, par Louis « Rousseau, » vigneron à Boissy. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 35 sous tournois, au profit de la fabrique de Saint-Thomas de Boissy, par Pierre Roux, vigneron à Boissy, et Denise Feulleret, sa femme. — Bail de 7 arpents de terre, terroir de Villouvette, fait, moyennant une redevance annuelle de 2 setiers de blé méteil, mesure de Châtres, à Denis « Vacher, » laboureur à Boissy, par Pierre « Gaudeau, » marchand de soie à Étampes. — Contrat de mariage entre Jean « Lam- » bert, » mercier à Boissy, fils de feu Regnault Lambert et de Madeleine Chardon, remariée à François « Langloys, » marchand à Boissy, d'une part, et Marguerite Ledourt, fille de Michel « Ledourt », marchand à Boissy, et de Marie Lhoste, d'autre part. — Acte d'assemblée des habitants de Boissy, au nombre de 27, revêtu de 16 signatures, et portant constitution de procureurs. — Accord entre « Michel Ledourt, » marchand à Boissy, d'une part, André et Jean « Be- » deau, » demeurant audit lieu, d'autre part. — Autre entre « Mery Rousseau, » tailleur d'habits à Boissy, d'une part, et Guy Burgevin, maçon en plâtre, au même lieu, d'autre part. — Vente de droits sur héritages faite à Zacharie Legrand, barbier et chirurgien à Boissy, par Jean « Legrand, » vigneron au même lieu. — Lots de partage de la succession de Jean Boucher, vivant, serrurier. — Actes y relatifs. — Vente d'un arpent de terre, terroir de « Mauchamp, » faite, moyennant 11 écus, à Jean Pothier, le jeune, laboureur « à Lemondant, paroisse de La Briche, » par Louise Fauveau, veuve d'Esprit André, demeurant à « Mauchamp. » — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Châtres, champtier « de Champ- » Jolly, » fait, moyennant une rente annuelle d'un écu 10 sous tournois, à Guillaume « Chevallier, » charron à Châtres, par Guillaume Cadieu, laboureur à Égly. — Actes intéressant les familles Subtil, Feulleret, Arnoul, Petit, Hariveau, Maigrant, Gaudeau, Ramon, Roux, Lefébure, Pillas, Lesné, Aubry, Martin, Philippot.

E. 4418. (Liasse.) — 12 pièces, papier, dont 3 cahiers de 5, 6 et 6 feuillets in-4°.

4 au 17 juin 1596. — Vente d'un arpent de terre, terroir de Breuillet, champtier de « la Grande pièce, » faite, moyennant 7 écus sol, à Philippe Rogier, laboureur à Breuillet, par Sulpice Réault, laboureur au même lieu. — Démission de bail entre les mains de Guillaume « Poullier, » marchand à Châtres, par Jean Duchesne, laboureur à Boissy. — Actes relatifs à la liquidation de la succession de Zacharie Hariveau. — Vente d'héritages faite à Robert Hébert, vigneron à Boissy, par Guy Burgevin, maçon en plâtre au même lieu, et Claire Boucher, sa femme. — Vente d'un arpent 4 perches de terre, terroir de Saint-Yon, faite, moyennant 10 écus sol, à Denis « Pocquet, » receveur de la terre et seigneurie de Saint-Yon, demeurant à Boissy, par Pierre « Poullié, » marchand et laboureur à Châtres. — Contrat de mariage entre Honoré Soullas, vigneron à Boissy, d'une part, et Didière Pocquet, fille de feu Guillaume Pocquet et de Nicole Sainctin, remariée à Jean Duchesne, laboureur à Boissy, d'autre part.

E. 4419. — 1 cahier, papier, de 5 feuillets in-4°.

1595-1596. — Répertoire des actes passés par devant Jean Lambert, tabellion de Boissy-sous-Saint-Yon, depuis la Saint-Jean-Baptiste 1595 jusqu'à pareil jour 1596. En face de chaque article, sur la droite de la page, sont inscrits, en chiffres romains, des nombres qui semblent représenter le prix de la passation ou de l'expédition de l'acte. Le dernier acte enregistré est du 2 janvier 1596, et, par conséquent, ce répertoire ne justifie pas le titre que son auteur lui a donné. Il peut être avantageusement complété par le répertoire inventorié à l'article suivant.

E. 4420. — 1 cahier, papier, de 6 feuillets in-4°, en mauvais état.

1596. — Répertoire d'actes de tabellion passés depuis le premier jour de janvier jusqu'au 24 juin 1596. Le nom du tabellion et celui de la résidence ont disparu, mais le texte même du répertoire indique qu'il provient de Jean Lambert, tabellion de Boissy-sous-

Saint-Yon. En face de chaque article, sur la droite de la page, sont inscrits, en chiffres romains, des nombres qui semblent représenter le coût de la passation ou de l'expédition de l'acte.

E. 4421. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

9 au 30 juillet 1596. — Bail de 3 quartiers moins 9 perches, d'une part, et 3 quartiers 21 perches de pré, d'autre part, prairie de Villelouvette, paroisse d' « Esglis, » fait, moyennant un loyer annuel de 2 écus sol, à Jean « Lesné, » meunier, au moulin de Villelouvette, par Yves « Robert, » bailli de « Bruières- » le-Chastel. » — Quittance de 4 écus 20 sous tournois délivrée à Louis Feulleret, l'aîné, vigneron à Boissy, par Didier Rousseau, vigneron au même lieu. — Promesse d'indemnité à Jean « Petit, » de Boissy, par Pierre Rouls, vigneron du même lieu. — Vente de maisons et dépendances « à la Sazardière, » paroisse de Saint-Yon, faite à Jean « Cabué, » le jeune, vigneron audit lieu, par Antoine « Langloys, » marchand, bourgeois de Paris. — Procuration à Noël Dubois, demeurant à Boissy, par sa mère, Cantienne Loisnet, veuve de Michel Dubois, demeurant « à Trois » Maisons, » paroisse de « Chauffour. » — Cession d'héritages à Nicolas Béroust par Jean Leconte, marchand à « Feugères, » paroisse de Saint-Yon. — Vente d'héritages par Antoine Langloys, ci-devant nommé, à Pierre Rojier ou Rogier, marchand et laboureur à « Breuillet. » — Accord entre Mathieu « Le- » gendre, » marchand à Châtres, Jean « Clignart, » marchand à Étampes, au nom et comme procureur fondé de Marie Bredet, veuve de Julien Feulleret, taillandier, à Châtres, d'une part, et André Lebedeau, praticien à Boissy, comme procureur fondé de Nicolas Béroust, laboureur à Boissy, d'autre part.

E. 4422. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1er au 27 août 1596. — Accord entre Étiennette Andry, veuve, en premières noces, de Charles Hallier ou Haller, et, en secondes noces, de Jean Dubois, demeurant à « Mauchamp, » d'une part, et Noël Dubois, laboureur à Boissy, au nom et comme procureur fondé de Cancienne Loisnet, sa mère, veuve de Michel Dubois, d'autre part. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Bonnes, champtier « de la Gande, » faite, moyennant 5 écus, à Marc « Petit, » marchand à Boissy, par Pierre Brethon, laboureur. — Vente d'héritages à Jean Vacher, laboureur à Feugères, par Antoine Langloys, marchand, bourgeois de Paris. — Promesse d'indemnité faite à Pierre Bruières, laboureur, saisi, à la requête de noble homme Alexandre de « Rivière, » par François « Langloys », laboureur. — Vente de 2 arpents de terre, terroir de Boissy, faite, moyennant 22 écus, à Jean Lambert, l'aîné, receveur de la terre et seigneurie de Breuillet, demeurant à Boissy, absent et acceptant par Denis « Pocquet, » receveur de Boissy et y demeurant, par Adrian « Bruyan, » marchand à Châtres, et Perrette Chardon, sa femme. — Vente de grange à la « Sazardière, » faite à Jean Leconte, marchand à « Feugères, » par Antoine « Langloys, » ci-devant nommé. — Obligation de 90 écus sol et 1 sétier d'avoine, montant du revenu temporel que Noël « Levieulx, » prêtre, vicaire de l'église Saint-Thomas de Boissy, y résidant, s'engage à donner par an à Milles « Girard, » docteur en théologie, curé dudit lieu, à condition d'exercer les fonctions curiales, etc. (18 août). — Obligation de 40 écus sol par Jean « Mohier, » prêtre, vicaire d'Égly, au même Girard, pour l'exercice des fonctions curiales à Égly (19 août). — Bail de 18 arpents de terre, terroir de Boissy, fait, moyennant 4 boisseaux de grains, mesure de Châtres, 2/3 en blé et 1/3 en mars, orge et avoine, pour arpent, à Jean Duchesne, laboureur à Boissy, par Guillaume « Poullier, » marchand à Châtres. — Échange entre Jean Lambert, « de Char- » tres, escuyer et (Sr) de la Briche et en partie de » Saint-Sulpice, » demeurant à la Briche, d'une part, et Yvon Rocher, tisserand en toile à Saint-Sulpice, d'autre part. — Bail de 18 arpents de terre, terroirs de Boissy et Saint-Yon, fait, moyennant 4 boisseaux de méteil du cru, pour arpent par an, à Simon « Bes- » nyer » laboureur à Boissy, par Perrette de la Follie, veuve de Denis Cloppejan, demeurant à la Norville.

E. 4423. (Liasse.) — 13 pièces, papier

1er au 28 septembre 1596. — Bail du moulin de Villelouvette sur la rivière d'Orge, avec ses appartenances, dépendances, ustensiles, etc., fait, moyennant 3 muids de grains mouture, pois, fèves, vesces et avoines, mesure de Châtres, et 3 muids de blé mouture, en nature de blé ou de farine, au choix du bailleur, par mois, à Sulpice « Coiffier, » meunier au moulin de « Segré, » paroisse de Saint-Sulpice, par Jean

« Lesné, » meunier à Villelouvette, paroisse d'Égly. — Estimation des ustensiles du moulin de Villelouvette. — Vente d'héritage à Claude « Soullas, » marchand hôtelier à Boissy, par Jean Duvau, manouvrier à « Fontenay-près-Bagneux. » — Vente de 10 perches de jardin, « au carefour du bour » d'Égly, faite, moyennant 2 écus sol, à Gabriel Textier, vigneron à Égly, par Geneviève Saintain, demeurant au même lieu. — Vente d'un arpent de terre, mesure de Boissy, terroir de « Mauchamp, chantier et près le Saint-Éloy, » faite, moyennant 7 écus 20 sous tournois, à Michel Gaultier, laboureur à « Mauchamp, » par « Valentin » Merly, » vigneron à Boissy, en son nom et comme se portant fort de Geneviève Hariveau, l'aînée, sa femme, et « Jacques Prévost, » marchand à « Bruières-le- » Châtel, » en son nom et comme se portant fort de Geneviève Hariveau, la jeune, sa femme. — Partage provisionnel entre Jean « Petit, » laboureur à Boissy, tant en son nom que comme tuteur de Denise Petit, sa fille, d'une part, et Michel « Petit, » charron à Châtres, fils dudit Jean Petit et de feu Cancienne Lambert, d'autre part. — Vente d'un demi-arpent de pré, prairie de Breuillet, près le lieu dit « les Corvez, » faite, moyennant 13 écus 20 sous, à Jean Lenon, laboureur à « Basville, » par Denis « Pocquet, » chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, demeurant à Boissy. — Échange entre Marin « Jumeline » ou Jouveleine, archer de la prévôté et maréchaussée d'Étampes, y demeurant, d'une part, et Jean « Bedeau, » marchand laboureur à Boissy, d'autre part. — Transport de créance à Jean Lambot, laboureur à Boissy, par Louis « Rousseau, » vigneron au même lieu. — Échange entre Guillaume « Poullier, » marchand à Châtres, d'une part, et Michel « Lambert, » receveur de la terre et seigneurie de Bruyères-le-Châtel, d'autre part. — Vente de 10 arpents de terre, terroir de « Mauchamp, » faite, moyennant 100 écus d'or sol, par le susdit Poullier à Marin Jumeleine, ci-devant nommé.

E. 4424. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1er au 29 octobre 1596. — Partage entre les héritiers de feu Mathurine Mercier, femme de Guillaume Cadieu, laboureur à Égly. — Jean Prévosteau, vigneron à Boissy, s'engage à faire, pour le compte de Guillaume « Lepere, » pendant un an, et moyennant 6 écus 1/2, toutes les façons sur 8 perches de vigne, au vignoble de Boissy, champtier des Marsandes. — Inventaire fait, « au village d'Esglis, » à la requête de Jean Beauvais, vigneron à Égly, après le décès de sa femme. L'étain 20 deniers tournois la livre; le setier d'orge, mesure de Châtres, 1 livre 5 sous; le setier de blé méteil 2 écus 40 sous; 1 cuiller de fer et 1 « hoste, » 11 sous tournois. — Inventaire après le décès de Jean Lefébure fait à la requête de sa veuve. L'étain, 20 deniers tournois la livre; 1 cent 1/2 de « feurre » de blé méteil 1 livre 10 sous; 1 quarteron de « feurre » de mars 20 sous; le cent de bottes de foin, 40 sous; le setier de méteil, mesure de Châtres, 40 sous; le setier d'orge, 2 livres; le setier de fèves, 1 livre; 3 boisseaux de gros pois et 2 boisseaux de petits pois, ensemble 1 livre. — Promesse d'indemnité à Simon Pillas, vigneron à Boissy, par Denis Vacher, laboureur, fermier de la terre de Moret, y demeurant. — Cession d'immeubles à Pasquier Cochetteau, vigneron à Boissy, par Martin Pellerin, vigneron au même lieu. — Partage entre les héritiers de feu Daniel Poquet et pièces y relatives. — Bail d'un quartier de vigne, « vignol » de Boissy, champtier des « Marsandes, » et près le ruisseau des Marsandes, fait à Cantien Lambert, vigneron à Boissy, par Claude « Hariveau, » praticien à Châtres. — Inventaire après décès de Jean Piffret, à la requête de Denis Baillet, sabottier à Breuillet, tuteur de Rose Piffret. L'étain 2 sous tournois la livre; le boisseau de fèves, mesure de Châtres, 10 sous; le muid de vin, clairet ou blanc, 6 écus 40 sous; 3 poules, 30 sous; le boisseau de graine de chanvre, 7 sous 6 deniers; le setier de blé méteil, 3 livres tournois.

E. 4425. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

3 au 28 novembre 1596. — Continuation de bail de maison et dépendances à Boissy, « au pond Caigé, » en faveur de Guillaume Burgevin, vigneron à Boissy, par Denis « Bedeau, » charron et vigneron au même lieu, au nom et comme tuteur de Cantienne Soullas, fille de feu Guillaume Soullas. — Partage entre les héritiers des feu Zacharie Hariveau et Didière Lambot, sa femme, et pièces y relatives. — Inventaire après décès de Mathurine Mennevaux (?), à la requête de son exécuteur testamentaire, Blaise Lambot, laboureur à Breuillet : 4 boisseaux de fèves, 1 livre; 2 boisseaux de gros pois, 25 sous. — Vente de droits successifs à Jean Darenne, maçon à la Briche, par Claude Goyer, marchand à « Chettainville. » — Titre nouvel d'une rente annuelle de 36 sous tournois, au

profit de Nicolas Chardon, marchand potier à Étampes, par Michel Sorieul, vigneron à Villelouvette. — Contrat d'apprentissage de métier de serrurier. Benoît Ramon, boulanger à Boissy, donnera, pour Julien Ramon, son fils, âgé de 18 ans, et apprenti, à Claude Feulleret, serrurier à Boissy, la somme de 8 écus. L'apprentissage durera du 12 novembre 1596 à la Saint-Martin d'hiver 1597. L'apprenti sera nourri et logé chez son maître. — Bail de 16 arpents de terre, terroir de Boissy et Saint-Yon, fait à Guy Burgevin, marchand à Boissy, par Pierre « Poullier, » marchand laboureur à Avrainville, moyennant par an 1 muid de grain, mesure de Châtres, 2/3 blé méteil et 1/3 avoine. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 2 écus 40 sous tournois, au profit de Claudel Brenet ou Brevet, marchand à « Longjumeau, » par Pasquier Cochetteau, vigneron à Boissy. — Vente d'un tiers de quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Marsandes, lieu dit « le Chemin-Neuf, » faite, moyennant 40 sous, à Jean Michel, vigneron à Boissy, par Yon Subtil, maçon au même lieu. — Échange entre François « Langloys, » marchand à Boissy, et Madeleine Chardon, sa femme, d'une part, et Jean « Lambert, » le jeune, meunier au même lieu, d'autre part.

E. 4426. (Liasse.) — 35 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

3 au 29 décembre 1596. — Testament de Geneviève Carqueville, femme de Sulpice Blangarnon, demeurant à Boissy. Dons : à la fabrique et aux 4 bassins de l'église de Boissy; à l'église Saint-Clément de Châtres ; à l'église Notre-Dame d'Avrainville; à celle de Lardy ; à l'église Notre-Dame « Sainte-Avoye » de Torfou. — Inventaire après décès de Jeanne Roux, à la requête de son mari, Pierre Leroy, vigneron à Boissy. L'étain 1 sou 8 deniers tournois la livre ; le setier d'un mélange de blé, orge et fèves, 2 écus ; le boisseau de fèves, mesure de Châtres, 10 sous ; 1 boisseau 1/2 de gros pois, 20 sous ; 2 muids de vin, moitié clairet, moitié blanc, 18 livres sol. — Contrat de mariage entre Michel Piffret, fils de feu Jean Piffret et d'Anne Robillard, d'une part, et Catherine Renyer, fille de feu Blaise Renyer, et de Jacqueline Jubin, d'autre part. — Accord entre Jean Rondin et consorts, d'une part, et Jean « Legrand, » demeurant à Boissy, d'autre part. — Renonciation au bail du moulin de Villelouvette, faite, au profit de Jean « Lesné, » par Sulpice « Coiffier, » meunier audit moulin. — Titres nouvels de diverses rentes, au profit de Marie Boutevillain, veuve de Guillaume Darras, par Pierre Roger, vigneron à Boissy ; Jeanne Legrand, veuve de Martin Leroy, demeurant à Boissy ; Jacques Lambert, vigneron au même lieu ; Martin Pellerin, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Martin Lambreux, fils de feu Léonard Lambreux et de Perrine Landesse, d'une part, et Jeanne Dangente, fille de Noël Dangente, et de Perrine G..., demeurant à Boissy, d'autre part. — Actes intéressant les familles Poullier, Lemarquant, Pocquet, Rousset, Rochas et Guillemard, de Boissy. — Acte d'assemblée des habitants de Boissy, portant nomination de Méry Rousseau, en qualité de syndic de la paroisse pour 1596, pour occuper devant l'élection de Paris, et y défendre les intérêts communs contre Martin Bézard, se prétendant lésé par suite de faits de guerre remontant à l'année 1590. Les assistants à l'assemblée, nommés en tête de l'acte, sont au nombre de 32 ; 12 ont signé (13 décembre 1598). — Vente d'un quartier de vigne, aux Marsandes, faite, moyennant 4 écus sol, à Pasquier Cocheteau, vigneron à Boissy, par Georges Lefébure, vigneron à « Chettainville. » — Vente de trois quartiers 1/2 de terre, terroir de Saint-Yon, champtier « des Poiriers, » et de 14 perches de vigne, vignoble de Saint-Yon, champtier des « Ormettaus, » faite, moyennant 9 écus 40 sous tournois, pour la terre, et 3 écus 20 sous, pour la vigne, à Robert « Philippe, » prêtre, curé de Saint-Yon, par Abel Delacroix, vigneron à Feugères (16 décembre 1586). — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier « des Ruelles, » faite, moyennant 8 écus sol, à Michel Blangarnon, vigneron à Boissy, par Louis Feulleret, l'aîné, fils de Philippe, vigneron au même lieu. — Vente de 4 perches de vigne, vignoble de Boissy, faite, moyennant 2 écus 20 sous tournois, à Jean « Bedeau », laboureur à Boissy, par Michel Piffret, laboureur au même lieu. — Vente de 15 perches de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Ruelles, faite, moyennant 5 écus sol, à Marc « Petit, » marchand hôtelier à Boissy, par Sulpice « Coiffier, » tailleur d'habits au même lieu, et Marie Bonté, sa femme. — Vente d'un arpent de terre, terroir de « Mauchamps, » champtier « du Charme, » faite, moyennant 4 écus 1/2, à Michel Gaultier, laboureur audit lieu, par Jean Fortin, vigneron à Saint-Sulpice. — Vente de portion de maison et dépendances, à Boissy, rue « du Monceau, dedans le » lieu qui fut et appartint d'ancienneté à deffunct Denis » Pocquet, ayeul de l'achepteur, » faite à Denis « Pocquet, » chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, par François Langloys, marchand

à Boissy, et Madeleine Chardon, sa femme. — Cession de droit de bail du moulin de « Miregauldon, » paroisse de Saint-Chéron, faite à Pierre Frandoulle, meunier à Villelouvette, par Louis Houdouyn, meunier au moulin de Miregauldon. — Bail d'une maison avec 6 perches de terre, tenant d'un bout sur la grande rue tendant de Boissy à Saint-Sulpice, fait, moyennant un loyer annuel de 3 écus sol, à Pierre Deslaistz, vigneron à Boissy, par Louis Feulleret, vigneron au même lieu.

E. 4427. (Liasse.) — 39 pièces, papier, dont 1 cahier de 7 feuillets in-4°.

6 au 29 janvier 1597. — Vente d'héritages à Robert Hébert, vigneron à Boissy, par Guillaume « Noël, » maréchal à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Jeanne Mareschal, sa femme, et de Claudine Mercyer, mère de ladite Mareschal. — Vente d'un demi-quartier de vigne, terroir d'Égly, champtier des « Graviers, » faite, moyennant 5 écus 20 sous, à Marie Porcher, veuve de Jean Feulleret, demeurant à Égly, par Nicolas « Porcher, » demeurant à « Saint-Morices, » et Catherine Quocheteau, sa femme. — Vente d'un quartier de terre labourable, terroir de Boissy, faite moyennant 4 écus sol, à Étienne Ramon, marchand boulanger à Boissy, par Claude « Coiffier, » tailleur d'habits au même lieu. — Vente de 3 quartiers 18 perches 1/2 de terre, terroir de Breux, faite, moyennant 7 écus, à Simon Cosnard, marchand laboureur à « Joy, » paroisse de Breux, par Jean Menestrier, vigneron au même lieu. — Vente de 3 quartiers de vigne, terroir de Boissy, champtier de « Porte ou Perte- » Clère, » faite, moyennant 4 écus, à Michel Blargarnon, vigneron à Boissy, par Louis Fouyn, vigneron à « Guil- » lerville, » paroisse de Saint-Sulpice. — Acte d'assemblée des habitants de Boissy, portant autorisation à Jean Lambert, marguiller de l'église dudit lieu, de donner, à un des habitants, la somme de 4 écus 20 sous tournois, « pour emploïer aux fraiz qu'il convient faire » vers messieurs les esleuz, pour avoir diminution » des tailles, » : 14 habitants sont nommés comme présents ; 9 signatures (10 janvier 1597). — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Saint-Yon, champtier « des Ruelles, » faite, moyennant 4 écus sol, à Simon Pillas, vigneron à Boissy, par Jean Couette, laboureur au « Coullombier, » paroisse de Breuillet, tant eu son nom que comme se faisant fort de Jeanne Launoy, sa femme — Inventaire après décès de Geneviève Carqueville, et pièces relatives à la succession et à la tutelle de mineurs. Le boisseau de fèves, 12 sous ; le boisseau de pois, 12 sous ; 1 vache, 7 livres ; le setier de blé « mestillon, » avec mélange de 7 boisseaux d'orge, sur 3 setiers 11 boisseaux, 3 écus 20 sous ; le setier d'orge, 2 écus 20 sous ; le boisseau de « tra- » mois, » dans lequel il y a peu d'orge, 6 sous ; le muid de vin blanc, 30 sous ; le muid de vin clairet, 7 écus ; la livre d'étain, 20 deniers tournois. — Bail du revenu temporel du bénéfice de l'église d'Égly fait, moyennant un loyer annuel de 50 écus sol et 3 muids d'avoine, mesure de Boissy, à Richard « Moulin, » prêtre, demeurant à Bruyères-le-Châtel, par Georges « Duboys, » prêtre, vicaire, fermier et admodiateur des bénéfices de Boissy et Égly (12 janvier 1597). — Accord et transaction entre Abraham « Picard, » prêtre, curé de « Mauchamps, » d'une part, et Can Benoist, charron au même lieu, mari de Gabrielle Picard, mère du susdit curé (16 janvier 1597). — Acte relatif au mariage de Jean Lambert, meunier à Boissy, avec Marguerite Ledourt. — Échange entre Can ou Cantien Coiffier, vigneron à Boissy, d'une part, et Jean Coiffier, son frère, vigneron à Avrainville, d'autre part. — Vente d'un quartier de terre plantée en bois, terroir de Saint-Sulpice, faite, moyennant 2 écus 1/2, à Jean Fortin, vigneron à Saint-Sulpice, par Macé Girard, teinturier à Châtres. — Vente d'un demi-quartier de vigne en friche, vignoble de Boissy, champtier du « Bois-d'Autefert, » faite, moyennant 1 écu sol, à Simon Hébert, vigneron à Boissy, par Guillaume « Mandonnet », sergent à Boissy. — Vente de droits successifs à Denis Réault, vigneron à Breuillet, par Antoine « Proner ou Prover », marchand, tondeur de draps à Paris, tant en son nom que comme se portant fort d'Andrée Menu, sa femme. — Actes concernant les familles Ragayne, Debailles ou Develles, Pocquet, Fortin. — Bail du revenu temporel du bénéfice de l'église d'Égly fait, moyennant 50 écus par an, à Jean « Mohier », prêtre à Égly, par Georges « Duboys, » ci-devant nommé (21 janvier 1597). — Bail de 3 quartiers de vigne, vignoble de Saint-Sulpice, champtier des « Graviers » et des Grimauldiers ou Grimauldières, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 13 sous 4 deniers tournois, à Liénard « Gué- » rin, » vigneron à « Mauchamp, » par Laurent « Du- » toc, » marchand à Breux. — Vente de portion de maison et dépendances, à Boissy, « rue du Monceau, » faite à Thomas Sainctin, laboureur à Boissy, par Louis Girard, » marchand au même lieu, et Marthe Pocquet, sa femme. — Inventaire après décès de Michel Ledourt, à la requête de Marie Loste, sa femme. La livre

d'étain, 20 deniers tournois ; l'aune de toile de chanvre et étoupes, 13 sous; 1 chemise de toile neuve à usage d'homme, 20 sous ; la livre de « brain » de chanvre, 6 sous tournois ; la livre de filasse, 4 sous ; le poinçon de vin clairet ou blanc, 5 livres 29 sous ; le boisseau de fèves, mesure de Châtres, 15 sous ; le boisseau de graine de chanvre, 11 sous ; le setier de blé méteil, 4 écus ; le setier d'avoine, 3 écus ; le setier d'orge, 3 écus ; le setier de tramois, 2 écus ; 1 vache, 11 livres sol ; 1 autre vache, 9 livres sol.

E. 4428. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

7 au 25 février 1597. — Bail de 3 quartiers 1/2 de terre, terroir de Boissy, champtier de « Villeponpette, » fait, moyennant un loyer annuel d'un écu 40 sous tournois, à Jean Blangarnon, vigneron à Boissy, par Jean Duchesne, laboureur au même lieu. — Cession de créance à Antoine Maufaiz, maréchal à Boissy, par Jacques Jubin, laboureur au même lieu. — Vente d'un arpent de terre, terroir de « Poteron, » faite, moyennant 6 écus sol, à Denis « Pocquet, » receveur de la terre et seigneurie de Boissy, par Jacques « Renères, » vigneron à Boissy. — Vente de maison et dépendances, « à Sablons, » faite à Pierre « Billious, » vigneron à Boissy, par Claude Blangarnon, vigneron au même lieu. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 30 sous tournois en faveur de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy. — Bail d'un demi-arpent de terre, terroir de Saint-Yon, « près Launoy, » fait, moyennant un loyer annuel de 40 sous tournois, à Marie Arnoul, veuve de Jean Lambert, demeurant à Villelouvette, par Michel Sorieul, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Yon « Sutil, » maçon en pierre à Boissy, fils des feu Julien Subtil et Jeanne Cocheteau, d'une part, et Catherine Burgevin, fille de Guillaume Burgevin et de Denise Picot, d'autre part. — Bail d'héritages d'Anseline Coqueau, fille mineure des feu Jacques Coqueau, vivant, praticien à Boissy, et Geneviève Carqueville, fait à Can Lambert, vigneron à Boissy, par Jean Carqueville, tuteur de ladite mineure. — Robert « Philippe, » curé de Saint-Yon, y demeurant, baille, en apprentissage du métier de cordonnier, à Fiacre Thierry, maître cordonnier à Boissy, Nicolas Prévost, filleul dudit curé. L'apprentissage durera 1 an ; l'apprenti sera logé, chauffé, éclairé, nourri, et payera au patron 9 écus sol et 1 setier de blé méteil, mesure de Châtres. — Actes relatifs à la tutelle des mineurs de Jean Cabué, l'aîné, et Charlotte Ledourt. — Renonciation à droit de bail par Jean Duchesne, laboureur à Boissy, au profit de Guillaume « Pouillier, » marchand à Châtres. — Actes relatifs aux familles : Gilleton, de « Milly en Gasti» nois ; » Aimard ; Boucher ; Réault ; Andry ; Petit ; Hariveau, etc.

E. 4429. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

2 au 31 mars 1597. — Vente de 4 perches de vigne, terroir de Breuillet, faite, moyennant 50 sous tournois, à Michel Girard, marchand, par Guillaume Mauger, marchand à Jouy, paroisse de Breux, et Michelle Valliant, sa femme. — Vente de portion de maison et dépendances, à Boissy, près le « Puis-Grès, » faite à Guillaume « Noël, » marchand, maréchal à Boissy, par Thomas Sainctin, laboureur au même lieu. — Acte d'assemblée des habitants de Boissy à l'effet de nommer un procureur pour les représenter devant l'élection. 24 habitants sont portés comme présents ; 19 ont signé l'acte. — Vente d'un arpent 16 perches de terre, « aulx Aulnoiz, » faite, moyennant 7 écus sol, à Louis « Girard, » marchand mercier à Boissy, par Claude Jamet et Ysabel Lefuebre, sa femme, demeurant à Torfou. — Vente d'héritages à Denis « Poc» quet, » chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, demeurant à Boissy, par Marin Bézard, marchand et laboureur à Boissy, et Sainte Martin, sa femme. — Décharge d'hypothèques et autorisation de vendre données à Guillaume Cochard, fermier de la terre de la Brosse, par Jean Lambert, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, au nom et comme procureur de noble homme Claude Daubray, seigneur de Bruyères-le-Châtel, notaire et secrétaire du Roi, propriétaire de ladite terre de la Brosse. — Bail du revenu temporel du bénéfice cure de « Rouinville-soubz-Dourdan, » fait, moyennant un loyer annuel de 15 écus sol et 1/2 muid de blé, moitié froment, moitié méteil, à Jean « de France, » prêtre, demeurant à Saint-Yon, par Jean « Boucher, » prêtre, curé dudit Roinville (22 mars 1597). — Bail de maison et dépendances, sur la rue tendant de l'église de Boissy à Saint-Sulpice, fait à Jean Sorin, tixier en toile à Châtres, par Jean Lambert, laboureur à Boissy. — Vente d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier « de la Garenne, » faite, moyennant 7 écus sol, à Jean Dangente, vigneron à Boissy, par Clément « Maréchal, » vigneron au même lieu, et Denise Dangente, sa femme. — Acte de récolement des titres de

la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy (25 mars 1597). — Bail d'immeubles appartenant à ladite fabrique. — Titres nouvels de diverses rentes, au profit de Jean Roussellet, contrôleur général de la reine de France et de Navarre, par : Philippe Louin, vigneron à Boissy ; Simon Michel, vigneron au même lieu. — Transport de rente à la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Denis « Pocquet, » ci-devant nommé. — Actes intéressant les familles Saintin, Bedeau, Duchesne, Langlois, Perrin, Breton, Benoist, Robine.

E. 4430. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

2 au 25 avril 1597. — Quittance réciproque entre Anne Petit, veuve de Pierre Hariveau, demeurant à Boissy, d'une part, et Jacques « Prévost, » et Geneviève Hariveau, sa femme, d'autre part. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier « de la Bergerie Fizeau, » faite, moyennant 3 écus sol, à Jean Blangarnon, l'aîné, vigneron à Boissy, par Lubine Bonvallet, veuve de Fiacre Deslaiz, demeurant au même lieu. — Vente d'héritages à Pasquier Rondin, vigneron à Boissy, par Jean Audouard ou Andouard, vigneron à Neuville. — Bail d'héritages à André « Bedeau, » praticien à Boissy, par Guy Burgevin, marchand hôtelier au même lieu. — Vente d'héritages ; à « Overs près Estrechy, » faite à Lucas Cornu, vigneron à « Chettainville, » par « Ysaac Venard, » vigneron à « Sainct-Vrain Descorcy. » — Jean « Ferrant, » l'aîné, laboureur à « la Chapelle-la-Royne en Gastinois, » baille, pour un an, à titre de « pantion et apprentissage, » à Georges « Duboys, » prêtre, vicaire de l'église Saint-Thomas de Boissy, y demeurant, Jacques Ferrant, son fils, âgé de 15 ans ou environ. Ce dernier sera nourri, logé, hébergé, chauffé, éclairé par ledit Duboys, qui s'engage à lui enseigner et apprendre « à lire en lettres et escripre, envoier » aux escoles dudit Boissy pour apprandre le lattin et » à chanter la notte, » le tout moyennant 20 écus sol et quelques petits services de l'élève ou apprenti, tant dans la maison de Duboys qu'à l'église (21 avril 1597). — Inventaire après décès de Pierre Rebours et Simonne Mandonnet, sa femme. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Boissy, lieu dit « les Haulx-Aulnoys près la fontaine au vin, » faite, moyennant 2 écus, à Denis « Pocquet, » receveur de la terre et seigneurie de Boissy, par Gilles Pocquet, marchand à Étampes. — Philippe Martin, religieux de l'ordre de Saint-Benoist en l'abbaye d'Évron, diocèse du Mans, et François Cesneau, demeurant en ladite abbaye, déclarent que, depuis un an ou environ, ils ont parlé à Sulpice Boucher, natif de Boissy, passant par Évron, en la compagnie de deux ermittes ; dont acte délivré à Robert Hébert, vigneron à Boissy. — Actes intéressant les familles Robine, Callon, Carqueville, Blangarnon, Buart, Guiot.

E. 4431. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1er au 27 mai 1597. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Sablons, faite, moyennant 4 écus sol, à André Bedeau, praticien à Boissy, par Pierre Deslaiz, vigneron au même lieu, et Lubine Sainctin, sa femme. — Bail de tous les héritages appartenant à Raullin Blangarnon, fils mineur des feu Raullin Blangarnon et Marie Tonnellier, sur le terroir de « Mauchamp, » fait à Andrée Cossard, veuve de Vincent Besnier, demeurant audit lieu. — Bail de maison et dépendances à Boissy, rue du Monceau, fait à Jean Plumereau, vigneron à Boissy, par Jean « Piffret, » charron à Avrainville. — Vente d'un quartier de vigne, terroir de Saint-Yon, champtier dit « Champjoly, » faite, moyennant 2 écus sol, à Jean Plumereau, par Lubine Bonvallet, veuve de Fiacre Deslaiz, demeurant à Boissy. — Vente d'un arpent de terre, terroir de Boissy, champtier de la « Bergerie « Fizeau, » faite, moyennant 6 écus sol, à André « Bedeau, » praticien à Boissy, par Valentin « Merly, » vigneron au même lieu, et Geneviève Hariveau, sa femme. — Vente d'héritages à Denis « Pocquet, » chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, par Pierre « Delabarre, » le jeune, marchand mercier à Châtres, tant en son nom que comme se portant fort d'Isabeau Burgevin, sa femme. — Contrat de mariage entre Pierre Courtin, laboureur à « Launoys, » paroisse de Saint-Yon, d'une part, et Mathurine Ledourt, d'autre part. — Vente d'un demi-arpent de vigne, terroir de Saint-Yon, champtier et près de la « Bourlère, » faite, moyennant 6 écus sol, à François Picot, vigneron à Boissy, et Simonne Gyé, sa femme, par Jacques « Prévost, » vigneron au même lieu, et Geneviève Hariveau, sa femme. — Contrat de mariage entre Louis « Cassan » ou Cassau, praticien à Montlhéry, fils de Jean Cassan, d'une part, et Thomasse Hervé, fille d'André Hervé, demeurant à Égly, d'autre part. — Partage entre Antoine « Maufays, » marchand laboureur à Boissy, ayant les droits des

enfants des feu Denis Arnoul et Thomasse Leconte, d'une part, et Robert Hébert, vigneron à Boissy, ayant les droits de Guillaume Noël et de Jeanne Mareschal, sa femme, d'autre part. — Ventes d'héritages faites par Pierre « Poullier, » laboureur à Avrainville, à André Bedeau, praticien à Boissy; Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy. — Actes intéressant les familles Delacroix et Lambert.

E. 4432. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

8 au 29 juin 1597. — Guillaume Hallot, laboureur à Avrainville, au nom et comme curateur de Simonne Rebours, baille, pour trois ans, sa pupille à Guillaume « Mandonnet, » son oncle et tuteur. — Marché de travaux de maçonnerie à exécuter à l'église Saint-Thomas de Boissy par Guy Burgevin, maçon en plâtre à Boissy. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle d'un écu 6 sous 3 deniers, au profit de la fabrique de ladite église, par Jean Duchesne, laboureur à Boissy, et Nicole Saintin, sa femme. — Contrat de mariage entre Simon Duchesne, demeurant à Égly, fils de Pierre Duchesne, d'une part, et Andrée Guiot, fille de feu Thomas Guiot et de Perrette Buart, d'autre part. — Quittance de 2 écus 4 sous tournois délivrée à Jean Lambert, l'aîné, sieur de Rochemont, demeurant à Boissy, par Nicolas « Beroust, » laboureur au même lieu. — Bail d'un quartier de terre, à Boissy, fait, moyennant un loyer annuel de 30 sous, à Noël Dangente, vigneron à Boissy, par Guillaume Petit, vigneron au même lieu. — Transaction entre Marin « Bézard, » marchand et laboureur, d'une part, et les habitants dudit lieu, d'autre part, touchant l'emploi de certaine somme d'argent de la paroisse fait par ledit Bézard, notamment pour payer le « cappitaine Cour- » touis, estans en garnison au château « d'Ollainville » (18 juin 1597). — Renonciation à droit de vente de bois en faveur de Claude Blangarnon, vigneron à Boissy, et de Louise Delescalle, sa femme, par Simon Dubois, vigneron à Avrainville. — Échange entre Laurent « Dutoc, » marchand à Dreux, d'une part, et Jean Fortin, vigneron à Saint-Sulpice-de-Favières, d'autre part. — Cession de droit à bail d'héritages faite à Jean Beauvaix, vigneron à Égly, par Pierre Bruières, laboureur à Boissy. — Cession du « droict de metz de mon- » seigneur d'Antraigues, de tous ceulx qui ce mariront » audict lieu d'Esglis et Villelouvette, sans toucher » à ceux qui ce mariront à Boissy, » faite, moyennant 40 sous tournois, à François Dumas, tixier en toile à Égly, par François « Leconte », sergent au bailliage de Boissy, y demeurant. — Jacques « Bourdon, » receveur, pour quatre ans, de la terre et seigneurie de Saint-Yon, pour le baron de Clères, et receveur du prieur de Saint-Yon, pour 6 ans, baille à Pierre Rozier, marchand à Breuillet : 1° le droit de champart de tous grains du territoire de Feugères, à prendre depuis la Fontaine-Saint-Yon, suivant les limites et ainsi que ledit Rozier, Jean et Cantien les Bernards en ont usé et joui; 2° 4 arpents 1 quartier de pré appartenant audit de Clères, et 2 arpents appartenant au prieur de Saint-Yon, en la prairie de Breuillet; le tout pour la somme de 23 écus 40 sous tournois. — Les habitants d'Avrainville s'engagent à donner annuellement à Louis Chesneau, archer de la garde du corps du prince de Conty, commis et établi par ledit prince à la garde et conservation du « villaige d'Avrainville, pour » aller au-devant des trouppes et gens de guerre qui » voulloient aller loger audit villaige d'Avrainville » la somme de 100 livres tournois de gage, payable de mois en mois, à raison de 8 livres 6 sous 8 deniers tournois par mois, « à continuer... tant et si longue- » ment qu'il plaira à mondit sieur le prince de Conty » et auxdits habitans, ses subjectz » (25 juin 1597). — Actes intéressant les familles Dodin, Palleau, Julien, Roux. — Bail de maison et dépendances à Boissy, rue de Monceau, fait à Gilles Greffier, vigneron à Boissy, par Antoine Maufaiz, le jeune, maréchal au même lieu. — Bail de 88 arpents de terre, à prendre dans les dépendances de la seigneurie d'Ollainville; de 2 arpents de pré, habitation, grange, etc., fait à « François « Langloys, » marchand laboureur à Boissy, par les frères Desnoe, fermiers amodiateurs de la terre et seigneurie d'Ollainville, appartenant à Madame, sœur unique du Roi, tant en leurs noms que comme se portant fort de Dominique Bauldry, fermier en partie de ladite terre et seigneurie. Le bail est fait moyennant un loyer annuel de 45 écus sol.

E. 4433. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1er au 27 juillet 1597. — Denis Pocquet, procureur et receveur pour François de Balsac, seigneur « d'Antraigues, chevalier des ordres du Roy, cappi- » taine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, » conseiller en ses conseilz, bailly et gouverneur d'Or- » léans, seigneur de Marcoussis..., Boissy et Églis..., » baille à faire et parfaire à Guy Burgevin, maçon en

plâtre à Boissy, les réparations de la « maison de la » geolle, audictoire et prison dudit Boissy, » moyennant la somme de 35 écus, dont 8 écus comptant et le surplus payable après l'exécution et la vérification des travaux, suivant le bail judiciaire fait au rabais par le bailli de Boissy, le 23 juin 1597, et l'ordonnance du sieur de Boissy, du 29 des mêmes mois et an. — Contrat de mariage entre Jacques Robert, demeurant à Boissy, d'une part, et Françoise Louin, fille mineure de feu Étienne Louin, vivant, laboureur à Saint-Yon, et de feu Jeanne Bedeau, d'autre part. — François Leconte, mesureur et arpenteur à Boissy, cède à Michel Ménager, laboureur à Jouy, paroisse de « Breulx, » une obligation de 13 écus 20 sous tournois passée à son profit, par-devant Claude Hariveau, tabellion à Saint-Yon, le 8 juin 1594. — Obligation de 83 écus 20 sous tournois passée, au profit de nobles hommes Isaac Leschassier, avocat en parlement, et Louis Leschassier, secrétaire du Roi, par François Langloys, marchand et laboureur à Boissy, et Madeleine Chardon, sa femme. — Thomas Sainctain, laboureur, cède à Jean Lambert, le jeune, fils et héritier de feu Regnault Lambert, 14 arpents de terre, ci-devant baillés à moitié audit Saintin par François Langlois, tuteur dudit Lambert et pouvant appartenir à ce dernier en sa qualité d'héritier (20 juillet 1597). — Cession de tout droit de douaire coutumier par usufruit sur un arpent de terre, terroir de Boissy, faite, au profit de Denis Coiffier et de Jeanne Préault, sa femme, fille et héritière de Louis Préault et de Marie Lambert, par Claude Blangarnon, vigneron à Boissy. — Bail de maison et dépendances à Boissy, lieu dit « Lormetteau, » fait à Fleurand Broquehaye, vigneron à Boissy, par X. Dubois, laboureur au même lieu. — Jean Tremblay, laboureur à Torfou, fils des feu Jean Tremblay et Jeanne Mary, renonce à la succession de feu Nicolas Villeneufve, son cousin, au profit de Vincent Chesnaye, laboureur à Torfou, co-héritier par transport de droit successoral. — Accord entre André Lebedeau, praticien à Boissy, d'une part, et Claude Hariveau, praticien à Châtres, tant en son nom que comme se portant fort de Jean Poynet et de Louise Chardon, sa femme, mère dudit Claude Hariveau, et de Marie Hariveau, sa sœur, d'autre part. — Échange entre Macé Bodin, dit La Brèche, « des gardes de Monsr, le duc » de Montbazon, estant de présent, logés en ce lieu de » Boissy, » d'une part, et Sulpice Préault, laboureur à Breuillet, d'autre part (27 juillet 1597). — Promesses d'indemnité faites par : 1° Jean Dangente, vigneron à Boissy; 2° Pierre Hariveau, laboureur à Avrainville, à Guillaume Mandonnet, laboureur à Boissy, commissaire établi par justice sur des héritages saisis à la requête de noble homme Claude Daubray ou d'Aubray, secrétaire du Roi, seigneur du fief de Chaumillier à Avrainville.

E. 4434. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

5 au 31 août 1597. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 30 sous tournois passé, au profit de Jean Porteau, au nom et comme tuteur des mineurs de Guillaume Darras et Louise Blanchevin, par Nicolas Ballu, vigneron à Boissy. — François X..., maçon en pierre, déclare devoir à Guy Burgevin, maçon en plâtre à Boissy, la somme d'un écu 1/2, pour demeurer quitte « des mal façons de maçonnerie qu'il a faicte « en la geolle» de Boissy ; il s'engage, en outre, à parachever une muraille, « pour demeurer par luy quicte » des fraiz et despenz qui ont esté faictz pour la visita» tion d'icelle... » — Autres actes intéressant le susdit Burgevin. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Boissy, champtier « des Ventz près le chemin de la » Ferté, » faite à Jean Lambert, l'aîné, tabellion au bailliage de Boissy, fils de feu Regnault Lambert et Madeleine Chardon, par François Langlois, marchand à Boissy, et ladite Madeleine Chardon, sa femme. — Partage des biens quittés et délaissés par Jeanne Dugué, veuve de Guillaume Sorin, tixier en toiles à Châtres, d'une part, et Gille Bally, du même état, à Boissy, ayant épousé Martine Sorin. — Bail d'héritages fait par le même Gille Bailly au susdit Jean Sorin. — Bail d'une maison à Boissy, lieu dit le Puis Grès, fait à Nicolas Cossard, laboureur à Boissy. — Vente d'une quarte de terre, terroir de Boissy, près la Fontaine dudit lieu, faite à Pierre Royer, vigneron à Boissy, par Jean Jullien, vigneron au même lieu, se portant fort de Claude Rousseau, sa femme.

E. 4435. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1er au 28 septembre 1597. — Échange entre Jacques Le Roy, charron à Boissy, d'une part et Pierre Le Roy, vigneron au même lieu, d'autre part. — Les habitants de la paroisse de Boissy consentent à ce que Thomas Aulmont et François Picot, demeurant à Boissy, marguilliers de l'église Saint-Thomas dudit lieu, prennent à rente, de telles personnes que bon leur semblera, la somme de 80 écus, pour être employée tant à l'achat

d'un cheval qu'au payement de 20 écus, « que leur est » mandé fournir, pour l'artillerye, par les commis- » saires de Mess[rs] les Esleuz, » et aussi « pour subve- » nir aux fraiz qu'il convient faire pour le voyage... » L'acte est signé : Lambert, Girard, Jean Chardon, Bézard, Leconte, Soullas, Méry Rousseau, M. Ouffin, Rousseau, Bedeau, A. Duschesne, Hébert, J. Petit, Lambert (4 septembre 1597). — Titres nouvels de divers rentes passés par divers au profit de Jean Porteau, prévôt de la prévoté de Montlhéry, au nom et comme tuteur des mineurs des feu Guillaume Darras et Louise Blanchevin. — Vente d'héritages faite à Denis Pocquet, receveur de la terre et seigneurie de Boissy, par Claude Hariveau, praticien à Châtres, tant en son nom que comme se portant fort de Jeanne Poinet, sa femme, et de Marie Hariveau, sa sœur. — Vente de maison et dépendances à Boissy, rue du Monceau, faite à Jean Sorin, tixier en toiles à Châtres, par Louise Blouin, veuve de Jean Dugué, demeurant à Saint-Michel-sur-Orge. — Contrat de mariage entre Nicolas Coué, chapelier à Châtres, fils de feu Jean Coué et de Nicolle Gouge, demeurant à « Bains en Champaigne, » d'une part, et Madeleine Saintin, fille de Thomas Saintin et de Sainte Bedeau, demeurant à Boissy, d'autre part. — Vente d'un quartier 1/2 de vigne, au vignoble de Boissy, faite à Michel Piffret, vigneron à Boissy, par Gilles Sabottier, demeurant à Breuillet, tant en son nom que comme se portant fort d'Hélène Piffret, sa femme. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Boissy, « au bout de la rue du Montceau, » faite à Méry Rousseau, tailleur d'habits à Boissy, par Simon Hébert, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Paul Larcher, jardinier à Leudeville, d'une part, et Jeanne Legrand, veuve de Martin Le Roy, demeurant à Boissy, d'autre part.

E. 4436. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

5 au 20 octobre 1597. — Promesses d'indemnité faites par Jean Blangarnon et Louis Feuilleret, l'aîné, vignerons à Boissy, à Jean Dangente, vigneron au même lieu, commissaire établi aux fruits pendant par les racines sur des héritages saisis à la requête de Jean Porteau, prévôt de Montlhéry. — Vente d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Justice, faite à Vincent Normant, laboureur à Boissy, par Louis Badin, laboureur « à Bruières. » — Vente de ses droits à la succession de feu Étienne Boullay, faite par Guillaume Mauger, laboureur à Jouy, paroisse de « Breulx, » tant en son nom que comme se portant fort de Michelle Vaillant, sa femme, à Macé Vaillant, vigneron à « la Badauldière, » paroisse de « Breullet. » — Vente de 2 arpents de friche, terroir de Saint-Yon, champtier dit « La Houssaye, » faite à Claude Langlois, marchand bourgeois de Paris, par Antoine Langlois, aussi marchand et bourgeois de Paris. — Transport d'une rente de 30 sous parisis fait à Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, par Can Boudet, sergent royal, fieffé et héréditai en la prévôté de Monthéry, à cause de Venisse Louvet, sa femme, fille de Jacques Louvet et de feu Claude Boullard, laquelle Claude Boullard était fille et héritière, en partie, de feu Regnault Boullard. — Titre nouvel d'une rente de 20 sous passé, au profit de l'église Saint-Pierre-d'Égly, par Jean Chantecler, vigneron à Égly. — Bail d'une grange à Boissy, rue du Monceau, fait à Jean Lambert, greffier et tabellion du bailliage de Boissy, par François Langlois, marchand et laboureur à « Ollain- » ville » (16 octobre 1597). — Échange entre Jean Lambert, bourgeois de Paris, y demeurant, d'une part, et Jean Lambert, « s[r] de Rochemont, » archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, d'autre part.

E. 4437. (Liasse.) — 29 pièces, papier, dont 1 cahier de 8 feuillets in-4°.

3 au 31 novembre 1597. — Joachim Bailly, laboureur à « Lamondant, paroisse de Souzy, » au nom et comme tuteur de Georges Pottier, fils mineur de feu Michel Pottier, « baille..., à tiltre de pantion, nourit- » ture et apprentissaige, du XXI[e] jour de septembre » dernier passé jusques à deux ans finiz et accompliz; » à Louis Guiselin, maître et garde des escolles de » Boissy-soubz-Saint-Yon,... ledit Georges Pocquet » (*sic*, mais il faut lire Pottier), pour l'instruire et » l'apprendre à lire et escripre du mieulx que leur sera » possible, et luy pourveoir feu, lict, lumière, et icelluy » norrir comme son estat appartient, durant ledit » temps... » moyennant la somme de 30 écus par an, payables par trimestre. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Justice, faite à Jean Bedeau, marchand et laboureur à Boissy, par Jean Prévosteau, vigneron au même lieu, et Clémence Aulmont, sa femme. — Transport de deux rentes annuelles fait à Simon Langlois, marchand à « Ollainville, » par Jean Lambert, greffier et tabellion au bailliage de Boissy (9 novembre 1597). — Autre,

au même, par Jean Lambert, meunier à Boissy. — Autre, à Jeufroy Fronteau, jardinier à Ollainville, par Guy Lerahier, écuyer, sieur des Roches, demeurant à Torfou, héritier, en partie, de feu Martin Lerahier, vivant, écuyer, « sieur de Chaurolle, » et comme ayant les droits acquis de ses cohéritiers. — Échange entre le susdit Fronteau, d'une part, Nicolas Voisin, laboureur « à Marivault, paroisse de Janvris, » et Jeanne Petit, sa femme, d'autre part. — Acte contenant une déclaration d'arbitres, touchant l'usage public d'un chemin appelé Chemin des Meuniers, « tendant du chemyn » de Boissy à Chastres au champ de la Voye Herbue, » et de ladite Voye Herbue au Grand Chemyn tendant » de Paris à Orléans, » où se trouvait, entr' autres, un quartier de terre, sur lequel Jean Porteau, licencié ès lois, conseiller du Roi et prévôt de « Montlehéry, » prétendait avoir le droit de lever une rente annuelle de 30 sous tournois, au nom et comme tuteur des mineurs de feu Guillaume Darras, vivant, contrôleur des tailles en l'élection de Montfort, et de Louise Blanchevyn (15 novembre 1597). — Bail d'héritages, à Boissy, fait à Liénard Marly, par « noble homme maître Jean » Porteau, prévost de Montlehéry, » se portant fort de Marie Darras, sa femme (même date). — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Saint-Chéron, champtier « du Poirier du Roy, » faite à Pierre Chénevière, laboureur « aux Noues, paroisse de Vallegrand, » par Jean Chenevière, laboureur à la Petite Beausse, paroisse de Saint-Chéron. — Bail de 100 arpents, terre, pré et pâtures, sis à « Vallegrand » et aux environs, fait, moyennant un loyer annuel de 33 écus 1/3, à noble homme Jean Pressouer, archer des gardes du corps du Roi sous la charge de « monsieur de Vittry, » demeurant audit « Vallegrand, » par Jean Lambert, sieur de Richemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, au nom et comme procureur fondé de noble homme Claude Daubray, seigneur de « Bruières le Châtel » et du fief « de Lahonville, scitué » à Vallegrand. » — Robert Philippes, prêtre, curé de l'église de Saint-Yon, cède à Nicolas Prévost, cordonnier à Saint-Yon, ses biens meubles et immeubles, dettes etc., « et mesmes le gros de sa cure de Saint- » Yon qui est de deux muiz de grain, mesure de Saint- » Yon, à luy deubz par Me Jacques Bourdon... à la » réservation des grains qui sont de présent ensemen- » cez sur les terres de sa cure de Saint-Yon et de la » Magdelaine, » à la charge par ledit Prévost de donner audit Philippe décharges générale de la somme de 32 livres sol, « qu'il luy doibt, tant par contrat de ma- » riage que pour argent à luy presté » : de plus, ledit Prévost sera tenu « d'entretenir ledit M. Robert Phi- » lippes de nouriture et... d'habitz, comme à son estat » appartient, pour le temps et espasse d'un an seulle- » ment (16 novembre 1597). » — Vente d'un demi-arpent de vigne aux Sablons, champtier « de Champ Jolly près » la Bergère Fizeau, » faite à Jean Besnier, laboureur à Boissy, par Pierre Bally, vigneron à Feugères, paroisse de Saint-Yon. — Inventaire après décès de Pierre Bruières, à la requête de Jean Legrand, vigneron à Boissy, au nom et comme tuteur de Clémence et Gabrielle « les Bruières, » filles mineures du défunt et de feu Perrine Rousseau, et aussi à la requête de Jeanne Roudin, veuve dudit défunt et tutrice de leurs enfants mineurs. 1 jument, poil noir, avec collier, bride, licol et selle, 6 livres 10 sous tournois ; une vache, poil rouge, 8 livres ; 1 charrue, garnie « de ses » rouelles et de ses fertz, » 2 livres 20 sous tournois ; 1 coq, 3 poules et 6 poulets, 50 sous tournois ; 1 charrette, garnie de ses roues, 5 livres ; 1 coffre, bois de chêne, fermant à clef, de 5 pieds de long, 10 sous tournois ; 21 livres de « fillace escorchée et non espessollée, » 3 sous tournois la livre ; 12 livres de fil de chanvre en écheveau, 10 sous tournois la livre ; 5 livres 1/2 de fil d'étoupes en écheveau blanc, 7 sous 7 deniers tournois la livre. A l'article des dettes, on trouve qu'il est dû à Jean Lambert, sieur de Rochemont, 1 boisseau d'avoine par lui prêté audit Bruières, « durand les gendarmes ; » à Louis Girard, collecteur des tailles 2 boisseaux ; pour « la creue du cheval d'artillerie et pour ung quartier » de taille, » 2 livres. L'inventaire des papiers indique des actes passés par-devant Jean Lambert, notaire en 1588, 1591, 1594 et 1596 (18 novembre 1597). — Testament de Marie Mesnard, femme de François Leconte, demeurant à Boissy. Elle choisit sa sépulture dans l'église Saint-Thomas de Boissy, et, pour cela, donne à ladite église 1 écu sol. — Bail d'héritage fait à Louis Guiselin, maître « des écoles de Boissy-soubz-Saint- » Yon, » et Martin Pillas, laboureur à Boissy, par Marin Michel, bourgeois de Paris, au nom et comme procureur de Perrette Robillard, sa mère, veuve de François Feulleret, vivant, procureur au parlement de Paris. — Bail de la ferme et métairie de la Madeleine, en la paroisse de Saint-Yon, fait, moyennant un loyer annuel de 55 écus, à Martine Roux, veuve de Pierre Coqueau, et Jean Coqueau, son fils, par noble homme Jacques Leschassier, avocat en parlement, et Louis Leschassier, son frère, secrétaire du Roi. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 3 écus 1/2 passé, au profit de Denis Pocquet, demeurant à Boissy, par Jean Buard, laboureur à Saint-Sulpice, fils et héritier, pour moitié

des feu Jean Buard et Avoye Fortin, et Louis Fortin, laboureur à Jouy, paroisse de « Breux, » au nom et comme tuteur de Jean Buard, le jeune, fils mineur des feu Denis Buard et Michelle Lelong, lequel Denis Buard était fils desdits Jean Buard et Avoye Fortin. — Vente de 4 arpents 3 quartiers de terre, terroir de Boissy, fait à Duchesne, laboureur à Boissy, par Pierre Poullier, marchand et laboureur à « Guibeville, paroisse de » Chettainville, tant en son nom que comme se portant fort de Rose Lemarquant, sa sœur. — Acte dans lequel Georges Chenard déclare que « depuis huit ans en ça, » il lui fut loué, par le seigneur de la Briche, une maison sise à Saint-Sulpice, appelée « les Grandz Meurs ; » pendant qu'il l'habitait, il invita Blanchard Leloup, laboureur à Saint-Sulpice, à y aller demeurer avec lui ; celui-ci accepta et mit dans cette maison tous ses meubles et ses grains, « mesmes durand le siège de » Corbeil, qui estoict assiégé par mons[r] de Mayenne et » le prince de Perne ; pendant lequel siège, vinrent à » ladite maison plusieurs picorreurs d'Espaignolz et » autres soldatz qui meirent le feu en ladite maison, » qui fut antièrement bruslée, avec tous les meubles » desdictz Chenard et Leloup. » Voilà les deux commensaux ruinés ; Blanchard Leloup n'a jamais payé à Chenard, pour tout loyer, que 4 boisseaux de blé : dont acte (30 novembre 1597).

E. 4438. (Liasse.) — 33 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

2 au 29 décembre 1597. — Vente de 2 arpents et 1 quartier de terre, terroir d'Avrainville, champtier « du Buisson Goujon, » faite à Jean Lambert, le jeune, marchand mercier à Boissy, par François Langlois, marchand à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Madeleine Chardon, sa femme. — Autres actes concernant le susdit Lambert. — Titre nouvel d'une rente de 32 sous passé, au profit de Girard Voisin, marchand à Châtres, par Roullet Cochetteau, vigneron à Boissy. — Vente d'un quartier de terre à Boissy, champtier « des Haultes Ruelles, » faite à Simon Pillas, vigneron à Boissy, par Jean Prévosteau, vigneron au même lieu, et Clémence Aulmont, sa femme. — Bail d'un demi-arpent 1/2 quartier de vigne, vignoble de « Breulx, » fait à Pierre Bauldricourt, prêtre, curé de Breux, par Denis Louin, laboureur audit lieu. — Contrat de mariage entre Didier Audry, laboureur à Mauchamps, d'une part, et Marie Soullas, fille de Claude Soullas, marchand hôtelier à Boissy, et de Renée Leconte, d'autre part. — Inventaire après décès de Mathurine Lambert, fait à la requête du susdit Didier Audry, au nom et comme tuteur de Marie Audry, fille mineure de lui et de ladite Mathurine, en la présence de Jean Lambert, s[r] de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, curateur de ladite mineure. « Une robbe ronde de » drap nouer, garnye de son corps aussy de drap » nouer, doublée de frize noire ayans une bande de » veloux... six livres. Une cotte de drap nouer » aussy doublée de frize, ayant une bande de veloux » par bas, avec le corps de camellot viollet... » 3 livres 20 sous ; 16 setiers et mine d'avoine, mesure de Châtres, à 21 boisseaux « pour septier prisé, le septier, » 2 écus 1/2, soit, pour les 16 setiers, 41 livres 15 sous ; 1 poinçon de vin clairet avec la futaille, 4 livres ; 17 boisseaux de petits pois, mesure de Châtres, à 17 sous tournois le boisseau, ensemble, 2 livres 50 sous tournois ; 1 charrette garnie de ses roues, 3 livres ; 1 grand coffre de bois de noyer « à ymagerie, » fermant à clef, 4 livres ; 3 bagues d'or, ensemble 3 livres ; 1 grande robe à queue, « à usaige de femme, de drap » nouer, bandée de veloux découppé, la queue doublée » de tafetas et le reste de frize, garnye de son man- » chouer de satin nouer doublé de frize, et une paire » de poignetz de veloux figure... » 12 livres sol ; 20 livres d'étain en pots, plats, écuelles, etc., 2 sous la livre ; 1 chaudière « d'airin, tenant ung sceau et » demy ou environ, garnye de son cercle et ance, » 1 livre. A l'article des dettes, on trouve qu'il est dû à la demoiselle Regnauld, d'Étrechy, 27 sous, et à la dame des Mores, d'Étréchy, 20 sous, au deux, « pour » despenses de gendarmes. » — Accord et transaction entre Guillaume Mandonnet, laboureur à Boissy, à cause de Didière Henry, sa femme, héritière, en partie, de feu Claude Bonnard, fille des feu Marin Bonnard et Anne Delarre, et comme ayant acquis les droits de ses cohéritiers, d'une part, et François Varenne, marchand à Chauffour, au nom et comme tuteur de Charles Leconte, fils mineur de feu Didier Leconte et de Guillemette Besnier, d'autre part. — Donation à Françoise Plesse par Pierre Floc, manouvrier à Jouy, paroisse de « Breulx. » — Vente d'une cuve en bois de chêne, garnie de son fond et de ses cercles, contenant de 5 à 6 poinçons de vin, faite, pour le prix de 3 écus, à Simon Deslaiz, vigneron à Boissy, par Robert Leconte, marchand à Jouy, paroisse de Breux. — Bail d'une maison à Boissy, sur la rue du Monceau, fait à Jacques Robert, marchand à Boissy, par Denis Bedeau, charron au même lieu. — Échange entre Jean Sorrin,

tissier en toile à Boissy, et Vincent Norment, laboureur au même lieu. — Actes concernant la famille Marc Petit, marchand à Boissy, Louis Guignard, vigneron à Saint-Sulpice, Jean Fortin, marchand au même lieu, Jean Sorin, ci-devant nommé, Gilles Bailly, tisserand à Boissy.

E. 4439. (Liasse.) — 4 fragments d'un cahier in-4°, papier.

1597. — Fragments d'une table des actes passés, à ce qu'il semble, en 1597, 2e semestre, par le tabellion de Boissy.

E. 4440. (Liasse.) — 31 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

1er au 29 janvier 1598. — Continuation du bail des terres, prés et bois, dépendant de la ferme de « Follye, » à la réserve des vignes, au profit de Jean Duchesne, laboureur à Boissy, par Jean Robert, demeurant à Frémigny « près Bourray, » et ce, moyennant une redevance annuelle de 4 setiers de blé seigle, mesure de Châtres, quérable chez le preneur. — Obligation de 2 écus sol 42 sous tournois passée, au profit de Jean Arnould, l'aîné, vigneron à Étréchy, au nom et comme tuteur des mineurs de Louis Feulleret, l'aîné, vigneron à Boissy, et de feu Jeanne Feulleret, sa femme, par ledit Louis Feulleret. — Vente d'un quartier de terre, terroir d'Avrainville, champtier « de Cornuller, » faite à François Besard, laboureur à Avrainville, par Jean Blangarnon, l'aîné, vigneron à Boissy. — Vente d'un demi-quartier de vigne, au vignoble de Boissy, faite à Liénard Marly, vigneron à Boissy, par Valentin Marly, vigneron au même lieu, et Geneviève Hariveau, sa femme. — Titre nouvel d'une rente de 10 sous tournois au profit de Denis Bedeau, charron à Boissy, par « Jacquelaine » Jubin, veuve de Jean Piffret, l'aîné, demeurant à Boissy. — Inventaire après le décès de Jean Leconte, vivant, « arpenteur juré au royaulme de France, » fait, à la requête de Claude Carqueville, laboureur à Torfou, au nom et comme tuteur de Jean et Marie Leconte, enfants mineurs du susdit arpenteur et de feu Marguerite Aulmont, première femme, et de Marie Mesnard, sa veuve ; « une grande chaudière d'airin, à deulx » ances, garnie de ses cercles, tenant cinq sceaulx ; » une autre chauldière, tenant deulx sceaulx, aussy » d'airin... » ensemble, 2 écus 50 sous tournois ; 108 livres d'étain, pots, plats, écuelles, assiettes, salières, etc., 2 sous 6 deniers tournois la livre, ensemble, 4 écus 30 sous ; 2 chandeliers de cuivre, chacun d'un pied de haut, ensemble, 15 sous tournois ; 1 coffre de bois de poirier, de 4 à 5 pieds de long, fermant à clef, 50 sous tournois ; 1 autre coffre, même bois, même dimension, mais « à ymagerie, » 3 écus ; 1 buffet... « à ymagerie, » bois de chêne, « fermant à » un guichet garny de sa serruze et clef..., » 1 écu 40 sous tournois ; 1 grande chaise à dossier, bois de chêne, « fermant à ung guichet garny de sa serruze et » clef, » avec une autre chaise et 1 escabelle, ensemble 1 écu 30 sous tournois ; 1 couche de bois de poirier à piliers tournés, « enffoncez d'aiz, » garnie de ses châssis et tringles de fer, 3 écus ; 1 nappe de toile ouvrée d'une aune 1/2 de long, 30 sous tournois ; 2 arquebuses de guerre à mèche, 1 fourniment et 2 épées, ensemble 40 sous tournois ; 11 « paniers neufz à mettre » moulches, » et 21 vieux, prisés, les neufs, 3 sous tournois pièce, les vieux, 12 deniers tournois pièce ; 7 « paniers à mouches garniz de miel, de cire et de » mouches, » prisés 50 sous tournois pièce ; 1 ânon de 2 ans, poil gris, 2 écus ; 15 boisseaux de fèves, mesure de Châtres, 8 sous tournois le boisseau ; 14 setiers et 10 boisseaux d'orge, même mesure, 1 écu 25 sous le septier. L'estimation est faite en écus et sous tournois, représentés, en face de chaque article, par des livres et sous en chiffres romains ; l'écu est ici l'équivalent d'une livre et vaut 60 sous tournois. L'inventaire comporte 113 articles, dont l'estimation de 112 s'élève à 270 livres 34 sous 8 deniers tournois ; celle du 113e à 15 sous tournois. — Échange entre Simon Aumont, vigneron à Boissy, d'une part, et Georges Pinet, vigneron au même lieu, fils et héritier des feu Bazile Pinet et Françoise Courcelle. — Inventaire après le décès de Louise Alleaulme, à la requête de Gille Leconte, vigneron à Boissy, au nom et comme tuteur de Jean et Marie Leconte, enfants mineurs de lui et de la défunte. 1 chaudière d'airain, avec cercle et anse, 15 sous ; 6 livres d'étain, 2 sous 6 deniers la livre ; 1 cuve chêne, tenant 5 poinçons, 2 livres ; 1 serpe de fer « et une paire de ballance de bois, » ensemble, 7 sous 6 deniers tournois ; 1 coq et 3 poulettes, ensemble 25 sous ; 1 jument, poil gris, avec collier, bride, licol et bât, 10 livres. — Bail de 5 arpents de pré, terroir d'Égly, fait à Guillaume Cadieu, laboureur à Égly, et Antoine Nepveu, maréchal à Avrainville, par Denis Pocquet, au nom et comme procureur et receveur de Monseigneur « Dantraigues, » en sa terre et seigneurie de Boissy et Égly. — Vente d'un arpent

de terre, terroir d'Avrainville, faite à Jean Rebours, laboureur de vignes à Avrainville, par Pierre Delabarre, marchand mercier à Châtres, tant en son nom que comme se portant fort d'Ysabel Burgevin, sa femme. — Accord entre Sulpice Pinard et Mathurin Jamet, laboureurs à Torfou, naguère marguilliers de l'église dudit lieu, d'une part, et Claude Jamet et Pierre Marmain, laboureurs au même lieu et marguilliers en charge de ladite église, pour terminer des contestations au sujet de la reddition des comptes de la fabrique. — Vente de 35 perches de terre, terroir de Saint-Yon, champtier anciennement appelé « les Groselliers, » faite à Denis Pocquet, ci-devant nommé, par Simon Hébert, vigneron à Boissy, et Lionne Lechat, sa femme (25 janvier 1598). — Échange entre Claude Blangarnon, vigneron à Boissy, et Denise Descalle (?) sa femme, d'une part, Louis Fouyn, vigneron à Saint-Sulpice, et Clémence Feulleret, sa femme, d'autre part. — Quittance de 20 écus, rachat de rente, délivrée à Germain Chicard, laboureur à Torfou, tuteur des mineurs de feu Jean Chicard, l'aîné, par François Langlois, marchand à Ollainville. — Vente de 15 perches de bois taillis, terroir de Boissy, champtier de la Justice, faite à Philippe Louin, vigneron à Boissy, par Martin Pellerin, vigneron au même lieu, au nom et comme tuteur de Martin Pellerin, fils de lui et de feu Michelle Paroiet (?). — Bail de 7 arpents de terre, à prendre dans une pièce où est « la grande mare de » Poteron, » fait à Jean Lambert, meunier à Boissy, par Jean Bedeau et Louis Guiard, laboureurs au même lieu, en vertu de la procuration à eux passée par Jacques Landrin, avocat au parlement de Paris. — Titre nouvel d'une rente annuelle d'un écu 5 sous tournois, au profit des Célestins de Marcoussis, ayant les droits acquis par transport de Pierre Darras, et acceptant par Louis Jagu, leur prieur, consenti par Jean Duchesne, laboureur à Boissy, au nom et comme tuteur de Jean Savary, fils mineur de feu Nicolas Savary (27 janvier 1598). — Testament de Zacharie Legrand, barbier et chirurgien à Boissy. Dons de 20 sous à l'église de Boissy et de 2 sous parisis à chacune des trois églises « voisines ; » à la fabrique Saint-Thomas de Boissy et aux 4 bassins de ladite église, à chacune 2 sous parisis ; à Claude Soullas, le jeune, fils de Claude Soullas, demeurant à Boissy, « son grand estuy » garny de feremens, qui y sont de présent. » Il nomme pour son exécuteur testamentaire Jean Legrand, vigneron à Boissy, son frère. Parmi les signataires et présent, on trouve Robert Philippe, curé de Saint-Yon (29 janvier 1598). — Toussaint Leconte, marchand à Feugères, paroisse de Saint-Yon, tant en son nom que comme se portant fort de Laurent Leconte, son frère, héritiers, chacun pour moitié, en la succession de feu Jean Leconte, leur père, renonce, en faveur de Claude Feulleret, « serruzier » à Boissy, à tout et tel droit de vente qu'ils ont sur 2 arpents de terre sablon, sis au terroir de Saint-Yon, champtier « près le bois Dautifert, lieu dict les Eschaufaulx. »

E. 4441. (Liasse.) — 31 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

1er au 26 février 1598. — Vente d'héritages à Boissy faite à François Leconte, praticien audit lieu, par Louis Perrin, marchand à « Chetainville ». — Vente de 15 perches de terre et vigne, à Boissy, « sur la » rue du Pré, » faite à Marc Petit, marchand à Boissy, par Gilles Leconte, vigneron au même lieu, tant en son nom que comme tuteur des mineurs de lui et de feu Louise Alleaume. — Vente d'héritages à Boissy, « rue » du Monceau, appellé la Court des Buissons, » faite à Denis Pocquet, l'aîné, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, du nombre de 120 ordinaires privilégiés, demeurant à Boissy, par Jacques Robert, laboureur à Boissy, et Françoise Louyn, sa femme. — Accord entre Jean Blangarnon, vigneron à Boissy, d'une part, et Claude Blangarnon, vigneron au même lieu, d'autre part. — Obligation de 22 écus sol passée, au profit de Denis Pocquet, receveur de la terre et seigneurie de Boissy, ayant droit par transport de Jean Bordet, bourgeois de Paris, par François Bréhault, Jean Robert et Marin Desmares, tous demeurant à « Bruères, » tant en leurs noms que comme stipulant pour François Robert, leur frère. — Vente d'un arpent 16 perches de terre, terroir de Boissy, faite à Jean Duchesne, laboureur à Boissy, par Michel Aulmont, marchand au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Jeanne Hébert, sa femme. — Jean Mercier, marchand au faubourg Saint-Jacques à Paris, d'une part, et Pierre Rozier, marchand à Saint-Yon, d'autre part, font un accord portant en substance que, du compte fait de tout le trafic de marchandises auquel il se sont livrés comme associés, il reste entre les mains de Rozier la somme de 108 écus, « en marchandises et bœufs acheptez par » ledit Rozier, le mercredi des cendres, à Sées en Nor- » mandie, » soit 16 bœufs ayant coûté 142 écus, » dont, le surplus des dits « cent huit escuz » appartient audit Rozier ; et, néanmoins, tout le profit éventuel sera à

partager entre les deux associés ; il en sera de même de la perte, s'il y en a, « selon et suyvant leur dite association : » Rozier sera tenu de nourrir ladite marchandise, et Mercyer fournira la somme qu'il a promise par l'acte de société, et Rozier 20 écus en moins. — Échange entre Denis Louin, laboureur à « Breulx, » et Jean Delassans, le jeune, marchand à Châtres. — Autre, entre Yves Radureau, marchand « à Bruères-le-Châtel, » et Michel Aulmont, à cause de sa femme, Jeanne Hébert. — Vente d'un arpent et 1/2 quartier de terre, terroir de Boissy, champtier des Quatre-Vents, faite à André Lebedeau, praticien à Boissy, par Guy Burgevin, marchand hôtelier au même lieu, et Claire Boucher, sa femme. — Bail d'héritages fait à Jean Pellerin, laboureur à Villelouvette, par Denis Pocquet, chevaucheur de l'écurie du Roi, ci-devant nommé. — Accord et transaction entre Valentin Marly, tant en son nom que comme ayant la garde de Michel Marly, fils de lui et de feu Geneviève Haryveau, sa femme, d'une part, et Anne Petit, veuve de Zacharie Haryveau, tant en son nom que comme tutrice de ses enfants mineurs, d'autre part. — Obligation de 7 écus 20 sous tournois passée, au profit d'Antoine Pillas, laboureur à Boissy, stipulant pour les enfants de feu Jean Ledourd, demeurant, en son vivant, à Saint-Maurice, par Jean Plumereau, vigneron à Boissy, héritier, à cause de sa femme, de feu Jacques Jubin, tant en son acquit qu'en l'acquit de Rolline et Jacques Jubin, ses belle-sœur et beau-frère, aussi héritiers du même Jacques Jubin. — Bail de 2 arpents de pré, « en l'estang de Breulx du » costé devers les terres de Breulx et au tenant de la » chaussée d'en bas, » fait à Jean Banet, laboureur à Breux, par Jacques Bourdon, praticien à Boissy, au nom et comme receveur du baron de Clères et de Saint-Yon, moyennant un loyer annuel de 3 écus 40 sous tournois. — Accord et transaction entre Denis Louyn et Jacques Foucquyn, laboureurs en la paroisse de « Breulx, » à l'occasion « des récompenses » réclamées par Foucquyn, pour avoir retiré Louyn en sa maison, « lorsque la maison dudit Louyn estoit in- » fectée de la contagion. »

E. 4442. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1er au 31 mars 1598. — Bail de 6 arpents et 1 quartier de pré, en la prairie de « Breux, lieu dit le petit estang de Breulx, du costé vers Jouy, » fait à Louis Ledourt, vigneron « aux Cosnardières, » et Abel Delacroix, vigneron à Feugères, paroisse de Saint-Yon, par Jacques Bourdon, au nom et comme procureur et receveur du baron de Clère, en sa terre et seigneurie de « Saint-Yon, Breulx et Breullet. — Échange entre Claude Carqueville, laboureur à Torfou, et Guillaume Mandonnet, laboureur à Boissy. — Renonciation à un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, lieu dit le Poteau, faite, en faveur d'Étienne Ramon, boulanger à Boissy, par Sulpice Coiffier, tailleur d'habits au même lieu. — Vente de 13 perches d'aunaie, à Breuillet, faite, moyennant 5 écus sol, à Étienne Gilles, laboureur à Breuillet, par Denis Pocquet, receveur de la terre et seigneurie de Boissy. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, faite à Louis Girard, marchand et laboureur à Boissy, par Jean Lambert, vigneron au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Marie Guette, sa femme. — Bail d'une maison « où » pend pour enseigne l'Escu de France, » sise à Boissy, « dedans le Carrefour devaut l'église et tenant au pres- » bytaire, » avec les dépendances, fait à Simon Picaut marchand hôtelier à Boissy, par Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, sous la charge du seigneur de Caumont, demeurant à Boissy (2 mars 1598). — Jacques Lambert, Pierre Legrand et Jean Bruneau, manouvriers à Boissy, s'engagent envers noble homme Sébastien Legras, ce acceptant par Pierre Vacher, notaire royal à Châtres, à récurer et agrandir, sur une étendue de 100 à 120 toises, « les » fossés et cours d'eau traversant depuis la teste de la » pièce de terre au dit sieur Legras appartenant, dont » jouit Anthoyne Menfray, » jusqu'au chemin d'Avrainville, au prix de 2 sous tournois, par toise (3 mars 1598). — Bail d'un « logis, où entiennement, avoit » ung moullin appelé le Petit Moullin, avec la quantité » de six arpens de pré, pastures et terres labourables, » assis autour de la dite maison, assis au petit estang » de Breulx » fait à Laurent Hénin, meunier au moulin, de Breux, paroisse de Saint-Yon, par Jacques Bourdon, ci-devant nommé (même date). — Bail de 5 arpents de terre, terroir de Boissy, fait à Jacques Lambert, laboureur à Boissy, et Jean Michel, vigneron au même lieu, par Mathieu Legendre, marchand mercier à Châtres, héritier, à cause de sa femme, de feu Julien Feulleret, tant en son nom que comme se portant fort de Marie Brodel, veuve de défunt Julien Feulleret, sa belle-mère. — Marie Lefébure, femme de Guillaume Poullier, marchand à Châtres, et, auparavant, femme de Jean Girard, délaisse à Lorin Girard, son fils, marchand mercier à Boissy, et à Jean Bedeau, laboureur au même lieu, ayant pour femme Suzanne Girard, aussi fille du susdit Jean Girard et d'elle,

toutes les maisons, vignes, etc, qu'elle a audit Boissy. — Jean Bedeau, laboureur à Boissy, renonce, entre les mains de Françoise Hersant, veuve de Marin Coustault, à tous les héritages qu'il tenait à titre de loyer, de ladite veuve. — Jacquelaine Bouté, femme de Louis Ledourt, vigneron aux « Cosnardières, paroisse de » Saint-Yon, » héritière, pour un tiers, de la succession de feu Clément Bouté, son père, approuve un contrat passé entre son mari et Jean Leblanc, laboureur à la Briche. — Vente d'héritages faite à Jamet Pinard, laboureur à Mauchamps, et Julienne Primault, sa femme, par Michel Aulmont et Jeanne Hébert, sa femme. — Vente d'un demi-quartier de vigne en friche, terroir de Saint-Sulpice, champtier de la Butte, lieu dit les Graviers, faite à Michel Gauthier, laboureur à Mauchamps, par Catherine Besnier, veuve de Charles Jeofroy, demeurant à Mauchamps, tant en son nom que comme se portant fort de Marguerite et Madeleine « les Besniers, » ses sœurs. — Vente d'héritages, terroir de Torfou, faite à Germain Chicard, laboureur à Torfou, par Guillaume Brunet, laboureur à Arpenty, et Françoise Bagot, sa femme, Denis Bedeau, charron à Boissy, et Marie Bagot, sa femme. — Échange entre Marguerin Subtil, capitaine du château de Bruyères, tant en son nom que comme se portant fort de Cantienne Pocquet, sa femme, d'une part, et Jacques Robert, laboureur à Boissy, d'autre part (28 mars, 1598). — Accord entre Didier Plessis, vigneron à Bruyères-le-Châtel, d'une part, et Michel Aulmont, à cause de sa femme, Jeanne Hébert, d'autre part. — Bail d'un arpent et demi de terre, terroir d'Égly, champtier « des Groüettes, » fait à Christophe Raguaine, laboureur à Villelouvette, par Martine Roux, veuve de Pierre Coqueau, demeurant à Boissy. — Guy Burgevin, maçon en plâtre à Boissy, cède à Marc Petit, marchand au même lieu, la permission de vendre le vin en détail et taverne à Boissy, accordée audit Burgevin par lettres scellées en date du 8 novembre 1597 : la cession est faite, pour un an, moyennant la somme d'un écu sol de loyer, depuis le 30 mars 1598, entrée en jouissance, jusqu'à la Saint-Remy, 1er octobre 1599. Burgevin ne pourra, pendant ce temps, « vendre aulcun vin en taverne pour asseoir; » sinon le jour de Saint-Sulpice ou le dimanche » d'après, » à son choix. — Obligation de 16 écus sol passée, au profit de noble homme Sébastien Legras, receveur des tailles en l'élection de Sens, demeurant à Paris, par Denis Bedeau, charron à Boissy, tuteur de Quentine Soulas, fille mineure des feu Guillaume Soulas et Jeanne Hyver.

E. 4443. (Liasse.) — 21 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

5 au 30 avril 1598. — Échange entre Denis Louyn, laboureur à « Breulx, » et Jean Cabué, vigneron « à la Sazardière, paroisse de Saint-Yon. » — Bail d'héritages, à Boissy, fait à Thomas Sainctin, laboureur audit lieu, par André Bedeau, praticien à Boissy. — Vente de tontes et dépouilles d'arbres faite à Didier Rousseau, demeurant à Boissy, par Jean Ervauit, maître boucher à Châtres, curateur aux biens vacants de la succession de feu Marthe Louin, en son vivant, femme de Clément Daigremont. — Rétrocession de droit à bail faite à Jean Lambert, greffier et tabellion de Boissy, par Jeanne Rondin, veuve de Pierre Bruières, demeurant à Boissy, tant en son nom que comme tutrice des mineurs dudit défunt et d'elle, et Jean Legrand, vigneron à Boissy, tuteur des mineurs de lui et de feu Jeanne Rousseau, sa femme en premières noces. — Bail d'un quartier de vignes, vignoble de Boissy, fait par ce dernier à Fiacre Therry, cordonnier à Boissy. — Accord entre Clément Daigremont, marchand « à Sainte-Clère, » ci-devant créé tuteur, avec Jean Marquez, de Jacquette et Georges Potier, enfants des feu Michel Potier et Marthe Louyn, sa femme, en premières noces, et, depuis, femme du susdit Daaigremont, d'une part, et Jean Audry, laboureur à Mauchamps, ayant épousé ladite Jacquette Pottier, de laquelle il se porte fort, et Joachim Bailly, laboureur « à Lesmondans, » au nom et comme tuteur dudit Georges Pottier, d'autre part. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Boissy, faite à Jean Bedeau, laboureur à Boissy, par Claude Jamet, laboureur à Torfou, et Isabelle Lefébure, sa femme. — Vente de 4 perches de chènevière à faire filasse, terroir de Souzy, champtier « de la » Fontaine du Croissant, » faite, moyennant la somme de deux écus, à Jean Louvet, meunier du moulin de Souzy, par Pierre Chennevière, laboureur à la Petite Beausse, paroisse de Saint-Chéron. — Accord entre Guillaume Coste, fils de feu Pierre Coste et de Jeanne Goutier, maître du Jeu de Paume de Dourdan, tant en son nom que comme procureur de ladite Goutier et se portant fort de Jean et Pierre Coste, ses frères, d'une part, et Pierre Hervy, cordonnier à Châtres, et Pierre Denise, charron au même lieu, d'autre part (14 avril 1598). — Contrat de mariage entre Pierre Guilleminot, marchand boucher à Châtres, d'une part,

et Étiennette Audry, veuve, en premières noces, de Charles Haller, et, en secondes noces, de Jean Dubois, d'autre part. — Lots et partage de la succession de Gilles Burgevin entre Pierre Delabarre, marchand mercier à Châtres, à cause d'Ysabelle Burgevin, sa femme, fille de feu Gilles Burgevin et d'Adenette Hariveau, d'une part, et Jean Petit, sergent au bailliage de Boissy, comme curateur aux biens vacants de la succession dudit Gilles Burgevin, d'autre part. — Vente d'héritages à Boissy faite à X. Rondin, vigneron à Boissy, par Nicolas Drouet, sergent au bailliage de Saint-Yon, ayant pour femme Anne Marais. — Quittance de dix écus sol délivrée à Louis Girard, marchand à Boissy, par Nicolas Deschamps, praticien à Longjumeau, en son nom, à cause de Tiphaine Bruyères, sa femme. — Les habitants et paroissiens de l'église Notre-Dame de Torfou adressent à l'évêque de Paris ou à son grand vicaire une supplique à l'effet d'obtenir la promotion de Georges Duboys, prêtre, demeurant à Boissy, à la cure de Torfou, en remplacement de Laurent Robert, curé. Ils disent qu'ils ont choisi pour leur curé ledit Dubois, qu'ils l'ont présenté au grand vicaire, lequel lui a promis le bénéfice de ladite cure; en conséquence de cette promesse, Dubois a fait et fait faire le service divin, administré et fait administrer les sacrements en ladite église, depuis le premier janvier 1598 jusqu'au moment présent (27 avril 1598), et cela bien honnêtement et au contentement des paroissiens. — Vente d'héritages, à Torfou, faite à Martin Pottier, laboureur audit lieu, par Pierre Hervy, cordonnier à Châtres, en son nom, et Pierre Denise, charron au même lieu, à cause de Louise Hervy, sa femme, héritière, avec Pierre Hervy, de feu Thomas Hervy, leur père. — Antoine Pillas, laboureur à Boissy, au nom et comme tuteur de Perrine Aulmont, fille mineure de feu Simon Aulmont et de Noëlle Ledourt, à présent femme dudit Pillas, baille, à titre d'apprentissage, pendant un an, à Jacques Lambot, demeurant à Boissy, et à Geneviève Lambot, sa fille, ladite Perrine Aulmont, « pour » icelle, instruire et apprendre à couldre et tailler en » l'estat de couturière, comme il appartient, du mieux » qu'il sera possible à ladite Geneviève luy apprendre » durant ce temps. Pendant lequel temps ne prendra » ladite Geneviève aucune chose de ce qu'elle fera à » racommoder les hardes et autres petites besoignes » pour ledit Pillas et ses enfans. » Le bail est fait moyennant la somme de 8 écus sol, que ledit Pillas sera tenu de payer aux Lambot; pendant l'année d'apprentissage, Pillas nourrira ladite Perrine.

E. 4444. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

3 au 31 mai 1598. — Contrat de mariage entre Jean Marny, laboureur à Torfou, d'une part et Jacqueline Pavois, veuve de Jean Moufle, d'autre part. — Bail de 4 arpents de pré, en la prairie de Dampierre au-dessus et au-dessous de « la Badauldière, » fait à Thomas Sainctin, laboureur à Boissy, par Jacques Bourdon, receveur de la terre et seigneurie de « Saint- » Yon, Breulx et Breullet », pour M. de Clère. — Bail du temporel de l'église d'Égly fait à Georges Duboys, prêtre, résidant à Boissy, par Claude Revel, prêtre, « curé de l'église, œuvre et fabricque Monsei- » gneur Saint-Thomas de Boissy et Monseigneur Saint- » Pierre d'Esglis », demeurant à Boissy, en récompense du service temporel que le preneur a fait et fait faire depuis la Saint-Martin d'hiver (11 novembre 1597) jusqu'au 15 mai 1598, en l'église Saint-Thomas de Boissy, ou pour l'acquitter envers Jean Mohier, prêtre, demeurant à Égly, du service que ledit Mohier pourrait avoir fait dans l'église d'Égly, pendant la même période, et, en outre, moyennant la somme de dix écus, sol que le preneur a promis de payer au bailleur, etc. — Obligation de 3 écus 20 sous tournois passée, au profit de Mathieu Legendre, mercier à Châtres, par Jeanne Rondin, veuve de Pierre Bruières, tant en son nom que comme tutrice des mineurs d'elle et dudit Bruières, et Jean Legrand, vigneron à Boissy, au nom et comme tuteur des enfants du même Bruières et de Jeanne Rousseau, sa première femme. — Vente d'héritages, dont une maison tenant, d'une part, « aux » fosses de la closture du chasteau » de Bruyères, faite à noble homme Claude Daubray, seigneur et baron de Bruyères-le-Châtel, par Michel Aulmont, marchand à Boissy, et Jeanne Hébert, sa femme (23 mai 1598). — Vente d'un demi-arpent de sablons, terroir de Boissy, « près le sentier de la Moinerie », faite à Fleurand Broquehaye, vigneron à Boissy, par Guillaume Petit, vigneron au même lieu, et Simone Bedeau, sa femme.

E. 4445. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

4 au 30 juin 1598. — Accord entre Jacques Léry, charron à Boissy, et Toussaint Guillou, laboureur au même lieu. — Lots de partage des successions de feu Jean Martin et Jeanne Devillers, entre Roullet Co-

chetteau, vigneron à Boissy, et Guillemette Martin, sa femme, d'une part, François Guérot, vigneron au même lieu, et Marie Martin, sa femme, d'autre part, lesdites femmes filles des époux décédés. — Accord et transaction entre Guillaume Mandonnet, laboureur à Boissy, tant en son nom que comme tuteur de Regnault Mandonnet, fils mineur de lui et de feu Denise Louin, sa femme en premières noces, et encore comme tuteur de Guillaume Mandonnet, fils mineur de lui et de feu Didière Hervy, sa femme en secondes noces, décédée depuis 15 jours, d'une part, et Pierre Hervy, cordonnier à Châtres, au nom et comme tuteur de Geneviève Saintin, fille mineure de feu Louis Saintin et de ladite Didière Hervy, sa femme en premières noces, d'autre part. — Constitution d'une rente annuelle de 50 sous tournois, au profit de Denis Pocquet, un des cent vingt chevaucheurs prévilégiés des écuries du Roi, par Michel Aulmont, laboureur à Boissy. — Contrat de mariage entre Emmanuel Robert, charron à Bruyères-le-Châtel, fils de feu Jean Robert, vivant, charron au même lieu, et de Jeanne Robert, d'une part, et Marie Hébert, fille de feu Pierre Hébert et de Suzanne Lambert, à présent femme de Joachim Mandonnet, vigneron à Boissy, d'autre part. — Bail d'un arpent de terre fait à André Bedeau, praticien à Boissy, ayant droit et se portant fort de Charles Chocart, avocat au parlement de Paris, par Michel Durand, laboureur à Torfou. — Vente de portion d'immeubles à Mauchamps faite à Éloi Lepas, tailleur d'habits à Mauchamps, par Jean Breton, marchand à Saint-Sulpice, et Michel Gaulthier, laboureur à Mauchamps. Un des témoins signés est Abraham Picard, curé de Mauchamps (30 juin 1598).

E. 4446. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

7 juillet au 31 août 1598. — Marché de maçonnerie entre Robert Duval, maçon en plâtre à Égly, et René Regnier, procureur au parlement de Paris. — Bail d'héritage fait à Pierre Legrand, vigneron à Boissy, par « Supplice » Coiffier, tailleur d'habits au même lieu. — Autre, à Jean Beauvaix, vigneron à Villelouvette, paroisse d'Égly, et Geneviève Jamet, sa femme, par Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 10 sous tournois passé, au profit de « la confrairye de » Monseigneur Saint-Jacques, fondée en l'église de Saint- » Clément de Chastres, » par Denis Coiffier, vigneron à Boissy. — Simon Picot, hôtelier à Boissy, baille, pour un an, à Claude de Mallicorne (ainsi signé), maître chirurgien et barbier, demeurant de présent à Boissy, « une boutique et garde robbe estant dans la maison » où est de présent demeurant le dit Picot, où pend » pour enseigne l'Escu : pandant lequel temps, le dit » Picot a promis et sera tenu luy administrer et » fournir d'un lit et draps, dedans l'une des chambres » haultes dudit lieu, et aultres linges qui seront » ustiles et nécessaires pour servir le dit Demalli- » corne, sans qu'il soict tenu de luy fournir aulcuns » habistz ny chemises, » moyennant un loyer annuel de 7 écus, payable par trimestre (8 juillet 1598). — Jean Cauchon, prêtre, curé de « Cincehour » (écrit Saint-Sehours dans un lambeau d'acte du 12 juillet 1598), déclare, en la présence de Robert Philippe, prêtre, curé de Saint-Yon, que « la prinse cy-devant » faicte de religieuse personne, frère Jean Baslyn, » docteur en théologie, prieur de Saincte-Croix de » Briis-Soubz-Montlhéry, de toutes les dixmes de grains » que le dit sieur prieur a droit de prendre et lever, la » présente année et prochaine despeulle, sur ung des » traitz du dit prieuré, appellé le trait de Saincehour » et Montelou, despendans du dit prieuré, selon qu'il » est contenu et déclaré ès lettres de prinse faites et » passées, » par devant Jacques Tardeau et Jacques de Saint-Vaast, notaires au Châtelet de Paris, le 5 juillet 1598, « a été pour et à l'intention » du dit Robert Philippe : en conséquence, il fait acte de renonciation entre les mains de ce dernier, qui s'engage à payer la somme de 40 écus portée par le contrat du 5 juillet 1598 (18 juillet 1598). — Bail d'héritages fait à François Lecomte, mesureur et arpenteur royal, par Antoine Perrin, vigneron à « Chettainville, » au nom et comme tuteur des enfants de lui et de feu Marie Arnoul. — Contrat de mariage entre Julien Ramon, « serruzier » à Boissy, fils de Benoit Ramon, boulanger au même lieu, et de Gervaise Delarre, d'une part, et Michelle Legrand, fille des feu Nicole Legrand et Louise Lecomte, demeurant à Boissy, d'autre part. — Vente d'un quartier de terre en friche et désert sis « dedans l'enclos de la ville de Saint-Yon, devers et à » l'opposite de la petitte porte de l'église du dit lieu, » faite à Pierre Rozier, marchand à Châtres, par Denis Pocquet, au nom et comme procureur du baron de Clère, seigneur de Saint-Yon, et comme étant aux droits des héritiers de feu Oudin Langlois, vivant, receveur de M. Daubray en son fief des Tournelles. — Robert Duval et Simon Denelleu, maçons en plâtre à Égly, s'engagent envers Jacques Bourdon, au nom et comme procureur et receveur du prieur de Saint-Yon,

à faire, dans l'espace d'un mois, les travaux indiqués dans l'acte comme nécessaires à l'église de Saint-Yon.

E. 4447. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1er au 15 septembre 1598. — Règlement de compte entre Pierre Rozier, marchand en la paroisse de Saint-Yon, et Julien Mercyer, marchand au faubourg Saint-Jacques à Paris, associés pour le commerce des bœufs, vaches, etc. — Lots et partage de la sucession de feu Jean Hariveau entre Jean Hariveau, Jacques Hariveau et François Hariveau, vignerons à Égly, fils et héritiers des feu Jean Hariveau et Jeanne Rogues. — Simon Ledourt et Jeanne Ledourt, frère et sœur, enfants de feu Pierre Ledourt, vivant, demeurant en la paroisse de Saint-Yon, héritiers, à cause de leur mère, de feu Nicolas Porcher, leur oncle, renonçent, en faveur de Jacqueline Cocqueau, veuve dudit Nicolas Porcher, demeurant à Saint-Maurice, à tous leurs droits à la succession dudit Porcher. — Jean Lambot, laboureur à Boissy, et Marie Feulleret, sa femme, prennent, à titre de moitié de croît, de noble homme François Roussellet, contrôleur général de la maison de la Reine de France et de Navarre, quatre vaches et deux génisses. — Acte constatant la réception, par Denis Pocquet, sieur de Boismerly, au nom et comme procureur de Jacques de Clère, chevalier de l'ordre du Roi, sieur et baron de Clère et de Saint-Yon, de l'aveu et dénombrement du fief « du Bazeau Dampnemarie, parroisse de Saint-Lubin-des-Champs, » à lui présenté par Jacques Blondeau, praticien à Authon, ayant charge de Charles Mollon, écuyer, conseiller du Roi au parlement et commissaire des requêtes du palais, et de Louis le Verrier, son frère, écuyer, « sieur de la Grossetière, gentilhomme ordinaire de la maison de Monsieur le Prince, seigneur de Sainte-Escobille » (18 septembre 1598). — Vente de 17 setiers de blé méteil, mesure de Châtres, portable à Paris, faite, à raison de 3 écus sol le septier, à Claude Langlois, bourgeois de Paris, par Pierre Rozier, marchand aux Conardières, paroisse de Saint-Yon. — Bail de maison et dépendances à Égly, « près la croix et le carfour dudit lieu, » fait à François Hariveau, vigneron à Égly, par Jean Dugué, sergent au bailliage de Boissy et Égly. — Bail de 10 arpents de terre labourable, terroirs de Boissy, Mauchamps et Bonnes, fait à Sébastien Aubry, laboureur à Mauchamps, par Pierre Buchère, mégissier à Ollainville. — Vente de 30 perches de terre, terroir de Boissy, champtier de la Hallebardière, faite à François Picot, vigneron à Boissy, par Jean Lambert, greffier au bailliage de Boissy. — Vente de 10 perches de vigne, vignoble de Breuillet, champtier de Guisenay, faite à Nicolas Taillaut, vigneron à « la Badauldière, » paroisse de Breuillet, par Marie Badault, veuve de Martin Fouret, demeurant à Breuillet. — Bail d'un tiers de quartier de vigne, vignoble de Boissy, fait à Jean Bedeau, laboureur à Boissy, par Jean Prévosteau, vigneron au même lieu, et Clémence Aulmont, sa femme. — Autre d'une maison et dépendances fait à Nicolas Coué, chapelier à Boissy, par André Bedeau, praticien à Torfou.

E. 4448. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1er au 29 octobre 1598. — Guillaume Mandonnet, laboureur à Boissy, baille, pour le temps des vendanges, à Pierre Legrand, laboureur à Boissy, un pressoir à vin, sis en une maison aux Sablons, appartenant audit Mandonnet, et ce, pour le prix de 6 écus sol. — Bail d'un arpent de terre, terroir de Mauchamps, champtier des Grands Champs, fait à Jean Pottier, le jeune, laboureur « à Lamondans, » par Nicolas Cousturier, laboureur « aux Trois Maisons, paroisse de Chauffour. » — Thomas Mesnié, écuyer, sieur de Marollet, au nom et comme tuteur de Marguerite de la Villeneuve, fille de feu M. de Sonnelle, d'une part, et Jean de Chartres, écuyer, sieur de la Briche, d'autre part, font compte « du paiement et continuation de cinquante écus de rente venduz et constituez par deffunct, Plippes de Chartres, vivant écuyer, seigneur de Charvilles et de la Briche, audit Thomas Mesnié, comme tuteur de damoiselle Bénigne Mesnié, sa sœur, » par acte passé, le 29 octobre 1504, par devant Mathurin Bligny, notaire royal à Montlhéry (4 octobre 1598). — Geofroy Godefroy, laboureur au Buisson, paroisse de Saint-Maurice, au nom et comme tuteur de René Chappel, fils mineur de feu Macé Chappel et de Catherine Georges ou Georget, « baille et délaisse, à titre de pension, nourriture et gouverment, pendant un an, à M. Louis Guiselin, maître ez arts, garde des escolles de Boissy-souhs-Saint-Yon, le dit René Chappel, mineur, pour ycellui apprendre à lire, escripre et chanter, du mieulx qu'il lui sera possible, et ycellui norrir et entretenir de feu, lict, lumière et allimentz corporelz, comme à son estat appartient, » moyennant le prix de 25 écus sol

(11 octobre 1598). — Acte concernant Nicolas Deschamps, praticien à Boissy, ayant épousé Thiphaine Bruyères, auparavant veuve de Pierre Pocquet; Étienne Matignier, manouvrier dans la paroisse de Cheptainville. — Vente d'héritage, terroirs de Torfou et Bonnes, faite à noble homme Guillaume de Rivillon, valet de chambre ordinaire du Roi et capitaine des guides « ès armées de sa Majesté, » demeurant à Lardy, par Guillaume Mandonnet, laboureur à Boissy, au nom et comme tuteur de Guillaume Mandonnet, fils de lui et de feu Didière Hervy. — Contrat de mariage entre Guillaume Lévy (*alias* Léry), vigneron à Boissy, fils de feu Martin Lévy et de Jeanne Legrand, d'une part, et Anne Hariveau, fille de feu Zacharie Hariveau, vivant, marchand à Boissy, et d'Anne Petit, d'autre part. — Vente d'héritages, terroir de Saint-Yon, faite à Laurent Hervy, meunier au moulin de Breulx, paroisse de Saint-Yon, par Antoine Langlois, bourgeois de Paris. — Autre, terroir de Breuillet, faite à Denis Pocquet, demeurant à Boissy, « naguères » receveur de M. de Clère, » par Guillaume Monger, laboureur à Jouy, paroisse de « Breulx, » se portant fort de sa femme Michelle Vaillant (26 octobre 1598). — Cession de bail faite à Jean Duchesne, laboureur à Boissy, par Thomas Sainctin, laboureur, demeurant de présent à Guibeville. — Bail du revenu temporel du bénéfice d'Égly : fait, moyennant un loyer annuel de 60 écus sol, à Jean Mohier, prêtre, demeurant à Égly, par Claude Revel, prêtre, curé de Saint-Thomas de Boissy et de Saint-Pierre d'Égly, parmi les témoins signés, on trouve Robert Philippe, curé de Saint-Yon (29 octobre 1598). — Bail de 5 arpents et un quartier de terre, terroir d'Avrainville, fait à Guillaume Hersant, laboureur à Avrainville, par Jean Carqueville, vigneron à Lardy, au nom et comme tuteur de Anseline Coqueau, fils mineur des feu maître Jacques Coqueau et Geneviève Carqueville.

E. 4449. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

2 au 30 novembre 1598. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 15 sous tournois passé, au profit de Geneviève Rolland, veuve de Philippe Brunet, par Fleurant Broquehaie, vigneron à Boissy. — Cession de droit à bail faite à Jean Roy, vigneron à Égly, par Georges Dubois, prêtre, vicaire de l'église Saint-Pierre d'Égly (3 novembre 1598). — Inventaire après décès de Michel Denelles, fait, à la requête de Louise Piffret, sa veuve, au nom et comme mère et tutrice du mineur Jean Denelles; une chaudière neuve avec cercle et anse, 30 sous; 1 coffre, chêne, 5 pieds de long, 50 sous, deux chemises à usage de femme, moitié usées, 20 sous. — Accord entre Simon Deneulles, maçon en plâtre, à Égly, tant en son nom que comme stipulant pour Pierre Deneulles, son frère, d'une part, et André Hervet, vigneron à Égly, et Perrette Mercier, sa femme, d'autre part, deux des témoins signés sont : « Claude » Mallicorne, » chirurgien, et Marin Gouffin, bourrelier à Boissy (5 novembre 1598). — Abandon d'héritages fait à André Lebedeau, prévôt de Torfou, par Vincent Chesnoy, laboureur à Torfou, au nom et comme tuteur de Jean Renier, fils mineur de feu Clair Renier (6 novembre 1598). — Contrat de mariage entre Jean Tonsain, de la paroisse de « Hariville, » d'une part, et Jeanne Le Moigne, fille de Michel Le Moigne, de la paroisse d'Égly. — Bail de maison et dépendances à Avrainville, « rue de la Forest, » fait à Louis Chesneau, soldat des gardes du prince de Conty, par Pierre Piffret, dit Moutonnier, demeurant à « Ser- » maize-soubz-Dourdan. » — Autre au même par Marin Gouffin, tonnelier à Boissy, tant en son nom, à cause de sa femme, que comme se portant fort de Pierre Piffret, son beau-frère, et de Jeanne Piffret, sa belle-sœur. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 11 sous 3 deniers tournois passé, au profit de la fabrique de l'église de Saint-Yon, par Pierre Thiboult, manouvrier à « Lamondans, » paroisse de la Briche, au nom et comme tuteur de Jeanne Chevallier, fille mineure des feu Nicolas Chevallier et Étiennette Bataille, et Pierre Ballu, manouvrier à Boissy. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 27 sous tournois passé, au profit de Jean Petit, laboureur à Boissy, au nom et comme tuteur de Denise Petit, fille mineure de lui et de feu Martine Lambert, par Denis Gilles, sabotier à Breuillet, au nom et comme tuteur de Rose Piffret, fille mineure de feu Jean Piffret et d'Anne Robillard, Pierre Billiot et Michel Piffret, vignerons à Boissy. — Vente d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Sablons, faite à Jean Lambert, le jeune, marchand à Boissy, par François Langlois, marchand à Ollainville. — Bail d'immeubles, terroir de Boissy, fait à Jean Rondin, boucher à Boissy, par Jean Duchesne, laboureur au même lieu, au nom et comme procureur fondé de René Régnier, procureur au parlement de Paris, à présent demeurant à Saint-Germain-des-Prés. — Accord et transaction entre Jean Breton, marchand à Saint-Sulpice, Éloi Lepas, tailleur d'habits, à Mauchamps, et Abraham Picard, prêtre, curé de

Mauchamps (30 novembre 1598). — Quittance d'un écu sol 4 sous tournois, rachat de vente, délivrée à Martin Pillas, demeurant à Boissy, par Denis Pocquet, l'aîné, du même lieu.

E. 4450. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

6 au 28 décembre 1598. — Bail de douze arpents de terre, terroir de Guibeville, fait, à raison de 30 sous tournois l'arpent, à Louis Guillemain, vigneron à « Chetainville, » par Didier Loin, laboureur à Guibeville, paroisse /de Cheptainville. — Quittance de 40 écus sol, rachat de rente, délivrée à Martine Roux, veuve de Pierre Coqueau, demeurant à Boissy, par Jean Lambert, le jeune, marchand à Boissy, fils de feu Regnault Lambert. — Bail d'une cave, à Boissy, faite à Pasquier Rondin, vigneron audit lieu, par « Sulpize Blangarnon et Jacques Blangarnon, frères et sœurs, » enfants et héritiers de feu Simon Blangarnon et Adenette Goue (?), en leur nom et comme se portant fort de Denise et de Cantienne Blangarnon, leurs sœurs. — Obligation de 9 écus au profit de Denis Pocquet, le jeune, laboureur à Boissy, par Claude Brenet, marchand meunier, à Ollainville. — Échange entre le susdit Pocquet, d'une part, et Simon Duchesne, vigneron à Villelouvette, et Andrée Guyot, sa femme, d'autre part. — Vente de la coupe et dépouille des bois taillis « d'Autifert, » consistant en 36 arpents, faite à Pierre Thibault, marchand à Étampes, par Denis Pocquet, receveur du baron de Clères, en sa terre et seigneurie de Saint-Yon. — Inventaire après décès de François Dumas, vivant, demeurant à Égly, à la requête de Marie Pittart, sa veuve. — Bail d'un demi-quartier de terre chenevière, terroir de Saint-Chéron, fait à Jean Boullon, manouvrier à Saint-Chéron, par Marie Racyneau, veuve de Mathurin Jolivet, demeurant à Boissy. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de la Bretonnière, chantier du Puis-Goireau, faite à Jean Chardon, le jeune, marchand drapier à Châtres, par Clémence Dubois, femme séparée de biens de Pierre Piffret, et auparavant veuve de Cancien Maugé. — Contrat de mariage entre Georges Pinet, laboureur à Boissy, fils des feu Basile Pinet et Françoise de Courcelles, d'une part, et Françoise Delarre, fille de François Delarre, vigneron à Boissy, d'autre part. — Accord et transaction entre Marin Jumeline, archer du prévôt des maréchaux de France à Étampes, d'une part, et Mathurin Jamet, vigneron à Lardy, d'autre part.

E. 4451. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1er au 31 janvier 1599. — Vente d'un demi-quartier de vignes faite à Giles Bailly, tissier en toiles, à Boissy, par Jean Prévost, vigneron au même lieu, et Clémence Aulmont, sa femme. — Constitution de procureur par noble homme Jean de Chartres, seigneur de la Briche : témoin signé, Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi. — Bail de 15 perches de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Justice, fait à Jean Plumereau, vigneron à Boissy, par Liénard Lapoix, vigneron au même lieu. — Jean Dupuis, vitrier, s'engage envers Jean Lambert, sieur de Rochemont, susnommé, comme ayant charge de Jean Fortin, « naguères, » curé de l'église de Boissy, et comme, « naguères, marguillier d'icelle église, » à faire à l'église divers travaux, tels que « faire à neuf, » de bon verre blanc, une des vitres étant devant l'autel » de sainte Barbe, et, en icelle, mettre ung panneau » de verre, où il y aura une imaige sainte Barbe, avec » les bordures tout aultour de la dite vittre ; refaire » toutes les autres vittres de la dite église, tant celles » qui sont de verre, painct et taillé, que celles qui sont » de verre blanc, le tout bien et deuement et selon les » coulleurs qui y seront requises et nécessaires pour » les rendre en l'estat qu'elles estoient cy-devant ; faire » un paneau de verre au bas de la grande vittre du » cœur... dedans lequel sera ung escusson de coul- » leurs propres et convenables des armes de France » et de Navarre, soubz une mesme couronne, entourez » d'un collier de l'Ordre. Et pour faire tout ce que » dessus, prendre, le dit sieur Dupuis, les verres, fers » et plombs qui se trouvera en ladite église ; et tout » le surplus dudit verre, et aussi des mathières qui » seront requises nécessaires », seront fournis par ledit Dupuis, qui devra terminer les travaux dans l'espace de trois mois, moyennant la somme de 15 écus sol (11 janvier 1599). — Marché, pour le nouveau carrelage de la même église, entre le susdit Jean Lambert et Robert Duval et Siméon Denelles, maçon en plâtre à Égly (même date). — Jean Defrance, prêtre, vicaire de Saint-Arnoul, y demeurant, baille, « à titre de pen- » tion et d'apprentissaige, » pendant deux ans, à Fiacre Thierry, cordonnier à Boissy, Marin Defrance, frère dudit vicaire, « pour à icelluy apprendre l'art et indus- » trie du mestier de cordonnier, du mieulx qui luy » sera possible, icelluy norrir, loger, coucher et hé- » berger comme à son estat appartient... » moyennant

la somme de 12 écus sol (11 janvier 1599). — Vente d'immeubles, terroir de Saint-Yon, faite à Martine Roux, veuve de Pierre Coqueau, demeurant à Boissy, par Jeanne Delaunoy, veuve de Jean Couette. — Vente d'héritages, terroir d'Étréchy, faite à Martin Godin, laboureur à Étréchy, par Bastien Roux, vigneron audit lieu, au nom et comme tuteur de Jeanne et Pierre les Godins, enfants mineurs de Jean Godin et de Marie Lecomte, et Jacques Musnier, vigneron « à Fontaine-Li» vant, paroisse de Chauffour, » et Marie Godin, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 50 sous tournois passé, au profit de Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, par Noël Dubois, laboureur à Boissy, et Geneviève Rochas, sa femme, fille et héritière des feu Jean Rochas et Catherine Bedeau, et encore héritière de feu Jean Rochas, son frère. — Accord et transaction entre André Bedeau, praticien à Torfou, d'une part, et François Picaut, vigneron à Boissy, d'autre part. — Inventaire mobilier après décès de Guy Burgevin, maçon en plâtre à Boissy, fait à la requête de Claire Boucher, sa veuve. — Transport d'une rente annuelle de 3 écus 20 sous tournois, fait, au profit de Marie Arnoul, veuve de Jean Lambert, vivant, tabellion à Boissy, par François Langloys, marchand à Boissy, et Madeleine Chardon, sa femme, auparavant veuve de Regnault Lambert (23 janvier 1599). — Vente d'un quartier et demi de vigne, vignoble de Boissy, champtier « des Plattres des Sablons, près l'Albergement Fi» zeau, » fait à Marc Petit, marchand, hôtelier à Boissy, par Jean Maugeant, vigneron à Torfou. — Contrat de mariage entre Zacarie Rouzier, laboureur à Saint-Yon, fils de Pierre Rouzier, marchand audit lieu, et de Jacquette Courtin, d'une part, et Jeanne Delaunay, veuve de Jean Couette, de la paroisse de Breuillet, d'autre part. — Claude Carqueville, laboureur à Torfou, au nom et comme tuteur des enfants mineurs des feu François Lecomte et Marguerite Aulmont, baille, « à tiltre de pention et de norriture » pendant 6 ans, à Simon Picot, hôtelier à Boissy, Marie Leconte, fille des susdits défunts, « pour icelle norrir, loger, coucher » et héberger, lui quérir, feu lict, lumière et tous » aliments corporels, tant seine que malade, icelle en» tretenir aux escolles dudit Boissy durant quatre an» nées, » à condition que le dit Picot jouira, pendant le temps du bail, des héritages appartenant à la dite mineure. — Vente de sept quartiers de bois taillis, terroir de Boissy, près la Justice, faite à Louis Gérard, marchand et laboureur à Boissy, par Claude Jamet, laboureur à Torfou, tant en son nom que comme se portant fort d'Isabelle Lefébure, sa femme. — Contrat de mariage entre Jean Roux, vigneron à Boissy, fils de Pierre Roux, vigneron audit lieu, et de Denise Feulleret, d'une part, et Marie Dangente, fille de Noël Dangente, vigneron au même lieu, et de Perrine Gouette, d'autre part. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Saint-Sulpice, champtier des « Grouettes, » faite à Jean Fortin, laboureur à Saint-Sulpice, par Marc Petit, marchand, hôtelier à Boissy, et Simonne Dutoc, sa femme. — Bail de droit à une ferme ou métairie, sise paroisse de Breuillet, appelée « les Fontaines, » fait à Guillaume Guiot, laboureur « aux Thuilleries, pa» roisse de Breullet, » par Denis Louyn, laboureur à » Breulx. »

E. 4452. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1er au 26 février 1599. — Bail de maison et terres labourables, à Boissy, fait à Antoine Pillas, laboureur à Boissy, par Jean Poynet, marchand boulanger, et Claude Marineau, praticien à Châtres. — Inventaire après décès d'André Pignord, vivant, laboureur à « Fourchainville, paroisse de Villecongnin », fait, à la requête de Marie Vacher, sa veuve, au nom et comme tutrice de Louis et de Barbe, enfants mineurs d'elle et dudit défunt; une chaudière de cuivre, avec anse et cercle, tenant 1 seau 1/2, 15 sous tournois; 14 livres d'étain, pots, plats, écuelles, etc., à raison de 2 sous 6 deniers tournois, la livre; 1 coffre chêne, fermant à clef, 6 pieds de long, 1 écu sol; 2 setiers de blé méteil, mesure de Châtres, 2 écus le setier; une vache, sous poil noir, âgée de 6 ans, 8 livres (4 février 1599). — Bail d'une maison et dépendances, à Boissy, près l'église, fait à Adam Duchesne, vigneron à Boissy, par Jean Duchesne, laboureur au même lieu, au nom et comme tuteur de Jean Savary. — Vente de 4 perches 1/2 de terre, à Boissy, faite à Pierre Soullas, vigneron audit lieu, par Benoît Ramon, boulanger au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle passé, au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Mathieu Legendre, mercier à Châtres, et Mathurin Feulleret, chirurgien à Étampes, héritiers de feu Julien Feulleret. — Vente d'héritages, terroir de Boissy, fait au susdit Mathieu Legendre par le susdit Mathurin Feulleret, tant en son nom que comme se portant fort de Damienne Provensal, sa femme. — Quittance délivrée par le même Feulleret au même Legendre, qu'il appelle « mon frère. » — Obligation de 4 écus sol 10 sous tournois, envers Jean Feulleret,

meunier à Boissy, par Antoine Pillas et Jean Lambert, le jeune, marchands et laboureurs à Boissy, héritiers, à cause de leurs femmes, de feu Michel Ledours, leur beau-père. — Julien Ramon « seruzier » à Boissy, baille à Claude Mallicorne, chirurgien au même lieu, une chambre haute « au-dessus de la maison » en laquelle demeure le bailleur, et qu'il tient à loyer de la veuve de Pierre Coqueau, « à la charge que ledit bailleur » laissera passer et repasser ledit preneur par dedans » l'allée, depuis le matin jusques à huit heures du soir, » et non après ladite heure passée, » moyennant un loyer annuel de 2 écus 20 sous tournois, payable par trimestre. — Vente d'un demi-quartier 8 perches de vigne, vignoble de Saint-Sulpice, faite à Louis Guignard, vigneron à Saint-Sulpice, par Jean Petit, marchand et laboureur à Boissy, et Marguerite Letourneur, sa femme. — Vente de droits sur des héritages à Boissy faite à Jean Legrand, vigneron audit lieu, par Marthe Legrand, veuve de Richard Bance, Gilles Greffier, vigneron à Boissy, à cause de Nicolle Legrand, sa femme, et Julien Ramon, serrurier au même lieu, à cause de Michelle Legrand, sa femme, lesdites Legrand, filles et héritières des feu Guillaume Legrand et Jeanne Lecomte, et aussi de feu Zacharie Lecomte, leur frère. — Quittance de 40 écus sol délivrée à Michel et Georges Hallier, frères, par Pierre Guilleminot, marchand boucher à Mauchamps. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 1 écu 2 sols tournois passé, au profit de la fabrique de Saint-Thomas de Boissy, par François Guérot, vigneron à Boissy. — Vente de la 4e partie d'une allée de passage commun faite au même Guérot par Jean Petit, laboureur à Boissy, et Marguerite Letourneur, sa femme.

E. 4453. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 36 pièces, papier.

2 au 29 mars 1599. — Bail de trois quartiers de vigne, terroir de Boissy, fait à Gilles Leconte, vigneron à Boissy, par Claude Carqueville, laboureur à Torfou. — Acte relatif à une vente d'héritages à Boissy, faite à Guillaume Marier, marchand bourgeois de Paris, par Sulpice Leroy, maître barbier chirurgien à Châtres, se portant fort d'Anne Ledour, sa femme.— Échange entre Claude Carqueville, ci-devant nommé, et Guillaume Lefébure, vigneron à Boissy.—Vente d'héritages, terroir d'Égly, fait à Marie Arnoul, veuve de Jean Lambert, vivant, laboureur à Villelouvette, paroisse d'Égly, par Charlotte Angot, veuve de Pierre Pasquet, demeurant à Châtres. — Vente de 1 demi-arpent 1/2 quartier de terre, faite à Jean Piffret, charron à Avrainville, par Vincent Normand, laboureur à Boissy, et Louise Subtil, sa femme. — Jean Cabué, vigneron « à la Sazardière, paroisse de Saint-» Yon, » prend à bail de noble homme Claude Daubray, seigneur de Bruyères-le-Châtel, ce acceptant par Jean Lambert, archer des gardes du corps du Roi, ayant charge de lui, 2 arpents de pré, « en l'estang des Tournelles de Saint-Yon. » — Denis Pocquet, procureur et receveur de François Balsac, « seigneur d'Antraigues, » et en partie des fiefz rellevans de la baronnie de » Saint-Yon, » fondé de procuration par acte du 26 mars 1598, cède et transporte à François « Hurault, » de Bonnes, » écuyer seigneur de Bonnes, tous les droits de relief qui sont et peuvent être dûs audit de Balsac, sur 22 arpents de terre, sis à « Aigrefin, près » Estréchy, » tenus en fief dudit de Balsac et saisis à sa requête et mis en sa main pour faute d'homme, droits et devoirs non faits, et aussi les fruits qui ont couru et courront et les frais de la saisie, jusqu'à ce qu'il se présente un homme pour faire les devoirs de vassalité. Le transport est fait moyennant 8 écus pour les droits et fruits, et 2 écus pour les frais de saisie (16 mars 1599). — Échange entre Anne Petit, veuve de Zacharie Hariveau, demeurant à Boissy, d'une part, et Jacques Prévost, laboureur à « Verville, » paroisse de Bruyères-le-Châtel, tant en son nom que comme se portant fort de Geneviève Hariveau, sa femme, d'autre part. — Marché de travaux de maçonnerie entre Louis Gerbin, maçon en plâtre, demeurant à présent à Saint-Évroul, et Jean Duchesne, laboureur à Boissy. — Toussaint Lecomte, marchand à Feugères, paroisse de Saint-Yon, prend à bail de Claude Daubray, seigneur de Bruyères-le-Châtel et du « fief des Torrelles de Saint-Yon ; » 5 quartiers de pré, sise en « l'estang des Tourelles, de Saint-Yon ». — Autre prise à bail du même par Pierre Benoist, Jean Brethon et Jean Buard, laboureurs à Saint-Sulpice-de-Favières, et Thomas Vacher, laboureur à Feugères. — Divers baux faits par Antoine Pillas, laboureur à Boissy, à Pierre Gilbon, Jean Prévosteau, Jean Louin, vigneron à Boissy, Zacharie Bézard, laboureur au même lieu. — Vente d'un quartier 4 perches de vigne, vignoble de Boissy, faite à Guillaume Marier, marchand bourgeois de Paris, par Simon Hébert, vigneron à Boissy, et Lionne Lechat, sa femme. — Vente d'un demi-arpent 1/2 quartier de terre, terroir de Villelouvette, champtier du Gros-Buisson, faite à Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, du nombre des 120 privilégiés, de-

meurant à Boissy, par Marin Bézard, laboureur au même lieu, et Saincte Martin, sa femme.

E. 4454. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

10 au 26 avril 1599. — Accord et transaction entre Marin Bézard, laboureur à Boissy, et Louis Girard, au même lieu. — Obligation de 37 sous tournois, au profit de Michel Gaulthier, laboureur à Mauchamps, par Liénard Guérin, manouvrier au même lieu.—Prise à bail de 2 arpents de pré « à l'estang des » Tourelles de Saint-Yon, » appartenant à noble homme Claude Daubray, seigneur et baron du fief des Tourelles de Saint-Yon, par Étienne Ramon, boulanger à Boissy. — Contrat de mariage entre Jean Pocquet, laboureur à Boissy, fils de feu Guillaume Pocquet, vivant, laboureur au même lieu, et de Nicole Sainctin, à présent femme de Jean Duchesne, d'une part, et Nicole Gaulthier, fille de Michel Gaulthier, laboureur à Mauchamps, et de Madeleine Goyet, d'autre part. — Vente de 11 perches de jardin, à Boissy, faite à Marin Bézard, laboureur à Boissy, et à Saincte Martin, sa femme, par Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, du nombre des 120 privilégiés, demeurant à Boissy.

E. 4455. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

3 au 31 mai 1599. — Contrat de mariage entre Louis « Godillyon, » tailleur d'habits à Boissy, fils de feu Pierre Godillon vivant, cordonnier à Boissy, et d'Étiennette Leconte, d'une part, et Geneviève Lambot, fille de Jacques Lambot, vigneron à Boissy, et de Marie Bedeau, d'autre part. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, faite à François Debarre, vigneron à Boissy, par Pierre Legendre, cordonnier, à « La Ferté, » au nom et comme tuteur de Madeleine Vacher, fille mineure de feu Guillaume Vacher et de Marie Panier, à présent femme dudit Legendre. — Consentement à la délivrance d'un capital et arrérages de 8 écus 20 sous tournois de rente donné, au profit de Marguerite Subtil et Cantienne Pocquet, sa femme, auparavant veuve de Claude Tamplier, tant en leurs noms que comme tuteur de Tamplier, par Simon Lemaire, marchand à « Coutains, paroisse de Pa» ray, » tant en son nom à cause de Jeanne Tamplier, sa femme, que comme tuteur et curateur des mineurs du susdit Claude Tamplier et de Claude d'Estampes, sa femme en premières noces; le détenteur du capital est Richard Jubin, sergent châtelain au bailliage de « Vil» lepreux ». — Bail de 2 arpents 1 quartier de terre, terroir d'Égly, fait à Robert Duval, maçon en plâtre à Égly, par Marie Arnoul, veuve de Jean Lambert. — Bail de 5 quartiers de pré, prairie de « Guyseray, » fait à Léger Guichard, laboureur à « Bailleau, paroisse » de Bruières, » par Louis Girard, marchand à Boissy. — Bail d'un demi-arpent demi-quartier de terre, terroir de Jouy, paroisse de Breux, fait à Simon Cosnar, marchand à Jouy, par Pierre Courtain, vigneron à Égly. — Jean Darente, maçon en pierres à la Briche, prend à bail de Jean de Chartres, écuyer, sieur de la Briche, une vache poil noir, âgée de 9 ans, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre. — Contrat de mariage entre Pierre Guilleminot, marchand boucher à Châtres, d'une part, et Marie Mesnard, veuve en dernières noces de François Leconte, demeurant à Boissy, d'autre part. — Bail de 6 arpents 1 quartier de terre labourable, terroirs de Boissy et de Saint-Yon, fait à Pierre Leblanc, laboureur à Boissy, par Jacques Levasseur, praticien à Boissy, au nom et comme tuteur de Saincte Levasseur, fille mineure de lui et de feu Françoise Bézard. — Bail de 3 arpents de pré, en la prairie de Villelouvette, appelée « La Roche-Miron, » fait à Gilles Begny, marchand à Brétigny, par Louis Girard, marchand à Boissy. — Renonciation à un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de Champ-Joly, en faveur de Gilles Bailly, tissier en toiles à Boissy, par François Picot, vigneron à Boissy, au nom et comme curateur de Marie Girard, fille de feu Pierre Girard et de Lubine Picot. — Jean Cordier, prêtre, curé de Saint-Chéron, y demeurant, d'une part; et Jean Barbier, prêtre, curé de Bruyères-le-Châtel, d'autre part, s'engagent mutuellement à faire permutation de leur cure, aux charges, clauses et conditions stipulées entre eux, et pour l'exécution desquelles ils se soumettent et s'en rapportent à Vincent Delafresnoye, prêtre, curé de Saint-Maurice, et à Pasquier Duval, prêtre, curé de Breuillet, à ce présents. — Celui des deux contractants qui violerait le présent compromis serait tenu de payer à l'autre la somme de 30 écus sol, avec les frais (24 mai 1599). — Inventaire après décès de François Leconte fait, à la requête de sa veuve Marie Mesnard ; 100 livres de vaisselle étain, pôts, plats, écuelles, etc., à 3 sous tournois la livre, ensemble 5 livres ; un grand coffre « fait à imagerie, » cinq pieds de long, bois chêne, fermant à clef, 3 livres sol; un petit « bahu » couvert de cuir, garni de ses pattes, trois pieds de long, 1 livre; un dressoir-chêne,

fermant « à ung gachet garni de sa seruze, » 1 livre 40 sous; une couche, poirier, garnie de son « enfonceure » d'aiz, faicte à pilliers tournéz, » 2 livres; une vache, 5 livres; une jeune ânesse, 1 écu 40 sous; 2 setiers 1/2 de blé méteil, mesure de Châtres, 1 écu 40 sous tournois le septier, ensemble 4 livres 10 sous; un chapelet à grain d'argent, « à marquez de cristail et courail avec » une croix d'argent; » deux autres chapelets « d'es- » train taillé et une croix d'argent « doré d'or, » ensemble 1 livre; 8 bagues d'or, dont « une corallaine, deux ci- » vetz, prisées, l'un portant l'autre, » 1 écu sol, ensemble 8 livres. — Bail d'une maison et dépendances à Boissy, lieu dit les Sablons, autrement « appellé la vue du « Val, » fait à Benoist Ramon, marchand boulanger à Boissy, par Pierre Soullas, vigneron à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Didière Pocquet, sa femme.

E. 4456. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

Juin 1599. — Contrat de mariage entre Simon Prévost, vigneron à Verville, paroisse de Bruyères-le-Châtel, d'une part, et Simonne Jubin, veuve en dernières noces de Jacques Lubin, d'autre part. — Bail de 2 arpents de pré, en la prairie de Saint-Sulpice, près le « Moullin à tan, » fait à Noël Dubois, laboureur à Boissy, par Jean Dupuis, vitrier à Saint-Sulpice de Favières. — Contrat de mariage entre Louis Sorrin, à Boissy, fils de Jean Sorrin, tisserand à Boissy, et de Jeanne P..., d'une part, et Catherine Pocquet, fille de feu Oudin Pocquet, vivant, laboureur à Boissy, et de Charlotte Boucher, d'autre part. — Cession de droit de bail faite à Jean Besnier, vigneron à Boissy, par Étienne Brideron, laboureur au même lieu. — Denis Bocquet, demeurant à Boissy, au nom du procureur et receveur de « M. d'Entraigues, sieur en partie des fiefs » relevans de la baronnye de Saint-Yon, » déclare avoir reçu de Nicolas Chardon, demeurant à Étampes, par les mains de Simon Jousset, boulanger à Limours, son gendre, la somme de 4 écus, somme convenue « pour les » droits et profits que ledit Nicolas Chardon, pouvait » debvoir à mondit Seigneur, à cause d'une portion » qu'il a du fief de la Motte de Ville Louvette, laquelle » portion se consiste en trois espasses de maisons en » masure, partie descouvertes, court et jardin, contenant ung quartier ou environ, 1 arpent et 1 tiers » d'arpent de terre assis au lieu dit le Noïer Pynart, et » 3 quartes de terre assizes près Ville Louvette, au » lieu dit les Couldrettes, à luy appartenant à cause de » la succesion de deffunct Vincent Chardon, son père, » comme le tout est déclaré dans l'acte de foi et » hommage par ledit Nicolas Chardon faicte à mondit » seigneur, par-devant François Leconte, » tabellion au dit Saint-Yon, le 24 octobre 1595, « lesquelles prou- » fitz estaient deubz à mondit Seigneur, parce que dès » l'an 1583, » il avait fait saisir le fief « par faulte » d'homme, droictz et debvoirs non faictz, et, néan- » moins, ledit Chardon avoit enfraint ladite saisye... »

E. 4457. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

25 au 30 juin 1600. — Vente d'héritage, terroir d'Égly, faite à Simon X..., maçon en plâtre à Châtres, par Richard Lardy, vigneron à « Lanorville. » — Transport d'une rente annuelle de 20 sous tournois fait à la fabrique de l'église Saint-Pierre d'Égly par Philippe Joynel, bailli de Saint-Yon, demeurant à Châtres. — Vente d'héritages, dont une maison et dépendances à Châtres, faite à Philippe Joynel, qualifié praticien, demeurant à Châtres, par Michel Aubry, vigneron « à » Fontaine, pàrroisse sainct Pierre de Bretigny, » et Hélène Painplan, sa femme.

E. 4458 (Liasse.) — 15 pièces, papier.

8 au 29 juillet 1600. — Vente d'une maison à Boissy, rue du Monceau, faite à Joachim Mandonnet, laboureur audit lieu, par Pierre Catelyneau, mercier au faubourg Saint-Marcel-lez-Paris, et Jeanne Brethon, sa femme, fille des feu Guillaume Brethon et Martine Buisson, et seule et unique héritière de sa mère. — Vente d'un arpent de vigne, terroir de Boissy « chan- » tier et près le chemin d'Avrainville, » faite à Jean Duchesne, laboureur à Boissy, par Pierre Poullier, marchand à Bruyères-le-Châtel, tant en son nom que comme se portant fort de Louise Lemarequart, sa femme. — Autre d'un arpent 1/2 quartier de terre, terroir « de Potrou, » faite à Denis Pocquet, de Boissy, par Louis Sorin, tixier en toile, à Boissy, et Cantienne Pocquet, sa femme. — Marché de travaux de maçonnerie entrepris, pour Martine Roux, veuve de Pierre Coqueau, demeurant à Boissy, par Georges Meliau, maçon, demeurant en la paroisse de Bazelacq (Bazelard ?), et Liénard Gaillard, maçon, demeurant en la paroisse de Versillane (Versillac ?), au pays de Poitou. — Bail d'héritages fait à Antoine Maufaiz, maréchal à Boissy, par Claude Carqueville, laboureur à Torfou,

au nom et comme tuteur de Jean et de Marie Leconte, enfants mineurs de François Lecomte et de Marguerite Aulmont. — Jean Brethon, vigneron à Saint-Sulpice, cède et transporte à Jacques Cousture, vigneron au même lieu, le bail, à lui fait par M. Daubray ou son receveur, « du jeu de quilles qui se doibt tenir en la foire » de Saint-Sulpice, qui est le « 27 du mois d'août, » moyennant le paiement de la moitié du prix du bail. — Roullain Anquetin, tixier en toile, au faubourg Saint-Jacques-lez-Paris, au nom et comme tuteur de Louis Anquetin, fils mineur de lui et de feu Jeanne Jubin, fonde de procuration Pierre Roger, laboureur de vignes à Boissy. — Inventaire après décès de Marie Bedeau, à la requête de Jacques Lambot, vigneron à Boissy, son mari, tuteur de leurs enfants mineurs. 45 livres de vaisselle d'étain, à 2 sous tournois la livre, ensemble une livre 30 sous ; 5 bagues d'argent, prisées ensemble 25 sous ; une vache âgée de 6 ans sept livres ; 2 porcs, mâle et femelle, ensemble 4 livres. — Robert Mercier, manouvrier à Saint-Sulpice-de-Favières, promet aux habitants de Boissy d'aller au service du Roi pour le servir en l'état de « pionnier, » suivant la commission de l'élection de Paris. Les habitants décident qu'il sera donné au sieur Mercier la somme de 15 écus sol « pour subvenir à la nourriture de sa » femme, en son absence, outre les gages qui luy seront » donnés par le roy ; » la dite somme payable, la moitié aussitôt après la réception dudit Mercier par les commissaires de l'élection de Paris, et l'autre moitié à Marie Noël, femme dudit « Mercier, à sa volonté et pre» mière requeste. » Cet acte est signé par les habitants de Boissy dont les noms suivent: Petit, Bedeau, Bedeau, Girard, Robert, Bourdon, Vacher, Rousseau, Feulleret, Pillas, Le Roy, Lambert, Legrand, Lambert, Duchesne, Reneves, Soullas, Boucher, Pocquet et Pillas (29 juillet 1600). — Bail d'une maison et dépendances à Boissy, rue du Monceau, fait à Claire Boucher, veuve de Guy Burgevin, demeurant à Boissy, par Pierre Vacher, notaire royal à Châtres, au nom et comme procureur fondé de noble homme Sébastien Legras, receveur des tailles en l'élection de Sens.

E. 4459. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

4 au 9 août 1600. — Jean Lambot, laboureur à Boissy, et Marie Feulleret, sa femme, prennent, à titre de profit et moitié croît, de noble homme François Derousselet, conseiller du Roi et contrôleur général des fortifications de Lille en Flandres et de Picardie, 61 bêtes à laine portières. (Signé Ant. Derousselet?) — Le même François Durousselet donne à bail, au même Lambot, 68 arpents de terre et 2 arpents de pré, terroirs de Boissy, Saint-Yon, Avrainville et environs. — Promesses d'indemnité par divers en faveur de divers commissaires sur des immeubles saisis à la requête de Claude Daubray, seigneur de Bruyères-le-Châtel.

E. 4460. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1er au 29 septembre 1600. — Échange entre Abel Delacroix, vigneron à Feugères, paroisse de Saint-Yon, d'une part, et Nicolas Prévost, laboureur à Saint-Yon, d'autre part. — Autre entre Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, du nombre des 120 privilégiés, demeurant à Boissy, d'une part, et Joachim Mandonnet, vigneron au même lieu, d'autre part. — Vente de 3 arpents de terre, terroir de Saint-Yon, « au bout de la rue de Courte-Anesse, » faite à Guillaume Petit, vigneron à Boissy, par Vincent Normant, laboureur au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Louise Subtil, sa femme. — Vente d'un demi-quartier de terre, terroir de Boissy, près « le vieil fossé, » faite par le même à Michel Hébert, vigneron à Boissy. — Inventaire après le décès de Guillaume Mandonnet, fait à la requête de Jean Petit, demeurant à Boissy, curateur aux biens vacants de la succession dudit défunt. — Vente de 3 quartiers de vigne, vignoble de Boissy, « près la Moinnerie, » faite à Simon Picot, marchand hôtelier, à Boissy, par Georges Pinet, vigneron au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Françoise Delorre, sa femme. — Contrat de mariage entre Antoine Delavarenne, laboureur, demeurant à présent à Boissy, en l'hôtel de Jacques Bourdon, fils de Martin Delavarenne, demeurant au Mesnil, paroisse de Sermaizes, et de feu Jeanne Jolivet, d'une part, et Quintine Soullas, filles des feu Guillaume Soullas et Jeanne Pynet, en leur vivant, demeurant à Boissy, d'autre part. — Jean Coqueau, laboureur à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon, prend à bail, de noble homme Louis Leschassier, secrétaire du Roi, trois vaches laitières, moyennant un loyer annuel de 60 livres de beurre : aux termes du bail, six ans, le preneur devra rendre les trois vaches ou payer la somme de 25 écus sol, au choix du bailleur. — Jean Fortin et Étienne Cousin, marchands à Saint-Sulpice-de-Favières, s'engagent à livrer à la ferme et métairie de la Madeleine, paroisse de Saint-Yon, pour noble homme Louis Leschassier, 20 poin-

çons de chaux vive, à raison de 42 sous 6 deniers tournois pour les 20 poinçons. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble « des Marsandes, près le chesne aux » Febvres ou Fébures, autrement dit les Baulges,» faite à Simon Picot, marchand hôtelier à Boissy, par Gilles Bailly, tixier en toile au même lieu. — Vente d'un demi-arpent de vigne, aux sablons de Boissy, lieu dit la Joliette, faite à Étienne Brideron, vigneron à Boissy, par Vincent Normant, laboureur au même lieu.

E. 4461. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

4 au 31 octobre 1600. — Bail d'un moulin à blé sur la rivière d'Orge, anciennement appelé « le moullin » de Bréthigny,» avec les appartenances et dépendances, fait à Denis Gilles, demeurant à Breuillet, et Louis Jubin, meunier en la paroisse de Breuillet, par Jacques Bourdon, au nom et comme procureur de « noble » homme Messire Adrian Desmaneville, seigneur de » Pavenille et de Caltot, Sainct-Yon, Breulx et Breullet », moyennant une redevance annuelle portable, par trimestre, de 14 setiers de blé méteil. — Vente de trois quartiers de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Hallebardière, faite à Fleurant Brocquehaie, vigneron à Boissy, par Claude Feulleret, « serruzier » à Boissy. — Accord et transaction entre André Lebedeau, praticien à Torfou, d'une part, et Claude Boucher, veuve de Guy Burgevin, d'autre part. — Obligation de 2 écus 32 sous 6 deniers tournois, au profit de Jacques Bourdon, receveur du prieuré de Saint-Yon, par Gilles Dangente, vigneron à Boissy. — Accord et transaction entre Claude Revel, prêtre, curé de Saint-Thomas de Boissy et de Saint-Pierre d'Égly, son annexe, demeurant à Boissy, d'une part, et Jean Olivier, prêtre, demeurant à Égly, d'autre part. Un procès était imminent ; Revel avait, dès le 19 octobre 1598, baillé à loyer à Jean Mohier, prêtre, le revenu de la cure et annexe d'Égly, mais à condition, entre autres, que Mohier ne pourrait transporter son bail à une autre personne sans l'agrément de Revel. Or, Mohier, au mépris de cette condition, avait transporté son bail à Jean Olivier, qui était en jouissance. Pour éviter un procès, il est convenu, entre les susdits Revel et Olivier, que ce dernier restera encore en jouissance pendant un an, aux mêmes charges et conditions que Mohier, « hors mis que ledit Olivier ne » prendra aucunes dixmes de vins sur les personnes » d'aillieurs et demourans hors dudit Boissy, qui feront » cuver, pressorer et antonner leurs vins audit Boissy, » ains se contentera de prandre les dixmes de vins ès » vendanges présentes, mil six cens, sur les habitants » dudit Églis, Chastres et aultres lieux, qui feront » cuver, pressorer et antonner leurs vins hors le bourg » dudit Boissy. » Olivier paiera, en outre, la somme de 60 écus. Parmi les signataires de cet acte, on trouve Robert Eustache, prêtre, habitant de Boissy (11 octobre 1600). — Vente d'immeubles, à Boissy, faite à François Picot, marchand audit lieu, par noble homme Jean Deligny, conseiller du Roi, à Paris.

E. 4462. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

2 au 30 novembre 1600. — Accord entre Guillaume Marette, imprimeur à Paris, au nom et comme procureur fondé de Guillaume Rondin, prêtre en l'église cathédrale de « Bayeulx, » d'une part, et Adrien Boucher, vigneron à Boissy, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 30 sous tournois passé, au profit d'Amable Chaulne, sergent à cheval au Châtelet de Paris, demeurant à Châtres, par Robert Guillemard, cordonnier à Boissy. — Transport d'une rente annuelle de 2 écus 46 sous 8 deniers tournois fait, à Antoine Langlois, bourgeois de Paris, par Anne Petit, veuve de Zacarie Marineau, demeurant à Boissy. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, faite, par le même à Jean Lambert, tabellion au bailliage dudit Boissy. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 28 sous 2 deniers tournois passé, au profit de la fabrique de l'église Saint-Pierre d'Égly, par Jean Dugué, « sergent au bailliage de Boissy et Esglis. » — Quittance de 4 écus sol 40 sous tournois, rachat de rente, délivrée à Guillaume Chardon, marchand à Bruyères-le-Châtel, au nom et comme tuteur de Marie Lemarquant, fille mineure de feu Savignan Lemarquant, à Marie Chardon, femme, en premières noces, de Nicolas Lambert, et à François Picot, vigneron à Boissy, en son nom, à cause de l'acquisition par lui faite de Pierre Collet, par Claude Brenet ou Brevet, marchand à Châtres, au nom et comme tuteur des enfants de feu Pierre Devilliers et de Jeanne Margeville, à présent sa femme. — Bail d'une maison et dépendances à Boissy, sur la Grand'rue du Monceau, fait à Martin Pillas, laboureur à Boissy, par Perrette Robillard, veuve de François Feulleret, vivant, procureur au parlement de Paris. — Constitution d'une rente annuelle de 20 sous tournois faite, au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Fleurand Broquehaie, vigneron à Boissy. — Jean Regnault, vigneron « à Arpenty, pa-

» roisse de Bruières-le-Châtel, » baille en apprentissage, du jour de Saint-André « prochain venant » (29 novembre 1600) au jour Saint-Jean-Baptiste « après en » suivant » (24 juin 1601), à Denis Bedeau, maître charron à Boissy, Nicolas Regnault, son fils, « pour » icelluy instruire et apprendre audict estat de char- » ron, du mieulx qu'il lui sera possible et selon que » ledit Nicolas Regnault le pourra comprendre en » son esprict; pendant lequel temps ledit Bedeau sera » tenu entretenir ledit Nicolas Regnault de feu, lict, » lumière, norritures et autres alliments corporelz, » comme à son estat appartient, » moyennant la somme de 6 écus. — Transaction entre Jean Mohier et Jean Olivier, « prestres habituez à Esglis. » Le premier prétendait avoir la moitié du revenu du bénéfice d'Égly, dont il avait transporté le bail au second: ce dernier consent à faire l'abandon ou revenu d'une année, mais à condition que Mohier acquittera pour lui l'obligation de 40 écus sol dont il s'est chargé au profit de Claude Revel, curé d'Égly. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Saint-Yon, champtier « de Pont-Guérin, » faite à Yon Vaillant, meunier à Dampierre, paroisse de Saint-Yon, par Barthélemy Leconte, vigneron à Châtres. — Vente d'un arpent de terre, terroir de Mauchamps, champtier des « Trois Cornetz, » faite à Sébastien Aubry, laboureur à Mauchamps, par Jean Andry, laboureur au même lieu, et Jaquette Pothier, sa femme. — Vente d'héritages faite à Guy Jardin, marchand à Saint-Arnoul, par Jacques Demonqueron, procureur au bailliage de Bruyères-le-Châtel, y demeurant, tant en son nom que comme procureur de Françoise Dolion, sa femme. — Échange entre le susdit Jardin, d'une part, et Jean Lambert, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, et Jeanne Maufais, sa femme, d'autre part. — Bail de 7 arpents 1/2 de terre, terroirs de Boissy et Saint-Yon, fait à Marc-Petit, marchand hôtelier à Boissy, par Marin Leroy, chirurgien barbier à Châtres, tant en son nom, à cause de sa femme, que comme se portant fort de Jean et Pierre les Bedeaux, ses beaux-frères. — Bail, pour 4 ans, du revenu, tant spirituel que temporel, de la cure et annexe d'Égly, fait à Jean Olivier, prêtre, demeurant à Égly, par Claude Revel, prêtre, curé de Saint-Thomas de Boissy et de Saint-Pierre d'Égly, moyennant un loyer annuel de 55 écus et un cent de « boiteaux de foin », pour le paiement duquel s'oblige Vincent Gérard, marchand à Égly (30 novembre 1600). — Le susdit Olivier, qualifié prêtre, vicaire de l'église « Monsr Saint-Pierre » d'Églis, » baille au susdit Girard toutes les terres et tous les prés dépendant de la cure d'Égly, moyennant une redevance annuelle de 4 boisseaux de blé méteil, mesure de Châtres, par chaque arpent de terre, et 13 écus 20 sous tournois, pour les prés. — Contrat d'apprentissage de tanneur. Jean Forestz, marchand tanneur à Étampes, tant en son nom que comme tuteur de Jacques Forestz, fils mineur de lui et de feu Marguerite Lambert, d'une part, Jean Lambert, archer des gardes du Roi, demeurant à Boissy, oncle et curateur dudit mineur, assisté et par l'avis de Jean Lambert, greffier de Boissy, Jean Lambert, le jeune, marchand à Boissy, cousin germain dudit mineur, et Didier Andry, son oncle, à cause de feu Mathurine Lambert, sa femme, d'autre part, font ensemble les conventions suivantes : ledit Forestz nourrira, couchera, logera, habillera, pendant trois ans, ledit mineur, âgé de 17 ans environ, et lui « enseignera l'estat et mestier » de taneur, que ledit mineur, à ce présent, a dit et » vouloir et avoir désir d'apprendre, pour, à l'advenir, » avoir moyen de mieux faire son profit », et, pour ce faire, il fournira audit mineur, pendant ledit temps, « toutes sortes d'utils à ce nécessaires » et fera, en un mot, « comme un bon maître et père est tenu faire à » son apprentif et pupille » ; à la charge « que, pen- » dant ledit temps, ledit mineur sera tenu... servir » son dit... père à la besogne et ouvrage dudit mestier » et autres choses licites ; et, outre, moïennant que, » pour lesdits nouritures, entretennementz et appren- » tissage, » ledit Forestz prendra à son profit tout le revenu des biens meubles et immeubles dudit mineur. — Bail d'héritages fait par le susdit Forestz au nom de tuteur de Jacques Forestz, à Didier Andry, laboureur à Mauchamps.

E. 4463. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

5 au 28 décembre 1600. — Titre nouvel d'une rente de 50 sous tournois passé, au profit de René Lecousturier, marchand à Châtres, et Noëlle Ledours, sa femme, par Antoine Maufet, maréchal à Boissy, héritier, en partie, de feu Antoine Maufet, son père. — Contrat de mariage entre Guillaume Lefébure, vigneron à Boissy, d'une part, et Noëlle Daigremont, fille de feu Étienne Daigremont et de Catherine Guillemard, demeurant à Boissy, d'autre part. — Autre entre Martin Pellerin, vigneron à Boissy, d'une part, et Lubine Sainctin, veuve de Pierre. Deslarre (?), d'autre part. — Autre entre Thomas Gilbon, vigneron à Boissy, fils de Pierre, vigneron audit lieu, et de feu Jeanne Bedeau, d'une part, et

Étiennette Delarre, fille de feu François Delarre et de Perrine Leroy, d'autre part. — Constitution d'une rente annuelle de 2 écus 46 sous 8 deniers tournois, au profit de Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, du nombre des 120 privilégiés, demeurant à Boissy, par François Picot, vigneron à Boissy. — Constitution d'une rente annuelle de 3 écus 20 sous tournois, au profit du même, par André Lebedeau, prévôt de la prévôté de Torfou, y demeurant, et Vincent Normand, laboureur à Torfou (19 décembre 1600). — Inventaire après décès de Catherine Picot, à la requête de Martin Pellerin, vigneron à Boissy, en son nom et comme tuteur de Marie Pellerin, âgée de 3 ans, leur fille. Un muid de vin clairet, 2 livres. — Vente d'héritages, terroir de Boissy, faite à Jean Pillas, tixier en toile à Boissy, par Jacques Ledourt, vigneron, demeurant « en Bourguignette, paroisse de Saint-Maurice.» — Vente de 5 quartiers de terre, terroir de Saint-Maurice, faite audit Ledourt par Jean Roier, tailleur d'habits à Souzy, tant en son nom que comme se portant fort de Marie Aulmont, sa femme. — Jean Petit, marchand à Boissy, baille, à titre de pension et apprentissage, à Antoine Maufet, maréchal au même lieu, et ce, pendant 4 ans, Laurent Petit, son fils. Pendant l'apprentissage, le preneur sera tenu d'entretenir Laurent Petit « de tous » allimens corporelz, comme feu, lict, lumière, chan- » delle ; » le père l'entretiendra d'habits. Le bail est fait » à la charge que, pendant ledit temps, ledit Laurent » Petit sera tenu de servir ledit Antoine Maufait audit » mestier selon sa force et sa capacité et du mieulx » qu'il sera possible, et sans qu'il soit tenu de païer » aulcune pansion audit Maufait... »

E. 4464. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

2 au 30 janvier 1601. — Noël Dubois, laboureur à Boissy, et Geneviève Rochas, sa femme, baillent, à titre « de pensionnaire » pendant un an, à maître Louis Guiselin, « principal de la grande escolle d'Étampes, » Clément Audry, fils mineur de feu Clément Audry et de ladite Rochas, « pour iselluy mineur tenir ès dites » escolles et lui montrer les sciences requises de sa ca- » passité et norir et entretenir de lict, feu et lumière ; » seront tenuz lesdits bailleurs l'entretenir de tous abyts » nécessaires ; » ils devront, en outre, payer pendant l'année, et par trimestre, la somme de 12 écus, et faire porter, chez Guiselin, à Étampes, 4 setiers de blé, mesure de Châtres, et un poinçon de vin. — Inventaire après décès de Jeanne Parron, à la requête de Guillaume Lefébure, vigneron à Boissy, au nom et comme tuteur des mineurs de la défunte, sa nièce : 46 livres de vaisselles étain, 2 sous tournois la livre ; un coffre, chêne, à panneaux, fermant à clef, 5 pieds de long, 1 livre ; une vache, poil rouge, 5 livres 20 sous ; 5 setiers de blé méteil, mesure de Châtres, à 1 livre le setier ; 3 poules et 1 coq, ensemble 33 sous tournois ; 3 muids de vin blanc, 10 écus sol ou 10 livres.— Inventaire après le décès de Pierre Deslaiz, à la requête de Lubine Sainctin, sa veuve, comme tutrice de leurs enfants mineurs ; 1 chaudron d'airain avec cercle et anse, tenant 1 sceau et 1/2, 12 sous 6 deniers ; 2 muids et 1 poinçon de vin, savoir, 1 muid de blanc et le reste clairet, prisé, le muid, 2 écus 40 sous, ensemble sept livres 40 sous. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 33 sous 9 deniers tournois passé, au profit de la fabrique de l'église Saint-Clément de Châtres, par Michel Petit, marchand charron à Boissy, et Georges Lefébure, vigneron à Cheptainville, au nom et comme tuteur des enfants de lui et de Martine Piffret. — Échange entre Jean Lambot, laboureur à Boissy, et Jean Perrin, laboureur à « Launoy », paroisse de Saint-Yon. — Contrat de mariage entre Jean Dugué, le jeune, sergent au bailliage de Boissy et Égly, fils des feu Jacques Dugué, vivant, praticien à Égly, et Marie Sanguin, d'une part, et Geneviève Trochot, fille des feu Louis Trochot et Simonne Lambert, d'autre part. — Bail d'une vache fait dudit jour 14 janvier, au 1er mai 1601, à Pasquier Coursallet, laboureur à Mauchamps, par Sébastien Aubry, laboureur au même lieu ; le preneur nourrira la vache et en prendra tout le profit. — Échange entre Jean Coiffier, vigneron à Avrainville, et Pierre Besnier, laboureur à Boissy. — Constitution d'une rente annuelle de 41 sous 8 deniers tournois, au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Jean Petit, marchand à Boissy, et Marguerite Letourneur, sa femme. — Accord et transaction entre Antoine Bénard, le jeune, marchand à Paris, et Jean Guillehéry, vigneron à Étréchy. — Transport d'une rente annuelle de 13 écus 4 sous fait à Louis Ferron (?), praticien à Étréchy, par Jeanne Courcellier, femme de Michel Jallet, dit Michel Michelet, pâtissier à Étréchy. — Inventaire après décès de Cantienne Rochas fait, à la requête de Cantien Lambert, vigneron à Boissy, son mari, au nom et comme tuteur de Charlotte Lambert, leur fille : 1 bague d'argent et 1 croix d'argent à mettre à 1 chapelet, ensemble 10 sous ; 6 boisseaux de fèves à 6 sous tournois le boisseau ; 9 boisseaux de blé méteil, mesure de Châtres, à un écu le setier, ensemble 45 sous ; une vache, poil noir, 5 livres ; environ 2 char-

retées de fumier, trouvé dans la cour, 20 sous; 3 poinçons et 1/2 muid de vin blanc, à 2 livres 20 sous le poinçon, ensemble 8 livres 20 sous; 1 coq et 3 poules, 24 sous. — Bail d'une maison et dépendances, à Égly, fait à Jean Cocqueau, vigneron audit lieu, par François Hariveau, vigneron au même lieu. — Accord entre Jean Lambert, laboureur à Boissy, au nom et comme commissaire établi aux héritages saisis sur Marin Bézard et sa femme, à la requête de noble homme François Rousselet, contrôleur de la maison de la Reine de France et de Navarre, d'une part, et ledit Marin Bézard, d'autre part.

E. 4465. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

3 au 22 février 1601. — Contrat de mariage entre Vincent Pigeon, demeurant à Égly, d'une part, et Jeanne Beauvez, fille de Jean Beauvez et d'Isabeau Chauterle, d'autre part. — Jean Roy, Philippe Brizard et Jean Buard, demeurant à Saint-Sulpice-de-Favières, prennent à bail d'Abraham Picard, prêtre, curé de l'église dudit Saint-Sulpice, 2 arpents 1/2 de pré, appartenant à la cure de Saint-Sulpice; prix, pour 1 an, dix écus sol. — François Langlois et Denis Bedeau, « asséeurs et collecteurs des tailles » de Boissy pour l'année 1601, consentent à ce que leur co-collecteur, Philippe Louin, lève les tailles de l'année, en les garantissant, prenne à son profit la collecte et en supporte les frais. Louin reçoit, en outre, un écu de ses co-collecteurs. — Bail d'héritages, à Boissy, fait à Robert Guillemard, cordonnier audit lieu, par Barthélemy Leconte, vigneron. — Vente d'un arpent de terre, terroir « de Chettainville, cantier de la Pierre Blanche, » faite à Jean Beauchais, vigneron à Cheptainville, par Didier Louin, laboureur à Guibeville, paroisse de Cheptainville, tant en son nom que comme se portant fort de Jeanne Brizard, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 60 sous tournois passé, au profit de Louis Badin, marchand à Bruyères, par Siméon Michel, vigneron à Boissy. — Bail d'héritages fait à Simon Besnier, laboureur à Boissy, par Jean Demontqueron, praticien à Étampes, en vertu de la procuration de Léonard Palaut, sa mère, veuve de Louis Demontqueron, vivant, procureur et adjoint aux enquêtes et informations du bailliage d'Étampes (14 février 1601). — Quittance de 4 écus, rachat de rentes, délivrée à Jean Perrain, laboureur à « Launoy, » paroisse de Saint-Yon, par François Langloys, marchand à Boissy.

E. 4466. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1er au 27 mars 1601. — Contrat de mariage entre Zacharie Pillas, vigneron à Boissy, fils de Jean Pillas, tixier en toile audit lieu, et de Jeanne Legrand, d'une part, et Marguerite Lambot, fille de Jean Lambot, laboureur à Boissy, et de Marie Feuilleret, d'autre part. — Jean Bruneau, vigneron à Boissy, et Ysabel Bruneau, veuve de Guillaume Brethon, vivant, demeurant à Boissy, baillent, en apprentissage pour 3 ans, à Louis Godillon, tailleur d'habits à Boissy, Thoinette Brethon, fille de ladite Isabelle et dudit feu Guillaume Brethon, « pour à icelle apprandre à couldre et instruire en l'estat de cousturière ; » les bailleurs payeront 4 écus 1/2 à Godillon. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Garenne, faite à Julien Ramon, « serruzier » à Boissy, par Jean Petit, vigneron à Avrainville, au nom et comme tuteur de Nicolas Petit, fils mineur de lui et de feu Barbe Hébert, César Petit, en son nom, et Pierre Leconte, vigneron à Avrainville, à cause de Mathurin Petit, sa femme ; lesdits Nicolas, César et Mathurine Petit, enfants de ladite Barbe Hébert. — Accord et transaction entre Germain Chicart, laboureur à Torfou, d'une part, Didier Baron, laboureur audit lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Perette Chicart, sa femme, lesdites femmes filles et héritières de feu Jean Chicart, vivant, laboureur à Torfou, d'autre part. — Constitution d'une rente annuelle de un écu 40 sous tournois, au profit d'Anne Daigremont, fille mineure de Pierre Daigremont et de feu Louise Pocquet, par Antoine Pillas, laboureur à Boissy, et Noëlle Ledourt, sa femme. — Vente de trois quartiers de terre, terroir de Saint-Sulpice, lieu dit la « Guengière, » faite à Jean Lambert, archer des gardes du corps du Roi, par Denis Besnier, laboureur à Mauchamps, tant en son nom que comme se portant fort de Françoise Gondart, sa femme. — Noël Dangente, vigneron à Boissy, collecteur de tailles de Boissy, pour l'année 1600, lequel avait baillé la collecte à faire à Louis Girard, marchand à Boissy, déclare que ledit Girard lui a présentement remis entre les mains 3 commissions des élus, une pour la grande taille, taillon et autres « creues » y jointes, une « pour la » grande creue, » et une « petite creue pour l'entretenement des garnisons des gens de guerre ou autrement pour la creue du piongner : » l'ensemble des quittances de toutes ces impositions s'élève à quinze, que Dangente reçoit de Girard, auquel il en donne décharge.

— Titre nouvel d'une rente annuelle de 2 écus 46 sous 8 deniers tournois passé, au profit de Luc Fontaine, Jean Legendre et Thomas Fontaine, vignerons à Saint-Martin, faubourg d'Étampes, héritiers de feu Jean Fontaine, vivant, curé de l'église Notre-Dame d'Étampes, par Fiacre Thierry, cordonnier à Boissy (18 mars 1601). — Constitution d'une rente annuelle de 1 écu, au profit d'Anne Daigremont, fille de Pierre Daigremont et de feu Louise Pocquet, par Jean Legrand, vigneron à Boissy. — Quittance mutuelle, à suite de règlement de comptes, entre Jean Réault, maître maréchal « de forges, de la compagnie du Roy » ordinaire de ses gardes, conduite par Monseigneur » de la Curée, demeurant à Montereau Faulyonne, » d'une part, et Denis Coiffier, vigneron à Boissy, d'autre part. — Vente d'immeubles à Boissy faite par le premier au second. — Julien Ramon, « seruzier » à Boissy, s'engage à payer à Nicolas Bourgeois, joueur d'instruments, demeurant à présent à Boissy, la somme de deux écus sol, moyennant quoi ledit Bourgeois s'engage « à apprendre et instruire le- » dit Ramon à jouer du violon du mieulx qu'il sera » possible audit Bourgeois, et ainsy que ledit Ramon » le pourra comprendre en son esprict et entende- » ment. » L'acte est passé « au lieu où se tiennent les » escolles » à Boissy (22 mars 1601). — Constitution, par les habitants de Boissy, de procureurs pour comparaître devant les officiers de l'élection, à la requête de Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, du nombre des 120 privilégiés, et « dire que, pour » le regard de l'entière exemption des tailles et creues » que ledit Pocquet requiert, ilz persévèrent en l'advis » et consentement qu'ils en ont donnés aux asséeurs, » par devant Monseigneur le Bailli dudit Boissy, le 16 » janvier 1601, » ou bien « se submettent à mesdits » sieurs (les Officiers de l'élection) en ordonner. Et » quant à la taxe et cotization à quoy lesdits asséeurs » ont taxé, cotizé ledit Pocquet, qui est de trente ung » écu quarante sols tournois, pour la grande taille, et » des creues à l'équipolent, bon leur semble que ladite » taxe est par trop excessive et sur la taxe de beau- » coup, joinct son age et ses facultez et moyens ; et » ne la veullent soutenir ; ains, consentent qu'il soit » modéré, assis et cotisez à dix escuz par an pour » grande taille, et, pour les creues, à l'équipolent. » L'acte est signé par les habitants de Boissy dont les noms suivent : Gille Bally, Petit, Bourdon, Vacher, Soulas, Legrand, Godillion, Robert, Petit, Adrien Boucher, Petit, Aulmont, Denis Pocquet, Aulmont, Pillas, Le Roy, Drouet, Lambert et Leroy. Parmi les personnes mentionnées au début de l'acte, comme y ayant pris part, on remarque Marie Lhoste, veuve de Michel Ledourt, et Martine Roux, veuve de Pierre Coqueau (25 mars 1601). — Échange entre Pierre Le Roy, vigneron à Boissy, tant en son nom que comme tuteur des mineurs de lui et de feu Jeanne Roux sa femme en premières noces, d'une part, et Pierre Bailly, laboureur à Mauchamps, d'autre part. — Vente d'un demi-quartier de terre, terroir de Boissy, « au-dessus de la » Fontaine au vin, » faite à Jean Feulleret, menuisier à Boissy, par Simon Michel, vigneron au même lieu. — Vente d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, « près le chesne aux Fébures, » faite à Guillaume Mariot, marchand bourgeois de Paris, par Cantien Lambert, vigneron à Boissy.

E. 4467. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1er au 31 avril 1601. — Échange entre Jean Lambert, seigneur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, d'une part, et Denis Pocquet, laboureur à Boissy, d'autre part. — Constitution d'une rente annuelle de 4 écus, au profit d'Anne Daigremont, fille mineure de Pierre Daigremont et de Louise Pocquet, acceptant par Denis Pocquet, l'aîné, demeurant à Boissy, père de ladite Louise, par Jacques Robert, laboureur à Boissy, et Françoise Louyn, sa femme. A la suite est l'acte de rachat de ladite rente par une quittance délivrée par Martin Porteau, valet de chambre du Roi, demeurant à Boissy, ayant épousé la susdite Anne Daigremont ; par devant Pillas, notaire à Boissy, le 6 mars 1610. — Accord entre Jean Lambert, marchand mercier à Boissy, et Jean Leconte, demeurant à Torfou. — Bail de maison et dépendances à Boissy, rue du Monceau, fait à Jean Léconte, praticien à Torfou, par Antoine Menfret, maréchal à Boissy, tant en son nom que comme tuteur des mineurs d'Antoine Menfret et Clémence Soullas, ses père et mère. — Cession d'immeubles à Boissy faite à Pierre Picot, vigneron audit lieu, par Guillaume Picot, vigneron au même lieu, et Jeanne Jamain, ses père et mère. — Les habitants de Boissy, réunis à la porte de l'église, issue de vêpres, donnent procuration à Jean Nau, procureur à la Cour des aides pour dire, en ladite Cour, qu'ils consentent à ce que Denis Pocquet, l'aîné, chevaucheur de l'écurie du Roi, du nombre des 120 ordinaires privilégiés, « couché sur » l'estat et roolle des employez mis au greffe de la cour » des aydes, » demeurant à Boissy, soit, suivant ses

prétentions, confirmées par des lettres royaux, rayé et biffé des rôles des tailles, taillon et crûes, tant pour le présent que pour l'avenir, et que ce qu'il en a payé et payera, cette année, soit réassis sur eux au commencement de l'année prochaine, pour être rendu audit Pocquet. De son côté, ledit Pocquet, « désirant vivre » en paix avec lesdits habittans, a promis donner aux » dits habittans, pendant qu'il vivra en ce monde et » qu'il sera demeurant et habitué audit Boissy, la » somme de dix escus par an, pour employer aux af- » faires communes de ladite paroisse, et, oultre, faire » les rooles des tailles, s'il en est requis, tant qu'il » plaira à Dieu luy continuer sa vue, sans sallaire » prendre ; et, encores, afin que lesdits habittans ne » soient travaillez ou surtaxez, si les cottes desdites » tailles et creues estoient rassizes sur eux, et afin » d'éviter aux fraiz de ladite assiette, et se voulant » mettre plus qu'en son debvoir, a accordé qu'il paiera » par mémoire d'avance... les sommes sur lui cotiséez » cette année... » 64 habitants, dont 3 femmes, ont pris part à cette délibération, signée des noms suivants : François Guérot, Lambert, Goussin, Yon Subtil, Legrand, Girard, Brideron, Aulmont, Aulmont, Bedeau, Petit, Adrien Boucher, Petit, Bourdon, Méry Rousseau, Pierre Orpin, Lambert, Langloys, Petit, Bedeau (15 avril 1601). — Accord entre Valentin Merly, vigneron à Boissy, et Simon Deslays, vigneron au même lieu, touchant la part contributive de chacun d'eux à des travaux communs de maçonnerie.

E. 4468. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

2 au 29 mai 1601. — Bail de 32 arpents de terre, terroirs de Boissy et de Villelouvette, fait à Louis Girard, laboureur à Boissy, par Guillaume Chardon, marchand et laboureur à Bruyères-le-Châtel. — Bail d'un demi-quartier de vigne, terroir d'Égly, champtier des Graviers, fait à Jacques Hariveau, vigneron à Égly, par Noël Benoit, marchand laboureur à Dourdan. — Lots et partages des héritages provenant de la succession de feu Anne Pocquet, en son vivant femme de Jacques Leroy. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir d'Avrainville, champtier « de la Grand-Mare, » faite à Jean Lambert, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Toussaint Roux, vigneron « à La Norville. » — Baux d'héritages, dont une masure à Torfou, lieu dit « Clou carré, » faits à Mathurin Bonnet, vigneron audit lieu, par Perrine Leroy, veuve de Jean Delarre, demeurant à Boissy. — Lots et partages de la succession de Marie Lefébure entre ses enfants, Louis Girard, laboureur à Boissy, et Suzanne Girard, représentée par Jean Bedeau, son mari, laboureur au même lieu. — Vente d'héritages, terroir de Boissy, faite à Louis Girard, marchand et laboureur à Boissy, par Gilles Pocquet, marchand à Étampes, tant en son nom que comme se portant fort de Fleurance Adrian, sa femme. — Quittance de 14 écus 20 sous, travaux de maçonnerie, délivrée à Simon Deslaiz, vigneron à Boissy, par Mathurin Berthon, maçon en pierres, à Saint-Sulpice-de-Favières. — Vente de la coupe et dépouille de sept quartiers d'aunaie, terroir de Saint-Yon, près la fontaine dudit lieu, faite à Jean Cocqueau, laboureur, fermier à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon, par Louis Leschassier, notaire et secrétaire des finances du Roi, à Paris. — Ratification, par Marthe Pocquet, femme de Louis Girard, laboureur à Boissy, d'une vente faite par ce dernier au susdit Leschassier.

E. 4469. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

11 au 29 juin 1601. — Quittance de 14 écus, prix de 8 journées de labour et défrichement sur un arpent de vigne, délivrée à Jean Duchesne, laboureur à Boissy, par Pierre Soullas, Étienne Brideron et Pierre Bruières, vignerons à Boissy. — Marché de maçonnerie entre Étienne Pingot, maçon en plâtre à « Dollainville, » paroisse de Bruyères-le-Châtel, et Martine Roux. — Lots et partages des héritages provenant de la succession de Marie Roux. — Noël Dubois, laboureur à Boissy, prend à bail, moitié fruit, de Geneviève Rolland, veuve de Philippe Brunet, vivant, avocat au parlement de Paris, 2 vaches à lait, âgées de 7 à 8 ans. — Pierre Leblanc, laboureur à Boissy, prend à pareil bail une vache de la même Geneviève Rolland. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble d'Égly, faite à Louis Feulleret, l'aîné, fils de Philippe Feulleret, par Vincent Normant, laboureur à Torfou, se portant fort de Louise Sablet, sa femme. — Vente d'un tiers de quartier de vigne, vignoble de Boissy, faite à Martin Le Roy, serrurier à Rochefort, par Thomas Sainctin. laboureur à Guibeville, paroisse de « Chettainville, » tant en son nom que comme se portant fort de Cancienne Bedeau, sa femme. — Accord entre Jacques Leroy, charron à Boissy, Jacques Lambot, Pierre Leroy, demeurant au même lieu, Thomas Sainctin, laboureur à Guibeville, et Martin Leroi ou le Roy, serrurier à Rochefort. — Échange entre Laurent Bailly,

laboureur à Mauchamps, au nom et comme marguillier de l'église Saint-Jean dudit Mauchamps, d'une part, et Pierre Bailly, laboureur au même lieu, d'autre part. — Inventaire après décès de Jean Vacher, ayant épousé Perrine Primault, fait, à la requête de Jean Maugeant, curateur aux biens vacants de la succession dudit défunt. — Testament de Marie X.,, veuve de Jean Feulleret; elle donne « aux sierges bénit et à celluy » des filles, à chacun 5 sols tournois, à la charge » qu'ils seront allumez durant ses trois services; » des immeubles, à la fabrique de Saint-Pierre d'Égly, etc. — Quittance de 25 écus délivrée à Jean Duchesne, laboureur à Boissy, par Louis Hariveau, laboureur à Avrainville.

E. 4470. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1er au 23 juillet 1601. — Bail d'héritages, à Boissy, fait à Jean Roux et Michel Merly, vignerons audit lieu, par Gilles Leconte, vigneron à La Norville, tant en son nom que comme tuteur des mineurs de lui et de feu Louise Aleaulme. — Constitution de procureur par Louis Menfaiz, marchand « à Bonnelle, » Jacques Angiboust, marchand au même lieu, et Claire Menfaiz, sa femme, et Jeanne Menfaiz, femme autorisée par justice de Jean Lambert, archer des gardes du corps du Roi, enfants et héritiers de feu Étienne Menfaiz, vivant, marchand à Bonnelle. —Mathurin Vincent, maçon à Étréchy, s'engage à faire au presbytère de Boissy, dans l'espace d'un mois, et pour le prix de 16 écus sol, les travaux de maçonnerie indiqués dans l'acte, qui contient, entre autres signatures, celles de Claude Revel, curé de l'églıse de Boissy, et de Jean Mohier, prêtre, demeurant à Saint-Sulpice (14 juillet 1601). — Bail d'héritage à Boissy fait à Cancien Coiffier, vigneron audit lieu, par Jacques Leroy, charron à Boissy, au nom et comme tuteur d'Abel, Jean et Denis les Bedeaulx, mineurs des feu Abel Bedeau et Françoise Thomas. — Acte préparatoire à une visite et estimation de fruits pendants par les racines, entre Sulpice Pinard, laboureur à Torfou, tuteur de Marie Pinard, fille mineure de lui et de Jeanne Ballie ou Ballu, et Nicolas Ballie ou Ballu, vigneron à Boissy, au nom et comme curateur de ladite mineure.

E. 4471. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

4 au 30 août 1601. — Vente de récolte sur pied faite à Jean Lambert, le jeune, marchand mercier à Boissy, par Jean Leconte, praticien à Torfou. — Quittance de 20 écus, arrérages de rente, délivrée à noble homme Jean Morineau, avocat en parlement, demeurant à Montfort, tant pour lui, à cause de sa femme, que pour Julien Bertault, comme tuteur de Julien Bertault, son frère, et Guillaume Poignant, greffier de la gruerie de Montfort, comme tuteur de Catherine Poignant, par Jean Lambert, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, au nom et comme procureur de Claude Daubray, seigneur de Bruyères-le-Châtel et du fief de Chamillier, à Avrainville. — Constitution d'une rente annuelle de 1 écu 40 sous tournois, au profit de Geneviève Rolland, veuve de Philippe Brunet, vivant, avocat au parlement à Paris, par X. Leroy, veuve de François Delarre, demeurant à Boissy. — Autre de 2 écus 1/2, au profit de Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, par Denys Louyn, laboureur à « Breulx, » au bailliage de Saint-Yon. — Cession de bail d'une maison et dépendances, au Val Saint-Germain, faite à Jacques Hareaut, marchand hôtelier audit lieu, par François Beasse, hôtelier au même lieu.

E. 4472. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

9 au 25 septembre 1601. — Bail de trois quartiers de pré, prairie de Dampierre, fait à Jacques Sohier, manouvrier à « Launoy, » paroisse de Saint-Yon, par Thomas Sainctin, laboureur, à Guibeville, paroisse de Cheptainville. — Vente d'héritages, à Villelouvette, faite à Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, par Marie Regnoust, veuve de Jean Lambert, demeurant à Villelouvette, paroisse d'Égly. — Donation faite par la susdite Marie « Regnoul » à Jean Beauvais et Geneviève Lambert, sa femme, demeurant à Villelouvette; Marin Goulon, tixier en toile à Châtres, et Marguerite Lambert, sa femme; Jean Perrin, laboureur à Launoy, près Saint-Yon, et Françoise Lambert, sa femme, lesdites femmes, filles de la donataire; Jean Dugué, le jeune, demeurant à Égly, et Geneviève Trochot, sa femme, et Marie Trochot, sœur de ladite Geneviève Trochot, ces dernières, petites-filles de la donataire. — Autre à Manuel Robert, Jean Dugué, l'aîné, et Jeanne Dupuis, sa femme, par Jeanne Robert, veuve de Marin Leclerc, demeurant à « Brière, » mère des susdits Manuel et Jeanne Dupuis. — Bail d'immeubles, rue du Monceau, à Boissy, fait à Marie Lhoste,

veuve de Michel Ledourt, demeurant à Boissy, par Denis Vacher, laboureur à Moret, paroisse de Saint-Yon. — Marché d'entretien, pendant un an, de ferrement de chevaux, charrues, etc., moyennant huit écus sol, entre Antoine Maunfés, maréchal à Boissy, et Jean Duchesne, laboureur au même lieu.

E. 4473. (Liasse.) — 13 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

8 au 30 octobre 1601. — Accord et transaction entre noble homme Claude Daubray, seigneur de Bruyères-le-Châtel, représenté par Jean Lambert, archer des gardes du corps du Roi, son procureur fondé, d'une part, et Germaine Lemaire, veuve de Henri Devilliers, vivant, écuyer, seigneur de Maison-Rouge, tant en son nom que comme tutrice et curatrice de Marie, Sébastien, Jacques, Jacqueline et Alline, enfants mineurs d'elle et dudit défunt, et Charles Devilliers, écuyer, sieur de Maison-Rouge, fils aîné, majeur, demeurant à Breux, d'autre part. Au nombre des signatures, parties et témoins, qui se trouvent à la fin de cet acte, on lit celle de François Pugnaut, maître « des Escolles » de Boissy. — Prise à l'engrais, par Pierre Trollin et Guillaume Boucaulx, marchands à « Saincte-Mesmes, » de dix-huit porcs, appartenant à plusieurs habitants de Boissy, qui s'obligent à payer 50 sous tournois par chaque porc. L'engraissement doit durer, du jour de l'acte (9 octobre 1601) jusqu'à la Saint-André (29 novembre de la même année). — Transport d'une créance de 13 écus sol, sur François David, marchand, ayant demeuré à Châtres, fait à Jean Chardon, le jeune, marchand audit lieu, par François Langlois, marchand à Boissy. — Vente de dix perches de terre, terroir de Boissy, champtier « dit les Routtoirs, » faite à Denis Vittas, vigneron à Boissy, par Jean Lambert, le jeune, marchand au même lieu. — Contrat de mariage entre Jean Bonvin, l'aîné, vigneron à Aubin, paroisse d'Itteville, d'une part, et Marie Lepan, fille de feu Jean Lepan, vivant, laboureur à Boissy, et de Jacquette Rebours, d'autre part. — Constitution de procureur, par Jean Ory, tuteur de Clément Carqueville, fils de feu Pierre Carqueville et de Françoise Billaud, à présent femme dudit Ory, ledit Pierre Carqueville fils de René Carqueville et de Jeanne Piedfert. — Vente de cinq quartiers de terre, terroir de Saint-Yon, au-dessous de « la Follie, » faite à Denis Pocquet, l'aîné, demeurant à Boissy, par Pierre Levahier, procureur au parlement à Paris. — Contrat de mariage entre Michel Gilles ou Gillet, laboureur à Avrainville, fils de feu Gilles ou Gillet et de Jeanne Cheval, à présent femme de Jean Piffret, laboureur à Avrainville, d'une part, et Louise Ledourt, fille de feu Michel Ledourt et de Marie Lhoste, d'autre part. — Bail d'héritages à Jacques Sohier, manouvrier, par Denis Vacher, laboureur en la ferme et métairie de Moret.

E. 4474. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

2 au 29 novembre 1601. — Bail d'héritages fait à Vincent Pigeon, vigneron à Égly, par Jacques Leroy, charron, à Boissy, au nom et comme tuteur des mineurs d'Abel Bedeau et de Françoise Thomas. — Déclaration de parents, portant que Sulpice Boucher, âgé de 22 ans environ, est fils des feu Jean Boucher et Jeanne Rousseau, en leur vivant, demeurant à Boissy, qu'il est bon ménager et d'âge suffisant pour avoir la jouissance et administration libre de ses biens, être émancipé et mis hors la puissance et gouvernement de Méry Rousseau, tailleur d'habits à Boissy, son tuteur. — Vente de droits à la succession de feu Louis Mathieu, demeurant en son vivant, « à la Souppanne, » faite à Simon Allot, marchand à Jouy, paroisse de Breux, par Louis Mathieu, maître jardinier à Paris, tant en son nom que comme se portant fort d'Anne Lemaire, sa femme. — Constitution de procureur par Claude Daussy, écuyer, sieur de Congerville en Beauce, au nom et comme ayant la garde noble de Claude Daussy, son petit-fils, fils de feu Louis Daussy et de Marie Acarie. — Bail d'héritages à Louis Rousseau, vigneron à Boissy, par Pierre Baneret, vigneron audit lieu, au nom et comme tuteur de Jeanne Delacroix, fille mineure des feu Jean Delacroix et Robine Baneret. — Vente de trois quartiers de terre, terroir de Boissy, lieu dit « Lormetteau, » faite à Jean Lambert, greffier et tabellion au bailliage de Boissy, par Georges Pinet, laboureur à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Françoise Delarre, sa femme. — Échange entre Toussaint Maquère, vigneron à la Norville, héritier, à cause de Rollaine Jubin, sa femme, de feu Jacques Jubin, vivant, laboureur à Boissy, d'une part, et Jean Plumereau, vigneron à Boissy, aussi héritier du même, à cause de Louis Jubin, sa femme, d'autre part; lesdites Rollane et Louise, filles du susdit Jacques Jubin. — Vente audit Plumereau par Jacques Jubin, pâtissier à Breuillet, tant en son nom que comme se portant fort de Sébastienne Bourdon, sa

femme, de sa part dans la succession de son père, Jacques Jubin, ci-devant nommé. — Constitution de procureur, par Robert Pichereau, laboureur à Égly, et Jeanne Noël, sa femme. — Accord entre Mathurin Bonnot, vigneron à Torfou, et Jean Delahaye, laboureur au même lieu. — Vente d'un quartier de terre sablon, terroir de Boissy, faite à Denis Vittas, vigneron à Boissy, par Siméon Michel, vigneron au même lieu.

E. 4475. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

3 au 30 décembre 1601. — Renonciation à un bail d'héritages faite, au profit de Louis Hariveau, laboureur à Avrainville, par Jean Duchesne, laboureur à Boissy. — Contrat de mariage entre Denis Vittas, vigneron à Boissy, d'une part, et Claudine Cochetteau, veuve de François Binet, vivant, vigneron au même lieu, d'autre part. — Accord entre Louis Girard, marchand à Boissy, cohéritier, à cause de Marthe Pocquet, sa femme, de feu Clément Pocquet, et comme ayant les droits cédés de Nicolas Deschamps, tuteur des mineurs dudit Pocquet, d'une part, et les marguilliers et habitants de Boissy, d'autre part, touchant une dette dont la fabrique de l'église de Boissy était redevable audit Pocquet, du fait de la charge de marguillier exercée par lui. Cet acte, passé à la porte de l'église de Boissy, issue des Vêpres, porte les signatures de C. Revel, curé, Girard, Bourdon, Robert, Pillas, Valentin, Méry, Legrand, Feulleret et Lambert (9 décembre 1601). — Contrat de mariage entre Jacques Baucher, boulanger à Avrainville, fils de feu Jean Baucher et de Denise Delaunoy, d'une part, et Jeanne Coqueau, fille de feu Pierre Coqueau, vivant, marchand à Boissy, et de Martine Roux, d'autre part. — Autre, entre Sulpice Boucher, vigneron à Montlhéry, fils des feu Jean Boucher et Jeanne Rousseau, d'une part, et Nicolle Merly, fille de Liénard Merly et de Marguerite Lecomte, d'autre part. — Bail d'un arpent et demi de terre labourable, terroir de Boissy, fait à Louis Feulleret, le jeune, vigneron à Boissy, par Jean Blangarnon, le jeune, vigneron à « Basville, paroisse de Saint-Chéron, » Marin Martin, fruitier, et Louis Blangarnon, vigneron à Saint-Chéron. — Accord entre Pierre Lebedeau, praticien à Torfou, et François Picot, vigneron à Boissy, au nom et comme ayant les droits cédés de Charles Chicard, avocat au parlement, d'une part, et Louis Rousseau, vigneron à Boissy, au nom et comme tuteur des mineurs de feu Mathieu Paulmier et Marie Rousseau, et encore comme se faisant fort d'Adrien Paulmier, marchand à Châtres, curateur desdits mineurs, d'autre part.

E. 4476. (Liasse.) — 18 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

7 au 30 janvier 1602. — Ratification, par Cantienne Girard, femme de Jean Bedeau, laboureur à Boissy, d'une vente faite par son mari à Chevalier, sergent à verge au Châtelet de Paris. — Jean Réault, laboureur à Breuillet, au nom et comme curateur aux causes de Marie Couette, âgée de 12 ans, et de Jean âgé de 4 ans, enfants mineurs des feu Jean Couette et Jeanne Delaunoy, baille à titre de nourriture à Jean Coqueau, laboureur à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon, cousin et tuteur desdits mineurs, savoir : ladite Jeanne pour quatre ans, et ledit Jean pour 9 ans, à condition que la première servira ledit Coqueau au ménage de sa maison, selon sa capacité et puissance ; moyennant quoi, elle sera nourrie, logée, éclairée et habillée, sauf remboursement pour dépenses d'habillements ; le second devra être traité comme sa sœur, et de plus, envoyé à l'école quand « il aura acquis l'âge de discrétion. » Coqueau prendra sur les biens des mineurs la somme de 16 écus par an. — Bail de 8 quartiers 1/2 de vigne, vignoble de Boissy, fait à Zacharie Pillas, vigneron à Boissy, par Sulpice Blangarnon, vigneron à Chauffour. — Contrat de mariage entre Julien Beauvais, le jeune, laboureur au Gros-Buisson, paroisse de Saint-Chéron, fils des feu Jean Beauvais et Liénarde Robin, demeurant, audit lieu du Gros-Buisson, d'une part, et Marguerite Leconte, fille des feu Claude Leconte et Gabrielle Hallier, demeurant, en leur vivant, à Mauchamps, d'autre part. — Constitution de procureur par Pierrette Richer, veuve de Germain Chicard, demeurant à Torfou. — Constitution d'une rente annuelle d'un écu à Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire des écuries du Roi, un des 120 privilégiés, demeurant à Boissy, par Jean Pillas, tixier en toiles, à Boissy, et Jeanne Legrand, sa femme. — Bail de maison à Boissy, fait à Guillaume Noël, maréchal audit lieu, par Pierre Hervy, cordonnier à Châtres, au nom et comme tuteur de Geneviève Sainctin, fille de feu Louis Sainctin. — Bail de 3 arpents de pré, prairie de Dampierre, près le petit bois de Moret, fait à Noël Dubois, laboureur à Boissy, par Denis Vacher, laboureur, fermier et receveur en la ferme et métairie de Moret, paroisse de Saint-Yon. — Constitution

d'une rente annuelle d'un écu 40 sous tournois, à Denis Pocquet, ci-devant nommé, par Marie Lhoste, veuve de Michel Ledourt, demeurant à Boissy. — Inventaire, après le décès de Marguerite Buisson, fait, à la requête de Denis Vittas, vigneron à Boissy, au nom et comme tuteur de leurs enfants mineurs : un muids d'orge, mesure de Châtres, 12 sous 1 denier ; 1 muids de fèves, même mesure, 20 sous ; un poinçon de vin blanc, 4 livres ; une vache, poil rouge, 8 ans, 6 livres. — Bail de 5 arpents 1/2 de pré « qui sont tous les préz appar- » tenant à la cure de » Saint-Sulpice, fait à Jean Mohier, prêtre, habitué et résidant à Saint-Sulpice, par Abraham Picard, prêtre, curé de Saint-Sulpice-de-Favières.

E. 4477. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

3 au 26 février 1602. — Contrat de mariage entre Jean Jardin, laboureur, demeurant à présent « à La- » mondant, paroisse de la Briche, » fils des feu Louis Jardin et Claudine (*sic*), d'une part, et Perrine Lenon, fille de Gabrielle Lenon, marchand à Mauchamps, et de Martine Ballu ou Ballie, d'autre part, François Puguant, maître des écoles de Boissy, est un des signataires de cet acte. — Lots et partage de la succession de Marie Sanguin, entre Jean Dugué, l'aîné, vigneron à Égly, et Jean Dugué, le jeune, sergent au bailliage de Boissy, fils de ladite Sanguin et de feu Jacques Dugué, en leur vivant, demeurant à Égly. — Jean Petit, sergent à Boissy, baille pour 2 ans 1/2, à Jacques Langloys, marchand tavernier à Paris, Laurent Petit, son fils, pour servir ledit Langloys « à son estat de tavernier, et autres » affaires, en quoi iceluy Langloys le vouldra emploier. » Langloys s'oblige à donner, pour ledit temps, la somme de 9 écus sol, sur laquelle il prendra, au préalable, ce qui sera nécessaire pour habiller ledit Laurent Petit ; mais ces avances seraient remboursées par le bailleur à Langloys, si, pendant le temps convenu, Laurent Petit s'en allait hors du logis de Langloys et contre son gré. — Vente d'un tiers de quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Justice, faite à Pierre Billiot, vigneron à Boissy, par Denis Gillet, sabotier à Jouy, paroisse de Breux, taut en son nom que comme se portant fort de Perrine Piffret, sa femme. — Contrat de mariage entre Pierre Rondin, vigneron à Boissy, fils de Jean Rondin, boucher au même lieu, et de Marie Delacroix, d'une part, et Martine Godillion, fille des feu Pierre Godillion, vivant, cordonnier à Boissy, et Étiennette Leconte, d'autre part. — Vente de trois quartiers de terre, terroir de Bonnes, champtier dit « les Cours- » Champs, » faite à Étienne Chiquard, laboureur à Torfou, par Didier Baron, manouvrier à Torfou, et Denise Chiquard, sa femme. — Accord et transaction sur procès entre Marin Piel, prêtre, curé de l'église d'Avrainville, d'une part, et Marin Cousturier, au nom de Noëlle Goussard, sa femme, d'autre part. — Accord entre Jean Gehier, marchand aux Tuileries, paroisse de Breuillet, au nom et comme curateur créé par justice à Marie Gehier, sa nièce, veuve de Marin Vaillant, pour cause de démence, d'une part, et François Picot, vigneron à Boissy, tuteur de Jacques, Simon, Martin et Marguerite les Vaillant, mineurs des susdits Marin et Marie Gehier, et Jacques Foucquin, oncle desdits mineurs, et ayant été leur curateur, d'autre part. — Bail de 8 arpents de terre, terroirs de Boissy et de Saint-Yon, fait à Simon Besnier, laboureur à Boissy, par Jacques Inbault, laboureur à la Norville, au nom et comme tuteur des enfants de feu Denis Clopiger, en son vivant, demeurant au même lieu.

E. 4478. (Liasse.) — 23 pièces, papier, dont 1 cahier de 7 feuillets in-4°.

3 au 28 mars 1602. — Vente de trois quartiers un quart de terre, terroir de Mauchamps, champtier « des » Felynettes, » faite à Jean Pothier, le jeune, laboureur à « Lamondans, » par Jean Vaché, le jeune, laboureur à Mauchamps, tant en son nom que comme se portant fort de Léonarde Loismet, sa femme. — Autre d'un demi-arpent de terre, terroir de Breux, champtier « des Fontenelles, » faite à Louis Sorieul, laboureur à Brétigny, par Jean Réault, laboureur à Breuillet, se faisant fort de Didière Coite, sa femme. — Bail de 4 arpents 1/2 de terre, terroir de Saint-Yon, fait à Pierre Rougeault ou Rongeault, laboureur à Feugères, paroisse de Saint-Yon, par Didier et Louis Ledourt, laboureurs en ladite paroisse. — Constitution d'une rente annuelle de deux écus, au profit de Denis Pocquet, l'aîné, chevaucheur de l'écurie du Roi, du nombre des 120 ordinaires privilégiés, demeurant à Boissy, par Jean Lambert, le jeune, meunier à Boissy. — Vente de leurs droits sur la succession de leur cousin, Nicolas Guyot, en son vivant, demeurant à Villelouvette, faite à Pierre Guyot, vigneron au même lieu, par Jean Orpin, vigneron à Boissy, à cause de Françoise Billault, sa femme, et Pierre Billault, vigneron au même lieu. — Lots et partages des successions paternelle et maternelle entre Jean Leconte, praticien à Boissy,

d'une part, et Claude Carqueville, laboureur à Lardy, au nom et comme tuteur et curateur de Marie Leconte, mineure, d'autre part, enfants et héritiers des feu François Leconte et Marguerite Aumont. — Vente d'héritages faite à Michel Petit, charron à Boissy, par François Guéret, vigneron au même lieu, et Marie Martin, sa femme. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Boissy, champtier de Malassise, faite à François Picot, vigneron à Boissy, par Jean Michel, vigneron au même lieu, et Louise Subtil, sa femme. — Constitution d'une rente annuelle de 2 écus, à Denis Pocquet, ci-devant nommé, par Antoine Pillas, laboureur à Boissy, et Noëlle Ledourt, sa femme. — Vente de trois espaces de logis, pour être démolis, sis à la Folie, paroisse de Saint-Yon, faite à noble homme Louis Lechassier, secrétaire du Roi, par Louis Hervy, marchand à la Briche, tant en son nom que comme se faisant fort et ayant charge de noble homme François Sabattier, écuyer, Sr du Mesnil. — Accord entre Denis Vacher, laboureur à Moret, d'une part, et Jean Perrin, laboureur à Launoy, paroisse de Saint-Yon, d'autre part.

E. 4479. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

3 au 30 avril 1602. — Quittance de 16 écus 40 sous tournois, rachat de rente, délivrée à Marin Goujon, texier en toile à Châtres, par Jean Barberon, bourrelier à Dourdan. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble d'Égly, champtier « des Blaiseaulx, » faite à Jean Chanteclerc, vigneron à Égly, par Vincent Pigeon, vigneron au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Jeanne Beauvaix, sa femme. — Bail de sept quartiers de pré fait à Jacques Soier, manouvrier à « Launay, » paroisse de Saint-Yon, par Jean Purain, laboureur au même lieu. — Vente d'héritages, terroir de Saint-Yon, faite à Louis Leschasier, conseiller secrétaire du Roi, par Jean Robert, demeurant à « Frémigny près Bourray. » — Actes relatifs au compte de curatelle de Gilles Pocquet, rendus par Nicolas Deschamps, sergent à cheval au Châtelet de Paris, demeurant à Longumeau, et Tiphaine Bruières, sa femme, auparavant emme de Pierre Pocquet, vivant, praticien à Boissy. — Prise à bail d'héritages, terroir d'Avrainville, d'Yves Robert, bailli de Bruyères-le-Châtel, au nom et comme tuteur de Jacques Robert, son petit-fils, enfant mineur de feu Jacques Robert, vivant, notaire au Châtelet de Paris, par Guillaume Hersant, laboureur à Avrainville. — Contrat de mariage entre Nicolas Briberon, vigneron à Égly, d'une part, et Claudine Perrin, veuve de Simon Coqueau, d'autre part. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Ruelles, faite, moyennant le prix de 2 écus sol, à Louis Guisselin, « maître ès-arts, principal du collège d'Étampes, » y demeurant, par Nicolas Deschamps, praticien à Longjumeau, tant en son nom que comme se portant fort de Thiphaine Bruières, sa femme (30 avril 1602).

E. 4480. (Liasse.) — 15 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

12 au 29 mai 1602. — Accord entre Denis Bedeau, charron à Boissy, naguère tuteur de Cantienne Soullas, fille de feu Guillaume Soullas et de Jeanne Hyvert, à présent femme d'Antoine Delavarenne, laboureur à Boissy, d'une part, et ledit Delavarenne, d'autre part. — Pierre Crespin, vigneron à Bonnes, oncle et curateur d'Étienne Duchesne, fils mineur de Jean Duchesne et de Nicole Sainctin, baille, à titre de « norriture et entretènement d'habitz, » pendant 7 ans, à ladite Nicole Sainctin, ledit Étienne Duchesne, qui sera, par sa mère, nourri, logé, hébergé et envoyé « à l'escolle en ce lieu de Boissy, pour lui faire apprendre à lire et à escripre, si faire ce peult. » La veuve jouira de tous les héritages du mineur. — Inventaire après décès du susdit Jean Duchesne, vivant, laboureur à Boissy, fait, à la requête de la dite Nicolle Sainctin, sa veuve : 51 livres d'étain, pots, écuelles, pintes, chopines à vin, tasses et salières, estimées 2 sous 6 deniers tournois la livre ; onze livres de graisse de porc, 4 sous tournois la livre ; un muid de vin clairet, un muid et un poinçon de vin blanc, 6 écus le muid ; 40 livres de lard, 3 sous 6 deniers tournois la livre ; 16 boisseaux de blé, seigle, 1 écu sol le setier ; 2 petits cochons, 47 sous tournois pièce. L'inventaire des titres comprend la mention explicative de 21 actes notariés. — Baux faits par Martine Roux, veuve de Pierre Coqueau, à Jacques Blangarnon, Pierre Gilbon, Georges Pinet et Thomas Gilbon, vignerons à Boissy. — Bail de masure, à Égly, fait à Martin Sorrin, vigneron audit lieu, par Jacques Leroy, charron à Boissy, au nom et comme tuteur des mineurs de feu Abel Bedeau et Françoise Thomas. — Vente de maison, rue du Monceau, à Boissy, faite à Simon Pillas, vigneron audit lieu, par Sulpice Blangarnon, vigneron à Chauffour, tant en son nom que comme se portant fort de Jacquette Ligniard, sa femme. — Marché pour travaux de labour et ensemen-

cement fait entre Abraham Robine et Sébastien Aubry, laboureur à Mauchamps. — Obligation de 20 écus, pour demeurer quitte de toute promesse et de toute convention antérieures, passée au profit de Jean Mohier, prêtre habitué à Saint-Yon, par Abraham Picard, curé de Saint-Sulpice-de-Favières. Ont signé l'acte, outre le notaire et les parties, Claude Revel, curé de Boissy, et Jean Cauchey, prêtre, curé de Saint-Yon (27 mai 1602). — Échange entre noble homme Louis Leschassier, conseiller du Roi, d'une part, et Jean Lambert, le jeune, mercier à Boissy, et Marguerite Ledourt, sa femme, d'autre part. — Autre entre ledit Leschassier, d'une part, et Denis Louyn, marchand et laboureur à Breux, d'autre part.

E. 4481. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

3 au 30 juin 1602. — Accord et transaction entre Pierre Gilbon, vigneron à Boissy, et Denise Roux, sa femme, d'une part, et Thomas Gilbon, vigneron au même lieu, d'autre part. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Moinnerie, faite à Jean Besnier, vigneron à Boissy, par Pierre Besnier, laboureur au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Pasquière Gondart, sa femme. — Vente de 3 perches de terre à Saint-Sulpice, lieu dit « les Cloiseaulx, » faite à Marc Petit, marchand à Boissy, par Jean Delfin, charron à Souzy, tant en son nom que comme se portant fort de Claude Guitteau, sa femme, et Pierre Guitteau, marchand à Feugères, paroisse de Saint-Yon, tant en son nom que comme se portant fort de Louise Leblanc, sa femme, les deux se portant fort de Cosme Guitteau, leur frère. — Contrat de mariage entre Michel Boucher, vigneron à Boissy, fils des feu Cantien Boucher et Denise Lambert, d'une part, et Françoise Bézard, fille de feu Pierre Bézard et de Perrine Hunaiz. — Bail d'une maison et dépendances, rue du Pré à Boissy, fait à Jean Jollivet, vigneron audit lieu, par Michel Petit, charron à Boissy. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 22 sous 6 deniers tournois passé, au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Mathieu Legendre, marchand mercier à Châtres, Mathurin Feulleret, maître chirurgien à Étampes, Pierre Leroy, Jean Prévosteau et Simon Aulmont, vignerons à Boissy. — Bail d'un quartier 1/2 de vigne, vignoble de Boissy, fait à Adrien Boucher, vigneron audit lieu, par Jean Piffret, laboureur à Avrainville. — Vente de droits sur une maison à Boissy, lieu dit « Lormetteau, » faite à Noël Dubois, laboureur audit lieu, par Jacques Robert, laboureur à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Françoise Lorin, sa femme. — Échange entre Simon Josset, boulanger, tant en son nom que comme se portant fort de Simonne Chardon, sa femme, d'une part, et Françoise Hersant, veuve de Marin Coustault, demeurant à Boissy, d'autre part.

E. 4482. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1er au 28 juillet 1602. — Vente d'un quartier 1/2 de pré, prairie de Bruyères, faite à Vincent Girard, marchand à Égly, par François Musnier, vigneron à Ollainville. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Boissy, champtier de la Bergère, faite à Jean Réault, maréchal de la compagnie des chevau-légers du Roi, demeurant à Boissy, par Siméon Michel, vigneron au même lieu, en son nom et comme se portant fort de Nicolle Buisson, sa femme. — Échange entre Marc Petit, marchand à Boissy, et Jacques Blangarnon, vigneron au même lieu. — Bail d'un arpent et demi de vigne, vignoble de Saint-Yon, fait à Jean Rondin, Jean Jollivet et Pierre Rondin, vigneron à Boissy, par Louis Ledourt vigneron aux « Cosnardières, » paroisse de Saint-Yon. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Boissy, au-dessous de la Justice, faite par Siméon Michel, ci-devant nommé, à Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy. — Bail de 50 arpents de terre, bois et prés, fait à Jean Coqueau, laboureur à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon, par noble homme Louis Leschassier, conseiller du Roi. — Bail d'un arpent de vigne ; fait à Adrien Boucher et Guillaume Leroy, vignerons à Boissy, par Denis Pocquet, procureur et receveur de la terre et seigneurie de Boissy. — Bail d'un demi-arpent 8 perches de terres, où se trouve « une mare à rouïr filace, » au lieu dit appelé les Routtoirs, » fait à Jean Subtil, vigneron à Boissy, par Didier Audry, laboureur à Mauchamps, au nom et comme tuteur de Marie Audry, fille mineure de lui et de feu Mathurine Lambert, et comme se portant fort de Jean Forest, marchand à Étampes, tuteur de Jacques Forest, fils mineur de lui et de feu Marguerite Lambert. — Cession de bail de 9 quartiers de pré, prairie de Breuillet, faite à Denis Pocquet et Noël Vacher, laboureurs à Boissy, par Pierre Guiot, vigneron à Villelouvette.

E. 4483. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1er au 31 août 1602. — Vente de 3 perches de vigne, vignoble de Breuillet, faite à Denis Réault, vigneron à Breuillet, par Guillaume Badault, vigneron « à la Badauldière, » paroisse de Breuillet, se portant fort de Michelle Raguaine, sa femme. — Contrat de mariage entre Sébastien Sorieul, laboureur à Jouy, paroisse de Breux, fils des feu Guy Sorieul et Perrine Poisson, d'une part, et Robine Dangente, fille de Noël Dangente et de feu Perrine Guectte, d'autre part. — Noël Dubois, laboureur à Boissy, prend à titre de loyer et moitié croît, de Jean Lombart, marchand bourgeois de Paris, 107 bêtes à laine. — Siméon Denelles, maçon en plâtre, à Égly, et Jean Poirier, maçon en plâtre, à Saint-Germain-lès-Chartres, s'engagent à faire, dans l'espace d'un mois et moyennant la somme de 30 écus sol, divers travaux de maçonnerie au moulin de Breuillet et dépendances, appartenant à Adrien Desmalleville, chevalier, seigneur de Panneville, de Saint-Yon, Breux et Breuillet (23 août 1602). — Vente de maison et dépendances à Jouy faite à Nicolas Bonté, laboureur à Jouy, paroisse de Breux, par « Ysaye » Delacroix, tailleur d'habits au « Plessis Pasté, » paroisse de Brétigny, au nom et comme tuteur de Marie Delacroix, fille mineure de feu « Esdra » Delacroix et de Barbe Bramant, et Georges Bramant, vigneron à la Forêt-le-Roi, au nom et comme curateur de ladite mineure. — Bail de maison et dépendances, rue Courteannesse, à Boissy, fait à Jean Bruneau, Thomas Gilbon et François Rouillon, vigneron à Boissy, par Thomas Aulmont, laboureur au même lieu. — Bail d'héritages fait par Charles Guilleminot, praticien à Lardy, à Jean Sergent, d'Égly, et Cantien Lambert, vigneron à Boissy. — Vente de 2 arpents 3 quartiers 9 perches de terre faite à Jean Lambert, tabellion et greffier de Boissy, « Saint-Yon, Breulx et Breullet, et notaire de Mau» champs et Saint-Sulpice, demeurant audit Boissy, » par Jean Lecomte, praticien à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Jeanne Chicard, sa femme (31 août 1602).

E. 4484. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1er au 29 septembre 1602. — Lots et partages des héritages de la succession de feu Suzanne Loismet, veuve de Michel Dubois, entre Noël Dubois, laboureur à Boissy, tant en son nom que comme tuteur de Suzanne Dubois, sa nièce, fille mineure de feu Michel Dubois, vivant, demeurant aux Trois-Maisons, paroisse de Chauffour, d'une part, et Nicolas Cousturier, laboureur audit lieu, en son nom, d'autre part. — Quittances de diverses sommes, rachats de ventes, délivrées à André Louin, demeurant à Boissy, et à Perrine Thinos ou Hunos, veuve de Jean Bézard, demeurant au même lieu, par Pierre Darras, sieur du fief de Marina ou Mariva, demeurant à Étampes. — Composition et accord entre Yon Vaillant, laboureur à Breux, se portant fort de Louis Vaillant, son fils, d'une part, Pierre Rouzier, marchand à Breuillet, Thomas Vacher et Toussaint Leconte, demeurant à Feugères, paroisse de Saint-Yon, se portant fort de Zacharie et Pierre Rouzier, fils dudit Pierre Rouzier, d'autre part. Parmi les signataires de cet acte, se trouve Claude Revel, curé de Boissy (4 septembre 1602). — Vente de droit sur un immeuble à Boissy, provenant de la succession de Perrine Piédoye, faite par son fils Jean Besnier, vigneron à Boissy, se portant fort de Catherine Leblanc, sa femme, à Benoit Ramon, boulanger à Boissy. — Inventaire fait après décès de Martin Jouvet, à la requête de Noël Lambot, au nom et comme tuteur de Jeanne Jouvet, fille mineure du susdit défunt et de Marion Badault, à présent femme dudit Lambot. — Vente de 5 quartiers de terre, sur la rue et près le carrefour d'Avrainville, faite à Jean Coiffier, vigneron à Avrainville, par Pierre Besnier, laboureur à Boissy, et Pasquière Gondar, sa femme. — Vente d'un quartier de terre sablon, terroir de Boissy, champtier de la Bergère-Fizeau, faite par le même à Jean Besnier, vigneron à Boissy. — Bail de 2 arpents de vigne, terroir de Boissy et Saint-Yon, fait à Cantien Lambert, vigneron à Boissy, par Anne Petit, veuve de Zacharie Hariveau. — Lots de partage des successions paternelle et maternelle entre Jean Allorge, laboureur à Avrainville, à cause de Marie « Baulchais, » sa femme, d'une part, et Jacques « Bauchais, » pâtissier à Boissy, en son nom, d'autre part, lesdits Marie et Jacques enfants et héritiers par moitié de feu Jacques Bauchais, vivant, laboureur à Cheptainville, et de Dorine Delaunoy.

E. 4485. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

3 au 31 octobre 1602. — Marché de maçonnerie pour travaux à exécuter, pour le compte d'Antoine

Langlois, à Boissy, par Siméon Denelle, maçon en plâtre à Égly. — Bail d'héritages, terroir de Boissy, Saint-Yon et Poteron, fait à Michel Gillet, laboureur à Boissy, par René Régnier, procureur en parlement à Paris. — Échange entre Guy Levahier, écuyer, sieur des Roches, demeurant à Torfou, d'une part, et Laurent Papin, marchand à Châtres, d'autre part (sign. aut.). — Lots et partage de la succession de feu Jacques Jubin, vivant, laboureur à Boissy, entre Simon Prévost, vigneron à Boissy, en son nom, à cause de Simonne Jubin, sa femme, auparavant veuve, en secondes noces, du susdit Jacques Jubin, d'une part, Jean Plumereau, vigneron à Boissy, en son nom à cause de Louise Jubin, sa femme, et comme ayant les droits acquis de Jacques Jubin, pâtissier à Breuillet, et de Toussaint Macaire, vigneron à la Norville, à cause de Rollaine Jubin, sa femme, lesdits Louise, Jacques et Rollaine, enfants et héritiers, chacun pour un tiers, du susdit Jacques Jubin. — Cantien Coiffier et Pierre Besnier, laboureurs à Boissy, prennent à moitié grain, de Jacques Levasseur, procureur au siège royal de Montlhéry, au nom et comme tuteur de Sainte Levasseur, fille mineure de lui et de feu Françoise Bézard, 6 arpents et 1 quartier de terre, terroirs de Boissy et de Saint-Yon, — Bail d'une maison et dépendances, sur le grand carrefour de Boissy, fait à Jean Leconte, praticien à Boissy, par Morin Bézard, marchand au même lieu. Le loyer annuel est de 21 livres. — Autre à Noël Dubois, laboureur à Boissy, par Geneviève Rolland, veuve de Philippe Brouet, vivant, avocat au parlement à Paris. — Vente de 14 perches de terre, à Boissy, faite à la susdite veuve par Michel Hébert, vigneron à Boissy.

E. 4486. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

2 au 30 novembre 1602. — Noël Dubois, laboureur à Boissy, au nom et comme tuteur de Clément Audry, fils mineur de feu Clément Audry et de Geneviève Coqueau, à présent femme dudit Dubois, baille « à tiltre de pentionnaire, » pour 2 ans, à Jean Lambert, greffier et tabellion du bailliage de Boissy, Breux et Breuillet, ledit Clément Audry, « pour à icelluy » appendre et instruire, en lieu de praticque, et luy » montrer les sciences nécessaires, de la capacitté et » du mieulx qu'il sera possible, et icelluy norrir et » entretenir de lict, feu et lumière et tous allimens » corporels : sera tenu ledit bailleur d'entretenir ledit » Clément Audry de tous habits à lui nécessaires, » et de payer, en outre, pour les 2 ans, la somme de 75 livres tournois, soit 37 livres 10 sous tournois par an. — Aveu et dénombrement d'un fief sis en la paroisse de Breux et avec mémoire détaillé dans l'acte, rendu à François de Balzac, seigneur d'Entragues, seigneur de Marcoussis et seigneur féodal et dominant de partie des fiefs tenus, mouvant et relevant des château et baronnie de Saint-Yon, par Charles Devilliers, écuyer, sieur de Maison-Rouge et de Breux, en partie, fils aîné et principal héritier de feu Henri Devilliers, vivant, écuyer, sieur desdits lieux, tant en son nom que pour Jacques Devilliers, son frère, âgé de 21 ans, Marie, âgée de 25 ans, Sébastienne, âgée de 19 ans, et Olympe, âgée de 17 ans, ses sœurs : ce fief fut anciennement à François de Granche, écuyer, bisayeul de l'avouant (6 novembre 1602). — Accord entre Jean Blangarnon, l'aîné, vigneron à Boissy, d'une part, Jean Dupuis, peintre et vitrier à Saint-Sulpice, à cause de Marie Blangarnon, sa femme, et Michel Blangarnon, vigneron à Boissy, lesdits Marie et Michel enfants du susdit Jean Blangarnon, et de feu Françoise Feulleret, et héritiers de ladite défunte, chacun pour un tiers, avec les enfants de Claude Blangarnon, d'autre part. — Vente de 9 quartiers de terre, terroir de « Potron, » faite à Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, du nombre des 120 privilégiés, demeurant à Boissy, par Anne Petit, veuve de Zacharie Hariveau, demeurant à Bruyères-le-Châtel. — Bail d'un arpent 1/2 de vigne, terroir de Saint-Yon, fait à Simon et Michel les Hébert, vignerons à Boissy, par Pierre Rozier, marchand à Breuillet. — Bail d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, faite à Gilles Dangente, vigneron à Boissy, par Pierre Daigremont, marchand à Ollainville. — Constitution d'une rente annuelle de 20 sous tournois, exécution de dispositions testamentaires, au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Jean Lambert, archer des gardes du Roi, tant en son nom que comme stipulant pour Guillemette Lambert, sa fille : curé de Boissy, Claude Revel, signé. — Quittance de 48 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Abel Delacroix, marchand à Feugères, paroisse de Saint-Yon, par Pierre de Villeneufve, écuyer, demeurant à Villeneuve-le-Comte « en Briès, » héritier, à cause de Marie Rebours, sa femme, de feu Marie Feraut, la jeune, veuve de Guillaume Robert, vivant, bourgeois de Paris. — Transport d'une rente annuelle de 10 livres tournois à Denis Pocquet, ci-devant nommé, par Jean Lambert, le jeune, marchand épicier à Boissy, fils de feu Regnault Lambert, vivant, praticien au même lieu. — Renonciation à bail au profit

de Léonarde Pelault, veuve de Louis Demonqueron, vivant, greffier de la prévôté d'Étampes, par Simon Besnier, laboureur à Boissy. — Transport d'une rente annuelle de 6 livres et 2 poules, faite à Jean Legrand, vigneron à Boissy, par Pierre de Villeneuve, ci-devant nommé. — Ratification par Renée du Mesny (sign. aut.) d'une vente d'héritages faite à Jean Lebœuf, lieutenant en la ville de Juziers, y demeurant, par Nicolas de Bizemont, écuyer, demeurant au « Coullombier, » paroisse de Breuillet, son mari. — Vente de droits sur une maison à Saint-Sulpice faite à Pierre Benoit, laboureur audit lieu, par Étienne Lecomte, marchand à Palaiseau, tant en son nom que comme se portant fort d'Agnès Depréaulx, sa femme; ladite maison provenant de successions paternelle et maternelle dudit Lecomte. — Transport du droit au bail du moulin de Breuillet fait à Jean Vaillant, meunier au moulin de Dampierre, par Denis Gillet, sabotier à Jouy, paroisse de Breux, et Louis Jubin, meunier au moulin de Breuillet. — Claude Feulleret, « serruzier » à Boissy, âgé de 72 ans, voulant récompenser Pierre Duchesne, son petit-fils, de toutes les satisfactions qu'il en a reçues, donne, après sa mort, audit Duchesne, toute sa forge « en pareil estat qu'elle est, garnie de » soufletz, enclume, limes, marteaulx et autres ustilz » nécessaires à l'estat de séruzier, sans réserver » aulcune chose de ce qui sera en ladite forge, à la » charge néantmoins que le dit Pierre Duchesne lui » sera tenu faire bon et fidèle service, comme il a cy- » devant faict. »

E. 4487. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1er au 30 décembre 1602. — Transport de bail d'héritages fait à Jacques Blangarnon, vigneron à Boissy, par Simon et Michel les Hébert, vignerons au même lieu, — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, faite, moyennant 12 livres tournois, à Gilles Bailly, tixier en toile à Boissy, par François Picot, vigneron au même lieu. — Bail d'un quartier 1/2 de terre, terroir de Boissy, champtier « de la Bergerye- » Fizeau, » fait à Gilles Plumereau, vigneron à Boissy, par Denis Coiffier, vigneron au même lieu. — Vente de 40 perches de bois taillis, terroir de Saint-Sulpice, près le moulin de « Taillegrain », faite, moyennant 24 livres tournois, à Marc Petit, marchand à Boissy, par Claude Dutoc, laboureur à « Sermaize-soubz-Dourdan. » — Accord entre Morin Bézard, marchand à Boissy, et Jean Leconte, demeurant au même lieu. — Vente d'héritages, à Mauchamps, faite à Liénard Guérin, manouvrier audit lieu, par Jamet Pinard, se portant fort de Julienne Primault, sa femme, laboureur au même lieu. — Transport d'une rente annuelle de 100 sous tournois à Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par François Langloys, marchand au même lieu. — Contrat de mariage entre Nicolas Biberon, demeurant à Égly, d'une part, et Denise Launoy, fille des feu Jean Delaunoy (*sic*) et Simonne Chavet, d'autre part.

E. 4488. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

2 au 31 janvier 1603. — Transport d'une rente annuelle de 7 livres tournois à Denis Pocquet, l'aîné, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, du nombre des 120 privilégiés, par Jean Lambert, le jeune, marchand épicier à Boissy. — Vente d'héritages, à Mauchamps, faite à Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, par Charles Leconte, laboureur, charretier, demeurant actuellement à Châtres. — Contrat de mariage entre François Duteil, vigneron à Égly, d'une part, et Jeanne Raguaine, fille de Christophe Raguaine, laboureur à Villelouvette, et de Marie Gondard, d'autre part. — Les habitants de Boissy consentent à ce qu'il soit distribué, des deniers de l'église dudit lieu, par les marguilliers, à maître Guillaume Bonnet ou Bouvet, maître des écoles dudit lieu, 40 sous tournois par mois, dont 20 sous pour « ses » gages de conduire l'orloge, » et 20 sous « pour lui » subvenir, et aussi qu'il soyt plus enclin au service de » ladite escole, et à montrer et enseigner la jeunesse » dudit lieu de Boissy... » (6 janvier 1603). — Louis Girard, marchand, à Boissy, prend à titre de moitié croît, de Louis de Ponce, écuyer, sieur de la Houville, 50 brebis portières. — Déclaration des habitants d'Égly portant qu'à Égly et Villelouvette il n'existe aucun mûrier blanc ou noir, ni aucun jardin clos de murs, à l'exception de deux, l'un d'environ 1/2 arpent, appartenant à Jean Hersant, marchand à Châtres, et l'autre contenant environ 7 quartiers, planté partie en vigne, partie en arbres fruitiers, appartenant à Gilles Héron, docteur et régent en médecine à Paris (16 janvier 1603). — Titre nouvel d'une rente annuelle de 30 sous tournois, au profit de noble homme Jean Roussellet, contrôleur des fortifications en Picardie, par Gilles Dangente, vigneron à Boissy. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Châtres, champtier

« des Arennes, » faite à Pierre Hervy, cordonnier à Châtres, par Geneviève Coqueau, veuve de Clément Pellettier, sa tante. — Bail de logis à Boissy, lieu dit « Lormetteau, » fait à Georgette Boucher par Noël Dubois, laboureur à Boissy.

E. 4489. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1er au 27 février 1603. — Contrat de mariage entre Claude Badault, maçon en plâtre à Égly, fils de feu François Badault et Madeleine Bateulx, d'une part, et Catherine Guyot, fille de feu Jean Guyot et Jeanne Rebours, d'autre part. — Autre entre Marc Bouteloie, demeurant à Avrainville, fils de Claude Bouteloie, vigneron audit lieu, d'une part, et Catherine Poullin, veuve de Jean Poullin, vivant, tailleur d'habits à Égly, d'autre part. — Transport d'une rente annuelle de 22 sous tournois à Denis Pocquet, l'aîné, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, par Jean Bauchais, vigneron à Cheptainville, fils des feu Pierre Bauchais et Louise Launoy. — Bail d'une maison et dépendances, rue Courteanesse à Boissy, fait à Jean Besnier, vigneron audit lieu, par Antoine Pillas, laboureur à Boissy, au nom et comme tuteur de Perrine Aulmont, fille de feu Simon Aulmont. — Testament de Jeanne Chiquard, femme de Jean Leconte, praticien à Boissy. Elle veut être enterrée dans l'église Saint-Thomas de Boissy, à chaque bassin de laquelle, au nombre de quatre, elle donne 2 sous tournois : elle donne 12 deniers à chacune des trois églises prochaines des « Rogations, » c'est-à-dire les trois églises voisines avec lesquelles celle de Boissy était en rapport de procession à l'occasion des Rogations. — Vente d'héritages faite par Antoine Menfès, maréchal à Boissy, et Catherine Goix, sa femme, à Jean Réault, maréchal de forge de la compagnie des chevau-légers du Roi, demeurant à Boissy, absent pour cause de son service et acceptant par Marguerite Chaulin, sa femme. — Jean Piffret, laboureur à Avrainville, au nom et comme tuteur de Jean Piffret, fils mineur de lui et de feu Jeanne Michellet, baille, à titre de pension et apprentissage, pendant 2 ans, à Guillaume Noël, maréchal à Boissy, ledit Jean Piffret, le jeune. Noël logera, nourrira, hébergera, instruira l'apprenti ; le père l'habillera et donnera, pour les 2 ans, la somme de 36 livres tournois à Noël. — Transport d'une rente annuelle de 26 sous tournois à Denis Pocquet, l'aîné, ci-devant nommé, par Louise Chardon, femme de Jean Poynet, marchand boulanger à Châtres, auparavant femme de François Hariveau, au nom et comme tutrice de Marie Hariveau, fille d'elle et dudit François. — Vente d'immeuble par la même à Guillaume Hersant, laboureur à Avrainville. — Autres actes de la même. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Boissy, champtier de la Justice, faite à Denis Blangarnon, vigneron à Boissy, par Simon Michel, vigneron au même lieu. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Guigneryes autrement dit la Justice, faite à Étienne Brideron, de Boissy, par Adam Duchesne, vigneron à Boissy. — Vente d'immeubles, rue de Monceau, à Boissy, faite à Claire Boucher, veuve de Guy Burgevin, par Samuel Subtil, vigneron à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Madeleine Besnier, sa femme. — Bail d'un demi-arpent de vigne au-dessus du pont de Jouy, fait à Simon Cosnard, marchand à Ivry, paroisse de Breux, par Jean Buard, laboureur, aux Cosnardières, paroisse de Saint-Yon, au nom et comme tuteur de Jean Buard, le jeune, fils mineur de feu Denis Buard et Michelle Lelong. — Vente d'un quart de jardin sis à « Bruières, près la » maison du four à ban de la dame de Souzy, » faite à Charles Demonqueron, l'aîné, praticien à Bruyères-le-Châtel, par Anne Petit, veuve de Zacharie Hariveau, demeurant audit lieu.

E. 4490. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

2 au 29 mars 1603. — Procès-verbal de visite des meubles et ustensiles garnissant une ferme et métairie sise à Boissy, appartenant à Geneviève Rolland, veuve de Philippe Brunet : Noël Dubois, fermier sortant, Denis Louin, fermier entrant. — Vente d'un quartier 1/2 d'aunaie, terroir de Jouy, champtier dit des « Dyvises, » faite à Simon Cosnard, marchand à Jouy, paroisse de Breux, par Charles Devilliers, écuyer, sieur de Maison-Rouge, demeurant « au Valsalmon. » — Les habitants de Boissy donnent procuration à Michel Petit, leur syndic, pour comparaître en justice afin de maintenir le taux de la taille auquel a été portée, sur les rôles de la paroisse de Boissy, la veuve de Pierre Coqueau, « qui est coutumière de changer de demeure pour » éviter le payement de la taille ; joint qu'elle n'a aul- » cuns biens au village de Marolles où elle se prétend » taillable, » et où elle est logée chez son gendre. L'acte est signé par : Girard, Vacher, Bézard, Langloys, Godillion, Brideron, Roland Leriche, Bédeau, François Guérot, Jean Feulleret, Petit, D. Pocquet, Petit, Lambert, Leconte, Bourdon, Soullas, Pillas, commis du

tabellion. — Vente de portion de maison à Boissy, rue de Monceau faite à Raoullet Cochetteau, vigneron à Boissy, par Simon Hébert, vigneron au même lieu. — Pierre Grandy, tailleur d'habits à Boissy, prend, à titre de pension et apprentissage, pendant un an, Mathieu Godin, fils de feu Mathieu Godin et de Noëlle Retrou, demeurant à Mauchamps. L'apprenti sera logé, nourri et instruit par le patron ; sa mère l'habillera et payera à Grandy la somme de 19 livres tournois. — Bail de 2 arpents de pré, prairie de Villelouvette, fait, moyennant 12 livres tournois et 2 poules de loyer annuel, à Adrien Pichard, meunier au moulin de Villelouvette, par Jacques Bourdon, procureur et receveur de la terre et seigneurie de Saint-Yon. — Bail d'héritages fait à Adam Duchesne, vigneron à Boissy, par Michel Gillet, laboureur au même lieu.

E. 4491. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

3 au 28 avril 1603. — Procès-verbal de visite d'un logis, rue de Monceau à Boissy faite, à la requête de Jean Plumereau, vigneron à Boissy, par Denis Bedeau, charron et charpentier, et Jean Dangeate, vigneron au même lieu. — Actes divers concernant Jean Lambert, le jeune, marchand mercier à Boissy. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 20 sous tournois passé, au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Jean Boyvin, vigneron à Boissy, tant en son nom, à cause de Marie Le Pan, sa femme, que comme se portant fort d'Anne et Jeanne « Les Pans, » filles de feu Jean Le Pan. — Échange entre Jean Bedeau, laboureur, à Boissy, au nom et comme se portant fort de Jean Lombard, marchand bourgeois de Paris, d'une part, et Françoise Hersant, veuve de Morin Coustault, demeurant à Boissy, d'autre part. — Transport d'une rente annuelle de 100 sous tournois fait à Denis Pocquet, l'aîné, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, par Nicolas Soullas, laboureur à Avrainville, veuf de Jeanne Aubert. — Jean Petit, marchand à Boissy, met, pendant 2 ans, en apprentissage, chez Louis Godillion, tailleur d'habits à Boissy, Rose Petit, sa fille. L'apprentie sera logée, couchée, hébergée et instruite chez Godillion, mais nourrie et habillée par son père, qui payera, en outre, la somme de 18 livres tournois. — Testament de Simonne Jubin, femme de Simon Prévost, vigneron à Boissy, veuve, en premières noces, de Jean Ledourt, de Boissy. Elle veut qu'on donne à la fille de Jean Plumereau, sa filleule, « une serviette qu'elle a » dict estre en ses coffres, et dont elle a coustume de » porter le pain bénist... » — Contrat de mariage entre Claude Boutelou, vigneron à la Norville, d'une part, et Marie Cochetteau, veuve de Philippe Poullin, vivant, vigneron à Égly, d'autre part. — Vente d'héritages provenant de la succession de feu Simonne Jubin ci-devant nommée, faite par ses héritiers collatéraux à Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, « et receveur de monseigneur d'Antragues en sa » terre et seigneurie de Boissy. » — Vente de 3 quartiers de terre, terroir de Bonnes, faite à Jean Leconte, praticien à Boissy, par Étienne Chiquard, laboureur à Torfou. — Donation entre vifs faite par Pierre Piffret, manouvrier à Sermaise, à Pierre Piffret, le jeune, laboureur charretier, « à Chastillon-sous-Bargneure, » son fils, et à Marin Gouffin, bourrellier à Boissy, et Nicolle Piffret, sa femme, fille du donateur. — Bail de tout le revenu temporel du prieuré de Saint-Yon, fait à Jacques Bourdon, demeurant à Boissy, par S. Mondolot, prêtre, prieur dudit prieuré et chanoine de Saint-Merry à Paris. Le bail est fait pour 6 ans, moyennant 160 livres tournois par an. Parmi les signataires de l'acte se trouve Jean Langloys, curé de Saint-Yon, (23 avril 1603). — Bail de biens vacants et déguerpis par noble homme François de Rousselet, contrôleur général des fortifications de Picardie, sur l'ajournement à lui fait par la femme de noble homme Nicolas Tambour, naguères conseiller au parlement à Paris, ledit bail fait à Jean Saintot, laboureur à Boissy, par Pierre Marie, laboureur de vignes à Quinquampoix, paroisse de Fontenay-les-Briis, au nom de curateur auxdits biens. — Quittance de 16 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Jean Feuilleret, menuisier à Boissy, par Joachim Mandonnet et Jacques Bourdon, marguilliers de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy. — Accord entre Méry Rousseau, tailleur d'habits à Boissy, d'une part, et Sulpice Boucher, vigneron au même lieu, d'autre part. — Bail de 2 arpents de pré, prairie de Breuillet, fait à Jean Lambert, greffier au bailliage de Boissy, et Jean Réault, maréchal de forge de la compagnie de chevau-légers du Roi, par Jacques Bourdon, procureur et receveur de la terre et seigneurie de Saint-Yon et receveur du prieuré du même lieu. — Vente de 30 perches de terre, terroir de Saint-Yon, faite à noble homme Jean Rousselet, ci-devant nommé, par Noëlle Buard, veuve de Pierre Bodin, demeurant à Dampierre, paroisse de Saint-Yon. — Bail de 14 arpents 1/2 de terre et 1 quartier 1/2 de pré, fait à Jean Rochas et François Girard, laboureur à Boissy, par Jacques Bourdon et Joachim Mandonnet, agissant en qualité de marguilliers de l'église Saint-

Thomas de Boissy. — Bail de 3 arpents de pré, prairie de Breuillet, près le clos de Moret, fait à Louis Ledourt, vigneron aux Cosnardières, paroisse de Saint-Yon, par le susdit Jacques Bourdon, agissant comme receveur et fermier du prieuré de Saint-Yon.

E. 4492. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

5 au 29 mai 1603. — Vente de maison et dépendances, rue de Monceau, à Boissy, faite à Denis Pocquet, l'aîné, receveur de la terre et seigneurie de Boissy, par Jean Plumereau, vigneron à Boissy, et Louise Juhin, sa femme. — Vente d'un arpent de terre, terroir de Boissy, champtier de la Bouchardière, faite à Denis Pocquet, l'aîné, par Louise Chardon, femme de Jean Poinet, boulanger à Châtres, auparavant femme de Jean Hariveau, au nom et comme tutrice de Marie Hariveau, sa fille. — Contrat de mariage entre Jean Leconte, vigneron à Boissy, fils de feu Nicolas Leconte, vivant, laboureur audit lieu, et de Jeanne Buard, d'une part; et Geneviève Sainctin, fille des feu Louis Sainctin, vivant, vigneron à Boissy, et Didière Hervy, d'autre part. — Accord entre Marin Gouffin, bourrelier à Boissy, à cause de Nicolle Piffret, sa femme, et comme fondé de procuration de Pierre Piffret, demeurant à Châtillon près Bagneux, d'une part, et Jean Desmonceaulx, laboureur à Avrainville, d'autre part. — Transport d'une rente annuelle de 70 sous 4 deniers tournois à Pierre Vacher, notaire royal à Châtres, par François Langloys, marchand à Boissy, et Madeleine Chardon, sa femme (15 mai 1603). — Bail des droits de champart appartenant au prieuré de Saint-Yon, « qui est de » XIIII jerbes de tous grains l'une (1 gerbe sur 14), à » prandre depuis la fontaine de Saint-Yon jusques à » Feugères,... le dict droict appelé le droict de Feu- » gères, » fait à Jean Cauchon, prêtre, curé de l'église Saint-Yon, par Jacques Bourdon, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Yon, et receveur fermier de prieuré dudit lieu. Bourdon donnera, en outre, pendant les 6 ans de la durée du bail, à Cauchon, 1 muid de blé méteil, mesure de Châtres, pour demeurer quitte du gros dû au curé de Saint-Yon par les seigneurs et prieurs de Saint-Yon (15 mai 1603.) — Vente de 2 arpents de bois nouvellement plantés à « Potron, » faite à Denis Pocquet, l'aîné, chevaucheur de 'écurie du Roi, par Louis Gérard, laboureur à Boissy, et Marthe Pocquet, sa femme. — Vente d'un demi-arpent 10 perches de terre, terroir de Boissy, faite au même par Pierre Hervy, marchand cordonnier à Châtres. Parmi les signataires de l'acte on trouve Claude Revel, curé de Boissy (25 mai 1603). — Accord entre François Hersant, marchand à Châtres, d'une part, et Claude Guitteau, meunier au moulin de la Brioche, paroisse Saint-Sulpice, héritier, à cause de sa femme, de feu Jean Goyet, vivant, laboureur à Saint-Sulpice, et de Jeanne Primault, sa femme, d'autre part.

E. 4493. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1er au 22 juin 1603. — Vente de récolte sur pied faite à Barbe Bézard, femme de Pierre Badet, par Marin Bézard, marchand à Boissy, son père. — Vente de 4 arpents 1/2 de terre faite à Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, et receveur de monseigneur d'Antragues à Boissy, par François Langloys, marchand à Boissy, et Madeleine Chardon, sa femme. — Vente d'un quartier de vigne à Égly, faite à César Boutelloie, vigneron audit lieu, par Yon Roussel, cordonnier à Châtres. — Échange entre Simon Michel, vigneron à Boissy, et Louis Feulleret, le jeune, vigneron au même lieu. — Accord entre Jean Bauchoix, vigneron à Cheptainville, et Marguerite Louise, sa femme, fille des feus Didier Louise et Jeanne Brizard, et héritiers de cette dernière, tant en leurs noms que comme se portant fort de Jeanne Louise, leur sœur, aussi héritière de la même, d'une part, et Toussaint Leconte, marchand à Feugères, tant en son nom que comme se portant fort de Laurent Leconte, son fils, héritiers de feu Jean Leconte, d'autre part. — Contrat de mariage entre Jean Livrée, vigneron à Châtres, fils de feu Jean Livrée, marchand à Châtres, et de Françoise Lyévyn, d'une part, et Jeanne Baudouin, veuve de Robert Duval, demeurant à Égly, d'autre part. — Marché de travaux à exécuter au clocher de l'église de Boissy, dans l'espace d'un mois et moyennant la somme de 30 livres tournois, par Jacques Robineau, charpentier à Boissy. Claude Revel, curé de Boissy, est parmi les signataires de l'acte (15 juin 1603). — Vente de droits sur la succession de feu Simonne Jubin, femme et veuve en premières noces de Jean Ledourt, faite à Jean Lambert, le jeune, marchand mercier à Boissy, par Jacques Ledourt, vigneron à Saint- « Morice, » en son nom et comme se portant fort de Gillette Sainctain, sa femme.

E. 4494. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

4 au 27 juillet 1604. — Bail d'un quartier 1/2 de vigne, vignoble de Boissy, champtier « de audessoulz « de la Justice, » fait à Gille Bailly, tixier en toile à Boissy, par Louis Girard, laboureur au même lieu. — Bail d'héritages, à Boissy, fait à Robert Guillemard, cordonnier à Boissy, par Anne Petit, veuve de Zacharie Hariveau, demeurant à Bruyères-le-Châtel, au nom et comme tutrice de Zacharie et François les Hariveaux, enfants mineurs dudit défunt et d'elle, et Guillaume Leroy, vigneron à Boissy, en son nom, à cause d'Anne Hariveau, sa femme. — Vente de droits de succession faite à Pierre Guyot, vigneron à Villelouvette, par Jean Duvoir, meunier au même lieu, héritier, en partie, à cause de Pasquère Jollivet, des feu Louis Jollivet et Michelle Cochet, ses père et mère. — Bail de 18 arpents de terre, terroir de Torfou, fait à Sulpice Pinard, laboureur à Torfou, par François Chardon, praticien à Bruyères-le-Châtel. — Marché de travaux de labour à exécuter par Laurent Mauclerc, laboureur à Marolles, sur 6 arpents 1/2 de terre, terroir de Marolles, appartenant à Marin Bézard, marchand et laboureur à Boissy, à raison de 40 sous tournois, « pour chacune façon de chaque arpent. » — Actes divers faits entre Michel Gillet, laboureur, demeurant à présent à « Auvrainville, » Jean Lambert, le jeune, marchand à Boissy, et Louis Girard, laboureur au même lieu. — Bail à moitié de 68 bêtes à laine, fait à Thomas Aumont, laboureur à Boissy, par Guillaume Piffret, laboureur à Avrainville, et Benoit Ramon, vigneron à Boissy, au nom et comme ayant charge de René Regnier, procureur au parlement à Paris. — Vente d'un demi-arpent de pré, prairie de Breuillet, faite, moyennant 40 livres tournois, à Denis Pocquet, chevaucheur de l'écurie du Roi, du nombre des 120 privilégiés, par Artus Lelong, chevaucheur de l'écurie du Roi, tenant la poste pour Sa Majesté en la ville d'Étampes et y demeurant.

E. 4495. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

8 au 30 août 1604. — Échange entre Jean Lambert, marchand mercier à Boissy, et Jean Pocquet, laboureur à Mauchamps. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Boissy, champtier « des Guignières, » faite à Jean Lambert, le jeune, marchand à Boissy, par Valentin Merly, vigneron au même lieu, au nom et comme tuteur de Michel Merly, fils mineur de lui et de feu Geneviève Hariveau. — Accord entre Guillaume Catherin, maître « joueur d'instruments musicquaulx, » demeurant à Saint-Vrain Destrecy, » d'une part, et Laurent Leconte, manouvrier à Feugères, d'autre part (11 août 1604). — Bail de 13 arpents et 1 quartier de terre, terroirs de Boissy, Mauchamps et Bonnes, fait à Louis Trambley, laboureur à Saint-Éloi, paroisse de Boissy, par Jean Tacher, laboureur, demeurant à présent à Torfou. — Contrat de mariage entre Jean Savary, vigneron à Boissy, fils des feu Nicolas Savary et Perrine Duchesne, d'une part, et Jeanne Pillas, fille de Simon Pillas et de Barbe Louise, d'autre part. — Autre entre Louis Feulleret, vigneron à Boissy, fils de feu Philibert Feulleret et de Martine Breton, d'une part, et Louise Subtil, veuve de Jean Michel, d'autre part.

E. 4496. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

7 au 29 septembre 1604. — Contrat de mariage entre Jean Dangente, vigneron à Boissy, fils de Noël Dangente et de feu Perrine Gueritté, d'une part, et Ysabel Louin, fille de Philippe Louin, vigneron à Boissy, et de Perrine Joncquères, d'autre part. — Bail d'une vache, fait à Charles Moycte, vigneron à Saint-Yon, par Jean Bourdon, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Yon, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre frais non salé. — Accord entre Jean Cauchon, prêtre, curé de l'église de Saint-Yon, d'une part, et Denis Réault, vigneron à Breuillet, d'autre part. Un des témoins signés à l'acte est Pierre Bauldricourt, curé de Breux (9 septembre 1604). — Obligation de 80 livres tournois passée par Jean Leroy, laboureur à Breuillet, au profit de Denis Louyn, en son nom, et Jacques Robert, à cause de Françoise Louyn, sa femme, demeurant à Boissy, et encore celui-ci comme ayant les droits de Clément Daigremont et de feu Marie Louyn, sa femme. — Délaissement, à titre de retrait lignager, de 3 quartiers de vigne, vignoble de Boissy, fait à Mathieu Legendre, marchand à Châtres, par Méry Rousseau, tailleur d'habits à Boissy. — Échange entre Denis Pocquet, l'aîné, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, d'une part, et Simon Duchesne, vigneron à Villelouvette, et Andrée Guyot, sa femme, d'autre part. — Vente d'héritages faite à ces derniers par Vincent Girard, marchand à Égly. — Bail d'un grenier, à Boissy, fait,

moyennant un loyer annuel de 7 livres, à Denis Vacher, laboureur à Moret, paroisse de Saint-Yon, par Marin Bézard, marchand à Boissy. — Bail d'une maison et dépendances, au bout de la rue de Monceau à Boissy, fait à Jean Roux, vigneron à Boissy, par Clément Maréchal, vigneron à Ollainville. — Vente d'un quartier 1/2 de terre en friche, terroir de Boissy, champtier de la Justice, fait pour le prix de 4 livres tournois, à Philippe Louin, vigneron à Boissy, par Jean Ravet, laboureur à Breux. — Testament de Barthélemy Leconte, vigneron à Boissy.

E. 4497. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

9 au 18 octobre 1604. — Bail d'une maison et dépendances à Boissy, près de l'église, fait à Jacques Gaultier et Pierre Grandy, tailleur d'habits à Boissy, par Jean Coqueau, laboureur à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon. — Vente d'une quarte de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Justice, faite à Jean Lambert, le jeune, marchand mercier à Boissy, par Jean Savary, vigneron au même lieu. — Transport d'une rente annuelle de 100 sous tournois à Jean Lambert, le jeune, marchand à Boissy, par Jacques Robineau, charpentier au même lieu. — Vente d'un quartier de vigne, terroir de Boissy, champtier du Champ-Jolly, faite, pour le prix de 13 livres tournois, à Jean Baroust, vigneron à Boissy, par André Lebedeau, praticien à Torfou. — Constitution d'une rente annuelle de 60 sous tournois, au profit de François Chardon, praticien à Bruyères-le-Châtel, par Pierre Roger, vigneron à Boissy.

E. 4498. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

3 au 28 novembre 1604. — Lots et partages des héritages de la succession de Barthélemy Leconte, entre Gilles Leconte, vigneron à Boissy, en son nom, Claude Carqueville, laboureur à Torfou, tant en son nom, à cause de Denise Leconte, sa femme, que comme tuteur de Marie Leconte, fille mineure de feu François Leconte, et Jean Leconte, praticien à Boissy, en son nom, lesdits Gilles et Denise héritiers, chacun pour un tiers, et lesdits Jean Leconte et Marie, sa sœur, pour un autre tiers, par représentation dudit défunt François Leconte, leur père, de feu Barthélemy Leconte, qui était frère desdits François, Gilles et Denise « Les » Contes. » — Prise à bail par Adrien Boucher, vigneron à Boissy et Jean Besnier, laboureur au même lieu, de divers héritages baillés par Nicolas Deschamps, sergent royal à cheval au Châtelet de Paris, et Tiphaine Bruières, sa femme, tant en leurs noms que comme tuteurs des mineurs de feu Jean Pocquet et de la susdite Tiphaine. — Transport d'une rente annuelle de 6 livres 13 sous 4 deniers tournois à Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, par Denis Réault, vigneron à Breuillet, et Marguerite Dadure, sa femme. — Vente d'une maison, rue des Sablons à Boissy, faite par les mêmes à Jean Louyn, vigneron à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon. — Transport d'une rente annuelle de 12 livres tournois à Denis Pocquet, ci-devant nommé, par Jean Guérot, vigneron à Boissy, et Marie Martin, sa femme. — Lots et partages des héritages des successions paternelle et maternelle entre Antoine Menfez, maréchal à Lardy, tant en son nom que comme tuteur de Jean et Marguerite les Menfez, ses frère et sœur, et Guillaume Menfez, en son nom. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 50 sous tournois passé, au profit de la fabrique de l'église Saint-Clément de Châtres, par François Langloys, marchand à Boissy. — Testament de Jean Pellerin, vigneron à Villelouvette, âgé de 62 ans. 3 sous « au sierge des filles qui est devant » l'hostel Nostre-Dame » d'Égly; 5 sous « au sierge de » sainte Julienne »; dons à la fabrique: le testateur déclare qu'il doit 3 vœux, « l'un à Nostre-Dame de » Liesse, ung à M. Saint-Marcou et l'autre à madame » sainte Raine, pour lesquels voiages faire, il charge » ses héritiers, l'un desquels héritiers est Jean Fortin, » son frère ad ce présent. » Un des signataires du testament est Jean Olivier, prêtre d'Égly (23 novembre 1604). — Vente d'un quartier de terre, terroir de Villelouvette, faite à Étienne Soriel, vigneron à Villelouvette, par Étienne Gillet, laboureur à Breuillet, et Perrine Lambot, sa femme. — Vente de 5 quartiers de terre en friche, terroir de Mauchamps, par Jean Pinçon, berger à Mauchamps, tant en son nom que comme se portant fort de Simone Besnyer, sa femme, et Denis Besnier, laboureur à Mauchamps. — Vente de 3 quartiers de terre, terroir de Mauchamps, faite à Jean Lambert, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Simon Houdon, vigneron à Mauchamps.

E. 4499. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

5 au 31 décembre 1604. — Quittance de 20 livres

tournois, rachat de rente, délivrée à Jean Piffret, laboureur à Avrainville; Antoinette Petit, Jean Dangente, vigneron à Boissy, et Jean Beauvaix, vigneron à Villelouvette, par Georges Yvernette, marchand à Cheptainville. — Autre de 15 livres, délivrée à Pierre Roger, vigneron à Boissy, par Jacques Soucheit, praticien à Étampes, à cause de Marie Darras, sa femme, fille et héritière de feu Guillaume Darras, vivant, sergent royal en l'élection d'Étampes. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit dudit Soucheit, par Simon Pillas, Gilles Greffier, Michel Boucher, Pierre Gilbon, Joachim Mandonnet, Adam Duchesne, Louis Feulleret, fils de Philibert-Jacques Lambot, Pasquier Rondin, vignerons à Boissy, Robine Chevallier, veuve de Jean Mandonnet, demeurant à Boissy, Paul Larcher, jardinier à Boissy. — Quittance de 30 livres, rachat de rente, délivrée à Jacques Sohier, vigneron à Villelouvette, par noble homme Martin Porteau, valet de chambre du Roi, demeurant à Boissy, à cause d'Anne Daigremont, sa femme, fille et héritière en partie de feu Denis Pocquet. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Boissy, champtier des Sablons, faite à Jean Roux, vigneron à Boissy, par Clément Maréchal, manouvrier à Ollainville, tant en son nom que comme se portant fort de Denise Dangente, sa femme. — Transport d'une rente annuelle de 60 sous tournois, fait à Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, par Marie Ledourt, veuve de Guillaume Rousseau, demeurant à Égly, — Vente d'un arpent de terre sablon, à Boissy, faite à Simon Picot, marchand à Boissy, par François Robert, laboureur à Bruyères, et Marin Desmares, marchand au même lieu, tant en leur nom que comme se portant fort de leurs femmes et de Jean Robert, laboureur à Bruyères. — Bail de moitié de maison et dépendances, à Boissy, fait à Guillaume Menfez, maréchal à Boissy, par Antoine Menfez, maréchal à Lardy. — Transport d'une rente annuelle de 9 livres tournois, fait par le même, tant en son nom que comme se faisant fort de Catherine Goit, sa femme, à Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy. — Constitution d'une rente annuelle de 9 livres tournois, faite, au profit de ce dernier, tant en son nom que comme stipulant pour sa fille, Guillemette Lambert, par Louis Girard, marchand laboureur à Boissy.

E. 4500. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1er au 31 janvier 1605. — Quittance de 900 livres tournois, délivrée à Jean Lambert, archer des gardes du corps du Roi, et Jeanne Menfaiz, sa femme, par François Chardon, procureur en la seigneurie de Bruyères-le-Châtel, y demeurant, et Guillemette Lambert, sa femme, fille des susdits Jean Lambert et Jeanne Menfaiz. — Testament de Marie Porcher, veuve de Jean Feulleret, demeurant à Égly. Donation à l'église Saint-Pierre d'Égly, dont le vicaire, Jean Olivier, est un des signataires du testament. — Vente d'une maison et dépendances sur « la rue des Boittes, » à Avrainville, faite à Pierre Hariveau, laboureur à Avrainville, par Clémence Feulleret, veuve de Louis Fouin, au nom et comme tutrice de leurs enfants mineurs, et Lorin Feulleret, l'aîné, vigneron à Boissy, oncle desdits mineurs. — Lots et partages des héritages de la succession de Jeanne Poiel, entre Guillaume Curet, vigneron à Égly, en son nom, d'une part, et Louis Picart, vigneron au même lieu, seul héritier de ladite Jeanne Poiel, sa tante, d'autre part. — Accord entre Noël Dubois, laboureur à Boissy, tant en son nom que comme ayant la garde naturelle de Cantienne Dubois, sa nièce, fille des feu Michel Dubois et Denise Goyet, vivants, demeurant à « Trois-Maisons, » paroisse de Chauffour, d'une part, et Jean Baillie, vigneron à Boissy, ayant épousé ladite Cantienne, d'autre part. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Cheptainville, champtier « de la Garenne-Folleau, » faite à Louis Bauchés, laboureur à Cheptainville, par Michel Launoy, laboureur de vignes au même lieu. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir d'Égly, champtier « des Boulleaux, » faite à François Picot, marchand à Boissy, par Thomas Devault, marchand boulanger à Châtres. — Vente d'héritages faite à Denis Pocquet, receveur de la terre et seigneurie de Boissy, par Louis Girard, marchand et laboureur à Boissy, et Marthe Pocquet, sa femme. — Vente d'un quartier 1/2 de pré, prairie d'Ollainville, faite, pour le prix de 13 livres tournois, à Jean Chanteclerc, vigneron à Égly, par Guillaume Curet, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Jean Marin, demeurant à « Dollainville, » d'une part, et Perrette Besnier, demeurant à Villelouvette, veuve de Jean Pellerin, d'autre part. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Garenne, faite à Michel Merly, vigneron à Boissy, par Liénard Merly, vigneron au même lieu, et Marguerite Leconte, sa femme, père et mère du susdit Michel. — Bail d'un arpent de pré, prairie de Villelouvette, fait moyennant 10 livres tournois de loyer annuel, à Jacques Bauchais, pâtissier à Boissy, par Denis Pocquet, le jeune, laboureur au même lieu. — Consti-

tution de procureur par Marin Bézard, marchand à Boissy, et Saincte Martin, sa femme.

E. 4501. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1er au 24 février 1605. — Testament de Marie Ledourt, veuve de Guillaume Rousseaulx, demeurant à Égly. Donation à l'église Saint-Pierre d'Égly, dont le vicaire, Jean Olivier, est un des signataires du testament. — Testament de Marie Arnoul, veuve de Jean Lambert, demeurant à Égly. Donation à l'église Saint-Pierre d'Égly; signature du vicaire, Jean Olivier. — Prises, à titre de moitié et de croît, de troupeau de bêtes à laine, de Jean Lombard, bourgeois de Paris, par Noël Dubois, laboureur à Boissy, et Louis Girard, laboureur au même lieu. — Vente d'héritages, à Boissy, faite à Denis Vacher, laboureur audit lieu, par Thomas Saintin, laboureur à Boissy, et Cantienne Bedeau, sa femme. — Bail de 3 quartiers de vigne, vignoble de Boissy, fait à Michel Merly, vigneron à Boissy, par Denis Chassigne, marchand épicier à Paris. — Vente d'héritages faite à Simon Picot, marchand à Boissy, par Liénard Lapaix, vigneron à Lardy, tant en son nom que comme se portant fort de Jeanne Mallegranche, sa femme. — Vente d'un quartier 1/2 de terre, terroir de Boissy, faite à Denis Pocquet, receveur de la terre et seigneurie de Boissy, par Jean Rondin, vigneron à Boissy, et Marthe Legrand, sa femme. — Bail de 17 arpents de terre, terroirs de Boissy et de Saint-Yon, fait à Antoine Pillas, laboureur à Boissy, par Claude Fremyneau, marchand « thoillier » à Châtres. — Inventaire après décès de Marie Ledourt, en son vivant, veuve de Guillaume Rousseau, fait, à la requête de Vincent Pigeon, vigneron à Égly, comme exécuteur testamentaire. — Vente d'un arpent de terre, terroir de Boissy, champtier des Ruelles, faite à Denis Vacher, marchand laboureur à Boissy, par Georges Pinet, laboureur au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Françoise Delarre, sa femme.

E. 4502. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1er au 27 mars 1605. — Bail de 3 arpents 1/2 de terre, terroir de Boissy, fait à Louis Godillion, tailleur d'habits à Boissy, par Guillaume Anceau, boulanger et pâtissier à « Linois. » — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de Jacques Gornoy et Marie Serreau, sa femme, par Pierre, Legrand et Michel Hébert, vignerons à Boissy. — Vente de 5 arpents 5 perches de terre, terroir de Boissy, champtier des Sablons, faite à Jean Réault, maréchal, et Jean Feulleret, menuisier à Boissy, par Jean Robert, demeurant à « Fremigny, » paroisse de Bourray. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 15 sous tournois passé, au profit de Jacques Bauchois, à cause de Jeanne Coqueau, sa femme, par Guillaume Noël, maréchal à Boissy. — Quittance de 39 livres 15 sous tournois délivrée à Nicolle Sainctain, veuve de Jean Duchesne et à présent femme séparée de biens de Claude Soulas, par Louis Feulleret, l'aîné, vigneron à Boissy, et Louise Subtil, sa femme. — Bail d'une quarte de vigne, vignoble de Boissy, fait à Samuel Subtil, vigneron à Boissy, par Jean Barbe, laboureur à Avrainville, tant en son nom que comme tuteur des mineurs de feu Jean Legrand et de Denise Bézard, à présent sa femme. — Vente d'un demi-arpent 19 perches de terre, terroir de Villelouvette, champtier des « Grouettes, » faite à Denis Pocquet, l'aîné, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, par Denis Pocquet, le jeune, laboureur à Boissy, et Denise Vacher, sa femme. — Lots et partages des héritages de la succession de Jean Pellerin, vivant, vigneron à Égly, entre Jean Martin, vigneron à Villelouvette, et Pierrette Besnier, sa femme, auparavant veuve du susdit Pellerin, d'une part, et Jean Fortin, laboureur à Saint-Sulpice-de-Favières, tant en son nom que comme se portant fort de Jeanne Fortin, sa sœur, veuve de X. Brethon, lesdits Jean et Jeanne Fortin, héritiers, en partie, du même Pellerin, d'autre part. — Procuration en blanc donnée par les habitants de Boissy, dont les mandataires devront « se transporter par devers maistre Loys Guiselin, principal du collège de la ville de Roye en Picardie, cydevant maistre des escolles dudict Boissy » et y demeurant, pour, suivant les lettres missives » envoyées audit Guiselin et responses de luy en» voyées auxdits habitans, le prier, au nom desdits » habitans, retourner et faire sa demeure audit » Boissy, pour y enseigner et monstrer les enfans du» dit lieu de Boissy, ainsi qu'il faisoit, luy y estant, à » la charge d'en estre payé selon et ainsy que l'on a » acoutumé luy acorder, à savoir, des deniers du re» venu de l'église dudict Boissy, luy sera baillé, par » chacun an, la somme de trente-six livres tournoiz, » moiltié des terres et prez de ladicte église, qui se » montent à huict arpens et demy ou environ de loyer; » desquelles terres et prez lesdictz habitans ont pro» mis et seront tenuz paier, pour ledit Guiselin, aux » marguilliers de ladicte église : lesquelles terres ilz

» ont promis et seront tenus lesdictz habitans de la- » bourer par telles saisons, par chacun an, mener le » fumier et semer, sans que, pour ce, ledit Guiselin » soit tenu leur payer aucune chose ; fournira toutes » foys de fumier et grain convenables pour semer les- » dites terres : et outre, luy ont promis le loger et » payer le loyer d'une maison audict Boissy, la plus » commode et propre qu'il leur sera possible recou- » vrer, pour six ans seullement à compter du jour » qu'il entrera esdites escolles audict Boissy : pour » lesdites terres, pré et trente-six livres tournois de » gage joyr icelui Guiselin, dès lors qu'il sera audict » Boissy, tant et si longuement qu'il enseignera et » montrera auxdits enfants de ladite paroisse de » Boissy : et sera tenu ledit Guiselin enseigner les » pauvres enfans mendians et orphelins indigens du- » dit lieu et paroisse, sans pour ce, payer aulcun sal- » laire : et, outre, sera tenu de conduire et gouverner » l'orloge ou faire conduire et gouverner bien et due- » ment... » Cet acte est signé par : Girard, Lambert, Bedeau, Langloys, Lambert, Godillon, Petit, Petit, Aulmont, Leroy, Leconte, Méry Rousseau, Bedeau et Robert (13 mars 1605). — Jean Cauchon, curé de Saint-Yon, s'engage à payer à Antoine Picart, prêtre, curé de Saint-Pierre de Breuillet, la somme de 54 livres tournois, pour demeurer quitte du revenu temporel de la cure de Breuillet pendant l'année 1604, et des dommages et intérêts auxquels ledit Cauchon avait été condamné envers ledit Picart ; moyennant quoi ce dernier s'engage à payer à Gervais Barbin, « principal du col- » lège des dix-huit, » la somme de 60 livres tournois, pour la pension que ledit Barbin a droit de prendre sur la cure de Breuillet pour l'année 1604, etc. Parmi les signataires de l'acte on trouve Jean Cauchon, Antoine Picart, J. Bauldricourt, Claude Revel, curé de Boissy (15 mars 1605). — Contrat de mariage entre Jean Bedeau, le jeune, vigneron à Boissy, fils des feu Abel Bedeau et Françoise Thomas, d'une part, et Marie Leconte, fille des feu François Leconte et Marguerite Aulmont, d'autre part. — Titres nouvels de diverses rentes, passés par Liénard Lapaix, vigneron à Lardy, ayant épousé Jeanne Malgranche, veuve en premières noces de Jean Thuault.

E. 4503. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

8 au 28 avril 1605. — Transport de bail de maison et dépendances, à Égly, fait à Jacques Duchesne, vigneron audit lieu, par Simon Ledourt, vigneron au même lieu. — Vente d'un demi-arpent 5 perches, terroir de Boissy, faite à Louis Sorin, tixier en toile à Boissy, par Sulpice Larodda, tanneur à Dourdan. — Vente de droits sur divers héritages faite à Pasquier Leconte, vigneron « à Rouanville-soubz-Aulneau, » par Jacques Cousturier, vigneron, tant en son nom que comme se portant fort de Jeanne Cousin, sa femme. — Contrat de mariage entre Jean Cabué, le jeune, vigneron à Saint-Yon, fils de feu Jean Cabué, vivant, vigneron audit lieu, d'une part, et Catherine Raguaine, fille de Christophe Raguaine, laboureur à Villelouvette, et de Marie Godard, d'autre part. — Autre entre Pierre Besnier, laboureur à Torfou, fils des feu Jean Besnier et Jeanne Pinard, d'une part, et Renée Tonnelier, fille des feus « Feussian, » Tonnelier et Louise Palhour, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 6 livres passé, au profit de Marin Le Roy, demeurant à Châtres, héritier de feu Noëlle Gaultier, par Valentin Merly, vigneron à Boissy.

E. 4504. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1er au 31 mai 1605. — Renonciation à vente d'héritages, au profit de Jean Pallice, laboureur à Jouy, paroisse de Breux, par Denis Réault, vigneron à Breuillet. — Transport d'une rente annuelle de 60 sous tournois à Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, par François Langloys, marchand. — Vente d'un arpent de terre, terroir de Chaufour, champtier de Champ-Gaultier, faite, moyennant 45 livres tournois, à André Bailly, laboureur « aux Esmondans, paroisse de Souzy, » par Jacques Delaselle, laboureur. — Vente d'une quarte de vigne, vignoble de Boissy, champtier « de la Po- » tence, » faite, pour le prix de 6 livres tournois, à Yon Subtil, vigneron à Boissy, par Denis Vittas, vigneron au même lieu. — Accord entre Anne Petit, veuve de Zacharie Hàriveau, demeurant à Bruyères, et Cantien Lambert, vigneron à Boissy. — Autre entre Jacques Bauchais, marchand à Boissy, et Simon Dubois, laboureur à Torfou. — Contrat de mariage entre Mathurin Regnault, charretier au service de Jean Lambert, sr de Rochemont à Boissy, fils de Sébastien Regnault, demeurant au pays du Perche, et de Louise Couldret, d'une part, et Françoise Cantien, fille de feu Liénard Cantien, vivant, demeurant à Boissy, et de Michelle Canin, à présent femme de Jean Maugeant, vigneron à Boissy, d'autre part. — Vente d'un quartier de vigne, terroir de Boissy, champtier des Sablons au-

trement dit « Jollivette », faite, pour le prix de 18 livres tournois, à Pierre Ballu, vigneron à Feugères, par Pierre Roger, vigneron à Boissy.

E. 4505. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

6 au 30 juin 1605. — Jean Lambert, receveur du fief des Tournelles de Saint-Yon, pour monsieur Daubray, s'oppose à la déclaration baillée le jour même, 6 juin 1605, à Jacques Bourdon, receveur de la seigneurie de Saint-Yon, par noble homme Chrétien de Lamoignon, s^r de Bâville, en présence dudit Lamoignon, de X. Desroziers et de Charles de Villiers ; dont acte, signé des parties et témoins. — Bail d'immeubles, à Boissy, fait à François Girard, laboureur audit lieu, par Girard Louvet, marchand boucher à Boissy, adjudicataire des héritages saisis sur Marin Bézard, à la requête de Jean Lombart. — Procuration donnée à Louise Malherbe, par Philippe Brizard, laboureur à Saint-Sulpice, son mari. — Vente de la cinquième partie de 4 arpents de terre, terroir d'Avrainville, champtier dit des Sablons, faite à Noël Desmonceault, vigneron à Avrainville, par Zacharie Bézard, vigneron à Boissy. — Bail d'un arpent 1/2 de vigne, vignoble de Boissy, fait à Pierre Roger, vigneron à Boissy, par noble homme M. Nicolas « Le Feure, » conseiller et précepteur du Prince de Condé (15 juin 1605). — Contrat de mariage entre Oudot Lochet, vigneron à Avrainville, d'une part, et Berthelaine Ledourt, veuve, en premières noces, de Hugues Pottaire, demeurant à Égly, d'autre part. — Autre entre Louis Picard, vigneron à Égly, fils des feu Antoine Picard, en son vivant, demeurant « à Conches près Meaulx, » et Jacqueline Payel, d'une part, et Gervaise Sohier, fille de Jacques Sohier, manouvrier à Launoy, paroisse de Saint-Yon, et de Gervaise Michel, d'autre part. — Autre entre Pierre de « Chasteau-Gontier, en Normendye, fils de Thomas Caré, *alias* Caret, et de Marie Fleury, d'une part, et Françoise Olivier, demeurant en Normandie, paroisse de Saint-Ouyen-sur-Mer, » fille de feu Charles Olivier et de Marie Poullin d'autre part. La future est indiquée comme étant nièce de Jean Olivier, prêtre, vicaire de Saint-Pierre d'Égly, qui est un des signataires de l'acte. — Jacques Dadure, manouvrier à Guisseray, paroisse de Breuillet, transporte, moyennant 21 livres tournois, à Pierre Guignery, manouvrier à Breuillet, l'intérêt civil, réparation, dommages et intérêts que ledit Dadure a et pourrait avoir, prétendre et demander, à l'encontre de Richard Liot, manouvrier, naguère demeurant à Breuillet, à cause des excès et morsures que ledit Dadure prétend lui avoir été faits à l'oreille gauche par ledit Liot.

E. 4506. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

5 au 30 juillet 1605. — Bail de 3 arpents 3 quartiers de pré, prairie de Breuillet, fait, moyennant un loyer annuel de 30 livres tournois, à Louis Girard, laboureur à Boissy, par Jean Dugué, le jeune, marchand à Égly. — Vente de 2 arpents de terre, terroir de « Potron, » faite à Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi à Boissy, par Vincent Normant, laboureur à Torfou. — Vente de 5 quartiers de vigne, vignoble de Boissy, faite, moyennant 48 livres tournois, à Julien Reneur, vigneron à Boissy, par Marc Sohier, manouvrier à Bâville, paroisse de Saint-Chéron, tant en son nom que comme se portant fort de Marie Blangarnon, sa femme. — Contrat de mariage entre Martin Duchesne, vigneron à Égly, fils de Pierre Duchesne, aussi vigneron à Égly, et de feu Louise Gohier, d'une part, et Marie Trochot, fille des feu Louis Trochot et Simonne Lambert, d'autre part. — Accord et transaction entre Denis Coiffier, vigneron à Boissy, et Pierre Bruières, vigneron au même lieu. — Autre entre Simon Ledourt, vigneron à Égly, et Bon Bouthellou, vigneron à la Norville. — Vente de droit en la succession de Nicolas Thibourt, faite à Jean Pothier, le jeune, laboureur à Lemondant, paroisse de la « Briche, » par Macé Rochevieux, manouvrier à Torfou, et Cantienne Bedeau, sa femme, petite-fille dudit Thibourt. — Testament de Noël Dubois, laboureur à Boissy. Donation à l'église Saint-Thomas de Boissy : un setier de blé méteil, mesure de Châtres, converti en pain cuit, sera donné aux pauvres mendiants qui se trouveront aux trois premiers services, dont le testateur demande la célébration après son décès. — Vente de maison, rue du Pont-Guesneau à Étampes, faite à Jean Cheneville, procureur au siège royal du bailliage d'Étampes, par Claude Soullas, marchand à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort des enfants mineurs de lui et de feu Renée Leconte.

E. 4507. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

17 au 24 août 1605. — Accord entre Jean Cabué, l'aîné, vigneron « à la Sazardière », paroisse de Saint-

Yon, au nom et comme tuteur de Jeanne Cabué, fille mineure de feu Jean Cabué, l'aîné, demeurant, en son vivant, à Saint-Yon, et Jean Cabué, le jeune, demeurant à Villelouvette, fils dudit défunt, d'une part, et Jean Rondin, Pierre Rondin et Jean Jollivet, vigneron à Boissy, en leur nom, d'autre part. — Bail de 3 arpents 1/2 de pré, prairie de Breuillet, fait, moyennant un loyer annuel de 20 livres tournois, à Jean Lambert, le jeune, marchand à Boissy, par Claude Dehéry, receveur de la terre et seigneurie du Marais. — Obligation de 6 livres passée, au profit d'Étienne Subtil, d'Égly, par Simon Ledourt, vigneron à Égly. — Bail de maison et appartenances fait à Jacques Sohier, demeurant à Launay, paroisse de Saint-Yon, par Denis Vacher, marchand à Boissy.

E. 4508. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

5 au 11 septembre 1605. — Jacques Peigné, paveur à Étampes, s'engage envers Jean Dassé, paveur à Orléans, entrepreneur du pavé du grand chemin royal entre Châtres et le pavé de Torfou, à exécuter le pavage de 50 toises de long et de 2 toises 1/2 de large, du 5 septembre à la Saint-Martin d'hiver, 11 novembre de la même année, au prix de 60 sous tournois la toise. — Contrat de mariage entre Michel Ménart, cordonnier, demeurant actuellement à Boissy, fils de feu Antoine Ménart et de Catherine Larbouret, demeurant « en la ville de Ozance au païs de Combr (ailles), » d'une part, et Denise Rousseau, fille de Didier Rousseau, vigneron à Boissy, et de feu Charlotte Hunard, d'autre part. — Autre entre Jean Buneveau (?), vigneron à Boissy, d'une part, et Françoise Betullo, fille de feu François Betullo et Françoise Canin, boucher à « Lorières, païs de Limosin, près la ville de la Souterainne, » d'autre part. — Hillaire Pasquier et Balthazard Simon, « fandeurs de graiz, demeurant à Fontaine Belleaue, » s'engagent à livrer à Jean Dassé, paveur à Orléans, dix milliers de pavés de 6 à 7 pouces et de 7 à 8 pouces, qu'ils doivent porter sur le territoire de Boissy, de façon qu'il soit facile de les charrier à l'endroit de leur mise en place sur la route. — Bail de 3 quartes de vigne, vignoble de Boissy, près la Justice, fait à Siméon Michel, vigneron à Boissy, par Jean Lambert, greffier au bailliage dudit lieu. — Donation faite à Geneviève Trochot par Jean Dugué, le jeune, sergent au bailliage de Boissy et Égly, son mari.

E. 4509. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

2 au 30 novembre 1605. — Bail de portion de maison, carrefour de Boissy, fait à Jean Lambert, le jeune, marchand à Boissy, par François Girard, laboureur au même lieu. — Prise à bail, par Thomas Gilbon, vigneron à Boissy, d'une vache, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre salé. — Contrat de mariage entre Jean Pillas, praticien à Boissy, fils de Simon Pillas, vigneron audit lieu, et de Barbe Louyn, d'une part, et Françoise Langloys, fille de François Langloys, marchand à Boissy, et de Madeleine Chardon, d'autre part. — Vente d'un quartier 1/2 de terre, terroir de Boissy, champtier « de la » Grand-Cousture, » faite à Pierre Soulas, vigneron à Boissy, par Jean Pocquet, laboureur à Mauchamps. — Vente d'un arpent de terre, faite au susdit Pocquet par Jacques Hariveau, vigneron à Égly, se portant fort de Simonne Soullas, sa femme. — Bail d'héritages fait à Pierre Hallier, vigneron à Dampierre, par Pierre Le Roy, vigneron à Boissy, tant en son nom, à cause de Bienvenue Bourguignon, sa femme, auparavant veuve de Lucas Rottier, que comme tuteur des enfants mineurs dudit défunt et de ladite Bourguignon. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Boissy, au bout de la rue de Monceau, faite à Méry Rousseau, (tailleur) d'habits à Boissy, par Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy.

E. 4510. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

4 au 21 décembre 1605. — Vente d'un demi-quartier de vigne, terroir de Saint-Yon, champtier de Beauregard, faite à Étienne Boullon, vigneron à Dampierre, par Jacques Robert, laboureur à Boissy. — Contrat de mariage entre Toussaint Orpin, fils de Jean Orpin, vigneron à Boissy, et de feu Jeanne Boucher, d'une part, et Perrine Aumont, fille de feu Simon Aumont, vivant, vigneron à Boissy, et de Noëlle Ledourt, d'autre part. — Jacques Bourdon, demeurant à Boissy, au nom et comme procureur et receveur d'Adrien de Desmaleville, chevalier, s[r] de Paneville, baron de Saint-Yon, baille, pour 5 ans, à Pierre Lambot, laboureur aux Tuileries, paroisse de Breuillet, « la chasse » de lappin des garennes des Buttes Saint-Nicolas de » Montcouronne et de Sainte-Catherine et bois du » Boullay, à la charge qu'il sera tenu peupler icelles

» de lappin, » surveiller les bois, et donner, chaque année, au bailleur, 2 douzaines de lapins par trimestre ; à la fin du bail, les garennes devront être peuplées. — Cession d'un arpent de vigne, vignoble de Saint-Yon, champtier « des Ormettains, » faite à Marin Rottier, vigneron à Saint-Yon, par Marie Macaire, veuve de Charles Moitté, demeurant à la Forêt-le-Roy. — Vente de dix perches de terre, terroir et près le carrefour de Boissy, faite à Mathieu Legendre, marchand à Châtres, par Jean Prévosteau, vigneron à Boissy, et X. Aumont, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 8 sous 9 deniers tournois, passé, au profit de la fabrique de l'église de Saint-Yon, par Pierre Le Roy, vigneron, à Boissy, comme tuteur des enfants mineurs de feu Lucas Rottier et de Bienvenue Bourguignon, sa femme. — Obligation de 114 livres tournois passée, au profit de Jean Lambert, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Louis Sanguyn, marchand à Sermaise. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Garenne, près le chemin neuf, faite à Éloi Carlier, tixier à Boissy, par Pierre Hervy, cordonnier à Chastres, et Marie Bellin, sa femme. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, lieu dit Les Ruelles, fait à Louis Rousseau, vigneron à Boissy, par Pierre Bruières, vigneron au même lieu, au nom et comme tuteur de Jeanne Delanoix. — Bail de maison et dépendances, à Saint-Sulpice-de-Favières, fait à Jacques Mareiller, manouvrier audit lieu, par Étiennette Guyon, femme et fondée de procuration de Pierre Lerahier, procureur au parlement de Paris.

E. 4511. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

8 et 9 janvier 1606. — Contrat de mariage entre Éloy Carlier, tixier en toile, demeurant actuellement à Boissy, fils de feu César Carlier, vivant, demeurant « à Coivré en Picardie, » d'une part, et Simonne Mandonnet, fille de feu Jean Mandonnet et de Robine Chevallier, d'autre part. Parmi les témoins signés à l'acte figure Claude Revel, prêtre, curé de Boissy. — Bail de maison et dépendances, lieu dit les Sablons, à Boissy, fait à Jean Besnier, vigneron à Boissy, par son frère Pierre Besnier, vigneron au même lieu.

E. 4512. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

6 au 27 février 1606. — Vente d'un arpent de vigne, vignoble des Marsandes, faite, moyennant 140 livres tournois, à Guillaume Mavrier, marchand bourgeois de Paris, par Louis Girard, laboureur à Boissy, et Marthe Pocquet, sa femme. — Accord entre Aubry Buter, marchand à Saint-Chéron, et Louis Rousseau, vigneron à Boissy. — Bail de 15 arpents de terre, terroirs de Boissy et Saint-Yon, fait à Denis Pocquet, le jeune, laboureur à Boissy, par François Langlois, marchand au même lieu. — Bail de 5 arpents de terre, terroirs de Mauchamps et Saint-Éloi, fait à Jamet Pinard, laboureur à Mauchamps, par Pierre Le Roy, vigneron à Boissy, au nom et comme tuteur des enfants mineurs de lui et de feu Jeanne Roux.

E. 4513. (Liasse.) — 8 pièces, papier, dont 1 cahier de 21 feuillets in-4°.

12 au 16 avril 1606. — Jean Pillas. — Inventaire après décès de Jean Lambert, en son vivant, greffier et tabellion de Boissy, fait, à la requête de Geneviève Langloys, sa veuve, tant en son nom que comme tutrice de Geneviève Lambert, fille mineure d'elle et dudit défunt, 102 livres 1/2 d'étain à 5 sous 6 deniers la livre ; 1 coffre noyer, 4 pieds 1/2 de long, fermant à clef, 100 sous tournois ; 1 buffet noyer, à deux guichets, fermant à clef, 8 livres tournois ; 1 couche noyer, « goudronnée » à 4 piliers, garnie de son « enfonseure, » paillasse, traversin de plume et coutil, 6 oreillers, 4 grands et 2 petits, 1 couverture verte, 1 ciel de toile garni de ses franges, 3 custodes de toile de chanvre, le tout 42 livres tournois; 1 coffre, chêne, 6 pieds de long, fermant à clef, 4 livres ; 38 livres de lard à 3 sous tournois la livre ; 1 pourpoint et 1 haut de chausse « doublez et passementez de passements de » soye, tout neuf, avec un bas de chausse d'estaine, » ensemble 18 livres tournois ; 1 bas de chausse d'estaine, couleur de rose-cerise, avec une paire de souliers, 4 livres cinq sous tournois ; 1 manteau de drap noir avec collet de velours, 18 livres ; 1 robe de nuit de drap à usage d'homme, 6 livres ; 2 boisseaux 1/2 de graine de chanvre, à 6 sous tournois le boisseau ; 3 boisseaux de son à 3 sous le boisseau ; 1 tasse, 1 sallière, 1 cuiller, 1 hochet et 1 ceinture de grains d'argent, le tout pesant 5 marcs 5 gros, à 21 livres tournois le marc ; 1 croix d'or, 5 marques d'or, des gerbes d'or pour ung chapelet de cristal avec un serre-tête d'enfant, le tout pesant 1 once (le papier est détruit à la place où se trouvait le prix) ; 1 paire de jarretières de soie, 25 sous ; 2 vaches, ensemble 33 livres tournois ;

2 petits cochons, ensemble 50 sous tournois ; 3 mines d'avoine prisées 45 sous le setier, soit ensemble 4 livres 17 sous 6 deniers tournois. De l'examen de la suite de l'inventaire, il ressort que Jean Lambert épousa Geneviève Langlois par contrat de mariage, en date du 4 novembre 1593 ; qu'à la mort dudit Lambert, 3 avril 1606, il était dû à M. d'Entraigues, s[r] de Boissy, la somme de 29 livres 12 sous 6 deniers tournois « de reste de greffe et tabellionné de Boissy, » jusques au premier jour du présent moys d'avril ; » que Lambert était en même temps fermier du greffe et tabellionnage de Saint-Yon et de Breuillet. — Actes relatifs à la liquidation de la succession du susdit Jean Lambert. — Contrat de mariage entre Denis Blangarnon, vigneron à Boissy, fils de feu Simon Blangarnon et Adenette Goué, en leur vivant, demeurant à Boissy, d'une part, et Jeanne Jullien, fille de Jean Jullien, vigneron à Boissy, et de feu Jeanne Dallain, d'autre part. — Vente d'un quartier de pré, prairie d'Égly, faite à Philippe Joynel, procureur au bailliage de Châtres, y demeurant, par Vincent Pigeon, vigneron à Égly, et Jeanne Beauvaïs, sa femme. — Bail de 15 arpents de terre, fait à François Langloys, marchand à Boissy, par Geneviève Langlois, veuve de Jean Lambert, tabellion, ci-devant nommé. — Vente de maison et dépendances, à Boissy, lieu dit « Lormetteau, » faite à Noël Dubois, laboureur à Boissy, par Sulpice Tarrade, marchand tanneur à Dourdan.

E. 4514. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

2 au 26 mai 1606. — Jean Lambert, vigneron à Boissy, baille, pour 4 ans, à Guillaume Marrier, marchand de vins, bourgeois de Paris, son fils Gabriel Lambert, âgé de 15 à 16 ans, lequel promet de servir son maître loyalement et fidèlement en son état, train et trafic de marchandises, et en toutes choses licites et honnêtes qui lui seront commandées ; de son côté Marrier s'engage à l'entretenir d'habits, pendant les deux premières années, et à lui donner 20 livres tournois de gages pendant chacune des deux dernières : en cas d'absence de la part du jeune Lambert, son père s'engage à le « chercher par ville et banlieue de » Paris et audit lieu de Boissy, et le ramener chez le » Marrier. » — Accord entre Yon Subtil et son frère Samuel Subtil, vignerons à Boissy. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 25 sous tournois passé, au profit de noble homme François Rousselet, bourgeois de Paris, par Lubine Bonvalet, veuve de Fiacre Deslaiz, et Jean Beroust, vigneron à Boissy, à cause de Guillemette Deslaiz, fille dudit défunt et de ladite Bonvallet. — Marché de maçonnerie pour travaux à exécuter à Boissy, au compte de Geneviève Rolland, veuve de Philippe Brunel, vivant, avocat au parlement, par Jean Martin, maçon à Breuillet. — Transport de rentes à Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, demeurant à Boissy, par Jean Coqueau, laboureur à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon, fils de feu Pierre Coqueau et de Martine Roux. — Marché de maçonnerie pour travaux à exécuter au compte d'Antoine Langlois, bourgeois de Paris, absent et acceptant par Geneviève Langlois, sa fille, par M. Lescullot, maçon à Boissy. — Accord entre Thomas Sainctain, laboureur, à Boissy, d'une part, et Didier Rousseau, laboureur au même lieu, se portant fort de Michel Ménard, son gendre, cordonnier à Boissy.

E. 4515. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

24 juin 1606. — Vente d'un quartier 1/2 de terre en friche, terroir d'Égly, champtier « des Rousseaux » autrement dit la Montaigne, » faite, moyennant 10 livres tournois, à Denis Vacher, marchand à Boissy, par Vincent Pigeon, vigneron à Égly, tant en son nom que comme se portant fort de Jeanne Bauvais, sa femme. — Bail de maison et dépendances, à Mauchamps, fait à Pierre Guion, tailleur d'habits à Mauchamps, par Thomas Saintain, laboureur à Boissy. D'après le répertoire de 1606, le nombre des actes passés par le tabellion de Boissy, au mois de juin, s'élevait à 8.

E. 4516. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

2 au 30 juillet 1606. — Bail de 8 arpents 1 quartier 5 perches de terre appartenant à la cure de Boissy, fait, moyennant une redevance de 4 setiers 6 boisseaux de blé méteil, mesure de Châtres, à Noël Duboys, laboureur à Boissy, par Claude Revel, prêtre, curé de l'église Saint-Thomas dudit lieu. Les témoins signés à l'acte sont Nicolas Vautyer, prêtre, vicaire de Boissy, et Claude Soulas, maître barbier et chirurgien au même lieu. — Vente d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Garenne, faite, moyennant 36 livres tournois, à Cantien Lambert, vigneron à Boissy, par Claude Cheval, laboureur à

Avrainville. — Accord entre Siméon Michel, père et fils, vignerons à Boissy. — Transport de droit sur une maison à Boissy, fait à Jean Lambert, le jeune, marchand audit lieu, par Girard Louvet, sergent au bailliage de Boissy et Saint-Yon. — Quittance de 30 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Marc Petit, marchand à Boissy, par Michel Legrand, marchand « à » Guisenay, paroisse de Breuillet. » — Pierre Cauchon, laboureur « à Gamache, paroisse de Saint- » Nicolas en pays de Picardye, » en son nom ; Nicolas Cauchon, serviteur, demeurant « à Monthelon, paroisse » de Cincehours-lès-Briis, » en son nom, frères, enfants de feu Pierre Cauchon, vivant, demeurant « à » Saint-Léger, » lequel était frère de feu Jean Cauchon, vivant, prêtre, curé de Saint-Yon, et encore ledit Pierre Cauchon, le jeune, comme procureur de François Cauchon, sergent en la forêt du comté d'Eu, lequel François était frère du susdit curé de Saint-Yon et conséquemment son héritier par moitié, déclarent avoir reçu de Jacques Bourdon, praticien à Boissy, la somme de 30 livres tournois, à quoi ils se sont accordés pour tout ce que ledit Bourdon, en qualité de receveur du sieur de Paneville, sieur de Saint-Yon, et du prieuré dudit lieu, pouvait devoir audit défunt curé (19 juillet 1606). — Vente d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, faite, moyennant 36 livres tournois, à Jean Fleurand, vigneron à Boissy, par Guillaume Picot, vigneron au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 30 sous tournois passé, au profit de Pierre Le Rahier, procureur au parlement de Paris, ayant, à cause de sa femme, les droits cédés par transport de Jacques Cauchon, par Simon Deslays, vigneron à Boissy. — Contrat de mariage entre Nicolas Mercier, marchand à Étampes, fils de Jean Mercier, marchand au même lieu, et de feu Guillemette Pasquier, d'une part, et Marie Coutault, fille de feu Morin Coutault, vivant, marchand à Dourdan, et de Françoise Hersant, d'autre part. Parmi les nombreux témoins signataires de l'acte, on voit Denis Pocquet, cousin maternel de la future et bailli de Saint-Yon.

E. 4517. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

8 au 30 août 1606. — Bail de 120 bêtes à laine, à titre de loyer et moitié croit, fait à Jean Coqueau, laboureur à la Madelenie, paroisse de Saint-Yon, par noble homme Louis Leschassier, notaire et secrétaire du Roi à Paris. — Bail de 7 arpents de terre, terroir de Mauchamps, fait à Gilles Bonté, laboureur à Mauchamps, par Pierre Andry, cordonnier à Châtres. — Vente d'un demi-arpent 16 perches de vigne, faite à Jacques Bourdon, receveur et fermier de la terre et seigneurie de Saint-Yon, par Denis Pocquet, bailli de Saint-Yon. — Vente de 13 quartiers 1/2 de terre, terroir de Mauchamps, champtier « des troys Cornetz, » faite à Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Cantienne Blondet, veuve de Blaise Hardy, demeurant à Étréchy. — Jacques Langlois, marchand à Paris, vend à Simon Desloiz, vigneron à Boissy, 24 « muids » feustailles garniz de leurs fondz, » à prendre en l'hôtel de Langlois, à Paris; pour cette « quantité de » tonneaux, » Desloiz livrera à Langlois, en son logis, et dans un mois, 200 bottes de foin et la somme de 100 sous tournois. — Don mutuel entre Jean Dugué, marchand à Égly, et Geneviève Trochot, sa femme. — Quittance de 315 livres tournois délivrée à Jean (Dasse et François) Besse, paveurs à Orléans, par Jacques Peigné, le jeune, paveur, pour travaux au pavé de la vallée de Ch(âtres ?).

E. 4518. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

5 au 29 septembre 1606. — Accord entre Sulpice Réault, laboureur à Breuillet, et Alain Hébert, son gendre, tanneur au même lieu. — Transport de créance fait à Pierre et Annet les Fillatz, marchands, demeurant au pays d'Auvergne, par Girard Louvet, demeurant à Saint-Yon. — Donation faite à Pierre Duchesne, « serruzier » à Boissy, par Claude Feulleret, serrurier au même lieu, son grand-père. — Marché de réparations à faire à la toiture de l'église et particulièrement au clocher de Boissy, moyennant 18 livres tournois, par Claude (Badault), maçon en plâtre à Égly (17 septembre 1606). — Contrat de mariage entre Jean Louyn, vigneron à Boissy, fils de Philippe Louyn, vigneron au même lieu, et de feu Louise Vacher, d'une part, et Clémence Bruières, fille des feu Pierre Bruières et Jeanne Cousteau, d'autre part. — Bail de 4 arpents 1 quartier 1/2 de pré, prairie de Breuillet, « appellé le » pré de Corvée, » fait, moyennant un loyer annuel de 40 livres tournois, à Jean Moultre, marchand à Jouy, paroisse de Breux, par Jacques Bourdon, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Yon. — Accord entre André Le Bedeau, praticien à Torfou, et Philippe Mandonnet, vigneron à Boissy. — Vente d'un demi-arpent de bois à Boissy, champtier des Sablons, autrement dit « Jolliette, » faite à Jean Dangente, vigneron

à Boissy, par Jean Roux, vigneron au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 70 sous tournois passé par Guillaume Petit, demeurant à Boissy, au profit de « la chapelle et confrérie Mons[r] Saint-» Jacques des pellerins fondée en l'église Saint-Médart » aux faulxbourgs Saint-Marcel-lès-Paris, » à laquelle cette rente avait été léguée par disposition testamentaire de feu Pierre Prévosteau, laboureur de vigne, ayant demeuré à Paris, rue de « Lurcine. »

E. 4519. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

2 au 19 octobre 1606. — Bail du droit de vente de sel, pendant un an, fait par Mathieu Legendre, marchand à Chartres, à Jean Langloys, marchand, et Marie Le Febure, mercière à Boissy, moyennant une rétribution de 12 livres tournois, payable par trimestre. — Renonciation à tout droit sur certains héritages faite, au profit de Denis Blangarnon, vigneron à Boissy, par Sulpice Blangarnon, sa sœur, fille de Simon Blangarnon, demeurant à Boissy. — Inventaire après décès de Richarde Hue, fait à la requête de Vincent Girard, marchand boucher à Paris, son mari. — Actes intéressant les familles Lirot et Guillon. — Vente d'héritages faite à Denis Pocquet, l'aîné, receveur de Monseigneur d'Entragues, par Louis Girard, marchand et laboureur à Boissy, et Marie Pocquet, sa femme. — Transport de créances à Jean Dangente, vigneron à Boissy, par Jean Lambert, archer des gardes du corps du Roi, au nom et comme procureur de Jean Forest, marchand à Étampes, tuteur de Jacques Forest, fils mineur de lui et de feu Marguerite Lambert. — Bail de la ferme et métairie de la Madeleine-sous-Saint-Yon, appartenant à noble homme Louis Leschassier, fait, par ledit Leschassier, à Jean Coqueau, laboureur à ladite métairie, moyennant un loyer annuel de 240 livres tournois.

E. 4520. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

2 au 28 novembre 1606. — Jean Lambert, le jeune, marchand à Boissy, fermier et adjudicataire de la ferme du gros et huitième du vin, à Boissy, abonne Philippe Louyn, vigneron à Boissy, c'est-à-dire « que » ledit Louyn pourra faire taverne à partir du jour-» dhuy (2 novembre 1606) jusques au jour Saint-Rémy » prochain, et vendre tant en gros que en détail, ra-» chepter et vendre tout ainsy que bon luy semblerà, » et vendre son creu de son vin en gros, » pendant un an, moyennant la somme de 20 livres tournois, payable par portion de 2 en 2 mois. — Bail d'un demi-arpent 8 perches de terre, terroir de Saint-Yon, lieu dit les « Ormettains, » fait à Pierre Hallier, vigneron à Dampierre, paroisse de Saint-Yon, par Denis Vacher, marchand à Boissy. — Contrat de mariage entre Toussaint Aubry, vigneron à Boissy, d'une part, et Sulpice Blangarnon, fille de feu Simon Blangarnon et d'Addenette Goué, d'autre part. — Autre entre Salomon Piffret, fils des feu Jean Piffret et Jeanne Michelet, d'une part, et Madeleine Aumont, fille de Thomas Aumont et de Perrine Fauveau, demeurant à Boissy, d'autre part. — Vente de logis et dépendances, à Breux, faite à Michel Fauveau, laboureur audit lieu, par Étienne Brodeur, laboureur au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Renée Doitteau, sa femme. — Vente de 16 perches de terre, sur la rue de Monceau, « près le Puis Grès, » à Boissy, faite à Denis Blangarnon, vigneron à Boissy, par Thomas Sainctain, laboureur au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Cantienne Bedeau, sa femme. — Inventaire après décès de Jeanne de Villiers, femme en secondes noces de Toussaint Aubry, demeurant à Boissy, fait à la requête de Pasquier Philippot, demeurant au même lieu et exécuteur testamentaire de la défunte. 10 livres d'étain, pots, plats et écuelles, prisées 6 sous tournois la livre ; 1 petit chandelier de cuivre, 3 sous tournois ; 26 livres de vieille ferraille, 6 deniers la livre ; 1 livre de filasse de chanvre habillée, 6 sous tournois ; 9 boisseaux d'orge, 3 sous tournois le boisseau. — Pierre Billault, vigneron à Boissy, oncle de Clément Carqueville, fils de feu Pierre Carqueville et de Susanne Billaut, à présent femme de Jean Orpin, baille en apprentissage, pendant un an, à Gilles Bailly, tixier en toile à Boissy, ledit Clément Carqueville, qui sera nourri, logé et instruit du métier de tisserand, moyennant la somme de 6 livres tournois. — 15 habitants de Boissy, parmi lesquels Marguerite Leconte, veuve de Liénard Merly, nomment un procureur spécial pour défendre devant le tribunal de l'Élection leurs intérêts contre Jean Marignier, fermier du gros et huitième du vin de Boissy. — Vente d'un demi-arpent, 5 perches de terre, terroir de Saint-Yon au-dessous de la Folie, faite à Jean Réault, maréchal des forges de la compagnie des chevau-légers du Roi, demeurant à Boissy, par Thomas Sainctin, laboureur à Boissy, et Cantienne Bedeau, sa femme. — Bail de 6 arpents 1 quartier de pré, prairie de Breuillet, près le pont des Grains, fait moyennant un loyer annuel de 40 livres tournois à Laurent Dutoc et Simon Allot, demeurant à Breux, par Jacques Bourdon, receveur et fermier de la terre et seigneurie de

Saint-Yon. — Vente d'un quartier de terre, au bout de la rue du Monceau, à Boissy, faite à Jean Feulleret, manouvrier à Boissy, par Didier Rousseau, vigneron au même lieu. — Échange entre Jean Bedeau, laboureur, fermier à Boissy, au nom et comme se portant fort de Claude Mondat, conseiller au Châtelet de Paris, d'une part, et Pierre Hallier, vigneron à Dampierre, paroisse de Saint-Yon, d'autre part. — Vente de maison et dépendances, rue du Val, autrement dit les Sablons, à Boissy, faite à Jean Besnier, vigneron à Boissy, par Cancien Ninoche, vigneron à Lardy, tant en son nom que comme se portant fort de Marie Girard, sa femme. — Bail du moulin de Dampierre et dépendances, en la paroisse de Saint-Yon, fait, du 20 novembre 1606 au 24 juin 1607, moyennant une redevance portable de 21 setiers de blé méteil, mesure de Châtres, à Denis Pichard, meunier à Villelouvette, par Jacques Bourdon, receveur fermier du prieuré de Saint-Yon. — Vente d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier dit Joliette, faite, moyennant 24 livres tournois, à Louis Ramon, boulanger à Boissy, par Jean Besnier, vigneron à Boissy. — Bail d'un demi-arpent de pré, prairie d'Ollainville, fait à Claude Badault, maçon à Égly, par Louis Louvet, marchand, Jean Roux, boulanger à Châtres, et Pierre Lefébure, meunier au moulin « Fourcon. » — Nicolas Ballu, Valentin Merly et Antoine de la Varenne, vignerons à Boissy, nomment des procureurs pour défendre leurs intérêts au tribunal de l'Élection contre Jean Marignier, fermier du gros et huitième de vin de Boissy. — Constitution de procureurs identiques par François Picot, Jean Saunier, Jean Lambert, Jean Julien, Jean Bedeau, Philippe Louin, veuve Michel Aulmont, Thomas Aulmont, Cantien Coiffier. — Bail de maison et dépendances à Boissy, rue du Monceau, fait à Zacharie Bézard, vigneron à Boissy, par Georges Fauveau, laboureur à Cheptainville, en son nom, à cause de Marie Hersant, sa femme. — Vente de 10 perches de vigne, à Boissy, champtier du Chêne rond, et d'une quarte de vigne aux Mersandes de Boissy, faite à Louis Godillon, tailleur d'habits à Boissy, par Samuel Subtil, vigneron au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Madeleine Besnier, sa femme.

E. 4521. (Liasse.) — 30 pièces, papier, dont 1 cahier de 4 feuillets in-4°.

1er au 31 décembre 1606. — Vente d'un quartier de vigne, champtier des Sablons, autrement dit Jolliette, faite, moyennant 21 livres tournois, à Jean Louyn, vigneron à Boissy, par Simon Desloiz, vigneron au même lieu, et Jacqueline Sainctain, sa femme. — Bail de leur part sur une maison et dépendances, rue du Val, à Boissy, fait par ces derniers à Jean Beroust, vigneron à Boissy. — Quittance de 6 livres tournois, reliquat de compte de fabrique, délivrée par François Langlois, marchand à Boissy, à Marc Petit, marchand au même lieu, ci-devant marguillier de l'église de Boissy. — Autre de 42 livres tournois délivrée à Clément Chesnoy, laboureur à Torfou, par Pierre Besnier, laboureur au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 13 sous 4 deniers tournois passé, au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Yon Subtil, vigneron à Boissy. — Denis Vacher, marchand à Boissy, s'engage à payer à Jean Lambert, marchand, fermier du gros et huitième du vin de Boissy, la somme de 12 livres tournois, pour vendre en gros et en détail le vin qu'il a recueilli de son cru en 1606, et celui qu'il pourra acheter ; mais il ne pourra débiter au détail que six semaines avant la Saint-Rémi. — Vente de droit sur des héritages provenant de la succession de François Delarre, faite à Thomas Gilbon, vigneron à Boissy, par Georges Pinet, vigneron au même lieu, et Françoise Delarre, sa femme, fille du susdit François. — Accord entre Pierre Guyon, tailleur d'habits à Mauchamps, et Thomas Sainctin, laboureur à Boissy. — Inventaire après décès de Denise Feuilleret fait à la requête de Pierre Roux, vigneron à Boissy, tant en son nom que comme tuteur d'Abel et Madeleine Roux, enfants mineurs de lui et de ladite défunte. 34 livres et demie d'étain, 5 sous tournois la livre ; 2 chandeliers de cuivre de 2 pieds de haut, ensemble 8 sous tournois ; 1 rouet à filer filasse et 1 dévidoir à pelotte, 20 sous tournois ; 1 robe longue de drap noir canelé, garnie de corps et manches, doublée, 8 livres tournois ; 4 poinçons de vin blanc, 10 livres 10 sous tournois le poinçon ; 1 vache pleine, âgée de 10 ans, 15 livres tournois ; 2 muids de vin clairet, 14 livres tournois le muid ; 9 pièces de volailles et 1 coq, ensemble, 40 sous tournois. — Vente d'un arpent 5 perches de terre, au bout de la rue du Monceau, à Boissy, faite à Denis Vacher, marchand à Boissy, par Jean Lecomte, praticien et notaire royal à Saint-Sulpice, y demeurant, et Jeanne Chiquard, sa femme. — Transport de bail du moulin de Dampierre et dépendances, fait à Sulpice Coiffier, meunier audit moulin, par Denis Pichard, meunier à Villelouvette. — Baux d'héritages faits par

Gabriel Texier, vigneron à Égly, à Marc Boutellou et Nicolas Guérin, vignerons au même lieu. — Contrat de mariage entre Jean Lambert, le jeune, laboureur à Boissy, fils de Jean Lambert, l'aîné, laboureur au même lieu, et de Marie Feulleret, d'une part, et Madeleine Girard, fille de Louis Girard, laboureur à Boissy, et de Marthe Pocquet, d'autre part. — Quittance de 40 livres tournois, délivrée par Louis Sorieul, laboureur à Breux, à Clément Béroux, vigneron à Breuillet. — Échange entre Claude Badault, maçon en plâtre à Égly, et le susdit Sorieul. — Contrat de mariage entre Jean Chardon, vigneron à Châtres, d'une part, et Anne Lepan, fille de feu Jean Lepan et de Jacquette Rebours, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 3 livres 5 sous passé, au profit des Célestins de Marcoussis, par Jean Savary, vigneron à Boissy. — Transport d'une rente annuelle de 60 sous tournois à Denis Pocquet, l'aîné, demeurant à Boissy, par Jean Bedeau, le jeune, vigneron au même lieu.

E. 4522. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

2 au 30 janvier 1607. — Vente d'un quartier de vigne vignoble de Boissy, champtier de la Moinerie, faite, pour 22 livres tournois, à Jacques Blangarnon, vigneron à Boissy, par Jean Besnier, vigneron au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Catherine Leblanc, sa femme. — Accord entre Mathurin Perrot, vigneron à la Folie, paroisse de Saint-Germain-lès-Châtres, d'une part, et Samuel Subtil, vigneron à Boissy, d'autre part. — Vente d'un quartier de vigne à la Moinerie faite, pour 20 livres 15 sous tournois, par Jean Besnier, ci-devant nommé, à François Roullon, vigneron à Boissy.— Cession d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Saint-Sulpice, champtier des Graviers, faite à Jean Greffier, vigneron à Saint-Sulpice de Favières, par Liénard Guérin, vigneron à Mauchamps. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, faite à Éloi Carlier, tixier en toile à Boissy, par Joachim Mandonnet, vigneron à Boissy, en son nom, et Thomas Saintain, laboureur au même lieu, comme commissaire établi à la moitié de l'héritage baillé, saisi, faute d'héritier et à la requête de Monsieur d'Entragues, en la succession de Guillaume Mandonnet. — Bail de 8 arpents 1/2 3 quartiers, terroir de « Venant, » fait à Jean Guénée, laboureur « au » Mesnil, paroisse de Sermaiz-soubz-Dourdan, » par Germain Callon, praticien à Cheptainville, au nom et comme tuteur des enfants de lui et de Barbe Delahaye. — Rétrocession d'un quartier de vigne, vignoble de Saint-Sulpice, faite à Marc Petit, marchand à Boissy, par Mathurin Benoist, vigneron à Mauchamps. — Quittance de 30 livres tournois, rachat de rente, délivrée au sus-dit Petit, par Hercule Cottin, charron « aux Orgeries, » et Denise Guittard, sa femme. — Contrat de mariage entre Charles Valloys, laboureur à Avrainville, d'une part, et Toynette de Launoy, fille de feu Pierre de Launoy, d'autre part. — Sulpice Coiffier, meunier au moulin de Dampierre, paroisse de Saint-Yon, s'engage à payer à Jacques Robineau, charpentier à Boissy, la somme de 24 livres tournois, tant pour fournitures de bois que pour travaux exécutés audit moulin. — Échange entre Jean Coqueau, laboureur à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon, et Jacques Bauchais, pâtissier à Boissy. — Contrat de mariage entre Abel Delacroix, vigneron à Feugères, paroisse de Saint-Yon, d'une part, et Louise Delescolle, veuve de Claude Blangarnon, demeurant à Boissy, d'autre part.

E. 4523. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

2 au 28 février 1607. — Accord entre Pasquier Huguet, maréchal à Boissy-le-Sec, François Hardy, laboureur à « Chandoux, » paroisse de Saint-Martin-d'Étampes, et Jean Coqueau, laboureur à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon. — Contrat de mariage entre Michel Charpentier, vigneron à Boissy, fils de feu Jean Charpentier et de Roberde Rousseau, d'une part, et Louise Béroust, fille de feu Nicolas Béroust et de Jeanne Buard, d'autre part. — Bail d'un arpent de terre, sablon, terroir de Boissy, champtier dessus le Chêne rond, fait à Jean Maugeant et Mathurin Regnault, vignerons à Boissy, par Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi.— Vente de 5 quartiers de terre, terroir de Boissy, champtier de la Pointe-aux-Guérins, faite à Denis Pocquet, l'aîné, receveur de la terre et seigneurie de Boissy, par Thomas Sainctain, laboureur à Boissy, et Cantienne Bedeau, sa femme. — Transport de droit au bail du moulin de Villelouvette fait à Denis Pichard, meunier audit moulin, par Philibert Morlet, meunier au même moulin. — Bail d'héritages fait à Pierre Hallier, vigneron à Dampierre, paroisse de Saint-Yon, par Claude Badault, maçon en plâtres, à Égly, procureur fondé de sa femme, Catherine Guyot. — Prise à bail, par Zacharie Bézard, vigneron à Boissy, des héritages saisis sur Guillaume Chevallier,

à la requête de Pasquier Delamect, frère de Nicolas Delamect, bourgeois de Paris. — Transport d'une rente annuelle de 30 sous tournois à Denis Pocquet, l'aîné, demeurant à Boissy, par François Langlois, marchand au même lieu, et Madeleine Chardon, sa femme. — Accord entre Didier Rousseau, vigneron à Boissy, tant en son nom que comme se faisant fort de Jean Rochas, demeurant à Boissy, et de Michelle Rousseau, femme dudit Rochas d'une part, et de Jean Roux, vigneron à Boissy, d'autre part. — Constitution d'une rente annuelle de 25 sous tournois, exécution de testament, au profit de la fabrique de l'église Notre-Dame d'Avrainville, par Salomon Piffret, charron à Boissy, fils de feu Jean Piffret, en son vivant, charron à Avrainville. — Vente de la quatrième partie de maison et dépendances, rue du Pré à Boissy, faite à Jean Lambert, laboureur audit lieu, par Jean Roux, vigneron à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Marie Dangente, sa femme. — Échange entre Guillaume Lefebure, vigneron à Boissy, et Yon Subtil, vigneron au même lieu. — Bail de maison et autres héritages, à Boissy, fait à Philippe Mandonnet, vigneron, et Robine Chevallier, sa mère, par Siméon Michel, vigneron à Boissy, tant en son nom que comme tuteur de Jacques Michel, son fils, et Nicole Boubée, sa femme.

E. 4524. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

4 au 31 mars 1607. — Ventes d'arbres faite à Jacques Leroy, Denis Bedeau et Michel (Petit), demeurant à Boissy, par Michel Fauveau et Jean Ravet, laboureurs à Breux. — Louis Feulleret, le jeune, vigneron à Boissy, oncle de Jean Bonnefillet, fils mineur de Jean Bonnefillet, baille en apprentissage, pendant un un an, à Dénis Croulleboys, tixier en toile à (Boissy), ledit mineur, qui sera logé, éclairé et instruit à son métier, moyennant la somme de 12 livres tournois. — Baux divers faits par Philippe Mandonnet, vigneron à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Robine Chevallier, sa femme. — André Bedeau, praticien à Torfou, s'engage à livrer à Jean Fagouë, marchand à Orléans, 12 « milliers de pavés grais » de 8 à 9 pouces, « à livrer sur les Roches des chemins » de Boissy, « en place propre à charger et cherrier.... » moyennant, pour chaque millier, vingt-une livres tournois (10 mars 1607). — Vente d'un quartier de vignes, vignoble de Saint-Yon, champtier des Ormetteaux, faite, moyennant 15 livres tournois, à Jean Ballu, vigneron à Saint-Yon, par Jean Bruneau, vigneron à Boissy. — Accord entre Claude Soullas, laboureur à Boissy, tant en son nom que comme stipulant pour Louise Soullas, sa fille, d'une part, et Guillaume Poinet, fendeur en grès, demeurant à Saint-Cyr, d'autre part. — Bail de 4 arpents de terre fait à (Pierre) Guyon, tailleur d'habits à Mau (champs), par Thomas Sainctain. — Accord entre André Bedeau, praticien à Torfou, et Michel Ménard, tant en son nom que comme se portant fort de Denise Rousseau, sa femme. — Constitution de procureur par Nicolas de Bizemont, écuyer, sieur du « Coullombier, » en la paroisse de Breuillet, comme tuteur judiciaire d'André et Marie de Bizemont, enfants mineurs de lui et de feue Renée du Mesnil. — Bail de « l'estendue et pourpris du lieu où » cy-devant soulloit avoir ung moullin appellé le Moul- » lin de Saint-Chéron, » fait, moyennant un loyer annuel de 7 livres 10 sous tournois, à Aubin Butot, marchand à Saint-Chéron, par Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, au nom et comme procureur fondé de noble homme Claude Daubray, seigneur de Bruyères-le-Châtel et de Saint-Chéron (23 mars 1607). — Vente d'un quartier de terre, terroir d'Égly, champtier des Grouettes, faite à Jean Lambert, le jeune, marchand à Boissy, par François Langloys, marchand au même lieu. — Accord entre Louis Rozier, marchand, ayant les droits cédés de Philippe X., veuve de Michel Lecesne, et de ses enfants, d'une part, et Georges Guyot, en son nom et comme héritier, à cause de sa femme, de Cantien Buard, d'autre part.

E. 4525. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1er au 26 avril 1607. — Contrat de mariage entre Nicolas Havet, fils de Guillaume Havet, demeurant à Boissy, d'une part, et Sainte Lefébure, demeurant à Villelouvette, fille de feu Jean Lefébure, d'autre part. — Constitution de procureur par Denis Pocquet, bailli de Saint-Yon, Breux et Breuillet, Langloys, marchand, Martin Porteau, valet de chambre du Roi, Jean Lambert, marchand, Jacques Robert, laboureur, et Jacques Bourdon, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Yon, tous demeurant à Boissy. — Acte constatant que Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, du nombre des 120 privilégiés, couché sur le rôle et état mis au greffe de la cour des Aides, a donné, entre les mains de Simon Picot et de Jean Dangente, marguilliers de l'église de Boissy, la somme de 30 livres,

pour une année, échéant à Pâques 1607, de ce qu'il avait promis de donner aux habitants de Boissy, suivant la transaction passée entre eux, le 10 avril 1601, pour ladite somme être employée à paver devant la porte de l'église ou à d'autres affaires de la communauté (13 avril 1607). — Contrat de mariage entre Toussaint Piffret, vigneron à Avrainville, d'une part, et Gabrielle Noël, fille de feu Bernard Noël et de Catherine Lefébure, d'autre part. — Jean Robert, demeurant à Frémigny, bailli de « la Ferté Aleps, » vend à Jean Pillas, tixier en toile, à Boissy, une cuve tenant environ 8 poinçons, quelque peu de vaisselle d'étain, plats, écuelles et assiettes, et une « esguère, » le tout pour 18 livres tournois.

E. 4526. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

8 au 27 mai 1607. — Testament de Perrette Besnier, femme de Jean Martin, demeurant à Villelouvette. Donation à l'église Saint-Pierre d'Égly ; un des témoins signés est Jean Olivier, prêtre, vicaire d'Égly. — Louis Girard, laboureur à Boissy, place en apprentissage, pour 2 ans, chez Pierre Grandy, tailleur d'habits au même lieu, Marguerite Girard, sa fille, pour apprendre le métier de couturière. L'apprentie sera nourrie, « gouvernée » et habillée par son père, qui payera à Grandy la somme de 21 livres tournois. — Transport de bail d'une maison, rue des Sablons à Boissy, fait à Pierre Besnier, vigneron à Torfou, par Jean Besnier, vigneron à Boissy. — Vente de la coupe de 11 arpents de jeunes taillis, terroir de Saint-Yon, au-dehors de la Butte, faite à Denis Vacher, marchand à Boissy, par noble homme Louis Leschassier, notaire et secrétaire du Roi. — Contrat de mariage entre Robert Hébert, fils de (feu) Pierre Hébert et de Cantienne Lambert, demeurant à Boissy, d'une part, et Jeanne Cobué, fille des feus Jean Cobué et Charlotte Ledourt, demeurant à Saint-Yon, d'autre part. — Partage de la succession de Perrette Besnier entre (Jean Martin, demeurant) à Villelouvette, Pierre Bes(nier) boucher à « Villejust, » et Nicolas Besnier, vigneron « à la Soup- « panne, paroisse de Brolliet. » — Contrat de mariage entre Jean Berthellot, laboureur, demeurant à présent à Boissy, fils de feu Antoine Berthellot, vivant, laboureur à Bourray, et Philippe Bedoux, d'une part, et Gabrielle Picot, fille de François Picot, marchand à Boissy, et de Simonne Gier, d'autre part.

E. 4527. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

7 au 30 juin 1607. — Ratification, par Marie Guignard, d'un acte de vente faite par son mari, X. Ramon, boulanger, à Boissy, à Jean Leconte, praticien à Saint-Sulpice-de-Favières. — Transport d'une rente annuelle de 7 livres tournois à Denis Pocquet, l'aîné, chevaucheur de l'écurie du Roi, du nombre des 120 privilégiés, par Claude Trempneau, marchand « toillier » à Chartres, et Mar-Hariveau, sa femme. — Procuration donnée à Louis Durand, procureur au Châtelet de Paris, par Denis Pocquet, bailli de.... procureur fiscal et receveur à gages de Monseigneur d'Entragues en sa terre et seigneurie de Boissy. — Accord entre Geneviève Lambert, veuve, en premières noces, de Jean Lefébure, et, en secondes noces, de Jean Beauvois, demeurant à Villelouvette, tant en son nom que comme tutrice de Sainte et Jean Lefébure, enfants mineurs d'elle et du sus-dit Jean Lefébure, et encore comme tutrice de Marguerite et Simonne les Beauvois, filles mineures d'elle et du susdit Jean Beauvois, d'une part, et Vincent Pigeon, vigneron à Égly, à cause de Jeanne Beauvois, sa femme, d'autre part. — Transport d'une rente annuelle de 30 sous tournois, à Denis Pocquet, ci-devant nommé, par Fleurand Broquehaye, vigneron à Boissy. — Accord entre Méry Rousseau, tailleur d'habits à Boissy, et Jean Feulleret, menuisier au même lieu. — Obligation de 12 livres tournois passée au profit de (Guillaume) Chardon, marchand à Bruyères-le-Châtel, par Louis Girard, laboureur à Boissy. — Accord entre Martin Porteau, valet de chambre du Roi, demeurant à Boissy, d'une part, et Jacques Robert, laboureur au même lieu, d'autre part. — Bail de 3 quartiers 15 perches de terre, terroir d'Égly, champtier des Deux Mares, fait à Gabriel Tixier, vigneron à Égly, par Denis Pocquet, ci-devant nommé. — Autre d'un arpent de terre en friche, terroir d'Égly, lieu dit la Garenne, fait à Jean Roux et Roullet Cochetteau, vignerons à Boissy, par le même Pocquet et Louis Girard, ci-devant nommés. — Vente d'héritages faite à Thomas Saintain, laboureur à Boissy, par Simon Duchesne, vigneron à Égly. Un des témoins signés à l'acte est Jean Olivier, vicaire à Égly.

E. 4528. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1er au 22 juillet 1607. — Transport d'une rente

annuelle de 37 sous 6 deniers tournois à Denis Pocquet, l'aîné, demeurant à Boissy, par Louis Girard, marchand et laboureur audit lieu. — Contrat de mariage entre Sébastien Boussut, tixier en toile, natif de « Pousseaux, paroisse de Sorgit, au pays de Livernois, » près de Clamessit, » demeurant actuellement à Boissy, fils des feus Pierre Boussut et Marguerite Poquerot, d'une part, et Nicolle Leriche, fille de Roulland Leriche, tixier en toile à Boissy, et de Jeanne Dugarre, d'autre part. — Bail de 5 arpents 1 quartier de terre fait à Jacques Robert, bailli de Boissy et Égly et d'Ollainville, par Jean Lambert, laboureur à Égly (10 juillet 1607). — Quittance de 120 livres tournois délivrée à Jacques Robert, marchand et laboureur à Boissy, par Thomas Sainctain, laboureur au même lieu.— Échange entre Jean Lambert, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, et Gabriel Lenon, marchand à Mauchamps. — Quittance de 600 livres tournois délivrée à Jacques Bourdon, praticien à Boissy, et François Chardon, praticien à Bruyères-le-Châtel, par Pierre Poullier, marchand à Bruyères. — Accord entre Jacques Bauchais, marchand à Boissy, et Jean Lecomte, praticien à Saint-Sulpice-de-Favières. — Procuration donnée par les habitants de Boissy au syndic de la communauté et à Pierre Bourdon, pour maintenir, au rôle des tailles, Denis Vacher, qui semble avoir invoqué, pour s'y soustraire, le précédent de Denis Pocquet ; mais ce dernier, comme disent les habitants, « n'est compris au roolle des tailles dès longtemps, » comme s'en prétendant exempt à cause d'ung office » de chevaulcheur ordinaire et d'ung arrest de Mes- » sieurs de la cour des Aydes. » Les signataires de cet acte sont : Bézard, Langloys, Méry Rousseau, C. Soullas, Robert, Brideron, Yon Subtil, Lambert, Pierre Billiost, Bedeau, Picot, Dangente, Jean Feulleret, Poignet, Rolan Le Riche, Girard et Langlois.

E. 4529. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

15 au 31 août 1607. — Contrat de mariage entre Jean Deslaiz, vigneron à Boissy, fils de Simon Deslaiz et de Jacquelaine Sainctain, d'une part, et Geneviève Rousseau, fille de Louis Rousseau et de feue Jeanne Girard, d'autre part. — Inventaire après décès de Louise Jubin, fait à la requête de Jean Plumereau, son mari, vigneron à Boissy, tant en son nom que comme tuteur de leurs enfants mineurs. 27 livres d'étain, pots, plats, écuelles, assiettes, sallières et tasses, 6 sous tournois la livre ; 16 livres de filasse de pied, habillée et « enquenouillée, » 2 sous tournois la livre ; 1 coffre chêne, de 4 à 5 pieds, 70 sous tournois. — Constitution de procureur par Jacques Bonadon, marchand à Boissy, ayant droit par transport de Jean Égassie, marchand à Bruyères-le-Châtel, — Titre nouvel d'une rente annuelle de 37 sous 6 deniers tournois passé, au profit de Julien Brevet, marchand à « Juvizy, » par Gérard Lefebure, vigneron à Villelouvette, et Chéronne Jollivet, veuve de Pierre Guyot, demeurant au même lieu. — Vente d'héritages faite à Denis Vacher, marchand à Boissy, par Antoine Pillas, laboureur au même lieu, et Noëlle Ledourt, sa femme.

E. 4530. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1er au 30 septembre 1607. — Claude Revel, prêtre, curé de l'église Saint-Thomas de Boissy, vend à Denis Vacher, marchand à Boissy, tous les blés, avoines, orges, dramois et foins, provenus des dîmes de la paroisse de Boissy et déposés dans une grange dépendant de la maison où demeure Martin Pillas, à la réserve de 100 bottes de paille de blé, 100 bottes de paille de « marceix » et 200 bottes de foin. La vente est faite moyennant 600 livres tournois. — Contrat de mariage entre Laurent Dautyer, d'une part, et Barbe Dugué, fille de Pierre Dugué et de feue Catherine Rousseau, d'autre part. — Jean Orpin, vigneron, à Boissy, et Françoise Billauld, sa femme, baillent en apprentissage, pour un an, à Roland Leriche, tixier en toile, à Boissy, Clément Carqueville, fils de ladite Billauld et de feu Pierre Carqueville, que ledit Leriche nourrira, logera, hébergera et instruira dans son état, moyennant la somme de 12 livres tournois. — Constitution d'une rente annuelle de 31 sous 3 deniers tournois, faite au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Benoît Ramon, boulanger à Boissy. — Échange entre Denis Pocquet, l'aîné, demeurant à Boissy, et Jean Lambert, le jeune, marchand au même lieu. — Accord entre Jeanne Tanchon, veuve de noble homme Gilles Héron, vivant, docteur en médecine en l'Université de Paris, tant en son nom que comme tutrice des enfants mineurs d'elle et dudit défunt, d'une part, et Jean Dugué, l'aîné, demeurant à Égly, d'autre part. — Bail d'héritages à Boissy, fait à Jean Lambot, le jeune, laboureur à Boissy, par Dènis Pocquet, le jeune, laboureur au même lieu. — Vente d'héritages, faite à Chéronne Jollivet, veuve de Pierre Guyot, demeurant à Villelouvette, par Jean Houdon, vigneron à Bonnes, tant en son nom que comme

se portant fort de Pierre Houdon, son frère, et Jacques Marcellier, manouvrier, demeurant à Saint-Sulpice, à cause de Louise Guyot, sa femme, et encore comme se portant fort de Perrine Guyot, sœur de ladite Louise, héritiers, chacun pour un quart, du douaire de feue Marion Godard, femme, en premières noces, de Nicolas Guyot, et, en secondes noces, de Christophe Ragaine. — Accord entre Martin Jardin, berger, demeurant au logis de Jean Bideau, à Boissy, d'une part, et Sulpice Pinard, laboureur à Torfou, d'autre part. — Vente d'héritages, terroir de Saint-Chéron, faite à Julien Beauvais, l'aîné, manouvrier à Mauchamps, par Julien Beauvoir, laboureur à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Marie Gyer, sa femme.

E. 4531. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

8 au 21 octobre 1607. — Vente de droit de propriété dans la moitié de la 11e partie d'un moulin, « appellé le moullin des Herbaiges, assis en la paroisse » de Saint-Chéron, » appartenances et dépendances, faite, pour le prix de 24 livres tournois, à Marguerite de Patrau, veuve de Pierre Coullet, vivant, bourgeois de Paris, par François Picot, marchand à Boissy, et Simonne Gyer, sa femme. — Jean Landelle, Jean Trollé, marchands à Sainte-Mesme, tant en leur nom que se portant fort de Jacques Lorier, marchand à Dourdan, et de Mathurin Chalofert, marchand à Sainte-Mesme, prennent de 33 habitants de Boissy, dénommés dans l'acte, 66 porcs « à nourrir et engraisser « de glan dedans la forest de Dourdan et Corbreuse » du 8 octobre à la Saint-André, 29 novembre 1607, moyennant 46 sous tournois par porc. — Transport d'une rente annuelle de 60 sous tournois, fait à Denis Pocquet, l'aîné, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, par Claude Badault, maçon en plâtre à Égly, et Catherine Guyot, sa femme. — Vente de 3 arpents de terre, terroir de Sermaise, champtier de « Maurouttier, » faite à Jean Fleury, vigneron à Sermaize, par Guillaume Teaudon, serviteur-berger à Sermaize, et Nicolle Berger, sa femme. — Inventaire après décès de Pierrette Besnier, veuve en premières noces de Jean Pellerin, fait à la requête de Jean Martin, son second mari. 26 livres d'étain, à 6 sous tournois la livre; 30 livres de lard, 4 sous la livre ; 120 gerbes de blé estimées à trois setiers de blé, prisés 100 sous tournois le setier. — Quittance de 108 livres tournois délivrée à Nicolle Sainctin, veuve de Jean Duchesne, demeurant à Boissy, par Jean Pocquet, laboureur à Mauchamps. — Bail du revenu spirituel et temporel de la cure et annexe d'Égly, fait à Joachim Coullaud, prêtre, demeurant et habitué à Chastres, par Claude Revel, prêtre, curé de l'église Saint-Thomas de Boissy et Saint-Pierre d'Égly, moyennant un loyer annuel de 180 livres tournois. L'acte porte entre autres signatures celle de Thomas Simon, prêtre, curé de la Norville; Jean Olivier, curé de Saint-Yon : Claude Revel et Joachim Coullaud. Ce bail fut continué dans les mêmes conditions pour 5 ans, le 1er décembre 1610, suivant l'acte notarié de cette date, qui est joint au premier et qui porte les mêmes signatures. — Vente de 2 arpents de bois taillis, terroir de Boissy, champtier de la Justice, faite à Jean Réault, maréchal des forges de la compagnie des chevau-légers du Roi, demeurant à Boissy, par Louis Girard, laboureur au même lieu. — Testament de Jeanne Rondin, veuve de Pierre Bruières, demeurant à Boissy. — Michel Hébert, vigneron à Boissy, baille en apprentissage pour un an, à Pierre Grandy, tailleur d'habits à Boissy, Marguerite Hébert, sa fille. Le père la nourrira, gouvernera et entretiendra d'habits et autres choses nécessaires et payera à Grandy, la somme de 12 livres tournois. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Boissy, champtier du « Clos Adacre, » faite à Jean Lambert, le jeune, marchand à Boissy, par Louis Girard, laboureur au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Marthe Pocquet, sa femme.

E. 4532. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

2 au 30 novembre 1607. — Bail de 5 quartiers 1/2 de vigne, vignoble de Boissy, fait à Jacques et Denis Blangarnon, vignerons à Boissy, par Sulpice Blangarnon, vigneron à Chaufour. — Bail de 6 perches de terre, sur la rue du Pré, à Boissy, fait à Mathurin Regnault, vigneron à Boissy, par Marc Petit, marchand au même lieu. — Titre nonvel d'une rente annuelle de 12 sous 6 deniers tournois passé, au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Pierre Grandy, tailleur d'habits à Boissy. — Vente d'un demi-arpent 8 pentes de vigne, vignoble de Boissy, faite à Jean Grandin, marchand bourgeois de Paris, par Louis Girard, marchand et laboureur à Boissy, et Marthe Pocquet, sa femme. — Accord entre Denis Vacher, marchand et laboureur à Boissy, d'une part, et Jacques Bauchais, boulanger au même lieu, d'autre part. — Vente d'un arpent 1/2 de vigne en friche

et sans échalats, vignoble de Boissy, champtier des « Marsandes, » faite, pour la somme de 135 livres tournois, à Claude Revel, prêtre, curé de l'église Saint-Thomas de Boissy, par noble homme Claude Mandat, conseiller du Roi au Châtelet de Paris (6 novembre 1607). — Accord entre Michel Hébert, vigneron à Boissy, et Méry Rousseau, tailleur d'habits au même lieu. — Vente de la coupe de 3 quartiers de bois taillis faite à Claude Revel, curé de Boissy, par Marguerite Manfaiz, fille d'Antoine Manfaiz. — Vente de portion de maison, rue du Monceau à Boissy, faite à Jean Lambert, le jeune, marchand à Boissy, par Marie Lhoste, veuve de Michel Ledourt. — Bail pour 10 ans des coupes des bois de « Miregauldon, » consistant en 116 arpents avec l'ormoie appelée « le Parc, » contenant un arpent, plus 40 arpents sis à la Briche, fait, moyennant un loyer annuel de 300 livres tournois, à Jacques Bourdon, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Yon, demeurant à Boissy, par noble homme Chrétien de Lamoignon, conseiller du Roi au Parlement de Paris. L'acte est signé par les parties et, en outre, par Catherin Desroziers, écuyer, seigneur de Saint-Chéron, et Bleury (14 novembre 1607). — Vente d'héritages faite à Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, par Jean Fortin, laboureur à Saint-Sulpice, tant en son nom que comme fondé de procuration de Jeanne Fortin, sa sœur. — Bail de 5 quartiers de terre, terroir de Saint-Yon, champtier « des Ormettains, » fait à Thomas Sorieul, vigneron à Villelouvette, et Pierre Hallier, vigneron à Dampierre, paroisse de Saint-Yon, par Jean Bodeau, l'aîné, laboureur à Boissy, au nom et comme ayant charge de noble homme Claude Mandat, ci-devant nommé.

E. 4533. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1er au 30 décembre 1607. — Accord entre Robine Chevallier, veuve de Jean Mandonnet, demeurant à Boissy, d'une part, et Éloi Carlier, tixier en toile à Boissy, à cause de Simonne Mandonnet, sa femme, et Philippe Mandonnet, vigneron au même lieu, d'autre part. — Accord entre Nicolas Soullas, vigneron à Avrainville, et Jean Aubert, vigneron au même lieu. — Autre, entre Guillaume Lefébure, vigneron à Boissy, et Pasquier Cocheteau, demeurant au même lieu. — Autre, entre Marin Bézard, marchand à Boissy, d'une part, et Claude Coutault, marchand au même lieu, au nom et comme se portant fort de Françoise Hersant, sa mère, veuve de Morin Coutault, d'autre part. — Autre, entre Jean Petit, sergent au bailliage de Boissy, d'une part, et Marc Petit, marchand boucher à Boissy, d'autre part. — Autre, entre Didier Rousseau, vigneron à Boissy, au nom et comme se portant fort de Jean Rochas et Michelle Rousseau, sa femme, d'une part, et Philippe Longre, vigneron à Boissy, et Jean Dangente, vigneron au même lieu, au nom et comme se portant fort de Jean Dangente, le jeune, vigneron à Boissy, d'autre part. — Autre, entre Jacques Imbault, laboureur à la Norville, au nom et comme ci-devant tuteur de Charles Clopejan, de la Norville, d'une part, et Jean Besnier, fils et héritier en partie de feu Simon Besnier, vigneron à Boissy, d'autre part. — Bail de maison et appartenances, rue Courte-Annesse, à Boissy, fait à Jean Rousseau, vigneron à Boissy, par Thomas Aumont, laboureur au même lieu. — Obligation de 30 livres 5 sous, au profit de Jean Brevet, marchand à Juvisy, par Denis Réault, vigneron à Breuillet, et Chéronne Jollivet, veuve de Pierre Guyot, demeurant à Villelouvette. — Bail d'un arpent de terre sablon, terroir de Boissy, champtier « dessus le Chesne » rond, » fait à Pierre Gilbon, Thomas Gilbon et François Roullon, vignerons à Boissy.

E. 4534. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

5 au 29 janvier 1608. — Vente d'un quartier de vigne, terroir de Boissy, champtier des Sablons, faite à Pierre Duchesne, « serruzier » à Boissy, par Samuel Subtil, vigneron au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Madeleine Besnier, sa femme. — Vente d'un quartier de terre, terroir d'Égly, champtier dit « l'Orme de Boissy, » faite à Jean Joynel, praticien à Châtres, par Thomas Devaux, marchand boulanger à Châtres, et Martine Méné, sa femme. — Vente d'un arpent et demi-quartier de terre, terroir de Boissy, champtier « du vieil Fossé, » faite à Denis Pocquet, l'aîné, receveur de la terre et seigneurie de Boissy, par Thomas Sainctain, laboureur à Égly, tant en son nom que comme se portant fort de Cantienne Bedeau, sa femme. — Marguerite Buard, veuve de Mathurin Bonnet, en son vivant, laboureur à Torfou, baille, à titre de loyer et forme d'association avec un prix d'argent, pour 5 ans ou pour le temps qui expirera du bail à « la dite Buard faict par noble homme » Jean de Sainpé, chef du Goblet du Roy et recepveur » de la terre et seigneurie de Vallegrand, » à Didier Baron, vigneron à Torfou, « la quatriesme partie de

» la dessente et avallement des roulliers, voituriers et » harnois, qui ordinairement dessendent et avallent par » le pavé dudit Torfou, que ladite Buard tient par » moistyé avec Jean Maugeant vigneron à Boissy, » à la charge par exprès que ledit Baron a promis et » sera tenu bailler et fournir pour sa quatriesme partie » de perches, cordes et cordaiges, qu'il convient four- » nir auxdits roulliers, et faire en sorte que lesdits » roulliers et voituriers ne soient, pour son regard, » aulcunement déléiez ni retardez, sur peines de tous » despens, dommaiges et intérests. » Le bail est fait moyennant 22 livres 10 sous tournois de loyer annuel, c'est-à-dire le quart de 90 livres tournois que les dits Maugeant et veuve Buard payent audit Sempé (12 janvier 1608). — Contrat de mariage entre Morin Cousté, berger à Brétigny, fils de feu Philibert Cousté et Michelle Réault, en leur vivant, demeurant à Torfou, d'une part, et Perrette Gilles ou Gillet, fille de Jean Gillet, laboureur au Plessis-Pâté, paroisse de Brétigny, et de Perrine Legrand, d'autre part. — Quittance de 8 livres 8 sous 8 deniers tournois, délivrée à Thomas Aumont, laboureur à Boissy, par Louis Mesnager, fils des feu Thomas Mesnager et Louise Aumont, demeurant à Boissy. — Macé Rocherieux, manouvrier à Torfou, s'engage à fournir à Guillaume Fogoué, maître paveur à Orléans, dix milliers de de pavé de 7 à 8 et de 8 à 9 pouces, moyennant le prix de 18 livres le millier. — Quittance de 60 sous tournois délivrée à Pierre Bruières, vigneron à Boissy, par Jeanne Delanoix, fille des feu Jean Delanoix et Robine Bézard. — Accord entre Georges Pinet, vigneron à Boissy, fils des feu Basile Pinet et Françoise de Courcelles, d'une part, et Simon Aulmont, vigneron à Boissy, au nom et comme ci-devant tuteur dudit Pinet, d'autre part. — Jacques Peigné, maître paveur, à Étampes, prend en apprentissage, pour 3 ans, Jean Fleurand, vigneron à Boissy : l'apprenti sera nourri, logé, hébergé, instruit « à fendre grai et paver, » par le maître, qui fournira les marteaux et tous les outils nécessaires, et ce moyennant la somme de 54 livres tournois. — Contrat de mariage entre Jean Beroust, vigneron à Boissy, d'une part, et Jeanne Delacroix, fille des feu Jean Delacroix et Robine Bruières, demeurant à Boissy, d'autre part. — Vente d'un demi-arpent 9 perches de terre, terroir de Boissy, champtier des Routtoirs, faite à Jean Réault, maréchal de forge de la compagnie des chevau-légers du Roi absent, et acceptant par Marguerite Chaulin, sa femme, par Julien Ramon, « serruzier » à Lardy, au nom et comme tuteur de Thomas et Françoise les Ramons, enfants mineurs de lui et de Michelle Legrand. — Accord entre Clémence Feulleret, veuve de Louis Fouin, vivant, demeurant à Avrainville, et elle demeurant à Boissy, d'une part, et Louis Feulleret, l'aîné, vigneron à Boissy, d'autre part. — Échange entre Benjamin de Martines, écuyer, sieur de Moret, demeurant à Moret, paroisse de Saint-Yon, d'une part, et Jean Bedeau, l'aîné, laboureur à Boissy, au nom et comme se portant fort de noble homme Claude Mandat, conseiller au Châtelet de Paris, d'autre part. — Testament d'Andrée Louyn, veuve de Pierre Plumereau, demeurant à Boissy.

E. 4535. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

3 au 28 février 1608. — Obligation de 18 livres tournois passée, au profit de Pasquier Rondin, comme exécuteur testamentaire de feu Jeanne Rondin, en son vivant, veuve de Pierre Bruières, et encore comme tuteur de Jeanne Bruières, fille des susdits défunts, par Noël Dubois, laboureur. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, faite à Simon Desloiz, vigneron à Boissy, par Jean Béroust, vigneron au même lieu. — Inventaire après décès de Jeanne Rondin, ci-devant nommée. 21 livres d'étain, à 6 sous tournois la livre ; 6 boisseaux de blé méteil et un boisseau de farine de pareil blé, au prix de 110 sous le setier, soit pour les 7 boisseaux, 64 sous 2 deniers tournois ; 10 boisseaux d'avoine, 25 sous. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 30 sous tournois passé, au profit de noble homme Nicolas Lefebvre (Lefèvre), conseiller et précepteur du prince de Condé, par Gilles Bailly, tixier en toiles à Boissy (4 février 1608). — Autre de 50 sous tournois, au profit du même, par Jean Fleurand, vigneron à Boissy. — Partage des héritages provenant du douaire de Jeanne Materre, veuve de Cantien Lambert, entre Jean Lambert, vigneron à Boissy, Cantien Lambert, aussi vigneron à Boissy, Marin Normand, marchand à Bonnes, au nom et comme se portant fort de Roullaine Lambert, sa femme, fille de feu Basile Lambert, et de Lubine et Liénard Lepoix, vigneron à Lardy, à cause de Jeanne Mallegranche, sa femme. — Vente d'un quartier de vigne, « faisant moitié de demi- » arpent, » terroir de Boissy, lieu dit la Garenne, faite à Louis Ramon, boulanger à Boissy, par Julien Ramon, « serruzier » à Lardy, tant en son nom que comme tuteur de François et Thomas les Ramons, enfants mineurs de lui et de feue Michelle Legrand, qui était fille de Guillaume Legrand. — Quittance de 12 livres

tournois, rachat de rente, délivrée à Jean Réault, maréchal de forge de la compagnie des chevau-légers du Roi, demeurant à Boissy, par Denis Coiffier, vigneron au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 60 sous tournois passé, au profit de Nicolas Lefèvre ci-devant nommé, par Denis Coiffier et Pierre Legrand, vignerons à Boissy. — Vente d'un arpent et 1/2 de terre, terroir de Boissy, au-dessus de l'Ormetteau et près les vignes des Ruelles, faite à Denis Pocquet, l'aîné, receveur de la terre et seigneurie de Boissy, par Georges Pinet, vigneron à Boissy, et Françoise Delarre, sa femme. — Vente de 3 quartiers de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Garenne, faite à Mathieu Legendre, marchand à Châtres, par Noël Dubois, laboureur à Boissy. — Bail de 37 arpents de terre, terroir de Boissy et « Poteron, » fait à Guillaume Soulas, laboureur à Boissy, par noble homme Marin Porteau, valet de chambre du Roi, demeurant à Boissy. — Accord entre Marin Bézard, marchand à Boissy, d'une part, et Jean Lambert, le jeune, marchand au même lieu, d'autre part. — Vente de la moitié d'un tiers d'arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Moinerie, faite à Pierre Picot, vigneron à Boissy, par Pierre Besnier, vigneron au même lieu, et Pasquière Gondart, sa femme. - Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier « de la Roche-Chauldron, » faite à Robert Guillemon, cordonnier à Boissy, par Michel Ménard, cordonnier au même lieu. — Transport d'une rente annuelle de 12 livres 13 sous tournois, fait à Jean Petit, demeurant à Boissy, par Jean Paillé, vigneron « à Évry-sur-Seine. » — Vente de 5 quartiers de terre, terroir de Boissy, près le cimetière, faite à Jean Rousseau, vigneron à Boissy, par Michel Ménard, cordonnier au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Denise Rousseau, sa femme. — Vente d'un arpent de terre, terroir de Villelouvette, champtier du Gros-Buisson, faite à Jacques Bourdon, praticien à Boissy, par Pierre d'Aigremont, marchand à Châtres. — Bail d'un quartier 4 perches de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Marsandes, faite à Jean Roux, vigneron à Boissy, par Jean Maufaiz, maréchal au même lieu. — Pierre Duchesne, vigneron à Égly, abandonne à Marie Trochot, veuve de Martin Duchesne, fils dudit Pierre, tous les biens meubles à lui appartenant dans la succession de son dit fils, moyennant payement de taille et de dettes contractées pour fournitures de marchandises envers Alexis Boutet, marchand à Châtres. — Vente de 2 arpents de terre faisant partie de 7 arpents, sis au terroir de Mauchamps, et appelés « le fief des Noues, » « autrement le Bois Gaudin, » faite à Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Simon Canyvet, marchand à Étampes, tant en son nom que comme procureur de Cantienne Forest, sa femme, fille et unique héritière de Simone Godin.

E. 4536. (Liasse.) — 40 pièces, papier, dont 2 cahiers de 7 et 15 feuillets in-4°.

2 au 29 mars 1608. — Bail d'héritages à Boissy, fait à Gilles Bailly, tixier en toile à Boissy, par Gervais Poynet, boulanger à Châtres. — Divers actes concernant Jean Menfaiz, maréchal à Boissy. — Inventaire après décès de Vincent Girard, vivant, marchand à Égly, et décédé sans héritier. Une pistolle garnie de son fourreau, un petit fourniment, une épée garnie de son fourreau, un poignard garni de son fourreau, une ceinture garnie de son porte-épée, le tout prisé 50 sous tournois ; 30 livres d'étain à 5 sous tournois la livre ; 19 livres d'autre étain dit étain « sonnant, » à 7 sous tournois la livre; un petit chandelier d'airain, un méchant manteau fourré, un étui de cuir rouge bordé de passementerie bleu céleste, garni d'un peigne, un miroir et un petit canif, le tout 16 sous tournois. — Accord entre Jean Leconte, praticien à Saint-Sulpice, et Étienne Chicard, laboureur à Montlhéry. — Inventaire après décès de Marie Godard, fait à la requête de Christophe Raguaine, laboureur à Villelouvette, tant en son nom que comme ayant la garde des enfants mineurs de lui et de la dite défunte ; 23 livres d'étain, 5 sous 6 deniers la livre ; 14 setiers de blé méteil, mesure de Châtres, 115 sous tournois le setier ; 5 setiers d'avoine, à 10 sous tournois le setier ; 3 setiers d'orge, 4 livres tournois le setier ; 5 minots de dramois, 3 livres 10 sous le setier ; 2 boisseaux de pois, gros et petits, 7 sous tournois le boisseau ; 4 boisseaux de fèves, 6 sous tournois le boisseau ; 3 quartiers 1/2 de lard pesant 60 livres, 3 sous tournois la livre ; huit cents de bottes de foin, 4 livres tournois le cent ; 2 juments et 1 pouliche n'ayant pas encore tiré, avec collier et harnais, ensemble, 36 livres tournois ; 2 vaches, ensemble, 42 livres tournois. — Vente de 5 quartiers 1/2 de terre, terroir de Bonnes, faite à Jean Pocquet, laboureur à Mauchamps, par Jean Leconte, praticien à Saint-Sulpice-de-Favières, et Jeanne Chicard, sa femme. — Bail de maison et dépendances à Égly, fait à Joachim Coullaud, prêtre vicaire de l'église Saint-Pierre d'Égly, par Jean Normant, labou-

reur à « la Bretongnière, paroisse de Saint-Germain-« lès-Chastres » (11 mars 1608). — Inventaire après décès de Pierre Carrel, vivant, vigneron à Égly, fait à la requête de Françoise Ollivier, sa veuve. 4 livres d'étain, à 5 sous 6 deniers tournois la livre ; 22 livres de lard, 3 sous tournois la livre. — Échange entre Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, d'une part, et Jean Vacher, laboureur à Mauchamps, d'autre part. — Autre entre le susdit Lambert et Michel Hollier, laboureur à Mauchamps. — Bail de 16 arpents de terre, terroirs de Mauchamps et Bonnes, fait par le même Lambert à Didier Audry, laboureur à Mauchamps. — François Langloys, marchand meunier à Boissy, adjudicataire et pourvu des offices de regrattier de sel pour le Roi en la ville d'Étampes, baille pour 6 ans à Marie Lefébure, veuve de Jean Girard, et à Jean Petit, demeurant à Boissy, le droit de débiter, audit Boissy, le sel « à petites mesures, selon ce qu'il est porté par les » commissaires du Roy, » moyennant une redevance annuelle de 13 livres 6 sous 8 deniers tournois, payable par semestre. — Transport d'une rente annuelle de 33 livres tournois à Marin Normant, marchand à Bonnes, par Cantien Lambert, vigneron à Boissy. — Accord entre Pierre Michel, vigneron « à Mondonville, » paroisse de la Norville, » au nom et comme tuteur des enfants mineurs de feu Jean Michel et de Louise Subtil, à présent femme de Louis Feulleret, l'aîné, vigneron à Boissy, d'une part et lesdits Louis Feulleret et Louise Subtil, d'autre part. — Vente d'un arpent 16 perches de terre, terroir de Saint-Yon, faite à Claude Revel, prêtre, curé de l'église Saint-Thomas de Boissy et Saint-Pierre d'Égly, par Thomas Sainctain, laboureur à Égly, se portant fort de Cantienne Bedeau, sa femme (22 mars 1608). — Quittance de 20 livres tournois, rachat de rentes, délivrée à Jean Perrain, laboureur à Launoy, par Denis Pocquet l'aîné, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy. — Bail de 3 quartiers de terre, terroir de Boissy, champtier « de la Bergerye Fizeau, » fait à Pierre Soullas, vigneron à Boissy, par Françoise Gilbon, fille de feu Jean Gilbon, demeurant à Boissy. — Vente de 3 quartiers de vigne, terroir de Boissy, champtier « de » la Roche Chauldron, » faite à Jean Louyn, le jeune, vigneron à Boissy, par Jeanne Louyn, veuve de Gabriel Dadure, demeurant à Boissy. — Vente d'un arpent 1/2 quartier de terre, terroir de Boissy, champtier « de Potron, » faite à Jean Lambert, le jeune, marchand à Boissy, par Louis Girard, laboureur à Boissy, et Marthe Pocquet, sa femme. — Vente d'un quartier de terre sablon, terroir de Boissy, champtier de la Justice. faite, moyennant 6 livres tournois, à François Picot, vigneron à Boissy, par Guillaume Picot, vigneron au même lieu. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Boissy, champtier des Trois-Ormes, faite à Jean Lambert, le jeune, marchand à Boissy, par Louis Sorrain, tixier en toile à Boissy, et Cantienne Pocquet, sa femme. — Vente d'un demi-tiers d'arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Moinerye, faite à Pierre Picot, vigneron à Boissy, par Jean Besnier, vigneron au même lieu, et Catherine Leblanc, sa femme. — Vente d'un demi-quartier de vigne, même champtier, faite par les mêmes à Jacques Blangarnon, vigneron à Boissy.

E. 4537. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

8 au 29 avril 1608. — Constitution d'une rente annuelle de 100 sous tournois passée, au profit de Denis Pocquet, l'aîné, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, du nombre des 120 privilégiés, par Cantien Lambert, vigneron à Boissy, et Jeanne Pourvensal, sa femme. — Accord et transaction entre Louis Tramblay, laboureur à Saint-Éloi, d'une part, et Nicolle Janvier, demeurant à Boissy, d'autre part. — Vente de 5 quartiers de terre, terroir d'Égly, faite à Thomas Sainctain, laboureur à Égly, par Jean Dugué, l'aîné, vigneron au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Jeanne Dupuis, sa femme. — Bail de 9 arpents de terre, terroir d'Égly, plus 4 arpents de prés, prairie d'Égly et Ollainville, le tout dépendant de la cure d'Égly, fait, moyennant 4 setiers et mine de blé, méteil, mesure de Châtres, et 40 livres tournois, par an, à Jean Dugué, l'aîné, et Jean Dugué, le jeune, laboureur à Égly, par Joachim Coullaud, prêtre, vicaire de l'église Saint-Pierre d'Égly (9 avril 1608). — Accord entre Louise Fauveau, femme séparée de biens de Simon Prévost, demeurant à Verville, paroisse de Bruyères, et auparavant veuve d'Esprit Andry, demeurant à Jouy, paroisse de Breux, tant en son nom que comme mère et tutrice de Pierre Andry, fils mineur dudit défunt et d'elle, d'une part, et ledit Simon Prévost, d'autre part. — Quittance de 64 livres tournois, rachat de vente, délivrée à Marie Lhoste, veuve de Michel Ledourt, demeurant à Boissy, par Denis Pocquet, l'aîné, ci-devant nommé. — Bail de maison à Boissy, lieu dit l'Ormetteau, fait à Simon Michel, vigneron à Boissy, par Noël Dubois, laboureur au même lieu. — Ve e de 17 perches de vigne en friche, terroir

de Saint-Yon, champtier « de la Butte aux Eschaufaux, » faite à Simon Pillas, vigneron à Boissy, par Sulpice Blangarnon, vigneron à Chaufour. — Simon Aulmont, fendeur de grès à Boissy, s'engage à fournir à Jean Fagoué, maître paveur à Orléans, 20 milliers de pavé de 7 à 8 et 9 pouces, à raison de 18 livres tournois le millier. — Macé Rocherieux, demeurant à Torfou, s'engage à fournir, au même, 15 milliers de pavé de 7 à 8 et 9 pouces, à raison de 18 livres tournois le millier. — Quittance de 36 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Jean Lambert, marchand à Boissy, par Denis Vacher, marchand au même lieu. — Transport d'une rente annuelle de 30 sous tournois à Marin Fortin, marchand à Longjumeau, par Marie Lefébure, veuve de Jean Girard, demeurant à Boissy. — Jean Godillon, tailleur d'habits à Boissy, prend en apprentissage, pour 2 ans, Marie Bedeau, fille d'André Bedeau, praticien à Boissy, moyennant 18 livres tournois; l'apprentie sera nourrie, logée et hébergée chez son père. — Vente de 3 quartiers de terre plantés en bois, terroir de Boissy, champtier dit « le Bois du Quartier, » faite à Jean Lambert, marchand à Boissy, par Thomas Sainctin, laboureur à Égly, se portant fort de Cantienne Bedeau, sa femme. — Denis Pichard, demeurant à Villelouvette, prend à bail de Jacques Robert, bailli de Boissy et Ollainville, un arpent de terre, terroir de Villelouvette.

E. 4538. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

2 au 30 mai 1608. — Échange entre Jean Pocquet, laboureur à Mauchamps, et Jean Vacher, laboureur au même lieu. — Vente d'un quartier de vigne en friche, vignoble d'Avrainville, champtier de « Montevrain, » faite à Noël Hariveau, fils de Pierre Hariveau, l'aîné, vigneron à Avrainville, par Michel Piffret, vigneron à Boissy. — Vente de 3 quartiers de vigne, vignoble de Châtres, faite à Yon Roussel, cordonnier à Châtres, par « Garnellier » Pouin, marchand mercier au même lieu. — Balthazard Simon, fendeur de grès, demeurant à Boissy, s'engage à fournir à Jean Fagoué, maître paveur à Orléans, 15 milliers de pavés de 7 à 8 et 9 pouces, à raison de 18 livres tournois le millier. — Le même prend en apprentissage, pour 2 ans, Jean Demonceau, demeurant à Boissy, chez ledit Simon. L'apprenti sera nourri, logé, hébergé et instruit dans son métier; il s'entretiendra d'habits et paiera à son patron la somme de 52 livres 10 sous tournois. — — Échange entre Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, demeurant à Boissy, d'une part, et Jacques Robert, bailli de Boissy et Ollainville, demeurant à Bruyères-le-Châtel, d'autre part. — Vente d'un arpent 1/2 quartier de terre, terroir de Boissy, faite à Jean Perrin, laboureur à Launoy, par Thomas Sainctain, laboureur à Égly, tant en son nom que comme se portant fort de Cantienne Bedeau, sa femme. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Saint-Yon, faite à Morin Rottier, vigneron à Saint-Yon, par Pierre d'Aigremont marchand à Châtres. — Vente d'héritage, vignoble de Boissy, fait à Louis Rousseau, vigneron à Boissy, par Simon Michel, vigneron au même lieu, se portant fort de Jeanne Gachon, sa femme. — Vente de tous droits successifs du chef de sa femme, faite à Georges Guyot, laboureur à Dampierre, paroisse de Saint-Yon, par Jean Paillé, vigneron à Yvry-sur-Seine, tant en son nom que comme se portant fort de Marie Guyot, sa femme. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de divers, par Jean et Salomon les Piffrets, demeurant à Boissy, enfants et héritiers de feu Jean Piffret. — Bail de 22 arpents de terre, terroirs de Boissy et Saint-Yon, à raison de 50 sous tournois l'arpent, fait à Jean-Lambert, le jeune, marchand à Boissy, par Benoît Ramon, boulanger au même lieu, ayant charge de René Regnier. — Toussaint Aubry, vigneron à Boissy, et « Supplize » Blangarnon, sa femme, Denis Blangarnon, vigneron au même lieu, et Jeanne Yvellin, sa femme, vendent à Jacques Blangarnon, vigneron à Boissy, tout et tel droit d'héritages à eux appartenant dans la succession de feu Denise Blangarnon, leur sœur.

E. 4539. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

3 au 29 juin 1608. — « Hilaire Pasquier, » fendeur » de grais » à Boissy, prend en apprentissage, pour un an, Robert Fouquereau, qui sera nourri, logé, hébergé et instruit dans « l'art de fendre roches et faire pavé, » moyennant 36 livres tournois. — Bail d'un demi-quartier de terre, terroir de Boissy, champtier dit la « Ville » Pompette, » fait à Denis Vitas, vigneron à Boissy, par Sulpice Boucher, vigneron au même lieu. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Moinerie, faite à Louis Ramon, boulanger à Boissy, par Denis Blangarnon, vigneron au même lieu. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Mauchamps, « dedans lequel il y a un poirier appelé » le poirier vert, » faite à Jean Lambert, Sr de Roche-

mont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Jean Godard, marchand à la Norville, tant en son nom que comme se portant fort de Didière Brethon, sa femme, et de Pierre Brethon, son beau-père. — Accord entre Jean Cabué, l'aîné, et Jean Coqueau, laboureur à Saint-Yon, d'une part, et René Brethon, vigneron à Saint-Sulpice, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, « aux Fontaines, » paroisse de Breuillet, fait à Guillaume Guyot, laboureur audit lieu, par Denis Louyn, laboureur à Boissy. — Quittance de 30 livres tournois délivrée à Sulpice Boucher, vigneron à Boissy, par Michel Boucher, vigneron au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Marc Boucher, son frère. — Étienne Brideron prend à bail, de François Langloys et Jean Robert, agissant comme marguilliers de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, un demi-quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Marsandes, moyennant une rente annuelle de 5 sous tournois.

E. 4540. (Liasse.) — 14 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

1er au 31 juillet 1608. — Transport de créance à Jean Béroust, vigneron à Boissy, fils et héritier en partie de feu Michel Béroust, vivant, demeurant à Saint-Évroul, par Guillaume Hervé, notaire royal à Saint-Chéron, Saint-Évroul et ès environs, demeurant à Saint-Chéron, tant en son nom que comme tuteur de ses frères et sœurs, tous enfants et héritiers de feu Jacques Hervé, vivant, praticien à Saint-Chéron. — Partage de la succession de Louise Ledourt, en son vivant femme de Michel Gillot, laboureur à Boissy, entre Antoine P(illas), demeurant à Boissy, à cause de N(oëlle) Ledourt, sa femme, d'une part, et Jean Lambert, le jeune, marchand à Boissy, à cause de Marguerite Ledourt, sa femme, lesdites femmes sœurs de la défunte. — Accord entre Jacques Bauchais, pâtissier à Boissy, et Jean Lecomte, praticien à Saint-Sulpice — Accord et transaction entre Jean Lambert, Sr de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, héritier, quant aux propres maternels, de feu Marie Audry, sa mère, fille de Didier Audry, laboureur à Mauchamps. et de feue Mathurine Lambert, d'une part, et ledit Didier, héritier, quant aux meubles, de ladite Marie Audry, d'autre part. - Actes concernant les familles Rondain et Jollivet, de Boissy. — Contrat de mariage entre Étienne Delarre, vigneron à Boissy, fils de feu François Delarre et de Perrine Le Roy, d'une part, et Nicolle Janvier, fille de feu Jean Janvier et de Denise Pyat, d'autre part. — Autre, entre Pierre Varneau, maître maçon à Bonnes, fils des feu Jean Varneau et Perrette Palleau, d'une part, et Marie Bedeau, fille d'André Bedeau, praticien à Boissy, et de Jeanne Boisseau, d'autre part. — Procès-verbal, commencé le 30 juillet 1608 et terminé le lendemain par Antoine de Pavis, conseiller du Roi et élu en l'élection de Paris. commissaire nommé, en conséquence d'une requête présentée au bureau de l'élection par les habitants des paroisses de Boissy-sous-Saint-Yon, Saint-Yon et Saint-Sulpice de Favières, pour constater les dommages causés par la grêle, le 22 juillet 1608. Le commissaire constate que sur les territoires de Boissy, Saint-Yon, Saint-Sulpice et Mauchamps, « deppendant du dit Saint-Sul- » pice, la gresle a gasté, ruyné et perdu » au moins 2000 arpents de blé, avoine et orge, plus de 400 arpents de vigne, où l'on récoltera à peine 50 muids de vin, au lieu de plus de 2000 muids, produit d'une année fertile. Du côté de Breux et Rimoron, on ne récoltera pas assez de grain pour payer les frais de ceux qui couperont ou feront les gerbes ; plus de la moitié des grains est aussi perdue vers Torfou et Avrainville. Les grêlons étaient de la grosseur d'une noix ou d'un des petits estœufz « à jouer au battoir ; » presque toutes les vitres des églises ont été brisées. L'ensemble du dommage causé par la grêle est évalé de 44 à 45000 livres, dont 35000 pour Boissy, 4000 livres pour Saint-Yon et 6000 livres pour Saint-Sulpice et Mauchamps.

E. 4541. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1er au 4 août 1608. — Quittance de 18 livres tournois délivrée à Jean Bedeau, vigneron à Boissy, par Auger Boyscuvier, prêtre. curé de l'église Saint-Martin de Souzy. — Contrat de mariage entre Martin Navet, marchand à « Vaulgrigneuse, paroisse de Bryiis, » fils de feu Pierre Navet, d'une part, et Jeanne Seraine, fille de feu Jean Seraine et de Marguerite Revel, demeurant « au Plaisir, » d'autre part. La future était la nièce de Claude Revel, curé de Boissy, qui a signé l'acte ; son père était boulanger à Paris (3 août 1608). — Valentin Lance, fendeur de grès à Boissy, s'engage à fournir à Guillaume Fagoue ou Fagoué, maître paveur à Orléans, 6 milliers de pavés de 7 à 8 et 9 pouces, au prix de 18 livres le millier. — Jean Fleurand, fendeur de grès à Boissy, s'associe au susdit Lance pour la fourniture des 6 milliers de pavés susmentionnés.

E. 4542. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

4 au 29 septembre 1608. — Quittance de 36 livres 2 sous tournois délivrée à Jacques Beauvaix, receveur de la terre et seigneurie de « Villecongnin, » y demeurant, héritier, à cause de sa femme, de feu Simon Cosnard, et à Toussaint Cosnard, marchand à Jouy, paroisse de Breux, fils et héritier dudit Simon, par Mathurin Lenon, manouvrier à Bretigny, paroisse de Breux. — Bail de maison à Villelouvette, fait à Denis Pichard, marchand audit lieu, par Denis Pocquet, l'aîné, demeurant à Boissy. — Hilaire Pasquier, fendeur de grès à Boissy, prend en apprentissage, pour un an, Jacques Adam, fils de feu Liénard Adam. L'apprenti sera logé, hébergé, nourri et instruit en son art; il donnera 48 livres tournois. — Contrat de mariage entre Guillaume Louvel, paveur, fils de feu Michel Louvel et de Michelle Pescheux, demeurant en la paroisse « de la Chapelle Moche, au pays du Maine, et » estant à présent demeurant en ce lieu de Boissy, » d'une part, et Marguerite Maufaiz (Mafes et Manfaiz), fille des feu Antoine Maufaiz et Clémence Soullas, demeurant à Boissy d'autre part. — Marguerite Buard, veuve de Mathurin Bonnet, demeurant à Torfou, baille, à titre de ferme d'association, pour un an, à Yon Subtil, vigneron à Boissy, la 4e partie « de la » dessente et avallement des roulliers, voituriers et » harnois, qu'ordinairement descendent et avalle(nt), » par le pavé » de Torfou, qu'elle tient de moitié avec Jean Maugeant, du « Sr de Saint-Peré, » pour 6 ans, moyennant 22 livres 10 sous tournois. — Martin Navet, marchand à Vaugrigneuse, paroisse de Briis, reconnaît avoir reçu de Claude Revel, prêtre, curé de Boissy, la somme de 200 livres tournois, que ledit curé lui avait promise lors de son contrat de mariage avec Jeanne Seraine, sa nièce. — Le même déclare avoir reçu dudit curé, et en conséquence de ses promesses, 1 lit, 1 traversin de plume, 1 couverture, 1/2 douzaine de nappes, 1 douzaine de serviettes, 1/2 douzaine de draps, 1 vache et 1 coffre. L'acte porte, entre autres signatures, celles de Jacques Rallu, vicaire habitué de Boissy, et Jean Theuillon, maître des écoles dudit lieu (23 septembre 1608). — François Chartier s'engage envers François Langloys et Jacques Robert, marguilliers de l'église Saint-Thomas de Boissy, à « faire et réparer... » toutes les vitres d'icelle église, rompues et brizées en » plusieurs lieux par l'impétuosité de la gresle advenue le jour de la Magdalaine dernier passé; et, entre » aultre chose, a promis relever vingt panneaux des» dites vitres et les remettre en plomb neuf, et le tout » faire bien et deuement, si comme il appartient, du » costé devers l'escolle, mesme réparer la vitre du » cœur en bonne peinture, et les autres images qui » sont aux aultres vitres; le tout moyennant la somme » de vingt-quatre livres tournois. » — Vente d'héritages faite à Étienne Sorieul, vigneron à Villelouvette, par Simon Duchesne, vigneron à Égly, et Andrée Guiot, sa femme. — Partage de la succession paternelle entre le susdit Duchesne et Jacques Duchesne, vigneron à Égly, fils de Pierre Duchesne.

E. 4543. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

11 au 29 octobre 1608. — Transport de bail fait à Denis Louyn, laboureur à Boissy, par Jean Lenon, laboureur « au Chapitre, paroisse de Breullet. » — Contrat de mariage entre Jean Piffret, maître maréchal à Boissy, fils des feu Jean Piffret, vivant laboureur à Avrainville, et Jeanne Michellet, d'une part, et Geneviève Langlois, veuve de Jean Lambert, vivant greffier et tabellion à Boissy, d'autre part. — Constitution d'une rente annuelle de 84 livres 7 sous 6 deniers tournois faite, au profit de Guy Lerahier, écuyer, sieur des Roches, demeurant à Torfou, par André Bedeau, praticien à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Jeanne Boisseau, sa femme, et Pierre Varneau, marchand à Torfou, gendre desdits époux Bedeau. — Accord entre le susdit Bedeau, d'une part, et Jacques Bourdon, receveur de la seigneurie de Saint-Yon, demeurant à Boissy, et François Chardon, receveur de la seigneurie de Bruyères, y demeurant, tant en leurs noms que comme stipulant pour Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, et Jean Lambert, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, leurs beaux pères, d'autre part. — Accord entre le susdit Jean Lambert, d'une part, et Jean et Michel Petit, père et fils, demeurant à Boissy, d'autre part. — Bail de la ferme et métairie appelée Launoy, sise en la paroisse de Saint-Yon, faite à Jean Lambot, l'aîné, et Jean Lambot, le jeune, laboureurs à Boissy, par Antoine Langloys, marchand bourgeois de Paris, moyennant une redevance annuelle de 3 muids 9 setiers de grains, mesure de Châtres, dont 2/3 en blé méteil et 1/3 en avoine. — Vente de 30 perches de pré, prairie de Breuillet, près la ferme du Chapitre, faite à Guillaume Briys, naguère secrétaire du Roi, par Marin Desletz,

demeurant « au Pavé, paroisse de Breullet, » et Fleurye Vaillant, sa femme. — Noble homme Hilaire d'Hébrard, écuyer, Sr de la Boissonnade, et l'un des cent gentilshommes de la maison du Roi, demeurant « à Delainville, » baille, à titre de nourriture et moitié de croît et profit, à Jean Lambert, le jeune, laboureur à Boissy, 61 bêtes à laine. — Bail de 23 moutons et de 6 agneaux, fait aux mêmes conditions, par le même, à Jean Lambert, l'aîné, laboureur à Boissy. — Vente d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, par Jean Coqueau, laboureur à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon, tant en son nom que comme se portant fort de Jacqueline Girauldon, sa femme. — Girard Louvet, sergent à Saint-Yon, prend à bail, pour 2 ans, une vache, de Jean Perrin, laboureur à Launoy, paroisse de Saint-Yon, moyennant une redevance annuelle de 25 livres de beurre salé. — Bail d'un demi-arpent de vigne, à Boissy, champtier de la Garenne, fait par Jean Lambot, le jeune, ci-devant nommé, à Jean Roux, vigneron à Boissy. — Vente de la coupe de 5 quartiers de bois, près Dampierre, faite à Jean Noultre, laboureur à Jouy, paroisse de Breux, par Jean et Salomon les Piffrets, demeurant à Boissy.

E. 4544. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

3 au 30 novembre 1608. — Bail d'héritages, à Boissy, fait à Michel Charpentier, vigneron audit lieu, par Jean Beroust, vigneron « à Miregauldon, paroisse » de Saint-Chéron. » — Bail de 3 quartiers et 1 quarte de terre, terroir de Boissy, champtier de la Bergerie Fizeau, fait à Pierre Leroy, vigneron à Boissy, par Denis Pocquet, chevaucheur de l'écurie du Roi, du nombre des 120 privilégiés, demeurant à Boissy. — Vente d'héritages à Marin Rottier, vigneron à Saint-Yon, par Jean Rottier, marchand « blastrier, » demeurant à la Briche, et Gabrielle Hévy, sa femme. — Accord entre Michel Fauveau et Laurent Dutoc, laboureurs à Breux. — Échange entre Jean Lambert, Sr de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, d'une part, et Jean Potier, laboureur, d'autre part. — Bail d'un arpent de terre, terroir de Boissy, fait à Michel Merly, vigneron à Boissy, par Jean Perrin, laboureur à Launoy, paroisse de Saint-Yon. — Autre d'un demi-arpent et 1/2 quarte de vigne, même terroir, fait à Philippe Louyn, vigneron à Boissy, par Jeanne Louyn, veuve de Gabriel Dadure, demeurant à Boissy. — Cession du bail des terres et prés de l'église de Boissy, faite à Jean Bedeau, le jeune, vigneron à Boissy, par Jean Lambert, le jeune, laboureur au même lieu. — Échange entre Denis Pocquet, l'aîné, demeurant à Boissy, et Pierre Denelles, maçon en plâtre à Égly. — Bail d'héritages près les Fontaines et la Folleville, terroir de Breuillet, fait à Guillaume Guyot, laboureur aux Fontaines, par Denis Louyn, laboureur à Boissy. — Accord entre Louis Feulleret, l'aîné, vigneron à Boissy, d'une part, et Jean Arnoul, vigneron à Étréchy, d'autre part. — Bail d'héritages à Boissy, fait à Gilles Leconte, vigneron audit lieu, par Denise Leconte, veuve de Claude Carqueville, demeurant à Lardy. — Cantien Lambert, vigneron à Boissy, baille en apprentissage, pour 2 ans, à Étienne Delarre et Nicolle Jamier, sa femme, Charlotte Lambert, fille de lui et de Cantienne Rochas, pour apprendre de la dite Nicolle Jamier « l'air (l'art) de cousture. » L'apprentie sera nourrie, logée et hébergée chez son père, qui donnera 12 livres tournois. — Bail de maison et dépendances, rue des Sablons, à Boissy, fait à Jean Maugeant, manouvrier à Boissy, par Yon Subtil, vigneron au même lieu. — Bail de 12 arpents de terre, terroir de Mauchamps et Saint-Éloi, fait à Jamet Pinard, laboureur à Mauchamps, par Noël Dubois, laboureur à Boissy, tant en son nom que comme tuteur de Clément Audry et de Geneviève Rochas, à présent femme dudit Dubois.

E. 4545. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

7 au 27 décembre 1608. — Quittance de 36 livres tournois délivrée à Vincent Pigeon, demeurant à Égly, par Denis Vacher, marchand à Boissy. — Vente d'un quartier 1/2 de terre, terroir de Boissy, champtier de la Bergerie Fizeau, faite à Jean Lambert, le jeune, marchand à Boissy, par Louis Sorrain, tixier en toile au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Cantienne Pocquet, sa femme. — Transport de droit de propriété sur des immeubles sis rue du Val, à Boissy, fait à Martin Pellerin, vigneron à Boissy, par Jean Béroust, vigneron à « Mire-Gaudon, » paroisse de Saint-Chéron. — Obligation de 30 livres tournois passée, au profit de Denis Pocquet, receveur comptable de Monseigneur d'Entraigues, en sa terre et seigneurie de Boissy et Égly, par Jean Coqueau, laboureur à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon, Laurent Mauclert, mégissier à Châtres, et Jacques Bauchois, boulanger et pâtissier à Boissy. — Bail de 5 quartiers de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Sablons, fait à Pierre Duchesne, « serruzier » à Boissy, par Yon Subtil, vi-

gneron à Lardy. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Boissy, champtier « de la Grand-Cousture, » faite à Denis Pocquet, l'aîné, receveur de la terre et seigneurie de Boissy, par Nicole Sainctain, veuve en dernières noces de Jean Duchesne, et, auparavant, de Guillaume Pocquet, demeurant à Boissy. — Bail de maison et dépendances, rue du Monceau, à Boissy, fait à Étienne Delorre, vigneron à Boissy, par Antoine Pillas, laboureur à Moret, paroisse de Saint-Yon. — Vente de 3 quartes de vigne, à Boissy, champtier du Chêne-Rond, faite à Sulpice Coiffier, meunier au moulin de Dampierre, paroisse de Saint-Yon, par Pierre Besnier, laboureur à Boissy. — Geneviève Langlois, veuve de Jean Lambert, vivant, greffier et tabellion de Boissy, et Jean Lambert, le jeune, marchand à Boissy, au nom d'exécuteurs du testament dudit tabellion, et encore ladite veuve comme tutrice de Geneviève Lambert, fille unique et seule héritière du même, en exécution d'une clause du testament précité, passé par-devant Claude Revel, prêtre, curé de Boissy, et Jean Pillas, commis juré dudit tabellion, en date du 1er avril 1606, constituent, en faveur de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, une rente annuelle de 65 livres tournois. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier dit au-dessous-de-la-Justice, faite, moyennant 10 livres tournois, à Philippe Mandonnet, vigneron à Boissy, par Louis Feulleret, le jeune, vigneron au même lieu. — Vente de 3 quartiers de terre, terroir de Boissy, faite à Robert Hébert, vigneron à Boissy, par Fleurand Broquehaye, laboureur au même lieu, et Saincte Bézard, sa femme. — Cession de créance, faite à Jean Lambert, le jeune, marchand à Boissy, par Pierre Delorre, laboureur à « Bois Fourgon, paroisse « de Villecongnin. » — Bail d'un arpent de pré, prairie de Breuillet, fait, moyennant 60 sous de rente annuelle, à Jacques Soyer, manouvrier, demeurant à présent à Villelouvette, par Denis Pocquet, receveur de la terre et seigneurie de Boissy, au nom et comme procureur de noble homme Blaise Melliand, conseiller et secrétaire du Roi. — Marché pour fourniture de 30 milliers de pavé, de 8 à 9 pouces, à raison de 18 livres tournois le millier, à faire pour Jean Fogoué, maître paveur à Orléans, par Hilaire Pasquier, fendeur de grès à Boissy. — Autre de 25 milliers de 8 à 9 pouces, à faire au même et au même prix, par Jean Fleurand et Mathurin Piteau. — Autre de 25 milliers par Simon Aulmont. — Autre de 25 milliers par Jean Gondouin. — Vente de 32 perches de terre, terroir de Saint-Yon, au-dessous de la Folie, faite à Michel Boucher, vigneron à Boissy, par Jeanne Sainctain, veuve de Simon Besnier, demeurant à Boissy. — Vente d'une quarte de terre, terroir de Boissy, près « le viel Fossez, » faite à Jacques Bauchais, pâtissier à Boissy, par Jean Sorrain, tixier en toile, au même lieu. — Vente de 3 quartiers de vigne, terroir d'Égly, faite, moyennant 27 livres tournois, à Pierre Poullain, l'aîné, marchand boucher à Châtres, par Pierre Courtin, vigneron à Égly, et Mathurine Ledourt, sa femme. — Transport d'une rente annuelle de 8 livres tournois à Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Zacharie Bézard, vigneron à Boissy.

E. 4546. (Liasse.) — 28 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

3 au 31 janvier 1609. — Bail de 5 quartiers de vigne, vignoble de Saint-Yon, champtier « de la Butte » à Faucheux, » fait à Samuel Subtil et Pierre Besnier, vignerons à Boissy, par Denis Croullebois, tixier en toile. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Villelouvette, champtier des Grouettes, faite à Denis Pocquet, l'aîné, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, par Denis Pocquet, demeurant à Marolles, et Denise Vacher, sa femme. — Bail de maison et dépendances aux Cosnardières, paroisse de Saint-Yon, fait à Louis Ledourt, vigneron audit lieu, par Jean Cabué, le jeune, vigneron « à la Sazardière, » paroisse de Saint-Yon, » et Robert Hébert, le jeune, vigneron à Boissy. — Transport de rente fait par les mêmes à Jacques Bourdon, praticien à Boissy. — Bail d'un demi-arpent de terre, terroir d'Égly, champtier des Deux-Mares, fait à Nicolas Guérin, vigneron à Égly, par Denis Bedeau, le jeune, vigneron à Boissy. — Bail de 8 arpents et 1/3 d'arpent de terre, terroirs de Saint-Yon et la Bouchardière, fait à Pierre Besnier, laboureur à Torfou, par Denis Pocquet, l'aîné, chevaucheur, ci-devant nommé. — Vente d'héritage, faite à Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Marc Petit, marchand à Boissy. — Rétrocession d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Bergerie Fizeau, faite à Jean Besnier, vigneron à Boissy, par Pierre Grandy, tailleur d'habits au même lieu. — Vente d'un quartier 1/2 de pré, prairie de Saint-Sulpice, près le moulin à tan, faite à Jean Lambert, sieur de Rochemont, par Jean Guérin, laboureur à Jouy, paroisse de Breux. — Inventaire après décès de François Hariveau, à la requête de Georgette Badault, sa veuve, tant en son nom que comme tutrice de leurs enfants mineurs.

14 livres d'étain à 6 sous la livre ; 1 vache de 6 ans, 24 livres ; 3 « mines de blé, » mouture, mesure de Châtres, à raison de 7 livres 10 sous tournois le setier, 11 livres 5 sous. — Échange entre Pierre Besnyer, marchand boucher « à Villejuifve-lez-Paris, » héritier pour moitié de feu Perrette Besnyer, sa sœur, d'une part, et Jacques Soyer, vigneron à Villelouvette, d'autre part. — Accord entre Guillaume Louvel, maître paveur à Boissy, tant en son nom que comme se faisant fort de Marguerite Manfaiz, sa femme, fille de feu Antoine Manfaiz, vivant, maréchal à Boissy, et de Clémence Soulas, d'une part, et Antoine Manfaiz (sign. aut. Mafez), maréchal à Lardy, d'autre part. — Renonciation par Noël Dubois, laboureur à Boissy, à un bail qui lui avait été fait par Claude Revel, curé de l'église de Boissy. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Saint-Yon, faite à Denis Pocquet, l'aîné, chevaucheur ci-devant nommé, par Denis Pocquet, le jeune, laboureur à Marolles, tant en son nom que comme se portant fort de Denise Vacher, sa femme. — Vente d'héritages faite à Robert Hébert, vigneron à Boissy, par Fleurand Broquehaye, laboureur à Boissy, et Saincte Bézard, sa femme.

E. 4547. (Liasse.) — 23 pièces, papier, dont 3 cahiers de 6, 6 et 12 feuillets in-4°.

1er au 24 février 1609. — Cession de bail d'héritages à François Thaureau, laboureur à Boissy, par Jacques Soyer, vigneron à Villelouvette. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, faite à Étienne Réault, vigneron, par Odot Louchol, vigneron à Égly. — Partage de la succession de Sulpice Rottier, entre Nicolas Ballu, vigneron à Boissy, tant en son nom que comme tuteur de Jeanne Ballu, fille mineure de lui et de la susdite Sulpice, d'une part, Jean Ballu, vigneron à Saint-Yon, et Paul Ballu, vigneron à Boissy, frères de ladite Jeanne Ballu, d'autre part. — Échange entre Pierre Besnier, vigneron à Boissy, et Jean Besnier, vigneron au même lieu. — Vente de 5 arpents de terre, mesure de Mauchamps, terroir dudit lieu, faite à Jean Lambert, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Michel Hallier, laboureur à Mauchamps. — Accord entre Claude Revel, prêtre, curé de Boissy, d'une part, Jean Louyn et Gilles Plumereau, vigneron à Boissy, d'autre part (11 février 1609). — Inventaire après décès de Gilles Lecomte, vivant, vigneron à Boissy, fait, tant à la requête de Jean Fortin, laboureur à Saint-Sulpice-de-Favières, au nom et comme tuteur de Marie Leconte, fille mineure dudit défunt et de Louise Alleaume, qu'à celle de Barthélemye Nicolle, demeurant à Boissy, veuve du même défunt, tant en son nom que comme tutrice de Jean et Blaise Lecomte, leurs enfants mineurs. 20 livres d'étain, à 6 sous la livre ; 1 chaudière d'airain, contenant un seau d'eau, 40 sous tournois ; 3 boisseaux de fèves et 1 boisseau de petits pois, 8 sous le boisseau. — Vente d'un demi-arpent de bois taillis, terroir de Boissy, champtier du Bois du Quartier, fait à Jean Lambert, le jeune, marchand à Boissy, par Georges Pinet, vigneron à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Françoise Delarre, sa femme. — Bail de maison et dépendances, à Égly, fait à Antoine Belin, vigneron audit lieu, par Denis Pocquet, au nom et comme procureur de M. d'Entragues, seigneur de Boissy et Égly, stipulant le fait de Roullain Girard, marchand, héritier de Vincent Girard. — Bail de 3 arpents et 1 quartier de vigne, fait à Zacharie Pillas, à Boissy, par Jacques Bauchais, pâtissier, au même lieu. — Contrat de mariage entre Noël Ducherne ou Ducharne, laboureur à la ferme des « Bois-Blans, » paroisse d'Avrainville, d'une part, et Denise Daigremont, fille des feu Étienne Daigremont et Catherine Guillemard, demeurant à Boissy, d'autre part. — Bail de 3 quartiers de terre, près du moulin de Villelouvette, fait à Denis Pichard, meunier audit moulin, par Denis Pocquet, l'aîné, demeurant à Boissy.

E. 4548. (Liasse.) — 20 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

4 au 29 mars 1609. — Bail d'héritages fait à Christophe Ragayne, laboureur à Villelouvette, par Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, demeurant à Boissy. — Inventaire après décès de Denis Blangarnon, fait à la requête de Jeanne Jullien, sa veuve demeurant à Boissy, tant en son nom que comme tutrice de Michel Blangarnon, fils mineur d'elle et du susdit défunt. 9 livres d'étain, 6 sous tournois la livre ; 4 boisseaux de blé méteil, mesure de Châtres, 45 sous tournois. — Bail de 3 quartiers de vigne, fait à Marin Goujon, marchand à Châtres, par Guillemette Burgevin, femme séparée de biens de Pierre Carqueville, demeurant à Avrainville. — Vente d'un demi-quartier de bois et vigne, terroir de Boissy, champtier au-dessous de la Justice, faite à Jean Réault, maréchal de forge de la compagnie des chevau-légers du Roi, demeurant à

Boissy, par Nicolas Ballu, vigneron à Boissy. — Vente d'un quartier 1/2 de vigne, vignoble d'Égly, champtier des Graviers, fait à Gille Graffier, vigneron à Boissy, par Siméon Denelle, maçon en plâtre à Châtres. — Vente de droit de propriété sur certains immeubles à Égly, fait à Mathurin Duteil, vigneron audit lieu, par François Duteil, vigneron au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Jeanne Raguayne, sa femme. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir du Mesnil, paroisse de Sermaise, faite à Simon Picot, marchand à Boissy, par Pierre Boisville, « tixe- » rant en drap » à Saint-Arnoul (20 mars 1609).— Ratification par René Foucqué, prêtre, vicaire, habitué et résidant quant à présent à Boissy, d'un acte de vente fait et passé par Guillaume Leroes et Jacques Letourneur, tabellions royaux « en la vicomté de » Dompfront en Passois, » le 14 mars 1608, par Jean et Jean Foucqué, paroissiens « de Saint-Fraimbault. » — Vente d'un demi-quartier de vigne, terroir de Boissy, faite à Louis Godillon, tailleur d'habits à Boissy, par Jean Vaillant, vigneron au Pavé, paroisse de Breuillet, et Jeanne Lambot, sa femme. — Bail d'un demi-arpent 1/2 quartier de vigne, vignoble d'Egly, champtier « du Plant-aux-Postes, » fait à Guillaume Roux, marchand boulanger à Châtres, par Guillemette Burgevin, femme séparée de biens de Pierre Carqueville, demeurant à Avrainville. — Bail d'un demi-arpent de terre, sablon, fait à Martin Pillas, vigneron à Boissy, par Jean Bedeau, l'aîné, laboureur au même lieu, au nom et comme ayant charge de noble homme Claude Mandat, conseiller au Châtelet de Paris. — Autre par le même, même qualité, à Jean Rousseau, fils de Didier Rousseau, vigneron à Boissy. — Jeanne Jullien, veuve de Denis Blangarnon, au nom et comme tutrice de Michel Blangarnon, fils d'elle et dudit Denis, demeurant à Boissy, prend et retient à titre de pension, nourriture et entretien, pendant 6 ans, ledit Michel, qu'elle sera tenu de nourrir, allaiter, coucher, laver et entretenir, moyennant 36 livres tournois par an, qu'elle prélèvera sur les biens de l'enfant mineur.

E. 4549. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

5 au 27 avril 1609. — Baux divers faits à Jean Lambot, laboureur à Boissy, et Cantien Lambert, vigneron au même lieu, par Jean Fortin, laboureur à Saint-Sulpice, au nom et comme tuteur de Marie Lecomte, fille de feu Gilles Lecomte. — Accord entre Jean et Gilles Plumereau, vignerons à Boissy, fils et héritiers de Pierre Plumereau et d'Andrée Louin. — Autre entre Michelle Feulleret, veuve de Jacques Regnault, demeurant à Boissy, et Louis Feulleret, le jeune, vigneron au même lieu. — Partage des successions paternelles et maternelles entre Jean Piffret, marchand, maréchal à Boissy et Salomon Piffret, charron à Boissy, fils de Jean Piffret et de Jeanne Michelet. — Bail de 20 arpents de terre, terroirs de Boissy, Saint-Yon, Avrainville, Égly et environs, fait à Jean Lambert, le jeune, marchand à Boissy, par Marie Lhoste, veuve de Michel Ledourt, demeurant à Boissy. — Offre faite par Bernard Chaudru, au nom et comme fondé de procuration de (Gilles) du Couldrier, écuyer, sieur de la Briche, ayant épousé Anne de Chartres, de mettre ès mains de Jacques Bourdon, receveur pour Monsieur de Panneville, à Saint-Yon, Breux et Breuillet, l'acte et le dénombrement de la maison seigneuriale et lieu de la Briche, ses circonstances, appartenances, etc. — Accord entre Jean Bruneau, vigneron à Boissy, et Jean Dangente, le jeune, vigneron au même lieu. — Entreprise de travaux de maçonnerie par François Defrette, maçon à Torfou, pour le compte de Jean Réault, maréchal à Boissy. — Bail de 40 arpents de terre fait à Françoise Hersant, veuve de Marin Coutault, demeurant à Boissy, par François Langloys, marchand à Boissy. — Quittance de 24 livres tournois, délivrée à Jean Feulleret, menuisier à Boissy, par Pierre Bruyères, vigneron au même lieu. — Martin Pillas, vigneron à Boissy, déclare avoir reçu, en exécution de son contrat de mariage, de Jean Lambot, laboureur à Boissy, son beau-frère, 1 vache, 1 lit garni de son « travercier, » 1 couverture, un « sciel » de toile, 1/2 douzaine de draps de lit, 1/2 douzaine de nappes, 1/2 douzaine de couvrechefs, 1/2 douzaine de « colletz, » 1 robe courte, 1 cotte, 1 chaperon et 1 coffre. — Zacharie Pillas, vigneron à Boissy, déclare avoir reçu du même, au même titre, 60 livres tournois, 1 lit de plume, garni de couverture de laine, 1 ciel de toile, 1/2 douzaine de nappes, 1/2 douzaine de collets, 1/2 douzaine de couvrechefs, 1/2 douzaine de serviettes, « les habitz fillaux, » 1 coffre et 1 vache. — Pierre Bonvyn, laboureur à Bourray, déclare avoir reçu, du même, au même titre, 150 livres tournois, 1 lit de plume garni de son traversin avec une couverture de laine, 1 robe de drap, 1 chaperon, 1 trousseau de 1/2 douzaine de draps, 1/2 douzaine de nappes, 1/2 douzaine de serviettes, 1/2 douzaine de couvrechefs, 1/2 douzaine de colletz, 1/2 douzaine de chemises, le linge « fillol, » 1 coffre de bois de chêne. — Jean Lambot, le jeune, laboureur à Boissy, déclare

avoir reçu de son père, le susdit Jean Lambot, l'aîné, et aussi pour cause de mariage, 180 livres tournois, 6 setiers de blé méteil, mesure de Châtres, et des habits nuptiaux. — Partage de la succession de feue Marie Bedeau, entre Jacques Lambot, vigneron à Boissy, tant en son nom que comme tuteur de Jeanne et Guillemette Lambot, fille de lui et de ladite défunte, d'une part, Louis Godillon, tailleur d'habits à Boissy, à cause de Geneviève Lambot, sa femme, Jean Thirofle, charron à Bourray, à cause de Louise Lambot, sa femme, et Jean Vaillant, vigneron au Pavé, paroisse de Breuillet, à cause de Jeanne Lambot, sa femme, d'autre part.

E. 4550. (Liasse.) — 24 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

1er au 24 mai 1609. — Vente de 13 perches de terre, terroir de Saint-Yon, au bout de la rue de Courtanesse, faite à Jean Maugeant, manouvrier à Boissy, par Jean Bruneau, vigneron à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Françoise Betulon, sa femme. — Vente de portion de maison et dépendances, rue du Monceau, à Boissy, faite à Jacques Lambot, vigneron à Boissy, par son gendre, Jean Vaillant, le jeune, vigneron à Breuillet, tant en son nom que comme se portant fort de Jeanne Lambot, sa femme. — Bail d'un quartier de vigne, terroir de Saint-Yon, fait à Simon Hébert, vigneron à Boissy, par Jacques Bauchais, pâtissier au même lieu. — Balthazard Simon, fendeur de grès, à Torfou, s'engage à nourrir, loger, héberger et instruire dans son atelier, pendant un an, Georges Rocher, demeurant à Boissy, moyennant la somme de 36 livres tournois. — Inventaire après décès de Marie Godard, fait à la requête de Christophe Raguaine, marchand à Villelouvette, tant en son nom que comme tuteur des enfants mineurs de lui et de ladite défunte. 22 livres d'étain à 5 sous 6 deniers tournois la livre ; 5 setiers de blé méteil, mesure de Châtres, 6 livres 10 sous tournois le setier ; 3 quartiers de lard, pesant 45 livres, 5 sous la livre ; 3 juments et un petit poulain, avec colliers et harnais, ensemble 36 livres tournois ; 1 vache et 1 petite génisse, ensemble 30 livres tournois. — Inventaire après décès de Clément Guiller, fait à la requête de Clémence Loiseau, demeurant à Égly, tant en son nom que comme tutrice de Claude Guiller, fils mineur d'elle et dudit défunt. — Vente d'un demi-arpent 1/2 quartier de terre, « en la paroisse de Mongarul au pays de » Normandye, au réage du Clou Chevallier, » faite à Hilaire Pasquier, fendeur de grès à Boissy, par Pierre Pasquier, son frère, laboureur, demeurant à présent à Boissy. — Bail d'un demi-arpent 10 perches 1/2 de vigne, vignoble de Boissy, fait à Jean Bedeau, le jeune, vigneron à Boissy, par Jean Leconte, praticien à Saint-Sulpice-de-Favières, tant en son nom que comme se portant fort de Jeanne Chicard, sa femme. — Accord entre Claude Revel, prêtre, curé de l'église Saint-Thomas de Boissy, d'une part, et Jean Plumereau, vigneron à Boissy, d'autre part. L'acte porte, entre autres signatures, celles de Claude Revel et de Guillaume Blavette, prêtre, vicaire habitué et résidant à Boissy (12 mai 1609). — Vente d'un quartier 1/2 de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Marsandes, faite, moyennant 78 livres tournois, à Jean Grandin, marchand hôtelier à Paris, par Nicolas Laisné, marchand boulanger à Châtres, tant en son nom que comme se portant fort de Jeanne Dupont, sa femme. — Transport de créances à noble homme Guy Lerahier, écuyer, Sr des Roches, demeurant à Torfou, par Denise Rousseau, veuve de Michel Ménard, vivant, cordonnier à Boissy, tant en son nom que comme tutrice de Geneviève et Mathurine les Ménards, enfants mineurs d'elle et dudit défunt. — (Jean) Lemasson s'engage à travailler en maçonnerie avec François Defrette, maçon à Torfou, pendant 6 mois, à raison de 30 livres tournois, payables de 2 en 2 mois.

E. 4551. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

3 au 21 juin 1609. — Vente d'héritages faite à Thomas Sainctain, laboureur à Égly, par Louis Girard, laboureur à Boissy, et Marthe Pocquet, sa femme. — Lots et partages de la succession de Marie Bedeau, entre Jacques Lambot, vigneron à Boissy, au nom et comme tuteur de Jeanne et Guillemette les Lambots, enfants mineurs de lui et de ladite défunte, et comme ayant les droits acquis de Jean Vaillant, le jeune, vigneron au Pave, paroisse de Breuillet, à cause de Jeanne Lambot, sa femme, d'une part, Louis Godillon, tailleur d'habits à Boissy, à cause de Geneviève Lambot, sa femme, et Jean Thirofle, charron à Bourray, à cause de Louise Lambot, sa femme, d'autre part. — Marché de travaux de maçonnerie entre Claude Badault, maçon en plâtre à Égly, et Jean Lambert, le jeune, marchand au même lieu. — Vente d'un demi-arpent de bois taillis, terroir de Boissy, champtier du bois du Quartier, faite à ce dernier par Jean Thirofle,

ci-devant nommé. — Jean Darenne, maçon au Moulin à Tan, paroisse de Saint-Sulpice, baille en apprentissage, pour 2 ans, à Nicolle Jamier, couturière, femme d'Étienne Delarre, vigneron à Boissy, Jeanne Darenne, sa fille. L'apprentie sera nourrie, logée, hébergée et instruite en son métier par la dite Jamier, à laquelle il sera donné, par année, 6 livres 10 sous et 3 setiers 9 boisseaux de blé méteil. — Vente d'un demi-arpent 1/2 quartier de bois taillis, terroir de Boissy, faite à Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Guillaume Louvel, paveur à Boissy, et Marguerite Manfaiz, sa femme. — Transport d'une rente annuelle de 6 livres 13 sous 4 deniers tournois fait au même Lambert par Marc Petit, marchand à Boissy, et Simonne Dutoc, sa femme. — Contrat de mariage entre Simon Roux, vigneron à Boissy, fils de Pierre Roux, vigneron au même lieu, et de feue Denise Feulleret, d'une part, et Jeanne Rottier, fille de feu Lucas Rottier et de Bienvenue Bourguignon, cette dernière remariée à Pierre Leroy, vigneron à Boissy, d'autre part. — Autre, entre Simon Varenne, serviteur berger à Boissy, au logis de Jacques Bourdon, fils de feu François Varenne, vivant, laboureur à Chaufour, et de Marie Loismet, d'une part, et Thomasse Petit, fille de Guillaume Petit, vigneron à Boissy, et de Simonne Bedeau, d'autre part. — Accord entre Michel Gillet, laboureur à Boissy, et Marthe Pocquet, sa femme, d'autre part.

E. 4552. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1er au 26 juillet 1609. — Pierre Mo(rot), marchand bourgeois de Paris, baille à Jean Olivier, prêtre, curé de Saint-Yon, tout et tel droit, part et portion qui lui peuvent appartenir sur le champart de tous grains dépendant du prieuré de Saint-Yon, moyennant 114 livres tournois pour l'année 1609. — Vente de 27 perches 1/2 de terre, terroir de Boissy, au bout de la rue du Monceau, faite à Jean Feulleret, menuisier à Boissy, par André Bedeau, praticien au même lieu, et Jeanne Boisseau, sa femme. — Obligation de 4 livres tournois passée, au profit de Louis Gillet, laboureur à Avrainville, par Pierre Besnyer, vigneron à Boissy. — Vente d'une vache, faite, moyennant 24 livres tournois, à Michel Durand, laboureur à Torfou, par Louis Feulleret, vigneron à Boissy. — Bail de maison et dépendances à Boissy, lieu dit « Lormetteau, » fait à Jean Bruneau, vigneron à Boissy, par Sulpice Coiffier, meunier à Dampierre, paroisse de Saint-Yon. — Bail d'un arpent 1/2 de terre, terroir de Saint-Yon, lieu dit « les » Ormettains, » fait à Pierre Gilbon, Thomas Gilbon et François Roullon, vignerons à Boissy, par Pierre Boujon, praticien à Dourdan, tant en son nom que comme tuteur des mineurs des feu Mathieu Lenz et Jeanne Texier. — Bail de 5 quartiers 10 perches de terre, même lieu, fait par le même à Jean Bérout et Michel Charpentier, vignerons à Boissy.

E. 4553. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

3 au 31 août 1609. — Bail d'héritages fait à Pierre Guitteau, laboureur à Torfou, par Maurice Beauvais, laboureur « à Chantropin, paroisse de Saint-Chéron, » tant au nom et comme tuteur de Guy Vacher, fils mineur des feu Jean Vacher et Guillemette Beauvais, que comme se portant fort de Michelle X..., veuve du même Jean Vacher et tutrice de leurs enfants mineurs. — Hilaire Pasquier, fendeur de grès à Boissy, s'engage à livrer à Antoine Fréron, maître paveur à Paris, 50 milliers de pavés, de 6 à 7 et de 7 à 8 pouces, « avec » ung quarteron de bordures d'ung pied et demy de » long et ung pied de large, pour chacun millier de » pavé, » à raison de 20 livres tournois le millier. — Guillaume Soulas, laboureur et voiturier à Boissy, s'engage envers ledit Ferron, à « mener et charrier, » des Roches des communs dudit Boissy, tant au lieu » de la Justice de Chastres que à la Garenne dudit » Boissy, sur le chemin tendant dudit Chastres à Villecongnin, tout le pavé qu'il conviendra mener e » chérier en bordures, contenues au marche ci-dessus, » moyennant 12 livres tournois pour millier. — Laurent Bonté, vigneron à Saint-Sulpice de Favières vend à Pierre Bonté, vigneron à Souzy, tout ce qu'il peut posséder au terroir dudit Saint-Sulpice, moyennant 10 livres tournois. — Fleurant Broquehaye, laboureur à Boissy, s'engage, envers Guillaume Soulas, ci-devant nommé, à charrier 7 milliers de pavés, depuis les Roches des communs de Boissy jusqu'au lieu de la Justice de Châtres, et 1 millier depuis le même endroit jusqu'à la garenne de Boissy, à raison de 12 livres tournois par millier. — Hilaire Pasquier, fendeur de grès à Boissy, prend en apprentissage, pour un an, Jean Demonceaux, fils d'autre Jean Demonceaux. L'apprenti sera logé et hébergé et donnera 36 livres tournois. — Contrat de mariage entre Morin Sorrin, vigneron à Égly, fils de Martin Sorrin, vigneron au même lieu, d'une part, et Georgette Badault, veuve de François Hariveau, d'autre part. — Échange

entre Jean Lambert, S[r] de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, d'une part, et Pierre Leroy, vigneron à Boissy, d'autre part.

E. 4554. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

3 au 29 septembre 1609. — Acte d'alignement donné à Pierre Duchesne, serrurier à Boissy, pour faire bâtir près de sa maison, sur le carrefour anciennement appelé « l'estappe au vin. » — Bail d'un demi-arpent de terre sablon, terroir de Boissy, champtier de la Hallebardière, fait à Gilles Plumeau, vigneron à Boissy, par Jean Bedeau, l'aîné, laboureur au même lieu, ayant charge de noble homme Claude Mandat, conseiller au Châtelet de Paris. — Marché de travaux de maçonnerie entre Liénard Petit, maçon du pays de Berry, et Jean Lambert, le jeune, marchand à Boissy. — Bail d'un logement, à Boissy, fait à Guillaume Louvel, paveur audit lieu, par Louis Godillon, tailleur d'habits au même lieu. — Accord entre Denis Pocquet, au nom et comme procureur de M. d'Entraigues, d'une part, et Gabriel Besnard, « garson des oiseaux de la » chambre du Roy et suyvant la Cour, » ayant droit par acquisition de Roullin et Antoine Girard, héritiers de feu Vincent Girard, leur frère, d'autre part. — Vente de maison et dépendances, à Boissy, lieu dit les Sablons, faite à Jean Louyn, vigneron à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon, par Jean Besnyer, vigneron à Boissy, et Catherine Leblanc, sa femme.

E. 4555. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

11 au 30 octobre 1609. — Bail d'héritages, à Boissy, fait à François Roullon, vigneron audit lieu, par Denis Pocquet, le jeune, laboureur à Marolles. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Boissy, faite à Simon Picot, marchand à Boissy, par Guillaume Manfaiz, maréchal au même lieu. — Accord entre Denis Réault, vigneron à Breuillet, et Simon Allot, marchand à Jouy, paroisse de Breux. — Contrat de mariage entre Bastien Bourbon, fils de Noël Bourbon et de feue Pacquère Robin, demeurant à Launoy, d'une part, et Gillette Coqueau, fille de Louis Coqueau, d'autre part. — Transport de créance à Mathieu Legendre, marchand à Châtres, par Marie Lefébure, veuve de Jean Girard, demeurant à Boissy. — Ventes d'héritages, à Boissy, faites à Jacques Leroy, l'aîné, marchand charron à Boissy, par Thomas Sainctain, laboureur à Égly.

E. 4556. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

3 au 29 novembre 1609. — Transport de portion de bail à Étienne Delarre, vigneron à Boissy, par François Roullon, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre André Bedeau ou Lebedeau, praticien à Boissy, d'une part, et Perrine Vacher, veuve de Jean Bouis, demeurant à Ollainville, d'autre part. — Vente d'un demi-arpent de pré, prairie de Bruyères, faite, moyennant 36 livres tournois, à Jean Dangente, l'aîné, vigneron à Boissy, par Vincent Pigeon, vigneron à Égly. — Bail d'un demi-arpent de terre sablon, terroir de Boissy, champtier de la Hallebardière, fait à Claude Soullas, marchand à Boissy, par noble homme Claude Mandat, conseiller au Châtelet de Paris. — Vente d'un arpent 1/2 de terre, faite à Michel Varenne, « tixerant » en thoille à Blancheface, parroisse de Sermaizes, » par Simon Picot, marchand hôtelier à Boissy. — Cession d'immeubles faite à Antoine Pillas et Noëlle Ledourt, sa femme, Jean Lambert et Marguerite Ledourt, sa femme, par Marie Lhoste, veuve de Michel Ledourt et mère des susdites femmes. — Bail de 3 arpents de terre, terroir d'Égly, au-dessus du Chemin-Neuf, fait à Jean Dangente, l'aîné, vigneron à Boissy, par Claude Badault, maçon en plâtre à Égly. — Contrat de mariage entre Jacques Aubin, laboureur à Vallegrand, d'une part, et Barbe Bézard, veuve de Pierre Badée, demeurant à Boissy, d'autre part. — Bail de maison et dépendances à Villelouvette, fait à Julien Manoury, manouvrier audit lieu, par Bastien Bourbon, manouvrier à Égly, et Gillette Coqueau, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 100 sous tournois passé, au profit de Pierre Delabarre, praticien à Châtres, par Jean Renère, vigneron à Boissy.

E. 4557. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1[er] au 29 décembre 1609. — Vincent Pigeon, vigneron à Égly, se portant fort de Jeanne Beauvaix, sa femme, vend à Maurice Beauvaix, laboureur « à Chan- » tropain, parroisse de Saint-Chéron, » la 3[e] portion dans la succession de feu Jean Beauvaix, père de ladite Jeanne. — Bail des deux tiers dans la même succession fait au même par Geneviève Lambert, veuve du susdit Jean Beauvaix et tutrice de leurs deux filles, Marguerite et Simonne les Beauvaix. — Inventaire mobilier d'une ferme et métairie sise à Boissy et apparte-

nant à Thibault Crassé, bourgeois de Paris, à cause d'Étiennette Lafillé, sa femme, fait à la requête et en présence de Denis Louyn, laboureur à Breuillet, fermier sortant, et Noël Dubois, laboureur à Boissy, fermier entrant. — Accord entre ces deux derniers. — Vente d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, faite, moyennant 78 livres tournois, à Jean Grandin, marchand hôtelier à Paris, par Nicolas Coué, chapelier à Châtres. — Obligation de 85 livres et 13 setiers de blé méteil, passée au profit de Jean Lambert, sieur de Rochemont, demeurant à Boissy, par Gilles Bonté, laboureur à Mauchamps. — Vente de 3 quartiers de terre, à Villelouvette, faite à Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, par Simon Duchesne, vigneron à Égly, et Andrée Guyot, sa femme. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir d'Égly, champtier sous-la-Héronnière, faite à ces derniers par Jean Dugué, l'aîné, vigneron à Égly, tant en son nom que comme se portant fort de Jeanne Dupuis, sa femme. — Opposition pour la conservation de droit de cens sur des héritages acquis par noble homme Claude Mandat, conseiller au Châtelet de Paris, formée par Denis Pocquet, au nom et comme procureur de François de Balzac, chevalier des ordres du Roi et seigneur d'Entraigues, Boissy-sous-Saint-Yon et Égly. — Bail d'héritages fait à Michel Blangarnon, vigneron à Boissy, par Noël Dubois, laboureur au même lieu. — Vente d'un demi-arpent 1/2 quartier de terre, terroir de Boissy, champtier de la Pointe-aux-Guérins, faite à Denis Pocquet, receveur de la terre et seigneurie de Boissy, par Jean Sorrin, tixier en toile à Boissy. — Inventaire après décès de Jean Boyvin, fait à la requête de Marie Lepan, sa veuve, comme tutrice de leurs enfants mineurs. 14 livres d'étain, à 6 sous tournois la livres ; coffre, chêne, 6 à 7 pieds de long, garni de sa serrure, 60 sous tournois. — Transport d'une rente annuelle de 100 sous tournois à Jean Leconte, praticien à Saint-Sulpice, par Jean Bedeau, le jeune, vigneron à Boissy, se portant fort de Marie Leconte, sa femme.

E. 4558. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

2 au 31 janvier 1610. — Accord entre Jean Coqueau, laboureur à la Madeleine, d'une part, et Jacques Bauchais, pâtissier et boulanger à Boissy, d'autre part. — Vente d'un quartier 1/2 de vigne, vignoble de Boissy, faite à Abel Bedeau, laboureur à Boissy, par Gilles Greffier, vigneron au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Nicolle Legrand, sa femme. — Vente d'un quartier 1/2 de terre, terroir de Saint-Yon, au-dessous de la Folie, faite à Marin Rottier, vigneron à Saint-Yon, par Jean Pillas, l'aîné, tixier à Boissy. — Contrat de mariage entre Denis Loyn (*alias* Louyn), le jeune, vigneron à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon, fils de Jean Loyn et de feue Michelle Leconte, d'une part, et Jeanne Ragaine, fille de Christophe Ragaine et de feue Marie Godart, d'autre part. — Inventaire de meubles que Barbe Bézard, fille de Marie Bézard et de Saincte Martin, demeurant à Boissy, apporte à la communauté avec François Aubin, son mari, demeurant à « Valgrand. » 1 couche de bois de noyer, estimée 13 livres tournois ; 1 couverture blanche, 8 livres ; 1 couchette noyer, 7 livres ; 1 table noyer, 15 livres ; 1 buffet à 2 guichets, 25 livres ; 6 escabelles noyer, à 20 sous pièce, ensemble 6 livres ; 1 chaise noyer, couverte de serge verte, 6 livres ; 1 petit bahut, 6 livres ; 1 autre, 7 livres ; 1 lit avec traversin, 16 livres ; 2 draps de lit, chacun de 5 aunes, ensemble 12 livres ; 13 aunes toile de lin, 25 sous l'aune, ensemble 15 livres 5 sous ; 30 aunes toile de chanvre, 8 sous l'aune, ensemble 27 livres ; 25 aunes toile d'étoupes, 13 sous l'aune, ensemble 16 livres 5 sous ; 1 nappe de toile d'étoupe, d'un aune, 20 sous ; autre linge, serviette, cols, etc., 12 livres, 3 livres, 20 sous, 10 livres ; 1 tapis vert à mettre sur la table, 4 livres ; 1 autre à mettre sur un buffet, 20 sous ; 1 robe de serge de « Feuranse bombée » de velours, 33 livres ; 1 cotte de serge, couleur de rose sèche, bordée de velours, 20 livres ; 1 autre grise, 6 livres ; 1 autre noire, 4 livres ; 1 garde-robe de serge, 13 livres ; 1 autre, 3 livres ; 1 corps de drap noir, 40 sous. 1 autre de serge noire tout neuf, 4 livres ; 1 tablier de taffetas noir, 3 livres, 1 autre de serge, 20 sous ; 2 chaperons, 1 de drap et l'autre de serge de « Fleurance, » ensemble 10 livres ; 2 « contenances », une de velours noir plein et l'autre de velours noir à figure, ensemble 6 livres ; 24 livres de vaisselle d'étain neuf, à 8 sous la livre, soit 9 livres 12 sous ; 1 « chandelle d'airin », 25 sous ; 1 vache et 1 génisse, ensemble 30 livres. — Transport d'une rente annuelle de 40 sous, fait à Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, par Sébastien Bourbon, meunier à Égly, se portant fort de Gillette Coqueau, sa femme. — Association pour 2 ans entre Guillaume Louvet, paveur à Boissy, et Pasquier Lanot, paveur, demeurant à présent au même lieu, pour les travaux de pavage entrepris de Freiron et Fagoue, maîtres paveurs. — Bail d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier

de la Justice, fait à Louis Ramon, boulanger à Boissy, par Louis Girard, laboureur au même lieu. — Contrat de mariage entre Denis Rebours, vigneron à Châtres, fils des feu Pierre Rebours et Simonne Mandonnet, demeurant en leur vivant à Boissy, d'une part, et Marguerite Hébert, fille de Michel Hébert, vigneron à Boissy, et de Marine Morin, d'autre part. — Pierre Dueelles, maçon à Égly, s'engage à faire pour le compte de Jean Lambert, le jeune, marchand à Boissy, un puits de 18 pieds, maçonné de meulières jusqu'au rez-de-chaussée, le tour maçonné de chaux et entouré de pierres, à fournir par ledit Lambert, qui s'engage à payer 10 livres tournois pour cet ouvrage, livrable à Pâques de l'année 1610. — Vente de droits de propriété en un marais, rue du Monceau à Boissy, faite à Noël Dangente, vigneron à Boissy, par Jean Roux, vigneron au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Marie Dangente, sa femme. — Bail de 9 quartiers de terre en friche, terroir de Boissy, champtier de Potron, fait à Jacques Bourdon, praticien à Boissy, par Pierre Daigremont, marchand hôtelier à Châtres, son beau père. — Acte d'assemblée des habitants de Boissy, portant modération de taille, au profit de Denis Pocquet, et radiation, du rôle de l'année, de Mᵉ Porteau, vallet de chambre du Roi, et Simon Pillas, depuis peu marié et demeurant paroisse de Bruyères-le-Châtel. L'acte est signé par : Bézard, Duchesne, Lambert, Bedeau, Robert, Bedeau, Langloys, Girard, Petit, Piffret, Langlois, Delarre, Piffret, Jean Feuilleret, Pillas, Soulas, Robert Hébert, J. Rousseau, Girard, Noël Picot, Jean Bedeau, Petit, J. Lambert, J. Prévost, Valentin Merly, Jean Ledours, Jean Deslaiz, Rolain Le Riche, Leroy, Jean Savary, Leroy, Éloi Carlier, Dangente et Pillas.

E. 4559. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

2 au 26 février 1610. — Échange entre Michel Merly, vigneron à Boissy, d'une part, et Jean Bedeau, le jeune, vigneron au même lieu, à cause de Marie Leconte, sa femme, d'autre part. — Vente d'un arpent 1/2 quartier de terre, terroir de Boissy, champtier de Potron, faite à Michel Gillet, laboureur à Avrainville, par Louis Girard, laboureur à Boissy. — Bail d'un quartier 1/2 de terre, terroir d'Égly, champtier « des » Blesseaux, » fait à Marin Sorrain, vigneron à Égly, par Jean Bedeau, le jeune, vigneron à Boissy. — Vente d'un demi-quartier de vigne à Boissy, lieu dit « la » Peteaulde près le chemin neuf, » faite à Simon Roux, vigneron à Boissy, par Jean Roux, vigneron au même lieu. — Convention entre Thomas Aumont, laboureur à Boissy, d'une part, Jacques Leroy, charron, et Michel Merly, vigneron au même lieu, coasseeurs et cocollecteurs des tailles de la paroisse de Boissy, élus pour l'année 1610. — Vente de maison et dépendances à Boissy, lieu dit les Ruelles, faite à Jean Lemoine, vigneron à Boissy, par Jean Beroust, manouvrier à « Miregauldon paroisse de Saint-Chéron, » tant en son nom que comme se portant fort de Jeanne Delacroix, sa femme. — Fondation d'une rente annuelle et perpétuelle de deux pintes d'huile de noix, mesure de Saint-Denis-en-France, pour entretenir les lampes de l'église Saint-Thomas de Boissy, faite par Méry Rousseau, vigneron à Boissy, à la charge par les marguilliers acceptant et leurs successeurs de faire chanter, par le curé ou le vicaire dans ladite église, deux prières, l'une le jour de Pâques et l'autre le jour de la Chandeleur, pour le repos des âmes de Pierre Pocquet et Marie Lambert, sa femme, leurs parents et amis, vivants et trépassés ; et, pour chacune des deux prières, les marguilliers donneront 12 deniers parisis au curé ou au vicaire. Cette fondation est faite moyennant la somme de 30 livres tournois, à payer par les marguilliers au susdit Méry Rousseau. — Transport d'une rente annuelle de 9 livres tournois à la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy. — Vente d'un quartier 2 perches de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Garenne, faite à Jean Grondin, marchand à Paris, par Zacharie Pillas, vigneron à Boissy, et Marguerite Lambot, sa femme. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Petaulde près le chemin neuf, faite au même par Jean Lambot, laboureur à Boissy, et Marthe Feulleret, sa femme. — Bail de trois quartiers de vigne, vignoble de Boissy, fait à Cantien Coiffier, vigneron à Boissy, par Jeanne Jullien, veuve de Denis Blangarnon, au nom et comme tutrice de Michel Blangarnon, fils mineur dudit défunt et d'elle.

E. 4560. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1ᵉʳ au 28 mars 1610. — Accord entre Fiacre Thierry, cordonnier à Boissy, et Cantien Lambert, vigneron au même lieu. — Vente de maison et dépendances, à Torfou, lieu dit le Clos-Carré, faite à Didier Baron, vigneron à Torfou, par Jean Lemoine, vigne-

ron à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort d'Ysabeth Bonnot, sa femme, et de Marguerite Buard, veuve de Mathieu Bonnot, sa belle-mère. — Accord entre Jean Bonnefillot, tixier en toile à Boissy, héritier en la succession de feu Martine Dugué, son ayeule, d'une part, et Jean Coqueau, vigneron à Égly, d'autre part. — Acte d'assemblée des habitants de la paroisse de Boissy, portant désaveu de la taxe surélevée de Nicolas Ballu. L'acte est signé par : Méry Rousseau, Bedeau, Girard, L. Godillon, J. Robert, Bauchais, M. Petit, Pillas, Langloys. — Vente d'une grange, rue du Val, à Boissy, faite à Guillaume Lefebvre, vigneron à Boissy, par Pierre Besnier, vigneron au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Pasquine Gondart, sa femme. — Accord entre Jean Besnyer, vigneron, à Boissy et Pierre Besnyer, vigneron au même lieu.— Vente d'un demi-quartier de terre, terroir de Torfou, faite à Pierre Verneau, marchand à Boissy, par Julien Jamet, laboureur. — Vente d'un arpent de terre, terroir des Graviers, faite au même par Jean Tramblay, laboureur à Torfou.

E. 4561. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

7 au 27 avril 1610. — Vente de maison et dépendances, rue de Courteannesse, à Boissy, faite à Guillaume Louvel, paveur à Boissy, par Jacques Blangarnon, vigneron au même lieu. — Bail d'un arpent 1/2 quartier de pré, prairie de Dampierre, fait à Jean Petit, marchand à Boissy, par Salomon Piffret, laboureur au même lieu. — Bail d'une maison à Mauchamps, appelée « la Guérignère », avec 80 arpents de terre, fait à Didier Audry, laboureur à Mauchamps, par Jean Lambert, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy. — Le même, au nom et comme se portant fort de Marie Daubray, femme de Louis « de »Sirier », chevalier, s[r] «de Neuchelle », baille à Claude et Guillaume les Maires, laboureurs à « Valgrand », une ferme consistant en masure, 90 arpents, terres, prés et pâtures, sise à Valgrand, et appartenant à ladite Daubray, à cause de son fief « de la Honville ». Le bail est fait moyennant un loyer annuel de 160 livres tournois. A la suite de l'acte est la ratification autographe de Marie Daubray, en date du 22 avril 1610. — Testament de Denis Vacher, marchand à Boissy. Le testateur ordonne la distribution de 13 boisseaux de blé à 13 pauvres femmes veuves de Boissy. — Antoine Caron, tixier en toile, demeurant à présent à Boissy, s'engage à servir de pionnier suivant la commission adressée aux habitants de Boissy, par l'élection de Paris ; comme son domicile à Boissy n'est qu'accidentel, il est cautionné par Rolland le Riche, tixier en toile audit lieu, qui s'oblige à le représenter le 21 avril 1610. Les habitants s'engagent, de leur côté, à payer audit Caron la somme de 60 livres tournois (17 avril 1610). — Marché pour exécution de travaux de charpenterie au moulin de Saint-Yon, passé entre Jacques Robineau, charpentier à « Saint-Arnoul », et Jacques Bourdon, au nom et comme procureur d'Adrien Desmalleville, chevalier, s[r] et baron de Saint-Yon (19 avril 1610). — Acte d'assemblée des habitants de Boissy, portant licence aux marguilliers de l'église de Boissy de prendre un homme pour servir de pionnier au service du Roi, de lui donner 60 livres tournois et de chercher de l'argent à rente ou autrement pour exécuter cette commission ; le montant de la dépense sera soldé par une imposition sur les habitants, au sou la livre, suivant les rôles de la grand'taille. Cet acte est signé par : Za carie Bézard, Jean Feulleret, D. Bedeau, L. Godillon, M. Petit, Méry Rousseau, S. Piffret, J. Piffret, Soulas, Bauchais, J. Loyn, M. Pillas, Soullas, Picot, Zacarie Pillas, Adrien Boucher, L. Girard, Bedeau, N. Petit, Duchesne, Leroy, plus deux illisibles. — Vente d'héritages faite à Jean Grandin, marchand à Paris, par Thomas Sainctin, laboureur à Égly, tant en son nom que comme se portant fort de Cantienne Bedeau, sa femme, et par Jacques Lambot, vigneron à Boissy.

E. 4562. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

2 au 31 mai 1610. — Échange entre Jacques Leroy, charron à Boissy, et Abel Bedeau, laboureur au même lieu. — Vente de maison et appartenances, à Torfou, lieu dit le Clos-Carré, faite à Guillaume Lerahier, écuyer, sieur des Roches, par Didier Baron, vigneron à Torfou. — Vente d'un quartier 1/2 de terre, terroir de Boissy, faite à Pierre Bruyères, vigneron à Boissy, par Jean Béroust, manouvrier « à Miregaul- » don », paroisse de Saint-Chéron.—Vente d'un arpent de terre, terroir de Boissy, lieu dit le « Pondaudinaut », faite à Jacques Bourdon, praticien à Boissy, par Charles Clopijan, laboureur à la Norville, tant en son nom que comme se portant fort de Jeanne Laisné, sa femme. — Accord entre Pierre Besnyer, vigneron à Boissy, et Jean Lambert, vigneron au même lieu. — Échange entre Jean Perrin, laboureur à Égly, et Jean Pocquet, laboureur à Mauchamps. — Mathurin Térier,

tixier en toile, étant à présent à Boissy et natif de Laval « au pays d'Anjou », s'engage à travailler pendant un an, comme ouvrier, chez Jean Sorrin, tixier en toile à Boissy : celui-ci fournira les métier et outils; Terier devra faire, par jour ouvrable, 5 aunes de toile commune ; il sera nourri, logé, hébergé par Sorrin, qui lui donnera, en outre, 60 livres tournois pour l'année, payables par moitié. — Vente d'héritages faite à Jamect Pinard, laboureur à Mauchamps, par Pierre Brethon, berger à la Norville.

E. 4563. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1er au 30 juin 1610. — Contrat de mariage entre Daniel Bosne, laboureur à Boissy, fils des feu Pierre Bosne et Jacqueline Bigot, demeurant, en leur vivant, « à Gonselain, paroisse de la Neuville-au-Tomeux, « pays de Thirache » d'une part, et Louise Soullas, fille de Claude Soullas, marchand à Boissy, et de feu Renée Lecomte, d'autre part. — Accord entre Pierre Texier, manouvrier à Saint-Yon, d'une part, et Marin Fleurant, demeurant au moulin de Breux, au logis de Jean Vaillant, et Denis Bourdon, vigneron à Brétigny, paroisse de Breux, d'autre part. — Accord entre Nicolas Ballu, vigneron à Boissy, d'une part, Jacques Leroy, charron au même lieu, asséeur et collecteur des tailles et crues de la paroisse de Boissy, pour l'année 1610, avec Thomas Aumont et Michel Merly, tant pour lui que pour ces derniers, d'autre part. Ballu se plaignait d'avoir été surtaxé au rôle des tailles. — Accord entre Jean Lambert, sr de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, d'une part, et Jean Thiboust, demeurant à Étrechy, d'autre part. Un des témoins signés à l'acte est Claude Revel, curé de Boissy (17 juin 1610).— Vente de 3 quartes de vignes, vignoble de Boissy, champtier de la Garenne, faite à Jean Beroust, vigneron à Boissy, par Louis Picard, vigneron à Villelouvette, tant en son nom que comme se portant fort de Geufry Sohier, sa femme. — Louis Girard, laboureur à Boissy, et Vincent Normant, laboureur à Torfou, s'engagent envers Guillaume Louvet et Pasquier Lanot, paveurs à Boissy, à charrier 2 milliers 1/2 de pavés, de « la vallée de Porteclaire » au chemin « qui tend de Chartres à la Ferté, qui est » proche Lanorville », moyennant 20 livres tournois par millier. — Transport de créance à Jeanne Cheval, veuve de Jean Piffret, demeurant à Avrainville, par Michel Gillet, laboureur au même lieu. — Pierre « Roche-Maurel, natif de la conté de Foy, au pays de « Gascogne », étant de présent à Boissy, s'engage à travailler, pendant 3 ans, de l'état de paveur et fendeur de roches, pour le compte de Guillaume Louvet et Pasquier Lanot, paveurs à Boissy, qui lui fourniront les outils nécessaires, ne le nourriront pas, et lui donneront, pour les 2 premières années, 10 sous tournois par jour, et 12 sous tournois pendant la 3e année. — Échange entre Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, d'une part, et Louis Feulleret, le jeune, vigneron à Boissy, et Noëlle Lhoste, sa femme, d'autre part. — Vente de maison et dépendances, « à » la petite Beaulce », faite à Pierre Bauvaix, laboureur audit lieu, par Jean Lambert, sr de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, au nom et comme procureur de Marie Daubray, femme de Louis « Le « Cirier, chevallier, sieur de Neufchelle », dame de Bruyères-le-Châtel et de Saint-Chéron et de la Petite-Beauce (27 juin 1610). — Bail d'un demi-arpent et demi-quartier de terre, terroir de Saint-Yon, au-dessous de la Folie, fait à Gilles Plumereau, vigneron à Boissy, par Jacques Bauchais, boulanger et pâtissier, au même lieu. — Bail d'un arpent de pré, prairie de Breuillet, fait à Jean Boullon, marchand tuillier « aux » Thuilleryes de Baulle Boullé », paroisse de Saint-Chéron, par Jean Bedeau, l'aîné, laboureur à Boissy. — Accord entre François Potoire et Pierre Denelles, demeurant à Égly.

E. 4564. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

4 au 27 juillet 1610. — Bail d'un arpent 1/2 de pré, prairie de Breuillet, fait, moyennant un loyer annuel de 14 livres tournois, à Jacques Bauchais et Louis Ramon, boulangers, à Boissy, par Jacques Soyer, manouvrier à Villelouvette. — Donation de jouissance d'une maison et dépendances, à Boissy, faite en avancement d'hoirie dû à Raphaël Sorrin, par son père Jean Sorrain (*sic*), tixier en toile à Boissy. — Transport de rente et vente d'héritages faits à Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Toussaint Cosnard, marchand à Jouy, paroisse de Breux. — Marin Bavant, tixier en toile à Boissy, s'engage à travailler pendant un an pour le compte de Jean Sorrin, tixier en toile à Boissy, moyennant le logement, la nourriture et 60 livres tournois, payables en trois termes, avec cette clause que si ledit Bavant fait, chaque jour ouvrable, plus de 5 aunes de toile, le surplus lui appartiendra pour les deux tiers, le troisième tiers

restant à Sorrin. — Accord entre Jean Lecomte, praticien à Saint-Sulpice, et Jean Fortin, laboureur au même lieu. — Contrat de mariage entre Laurent Petit, marchand mercier à Boissy, fils de Jean Petit, sergent au bailliage de Boissy, et de Marguerite Letourneur, d'une part, et Madeleine Roux, fille de Pierre Roux, vigneron à Boissy, et de feu Denise Feulleret, d'autre part. — Jean Piffret, maître maréchal à Boissy, prend en apprentissage, pour 3 ans, François Marquet, « natif de Nointron au pays de Péri» gueul », étant actuellement à Boissy, qui sera nourri, logé, habillé et instruit en son état, sans autrement payer ou être payé.

E. 4565. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

8 au 22 août 1610. — Bail de maison et dépendances, rue du Monceau à Boissy, fait à Samuel Subtil, vigneron à Boissy, par Denis Bedeau, charron au même lieu. — Accord entre Simon Hébert, vigneron à Boissy, d'une part, et Noël Dubois, laboureur au même lieu, d'autre part. — Bail d'un arpent 1/2 de terre, terroir de Boissy, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, à Jean Savary, vigneron à Boissy, par Sulpice Blangarnon, vigneron à Chaufour.

E. 4566. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

12 au 30 septembre 1610. — Transport d'une rente annuelle de 25 sous tournois à Simon Picot, marchand à Boissy, par Simon Deslaiz, vigneron au même lieu. — Accord entre Zacarie Bézard, vigneron à Boissy, et Michel Boucher, vigneron au même lieu. — Inventaire après décès de Simon Goyer, vivant, demeurant à Égly, fait à la requête de Perrette Blondel, sa veuve, comme tutrice de leurs enfants mineurs. — Renonciation à la propriété d'un demi-arpent de vigne, ayant appartenu à noble homme Nicolas Lefebvre, faite, au profit de noble homme René Regnier, trésorier de l'extraordinaire des guerres, par Pierre Roger, vigneron à Boissy. — Vente d'un quartier 1/2 de vigne, aux Marsandes de Boissy, faite à Guillaume Marrier, marchand et bourgeois de Paris, par Jean Bedeau, laboureur à Boissy, et « Cancienne » Girard », sa femme. — Prisée et estimation des ustensiles du moulin de Villelouvette, appartenant à Jean Laisné, faites à la requête de Sulpice Coiffier, meunier audit moulin, et de Michel Joynel, demeurant à Villelouvette, par Antoine Lemé, meunier à Châtres, et Jacques Robineau, charpentier à « Saint-Arnoul ».

E. 4567. (Liasse.) — 19 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

9 au 29 octobre 1610. — Renonciation à 1/2 arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Garenne, faite, au profit de Philippe Mandonnet, vigneron à Boissy, par Jean Bruneau, vigneron au même lieu. — Bail de portion de propriété d'héritages à « Guisseray », paroisse de Breuillet, fait à Guillaume Mauclerc, laboureur à Jouy, paroisse de Breux, par Michel Durand, laboureur à « Tourfour », tant en son nom que comme se portant fort de Michelle Maucanger ou Mauranger, sa femme. — Vente d'un quartier 1/2 de pré, prairie de « Guisseray », faite au susdit Durand, par le susdit « Moclert ». — Martin Pillas, vigneron à Boissy, entreprend, pour une année, l'exploitation de 3 arpents 35 perches de vigne, appartenant à Guillaume Morrier, marchand à Paris, moyennant 22 livres tournois pour chaque arpent, 25 sous pour chaque cent de fosses, 2 sous tournois pour chaque cent de bois debout, 5 sous tournois pour aider à charger et charrier dans la vigne chaque charretée de fumier à fournir par le bailleur. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Saint-Yon, faite à Nicolas Besnier, vigneron « à la Souppane, paroisse » de Breullet », par Louis Leschassier, notaire et secrétaire du Roi. — Bail de deux maisons à Boissy, près l'église dudit lieu, fait à Zacarie Bézard, vigneron à Boissy, par Jean Coqueau, laboureur à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon. — Vente d'héritages faite à Simon Picot, marchand à Boissy, par Georges Pinet, vigneron au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Françoise Delarre, sa femme. — Partage de la succession de feu Denise Feulleret, en son vivant, femme de (Pierre Roux), demeurant à Boissy, entre Abel et Madeleine les Roux, leurs enfants. — Inventaire après décès de Denis Vittas, fait à la requête de Julien Renère, au nom et comme tuteur des enfants mineurs du susdit défunt et de feu Jeanne Brisson, sa première femme, et encore à la requête de Claudine Cochetteau, veuve du même en dernières noces. 14 livres de vaisselle (étain), à 5 sous tournois la livre ; 7 poinçons, 1/2 muid de vin, dont un de clairet non frais, chaque poinçon, 9 livres ; un petit cochon, 50 sous tournois ; 9 boisseaux de fèves, 10 sous

tournois le boisseau ; 45 gerbes d'orge devant produire, par estimation, 18 boisseaux, à 3 livres 10 sous le setier ; 60 gerbes de blé et 3 gerbes de glanage, devant produire, par estimation, 2 setiers de blé, 110 sous tournois le setier. — Bail de maison et dépendances à Châtres, rue « Estampoire» , fait, moyennant un loyer annuel de 30 livres tournois, à Claude Groussaut, capitaine des charrois de l'artillerie du Roi, demeurant à Châtres, par Jean Piffret, maréchal à Boissy. — Vente d'héritages, faite à Jean Jollivet, vigneron à Boissy, par Jean Rondin, vigneron au même lieu, tant en son nom que comme tuteur des enfants mineurs de lui et de Marthe Legrand, sa femme. — Bail de 3 quartiers de terre sablon, terroir de Saint-Yon, champtier de la Folie, fait à Gilles Greffier, vigneron à Boissy, par Jacques Bauchais, marchand boulanger au même lieu.

E. 4568. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

2 au 30 novembre 1610. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 15 sous tournois passé, au profit d'Étiennette Laffillé, femme de Thibauld de Cressé, fille et héritière de Geneviève Rolland, par Jean Gillet, manouvrier au Plessis-Pâté, paroisse de Saint-Pierre de Brétigny, au nom et comme tuteur d'Étienne et Zacharie les Grands, enfants mineurs de feu Jean Legrand. — Bail d'héritages fait à Jean Béroust et Michel Charpentier, vignerons à Boissy, par Zacharie « Haryvau », marchand à Bruyères-le-Châtel, se portant fort d'Anne Petit, veuve de Zacharie Hariveau, sa mère. — Accord entre Nicolas Langloix, cordonnier de la paroisse Notre-Dame « de Lespine en Champagne », demeurant à présent à Boissy, d'une part, et Guillaume Le Roy, vigneron à Boissy, se portant fort de Fiacre Thierry, son beau-frère, d'autre part. — Vente de droit sur une maison et dépendances, rue du Monceau, à Boissy, faite à Noël Dangente, vigneron à Boissy, par Jean Dangente, le jeune, vigneron au même lieu, et Ysabel Louyn, sa femme. — Échange entre Pierre Billiot, vigneron à Boissy, et Jean Roux, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Gilles Plumereau, vigneron à Boissy, fils des feu Pierre Plumereau et Andrée Loyn, en leur vivant, demeurant à Boissy, d'une part, et Radegonde Durand, fille des feu Jean Durand et Jeanne Boucher, demeurant, en leur vivant, au bourg Saint-Père, faubourg d'Étampes. — Inventaire après décès de Paul Larcher, fait à la requête de Jeanne Legrand, sa veuve en dernières noces. 38 livres d'étain, 6 sous tournois la livre; 1 coffre, chêne, 5 pieds de long, avec couvercle et serrure, 60 sous tournois ; 8 boisseaux de blé méteil, mesure de Boissy, à 6 livres le setier, soit 4 livres pour les huit boisseaux ; 5 livres de beurre salé, ensemble 20 sous tournois. — Acte d'assemblée des habitants de la paroisse de Boissy, portant une convention entre eux et Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, du nombre des 120 privilégiés, demeurant à Boissy, aux termes de laquelle ce dernier payera annuellement 60 livres aux marguilliers de l'église de Boissy, qui en disposeront suivant l'avis des habitants, soit pour payement des tailles, soit pour leurs affaires communes ; fera les rôles des tailles, taillons et crues, s'il en est requis, et pendant que Dieu lui conservera la vue, sans en prendre salaire, à condition qu'on lui apportera toutes dressées les assiettes et les cotes ; s'il ne fait pas ce travail, il s'engage à payer la somme de 10 livres tournois entre les mains de ceux qui le feront ou des asséeurs élus ; moyennant quoi, ledit Pocquet sera rayé des rôles des tailles, taillons et crues de la paroisse de Boissy. L'acte, à la rédaction duquel assistent 40 habitants, est signé par : Brideron, Lambert, Picot, Bauchais, Petit, Langloys, M. Petit, L. Godillon, C. Soullas, Soulas, Aumont, D. Bedeau, Valentin Merly, S. Piffret, Le Roy, Adrien Boucher, Langlois, Bedeau, Pocquet, Aumont et Pillas, tabellion (25 novembre 1610). — Vente d'un demi-arpent 3 perches de bois taillis au Bois du Quartier, faite au susdit Denis Pocquet, par Jean Bedeau, l'aîné, laboureur à Boissy, — Bail d'héritages, dont une maison et dépendances, sur le grand carrefour, à Boissy, fait à Lambert Petit, marchand meunier à Boissy, par Marguerite Chaulin, femme et ayant charge de Jean Réault, maréchal de forge de la compagnie des chevau-légers du Roi, demeurant à Boissy. — Accord entre Jeanne Louyn, veuve de Gabriel Dadure, demeurant à Boissy, et Jean Louyn, son frère, demeurant au même lieu.

E. 4569. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1er au 31 décembre 1610. — Actes concernant Jacques Bauchais, pâtissier à Boissy. — Échange entre Michel Durand, laboureur à Torfou, et Guillaume Réault, laboureur au même lieu. — Actes concernant la famille Merly. — Vente de 5 quartiers de pré, prairie de Breuillet, faite à Jacques Bourdon, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Yon, Breux et Breuillet, par Jean Bedeau, l'aîné, laboureur à Boissy, tant en

son nom que comme se portant fort de « Cantienne Girard, » sa femme. — Quittance de 30 livres tournois, rachat de rente, délivrée au susdit Bourdon par Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, du nombre des 120 privilégiés. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 8 sous parisis passé, au profit de la fabrique de l'église Saint-Jean de Mauchamps, par Louis Girard et Jean Bedeau, l'aîné, laboureurs à Boissy. — Quittance de 50 livres tournois délivrée à Agnès Cousin, veuve de Jean Lemaire, et à René Lemaire, son fils, par Jean Leconte, praticien à Saint-Sulpice. — Vente de 7 quartiers de terre plantés en vigne, vignoble de Saint-Sulpice, champtier des Basses-Vignes, faite à René Lemaire, marchand fruitier à Saint-Sulpice, par Jean Leconte, notaire royal audit lieu (13 décembre 1610). — Vente de 3 quartiers de bois d'aulnaie, terroir de Saint-Yon, champtier des Bas-Rideaux ou Rivereaux, faite, moyennant 20 livres tournois, à Jean Cobué, l'aîné, marchand « à la Sa» zardière, paroisse de Saint-Yon », par Jean Bedeau, le jeune, vigneron, à Boissy. — Bail d'une vache fait, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre frais, à Fleurand Broquehaye, vigneron à Boissy, par Marguerite Chaulin, femme et ayant charge de Jean Réault, maréchal de la compagnie des chevau-légers du Roi, demeurant à Boissy. — Obligation de 24 livres tournois, prix d'un cheval, passée, au profit de Jean Bedeau et Jacques Robert, laboureurs à Boissy, par Roullin Mignon, meunier au moulin de Dampierre. — Contrat de mariage entre Jean Bonnefillot, fils des feu Jean Bonnefillot et Geneviève Feulleret, d'une part, et Marie Vitas, fille des feu Denis Vitas et Marguerite Buisson, d'autre part. — Transport de créance à Jean Leconte, praticien à Boissy, par Jean Davenne, maçon au Moulin-à-Tan, paroisse de Saint-Sulpice, au nom et comme tuteur de Jeanne Davenne, fille mineure de lui et de feu Barbe Guillet. — Vente de 5 quartiers de terre faite à Jean Lambert, s^r de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Jean Piffret, marchand au même lieu, et Geneviève Langlois, sa femme, auparavant veuve de Jean Lambert, en son vivant, greffier de Boissy, tant en leurs noms que comme tuteurs de Geneviève Lambert, fille mineure du susdit Jean Lambert et de ladite Langlois.

E. 4570. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

3 au 30 janvier 1611. — Vente de maison et dépendances à Égly faite à Charles Vallois, laboureur à Égly, par Louis Picard, vigneron à Villelouvette, tant en son nom que comme se portant fort de Geuffrye Sohier, sa femme. — Vente d'un arpent et demi-quartier de terre, terroir de Boissy, champtier de Potron, faite à Philippe Joynel, praticien à Châtres, par Michel Gillet, laboureur à Avrainville, tant en son nom que comme se portant fort de Michelle Guyot, sa femme. — Vente d'un quartier et demi de jeune vigne à Boissy, champtier de la Moinerie, faite à Simon Varenne, berger à Boissy, par Pierre Legrand, vigneron au même lieu, et Jeanne Ramon, sa femme. — Bail de 6 arpents 1 quartier et demi de terre, terroir de Lardy, fait à Michel Courtin, vigneron à Lardy, par Pierre Verneau, marchand à Boissy. — Marché de travaux de charpenterie à exécuter par Renauld Lambert, maître charpentier à Châtres, pour le compte de Claude Groussaut, capitaine du charroi de l'artillerie du Roi, demeurant à Châtres. — Partage de la succession de Denis Vacher entre Barbe Besnard, sa veuve, d'une part, André Bedeau, procureur au bailliage de Boissy, y demeurant, et Perrine Vacher, sa femme, Pierre Vacher, notaire royal à Châtres, Noël Vacher, laboureur à Bruyères-le-Châtel, Denis Vacher, marchand à Saint-Maurice, Denis Pocquet, laboureur à Marolles, et Denise Vacher, sa femme, et Hélène Vacher, veuve en dernières noces de Pasquier Bonnault, enfants dudit défunt et de ladite Barbe Besnard, d'autre part. — Pièces relatives à l'acte précédent. — Bail d'une maison à Boissy fait à Jean Leconte, praticien audit lieu, par Anselme Coqueau, marchand à Châtres. — Vente de 5 quartiers de terre et vigne, terroir de Boissy, champtier du Chesne-Rond, faite à Jean Besnier, boulanger à Boissy, par Jeanne Sainctain, veuve de Simon Besnier. — Vente d'un tiers de quartier de vigne, terroir de Saint-Yon, champtier « de la Butte-aux-» Faulcheux », faite à Simon Deslaiz, vigneron à Boissy, par Martin Pellerin, vigneron au même lieu, et Lubine Sainctain, sa femme. — Accord entre Jean Gillet, laboureur au Plessis-Paté, au nom et comme tuteur des enfants mineurs de Jean Legrand et de Michelle Martin, d'une part, et Fleurand Boquehaye, vigneron à Boissy, d'autre part.

E. 4571. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

8 au 26 février 1611. — Actes relatifs à la célébration du mariage religieux de Gilles Plumereau et Radegonde Durand, qui était en souffrance par suite

du défaut de certificats que devait délivrer le curé de la paroisse de la future. Ces actes du 8 et du 16 février 1611 sont signés par Claude Revel, curé de Boissy. — Acte constatant le refus par Martin Porteau, soi-disant valet de chambre du Roi, demeurant à Boissy, de communiquer au syndic des habitants de Boissy, les titres en vertu desquels ledit Porteau prétend être exempté de payer les tailles. — Acte constatant la déclaration d'incompétence des asséeurs et collecteurs élus de la paroisse de Boissy, Sulpice Boucher, Martin Pillas et Autoine Delavarenne, pour l'appréciation de la valeur des titres à eux exhibés par le susdit Porteau. Ils demandent que ces titres soient communiqués aux habitants. — Donation faite par Jeanne Buard, veuve de Nicolas Beroust, demeurant à Boissy, à Jeanne Beroust, sa fille. — Vente de 3 quartiers moins 1 quart de vigne, « vignol » de Boissy, faite à Marie Martin, veuve de François Guéret, par Louis Rousseau, vigneron à Chastillon, paroisse de Saint-Sulpice. — Vente d'un quartier de vigne, terroir d'Égly, champtier de la Garenne, faite à Denis Bedeau, le jeune, vigneron à Boissy, par Jean Pocquet, laboureur à Mauchamps. — Vente d'un quartier de vigne, terroir de Boissy, faite à Jean Grandin, marchand à Paris, par Michel Piffret, vigneron à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Catherine Régnier, sa femme. — Actes relatifs à l'engagement pris par Jean Leconte, praticien à Boissy, envers les asséeurs et collecteurs des tailles de la paroisse en exercice, de lever lesdites tailles, et d'en opérer le versement à la recette des tailles, taillons et crues de la ville de Paris, à condition d'avoir pour lui les 12 deniers pour livre représentant le droit de collecte, et les sommes affectées à l'assiette desdites tailles et à la signature des rôles. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 6 livres tournois, passé, au profit de noble homme Nicolas Lefebvre, avocat au parlement, par Michel Hébert, vigneron à Boissy et Cantienne Polleau, veuve de Gilles Dangente, demeurant à Boissy. — Vente de 4 perches de vigne, terroir de Boissy, faite à Simon Roux, vigneron à Boissy, par Jean Roux vigneron au même lieu. — Bail d'un demi-arpent 1 quarte de vigne, vignoble de Saint-Sulpice, fait à Mathurin Benoit, vigneron à Mauchamps, par Jean Leconte, praticien à Boissy. — Vente de 10 perches de vigne, vignoble de Boissy, champtier « de la » Billauderye », faite à Pasquier Rondin, vigneron à Boissy, par Toussaint Aubry, vigneron au même lieu, et Sulpice Blangarnon, sa femme. — Vente de 3 quartiers de terre, terroir d'Égly, champtier des Graviers, faite à Jacques Sohier, vigneron à Villelouvette, par Louis Picard, vigneron au même lieu. — Bail de maison et dépendances, rue de Monceau, à Boissy, fait à Simon Roux, vigneron à Boissy, par Antoine Pillas, laboureur, fermier à Moret, paroisse de Saint-Yon. — Vente d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, faite à Jean Grandin, marchand bourgeois de Paris, par Pierre Lambert et Étienne Marmain, vignerons à Torfou. — Accord entre Michel Petit, charron à Boissy, et Jean Mouillé, serviteur berger de Jean Lambert.

E. 4572. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

12 au 26 mars 1611. — Transport de créance à Michel Dupont, sergent royal à Châtres, par Jean Coqueau, laboureur à la Madeleine, et Jacques Bauchais, pâtissier à Boissy. — Bail d'un arpent de vigne, terroir de Saint-Yon, champtier « de la Butte-à-Faul- » cheux », fait à Pierre Ballu, vigneron à Feugères, paroisse de Saint-Yon, par Denis Croulleboys, tixier en toile à Boissy. — Partage entre Geneviève Lambert, Marguerite Lambert, Jean Perrin, etc.

E. 4573. (Liasse.) — 23 pièces, papier, dont 1 cahier de 24 feuillets in-4°.

1er au 30 avril 1611. — Jacques Bourdon, praticien à Boissy, et Claude Daigremont, sa femme, d'une part, Martin Porteau, valet de chambre du Roi, et Anne Daigremont, sa femme, d'autre part, partagent entre eux les successions de : Louise Pocquet, mère desdites Claude et Anne, et femme de Pierre Daigremont, marchand à Châtres ; de Didière Robert, leur ayeule, en son vivant, femme de Denis Pocquet, receveur de M. d'Entraigues en sa terre et seigneurie de Boissy et Égly ; de Louise le Maréchal, leur nièce, fille de Méard Le Maréchal, marchand à Dourdan, et de feu Marie Daigremont, sœur des susdites Claude et Anne. — Vente d'un arpent 8 perches de terre, terroir de Breux, champtier des Cormiers, faite à Louis Fortin, marchand à Jouy, paroisse de Breux, par Pierre Fauveau, laboureur « à Everinvil ». — Mathieu Simon, boulanger, et Yollette Simon, veuve de Jean Le Miaire, et Pierre Simon, marchand, tous demeurant en la paroisse « de Sainte-Marguerite-de- » Coronge, pays de Normandye », vendent à Martin Jacob, prêtre, vicaire d'Avrainville, et Salomon Pocquet, praticien à Châtres, tous leurs droits en la suc-

cession de feu Thomas Simon, en son vivant, prêtre, curé de la Norville, frère desdits Mathieu et Yollette, et oncle dudit Pierre Simon, pour la somme de 60 livres tournois (7 avril 1611). — Vente de 12 arpents 1 quartier 18 perches de terre, terroir de Saint-Éloi et la Bouchardière, faite à Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, demeurant à Boissy, par Jean Bedeau, l'aîné, laboureur à Boissy, et « Cancienne Girard, » sa femme. — Contrat de mariage entre Jean Le Heurteur, demeurant à Villelouvette, d'une part, et Marie Guiot, fille des feu Pierre Guiot et Chéronne Jollivet, d'autre part. Parmi les témoins signés, on trouve Urbain d'Harcourt, seigneur et baron de Conche, et Jean Olivier, curé de Saint-Yon (14 avril 1611). — Échange entre Jean Roux, vigneron à Boissy, et Simon Roux, vigneron au même lieu. — Bail d'héritages fait à Julien Reneres, vigneron à Boissy, par Michel Petit, charron au même lieu. — Vente d'un quartier de vigne, terroir de Boissy, champtier des Sablons, appelé « le champ Jolliette », faite à Jean Deslaiz, vigneron à Boissy, par Simon Deslaiz, son père, vigneron au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Joséphine Sainctin, sa femme. — Bail de maison et dépendances à Boissy, fait à Simon Picot, marchand à Boissy, par Yon Subtil, vigneron à Lardy, tant en son nom que comme se portant fort de Catherine Burgevin, sa femme. — Transport d'une rente annuelle de 16 sous tournois à Jean Leconte, praticien à Boissy, par Sulpice Boucher, vigneron au même lieu. — Échange entre Pasquier Barraut, manouvrier à Boisville-la-Saint-Père, pays de Beauce, d'une part, et Marin Barraut, tixier en toile, demeurant actuellement à Boissy, d'autre part. — Vente de maison et dépendances à Égly, près l'église et carrefour dudit lieu, faite à Nicolas Dunios, vigneron à Égly, par Jean Bonnefillot, vigneron à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Marie Vittas, sa femme. — Transport de créance à Marin Fleurand, meunier au moulin de Dampierre, paroisse de Saint-Yon, par Jean Vaillant, meunier au moulin de Breuillet. — Bail d'un arpent de pré fait à Jean Tixier, vigneron à Égly, par Vincent Pigeon, agissant en qualité de marguillier de la fabrique de l'église Saint-Pierre d'Égly.

E. 4574. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1er au 29 mai 1611. — Échange entre Jean Lambert, le jeune, marchand à Boissy, et Guillaume Le Roy, vigneron au même lieu. — Bail d'un demi-arpent de vigne, terroir de Boissy, champtier de la Justice, fait à Cantien Coiffier, vigneron à Boissy, par Louis Ramon, boulanger au même lieu. — Échange entre ce dernier et Michel Merly, vigneron à Boissy. — Transport de créance à Jean Pocquet, laboureur à Mauchamps, par Pierre Besnier, vigneron à Boissy. — Vente d'héritages faite au premier par Jamet Pinard, laboureur à Mauchamps. — Vente d'une quarte de vigne, terroir d'Égly, champtier des Courtes-Vaches, faite à François Chartier, demeurant à Châtres, par Gauvin Ruelle, tixier en toile au même lieu, se portant fort de Jeanne Girard, sa femme (8 mai 1611). — Accord entre Jean Perrin, laboureur à Égly, et Jean Dugué, le jeune, sergent au bailliage de Boissy, demeurant à Égly. — Bail d'héritages fait à Laurent Petit, mercier à Boissy, par Louis Ramon, boulanger au même lieu. — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier dit Jolliette, « nouvellement appelé la Brunetterye », fait par le même à Jean Leconte, praticien à Boissy (17 mai 1611). — Jean Dugué, sergent au bailliage de Boissy et Égly, demeurant à Égly, permet à Jean Petit, sergent à Boissy, d'exploiter dans le ressort dudit bailliage et dépendances, pendant le temps pour lequel ledit Dugué a contracté avec M. d'Entraigues, à la charge de partager par moitié les produits de l'exercice, quand il s'agira d'inventaires ou de ventes de meubles ; quant au reste, chacun d'eux percevra les émoluments à son profit personnel : Petit donnera à Dugué 7 livres tournois par an, payables en 2 termes. Cet acte d'association porte entre autres signatures celle de Claude Revel, curé de Boissy (18 mai 1611). — Vente d'un demi-arpent 1/2 quartier de terre, terroir de Boissy, champtier de la Bouchardière, faite à Jean Pocquet, laboureur à Mauchamps, par Jean Bonnet, vigneron à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Geneviève Sainctin, sa femme. — Vente d'héritages faite à Louis Ledourt, vigneron aux Cosnardières, paroisse de Saint-Yon, par Jean Chanteclerc, vigneron à Égly, tant en son nom que comme se portant fort de Jeanne Ledourt, sa femme. — Contrat de mariage entre Pierre Roulx, vigneron à Boissy, d'une part, et Hélène Picard, veuve de Jean Georges, demeurant à « Mesnil-Trasbourg, paroisse de Bourray », d'autre part. — Autre entre Pierre Grandi, tailleur d'habits à Boissy, d'une part, et Madeleine Jobidore, fille de Feu Thomas Jobidore, et de Gillette Desmares, d'autre part.

E. 4575. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

5 au 30 juin 1611. — Vente d'héritages, notamment une maison à Boissy, rue Courtanesse, tendant du carrefour de Boissy à Saint-Yon, faite à Yon Subtil, vigneron à Lardy, par Jean Maugeant, vigneron à Torfou, tant en son nom que comme se portant fort de Michelle Canin, sa femme. — Vente d'un quartier de terre sablon, terroir de Boissy, champtier « du » champ Jolliet », faite à Simon Deslaiz, vigneron à Boissy, par Jean Jollivet, marchand boucher au même lieu. — Quittance de 27 livres tournois, délivrée à Louis Girard, laboureur à Boissy, par Jean Lambert, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy. — Vente d'une quarte de terre, terroir d'Égly, champtier de Courte-Vache, faite à François Chartier, peintre vitrier à Châtres, par Anselme Coqueau, marchand boucher au même lieu. — Bail de maison et dépendances, rue Courtanesse à Boissy, fait à Jean Séré, vigneron, demeurant à présent à Boissy, par Jean Maugeant, vigneron à Torfou. — Bail de maison et dépendances à Bruyères-les-Scellés, fait à Denis Demé, savetier à Étampes, par Jean Pinçon, berger à Mauchamps. — Bail d'héritages fait à Samuel Subtil, vigneron à Boissy, par Simon Picot, marchand à Boissy. — Acte d'assemblée des habitants de Boissy, relatif à la situation de Denis Louyn, demeurant à Breuillet, au rôle des tailles de la paroisse de Boissy. — Contrat de mariage entre Morin Fleu(rand), demeurant au moulin de Dampierre, fils de feu X. Fleurand, et Mathurine Delaage, d'une part, et Jeanne Goyer ou Goïer, fille de feu X. Goïer et de Perrette Blond(et), demeurant à Égly, d'autre part. — Accord entre Jean Dugué, l'aîné, vigneron à Égly, et Jeanne Dupuis, sa femme, d'une part, Marin Sorrin, vigneron au même lieu, et Georgette Badault, sa femme, d'autre part. — Inventaire après décès de « Aszille Bonnet » ou Bouvet », à la requête de Pierre Grandy, tailleur d'habits à Boissy, tant en son nom que comme ayant la garde des enfants mineurs de lui et de la défunte : 30 livres d'étain, 6 sous tournois la livre. — Annulation à l'amiable entre François Langlois, marchand à Boissy, et Michel Bidail, maître chandelier en suif à Paris, du contrat d'apprentissage d'Antoine Langlois, le jeune, fils dudit François, obligé, pour raison de santé, de renoncer à l'état de chandelier en suif. — Contrat de mariage entre Jean Fleurant, vigneron, demeurant à présent à Boissy, fils de feu Nicolas Fleurant et de Mathurine Delaage, demeurant, en leur vivant, en la paroisse de Saint-Yon, d'une part, et Jeanne Ballu, fille de Nicolas Ballu, vigneron à Boissy, et de feu Sulpice Rotier, d'autre part.

E. 4576. (Liasse.) — 13 pièces, papier, dont 1 cahier de 8 feuillets in-4°.

3 au 24 juillet 1611. — Actes de renonciation à droit de propriété sur divers immeubles, au profit de Jean Rebours, Clément Huguet, sergent royal à Châtres, Anselme Coqueau, marchand boucher au même lieu, par Claude Badault, maçon en plâtre, et Catherine Guiot, sa femme, Yon Linière, vigneron à Égly, Jean Leconte, praticien à Boissy. — Bail d'un demi-arpent 1/2 quartier de vigne, terroir de Boissy, fait à Simon Deslaiz, vigneron à Boissy, par Louis Ramon, boulanger au même lieu. — Partage de la succession de Marie Lhoste, veuve de Michel Ledourt, entre Antoine Pillas, laboureur à Moret, paroisse de Saint-Yon, à cause de Noëlle Ledourt, sa femme, d'une part, et Jean Lambert, le jeune, marchand à Boissy, à cause de Marguerite Ledourt, sa femme, d'autre part; lesdites femme filles de Marie Lhoste et de Michel Ledourt. — Bail de 2 arpents de pré, prairie de Breuillet, fait à Michel Joynel, meunier au moulin de Villelouvette, par Jacques Bourdon, praticien à Boissy. — Accord entre Jean Rousseau, fils de Méry, vigneron à Boissy, d'une part, et Roullet Cochetteau, se portant fort de Claudine Cochetteau, sa sœur, d'autre part. — Donation d'une rente annuelle de 5 sous tournois, délivrée à la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par André Lebedeau, praticien à Boissy, au nom et comme exécuteur du testament de feue Jeanne Boisseau, sa première femme. — Contrat de mariage entre François Aumont, vigneron à Boissy, fils de Simon Aumont et de Simonne Pinet, d'une part, et Barbe Ramon, fille d'Étienne Ramon et de feue Geneviève Collet, d'autre part. — Acte d'assemblée des habitants au sujet de l'inscription de Jean Réault au rôle des tailles de la paroisse de Boissy.

E. 4577. (Liasse.) — 12 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

3 au 31 août 1611. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, faite à Guillaume Marrier,

marchand bourgeois de Paris, par Jeanne Bizeau, veuve d'Yon Serray, demeurant à Châtres. — Hilaire Pasquier, maître fendeur de grès à Boissy, prend à son service, comme ouvrier apprenti, pendant un an, Geoffroy Pichard, fils de Remy Pichard, du pays de Normandie, moyennant la nourriture et une somme de 24 livres tournois. — Contrat de mariage entre Jean Allis, laboureur à Égly, fils des feus Nicolas Allis et Marie Gariès, du pays de Normandie, d'une part, et Madeleine Ollivier, fille de Julien Ollivier et de Nicolle Lecoq, d'autre part. — Vente d'un demi-arpent 1/2 quartier de terre, faite à Pierre Bouville, sergent royal à Châtres, par Pierre Boudet, l'aîné, marchand au même lieu. — Échange entre Simon Deslaiz, vigneron à Boissy et Louis Ramon, boulanger au même lieu. — Inventaire après décès de Noël Dangente, fait à la requête de Jean Dangente, l'aîné, vigneron à Boissy, au nom et comme tuteur des enfants mineurs du susdit défunt et de feue Perrine Guéritte, sa première femme, et de Jeanne Girard, sa seconde femme. 45 livres d'étain, à 7 sous tournois la livre ; 1 coffre, chêne, 5 pieds de long, fermant à clef, 60 sous ; beurre et graisse, 5 sous la livre ; 2 quartiers de lard, pesant 22 livres, à 5 sous la livre ; 4 boisseaux de blé méteil, 40 sous tournois ; 1 cochon, 8 livres ; 1 vache, 21 livres ; 400 gerbes de blé méteil, estimées à 12 setiers, à 110 sous le setier ; 110 gerbes de dramois estimées à 5 setiers à 60 sous le setier ; 50 gerbes de fèves, estimées à 10 boisseaux, à 10 sous le boisseau ; 15 gerbes de gros pois, estimées à 2 boisseaux, à 15 sous le boisseau ; 1 petit tas d'orge en gerbe, estimé à 4 setiers, 60 sous tournois le setier ; 2 muids de vin clairet, 31 livres. — Accord entre Jean Dangente, le jeune, vigneron à Boissy, Martin Lambrieux, marchand à Jouy, et Jeanne Dangente, sa femme, Jean Roux, vigneron à Boissy, et Marie Dangente, sa femme, enfants et héritiers, chacun pour un sixième, en la succession de feus Noël Dangente et Perrine Guéritte, d'une part, Jean Dangente, l'aîné, vigneron à Boissy, tuteur de Nicolas, Robert et Noël les Dangente, enfants mineurs et héritiers, chacun pour un sixième, des susdits défunts, d'autre part. — Accord entre tous les susnommés, d'une part, et Jeanne Girard, veuve du susdit Noël Dangente, d'autre part. — Accord entre Didière Cosnard, veuve de Jacques Beauvoix, en son vivant receveur de la terre et seigneurie de « Villeconnin », demeurant audit lieu, seule héritière de feu Toussaint Cosnard, son frère, d'une part, et Étiennette Dif, veuve dudit Toussaint, demeurant à Bonnes, d'autre part.

E. 4578. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

7 au 18 septembre 1611. — Échange entre Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, demeurant à Boissy, d'une part, et noble homme Martin Porteau, valet de chambre du Roi, demeurant au même lieu, d'autre part. — Jean Leconte, praticien à Boissy, cède à Guillaume Le Roy, vigneron au même lieu, l'adjudication des héritages de François Thierry, saisis à la requête de Denis Martin. — Accord entre Denis Aumont, praticien à Boissy, se portant fort de Pierre Duchesne, serrurier au même lieu, d'une part, et Jean Leconte, ci-devant nommé, d'autre part. — Bail des héritages saisis sur Thierry, fait, moyennant un loyer annuel de 11 livres 10 sous tournois, à Élisabeth Bruneau, veuve de Guillaume Brethon, demeurant à Boissy, par Guillaume Le Roy, ci-devant nommé.

E. 4579. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

2 au 31 octobre 1611. — Bail d'un arpent 3 quartiers de vigne, vignoble d'Égly, champtier des Graviers, fait à François Pottaire, vigneron à Égly, par Pierre Debouville, sergent royal à Châtres. — Bail de 23 perches de terre, à Villelouvette, lieu dit « la Court » des Menans », fait à Pierre Hallier, vigneron à Villelouvette, par Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy. — Accord entre Laurent Petit, marchand à Boissy, et Louis Ramon, boulanger au même lieu. — Transport de créance à Jean Lambert, le jeune, marchand à Boissy, par Jean Pocquet, laboureur à Mauchamps. — Bail de 5 quartiers 1 quarte de terre et vigne, terroir de Boissy, fait à Simon Roux, vigneron à Boissy, par Jean Dangente, l'aîné, vigneron au même lieu, au nom et comme tuteur des enfants mineurs de feu Noël Dangente. — Bail de la ferme et métairie de la Madeleine-sous-Saint-Yon fait, moyennant un loyer annuel de 240 livres tournois, à Jean Coqueau, laboureur audit lieu, par noble homme Louis Leschassier, notaire et secrétaire du Roi à Paris. — Jean Lambert, vigneron à Boissy, baille, à titre d'apprentissage de couturière pour deux ans, Samite Lambert, sa fille, à Nicole Janvier, femme d'Étienne Delarre ; Lambert nourrira, logera et hébergera sa fille, la gardera, chaque année, à son service

personnel, pendant 5 semaines, au mois d'août, et 5 autres semaines, durant les vendanges, et payera à la maîtresse 12 livres tournois pour les 2 années. — Contrat de mariage entre Michel Charpentier, vigneron à Boissy, d'une part, et Jacqueline Gilbon, fille de Pierre Gilbon et de feu Jeanne Bedeau, d'autre part. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir d'Égly, au-dessous de Cheronnière, faite à Denis Pocquet, receveur de la terre et seigneurie de Boissy et Égly, par Simon Duchesne, vigneron à Égly. — Bail d'un quartier de vigne, vignoble de Saint-Yon, champtier des Ormettains, fait à Denis Rebours, vigneron à Boissy, par Philippe Joynel, praticien à Châtres.—Bail de 2/3 d'arpent de pré, 1/3 prairie de Villelouvette, 1/3 prairie de Bruyères-le-Châtel, fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous, à Jacques Sohier, vigneron à Villelouvette, par noble homme Martin Porteau, valet de chambre du Roi, demeurant à Boissy. — Vente de 14 perches de vigne, vignoble de Saint-Yon, champtier des Ormettains, faite à Cantien Coiffier, vigneron à Boissy, par Michel Joynel, meunier au moulin de Villelouvette. — Vente d'héritages, dont une maison et dépendances, rue du Val à Boissy, faite à Jean Fleurant, par Paul Balu, vigneron à Lardy, et Jeanne Prenocher, sa femme. — Bail de 3 quartiers 1/2 de vigne, terroir de Torfou, lieu dit le sentier de la Vallée, fait à Jean Lemoyne, vigneron à Boissy, par Didier Baron, vigneron à Torfou. — Bail de 28 perches de vigne, vignoble de Saint-Yon, champtier des Ormettains, fait à Cantien Coiffier, vigneron à Boissy, par Jacques Coqueau, laboureur à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon. — Vente d'un tiers d'arpent de bois taillis, terroir et « près des communes de Boissy, » faite à Louis Feuilleret, le jeune, vigneron à Boissy, par Jean Bonnefillot, vigneron au même lieu. — Testament de Jeanne Chicard, femme de Jean Leconte, praticien à Boissy. La testatrice donne à différentes églises, et notamment à celle de Torfou, « lieu de sa « nativité » ; une rente annuelle de 10 sous tournois à l'église de Boissy, moyennant les services déterminés.

E. 4580. (Liasse.) — 14 pièces, papier, dont 1 cahier de 14 feuillets in-4°.

2 au 30 novembre 1611. — Vente de 16 perches de terre, près la Grand'Rue de Boissy, faite à Denis Pocquet, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Yon, par Michel Joynel, meunier à Villelouvette. — Bail d'un quartier de terre sablon, terroir de Boissy, fait à Zacarie Pillas, vigneron à Boissy, par Jean Bedeau, l'aîné, laboureur au même lieu, comme ayant charge de noble homme Claude Mandat, conseiller du Roi au Châtelet de Paris. — Quittance de 45 livres tournois délivrée à Jeanne Asselin, veuve de Jean Philippes et, auparavant, de Louis Bourdon, demeurant à Montlhéry, par Jean Lemaistre, écuyer, sieur de la Bretesche et de Gisy, commissaire ordinaire de l'artillerie du Roi. L'acte porte, entre autres signatures, celles de Lemaistre et de Claude Revel, ce dernier curé de Boissy (7 novembre 1611). — Vente d'un demiquartier de bois et friche, terroir de Boissy, champtier de la Justice, faite à Jean Réault, maréchal-ferrant de la compagnie des chevau-légers du Roi, demeurant à Paris, par Jean Balu, vigneron à Saint-Yon, et Jean Fleurant, vigneron à Boissy. — Inventaire après décès de François Picot, en son vivant, vigneron à Boissy, fait à la requête de Simonne Goyer, sa veuve, comme tutrice de leurs enfants mineurs. 1 arquebuse à mèche, garnie de son fût, de 3 pieds de long, 12 sous tournois ; 26 livres d'étain à 6 sous tournois la livre ; 1 coffre, chêne, 7 pieds de long, fermant à clé, 4 livres ; 2 vaches, 26 livres ; 1 âne de 3 ans, 100 sous ; 1 petit cochon, 6 livres ; 120 gerbes de blé méteil et autre, estimées à 3 setiers, 100 sous le setier ; 4 poinçons de vin nouveau blanc, prisé le muid, 9 livres tournois, soit ensemble 45 livres tournois. — Bail de 10 perches de terre à chanvre, à Égly, champtier des Ruelles, fait à Pierre Courtin, vigneron à Égly, par Vincent Pigeon, demeurant au même lieu. — Vente d'un tiers d'arpent de terre, terroir de Torfou, champtier de la mare des Landes, faite à Pierre Verneau, marchand à Boissy, par Jean Troublet, laboureur à Torfou. — Vente de 3 quartiers de terre, terroir et près la fontaine de Saint-Yon, faite à Jacques Bourdon, praticien à Boissy, par Denis Réault, vigneron à Breuillet. — Nicolas Prélard, manouvrier à Ollainville, baille pour 2 ans, à titre d'apprentissage de couturière, à Pierre Grandy, tailleur d'habits à Boissy, Barbe Prélard, sa fille : l'apprentie sera nourrie, logée, hébergée chez Grandy, à qui le père donnera 36 livres tournois pour les 2 années. — Accord entre Martin Pillas, vigneron à Boissy, un des collecteurs des tailles dudit lieu, tant en son nom que comme se portant fort de X. Delavarenne, aussi collecteur, d'une part, et Sulpice Boucher, 3e collecteur, d'autre part.

E. 4581. (Liasse.) — 10 pièces, papier, dont 3 cahiers de 4, 6 et 8 feuillets in-4°.

1er au 26 décembre 1611. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 60 sous tournois passé, au profit de noble homme Nicolas Lefèvre, avocat au parlement de Paris. — Inventaire après décès de Louise Béroust, fait à la requête de Michel Charpentier, vigneron à Boissy, au nom et comme tuteur de Jacques Charpentier, fils mineur de lui et de ladite défunte. 19 livres 1/2 d'étain, 7 sous tournois la livre ; 1 coffre, chêne, avec serrure et couvercle, 6 pieds de long, 6 livres 10 sous tournois ; 2 douzaines d'œufs, 3 sous tournois la douzaine ; 3 bagues d'argent avec 1 paire de patenôtres, 30 sous tournois. — Acte d'assemblée par lequel les habitants de la paroisse de Boissy consentent à ce que Jacques Bourdon délivre à Michel Petit, marguillier de l'église de Boissy, la somme de 16 livres tournois, pour être employée au rabais et diminution des tailles pour l'année 1611 ; cette somme sera assise au rôle des tailles au sol de la livre, selon le grand rôle, pour être levée et ramassée sur tous lesdits habitants. L'acte est signé par : D. Bedeau, Lambert, Langloys, Bauchais, Jean Feulleret, L. Godillon, Piffret, Lebedeau, Leconte, Bedeau, Laurent Petit, J. Robert, S. Piffret, Lebedeau et Le Roy (12 décembre 1611). — Bail de 4 arpents de terre fait à Jean Feulleret, menuisier, et Pierre Duchesne, serrurier à Boissy, par Paul Pernot, marchand mercier à Bruyères-le-Châtel. — Inventaire après décès de Pierre Dugué, en son vivant, demeurant à Égly, fait à la requête de Denise Plesse, comme tutrice des enfants mineurs d'elle et dudit défunt. 4 livres d'étain, 6 sous tournois la livre. — Lots et partage de la succession de François Picot, en son vivant, demeurant à Boissy, entre Simonne Gyer, sa veuve, Sulpice Gabrielle, Louis et Pierre Picot, leurs enfants mineurs.

E. 4582. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

4 au 25 janvier 1612. — Inventaire après décès de Saincte X., fait à la requête de Pasquier Cochetteau, vigneron à Boissy, tant en son nom que comme tuteur de Jeanne Cochetteau, fille mineure de lui et de la défunte. 21 livres d'étain, à 7 livres 7 sous tournois la livre ; 3 chopines d'huile de graine de chanvre, 12 sous tournois ; 1 muid de vin vieux, 7 livres ; 1 muid de vin nouveau, 10 livres. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 10 sous tournois, passé au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Jean Roux, vigneron à Boissy. — Vente de 5 quartiers 1/2 de pré et aunaie, terroir de Saint-Yon, près Dampierre, lieu dit la Noue, faite à Jacques Langloys, marchand bourgeois de Paris, par Jean Piffret, maréchal à Boissy, et Geneviève Langlois, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 15 sous tournois passé, au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Simon Hébert, vigneron à Boissy. — Inventaire après décès de Jeanne Vacher, fait à la requête de Guillaume Maufaiz, au nom et comme tuteur des enfants mineurs de lui et de la défunte. 15 livres d'étain, à 7 sous tournois la livre ; 1 soufflet de forge double, 30 livres tournois. — Bail de 14 arpents 1/2 de terre et 1 arpent 1/2 de pré appartenant à la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, fait, moyennant un loyer annuel de 26 livres tournois, par les marguilliers à Louis Godillon, tailleur d'habits à Boissy. — Bail de maison et dépendances à Torfou, fait à Jean Regnault, manouvrier à Torfou, par Pierre Verneau, marchand à Boissy. — Vente de 30 perches de bois taillis, au bois du Quartier, faite à Denis Pocquet, receveur de Monsr d'Entragues en sa terre et seigneurie de Boissy, par Jacques Leroy, charron à Boissy, et Cantienne Bedeau, sa femme. — Vente d'héritages faite à Guillaume Chardon, marchand à Bruyères-le-Châtel, par Claude Frémyneau, marchand à Châtres, et Marie Hariveau, sa femme. — Vente d'un quartier 1/2 de terre à chanvre, terroir et près la fontaine de Boissy, faite, à raison de 40 sous tournois la perche, soit ensemble 75 livres tournois, à Laurent Petit, marchand à Boissy, par Pierre Roger, vigneron au même lieu. — Transport d'une rente annuelle de 26 livres tournois à Pierre Leconte, laboureur à Saint-Sulpice, par Claude Soullas, marchand à Boissy. — Contrat de mariage entre Denis Bedeau, le jeune, vigneron à Boissy, fils des feu Abel Bedeau et Françoise Thomas, d'une part, et Jeanne Feulleret, fille de Jean Feulleret, menuisier, à Boissy, et de Jeanne Louyn, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 27 sous tournois, passé au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Jean Jollivet, marchand boucher à Boissy.

E. 4583. (Liasse.) — 43 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

2 au 29 février 1612. — Lots et partages des héri-

tages des successions des feus Noël Dangente et Perrine Gueritte, entre Jean Dangente, l'aîné, vigneron à Boissy, au nom et comme tuteur de Nicolas, Robert et Noël les Dangente, enfants desdits Noël et Perrine, d'une part, Jean Dangente, le jeune, Martin Lambrieux, à cause de Jeanne Dangente, sa femme, et Jean Roux, à cause de Marie Dangente, sa femme, lesdits Jean, Jeanne et Marie Dangente enfants des mêmes Noël et Perrine, d'autre part. — Accord entre Sulpice Pinon, laboureur, et Antoine Blain, vigneron, élus asséeurs et collecteurs des tailles de Torfou, d'une part, et Jean Pocquet, laboureur à Mauchamps, d'autre part. Ce dernier se charge de lever, à ses risques et périls, les tailles de l'année, moyennant l'abandon, à son profit, par les deux premiers, des bénéfices qu'ils pourraient retirer de l'exercice de leurs fonctions. — Accord entre Simonne Gyer, veuve de François Picot, au nom et comme tutrice de Sulpice, Louis et Pierre Picot, leurs enfants mineurs, d'une part, et Jean Berthelot, en son nom, à cause de Gabrielle Picot, fille desdits Simonne et François Picot, d'autre part. — Constitution d'une rente annuelle de 67 sous 6 deniers tournois faite, au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Nicole Sainctain, veuve de Jean Duchesne, demeurant à Boissy, et femme séparée de biens de Claude Soullas, vigneron au même lieu. — Transport d'une rente annuelle de 100 sous tournois à Jacques Bourdon, praticien à Boissy, par Laurent Hallet, procureur au bailliage de Châtres, et Louise Dauvergne, sa femme. — Contrat de mariage entre Jean Petit, le jeune, vigneron à Avrainville, d'une part, et Michelle Feulleret, veuve d'Adam Duchesne, demeurant à Boissy, d'autre part. — Vente de 30 perches de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Moinerie, faite à Jean Leconte, praticien à Boissy, par Martine Ramon, veuve de Michel Blangarnon, demeurant à Boissy. — Inventaire après décès d'Adam Duchesne, en son vivant, vigneron à Boissy, fait à la requête de Michelle Feulleret, sa veuve, tant en son nom que comme ayant la garde naturelle de Didier Duchesne, fils mineur d'elle et dudit défunt. 1 cofre, chêne, 6 pieds de long, fermant à clé, 7 livres tournois ; 1 autre, chêne, 4 pieds, fermant à clef, 60 sous ; 23 livres de vaisselle (étain), à 3 sous la livre. — Accord entre Jean Réault, maréchal de forge de la compagnie des chevau-légers du Roi, demeurant à Paris, d'une part, et Laurent Petit, marchand Mercier à Boissy, d'autre part. — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, fait à Cantien Lambert, vigneron à Boissy, par Jean Berthelot, marchand à Bourray, tant en son nom que comme se portant fort de Gabrielle Picot, sa femme. — Vente de 6 perches de terre à chanvre, à Égly, champtier des Blesseaux, faite, moyennant 6 livres tournois, à Jean Dugué, le jeune, sergent à Égly, se portant fort de Jeanne Dupuis, sa femme. — Vente d'un arpent 1/2 quartier de terre, terroir de Saint-Yon, faite à Jean Cabué, marchand à la Sazardière, paroisse de Saint-Yon, par Marc Petit, marchand à Boissy, et Simonne Dutoc, sa femme.

E. 4584. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

8 au 31 mars 1612. — Accords entre Pierre Le Roy, vigneron à Boissy, et Jean Rotier, marchand à la Briche. — Vente d'un demi-quartier de vigne, terroir de Boissy, champtier des Ruelles, faite à Louis Feulleret, le jeune, vigneron à Boissy, par Jean Bonnefillot, tixier en toile à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Marie Vittas, sa femme. — Joachim Mandonnet et Pierre Soullas, vignerons à Boissy, élus asséeurs et collecteurs des tailles et crues de la paroisse de Boissy, délèguent leurs fonctions à Jean Louin, le jeune, vigneron à Boissy, troisième élu, qui se charge de les remplir à condition de recueillir pour lui seul les profits qui pourront en revenir. — Bail de 28 perches de vigne, terroir de Boissy, champtier de la Moinerie, fait à Jacques Bauchois, marchand à Boissy, par Jean Leconte, praticien au même lieu. — Échange entre le susdit Bauchois et Laurent Mauclert, mégissier à Châtres. — Quittance de 90 livres tournois, rachat de rentes, délivrée à François Langloys, marchand à Boissy, par Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy. — Bail de 28 perches de terre sablon, terroir de Boissy, champtier d'au dessous de la Justice, fait à Laurent Petit, marchand à Boissy, par Jean Berthelot, marchand à Bouray, tant en son nom que comme se portant fort de Gabrielle Picot, sa femme. — Continuation du bail du moulin de Dampierre, paroisse de Saint-Yon, appartenant au prieuré de Saint-Yon, consentie à Marin Fleurand, meunier audit moulin, par Jean Bedeau, clerc de noble homme Nicolas Lavocat, conseiller du Roi en son grand conseil, au nom et comme procureur de Louis Lavocat, fils de Nicolas, prieur du prieuré de Saint-Yon.

E. 4585. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1er au 9 avril 1612. — Bail de 17 arpents de terre,

terroirs de Boissy, Saint-Yon et Égly, fait à Jean Lambot, laboureur à Boissy, par Claude Frémyneau, marchand à Châtres. — Bail de 4 arpents 1 quartier de terre, terroir de Saint-Sulpice, fait à Jacques Chevalier, marchand à Saint-Sulpice de Favières, par Valentin Marly, vigneron à Boissy, et Jean Plaichesne, vigneron à Torfou, au nom et comme ayant pouvoirs exprès de Jeanne Renault, sa belle-mère, demeurant à Torfou et encore ledit Marly, comme se portant fort de Jacques Hariveau, demeurant à Égly. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Boissy, champtier « de la Cousture », faite à Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Nicolle Sainctain, femme séparée de biens de Claude Soullas, demeurant à Boissy. — Contrat de mariage entre Étienne Ramon, boulanger à Boissy, fils d'Étienne Ramon, boulanger au même lieu, et de Geneviève Collet, d'une part, et Jeanne Lambot, fille de Jacques Lambot, vigneron à Boissy, et de feu Marie Bedeau, d'autre part.

E. 4586. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

4 au 29 mai 1612. — Bail d'héritages fait à Jean François, laboureur, par Marguerite Revel, veuve d'Antoine Seraine, demeurant à Boissy. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 22 sous 6 deniers tournois passé, au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Julien Renères, vigneron à Boissy. — Acte d'assemblée des habitants de Boissy contenant le traité avec devis, fait entre eux et Nicolas Piélart, pour les réparations et travaux neufs à exécuter à la fontaine à boire, au lavoir et à l'abreuvoir de Boissy, moyennant 36 livres tournois. L'acte est signé par : Lambert, Bourdon, Robert, Porteau, Renères, Jean Feulleret, Roland Leriche, Godillon, J. Loyn, G. Maupain, Lambert, Méry Rousseau, M. Petit, S. Piffret, Langlois, Revel, Dupont. La somme de 36 livres fut avancée par Jean Lambert, s[r] de Rochemont, qui en reçut quittance de Piélart le 23 mai 1612, c'est-à-dire 17 jours après la confection de l'acte ci-devant inventorié. — Vente d'un arpent 8 perches de terre, terroir de Boissy, champtier du Bois-du-Quartier, faite à Jacques Langlois, marchand bourgeois de Paris, par Jean Bedeau, le jeune, vigneron à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Marie Leconte, sa femme. — Vente d'héritages faite à Marin Rottier, vigneron à Saint-Yon, par Zacarie Pillas, vigneron à Boissy, et Marguerite Lambot, sa femme. — Quittances données à divers, rachats de rentes, par les marguilliers de l'église Saint-Thomas de Boissy. — Constitution d'une rente de 15 sous tournois passée, au profit des susdits marguilliers, par Jean Sorrin, tixier en toile à Boissy. — Assemblée des habitants de Boissy contenant le traité avec devis fait entre eux et Pierre Verneau, maçon à Boissy, pour la construction en bonne pierre, chaux et sable, d'une arche de 2 toises de longueur, 3 à 4 pieds de hauteur et 3 pieds de largeur, au-dessous de l'abreuvoir de la fontaine de Boissy, afin que le ruisseau produit par la fontaine puisse s'écouler au-dessous de l'arche, et que les harnais et charrettes puissent passer dessus, etc. Le prix de ces travaux est laissé en blanc (27 mai 1612). — Accord entre Jean Perrier, laboureur à Égly, et Louis Goyer, demeurant à Chetainville.

E. 4587. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

10 au 23 juin 1612. — Contrat de mariage entre Toussaint Cochetteau, vigneron à Boissy, fils de Roullet Cochetteau, vigneron au même lieu, et de Guillemette Martin, d'une part, et Marie Lefouing, fille de feu X. Lefouin et de Clémence Feulleret, d'autre part. — Bail de 3 quartiers 2 perches de vigne, terroir de Boissy, champtier de la Moinerie, au-dessous de la Hallebardière, fait à Siméon Michel, vigneron à Boissy, par Jean Dangente, l'aîné, vigneron au même lieu. — Accord entre Jean Plainchesne, vigneron à Torfou, et Jean Delahaye, vigneron au même lieu. — Vente d'un quartier de vigne aux Sablons de Boissy, champtier du Champ-Joli, faite à Jean Bedeau, le jeune, vigneron à Boissy, par Jean Bonnefillot, tixier en toile, à Boissy, et Marie Vitas, sa femme. — René Ferré, Léger Channion ou Chauvion et Marin Chevallier, manouvriers de la paroisse de Saint-Germain de Martigues au pays du Perche s'engagent, envers Jacques Robert, laboureur à Boissy, à faucher, faner et botteler, en temps et saison convenable en beau temps, avant ou après le mois d'août, au désir de Robert, 8 arpents de pré, en plusieurs pièces, sis en la prairie de Breuillet, à raison de 50 sous tournois par arpent. — Vente de 5 quartiers de terre, terroir d'Avrainville, faite à Marguerite Détrechy, veuve de Guillaume Hersant, demeurant à Châtres, par Anselme Coqueau, marchand à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Geneviève Longie, sa femme. — Cession de maison et dépendances, rue Courtanesse à Boissy, faite à Louis Ramon, boulanger à

Boissy, par Jacques Blangarnon, vigneron au même lieu. — Vente de 15 perches de terre, terroir de Boissy, champtier de la Moinerie, faite à Laurent Petit, marchand mercier à Boissy, par Jean Roux, vigneron au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Marie Dangente, sa femme.

E. 4588. (Liasse.) — 17 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

1er au 29 juillet 1612. — Jacques Le Roy, le jeune, charron, à Boissy, cède et transporte à Étienne Duchesne, vigneron au même lieu, tout et tel droit du « plat de mets » appartenant à M. d'Entraigues, ainsi qu'il a été adjugé à Denis Aumont, praticien à Boissy, pour et au nom dudit Le Roy et Denis Regnault, le 26 juin 1612, moyennant 110 sous tournois par an. — Contrat de mariage entre Noël Dangente, vigneron à Boissy, fils de feu Gilles Dangente et de Cantienne Pailleau, demeurant à Boissy, d'une part, et Geneviève Hébert, fille de Simon Hébert et de Léonne Lechat, demeurant au même lieu, d'autre part. — Bail d'héritages fait à Louis Godillon, tailleur d'habits à Boissy, par Abel Bedeau, vigneron au même lieu. — Quittance de 6 livres tournois, rachat de rentes, délivrée à Pasquier Philippot, marchand à Châtres, par Michel Petit, ci-devant marguillier de l'église Saint-Thomas de Boissy. — Contrat de mariage entre Simon Picot, marchand à Boissy, d'une part, et Perrine Prunier, d'autre part. — Inventaire après décès de Nicolle Soulas fait à la requête de Simon Picot, marchand à Boissy, tant en son nom que comme tuteur des enfants mineurs de lui et de ladite défunte. 400 livres d'étain à 7 sous tournois la livre ; 1 couche, noyer, à piliers tournés et façonnés, « garnie de son enfonsure d'ais, » sur laquelle a été trouvé ung lict et traversin » de toile ; 1 couverture de laine verte, avec un ciel en toile de chanvre et lin, « garnie de ses franges », 2 custodes et 1 contenance de pareille toile, le tout prisé 34 livres ; 1 buffet, chêne et noyer, à 4 piliers, « sur » lesquels y a ung petit coffre fermant à clef », 50 sous tournois ; 1 grande robe de drap noir, garnie de sa queue, doublée de taffetas, « d'un bord et bande de » velours », avec 2 manches de serge, doublée de satin noir, bordée de velours, et 2 « mancherons » de velours rouge, doublé de futaine grise, 25 livres ; 1 manteau de drap noir, le collet doublé de velours, 12 livres ; 2 bagues d'or garnies de leurs pierres, 6 bagues d'argent avec garniture, 1 chapelet de corail, à grains d'argent et marques de cristal, 1 croix d'argent, ensemble 7 livres ; 1 muid et 1 poinçon de vin blanc, 20 livres ; 1 vache, 14 ans, 9 livres ; 1 vache, 8 ans, 15 livres ; 1 génisse, 2 ans, 12 livres. — Guillaume Maufais, maréchal, prend à son service comme ouvrier, du 24 juin au 1er octobre, Marin Granier, maréchal à Boissy, moyennant la nourriture, le logement et 8 livres 8 sous tournois. — Vente de 16 perches de terre, terroir de Boissy, champtier « de Plainne-Bonne », faite à Antoine Pillas, laboureur à Moret, paroisse de Saint-Yon, par Gilles Greffier, vigneron à Torfou. — Bail d'un arpent 1/2 de terre sablon, terroir de Boissy, champtier des Sablons au-dessous de la Bergerie-Fizeau, fait à Jean Leconte, praticien à Boissy, par noble homme Martin Porteau, valet de chambre du Roi, demeurant à Boissy. — Bail d'un demi-arpent 16 perches de terre, terroir de Boissy, fait à Jean Jollivet, marchand boucher à Boissy, par Gilles Greffier ci-devant nommé. — Accord entre Simonne Gyer, veuve de François Picot, d'une part, et Jean Berthelot, marchand à Bourray, d'autre part.

E. 4589. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

20 au 30 août 1612. — Accord entre Jacques Feugères, garde des vaches de la terre de Boissy, tant en son nom que comme stipulant pour Jacqueline Oudart, sa femme, d'une part, et Sirot Blutté, berger de Jean Lambot, laboureur à Boissy, d'autre part. — Guillaume Maufais, maréchal à Boissy, prend, à titre de pension et apprentissage, pour 4 ans, Nicolas Viquet, fils de Jean Viquet, naguères demeurant « à Bret-sur-Seine ». L'apprenti sera nourri, logé, hébergé, et instruit en son métier; il ne paiera ni ne recevra d'argent, les deux premières années, mais, à la fin des 4 années, son maître lui donnera 18 livres tournois, valeur représentative des deux dernières années de travail. — Accord entre Pierre Grandy, tailleur d'habits à Boissy, se portant fort de Gillette Desmares, sa belle-mère, tutrice de Fiacrette Jobidon, sa fille, d'une part, et Sulpice Pinard, demeurant à Torfou, d'autre part. — Transport de droit à bail fait à Michel Merly, vigneron à Boissy, par Jean Dangente, l'aîné, vigneron au même lieu.

E. 4590. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

3 au 30 septembre 1612. — Vente de 3 quartiers

16 perches 1/2 de terre, terroir de Saint-Yon, au dessous de la Folie, faite à Jean Rousseau, l'aîné, vigneron à Boissy, fils de Didier Rousseau, par Fleurand Broquehaye, laboureur « aux Boys blancs, paroisse » d'Avrainville ». — Vente d'un demi-quartier de terre à jardin à Boissy, rue du Pré, faite à Guillaume Marier, marchand, bourgeois de Paris, par Julien Renères, vigneron à Boissy, et Jacqueline Roger, sa femme. — Bail de maison et dépendances, rue du Val à Boissy, fait à Étienne Ramon, boulanger à Boissy, par Jean Coqueau, laboureur à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon. — Bail d'un quartier 1/2 de terre sablon, terroir de Saint-Yon, champtier de la Folie, fait par le même à Gilles Plumereau, vigneron à Boissy. — Autre de maison et dépendances à Boissy, près l'église dudit lieu et attenant au presbytère, fait par le même à Gilles Greffier, vigneron à Torfou. — Quittance de 9 livres tournois délivrée à Louis Feulleret, le jeune, vigneron à Boissy, par Jean Bonnefillot, texier en toile au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 22 livres tournois passé, au profit des « Religieuses de Sainct-Eutroppe-lés-Chantelon, » ayant droit par transport de Laurent Mauclerc, marchand à Châtres, par Louis Godillon, tailleur d'habits à Boissy. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble d'Égly, faite à François Charlier, marchand vitrier à Châtres, par Jean Chanteclerc, vigneron à Égly. — Bail de maison et dépendances à Boissy, lieu dit les Sablons, fait à Jean Feugère, garde des vaches de Boissy, par Pierre Besnier, vigneron à Boissy.

E. 4591. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

3 au 28 octobre 1612. — Constitution d'une rente annuelle de 10 livres tournois faite au profit de Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Jean Meufaiz, marchand à « Saint-Arnoul », tant en son nom que comme se portant fort de Barbe Leflocq, sa femme. — Bail d'une vache fait, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre, à Morin Fleurand, meunier au moulin de Dampierre, paroisse de Saint-Yon, par Jean Dangente, l'aîné, vigneron à Boissy. — Prisée et estimation des ustensiles du moulin de Villelouvette. — Accord entre Michel Merly et Pierre Soulas, vigneron à Boissy. — Jean Trollé, marchand à Sainte-Mesme, tant en son nom que comme se portant fort de Jacques Laurier, Mathurin Chalofait et André Trollé, prend, à nourrir et engraisser de gland, 59 porcs, appartenant à des habitants de Boissy, Avrainville et Breuillet, denommés dans l'acte. Les porcs seront nourris dans la forêt de Dourdan et Corbreuse, du 12 octobre au 29 novembre 1612, à raison de 40 sous tournois par tête. — Constitution d'une rente annuelle de 30 sous tournois, exécution testamentaire, faite au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Jean Dangente, le jeune, Jean Roux, à cause de Marie Dangente, sa femme, Jean Dangente, l'aîné, au nom et comme tuteur de Nicolas, Robert et Noël les Dangente, enfants mineurs de feu Noël Dangente, et Martin Lambieux, marchand à Jouy, paroisse de Breux, à cause de Jeanne Dangente, sa femme, tous enfants et héritiers du susdit Noël Dangente. — Bail de maison et dépendances à Boissy, lieu dit les Sablons, fait à Thomas Lambert, vigneron à Boissy, par Louis Blangarnon et Massé Soier, manouvrier en la paroisse de Saint-Chéron. — Acte relatif à Guillaume Maufais, maréchal à Boissy.

E. 4592. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

2 au 26 novembre 1612. — Bail de maison et dépendances à Villelouvette fait à Joachim Potest, marchand audit lieu, par Denis Pocquet, demeurant à Boissy. — Contrat de mariage entre Denis Gillet, marchand sabotier à « Boullay », d'une part, et Marie Lepang, veuve de Jean Boyvin, demeurant à Boissy, d'autre part. — Guillaume Lefebure, Louis Feulleret, le jeune, Jean Rousseau, fils de Didier Rousseau, Cantien Lambert, Michel Boucher et Toussaint Orpin, vignerons à Boissy, s'engagent, envers Fiacre Boullard, demeurant à Paris, tant en son nom que comme se portant fort d'Étiennette Laffilé, sa mère, autorisée par justice au refus de Thibault Cressé, son mari, à planter en bois 6 arpents, à raison de 30 livres tournois l'arpent. — Inventaire après décès de Jeanne Chiquart, fait à la requête de Jean Leconte, tant en son nom que comme tuteur des enfants mineurs de lui et de ladite défunte. 66 livres d'étain, à 7 sous tournois la livre ; 1 couche, noyer, à pilliers, 10 livres ; 29 aunes de toile neuve, dont 8 de lin, à 20 sous l'aune, et le reste de chanvre à 16 sous ; 1 chapelet ou patenôtre avec croix et 20 grains d'argent et 12 grains de cristal ; 1 petit chapelet de 35 grains d'argent, avec une petite croix d'argent, l'*agnus Dei* d'or et d'argent, le tout, 100 sous. — Accord entre Jean Audry, laboureur à Mauchamps, au nom et comme se portant fort de Jacquette Potier, sa femme, d'une part, et Richard Le-

blanc, laboureur au même lieu, d'autre part. — Contrat de mariage entre Fiacre Réault, vigneron à Jouy, paroisse de Breux, d'une part, et Louise Lambert, fille de Jean Lambert, vigneron à Boissy, et de Marie Guéritte, d'autre part. — Autre entre Jean Lecomte, praticien à Boissy, d'une part, et Louise Bézard, fille de Marin Bézard, marchand au même lieu, et de Sainte Martin, d'autre part. — Bail d'un arpent de terre, terroir d'Avrainville, champtier du « Gros Boulleau », fait à Simon Coiffier, vigneron à Avrainville, par Louis Godillon, tailleur d'habits à Boissy. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Potron, champtier des Quatre-Vents, faite à Robert Hébert, l'aîné, vigneron à Boissy, par Didier Rousseau, vigneron au même lieu. — Vente d'un quartier de vigne, terroir de Saint-Yon, champtier des Ormettains, faite à Pierre Guiot, vigneron aux Cosnardières, paroisse de Saint-Yon, par Simon Duchesne, vigneron à Égly.

E. 4593. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

2 au 31 décembre 1612. — Acte d'assemblée des habitants de la paroisse de Boissy, portant consentement à la délivrance, entre les mains des marguilliers, d'une somme dont la quotité est en blanc, pour être employée au rabais et diminution des tailles de l'année 1612, et être assise aux rôles desdites tailles, au sou la livre, selon le grand rôle, pour être levée sur tous les habitants de ladite paroisse. L'acte est signé : Lambert, Pillas, Méry Rousseau, Langloys, Bedeau, Dangente, C. Soullas, Bedeau, G. Maufais, S. Piffret, Coqueau, D. Bedeau, J. Feulleret, J. Robert, Bauchais, Laurent Petit, Girard, Petit, M. Petit, Brideron, Bézard, Picot, Aulmont, Maréchal, Fulleret, N. Petit, Revel et Langlois. — Vente d'un quartier 1/2 de terre sablon, terroir de Boissy, champtier de la Bergerie Fizeau, faite à Marin Rottier, vigneron à Saint-Yon, par Louis Sorrin, tixier en toile à Boissy. — Bail d'héritages fait à Gilles Bailly, tixier en toile à Boissy, par Fleurand Brocquehaye, laboureur aux Bois blancs, paroisse d'Avrainville. — Vente d'un demi-quartier de vigne faite à Jean Lambert, le jeune, marchand à Boissy, par Gilles Greffier, vigneron au même lieu, tant en son nom que comme tuteur des enfants de lui et de feu Nicolle Legrand. — Prisée des ustensiles du moulin de Villelouvette. — Bail d'un quartier de vigne, vignoble d'Égly, champtier des Ruelles, fait à Jean Texier, vigneron à Égly, par Catherine Poullin, veuve de Marc Bouteloup. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Boissy, champtier « des Routouers », faite à Julien Reners, vigneron à Boissy, par Jean Bonnefillot, tixier en toile au même lieu, et Marie Vitas, sa femme. — Vente d'un demi-arpent 8 perches de terre faite, par le même, à Louis Feulleret, le jeune, vigneron à Boissy. — Contrat de mariage entre Jean Lefébure, fils des feu Jean Lefébure, et Geneviève Lambert, d'une part, et Jeanne Texier, fille de Gabriel Texier et de Philiberte Perrin, d'autre part. — Vente d'un quartier 17 perches de bois taillis, terroir de Boissy, champtier de la Bergerie Fizeau, faite à Pierre Soulas, vigneron à Boissy, par Gilles Greffier, vigneron au même lieu. — Vente d'un quartier 5 perches de vigne, vignoble de Boissy, faite à Pierre Besnier, vigneron à Boissy, par Jean Ballu, vigneron à Saint-Yon. — Vente d'un quartier de vigne, terroir de Boissy, faite à Martin Rottier, vigneron à Saint-Yon, par Gilles Greffier, vigneron à Boissy.

E. 4594. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

3 au 29 janvier 1613. — Contrat de mariage entre Nicolas Dangente, fils de Noël Dangente et de Perrine « Guéritter », d'une part, et Barbe Dutail, fille de Mathurin Dutail et de Barbe Yvon, d'autre part. — Vente d'un quartier 1/2 de vigne faite à Jean Jollivet, marchand boucher à Boissy, par Nicolas Balu, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Jean Crouleboys, laboureur à Chaufour, d'une part, et Jeanne Guillon, d'autre part. — Bail d'un arpent de pré, prairie de Breuillet, fait, moyennant un loyer annuel de 15 livres tournois, à Pierre Vaillant, vigneron à la Badaudière, paroisse de Breuillet, par Jean Bedeau, praticien à Paris, se portant fort de Jean Bedeau, son père. — Accord entre Michel Hallier, laboureur à Brétigny, d'une part, Georges Pinet et Thomas Gilbon, vignerons à Boissy, d'autre part. Un des témoins signés à l'acte est G. Lesage, curé de Mauchamps (15 janvier 1613). — Contrat de mariage entre Cenery Soyer, vigneron à Villelouvette, fils de Jacques Soyer et de Gervaise Michel, d'une part, et Marguerite Beauvaïx, fille de feu Jean Beauvaïs et de Geneviève Lambert, demeurant à Villelouvette, d'autre part. — Transport d'une rente annuelle de 60 sous tournois à Jean Leconte, praticien à Boissy, par Jacques Bauchais, marchand pâtissier au même lieu. — Bail d'héritages, dont une maison, rue du Monceau, à Boissy, fait à Noël Dangente, vigneron à Boissy, par Martin Lambieux, marchand à Jouy, paroisse de Breux. —

Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Garenne, fait à Martin Pillas, vigneron à Boissy, par Jean Lambert, laboureur au même lieu, ayant charge expresse de noble homme François Rousselet, son maître. — Échange entre Martin Pillas, vigneron à Boissy, d'une part, et (Fleurand) Broquehaye, laboureur aux Bois-Blancs, paroisse d'Av(rainville), d'autre part. — Transport de rente à Philippe Joynel, praticien à Châtres, par Catherine Poullin, veuve de Marc Bouteloup, demeurant à Égly.

E. 4595. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

2 au 26 février 1613. — Échange entre Simon Pillas, vigneron à « Arny, paroisse de Bruières », d'une part, et Vincent Cabué, vigneron à Dampierre, paroisse de Saint-Yon, d'autre part. — Accord entre Zacharie Hariveau, marchand à Bruyères-le-Châtel, et Guillaume Le Roy, vigneron à Boissy, à cause d'Anne Hariveau, sa femme, tant en leurs noms que comme se portant fort d'Anne Petit, veuve de Zacharie Hariveau, leur mère, d'une part, et Jean Loyn, le jeune, vigneron à Boissy, tant en son nom, à cause de Clémence Bruière, sa femme, fille et héritière de feu Pierre Bruière, que comme tuteur de Gabrielle Bruière, sœur de ladite Clémence, d'autre part. — Vente de 10 perches de terre, à Égly, faite à Jean Perrin, laboureur audit lieu, par Denis Pocquet, l'aîné, demeurant à Boissy. — Inventaire après décès de Catherine Lemoine, fait à la requête de Jean Coqueau, vigneron à Égly, comme ayant la garde naturelle des enfants mineurs de lui et de la susdite défunte. 18 livres de vaisselle d'étain, à 8 sous tournois la livre ; 1 paire de souliers de femme, 20 sous. — Vente de 45 perches de terre, terroir de Saint-Yon, champtier des Glaises, faite à Noël Dangente, fils mineur de feu Noël Dangente et de Perrine Gueritté, par Jean Roux, vigneron à Boissy, et Marie Dangente, sa femme. — Bail de 5 quartiers de terre sablon, terroir de Boissy, champtier de la Hallebardière, fait à Guillaume Lefébure, vigneron à Boissy, par Simonne Gyer, veuve de François Picot, au nom et comme tutrice de Louis et Pierre Picot, leurs enfants mineurs. — Vente d'un quartier 1/2 de terre, terroir de Boissy, faite à Jacques Bourdon, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Yon, demeurant à Boissy, par Gilles Greffier, vigneron à Boissy, au nom et comme tuteur des enfants mineurs de lui et de feu Nicolle Legrand, sa femme. — Bail d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, fait à Denis Rebours, vigneron à Boissy, par Philippe Joynel, praticien à Châtres. — Échange entre Marin Bézard, marchand à Boissy, et Jullien Renères, vigneron au même lieu. — Partage entre Michel Boucher, vigneron à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Marc Boucher, son frère, tous les deux enfants et héritiers, pour moitié, de feus Cantien Boucher et Denise Lambert, d'une part, et Claire Boucher, veuve de Guy Burgevin, demeurant à Boissy, d'autre part.

E. 4596. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

3 au 26 mars 1613. — Quittance de 150 livres, rachat de rentes, délivrée à Thomas Aumont, laboureur à Boissy, et Perrine Jouveau, sa femme, par Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, demeurant à Boissy. — Partage des successions paternelle et maternelle entre Cantien Fabien, vigneron à Égly, à cause de Jeanne Guyot, sa femme, d'une part, et Jean Le Heurteur, marchand à Villelouvette, à cause de Marie Guyot, sa femme, d'autre part, lesdites femmes, filles et héritières des feus Pierre Guyot, vivant, vigneron à Villelouvette, et Chéronne Jollivet. — Vente de 28 perches de terre, terroir de Boissy, « près le noyer à la Vesle », faite à Michel Merly, vigneron à Boissy, par Sulpice Boucher, vigneron au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Nicolle Merly, sa femme. — Bail de 2 arpents 1/2 quartier de pré, prairie de Breuillet, fait à Louis Godillon, tailleur d'habits à Boissy, par Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy. — Contrat de mariage entre Pierre Le Jeune, maçon en plâtre, fils de Denis Le Jeune, maçon en plâtre à Châtres, et de Denise Chartier, d'une part, et Sainte Cocheteau, fille de Roullet Cocheteau et de Guillemette Martin, d'autre part. — Vente de 73 perches 1/2 de terre, faite à Jean Perrin, laboureur à Égly, par Anselme Coqueau, boucher à Boissy. — Cession d'un tiers d'arpent de vigne, vignoble de Boissy, faite à Michel Petit, vigneron à Boissy, par Zacharie Bézard, laboureur aux Bois Blancs paroisse d'Avrainville.

E. 4597. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

4 au 30 avril 1613. — Bail de maison et dépendances à Égly fait à Marin Granier, manouvrier audit lieu, par Nicolas Guérin, vigneron au même lieu.

— Vente d'un arpent 8 perches de terre, terroir de Boissy, champtier du Long-Réage du bois du Quartier, faite à Denis Pocquet, naguères receveur de Mons[gr] d'Entraigues en sa terre et seigneurie de Boissy, par André Bedeau, praticien à Boissy (10 avril 1613). — Thomas Aumont, laboureur à Boissy, baille en apprentissage, pour 2 ans, à Pierre Grandy, tailleur d'habits audit lieu, Pasquière Aumont, sa fille. Le père nourrira, couchera sa fille, et payera à Grandy la somme de 18 livres tournois. — Accord entre Samuel Subtil, vigneron à Boissy, et Louis Godillon, tailleur d'habits au même lieu. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Boissy, champtier des Sablons près le bois du Quartier, faite à Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, par André Bedeau, ci-devant nommé. — Bail de 12 arpents de terre, terroirs de Saint-Éloi et de la Bouchardière, fait à Pierre Besnier, laboureur à Torfou, par Denis Pocquet, demeurant à Boissy.

E. 4598. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

10 au 30 mai 1613. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 6 livres tournois passé au profit de Thomas Dauvergne, marchand à Châtres, par Thomas Sainctain et Simon Duchesne, vignerons à Égly. — Bail de 5 arpents 1 quartier de terre, terroir de Mauchamps et environs, fait à Salomon Debaulce, laboureur à Mauchamps, par Marc Petit, marchand à Boissy, au nom et comme tuteur de Guillaume Petit, son fils, et Georges Dyvernette, marchand à Cheptainville, à cause de sa femme. — Bail d'héritages fait à Jean Lemoine, vigneron à Boissy, par Mathurin Laigle, maréchal à Châtres. — Bail de 2 arpents de pré, prairie de Breuillet, fait, moyennant un loyer annuel de 15 livres tournois, à Gervais Le Heurteur, marchand à Villelouvette, par Jacques Bourdon, praticien à Boissy. — Vente de maison et dépendances, rue du Monceau à Boissy, faite à Denis Pocquet, l'aîné, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, par Anselme Coqueau, marchand boucher à Boissy, et Gerfine Longis, sa femme. — Contrat de mariage entre Jacques Le Roy, le jeune, charron à Boissy, fils de Jacques Le Roy, charron au même lieu, et de Cantienne Bedeau, d'une part, et Rose Petit, fille de Jean Petit, sergent à Boissy, et de Marguerite Letorneur, d'autre part. — Obligation de 60 livres tournois passée au profit de Noël Duboys, laboureur à Boissy, par Jacques Le Roy, charron au même lieu.

E. 4599. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

2 au 26 juin 1613. — Vente de maison et dépendances à Boissy, lieu dit les Ruelles, faite à Marin Rottier, vigneron à Saint-Yon, par Martin Pillas, laboureur à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Marie Lambot, sa femme. — Michel Hébert et Louis Feulleret, le jeune, vignerons à Boissy, marguilliers en exercice de l'église Saint-Thomas de Boissy, conviennent de laisser percevoir par Cantien Lambert, vigneron à Boissy, qui l'accepte, les deniers provenant des quêtes dominicales et autres de la confrérie de Saint-Roch, à la charge par ledit Lambert de payer au curé toutes les messes qu'il chantera pour ladite confrérie et d'entretenir son cierge. — Transport d'une rente annuelle de 46 sous tournois à Jean Leconte, praticien à Boissy, par Pierrette Richer, veuve de Germain Chicard, demeurant à Montlhéry, tant en son nom que comme tuteur de Jean Chicard, enfant mineur d'elle et du susdit défunt. — Accord entre Marc Boucher, demeurant à Torfou, et Jean Lesné, vigneron à Saint-Sulpice, au nom et comme stipulant pour Toussaint Lesné, son fils. — Vente d'héritages faite à Jean Marmain, vigneron à Torfou, par Cosme Picot, cordonnier à Paris. — Constitution d'une rente annuelle de 7 livres 10 sous tournois faite, au profit de Denis Pocquet, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, par Jacques Le Roy, l'aîné, charron à Boissy, et Cantienne Bedeau, sa femme. — Accord entre Jean Jollivet, demeurant à Boissy, d'une part, et Guillaume Le Roy, tant en son nom que comme se portant fort d'Anne Petit, sa mère, d'autre part. — Autre entre Simon Hébert, vigneron à Boissy, stipulant pour Jean Hébert, son fils, d'une part, et Martin Pillas, vigneron à Boissy, d'autre part. — Transport de droit à bail fait à Clément Audry par Noël Duboys, laboureur à Boissy, et Geneviève Rochas, sa femme, veuve dudit Audry.

E. 4600. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

2 au 28 juillet 1613. — Bail d'un demi-arpent de vigne, terroir de Saint-Yon, champtier « de la Butte-à-» Faucheulx », fait à Pierre Grandy, tailleur d'habits à Boissy, par Julien Renère, vigneron au même lieu. — Accord entre Simon Hébert, vigneron à Boissy, d'une part, et Étienne Duchesne, vigneron au même lieu, d'autre part. — Vente d'un quartier de bois, terroir de

Saint-Yon, faite à Jean Cobué, marchand hôtelier à « la Sazardière », paroisse de Saint-Yon, par Marc Petit, marchand à Boissy, et Simonne Dutoc, sa femme. — Louis Godillon, tailleur d'habits à Boissy, prend à titre d'apprentissage, pour 2 ans, Jeanne Dubost, fille de Michel Dubost, et de Barbe Allorge. L'apprentie sera nourrie, logée et instruite chez son maître; le père l'entretiendra de vêtements et payera à Godillon 36 livres tournois. — Accord entre Jean Jollivet, marchand boucher à Boissy, d'une part, et Samuel Subtil, vigneron au même lieu, d'autre part. — Vente de maison et dépendances, rue Courteanesse à Boissy, faite à Claude Soulas, maître barbier et chirurgien juré à Boissy, par Fleurand Brocquehaye, laboureur en la ferme des Bois-Blancs, paroisse d'Avrainville, tant en son nom que comme se portant fort de Sainte Bézard, sa femme (16 juillet 1613). — Obligation de 10 livres tournois passée, au profit d'Antoine Pillas, laboureur, fermier à Moret, paroisse de Saint-Yon, et Jacques Robert, laboureur à Boissy, par Gilles Greffier, vigneron à Boissy. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Potron, faite à Jacques Bourdon, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Yon, par Jean Lambert, le jeune, marchand à Boissy. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Marsandes, faite à Pierre Verneau, maçon à Boissy, par André Bedeau, praticien au même lieu, son beau-père. — Vente de 3 quartiers de terre, terroir de Saint-Yon, champtier de la Pierre-Fritte, faite à Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Marin Bézard, marchand au même lieu. — Vente d'héritages, terroir de Saint-Yon, faite à Jacques Bourdon, ci-devant nommé, par André Bedeau, praticien à Boissy. — Bail d'un quartier et demi de pré, prairie de Breuillet près Dampierre, faite à Louis Ramon, boulanger à Boissy, par Jacques Robert, laboureur au même lieu.

E. 4601. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

2 au 29 août 1613. — Bail de 3 quartiers de terre sablon, terroir de Boissy, fait à Guillaume Maufais, maréchal à Boissy, par André Bedeau, praticien au même lieu. — Accord entre Louis Godillon, tailleur d'habits à Boissy, stipulant pour Geneviève Lambot, sa femme, d'une part, et Guillaume Maufais, ci-devant nommé, stipulant pour Marguerite Viquet, sa femme, d'autre part. — Acte intéressant Marc Boucher, marchand à Torfou, et Pierre Legendre, procureur aux bailliage et prévôté d'Étampes. — Vente de 3 quartiers 11 perches de pré, prairie de Saint-Sulpice, près le moulin à tan, faite à Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Jean Leconte, praticien, et Louise Bézard, sa femme.

E. 4602. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

5 au 29 septembre 1613. — Bail d'un arpent de pré, prairie de Villelouvette, fait, moyennant un loyer annuel de 18 livres tournois, à Jean Le Heurteur, poulaillier à Villelouvette, par Pasquier Mallart, vigneron à « Bièvre-le-Chastel ». — Contrat de mariage entre Jean Marchant, boucher à Châtres, en la paroisse de Saint-Germain, fils de Jean Marchand, maçon audit lieu, et de feu Jeanne Géraulme, d'une part, et Françoise Bedeau, fille de Denis Bedeau, charron à Boissy, et de Marie Bagot, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Torfou, fait à Jean Maugeant, marchand audit lieu, par Pierre Verneau, maçon à Boissy. — Transport d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier dit « Joliette », fait à Siméon Michel, vigneron à Boissy, par Louis Ramon, boulanger au même lieu. — Michel Hébert et Michel Boucher, vignerons à Boissy, s'engagent envers noble homme Nicolas Ladvocat, conseiller au grand conseil du Roi, de planter en bois de cinq essences, chêne, frêne, bouleau, aune et marsaux, 4 arpents de terre en une pièce, sise au terroir de Guibeville, moyennant 27 livres tournois par arpent.

E. 4603. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1er au 28 octobre 1613. — Contrat de mariage entre André Méry, fils majeur, de Robert Méry et de Jacquette X., en leur vivant demeurant « à Coullonge » au Perche, d'une part, et X. Dortus, fille de feu Pierre Dortus et de Jacquette Daulmont, demeurant en la paroisse de Chaufour, d'autre part. — Cession de 3 quartiers de vigne, vignoble d'Égly, faite à Nicolas Haret, vigneron à Égly, par Marguerite Lambert, veuve de Marin Goujon, à présent femme séparée de biens de Jean Martin. — Vente d'héritages faite à Denis Pocquet, bailli de Saint-Yon, demeurant à Boissy, par Jean Chardon, marchand drapier à Châtres (24 octobre 1613). — Mar-

ché pour travaux de fossés entre Gilles Bailly et Jean Fleurand, de Boissy, d'une part, et Jean Delahaye, demeurant à Torfou, d'autre part.

E. 4604. (Liasse.) — 16 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

11 au 28 novembre 1613. — Contrat de mariage entre Robert Houdy, vigneron à Avrainville, fils de feu Denis Houdy et de Marthe Delahoüe, d'une part, et Françoise Loyn, *alias* Louyn, fille de Jean Louyn, vigneron à Boissy, et de Jacqueline Penon, d'autre part. — Bail d'un demi-arpent de terre à Dampierre, fait à Jean Cobué, le jeune, vigneron audit lieu, par Pierre Leroy, vigneron à Boissy. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 22 sous 6 deniers tournois, passé au profit de Mre Gondouin, prêtre, « curé » de l'œuvre des cures de Bruières-le-Chastel, » par Gabriel Texier, vigneron à Égly. — Quittance de 12 livres tournois, délivrée à Jean Séré, vigneron à Dampierre, par Hiérosme Despare, vigneron à Lardy, tant en son nom que comme se portant fort de Marie Baron, veuve de Denis Rottier, sa belle-mère, et de Sulpice Rottier, sa femme, et Jeanne Rottier, fille dudit défunt et de ladite Baron. — Partage entre Rose Petit, veuve de Robert Hébert, vivant, vigneron à Boissy, d'une part, Robert Hébert, le jeune, Denis Hébert, vigneron à Boissy, Jean Hébert, charron à Saint-Chéron, et Emmanuel Robert, charron à Bruyères-le-Chastel, à cause de Marie Hébert, sa femme, héritiers de Robert Hébert, leur oncle, d'autre part. — Marc Rocherieux, fendeur de grès à Torfou, s'engage à livrer à François Besse, maître paveur à Orléans, tout le pavé qu'il a fait aux roches situées au bois de Potron, près Torfou, à raison de 18 livres tournois les onze cents pavés « et toute bordure ». — Inventaire après décès de Marc Petit, vivant, marchand à Boissy, fait à la requête de Simone Dutoc, sa veuve, tant en son nom que comme tutrice des enfants mineurs d'elle et dudit défunt. 69 livres d'étain, à 8 sous tournois la livre; 1 manteau de drap noir, garni d'un collet de velours, bordé de passementerie de soie, 12 livres ; deux épées avec fourreau et garde, ensemble 30 sous; 1 arquebuze garnie de son rouet et fût, 4 livres 10 sous tournois ; 1 vache de 8 ans, 18 livres ; 16 paniers de mouches à miel, à 50 sous pièce, ensemble 40 livres tournois ; 4 muids et 9 poinçons de vin tant blanc que clairet, à 24 livres tournois le muid, ensemble 258 livres; 14 volailles, à 5 sous tournois pièce, ensemble 3 livres 10 sous. — Vente d'un quartier 1/2 de terre, à Cheptainville, champtier de Chastigny, faite à Louis Goyer, praticien à Cheptainville, par Simon Gillet, vigneron au même lieu. — Bail de 3 quartiers de pré, prairie d'Égly, fait, moyennant un loyer annuel de 8 livres tournois, à Mathurin Duteil et Nicolas Dangente, vignerons à Égly, par Claude Revel, prêtre, curé de l'église Saint-Thomas de Boissy (25 novembre 1613).

E. 4605. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

3 au 29 décembre 1613. — Prise à ferme, par Jean Lambert, le jeune, marchand et laboureur à Boissy, de 13 arpents 3 quartiers 1 quarte de terre, appartenant à Barbe Besnard, veuve de Denis Vacher, stipulant par Pierre Vacher, son fils, notaire royal à Châtres. — Bail des fiefs de Châtres à Saint-Sulpice, de la Planchette à Mauchamps, du bois de Charville et de maisons à Saint-Sulpice, fait, moyennant un loyer annuel de 124 livres tournois, à Jean Dupuis, marchand à Saint-Sulpice, et Jean Leconte, praticien à Boissy, par Abraham de Caradreulx, écuyer, seigneur de Montauban, au nom et comme procureur fondé de Gratienne Darnoust, *alias* Darnoul, veuve de Jean de Châtres, vivant, seigneur de la Briche et du fief de Charville, en la paroisse de Saint-Sulpice. — Cession d'un tiers d'arpent de vigne, vignoble de Boissy, faite à Jean Pillas, greffier et tabellion de Boissy, par Zacarie Guillon, vigneron à Boissy. — Bail de maison et dépendances à Boissy, fait à Jean Lambot, laboureur à Boissy, par Jean Leconte, praticien au même lieu. — Bail de 2 arpents de terre, terroir de Lardy, fait à Pierre Legrand, vigneron à Boissy, Cantien Legrand et Michel Villemère, vignerons à Lardy, par Pierre Verneau, maçon en plâtre, à Boissy. — Actes concernant Jean Roger, fils de Jean Roger et de Pasquière Delaire, remariée à Adrien Boucher, vigneron à Boissy. — Lots de partage entre Marie Leconte, fille de feu Gille Leconte et de Louise Alleaume, femme en premières noces dudit Gille, d'une part, et Jean Leconte et Blaise Leconte, enfants du même et de Barthélemie Nicolle, sa femme en secondes noces, d'autre part. — Acte de partage.

E. 4606. (Liasse.) — 16 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

2 au 27 janvier 1614. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Boissy, champtier « de la Grand'-

» Cousture », faite à Pierre Soullas, vigneron à Boissy, par Nicolle Sainctain, femme séparée de biens de Claude Soullas, auparavant veuve de Jean Duchesne, demeurant à Boissy. — Vente de maison et dépendances à Boissy, lieu dit les Ruelles, faite à Marin Rottier, vigneron à Saint-Yon, par Jean Lemoine, vigneron à Boissy, et Marguerite Buard, veuve de Mathurin Bonnot, demeurant à Boissy. — Bail de maison et dépendances à Saint-Sulpice, fait à Mathurin Fricquet, tailleur d'habits à Saint-Sulpice, par Jean Leconte, praticien à Boissy. — Inventaire après décès de Denis Bedeau, fait à la requête de Marie Bagot, tant en son nom que comme tutrice des enfants mineurs d'elle et dudit défunt. 45 livres d'étain, à 10 sous tournois la livre ; le setier de blé, 100 sous ; le setier d'orge, 3 livres 10 sous ; 3 boisseaux de gros pois, à 16 sous le boisseau ; 2 poinçons de vin blanc à 18 livres le poinçon ; une vache de trois ans, 31 livres ; 12 livres de beurre salé, 5 sous la livre. — Contrat de mariage entre Nicolas Coué, chapelier à Châtres, d'une part, et Gabrielle Bruières, fille des feu Pierre Bruières et Jeanne Rousseau, d'autre part. — Échange entre Simon Picot, marchand à Boissy, et Georges Pinet, vigneron au même lieu. — Quittance de 6 livres tournois délivrée à Zacarie Guillon, vigneron à Boissy, par Denis Gillet, sabotier au même lieu. — Vente d'un demi-arpent de bois taillis, terroir de Boissy, champtier du bois du Quartier, faite à Jacques Bourdon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, demeurant à Boissy, par Clément Audry, laboureur au même lieu. — Contrat de mariage entre Toussaint Bouté, vigneron à Saint-Sulpice, d'une part, et Simonne Geyer, veuve de François Picot, demeurant à Boissy, d'autre part. — Quittance de 6 livres tournois, rachat de rentes, délivrée à Louis Godillon, tailleur d'habits à Boissy, par Jean Barbé, laboureur à Avrainville.

E. 4607. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

6 au 25 février 1614. — Vente de 5 quartiers de terre, terroir de Torfou, champtier de Maubuisson, faite à Guillaume Réault, laboureur à Torfou, par Jean Tramblet, laboureur au même lieu. — Vente d'un demi-quartier de terre sablon, terroir de Boissy, champtier de la Justice, faite à Louis Feulleret, le jeune, vigneron à Boissy, par Claire Boucher, veuve de Guy Burgevin, demeurant à Boissy. — Vente d'un quartier de terre, terroir d'Égly, champtier de la Fontaine, faite à Charles Valois, laboureur à Égly, par Guillaume Cuvet, vigneron au même lieu, et Claudine Genest, sa femme. — Contrat de mariage entre Étienne Duchesne, vigneron à Boissy, fils de feus Jean Duchesne et Nicolle Sainctain, d'une part, et Catherine Rousseau, fille de Méry Rousseau, vigneron à Boissy, et de Jeanne Bunot, d'autre part. — Vente de 39 pieds d'ormes et chênes, sur pied, faite, moyennant 75 livres tournois, à Vincent Fortin et Pierre Bouté, marchands à Jouy, par Antoine Pillas, laboureur à Moret, paroisse de Saint-Yon, au nom et comme se portant fort de Clément Audry, son gendre. — Vente de maison et dépendances à Mauchamps, faite à Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Jacques Masurier, laboureur à Mauchamps, tant en son nom que comme se portant fort de Charlotte de Laselle, sa femme. — Quittance de 360 livres tournois, délivrée audit Masurier, par Michel Hallier, laboureur à Mauchamps. — Vente de maison et dépendances à Égly, faite à Jean Perrin, laboureur à Égly, par Denis Bedeau, le jeune, vigneron à Boissy. — Contrat de mariage entre Simon Ramon, vigneron à Boissy, fils d'Étienne Ramon, l'aîné, boulanger audit lieu, et de feue Geneviève Collet, d'une part, et Thomasse Renault, fille de feu Jacques Renault, et de Michelle Feulleret, d'autre part. — Françoise Hersant, veuve de Marin Contault, prend à bail à moitié, de Jean Bedeau, clerc de noble homme Louis Ladvocat, conseiller au grand conseil du Roi, 51 bêtes à laine portières et 1 bélier. — Bail de 6 arpents de terre, terroir d'Avrainville, fait à Didier Piffret, laboureur à Avrainville, par Salomon Piffret, laboureur à Boissy. — Vente d'héritages faite à Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, par Gilles Bouté, laboureur au Buisson, paroisse « de Saint-Mo» rice ». — Bail de 5 quartiers et demi de vigne fait à Jacques Blangarnon et Simon Ramon, vignerons à Boissy, par Sulpice Blangarnon, vigneron à Chaufour. — Contrat de mariage entre Blaise Genaille, vigneron, demeurant à présent à Boissy, d'une part, et Jeanne Michel, fille de feu Jean Michel et de Louise Subtil, d'autre part. — Échange entre Pierre Besnier, vigneron à Boissy, et Jean Fleurand, vigneron au même lieu.

E. 4608. (Liasse.) — 19 pièces, papier, dont 2 cahiers de 7 et 5 feuillets in-4°.

1er au 31 mars 1614. — Accord entre Toussaint

Bonté, vigneron à Boissy, et Simonne Gyer, sa femme, auparavant veuve de François Picot, tutrice de Sulpice, Jean et Pierre Picot, enfants dudit défunt et d'elle, d'une part, et ledit Sulpice Picot, vigneron à Boissy, d'autre part. — Autre entre Pierre Audry, le jeune, laboureur à Mauchamps, se portant fort de Louise Fauveau, sa mère, femme séparée de biens de Simon Prévost, d'une part, et Richard Leblanc, laboureur à Mauchamps, d'autre part. — Vente de bois faite à Jean Piffret, maréchal à Boissy, par Vincent Fortin, marchand à Jouy, paroisse de Breux. — Quittance de 87 livres 15 sous tournois, rachat de rente, délivrée à Barbe Besnard, veuve de Denis Vacher, demeurant à Châtres, par Michel Hébert et Louis Feulleret, le jeune, vignerons à Boissy, au nom et comme marguilliers et proviseurs de l'église Saint-Thomas de Boissy. — Constitution d'une rente annuelle de 111 sous tournois faite, au profit de la susdite église, par Sulpice Picot, vigneron à Boissy, et Louise Brisard, sa femme. — Partage de la succession de Nicolle Sainctain, succession maternelle, entre Jean Pocquet, laboureur à Mauchamps, Pierre Soullas, vigneron à Boissy, à cause de Didière Pocquet, sa femme, et Étienne Duchesne, vigneron au même lieu. — Échange entre les susdits Jean Pocquet et Pierre Soullas. — Autre entre Pasquier Rondain, vigneron à Boissy, et Denis Rebours, vigneron au même lieu. — Bail de la moitié de la maison du fief « du Deschartres » (*sic*), situé à Saint-Sulpice, avec la terre en dépendant, fait, moyennant un loyer annuel de 7 livres tournois, à Jean Dupuis, marchand à Saint-Sulpice de Favières, par Jean Leconte, praticien à Boissy, ayant bail, pour moitié, de Gratienne d'Arnoult, veuve de Jean de Chastres, vivant, écuyer, sieur de la Briche. — Testament de Geneviève Coqueau, veuve de Clément Pelletier, demeurant à Boissy. La testatrice élit sa sépulture dans l'église de Boissy, devant l'autel Notre-Dame et proche « le Cloaistre »; elle donne à cet effet 60 sous tournois à cette église; elle fonde un obit avec rente annuelle à partager entre l'église, sans doute la fabrique, et le curé ou vicaire; dons particuliers à un grand nombre de personnes. — Vente de 5 quartiers de terre à Boissy, champtier « de Malasise », faite à Jean Lambert, laboureur à Boissy, par Philippe Joynel, praticien à Châtres, au nom et comme se portant fort de noble homme François Rousselet, conseiller du Roi, naguères contrôleur des fortifications de Picardie. — Vente d'un arpent 8 perches de terre faite à Jacques Bonedon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, demeurant à Boissy, par André Bedeau, praticien à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Clément Bedeau, son fils. — Bail de 5 quartiers de terre fait à Louis Godillon, tailleur d'habits à Boissy, par Noël Vacher, laboureur à Breux. — Inventaire après décès de Geneviève Coqueau, ci-devant nommée, fait à la diligence de Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, héritier et habile à succéder comme représentant Jeanne Pocquet, sa mère, sœur utérine de la défunte. 56 livres d'étain à 8 sous tournois la livre; 1 muid de vin blanc en vidange de 16 pintes, 20 livres; 1 crochet et 1 agrafe d'argent, ensemble 20 sous tournois. — Quittance de 471 livres 12 sous tournois, délivrée à Marie et Marguerite Daubray par Delyon, écuyer, demeurant « à la Neuville » aulx Foueres, pays de Thirace ».

E. 4609. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

2 au 29 avril 1614. — Bail de 3 quartiers, 1 quarte de vigne, vignoble de Boissy, champtier du Chêne-Rond, fait à Simon Aumont, Cantien Coiffier et Denis Coiffier, vignerons à Boissy, par Sulpice Coiffier, meunier au moulin de Villelouvette. — Ratification de contrat de vente par Claude Daigremont, femme de Jacques Bourdon, procureur fiscal du bailliage de Boissy, Anne Daigremont, femme de noble homme Martin Porteau, valet de chambre du Roi, demeurant à Boissy, filles et héritières de feu Pierre Daigremont. — Bail d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier du Chemin-Neuf, fait à Pierre Grandy, tailleur d'habits à Boissy, par Philippe Mandonet, vigneron à Châtres. — Échange entre Émery Rousseau, vigneron à Boissy, et Sulpice Boucher, vigneron au même lieu. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, lieu dit l'Ormetteau, fait à Blaise Chenaille, vigneron à Boissy, par Jean Pocquet, laboureur à Mauchamps. — Cession de maison et dépendances à Breuillet faite à Nicolas Fouret, marchand à Breuillet, par Denis Louyn, laboureur au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Madeleine Delassus, sa femme. — Bail du moulin à blé appelé le moulin de Breux, sis en la paroisse de Saint-Yon, avec dépendances et appartenances, fait, moyennant un loyer annuel de 200 livres tournois, 6 chapons et 1 gâteau le jour des Rois, à André Bromant, meunier, demeurant au « Mesnil, paroisse de Saint-Philibert de » Bretigni », tant en son nom que comme se portant fort de Jeanne Savigneau, sa femme, par Jean Lambert,

sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, au nom et comme ayant charge de Marie Daubray, femme de Louis Le Cirier, chevalier, sieur de Neufchelles et de Bruyères-le-Châtel. — Bail de maison et dépendances, sur le carrefour de Boissy, fait à Étienne Brideron, marchand à Boissy, par Jean Lambert « escuier », sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy (12 avril 1614). — Accord entre Noël Duboys, laboureur à Lardy, d'une part, et Clément Audry, laboureur à Boissy, fils et héritier de Geneviève Rochot, jadis femme dudit Duboys. — Vente d'héritages faite à Laurent Dandrieul, boulanger, demeurant actuellement à Courances, par Étienne Ramon, le jeune, boulanger à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Jeanne Lambert, sa femme. — Rétrocession d'un quartier 1/2 de terre, terroir de Saint-Yon, champtier de la Folie, faite à Jean Coqueau, laboureur à la Madeleine, par Gilles Plumereau, vigneron à Boissy. — Rétrocession de 28 perches de vigne, terroir de Saint-Yon, champtier des Ormettains, faite au même par Cantien Coiffier, vigneron à Boissy. — Convention entre Antoine Pillas, laboureur, fermier à la ferme de Moret, paroisse de Saint-Yon, et Guillaume Maufais, maréchal à Boissy, aux termes de laquelle ce dernier s'engage à entretenir de leurs fers, pendant un an, 4 chevaux et 2 (mot illisible), moyennant 25 livres tournois et une journée de voiture déjà fournie par ledit Pillas audit Maufais, pour le transport « d'ung » poinsson de charbon du lieu de Paris en ce lieu » de Boissy. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Boissy, champtier de « Plaine-Bourse », faite à Denis Pocquet, praticien à Boissy, par Daniel Bosne, laboureur à Boissy, et Louise Soullas, sa femme. — Vente de maison et dépendances à Égly faite à Michel Goyer, vigneron audit lieu, par Abel Bedeau, laboureur à Boissy.

E. 4610. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

2 au 28 mai 1614. — Bail de 3 quartiers de pré, prairie de Breuillet, fait, moyennant un loyer annuel de 9 livres, à Jacques Bauchais, boulanger à Boissy, par Claude Revel, prêtre, curé de l'église de Boissy. — Obligation de 8 livres tournois passée, par ledit Bauchais, au profit de Jean Coqueau, laboureur à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon.— Inventaire des meubles de feu Noël Dubois, trouvés dans sa maison au lieu dit l'Ormetteau, fait à la requête du procureur fiscal du bailliage de Boissy. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 25 sous tournois passé, au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Thomas Sainctain, laboureur à Égly, Jacques Leroy, charron, et Denis Bedeau, vigneron à Boissy. — Autre de 71 sous 3 deniers tournois au profit de la même fabrique par Pierre Besnier, vigneron à Boissy. — Constitution d'une rente annuelle de 4 livres tournois faite, au profit de Denis Pocquet, bailli de Saint-Yon, demeurant à Boissy, par Pierre Le Roy, vigneron à Boissy. — Cession d'un demi-arpent et 2 quartes de terre, terroir de Saint-Yon, champtier de la Folie, faite à Jean Girard, vigneron à Boissy, par Françoise Delorre, veuve de Georges Pinet, demeurant à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de ses enfants mineurs. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Graviers, faite à Jacques Leroy, le jeune, vigneron à Châtres, par Nicolas Coué, chapelier au même lieu. — Ratification par « Adryan Desmallevilles, » seigneur de Panneville et baron de Saint-Yon, d'une quittance de 600 livres tournois, montant du quint denier dû audit baron à cause de l'acquisition du fief des Carneaux faite par Martin Langlois, quittance délivrée à la veuve dudit Martin Langlois, seigneur de Lisse et du fief des Carneaux, par Jacques Bourdon, procureur et receveur de la baronnie de Saint-Yon (13 mai 1614). — Foi et hommage portant aveu et dénombrement de : 1° 42 perches de terre, terroir de Villelouvette, lieu dit le Noyer Pinard, faisant partie du fief de la Motte de Villelouvette, tenu en plein fief, foi et hommage de Charles de Balzac, chevalier, seigneur d'Entraigues et de Marcoussis et, en partie, de Saint-Yon, à cause de cette dernière seigneurie ; 2° 1/2 quartier d'aunaie sis près le logis dudit fief de la Motte ; ledit acte fait à Denis Pocquet, procureur dudit seigneur, par Jean Perrin, marchand laboureur à Égly. — Vente de 5 quartiers 1 quarte de pré, au-dessous de Feugères, près le moulin à tan, faite à Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Simonne Dutoc, veuve de Marc Petit, en son vivant, marchand boucher à Boissy. — Bail de 3 quartiers de pré faisant moitié d'un arpent 1/2 « qui » est le pré appartenant à l'église de Saint-Thomas de » Boissy », fait, moyennant un loyer annuel de 7 livres 10 sous tournois, à Philippe Louin, vigneron à Boissy, par Michel Hébert, vigneron au même lieu. — Transport de bail à Cathelin Buisson, vigneron à Avrainville, par Fleurand Broquehaye, laboureur aux Bois Blancs, paroisse d'Avrainville. — Bail de 3 arpents de pré au

dessous de Feugères, près le moulin à tan, fait, moyennant un loyer annuel de 45 livres tournois, à Laurent Rougeault, marchand à Feugères, paroisse de Saint-Yon, et Didière Rozier, sa femme, par Jean Lambert, sieur de Rochemont, ci-devant nommé. — Contrat de mariage entre Didier Duchesne, vigneron à Avrainville, fils de feu Adam Duchesne et de Michelle Feulleret, à présent femme de Jean Petit, vigneron à Avrainville, d'une part, et Saincte Jullien, fille de feu Jullien, vigneron à Boissy, et de Claude Rousseau, d'autre part. — Acte relatif à la liquidation de la succession de Geneviève Coqueau.— Vente de 5 quartiers 2 quartes de terre, terroir de Bonnes, faite à Jean Pocquet, laboureur à Mauchamps, par Paris Leconte, laboureur à Guillerville, paroisse de Saint-Sulpice, et Mathurin Benoist, vigneron à Mauchamps, tant en leurs noms que comme exécuteurs du testament de Didière Benoist, en son vivant, demeurant à Mauchamps.

E. 4611. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1er au 24 juin 1614. — Accord entre Jean Dangente, le jeune, vigneron à Boissy, et Martin Lambieux, marchand à Jouy, paroisse de Breux. — Bail de 12 arpents de terre, terroir de Saint-Yon, depuis la fontaine dudit lieu en tirant jusqu'à Boissy, fait à Laurent Petit, laboureur à Boissy, par Denis Louyn, laboureur à la ferme du Chapitre, paroisse de Breuillet. — Inventaire et prisée de meubles, en conséquence de la séparation de biens entre Perrine Vacher et son mari, André Bedeau. 1 chandelier de cuivre, 16 sous tournois; 41 livres d'étain, à 7 sous tournois la livre; 1 coffre chêne, 4 pieds de long, fermant à clef, 8 livres tournois; 1 cuve tenant 6 poinçons, 9 livres; 1 porc, 3 oies et 6 poules, ensemble 8 livres. — Vente d'un arpent de terre, terroir de Saint-Yon, faite à Guillaume Chardon, marchand à Bruyères-le-Châtel, par Marie Bagot, veuve de Denis Bedeau, demeurant à Boissy. — Accord entre Louis Girard, aboureur à Boissy, d'une part, et Jean Réault, maréchal ferrant de la compagnie des chevau-légers du Roi, demeurant à Paris, d'autre part. — Inventaire après décès de Roullet Cochetteau, fait à la requête de Guillemette Martin, sa veuve. 20 livres d'étain, à 8 sous tournois la livre. — Obligation de 67 livres tournois, dont 42 pour 6 setiers de blé méteil, mesure de Châtres, et 25 pour 28 « poinsons » feustage », passée au profit de Jean Leconte, praticien audit lieu. — Claude Revel, prêtre, curé de Boissy, baille pour 3 ans à Sulpice Picot, vigneron à Boissy, toutes les dîmes en blé, avoine, orge, pois, fèves et autres grains, en agneaux et autres bestiaux, dont il a coutume d'avoir la dîme sur le territoire de Boissy et les habitants dudit lieu, à la réserve de la dîme des filasses et de celle des terres qui lui appartiennent en propre, et qu'il a ensemencées; le bail est fait moyennant un loyer annuel de 260 livres tournois et une redevance annuelle de 2 setiers et mine d'avoine, 1 cent de feurre de blé, 1 cent de feurre de mars et 6 gerbes de feurre d'accollure, le tout mesure de Châtres (11 juin 1614). — Inventaire après décès de Leonnette Depréau, fait à la requête d'Étienne Brideron, marchand à Boissy, tant en son nom que comme tuteur des enfants mineurs de lui et de ladite défunte. 90 livres d'étain, à 8 sous tournois la livre; 2 poinçons de vin clairet, ensemble 48 livres. — Bail d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier dit Joliette, fait à Jean Deslaiz, vigneron à Boissy, par Julien Renères, vigneron au même lieu. — Bail de 3 arpents de pré, fait à Charles Chauviot, marchand à Dampierre, paroisse de Saint-Yon, par Jean Lambert, le jeune, marchand et laboureur à Boissy, ayant bail de Michelle Hubert, veuve de Charles Bourbon, vivant, bourgeois de Paris.

E. 4612. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1er au 29 juillet 1614. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 20 sous tournois passé, au profit de la fabrique de l'église Saint-Pierre d'Egly, par Christophe Ragaine, laboureur à Villelouvette. — Autre d'une rente annuelle de 50 sous tournois, au profit de Thomas Boutet, lieutenant au bailliage de Châtres, par Gilles Plumereau, vigneron à Boissy. — Contrat de mariage entre Cantien Pottier, laboureur à Boissy, d'une part, et Marie Martin, veuve de François Guérot, demeurant à Boissy, d'autre part. — Inventaire après décès dudit Guérot. 26 livres d'étain, à 8 sous tournois la livre; 1 coffre chêne, 5 pieds de long, à panneaux, fermant à clef, 100 sous; 1 corset de drap noir, garni de son corps violet, neuf, 16 livres. — Contrat de mariage entre Nicolas Vaillant, d'une part, et Gillette Coqueau, veuve de Sébastien Bourbon, demeurant à Égly, d'autre part. — Accord entre Simonne Dutoc, veuve de Marc Petit, tant en son nom que comme tutrice des enfants mineurs dudit défunt et d'elle, d'une part, et Guillaume Petit, le jeune, mar-

cien à Boissy, par Marin Bézard, marchand au même chand à Boissy, et Georges Yvernette, vigneron à Cheptainville, à cause de Marie Petit, sa femme, d'autre part. — Bail de la moitié du champart des grains sur le territoire de Saint-Yon, fait moyennant un loyer annuel de 75 livres tournois, à Jacques Robert, laboureur à Boissy, par Jacques Bourdon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, demeurant à Boissy, au nom et comme procureur et receveur de Mons. de Panneville, baron de Saint-Yon, auquel appartient la moitié dudit champart, l'autre moitié appartenant au prieur de Saint-Yon. — Bail de maison et dépendances, rue du Monceau, à Boissy, fait à Laurent Dandrieux, boulanger à Boissy, par André Bedeau, praticien à Ollainville, paroisse de Bruyères-le-Châtel. — Bail de 3 arpents de pré, prairie de Breuillet, fait, moyennant un loyer annuel de 27 livres tournois, à Jean Lefébure, vigneron, par Jean Lambert, le jeune, marchand et laboureur à Boissy. — Inventaire après décès de Denis Fouin, fait à la requête de Clémence Feulleret, sa veuve, fondée de procuration de Marie Fouin, sa fille, veuve de Toussaint Cochetteau, tutrice de Toussaint Cochetteau, son fils mineur. 9 livres 1/2 d'étain à 8 sous tournois la livre ; 1 chapelet ou patenôtre « de » grenard viollet » avec grains d'argent, 1/2 douzaine de cuilliers « d'airain » et 1 petite tasse « de vesselle » de faïence », le tout prisé 3 livres 10 sous tournois ; 50 gerbes de chanvre 50 sous tournois.

E. 4613. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

3 au 27 août 1614.— Vente de droit sur un arpent 7 perches de terre, terroir d'Égly, faite à Laurent Mauclerct, marchand à Châtres, par Jacques Bauchais, boulanger et pâtissier à Boissy, et Jeanne Coqueau, sa femme. — Vente d'une rente annuelle de 12 livres 10 sous tournois faite à Jacques Bourdon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, par noble homme Martin Porteau, valet de chambre du Roi, et Anne Daigremont, sa femme. — Bail d'un arpent de pré, prairie de Breuillet, fait, moyennant 12 livres tournois, par an, à Jean Jollivet, marchand boucher à Boissy, par Jean Lambert, le jeune, marchand et laboureur au même lieu. — Obligation de 40 livres tournois passée, au profit de Martin Porteau, susnommé, par Pierre Brissard, marchand à Saint-Évroul.— Bail de maison et dépendances à Dampierre, paroisse de Saint-Yon, fait à Jean Bourdon, vigneron à Breux, par Pierre Le Roy, vigneron à Boissy. — Marie Beaulce, veuve de François Bérault, demeurant à Bruyères-le-Châtel, prend, à titre d'amodiation, pour 8 ans, de Marie Daubray, dame de Bruyères-le-Châtel, femme de Louis Le Cirier, écuyer, seigneur de Neufchelle, représentée par Jean Chardon, son receveur, le four banal dudit Bruyères, avec les maisons et logis dudit four et la petite maison y attenant, « à la charge » de faire bien cuire le pain des subjectz, sur peine » de dommages et intérêts, de « tenir sa maison fournye » de pain blanc et gros pain, bien fait, cuit et panissé, » chaque jour, pour la fourniture du bourg, et de » farine pour les enfants ». Le bail est fait moyennant un loyer annuel de 160 livres tournois et 6 chapons et 1 gâteau le jour des Rois, à la dame de Bruyères et 1 autre à son bailli, receveur et procureur fiscal, « ainsi qu'il est accoustumé » ; Marie Beaulce devra faire moudre ses blés au moulin de Guiserai, appartenant à ladite dame de Bruyères (19 août 1614). — Transport de créance à Jacques Bourdon, ci-devant nommé, par Catherine Burgevin, veuve de Noël Duboys, demeurant à Lardy. — Accord entre Étienne Pouvyn, charron à Châtres, et Guillaume Soullas, demeurant à Boissy.

E. 4614. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

2 au 30 septembre 1614. — Accord entre Marin Rottier, vigneron à Saint-Yon, et Nicolas Prévost, vigneron aux Cosnardières, paroisse de Saint-Yon. — Noël Vacher, laboureur à Breux, baille à titre de pension et nourriture, pour un an, à Vincent Le Mercier, maître et précepteur des écoles de Boissy, Jean Vacher, son fils, « pour, par icellui Le Mercier, luy » aprendre ainsi que ung bon maistre et précepteur y » est tenu et doibt faire, et que son esprit poura com» prendre ; et aussy, de, par icelluy Le Mercier, icellui » Jean Vacher norrir et luy fournir de feu et de chan» delle ; et moyennant le pris et somme de trente-six » livres tournois », payables par trimestre (2 septembre 1614). — Accord entre Jean Masson et Denis Louyn, vignerons à Breuillet. — Autre entre Marie Bagot, veuve de Denis Bedeau, d'une part, et Jean Marchand, marchand boucher, demeurant actuellement à Paris, à cause de Françoise Bedeau, sa femme, d'autre part. — Contrat d'apprentissage de couturière de Marthe Petit, fille de Louise Dutoc et de feu Marc Petit, demeurant à Boissy, auprès de Rose Petit, femme de Jacques Leroy, charron à Étrechy. L'apprentissage

durera deux ans ; l'apprentie sera nourrie, couchée, logée et hébergée chez sa maîtresse, entretenue de vêtements par sa mère, qui payera, en outre, 39 livres tournois pour les 2 années. — Vente de ses droits en la succession de Richard Cousin, faite à Jacques Angot, sergent au bailliage d'Ollainville, par Cantien Pottier, laboureur à Boissy, héritier dudit défunt Cousin, en son vivant vigneron à la Folie, paroisse de Saint-Germain-lès-Châtres. — Quittance de 55 livres 1 sou tournois, rachat de rente, délivrée à noble homme Louis Leschassier, conseiller et secrétaire du Roi, à Paris, par Denis Pocquet, praticien à Boissy. — Bail de maison et dépendances, près le carrefour de Boissy, fait par ledit Leschassier à Étienne Ramon, boulanger, et Pierre Grandy, tailleur d'habits à Boissy. — Actes divers concernant le même Leschassier. — Marché de travaux de réparations à un pressoir fait entre Adrian Lermite, charpentier à Châtres, et Simon Picot, marchand à Boissy. — Vente d'un demi-arpent de pré, prairie d'Égly, faite à Jean Perrin, laboureur à Égly, par Geneviève Lambert, veuve de Jean Beauvaix, demeurant à Villelouvette. — Vente d'héritages faite à Jean Besnier, vigneron à Boissy, par Jean Maugeant, manouvrier à Torfou.—Bail de trois quartiers de vigne, terroir de Boissy, champtier de la Bergerie-Fizeau, fait à Blaise Genaille, vigneron à Boissy, par Étienne Duchesne, vigneron au même lieu. — Guillaume Soulas, marchand à Boissy, reconnaît devoir et promet payer à Pierre Bouchardeau, marchand bourgeois de Paris, la somme de 90 livres tournois, pour vente et délivrance d'un cheval bai-brun, garni de collier, bride et licol, pour laquelle somme de 90 livres ledit Soulas s'engage à charrier pour ledit Bouchareau, de Boissy à Paris, du vin et autres marchandises, à la charge par Bouchareau de payer à Soulas la moitié du prix de chaque voyage qu'il fera, l'autre moitié restant à Bouchareau pour venir en diminution des 90 livres tournois ; les voyages continueront jusqu'à fin de paiement, le jour de la Pentecôte 1615.

E. 4615. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1er au 12 octobre 1614. — Simon Picot et Claude Contault, fermiers du gros et huitième du vin vendu à Boissy, y demeurant, accordent à Guillaume Petit, marchand hôtelier à Boissy, qui l'accepte, l'autorisation de vendre, pendant 5 années, du vin de leur bail, vin en gros et détail, à Boissy, moyennant 50 livres tournois pour la première année, échéant à la Saint-Rémi, 1er octobre 1615, et 45 livres pour chacune des 4 autres années, payables en 4 termes. — Bail d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Marsandes, fait à Pierre Bruière, vigneron à Boissy, par Pierre Fauveau, laboureur à Breux. — Contrat de mariage entre Gilles Greffier, vigneron à Boissy, d'une part, et Barthélemye Nicolle, veuve de Gilbert Leconte, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, lieu dit l'Ormetteau, fait à Simon Varenne, vigneron à Boissy, par Sulpice Coiffier, meunier au moulin de Villelouvette. — Bail d'un demi-arpent de vigne, terroir de Boissy, champtier dit Champ-Joly, fait à Guillaume Petit, marchand hôtelier à Boissy, par Fiacre Thierri, cordonnier à Boissy. — Vente d'un quartier de vigne en friche, vignoble de Boissy, champtier et au-dessous de la Justice, faite par le susdit Thierri à Louis Godillon, marchand hôtelier à Boissy. — Rétrocession d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, faite à Fleurant Brocquehaye, laboureur aux Bois-Blancs, paroisse d'Avrainville, par Gilles Bailly, tixier en toiles, à Boissy.

E. 4616. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

2 au 30 novembre 1614. — Cession de maison et dépendances à Dampierre, faite à Laurent Jubin, meunier audit lieu, par Jean Bourdon, vigneron à Breux. — Bail d'héritages fait à Fleurant Brocquehaye, laboureur aux Bois-Blancs, paroisse d'Avrainville, par Jean Coqueau, laboureur à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon.— Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Moinerie, fait à Jean Lemoine, vigneron à Boissy, par Simon Picot, marchand au même lieu. — Constitution d'une rente annuelle de 45 sous tournois au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Robert Hébert, vigneron à Boissy, au nom et comme héritier et exécuteur testamentaire de son oncle, Robert Hébert, l'aîné, mort, vigneron à Boissy. — Bail de trois quartiers et demi de vigne, vignoble de Boissy, fait à Guillaume Petit, l'aîné, et Simon Varenne, vignerons à Boissy, par Simon Picot, marchand au même lieu — Échange entre Étienne Delarre, vigneron à Boissy, et Thomas Gilbon, vigneron au même lieu. — Bail de maison et dépendances, rue du Monceau, à Boissy, fait à Noël Dangente, vigneron à Boissy, par Joachim Mandonnet, vigneron au même lieu. — Baux divers par Pierre Héron, bourgeois de Paris, à François Roullon, vigneron à Boissy, Nicolas Guérin, vigneron à Égly,

Jean Tessier, vigneron au même lieu, Méry Rousseau, vigneron à Boissy, Jean Rousseau, son fils, vigneron au même lieu, François Aumont, vigneron au même lieu, Mathieu Duteil, vigneron à Égly, Nicolas Dangente, d'Égly, Pierre Courtin, vigneron à Égly, Abel Roux, vigneron à Boissy, Simon Roux, Simon Ramon, vigneron à Boissy, Jean Lefebvre, vigneron à Égly, Gabriel Texier, vigneron au même lieu, Pierre Besnier, laboureur à Boissy. — Vente de moitié de jardin et autres héritages, sis rue du Monceau à Boissy, faite à Michel Charpentier, vigneron à Boissy, par Thomas Delarre, vigneron à Boissy, et Nicole Janvier, sa femme, etc., etc. — Inventaire après décès de Michel Joynel, fait à la requête de Didière Buard, sa veuve, tant en son nom que comme tutrice des enfants mineurs d'elle et dudit défunt, 3 livres d'étain à 6 sous la livre. — Vente d'un demi-arpent de bois taillis, terroir de Boissy, au-dessous de la Justice, faite à Simon Michel, vigneron à Boissy, par Jean Besnier, vigneron au même lieu. — Vente de trois quartes de terre, bruyère en friches, terroir de Boissy, au-dessous de la Justice, faite au même par Louis Ramon, boulanger à Boissy. — Vente d'un arpent et 1/2 quartier de terre, terroir de Torfou, champtier de la Croix-du-Pavé, faite à Pierre Verneau, maçon à Boissy, par Clément Bedeau, marchand mégissier à Saint-Denis-en-France. — Vente d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, faite à Jean Girard, vigneron à Boissy, par Jean Pocquet, laboureur à Mauchamps. — Accord entre Jean Leconte, praticien à Boissy, d'une part, Perrette Richer, veuve de Germain Chicard, demeurant à présent à Montlhéry, tant en son nom que comme tutrice de Jean Chicard, son fils, et Thomas Chicard, laboureur au même lieu, d'autre part. — Partage des successions paternelle et maternelle entre Cantien Pottier, laboureur à Boissy, d'une part, et Jean Thiboust, marchand, et Françoise Pottier, sa femme, lesdits Cantien et Françoise, enfants et héritiers, chacun par moitié, des feus Jean Pottier et Perrine Sédillot.

E. 4617. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1er au 31 décembre 1614. — Bail d'un quartier 1/2 de vigne, vignoble d'Égly, « proche les Ruisseaux » d'Églis », fait à Jean Joynel, vigneron à Villelouvette, par François Langloys, marchand mercier à Boissy. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 40 sous tournois passé, au profit de Jean Debryes, marchand à Châtres, par Denis Rebours, vigneron à Boissy. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier dit Jolliette, faite à Simon Deslaiz, vigneron à Boissy, par Gilles Plumereau, vigneron au même lieu. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Boissy, champtier « de Malassis », faite à Julien Renères, vigneron à Boissy, par Jean Marchant, marchand boucher au même lieu. — Baux divers faits par Denis Loyn, l'aîné, laboureur, demeurant à présent à Breuillet, à Jean Plumereau, vigneron à Boissy, Guillaume Lefébure, vigneron au même lieu, Simon Aumont, vigneron au même lieu, Jean Louyn, le jeune, vigneron au même lieu.— Vente de 3 quartiers de terre, terroir de Boissy, champtier « du Noyer à la Veale », faite à Denis Pocquet, praticien à Boissy, par Claude Frémyneau, marchand à Châtres, et Marie Hariveau, sa femme.— Bail de 7 arpents de terre, terroir de Mauchamps, fait à Jamet Pinard, laboureur à Mauchamps, par Claude Aubry, laboureur à Boissy. — Vente d'un quartier de terre, terroir d'Égly, champtier « des Blezeaux », faite à Thomas Sainctain, laboureur à Égly, par Denis Bedeau, vigneron à Boissy. — Pierre Bouchardeau, marchand, bourgeois de Paris, vend à Jacques Robert, laboureur à Boissy, 3 chevaux, garnis de leurs colliers, et brides avec une charrette garnie de ses roues et d'un « aisseau de fer », moyennant la quantité de 250 muids, « tonneaux, feustailles, quatre poinssons pour troys muidz, muid pour muid, quatre piches pour fond », le tout livrable en 2 termes, à raison de 125 muids par terme. — Vente de 3 quartiers de terre faite à Pierre Verneau, maçon en plâtre à Boissy, par André Bedeau, praticien à Ollainville, et Perrine Vacher, sa femme. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Boissy, champtier de Potron, faite au même, par Jean Bedeau, le jeune, vigneron à Boissy. — Vente d'une quarte de terre pâture, terroir d'Égly, champtier de Blaizeaux, faite à Jean Dugué, le jeune, sergent au bailliage de Boissy, par Yon Linère, vigneron à Corbeil, tant en son nom que comme fondé de procuration de Jeanne Baudouin, sa femme. — Quittance de 25 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Denis Pocquet, praticien à Boissy, par Pierre Denise, charron à Châtres, et Louise Hervy, sa femme. — Vente d'un demi-arpent 7 perches de vigne sablon, terroir de Boissy, champtier du Champ-Jolly, faite à Simon Deslaiz, vigneron à Boissy, par Étienne Briderou, marchand hôtelier au même lieu. — Vente d'un quartier de terre et vigne sablon, mêmes terroir et champtier, faite au même par Louis Ramon boulanger à Boissy.

E. 4618. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

4 au 31 janvier 1616. — Bail d'un arpent de terre sablon, terroir de Boissy, champtier « du Champ-» Jolly », fait à Jean Délaiz, vigneron à Boissy, par Simon Délaiz, vigneron au même lieu. — Vente d'un demi-arpent de terre sablon, terroir de Boissy, champtier de la Bruneterie, faite à Jean Coqueau, laboureur à Boissy, par Fiacre Thierry, cordonnier au même lieu. — Vente d'un quartier de terre sablon, terroir de Boissy, champtier de « Champ-Jolivette », faite par le même à Pierre Grandy, tailleur d'habits à Boissy. — Vente de 3 perches de terre, terroir de Breuillet, faite à Jean Pollis, marchand à Jouy, paroisse de Breux, par Jean Réault, vigneron à Breuillet. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier du Chêne-Rond, faite à Jean Girard, vigneron à Boissy, par Jean Lambert, vigneron au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Marie Gueritté, sa femme. — Constitution d'une rente annuelle de 75 livres tournois faite, au profit de Marie Darras, veuve de noble homme Jean Porteau, vivant, prévôt de Montlhéry, demeurant à Châtres, par Jacques Bourdon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, demeurant à Boissy. — Noble homme Martin Porteau, valet de chambre du Roi, et Anne Daigremont, sa femme, demeurant à Boissy, renoncent en faveur de Jacques Bourdon, ci-devant nommé, et de Claude Daigremont, sa femme, à tout leur droit sur un moulin à blé sur la rivière d'Orge, en la paroisse et près de Saint-Germain-lès-Chastres, appelé le moulin « Francsureau », appartenances et dépendances, et à la charge par les preneurs de payer toutes les rentes et redevances dues à cause dudit moulin (15 janvier 1616). — Bail de toutes les masures, cour et jardin de la Follye, contenant environ 1 arpent, près Saint-Yon, fait à Guillaume Maufaix, maréchal à Boissy, par Jean Lambert, le jeune, laboureur au même lieu. — Vente de ses droits dans la succession de feu son père Michel Courtin, faite à Denis Gillet, sabotier à Boissy, par Nicolas Courtin, vigneron à Ollainville. — Échange entre Jacques Bourdon, ci-devant nommé, et Antoine Varenne, vigneron à Boissy. — Autre entre Simon Deslaiz, vigneron à Boissy, et Jean Jollivet, boucher au même lieu. — Actes concernant Jean Deslaiz, ci-devant nommé. — Divers baux faits par Pierre Héron, gendarme de la compagnie de la Reine, demeurant à Ollainville, à François Roullon, Jean Savary, Jean Rousseau, fils de Méry, Pierre Renault, Pierre Le Roy, Méry Rousseau, tous vignerons à Boissy.

E. 4619. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

3 au 29 février 1616. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Saint-Sulpice, champtier « de la » Vallée-Thibault », faite à Sébastien (Aubry), laboureur à Mauchamps, par Simon Houdon, laboureur au même lieu. — Accord entre Denis Pocquet, laboureur « à la » Honville », stipulant pour Marthe Pocquet, sa fille, d'une part, et François Girard, marchand tuilier « à » la Batte », au nom et comme se portant fort de Jean Girard, son frère, d'autre part. — Vente d'un arpent de terre, terroir de Torfou, champtier « des Mores », faite à Martin Pottier, laboureur à Torfou, par Jean Tramblet, laboureur au même lieu. — Bail de 11 arpents de terre, terroirs de Boissy et Saint-Yon, fait à Étienne et Simon Ramon, vignerons à Boissy, par Pierre Verneau, maçon au même lieu. — Quittance de 90 livres tournois, rachat de rentes, délivrée à Denis Louyn, laboureur à Breuillet, par Jacques Bourdon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, demeurant à Boissy, à cause de Claude Daigremont, sa femme, héritière pour moitié de feu Denis Pocquet. — Autre de 13 livres 5 sous tournois délivrée par le même à Marin Rottier, vigneron à Boissy. — Vente de 2/3 d'arpent et 5 perches de terre, terroir de Villelouvette, champtier « de la Couture », faite au susdit Bourdon par Christophe Raguaine, laboureur à Villelouvette. — Actes concernant Louis Feulleret et Blaise Genaille. — Transport d'une rente annuelle de 20 livres tournois fait à Jacques Bourdon, ci-devant nommé, par Jean Ballu, vigneron à Saint-Yon, et Cantienne Duboys, sa femme. — Délivrance de legs faite à la fabrique de l'église Saint-Jean de Mauchamps par Didier Audry, laboureur à Mauchamps, en exécution du testament de feu Didier Hallier, reçu par Thomas Lefranc, prêtre, curé de Mauchamps, le 21 janvier 1615. — Bail de 2 arpents de pré, prairie de Dampierre, fait à Mathurin Renault, vigneron à Boissy, par Claude Revel, prêtre, curé de l'église Saint-Thomas de Boissy (23 février 1616). — Bail d'une maison et dépendances, rue du Pré, à Boissy, fait au susdit Renault par Julien Renères, vigneron à Boissy. — Accord entre Jean Pocquet, laboureur à Mauchamps, un des collecteurs des tailles de Saint-Sulpice et Mauchamps, d'une part, et Jean Leconte, praticien à Boissy, d'autre part. Ce dernier remplacera le premier

dans tout son exercice de collecteur, touchera les émoluments affectés à cet office et 4 livres tournois, que Pocquet lui donnera à la fin de toutes les opérations. — Cession de maisons et dépendances à Boissy, lieu dit les Sablons, faite à Denis Renault, vigneron à Boissy, par Michelle Feulleret, veuve de Jacques Renault, demeurant au même lieu. — Vente d'un demi-arpent de terre en friche, terroir de Torfou, champtier de Potron, faite à Vincent Normand, laboureur, demeurant à présent à Boissy, par Jean Lemoine, vigneron au même lieu. — Vente d'héritages faite au même par Jean Piffrey, maréchal à Boissy, et Geneviève Langlois, sa femme.

E. 4620. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

4 au 25 mars 1616. — Bail d'une vache fait à Jean Maugeant, vigneron à Boissy, par Pierre Varneau, maçon au même lieu, moyennant 4 livres tournois pour l'année du bail. — Contrat de mariage entre Noël Bedeau, charron à Boissy, d'une part, et Jeanne Loyn, fille de Jean Loyn, l'aîné, vigneron au même lieu, et de Jacqueline Pinon, d'autre part. — Acte d'assemblée par lequel les habitants de Boissy consentent à ce que Simon Picot, Martin Pillas et Valentin Marly, habitants dudit lieu, obtiennent commission du Roi et des Élus de Paris pour asseoir et lever, sur la paroisse de Boissy, la somme de 900 livres tournois, que lesdits Picot, Pillas et Merly ont empruntée en leurs noms, à la prière et requête desdits habitants, et qui a été employée « pour survenir » à la despence et entretenement des Carabins que » M. De Gien a envoiez pour garder ledit Boissy, de» puis le commansement de ses guerres, et pour » deniers donner au gendarmes qui vouloient loger » audit Boissy ; recognoissant avoir esté chose très » nécessaire à ladite paroisse »... Lesdits Picot, Pillas et Merly devront faire la taxe sur les habitants, eux compris, « suivant et au proratta de la grand'taille » ; ils seront, du reste, payés « de leurs salaires, tant » d'obtenir ladite commission que de faire ladite levée : » lesquelz fraictz seront aussy assis sur lesdits habi» tants avec les fraictz de la commission : le tout sui» vant la taxe de Messieurs les Esleuz »... Cette délibération, à laquelle assistèrent 28 habitants nommés à l'acte, porte les signatures de : Langloys, Girard, M. Petit, J. Robert, Contault, Audry, J. Renère, Hébert, Lambert, Duchesne, Langlois, Leconte, L. Godillon, Soullas, S. Petit, Langlois, Renaud, Lambert et Pillas, plus un nom illisible. — Bail d'héritages fait à Pierre Grandy, tailleur d'habits, et Zacharie Guillon, vigneron à Boissy, par Mathurin Laigle, maréchal à Châtres. — Bail d'un arpent de terre, terroir de Boissy, champtier de la Fontaine-au-Vin, fait à Thomas Delorre et Jean Delorre, son frère, vignerons à Boissy, par Pierre Bacher, notaire royal en la prévôté de Montlhéry, demeurant à Châtres. — Bail d'un demi-arpent de vigne, à Boissy, champtier des Ruelles, fait à Jean Beroust, vigneron à Boissy, par Étienne Brideron, marchand à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort d'Anne Petit, veuve de Zacharie Hariveau, demeurant à Bruyères-le-Châtel. — Accord entre Vincent Chesnay, laboureur à Torfou, et Marin Jacob, vigneron à Lardy. — Quittance de 22 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Étienne Sorieul, vigneron à Villelouvette, par Laurent Maucler, marchand mégissier à Châtres, à cause de Marie Coqueau, sa femme, et Jeanne Coqueau, veuve de Jacques Bauchais, demeurant à Boissy, tant en son nom que comme ayant droit par transport de Jean Coqueau, son frère. — Autre de 7 livres 10 sous tournois, délivrée à Laurent Petit, vigneron à Bois par Jean Bedeau, vigneron au même lieu, et Mı Leconte, sa femme. — Vente d'un quartier 1/2 de terre, terroir de Boissy, champtier de Malassis, faite à Jean Jullien, vigneron à Boissy, par Noël Maugeant, vigneron à Torfou, tant en son nom que comme se portant fort de Jeanne Manny, sa femme.

E. 4621. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

4 au 26 avril 1616. — Quittance de 33 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Pierre (Bruières), vigneron à Boissy, par Pierre Fauveau. — Claude Revel, prêtre, curé de l'église Saint-Thomas de Boissy, Clément Le Gaillard, prêtre, curé de Cheptainville, et Abraham Picard, prêtre, curé de Saint-Sulpice-de-Favières, tous du diocèse de Paris, quant à leurs bénéfices, constituent, en faveur de Pierre Seraine, étudiant en l'Université de Paris et boursier au collège de « Choletz », fils de feu Antoine Seraine et de Marguerite Revel, natif « du Plaisier Raulevé », diocèse d'Amiens, une rente annuelle de 60 livres tournois, à percevoir du jour où ledit Seraine chantera sa première messe, durant toute sa vie, ou tout au moins jusqu'à ce qu'il soit pourvu en titre de bénéfice valant pareille somme de 60 livres ou plus : à la charge par ledit Seraine de prier Dieu pour lesdits

Revel, Le Gaillard et Picard (28 mars 1616). L'acte de notoriété en ce qui concerne la personne des trois curés ci-dessus nommés, et l'existence des héritages sur lesquels la rente est assise, se trouve à la suite de l'acte de constitution, avec la date du 12 avril 1616, et porte, entre autres signatures, celles de Pierre Bauldricourt, curé de l'église de Breux, et Jean Lesné, vicaire, demeurant à Boissy. — Vente d'un demi-arpent 1/2 quartier de vigne, vignoble de Villelouvette, faite à Charles Raguaine, laboureur à Égly, par Christophe Raguaine, laboureur à Villelouvette. — Actes concernant Louise Bézard, femme de Jean Leconte. — Échange entre Robert Hébert, vigneron à Boissy, et Jean Cabué, le jeune, vigneron en la paroisse de Saint-Yon. — Bail d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Boissy, fait à Noël Bedeau, charron à Boissy, par Françoise Bedeau, femme séparée de biens de Jean Marchand. — Inventaire, après décès de Claude Genest, fait à la requête de Guillaume Curet, tant en son nom que comme ayant la garde naturelle des enfants mineurs de lui et de ladite défunte. — Vente d'un quartier de terre sablon, terroir de Breuillet, champtier « de la Croix-Pocquet », faite à Charles Marcongnet, laboureur en la paroisse de Breuillet. — Bail d'une vache fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, par ledit Marcongnet à Nicolas Vaillant, vigneron en la paroisse de Breuillet. — Constitution d'une rente annuelle de 20 sous tournois faite, au profit de la fabrique de l'église de Saint-Pierre d'Égly, par Vincent Pigeon, vigneron à Égly, en qualité d'héritier et exécuteur du testament de Jean Chanteclère. — Louis Girard, laboureur à Boissy, se portant fort de Marthe et Marguerite Girard, ses filles, prend en apprentissage pour 2 ans, de Guillaume Le Roy, vigneron à Boissy, Anne Le Roy, fille dudit Guillaume, « pour, par ledit Girard, icelle faire monstrer et enseigner par ses dites filles l'art et mestier de coudre et tailler habytz, linges et autres choses nécessaires deppendant du mestier de tailleur d'habitz ». Le Roy nourrira et habillera sa fille, et payera la somme de 19 livres tournois en 2 termes. — Contrat de mariage entre Nicolas Rousseau, laboureur, demeurant à présent au logis de Vincent Chesnay, d'une part, et Denise Rousseau, veuve de Michel Menot, vivant, cordonnier, demeurant à Boissy, d'autre part. — Vente de 3 quarts de vigne, vignoble de Saint-Sulpice, champtier de la Butte, faite à Louis Rousseau, vigneron à Saint-Sulpice, par Jean Besnyer, vigneron à Boissy, et Pasquière Goudart, veuve de Pierre Besnyer.

E. 4622. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1er au 31 mai 1616. — Vente d'une perche et demie de terre, terroir de Saint-Yon, faite à Étienne Boullon, vigneron à Saint-Yon, par Jean Séré, vigneron au même lieu. — Inventaire après décès de Michel Menot, en son vivant cordonnier à Boissy, fait à la requête de Denise Rousseau, sa veuve. 10 livres d'étain à 7 sous tournois la livre. — Vente de « 25 tonneaux, muids, feustailles », garnis de leurs fonds, faite à Simon Hébert, vigneron à Boissy, par Cantien Coiffier, vigneron au même lieu, moyennant 35 livres tournois. — Bail d'un arpent de terre, terroir d'Égly, champtier de la Mare-Saint-Pierre, fait à Charles Texier, vigneron à Égly, par Pierre Bouville, sergent royal à Châtres. — Bail d'un arpent de terre, mêmes terroir et champtier, fait à Mathurin Duteil, vigneron à Égly, par Denis Louvet, praticien à Châtres. — Bail de 30 perches de vigne, terroir de Boissy, fait à Zacarie Guillon, vigneron à Boissy, par Étienne Duchesne, vigneron au même lieu. — Jean Petit, sergent au bailliage de Boissy, se portant fort de Noëlle Petit, sa fille, prend en apprentissage, pour 18 mois, de Jean Jollivet, marchand boucher à Boissy, Marguerite Jollivet, fille dudit Jean, à la charge « de, par ledit Jean, icelle faire enseigner et montrer, par sa dite fille, l'art et mestier de coudre et tailler habictz, linges et autres commoditez, dépendant du mestier de thailleur d'habitz ». Jollivet nourrira et habillera sa fille, et payera 16 livres tournois en 2 termes. — Bail d'héritages fait à Nicolas Rousseau, laboureur à Boissy, par Pierre Guitteau, meunier au moulin de la Briche, et Didière Ligner, sa femme. — Denis Louyn, laboureur à Breuillet, tuteur des enfants mineurs de feu Guillaume Fauveau, baille, pour 3 ans, à Pierre Lambot, laboureur à Boissy et aussi tuteur desdits enfants, César Fauveau, l'un d'eux. Le preneur s'engage à nourrir, loger, gouverner et « envoyer à l'escolle » le jeune Fauveau, moyennant la jouissance de ses biens, meubles et immeubles, pendant les 3 années de bail, « et pour le regard des entretenemens d'habytz, chaussures et linge, sera pris, sur le principal des meubles dudit Cézard, la somme de » 36 livres tournois (8 mai, 1616). — Échange entre Étienne Sorieul, vigneron à Villelouvette, et Pierre Hallier, vigneron au même lieu. — Divers baux faits par Pierre Héron, gendarme de la compagnie de la Reine, demeurant à Égly, à Étienne Sorieul, Pierre Hallier,

Michel Goiet, Jean Joynel, Jean Leféburc, vignerons à Égly. — Vente d'un demi-arpent de terre sablon, terroir de Boissy, champtier de la Brunetterie, faite à Louis Feulleret, l'aîné, vigneron à Boissy, par Jean Coqueau, laboureur au même lieu. — Vente de 2 perches d'aunaies et buissons, à Dampierre, faite, moyennant 35 sous tournois, à Robert Guillemard, cordonnier à Boissy, par Jean Séré, vigneron à Dampierre. — Accord entre Jean Ducloz, vigneron à Avrainville, d'une part, et Jean Normant, tailleur d'habits à Bruyères-le-Châtel, au nom et comme se faisant fort de Vincent Normant et Louise Sablet, sa femme, d'autre part. — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Garenne, fait à Mathurin Renault, vigneron à Boissy, par Jean Leconte, praticien au même lieu, ayant charge de Jean David, receveur « du Bréau-sans-Nappe ». — Contrat de mariage entre Charles Bance, cordonnier, demeurant à présent à Boissy, « natif de Sigie, quatre lieues » près de Gornet en Normandye », d'une part, et Jeanne Béroust, fille de feu Nicolas Béroust et de Jeanne Buard, d'autre part. — Vente de maison et dépendances, rue du Val, à Boissy, faite à Guillaume Le Roy, vigneron à Boissy, par Clémence Aumont, veuve de Jean (Plumereau), demeurant à Boissy. — Vente de 100 bêtes à laine, brebis et moutons, et de 36 agneaux de l'année, faite, moyennant 475 livres tournois, dont 400 livres, pour les brebis et moutons, et 75 livres pour les agneaux, à Jean Pocquet et Jean Vacher, laboureurs à Mauchamps, par Jean Perrin, marchand et laboureur à Châtres. Le payement doit s'effectuer en 3 années, pendant chacune des quelles les acquéreurs donneront au vendeur 68 toisons de laine (25 mai 1616). — Quittance de 135 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Jean Lambert, le jeune, marchand laboureur à Boissy, par noble homme Martin Porteau, valet de chambre du Roi, demeurant à Boissy, à cause d'Anne Daigremont sa femme, héritière en partie de feu Denis Pocquet. — Contrat de mariage entre (Denis Aumont), fils de (Thomas Aumont) et de Perrine Fauveau, d'une part, et Geneviève Lambert, fille de feu Jean Lambert, vivant, greffier et tabellion au bailliage de Boissy, et de Geneviève Langlois, à présent femme de Jean Piffret, marchand à Boissy, d'autre part. — Accord entre Guillaume Le Roy, demeurant à Boissy, et François Aumont, vigneron au même lieu. — Bail d'une maison au carrefour de Boissy, à la réserve d'une chambre, fait, moyennant un loyer annuel de 25 livres tournois, à Claude Coutauld, marchand à Boissy, par Jean Leconte, praticien au même lieu, se portant fort de Louise Bézard, sa femme, fille et héritière de Morin Bézard et de Sainte Martin.

E. 4623. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1er au 30 juin 1616. — Échange entre Thomas Aumont, laboureur à Boissy, en son nom à cause de Perrine Fauveau, sa femme, d'une part, et Sébastienne Fauveau, femme de Laurent Dutoc, d'autre part. — Rétrocession de 9 quartes de vigne en friche, vignoble de Saint-Sulpice, faite à Jean Coqueau, laboureur à Boissy, par Sébastien Aubry, laboureur à Mauchamps. — Transport d'héritages fait à Jacques Feugères, garde des vaches de Boissy, par Jean Lemoine, vigneron à Boissy. — Autre par le même à Michel Piffret, vigneron à Boissy. — Partage entre Simon Pillas, vigneron à Boissy, Jean Pillas, greffier et tabellion, Jean Savary, à cause de Jeanne Pillas, sa femme, Pierre Le Roy, au nom et comme tuteur de Jacques Le Roy, fils de lui et de feu Jeanne Roulx, et Jean Soyer, à cause de Jeanne Le Roy, sa femme, sœur dudit Jacques, héritier de feu Barbe Louyn, en son vivant, femme de Simon Pillas, d'une part, et Jacques Blangarnon, vigneron à Boissy, au nom et comme tuteur des enfants mineurs de feu Sulpice Blangarnon et Jacquette Lignard, héritiers desdits défunts, d'autre part. — Contrat de mariage entre Pierre Gillebon, fils de Pierre Gillebon, vigneron à Boissy, et de Denise Roux, d'une part, et Claude Jullien, fille de Jean Jullien, vigneron à Boissy, et de Claude Rousseau, d'autre part. — Accord entre Michel Piffret, vigneron à Boissy, et Jacques Le Roy. — Transport d'une rente annuelle de 25 sous à Jean Lambert, sr de Rochemont, par Louis Ramon, boulanger à Boissy. — Quittance de 9 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Toussaint Orpin, vigneron à Boissy, par Nicolas Besnier, vigneron aux Fontaines, paroisse de Breuillet. — Autre de 140 livres tournois à Jean Dangente, l'aîné, vigneron à Boissy, par Jacques Bourdon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, demeurant à Boissy, à cause de Claude Daigremont, sa femme, héritière, pour moitié, de feu Denis Pocquet. — Jean Leconte, praticien à Boissy, baille en apprentissage pour 18 mois, à Marguerite Girard, « cousturière » à Boissy, Anne Leconte, sa fille. Tout est à la charge du père, qui donnera à la maîtresse la somme de 18 livres tournois (25 juin 1616). — Contrat de mariage entre Charles Guiot, vigneron aux Cosnardières, paroisse de Saint-Yon, fils des feus Georges Guiot et Jeanne Buard, d'une part, et Can-

tienne Boucher, fille d'Adrien Boucher, vigneron, et de feu Pasquière X, d'autre part. — Vente d'un quartier 1/2 de pré, prairie de Bruyères, faite à Robert Hébert, vigneron à Boissy, par Pellerin Soyer, vigneron à Villelouvette. — Vente d'héritages faite à Vincent Normant, laboureur à Torfou, par Clément Bedeau, compagnon mé(gissier), demeurant actuellement à Boissy. — Contrat de mariage entre (Denis Dangente), vigneron à Boissy, fils de feu (Noël) Dangente et de Cantienne Palluau, d'une part, et Marie Leconte, fille de feu Gilles Leconte et de Louise Aléaulme, d'autre part. — Autre entre Jacques Breton, fils de Jean Breton, marchand à Saint-Sulpice, et de Simonne Rousseau, d'une part, et Martine Texier, fille de feu Gabriel Texier, vivant, vigneron à Égly, et de Philiberte Bedeau, d'autre part. — Accord entre Jean Lambot, laboureur à Launay, paroisse de Saint-Yon, en son nom, Martin Pillas, Zacharie Pillas et Jean Bouin, à cause de leurs femmes, et se portant fort de Cantienne Lambot, sœur des femmes desdits Pillas et Bouin, d'une part, et Pierre Lambot, laboureur à Boissy, d'autre part.

E. 4624. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

3 au 25 juillet 1616. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 17 sous 6 deniers, passé au profit de Daniel Charpentier, marchand drapier à Étampes, par Laurent Petit, laboureur à Boissy. — Accord entre Étienne Brideron, marchand à Boissy, et Louis Girard, marchand à Lardy. — Bail de maison et dépendances, terroirs de Torfou, Lardy et Bonnes, fait à Étienne Réault, laboureur à Avrainville, par Pierre Verneau, maçon à Boissy. — Contrat de mariage entre Bonaventure Thiboust, tixier en toile à « Leuville », d'une part, et Marguerite Gillet, fille de Denis Gillet, sabotier à Boissy, et de feu Perrine Piffret, d'autre part. — Joachim Coulaud, prêtre, curé de la cure et bénéfice de l'église et paroisse de la Briche, diocèse de Chartres, baille, pour un an, à Pierre Mercier, prêtre, vicaire résidant audit lieu de la Briche, tout le revenu temporel dépendant de ladite cure et paroisse, et consistant en grosses et menues dîmes; à la charge, par le preneur, de faire chanter et célébrer le divin service, administrer les saints sacrements, et faire en sorte que le bailleur n'encoure aucun blâme de ses supérieurs ; ledit bail fait moyennant un loyer annuel de 24 livres tournois (22 juillet 1616). — Denis Bedeau, laboureur à Itteville, prend, à titre de nourriture et à moitié tonte, de Jean Bedeau, le jeune, praticien à Paris, 60 bêtes à laine, tant brebis qu'agneaux. — Bail de 5 quartiers de terre, terroir de Boissy, fait à Ignace Buceval, tixier en toile à Boissy, par Jeanne Coqueau, veuve de Jacques X. — Contrat de mariage entre François Corbillon, marchand potier d'étain à Étampes, fils de feu Anseaulme Corbillon, vivant, potier d'étain à Étampes, et de Marguerite Provensal, d'une part, et Cantienne Lambert, fille de feu Jean Lambert, vivant, laboureur à Boissy, et de Marie Feulleret, d'autre part. — Louis Ramon, boulanger à Boissy, vend à Jean Coqueau, laboureur au même lieu, tout le son à provenir des grains qu'il convertira en farine depuis le jour du contrat, 15 juillet 1616, jusqu'à la Saint-Martin d'hiver, 11 novembre 1616, quérable en son domicile, à raison de 4 sous tournois le boisseau, mesure de Châtres.

E. 4625. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

3 au 30 août 1616. — Bail d'une maison à Mauchamps appelée « la Guérignière », avec 84 arpents de terre labourable, fait à Michel Lefebvre, laboureur à la chapelle d'Orgemont, paroisse de « Cerny », et Michelle Musnyer, sa femme, par Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy. — Échange entre noble homme Fiacre Bollard, écuyer, à Paris, au nom et comme se portant fort d'Étiennette Laffilé, sa mère, d'une part, et Clément Audry, laboureur à Boissy, d'autre part. — Bail d'une vache fait à Pierre Courtin, vigneron à Égly, par Jean Dugué, sergent au bailliage de Boissy et Égly, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre salé. — Transport de bail à Jean Coqueau, laboureur à Boissy, par Fleurand Brocquehaye, vigneron à Torfou. — Transport d'un demi-arpent de terre à Denis Coiffier, vigneron à Boissy, par Jean Lemoine, vigneron au même lieu. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, faite, moyennant 4 livres tournois, au susdit Coiffier, par Samuel Subtil, vigneron. — Bail de maison et dépendances, rue du Monceau à Boissy, fait à Jean Rousseau, fils de Méry, vigneron à Boissy, par Clément Bedeau, marchand au même lieu. — Consentement à élargissement de prison donné par Pierre Verneau, maçon à Boissy, en faveur d'un détenu pour dette.

E. 4626. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

5 au 25 septembre 1616. — Transport de créance

à Martin Pillas, vigneron à Boissy, par Michel Piffret, vigneron à Boissy. — Bail d'un fournil, rue du Monceau à Boissy, fait à Ambroise Baucher, manouvrier à Boissy, par Jean Rousseau, fils de Méry, vigneron au même lieu. — Vente d'héritages provenant de feu Louise Haudouyn, sa mère, faite par Louise Gamberelle, demeurant à Paris, à Marc Boucher, jardinier à Boissy. — Contrat de mariage entre Laurent Guilleminot, menuisier à Lardy, fils des feus Jean Guilleminot et X. Moinville, en leur vivant, demeurant à Lardy, d'une part, et Marine Feulleret, fille de feu Jean Feulleret, vivant, menuisier à Boissy, et de Jeanne Louyn, d'autre part. — Bail de 16 arpents de terre, terroirs de Torfou, Lardy et Boissy, fait à Jean Coqueau, laboureur à Boissy, par Clément Lebedeau, mégissier, résidant à présent à Boissy. — Vente d'héritages faite par le même à Vincent Normant, laboureur à Torfou.

E. 4627. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

3 au 31 octobre 1616. — Transport d'héritages à Vincent Chesnay, laboureur à Torfou, par Jean Tramblet, laboureur au même lieu. — Contrat de mariage entre Gabriel Pelletier, cordonnier « à Lynois, » fils de Pierre Pelletier, marchand fruitier au même lieu, et de Jeanne Legrand, d'une part, et Marie Aumont, fille de Simon Aumont, vigneron à Boissy, et de Simonne Pinet, d'autre part.— Échange entre Jacques Bourdon, chevaucheur de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, demeurant à Boissy, d'une part, et Jean Darras, clerc suivant les finances, demeurant à Melun, d'autre part.— Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier du bas des « Marsendes, » fait à Gilles Bailly, tixier en toile à Boissy, par Jean Besnier, vigneron au même lieu. — Constitution d'une rente annuelle de 10 livres tournois faite, au profit de Jacques Robert, commis au greffe civil du Châtelet de Paris, par François Langloys, marchand à Boissy, et Madeleine Chardon, sa femme. — Échange entre Étienne Cousin, chaufournier à Saint-Sulpice-de-Favières, d'une part, et Philippe Cousin, vigneron aux Cosnardières, paroisse de Saint-Yon, d'autre part. — Accord entre les enfants et héritiers de Jean Lambot et de Marie Feulleret et actes y relatifs. — Cession de maison et dépendances au carrefour d'Égly, faite à Jean Texier, vigneron, à Égly, par Jean Lefebvre, vigneron au même lieu. — Échange entre Simon Pillas, vigneron à Boissy, et Jean Pillas, greffier et tabellion au bailliage de Boissy. — Contrat de mariage entre Pierre Join, marchand coutelier à Étampes, fils de Jacques Join et de Marie Marlain, d'une part, et Salomé Bouché, fille de Marc Boucher et de Salomé Gamberelle, d'autre part. — Vente d'un demi-arpent 8 perches de terre, terroir de Bonnes, champtier de Champ-Cornu, faite à Vincent Normant, laboureur à Torfou, par Pierre Verneau, marchand à Boissy. — Transport d'une rente annuelle de 6 livres tournois fait par le même à Jacques Bourdon, ci-devant nommé. — Vente d'un arpent de terre, terroir de Boissy, champtier des Quatre-Vents, faite à Rose Petit, veuve de Robert Hébert, demeurant à Boissy, par Guillaume Maufais, maréchal à Boissy. — Accord entre Samuel Subtil, vigneron à Boissy, fils et héritier de feu Julien Subtil, d'une part, et Claire Boucher, veuve de Guy Burgevin, demeurant à Boissy, d'autre part. — Vente de 3 arpents 1/2 de vigne, vignoble de Breux, faite à Denis Bourdon, vigneron au faubourg Saint-Pierre d'Étampes, par Pierre Bauldricourt, prêtre, curé demeurant à Breux.

E. 4628. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

5 au 30 novembre 1616. — Bail d'héritages fait à Robert Dangente, vigneron à Boissy, par Nicolas Dangente, vigneron à Égly, et Barbe Duteil, sa femme. — Autre à Denis Rottier, vigneron à Mauchamps, par Jean Leconte, praticien à Boissy. — Autre à Denis Bedeau, le jeune, vigneron à Boissy, par sa belle-mère Jeanne Loyn, veuve de Jean Feulleret, tant en son nom que comme ayant la garde des enfants mineurs d'elle et dudit défunt. — Cession de maison, rue du Monceau à Boissy, faite à Pierre Le Jeune, maçon en plâtre à Boissy, par sa belle-mère Guillemette Martin, veuve de Robert Cochetteau. — Accord entre le susdit Le Jeune et Samuel Subtil, vigneron à Boissy. — Autre entre Françoise Hersant, veuve de Marin Coutault, d'une part, et X. Coutault, son fils, marchand à Boissy, d'autre part. — Vente de maison et dépendances, rue du Pré, à Boissy, faite à Pierre Lambot, laboureur, et Madeleine Fauveau, sa femme, par Martin Pillas, vigneron à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Marie Lambot, sa femme. — Accord entre Samuel Subtil, ci-devant nommé, et Gilles Rouault, laboureur à Avrainville. — Bail d'un quartier de terre et partie d'une mare avec moitié d'un fossé le long dudit quartier, terroir de Boissy, champtier des Routtoirs, fait à Zacarie Pillas, vigneron à Boissy, par Pierre

Bouvyn, laboureur à Bou(rray). — Accord entre Étienne Pihoret, manouvrier à Dampierre, paroisse de Saint-Yon, et Étienne Boullon, demeurant au même lieu. — Bail d'une maison et dépendances, rue Courteanesse à Boissy, fait, moyennant un loyer annuel de 16 livres tournois, à Laurent Guillemynot, menuisier à Boissy, par Jean Bedeau, laboureur au même lieu. — Autre de maison et dépendances, sur le grand carrefour de Boissy, rue de « Courteannesse, » fait à Claude Coutault, marchand à Boissy, par Marguerite Chaulin, femme de Jean Réault, maître de forges de la compagnie des chevau-légers du Roi, demeurant au faubourg Saint-Germain-lès-Paris. — Accord entre Jacques Le Roy, charron à Boissy, et Siméon Michel, vigneron au même lieu. — Autre entre Jean Leconte, praticien à Boissy, et Fleurand Broquehaye. — Vente d'héritages, dont un jardin de 3 perches, rue Courteanesse, à Boissy, faite à Jean Bedeau, laboureur à Boissy, par Louis Girard, marchand à Lardy. — Actes concernant Robert et Nicolas Dangente. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, fait par Jean Leconte, praticien audit lieu, à Simon Varenne, vigneron au même lieu. (NOTA. — Une partie des minutes composant le présent article a pu seule être inventoriée avec certitude au sujet des noms propres : quant à l'autre partie, elle a tellement souffert de l'humidité qu'il ne paraît pas possible de l'inventorier avec quelque détail sans courir le risque de commettre des erreurs de noms.)

E. 4629. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1er au 29 décembre 1616. — La note qui termine l'article précédent s'applique d'une façon plus générale aux minutes qui composent le présent article : ces minutes sont toutes altérées par l'humidité au haut des pages, c'est-à-dire à l'endroit où se trouvent ordinairement les noms des parties et l'objet des actes. Une des moins détériorées est la minute du testament de Christophe Raguaine du 24 décembre 1616. Le testateur élit sa sépulture dans l'église d'Égly, devant l'autel de Notre-Dame, où sont ensevelis ses parents et amis, et en conséquence donne à la fabrique de l'église Saint-Pierre d'Égly. Le répertoire des actes du tabellionage de Boissy passés par Jean Pillas peut être avantageusement utilisé dans l'intérêt des familles, pour les recherches à faire dans la série des minutes des mois de novembre et décembre 1616.

E. 4630. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

3 au 31 janvier 1617. — Bail de 3 quartiers 1/2 de pré, prairie d'Ollainville, au-dessus du moulin « Tour-» voye, » fait à Nicolas Courtin, vigneron à Ollainville, par Jean Lambert, le jeune, marchand à Boissy. — Transport d'une rente annuelle de 60 sous tournois à Perrine Vacher, veuve d'André Bedeau, demeurant à Ollainville, par Clément Bedeau, marchand mégissier à Boissy. — Quittance de 314 livres, rachat de rentes, délivrée à Médard Lemareschal, marchand à Dourdan, par Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy. — Quittances de remboursement de capital de rentes dues à la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, délivrées à divers par Jacques Lambot, agissant en qualité de marguillier. — Vente d'une quarte de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Marsandes, près le chêne « aux Fébure, » faite à Pierre Bruières, vigneron à Boissy, par Jeanne Louyn, veuve de Jean Feulleret, tant en son nom que comme ayant charge des enfants mineurs d'elle et dudit défunt, Denis Bedeau, le jeune, vigneron à Boissy, à cause de Jeanne Feulleret, sa femme, et Laurent Guillemynot, menuisier à Boissy, à cause de Marrine Feulleret, sa femme. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Boissy, « derrière les maisons de la rue de Chastres, du côté » vers Saint-Yon, » faite à Michel Petit, charron à Boissy, par Sulpice Boucher, vigneron au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 7 sous 6 deniers tournois passé, au profit de la fabrique de l'église de Saint-Sulpice, par Pasquier Aubry, vigneron « à » Lompont. » — Vente d'un demi-quartier de terre, terroir de Boissy, proche et derrière la maison des Buissons, faite à Martin Pillas, vigneron à Boissy, par Jeanne Louyn, veuve de Jean Feulleret. — Transport de créance à Clément Bedeau, marchand mégissier à Boissy, par Jean Perrin, le jeune, fils de Jean Perrin, l'aîné, laboureur à Châtres. — Bail d'héritages fait à Laurent Petit, laboureur à Boissy, et Madeleine Roux, sa femme, par Georges Hariveau, laboureur à Cheptainville, tant en son nom que comme se portant fort de Marie Hersant, sa femme. — Échange entre Clément Bedeau, ci-devant nommé, et Abel Roux, vigneron à Boissy. — Cession d'immeubles à Pierre Cossart, marchand à Boissy, par Jacques Le Roy, charron au même lieu. — Bail d'un demi-arpent et 1 quarte de vigne, vignoble de Saint-Yon, champtier des Ormet-

tains, fait à Jean Macaire, vigneron à Saint-Yon, par Denis Aumont, praticien à Boissy. — Cession de bail à Blaise Genaille, vigneron à Boissy, par Denis Bedeau, le jeune, vigneron au même lieu.

E. 4631. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1er au 27 février 1617. — Inventaire après décès de X. Sohier, de Villelouvette, fait à la requête de Marguerite Beauvoir, sa veuve, tant en son nom que comme tutrice de Jacques Sohier, leur fils mineur. 13 livres d'étain à 7 sous tournois la livre ; 5 boisseaux d'orge à raison de 50 sous tournois le setier, 21 sous ; 1 vache, 27 livres tournois ; 1 setier de blé méteil, mesure de Châtres, 14 livres 10 sous. — Transport de 3 quartiers de terre, terroir de Boissy, champtier de la Fontaine-au-Vin, fait à Martin Pellerin, vigneron à Boissy, par Jean Delorre, vigneron « à Monfils, pa» roisse de Sermaize. » — Bail d'une grange à Égly, près le carrefour des Granges, fait à Vincent Pigeon, vigneron à Égly, par Laurent Dautier, vigneron au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Barbe Dugué, sa femme. — Bail d'un arpent 1/2 quartier de pré, prairie de Breuillet, fait à Étienne Ramon, boulanger à Boissy, par Jean Lambert, le jeune, marchand au même lieu. — Vente d'un demi-quartier de pré, au-dessous de Fougères, paroisse de Saint-Yon, fait, moyennant 20 livres tournois, à Jean Lambert, sr de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, par Pierre Guitteau, laboureur à Fougères. — Fondation d'une rente annuelle de 6 livres tournois faite, en exécution du testament de feu Denis Pocquet, en faveur de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Jacques Bourdon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, et Claude Daigremont, sa femme, noble homme Martin Porteau, valet de chambre du Roi, et Anne Daigremont, sa femme, demeurant à Boissy, héritiers dudit Pocquet, aïeul desdites Daigremont. — Inventaire après décès de Gilles Dangente, de Boissy, fait à la requête de Cautienne Palleau ou Palluau, sa veuve. — Constitution d'une rente annuelle de 18 livres 15 sous tournois faite, au profit de Claude Revel, prêtre, curé de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Jeanne Coqueau, veuve de Jacques Bauchais, demeurant à Boissy (16 février 1617). — Transport d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Garenne, fait à Pierre Duchesne, « serrurier, » à Boissy, par Michel Piffret, vigneron au même lieu. — Vente d'une quarte de vigne, vignoble de Saint-Yon, champtier des Ormettains, faite, moyennant 9 livres tournois, à Marin Rattier, vigneron à Boissy, par Jean Maquère, vigneron à Saint-Yon. — Accord entre Marguerite Chaulin, femme et ayant pouvoir de Jean Réault, maréchal de forge de la compagnie des chevau-légers du Roi, demeurant à Paris, d'une part, et Laurent Petit, laboureur à Boissy, d'autre part. — Bail de 3 arpents de pré, prairie de Dampierre, « près la Maucaude, » fait à Henri Sorieul, vigneron à Breuillet, par Jean Lambert, le jeune, marchand et laboureur à Boissy. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 60 sous tournois passé, au profit de Henri Lemaire, prêtre, curé de l'église Saint-Sulpice, au faubourg Saint-Germain à Paris, par Pierre Roux, vigneron à Boissy. — Acte d'assemblée par lequel les habitants de la paroisse de Boissy, pour se conformer aux prescriptions de l'Élection de Paris en date du 18 février courant, consentent à ce que Jacques Lambot et Jean Leconte, marguilliers en exercice, prennent et reçoivent « un homme fort et » libre de son corps pour servir de pyonnier au ser» vice du Roy, et ce moyennant [45] livres tournois » que iceulx marguilliers payeront audit homme pion» nier, et autres frais pour ce nécessaires ; » l'imposition destinée à faire face à cette dépense sera répartie sur tous les habitants de la paroisse, par égale portion « et au pied de la grande taille » de l'année 1617. L'acte est signé par : Coutault, M. Petit, Le Roy, C. Soullas, Pillas, Leroy, Soulas, Aumont, Duchesne, Audry, S. Picot, Lambert, J. Coqueau, Jean Bedeau, Duchesne, Noël, Blangarnon, Éloi Cartier, J. Loyn, J. Dangente, G. Petit, Reners, Brideron, Aumont, L. Guilleminot, Delorre, Pierre Verneau, Méry Rousseau, J. Robert, Bedeau, S. Piffret, Robert, Petit, J. Piffret, L. Godillon, Laurent Petit et Lambert (27 février 1617). — Bail d'héritages fait à Guillaume Noël, maréchal à Boissy, par Marie Leconte, demeurant au même lieu, femme séparée de biens de Jean Bedeau, le jeune. — Accord et transaction entre Pierre Héron, gendarme de la compagnie du maréchal de Montigny, demeurant à Égly, d'une part, et les habitants d'Égly, représentés par 30 d'entre eux, d'autre part. Héron prétendait être notoirement exempt de la cotisation des tailles, comme gendarme de la compagnie du maréchal de Montigny, et avançait qu'il n'avait jamais été porté aux rôles de la paroisse d'Égly. De leur côté, les habitants prétendaient qu'Héron était parfaitement cotisable, nonobstant la qualité dont il excipait, et cela avec d'autant plus de raison qu'il tenait le fief et seigneurie de la Bretterye, sis à Égly.

Pour éviter tout procès à ce sujet, les parties font un accord aux termes duquel Héron s'engage à verser dans un mois la somme de 30 livres tournois, pour être employée, par l'avis et consentement des habitans d'Égly, aux affaires communes et publiques de la paroisse et non ailleurs, « en luy faisant apparoir de » ladite nomination et consentement avant que de » le pouvoir contraindre. » Les habitants d'Égly consentent, de leur côté, à ce que Héron ne soit ni cotisé ni compris, pour la présente année, en quelque façon ni manière que ce soit « ny pour occasion quelconque, » aux rôles des tailles et levées qui se feront en ladite paroisse, mais sans tirer à conséquence pour l'avenir. L'acte est signé par Héron, Dugué, Lambert, Bedault, V. Pijon, Texier, Cantien Fabien, Laurent Dautier, Brideron, Sohier, Hébert, Jean Leheurteur et Pillas, tabellion (29 février 1617).

E. 4632. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

5 au 30 mars 1617. — Vente de part aux successions des feu Jean Lambot et Marie Feulleret, faite à Jean Lambot, laboureur à Launay, paroisse de Saint-Yon, et Madeleine Girard, sa femme, par Zacarie Pillas, vigneron à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Marguerite Lambot, sa femme. — Vente d'un quartier 1/2 de pré, prairie de Breuillet, au dessous de la Badauderie, faite à Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Jacques Le Roy, l'aîné, charron à Boissy, et Cantienne Bedeau, sa femme. — Actes relatifs au partage des successions des feu Jean Pillas et Jeanne Legrand, sa femme. — Acte d'assemblée par lequel les habitants de la paroisse de Boissy consentent à ce que Claude Coutault, Jean Bedeau, l'aîné, Jacques Robert et Jean Leconte, nommés par eux, « se trans» portent par devers Monseigneur de Gyé, pour le » prier et requérir d'ayder et donner auxdits habit» tans ung homme tel que luy plaira pour aller et ve» nir au devant des gens de guerre..., pour la conser» vation du bourg dudit Boissy..., aux gages tel qu'il » plaira à mondit seigneur de Gyé y ordonner. » Les commissaires de Boissy susnommés payeront à l'homme en question les gages fixés par Gié, au moyen d'emprunts que les habitants les autorisent à contracter; lui fourniront la nourriture et celle de son cheval. Il sera fait face à cette dépense par une cotisation levée sur les habitants, proportionnellement aux taxes de la grande taille de l'année 1617 ; et sur la somme qui en proviendra les commissaires prélèveront tous les frais nécessaires à l'accomplissement de leur commission. Cette délibération est signée par : Coutault, Leconte, Robert, M. Petit, Méry Rousseau, Brideron, Lambert, Rousseau, Picot, L. Godillon, Hébert, Blangarnon, Nicolas Merly, Petit, C. Soullas, Mofais, Béroust, Langloys, Delorre, Lambert, Merly, S. Piffret, Robert Bedeau, Zacarie Pillas, Lambert, et Pillas, tabellion (12 mars 1617). — Accord entre Jean Leconte, praticien, au nom et comme tuteur des enfants mineurs de lui et de feu Jeanne Chicard et comme se portant fort de Pernette Richer, sa belle-mère, tant en son nom que comme tutrice de Jean Chicard, fils de feu Germain Chicard et d'elle, d'une part, et Michel Bauchais, vigneron à Avrainville, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 60 sous tournois, passé au profit de Michelle Hubert, veuve de noble homme Charles Bourlon, vivant, bourgeois de Paris, héritière des propres maternels de feu noble homme Nicolas Lefebvre, « vivant, conseiller et précepteur du Roy, » par Julien Reners, vigneron à Boissy, héritier de Pierre Roger, à cause de sa femme (12 mars 1617). — Donation d'une rente annuelle de 30 sous tournois faite à la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, en exécution du testament de Michel Merly, par Valentin Merly, vigneron à Boissy. L'acte porte la signature de Claude Revel, curé de Boissy (19 mars 1617). — Quittance délivrée à Françoise Bedeau, par Marie Bagot, sa mère, veuve de Denis Bedeau, demeurant à Boissy, des dépenses faites par ladite Bagot pour Marie Marchand, fille de ladite Françoise.

E. 4633. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

2 au 30 avril 1617. — Vente de 10 perches de terre, terroir de Lardy, champtier des Batailles, faite à Philippe Saulnyer, vigneron à Lardy, par Laurent Guillemynot, menuisier à Boissy. — Bail de 4 arpents moins 1 quarte de terre, terroirs de Boissy et Égly, fait à Louis Feulleret, le jeune, vigneron à Boissy, par Denis Pocquet, laboureur à Bouray, au nom et comme tuteur de Michel et Denise Pocquet, enfants mineurs de lui et de feu Denise Vacher. — Vente de 2 tiers de 2 arpents de bois taillis, terroir de Saint-Sulpice, faite à Pierre Leconte, laboureur à Guillerville, paroisse de Saint-Sulpice, par Jean Leconte, praticien à Boissy. — Partage des héritages des successions de Jean Lambot, vivant, laboureur à Boissy, et Marie Feulleret, sa femme. — Accord entre Jean Jollivet, boucher à

Boissy, et Jean Deslaiz, vigneron au même lieu. — Autre entre Jean Lambert, le jeune, marchand, Pierre Verneau et Pasquier Rondin, asséeurs et collecteurs des tailles et crues de Boissy en l'année 1617. — Bail de 3 quartiers de pré, prairie de Breuillet, lieu dit le Grain-d'Or, fait à Guillaume Petit, le jeune, marchand à Boissy, par Jean Lambert, le jeune, marchand au même lieu. — Vente de 3 quartiers de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Sablons, faite à Jean Coqueau, laboureur à Boissy, par Jean Deslaiz, vigneron au même lieu. — Baux divers faits par Jean Lambert, le jeune, ci-devant nommé, à Jean Jollivet, boucher à Boissy, Samuel Subtil, vigneron au même lieu. — Vente de tous droits dans la succession de Jean Bauchet, vivant, prêtre curé à « Blairet près la ville » de Tours, » faite à Roch Pillères, manouvrier « à » Argentan en Normandye, » par Ambroise Bauchet, manouvrier à Boissy. — Vente de 3 quartiers de terre plantée en jeune vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Fontaine-au-Vin, faite à Françoise Hersant, veuve de Marin Coutault, demeurant à Boissy, par Jeanne Louyn, veuve de Jean Feulleret, demeurant au même lieu. — Quittance de 39 livres 14 sous tournois, rachat de rentes, délivrée à Robert Guillemard, cordonnier à Boissy, par Jacques Bourdon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégés, demeurant à Boissy. — Acte intéressant Louis Ramon, boulanger à Boissy. — Quittance de 100 sous 6 deniers tournois, rachat de rente, délivrée à Jean Piffret, maréchal à Boissy, par Jacques Lambot, marguillier de l'église de Boissy.

E. 4634. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1er au 31 mai 1617. — Constitution d'une rente annuelle de 6 sous 3 deniers tournois, au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Jean Roux, vigneron à Boissy. — Bail de maison et dépendances à Launay, paroisse de Saint-Yon, fait à Jean Leheurteur, manouvrier à Villelouvette, tant en son nom que comme se portant fort de Marie Guyot, sa femme, par Pierre Vacher, notaire royal à Châtres. — Cession d'un quartier et demi de vigne, vignoble de Boissy, champtier d'au dessous de la Justice, faite à Raphaël Sorrin, tixier en toile à Boissy, par Gilles Bally, tixier en toile au même lieu. — Contrat de mariage entre Jean Béroust, vigneron à Bâville, paroisse de Saint-Chéron, fils des feu Pierre Béroust, vivant, demeurant au dit Bâville, et Marie Sohier, d'une part, et Marie Rottier, l'aînée, fille de Marin Rottier, vigneron à Boissy, et de Jeanne Pillas, d'autre part. — Contrat de mariage entre Jacques Berthelot, laboureur à Saint-Maurice, fils de feu Pierre Berthelot et de Sainte Alorge, d'une part, et Madeleine Louyn, fille de Denis Louyn, laboureur à Boissy, et de Madeleine Delassus, d'autre part. — Titres nouvels de diverses rentes au profit de Catherine Hersant, veuve de Thomas Boutet, vivant, lieutenant au bailliage de Châtres. — Bail de 8 arpents de terre, terroirs de Torfou, Boissy, Bonnes et Avrainville, fait à Nicolas Rousseau, laboureur à Torfou, par Vincent Normant, laboureur au même lieu. — Vente de maison et dépendances, rue Courteanesse, à Boissy, faite à Étienne Brideron, marchand à Boissy, par Louis Ramon, boulanger au même lieu. — Vente de 2 arpents et demi-quartier de terre, faite à Mathieu Legendre, marchand à Châtres, par Sulpice Picot, vigneron à Boissy, et Louise Brizard, sa femme.

E. 4635. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

4 au 26 juin 1617. — Bail de 2 arpents de terre, terroir de Boissy, fait à Simon Aulmont, vigneron à Boissy, par Jeanne Coqueau, veuve de Jacques Beauchais, demeurant au même lieu. — Vente d'un arpent 10 perches et demie de bois taillis, terroir de Boissy, faite à Mathieu Legendre, marchand à Châtres, par Jean Bedeau, le jeune, vigneron à Boissy, et Marie Leconte, sa femme. — Transport d'une rente annuelle de 27 livres 2 sous 6 deniers tournois à Jacques Meneau, marchand à Châtres, par Pierre Héron, gendarme de la compagnie du maréchal de Montigny, demeurant à Égly, et Marie Demazis, sa femme. — Vente de récolte sur pied faite à Jean Coqueau, laboureur à Boissy, par Richard Leblanc, laboureur à Toury. — Contrat de mariage entre Simon Coiffier, vigneron à Boissy, fils de Denis Coiffier et de Jeanne Réault, d'une part, et Geneviève Hébert, fille de feu Michel Hébert et de Marine Marin, d'autre part. — Échange entre noble homme Martin Porteau, valet de chambre du Roi, demeurant à Boissy, d'une part, et Étienne Duchesne, vigneron au même lieu, d'autre part. — Transport de créance à Simon Picot, marchand à Boissy, par Louis Ramon, boulanger au même lieu.

E. 4636. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

4 au 26 juillet 1617. — Contrat de mariage entre

Jean Baillard, laboureur à « Ledeville, » d'une part, et Catherine Guérot, fille de feu François Guérot et de Marie Martin, d'autre part. — Renonciation en faveur de Jean Deslandres, marchand à Lardy, par Jacques Blangarnon, vigneron à Boissy, et Louise Simon, sa femme, à leurs droits en la succession de Noëlle Simon, tante de ladite Louise. — Obligation au profit de Denis Louyn, l'aîné, laboureur à Breux, par Jean Petit, sergent au bailliage de Boissy, et Laurent Petit, laboureur à Boissy. — Bail de 3 arpents de pré, prairie de Dampierre, fait, moyennant un loyer annuel de 24 livres tournois, à Jacques Dadure, marchand à Breuillet, par Jean Lambert, le jeune, marchand et laboureur à Boissy. — Accord entre Jacques Bourdon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, demeurant à Boissy, à cause de Claude Daigremont, sa femme, et noble homme Martin Porteau, valet de chambre du Roi, demeurant au même lieu, à cause d'Anne Daigremont, sa femme, lesdites femmes héritières de Denis Pocquet, d'une part, et Jean Bedeau, l'aîné, laboureur à Boissy, d'autre part. — Gabriel Pelletier, cordonnier à Boissy, prend à bail une maison et dépendances, de Louis Leschassier, notaire et secrétaire du Roi à Paris, représenté par Gaspard Brethon, son fermier de la Madeleine. — Transport d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier de Marsandes, fait à Jean Sorrin, tixier en toile à Boissy, par Gilles Bailly, tixier en toile au même lieu. — Vente de 3 quartiers de terre, terroir de Mauchamps, champtier de la Houssaye, faite à Jean Pocquet, laboureur à Mauchamps, par Jean Davenne, maçon, au Moulin à tan, paroisse de Saint-Sulpice. — Vente de la 4e partie de la succession de feu Pierre Picot faite, à Jean Berthelot, laboureur « au Mesny-Tresboulle, « paroisse de Bouray, » par Sulpice Picot, vigneron à Boissy, neveu du susdit Pierre. — Joachim Coulleau, prêtre, curé de la Briche, baille, pour un an, à Pierre Lemercier, prêtre, vicaire résidant audit lieu de la Briche, tout le revenu temporel dépendant de la cure et paroisse de la Briche, à la charge par ledit Le Mercier de faire, chanter et célébrer le divin service, administrer les sacrements dans ladite paroisse, en sorte que ledit Coulleau n'en soit aucunement réprimandé, et, outre, moyennant la somme de 30 livres tournois que Le Mercier s'engage à payer à Coulleau. Indépendamment des parties contractantes, l'acte est signé par Claude Revel, prêtre, curé de Boissy, et Thomas Lefranc, prêtre, curé de Mauchamps (25 juillet 1617). — Vente d'héritages faite à Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Clément Audry, laboureur à Boissy. — Jean Pocquet, laboureur à Mauchamps, vend à Jean Leconte, praticien à Boissy, 4 muids d'avoine, à raison de 21 boisseaux au setier, mesure de Châtres : l'avoine devra être rendue « le jour Sainte-Croix, à la foire tenue au » lieu de la Brethonnière » (26 juillet 1617).

E. 4637. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

7 au 26 août 1617. — Vente de maison et dépendances, au grand carrefour de Boissy, faite à Denis Aumont, praticien à Boissy, par Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy. — Vente d'héritages faite à Ancelot, Sevestres, écuyer, tenant la poste à Bonnes, par Vincent Chesnay, laboureur à Torfou. — Conventions touchant échange de denrées, vin et fruits, entre Michel Merly, vigneron à Boissy, et Jean Leconte, praticien au même lieu. — Bail de maison et dépendances à Boissy, lieu dit les Sablons, fait à Avoie Bonnot, veuve de Pierre Picot, par Pasquière Gondart, veuve de Pierre Besnyer, demeurant à Boissy. — Bail de 3 arpents de pré, prairie de Breuillet, fait, moyennant 24 livres, à Laurent Petit, laboureur à Boissy, par Jacques Robert, laboureur à Boissy. — Procuration en blanc donnée par les habitants de Boissy pour comparaître à l'assignation de l'Élection de Paris, à la requête de Clément Bedeau, et dire qu'ils désavouent l'assiette faite la présente année par Jean Lambot, Pasquier Rondin et feu Pierre Varneau, asséeurs et collecteurs des tailles, « et ce pour avoir mis et cottizé » ès roolles desdites tailles ledit Bedeau, encore qu'ilz » sceussent bien que ledit Bedeau avoit esté, par sen- » tence de Messeigneurs (les Élus), rayé et mis hors » des roolles des tailles dudit Boissy, la précédente » année. » L'acte ne porte que les cinq signatures suivantes : Coutault, Robert, Pillas, M. Petit et Robert. — Bail d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Garenne, fait à Gilles Greffier, vigneron à Boissy, par Pierre Boudet, le jeune, mégissier à Châtres. — Bail d'un quartier de terre, terroir de Boissy, fait à Éloi Carlier, tixier en toile à Boissy, par Jacques Le Roy, l'aîné, charron au même lieu. — Jacques Le Roy, charron à Égly, prend pour 3 ans, de Cantien Pottier, laboureur à Boissy, Louise Guérot, fille de feu François Guérot et de Marie Martin, à présent femme dudit Pottier ; pendant ce temps, Le Roy sera tenu de lui « faire montrer et enseigner l'art et

» métier de coudre et tailler en linge et habits. » Il la nourrira, la logera, la couchera ; Pottier sera tenu seulement d'entretenir ladite Louise d'habits et de linge. — Cession d'un demi-arpent de terre sablon, terroir de Boissy, champtier de la Justice, faite à Siméon Michel, vigneron à Boissy, par Louis Girard, marchand à Lardy.

E. 4638. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

4 au 28 septembre 1617. — Bail d'une ferme à Torfou fait, moyennant une redevance annuelle de 26 setiers de blé méteil et 1 setier de froment, rendus au grenier du bailleur à Lardy, à Nicolas Rousseau, laboureur à Torfou, et Denise Rousseau, sa femme, par Jean Lerahier, écuyer, sieur « de Chamrozé, » demeurant à Paris. — Actes concernant les familles Bonnot, Bouté, Picot et Berthelot. — Bail de 2 pièces de terre en sillons, terroir de Boissy, fait à Jean Louyn, l'aîné, et Noël Bedeau, demeurant à Boissy, par Louis Ramon, boulanger au même lieu. — Procuration en blanc donnée par Guillaume Réault et Toussaint Thomas, marguilliers de l'église de Torfou, pour répondre en justice à l'assignation d'Étienne Terrier, soi-disant curé de Torfou, qui, depuis 5 ans, dessert la cure, « pour l'infirmité de Mre Laurent Robert, curé dudit lieu. » Terrier se plaignait de perte de meubles du presbytère ; les marguilliers l'en voulaient rendre responsable et avancent dans l'acte, des faits singuliers en faveur de leurs prétentions (10 septembre 1617). — Transport de créance à Simon Picot, marchand à Boissy, par Mathieu Legendre, marchand à Châtres. — Obligation de 10 livres tournois passée, au profit de Jean Pocquet, laboureur à Mauchamps, par Jacques Blangarnon, vigneron à Boissy. — Inventaire après décès de Marie Martin, femme en dernières noces de Cancien Pottier, fait à la requête de Michel Petit, charron à Boissy, au nom et comme tuteur des mineurs de la défunte. 32 livres d'étain, à 8 sous tournois la livre ; 1 coffre, chêne, 4 pieds 1/2 de long, avec serrure et clef, 4 livres tournois ; 4 boisseaux de graine de chanvre, 8 sous le boisseau ; 2 boisseaux de fèves à 10 sous le boisseau ; 4 boisseaux de gros pois, à 12 sous le boisseau ; 1 ânesse à poil gris, 8 livres tournois. — Vente de meubles saisis faite, moyennant 57 livres tournois, à Marie Dangente, femme séparée de biens de Jean Roux, demeurant à Boissy, par Étienne Brideron, marchand hôtelier au même lieu. — Accord entre Jean Jardin et Jean Audry, ci-devant marguilliers de l'église de Mauchamps, d'une part, et Marie Le Bedeau, veuve de Pierre Verneau, demeurant à Boissy, d'autre part, au sujet du payement d'une somme de 75 livres tournois pour des réparations à faire à l'église de Mauchamps. — Inventaire mobilier, par suite de séparation de biens, entre Jean Roux et Marie Dangente ; 6 livres d'étain à 6 sous tournois la livre. — Contrat de mariage entre Pierre Callon, vigneron à Saint-Germain-lès-Châtres, fils de Jérôme Callon et de Marguerite Boiteux, d'une part, et Marguerite Beauvaix, veuve Cenez Sohier, demeurant à Villelouvette, d'autre part.

E. 4639. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

2 au 31 octobre 1617. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 15 sous tournois passé, au profit de Simon Picot, marchand à Boissy, par Jean Deslaiz, vigneron au même lieu. — Autre de 100 sous tournois au profit de Denis Louvet, procureur au bailliage de Châtres, par Simon Hébert, vigneron à Boissy. — Accord entre Jean Pocquet et Sébastien Aubry, laboureurs à Mauchamps. — Cession d'un demi-arpent de vigne, terroir de Boissy, champtier des Sablons, faite à Louis Fouin, vigneron à Boissy, par Jean Maugeant, vigneron au même lieu. — Cession d'héritages, dont une maison rue du Pré à Boissy, faite à Laurent Guillemynot, menuisier à Boissy, par Alain Hébert, laboureur à Breuillet. — Quittance de 72 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Jean Réault, maréchal de forge de la compagnie des chevau-légers du Roi, à Paris, absent, stipulant par Marguerite Chaulin, sa femme, par noble homme Martin Porteau, valet de chambre du Roi, demeurant à Boissy. — Ventes d'héritages faites à Charles Deloysille, vigneron à Lardy, par Laurent Guillemynot, menuisier à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Marine Feulleret, sa femme. — Claude Revel, curé de Saint-Thomas de Boissy et de Saint-Pierre d'Égly, son annexe, résidant à Boissy, comme tuteur de son neveu, Mary Revel, fils des feu Pierre Revel et Jeanne de Morenvilé, constitue Guillaume Soulas, demeurant à Boissy, son procureur auprès de son dit neveu, « estant de présent à Dieppe, au procès (crimi)nel » intenté allencontre de certaines personnes qui ont » blessé, exéddé... ledit Revel, l'ayant blessé, sans » aucune occasion, de plusieurs coups d'espée... » (31 octobre 1617).

E. 4640. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

2 au 26 novembre 1617. — Vente de 35 perches de terre chenevière, terroir de Boissy, faite à Laurent Guillemynot, menuisier à Boissy, par Jean Bedeau, le jeune, vigneron au même lieu, et Marie Leconte, sa femme. — Bazille Lambert, sergent royal en la gabelle d'Étampes, demeurant à Paris, vend à Esprit Le Roy, praticien à Boissy, l'état et office de sergent royal en ladite gabelle, moyennant 500 livres tournois (3 novembre 1617). — Bail d'un demi-arpent 3 quartiers de vigne, aux Marsandes, fait à Clémence Feulleret, veuve de Louis Fouin, et à Louis Fouin, son fils, par Jacques Le Roy, charron à Boissy. — Constitution d'une rente annuelle de 4 lives 10 sous tournois faite, au profit de noble homme Martin Porteau, valet de chambre du Roi, demeurant à Boissy, par Jean Savary, vigneron au même lieu. — Vente d'un demi-quartier de pré, au-dessous de Feugère, faite, moyennant 24 livres tournois à Jean Lambert, archer des gardes du corps du Roi, par Denis Louyn, laboureur à Breux. — Bail de maison et dépendances à Torfou, fait à Gilles Greffier, vigneron à Torfou, par Marie Bedeau, veuve de Pierre Verneau, demeurant à Boissy. — Vente de la brinde des bouleaux « qui sont autour » des buttes Saint-Nicolas de Monqueronne et Sainte-» Catherine, » faite à Jean Letellier et Antoine Le Masle, marchands, par Jacques Bourdon, receveur de M. de Paneville. — Accord entre Étienne Chicard, laboureur à Torfou, et Jean Plainchesne, vigneron au même lieu. — Bail de maison et dépendances, rue Courtânesse, à Boissy, fait à Denis Croullebois, tixier en toile à Boissy, par Jean Bedeau, l'aîné, laboureur au même lieu.—Bail de maison et dépendances « sur la » rue qui tend de l'église (de Boissy) à Saint-Sulpice, » fait à Clémence Feulleret, veuve de Louis Fouin, par Jacques Le Roy, charron à Boissy. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 25 sous tournois au profit de Jacques Bourdon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, par Pierre Lejeune, maçon en plâtre à Boissy, à cause de Saincte Cochetteau, sa femme, et Claude Sonier, demeurant « à Li-» nois, » à cause de Marie Fouin, sa femme, veuve de Toussaint Cochetteau et tutrice des enfants mineurs d'elle et dudit défunt.—Bail de maison et dépendances à Boissy, « près le puits Monsieur, » fait à Mathurin Renault, vigneron à Boissy, par Jean Montgeant, vigneron au même lieu. — Autre à Claude Coutault, marchand à Boissy, par Pasquier Philippot, marchand hôtelier à Châtres. — Jean Olivier, prêtre, curé de Saint-Yon, vend, moyennant 300 livres tournois, à Gaspard Brethon, marchand et laboureur à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon, tous les grains, blés, avoines, battus et vannés, à battre et à vanner, qui sont dans la grange de la maison habitée par Martin Pillas à Boissy (16 novembre 1617). — Vente d'un arpent 1/3 de terre faite à Jean Lambert sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Jacques Masurier, laboureur à Mauchamps, tant en son nom que comme se portant fort de Charlotte Delasalle, sa femme. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Jean Bertellot, laboureur à Boissy, et Gabrielle Picot, sa femme, Jean Bonnefillot, vigneron à Boissy, Jeanne Girard, veuve de Noël Dangente, demeurant à Breuillet, Pasquier Aubry, vigneron à Saint-Germain-lès-Châtres, à cause de Françoise Gilbon, sa femme. — Transport d'une rente annuelle de 3 livres tournois à Jean Pillas, greffier et tabellion au bailliage de Boissy, par Louis Sorieul, laboureur à Brétigny, et Henri Sorieul, vigneron à Breuillet. — Transport de 3 quartiers de vigne, terroir de Torfou, fait à Louis Hocquet, vigneron à Torfou, par Étienne Chicard, vigneron au même lieu. — Transport de créance fait par ledit Chicard à Michel Petit, charron à Boissy. — Bail de maison et dépendances, rue du Pré, à Boissy, fait à Jeanne Piffret, veuve de Pierre Billault, par Mathurin Renault, vigneron à Boissy. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Sablons, lieu dit la Bergerie-Fizeau, faite, moyennant 15 livres tournois, à Jacques Le Roy, le jeune, demeurant à Châtres, par Jean Sohier, vigneron à Villelouvette, tant en son nom que comme se portant fort de Jeanne Le Roy, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 37 sous 6 deniers tournois passé, au profit de Paul Pernot, marchand à Briis, par Julien Monourry, vigneron à Villelouvette.

E. 4641. (Liasse.) — 43 pièces, papier, dont 1 cahier de 9 feuillets in-4°.

2 au 31 décembre 1617. — Bail d'une maison et dépendances, rue du Monceau à Boissy, fait à Simon Roux, vigneron à Boissy, par Antoine Pillas, laboureur, fermier à Moret. — Quittance de 13 livres 6 sous 8 deniers tournois, rachat de rente, délivrée par Jean

Leconte, marguillier de l'église Saint-Thomas de Boissy, à Jacques Robert, laboureur à Boissy, Claude Cabué, vigneron, aux Conardières, et Jacques Prévost, laboureur « à Averville, paroisse de Fontenai-les-» Briis », au nom et comme tuteur des enfants de lui et de feue Geneviève Hariveau. — Contrat de mariage entre Mathurin Barbier, vigneron, demeurant à présent à Boissy au logis de Clément Audry, son maître, fils de Guillaume Barbier et de Guillemette Marüe, demeurant à « Courtainville-en-Beausse », d'une part, et Avoye Bonnot, veuve de Pierre Picot, d'autre part. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par : Joachim Mandonnet, vigneron à Boissy ; Denis Loyn, vigneron à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon ; Guillaume Petit, l'aîné, vigneron à Boissy ; Jean Lambert, l'aîné, vigneron, à Boissy ; Perrine Le Roy, veuve de François Delorre, et Simon Ramon, vigneron à Boissy ; Pasquier Cochetteau, vigneron à Boissy ; Jean Jullien, vigneron à Boissy ; Macé Sohier, manouvrier à Bâville, paroisse de Saint-Chéron. — Contrat de mariage entre Jean Hébert, le jeune, vigneron à Boissy, fils de Simon Hébert, vigneron au même lieu, et de Léonne Lechat, d'une part, et Simonne Rondin, fille de Pasquier Rondin, vigneron à Boissy, et de feue Louise Goué, d'autre part. — Accord entre Martin Pillas, Jean et Pierre Lambot, Zacarie Pillas, Pierre Bonvyn et François Corbillon, héritiers, chacun pour 1/6, des feus Jean Lambot et Marie Feulleret. — Autres actes concernant ces familles. — François Langloys, marchand mercier à Boissy, cède à Louis Godillon, aussi marchand mercier au même lieu, sa part du bail de la revente du sel à petites mesures à Boissy, à eux conjointement fait par X. Chauvin, demeurant à Étampes. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Saint-Yon, champtier des Ormettains, faite, moyennant 24 livres tournois, à Jean Perrin, marchand à Châtres, par Noël Vacher, laboureur à Breux. — Vente d'un demi-quartier de vigne en friche, terroir de Boissy, champtier de « Parclaire », faite, moyennant 7 livres tournois, à Jean Cogneau, laboureur à Boissy, par Guy Vacher, laboureur à « Chantropin », paroisse de Saint-Chéron. — Baux divers faits par Pierre Héron, demeurant à Égly, à : Jean Rousseau, fils de Didier, vigneron à Boissy ; Jean Besnyer, vigneron au même lieu ; Marin Sorrin, vigneron au même lieu ; Pierre Bruières, vigneron au même lieu. — Actes concernant Jean Cabué, le jeune, vigneron « à la Sazardière », paroisse de Saint-Yon. — Vente de maison et dépendances, rue du Pré à Boissy, faite à Guillaume Marrier, marchand bourgeois de Paris, par Julien Reners, vigneron à Boissy, et Jacqueline Roger, sa femme. — Inventaire, après décès de Jacques Renault et Michelle Feulleret, fait à la requête de Louis Feulleret, le jeune, tuteur des enfants mineurs desdits défunts. 18 livres 1/2 d'étain à 7 sous la livre; 4 boisseaux de graine de chanvre à 10 sous tournois le boisseau; 3 livres de beurre 18 sous. — Contrat de mariage entre Pierre Louvet, cordonnier à Châtres, d'une part, et Charlotte Lambert, fille de Cantien Lambert et de feue Cantienne Rochas, d'autre part. — Constitution d'une rente annuelle de 13 sous 4 deniers tournois faite, au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Noël Bedeau, charron à Boissy. — Cession d'un demi-arpent de vigne, terroir de Boissy, champtier des Marsandes, « près le Chesne-au-Fébure », faite à Robert Guillemart, cordonnier à Boissy, par Julien Reners, vigneron au même lieu, et Jacqueline Roger, sa femme. — Bail de maison et dépendances, rue du Pré à Boissy, fait à François Graingault, manouvrier à Boissy, par Mathurin Renault, vigneron au même lieu. — Bail d'un demi-arpent 1/2 quartier 3 perches de vigne, vignoble de Saint-Yon, terroir des Ormettains, fait à Fleurand Brocquehaye, vigneron à Torfou, par Jacques Prévost, laboureur « à Verville, paroisse » de Fontenay-les-Briis ». — Contrat de mariage entre (Pasquier Rondin), vigneron à Boissy, veuf de Louise Goué, d'une part, et Jeanne Louyn, veuve de X. (Feulleret), vivant, menuisier à Boissy, d'autre part.

E. 4642. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1er au 31 janvier 1618. — Actes concernant les familles Petit, Crestot et Cochet. — Inventaire après décès de Jean Feulleret, fait à la requête de Jeanne Louyn, sa veuve, tant en son nom que comme tutrice de leurs enfants mineurs. 13 livres d'étain, vaisselle, à raison de 7 sous tournois la livre ; 1 coffre noyer, 4 pieds de long, garni de sa serrure, 8 livres tournois ; 4 setiers et 1 minot de blé méteil à 6 livres tournois le setier, ensemble 25 livres 10 sous ; 4 poinçons de vin blanc, à 10 livres le poinçon ; — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de la fabrique de l'église Saint-Clément de Châtres, par : Joachim Mandonnet, Pierre Roulx et Jean Sorin, vignerons à Boissy; les membres des familles Lambot, Corbillon, etc. — Constitution d'une rente annuelle de 30 sous tournois faite, au profit de Jacques Blangarnon, vigneron à Boissy, au nom et comme tuteur de Joachim et

Jeanne les Blangarnons, enfants mineurs des feu Sulpice Blangarnon et Jacquette Lignard, par Louis Sorrin, tixier en toile à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Cantienne Pocquet, sa femme. — Contrat de mariage entre Claude Croulleboys, vigneron à Boissy, fils de Denis Croulleboys, tixier en toile au même lieu, et d'Anne Robert, d'une part, et Rose Gouffin, fille de Marin Gouffin, bourrelier à Boissy, et de Nicole Piffret, d'autre part. — Actes concernant les familles Hallier, Benoist et Noël. — Transport d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier du « Chesne au Fébure », fait à Blaise Genaille, vigneron à Boissy, par Louis Ramon, boulanger au même lieu. — Vente de portion de maison « à la Sazardière », faite à Jean Cabué le jeune, vigneron audit lieu, par Jeanne Ledourt, veuve de Jean Chanteclerc, demeurant à Égly. — Vente de 45 perches de jeune vigne, vignoble de Saint-Yon, lieu dit les Ormettains, faite à Pierre Sinssart, meunier au moulin de Breux, paroisse de Saint-Yon, par Jean Béroust, vigneron à Boissy, et Geneviève Sainctain, sa femme. — Vente de 67 perches de terre, terroir de Villelouvette, faite à Jacques Bourdon, chevaucheur de l'écurie du Roi du nombre des 120 privilégiés, demeurant à Boissy, par Jacques Langloys, marchand hôtelier à Paris, faubourg Saint-Jacques, au logis où pend pour enseigne l'image de saint Jacques. — Bail et vente d'immeubles faits par le même à : Étienne Sorieul, vigneron à Villelouvette; Guillaume Marrier, marchand, bourgeois de Paris. — Inventaire après décès de Françoise Goué, à la requête de Pasquier Rondin, vigneron à Boissy, tuteur des enfants mineurs de lui et de la défunte. 18 livres de vaisselle d'étain à 7 sous la livre; 1 coffre chêne, 4 à 5 pieds de long, avec serrure et clef, 3 livres; 2 boisseaux de graine de chanvre à 9 sous le boisseau; 13 poinçons de vin, 10 livres le poinçon; 1 vache, poil noir, 8 ans, 20 livres; 1 huche neuve, bois de pommier, 4 pieds 1/2 de long, 100 sous tournois. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Philippe Mandonnet, vigneron à Boissy, et Éloy Carlier, tixier en toile au même lieu; Michel Charpentier, vigneron à Boissy; Pierre Soullas et Denis Bedeau, le jeune, vignerons à Boissy; Cantienne Lambert, veuve de Joachim Mandonnet; Toussaint Orpin, vigneron à Boissy; Denis Bedeau et Jeanne Coqueau, veuve de Jacques Bauchais, demeurant à Boissy; Jean Ballu, vigneron, à Saint-Yon, et Jean Fleurand, vigneron à Boissy. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 10 sous tournois passé, au profit de la fabrique de l'église Saint-Pierre d'Égly, par Jean Lefébure, vigneron à Égly. — Accord et transaction sur procès entre Zacarie Hariveau, marchand et laboureur à Bruyères-le-Châtel, d'une part, et Noël Vacher, laboureur à Breux, d'autre part. — Actes relatifs à la liquidation et au partage de la succesion de Joachim Mandonnet, entre Cantienne Lambert, sa veuve, Philippe Mandonnet et Éloy Carlier, ayant épousé Simonne Mandonnet. — Actes relatifs à la vente d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Fontaine-au-Vin, faite à Guillaume Le Roy, vigneron à Boissy, par Simon Hébert, vigneron au même lieu. — Accord entre Étienne Ramon, Simon Ramon, Pierre Legrand, ayant épousé Jeanne Ramon, François Aumont, ayant épousé Barbe Ramon, tous demeurant à Boissy, et Jean Guillemin, vigneron à Cheptainville, ayant épousé Martine Ramon, auparavant veuve de Michel Blangarnon. — Baux d'immeubles faits à Jean Rochas, laboureur à Boissy, par Julien Renères, vigneron au même lieu, et Pierre Héron, vigneron à Égly. — Vente d'un quartier de bois taillis, terroir de Boissy, champtier du Bois-du-Quartier, faite à Jacques Bourdon, ci-devant nommé, par Pierre Roux, vigneron à Boissy. — Vente de 10 perches de vigne, terroir de Boissy, champtier de la Justice, faite à Claude Contault, marchand à Boissy, par Michel Piffret, vigneron au même lieu. — Vente de 8 perches de vigne et terre, terroir de Boissy, champtier « de Labillosderye », faite à Didier Duchesne, vigneron à Boissy, par Jean Bonnefillot, vigneron au même lieu. — Titres nouvels de diverses rentes passés au profit : de Jean Lemareschal, lieutenant au bailliage de Châtres, par Siméon Michel, vigneron à Boissy; de Marguerite d'Étrechy, par Jean Jollivet, marchand boucher à Boissy.

E. 4643. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

2 au 25 février 1618. — Transport d'héritages sis à Égly fait à Jean Réault, maréchal de forge des chevau-légers ordinaires du Roi, demeurant à Paris, par Jean Besnyer, vigneron à Boissy. — Vente d'héritages sis à Égly faite à Isaac de Martines, conseiller du Roi au Parlement de Bretagne, seigneur de la Gilquinière et de Moret, stipulant par Antoine Rousseau, son clerc, par Pierre Héron, demeurant à Égly, et Marie Desmazis, sa femme. — Vente d'héritages sis à Saint-Yon faite à Martin Lambieux, marchand à Jouy, paroisse de Breux, par Robert Dangente, vigne-

ron à Boissy, et Nicole Cibot, sa femme. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par : Simon Varenne, vigneron à Boissy; Jean Louyn, le jeune, vigneron au même lieu, et Nicolas Coué, chapelier à Châtres; Michel Petit, charron à Boissy. — Contrat de mariage entre Gamaliel Pouvin, marchand mercier à Châtres, fils de feu Pierre Pouvin et de Françoise Feulleret, à présent femme de Mathieu Legendre, d'une part, et Guillemette Lambert, fille de Jean Lambert, le jeune, marchand et laboureur à Boissy, et de Marguerite Ledourt, d'autre part. — Constitution d'une rente annuelle de 25 sous tournois, en faveur de la fabrique de l'église de Saint-Pierre d'Égly, faite par Charles Raguayne, vigneron à Villelouvette, tant en son nom que comme exécuteur du testament de Christophe Raguayne, son père. — Contrat de mariage entre Jean Sinssart, menuisier à « Balencourt », fils de feu Jean Sinssart et de Suzanne Chevalier, d'une part, et Étiennette Godillon, fille de Louis Godillon, marchand à Boissy, et de Geneviève Lambot, d'autre part ». — Transport d'héritages sis à Boissy, fait à Sulpice Picot, vigneron à Boissy, par Louis Ramon, boulanger à Boissy. — Échange et accord entre Vincent Pigeon, vigneron à Égly, et Jeanne Beaumais, sa femme, héritière unique de feu Jean Chanteclerc, son oncle, d'une part, et Jeanne Ledourt, veuve dudit défunt, d'autre part. — Contrat de mariage entre Didier Pillas, laboureur à Moret, fils d'Antoine Pillas et de Noële Ledourt, d'une part, et Cantienne Bedeau, fille de Jean Bedeau, l'aîné, laboureur à Boissy, et de Cantienne Girard, d'autre part. — Transport d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier du Champ-Neuf, fait à Didier Duchesne, vigneron à Boissy, par Étienne Duchesne, vigneron au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 25 sous tournois passé, au profit de Jean Petit, sergent au bailliage de Boissy, par Fleurant Broquehaye, vigneron à Torfou. — Bail d'une maison et appartenances, rue du Pré, à Boissy, fait à Claude Croulleboys, vigneron à Boissy, par Pasquier Rondin, vigneron au même lieu. — Accord entre Jean Vacher, laboureur à Mauchamps, d'une part, et Jacques Le Roy, le jeune, demeurant à Étrechy, d'autre part.

E. 4644. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1er au 31 mars 1618. — Claude Revel, prêtre, curé de Boissy et d'Égly, son annexe, baille à Jacques Renère, marchand à Égly, 9 arpents de terre, terroir d'Égly, et dépendant de la cure dudit lieu. — Titres nouvels de diverses rentes passés, en faveur de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Simon Hébert et consorts; Clément Audry, laboureur à Boissy; Louis Godillon, marchand au même lieu; Jean Lambot et consorts. — Bail de 5 quartiers de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Moinerie, fait à Louis Ramon, boulanger à Boissy, par Julien Renère, vigneron au même lieu. — Cession de droit au bail d'une maison, sise sur le grand carrefour, à Boissy, faite à Jean Sinssart, menuisier « à Balencourt », par Denis Croulleboys, tixier en toile, à Boissy. — Actes relatifs à la tutelle des enfants mineurs de Jacques Réault et de Michelle Feulleret. — Quittance de 22 livres 10 sous tournois, rachat de rente, délivrée à Mathieu Legendre, Pierre Le Roy, Simon et Jean Aulmont, par Jean Leconte, praticien à Boissy, au nom et comme marguillier de l'église Saint-Thomas dudit Boissy. — Quittance de 30 livres 3 sous délivrée à Jean Thiboust, demeurant « aux Esmondains », tuteur des enfants mineurs de Nicolas Bonté, par Marie Le Roy, veuve dudit Nicolas. — Partage entre Jean, Nicolas, Robert Dangente et consorts. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 100 sous passé en faveur de Pierre Vacher, notaire royal à Châtres, par Martin Pellerin, vigneron à Boissy. — Quittance de 78 livres tournois délivrée à Simon Sorieul et Marie Gouffin, sa femme, héritière de feue Isabelle Lefebure, sa mère, en son vivant femme de Jean Gouffin, par Claude Petit, femme séparée de biens de Jacques Duroussel, et auparavant veuve, en secondes noces, de Claude Dauvergne, et, en premières noces, de Guillaume Boisseau. — Vente d'une maison et dépendances, lieu dit les Ruelles, à Boissy, faite à Jacques Le Roy, le jeune, vigneron à Châtres, par Philippe et Jean Louyn, le jeune, vignerons à Boissy. — Constitution d'une rente annuelle de 30 sous tournois faite, au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Simon Hébert, vigneron à Boissy. — Bail d'héritages à Boissy, fait à Salomon Piffret, charron audit lieu, par Guillemette Martin, veuve de Roland Cocheteau, demeurant à Boissy. — Échange entre Thomas Aumont, laboureur à Boissy, d'une part, et Noël Vacher, laboureur à Breux, d'autre part. — Bail d'héritages fait à Charles Guyot, vigneron « aux Cosnardières », par Jean Roger, vigneron « au Petit-Vaux, paroisse d'Espinay-sur-Orge ». — Autre à Samuel Subtil, vigneron à Boissy, par Simon Picot, marchand à Boissy. — Échange entre ledit Subtil, d'une part, et Pasquière

Gondart, veuve de Pierre Besnyer, demeurant à Boissy, d'autre part. — Vente de 2 arpents 40 perches de terre, terroir de Boissy, faite à Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Clément Bedeau, marchand mégissier à Paris, et Marie Bedeau, sa sœur, demeurant à Boissy. — Vente d'héritages, à Boissy, faite à Guillaume Marrier, bourgeois de Paris, par Guillaume Le Roy, vigneron à Boissy, et Anne Hariveau, sa femme.

E. 4645. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1er au 29 avril 1618. — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble du Marais, champtier de Chaliot, fait à François Guillemin, sabotier au Marais, paroisse du Val-Saint-Germain, par Simon Picot, marchand à Boissy. — Vente de tout droit sur une maison à Saint-Éloi. faite à Guy Vacher, marchand à Saint-Sulpice, fils de Jean Vacher et frère de Clémence Vacher, par Michelle Tramblay, femme de Pierre Leclerc, cuisinier à Châtres, en son nom et comme tutrice de Clémence Vacher, fille d'elle et de Jean Vacher, son premier mari. — Vente du même droit faite par le susdit Guy Vacher à Jacques Robert, marchand laboureur à Boissy. — Vente d'un quartier et demi de terre, terroir de Boissy, champtier dit le chemin de Pleine-Bourse, faite à noble homme François Roussellet, secrétaire de feu le duc d'Anjou, représenté par Pierre Lambot, laboureur à Boissy, par Zacarie Pillas, vigneron à Boissy, et Marguerite Lambot, sa femme. — Fleurand Broquehaye prend à bail, de Guy Le Rahier, écuyer, sieur des Roches, demeurant à Torfou, une vache, poil rouge, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre. — Contrat de mariage entre Zacarie Guérot, vigneron à Boissy, fils de feu François Guérot et de Marie Martin, d'une part, et Sainte Pottier, fille de Cantien Pottier, vigneron à Boissy, et de feue Jacqueline Audenet, d'autre part. — Vente d'un quartier et demi de terre, terroir de Torfou, faite à Vincent Chesnay, laboureur en la paroisse de « Bourray », par Marie Bedeau, veuve de Pierre Verneau, demeurant à Boissy. — Obligation de 7 livres tournois, montant de 250 gerbes de chaume, passée, au profit du susdit Chesnay, par Pierre Verneau, maçon à Boissy. — Bail d'un arpent de terre, terroir de Boissy, champtier du Bois-du-Quartier, fait à Noël Dangente, vigneron à Boissy, par Jacques Langloys, bourgeois de Paris. — Cession de créance faite à Blaise Genaille, vigneron à Boissy, par Louis Feulleret, l'aîné, vigneron au même lieu. — Chéron Doitteau, marchand à Frugères, paroisse de Saint-Yon, baille pour un an, à Marin Fleurand, meunier à Dampierre, même paroisse, Catherine Doitteau, âgée d'un mois, fille de lui et de feue Marguerite Rogier, pour être allaitée, nourrie, gouvernée et hébergée par Jeanne Tonnellier, femme dudit Fleurand : le bailleur fournit le linge nécessaire et donne une vache sous poil rouge; si l'enfant meurt dans le cours de l'année, Fleurand rendra la vache à Doitteau, qui payera le temps de nourrice à raison de 3 livres par mois; si, au contraire, l'enfant survit, Fleurand gardera la vache, et Doitteau n'aura plus rien à payer. — Titre nouvel d'une rente de 6 livres tournois, passé au profit de Marie Darras, veuve de noble homme Jean Porteau, vivant, prévôt de Montlhéry, par Pierre Gillebon, le jeune, vigneron à Boissy. — Accord entre Louis Feulleret, le jeune, et Blaise Genaille. — Cession d'un fournil faite à Samuel Subtil, vigneron à Boissy, par Jacques Feugères, manouvrier au même lieu. — Accord entre le susdit Subtil, d'une part, et Guillaume Lefébure, vigneron à Boissy, d'autre part. — Cession de bail à loyer du moulin à blé de Saint-Yon faite à Jacques Heurteux, meunier à Breux, par Jacques Vaillant, laboureur à Jouy.

E. 4646. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1er au 27 mai 1618. — Vente de 8 perches un tiers de vigne, terroir de Boissy, champtier des Petites-Mersandes, près le Chemin-Neuf, faite à Jean Bedeau, l'aîné, laboureur à Boissy, par Jean Bedeau, le jeune, vigneron au même lieu, et Marie Bonté, sa femme. — Vente d'une quarte de vigne, terroir de Boissy, champtier « de la Hallebardière », faite à Fleurand Broquehaye, vigneron à Torfou, par Louis Feulleret, vigneron à Boissy. — Vente de tous droits sur une maison et appartenances à Boissy, rue du Monceau, faite à Martin Lambieux, marchand à Jouy, par Jean Dangente, le jeune, et consorts. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Boissy, près la rue de Châtres, faite à Jean Lambert, le jeune, marchand et laboureur à Boissy, par Sulpice Boucher, vigneron au même lieu, et Nicole Merli, sa femme. — Vente d'un demi-quartier de bois, terroir de Boissy, champtier de la Justice, faite à Marin Rottier, vigneron à Boissy, par Jean Besnyer, vigneron au même lieu, et Catherine Leblanc, sa femme. — Accord entre Louis Ramon, boulanger à Boissy, d'une part, et Jean Bedeau, le jeune, d'autre part. — Cession de

droit de bail judiciaire des fermes de mesurage de grains, étalonnage de mesure, aunage, etc., dans la seigneurie de Mauchamps, faite à Jacques Cousturier, vigneron à Mauchamps, par Mathurin Benoist, manouvrier au même lieu. — Échange entre Denis Ledourt, vigneron à Égly, d'une part, et Jean Cabué, l'aîné, marchand « à la Sazardière », d'autre part. — Cession d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Justice, faite à Robert Stoudy, vigneron à Boissy, par Claude Croulleboys, vigneron au même lieu. — Autre d'un demi-arpent de vigne, même vignoble, champtier « de la Voye-Herbue », faite à Pierre Lejeune, maçon en plâtre à Boissy, par Noël Dangente, vigneron au même lieu.

E. 4647. (Liasse.) — 15 pièces, papier, dont 1 cahier de 12 feuillets in-4°.

4 au 30 juin 1618. — Vente d'un quartier de bois taillis, terroir de Boissy, champtier de la Justice, faite à Marin Rottier, vigneron à Boissy, par Jean Béroust, vigneron au même lieu, et Geneviève Saintin, sa femme. — Vente d'un demi-quartier de terre, terroir d'Égly, champtier de « Besse-Vache », faite à Yon Roussel, marchand cordonnier à Châtres, par Marin Sorin, vigneron à Égly, et Georgette Badault, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 9 livres 7 sous 6 deniers tournois passé, au profit de la fabrique de l'église Saint-Pierre d'Égly, par Étienne Duchesne, vigneron à Boissy. — Inventaire, après décès de Charles Valois, fait à la requête de sa veuve Antoinette Delaunoy. 18 livres, vaisselle d'étain, à 6 sous 6 deniers tournois la livre; 2 poules et 6 petits poulets, ensemble 20 sous; 3 petits cochons « nourtou- » riaulx », ensemble 7 livres 10 sous; 2 setiers et mine de blé méteil, à 8 livres le setier, mesure de Châtres; 7 boisseaux d'avoine, 6 sous le boisseau. — Vente de meubles faite à Nicole Merli, femme séparée de biens de Sulpice Boucher, par Michel Petit, charron à Boissy. — Quittance de 100 sous, rachat de rente, délivrée à Toussaint Bonté par Jean Lecomte, naguères marguillier de l'église Saint-Thomas de Boissy, et en ladite qualité. — Bail de 3 quartiers de pré, prairie de Breux et Breuillet, fait à Pierre Fauveau, laboureur à Breux, par Jacques Bourdon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, demeurant à Boissy, ayant charge de Chrétien de Lamoignon, conseiller au parlement de Paris. — Bail d'un arpent de terre, terroir d'Avrainville, fait à Jean Coiffier, vigneron à Avrainville, par Charles Bance, cordonnier à Boissy. — Vente de 3 quartiers de terre, terroir de Saint-Yon, près le sentier tendant de Boissy à Moret, faite à Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Marie Bedeau, veuve de Pierre Verneau. — Constitution d'une rente annuelle de 20 livres tournois faite, en faveur des religieuses de Saint-Eutrope-lez-Chanteloup, ayant pour représentant le père Denis Duval, religieux, prêtre et prédicateur, demeurant au couvent de Saint-Eutrope, par Sulpice Picot, vigneron à Boissy, et Louise Brizard, sa femme.

E. 4648. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1er au 29 juillet 1618. — Quittance de 88 livres 16 sous tournois, rachat de rente, délivrée à Sulpice Picot, vigneron à Boissy, par Michel Merly et Martin Pillas, vigneron à Boissy, agissant en qualité de marguilliers de l'église Saint-Thomas de Boissy. — Constitution d'une rente annuelle de 117 sous 3 deniers tournois faite, en faveur de la susdite église, par Daniel Bosne, laboureur à Boissy, et Louise Soullas, sa femme. — Vente d'une quarte de vigne, vignoble de Boissy, champtier « de la Hallebardière », faite à Fleurant Broquehaye, vigneron à Torfou, par Blaise Genaille, vigneron à Boissy. — Accord entre Simon Rothier, marchand à Lardy, d'une part, et Cantien David, laboureur à Cochet, paroisse de Lardy, et Élisabeth Lemire, sa femme, auparavant veuve de Simon Dubois, vivant, laboureur audit Cochet, d'autre part. — Quittance de 9 livres à Françoise Bedeau, femme de Jean Marchant, par Michel Merly, vigneron à Boissy. — Vente d'un demi-arpent demi-quartier de vigne, vignoble de Boissy, lieu dit « la Billaulderye », faite à Étienne Sallet, marchand à Châtres, par Julien Renères, vigneron à Boissy, et Jacqueline Roger, sa femme. — Échange entre Antoine Pillas, laboureur fermier à Moret, ayant charge d'Isaac de Martines, conseiller au parlement de Bretagne, seigneur de Moret, d'une part, et François Soizon, marchand et laboureur à « Pecqueuse », d'autre part. — Autre entre noble homme Claude Mandat, conseiller au parlement de Paris, d'une part, et Claude Ruelle, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Maurice, y demeurant, au nom et comme se faisant fort de Marie Boulard, veuve de Robert Hautin, vivant, marchand à Étrechy, d'autre part. — Bail d'un demi-arpent de pré, prairie de Dampierre, fait à Étienne Delarre, vi-

gneron à Boissy, par Claude Revel, curé de Boissy. — Vente d'un demi-arpent de terre, aux Sablons de Boissy, faite à Pierre Duchesne, serrurier à Boissy, par Philippe Mandonnet, vigneron à Châtres.

E. 4649. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

12 au 26 août 1618. — Acte relatif à la construction et à la propriété d'une muraille clôturant des immeubles de Sulpice Boucher, vigneron à Boissy, d'un côté, et de noble homme Martin Porteau, valet de chambre du Roi, demeurant audit lieu, de l'autre. — Contrat de mariage entre Fabien Damours, vigneron à Bruyères-le-Châtel, d'une part, et Denise Delaunoy, veuve de Nicolas Brideron, demeurant à Égly, d'autre part. — Autre entre Didier Bézard, d'une part, et Marie Bedeau, d'autre part.

E. 4650. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

2 au 24 septembre 1618. — Vente d'un demi-arpent 1/2 quartier de terre, terroir de Saint-Yon, champtier « de la Bourbrière », faite à Martin Pillas, vigneron à Boissy, par Jean Bedeau, le jeune, vigneron au même lieu, et Marie Leconte, sa femme. — Pierre Lejeune, maçon en plâtre à Boissy, déclare prendre Sulpice Boucher, vigneron au même lieu, pour le remplacer dans la garde des vignes, suivant la coutume des précédents messiers, et lui cède tous ses droits à ce sujet, à la charge par ledit Boucher de se faire recevoir par les habitants de Boissy, et de faire le serment de bien et fidèlement vacquer à sa charge, moyennant 60 sous tournois que Lejeune sera tenu de lui payer. — Pierre de Saint-Pol, écuyer, sieur de Guillerval et de Hécourt, demeurant à Hécourt, prend à bail, de Jean Lambert, sieur de Rochemont, l'un des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, 80 bêtes à laine. — Accord entre Pierre Lejeune, ci-devant nommé, d'une part, et Pierre Saulnier, demeurant « à « Lynois », d'autre part. — Bail de maison et dépendances à la vallée de Villeneuve-sous-Auvers, fait à Louis Charpentier, boulanger audit lieu, par Pierre Lefébure, laboureur à Mauchamps. — Accord entre Martin Pillas, vigneron à Boissy, stipulant pour son fils Guillaume Pillas, d'une part, et Pierre Fauveau et Pierre Rothier, demeurant à Boissy, d'autre part. — Bail d'une maison et dépendances à Torfou, fait à Noël Maugeant, par Didier Bézard, marchand à Boissy, se portant fort de Marie Bedeau, sa femme. — Bail d'une vache, fait à Blaise Genaille, vigneron à Boissy, par Simon Picot, marchand au même lieu, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre. — Acte de prise de possession d'héritages par Denis Louvet, procureur au bailliage de Châtres.

E. 4651. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

2 au 31 octobre 1619. — Inventaire après décès de Pierre Verneau, fait à la requête de Marie Bedeau, sa veuve. 39 livres de vaisselle d'étain, à 7 sous tournois la livre ; 2 setiers de blé méteil, à 10 livres le setier ; 8 boisseaux d'avoine, à 4 sous le boisseau ; 400 bottes de foin, à 60 sous le cent. — Échange entre Jean Chardon, marchand drapier à Bruyères-le-Châtel, d'une part, et Jean Dugué, sergent au bailliage de Boissy, demeurant à Égly, d'autre part. — Transport de créance à Étienne Brideron, marchand à Boissy, par Sulpice Boucher, vigneron au même lieu. — Baux d'immeubles faits à : Thomas Aumont, laboureur à Boissy ; Charles Raguayne et Pierre Pinchault, laboureurs à Villelouvette ; par noble homme Martin Porteau, valet de chambre du Roi, demeurant à Boissy. — Promesse de livraison de bois d'aune, pommier et poirier, faite à Louis Godillon, marchand à Boissy, par Jean Pocquet, laboureur à Mauchamps. — Bail d'une maison, appelée la petite maison, et d'autres immeubles, à Torfou, fait à Louis Hariveau, laboureur audit lieu, par Jacques Bailly, conseiller secrétaire de feu la duchesse de Bar, tante du Roi, et procureur de la chambre des comptes, à Paris. — Bail d'un arpent 15 perches de terre, terroir d'Égly, au-dessus du Chemin-Neuf, fait à Martin Pillas, vigneron à Boissy, par noble homme François Rousselet, secrétaire du feu duc d'Anjou, demeurant à Paris. — Bail d'une maison, rue du Val, à Boissy, fait à Clémence Aumont, veuve de Jean Prévosteau, par Denis Gillet, sabotier à Boissy. — Bail de 2 arpents 1 quartier de pré, prairie de Villelouvette, fait à Jean Piffret, maréchal à Boissy, par René Poirier, potier d'étain à Paris, au nom et comme tuteur de Françoise Langloys, fille mineure de feus François Langloys et Jeanne Poillou. — Bail de 5 quartes de vigne, terroir de Saint-Yon, champtier des Ormettains, fait à Denis Bedeau, vigneron à Boissy, par Jacques Langloys, marchand bourgeois de Paris. — Conventions pour travaux de charpenterie entre Noël Bedeau, charron à Boissy, en son nom et prenant fait

et cause de Denis Bedeau, son frère, d'une part, et Jean Plainchesne, demeurant à Torfou, d'autre part.

E. 4652. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

2 au 30 novembre 1618. — Bail d'immeubles, rue du Monceau, à Boissy, fait à Pierre Lejeune, maçon en plâtre à Boissy, par Claude Sonier et Marie Foing, sa femme, au nom et comme tuteurs de Toussaint Cocheteau, fils mineur de la dite Foing et de feu Toussaint Cocheteau. — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Sablons, fait à Jean Berthelot, laboureur à Boissy, par Guillaume Le Roy, vigneron au même lieu. — Partage de la succession de Gilles Dangente entre Noël et Denis Dangente, vigneron à Boissy. — Accord et transaction entre Denis Coiffier, vigneron à Boissy, d'une part, et Samuel Subtil, vigneron au même lieu, d'autre part. — Autre entre Pierre Duchesne, serrurier, à Boissy, d'une part, et Cantien Lambert, vigneron au même lieu, d'autre part. — Bail d'un arpent de terre, terroir de Torfou, fait à Jean Lefébure, marchand à Torfou, par Adrien Régnier, vicaire du dit lieu. — Actes divers entre Pierre Héron, demeurant à Égly, et Marie Desmazis, sa femme, d'une part, et Jacques Méneau, marchand à Châtres, d'autre part. — Contrat de mariage entre Georges Coiffier, vigneron à Boissy, fils de Cantien Coiffier et d'Isabelle Baron, d'une part, et Louise Soullas, fille de Pierre Soullas, vigneron à Boissy, et de Didière Pocquet, d'autre part. — Bail d'héritages fait à Claude Croullebois, vigneron, et Marin Gouffin, le jeune, bourrelier à Boissy, par Jean Dangente, l'aîné, vigneron au même lieu. — Autre à Martin Pillas, vigneron à Boissy, par Clément Audry, laboureur au même lieu. — Bail de 3 arpents de terre en pâture, fait à Étienne Sorieul, vigneron à Villelouvette, par Jacques Langloys, marchand, bourgeois de Paris. — Autre d'une maison et dépendances, rue du Monceau, à Boissy, fait à Nicole Merly, femme séparée de biens de Sulpice Boucher, par Marie Bagot, veuve de Denis Bedeau, au nom et comme se portant fort de Françoise Bedeau, sa fille. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Boissy, champtier de la Justice, faite à Louis Feulleret, le jeune, vigneron à Boissy, par Louis Feulleret, l'aîné, vigneron à Boissy, et Blaise Genaille, vigneron au même lieu, tant en son nom que comme se faisant fort de Jeanne Michel, sa femme. — Bail d'une maison et dépendances, fait à Denis Croulleboys, tixier en toile à Boissy, par Jacques Marellier, vigneron à Saint-Sulpice. — Transport d'un demi-arpent de terre, terroir de Boissy, champtier de la Mare-du-Berceau, fait à Gamaliel Pouvin, marchand mercier à Boissy, par Pierre Roux, vigneron au même lieu. — Bail d'héritages, terroir de Saint-Yon, fait à Marin Rothier, vigneron à Boissy, par Pasquier Philippot, marchand à Châtres, au nom et comme tuteur d'Étienne et Zacarie les Grands, enfants mineurs des feus Jean Legrand et Michelle Martin. — Actes concernant les familles Lefébure et Goyer.

E. 4653. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

2 au 31 décembre 1618. — Transport de créance à Samuel Subtil, vigneron à Boissy, par Jean Godart, vigneron à la Norville. — Bail d'un quartier de pré, prairie de Breuillet, fait à Pierre Lejeune, maçon à Boissy. — Vente d'immeuble à Boissy, faite à Jean Pillas, greffier et tabellion audit lieu, par Julien Reners, vigneron à Boissy, et Jacqueline Royer, sa femme. — Accord entre Étienne Marnain et Pierre Besnier, asséseurs et collecteurs des tailles de Torfou, d'une part, et Jean Chicard, d'autre part. — Bail de 5 arpents et demi de terre, terroir de Boissy, fait à Guillaume Petit, le jeune, marchand à Boissy, par Perrine Vacher, veuve d'André Lebedeau. — Bail d'immeubles fait à Jacques Sohier, vigneron à Villelouvette, par François Soiron, marchand et laboureur à Pecqueuse. — Autre fait à Zacarie Bézard, laboureur à Boissy, par Jacques Langloys, marchand à Paris, au nom et comme ayant charge de René Poirier, maître potier d'étain à Paris, tuteur de Françoise Langloys, fille mineure de feu François Langloys. — Baux divers faits à Zacarie Guillon, vigneron à Boissy, et Simon Varenne, vigneron au même lieu, par Jean Deslais, vigneron à Boissy. — Vente de vigne, vignoble de Boissy, faite à X. Hébert, charron, par Cantien Lambert, vigneron à Boissy, et Jeanne Provensal, sa femme. — Baux divers faits par Pierre Héron, d'Égly, à Nicolas Guérin, Nicolas Harel, Guillaume Curet, Claude Guillet, Alexis Basmorre, vignerons à Égly. — Nota. Tous les actes dont se compose cette liasse sont gravement endommagés ; il n'en est pas un seul dont le texte soit complet. Ceux d'entre eux qui n'ont pu être analysés paraissent se rapporter aux familles Sonier, Roux, Coiffier, Plumereau, Marrier, Gillebon, Petit, Picot, Feulleret, Héron, Soyer, Duchesne, Mandonnet, Fontaine, Cochet, Chardon, Bedeau, Dangente, Courtin, Hébert.

E. 4654. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

3 au 29 janvier 1619. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 72 livres passé, au profit de Jeanne Coqueau, veuve de Jacques Bauchais, par Toussaint Bonté, vigneron à Boissy, et Jean Berthelot, laboureur au même lieu, au droit de leurs femmes, nièces et héritières de feu Pierre Picot. — Autre d'une rente annuelle de 16 sous passé, au profit de Jean Piffret, maréchal à Boissy, par Denis Réault, vigneron au même lieu. — Bail d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Garenne, près le Chemin-Neuf, fait à Louis Ramon, marchand boulanger à Boissy, par Zacarie Guérot, vigneron au même lieu. — Acte par lequel Denis Renault, vigneron à Boissy, déclare faux et calomnieux les propos qu'il aurait tenus sur le compte de Claude Blondel, lieutenant en la prévôté de Ris, beau-père de Louis Boucher, joueur d'instruments et marchand hôtelier, à Cheptainville. — Accord entre Jean Bonnefillot, vigneron à Boissy, se portant fort de Marie Vittas, d'une part, et Julien Reners et Jacqueline Roger, sa femme, d'autre part. — Cession de droits à héritage, faite à Pierre Roulx, vigneron à Boissy, par Antoine Manneson, tailleur d'habits à « Fresne près le » Bour-la-Royne ». — Vente de 16 perches de terre, terroir de Boissy, lieu dit la Trompette, faite à Jean Leconte, praticien à Boissy, par Julien Reners et Jacqueline Roger, sa femme. — Quittance de 300 livres tournois, rachat de rentes, délivrée à Jacques Bourdon, chevaucheur ordinaire du Roi, un des 120 privilégiés, demeurant à Boissy, par noble homme Martin Porteau, valet de chambre du Roi, demeurant audit lieu, fils et héritier en partie de Marie Darras et de noble homme Jean Porteau, vivant, conseiller du Roi et prévôt de Montlhéry. — Vente de 3 quartiers de terre, terroir de Boissy, faite à Pierre Cossart, laboureur à Boissy, par Jean Roux, vigneron au même lieu. — Cession de 9 arpents de terre, terroir de Saint-Yon, lieu dit les Ormettains, proche et au-dessus de la ferme de Launoy, faite à Étienne Sorieul, vigneron à Villelouvette, par Salomon Piffret, charron à Boissy. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier du Chemin-Neuf, faite à Pierre Rothier, vigneron à Boissy, par Jean Bonnefillot, vigneron au même lieu, et Marie Vittas, sa femme. — Baux divers faits par Jacques Langloys, bourgeois de Paris, à Pierre Lambot, laboureur à Boissy, Guillaume Petit, marchand au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 45 sous tournois passé, au profit de noble homme François Rousselet, secrétaire de feu le duc d'Anjou, par Noël et Denis Dangente, vignerons à Boissy. — Bail de 4 arpents 1/2 de terre, terroirs de Boissy et Saint-Yon, fait à Cantien Coiffier, vigneron à Boissy, par Mathieu Legendre, marchand à Châtres.— Vente de 2 peupliers, faite, moyennant 16 livres tournois, à Jacques Robert, laboureur à Boissy, par Simon Roux, vigneron au même lieu. — Vente d'héritages à Jacques Blangarnon, vigneron à Boissy, par Jean Béroust, vigneron au même lieu, et Geneviève Saintain, sa femme. — Bail d'héritages à Didière Buard, veuve de Michel Joynel, demeurant à Villelouvette, par Philippe Joynel, procureur au bailliage de Châtres.

E. 4655. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

2 au 26 février 1619. — Contrat de mariage entre Jean Moy, vigneron à Lardy, d'une part, et Marguerite Maugeant, fille de Jean Maugeant et de feue Marie Bedeau, d'autre part. — Mathias Brière, menuisier à Dourdan, prend en apprentissage, pendant un an, Louis Picot, fils de feu François Picot et de Simonne Gyer, femme en secondes noces de Toussaint Bonté, vigneron à Boissy. L'apprenti sera nourri, logé, par Brière; il n'aura qu'à s'entretenir de vêtements, et ne payera aucun denier pour son apprentissage. — Partage et accord entre Pierre Sinssart, d'une part, et Louis Vaillant, d'autre part. — Partage de la succession d'Étienne Ramon, vivant, boulanger à Boissy, entre ses enfants, Étienne Ramon, boulanger audit lieu, Simon Ramon, vigneron, François Aumont, ayant épousé Barbe Ramon, et Anne Ramon, tous demeurant à Boissy, ayant les droits cédés de Pierre Legrand et Jeanne Ramon, sa femme, de Jean Vuillemin et de Martine Ramon, sa femme. — Échange entre Étienne Ramon, Simon Ramon et François Aumont, susnommés. — Vente d'une maison et dépendances, rue du Pré, à Boissy, faite à Guillaume Marrier, bourgeois de Paris, par Fiacre Thierri, cordonnier à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Marie Le Roy, sa femme. — Vente d'un demi-arpent de vigne, terroir de Boissy, champtier de la Garenne, faite à Didier Pillas, laboureur à Boissy, par Simonne Mandonnet, veuve d'Éloi Carlier, demeurant à Boissy. — Vente d'un quartier de terre et vigne, faite à Jean Savary, vigneron à Boissy, par Jeanne Piffret, veuve de Pierre Billault, demeurant à Boissy. — Bail d'une maison et appartenances à Boissy, fait à

Georges Coiffier, vigneron audit lieu, par Philippe Mandonnet, vigneron à Châtres. — Constitution d'une rente annuelle de 7 livres 6 deniers faite, au profit de Martin Lambieux, marchand à Jouy, paroisse de Breux, par Jean Roux, vigneron à Boissy, et Marie Dangente, sa femme. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Boissy, champtier de « Plaine-Bourse » près le Vieil-Fossé, » faite à Méry Rousseau, vigneron à Boissy, par Étienne Duchesne, vigneron au même lieu. — Quittance de 30 livres tournois, rachat de rentes, délivrée à Denis Ledourt, vigneron à Égly, par noble homme Martin Porteau, valet de chambre du Roi, demeurant à Boissy, à cause d'Anne Daigremont, sa femme.

E. 4656. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

3 au 25 mars 1619. — Actes concernant les familles Lefébure et Goyer. — Quittance de 165 livres tournois à Étienne Duchesne, vigneron à Boissy, par Clément Bedeau. — Vente de maison et dépendances sur la Grand'rue à Égly, faite à Clément Vallois, laboureur à Égly, par Jean Lefébure, vigneron, et Jeanne Texier, sa femme. — Accord entre Jean Roux, vigneron, et Marie Dangente, d'une part, et Nicolas Dangente, demeurant à Égly, d'autre part. — Échange entre ledit Jean Roux et Simon Roux, frères. — Vente d'un demi-quartier de vigne, champtier de la Garenne, faite à Didier Pillas par Gilles Plumereau, vigneron à Boissy. — Baux divers faits à Ignace Buceval, tixier en toile à Boissy, Pierre Lejeune, maçon en plâtre au même lieu, par Zacarie Bézard, laboureur à Boissy.

E. 4657. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

2 au 30 avril 1619. — Transport d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Garenne, fait à Simon Roux, vigneron à Boissy, par Pierre Roux, vigneron au même lieu. — Bail de la pêche de la rivière d'Égly et Villelouvette appartenant à Madame d'Entragues fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois et la réserve, par le bailleur, de pouvoir pêcher quand bon lui semblera, à Hubert Sinssart, meunier au moulin de Villelouvette, par Jacques Bourdon, procureur et receveur pour ladite dame de ses terres de Boissy et Égly. — Bail de « la maison de la geole et » prisons du lieu de Boissi avec les droictz de geolaige, » fait par le même, et moyennant un loyer annuel de 100 sous, à Marin Gouffin, bourrelier à Boissy. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Michel Girard et consorts, Julien Reners, Ignace Buceval, Denis Dangente et consorts. — Marthe et Marguerite les Girardz, demeurant à Boissy, prennent en apprentissage pour deux ans Jeanne Bedeau, fille de feu Denis Bedeau et de Catherine Fillux; elles lui enseigneront l'art de coudre et tailler, moyennant la somme de 21 livres tournois : il n'est question dans l'acte ni de nourriture ni d'entretien. — Vente d'un demi-arpent de vigne, terroir de Boissy, champtier de la Bergerie, Fizeau, faite à Jean Savary, vigneron à Boissy, par Julien Reners, vigneron au même lieu, et Jacqueline Roger, sa femme. — Renonciation au droit au bail de la terre et seigneurie de « Vaintnay, » faite par Louis Girard, praticien à Lardy, au nom et comme tuteur des mineurs de feus Jean Lambot et Madeleine Girard, entre les mains de noble homme Jean Dujars, conseiller du Roi et trésorier de France à Toulouse, absent et stipulant par noble homme Hilaire d'Hébrard, l'un des cent gentilshommes du Roi. — Pierre Lambot, laboureur à Boissy, prend à bail, du susdit d'Hébrard, 98 grandes bêtes à laine. — Marthe et Marguerite Girard, couturières à Boissy, prennent en apprentissage, pour deux années, Jeanne Blangarnon, fille mineure de feus Sulpice Blangarnon et Jacquette Lignard, représentée par son tuteur Jacques Blangarnon, vigneron à Boissy. L'apprentie sera nourrie, logée et dressée à l'état de couturière par lesdites Girard; l'entretien des vêtements de corps restera à sa charge; elle payera, en outre, aux filles Girard la somme de 60 livres tournois. — Marché de maçonnerie entre Nicolas Masson, couvreur en tuiles à Bâville, d'une part, et Denis Vacher, praticien à Saint-Maurice, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 10 livres tournois passé, au profit de noble homme Martin Porteau, valet de chambre du Roi, par Étienne Brideron, marchand à Boissy. — Obligation de 400 livres tournois au profit de Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Didier Audry, de Mauchamps. — Jacques Blangarnon, ci-devant nommé, agissant en qualité de tuteur, baille en apprentissage, pour trois ans, à Robert Guillemard, cordonnier à Boissy, Joachim Blangarnon, enfant mineur de Sulpice Blangarnon et de Jacquette Lignard. L'apprenti sera nourri, logé, éclairé, etc., par Guillemard; il s'entretiendra de vêtements et payera une somme de 61 livres tournois. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 30 sous tournois de rente au profit de Pierre Bes-

nard, cordonnier à Châtres, par Pierre Duchesne, serrurier à Boissy.

E. 4658. (Liasse.) — 26 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

2 au 28 mai 1619. — Clément Carqueville, vigneron, vend ses droits à la succession de sa mère, Françoise Billort, à Robert Hardy, vigneron à Boissy. — Bail du droit de voyer dans le bailliage de Boissy et Égly, fait, moyennant 40 sous tournois et 1 poule par an, à Clément André et Denis Hébert par Jacques Bourdon, procureur et receveur de Madame d'Entragues, demeurant à Boissy. — Vente d'un quartier 1/2 de terre, terroir de Boissy, près la Bergerie-Fizeau, faite à Michel Petit, charron à Boissy, par Julien Reners et sa femme Jacqueline Roger. — Actes divers intéressant les familles Sohier et Picard. — Accord entre Claude Susannes, veuve de Jacques Landry, vivant, avocat en parlement, d'une part, et François Bézard, vigneron à Avrainville, et Michelle Legrand, sa femme, d'autre part. — Bail de 14 perches 1/2 de pré, prairie de Villelouvette, fait à Robert Hébert, vigneron à Boissy, par Denis Louyn, vigneron à la Madeleine. — Bail de maison et dépendances à Dampierre, paroisse de Saint-Yon, fait à Henri Sorieul, vigneron à Breuillet, par Pierre Le Roy, vigneron à Boissy. — Inventaire après décès de Jacques Sohier, fait à la requête de Geoffrée Michel, sa veuve. 1 coffre chêne, fermant à clef, 5 pieds de long, 4 livres tournois; 1 coffre chêne et peuplier, fermant à clef, même longueur, 40 sous; 15 livres, vaisselle d'étain, à 7 sous la livre; 2 juments garnies de leurs colliers et brides, 30 livres chacune; 1 charrue, garnie de ses fers, 40 sous; 1 petit cochon mâle, 50 sous; 2 vaches, 20 livres chacune; 4 oies et 1 jars avec 10 oisons, ensemble 7 livres; 6 poules et 1 coq, ensemble 50 sous. — Marché de maçonnerie pour la construction d'une maison en pavillon à Boissy, fait entre Pierre Marchand, maçon à Châtres, d'une part, et Guillaume Marrier, marchand bourgeois de Paris, d'autre part. — Cession d'une maison et dépendances, rue du Pré à Boissy, faite à ce dernier par Michel Piffret, vigneron à Boissy, et Michelle Séré, sa femme. — Marchés de charpenterie et de menuiserie entre Claude Mandat, conseiller au parlement de Paris, d'une part, Jean Chauvelot et Jacques Martin, charpentiers à Châtres, et Georges Jullien, maçon au même lieu, d'autre part. — Zacarie Pillas prend à titre de nourriture, pendant un an, de Louis Girard, praticien à Lardy, au nom et comme tuteur des enfants mineurs de feus Jean Lambot et Madeleine Girard, Madeleine Lambot, fille desdits défunts, âgée de 15 mois moyennant 1 vache, que Pillas ne pourra vendre ni échanger dans le cours de la susdite année; si l'enfant vient à mourir pendant ce temps, Pillas rendra la vache, mais Girard s'oblige à lui payer 4 livres tournois par chacun des mois pendant lesquels Pillas aura nourri Madeleine Lambot.

E. 4659. (Liasse). — 26 pièces. papier.

2 au 30 juin 1619. — Bail de 2 arpents 1 quartier de terre, terroir d'Égly, champtier des Grouettes, fait à Jean Berthelot, laboureur à Boissy, par Noël Dangente, vigneron au même lieu. — Vente de 2 quartiers de vigne, terroir de Boissy, « terroir de la Genne, » faite à Étienne Brideron, hôtelier à Boissy, par Jean Roulx, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Marin Gouffin, le jeune, bourrelier, à Boissy, fils de Marin Gouffin, l'aîné, aussi bourrelier à Boissy, et de feu Nicole Piffret, d'une part, et Simonne Beauvais, fille de Jean Beauvais et de Geneviève Lambert, d'autre part. — Bail d'un arpent de pré, prairie de Bruyères « proche la Pierre-du-Beau-Miroir, » faite à Jean Sohier, vigneron à Villelouvette. — Inventaire après décès de Jean Boutelou, fait à la requête de Catherine Poulain, sa veuve. 20 livres de vaisselle d'étain, à 7 sous tournois la livre; 1 coffre chêne, fermant à clef, 5 pieds de long, 4 livres; 1 vache, 8 ans, 14 livres. — Baux divers faits par Pierre Héron, d'Égly, à Jean Joynel et Georges Joynel, vignerons, le premier à Avrainville, le second à Villelouvette. — Inventaire après décès de Marin Granier, d'Égly, fait à la requête de Françoise Coulault, sa veuve. 2 petits chenêts de fer garnis de leurs agrafes, 16 sous tournois. — Mémoire du bois nécessaire pour un pavillon à Boissy, suivi de l'acte par lequel François Boutet, marchand à Châtres, s'engage à fournir ledit bois à Guillaume Marrier, bourgeois de Paris, et ce moyennant 120 livres tournois. — Marché de charpenterie entre le susdit Marrier, d'une part, Adrien Lermite et Jean Laucard, charpentiers à Châtres, d'autre part. — Contrat de mariage entre Louis Jubin, vigneron à Dampierre, d'une part, et Madeleine Hervet, veuve de Jean Courtain, demeurant à Égly, d'autre part. — Constitution d'une rente annuelle de 12 livres 10 sous tournois en faveur de Claude Revel, prêtre, curé de Saint-Thomas de Boissy, par Jacques Alorge, laboureur à Avrain-

ville (19 juin 1619). — Contrat de mariage entre Yon Vaillant, meunier à Villelouvette, fils de feus Jean Vaillant et Henriette Lambert, d'une part, et Madeleine Hariveau, fille de feus François Hariveau et de Georgette Badault, à présent femme de Marin Sorrin, vigneron à Égly, d'autre part. — Vente de 6 arpents de terre, terroir de Lardy, faite à Claude Bondonneau par Didier Bézard, de Boissy. — Accord entre Cantienne Bedeau, veuve de Thomas Sainctain, demeurant à Égly, d'une part, Éloi Foucquet et Anne Sainctain, sa femme, et Clément Sainctain, vignerons à Égly, enfants dudit défunt et de ladite Cantienne, d'autre part. — Contrat de mariage entre Pierre Rottier, vigneron à Boissy, fils de feus Louis Rottier et de Bienvenue Bourguignon, à présent femme de Pierre Le Roy, vigneron à Boissy, d'une part, et Michelle Renault, fille de feus Jacques Renault et Michelle Feulleret, d'autre part.

E. 4660. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1er au 31 juillet 1619. — Inventaire après décès de Geneviève Maréchal, fait à la requête de son mari, Guillaume Lévesque, boulanger à Boissy. 21 livres de vaisselle d'étain, à 7 sous tournois la livre ; 1 coffre, chêne, fermant à clef, 3 pieds et demi de long, 60 sous ; 1 huche noyer, garnie de son couvercle, six pieds et demi de long, 10 livres ; 1 cheval, 9 à 10 ans, garni de bât et bride, 15 livres. — Vincent Normant, laboureur à Torfou, et Louise Sublet, sa femme, cèdent à Jacques Godeau, laboureur « à Charcois, paroisse Saint-Pierre de Bretigni », leurs droits en la succession de feue Mathurine Danval. — Bail de 4 arpents de pré, prairie d'Égly, dépendant de la cure dudit lieu, fait à Laurent Dautier, vigneron à Égly, par Claude Revel, curé de l'église Saint-Thomas de Boissy et d'Égly, son annexe (9 juillet 1619). — Contrat de mariage entre Pierre Roux, vigneron à Boissy, d'une part, et Cantienne Palluau, veuve de Gilles Dangente, demeurant à Boissy, d'autre part. — Marché pour la construction d'un portail passé entre Jérôme Pescheraulx, tailleur de pierres à Dampierre près Chevreuse, d'une part, et Guillaume Marrier, bourgeois de Paris, d'autre part. — Vente de tous droits en la succession d'Anne Ramon, faite à Étienne Ramon, Simon Ramon et François Aulmont, par Pierre Legrand, vigneron à Saint-Sulpice, et Jean Guillemain, vigneron à Cheptainville. — Actes relatifs à cette vente. — Quittance de 323 livres 12 sous 6 deniers tournois, rachat de rente, délivrée à noble homme Pierre Payen, secrétaire du Roi, sieur « de Monthereau », par Jean Lambert, sieur de Rochemont, l'un des gardes du corps du Roi, et Jacques Bourdon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés.

E. 4661. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

4 au 26 août 1619. — Vente de 29 perches de terre, terroir de Saint-Yon, champtier de Beauregard, faite à Nicolas Prévost, vigneron aux « Cosnardières », par Denis Renault, vigneron à Boissy, tant en son nom que comme se faisant fort de Noëlle Rothier, sa femme. — Bail de 40 bêtes à laine portières, fait à Pierre Marcongnet, laboureur au Colombier, paroisse de Breuillet, par Jacques Bourdon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi. — Vente d'un quartier de terre et jeune vigne, vignoble de Boissy, lieu dit « le Puis-Grès », faite à Jean Fleurand, vigneron à Boissy par Denis Bedeau, le jeune, vigneron au même lieu. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Saint-Yon, champtier des Ormettains, faite à Martin Pillas, laboureur « à la Sazardière », par Noël Bedeau, charron à Boissy, et Jeanne Louyn, sa femme. — Inventaire de meubles fait à la requête de Pierre Roux, vigneron à Boissy. 16 livres de vaisselle d'étain, à 6 sous tournois la livre. — Inventaire après décès de Gilles Dangente, fait à la requête de Cantienne « Palleau », sa veuve. 11 livres de vaisselle d'étain, à 6 sous la livre; 2 poules et 22 petits poulets, ensemble 40 sous. — Bail de 5 quartiers de jeune vigne, vignoble de Torfou, champtier « de Monthevrain », fait à Jean Chicard, vigneron à Torfou, par Guillemette Simon, femme de Louis Hariveau, laboureur à Torfou. — Transport de 3 quartiers 1 quarte de vigne, terroir d'Avrainville, champtier « de Montevrain », fait au même par la même. — Accord entre Jean Hébert, charron à Boissy, d'une part, et Claude Bonnot, charron à Juvisy, d'autre part. — Bail de 5 quartiers de pré, prairie d'Ollainville, fait à Jean Texier et Michel Goyer, vignerons à Égly, par Vincent Pigeon, vigneron au même lieu. — Bail de maison et dépendances « au Pavé », paroisse de Breuillet, fait à Yon Vaillant, meunier à Villelouvette, par Antoine Lévesque, boulanger à Boissy.

E. 4662. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

4 au 30 septemb e 1619. — Accord entre Hélène

Vacher, de Boissy, d'une part, et noble homme Martin Porteau, valet de chambre du Roi, demeurant à Boissy, d'autre part. — Transport d'une rente annuelle de 100 sous tournois à Guillaume Marrier, bourgeois de Paris, par Jacques Bourdon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, du nombre des 120 privilégiés. — « Inventaire ou mémoire des biens meubles, appartenans » aux héritiers de deffuncte Julienne Bouchardeau, » estans en une maison appartenant à Monsieur Man- » dat, en la garde et pocession de Claude Croulleboys, » demeurant à Boissy. » — Bail de maison et dépendances fait à Martin Pillas, laboureur à Moret, par Thomas Aumont, laboureur à Boissy. — Accord et transaction entre Pierre Lejeune, maçon à Boissy, d'une part, et Claude Sonier, palefrenier « à Lynoys », d'autre part. — Bail de portion de maison, rue « Cour- » teanesse », à Boissy, fait à Marin Gouffin, le jeune, bourrelier audit lieu, par Sulpice Picot, vigneron à Boissy. — Partage entre Étienne Ramon, Simon Ramon et consorts. — Baux à Zacarie Bézard, laboureur à « Launoy », paroisse de Saint-Yon, et à Étienne Brideron, marchand à Boissy, par Jacques Langloys, marchand bourgeois de Paris. — Règlement de compte entre Antoine Pillas, laboureur, fermier de la terre et seigneurie de Moret, d'une part, et Jean Leheurteur, marchand à Villelouvette, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 6 sous 3 deniers passé, au profit de la fabrique de l'église de Saint-Yon, par le susdit Leheurteur. — Bail d'une maison et dépendances, rue de Monceau à Boissy, fait à Claude Croulleboys, vigneron à Boissy, par Martin Lambieux, marchand à Jouy, paroisse de Breux. — Inventaire après décès de Jean Dangente, le jeune, vivant, vigneron à Boissy, fait à la requête d'Élisabeth Louyn, sa veuve. 11 livres d'étain, vaisselle, à 7 sous la livre; 1 grand coffre chêne avec serrure et clef, 5 pieds de long, 100 sous; 3 setiers d'orge, à 60 sous le setier; 8 boisseaux de fèves, à 8 sous le boisseau; 9 boisseaux de blé méteil, 70 sous. — Accord entre Simon Varenne, vigneron à Boissy, d'une part, et Pierre Gillebon, le jeune, vigneron au même lieu, d'autre part.

E. 4663. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

5 au 28 octobre 1619. — Pierre Lambot, laboureur à Boissy, prend à bail de Jacques Bourdon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, 60 bêtes à laine. — Quittance de 214 livres tournois, rachat de rentes, délivrée à Alain Hébert, laboureur à Breuillet, et Anne Réault, sa femme, par Jean Leconte, praticien à Boissy. — Accord entre René Régnier, trésorier de l'extraordinaire des guerres, demeurant au faubourg Saint-Germain-des-Prés-lès-Paris, d'une part, et Jean Leconte, ci-devant nommé, d'autre part. — Donation de portion de terre à Jean Réault, maréchal de forge de la compagnie ordinaire des chevau-légers du Roi, par Claude Mandat, conseiller au parlement de Paris. — Accord entre Catherine Poullin, veuve en dernières noces de Marc Boutelou, d'une part, et Jean Dugué, l'aîné, d'autre part. — Bail d'un quartier de chenevière, sur la rue du Monceau, lieu dit « le Viel-Fossé », à Boissy, fait à Ignace Buceval, tixier en toile à Boissy, par Martin Pillas. — Échange entre Toussaint Orpin, vigneron à Boissy, d'une part, et Claude Mandat, ci-devant nommé, d'autre part. — Accord entre Jacques Le Roy, l'aîné, charron à Boissy, d'une part, et Clémence Feulleret, veuve de Louis Fouin, d'autre part. — Marché pour la couverture d'un pavillon à Boissy, entre Pierre Marchant, maçon à Châtres, d'une part, et Noël Dufour, maçon en plâtre, aux Marais, paroisse du Val-Saint-Germain, d'autre part. — Transports d'immeubles à Claude Sonnier, palefrenier à Égly, par Noël Dangente, vigneron à Boissy, et Geneviève Hébert, sa femme, et Jean Fleurand, vigneron à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Jeanne Ballu, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 22 livres 10 sous tournois passé, en faveur de Didier Bézard, à cause de Marie Bedeau, sa femme, et Claude Bedeau, héritiers de feu André Bedeau, par Louis Dif et Michel Deschamps, vignerons à Bonnes. — Vente d'héritages à Pierre Lejeune, maçon en plâtre à Boissy, par Claude Sonier, ci-devant nommé.

E. 4664. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

4 au 30 novembre 1619. — Bail de 3 quartiers 1 perche de terre, au bout du grand chemin royal, fait à Pierre Gillebon, le jeune, vigneron à Boissy, par Jean Lambert, le jeune, marchand et laboureur au même lieu. — Cession d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Garenne, faite à Gervais Poynet, marchand boulanger à Châtres, par Élisabeth Louyn, veuve de Jean Dangente, le jeune, demeurant à Boissy. — Quittance de 120 livres tournois, rachat de rentes, délivrée à Clément André, laboureur à

Boissy, par noble homme Martin Porteau, valet de chambre du Roi, demeurant à Boissy, et Anne Daigremont, sa femme, petite-fille et héritière en partie de feu Denis Pocquet. — Bail d'héritages fait à Antoine Lévesque, boulanger à Boissy, par Gilles Greffier, vigneron à Torfou. — Bail de 3 quartiers de vigne, vignoble de Boissy, champtier des « Marsandes », fait à Ignace Buceval, tixier en toile à Boissy, par René Poirier, potier d'étain à Paris. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 3 livres 10 sous tournois passé, au profit de François Daumont, marchand tapissier à Paris, par Pierre Legrand, vigneron à Saint-Sulpice, et Simon Ramon, vigneron à Boissy. — Vente d'un demi-arpent de vigne, terroir d'Égly, proche le Chemin Herbu, faite à Denis Aumont, praticien à Boissy, par Simon Hébert, vigneron à Boissy, et Yvonne Lechat, sa femme. — Pierre Fauveau, laboureur à Breux, prend à bail, de Philippe de Saint-Pol, écuyer, sieur « des Esmondains », 62 bêtes à laine. — Vente de 12 perches de vignes, à Boissy, derrière le jardin de l'acquéreur, faite à Jacques Bourdon, chevaucheur de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, par Julien Reners, vigneron à Boissy. — Vente de 2 arpents et demi de terre, terroir de Saint-Yon, derrière la chapelle de la Madeleine, faite à Thomas Aumont, laboureur à Boissy, par Denis Louyn, l'aîné, laboureur à Breux, tant en son nom que comme se faisant fort de Madeleine Delassus, sa femme (28 novembre 1619). — Titre nouvel d'une rente annuelle de 4 livres tournois passé, au profit d'Ollivier Joui, sieur de la Garenne, par Simon Aulmont, vigneron à Boissy. — Testament de Nicole Andry, veuve de Didier Hallier, vivant, laboureur à Mauchamps. Elle veut être enterrée dans l'église de Boissy, devant l'autel Notre-Dame, et ajoute que, « pour ce faire, luy sera fait ung cerqueil » : donations aux églises de Boissy et de Mauchamps et aux 3 églises les plus voisines de Boissy « qui sont Saint-Yon, Saint-Sulpice et Eglis ». — Vente de maison et appartenances, à Boissy, lieu dit « le Puis-Grec », faite à Simon Picot, marchand à Boissy, par Philippe Mandonnet, vigneron à Châtres. — Transport de créance fait au susdit Picot par Jean Fleurand, vigneron à Boissy. — Bail d'héritages fait à Jacques Marlier, vigneron à Saint-Sulpice, par Jean Petit, sergent au bailliage de Boissy, et Marie Letourneur, sa femme. — Rétrocession d'un quartier de vigne, vignoble d'Égly, champtier de la petite Garenne, faite à Jean Louyn, l'aîné, vigneron à Boissy, par Jean Texier, vigneron à Égly.

E. 4665. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1er au 20 décembre 1619. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 100 sous tournois passé, au profit de Jean Bourdon, marchand à Montlhéry, par Mathurin Renault, vigneron à Boissy. — Bail d'une maison et appartenances, au Pavé, paroisse de Breux, fait à Martin Faucheulx, vigneron audit lieu, par Antoine Lévesque, boulanger à Boissy. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 25 sous tournois passé, au profit de Léon Lauveau, avocat en parlement, par Jean Hariveau, l'aîné, vigneron à Avrainville. — Autre de 4 livres tournois au profit d'Ollivier Joui, seigneur de la Garenne, demeurant à Jouy, par Guillaume Lefébure, vigneron. — Bail de 2 arpents de vieille vigne en friche, terroir de Saint-Sulpice, champtier des Graviers, fait à Pasquier Guignard, vigneron à Saint-Sulpice, par Guillaume Le Roy, vigneron à Boissy, comme se portant fort de Zacarie et François Hariveau, ses beaux-frères, à cause de Jeanne Hariveau, sa femme. — Contrat de mariage entre Noël Dangente, vigneron, fils de feus Noël Dangente et Perrine X..., d'une part; et Noël Burgevin, fille de feu Guy Burgevin et de Claire X., d'autre part. — Bail d'un arpent de terre, terroir de Boissy, lieu dit les Quatre-Vents, fait à Jean Jullien, vigneron à Boissy, par Antoine Pillas, laboureur à Moret. — Nota. Les autres actes dont se compose cette liasse sont détériorés et déchirés à tel point qu'il n'est guère possible d'en donner ici une analyse : ils paraissent intéresser les familles Marrier, Chauvelot, Charpentier, Robert, Soyer, Porteau, Hébert, Lambot, Bourdon, Le Roy, Dangente, Prévost, Baron, Joynel, Ravet, Guillemard, Fauveau, Petit.

E. 4666. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

5 au 30 janvier 1620. — Transport de rente à Jean Sorin, tixier en toile à Boissy, par Jean Besnier, vigneron au même lieu. — Accord entre Pierre Leconte, tuteur des mineurs de Toussaint Leconte et de Marguerite Rozier, d'une part, et Chéron Doiteau, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 30 sous passé, au profit de Jacques Alorge, laboureur à Avrainville, par Fiacre Réault, vigneron à Breux. — Autre de 40 sous au profit de Léon Laureau, avocat en parlement, demeurant à Étampes, par Louis

Feulleret, l'aîné, vigneron à Boissy. — Décharge d'hypothèque délivrée à Fleurant Broquehaye, vigneron à Torfou, Claude Soullas, maître barbier et chirurgien, et Denis Hébert, vigneron à Boissy, par Clément Daigrement, drapier à Étampes, se faisant fort de Catherine Hersant, veuve de Thomas Boutet, vivant, lieutenant au bailliage de Châtres. — Vente d'héritages à Jean Jollivet, marchand boucher à Boissy, par Jean Bonnefillot, vigneron au même lieu, et Marie Vittas, sa femme. — Transport de rente à Jacques Robert, bailli de Boissy, demeurant à Bruyères, par Pierre Héron, gendarme de la compagnie de la Reine, et Marie Desmazis, sa femme, demeurant à Égly. — Autre à Jean Leconte, praticien à Boissy, par Philippe Joynel, praticien à Châtres. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Boissy, champtier « de la » Dusodière », faite à noble homme François Rousselet, secrétaire du feu duc d'Anjou, demeurant à Paris, par Denis Dangente, vigneron à Boissy, et Marie Leconte, sa femme. — Baux faits à Jean Fleurand, vigneron à Boissy, et à Simon Aumont, vigneron au même lieu, par Simon Picot, marchand à Boissy. — Bail d'un demi-arpent de pré, prairie de Breuillet, fait à Simon Aumont par Jacques Langloys, marchand au faubourg Saint-Jacques à Paris. — Cession de 3 quarts de terre, terroir de Boissy, champtier et proche le chemin d'Avrainville, faite à Samuel Subtil, vigneron à Boissy, par Jean Deslaiz, vigneron au même lieu. — Vente d'un quartier de terre, terroir d'Égly, champtier « des » Blereaux », faite à Philiberte Pernon, veuve de Gabriel Texier, d'Égly, par Jean Texier, vigneron à Égly. — Cession d'héritages faite par le même à Jean Perrin, laboureur à Égly. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 30 sous tournois passé, au profit de Denise Leconte, veuve de Claude Carqueville, par Simonne Mandonnet, veuve d'Éloi Carlier, demeurant à Boissy. — Contrat de mariage entre Claude Hariveau, vigneron à Égly, fils de feu François Hariveau et de Georgette Badault, à présent femme de Marin Sorin, d'une part, et Jeanne Vicquet, fille de feu Claude Vicquet et de Roberte Baroche, d'autre part. — Partage entre Guillaume Lefébure, vigneron à Boissy, d'une part, Joachim Lefébure, vigneron à Saint-Sulpice, et Sainte-Lefébure, héritiers, chacun pour un tiers, de feu Jeanne Parois, leur mere, femme du susdit Guillaume, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 60 sous tournois passé, au profit de Denis Louvet, praticien à Châtres, par Jean Rochas, laboureur à Boissy. — Vente d'héritages à Simon Allot, marchand à Jouy, par Thomas Aumont, laboureur à Boissy, et Perrine Fauveau, sa femme. — Autre à Simonne Dutoc, veuve de Marc Petit, demeurant à Saint-Sulpice-de-Favières, par Jean Petit, sergent au bailliage de Boissy, et Marguerite Letorneur, sa femme.

E. 4667. (Liasse.) — 26 pièces, papier, dont 2 cahiers de 5 et 6 feuillets in-4°.

1er au 26 février 1620. — Transport d'un arpent de jeune vigne, vignoble d'Égly, champtier de la Mare Saint-Pierre, fait à Pierre Le Roy, demeurant à Châtres, par Jean et Charles les Tessiers, vignerons à Égly. — Inventaire après décès de Charles Vallois, vivant, laboureur à Égly, fait à la requête d'Antoinette Delaunay, sa veuve. 38 livres de vaisselle d'étain, à 7 sous tournois la livre; 2 boisseaux de gros pois, ensemble 25 sous ; 2 vaches, ensemble 45 livres; 1 cent de bottes de foin, 7 livres; 4 setiers de blé à 4 livres 10 sous le setier ; 5 setiers 1 mine d'orge, à 3 livres 15 sous le setier ; 2 setiers d'avoine, à 115 sous le setier; 2 petits cochons, ensemble 10 livres ; 2 poinçons de vin blanc, 11 livres le poinçon. — Accord entre Jacques Prévost, laboureur « à Avarville, pa» roisse de Fontainay-les-Brys », comme tuteur des enfants de lui et de feue Geneviève Hariveau, d'une part, et Guillaume Le Roy, en son nom et comme se portant fort de Zacarie et François les Hariveau, ses beaux-frères, d'autre part. — Inventaire après décès de Claude Novion, à la requête de son mari Thomas Gouin, laboureur à Égly. Étain, 7 sous la livre ; 3 vaches dont 2 à 50 livres et 1 à 15 livres ; 3 cents de foin, à 6 livres le cent ; 10 setiers de blé méteil, mesure de Châtres, à 4 livres 10 sous le setier ; 6 setiers d'orge, à 3 livres le setier ; 5 setiers d'avoine, à 115 sous le sétier ; 3 chevaux, avec leurs colliers, brides et licous, ensemble 150 livres ; 1 poinçon de vin clairet, 11 livres. — Échange entre Gaspard Brethon, laboureur à la Madeleine, ayant charge de noble homme Louis Leschassier, notaire et secrétaire du Roi, d'une part, et Nicolas Prévost, laboureur aux Cosnardières, d'autre part. — Partage de la succession de Denise Feulleret entre Jean, Simon, Abel Roux et Laurent Petit. — Accord entre Christophe Desans, écuyer, sieur des Bois-Blancs, archer des gardes du corps du Roi, demeurant aux Bois-Blancs, d'une part, et Jacques Masurier, laboureur « aux Esmondains, paroisse de la » Briche », d'autre part. — Partage entre Robert et Noël Dangente, le jeune, vignerons à Boissy. — Vente

de portion de logis faite à Charles Ravet, vigneron à Breux, par Pierre Ravet, cordonnier à Boissy. — Accord entre Jean Dangente, l'aîné, et Noël Dangente, vignerons à Boissy. — Renonciation à héritage par Pierre Grandy, tailleur d'habits à Saint-Yon, entre les mains de Fiacre Thiéry, cordonnier à Boissy. — Vente d'une quarte de terre friche, terroir de Boissy, champtier de la Justice, faite à Jacques Blangarnon, vigneron à Boissy, par Charles Guigneboys, maçon en plâtre en la paroisse de Saint-Pierre de Brétigni. — Transport d'héritages à Louis Picard, vigneron à Villelouvette, par Jean Leconte, praticien à Boissy. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Garenne, faite à Laurent Petit, laboureur à Boissy, par Fiacre Réault, vigneron à Breux. — Vente de 5 quartiers de terre, terroir de Breuillet, champtier « de Grain d'Or, » faite à Chrétien de Lamoignon, conseiller au parlement de Paris, absent et stipulant par Jacques Bourdon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, par Denis Louyn, laboureur à Breux, tant en son nom que comme se portant fort de Madeleine Delassus, sa femme. — Échange entre le susdit Bourdon, d'une part, et Antoine Varenne, vigneron à Boissy, et Cantienne Pillas, sa femme, d'autre part. — Contrat de mariage entre Thomas Gouin, laboureur à Égly, d'une part, et Antoinette Delaunay, veuve de Charles Vallois, demeurant à Égly, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 10 livres tournois passé, au profit de la veuve et des enfants de Thomas Sainctain, par Charles Ragayne et Pierre Painchault, laboureurs à Villelouvette.

E. 4668. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

5 au 31 mars 1620. — Accord entre Pierre Ravet, le jeune, d'une part, et Pierre Ravet, l'aîné, de Breuillet, son tuteur, d'autre part. — Accord entre Étienne Brideron, Pierre Lambot et François Aumont, collecteurs des tailles de Boissy, au sujet de la perception desdites tailles. — Vente d'un demi-arpent de terre en friche, terroir d'Égly, lieu dit « le Postil de la Garenne, » faite à noble homme Martin Porteau, valet de chambre du Roi, demeurant à Boissy, par Pierre Héron, gendarme de la compagnie de la Reine, demeurant à Égly. — Quittance de 20 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Michel Merli, vigneron à Boissy, par Jean Salletz, marchand drapier à Châtres. — Inventaire après décès de Noël Bedeau, vivant, charron à Boissy, fait à la requête de Jeanne Louin, sa veuve. 8 livres d'étain à 6 sous la livre. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de Jacques Robert, bailli de Boissy, demeurant à Bruyères-le-Châtel, par Étienne Sorieul, Pierre Hallier, Jean Soyer, Denis Renault, Jean Rousseau, François Roullon, Jean Savary, Pierre Bruières, Jean Rochas, Pierre Le Roy. — Bail de 2 arpents de pré, prairie de Saint-Chéron, fait à Aubin Butet, marchand à Saint-Chéron, par Didier Pillas, laboureur à Boissy. — Bail de jardin sur la rue de Courteanesse à Boissy, fait à Marin Gouffin, le jeune, bourrelier à Boissy, par Jean Bedeau, l'aîné, laboureur au même lieu. — Quittance de 7 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Jean Marquet et Michel Maubray, ayant épousé Radegonde Marquet, par Clémence Aulmont, veuve en dernières noces de Jean Prévosteau et auparavant veuve de Jean Gueritté. — Bail d'un arpent de terre, terroir et proche les maisons de Dampierre, fait à Claude Cabué, vigneron à Dampierre, par Pierre Le Roy, vigneron à Boissy. — Échange entre Jean Leconte, praticien à Boissy, d'une part, et Clément Bedeau, marchand, d'autre part. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Marsandes, faite à Jean Jollivet, marchand boucher à Boissy, par Guillaume Maufais, maréchal au même lieu. — Bail d'un quartier de vigne par le susdit Maufais à Pierre Ravet, cordonnier à Boissy. — Bail d'un fournil et dépendances à Ambroise Baucher, vacher à Boissy, par Clément Bedeau, mégissier. — Bail de 3 quartiers de terre sablon, terroir de Boissy, champtier des Sablons au-dessous de la Justice, fait à Jean Rousseau, vigneron à Boissy, par François Langloys, marchand à Boissy. — Didier Pillas, marchand à Boissy, receveur du prieur de Saint-Yon, baille, en cette qualité, à Pierre Sinssard, meunier au moulin de Breux, le moulin de Dampierre appartenant audit prieur et situé sur le ruisseau « de Soury, » avec divers autres immeubles, moyennant un loyer annuel de 150 livres tournois. — Échange entre Jacques Bourdon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, demeurant à Boissy, d'une part, et Jean Cabué, le jeune, vigneron « à la Sazardière, » d'autre part. — Vente d'héritages faite par le susdit Bourdon au susdit Cabué.

E. 4669. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

7 au 27 avril 1620. — Vente d'héritages à

Jean Lambert, sieur de Rochemont, un des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Jean Soyer, vigneron à Villelouvette, et Jeanne Le Roy, sa femme. — Échange entre le susdit Soyer, d'une part, et Louis Picard, vigneron à Villelouvette, d'autre part. — Accord entre Jean Fortain, laboureur à Saint-Sulpice-de-Favières, d'une part, et Jacques Bourdon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, d'autre part. — Transport d'héritage à Marin Fleurand, vigneron à Dampierre, par Jean Leconte, praticien à Boissy. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 11 livres 5 sous tournois passé, au profit de Jean de Bries, marchand à Châtres, par Hugues Lebrethon, greffier des prévôtés de Saint-Sulpice et Mauchamps, demeurant à Saint-Sulpice. — Obligation de 88 livres 10 sous tournois passée, en faveur de noble homme Guillaume Mignot, secrétaire ordinaire en la chambre du roi, par Pierre Bailly, laboureur à Mauchamps. — Transport de maison et dépendances à Saint-Sulpice, « devant et proche le Grand-Carrefour, » fait à Blanchard Le Loup, laboureur à Saint-Sulpice, par Jean Fortain, chaufournier au même lieu. — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, fait à Zacarie Pillas, vigneron à Boissy, par Louis Girard, praticien à Lardy, tuteur des mineurs de Jean Lambert et Madeleine Girard. — Actes relatifs aux ouvrages de maçonnerie et briqueterie pour le pavillon de Guillaume Marrier à Boissy. — Échange entre Jean Dangente, l'aîné, vigneron à Boissy, d'une part, Vincent Pigeon, vigneron à Égly, Pierre Callon, vigneron à Saint-Germain près Châtres, et Marin Gouffin, le jeune, bourrelier à Boissy, à cause de leurs femmes, d'autre part. — Transport de rente à Michel Petit, charron à Boissy, par Jean Roger, vigneron « au Petit-» Vaux, paroisse d'Espinay-sur-Orge, » et Catherine Hupien, sa femme. — Bail d'un demi-arpent de pré, prairie de Breuillet, « proche et au-dessoubz de la » Badauldière », fait à Pierre Vaillant, vigneron à la Badauldière, par Claude Revel, prêtre, curé de Boissy (27 avril).

E. 4670. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

2 au 31 mai 1620. — Échange entre noble homme Claude Mandat, conseiller au parlement de Paris, d'une part, et Thomas Aumont, laboureur à Boissy, d'autre part. — Transport d'héritages à Jacques Le Roy, serrurier à Boissy, par Alain Hébert, laboureur à Breuillet. — Bail d'héritages fait par le susdit Hébert à Jacques Le Grand, meunier à Dampierre, et Claudine Bouquet, sa femme. — Bail d'un arpent de pré, prairie de Breuillet, fait à François Roullon, vigneron à Boissy, par Martin Hersant, laboureur à Avrainville. — Accord entre Louis Feulleret, vigneron à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Clémence Feulleret, sa sœur, d'une part, Denis et Cantien les Coiffier, vignerons à Boissy, tant pour eux que pour leurs autres frères et sœurs, enfants de feu Simon Coiffier, qui avait épousé, en secondes noces, Martine Brethon, mère dudit Feulleret, d'autre part. — Bail d'un arpent 1/2 de pré, prairie de Breuillet, au-dessous de la Butte-Réault, fait à Jean Soyer, vigneron à Villelouvette, par Jacques Bourdon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy. — Vente d'un demi-arpent de friche, terroir de Boissy, champtier de la Justice, faite à Jean Pillas, greffier et tabellion au bailliage de Boissy, par Benoît Gilbon, maître apothicaire à Étampes. — Accord entre Charles Raguayne, laboureur à Villelouvette, d'une part, Louis Picard, vigneron au même lieu, et consorts, d'autre part. — Vente de 4 perches 1/2 de terre, à Mauchamps, faite à Cantien Benoist, charron audit lieu, par Richard Leblanc, laboureur au même lieu, et Louise Godin, sa femme. — Bail de 3 quartiers de vigne, champtier « de Potron, » fait à Gilles Greffier, vigneron à Torfou, par Claude Jamet, vigneron au même lieu. — Quittance de 22 livres 10 sous tournois, rachat de rente, délivrée à Jean Réault, maréchal-ferrant de la compagnie des chevau-légers ordinaires des gardes du Roi, demeurant à Paris, par Denis Louvet, praticien à Châtres. — Accord entre Jacques Le Roy, l'aîné, charron à Boissy, d'une part, et Jacques Le Roy, le jeune, charron à Étrechy, d'autre part. — Vente de masure et dépendances, à Feugères, faite à Pierre Fauveau, laboureur à Breux, par Pierre Rongeault, laboureur à Feugères. — Accord entre Martin Pillas, vigneron à Boissy, d'une part, et Louis Godillon, hôtelier au même lieu, d'autre part. — Transport d'une rente annuelle de 12 livres tournois à Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Alain Hébert, laboureur à Breuillet, tant en son nom que comme se portant fort d'Anne Réault, sa femme.

E. 4671. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

2 au 30 juin 1620. — Accord entre Jean Dugué, sergent au bailliage de Boissy, demeurant à Châtres,

d'une part, et Jacques Arnal, marchand à Cheptainville, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 14 livres tournois passé, au profit de Louis Feulleret, le jeune, vigneron à Boissy, par Denis Renault, vigneron au même lieu. — Transport d'une rente annuelle de 25 sous tournois à Jean Lambert, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Jean Petit, sergent au bailliage de Boissy. — Vente de 5 quartiers de terre en friche, terroir de Saint-Sulpice, champtier de la Houssaye, faite à Pierre Guyon, marchand à la Briche, par Guillaume Petit, marchand à Boissy. — Actes divers intéressant les familles Suart, Dadure, Rozier et Mauclerc. — Bail d'un quartier de vigne, vignoble d'Égly, champtier de la Garenne, fait à Robert Dangente, vigneron à Boissy, par Clément Bedeau, mégissier. — Transport d'une rente annuelle de 40 sous tournois à Jacques Bourdon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, demeurant à Boissy, par Ollivier Jouy, sieur de la Garenne, demeurant à Jouy. — Accord entre Étienne Duchesne, vigneron à Boissy, d'une part, et Blaise Genaille, vigneron au même lieu, d'autre part. — Bail de 7 arpents de terre, sur divers terroirs, fait à Didier Andry, laboureur à Mauchamps, par Valentin Merly, vigneron à Boissy. — Accord entre Étienne Martin, pâtissier et « oublieur » à Paris, d'une part, et Louis Yvon, vigneron à Bruyères, d'autre part. — Autre entre Louis Godillon, marchand et tailleur d'habits à Boissy, d'une part, et Louis Bézard, marchand au même lieu, ayant épousé Marie Bedeau, auparavant veuve de Pierre Verneau, d'autre part. — Autre entre Louis Feulleret, le jeune, tuteur de Quentine Renault, fille de feu Jacques Renault et de Michelle Feulleret, d'une part, et Simon Coiffier, vigneron à Avrainville, stipulant pour Jean Coiffier, son fils, d'autre part. — Bail d'un quartier de terre, terroir de Boissy, champtier de la Fontaine-au-Vin, fait à Claude Croulleboys, vigneron à Boissy, par Étienne Delarre, vigneron au même lieu. — Marché de serrurerie entre Jacques Le Roy, serrurier à Boissy, d'une part, et Guillaume Marrier, bourgeois de Paris, d'autre part. — Contrat de mariage entre Guillaume Mandonnet, vigneron à Boissy, fils de feu Guillaume Mandonnet et de Didière Hervy, d'une part, et Claude Louyn, fille de Jean Louyn et de Jacqueline Penon, d'autre part. — Claude Revel, prêtre, curé de l'église Saint-Thomas de Boissy, baille à ferme, pour 3 ans, à Jean Savary, vigneron à Boissy, toutes les dîmes de Boissy, en grains, pois, fèves, orges, vesces, agneaux, filasse, lin, oisons et cochons de lait, moyennant un loyer annuel de 260 livres tournois, et une redevance annuelle de 2 agneaux, 2 oisons, 6 gerbes de paille de blé et 6 gerbes d'autre paille. Parmi les signataires de l'acte on trouve Nicolas Léon, prêtre, vicaire de Boissy (27 juin 1620). — Titre nouvel d'une rente annuelle de 57 sous tournois passé, au profit des religieux de Marcoussis, par Cantienne Lambert, veuve de Joachim Mandonnet, et Simonne Mandonnet, veuve d'Éloi Carlier.

E. 4672. (Liasse.) — 22 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

5 au 30 juillet 1620. — Bail de 5 quartiers de pré, prairie de Bruyères-le-Châtel, fait à Gilles Rouault, laboureur à Avrainville, par Martin Hersant, laboureur au même lieu. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Boissy, « proche les Routouers, » faite à Françoise Bedeau, femme de Jean Marchant, par Marie Bayot, veuve de Denis Bedeau. — Accord entre Jean Leconte, praticien à Boissy, d'une part, et Jean Jardin, vigneron à Mauchamps, un des collecteurs des tailles dudit lieu, d'autre part, touchant la perception desdites tailles. — Actes relatifs à la vente d'un demi-arpent de vigne, vignoble d'Égly, champtier de la Garenne, faite à Perrine Vacher, veuve d'André Bedeau, par Clément Bedeau, mégissier. — Vente d'une quarte de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Marsandes, faite à Jean Pillas, greffier et tabellion au bailliage de Boissy, par Jeanne Louyn, femme séparée de biens de Pasquier Rondain. — Inventaire après décès de Claude Perrin, à la requête de son mari, Charles Raguayne, laboureur à Villelouvette. 25 livres de vaisselle d'étain à 8 sous la livre; 1 petit chapelet de grains d'argent avec une petite croix; 1 autre chapelet, « où il y a quelques » autres grains d'argent et cristail, garni d'une croix » d'argent; une collicque (*sic*) et ung courail enchassée » d'argent; une bague d'or;... » 1 vache et 1 veau, 24 livres. — Actes relatifs à la vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Garenne, faite à Hélène Vacher, demeurant à Boissy, par Simonne Mandonnet, veuve d'Éloi Carlier. — Contrat de mariage entre Charles Raguayne, ci-devant nommé, d'une part, et Marie Vallois, fille de feu Charles Vallois et de Jeanne Hevetaux ou Hervetaux, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, aux Sablons, fait à Gabriel Pelletier, cordonnier à Boissy, par Guillaume Lefébure, vigneron au même lieu. — Bail d'un quartier 1/2 de vigne, vignoble d'Égly, champtier de la Voie-Herbue, fait à Ignace Buceval, tixier en toile à Boissy,

et Marguerite Burgevin, sa femme, par Clément Bedeau, mégissier. — Accord entre ce dernier, d'une part, et Claire Boucher, veuve de Guy Burgevin et belle-mère d'Ignace Buceval, intervenant au contrat, d'autre part. — Bail de portion de maison à Françoise Plesse, veuve de Vincent Hallier, par Jean Piffret, maréchal à Boissy. L'acte porte, entr'autres signatures, celle de Grégoire Chennotte, maître des écoles de Boissy (28 juillet 1620). — Accord entre Marin Serée et Jacques Marye, manouvriers du pays de Normandie, d'une part, et Étienne Brodeur, laboureur à Égly, d'autre part.

E. 4673. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

9 au 25 août 1620. — Bail de maison et dépendances, rue du Monceau, à Boissy, fait à Jean Rousseau, fils de Méry, par Clément Bedeau, marchand mégissier. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 55 sous, au profit d'André Choiseau, marchand mercier au Bourg-la-Reine, par Étienne Brideron, marchand à Boissy. — Bail d'héritages à Étienne Duchesne, vigneron à Boissy, par Jean Pocquet, laboureur à Mauchamps. — Quittance de loyer délivrée à Ignace Buceval par Claire Boucher, sa belle-mère, veuve de Guy Burgevin, demeurant à Boissy. — Bail d'un quartier de terre, proche Launoy, à Pierre Hallier, vigneron à Villelouvette, par Jean Piffret, maréchal à Boissy. — Contrat de mariage entre Siméon Bonnart, marchand laboureur à Boissy « Leceq, » fils de feu Thomas Bonnart, vivant, bourgeois de Paris, et de Marie Seguibert, d'une part, et Jacquette Robert, fille de Jacques Robert, marchand à Boissy, et de Françoise Louyn, d'autre part.

E. 4674. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

8 au 30 septembre 1620. — Accord entre Pierre Sainsard, meunier au moulin de Dampierre, d'une part, et Jean Bourdon, tailleur d'habits à Étampes, et Marie Choldvillier, sa femme, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 12 livres tournois à André Choiseau, marchand mercier au Bourg-la-Reine, par Jean Cabué, l'aîné, marchand « à la Sazardière. » — Accord entre noble homme Martin Porteau, valet de chambre du Roi, à Boissy, d'une part, et Hélène Vacher, veuve de Jean Bérault, demeurant au même lieu, d'autre part. — Autre entre Michel Le Roux, manouvrier à Montfort-l'Amaury, tant en son nom que comme se portant fort de Pierre Le Roux, compagnon maréchal à Juvisy, d'une part, et Pierre Gilbon, vigneron à Boissy, d'autre part. — Inventaire après décès de Madeleine Vicquet, fait à la requête de son mari, Guillaume Maufais, maréchal à Boissy. 10 livres d'étain, à 8 sous la livre; le setier de blé méteil 100 sous. — Vente de 5 quartiers 1/2 de vigne, terroir de Boissy, faite à Simon Hébert, vigneron à Boissy, par Jeanne Louyn, veuve de Jean Feulleret, séparée de biens de Pasquier Rondin. — Contrat de mariage entre Gabriel Gany ou Jany, vigneron à Saint-Germain-lès-Châtres, d'une part, et Élisabeth Bonnot, veuve de Jean Lemoyne, d'autre part. — Vente d'un quartier 3 perches de terre, terroir de Breux, champtier du Haut-du-Bois, faite à Louis Sorieul, laboureur à Bretigny, paroisse de Breux, par Jean Réault, vigneron à Breuillet.

E. 4675. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

11 au 28 octobre 1620. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 25 sous tournois, au profit de Pierre Lambot, laboureur à Boissy, par Perrine Gaudin, veuve de Cantien Declefz. — Abandon de propriété entre les mains de Mathieu Legendre, marchand à Châtres, par Michel Goyer, vigneron au même lieu. — Remise, par Jeanne Louyn, à son mari, Pasquier Rondin, du douaire que celui-ci lui avait constitué par contrat de mariage. — Transport d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier du Chêne-au-Fébure, fait à Blaise Genaille, vigneron à Boissy, par Sulpice Picot, vigneron au même lieu. — Échange entre Guillaume Marrier, bourgeois de Paris, d'une part, et noble homme Martin Porteau, valet de chambre du Roi, demeurant à Boissy, d'autre part. — Le susdit Marrier vend à Jacques Langlois, marchand au faubourg Saint-Jacques, à Paris, 24 poinçons de vin blanc, revenant à 18 muids, et 1 poinçon de vin clairet, en surplus, récolte de l'année, moyennant 360 livres tournois. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 24 livres tournois, au profit d'Olivier Jouy, sieur de la Garenne, canonnier ordinaire de l'artillerie du Roi, à cause de Didière Cosnard, sa femme, par Nicolas Prévost, de « la Sazardière, » Laurent Jubin et Étienne Boullon, vignerons à Dampierre.

E. 4676. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

3 au 24 novembre 1620. — Transport d'un demi-quartier de terre en friche, terroir de Boissy, champ-

tion de la Justice, fait à Cantien Coiffier, vigneron à Boissy, par Gilles Bailly, tixier en toile au même lieu. — Louis Gourby, marchand à Monthléry et fermier du gros et huitième de Boissy et Saint-Yon, cède pour 7 années, moyennant 430 livres tournois, son bail à Jean Leconte, praticien à Boissy. — Bail d'un demi-quartier de terre en friche, terroir de Dampierre, champtier de la Chesnaye, fait à Claude Cabué, vigneron à Dampierre, par Jean Lambert, sieur de Rochemont, garde du corps du Roi, au nom et comme procureur de Marie Daubray, dame de Neufchelles, Bruyères-le-Châtel et du fief des Tournelles de Saint-Yon.—Vente d'un demi-quartier de vigne en friche, vignoble de Boissy, champtier « de Porteclaire, » faite à François Roullon, vigneron à Boissy, par Denis Bedeau, le jeune, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Toussaint Lefébure, vigneron « à la Voye Neufve, paroisse « de Châle-Saint-Marc, » d'une part, et Germaine Coiffier, fille de Simon Coiffier, vigneron à Avrainville, et de feue Michelle Leconte, d'autre part. — Titres nouvels de diverses rentes, au profit de Léon Laureau, avocat en parlement, par Étienne Duchesne, Denis Rebours et Simon Coiffier, Jean Besnier, Thomas Gilbon, Pierre Gilbon, vignerons à Boissy. — Vente de 20 perches de bois taillis, terroir de Boissy, champtier de la Justice, faite à noble homme François Rousselet, secrétaire du feu duc d'Anjou, par Louis Ramon, boulanger à Boissy, et Marie Guignard, sa femme. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Hallebardière, faite à Étienne Duchesne, vigneron à Boissy, par Simon Varenne, vigneron au même lieu. — Transport d'une rente annuelle de 20 livres 17 sous 6 deniers tournois, à Charles Bergerotte, laboureur au Colombier, paroisse de Breuillet, par Jean Lambot, laboureur « à la Sava« nerye, » même paroisse. Grégoire Chennote, maître des écoles de Boissy, a signé cet acte comme témoin (24 novembre 1620).

E. 4677. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1er au 30 décembre 1620. — Bail de maison et dépendances, rue du Monceau, à Boissy, fait à Robert Dangente, vigneron à Boissy, par Noël Dangente, le jeune, son frère, vigneron au même lieu. — Bail d'héritages au susdit Noël Dangente par Jean Lambert, sr de Rochemont, garde du corps du Roi, demeurant à Boissy. — Thomas Gouyn, laboureur à Égly, prend à bail 70 bêtes à laine de Jean Bedeau, secrétaire du comte de Moret. — Quittance de 25 sous à Louis Ramon par Perrine Le Roy, veuve de François Delarre, demeurant à Boissy. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 6 livres 5 sous tournois, à Pierre Le Roy, vigneron à Boissy, par Pierre Sinssard, meunier au moulin de Dampierre. — Autre de 30 sous tournois, à Denis Louyn, laboureur à Breux, par Michelle Bedeau, veuve de Charles Vaillant, demeurant « à la Badau« dière, » paroisse de Breuillet.—Bail de maison et dépendances, sur la rue tendant de Boissy à Saint-Sulpice, fait à Jean Besnier, vigneron à Boissy, par Gaspard Brethon, demeurant à la Madeleine, comme ayant charge de noble homme Louis Leschassier, notaire et secrétaire du Roi.—Accord entre Denis Blong, berger du sr Héron, à Égly, d'une part, et Jean Charpentier, berger d'Antoine Pillas, à Moret, d'autre part. — Transport d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier du Chemin-Neuf, fait à Morin Gouffin, vigneron à Boissy, par Claude Croulleboys, vigneron au même lieu. — Vente d'héritage à Yon Vaillant, meunier au moulin de la Folleville, paroisse de Breuillet, par Philippe Sinoguet, meunier « à Vallegrand, » tant en son nom que comme se portant fort de Noëlle Vaillant, sa femme. — Transport d'héritages à Pierre Hallier, vigneron à Villelouvette, par Pierre Lejeune, maçon à Boissy. — Titres nouvels de diverses rentes en faveur de Jacques Meneau, marchand mercier à Châtres, par Jeanne Louyn, veuve de Noël Bedeau; François Roullon, vigneron à Boissy; Claude Sonier, palefrenier à Boissy. — Bail d'une maison et dépendances, rue du Val anciennement rue du Monceau, à Boissy, fait à Pierre Gillebon, le jeune, vigneron à Boissy, et Claude Jullien, sa femme, par Denis Du Val, prêtre et prédicateur au monastère Saint-Eutrope-lès-Chanteloup, et Michel Dupont, praticien à Châtres, procureur et receveur des religieuses de Saint-Eutrope. — Bail de 18 arpents de terre, sur divers terroirs, fait à Didier Andry, laboureur à Mauchamps, par André Choiseau, marchand au Bourg-la-Reine. — Vente d'un demi-quartier de terre, terroir de Boissy, champtier de la Justice, faite à Cantien Coiffier, vigneron à Boissy, par Jean Plumereau, vigneron au même lieu. — Vente d'héritages à Simon Ramon, vigneron à Boissy, par Pierre Grandy, tailleur d'habits à Saint-Yon. — Titres nouvels de diverses rentes, en faveur de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Gilles Bailly, tixier en toile à Boissy; Louis Ramon, vigneron au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 37 sous 6 deniers, en faveur de Pasquier Rondain, vigneron à Boissy, par Martin Pellerin, vi-

gneron à Boissy. — Autre de 3 livres 5 sous, en faveur de Jacques Bourdon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, demeurant à Boissy, par Laurent Petit et Simon Roux, vignerons à Boissy.

E. 4678. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

3 au 31 janvier 1622. — Partage entre Étienne Chalsainne, vigneron à Saint-Germain-lès-Châtres, à cause de Clémence Vacher, sa femme, d'une part, et Denis Bedeau, vigneron à Boissy, d'autre part. — Vente de 3 perches de vigne à noble homme Martin Porteau, valet de chambre du Roi, demeurant à Boissy, par Jean Bedeau, le jeune, et Marie Leconte, sa femme. — Bail d'un quartier et demi de vigne, vignoble de Boissy, à Jean Béroust, vigneron à Boissy, par Louis Ramon, vigneron au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 16 sous tournois, en faveur de Jean Leconte, praticien à Boissy, par Jean Jollivet, marchand boucher au même lieu. — Inventaire des meubles de Jean Dangente, l'aîné, vigneron à Boissy, et Jeanne Bedeau, sa femme, fait à la requête de Nicolas Dangente, vigneron à Égly. 20 livres d'étain à 7 sous la livre; demi-muid de vin blanc, 6 livres; 1 vache et 1 veau, ensemble 18 livres; 1 ânesse avec bât, échelette, etc., 10 livres; 3 setiers de blé méteil, mesure de Châtres, ensemble 21 livres; 200 bottes de foin, ensemble 8 livres. — Accord entre Étienne Boullon, vigneron à Dampierre, d'une part, et Louis Sorieul, laboureur à Brétigny, paroisse de Breux, tant en son nom que comme stipulant pour Jean Sorieul, le jeune, son pupille. — Vente d'un arpent de terre, terroir de Boissy, champtier de la Bouchardière, faite à Jacques Bourdon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, demeurant à Boissy, par Sulpice Pinard, laboureur à Torfou. — Autre de 9 perches et un tiers de terre, terroir de Breux, champtier de la Grande-Pièce, faite à Pierre Ravet, le jeune, cordonnier à Boissy, par Jean Baron, vigneron « à Saint-Cehour. » — Bail d'héritages à Simon Roux, vigneron à Boissy, par Nicolas Dangente. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 60 sous tournois, en faveur de Louis Durand, procureur du Roi à Montlhéry, par Claude Guillié, vigneron à Égly. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Billaulderye, » faite à Laurent Petit, vigneron à Boissy, par Jean Petit, du même lieu, et Marguerite Letorneux, sa femme. — Bail de maison et dépendances, rue du Pré à Boissy, fait à Olivier Jouy, sieur de la Garenne, par Simonne Dutocq, veuve de Marc Petit, demeurant à Saint-Sulpice. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 105 sous tournois, en faveur de Jacques Meneau, marchand à Châtres, par Étienne Ramon, vigneron à Boissy. — Vente d'un quartier de jeune vigne, terroir de Saint-Yon, champtier des Ormettains, faite à Antoine Pillas, laboureur à Moret, par Pierre Hallier, laboureur à Villelouvette, tant en son nom que comme se portant fort de Cantienne Cabué, sa femme. — Contrat de mariage entre Jean Connette, vigneron à Cheptainville, fils de feu Jean Connette, vivant, laboureur au Colombier, paroisse de Breuillet, et de Jeanne Delaunoy, d'une part, et Anne Bedeau, fille de feu Denis Bedeau, vivant, charron à Boissy, et de Marie Bagot, d'autre part. — Vente de maison et dépendances, rue du Monceau à Boissy, faite à Simon Picot, marchand à Boissy, par Jean Sorrin, vigneron au même lieu. — Bail de 2 arpents de terre, terroir d'Avrainville, champtier de la Fosse-aux-Loups, fait à Jean Hullo, vigneron à Avrainville, par Antoine Langlois, tabellion au bailliage de Bruyères-le-Châtel (22 janvier 1622). — Échange entre Samuel Subtil, vigneron à Boissy, d'une part, et Louis Ramon, vigneron au même lieu, d'autre part. — Transport d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Garenne, à Philippe Mandonnet, vigneron à Boissy, par Jacques Michel, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre noble homme Jean Rigault, docteur en la faculté de médecine, demeurant à Étampes, fils de feu Pierre Rigault, vivant, marchand et bourgeois d'Étampes, et de Marie Thibault, d'une part, et Jeanne Bourdon, fille de Jacques Bourdon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, ci-devant nommé, et de Claude Daigremont, d'autre part. — Bail de 5 quartiers de vigne, vignoble de Saint-Yon, champtier des Ormettains, fait à Hubert Sainssard, meunier à Villelouvette, paroisse d'Égly, par Pierre et Guillaume les Bouchardeau, bourgeois de Paris. — Accord entre Jean Girard, vigneron à Boissy, d'une part, et Didier Bézard, sergent au bailliage de Boissy, d'autre part. — Vente de 5 perches de terre chenevière, à Fougères, paroisse de Saint-Yon, faite à Laurent Rougeault, marchand à Fougères, par Pierre Guitteau, laboureur et marchand au même lieu. — Vente d'un quartier et demi de bois taillis, terroir de Boissy, champtier de la Justice, faite à Jean Leconte, praticien à Boissy, par Julien Reners, vigneron au même lieu. — Jean Dugué, l'aîné, et Laurent Daultier, vignerons à Égly, prennent à bail, de Jacques Bourdon, procureur et receveur de

Mme d'Entragues, en sa terre et seigneurie de Boissy et Égly, 5 arpents de pré, prairie d'Égly. — Vente d'un demi-quartier de bois, terroir de Boissy, champtier « de Bescheuret, » faite à Jean Lambert, l'aîné, vigneron à Boissy, par Robert Dangente, vigneron au même lieu, et Nicole Sibot, sa femme.

E. 4679. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1er au 28 février 1622. — Transport d'une quarte de vigne, champtier des Marsandes, fait à Louis Godillon, marchand mercier à Boissy, par Jacques Le Roy, charron au même lieu. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Boissy, faite à Jean Jollivet, marchand boucher à Boissy, par Jean Desloiz, vigneron au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 65 sous tournois, en faveur de noble homme Martin Porteau, valet de chambre du Roi, demeurant à Boissy, par Jean Petit, vigneron à Avrainville, à cause de Michelle Feulleret, sa femme, auparavant veuve d'Adam Duchesne, Didier Duchesne, vigneron à Boissy, et Jeanne Lecesne, veuve de Pierre Duchesne, demeurant audit lieu. — Quittance de 100 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Simonne Dutocq, veuve de Marc Petit, vivant, marchand à Boissy, par Jean Piffret, maréchal à Boissy, et Geneviève Langloys, sa femme. — Contrat de mariage entre Mary Revel, serrurier à Boissy, fils de feu Pierre Revel et d'Antoinette de Morainviller, d'une part, et Marthe Girard, fille de Louis Girard, procureur de la seigneurie de Lardy, y demeurant, et de feue Marthe Pocquet, d'autre part. Parmi les signataires de l'acte, on remarque : Claude Revel, curé de Boissy, oncle et tuteur du futur ; Noël Daix, vicaire de Saint-Thomas de Boissy ; Pierre Seraine, sieur de Lavigne, un des 200 chevau-légers du Roi, cousin du futur (6 février 1622). — Vente d'un quartier 1/2 de terre sablon, terroir de Boissy, champtier d'au-dessous de la Justice, faite à Jean Pillas, greffier et tabellion de Boissy, par Jean Bonnefillot, texier en toile à Boissy. — Vente de 5 quartiers de bois taillis, terroir de Boissy, champtier du Bois-du-Quartier, faite à Louis Godillon, marchand à Boissy, par Julien Reners, vigneron au même lieu. — Bail d'héritages à Étienne Delarre, vigneron à Boissy, par Denis Dangente, vigneron au même lieu, et Marie Leconte, sa femme. — Autre à Mathurin Renault, vigneron à Boissy, par Robert Houdy, vigneron au même lieu. — Échange entre Noël Dangente, et Geneviève Hébert, sa femme, d'une part, et Denis Dangente, d'autre part. — Accord entre Pierre Le Roy, vigneron à Boissy, d'une part, et Jacques Le Roy, son fils, d'autre part. — Transport de créance à Simon Michel, vigneron à Boissy, par Philippe Mandonnet, vigneron à Boissy. — Vente d'un demi-arpent de bois taillis, terroir de Boissy, champtier des Quatre-Vents, faite à Simon Picot, marchand à Boissy, par Zacarie Pillas, vigneron au même lieu, et Pierre Bonvin, laboureur à Bourray. — Accord entre Cantien Lambert, vigneron à Boissy, et Jeanne Provensal, sa femme, d'une part, et Denis Dangente, vigneron au même lieu, d'autre part. — Transport de 5 quartiers de vigne, vignoble de Saint-Yon, fait à Simon Coiffier, vigneron à Boissy, par Jean Hébert, vigneron à la Norville. — Bail d'un quartier de vigne, vignoble de Saint-Yon, champtier des Ormettains, fait à Denis Coiffier, vigneron à Boissy, par Denis Rebours, vigneron au même lieu. — Testament de Cantienne Bedeau, femme de Jacques Le Roy, charron à Boissy. La testatrice demande à être enterrée dans l'église de Boissy, « proche le tronc qui est dans ladite église ; » donation à cette église et « aux troys églises prochaines « où l'on va en procession aux Rogations. » — Accord entre Pierre Lambot, laboureur à Boissy, d'une part, et Denis Fauveau, demeurant à Breux, d'autre part. — Échange entre Guillaume Petit, marchand à Boissy, d'une part, et Pierre Andri, laboureur à Mauchamps, d'autre part.

E. 4680. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

2 au 22 mars 1622. — Accord entre Didier Rousseau, vigneron à Boissy, d'une part, et Gilles Greffier, vigneron à Torfou, d'autre part. — Bail d'héritages à Louis Feulleret, le jeune, vigneron à Boissy, par Denis Pocquet, laboureur « à Dollainville, » au nom et comme tuteur de Michel et Denise Pocquet, enfants mineurs de lui et de feue Denise Vacher. — Vente de 3 perches 3/4 de terre, à Boissy, lieu dit les Ruelles, faite à Jacques Le Roy, le jeune, vigneron à Châtres, par Jean Loyn (*alias* Louyn), le jeune, vigneron à Boissy. — Bail de 2 arpents de pré, à l'étang de Saint-Yon, fait à Sébastien et Simon Sorieul, laboureurs à Jouy, par Jacques Bourdon, procureur et receveur de Mr de Paneville, en ses terres et seigneuries de Saint-Yon, Breux et Breuillet, demeurant à Boissy. — Bail d'héritages à Laurent Petit, vigneron à Boissy, par Pierre Roux, vigneron au même lieu. — Autre à Jean Vaillant, le jeune, vigneron à Breuillet, par Antoine Lévesque, boulanger à Boissy. — Vente d'un demi-

quartier de vigne, aux Marsaudes, faite à Gamaliel Pouvin, marchand mercier à Boissy, par Pierre Roux, vigneron au même lieu. — Transport de créance à Simon Picot, marchand à Boissy, par Sébastien Barré, laboureur à Bonnes. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Marsaudes, faite à Louis Godillon, marchand à Boissy, par Jacques Le Roy, charron au même lieu. — Bail de 3 quartiers de vigne, terroir de Boissy, fait à Gabriel et Jean Jany, vignerons à Boissy, par Anne Mauclerc, demeurant à Châtres. — Bail d'une chambre basse, rue du Monceau, à Boissy, fait à Claude Flamichon, tonnelier à Étampes, par Guillaume Maufais, maréchal à Boissy. — Règlement de compte entre Guillaume Marrier, bourgeois de Paris, d'une part, et Martin Pillas, vigneron à Boissy, d'autre part. — Vente d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier du Chêne-Rond, faite à Jean Couette, vigneron à Boissy, par Denis Bedeau, vigneron au même lieu. — Bail d'une vache, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, fait à Jean Fleurand, vigneron à Boissy, par Sainte Lefébure, fille de Guillaume Lefébure. — Partage entre (Louise Subtil), d'une part, et Jean Norment, sergent au bailliage de (Bruyères)-le-Châtel, d'autre part.

E. 4681. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

3 au 30 avril 1622. — Actes relatifs au choix et à l'entretien, par la communauté de Boissy, d'un pionnier dans l'armée du Roi. La délibération des habitants, qui est du 5 avril, porte les signatures suivantes : M. Petit, Pifffret, Reners, Didier Duchesne, Pillas, Le Roy, Méry Rousseau, Sulpice Picot, Lambot, Andry, Brideron, Robert, Maufaiz, J. Leroy, Deslaiz, Rousseau, S. Coiffier, Pillas. — Vente d'un quartier de bois en friche, terroir de Boissy, champtier de la Justice, faite à Antoine Pillas, laboureur à Moret, par Simon Pillas, vigneron à Boissy. — Bail de maison et dépendances, rue de « Courtenasse » à Boissy, fait à Jean Sainssard, menuisier à Boissy, par Jean Bedeau, l'aîné, laboureur au même lieu. — Constitution d'une rente annuelle de 20 livres tournois, au profit de Chrétien de Lamoignon, conseiller au parlement, sieur de Bâville, par Olivier Jouy, sieur de la Garenne, canonnier ordinaire du Roi, demeurant à Boissy. — Quittance de délivrance de dots, faite à Sébastienne Fauveau, veuve de Laurent Dutoc, par ses enfants. — Ratifications d'actes, par Jeanne Vittas. — Transport de créances à Jean Dupuis, marchand à Corbie, en Picardie, par Antoine Picard, prêtre, curé de Breuillet et chapelain « de la Neufville, près Bray-sur-Somme » (12 avril 1622). — Inventaire après décès de Simon Ramon et Thomasse Renault, fait à la requête d'Étienne Ramon, boulanger à Boissy, tuteur des enfants mineurs des susdits défunts. 19 livres d'étain, à 7 sous 6 deniers la livre ; le blé méteil, 7 livres le setier. — Vente de 40 perches de terre sablon, terroir de Boissy, champtier des Plâtrières des Sablons, faite à François Aulmont, vigneron à Boissy, par Siméon Michel, vigneron au même lieu. — Vente de 2 arpents 6 perches de terre, terroir de Saint-Yon, « champtier de au « dessoulz de la Folye, » faite à Jacques Bourdon, chevaucheur de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, par Jean Petit, naguère sergent au bailliage de Boissy, et Marguerite Le Tourneur, sa femme. — Bail de 6 arpents de terre, terroir de Boissy, fait à Martin Pillas, le jeune, laboureur à Boissy, par Louis Godillon, marchand au même lieu. — Bail de maison et dépendances, rue du Monceau, à Boissy, fait à Laurent Petit, vigneron à Boissy, par Pierre Roux, vigneron au même lieu. — Donation à Esprit Le Roy, praticien à Boissy, par ses père et mère, Jacques Le Roy, l'aîné, et Cantienne Bedeau. — Acquisitions, par Louis Godillon, d'héritages du susdit Esprit Le Roy, de Michel Hallier, laboureur à Mauchamps, tant en son nom que comme se portant fort de Marie Lecesne, sa femme. — Prise à bail, par le même, d'héritages appartenant à Valentin Le Vasseur, vigneron à Égly. — Transport d'un demi-arpent de jeune vigne, vignoble de Boissy, champtier des Quatre-Vents, fait à Didier Duchesne, vigneron à Boissy, par Abel Bedeau, vigneron au même lieu. — Vente de 15 perches de terre, terroir de Boissy, champtier des Sablons, faite à Cantien Coiffier, vigneron à Boissy, par Pierre Le Grand, vigneron à Saint-Sulpice, et Jeanne Ramon, sa femme. — Rétrocession d'immeubles à Georges Hameau, laboureur à Cheptainville, par Laurent Petit, vigneron à Boissy.

E. 4682. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1er au 30 mai 1622. — Bail d'un arpent de pré, prairie de Dampierre, fait à Clément Andry, laboureur à Boissy, par Jean Lambert, le jeune, marchand et laboureur au même lieu. — Vente d'un arpent de terre, terroir de Mauchamps, champtier des Grands-Champs, faite à Jean Lambert, sieur de Rochemont, garde du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Valentin Merly,

vigneron au même lieu, et Sulpice Regnault, sa femme. — Bail de 3 quartiers de pré, prairie de Breuillet, fait à Pierre Lejeune, maçon à Boissy, par Jean Bedeau, l'aîné, laboureur au même lieu. — Actes intéressant les familles Michel, Pillas et Le Roy. — Accord entre Hubert Sainssard, meunier au moulin de Villelouvette, d'un part, et Clément Huguet, procureur fiscal de la terre et seigneurie d'Avrainville, d'autre part. — Titres nouvels de diverses rentes à Jacques Langloys, marchand, bourgeois de Paris, par Laurent Lecomte, tonnelier à Saint-Sulpice, et consorts, Pierre et Charles Guyot, vignerons à Saint-Yon, Gillette Desmares, veuve de Thomas Jobidon. — Accord entre Louis Feulleret, l'aîné, vigneron à Boissy, d'une part, et Blaise Genaille, vigneron au même lieu, d'autre part. — Constitution de rente au profit de noble homme Jean Gaultier, bourgeois de Paris, par Clément Andry, laboureur à Boissy, et Jacqueline Pillas, sa femme. — Vente de bois à Louis Godillon, marchand à Boissy, par Laurent Rougeault, marchand à Fougères. — Vente d'un demi-arpent de bois taillis, terroir de Boissy, champtier « de Joliette, » faite à François Aulmont, vigneron à Boissy, par Jean Dangente, l'aîné, vigneron au même lieu. — Compte et accord entre Pierre Fauveau, laboureur à Breux, d'une part, et Jean Vacher, laboureur à Boissy, d'autre part. — Partage de la succession de Simonne Béroust, ayant épousé Louis Vaillant. — Bail d'un demi-arpent de pré, prairie de Breuillet, fait à Marin Rottier, vigneron à Boissy, par Jean Bedeau, l'aîné, laboureur au même lieu. — Accord entre Philiberte Penon, veuve de Gabriel Tessier, demeurant à Égly, d'une part, et Michelle Tessier, sa fille, d'autre part. — Autre entre Samuel Subtil, vigneron à Boissy, d'une part, et Louis Rousseau, vigneron au même lieu, d'autre part. — Transport de droit à bail à Gamaliel Pouvin, marchand mercier à Boissy, par Fiacre Réault, vigneron à Jouy.

E. 4683. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

5 au 24 juin 1622. — Gabriel Pelletier, vigneron à Boissy, prend à bail, de Sainte Lefébure, une vache, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois. — Accord et actes y relatifs entre Simon Hébert, vigneron à Breux, et consorts, d'une part, et Denis Hébert, vigneron à Boissy, d'autre part. — Actes intéressant les familles Pollice, Bézard, Lambert et Pouvin. — Transport d'une rente annuelle de 25 sous tournois à Simon Picot, marchand à Boissy, par Michel Hallier, laboureur à Mauchamps. — Contrat de mariage entre Pierre Rousseau, jardinier à Torfou, d'une part, et Sainte Lefébure, fille de Guillaume Lefébure, vigneron à Boissy, et de feue Jeanne Panois, d'autre part. — Vente d'héritages à Guillaume Marrier, bourgeois de Paris, par Julien Reners, vigneron à Boissy. — Règlement de compte entre le susdit Marrier et Jacques Le Roy, serrurier à Boissy. — Accord entre Claire Boucher, veuve de Guy Burgevin, demeurant à Boissy, d'une part, et Jean Plumereau, vigneron au même lieu, d'autre part.

E. 4684. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

4 au 31 juillet 1622. — Vente de grains pendant par les racines faite à Jacques Renu, laboureur à Égly, par Pierre Héron, demeurant au même lieu. — Rétrocession du bail d'un arpent de pré, prairie de Dampierre, faite à Louis Godillon, marchand à Boissy, par Jean Masson, cordonnier à Breuillet, ayant bail du sieur de la Boissière, seigneur de Saint-Maurice. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Boissy, au-dessous de la Justice, faite à Jean Pillas, greffier et tabellion au bailliage de Boissy, par Siméon Michel, vigneron à Boissy. — Bail de 12 arpents 1/2 de terre, terroir de Mauchamps et environs, fait à Pierre Lambonne, laboureur à Mauchamps, par Guillaume Petit, marchand à Boissy. — Vente d'un tiers d'arpent de terre, terroir de Boissy, à Françoise Bedeau, femme de Jean Marchand, demeurant à Paris, par Marie Bayot, veuve de Denis Bedeau, demeurant à Boissy. — Jean Lambert, sieur de Rochemont, garde du corps du Roi, demeurant à Boissy, vend à Pierre Lecomte, laboureur à Mauchamps, en la ferme dudit Lambert, la dépouille de 25 arpents de blé, et de 24 arpents d'avoine, pois, fèves et vesces, « qui sont tous les grains qui ont esté ensemancéz sur ladite ferme, » moyennant 4 setiers de blé et 4 muids d'avoine, mesure de Châtres. — Marché d'ouvrages neufs et de réparations à faire à l'église de Boissy, par Georges Julien, maçon en plâtre « et couvreur en maisons, » demeurant à Châtres. Les travaux, assez importants et désignés dans l'acte, furent commencés le 16 août et étaient terminés le 11 septembre suivant, jour où Julien donna quittance de 30 livres tournois, prix convenu entre lui et la fabrique de l'église. — Partage des successions de Pierre Andry, vivant, cordonnier à Mauchamps, et Étiennette Porcher sa femme. — Martin Pillas, l'aîné, adjudicataire de l'office de jaugeur de vins en la paroisse de Boissy, dé-

clare que les paroissiens l'ont entièrement payé et remboursé du prix d'adjudication, que l'adjudication a été faite à leur profit et qu'en conséquence il leur cède ledit office (31 juillet 1622). Les habitants de Boissy s'étaient obligés à ce remboursement par acte du même jour portant les signatures suivantes : Pillas, Aumont, Le Roy, Michel Petit, Robert, Jehan Savary, Hébert, Méry Rousseau, C. Soullas, S. Piffret, Blangarnon, Laurent Petit, G. Petit, Bézard, Merly, Andry, G. Pouvin, J. Loyn, Pillas.

E. 4685. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1er au 28 août 1622. — Vente d'un demi-arpent de terre, vigne et bois, terroir de Boissy, champtier des Marsandes, faite à Louis Godillon, marchand mercier à Boissy, par Jean Bonnefillot, texier en toile au même lieu, et Marie Vittas, sa femme. — Obligation de 4 livres 17 sous tournois à Jean Lambert, le jeune, laboureur et marchand à Boissy, fermier de Marie Boulland, veuve de Robert Hautin, par Siméon Michel, vigneron à Boissy. — Vente de 5 quarts de vigne, terroir de Boissy, faite à Toussaint Orpin, vigneron à Boissy, par Roulain Scelerin, vigneron à Châtres, tant en son nom que comme se portant fort de Jeanne Orpin, sa femme. — Vente de la moitié d'une quarte de vigne, « aux Blaizeaux, » terroir d'Égly, faite à Jean Dugué, le jeune, marchand à Châtres, par Jean Dugué, l'aîné, vigneron à Égly. — Accord entre Guy Balu, Arnoul Hervet et consorts. — Guillaume Éverard, marchand à Vaugrigneuse, baille en apprentissage, pour 2 ans, à Mary Revel et Marthe Girard, sa femme, Rose Éverard, sa fille, pour apprendre le métier de tailler et faire les habits : l'apprentie sera instruite, logée et nourrie ; elle s'entretiendra de vêtements et payera 60 livres tournois.

E. 4686. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

11 au 25 septembre 1622. — Contrat de mariage entre Fleury Mathurin, vigneron à Saint-Germain, fils de Jean Mathurin et de Perrette Besmont, d'une part, et Michelle Tessier, fille de feu Gabriel Tessier, d'Égly, et de Philiberte Penon, d'autre part. — Accord entre Antoine Levesque, boulanger à Boissy, stipulant pour Jean Deslefs, fils mineur de Fleurie Vaillant, à présent femme dudit Lévesque, d'une part, et Daniel Bosmes, laboureur à Boissy, d'autre part. — Vente de 5 quartiers 16 perches de terre « à la grand'mesure, » vingt-deulx piedz pour perches et cent perches pour » arpent, » terroir de Saint-Éloi, champtier de la Bouchardière, faite à Jacques Bourdon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, par Jeanne Renault, veuve de Philibert Costé, demeurant à Mauchamps. — Bail de 3 arpents 1/2 de terre, terroir de Boissy, fait à Guillaume Anceau, marchand boulanger « à Linois, » par Didier Pillas, laboureur à Boissy. — Autre de 3 arpents de terre, terroir de Boissy, fait à Martin Pellerin, vigneron à Boissy, par Jean Lambert, le jeune, laboureur au même lieu.

E. 4687. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

2 au 30 octobre 1622. — Bail de maison et dépendances, près « le Puis grec, » à Boissy, fait à François Leborgne, laboureur à Boissy, par Jacques Moreilles, vigneron à Saint-Sulpice. — Autre d'une quarte de terre et jardin, à Ollainville, fait à Louis Vanier, vigneron à Ollainville, par Perrine Vacher, veuve d'André Bedeau, demeurant à Boissy. — Vente d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Saint-Yon, champtier d'au-dessous de la Folie, faite à Martin Lambieux par Jean Roux, vigneron à Boissy, et Marie Dangente, sa femme. — Échange entre Pierre Fauveau, le jeune, laboureur à Breuillet, d'une part, et Denis Fauveau, son frère, marchand boucher à Breux, d'autre part. — Conventions entre Jean Sainssard, menuisier à Boissy, et Jean Leconte, praticien au même lieu, au sujet de la fourniture d'un coffre, noyer et chêne, de 4 pieds de long sur 2 de large, que le premier doit faire au second, moyennant 12 livres tournois. — Contrat de mariage entre Pasquier Duval, boulanger à Breuillet, fils de feu Jacques Duval, vivant, vigneron au même lieu, et de Marguerite Jousse, d'une part, et Marguerite Deslefz, fille de feu Marin Deslefz et de Fleurie Vaillant, à présent femme d'Antoine Lévesque, boulanger à Boissy, d'autre part. — Vente de 16 perches de terre et vigne, terroir de Boissy, champtier « de la Billaulderye, » faite à Julien Reners, vigneron à Boissy, par Jean Bonnefillot, tixier en toile au même lieu. Bail d'héritages à Clément Vallois, laboureur à Égly, par Pierre Héron, gendarme de la compagnie de la Reine, demeurant « à Dollainville. » — Vente de bois à couper dans le bois de Charville, terroir de Saint-Sulpice, faite à Jean Leconte, praticien à Boissy, par Claude Contault, praticien à Torfou. — Bail d'une maison et dépendances, à l'enseigne de

« La Pie, » à Châtres, fait à Noël Grandin, maréchal à Châtres, par Jean Piffret, maréchal à Boissy. — Vente d'un demi-arpent une quarte de terre sablon, terroir de Boissy, champtier de la Bergerie Fizeau, faite à Didier Bézard, sergent au bailliage de Boissy, par Simon Hébert, vigneron à Breux, tant en son nom que comme se portant fort de Susanne Delassus, sa femme. — Partage entre Jacques Le Roy, charron à Étrechy, d'une part, et Esprit Le Roy, praticien à Boissy, d'autre part.

E. 4688. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

2 au 30 novembre 1622. — Louis Girard, praticien à Lardy, baille en apprentissage, pour 2 ans, à Mary Revel, « seruzier » à Boissy, Nicolas Girard. L'apprenti sera instruit, logé et nourri chez son patron, qui récevra 60 livres tournois, que s'engage à luy payer noble homme Antoine Lambert, avocat en parlement, receveur des gabelles au grenier à sel d'Étampes, tant en son nom que comme se portant fort de noble homme Renout Lambert, avocat en parlement, « pour récom- » pense des services que ledit Nicolas Girard a renduz » tant audit sieur qu'audit sieur son frère. » — Vente d'un quartier 1/2 de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Marsandes, lieu dit « les Baulges, » faite à Étienne Brideron, marchand à Boissy, par Jean Deslaiz, vigneron au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Geneviève Rousseau, sa femme. — Baux divers faits à Jean et Jacques Soyer, vignerons à Villelouvette, par Jacques Bourdon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés. — Vente d'un demi-quartier de bois taillis, terroir de Boissy, champtier de Porteclaire, faite à Julien Reners, vigneron à Boissy, par Jean Bonnefillot, vigneron au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort de Marie Vittas, sa femme. — Vente de 3 quartiers de terre, terroir de Saint-Yon, au bout de la rue de Courteanesse, faite à Toussaint Orpin, vigneron à Boissy, par Guillaume Petit, l'aîné, vigneron au même lieu, et Simonne Bedeau, sa femme. — Vente de portion de maison et dépendances faite à Jean Macaire, vigneron à Saint-Yon, par Marin Bavent, tixier en toile à Boissy, et Jacqueline Cousi, sa femme. — Accord entre Jean Bedeau, secrétaire du comte de Moret, ayant charge de François Ladvocat, prieur du prieuré de Saint-Yon, d'une part, et Jean Leconte, praticien à Boissy, naguère receveur dudit prieuré, d'autre part, (16 novembre 1622). — Quittance de 80 livres tournois, rachat de rentes, délivrée à Guillaume Marrier, bourgeois de Paris, par Michel Petit, charron à Boissy. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 60 sous tournois, au profit d'Anne Daigremont, veuve de noble homme Martin Porteau, valet de chambre du Roi, par Claude Cabué, vigneron à Dampierre. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Garenne, faite à Georges Coiffier, vigneron à Boissy, par Robert Dangente, vigneron au même lieu. — Bail d'un demi-quartier 1/3 de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Marsandes, lieu dit le Chemin-Neuf, fait à Blaise Genaille, vigneron à Boissy, par Louis Gilles ou Gillet, laboureur au même lieu. — Accord entre Pierre Rougeault, meunier au moulin de Breux, d'une part, et Pierre Guitteau, meunier au moulin de la Briche, d'autre part. — Bail de 3 arpents de terre, terroir de Saint-Yon, fait à Pierre Sainssard, par Jean Ollivier, prêtre, curé de Saint-Yon (29 novembre 1622). — Bail de 64 bêtes à laine fait à Alain Hébert, laboureur à la Folleville, par Jean Bedeau, l'aîné, laboureur à Boissy, se portant fort de Jean Bedeau, secrétaire du comte de Moret. — Vente de coupe de bois à Simon Picot, marchand à Boissy, par Jean Andry, laboureur « aux Esmondains. » — Bail d'un arpent de terre et 1/2 quartier de vigne, terroir de Boissy, fait à Denis Hébert, vigneron à Boissy, par Étienne Courtin, manouvrier en la paroisse de Saint-Maurice.

E. 4689. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

4 au 29 décembre 1622. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Marsandes, faite à Jean Savary, vigneron à Boissy, par Jean Roux, vigneron au même lieu, et Marie Dangente, sa femme. — Bail de deux arpents et demi de pré, prairie du Val-Saint-Germain, fait à Antoine Hippeault, marchand au Val-Saint-Germain, par Jacques Bourdon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, demeurant à Boissy, ayant charge et se portant fort de Chrétien de Lamoignon, conseiller au Parlement de Paris, seigneur de Bâville. — Bail de 9 arpents de terre dépendant de la cure d'Égly, fait, moyennant un loyer annuel de 27 livres tournois et de 2 poules, à Laurent Dantier et Vincent Pijon, vignerons à Égly, par Claude Revel, prêtre, curé de Boissy et Égly, son annexe, demeurant à Égly (7 décembre 1622). — Accord entre Marie Bagot, veuve de Denis Bedeau, d'une part, et Denis Bedeau, son fils, charron à Boissy, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente an-

nuelle de 20 sous tournois, au profit de la fabrique de l'église Saint-Pierre d'Égly, par Jean Joynel, vigneron à Villelouvette. — Autre de 30 sous tournois, au profit de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Guillaume Le Roy et Guillaume Mandonnet, vignerons à Boissy. — Contrat de mariage entre Jean Rousseau, le jeune, vigneron, fils de Méry Rousseau, vigneron à Boissy, et de Jeanne Bunot, d'une part, et Geneviève Le Roy, fille de Pierre Le Roy, vigneron à Boissy, et de Bienvenue Bourguignon, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 18 sous 9 deniers tournois, au profit de Jean Coquillard, demeurant à Châtres, par Perrine Dumas, veuve de Jean Bézard, demeurant à Boissy. — Accord entre Jean Bonnefillot, tixier en toile à Boissy, d'une part, et Marie Vittas, sa femme, d'autre part. — Transport de rente à Jean Bourdon, marchand à Montlhéry, par François Langlois, marchand à Boissy. — Bail de maison et dépendances, rue du Monceau, à Boissy, fait à Simon Roux par Georges Hameau, laboureur à Cheptainville. — Accord entre Pierre Rottier, vigneron à Boissy, d'une part, et Esprit Le Roy, praticien au même lieu, d'autre part. — Vente de portion de maison, faite à Jean Vacher, laboureur à Breux, par Pierre Fauveau, laboureur au même lieu. — Actes intéressant les familles Vaillant, Bourdon et Hallier. — Bail d'héritages à noble homme Pierre Lemercier, valet de chambre du Roi, demeurant à Châtres, par Anne Daigremont, veuve de noble homme Martin Porteau.

E. 4690. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

2 au 30 janvier 1625. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 100 sous tournois, au profit de Denis Aumont, praticien à Boissy, par Pierre « Leconte, » marchand. — Autre de 45 sous tournois, au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Pierre Rottier, vigneron à Boissy. — Actes intéressant la famille Pillas. — Vente de 16 perches de vigne, vignoble de Boissy, faite, moyennant 21 livres, à Simon « Picot, » marchand à Boissy, par Jean « Deslaiz, » vigneron au même lieu, et Geneviève Rousseau, sa femme. — Vente d'un quartier de vigne au champtier des « Ormettains, » faite, moyennant 48 livres, à Hursin Marre, demeurant à « Villelouvette, » par Pierre « Pinchault, » laboureur au même lieu. — Échange entre Jean « Lambert, » le jeune, marchand à Boissy, d'une part, et Denis Dangente, vigneron au même lieu, d'autre part. — Vente d'héritages à Jean « Bergerotte, » laboureur au Colombier, paroisse de Breuillet, par Jean Couette, vigneron à Boissy, et Anne Bedeau, sa femme, — Vente d'un arpent de terre, à Égly, faite, moyennant 44 livres tournois, à Geneviève Lambert, veuve de Jean Beauvais, par Jean Perrin, laboureur à Châtres, et Marie Thiersault, sa femme. — Acte concernant les familles « Soixon, » Gilles ou Gillet et « Bedeau. » — Vente d'un arpent de terre en vigne, terroir de Boissy, champtier de « la Garenne, » faite moyennant 60 livres tournois, à Simon « Coiffier, » vigneron à Boissy, par Jean Dangente, vigneron au même lieu, et Jeanne Bredant, sa femme. — Échange entre Guy Ballu, laboureur à Jouy, paroisse de Breux, d'une part, et Louis « Allot, » marchand au même lieu, d'autre part. — Accord entre Jean Houdy, vigneron à Boissy, d'une part, et Jean « Vacher, » laboureur au même lieu, d'autre part. — Échange entre Pierre Sainsart, meunier au moulin de Dampierre, paroisse de Saint-Yon, en son nom et comme tuteur des enfants de lui et de feues Marie Arnoul et Marie Hallier, ses femmes, d'une part, et Henri Mesnager, vigneron à Dreux, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 3 livres 10 sous tournois, au profit de Pierre Boujon, praticien à Dourdan, par Laurent « Cabué, » vigneron à Boissy. — Bail d'héritages, à Boissy, fait à Denis « Bedeau, » charron à Boissy, par Robert « Bedeau, » charron au même lieu. — Titre nouvel d'une rente de 12 livres tournois, au profit d'Adrien Chevalché, marchand, bourgeois de Paris, par Jean Jollivet, marchand boucher à Boissy. — Cession d'un demi-arpent de vigne, en friche, vignoble de Boissy, champtier de « la Garenne, » faite à Martin Pillas, vigneron à Boissy, par Marie Dangente, femme séparée de biens de Jean Roux, demeurant au même lieu. — Accord entre Pierre « Le Roy, » vigneron à Boissy, d'une part, et Jean « Lecomte, » praticien au même lieu, d'autre part. — Inventaire après décès d'Abel Bedeau, à la requête de Rose Girault, sa veuve, demeurant à Boissy. La livre d'étain, 7 sous tournois ; 3 mines de blé seigle, mesure de Châtres, 6 livres 15 sous ; 1 vache, 15 livres tournois.

E. 4691. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

2 au 25 février 1625. — Bail d'un quartier de vigne sablon, vignoble de Boissy, champtier de la « Monnerye, » fait, moyennant une rente annuelle de 20 sous tournois, à Noël Dangente, le jeune, vigneron à Boissy, par Jean « Leconte, » praticien au même

lieu. — Échange entre Étienne « Duchesne, » vigneron à Boissy, d'une part, et Noël Dangente, ci-devant nommé. — Donation en avancement d'hoirie faite à ses enfants par Marie Bagot, veuve de Denis Bedeau, vivant, charron, demeurant à Boissy. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Breux, champtier de « Becquerelles, » faite, moyennant 20 livres tournois, à Henri Mesnager, vigneron à Breux, par Laurent « Cabué, » vigneron à Boissy. — Contrat de mariage entre Pierre « Pillas, » laboureur à Moret, fils d'Antoine Pillas, laboureur fermier audit lieu, et de feu Noëlle Ledourt, d'une part, et Catherine Bedeau, fille de feu Jean « Bedeau » et de Cantienne Girard, demeurant à Boissy, d'autre part. — Bail d'héritages, à Bourray, fait à Cathelin Boucher, vigneron à Bourray, par Catherine Duvau, veuve de Jacques Lambert, demeurant à Boissy. — Transport d'héritage à Jean Couette, vigneron à Boissy, par Henri Mesnager, vigneron à Breux. — Contrat de mariage entre Pierre Poirrier, vigneron à Torfou, d'une part, et Rose Girault, veuve d'Abel Bedeau, demeurant à Boissy, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, sur le grand carrefour, fait à Pierre « Pillas, » laboureur à Boissy, par Marguerite « Chollin, » femme et fondée de procuration de Jean Réault, maréchal de forge de la compagnie des chevau-légers du Roi, demeurant à Paris. — Vente d'un jardin, à Boissy, rue de « Courtennesse, » faite aux susdits époux Réault par Jean « Bedeau, » secrétaire du comte de Moret. — Cession d'un demi-arpent 8 perches de terre et vigne, terroir de Boissy, champtier de « Jolliette, » faite à Gaspard Picart, vigneron à Boissy, par Philippe Mandonnet, vigneron au même lieu. — Échange entre « Laurent Petit, » vigneron à Boissy, d'une part, et Noël Dangente, le jeune, vigneron au même lieu, d'autre part. — Vente d'un demi-quartier de vigne en friche, champtier des « Ormettains, » faite, moyennant 8 livres, à Hursin Marre, marchand à « Villelouvette, » par Jean Joynel, vigneron au même lieu. — Vente d'un demi-quartier de terre et vigne en friche, terroir de Saint-Yon, champtier des « Ormettains, » faite, moyennant 9 livres tournois, au susdit « Ursain » Marre, par « Robert Hébert, » vigneron à Saint-Yon. — Renonciation à jouissance d'héritage en faveur de Samuel Subtil, vigneron à Boissy, par Jean Sorrin, tixier en toile à « Mauchamp. » — Partage entre les mineurs de Jean Dugué et Jeanne Dupuis. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 3 livres 10 sous tournois, au profit de Pierre Bonjon, praticien à Dourdan, par Louis Vaillant, vigneron à « Basainfausse, » paroisse de Breuillet, au nom et comme tuteur d'Étienne Vaillant, fils mineur de feu Yon Vaillant et de Marie Hallier. — Pierre Fauveau, laboureur à Breux, prend à bail, de Nicolas Prévost, vigneron aux « Cosnardières, » une vache, moyennant un loyer annuel de 4 livres 10 sous. — Bail d'une chambre et dépendances, à Boissy, rue des « Sablons, » fait à Fleurant Broquehaye, vigneron à Boissy, par Jean Girard, vigneron au même lieu. — Bail de tout droit sur maison et jardin sis à Boissy, près la rue du Monceau, fait à Simon « Coiffier, » par Denis Rebours, vigneron à Boissy, son beau-frère. — Vente d'un demi-arpent de vigne, terroir de Boissy, faite, moyennant 63 livres tournois, à Antoine « Levesque, » marchand boulanger et tavernier à Boissy, par Jean Phlippeau, marchand au Val-Saint-Germain, se portant fort de Jeanne Delarre, sa femme. — Transport de droit de bail à Guillaume « Petit, » marchand tavernier à Boissy, par Basile Jullien, vigneron au même lieu. — Transport de rente à « Jehan Savary, » vigneron à Boissy, par Nicolle Vacher, femme délaissée et autorisée en justice de Didier Réault. — Renonciation à droit à bail, en faveur de Jean Fleurand, vigneron à Boissy, par Philippe Mandonnet, vigneron au même lieu. — Échange entre Jean Perrin, laboureur à Châtres, d'une part, et Jacques Perrin, laboureur au « Chappitre, » paroisse de Breuillet, d'autre part.

E. 4692. (Liasse.) — 34 pièces, papier, dont 1 cahier de 8 feuillets in-4°.

1er au 31 mars 1625. — Transport de créance à Simon Picot et Claude « Contault, » marchands à Boissy, par Jean Boullion, marchand tuilier aux Tuileries, paroisse de Saint-Chéron. — Contrat de mariage entre Michel « Guiton, » vigneron à Boissy, fils de feu Jérôme Guiton et de Catherine Duvau, d'une part, et Michelle Bruières ou Bruyères, fille de Pierre Bruyères et de Germaine Feulleret, demeurant à Boissy, d'autre part. — Baux divers faits par Jacques Michel, vigneron à Boissy, à : Louis « Ramon, » Jean « Loyn, » vignerons au même lieu, Antoine « Levesque, » boulanger et tavernier à Boissy. — Vente de droits successifs à Thomas « Aumont, » laboureur à Boissy, par Roullin Vauttier, laboureur à « la Rocherie, » paroisse de Breuillet, et Pasquière Réault, sa femme. — Bail de maison et dépendances, à Vincent « Duteil, » vigneron à Égly, par Jean Perrin, laboureur à Châtres. — Bail d'héritages à Paul « Vautier, » marchand à Breuillet, par Annet Memal, maître tailleur d'habits à Paris. —

Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Torfou, champtier et au-dessus du bois de « Potron, » faite, moyennant 42 livres tournois, à Martin Tiffault, vigneron à Torfou, par Louis Marineau, marchand au même lieu. — Vente d'héritages à Jean Couette, vigneron à Boissy, par Étienne « Duchesne, » vigneron au même lieu, en son nom et se portant fort de Catherine Rousseau, sa femme. — Cession de 3 quartiers de vigne, vignoble de Boissy, champtier de « la Moinnerye, » faite à Jean « Béroust, » vigneron à Boissy, par « Sulpice Picot, » vigneron au même lieu. — Échange entre Pierre « Le » Roy, » vigneron à Boissy, d'une part, et Jacques « Le Roy, » charron à Étréchy, d'autre part. — « Adryan Desmallevilles », chevalier, seigneur de « Pa- » neville, » baron de Saint-Yon, reconnait avoir reçu d'Antoine Pillas, fermier et receveur de la terre et seigneurie de Moret, la somme de 600 livres tournois, « pour le proffict de fief et rachapt au-dit s[r] deub à » cause du décedz advenu à deffunct M[r] Ysaac De- » martines, s[r] du dit Moret..., appartenances et dep- » pendances... » — Échange entre Michel « Petit, » charron à Boissy, d'une part, et Pierre Lejeune, maçon au même lieu, d'autre part. — Baux divers consentis par Jean « Lambert, » sieur de Rochemont, au nom de Marie Daubray, dame de Neufchelles et de Bruyères-le-Châtel, en faveur de : Michel Doycteau, vigneron à Feugères; Zacharie « Rozier, » marchand à Jouy; Marin Police, laboureur au même lieu; Jacques Fouquin, laboureur au même lieu; François Aulmont et Étienne « Ramon, » vignerons à Boissy; Louis « Allot » et Léonard Lambieux, marchands à Jouy. — Bail de 3 quartiers de vigne, vignoble de Saint-Yon, fait, moyennant un loyer annuel de 9 livres 10 sous tournois, à Pierre Tessier, vigneron à Saint-Yon, par Laurent Jubin, serviteur meunier au moulin de Breuillet. — Inventaire après décès de Siméon Michel, vivant, vigneron à Boissy. — Contrat par lequel Pierre Sainssard, meunier au moulin de Dampierre, paroisse de Saint-Yon, s'engage à donner 7 setiers de blé méteil en farine à Louis « Ramon, » vigneron à Boissy, qui, de son côté, s'oblige à « rionner, planter, ravaller et » aoudre une vigne, dans caresme prenant prochain » venant. » La quittance de 7 setiers de blé se trouve à la suite de cet acte, et porte la date du 15 mars 1626; on y voit que l'étendue de terrain à planter en vigne était de 7 quartiers. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 22 sous 6 deniers tournois, au profit de Simon Picot, marchand à Boissy, par Michel Charpentier, vigneron à Torfou. — Accord et transaction entre Jacques Cousture, vigneron à « Mauchand, » d'une part, et Jean Pocquet, laboureur au même lieu, d'autre part. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle, au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Denis Rebours, vigneron à Boissy, et Marguerite Hébert, sa femme. — Accord et transaction entre Jean Badin, vigneron à Saint-Sulpice, d'une part, et Jacques « Breton, » tixier en toile au même lieu, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, rue de Monceau, fait à Jean « Rousseau, » le jeune, fils du Méry, par Robert Denis et Jean « Hébert, » demeurant à Boissy, se portant fort d'Emmanuel Robert.

E. 4693. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1[er] au 30 avril 1625. — Contrat de pension alimentaire entre Marie Bigot, d'une part, Denis « Bedeau », son fils, charron à Boissy, et Anne Hariveau, femme dudit Denis, d'autre part. — Contrat de mariage entre Michel Durand, laboureur à Torfou, d'une part, et Hélène Vacher, femme en dernières noces de Jean Bérault, demeurant à Boissy, d'autre part. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 6 livres tournois, au profit de Pierre Vacher, notaire royal à Châtres, par Jean « Loyn, » le jeune, et Basile Jullien, vignerons à Boissy. — Vente de portion de maison, à Boissy, rue du Monceau, faite à Jean « Lambert, » le jeune, marchand à Boissy, par Jean Couette, vigneron à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort d'Anne Bedeau, sa femme. — Accord et transaction entre Jean Sorieul, le jeune, vigneron à Breux, d'une part, et Roch Girard, vigneron au même lieu, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, rue du Monceau, à Boissy, fait à Didier Bézard, sergent au bailliage de Boissy, par « Clément Bedeau, » mégissier à Paris. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 8 livres tournois, au profit de Catherine Le Coq, veuve de Jean Chardon, demeurant à Châtres, par Noël et Denis Dangente, vignerons à Boissy. — Cession de droit de bail à Nicolas Courtin, vigneron à Ollainville, par Guillaume Maugeant, manouvrier à Jouy. — Contrat de mariage entre Jean Musnier, domestique de Louis Godillon, marchand à Boissy, d'une part, et Geneviève Godillon, fille dudit Louis, et de Geneviève Lambot, d'autre part. — Quittance de 200 livres tournois, délivrée à Gilles Bourgeron, vigneron à Ollainville, en l'acquit de Perrine Vacher, veuve d'André Bedeau, par « Anne Daigremont », veuve de noble homme Martin Porteau, vivant, valet de chambre du Roi. — Actes intéressant les familles Vaillant et Hollier. — Prise à bail, par

Pierre Guetteau, laboureur à Feugères, moyennant un loyer annuel de 34 livres tournois et 2 poules, de 3 arpents de pré en l'étang au-dessous de Feugères, appartenant à Marie Daubray, dame de Neufchelles et de Bruyères-le-Châtel, représentée par Jean Lambert, sieur de Rochemont. — Bail de 3 arpents 1/2 de terre, plus 12 arpents 1/2 de terre, pré et vigne, terroirs de Breux et Jouy, fait, moyennant un loyer annuel de 51 livres tournois, à Liénard Lambieux, laboureur à Jouy, par Pierre « Lambot, » laboureur à Boissy, tant en son nom que comme tuteur de César, Michel et Guillaume Fauveau. — Vente de droit sur une maison aux Sablons, faite à Jean Girard, vigneron à Boissy, par Fiacre « Réault, » vigneron à Jouy, se portant fort de Louise « Lambert, » sa femme. — Inventaire après décès de Marie Bagot, veuve de Denis Bedeau, vivant, forgeron à Boissy, fait à la requête de Jean Couette, vigneron au même lieu, exécuteur testamentaire de la dite Bigot. — Accord et transaction entre Jeanne Girard, veuve de Simon Réault, demeurant à Breux, assistée de Fiacre Réault, son fils, d'une part, et Jean Grandin, marchand charron à Châtres, d'autre part. — Transport d'héritages à François Leborgne, laboureur à Boissy, par Étienne « Brideron, » marchand au même lieu. — Accord entre Antoine Pillas, laboureur à Moret, paroisse de Saint-Yon, d'une part, et Marin Marsault, berger à Avrainville, d'autre part. — Vente de 35 perches de vigne, à Boissy, faite, à raison de 60 sous tournois la perche, à Simon « Picot, » marchand à Boissy, par Julien « Renères, » vigneron au même lieu.

E. 4694. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

4 au 28 mai 1625. — Vente d'héritages à Jean « Rousseau, » l'aîné, vigneron à Boissy, par Pierre « Rousseau, » vigneron à Bruyères-le-Châtel, tant en son nom que comme se portant fort de Jeanne Regnault, sa femme. — Ratification, par Antoinette Patté, de la vente de maison et dépendances au « vi- « lage » de Breuillet, faite par Annet Menat, tailleur d'habits à Paris, son mari, à François Vertuloulx. — Denis « Bedeau, » charron à Boissy, prend en apprentissage, pendant 2 ans, d'Antoine « Levesque, » boulanger au même lieu, Jean Deslefz, fils de feu Marin Deslefz et de Fleurance Vaillant, pour lors femme dudit Levesque. L'apprenti sera nourri, logé, hébergé par son maître ; l'entretien d'habits, linge et chaussure reste à sa charge : pas d'argent à donner, ni d'une part ni de l'autre. — Réparation d'honneur, par « Yon Vaillant, » marchand à Dampierre, paroisse de Saint-Yon, à Jean Ollivier, prêtre curé de Saint-Yon (10 mai 1625). — Jean « Brethon, » laboureur à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon, prend à bail, de Pierre « Guyet, » receveur de la terre et seigneurie du Marais, moyennant un loyer annuel de 32 livres tournois et 1 chapon, 2 arpents de pré, prairie de Breuillet. — Échange entre Nicolas Prévost, l'aîné, vigneron aux « Cosnardières, » d'une part, et Jean Prévost, son fils, berger à Boissy, d'autre part. — Vente de droits sur maison et dépendances, à Boissy, rue du Monceau, faite à Didier « Pillas, » marchand à Boissy, par Toussaint Orpin, vigneron au même lieu, et Perrine Aumont, sa femme. — Transport de droit à bail d'héritages fait à Jean Regnault, vigneron à Boissy, par Louis « Ramon, » vigneron au même lieu. — Autre au même par Samuel Subtil, vigneron à Boissy.

E. 4695. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1er au 29 juin 1625. — Contrat par lequel François Gringault, manouvrier à Avrainville, s'engage à rendre 7 quartiers de terre, terroir de Saint-Yon, en état de recevoir une plantation en vigne, pour le compte de Louis « Ramon, » demeurant à Boissy, qui s'engage, de son côté, à donner à Gringault 5 setiers de blé méteil, convertis en farine. — Rétrocession de créance à Isaac Pinard, vigneron à Lardy, par Jean « Leconte, » praticien à Boissy. — Contrat de mariage entre Denis Aumont le jeune, vigneron à Boissy, fils de feu Simon Aumont, et de Simonne Pinet, d'une part, et Anne Le Roy, fille de Pierre Le Roy et de Bienvenue Bourguignon, demeurant à Boissy, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 3 livres 10 sous tournois, au profit de noble homme Didier Legendre, avocat en parlement, demeurant à Étampes, par Samuel Subtil, vigneron à Boissy. — Accord et transaction entre Jean « Rousseau, » l'aîné, fils de Didier, vigneron à Boissy, d'une part, et Jean Girard, vigneron au même lieu, d'autre part. — Autre entre Toinette Launette (*alias* « de Launoy »), femme séparée de biens de Thomas Gonin, d'une part, et Claude « Badault, » fils de Claude Badault et de Catherine Guyot, et François Duteil, vigneron, tous du « vil- » lage » d'Égly, d'autre part. L'acte est passé en la maison de noble homme Philippe de Jarrigeon, contrôleur ordinaire de la maison de Monseigneur le Prince, qui est un des signataires. — Bail de 30 perches d'aunaie,

près de Breuillet et la Rocherie, champtier de « Vaul« dron, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 14 sous tournois, à Roullin Vaultier, laboureur à la Rocherie, par Guillaume Réault, laboureur à Torfou. — Bail d'une vache, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, à Jean Lefébure, vigneron à Égly, par Geneviève Lambert, veuve de Jean Beaumes, demeurant audit lieu. — Vente de droit sur un immeuble, à la « Savonerye, » paroisse de Breuillet, faite à Charles Marcongnet, vigneron au dit lieu de la « Savonerye, » par Pierre Marcongnet, laboureur au Colombier. — Partage entre les enfants de feu Jacques Soyer et de Geuffrine Michel. — Vente d'un demi-quartier de bois taillis, terroir de Boissy, champtier de « Beschevay, » faite, moyennant 15 livres tournois, à Jean « Lambert, » laboureur à Boissy, par Valentin « Merly, » vigneron au même lieu. — Accord et transaction entre Denis Rebours, vigneron à Boissy, d'une part, et Guillaume Mandonnet, vigneron au même lieu. — Autre entre Simon Pillas, vigneron à Boissy, et Marin Rottier, vigneron au même lieu. — Titres nouvels de diverses rentes, au profit de Thomas Durand et Guillaume Galland, par Jean Foucquin, laboureur à Jouy, Pierre Brodeur, vigneron à Breuillet. — Contrat de mariage entre Jean Jinjort, vigneron à Ollainville, d'une part, et Jeanne Le Heurteur, fille de feu Jean Le Heurteur et de Guillemette Maricot, d'autre part. — Bail de chambre et dépendances, à Boissy, fait à Ambroise Baucher, manouvrier au dit lieu, par « Sulpice Picot, » vigneron au même lieu.

E. 4696. (Liasse.) — 15 pièces, papier, dont 2 cahiers de 9 et 11 feuillets in-4°.

1er au 28 juillet 1625. — Bail de 9 arpents 1/2 de terre, terroir d'Égly, champtier des « Grouettes, » fait, moyennant un loyer annuel de 15 livres tournois, à Jacques « Bigot, » marchand boucher à Boissy, par Jacques « Langloys, » marchand bourgeois, de Paris. — Vente de la dépouille, blé, avoine et orge, de 14 arpents, terroirs de Breux, Breuillet et Jouy, faite, moyennant 145 livres tournois, à Jean « Leconte, » praticien à Boissy, par Vincent Fortin, laboureur à Jouy. — Bail de 7 quartiers de terre labourable fait, moyennant 8 livres 10 sous, à « Jehan Bergerotte, » laboureur au Colombier, par Jacques Perrin, laboureur, fermier à la ferme de Chapitre, paroisse de Breuillet. — Vente de droits successifs à Denis « Aumont, » praticien à Boissy, par Jean Couette, vigneron au même lieu, en son nom et comme se portant fort d'Anne Bedeau, sa femme. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, fait à Jean Rousseau, l'aîné, fils de Méry, par Jeanne Dangente, veuve de Martin Lambieux. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 26 livres tournois, au profit de noble homme François Bonnart, conseiller, notaire et secrétaire du Roi, par Simon Roux et consorts. — Prise à bail, par Nicolas Blangarnon, vigneron à Jouy, moyennant un loyer annuel de 31 livres, de 2 arpents de pré, près Feugères, appartenant à Marie Daubray, dame de Neufchelles et de Bruyères-le-Châtel, représentée par Jean « Lambert, » sr de Rochemont, demeurant à Boissy. — Vente d'un quartier de terre en friche, terroir de Boissy, champtier des « Quatre-Vents, » faite, moyennant 30 livres tournois à « Piere Gile« bon » (*alias :* Gilbon), le jeune, laboureur à Boissy, par Jean « Lambert, » le jeune, laboureur au même lieu. — Partage entre la veuve et les enfants de Georges « Delays, » vivant, laboureur à Marolles, et pièces y relatives. — Contrat de mariage entre Michel Beauvais, meunier au moulin de Pré à Châtres, fils de Pierre Beauvais et de feu Claude Roussineau, d'une part, et Françoise Ligneau, fille de Noël Ligneau et de Marie Borderon, d'autre part. — Vente de 48 perches de sablon, terroir de Boissy, champtier de « Mallassis, » faite, moyennant 18 livres tournois, à Mathurine Rousseau, veuve de Robert Guillemard, demeurant à Boissy, par Didier Rousseau, vigneron au même lieu. — Vente de droits sur maison et dépendances à Boissy, rue de Monceau, faite à Didier « Pillas, » marchand audit lieu, par Clément « Andry, » laboureur au même lieu, et Jacqueline Pillas, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 27 sous 6 deniers tournois, au profit de la fabrique de l'église Saint-Pierre de Breuillet, par Michelle Lorieul, veuve de Jean Leduc, demeurant à Breuillet.

E. 4697. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

2 au 20 août 1625. — Compromis entre Guillaume Le Roy, vigneron à Boissy, d'une part, et Jean Jollivet, marchand boucher au même lieu, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, rue du Monceau, fait à Antoine « Lévesque, » boulanger et tavernier à Boissy, par Jean « Hébert, » charron au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 18 livres tournois passé, par ledit Hébert

au profit d'un titulaire dont le nom est resté en blanc. — Transport de droit sur 8 arpents de pré, prairie de Villelouvette, fait à Geneviève Lambert, veuve de Jean Beauvais, par Jean Lefebvre, vigneron à Égly.

E. 4698. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1er au 30 septembre 1625. — Bail de maison et dépendances, à Châtres, sur la Grand'rue, « où pend pour enseigne la Pye, » fait à Nicolas « Lasne, » marchand poissonnier à Châtres, par Jean « Piffret, » maréchal à Boissy. — Bail de 3 quartiers d'aunaie, à Dampierre, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 60 sous tournois, par « Anne Daigre« mont, » veuve de noble homme Martin Porteau, valet de chambre du Roi, demeurant à Boissy, à « Yon Vaillaint, » marchand à Dampierre, paroisse de Saint-Yon. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, rue du Monceau, fait à Jean Rochas, le jeune, vigneron à Boissy, par Louis Jouin, tixier en toile au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 30 sous tournois, au profit de Jean « Le» conte, » particien à Boissy, par Noël Dangente, vigneron au même lieu, et Geneviève Hébert, sa femme. — Accord entre noble homme Jean « Morineau, » seigneur de « Chenevière, » conseiller du Roi, juge ordinaire et garde de la prévôté de « Montfort» la-Maury, » y demeurant, d'une part, et Pierre « Cossart, » laboureur à Avrainville, d'autre part. — Autre entre « Jehan Andry, » laboureur à « Les« mondant, » paroisse de Souzy, en la prévôté et Justice de « Mauchamp, » d'une part, et Jacques Cousturier, en qualité de marguillier de l'église de Mauchamps, d'autre part. — Transport de créance à Antoine Lambert, avocat en parlement, par Antoine « Rolland,» avocat en parlement, secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi, demeurant à Paris. — Prise à bail, par Toussaint Branchéry, meunier « aux Er« baiges, » paroisse de Saint-Chéron, et Philippe Palleau, sa femme, d'Étienne Sorieul, vigneron à Villelouvette, d'une vache, moyennant partage des veaux. — Vente d'un jardin contenant environ 6 perches, à Boissy, rue de « Courtannesse, » faite, moyennant 30 livres tournois, à Louis « Godillon, » marchand mercier à Boissy, par Jean « Bedeau, » secrétaire du comte de Moret. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 15 sous tournois, au profit de Jean Gaultier, bourgeois de Paris, par Étienne « Duchesne, » vigneron à Boissy. — Accord et transaction entre Martin « Pillas, » vigneron à Boissy, d'une part, et Didier « Pillas, » marchand au même lieu, d'autre part.

E. 4699. (Liasse.) — 16 pièces, papier, dont 1 cahier de 15 feuillets in-4°.

1er au 28 octobre 1625. — Baux divers faits par Jean « Dutoc, » laboureur « aux Roches, » paroisse Saint-Pierre d'Étampes, à : Jean Pillas et Jean Musnier, vignerons à Boissy ; Jean Mesnager, vigneron à Breux ; Michel Baron, vigneron aux Cosnardières. — Partage entre les héritiers de Laurent Dutoc. — Vente de 11 perches de vigne, terroir de Breux, faite, moyennant 24 livres tournois, à Jean Sorieul, le jeune, vigneron à Breux, par Denis Fauveau, marchand au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 7 livres 10 sous tournois, au profit de Jean Gaultier, bourgeois de Paris, par Robert Houdy, vigneron à Boissy. — Renonciation par Marin Banaut, tixier en toile à Boissy, et Jacqueline Cousin, sa femme, au profit de Jean Chevallier, marchand à Saint-Sulpice, à la succession de feu Étienne Cousin, père de la dite Jacqueline. — Vente de droit sur des immeubles, à Boissy, dans la rue tendant de l'église à Saint-Sulpice, faite à Thomas Gilbon, vigneron à Boissy, et Étiennette Delarre, sa femme, par Jean Philippeau, marchand au Val-Saint-Germain, se portant fort de Jeanne Delarre, sa femme. — Bail de 3 quartiers 1/2 de pâture, à la Garenne de Dampierre, fait, moyennant un loyer annuel de 40 sous tournois, à « Yon Vaillaint, » marchand à Dampierre, paroisse de Saint-Yon, par Étienne « Delarre, » vigneron à Boissy. — Accord entre Pierre « Bruyères, » vigneron à Boissy, d'une part, et Louise Subtil, veuve de Louis Feulleret, d'autre part. — Échange entre Jean « Dutoc, » ci-devant-nommé, d'une part, et Charles « Bargerotte », laboureur au Colombier, d'autre part. — Bail de 30 perches de terre, terroir de Breux, champtier des « Glaises, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 4 livres 10 sous tournois, par le sus-dit « Bargerotte, » à Pierre Grandy, tailleur d'habits à Breux. — Accord entre Noël « Vacher, » laboureur à Avrainville, d'une part, et Jean Sorieul, le jeune, vigneron à Breux, d'autre part. — Bail de portion de maison à Boissy, près la rue de Châtres, fait à Zacharie Guillon, vigneron à Boissy, par Jeanne Dangente, veuve de Martin Lambert. — Bail de portions de maison et

dépendances à Torfou, fait à Pierre Poynier, vigneron à Boissy, par Pierre Besnyer, laboureur à Torfou.

E. 4700. (Liasse.) — 21 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

2 au 29 novembre 1625. — Transport d'un quartier de vigne, vignoble de Saint-Sulpice, champtier des « Graviers, » fait à Noël Rousseau, vigneron à Boissy, par Louis Rousseau, vigneron à Saint-Sulpice, et Andrée Hébert, sa femme. — Vente de 3 quartiers de vigne, terroir de Saint-Sulpice, faite, moyennant 64 livres, à Simon « Picot, » marchand à Boissy, par Jean Dupuis, marchand à Saint-Sulpice, tant en son nom que comme se portant fort de Marie Blangarnon, sa femme. — Baux, par Jacques Michel, vigneron à Boissy, à Georges « Coiffier, » vigneron au même lieu; Jean Jollivet, vigneron au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 17 livres 12 sous 6 deniers, d'une part, et 6 livres 5 sous tournois, d'autre part, au profit de Denis Louin, laboureur à Breux, par Louis Vaillant, vigneron à « Bassinfosse, paroisse de Breullet. » — Vente de portions de maison, à Boissy, faite à Thomas Gilbon, vigneron audit lieu, par Judith Parrois, veuve de Pierre Delarre, demeurant à « Boys-Four- « gon. » — Partage de la succession de Marie Bogat, veuve de Denis Bedeau. — Testament de Perrine Vacher, veuve d'André Bedeau, demeurant à Boissy. — Échange entre Nicolas Guérin, vigneron à Égly, d'une part, et Nicolas « Delalun, » tailleur d'habits au même lieu, d'autre part. — Bail d'une vache fait, moyennant une redevance annuelle de 40 livres de beurre, à Jean « Deslaiz, » vigneron à Boissy, et Geneviève Rousseau, sa femme, par « Jehan Savary, » vigneron au même lieu. — Contre-lettre au sujet de l'acte précédent. — Bail à moitié fruit de 64 bêtes à laine, y compris 1 bélier, fait à Jacques « Bedeau, » laboureur à Boissy, par Jacques « Bourdon, » chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, demeurant au même lieu. — Vente d'un demi-arpent de bois taillis, terroir de Breuillet, lieu dit « Boys-Clément, » faite moyennant 45 livres tournois, à Pierre « Fauveau, » marchand à Breuillet, par Denis Fauveau, marchand à Breux. — Vente d'héritages à « Denis Sédillot, » tailleur d'habits à Saint-Yon, par Jean Ledourt, vigneron à Égly. — Baux divers faits par Pierre Denise, charron à Châtres, au nom et comme tuteur de Jean, Germain et Martine les Mauclercs, enfants mineurs de feu Laurent Mauclerc et de Marie Coqueau, à : « Denis Bedeau ,» laboureur à Boissy; Guillaume Mandonnet, vigneron à Boissy; Jean Renault, vigneron à Boissy; Samuel Subtil, vigneron au même lieu. — Inventaire après décès de Perrine Vacher, veuve, en dernières noces, d'André Bedeau, fait à la requête de ses exécuteurs testamentaires, Denis « Vacher, » marchand à Saint-Maurice, Pierre « Aumont, » marchand à Boissy. La livre d'étain, 7 sous tournois; 1 petit « chappellet d'ambre, » garni de ses patenôtres « d'estrain, et ung careau de » cire, » ensemble, 10 sous; 1 bourse de « cuy, garnye » de sa ceinture de cuy blanc, avec ung crochet, porte » et cousture d'argent, ung petit clavier, » ensemble, 30 sous tournois; 2 vaches, 30 livres tournois. — Quittance de 180 livres tournois, délivrée à Étienne « Ra- » mon, » vigneron à Boissy, et Guillemette Lambot, par Jean « Darras, » écuyer, sieur de la Maison-Rouge et naguère fourrier de la maison de la Reine-mère. — Autre de 18 livres tournois, délivrée par le même à Jacques « Bedeau », laboureur à Boissy.

E. 4701. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1er au 28 décembre 1625. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 15 sous tournois, au profit de Jean Gaultier, bourgeois de Paris, par Étienne Legrand, boulanger à Boissy. — Titres nouvels de diverses rentes, au profit de Charles Senterre, sergent royal en la gabelle d'Étampes, par : Michelle Séré, veuve de Michel Piffret; Guillaume Lefébure, vigneron à Boissy. — Bail d'héritage à Thomas « Lambert, » vigneron à Boissy, par Didier « Bézard, » sergent au bailliage de Boissy. — Ventes diverses faites à Jean « Pillas, » greffier et tabellion au bailliage de Boissy, par : Pasquier Rondin, vigneron à Boissy; Louis « Rousseau, » vigneron à Saint-Sulpice; Guy Vacher, laboureur à » Chantropin, » paroisse de Saint-Chéron. — Accord entre Jacques « Breton, » tixier en toile à Saint-Sulpice, d'une part, et Jean « Texier, » et Fleury Mathurin, vignerons à Égly, d'autre part. — Autre entre Guillaume « Moclerc, » d'une part, et Guillaume Mercyer, demeurant à « Guiserai, » paroisse de Breuillet, d'autre part. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la « Garenne, » faite, moyennant 24 livres tournois, à Nicole Merly, femme séparée de biens de Sulpice Picot, par Valentin « Mer- « ly, » vigneron à Boissy. — Bail de maison et dépendances, au « Pond Berthin proche... Dourdan sur la » rue de St-Laurent-aux-Granches, » fait à « Jehan » Joyer », marchand boucher à Dourdan, par Jacques

Léné, marchand et laboureur à Torfou. — Échange entre Jacques « Robert, » praticien à Boissy, se portant fort de François Soixon, marchand à « Pecqueuze, » d'une part, et Jean Soyer, vigneron à « Villelouvette, » d'autre part. — Bail d'un quartier 1/2 de vigne, vignoble de Saint-Yon, champtier de « Beau- » regard, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 100 sous tournois, à Jean Mesnager, vigneron à Breux, par Denis « Louyn, » laboureur au même lieu. — Transport de 3 perches de vigne, même situation que ci-dessus, fait à Henri Mesnager, vigneron à Breux, par André Hallier, vigneron au même lieu. — Bail d'un arpent de terre, terroir de Boissy, champtier de la « Moynerie, » fait, moyennant une redevance annuelle de 5 boisseaux de blé seigle, mesure de Châtres, à Mathurin Renault, vigneron à Boissy, par Jacques Michel, vigneron au même lieu. — Actes intéressant les familles Pillas, Simon, Roux, Petit, Texier, Leconte, Godard, Guyon, Chevallier et Buard. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Saint-Yon, faite, moyennant 40 livres tournois, à Jean Couette, vigneron à Boissy, par Henri Mesnager, ci-devant nommé. — Accord entre Sulpice Beyer, vigneron, d'une part, et « Nicolas Besnier, » vigneron en la paroisse de Breuillet, d'autre part. — Vente d'un demi-arpent de vigne, terroir de Boissy, champtier des Marsandes, faite, moyennant 75 livres, à Gamaliel Pouvin, marchand à Boissy, par « Claude Langloys, » me potier d'étain à Paris.

E. 4702. (Liasse.) — 24 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

6 au 29 janvier 1626. — Échange entre Pierre « Lambot, » laboureur à Boissy, d'une part, et Denis Fauveau, marchand à Breux, d'autre part. — Transport d'héritage à Fiacre « Réault, » vigneron à Jouy, par Jean Sorieul, le jeune, vigneron au même lieu. — Vente d'un arpent de terre, terroir de Saint-Yon, audessous du « bois de la Bourbière, » faite, moyennant 57 livres tournois, à Joachim Potest, marchand à Villelouvette, par Didier « Bézard, » sergent au bailliage de Boissy, et « Marie Bedeau, » sa femme. — Contrat de mariage entre Jacob Duvau, vigneron à « Villeco- » nin, » d'une part, et Françoise Gilbon, demeurant à Boissy, d'autre part. — Vente d'un dmie-quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier des « Sablons, » faite, moyennant 100 sous tournois, à Jacques « Le » Roy, » vigneron à Châtres, par Élisabeth Louyn, veuve de Jean Dangente, demeurant à Boissy. — Actes intéressant les familles Lambieux, Mesnager, Sorieul, Girard, Bremen. — Partage de la succession de Perrine Vacher, veuve d'André Bedeau, demeurant à Boissy, et pièces y relatives. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 25 sous tournois, au profit d'Anne Daigremont, veuve de noble homme Martin Porteau, par Martin « Pillas, » vigneron à Boissy. — Accord entre Louis Hariveau, laboureur à Torfou, tant en son nom que comme se portant fort de Martin Pottier, Yvon et Guignard, Jean Losne, Louis Flocquet, Martin Chiffault, Jean Ducloz et Jean Chicon, demeurant à Torfou, d'une part, et Jean Plainchesne, vigneron au même lieu, d'autre part. — Bail d'un quartier de pré, prairie de Breuillet, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, à Denis Aumont, vigneron à Boissy, par Jacques « Langloys, » marchand à Paris. — Actes intéressant les familles Bourdon, Mandonnet, Piffret.— Vente d'un quartier de terre, terroir de Boissy, faite, moyennant 20 livres tournois, à Jean Pillas, vigneron à Boissy, par Joachim « Lefebure, » sergent en la prévôté de Saint-Sulpice. — Rétrocession de rente à Louis « Rousseau, » vigneron à Saint-Sulpice, Andrée Hébert, sa femme, et Noël Rousseau, leur fils, par Charles « Senterre, » sergent royal en la gabelle d'Étampes, y demeurant.

E. 4703. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

2 au 27 février 1626. — Bail de deux arpents de vigne, vignoble de Saint-Yon, champtier « de la » Follye, » fait, moyennant un loyer annuel de 14 livres tournois, à Jean « Pillas, » vigneron à Boissy, par Regnault « Maufaiz ou Manfaiz, » vigneron au même lieu. — Vente de 20 perches 1/2 de terre, terroir du Colombier, paroisse de Breuillet, faite, moyennant 48 livres tournois, à Nicolas « de Bizemont, » écuyer, sr dudit Colombier, y demeurant, par « Jehan Ber- » gerotte, » laboureur au même lieu. — Bail de 7 arpents 1/2 de terre, terroir de Boissy, fait, moyennant une redevance annuelle de 3 setiers 9 boisseaux de blé, tel qu'il croîtra en ladite terre, à Pierre « Pillas, » marchand et laboureur à Boissy, par Marguerite » Chollin, » femme et fondée de procuration de Jean Réault, maréchal de forge de la compagnie des chevau légers du Roi, demeurant à Paris. — Actes intéressant les familles Merly, Mesnager et Lambert. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 30 sous tournois, au profit de Denis Vacher, procureur fiscal à Saint-

Maurice, y demeurant, par Jean Girard, vigneron à Boissy. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 37 livres 10 sous tournois, en faveur de Claude « Revel, » prêtre, curé de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Pierre « Aumont, » marchand à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Barbe Vacher, sa femme (13 février 1626). — Titres nouvels de diverses rentes, au profit de Marin Jeuffain et Jeuffin par Louis « Godillon, » marchand à Boissy. — Baux divers faits par Jean « Deslaiz, » vigneron à Boissy, à Noël Rousseau, vigneron au même lieu ; Didier « Duchesne, » et Jean Bonnefillot, vignerons au même lieu ; « Jehan Savary, » vigneron au même lieu. — Acquisition par Pierre « Dutoc, » marchand et laboureur à Breux, de divers héritages à lui vendus par : Henri Mesnager, vigneron à Breux ; Denis Fauveau, marchand au même lieu. — Vente d'un tiers d'arpent de terre, terroir d'Égly, faite, moyennant 77 livres tournois, à Joachim Potest, marchand à Villelouvette, par Noël « Vacher, » laboureur à Avrainville. — Transport de rente à ce dernier par Valentin Vasseur, vigneron à Égly, et Marthe Pasquet, sa femme. — Bail de 3 arpents de terre et 1 quartier de vigne, terroir de Boissy, fait, moyennant un loyer annuel de 10 livres tournois, à « Loys Feulleret, » le jeune, demeurant à Boissy, par Étienne Courtin, vigneron à Saint-Maurice. — Contrat de mariage entre Louis « Fauvel, » procureur au bailliage de Bruyères-le-Châtel, y demeurant, d'une part, et Pasquière Aumont, fille de Thomas Aumont, laboureur à Boissy, et de Perrine Fauveau, d'autre part. — Bail d'un quartier et demi de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Garenne, fait, moyennant une rente annuelle de 4 livres 5 sous, à Christophe Petit, manouvrier à Avrainville, par « Clément Bedeau, » marchand à Boissy. — Accord et pièce y relative entre Jean « Le- » conte, » praticien à Boissy, d'une part, et Jean Pillas, vigneron au même lieu, d'autre part.

E. 4704. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1er au 30 mars 1626. — Bail d'héritages à Jean « Pillas, » vigneron à Boissy, par Thomas « Aumont, » laboureur au même lieu. — Bail d'un quartier de vigne en friche, terroir de Boissy, champtier de la « Garenne, » fait, moyennant une rente annuelle de 37 sous 6 deniers tournois, à « Jehan Béroust, » vigneron à Boissy, par « Clément Bedeau, » marchand mégissier à Paris. — Vente de 5 quartiers de terre, terroir de « Cheptainville, » champtier de « la Berge, » faite, moyennant 10 livres tournois, à Michel « Gef- » froy, » vigneron audit lieu, par Didier « Bézard, » sergent au bailliage de Boissy, et Louise Bézard, sa sœur, femme de Jean Leconte, praticien à Boissy. — Bail de maison et dépendances à Pierre Legrand, vigneron à Saint-Sulpice, par Jean Machaire, vigneron à Saint-Yon. — Bail de grange et dépendances, à Boissy, fait à Pierre « Lambot, » laboureur à Boissy, par « Pierre Bonvin, » laboureur à « Bouret. » — Bail de chambre et dépendances à Boissy, rue du Monceau, fait à Jean « Lambert, » le jeune, marchand et laboureur à Boissy, par Nicolas Besnier, vigneron au même lieu. — Bail de 2 arpents de terre sablon, terroir de Boissy, fait, moyennant une redevance annuelle de 8 boisseaux de blé, du produit de ladite terre, à Denis Coiffier, vigneron à Boissy, par Jean Guillemain, vigneron à « Cheptainville. » — Vente de 8 perches de vigne en friche, vignoble de Saint-Yon, champtier des « Ormettains, » faite, moyennant 6 livres tournois, à Jean « Lambert, » le jeune, ci-devant nommé, par Jean Soyer, vigneron à Villelouvette. — Bail de 2 arpents de terre, terroir de Saint-Yon, champtier de « la Fontaine, » fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Ursin Marre, demeurant à Villelouvette, par Zacharie « Bézard, » laboureur à « Launoy, » paroisse de Saint-Yon. — Vente d'un tiers d'arpent de terre, terroir de Boissy, lieu dit les Marsandes, faite, moyennant 30 livres tournois, à Jacques « Bourdon, » chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, demeurant à Boissy, par Élisabeth Louyn, veuve de Jean Dangente, demeurant au même lieu. — Actes intéressant les familles Joynel, Dangente, Roussellet, Lambot, Delarre. — Vente d'un quartier de terre friche, vignoble de « Guisceray, » faite, moyennant 16 livres tournois, à Paul « Vautier, » marchand à Breuilet, par Jacques Vaillant, vigneron à « la Badauldière, » paroisse de Breuillet. — Vente d'un quartier de terre sablon, terroir de Boissy, champtier des « Sablons, » faite, moyennant 10 livres tournois, à Denis Rebours, vigneron à Boissy, par Simon « Coiffier, » vigneron au même lieu, et Geneviève Hébert, sa femme. — Obligation de 394 livres 16 sous 6 deniers tournois, au profit d'Olivier « Jouy, » sieur de la Garenne, maréchal des logis de la maison du prince de Condé, par Pierre « Me- » mat », maître tailleur d'habits à Paris, et « Saincte » Beauvois, » sa femme. — Bail du revenu tant spirituel que temporel de la cure d'Égly, fait, outre les charges et conditions spécifiées dans l'acte, moyen-

nant un loyer annuel de 200 livres tournois et 2 setiers d'avoine, mesure de Châtres, à Martin « Jacob, » prêtre, vicaire, demeurant à Marcoussis, par Claude Revel, curé de l'église de Saint-Thomas de Boissy et de Saint-Pierre d'Égly, son annexe (19 mars 1626). — Vente d'un tiers d'arpent de terre, terroir de Boissy, champtier de « Mal-Assis, » faite, moyennant 18 livres tournois, à Simon « Picot, » marchand à Boissy, par Robert « Bedeau, » charron au même lieu. — Contrat de mariage entre Louis Roullon, vigneron à Boissy, fils de François Roullon, vigneron audit lieu, et de Denise Piffret, d'une part, et Avoie Lucas, fille de Pierre « Lucas, » charron « au Bourg-la-Royne, » et de Françoise Pocquet, d'autre part. — Bail de 10 arpents de terre labourable, terroir de Saint-Yon, fait, moyennant un loyer annuel de 20 livres tournois, à Nicolas Prévost, laboureur aux « Cosnardières, » par Gervais « Laubier, » marchand boucher, et Pierre » Lévy, » marchand à Dourdan. — Marché pour plantation d'un demi-arpent de vigne, terroir de Saint-Yon, entre Gervais « Ollivier, » vigneron, et « Jehan » Le Heurteur, » marchand à Villelouvette. — Vente d'un tiers d'arpent de terre, terroir de Saint-Yon, champtier « de la Pommeraye, » faite, moyennant 21 livres tournois, à Didier « Pillas, » marchand à Boissy, par Martin « Pillas, » laboureur à Torfou.

E. 4705. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1er au 30 avril 1626. — Accord entre Jean « Le-» conte, » praticien à Boissy, d'une part, et Claude Lefébure, tailleur d'habits à Jouy, tant en son nom que comme se portant fort de Michelle Lambot, sa femme, d'autre part. — Autre entre Charles Guiot, vigneron à Saint-Yon, d'une part, et Noëlle Boucher, demeurant à Boissy, d'autre part. — Bail d'un quartier 1/2 de vigne en friche, terroir de Saint-Yon, champtier des « Ormetains, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 25 sous tournois, à Denis Houin, vigneron à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon, par Denis « Aumont, » praticien à Boissy. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Boissy, faite, moyennant 24 livres tournois, à Jean Pillas, vigneron à Boissy, par Pierre Rousseau, jardinier à Torfou, et Sainte Lefébure, sa femme. — Bail de 5 quartiers de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Marsandes, fait, moyennant un loyer annuel de 20 sous 4 deniers tournois, à Gaspard Picard, vigneron à Boissy, par Nicolas Dangente, vigneron à Égly, au nom et comme se portant fort de Marie Dangente, femme de Jean Roux. — Vente d'une quarte 1/2 de vigne, vignoble de Boissy, champtier de « la Justice, » faite, moyennant 12 livres tournois, à Louis « Feulle-» ret, » le jeune, vigneron à Boissy, par Abel Roux, vigneron au même lieu. — Obligation de 98 livres tournois, au profit d'Olivier « Jouy, » sieur de la Garenne, maréchal des logis du prince de Condé, par « Saincte Beauvois, » femme séparée de biens de Pierre Memot. — Ventes faites à Gamaliel « Pouvin, » marchand à Boissy, par : « Jehan Bedeau, » le jeune, vigneron à Boissy, et Marie Leconte, sa femme ; Martin Pellerin, vigneron à Boissy. — Accord entre Louis « Godillon, » marchand à Boissy, d'une part, et Noël « Vacher, » laboureur à Avrainville, d'autre part. — Autre entre ledit Godillon, d'une part, et « Jehan » Réault, » maréchal de forge de l'écurie du Roi, de la compagnie ordinaire des chevau-légers du Roi, d'autre part.

E. 4706. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

2 au 27 mai 1626. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Marsandes, faite, moyennant 30 livres tournois, à Simon « Picot, » marchand à Boissy, par Noël Dangente, le jeune, vigneron « à Sceaux près Paris. » — Vente de 3 quartiers de vigne, terroir d'Égly, faite, moyennant 135 livres tournois, à Jean Leduc, le jeune, vigneron à Égly, par « Yon Vaillaint, » marchand à Dampierre, tant en son nom que comme se portant fort de Madeleine Hariveau, sa femme. — Testament de Jeanne Louyn, femme séparée de biens de Pasquier Rondin, et, auparavant, veuve de François Feulleret, demeurant à Boissy. — Échange entre Gamaliel « Pouvin, » marchand mercier à Boissy, d'une part, et Denis « Bedeau, » charron au même lieu, d'autre part. — Transport de rente à Simon « Picot, » marchand à Boissy, par Jean « Lam-» bert, » sieur de Rochemont, garde du corps du Roi, demeurant à Boissy. — Vente d'héritages à Marin Pollice, marchand à Jouy, par Jacques Vaillant, laboureur au même lieu. — Autre par le même à Simon Sorieul, marchand et laboureur à Jouy. — Vente d'un arpent de vigne, terroir de Breuillet, champtier de « la Binerye, » faite, moyennant 206 livres tournois, à Olivier « Jouy, » sieur de la Garenne, maréchal des logis du prince de Condé, demeurant à Jouy, par Jean Vaillant, vigneron « au Pavé, » paroisse de Breuillet, tant en son nom que comme se porttant fort de

Robine Dadure, sa femme. — Ratification par cette dernière. — Vente d'un demi-arpent de vigne, terroir de Breuillet, champtier de « la Vielle-Vigne, » faite, moyennant 24 livres tournois, par le même à Paul « Vautier, » marchand à Breuillet.

E. 4707. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

2 au 29 juin 1626. — Transport de créance à Jacques « Bourdon, » chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, demeurant à Boissy, par Jean Cheval, laboureur à « Bondoufle. » — Révocation d'exécuteur testamentaire, en faveur de Julien « Le Cerf, » par Joachim Coullault, prêtre, vicaire d'Égly (2 juin 1626). — Vente de droits sur maison et dépendances, à Boissy, rue de Monceau, faite à Michel « Guiton, » vigneron à Boissy, par Louis « Godillon, » marchand, et Étienne « Ramon, » vigneron à Boissy. — Vente d'héritages audit Godillon par ledit Ramon, agissant comme tuteur de Jeanne Ramon, fille mineure de feu Simon Ramon et de Thomasse Renault. — Bail de 5 quartiers de terre sablon, à la Moinerie, fait, moyennant une redevance annuelle de 5 boisseaux de seigle, à Thomas Gilbon, vigneron à Boissy, par Étienne « Delarre, » vigneron au même lieu, tuteur des mineurs de Siméon Michel.— Transport d'héritage à Charles Raguayne, laboureur à Villelouvette, par Geneviève Lambert, veuve de Jean Beauvais, demeurant au même lieu. — Vente de 5 quartiers de terre, terroir de « Bonnes, » faite, moyennant 45 livres tournois, à Jacques Léné, marchand et laboureur à Torfou, par Guillaume « Petit, » marchand à Boissy et Madelaine Houssois, sa femme.—Vente d'un demi-arpent 18 perches de terre, terroir de Boissy, faite, moyennant 50 livres tournois, à Michel « Merly, » vigneron à Boissy, par Valentin « Merly, » vigneron au même lieu.

E. 4708. (Liasse.) — 14 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

1er au 26 juillet 1626. — Partage entre les héritiers de Jean Police et pièces y relatives. — Transport d'héritages à Gamaliel « Pouvin, » marchand mercier à Boissy, par Denis « Bedeau, » vigneron au même lieu. — Vente de blés pendant par les racines sur 9 quartiers de terre à Villelouvette, faite à Jacques « Bourdon, » chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, demeurant à Boissy, par Jean Soyer, vigneron au même lieu. — Vente d'un demi-arpent de jeune vigne, vignoble de Boissy, champtier de la « Fontaine-au-Vin, » faite, moyennant 78 livres tournois, à « Jehan Réault », maréchal de l'écurie du Roi et de la compagnie des chevau-légers, demeurant à Paris, par Étienne « Delarre, » vigneron à Boissy, et Nicolle Jamier, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 15 sous tournois, au profit de Jean Gaultier, bourgeois de Paris, par Martin « Pillas, » vigneron à Boissy. — Bail de portion de maison et dépendances, à Boissy, fait à Jacques « Bigot, » marchand boucher à Boissy, par Gaspard « Brethon, » marchand et laboureur à fa ferme de la Madeleine, paroisse de Saint-Yon. — Contrat de mariage entre « Éloy Le » Roy », vigneron à Boissy, fils de Pierre Le Roy et de Bienvenue Bourguignon, d'une part, et Marie Merly, fille de Michel « Merly, » et de Perrine Bedeau, demeurant au même lieu, d'autre part. — Vente de droits en la succession de feu Robert Bedeau, faite à Jean Lambert, le jeune, marchand à Boissy, par Louis « Mes- » nager, » laboureur à Jouy, et Jean Couette, vigneron à Boissy, au nom de leurs femmes, sœurs du susdit Bedeau. — Transport d'héritage à « Jehan Savary, » vigneron à Boissy, par Julien « Reners, » vigneron au même lieu, et Marie Perrin, sa femme. — Constitution d'une rente annuelle de 150 livres tournois, au profit de Jean « Lambert escuyer, sieur de Rochemont, » par son fils, noble Antoine « Lambert, » avocat au parlement et receveur au grenier à sel d'Étampes, y demeurant « en l'hostel de la dite ville » (26 juillet 1626).

E. 4709. (Liasse.) — 4 pièces, papier, dont 1 cahier de 10 feuillets in-4°.

5 au 24 août 1626. — Transport d'héritages à Jean « Lambert, » le jeune, marchand à Boissy, par Gilles Gressier, vigneron à Torfou. — Pierre Ravet, cordonnier à Boissy, prend en arprentissage, pour 3 mois, » Louis Le Riche, » demeurant à Boissy, moyennant 18 livres; l'apprenti se nourrira. — Vente d'héritages à « Louis Chachoin, » vigneron à Châtres, par « Jehan » Toulière, » tailleur d'habits à Égly, et Georgette Pottaire, sa femme. — Transport d'héritage à « Lau- » rent Petit, » vigneron à Boissy, par « Giles Baly, » tixier en toile au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 50 sous tournois, au profit de René « Poirier, » maître potier d'étain à Paris, par Denis Dangente, vigneron à Boissy.

E. 4710. (Liasse.) — 13 pièces, papier, dont 1 cahier de 10 feuillets in-4°.

1er au 30 septembre 1626. — Partage entre Jeanne Dangente, veuve de Martin Lambieux, d'une part, et ses enfants, d'autre part. — Quittance de 100 livres tournois, délivrée à Étienne Sorieul, laboureur à Villelouvette, par Jacques « Bourdon, » chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, demeurant à Boissy. — Transport de droit à bail fait à Ambroise Baucher, garde des vaches de Boissy, par « Jehan Savary, » vigneron à Boissy. — Vente de fruits pendant par les racines en 2 arpents 1 quartier 1/2 de vigne, terroir de Boissy, faite, moyennant 3 poinçons de vin du cru, à Noël Rousseau et Jacques Michel, vignerons à Boissy, par « Clément » Bedeau, » marchand à Paris. — Contrat de mariage entre Nicolas Sellier, marchand à « Charquois, » paroisse de Saint-Pierre de Brétigny, d'une part, et Noëlle Boucher, fille de feu Adrien Boucher et de Pasquière Dalaine, demeurant à Boissy, d'autre part. — Testament de Jean Dangente, l'aîné, vigneron à Boissy. — Transport de rente à « Anne Daigremont, » veuve de noble homme Martin Porteau, par noble homme Jean « Darras, » maréchal des gardes de la Reine-mère, demeurant à Paris. — Vente de maison et dépendances à Boissy, faite à Gamaliel « Pouvin, » marchand audit lieu, par « Gilles Balli, » tixier en toile au même lieu, et Martine Sorrin, sa femme. — Bail de 6 arpents 1 quartier de terre, à Villelouvette, fait, moyennant une redevance annuelle de 3 setiers de blé méteil, à Jacques Soyer, vigneron audit lieu, par Jacques Bourdon, ci-devant nommé. — Transport d'héritages à Jean Mesnager, vigneron, par Gervais « Ollivier, » vigneron en la paroisse de Saint-Yon. — Résiliation de bail entre Noël Rousseau, vigneron à Boissy, et Jacques « Le Roy, » charron au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 12 livres 10 sous tournois, au profit de Jean Sorieul, par Jean Mesnager. — Inventaire après décès de Jean Feulleret, vivant, menuisier à Boissy, et Jeanne Louin, sa femme. Le setier de blé méteil, 8 livres tournois ; le setier d'orge et trémois, 4 livres 10 sous ; le setier d'avoine, 7 livres : le tout mesure de Châtres ; le cent de paille de blé, orge et avoine, 4 livres 10 sous ; 1 charretée 1/2 de paille, dans la cour, 25 sous tournois.

E. 4711. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

6 au 30 octobre 1626. — Apposition de scellés après décès d'Étiennette Bézard, femme de Pasquier Cocheteau, demeurant à Boissy. — Bail de maison et dépendances à Boissy, fait à Simon Pellerin, vigneron audit lieu, par Gamaliel « Pouvin, » marchand au même lieu. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, rue de « Courtanesse, » fait à Pierre Rottier, vigneron audit lieu, par Étienne « Brideron, » marchand au même lieu, et Aliénor Guiot, sa femme. — Vente de droits successifs à Charles Guyot, vigneron à Boissy, par Nicolas Scellier, boulanger à « Charquoys, » paroisse de Saint-Pierre-de-Brétigny. — Inventaire après décès de Jean Dangente, vivant, vigneron à Boissy, à la requête de l'exécuteur de son testament, Nicolas Dangente, vigneron à Égly. La livre d'étain, 7 sous tournois ; le setier de blé, mesure de Châtres, 9 livres ; le setier d'orge 10 sous tournois. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Boissy, champtier du Bas des Marsandes, faite, moyennant 18 livres tournois, à François Aumont, vigneron à Boissy, par Pasquier Cochetteau, vigneron au même lieu. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, fait à Edmée Marsias, veuve de Sébastien Bourdier, et à Denis Bourdier, son fils, par Simon « Picot ; » marchand à Boissy. — Transport d'héritage à « Vincent Pigeon, » vigneron à Égly, par Jeanne Bedeau, veuve de Jean Dangente, l'aîné. — Vente d'héritages, par la même, à Gamaliel « Pouvin, » marchand mercier à Boissy. — Accord entre Étienne Bouillon, vigneron à Dampierre, d'une part, et Pierre Sainssard, meunier, d'autre part. — Bail d'héritages à « Denis Bedeau, » vigneron à Boissy, par Jean Ollivier, vigneron à Saint-Yon.

E. 4712. (Liasse.) — 47 pièces, papier, dont 1 cahier de 7 feuillets in-4°.

2 au 30 novembre 1626. — Bail d'héritages à Marin Bézard, vigneron à Égly, « par Jehan Toulière, » tailleur d'habits, au même lieu. — Bail d'un quartier de vigne, vignoble des « Sablons, » champtier de « la » Bergerye-Fizeau, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 12 sous 6 deniers tournois, à Louis Rouillon, vigneron à Boissy, par Pasquier Cochetteau, vigneron au même lieu. — Transport d'héritages par Jean Toulière, ci-devant nommé, à Charles

Graingnon et Grégnon, vigneron à Égly. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 24 sous tournois, au profit d'Étienne Delarre, vigneron à Boissy, par Jehan Gouffin, vigneron au même lieu. — Vente de droits en la succession de ses frères et père, faite par « Clément » Jombert, » marchand à Châtres, à François « Philip-» pot, » marchand de laines au même lieu. — Échange entre Denis Aumont, vigneron à Boissy, d'une part, et Jean Ollivier, vigneron à Saint-Yon, d'autre part. — Transport d'héritage à Pierre « Pinchault, » laboureur à Villelouvette, par Charles Raguaine, laboureur au même lieu. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, fait à Philippe « Fera, » maître chirurgien audit lieu, par Gaspard « Brethon, » laboureur à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon. — Accord entre Nicolas Dangente, vigneron à Égly, d'une part, et Jean « Rous-» seau » et consorts, d'autre part. — Pièces relatives à la liquidation des successions de Jean Feulleret et de Jeanne Louin, sa femme. — Bail de maison et dépendances, à Breuillet, fait à Marin Masson, vigneron audit lieu, par Antoine « Levesque, » boulanger à Boissy. — Robert « Hébert, » vigneron à Boissy, baille à titre d'apprentissage, pour 3 ans, à Jean « Hébert, » charron à Jouy, paroisse de Breux, Pierre « Hébert, » son fils. L'apprenti sera nourri, logé, couché par le patron ; il s'entretiendra d'habits et de linge et aidera le patron « pour aller aux vignes et en ses « affaires. » — Contrat de mariage entre Louis « Re-» nault, » laboureur à Avrainville, fils de Gilles Renault et de Jeanne Cheval, d'une part, et Anne « Leconte, » fille de Jean « Leconte, » praticien à Boissy, et de Jeanne Chicard, d'autre part. — Quittance de loyer du revenu du temporel et du spirituel de la cure d'Égly, délivrée à Joachim « Coulaud, » prêtre, ci-devant vicaire d'Égly, par Claude « Revel, » prêtre, curé de Boissy et d'Égly, son annexe (16 novembre 1626). — Titre nouvel d'une rente annuelle de 17 sous 6 deniers tournois, au profit de la fabrique de l'église Saint-Martin de Breux, par Guillaume Palleau, meunier au moulin de Breuillet. — Bail d'un arpent et demi et 20 perches de terre, à raison de 20 pieds pour perche et 100 perches pour arpent, terroir d'Avrainville, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 6 livres 16 sous tournois, à Guillemette Chaulne, veuve de Jean Geffroy, et Sulpice Petit, vigneron à « Cheptainville, » par nobles hommes Gédéon « Du-» plessis, » conseiller et élu en l'élection d'Étampes, et Léon « Laureault, » avocat au parlement, demeurant à Étampes. — Vente de 33 perches de vigne à Boissy, faite, moyennant 130 livres tournois, à Guy « Gaultier, » chargé d'affaires de Madame « d'Entraigue, » par Julien « Reners, » vigneron à Boissy, et Marie Perrin, sa femme. — Vente des droits successifs, paternels et maternels, faite par Marine Feulleret, femme séparée de biens de Laurent Guilleminot, à « Denis Bedeau, » vigneron à Boissy, et Jean Ollivier, vigneron à Saint-Yon. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 50 sous tournois, au profit de Michel Petit, charron à Boissy, par Cantien Lambert, vigneron au même lieu. — Autre de 7 livres tournois, au profit de Clément Daigremont, marchand à Châtres, par Françoise Hersant, veuve de Marin Coutault, demeurant à Boissy. — Accord entre Jean Lefébure, vigneron à Égly, d'une part, Laurent Hariveau et Claude « Guilié, » vignerons au même lieu, d'autre part. — Codiciles au testament de Jeanne Breteau et Bredaut, veuve de Jean Dangente, demeurant à Boissy. — Vente d'héritages, terroir de Boissy, faite à « Jehan Baily, » laboureur à « Mauchamps, » par Guy Vacher, laboureur à « Chantropin, » paroisse de Saint-Chéron. — Contrat de mariage entre Louis « Soixon, » archer des gardes du corps du Roi, fils de feu Jean Soixon, vivant, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, et de Mathurine Auger, demeurant « au Cormier, » paroisse de Lymours, » d'une part, et « Louise Char-» don, » fille de François Chardon, lieutenant au bailliage et châtellerie de Bruyères-le-Châtel, y demeurant, et de Guillemette Lambert, d'autre part. — Transport d'héritage à « Yon Vaillant, » vigneron à Dampierre, par André « Hallier, » vigneron à Breux. — Inventaire après décès de Jeanne Bedeau, veuve de Jean Dangente, fait à la requête de Vincent « Pigeon, » son exécuteur testamentaire. Setier de blé méteil, 9 livres 10 sous tournois; 7 boisseaux d'orge 50 sous tournois. — Échange entre le curé Claude « Revel » et Jean « Ollivier, » ci-devant nommé (27 novembre 1626). — Constitution d'une rente de 4 livres 17 sous 6 deniers tournois, au profit du susdit curé, par le même Ollivier. — Quittance de 100 livres tournois, délivrée à Jean « Pillas, » vigneron à Boissy, par Jean « Dutoc, » laboureur, au faubourg Saint-Pierre d'Étampes. — Bail de 13 arpents et demi de terre, terroir de Boissy et Égly, fait, moyennant une redevance annuelle de 6 setiers et 3 muids de blé méteil, mesure de Châtres, à Pierre « Pillas, » laboureur à Boissy, par Antoine « Langlois, » procureur fiscal au bailliage de Bretigny, y demeurant.

E. 4713. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1er au 31 décembre 1626. — Actes intéressant

les familles Daigremont, Porteau, de Martines, Hauteterre, sieur de la Plaine. — Jean Olivier, vigneron à Saint-Yon, baille en apprentissage, pour 3 ans, à Antoine « Lévesque, » boulanger à Boissy, Pierre Feulleret, fils mineur de Jean Feulleret et de Jeanne Louyn, son pupille. L'apprenti sera logé et nourri par le patron; il s'entretiendra de vêtements, linge et chaussure, et payera 84 livres tournois. — Baux faits par Guillaume « Soulas, » demeurant à « Cheptainville, » à : Mathurine Clément, veuve de Louis Vaillant, demeurant à « Bassinfosse; » Étienne Boullon, demeurant à Dampierre. — Accord entre Marin « Du» gué, » vigneron à Égly, d'une part, et Antoine « Pi» gon, » vigneron au même lieu, d'autre part.— Vente de 3 quartiers de bois taillis, terroir de Boissy, faite, moyennant 81 livres tournois, à Jean Réault, maréchal de la compagnie des chevau-légers du Roi, demeurant à Paris, par « Denis Bedeau, » vigneron à Boissy, tant en son nom que comme se portant fort de Jeanne Feulleret, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 3 livres tournois, au profit de Jacques Langlois, marchand de vins, hôtelier, à Paris, par Michel Boucher, vigneron à Boissy. — Vente de droits successifs faite à Marin Pollice, marchand laboureur à Jouy, par Claude Couturier, meunier à Saint-Maurice, et Jeanne Vivian, sa femme. — Vente d'un quartier de bois taillis, terroir de Boissy, champtier de « Bes» chevet, » faite, moyennant 20 livres tournois, à Jacques Bourdon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, absent et acceptant par Claude « Daigremont, » sa femme, par Jean Louyn, l'aîné, vigneron à Boissy. — Accords entre Jean Ollivier et Denis Bedeau, ci-devant nommés. — Accord entre André « Hallié, » vigneron à Breux, d'une part, et Henri Mesnager, vigneron au même lieu, d'autre part. — Transport d'héritage par ledit Mesnager audit Hallié. — Testament de Jean « Loyn, » l'aîné, vigneron à Boissy. — Vente d'un demi-arpent de bois taillis, terroir de Boissy, champtier « au dessoubz de » la Justice, » faite, moyennant 54 livres tournois, à Jean Réault par Denis Bedeau et consorts. — Actes intéressant les familles Réault, Bedeau, Langlois, Subtil, Gouffin, Pigeon, Sorieul et Lambot.

E. 4714. (Liasse.) — 42 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

3 au 31 janvier 1627. — Vente d'un quartier de pré, prairie de Bruyères-le-Châtel, faite, moyennant 38 livres tournois, à Denis « Aumont, » praticien à Boissy, par Jean « Gouffin, » vigneron au même lieu, et Geneviève Memot, sa femme. — Vente d'héritages, terroir de Boissy, faite à Pierre Soullas, vigneron à Boissy, par « Denis Bedeau, » vigneron au même lieu, et Jeanne Feulleret, sa femme. — Inventaire après décès de Noël Dangente, à la requête de Noëlle Burgevin, sa veuve, demeurant à Paris. — Vente de 15 perches de terre, terroir de Boissy, champtier des Sablons, faite, moyennant 45 livres tournois, à Cantien « Coiffier, » vigneron à Boissy, par Pierre Le Grand, vigneron à Saint-Sulpice. — Ventes à Jacques « Bourdon, » chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, par : Catherine Leblanc, veuve de Jean Besnier, demeurant à Boissy; Mathurin Lenon, manouvrier à « Bréthigni, » paroisse de Breux, et Agathe Vaillant, sa femme. — Actes intéressant les familles Bailly, Sorrin, Ollivier, Bauchois, Berthelot, Marcongnet. — Vente d'un demi-arpent de terre en friche, terroir de Saint-Yon, faite, moyennant 24 livres tournois, à Ursin Marre, marchand à Villelouvette, par Jean « Leconte, » praticien à Boissy. — Vente d'un arpent 1/2 moins 3 perches 1/2 de terre, à la mesure de 22 pieds pour perche et 100 perches pour arpent, au terroir de Bonnes, faite, moyennant 50 livres tournois, à Jacques Lené, marchand à Torfou, par Guillaume « Petit, » marchand à Boissy, et « Mathurine Housset, » sa femme. — Transport d'héritage à Jean et Marin Masson, vignerons à Breuillet, par Jean Masson, cordonnier au même lieu. — Vente d'un quartier de pré, prairie de Bruyères-le-Châtel, faite, moyennant 40 livres tournois, à Denis Aumont, par Denis Bedeau. — Compte de tutelle rendu par Jeanne Dangente, veuve de Martin Lambieux, et pièces y relatives. — Accord entre Georges « Coiffier, » vigneron à Boissy, d'une part, et Étienne « Duchesne, » vigneron au même lieu, d'autre part. — Transport de rente à Nicolas « Chardon, » marchand à Étampes, par » Denis Bedeau, » ci-devant nommé. — Accord entre Marie Revel, veuve d'Arnoult Hervé, d'une part, et Charles « Lambot, » demeurant à Jouy, d'autre part. — Bail de 24 arpents 3 quartiers de terre, terroir de Villelouvette, fait, moyennant une redevance annuelle de 14 setiers de blé méteil, mesure de Châtres, à Pierre Hallier, laboureur à Villelouvette, par « Anne Daigre» mont, » veuve de noble homme Martin Porteau.— Vente de 16 perches de terre, partie en vigne, vignoble de Boissy, champtier de « la Billaulderie, » faite, moyennant 25 livres tournois, à Louis « Feulleret, »

vigneron à Boissy, par Jean Bonnefillot, tixier en toile au même lieu, et Marie Vittas, sa femme. — Vente de droits successifs à Gervais Darblai, laboureur à Avrainville, par Louis Hariveau, laboureur à Torfou. — Vente de 32 perches de vigne, vignoble de Boissy, champtier de « la Garenne, » faite, moyennant 33 livres tournois, à Louis Roullon, vigneron à Boissy, par le susdit Darblai, *aliàs* Darblet. — Vente d'un tiers d'arpent de terre, ensemencée en blé, terroir de Saint-Yon, champtier « des Fontaines, » faite, moyennant 22 livres 10 sous tournois, à « Éloy Le Roy, » vigneron à Boissy, par Denis « Bedeau, » charron au même lieu, et Anne Hariveau, sa femme. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de « la Garenne, » faite, moyennant 14 livres 10 sous tournois, à Robert « Hébert, » vigneron à Boissy, par « Jehan Hébert, » vigneron à « la Norville, » et Simonne Rondin, sa femme. — Partage entre les héritiers de Jean Louyn et Jacqueline Penon, sa femme. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle au profit de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Pasquier Rondin, vigneron à Boissy. — Contrat de mariage entre Jacques Briberon, vigneron à Égly, fils de feu Nicolas Briberon et de Denise Delaunoy, d'une part, et Marie Damour, fille de Fabien Damour et de Léonarde Rocher. — Bail de 3 arpents 1/2 et 1/2 quartier de terre, terroir d'Égly, fait, moyennant une redevance annuelle de 12 setiers et 1 minot de blé méteil, à Ursain Marre, ci-devant nommé, par Pierre « Painchault, » laboureur à Villelouvette. — Vente de portion de maison et dépendances, sur la rue de Villelouvette, faite à Jean Joynel, vigneron à Villelouvette, par Georges Joynel, vigneron au même lieu, et Françoise Pillas, sa femme. — Vente d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Saint-Yon, champtier des « Ormetains, » faite, moyennant 60 livres tournois, à Pierre Sainssard, meunier au moulin de Dampierre, par Thomas Gilbon, vigneron à Boissy. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Boissy, champtier de « Beschevetz, » faite, moyennant 14 livres 10 sous tournois, à Louis « Bruyères, » vigneron à Boissy, par Nicolas Besnier, vigneron au même lieu, et Jeanne Louin, sa femme. — Accord entre Jacques « Robert, » marchand et laboureur à Boissy, d'un part, et Denis Dangente, vigneron au même lieu, d'autre part. — Transport d'héritage à Guillaume Palleau, meunier à Breux, par Pierre Grandy, tailleur d'habits au même lieu.

E. 4715. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1er au 28 février 1627. — Échange entre Zacharie « Bézard, » vigneron à « Launoy, » paroisse de Saint-Yon, d'une part, et Michel Boucher, vigneron à Boissy, d'autre part. — Inventaire après décès de Pasquier Rondin et de Louise Goué, sa femme. La livre d'étain, 6 livres tournois; 2 boisseaux de fèves, 24 sous; 2 poinçons de vin blanc, du crû, ensemble, 36 livres. — Inventaire après décès de Cantien Hardy, vivant, laboureur à Boissy, fait à la requête de Barbe Bedeau, sa veuve. — Actes entre Denis Loyn, vigneron à la Madeleine, d'une part, et Jean « Seray, » vigneron à Boissy, et Michelle Loyn, sa femme, d'autre part. — Contrat de mariage entre Jean « Soullas, » vigneron à Boissy, fils de Pierre Soullas, et de Didière Pocquet, d'une part, et Jacqueline Feulleret, fille de feu Jean Feulleret et de Jeanne Louin, d'autre part. — Accord entre Simon « Picot, » marchand à Boissy, d'une part, et Philippe Mandonnet, vigneron à Châtres, d'autre part.—Bail de maison et dépendances, à Boissy, fait à Jacques Mareillier, vigneron à Saint-Sulpice, par Charles Guiot, vigneron à Boissy. — Autre à « Claude » Le Loup, » marchand à Saint-Sulpice, par Jean Dupuis, peintre-vitrier au même lieu. — Vente de 20 perches de terre, terroir de Boissy, champtier du Bas des Marsandes, faite, moyennant 22 livres tournois, à François Aulmont, vigneron à Boissy, par Jeanne Dangente, veuve de Martin Lambieux, demeurant à Jouy. — Contrat de mariage entre Jean Poullain, vigneron à Égly, fils de feu Jean Poullain et de Catherine Poullain, d'une part, et Jeanne Duteil, fille de François Duteil, vigneron à Égly, et de Jeanne Raguaine, d'autre part. — Transport de rente à Claude « Revel, » curé de l'église de Boissy, par Jean Ollivier, vigneron à Boissy, et Michelle Feulleret, sa femme. — Bail de 2 vaches laitières, fait, moyennant un loyer annuel de 26 livres tournois, à Simon Pillas, vigneron à Boissy, par Guillaume Soullas, demeurant à « Cheptainville, » ayant charge de Claude Berger, marchand au même lieu. — Accord entre Blaise Genaille, vigneron à Boissy, d'une part, et Nicolas Prévost, tixier en toile à Breux, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Feugères, fait à Simon Vacher, vigneron en la paroisse de Saint-Yon, par Charles Guiot, ci-devant nommé. — Vente de 8 perches de terre, terroir de Boissy, faite, moyennant 8 livres 10 sous tournois, à Jean Savary, vigneron à Boissy, par Simon

« Coiffier, » vigneron au même lieu, et Geneviève Hébert, sa femme. — Bail d'une chambre et dépendances, à Boissy, fait à Jonas « Desmaretz, » cordonnier à Boissy, par Jacques « Le Roy, » charron au même lieu. — Vente d'une quarte de terre, terroir de Breux, champtier « de Grain-d'Or, » faite, moyennant 6 livres tournois, à Noël « Vacher, » laboureur à Avrainville, par Pierre « Fauveau, » laboureur à Breux. — Échange entre Jean « Lambert, » le jeune, marchand et laboureur à Boissy, d'une part, et Jean Girard, vigneron au même lieu, d'autre part. — Vente de 7 perches de vigne, vignoble de Breux, faite, moyennant 18 livres tournois, à Henri Mesnager, vigneron à Breux, par Jean Mesnager, vigneron à Dampierre. — Partage entre les mineurs de Pasquier Rondin et Louise Goué, sa femme. — Vente de droits sur maison et dépendances, à Boissy, rue « du Pré, » faite à Simon Rondin, vigneron à Boissy, par Zacharie » Rondin, vigneron à « Mondonville, » paroisse « de la » Norville. » — Règlement de compte entre Jean « Dugué ou Dugné, » sergent au bailliage de Boissy, demeurant à Égly, d'une part, et Jacques Soyer, vigneron à Villelouvette, d'autre part. — Vente de 3 perches de terre en friche, vignoble de « Guisseray, » faite, moyennant 12 livres tournois, à « Nicolas Bes- » nier, » vigneron à « la Souppenne, » paroisse de Breuillet, par Sulpice Behier, vigneron au même lieu. — Prise à bail, par Nicolas Prévost, vigneron « aux » Cosnardières, » de Marie et Louise de Saint-Pol, demeurant à « Lesmondans, » de 2 vaches, moyennant un loyer annuel de 10 livres tournois. — Accord et compte entre Clément « Andry, » laboureur à Boissy, d'une part, et Étienne Legrand, boulanger au même lieu, d'autre part.

E. 4716. (Liasse.) — 28 pièces, papier, dont 2 cahiers de 5 et 8 feuillets in-4°.

2 au 31 mars 1627. — Vente de maison et dépendances, à Boissy, lieu dit « les Sablons, » faite à Nicolas Besnier, vigneron à Boissy, et Jeanne Louin, sa femme, par Guillaume Mandonnet, vigneron au même lieu, et Claude Louin, sa femme. — Partage des vignes dans les successions de Jean Dangente et de Jeanne Bremont, sa femme. — Transport d'héritage à Pierre Ravet, cordonnier à Boissy, par « Didier Duchesne, » vigneron au même lieu. — Vente de portion de maison à Boissy, faite par Denis « Aumont, » praticien audit lieu, à Jean « Lambert, » le jeune, marchand au même lieu. — Échange entre les mêmes. — Vente de 40 perches de terre sablon, terroir de Boissy, champtier et près du « Boys du quartier, » faite, moyennant 19 livres tournois, à Simon « Picot, » marchand à Boissy, par Denis Louin, vigneron à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 60 sous tournois, au profit de Mathurin de Vilaine, avocat en parlement, par Simon Roux et consorts. — Transport d'héritage à Louis « Renault, » *alias* Reault, laboureur à Boissy, par Jacques « Bigot, » marchand au même lieu. — Vente d'un quartier 1/2 de terre, terroir d'Avrainville, champtier de la Grosse- « Pierre, » faite, moyennant 18 livres tournois, à Gamaliel « Pouvin, » marchand à Boissy, par Vincent Pigeon, vigneron à Égly. — Vente de 12 perches de terre, terroir de Boissy, « près le chemin de Saint-Thomas, » faite, moyennant 16 livres tournois, à Pierre Ravet, cordonnier à Boissy, par Denise Rousseau, veuve, en dernières noces, de Nicolas Rousseau, demeurant à Boissy. — Vente de 15 perches de terre, ensemencée en blé, terroir de Boissy, champtier de la Moinerie, faite, moyennant 4 livres tournois, à Louis « Godil- » lon, » marchand à Boissy, par Nicolas Prévost, tissier en toile à Breux. — Bail d'héritages à Guillaume « Le » Roi, » serrurier à Rochefort, par Jacques « Le Roy, » fermier à Boissy. — Hugues « Lebrethon, » receveur des religieuses de l'abbaye royale « de la Saulsoye, » dames de Rimoron, demeurant à Saint-Sulpice, confesse avoir reçu de « César de Balsac, seigneur d'En- « traigues et de Gyé, baron de Dunes, compte de » Graville, seigneur de Marcoussis, Malherbes, Boissy- » Soubz-Saint-Yon et, en partye, de Champtropin, » Miregauldon et Ny-de-Chien, » par les mains de Jacques « Bourdon, » son procureur fiscal à Boissy, la somme de 50 livres tournois, en payement de ce qui était dû par ledit seigneur, en sa qualité d'héritier de Claude de Balsac, demoiselle d'Entraigues, sa nièce, auxdites religieuses, à cause de ce qu'il tient d'elles dans les fiefs de Chantropin, Miregauldon et « Ny-de- » Chien ; » il déclare, en outre, avoir reçu foi et hommage pour lesdites tenures. — Partage des successions de Jean Lambert et de Marie Guéritté, sa femme. — Échange entre Claude Lefébure, tailleur d'habits à Jouy, d'une part, et Charles « Lambot, » laboureur au même lieu, d'autre part. — Vente d'un demi-arpent 1/2 quartier de terre, terroir de Breux, faite, moyennant 46 livres tournois, par le susdit « Lambot, » à Jean Houcquin, marchand à Jouy. — Partage entre les héritiers de Denis Louin. — Bail d'un arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier de « la Fontaine-

» au-Vin, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 13 livres tournois, à Jacques « Blangarnon, » vigneron à Boissy, par Françoise Hersant, veuve de Marin Contault, demeurant au même lieu. — Bail de 2 arpents de pré, prairie de Dampierre, fait, moyennant un loyer annuel de 20 livres tournois, à Jacques « Bedeau, » laboureur à Boissy, par Jean Lambert, le jeune, marchand au même lieu. — Inventaire après décès de Claude Soullas, barbier et chirurgien à Boissy, dressé à la requête de Louise Cathelain, sa veuve.

E. 4717. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

2 au 27 avril 1627. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Boissy, champtier de « Beschevet, » faite, moyennant 14 livres tournois, à Louis Feulleret, vigneron à Boissy, par Nicolas Besnier, vigneron au même lieu, et Jeanne Louin, sa femme. — Vente de 92 perches de terre, terroir de Saint-Yon, champtier dit « les Estemgs, » faite, moyennant 51 livres tournois, à Pierre « Du Toc, » marchand et laboureur à Breux, par Pierre Ravet, l'aîné, vigneron à Breuillet. — Accord entre Jean « Anthirofle, » charron à Bourray, et consorts, d'une part, et Michel « Guiton, » vigneron à Boissy, d'autre part. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Boissy, champtier « des Routtoyrs, » faite, moyennant 25 livres tournois, à Simon « Picot, » marchand à Boissy, par Abel Roux, vigneron au même lieu. — Bail d'une chambre et dépendances, à Boissy, fait à Jean « Bigot, » marchand boucher audit lieu, par Jeanne Provansal, veuve de Cantien Lambert, demeurant au même lieu. — Échange entre Claude « Mandat, » conseiller au parlement de Paris, d'une part, et Jean Olivier et Michelle Feulleret, sa femme, d'autre part. — Actes intéressant les familles Rochefort, Locard ou Loquar, Robert, Bedeau. — Accord entre Jean Sorieul, l'aîné, vigneron à Brétigny, paroisse de Breux, et Jeanne Coiffier, sa femme, d'une part, et Jean « Leconte, » praticien à Boissy, d'autre part. — Autre entre Jacques Perrin, laboureur en la paroisse de Breuillet, et « Clément Vallois, » laboureur à Châtres, d'une part, et Jacques « Bourdon, » chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, d'autre part. — Transport de rente à Pierre « Lambot, » laboureur à Boissy, par Claude « Badault, » marchand à Égly. — Accord entre Antoine « Le» vesque, » boulanger à Boissy, d'une part, et Jacques Foucquin, laboureur à Jouy, d'autre part. — Vente de 10 perches de terre, à Boissy, faite, moyennant 120 livres tournois, à Guy « Gaultier, » intendant des affaires de Monseigneur d'Entraigues, par « Johan » Savary, » vigneron à Boissy. — Vente de 16 perches de pré, prairie de Breuillet, faite, moyennant 25 livres tournois, à « Yon Vaillant, » marchand à Dampierre, par Marin Masson, vigneron à Breuillet. — Partage entre les héritiers de Mathurin Dutoc et Barbe Yvon, sa femme. — Bail de 5 arpents 3 quartiers de pré, prairie de Breuillet, fait, moyennant un loyer annuel de 60 livres tournois, à Pierre Hallier, laboureur en la paroisse d'Égly, par Jean « Dugué ou « Dugné, » receveur du fief de « la Bétizie, » demeurant à Égly. — Bail de 6 arpents de terre, terroir d'Avrainville, fait, moyennant 1 setier 9 boisseaux de blé méteil, mesure de Châtres, de redevance annuelle, à « Jehan Dignet, » laboureur à Avrainville, par Madeleine Aumont, veuve de Salomon Piffret. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 37 sous 6 deniers, au profit de Claude Revel, curé de Boissy, par Martin Pellerin, vigneron audit lieu (21 avril 1627). — Autre de 4 livres 13 sous 9 deniers, au profit de Pierre Denise, par Jean Jollivet, marchand boucher à Boissy. — Autre de 30 sous tournois, au profit de Pierre Sainsard, meunier au moulin de Dampierre, par Fiacre « Réault, » vigneron à Breux. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, fait à Philippe « Fera, » maître barbier et chirurgien audit lieu, par Mary « Revel, » fermier à Brétigny. — Actes intéressant les familles Lévesque, Souchet, Potest, Marre et Ledourt.

E. 4718. (Liasse.) — 29 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

2 au 30 mai 1627. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 22 sous tournois, au profit de Jacques « Bour« geron, » vigneron à Ollainville, par Jean Texier, » vigneron à Égly. — Quittance de 48 livres tournois, délivrée à Louis Roullon, vigneron à Boissy, par Jacques « Langlois, » marchand à Paris. — Accord entre Jacques Soyer, vigneron à Villelouvette, d'une part, et Marin « Dugué ou Dugné, » vigneron à Égly, d'autre part. — Bail de 2 arpents de terre sablon, terroir de Saint-Yon, champtier de « la Follye, » fait, moyennant un loyer annuel de 45 sous tournois, à Louise Subtil, veuve de Louis Feulleret, l'aîné, par Denis Croulleboys, manouvrier à Boissy. — Vente de 4 perches 1/2 de terre, terroir de Boissy, « derrière les » maisons de la rue du Monceau, » faite, moyennant 9 livres tournois, à Jeanne Dangente, veuve de Martin

Lambieux, demeurant à Jouy, par Élisabeth Louin, veuve de Jean Dangente, le jeune. — Partage entre les enfants de Méry Rousseau et de Jeanne Bunot. — Transport d'héritage à Louis « Feulleret, » le jeune, demeurant à Boissy, par Jacques Michel, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Marin Brizard, vigneron à Égly, fils de feu Pasquier Brizard et de Jacquette d'Enfert, vivants, vignerons à « Galardon, » d'une part, et Anne Fabien, fille de « Cancien Fabien, » vigneron à Égly, et de Jeanne Guyot, d'autre part. — Bail d'un quartier de terre, terroir de Boissy, champtier de « la Fontaine-au-Vin, » fait, moyennant une rente annuelle de 35 sous tournois, à Louis Roullon, vigneron à Boissy, par Françoise Hersant, veuve de Marin Contault. — Vente de 5 quartes de terre, à Villelouvette, faite, moyennant 90 livres tournois, à Denis « Aumont, » praticien, arpenteur juré, demeurant à Boissy, par Charles Raguaine, vigneron à Villelouvette, et Marie Valois, sa femme. — Accord entre Pierre Ravet, cordonnier à Boissy, d'une part, et Laurent Rougeault, marchand à Feugères, d'autre part. — Vente de 23 perches de terre, à Boissy, rue de Châtres, faite, moyennant 34 livres tournois, à Jean « Lambert, » le jeune, marchand à Boissy, par « Jehan « Bedeau, » le jeune, vigneron au même lieu, et Marie Leconte, sa femme. — Cession de bail d'une vache à Noël Dangente, vigneron à Boissy, par Geneviève Hébert, veuve de Simon Coiffier, demeurant au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 46 sous 8 deniers tournois, au profit de Nicolas Besnier, vigneron en la paroisse de Breuillet, par Joachim Potest, marchand à Villelouvette. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle, au profit de Claude « Revel, » curé de Boissy, par Claude « Coutault, » marchand à Boissy, et « Jeanne Durant, » sa femme (21 mai 1627). L'acte porte, entre autres signatures, celle de Robert « Morin, » vicaire de Boissy. — Bail d'un demi-arpent de pré, prairie de Breuillet, fait, moyennant un loyer annuel de 9 livres 10 sous tournois, à Pierre Vaillant, vigneron à « la Badauldière, » paroisse de Breuillet, par Jacques Bourdon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy. — Bail de 5 arpents 3 quartiers de terre, terroirs de Saint-Yon et de Breux, fait, moyennant un loyer annuel de 56 sous tournois, à « Yon Vaillant, » marchand à Dampierre, par Michel Cheval, vigneron à « Cheptainville. » — Bail d'un demi-arpent et 1/2 quartier de pré, prairie de Dampierre, fait, moyennant un loyer annue de 8 livres tournois, à Marin Rottier, vigneron à Boissy, par Pierre « Pillas, » laboureur à Boissy. — Vente de droits sur immeubles à Boissy faite par ce dernier à Didier « Pillas, » marchand à Boissy, — Vente d'un demi-arpent de pré, prairie de Bruyères, lieu dit les « Petitz Prez, » faite, moyennant 72 livres tournois, à Jean Yvon, laboureur à « Arny, » paroisse de Bruyères-le-Châtel, par Didière Lecesne, femme de Simon Pillas, et Jeanne Lecesne, veuve de Jean Duchesne, demeurant à Boissy. — Inventaire après décès de Marie de la Varrenne, à la requête de Louis « Bruyères, » son mari, vigneron à Boissy. — Accord entre Jean Girard, vigneron à Boissy, d'une part, et Fleurand Broquehaye, vigneron à « Boissize-le-Roy, » d'autre part. — Actes intéressant les familles Guignard, Levassor, Lebrethon de Lalucassière.

E. 4719. (Liasse). — 25 pièces. papier, dont 1 cahier de 8 feuillets in-4°.

3 au 30 juin 1627. — Vente de 5 quartes de terre, terroir de Saint-Yon, faite, moyennant 26 livres, à Pierre « Le Roy, » vigneron à Boissy, par Simon Roux, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Nicolas Dangente, vigneron à Égly, d'une part, et Guillemette Mareschal, fille de Jean Mareschal, vigneron audit lieu, et de Guillemette Chaulne, d'autre part. — Titres nouvels de diverses rentes, au profit de l'église de Boissy, par Jean « Lambert, » le jeune, marchand à Boissy; Jean Vacher, laboureur à Torfou. — Contrat de mariage entre Jean Girard, vigneron à Boissy, d'une part, et Guillemette Lambot, fille de feu Jacques Lambot et de Marie Bedeau, d'autre part. — Accord entre Jean Chenet et Chesnoy, berger, d'une part, et Pierre Besnier, laboureur à Torfou, d'autre part. — Inventaire après décès de Sainte Lambert, à la requête de Jean Girard, son mari, vigneron à Boissy. — Inventaire après décès de Barbe Duteil, à la requête de Nicolas Dangente, son mari, vigneron à Égly. La livre d'étain 7 sous tournois; la livre de lard, 5 sous; 1 vache, 30 livres; 1 bague d'or, 30 sous; le setier de blé méteil, 10 livres; 2 boisseaux d'orge, 30 sous tournois. — Transport d'héritages à Marin Rottier, vigneron à Boissy, par Pierre Legrand, vigneron à Saint-Sulpice. — Accord entre Jean « Lambert, » le jeune, marchand et laboureur à Boissy, d'une part, et Jean Jollivet, boucher au même lieu, d'autre part. — Échange entre Jacques « Bourdon, » chevaucheur de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, demeurant à Boissy, d'une part, et Jacques « Robert, » bailli de Boissy et d'Ollainville, demeurant à Bruyères-le-

Châtel, d'autre part. — Contrat de mariage entre Claude « Pillas, » praticien à Moret, paroisse de Saint-Yon, fils d'Antoine Pillas, laboureur au même lieu, et de Noëlle Ledourt, d'une part, et Marguerite « Dugué, » fille de Jean « Dugué, » sergent au bailliage de Boissy et Égly, demeurant à Égly, et de Geneviève Trochot, d'autre part. — Vente d'un arpent et 1/2 quartier de terre, terroir de « Chettain- » ville, » champtier des « Petitz-Graviers, » faite, moyennant 39 livres, à Michel Cheval, vigneron à Cheptainville, par Denis, « Hébert, » vigneron à Boissy, et Jeanne Guillemain, sa femme. — Bail du champart des grains sur le terroir de Saint-Yon, fait, moyennant une redevance annuelle de 10 setiers 6 boisseaux de blé méteil, mesure de Châtres, à Jean Pillas, vigneron à Boissy, par Didier « Pillas, » marchand au même lieu, receveur du prieuré de Saint-Yon, et encore comme ayant bail de Jacques Bourdon, receveur de M. de Paneville, baron de Saint-Yon. — Accord entre les héritiers de Jean Ollivier, vivant, curé de Saint-Yon, d'une part, et Robert « Morin, » prêtre, vicaire de Boissy, un des exécuteurs testamentaires du susdit curé, d'autre part (20 juin 1627). — Accord entre Clément « Bedeau, » marchand mégissier à Paris, d'une part, et Jeanne Dangente, veuve de Martin Lambieux, demeurant à Jouy, d'autre part. — Vente d'héritages à « Yon Vaillant, » marchand à Dampierre, par Jacques Souchet, vigneron à Breuillet, et « Jehan Vaillant, » le jeune, vigneron au même lieu. — Transport d'héritages à « Pierre Gile- « bon, » le jeune, vigneron à Boissy, par Pierre Ravet, cordonnier au même lieu. — Prise à bail de maison et dépendances à Boissy, appartenant à Guy Gaultier, par Jean « Soullas, » vigneron audit lieu. — Vente d'héritages à Mauchamps, faite à Pierre » Destpol » (de Saint-Pol), écuyer s^r « de Hécourt, siz à Troys- » Maisons, » et Marguerite « de Varenne, » sa femme, par Pierre Andry, laboureur à « la Norville, » et Marie Imbault, sa femme. — Quittance de 42 livres tournois, délivrée au susdit de Saint-Pol, qualifiée ici « s^r de Guillerville, » par Jean Leconte, praticien à Boissy.

E. 4720. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

8 au 31 juillet 1627. — Bail de masure et dépendances, à Torfou, fait à Pierre Plainchesne, laboureur audit lieu, par François « Chardon, » procureur au bailliage de Bruyères-le-Châtel. — Acte relatif à la liquidation de la succession de feu Jean Ollivier, vivant, curé de Saint-Yon. — Bail de 3 quartiers de vigne, vignoble de Boissy, fait à Pierre Bruyères, vigneron à Boissy, par Jean Guillemain, vigneron à Cheptainville, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 100 sous tournois, au profit de Denis Vacher, procureur de la seigneurie de Saint-Maurice, y demeurant, par Jean Couette, vigneron à Boissy. — Échange entre Nicole Andry, veuve de Didier Hallier, demeurant à Boissy, d'une part, et Michel « Hallier, » laboureur à « Mau- » champ, » d'autre part. — Contrat de mariage entre Claude « Badault, » le jeune, marchand à Égly, fils de Claude « Badault, » aussi marchand à Égly, et de Catherine Guyot, d'une part, et Jeanne Jacob, fille de feu Jean Jacob et de Noémy Pépin, d'autre part. — Contrat de mariage entre « Estienne Fillot, » cordonnier à Boissy, d'une part, et Rose Le Roy, fille de Guillaume Le Roy, vigneron, et d'Anne Hariveau, d'autre part. — Bail de l'office de sergents, priseurs de biens, percevant les défauts et amendes, la roierie, le rouage et le plat de noce, au bailliage de Boissy et Égly, fait, moyennant 42 livres tournois par an, à Didier « Bézard, » et Didier « Bedeau, » demeurant à Boissy, par Jacques « Bourdon, » procureur et receveur de M^r. « d'Entraigues, » en sa terre et seigneurie de Boissy. — Partage entre les héritiers de Charlotte Vaillant, décédée, femme de Jean Lenon, et, auparavant, veuve de Jacques Foucquin. — Transport de créance à Jean Leconte, praticien à Boissy, par Jacques « Le Roy, » charron à Boissy. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 3 livres 10 sous tournois, au profit de Louis Lorrin, tixier en toile à Boissy, et les héritiers de Raphaël Sorrin, par Madeleine Besnier, veuve de Samuel Subtil. — Renonciation à jouissance d'immeubles en faveur de Pierre « Du Toc, » marchand et laboureur à Breux, par Michel Barron, vigneron au même lieu. — Accord entre Michel le Greffier, veuve de Pierre Dupont, vivant, vigneron à Villelouvette, d'une part, Clément « Dupont, » laboureur, et Louis Dupont, boulanger à Châtres, fils du susdit Pierre, d'autre part. — Renonciation, par Jean Leconte, vigneron à Lardy, à la succession de Barthélemye Nicolle, ayant épousé, en premières noces, Gilles Leconte, et, en secondes noces, Gilles Greffier, demeurant à Torfou. — Vente de droits en la succession de Nicolas Eudeline, faite à « Jehan » Andry, » laboureur à « Auvers, paroisse Saint- » George, » par Nicolle Andry, veuve de Didier Hallier, demeurant à Boissy.

E. 4721. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

2 au 17 août 1627. — Accord entre Jacques Michel et Étienne « Delarre, » vigneron à Boissy. — Bail de 2 arpents et demi quartier de terre, terroir de Boissy, champtier de « Potron, » fait, moyennant un loyer annuel de 7 livres 17 sous 6 deniers tournois, à Denis « Bedeau, » charron à Boissy, par Didier « Bézard, » sergent au bailliage dudit lieu. — Testament de Jeanne Ledourt, demeurant à Boissy. — Accord entre Liénard Lambieux, marchand et laboureur à Jouy, paroisse de Breux, d'une part, et Simon Sorieul, ès noms, d'autre part. — Vente d'héritages à Louis « Feulleret, » vigneron à Boissy, par Étienne Rondin, marchand boucher au même lieu. — Quittance de 40 livres tournois, délivrée à Jean « Lambert, » le jeune, marchand à Boissy, par Jean « Gaultier, » bourgeois de Paris. — Bail d'une vache fait, moyennant une redevance annuelle de 12 livres de beurre, à Louise Subtil, veuve de Louis Feulleret, et à Cantien Feulleret, son fils, par noble homme Antoine « Lambert, » sieur de Richemont, receveur des gabelles à Étampes, y demeurant. — Obligation de 50 livres tournois, au profit de Françoise Besnier, demeurant à Boissy, par Jacques « Le » Roy, » serrurier au même lieu, et « Jehan Flippon, » laboureur à « Bouray. » — Bail d'un demi-arpent 1/2 quartier 8 perches de terre, terroirs de Boissy et d'Avrainville, fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Simon Rondin, vigneron à Boissy, par Simon Roux, Abel Roux et « Laurent Petit, » vignerons à Boissy. — Vente de 6 muids de grain, dont 3 muids de blé méteil et 3 muids d'avoine, « à vingt-» ung boisseau pour septier et douze septiers pour » muid, » le tout mesure de Châtres, faite, moyennant 600 livres tournois, à Denis « Aumont, » demeurant à Boissy, par Noël « Vacher, » laboureur à Avrainville.

E. 4722. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

5 au 30 septembre 1627. — Vente d'un demi-arpent 1/2 quartier de terre, terroir de Villelouvette, lieu dit « les Grouettes, » faite, moyennant 35 livres tournois, à Jacques « Bourdon, » chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés, par « Nicolas » Besnier, » vigneron à « la Souppanne, » paroisse de Breuillet. — Transport d'héritage à Michel Cheval, marchand à Cheptainville, par Guillemette Chaulne, veuve de Jean Geoffroy, demeurant au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 7 livres 5 sous tournois, au profit de N. Gaultier, bourgeois de Paris, par Thomas Gilbon, vigneron à Boissy. — Bail de 9 quartiers de terre, terroir de Saint-Sulpice, fait, moyennant un loyer annuel de 10 livres tournois, à Hilaire Moussin, tixier en toile à Saint-Sulpice, par Jean Dupuis, vitrier au même lieu. — Obligation de 9 livres tournois, au profit de Jacques Michel, vigneron à Boissy, par Gaspard Picard, vigneron au même lieu, et Simonne Mandonnet, sa femme. — Bail de portion de maison et dépendances, à Boissy, rue du Monceau, fait à Vincent « Lambieulx, » vigneron à Breux, par Jeanne Dangente, veuve de Martin Lambieux, demeurant à Jouy. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 9 livres tournois, au profit de Jacques Perrin, par Étienne Brodeur, manouvrier à Égly. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 30 sous tournois et 1/2 poule, au profit de Jean Darras, par Jeanne Lecesne, veuve de Pierre Duchesne, demeurant à Boissy. — Inventaire après décès de Nicolle Andry, veuve de Didier Hollier, à la requête de son exécuteur testamentaire, Guillaume « Petit, » marchand à Boissy. — Échange entre Jeanne Dangente et Vincent Lambieulx, ci-devant nommés. — Partage entre les héritiers de feu Jean Vautier, de Breuillet. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 18 livres 15 sous tournois, au profit de Jacques Bourdon, ci-devant nommé, par Jean « Piffret, » maréchal de Monsieur le Prince, demeurant à Boissy, et « Genviefve Langlois, » sa femme. — Accord entre Pierre Guitteau, meunier au moulin de « Sasgrais, » paroisse de Saint-Sulpice, et Didière Ligner, sa femme, d'une part, et Denis « Bedeau, » charron à Boissy, d'autre part.

E. 4723. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

3 au 31 octobre 1627. — Vente de 3 quartes de vigne, vignoble de Boissy, champtier du « Chemin-» Neuf, » faite, moyennant 18 livres tournois, à « Lau-» rent Petit, » vigneron à Boissy, par Jacques « Blan-» garnon, » vigneron au même lieu. — Bail de 80 bêtes à laine, brebis, moutons et « moutonneaux, » fait, à moitié fruit, à Pierre « Lambot, » laboureur à Boissy, par Guy « Gaultier, » secrétaire de Mons[r] « d'En-» traigues. » — Inventaire après décès de Louis Ramon, à la requête de Marie Guignard, sa veuve, demeurant à Boissy. — Transport d'héritage à Claude Croulle-

bois, vigneron à Boissy, par « Jehan Goussin, » vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Germain Ramon, manouvrier à Égly, fils de feu « Cenery » Ramon et de Marie David, d'une part, et Perrine Bailly, fille de feu Martin Bailly et de Perrine Chardon, demeurant en la paroisse de « Soncham. » — Vente d'un demi-arpent de vigne, vignoble d'Ollainville, faite, moyennant 130 livres tournois, à noble homme René « Galloys, » conseiller du Roi et contrôleur général des rentes en la généralité de Tours, demeurant à Paris, par Jacques « Bedeau, » laboureur à Boissy, et Perrine Lesné, sa femme. — Transport de créance à Ollivier « Jouy, » sieur de la « Garenne, » maréchal des logis de Monsieur le Prince, demeurant à Jouy, paroisse de Breux, par Guillaume « Évezard, » marchand à « Vaulgrigneuse. » — Actes intéressant les familles Dangente, Sainsard, Piffret et Petit, Chaulin et Réault, Pigeon et Renault.

E. 4724. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

7 au 30 novembre 1627. — Bail d'héritages à Claude « Badault, » vigneron à Égly, par Nicolas « Delalou, » *aliàs* Delaleu, tailleur d'habits, au même lieu. — Autre à Étienne « Fillaut, » marchand cordonnier, et Guillaume Le Roy, vigneron à Boissy, par Jean « Lambert, » s^r de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant audit lieu. — Vente d'héritages à Denis « Aumont, » praticien à Boissy, par Antoine « Levesque, » boulanger au même lieu. — Transport de rente à Claude « Revel, » curé de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Gaspard « Picard, » vigneron à Boissy, et Simonne Mandonnet, sa femme (10 novembre 1627). — Titre nouvel d'une rente annuelle de 40 sous tournois, au profit de la veuve ou des héritiers de René Regnyer, par Pierre Ravet, cordonnier à Boissy. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, rue de la « Fontaine, » fait à « Jehan Savary, » vigneron à Boissy, par Susanne Dutoc, veuve de Marc Petit, demeurant à Saint-Sulpice. — Contrat de mariage entre Adam Galloys, jardinier au château de « Vaugrigneuse, » fils de feu Pierre Galloys et d'Agnès Hérouin, d'une part, et Jeanne Seraine, veuve de Martin Navet, demeurant à Vaugrigneuse, d'autre part. — Partage entre les héritiers de Sainte Feuilleret. — Pierre « Destpol » (de Saint-Pol), s^r de « Ecour, » paroisse de Chauffour, baille en apprentissage du métier de charron, pour 18 mois, à Denis « Bedeau, » charron à Boissy, Claude Leblanc, son laquais. L'apprenti sera logé et nourri par le patron; il s'entretiendra de vêtements et de linge et chaussure, et payera 50 livres tournois. — Bail d'héritages à Simon « Picot, » marchand à Boissy, par Pierre « Cossart, » laboureur à Marolles. — Transport d'héritage à Jacques Brideron, vigneron à Égly, par Jean Lefébure, vigneron au même lieu, et Jeanne Texier, sa femme. — Contrat de mariage entre « Cancien Fabien, » vigneron à Égly, d'une part, et Sainte Lefébure, veuve de Nicolas Havet ou Hayet, demeurant audit lieu, d'autre part. — Vente de 95 perches de terre, terroir de Boissy, champtier du « Noyer à la Beste, » faite, moyennant 80 livres tournois, à noble homme Guy « Gaultier, » secrétaire de Monsr « d'Entragues, » par Jean Ollivier, vigneron à Boissy, et Michelle Feulleret, sa femme. — Bail de maison et dépendances à Boissy, lieu dit « le Puisgrès, » fait à Marie Guignard, veuve de Louis Ramon, par Jean Girard, vigneron à Boissy. — Obligation de 6 livres 10 sous tournois au profit de Jean Couette, vigneron à Boissy, par Henri Mesnager, vigneron à Breux. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Marsandes, faite, moyennant 57 livres tournois, à Denis « Aumont, » ci-devant nommé, par Françoise Hersant, veuve de Marin Contault, demeurant à Étampes. — Transport d'héritages à Louis « Noël, » vigneron à Boissy, par Jean Poinson, vigneron à « Mauchamp. » — Vente de portion de maison et dépendances à « Mauchamp, » faite à « Jehan Bally, » laboureur audit lieu, par Étienne Legrand, vigneron à Boissy. — Constitution d'une rente annuelle de 52 sous 6 deniers tournois, au profit de François « Soixon, » marchand à « Pecqueuse, » par Guillaume Gillet, laboureur à Breuillet.

E. 4725. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

3 au 31 décembre 1627. — Ventes faites à Jean « Pillas, » greffier et tabellion du bailliage de Boissy, y demeurant, par Jacques Soyer, vigneron à Villelouvette, Denise Ravet, veuve de Jean Pollice, et consorts. — Bail de maison et dépendances à « Mauchamp, » fait à Jacques « Poulain, » manouvrier audit lieu, par « Jehan Bally, » laboureur au même lieu. — Vente de la coupe de 28 arpents 1/2 de bois taillis, dont 20 arpents nommés « le bois de la Bretonnière, » et les autres 8 arpents 1/2 appelés « la Guignardière, » faite à raison de 48 livres tournois l'arpent, 18 livres pour les épingles et 6 livres pour le vin du garde-bois, à

Pierre « Aumont, » marchand à Boissy, par Pierre « Destpol » (de Saint-Pol), écuyer, sieur de Hécour, paroisse de « Chauffour. » — Rétrocession d'immeubles à Jean « Lambert, » le jeune, marchand à Boissy, par Regnault « Maufaitz, » vigneron à Châtres. — Autre à Simon « Picot, » marchand à Boissy, par Simon Varenne, vigneron au même lieu. — Compte entre Jean Ollivier et « Denis Bedeau, » vignerons à Boissy, d'une part, et Jean « Soullas, » vigneron au même lieu, d'autre part. — Accord entre Gaspard Picard, d'une part, et Louise Subtil, veuve de Louis Feulleret, d'autre part. — Partage entre les héritiers de Thomas Vacher. — Pièces y relatives. — Bail de maison et dépendances, à Égly, fait à Jean Poulain, vigneron audit lieu, par Jean « Dugué, » sergent au bailliage de Boissy, et consorts. — Accord entre Pierre Hallier, laboureur à Villelouvette, d'une part, et Jeanne Béroust, veuve d'Étienne Sorieul, d'autre part. — Vente de 28 perches 1/2 et un quartier 2/3 de perche de vigne, champtier des Marsandes, faite, moyennant 147 livres tournois, à Denis « Aumont, » praticien à Boissy, par Jean « Rousseau, » l'aîné, fils de feu Méry Rousseau, vigneron à Boissy, et Sainte Saintain, sa femme. — Vente de la coupe de 6 arpents de bois taillis, au-dessous de la Briche, champtier de « Genest-Bataille, » faite, moyennant 280 livres tournois, à Pierre « Aumont, » marchand à Boissy, par Jacques Lené, laboureur à Torfou. — Transport de droit de bail à Louis « Rouault, » laboureur à Boissy, par « Jehan Savary, » vigneron au même lieu.

E. 4726. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

3 au 30 janvier 1628. — Contrat de mariage entre Martin « Lambieulx, » marchand à Jouy, paroisse de Breux, fils de feu Martin Lambieulx et de Jeanne Dangente, d'une part, et Simonne Pillas, fille de feu Martin Pillas, et de Marie Lambot, d'autre part. — Vente d'une perche et demi de vigne, vignoble de Boissy, faite, moyennant 4 livres 10 sous tournois, à Louis « Feulleret, » vigneron à Boissy, par « Denis Bedeau, » vigneron au même lieu. — Vente de 29 perches de sablon en friche, terroir de Boissy, champtier de « Joliette, » faite, moyennant 6 livres tournois à Denis « Aumont, » praticien à Boissy, par Étienne « Duchesne, » vigneron au même lieu. — Vente d'un arpent 18 perches de terre, terroir de Breuillet, champtier des « Clouseaux, » faite, moyennant 80 livres tournois, à Nicolas Lenon, vigneron à Breuillet, par Louis « Mesnager, » laboureur à Avrainville. — Contrat de mariage entre Louis « Bruyères, » vigneron à Boissy, d'une part, et Jeanne Savary, fille de Jean Savary, vigneron à Boissy, et de Jeanne Pillas, d'autre part. — Bail d'héritages à Louis Bauchais, vigneron à Avrainville, par Jean Rochas, vigneron à Boissy. — Bail de 30 perches de terre, terroir de Boissy, près la rue du Monceau, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 6 livres tournois, à Claude Croulleboys, vigneron à Boissy, par Michel « Petit, » charron au même lieu. — Vente d'un demi-quartier de terre, terroir de Saint-Chéron, champtier de « Crouain, » faite, moyennant 10 livres tournois, à Étienne « Brideron, » marchand hôtelier à Boissy, par Louis Guiot, manouvrier à Saint-Chéron.

E. 4727. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

6 au 29 février 1628. — Accord entre Noël « Vacher, » laboureur à Breux, d'une part, et Jacques Michel, vigneron à Boissy, d'autre part. — Transport d'héritage à Louis « Rouault, » laboureur à Boissy, par Denis Dangente, vigneron au même lieu. — Vente d'héritages, terroir d'Egly, faite à Jacques Bourdon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, par « Nicollas Besnier, » vigneron « à la Souppenne, » paroisse de Breuillet. — Vente de 7 quartiers 10 perches de terre, terroir de Breuillet, faite à ce dernier, moyennant 39 livres tournois, par Sulpice Béhier, vigneron « à la Souppenne. » — Vente d'un quartier d'aunaie, à Villelouvette, faite à Jacques Bourdon, ci-devant nommé, par Charles Raguaine, vigneron audit lieu. — Partage entre ce dernier, d'une part, et Jacques Perrin, laboureur à Breuillet, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 15 livres tournois, au profit de Claude Revel, curé de l'église de Boissy, par Jean Girard, vigneron à Boissy (13 février 1628). — Titres nouvels de diverses rentes au profit de Jean Pillas, greffier et tabellion au bailliage de Boissy, Breux et Breuillet, par : Guillaume Mercier, vigneron à « Guisseroy, » paroisse de Breuillet; Pierre Brodeur, vigneron à Breuillet. — Actes concernant les familles Gaultier, Lambert et Pouvin. — Accord et transaction entre Clément Béroust, vigneron à « Bretigni, » paroisse de Breux, d'une part, Jean Tessier, vigneron à Dampierre, et Marie Vaillant, sa femme, auparavant veuve d'Étienne Boullon, d'autre part. — Acte d'as-

semblée des habitants de la paroisse de Boissy portant, entre autres choses, décharge de taille, en faveur de Jacques Bourdon, ci-devant nommé, et de sa femme, leur vie durant, « à cause de l'assistance et plaisir » qu'il fait ausdits habitans en leurs affaires com- » munes » (23 février 1628). L'acte mentionne 26 habitants présents et porte 30 signatures autographes. — Quittance de 150 livres tournois, délivrée à Guillaume Badault, vigneron en la paroisse de Breuillet, par « Antoine Mesnat, » tailleur d'habits à Paris. — Constitution d'une rente annuelle de 12 livres 17 sous tournois, faite par le susdit Badault, au profit de Blaise Blanche, marchand épicier, bourgeois de Paris. — Vente de 80 arbres, chênes et ormes, à choisir dans l'enclos et autour de la maison du vendeur, à « Mauchamp, » faite, moyennant 25 livres tournois, à Michel « Petit, » charron à Boissy, par « Jehan » Andry, » laboureur à « Auvers, paroisse Saint- » Georges. » —Vente d'héritages, à Boissy, faite à Jean « Lambert, » le jeune, marchand à Boissy, par Denis « Bedeau, » charron audit lieu, et Anne Hariveau, sa femme.

E. 4728. (Liasse.) — 12 pièces, papier

2 au 26 mars 1628. — Transport d'héritage à Jean Jollivet, marchand boucher à Boissy, par Marguerite Hébert, veuve de Denis Rebours, demeurant à Boissy. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 10 livres tournois, au profit des héritiers de Julienne Bouchardeau, par Jean « Bedeau, » secrétaire du comte de Moret, et consorts. — Quittance de 87 livres, délivrée à Denis « Aumont, » praticien à Boissy, par Catherine « Langlois, » femme de Pierre Lordonné, marchand boucher à Paris. — Accord entre Jean Masson, manouvrier à Breuillet, d'une part, et Paul Vautier, laboureur au même lieu, d'autre part. — Vente d'un demi-arpent de vigne, vignoble d'Avrainville, champtier des Sablons, faite, moyennant 70 livres tournois, à Jean Coitte, vigneron à Boissy, par Michel « Coiffier, » vigneron à Avrainville. — Lots de partage entre Jean Hallier et ses frères. — Constitution d'une rente annuelle de 7 livres 10 sous tournois, au profit de Simon « Picot, » marchand à Boissy, par Jean Fleurand, vigneron au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 30 livres tournois, au profit de Michel Cheval, par Nicolas Prévost, l'aîné, vigneron aux « Cosnardières, » paroisse de Saint-Yon. — Autre d'une rente annuelle de 25 livres tournois, par le même, au profit de M. Blavet, docteur en la faculté de médecine. — Vente d'héritages, terroirs de Bonnes et de Mauchamps, faite à Gilles Primost, vigneron à « la Norville, » par Michel Collet, manouvrier au même lieu, et Barbe Primost, sa femme. — Vente de 8 perches de terre, terroir de Boissy, près la rue du Monceau, faite, moyennant 8 livres tournois, à Didier « Bézard, » marchand à Boissy, par « Jehan Savary, » vigneron au même lieu. — Vente d'un quartier de terre sablon, terroir de Boissy, champtier de « Placquère, » faite, moyennant 8 livres tournois, au susdit Bézard, par Noël Dangente, vigneron à Boissy.

E. 4729. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

2 au 30 avril 1628. — Bail de 6 arpents 20 perches de terre, terroirs de Villelouvette et Égly, fait, moyennant une redevance annuelle de 3 setiers 6 boisseaux de blé méteil et « moitié des fruictz qui » viendront par chacun an au clos de la Foucquine- » rie, » à Jeanne Béroust, veuve d'Étienne Sorieul, et à Louis Sorieul, laboureur à Villelouvette, par Jacques « Bourdon, l'un des six vingtz chevalcheurs » ordinaires privilégiez de l'escurie du Roy, » demeurant à Boissy. — Vente de 21 perches de terre, à Boissy, rue du Monceau, faite, moyennant 21 livres tournois, à Jean « Lambert, » le jeune, marchand à Boissy, par Denis Dangente, vigneron au même lieu, et Marie Leconte, sa femme. — Bail d'héritages, à Jouy, fait à René Hervé, laboureur audit lieu, par Mathurin Lenon, vigneron à « Brétigni, » paroisse de Breux. — Accord entre François « Godin, » bourrelier à Châtres, d'une part, et Nicolas « Peltier, » tonnelier à Boissy, d'autre part. — Bail d'héritage, terroir d'Avrainville, fait à Jean « Lambert, » le jeune, vigneron à Boissy, par Claude « Coutault, » marchand au même lieu. — Vente d'un demi-arpent 1/2 quartier de terre, terroir de Saint-Yon, champtier de « la Haulte » Teillée, » faite, moyennant 45 livres tournois, à Marin Rottier, vigneron à Boissy, par Marie Lambot, veuve de Martin Pillas, demeurant au même lieu. — Consentement à liquidation de créance, en faveur de Jean Leconte, par Jean « Lesné, » curé de l'église Saint-Martin de Breux (11 avril 1628). — Accord entre Jeanne Raguayne, veuve de François Duteil, d'une part, et Pierre « Painchault, » laboureur à « la Folle- » ville, » paroisse de Breuillet, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 30 sous tournois, au profit de Noël Vacher, par Jean Jollivet, marchand

boucher à Boissy. — Vente de 3 quartiers 1/2 de terre, terroir de Boissy, champtier de « Potron, » faite, moyennant 36 livres tournois, au susdit Jollivet par Noël « Vacher, » laboureur à Breux. — Vente de 3 perches de terre, à Villelouvette, faite, moyennant 3 livres 5 sous tournois, à Jacques Bourdon, ci-devant nommé, par Marie Guyot, demeurant audit lieu. — Accord entre Jean Hallier, vigneron à Saint-Germain-lès-Châtres, d'une part, et Michel « Petit, » charron à Boissy, d'autre part. — Échange entre Laurent Rougeault, marchand à Feugères, d'une part, et Liénard Godart, manouvrier à « Fourchainville, paroisse de « Villoconnin, » et Louise Leconte, sa femme, d'autre part.

E. 4730. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1er au 31 mai 1628. — Vente de 16 perches de vigne, vignoble de Boissy, faite, moyennant 60 livres tournois, à Guy Gaultier, secrétaire de Monseigneur « d'Entraigues, » par Jean « Desloiz, » vigneron à Boissy, et Geneviève Rousseau, sa femme. — Transport d'héritage, à Boissy, fait à Gamaliel « Pouvin, » marchand mercier, à Boissy, par Denis « Bedeau, » charron au même lieu. — Déclarations de meubles appartenant en commun à « Catherine Leconte » et à feu son mari, Georges Pottier. — Vente de portion de maison et dépendances, à Boissy, près la rue de Monceau, faite par Denis « Bedeau, » ci-devant nommé, à Jean « Lambert, » le jeune, marchand à Boissy. — Bail de 14 arpents et 1 quartier de terre, terroirs de Mauchamps, Saint-Sulpice, Saint-Éloi, Guillerville et Étréchy, fait, moyennant une rente annuelle de 7 setiers 1 boisseau 1/2 de blé méteil, à Pierre « Lam« boné, » laboureur à Mauchamps, par Guillaume « Petit, » marchand à Boissy. — Transport d'héritage par Jean « Desloiz, » ci-devant nommé, à Cantien « Coiffier, » vigneron à Boissy. — Vente de 2 arpents de terre, terroir de Torfou, champtier « du Cloz, » faite, moyennant 72 livres tournois, à Mathurin « Aufroy, » marchand, bourgeois de Paris, par Claude Predeau, vigneron « au Mesnil, » paroisse de Bourray. — Vente d'héritages, à Boissy, faite à Louis « Godil» lon, » marchand à Boissy, par Denis Bedeau, vigneron au même lieu. — Titres nouvels de diverses rentes, au profit de Michel Cheval, par : Pierre Tessier, vigneron à « la Houe, » paroisse de Saint-Yon, Jean Tessier et Marie Vaillant, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 112 sous 6 deniers tournois, au profit de Louis Beauchois, par Jeanne Mareschal, veuve de Guillaume Noël, demeurant à Boissy. — Autre de 25 sous tournois, passé par la même, au profit de Simon Picot, marchand à Boissy. — Accord et transaction entre Claude « Pillas, » praticien à Boissy, d'une part, et Jean « Dugué, » sergent au bailliage dudit lieu, d'autre part. — Quittance de 15 livres tournois, délivrée à Jean « Lambert, » le jeune, par Jacques « Bourdon, » l'un des 120 privilégiés de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy. — Échange entre Pierre « Leroy, » vigneron à Boissy, d'une part, et Claude Cobué, vigneron à Dampierre, d'autre part. — Quittance de 30 livres 12 sous 6 deniers, délivrée à Denise Ravet et consorts par Michel Police. — Titre nouvel d'une rente de 17 sous 6 deniers tournois, au profit d'Yon Vaillant, par « Louis Chachoin, » vigneron à Égly. — Renonciation à bail d'héritages au profit de la fabrique de l'église d'Égly, par Charles Raguayne, vigneron à Villelouvette. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 26 sous 8 deniers tournois, au profit de la fabrique de Saint-Clément-de-Châtres, par « Yon Vaillaint, » marchand à Dampierre. — Contrat de mariage entre « Noël Castille, » vigneron à Lardy, fils de feu Jean Castille et de Marie Pessoir, d'une part, et Mathurine Piffret, fille de feu Michel Piffret et de Catherine Jubin, demeurant à Boissy, d'autre part. — Accord entre Pierre « Dutoc, » laboureur à Breux, et Jean « Du« toc, » marchand à Étampes, et consorts, d'une part, et Jean « Bergerotte, » laboureur au Colombier, paroisse de Breuillet, et consorts, d'autre part.

E. 4731. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1er au 29 juin 1628. — Bail d'un arpent de pré, prairie de Breuillet, au-dessous de la Badauldière, fait, moyennant un loyer annuel de 18 livres tournois, à Michel Police, laboureur à Breuillet, par Pierre « Pillas, » laboureur, fermier du sieur Mandat, à Boissy. — Bail de 2 arpents de pré, même prairie, fait, moyennant 36 livres tournois, à Allain Hébert, laboureur à Breuillet, par Didier « Pillas, » receveur du prieuré de Saint-Yon, demeurant à Boissy. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, fait à Jean Sainssard, menuisier à Boissy, par Didier Bézard, sergent au bailliage dudit lieu. — Contrat de mariage entre Jean Jullien, vigneron à Boissy, fils de feu Jean Jullien et de Claude Rousseau, d'une part, et Andrée Vaillant, fille de feu Jean Vaillant et de Jeanne Lambert, d'autre part. — Vente d'un quartier 1/2 de terre, ter-

roir de Torfou, champtier des « Landes, » faite, moyennant 11 livres tournois, à Mathurin Auffroy, bourgeois de Paris, par Sulpice Pinard, laboureur à Torfou. — Vente d'héritages, à Villelouvette, faite à Jacques Bourdon, un des 120 privilégiés de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, par Jacques Soyer, vigneron à Villelouvette. — Ratification, par « Claude Daigre- « mont, » d'une constitution de rente faite par son mari, Jacques Bourdon, ci-devant nommé. — Transport de rente à Didier « Bézard, » sergent à Boissy, par Nicolas Prévost, le jeune, tixier en toile, à Lardy. — Vente d'héritages à Étienne Brossin, vigneron à Bourray, par Michel « Guiton, » vigneron à Boissy. — Contrat de mariage entre Simon Rondin, vigneron à Boissy, fils de feu Pasquier Rondin et de Louise Goué, d'une part, et Cantienne Guillon ou Guillou, fille de feu Toussaint Guillon et d'Yolande Lirot ou Licot, d'autre part. — Inventaire après décès de Marc Bouteloup, à la requête de Catherine Poulain, sa veuve. — Transport d'héritages à Jean Jollivet, marchand à Boissy, par Noël « Vacher, » laboureur à Breux. — Inventaire des meubles de la communauté entre Jean Ledourt et Claudine Bouteloup, sa femme, séparés de biens. — Échange entre Guillaume Mandonnet, vigneron à Boissy, d'une part, et Nicolas Besnier, vigneron au même lieu, d'autre part.

E. 4732. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

3 au 22 juillet 1628. — Ratification, par « Marie « Bedeau, » d'une vente faite par son mari, Didier « Bézard, » sergent au bailliage de Boissy. — Accord entre Noël « Vacher, » laboureur à Breux, d'une part, et Étienne « Forestz, » marchand apothicaire à Châtres, d'autre part. — Inventaire après décès de Georges Pottier, à la requête de « Catherine Leconte, » sa veuve. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 100 sous tournois, au profit de noble homme Léon Saureault, lieutenant en la prévôté d'Étampes, par Ursin Marre, marchand à Villelouvette. — Transport du bail du moulin de Breuillet et de ses dépendances, fait à François Le Roux, meunier au moulin de « Fransureau, « paroisse Saint-Germain-lès-Chastres, » par Guillaume Palleau, meunier au moulin de Breuillet. — Vente d'héritages, à Villelouvette, faite à Jacques Perrin, laboureur à Breuillet, par Charles Raguayne, vigneron à Villelouvette. — Vente de droits sur maison et dépendances, à Boissy, faite à Michel « Guiton, » vigneron à Boissy, par Jean Girard, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Marin Deluard, laboureur à Boissy, au service de Jacques Bourdon, baptisé en l'église Notre-Dame de « Torsé, près Bonnestable, » le 1er février 1598, fils de feu Germain Deluard et de Jacqueline Joubault, d'une part, et Charlotte Rochas, fille de Jean Rochas, laboureur à Boissy, et de Michelle Rousseau, d'autre part. — Transport de créance à Vincent Fortin, marchand à Breuillet, par Denis Fauveau, vigneron à Brétigny, paroisse de Breux.

E. 4733. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

6 au 16 août 1628. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, rue « de Pré, » fait à Philippe « Fava, » maître barbier et chirurgien à Boissy, par Guillaume « Le Roy, » serrurier à Rochefort. — Acte d'assemblée des habitants de Boissy, portant nomination de Jean Rousseau le jeune, leur procureur syndic, pour les représenter par-devant les juges de l'élection. 26 habitants ont signé (6 août 1628). — Bail de 2 arpents 1/2 de pré, prairie de Breuillet, au-dessous de « la Badauldière, » fait, moyennant un loyer annuel de 45 livres tournois, à Jean Foucquin, marchand à Jouy, par Pierre « Pillas, » laboureur à Boissy. — Transport de créances au susdit Foucquin, par Pierre Bonté, l'aîné, laboureur à Breux.

E. 4734. (Liasse.) — 9 pièces, papier, dont 1 cahier de 7 feuillets in-4°.

8 au 30 septembre 1628. — Accord entre Jacques « Lerahier, » praticien, d'une part, et Martin Pillas, laboureur à Saint-Yon, naguère fermier d'une ferme et métairie à Torfou, appartenant à la famille Lerahier, d'autre part. — Bail d'héritages, à Mauchamps, fait à Clément Guitteau, laboureur à Mauchamps, par Denis « Andry, » vigneron à Boissy. — Vente d'un demi-quartier de terre, terroir d'Égly, champtier des « Bleseaux, » faite, moyennant 15 livres tournois, à Marin Brizard, vigneron à Égly, par Jean « Toulière, » tailleur d'habits au même lieu, et Georgette Potest, sa femme. — Bail d'héritages, à Boissy, fait à Louis Roullon, vigneron audit lieu, par Jacques « Le Roy, » le jeune, vigneron au même lieu. — Bail de maison et dépendances à Mauchamps, fait à Jacques « Poulain, » manouvrier audit lieu, par Antoine Besnier, vigneron au même lieu. — Partage de meubles

entre Michel « Pocquet, » laboureur à Mauchamps, d'une part, et Catherine Pocquet, sa sœur, d'autre part. — Inventaire après décès de noble homme Philippe Jarigeon, vivant, contrôleur de la maison du prince de Condé, demeurant à Égly, fait à la requête de « Susanne Aillaud, » sa veuve. La livre d'étain, 8 sous tournois ; 2 arquebuses à rouet et 2 épées, ensemble, 20 livres tournois ; le boisseau de fèves, 52 sous ; le boisseau de pois, 20 sous tournois ; 8 volailles « d'Indes, » et 3 volailles de cour, ensemble, 10 livres tournois. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble d'Égly, champtier des « Graviers, » faite, moyennant 18 livres tournois, à Jacques Levesqueau, boulanger à Châtres, par Denis Gallet, marchand au même lieu. — Vente de 2 arpents de terre labourable, terroir de « Mauchamps, » lieu dit « la Marre des « Joutz, » faite, moyennant 90 livres tournois, à Pierre « Destpol » (de Saint-Pol), écuyer, « sieur de Hécourt, « sis à Trois-Maisons, paroisse de Chaufourt, y demeu- « rant, » par Guillaume « Petit, » marchand à Boissy.

E. 4735. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1er au 31 octobre 1628. — Contrat de mariage entre « Louis Chartier, » vitrier à Châtres, fils de feu François Chartier et de Louise Guard, d'une part, et « Claude Godillon, » fille de Louis « Godillon » et d'Étiennette Lambert, d'autre part. — Partage entre les héritiers de Pierre Bruyères et Clémence Rousseau, sa femme. — Quittance de 33 livres tournois, délivrée à « Anne Daigremont, » veuve de noble homme Martin Porteau, par Jacques Langloys, marchand de vins, bourgeois de Paris. — Accord entre Jean Bonnefillot, tixier en toile à Boissy, d'une part, Denis « Renault » et consorts, d'autre part, et pièces y relatives. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, rue de Monceau, fait à Marguerite Girard, demeurant à Boissy, par Mary « Revel, » serrurier à « Brethigny. » — Accord entre « Sébastien Georges, » marchand à « Mau- « champ, » d'une part, et Georges Bailly, laboureur au même lieu, d'autre part.

E. 4736. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

3 au 28 novembre 1628. — Partage entre Jean Poullain, vigneron à Égly, d'une part, et Claudine Bonteloup, femme séparée de biens de Jean Ledourt, d'autre part, et pièce y relative. — Vente d'un quartier de friche, terroir de Saint-Sulpice, champtier de « Fessoire, » faite, moyennant 8 livres tournois, à Charles « Senterre, » sergent royal à Étampes, par Laurent Rougeault, laboureur à Feugères. — Partage entre les héritiers de Martin Lambieux et de Jeanne Dangente, sa femme. — Bail de 5 quartiers de pré, prairie « de la Boissière, » fait, moyennant un loyer annuel de 14 livres tournois, à « Guilame Genest, » laboureur à Boissy, par Jean « Lambert, » le jeune, marchand et laboureur au même lieu. — Bail de 22 perches de vieille vigne en friche, vignoble de Saint-Yon, champtier des « Ormettains, » fait, moyennant un loyer annuel de 25 sous tournois, à Thomas Gilbon, vigneron à Boissy, par le susdit Lambert. — Vente de droits sur héritages, à Boissy, faite à Didier « Bézard, » sergent au bailliage dudit lieu, par Jean Ollivier, vigneron à Saint-Yon, et Michelle Feulleret, sa femme. — Partage entre les héritiers de Jean Jullien, vivant, vigneron à Boissy. — Bail d'un demi-quartier de terre, terroir d'Égly, champtier de « Bleseaux, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 25 sous tournois, à Charles Graingnon, vigneron à Égly, par Jean « Toulière, » tailleur d'habits au même lieu. — Bail de 58 arpents de terre et 1 arpent de pré, terroirs de Boissy, Saint-Yon et Villelouvette, fait, moyennant un loyer annuel de 180 livres tournois, à Jacques Bedeau, laboureur à Boissy, par François « Soixon, » marchand à « Pequeuse. » — Transport d'héritages par Liénard « Lapaix, » vigneron à Lardy, à Noël Pillart, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre « Anthoine Petit, » charron à Boissy, fils de Michel « Petit, » charron au même lieu, et de feue Didière Dallaine, d'une part, et Louise Bauchois, fille de feu Jacques Bauchois, et de « Jeanne Coquau, » d'autre part.

E. 4737. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

4 au 28 décembre 1628. — Vente d'un arpent de terre, terroir de « Mauchamp, » champtier des « Fou- » seaux, » faite, moyennant 36 livres tournois, à Pierre » Destpol » (de Saint-Pol), écuyer, « sieur de Hé- » cour, siz à Trois-Maisons, y demeurant, paroisse » de Chauffourt, » par « Guy Conté, » laboureur à » Mauchamp. » — Bail de maison et dépendances, à Boissy, rue de Monceau, fait à Robert Dangente, vigneron à Boissy, par Liénard « Lambieulx, » laboureur à Jouy. — Transport d'héritage à Jean Ollivier, vigneron à Saint-Yon, par Gervais « Ollivier, » demeu-

rant en la paroisse de Saint-Yon. — Bail de portion de maison et dépendances, à Boissy, rue de Monceau, fait par Liénard « Lambieulx, » susnommé, à Jean Rousseau, l'aîné, fils de feu Méry Rousseau, demeurant à Boissy. — Quittance de 100 livres tournois, délivrée à Didier « Bézard, » sergent au bailliage de Boissy, par Jean Ollivier, déjà nommé. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 100 sous tournois, au profit de Nicolas Boisseau, marchand à Rochefort, et Philippe Vacher, sa femme, par Jacques « Bedeau, » laboureur à Boissy. — Vente d'un quartier de terre « sablon, terroir de Boissy, champtier de la Bergerye « Fizeau, » faite, moyennant 100 sous tournois, à Louis « Feulleret, » vigneron à Boissy, par Jean Ballu, vigneron à Saint-Yon. — Transport de créance à Jean « Leconte, » praticien à Boissy, par Pierre « Pelle-« moine, » maître chirurgien à Châtres.— Conventions pour prix de travaux de maçonnerie entre Étienne « Barbier, » maçon en plâtre, d'une part, et Jacques « Robert, » marchand, laboureur à Boissy, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 30 sous tournois, au profit de Julien Bourdon, par Jean « Rousseau, » fils de feu Didier Rousseau, vigneron à Boissy. — Vente, par Denis Fauveau, vigneron à « Brétigny, » paroisse de Breux, à Pierre « Fau-« veau, » vigneron à Breuillet, de tous ses droits en la succession de Jean Delassus, son oncle. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 35 sous tournois, au profit de Jacques Bourdon, un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, par Thomas Gilbon, vigneron à Boissy. — Autre de 8 livres 10 sous tournois, au profit d'Arnoul Bourdon, marchand à « Montlhéry, » par Denis « Renault, » vigneron à Boissy, et Noëlle Rottier, sa femme. — Autre de 35 sous tournois, par les susdits époux Renault, au profit de Pierre de Bouville, sergent royal à Châtres.

E. 4738. (Liasse.) — 25 pièces, papier, dont 2 cahiers de 7 et 9 feuillets in-4°.

3 au 30 janvier 1629. — Vente de 2 perches de terre, moyennant 40 sous tournois, à Louis Godillon, hôtelier à Boissy, par Jean Soullas, vigneron au même lieu. — Vente de droits à la propriété d'immeubles faite à Didier Pillas, marchand à Boissy, par Claude Pillas, notaire royal et greffier à Saint-Sulpice et « Mauchamp, » demeurant à Saint-Sulpice. — Testament de Martin Jacob, prêtre, vicaire, demeurant à Égly. Il choisit sa sépulture dans l'église Saint-Pierre d'Égly, devant l'autel Notre-Dame, et donne, à cet effet, 10 livres tournois à ladite église : il donne 2 sous 6 deniers à chacune des douze paroisses voisines de celle d'Égly; fonde un obit en l'église de Sainte-Marie-Madeleine de Marcoussis, etc. Entre autres témoins qui signent ce testament est Gilles Jean, prêtre, « desservant le service divin de ladite » église d'Eglis, habitué et demeurant à Chastres, » (5 janvier 1629). — Vente de droits à la propriété d'immeubles faite à Jean Lefébure, vigneron à Cheptainville, par Jeanne Bunot, veuve de Méry Rousseau, vivant, vigneron à Boissy. — Bail de 14 « par-« ties » de terre en 2 pièces, terroirs de Boissy et Saint-Yon, fait à Didier Pillas, laboureur à Boissy, par Perrette Richer, veuve de Guillaume Aufray, demeurant à Saint-Merry. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit d'Anne Daigremont, veuve de noble homme Martin Porteau, vivant, valet de chambre du Roi, demeurant à Boissy, par Étienne Ramon, vigneron à Boissy; le même, Louis Godillon, marchand, et Michel Guiton, vigneron à Boissy; Didier Duchesne, vigneron à Boissy, et Jeanne Lecesne, veuve de Pierre Duchesne; Didier Andry, laboureur à Mauchamps; Gaspard Picart, vigneron à Boissy, et Simonne Mandonnet, sa femme; Michel Boucher, vigneron à Boissy; Guillaume Mandonnet, vigneron à Boissy, et Claude Louyn, sa femme; Jeanne Béroust, veuve d'Étienne Sorieul, demeurant à Villouvette; Liénard « Lam-« bieulx, » marchand à Jouy; Pierre Rottier, vigneron à Boissy; Noël et Denis Dangente, vignerons à Boissy; Charles Guyot, vigneron à Boissy, et Cantienne Boucher, sa femme; Guillaume Lefébure, vigneron à Boissy. — Partage de la succession d'Isaac de Martin (ville ?), vivant, conseiller au Parlement de Bretagne, entre Judith « de Martines, » veuve de « Thi-« bault de Chanteclère, » vivant, écuyer, sieur de la Plaine, demeurant à « Crotte, » près « Petiviers en « Baulce, » tant en son nom que comme ayant acquis, en la dite succession, un cinquième de « Paul de « Gespes, » écuyer, sieur de « Flamigny, » d'une part, et Philippe « Demailloc, » écuyer, sieur « du Boul-» lay, » tant en son nom que comme ayant acquis, en la même succession, un cinquième de Nicolas « Chavi-» gny, » écuyer, sieur de « Neully, » et de Marie « de Pouville, » sa femme. Les immeubles objets du partage consistent en « la maison, fief, terre et seigneurie de » Moret, fief de la Motte de Villouvette, moulin à » eaue dudit lieu de Villelouvette, leurs apparte-» nances et dépendances. . . » La seigneurie de Moret est attribuée à Judith de Martines; celle de la Motte

de Villelouvette à Philippe de Mailloc (date, au répertoire : 22 janvier 1629). — Contrat de mariage entre Jean Lemaire, vigneron à Avrainville, fils de Jacques Lemaire et de Françoise Petit, d'une part, et Marie Coiffier, fille de feu Jean Coiffier et de Mathurine Gondart, demeurant à Avrainville. — Partage entre Pierre Bonté, l'aîné, laboureur à Breux, et ses enfants, de la succession de Jeanne Fortin, femme dudit Bonté. — Cession de ce dernier à ses enfants. — Accord entre Pierre Leconte, laboureur à Mauchamps, d'une part, et son ancien pupille Yon Leconte, fils de feu Toussaint Leconte et de Marguerite Rozier, laboureur à Torfou, d'autre part.

E. 4739. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

4 au 28 février 1629. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit d'Anne Daigremont, veuve de noble homme Martin Porteau, valet de chambre du Roi, demeurant à Boissy, par : Jacques Michel, vigneron à Boissy; Zacharie Bézard, laboureur à Launoy, et Marie Grancher, sa femme; Étienne Legrand, vigneron à Boissy. — Accord entre Charles Delaselle, laboureur « à Lesmondant, » d'une part, et Louise Godin, veuve de Richard Leblanc, demeurant au même lieu, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 30 sous tournois passé, au profit de la fabrique de Saint-Yon, par Pierre Hallier, vigneron à Villelouvette. — Marché pour exploitation de bois à « Blanchefaice,» au lieu dit « le Bois clos,» entre Louis Bruneau, Louis Chevalier et consorts, « fagoteurs, » d'une part, et Claude « Contault, » marchand à Boissy, d'autre part. — Bail des terres appartenant à l'église d'Égly et comprenant 2 arpents 3 quartiers 8 perches, fait, pour 6 ans et 6 dépouilles, moyennant un loyer annuel de 11 livres tournois, à Jean Joynel, par Jean « Dugué, » sergent au bailliage de Boissy et Égly, demeurant à Égly, agissant en qualité de marguillier de la susdite église. — Échange entre Basile et Jean Jullien, frères, vignerons à Boissy. — Actes concernant les familles Olivier, de Saint-Yon, Potest, de Villouvette, Bézard, de Boissy. — Accord entre Mary « Re« vel, » serrurier à Brétigny, d'une part, et Philippe « Fera, » maître chirurgien à Boissy, d'autre part. — Échanges entre Philippe « Demailloc, » écuyer, sieur du « Bouloy, de la Motte et (*sic*) Villelouvette, » d'une part, et 1° Pierre Pinchault, laboureur « à la Folleville, « paroisse de Breullet, » et Marie Perrin, sa femme, d'autre part; 2° Louis Picard, Geoffrée Soyer, sa femme, et Jacques Soyer, vignerons à Villouvette, d'autre part. — Transport d'héritages sis « à la Butte « de Villelouvette, » fait audit de Mailloc par Julien Manoury, manouvrier à Villouvette, et Catherine Coqueau, sa femme. — Autre au même par Jacques Soyer, ci-devant nommé. — Échange et partage entre Jean « Rousseau, » l'aîné, et Jean Rousseau, le jeune, et Étienne Duchesne, à cause de Catherine Rousseau, sa femme. — Bail de « 2 planches de terre à faire chenevière, » à Boissy, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres 10 sous tournois, à Étienne Fillot, « cordonnier à Boissy,par Étienne Duchesne, vigneron au même lieu. — Vente d'un arpent, terre et bois, terroir de Boissy, faite, moyennant 60 livres tournois, à « Éloy le Roy, » vigneron à Boissy, par Valentin « Merly, » vigneron au même lieu.

E. 4740. (Liasse.) — 9 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

5 au 29 mars 1629. — Partage des successions de Simon Michel et de Nicolle Buisson, sa femme.— Bail de 40 perches de vigne, vignoble de Saint-Yon, fait, moyennant une rente annuelle de 100 sous tournois, à Étienne « Fillion, » le jeune, cordonnier à Boissy, par Pierre « Pellemoine, » maître chirurgien à Châtres. — Bail de portion de maison fait à Jean Musnyer, vigneron à Boissy, par Didier « Bézard, » sergent au bailliage de Boissy. — Règlement de comptes entre Louis « Carqueville, » vigneron à Lardy, Louis « Bouché, » meunier au même lieu, et Adam « Bedet, » marchand pâtissier à Châtres. — Vente d'un demi-arpent de terre sablon, à Boissy, champtier du « Chesne Rond, » faite, moyennant 22 livres tournois, à « Jehan Savary, » vigneron à Boissy, par « Jehan Gouffin, » vigneron au même lieu. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Villelouvette, faite, moyennant 60 livres tournois, à Philippe « Demailloc, » écuyer, sieur du « Boullay, Villelouvette et du fief de la Motte, » par Jeanne Raguayne, veuve de François Duteil, demeurant à Égly. — Transport d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Marsandes, fait à Gamaliel « Pouvin, » marchand à Boissy, par Madeleine Besnier, veuve de Samuel Subtil. — Vente de 7 quartiers de terre, terroir de Saint-Yon, faite, moyennant 129 livres tournois, à Denis « Aumont, » praticien à Boissy, par Pierre « Masson, » le jeune, marchand chaussetier à Dourdan, tant en son nom que comme se portant fort de Marguerite Lebedeau, sa

femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 10 livres 4 sous 2 deniers tournois passé, au profit de Jacques Bourdon, par Jean Rochas, l'aîné, laboureur à Boissy, et Michelle Rousseau, sa femme.

E. 4741. (Liasse.) — 16 pièces, papier, dont 2 cahiers de 5 et 6 feuillets in-4°.

3 au 29 avril 1629. — Échange entre Jacques « Bourdon, » un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, d'une part, et Julien Monourry, manouvrier à Villelouvette, d'autre part. — Bail d'immeubles à Boissy, rue de Châtres, fait à « Henri Marquet, » teinturier à Boissy, par Jean « Rousseau, » le jeune, fils de Méry Rousseau, vigneron au même lieu. — Jean Rousseau, l'aîné, frère de Jean Rousseau, le jeune, baille, moyennant un loyer annuel de 15 livres tournois, à Mathurin « Simonneau, » receveur de la terre et seigneurie du Marais, y demeurant, un arpent de pré, prairie de Villelouvette, près la Chaussée. — Échange entre Gamaliel « Pouvin, » marchand mercier à Boissy, d'une part, et « Pierre Gillebon, » vigneron au même lieu, d'autre part. — Contrat de mariage entre Denis Rochas, vigneron à Boissy, fils de Jean Rochas, laboureur audit lieu, et de Michelle Rousseau, d'une part, et Bonne Deletz, fille de feu Marin Deletz et de Fleurye Vaillant, alors femme d'Antoine Lévesque, boulanger à Boissy, d'autre part. — Actes originaux et copies concernant la famille Merly. — Inventaire après décès de Jeanne Raguayne, en son vivant, veuve de François Duteil, fait à la requête de Jean Poullain, vigneron à Boissy, tant en son nom, à cause de Jeanne Duteil, sa femme, que comme tuteur des mineurs de ladite Raguayne. La livre d'étain estimée 6 sous tournois. — Inventaire après décès de Simon Roux, vivant, vigneron à Boissy, et de Jeanne Rottier, sa femme, fait à la requête d'Abel Roux, tuteur des mineurs des susdits défunts. La livre d'étain, 6 sous tournois ; 2 boisseaux de graines de chanvre, 20 sous tournois ; 1 cent de gerbes de chaume, 60 sous tournois. — Vente de 6 perches de terre chenevière, à Boissy, « sur la rue tendant à la fontaine dudit lieu, » faite, moyennant 20 livres tournois, à noble homme Guy Gaultier, secrétaire de la Reine mère du Roi, demeurant à Paris, par Michel Boucher, vigneron à Boissy. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Boissy, champtier « des Glaises, » faite, moyennant 24 livres tournois, à Jean « Lambert, » le jeune, marchand et laboureur à Boissy, par Rose Petit, veuve de Robert Hébert, demeurant au même lieu. — Vente de 2 perches de terre, à Villelouvette, faite, moyennant 48 sous tournois, à Jacques « Bourdon, » ci-devant nommé, par Ursin Marre, marchand à Villelouvette. — Échange entre le susdit Bourdon, d'une part, et Philippe « Demailloc, » écuyer, « s^r du Boullay et de « Villelouvette. » — Contrat de mariage entre Germain « Bourgeron, » marchand « à la Villeduboys, » fils de Pierre Bourgeron, marchand au même lieu, et de Robine Béchepoix, d'une part, et Marguerite « Dugué, » fille de Jean Dugué, sergent au bailliage de Boissy, demeurant à Égly, et de Geneviève Trochet, d'autre part. — Contrat de mariage entre Antoine « Pigon, » vigneron à Égly, fils de Vincent « Pigeon, » et de Jeanne Beauvois, d'une part, et Noëlle Sorieul, fille de feu Étienne Sorieul, vivant, laboureur à Villelouvette, et de Jeanne Béroust, d'autre part.

E. 4742. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

2 au 29 mai 1629. — Accord entre Guillaume Mercyer, vigneron « à Guisseray, » d'une part, et François Defrance, vigneron « au Plessis-Chesnay, » près Corbeil, d'autre part. — Denis Fauveau, vigneron à Brétigny, paroisse de Breux, prend à bail, de son frère, César Fauveau, une vache, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois. — Échanges entre Philippe « Demailloc, » écuyer, « sieur du Boullay et de « Villelouvette, » d'une part, et 1° François « Soixon, » marchand à Pecqueuse ; » 2° Jean Lambert, » écuyer, sieur de Rochemont, garde du corps du Roi, demeurant à Boissy ; 3° Julien Monourry, manouvier à Villelouvette, et Catherine Coqueau, sa femme, d'autre part. — Michel Bézard, maître « des escolles » de Boissy, prend, à titre de pension et nourriture, pendant un an, de Jeanne Bourgeron, veuve de Martin Hersant, son fils mineur, Jean Hersant ; Bézard nourrira, logera, couchera son élève et lui montrera « à lire et escrire ; » la mère l'entretiendra d'habits et de linge et payera la somme de 72 livres tournois. — Charles « Thiboust, » marchand à Marcoussis, exécuteur du testament de feu Martin Jacob, vivant, prêtre, vicaire d'Égly et Claude « Badault, » le jeune, vigneron à « Chastenay, » présomptif héritier dudit défunt, à cause de sa femme, Jeanne Jacob, remettent à Claude « Revel, » prêtre, curé de Boissy et d'Égly, tout le bénéfice, tant spirituel que temporel dudit Égly, selon le bail que ledit Revel en avait fait à

Jacob, par acte passé devant Jean Pillas, tabellion, le 19 mars 1626, aux clauses et conditions spécifiées dans l'acte de remise (8 mai 1629.) — Accord entre Jean « Lambert, » le jeune, marchand à Boissy, d'une part, Michel « Merly, » et « Éloy le Roy, » vignerons à Boissy, d'autre part. — Bail du bénéfice d'Égly, fait par Claude « Revel, » ci-devant nommé, à Gilles « Jean, » prêtre, demeurant à Châtres. Le loyer annuel est fixé à 250 livres tournois et 2 setiers d'avoine, bonne et marchande, mesure de Châtres, portable, à Boissy (14 mai 1629.) — Le même « Revel,» baille à Didier « Bedeau, » sergent au bailliage de Boissy, les dîmes de blé, avoine, orge, pois, fèves et vesces, à lui appartenant dans le dîmage de Boissy, moyennant un loyer annuel de 300 livres tournois (15 mai 1629.) — Bail de droits sur des immeubles à Boissy, fait à « Gille le Moyne, » laboureur « à Coulle- « melle en Picardie, » par Jeanne Rovel, veuve de Fremin Dercaix, demeurant à Boissy. — Inventaire après décès de Martin Jacob, vicaire d'Égly, fait à la requête de son exécuteur testamentaire, Charles « Thiboust, » marchand fruitier à Marcoussis. 13 « livres de plusieurs sortes, avec une sainture, » deux petites boîtes de bois blanc, le tout prise 30 sous; 1 muid de vin blanc, 20 livres tournois; la livre d'étain, 6 sous tournois; le setier de blé méteil, 115 sous tournois; le setier d'orge, 4 livres tournois. — Marché de maçonnerie entre François Tressier, maçon « du pays de la Marche, » d'une part, et Philippe « Demailloc, » ci-devant nommé, d'autre part. — Constitution d'une rente annuelle de 10 livres tournois en faveur de Jean « Lambert, » écuyer, sieur de Rochemont, par Robert « Hébert, » vigneron à Boissy, et Jeanne Cabué, sa femme.

E. 4743. (Liasse.) — 13 pièces, papier, dont 2 cahiers de 6 et 8 feuillets in-4°.

5 au 27 juin 1629. — Vente de tous droits dans les successions de feu Jacques Treton et de Marie Renard, sa femme, faite à Jean Le Blanc, laboureur à la Briche, par Guillaume « Leloup, » vigneron à Saint-Sulpice-de-Favières, et Jeanne Treton, sa femme, fille des susdits défunts. — Vente d'héritages à Jacques « Langloys, » marchand, bourgeois de Paris, y demeurant, au faubourg Saint-Jacques, « où « pend pour enseigne l'image saint Jacques, » par Louis « Mesnager, » laboureur à Avrainville, et Françoise Bedeau, sa femme. — Renonciation, par Geoffrée Soyer, veuve de Louis Picard, demeurant à Villouvette, à la propriété d'un demi-arpent de vigne, en faveur de Jacques « Bourgeron, » vigneron à Ollainville. — Renonciation, par la même, à la propriété de divers immeubles, en faveur d'Henri « Chaussé,» marchand à Ollainville. — Ventes d'héritages à Philippe « Demailloc, » écuyer, sieur de Boullay et de Villelouvette, par : 1° Françoise Lestormy, veuve de Jean Gobert, en son vivant, un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés du Roi, demeurant à Châtres; 2° Pierre « Rousset, » marchand et laboureur à Châtres, et Madeleine Perrin, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 4 livres tournois passé, au profit de la fabrique de Saint-Yon, par Claude Cabué, vigneron à Dampierre, paroisse de Saint-Yon, et Pierre Hallier, laboureur à Villouvette. — Quittance de rachat d'une rente annuelle de 120 livres tournois, délivrée à Clément « Andry, » laboureur à Boissy, par Philippe de Mailloc, ci-devant nommé. — Quittance de rachat de rente annuelle de 40 sous tournois, délivrée à « Lau- « rent Petit, » et consorts, par Clément « Daigremont,» marchand à Châtres, agissant en qualité de marguillier de l'église Saint-Clément de Châtres. — Inventaire après décès de Cantienne Cabué, dressé à la requête de son mari Pierre Hallier, laboureur à Villouvette. La livre d'étain, 6 sous 6 deniers tournois; 2 vaches, ensemble, 50 livres tournois; 4 poules, 1 coq et 13 petits poulets, ensemble, 3 livres tournois.

E. 4744. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1er au 29 juillet 1629. — Contrat de mariage entre Pierre Hallier, laboureur, à Villelouvette, d'une part, et Catherine Leconte, veuve de Georges Pottier, demeurant à Boissy, d'autre part. — Actes divers intéressant les familles Simonneau, Bézard, Coiffier, Roullon, Bruyères et Louyn. — Vente de la dépouille de 15 arpents en blé, terroirs de Jouy, Breux et Breuillet, faite, moyennant 37 setiers de blé, à Jacques « Robert, » praticien à Boissy, par Marin Pollice, « serviteur, » au logis de Jacques Langloys, marchand au faubourg Saint-Jacques, à Paris. — Accord entre Charles « Thiboust, » laboureur, d'une part, et Claude « Badault » le jeune, vigneron à Égly, d'autre part. — Vente de la dépouille de 7 arpents 1/2 de blé, terroirs de Breux et Jouy, faite, moyennant 2 muids de blé méteil, mesure de Châtres, à Laurent Rougeault, laboureur à Feugères, par Liénard Lambieux, laboureur à Jouy. — Vente de la dépouille de 9 ar-

pents 1/2 de blé, tant seigle que méteil, et de 5 arpents d'avoine, terroirs susdits, faite au même, moyennant 2 muids de blé et 2 setiers d'avoine, mesure de Châtres, par Zacharie « Rozier, » marchand à « Soucy. » — Transport d'héritage à Noël Dangente, vigneron à Boissy, par Denis Dangente, vigneron à Boissy, frère de Noël. — Inventaire après décès de Jeanne Dugué, dressé à la requête de son mari, Jacques Soyer, vigneron à Villelouvette. La livre d'étain, 7 sous tournois ; « ung chappellet de courail, garny de soixante grains » d'argent et une croix aussi d'argent, deulx bagues, » aussi d'argent, et ses paters d'estrain, le tout prisé » et estimé ensemble xl sous tournois ; » 3 poules et 1 coq, 40 sous tournois. — Quittance de 60 livres tournois délivrée à Pierre « Leroy, » vigneron à Boissy, par son gendre, Jean « Rousseau, » le jeune, vigneron au même lieu. — Vente de portions d'héritages, à Saint-Chéron, faite à Étienne Brideron, marchand, et Aliénor Guyot, sa femme, par Liénard Vallé, manouvrier à Saint-Chéron, et Louis Guyot, manouvrier au même lieu.

E. 4745. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1er au 29 août 1629. — Vente d'héritages à Pierre Sainssard, marchand à Dampierre, par Jacques « Robert, » le jeune, praticien à Boissy. — Vente de 3 quartiers de terre, terroir de Villelouvette, champtier de la Butte, faite, moyennant 12 livres tournois, à Philippe « Demailloc, » écuyer, sr du Boullay et Villelouvette, demeurant audit lieu de Villelouvette, par « Nicolas Besnier, » vigneron « à la Souppanne, » paroisse de Breuillet. — Bail de portions d'héritages à Étienne « Brideron, » marchand à Boissy, et Aliénor Guyot, sa femme, par « Liénard Vallé, » manouvrier à Saint-Chéron, et Louis Guyot, manouvrier au même lieu. — Accord entre Jean Lemaire, laboureur à Mauchamps, d'une part, et Jean « Vacher, » laboureur au même lieu, d'autre part. — Vente d'héritages à Torfou faite à Claude « Contault, » marchand à Boissy, par Claude Chaisnoi, vigneron à Torfou. — Contrat de mariage entre Jean Piffret, vigneron à Ollainville, d'une part, et Françoise Pinet, fille de feu Georges Pinet et de Françoise Delarre, d'autre part. — Thomas « Picot, serruzier, » à Boissy, prend, à titre d'apprentissage, pour 2 ans et 2 mois, Jean « Besnard, » fils de feu Denis Besnard et de Jeanne Gauldry, « natif de Con- » teville, dans la baronnye de Saint-Sanson-en-Nor- » mandie. » Le patron enseignera à Besnard le métier de serrurier, lui fournira, à cet effet, les outils nécessaires, le nourrira, logera, couchera, fournira le feu et la chandelle et blanchira son linge. Besnard payera la somme de 60 livres tournois.

E. 4746. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

4 au 30 septembre 1629. — Vente d'un tiers d'arpent de terre à Villelouvette, faite à Philippe « De- « mailloc, » écuyer, « sr du Boullay et dudit Villelou- « vette, » par Georges Joynel, vigneron à Villelouvette. — Quittance de 22 livres 10 sous tournois, délivrée audit de Mailloc, par « Paul Pernot, » marchand à Bruyères-le-Châtel. — Vente de fruits sur pied en 3 quartiers de vigne, faite, moyennant 20 livres tournois, à Jean Lorin, vigneron à Boissy, par Jean « Delaiz, » vigneron au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 60 sous tournois, passé, au profit de Claude Gangnard, maître boucher au Haut-Pavé, faubourg d'Étampes, par Didier Bézard, marchand à Boissy. — Accord entre François Leborgne, laboureur à Boissy, d'une part, et Louis « Godillon, » marchand mercier au même lieu, d'autre part. — Accord et règlement de compte entre « Marie Dechartre, » veuve de Louis de Villereau, vivant, écuyer, sieur de Villereau, tant en son nom, comme curatrice de la succession de feu Jean Dechartres, vivant, écuyer, sieur de la Briche, son père, que comme se portant fort d'Ysabel Dechartres, sa sœur, d'une part, « Michel Pocquet, » laboureur à Mauchamps, Catherine Pocquet et Étienne « Duchesne, » vigneron à Boissy, d'autre part. — Bail de droits sur une maison à Saint-Chéron, fait à Étienne « Brideron, » marchand à Boissy, par « Jacques « Guiot, » berger à Saint-Chéron. — Accord entre Antoine « Lévesque, » boulanger à Boissy, d'une part, et Jacques Michel, vigneron au même lieu, d'autre part. — Actes relatifs à un accord entre Antoine « Pillas, » laboureur à Moret, Jacques « Bedeau, » laboureur, Didier « Bedeau, » praticien, et Barbe Bedeau, veuve de Cantien Hardi. — Transport d'héritages à « Jehan Bailly, » laboureur à Mauchamps, par Jean Pinson, vigneron au même lieu. — Vente d'héritages à Boissy, « sur la rue du Pré, » faite à Nicolle Merly, femme séparée de biens de Sulpice Boucher, et à Thomas Boucher, vigneron à Boissy, par Valentin Merly, vigneron au même lieu. — Main-levée donnée à Simon Pellerin, à sa femme et à Geneviève Hébert, par François « Chesnet, » marchand à Étampes. — Autres données par le même, à 1° « Jehan Béroust, » demeurant

à Boissy; 2° Georges « Coiffier » et sa femme, demeurant audit lieu. — Autre donnée à Roulaine Réault, demeurant à Breuillet, par Michel « Petit, » charron à Boissy. — Marché de maçonnerie pour réparations et constructions nouvelles à l'église d'Égly, fait entre Liénard « Lapierre, » maître maçon, demeurant au Villiers-le-Châtel près la Ferté-Aleps, » d'une part, et Jean « Dugué » et Jean Joinel, agissant en qualité de marguilliers de ladite église, d'autre part. L'ensemble des travaux sera payé 320 livres tournois à Lapierre (20 septembre 1629.) — Marché de maçonnerie entre Mathurin Audonnet, maçon du pays de la Marche, d'une part, et Germain Collin, du même pays, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 20 sous tournois passé, au profit de Pierre Le Rahier, par Louis Bruneau, manouvrier à Mauchamps. — Accord entre Gilles « Jean, » prêtre, vicaire d'Égly, d'une part, et Pierre « Roussel, » marchand à Châtres, d'autre part (23 septembre 1629). — Quittance de 17 livres 5 sous 6 deniers tournois délivrée à Pierre Leconte, laboureur à Mauchamps, par Laurent Rougeault, marchand e tlaboureur à Feugères.

E. 4747. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1er au 30 octobre 1629. — Acte constatant que Valentin « Merly, » vigneron à Boissy, a vendu sa maison sise audit lieu, « rue du Pré, » à Nicolle Merly, sa sœur, et à Sulpice Boucher, fils de ladite Nicolle. — Bail de maison et dépendances, « hors la » ville de Rochefort, » fait à Pierre « Chevreulx, » maréchal à Rochefort, par Guillaume « Le Roy, » serrurier à Boissy. — Actes divers entre Jean « Toulière, » tailleur d'habits à « La Forest-Sainte-» Croix, » d'une part, et Philippe « Demailloc, » écuyer, « sr du Boullay » et de Villelouvette, d'autre part. — Accord entre Georges Bailly, laboureur à Mauchamps, d'une part, et Étienne « Baudouin, » laboureur à « Chauffour, » d'autre part. — Quittance de 600 livres tournois, délivrée à Guillemette Legrand, par Jacques « Bourdon, » un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy. — Bail de maison et dépendances à Boissy, fait à « Anthoine Petit, » charron audit lieu, par Claude « Contault, » marchand à Torfou, tant en son nom que comme se portant fort de Françoise Hersant, veuve de Marin Contault, sa mère, et de son beau-frère Nicolas Mercier, marchand à Étampes. — Quittance de 20 livres tournois, délivrée à Jacques « Bourdon, » ci-devant nommé, par « Anne Daigremont, » veuve de noble homme Martin Porteau, vivant, valet de chambre du Roi, demeurant à Boissy. — Vente d'héritages, terroir de Boissy, faite à Denis Coiffier, vigneron à Boissy, par Pierre « Bonnyn » ou Bonvyn, laboureur à « Bouray, » tant en son nom que comme se portant fort de Sainte Lambot, sa femme.

E. 4748. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

4 au 27 novembre 1629. — Partage de la succession de Catherine Bedeau, en son vivant, femme de Pierre Pillas, entre Jean « Bedeau, » secrétaire de la chambre du Roi, demeurant à Paris; Jacques « Bedeau, » laboureur; Barbe Bedeau, veuve de Cantien Hardy; Didier « Bedeau, » praticien, et Didier « Pil-« las, » marchand et laboureur, à cause de Cantienne Bedeau, sa femme, tous demeurant à Boissy. — Contrat de mariage entre Jean Leconte, vigneron à « Bou-« ray, » fils de feu Gille Leconte et de Barthellemye Nicolle, d'une part, et Jeanne Boyvin, fille de feu Jean Boyvin et de Marie Lepan, alors femme de Denis Gilles, sabottier, demeurant à Boissy, d'autre part. — Simonne Pinet, veuve de Simon Aumont, délaisse tous ses biens à ses enfants, François, Denis et Marie Aumont, femme de Gabriel Pelletier. — Vente de portion de maison et dépendances, à Boissy, faite à Nicolas Besnier et Jeanne Louin, sa femme, par Guillaume Mandonnet, vigneron à Boissy, et Claude Louin, sa femme. — Actes divers intéressant les familles Besnier, Genaille et Destrechy. — Donation à Marguerite Girard par son frère Jean « Girard, » commis à la recette de l'abbaye de « Saint-Évroul en » Normandie. » — Vente de divers héritages faite à Claude Leblanc, laboureur « à Lesmondans, » par Didière Réault, veuve de Gilles Trethon, demeurant à Breux. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 4 livres tournois passé, au profit de Vincent Chardon, sergent au bailliage de Châtres, et Catherine Croisille, veuve de Nicolas Chardon, demeurant à Châtres, par Denis Dangente, vigneron à Boissy.

E. 4749. (Liasse.) — 15 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

2 au 22 décembre 1629. — Testament de Valen-

tin Merly, vigneron à Boissy. Il veut être enterré dans l'église de Boissy, comme ses père et mère, et donne, à cet effet, 60 sous tournois à l'église; il donne 2 sous tournois à chacune des trois églises « proches » celle de Boissy, où l'on a accoustumé d'aller à la » proussession le jour des Rogations. » — Accord entre Charles Guyot et Jean Rochas, vignerons à Boissy, d'une part, et Pierre Danonville, voiturier par terre à Étampes, au service de François Bihour, messager d'Étampes, d'autre part. — Cession d'héritages à Jean Jolivet, marchand boucher à Boissy, par Jean « Deslaiz, » vigneron au même lieu, et Geneviève Rousseau, sa femme. — Accord entre Jean « Dugué, » sergent au bailliage de Boissy et Égly, d'une part, et Marin « Dugué, » vigneron à Boissy, d'autre part. — Inventaire après décès de Jean Plumereau, vivant, vigneron à Boissy, et de Jeanne Cousin, sa femme, fait à la requête de Noël Rousseau, vigneron au même lieu. La livre d'étain, 6 sous 6 deniers tournois. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 50 sous tournois passé, au profit de Fleurie Lestourmy, veuve de Jean Divry, vivant, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, demeurant à Montlhéry, par Jean Jullien, vigneron à Boissy. — Transport d'un demi-arpent de vigne, vignoble d'Égly, champtier « du Champ de la Vigne, » fait à Michel Joynel, vigneron à Villelouvette, par Pierre « Painchaud, » laboureur à Villelouvette. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 10 sous 6 deniers tournois, faite au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, en exécution du testament de Perrine Vacher, par Noël « Vacher, » laboureur à Breux, tant en son nom que comme se portant fort des mineurs de Pierre Vacher, en son vivant, notaire royal à Châtres. — Bail de portion de maison et dépendances, à Boissy, rue de Châtres, fait à « Éloy le Roy, » vigneron au même lieu, par Denis « Bedeau, » charron audit lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 30 sous tournois, passé, au profit de Jacques Philippe, chapelier à Châtres, et Louise Besnard, sa femme, par Jeanne Lecesne, veuve de Pierre Duchesne, demeurant à Boissy. — Ventes de divers héritages faites à Philippe « Demailloc, » écuyer, s[r] du Boullay et de Villelouvette par : 1° Geoffrée Soyer, veuve de Louis Picard, demeurant à Villelouvette; 2° Denis « Aumont, » praticien à Boissy, et Geneviève Lambert, sa femme. — Vente d'héritages, terroir de Breuillet, faite à Chrétien de Lamoignon, conseiller au Parlement de Paris, par Jean Fouquin, laboureur à Jouy, paroisse de Breux.

E. 4750. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

3 au 31 janvier 1630. — Bail d'héritages, terroir de Boissy, fait à Jean Jollivet, boucher à Boissy, par Noël « Vacher, » laboureur à Breux. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 40 sous tournois, au profit de noble homme Léon Laureault, avocat au parlement, lieutenant en la prévôté d'Étampes, par Toussaint Bonté, vigneron à Boissy. — Accord entre Thomas Gouyn, laboureur à Châtres, d'une part, et Zacharie Pillas, vigneron à Égly, d'autre part. — Contrat de mariage entre Denis Thomas, maçon à Boissy, « natif de Drable, en Poittou, de l'évesché de Bourges » en Berri, » fils de feu Guillaume Thomas et de Marie Noël, d'une part, et Françoise Besnier, fille de feu Pierre Besnier et de Pasquière Gondart, d'autre part. — Vente de divers héritages à Simon Sorieul, laboureur à Jouy, par Mathurin Lenon, vigneron à Brétigny, paroisse de Breux. — Partage de la succession de Denise Dutoc, entre Pierre « Dutoc, » marchand et laboureur à Breux, d'une part, et Pierre « Marceille, » marchand à Étampes, d'autre part. — Contrat de mariage entre Jean « Potel, » *alias* Potest, marchand à Villelouvette, fils de Joachim Potest et de Françoise Ollivier, d'une part, et Louise Vallois, fille de feu Charles Vallois et d'Antoinette Delaunoy, d'autre part. — Contrat de mariage entre Simphorien « Guyot, » fils de Pierre « Guyot, » receveur de la terre et seigneurie de « Sainte-Mesme près Dourdan » et y demeurant, » et de feue Marie Bory, d'une part, et « Marie Chardon, » fille de François « Chardon, » lieutenant du bailliage et châtellenie de Bruyères-le-Châtel, y demeurant, et de feue Guillemette Lambert, d'autre part. — Pièce y relative. — Transport d'héritage à Jean Bonnefillot, tixier en toile à Boissy, par Jean « Gouffin, » vigneron au même lieu. — Inventaire après décès de Valentin Merly, à la requête de Sulpice Boucher, exécuteur testamentaire, vigneron à Boissy. La livre d'étain, 6 sous 6 deniers tournois; le poinçon de vin blanc, récolte de 1629, 8 livres tournois. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, faite à Anne Leconte, femme et fondée de procuration de Louis Renault, par Jacques « Le Roy, » charron à Boissy. — Autre à Marin Bedeau, vigneron à Boissy, par Noël « Vacher » et consorts. — Règlement de compte entre Jacques Michel et consorts, d'une part, et Jean « Loyn, » vigneron à Boissy, d'autre part. — Vente de 30 perches de terre chenevière, terroir

« d'Arny, » paroisse de Bruyères-le-Châtel, fait, moyennant 100 livres tournois, à « Marin Langlois, » vigneron audit Arny, par Didière Lecesne, femme de Simon Pillas, et Jeanne Lecesne, veuve de Pierre Duchesne, demeurant à Boissy. — Contrat de mariage entre Didier « Bedeau, » praticien à Boissy, fils de feu Jean Bedeau, laboureur au dit lieu, et de Cantienne Girard, d'une part, et Marie Aumont, fille de Thomas « Aumont, » laboureur, et de Perrine Fauveau, demeurant à Boissy, d'autre part. — Titre nouvel de 11 livres 7 sous 6 deniers tournois, au profit des héritiers de René Regnier, par Guillaume « Le Roy, » serrurier à Boissy.

E. 4751. (Liasse.) — 13 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

3 au 28 février 1630. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 4 livres tournois, au profit de Charles Desnoyers, maître barbier et chirurgien à Rochefort, par Pierre Bruyères, vigneron à Boissy. — Quittance de 60 livres tournois, délivrée à Simon Lorieul, laboureur à Jouy, par Jacques « Bourdon, » un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy. — Partage entre les héritiers de Jean Masson et Renée Réault, sa femme. — Inventaire après décès d'Antoinette Delaunay, à la requête de Thomas Gouin, son mari, laboureur à Égly. La livre d'étain, 6 sous; le poinçon de vin blanc, récolte de 1629, 7 livres tournois; le setier de blé méteil, 6 livres 10 sous tournois; le setier de blé mouture, 100 sous; le setier d'orge, 100 sous; le setier d'avoine, 115 sous; le boisseau de graine de chanvre, 8 sous tournois; le boisseau de pois, 12 sous; le boisseau de fèves, 12 sous; les 100 bottes de foin, 100 sous; le setier de vesces, 110 sous; 3 vaches, 60 livres tournois. — Bail de maison et dépendances, à Breux, fait à Noël « Vacher, » laboureur audit lieu, par Guillaume Palleau, meunier au « moulin de Taille-« grain, » paroisse de Saint-Sulpice. — Transport de rente fait à ce dernier par le susdit Vacher. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 12 livres 10 sous tournois, au profit de Judith de Martines, veuve de Thibault de Hauteterre, par Jacques « Dautier, » marchand à Châtres; Jean « Legrand, » vigneron à « Longpont, » et Jean « Bourgeron, » vigneron à « la Ville-du-Bois. » — Renonciation, par les héritiers naturels et légitimes, à la succession de Didier Rousseau. — Vente de 4 arpents 3 quartiers 1/2 de terre, tenoir d'Avrainville, faite, moyennant 300 livres tournois, à Marguerite d'Estrechy, veuve de Guillaume Hersant, demeurant à Châtres, par Françoise Hersant, veuve de Marin Coutault, demeurant à Étampes. — Bail du moulin de Breux, avec ses appartenances, fait, moyennant une redevance annuelle de 240 livres tournois, 1 douzaine de chapons, 1 porc de la valeur de 15 livres, 2 gâteaux aux Rois, chacun d'un boisseau de blé froment, à Pierre Sainsard, meunier à Dampierre, par Jean « Lambert, » écuyer, sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, ayant charge de Marie Daubray, dame de Neufchelles, Bruyères-le-Châtel et autres lieux. — Ratification, par Françoise Loyn, d'un bail fait par son mari, Jacques « Robert, » laboureur à Boissy. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 6 livres tournois, au profit de Charles Brunet, laboureur à « la Poulinière, » paroisse de Bruyères-le-Châtel, par Guillaume Palleau, meunier à Breuillet. — Bail de maison et dépendances, à Georges « Coiffier, » vigneron à Boissy, par Jean « Loyn, » vigneron au même lieu.

E. 4752. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

3 au 27 mars 1630. — Accord entre Didier « Bé-« zard, » marchand à Boissy, d'une part, et Clément Bedeau, son beau-frère, d'autre part. — Michel « Bézard, » maître « des escolles » de Boissy, prend comme pensionnaire, pour un an, de David Chevallier, marchand bourgeois de Paris, Bernard Chevallier, fils dudit David. L'élève sera nourri, logé, chez le maître qui lui enseignera à lire et écrire. Le père s'engage à payer 90 livres tournois (3 mars 1630). Le 7 mars 1631, ce contrat est renouvelé pour un an aux mêmes conditions. — Accord entre Marin Masson, vigneron à Breuillet, d'une part, et Jean Masson, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 18 livres 15 sous tournois, au profit de (Pierre) Boutet, demeurant à Paris, par Jacques Bedeau, laboureur à Boissy, et Perrine Lesné, sa femme. — Autre de 9 livres 7 sous 6 deniers tournois, au profit de Claude « Contault, » praticien à Torfou, par Marie Couette, veuve de Pierre Marcongnet. — Vente d'héritages, terroir de « Mauchamp, » faite à Jean « Lam-« bert, » écuyer, sieur de Rochemont, garde du corps du Roi, par Guillaume « Petit, » marchand à Boissy. — Constitution d'une rente annuelle de 10 livres tournois, au profit dudit « Lambert » par ledit « Petit. » — Quittance de 80 livres tournois, délivrée à Jacques

« Bourdon, » un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, par « Jacques Bourgeron, » vigneron à Ollainville. — Actes intéressant les familles Rousseau et Plumereau. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 16 livres tournois, au profit de Toussaint Loiseau et Tierri, sa femme, par « Pierre Gilbon, » vigneron à Boissy, et Claude Jullien, sa femme. — Autre d'une rente de 60 sous tournois, au profit d'Anne Daigremont, veuve de noble homme Martin Porteau, par Guillaume « Le Roi, » serrurier à Boissy. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de « la Billauderye, » faite, moyennant 42 livres tournois, à noble homme Guy Gaultier, conseiller et secrétaire de la Reine-mère, demeurant à Paris, par Julien « Reners, » vigneron à Boissy, et Marie Perrin, sa femme. — Claude « Contault, » demeurant à Torfou, fermier du gros et huitième de Boissy, « abonne » Étienne Fillot, marchand à Boissy, et Rose Le Roy, sa femme, « de vendre vin tant en gros que en détail, » au lieu de Boissy, d'une Saint-Remi à l'autre, pendant un an, moyennant 80 livres tournois.

E. 4753. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1er au 28 avril 1630. — Vente d'un arpent de terre, ensemensé en blé méteil, terroir de Boissy, champtier de « la Dussandière, proche la mare aux « oyes, » faite, moyennant 57 livres tournois, à noble homme Gui Gaultier, secrétaire de la Reine-mère, demeurant à Paris, par Basile Julien, vigneron à Boissy, et Michelle Jousselin, sa femme. — Conventions entre Jean « Leconte, » praticien à Boissy, un des asséeurs et collecteurs des tailles de la paroisse de Boissy, d'une part, et François Aumont et Étienne « Du- « chesne, » aussi asséeurs et collecteurs, d'autre part, touchant la levée desdites tailles. — Vente de 71 perches de terre, terroir et près la fontaine de Boissy, faite, moyennant 74 livres tournois, à noble homme Renault « Lambert, » sieur de la Motte, avocat en parlement, demeurant à Paris, par Julien « Reners, » vigneron à Boissy, et Marie Perrin, sa femme. — Bail de maison et dépendances à Boissy, fait à Guillaume Pépin, tailleur d'habits audit lieu, par Étienne « Delarre, » vigneron à Cheptainvile. — Vente de 3 perches de terre, saussaie et orme, « où il y a une « mare à rouyr fillace, » terroir de Saint-Yon, lieu dit « les Mares, » faite, moyennant 7 livres tournois, à Jean « Cabué, » le jeune, vigneron à « la Sazardière, » paroisse de Saint-Yon, par Jeanne Ledourt, veuve de Jean Chanteclerc, demeurant à Egly. — Vente de 4 perches de terre, terroir de Villelouvette, faite, moyennant 64 sous tournois, à Philippe « Demailloc, « sieur du Boullay et de Villelouvette, » par Marie Guyot, veuve de Jean Heurteur, demeurant à Villouvette, paroisse d'Égly. — Inventaire après décès de Jean Lefébure, à la requête de Jeanne Texier, sa veuve, demeurant à Égly. — Ladite veuve prend à bail d'Hugues Gaultier, marchand à Châtres, une vache, moyennant une redevance annuelle de 16 livres de beurre. — Vente de 29 perches de pré, prairie de Breuillet, « proche la ferme de Chappitre, » faite, moyennant 63 livres tournois, à Denis « Aumont, » praticien et arpenteur juré à Boissy, par René Hervet, marchand à Jouy. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, rue « du Pré, » fait à Denis Thomas, maçon audit lieu, par « Jehan Hébert, » vigneron à « Mondonville, « paroisse de la Norville. »

E. 4754. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

3 au 31 mai 1630. — Bail de 7 quartiers de pré et bois, prairie de Dampierre, lieu dit « la Nouë, » fait, moyennant un loyer annuel de 15 livres tournois, à Claude Cabué, vigneron à Dampierre, paroisse de Saint-Yon, par Jacques « Langloys, » marchand à Paris. — Madeleine Besnier, veuve de Samuel Subtil, demeurant à Boissy, prend à bail, de Marguerite « Chollin, » femme de Jean Réault, maréchal-ferrant de l'écurie du Roi et de la compagnie des chevau-légers, une vache, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre. — Échange entre Denis « Aumont, » praticien à Boissy, d'une part, et Jean « Pillas, » le jeune, vigneron au même lieu, d'autre part. — Vente d'un demi-quartier 1/2 quarte, faisant moitié de 5 quartes de pré, prairie de Bonnes, lieu dit « les Prez de Lange, » faite, moyennant 15 livres tournois, à Jacques Lené, marchand à Torfou, par Pierre Galland, vigneron à Bonnes. — Vente de 8 perches de vigne, vignoble de Boissy, champtier « des Ruelles, » faite, moyennant 24 livres tournois, aux époux Réault, ci-devant nommés, par Pierre Bruyères, vigneron à Boissy, et Germaine Feulleret, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 60 sous tournois, au profit de Jean Leconte, praticien à Boissy, par Jean Jullien, vigneron au même lieu, et Andrée Vaillant, sa femme. — Autre d'une rente annuelle de 12 livres tournois, au profit de Pierre Bontet, greffier au

Châtelet de Paris, par Étienne « Filliau, » cordonnier à Boissy. — Autre d'une rente annuelle de 10 livres tournois, au profit de Jacques Bourdon, un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, par Jacques « Buard, » laboureur à Saint-Sulpice-de-Favières. — Noël Dangente, vigneron à Boissy, prend une vache de Gédéon Duplessis, conseiller et élu du Roi en la ville d'Étampes, moyennant une redevance annuelle de 15 livres de beurre frais. — Accord entre Jacques « Blangarnon, » vigneron à Boissy, d'une part, et Joachim « Blangarnon, » cordonnier à Étampes, d'autre part. — Quittance de 1150 livres tournois, délivrée à Joachim « Langloys, » marchand de vins à Paris, et Guillemette Dupuis, sa femme, par Jacques « Robert, » praticien à Boissy, et « Geneviève Langlois, » sa femme. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, rue du « Val, » fait à Marin Coiffier, vigneron à Boissy, par Jacques Michel, vigneron au même lieu. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Saint-Yon, près le moulin de Saint-Yon, faite, moyennant 40 livres tournois, à Jacques Bourdon, ci-devant nommé, par Jean Ledourt, vigneron à Égly, et Claudine Bouteloup, sa femme.

E. 4755. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

2 au 29 juin 1630. — Bail de 2 arpents de pré et saussaie, prairie de Bruyères, fait, moyennant un loyer annuel de 24 livres tournois, à Ursain Marre, marchand à Villelouvette, par Jean « Lambert, » écuyer, sieur de Rochemont, garde du corps du Roi, demeurant à Boissy. — Bail d'un demi-arpent 1/2 quarte de terre sablon, terroir de Boissy, fait, moyennant un loyer annuel de 30 sous tournois, à Yon Subtil, vigneron à Boissy, par Noël Rousseau, vigneron au même lieu. — Accord entre Sébastien Sorieul, laboureur à Jouy, d'une part, et Abraham « Émery ou » Ennery, » sergent au bailliage de Saclas, d'autre part. — Quittance d'un cent 1/2 de bottes de foin, pour le rachat et amortissement d'une rente annuelle de 18 sous 9 deniers tournois, délivrée à Zacharie « Bézard, » laboureur à Launoy, par « Noël de Baune, » tavernier à Châtres. — Consentement au passage d'un égoût, donné à Cantien Feulleret, vigneron à Boissy, par Pierre Bruyères, vigneron au même lieu. — Marché de maçonnerie entre Nicolas Cousturier, maçon du Poitou, d'une part, et Philippe « Demailloc, » écuyer, sieur du Boulloy et de Villelouvette, demeurant à Villelouvette, d'autre part. — Bail de 3 arpents de pré, prairie de Breuillet, fait, moyennant un loyer annuel de 30 livres tournois, à Jean Foucquin, laboureur à Jouy, par Didier « Pillas, » laboureur à Boissy. — Vente d'un demi-arpent 3 perches de terre, terroir de Villelouvette, faite, moyennant 40 livres tournois, à Jacques « Bourdon, » un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, par Geneviève Lambert, veuve de Jean Beauvais, demeurant à Villelouvette. — Michel « Bézard, » maître « des escolles » de Boissy, y demeurant, prend, à titre de pensionnaire, de Marin « Dupuis, » marchand hôtelier à « Longeumeau, » Marin Dupuis, fils du susdit marchand, pour lui enseigner, pendant un an, « à lire, escrire, jetter, carquller et l'aricqueméticque. » L'élève sera nourri et logé chez le maître; il s'entretiendra de vêtements, linge et chaussure, et payera 80 livres tournois pour un an. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 7 livres 10 sous tournois, au profit de Jacques Bourdon, ci-devant nommé, par Jean Rochas, l'aîné, laboureur à Boissy, et Michelle Rousseau, sa femme. — Vente d'un demi-arpent de pré, prairie de Breuillet, au-dessous de « la butte Réault, » faite, moyennant 120 livres tournois, à Jean « Pillas, » greffier et tabellion au bailliage de Boissy, par son père Simon Pillas, vigneron à Boissy. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, fait à Barbe Bedeau, veuve de Cantien Hardi, par Denis « Vaché, » marchand à Saint-Maurice. — Bail à moitié de 120 bêtes à laine, brebis, moutons et « moutonneaulx, » fait à Pierre « Lambot, » laboureur à Boissy, par Guy « Gaultier, » secrétaire de mons^r « d'Entraigues. »

E. 4756. (Liasse.) — 14 pièces, papier, dont 2 cahiers de 5 et 5 feuillets in-4°.

1er au 29 juillet 1630. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 30 sous tournois, au profit de Pierre Denise, charron à Châtres, par Gamaliel « Pouvin, » marchand meunier à Boissy. — Bail de 3 quartiers de pré, prairie de Bruyères, « près les communes d'Eglis, » mesure de Montlhéry, fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Louis Sorieul, laboureur à Villelouvette, par Jacques « Robert, » bailli d'Ollainville, demeurant à Bruyères-le-Châtel. — Inventaire après décès de Jeanne Jullien, à la requête de son mari, Jacques Mareiller, vigneron à Boissy. La livre d'étain, 8 sous tournois ; 1 vache, 30 livres tournois ; un minot

de blé méteil, 40 sous tournois. — Vente d'arbres, tant à « Chantropin qu'à Marcoussis, » faite, moyennant 3 livres 4 sous tournois par chaque arbre, à Jacques « Robert, » marchand à Montlhéry, par Marie-Charlotte « de Balsac, » dame de Bassompierre, Boissy et Égly, et, en partie, de Marcoussis. — Contrat de mariage entre Philippe Fabien, vigneron à Égly, fils de « Cancien Fabien, » et de feue Jeanne Guyot, d'une part, et Jeanne Courtin, fille de Pierre Courtin, vigneron à Égly, et de Mathurine Ledourt, d'autre part. — Vente d'un demi-quartier de pré, prairie de Villelouvette, faite, moyennant 14 livres 12 sous tournois, à Jean « Pillas, » greffier et tabellion au bailliage de Boissy, par « Nicollas Besnier, » vigneron à « la Souppenne, paroisse de Breullet. » — Contrat de mariage entre Jean « Le Livre » (*alias* Le Liepvre), fils de N. « Le Livre, » demeurant en la parroisse de « Maharut, » en Normandie, d'une part, et Geofrée Soyer, veuve de Louis Picard, demeurant à Villelouvette, d'autre part. — Contrat de mariage entre Claude « Le Roy, » serviteur meunier au service d'Henri Lesné, meunier au moulin de « Guilerville, paroisse de Saint-Médric de Linois, » fils de feu Nicolas Le Roy et d'Hérémie Brod, d'une part, et Cantienne Rousseau, fille de Jean Rousseau, l'aîné, vigneron à Boissy, et de Sainte Sainctain, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, lieu dit « le Puis grès, » fait à Gabriel Peltier, vigneron à Boissy, par Jean Girard, vigneron au même lieu. — Bail d'héritages, terroir de Boissy, fait à Jean « Rousseau, » l'aîné, fils de Didier Rousseau, vigneron à Boissy, par Joachim « Blangarnon, » cordonnier à Étampes. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, près le grand carrefour, fait à « Jehan Guilmar » (*alias* Guillemard), cordonnier à Boissy, par Michel « Petit, » marchand au même lieu. — Inventaire après décès de Perrine Aulmont, à la requête de son mari, Toussaint Orpin, vigneron à Boissy. La livre d'étain, 8 sous tournois; 4 poinçons de vin blanc, 28 livres tournois; 1 vache, 24 livres tournois; 5 poules, 1 coq et 17 petits poulets, ensemble, 3 livres 4 sous tournois.

E. 4757. (Liasse.) — 1 cahier, papier, de 4 feuillets in-4°.

12 août 1630. — Inventaire après décès de Louis Picard, à la requête de Geoffrée Soyer, sa veuve, demeurant à Villelouvette. La livre d'étain, 7 sous, 6 deniers tournois; 6 poules, 1 coq et 8 poulets, ensemble, 100 sous tournois.

E. 4758. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

3 au 22 septembre 1630. — Bail d'un demi-arpent 1/2 quartier de bois taillis, terroir de Boissy, champtier d'au-dessous de la Justice, fait, moyennant une rente annuelle de 60 sous tournois, à Jean « Leconte, » praticien à Boissy, par Pierre Poullain, marchand boucher à Châtres, et Marie Mesnard, sa femme. — Vente de fruits pendant par les racines en un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de « la Hallebardière, » faite, moyennant 9 livres tournois, à Guillaume Le Roy, vigneron à Boissy, par Jean Beroust, vigneron au même lieu. — Vente identique faite au même, moyennant 100 sous tournois, par Jacqueline Gillebon (*alias* Gilbon), veuve de Michel Charpentier, demeurant à Boissy. — Échange entre Philippe « Demailloc, » écuyer, s[r] du Boullay et de Villelouvette, demeurant à Villelouvette, d'une part, et Jean Joynel, vigneron à Villelouvette, d'autre part. — Transport de créance à Pierre « Lambot, » laboureur à Boissy, par Étienne « Delarre », vigneron à Cheptainville. — Renonciation à jouissance de propriété, en faveur de René « Arnault, » marchand boucher à Châtres, par « Sulpice Picot, » vigneron à Boissy. — Vente de 9 perches de vigne, vignoble de Boissy, champtier « des Ruelles, » faite, moyennant 30 livres tournois, à « Jehan Reault, » maréchal de forge de l'écurie du Roi et de la compagnie des chevau-légers ordinaires des gardes du Roi, par Simon Pillas, vigneron à Boissy.

E. 4759. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1[er] au 30 octobre 1630. — Inventaire, prisée et estimation des meubles et ustensiles du moulin de Villelouvette, appartenant au s[r] de Mailloc. — Vente d'héritages, terroir de Boissy, fait à noble homme Guy Gaultier, conseiller et secrétaire de la Reine-mère, par Guillaume Mandonnet, vigneron à Boissy, et Claude Louin, sa femme. — Bail de 5 arpents de pré, prairie d'Égly, tenant aux « communes » dudit lieu, fait, moyennant 100 livres tournois, à Laurent « Dantier, » vigneron à Égly, par Gilles « Hervet, » receveur de Madame de Bassompierre, demeurant à « Linois. » — Conventions entre François « Legrand, » marchand à « Sainte-Mesme, » et consorts, d'une part, et 26 habitants, la plupart de Boissy, d'autre part, pour la garde et la nourriture des porcs à la glandée dans la forêt de

Dourdan et Corbreuse, depuis le 9 octobre jusqu'à la Saint-André, 30 novembre 1630. Legrand percevra 40 sous tournois par chaque bête porcine. — Vente de 16 à 17 perches de terre, terroir de Boissy, champtier de « la Ville Pompette, » faite, moyennant 20 livres tournois, à Renault « Lambert, » avocat en parlement, s[r] de la Motte, par Jean « Leconte », praticien à Boissy, — Vente au même, moyennant 35 livres tournois, d'un demi-arpent de terre, terroir de Boissy, champtier des « Routtoirs, » par Didier « Pillas, » laboureur à Boissy. — Bail du moulin de Villelouvette fait, moyennant un loyer annuel de 180 livres tournois, à Jean Joynel, vigneron à Villelouvette, par Philippe « Demailloc, » écuyer, sieur du Boullay et de Villelouvette, demeurant à Villelouvette. — Démission de biens à titre onéreux en faveur de Jean « Cabué, » l'aîné, marchand en la paroisse de Saint-Yon, par Philippe « Aumont, » vigneron en la même paroisse. — Échange entre Guy Gaultier, secrétaire de la Reine-mère, d'une part, et « Claude Dai- » gremont, » veuve de Jacques Bourdon, vivant, un des 120 chevaucheurs ordinaires et privilégiés de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, d'autre part. — Bail d'un demi-arpent, terre et vigne, vignoble de Boissy, champtier de « la Pompette, » fait, moyennant un loyer annuel de 7 livres trournois, à Jean Jollivet, marchand boucher à Boissy, par Jacques Michel, vigneron au même lieu. — Bail de 22 arpents 1/2 quartier de terre, à Saint-Éloi et à la Bouchardière, fait, par la susdite « Claude Daigremont, » à Didier « Andry, » laboureur à « Mauchamp, » moyennant une redevance annuelle de 7 setiers et mine de blé méteil. — Vente d'un demi-quartier de terre, terroir de Boissy, champtier de « la « Fontaine, » faite, moyennant 13 livres tournois, à noble homme Renault « Lambert, » avocat en parlement, par Françoise Mersant, veuve de Marin Contault, demeurant à Étampes. — Échange entre Simon « Picot », marchand à Boissy, d'une part, et Denis « Hébert, » vigneron au même lieu, d'autre part. — Vente de 2 arpents de terre, terroir de Saint-Yon, lieu dit la « Butte aux Faucheux, » faite, moyennant 24 livres tournois, à Jacques « Robert, » praticien à Boissy, par Claude Croullebois, vigneron au même lieu. — Accord entre Fleury Mathurin, vigneron à Égly, d'une part, et Nicolas Guérin, vigneron au même lieu, d'autre part.

E. 4760. (Liasse.) — 35 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

5 au 30 novembre 1630. — Bail d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Marsandes, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 60 sous tournois, à Jacques Coiffier, vigneron à Boissy, par « Catherine Bonvalet, » veuve de Pierre de Paris, vivant, élu en l'élection de Melun. — Accord entre Jean « Deslaiz, » vigneron à Boissy, d'une part, et Louis « Rousseau, » vigneron à Saint-Sulpice, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, « rue « du Pré, » fait à « Zacarie Pillas, » vigneron à Boissy, par Julien « Reners, » vigneron à « Cheptainville. » — Autre à Marie Guignard, veuve de Louis Ramon, et à Louis Ramon, son fils, par Jacques Mareillier, vigneron au « Coullombier. » — Autre de maison et dépendances, à « Arny, » paroisse de Breuillet, fait à Pierre « Dugué, » marchand audit lieu, par Didière Lecesne, femme de Simon Pillas, et Jeanne Lecesne, veuve de Pierre Duchesne, demeurant à Boissy. — Transport d'héritage à Jacques « Le Roy, » charron à Boissy, par « Denis Bedeau, » vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Michel « Blangarnon, » vigneron à Boissy, fils de feu Denis Blangarnon et de Jeanne Jullien, d'une part, et Louise Sorrain, fille de Louis Sorrain, texier en toile à Boissy, et de Cantienne Pocquet, d'autre part. — Contrat de mariage entre Étienne Guérin, vigneron, fils de Nicolas Guérin, vigneron à Égly, et de Germaine Fleurant, d'une part, et Françoise Duteil, fille de feu François Duteil et de Jeanne Raguaine, demeurant au même lieu, d'autre part. — Contrat de mariage entre Robert « Guillemar, » cordonnier à Boissy, fils de feu Robert Guillemar et de Mathurine Rousseau, d'une part, et Françoise Le Roy, fille de Pierre « Le Roy, » vigneron à Boissy, et de Geneviève Bourguignon, d'autre part. — Bail d'un quartier de vigne, terroir de Boissy, champtier des « Guignères, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 25 sous tournois, à « Jehan Gillebon, » vigneron à Boissy, par Guillaume Le Roy, l'aîné, vigneron au même lieu. — Quittance de 135 livres tournois, délivrée à Jean Andry, laboureur à « Au- « vers, » par Robert « Besnard, » demeurant à Paris. — Vente de 4 arpents 1/2 quartier de terre, terroir de Boissy, champtier de « la Bouchardière, » faite, moyennant 136 livres 2 sous 6 deniers tournois, à « Claude « Daigremont, » veuve de Jacques Bourdon, vivant, l'un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, par Pierre Besnier, laboureur à Torfou. — Titres nouvels de diverses rentes passés, au profit de la susdite Claude Daigremont, par : Louis « Godillon, » marchand à Boissy, et Étienne « Ramon, » vigneron au même lieu ; Robert « Hébert, »

et Denis « Hébert, » vignerons à Boissy; Jean « Hébert, » charron à Jouy ; Denise Roux, veuve de Pierre Gillon, demeurant à Boissy ; Jacques « Blangarnon, » vigneron à Boissy. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Boissy, devant les maisons de la rue de « Courteanesse, » faite, moyennant 40 livres tournois, à Denis « Aumont, » procureur fiscal au bailliage de Boissy, par Denis Louyn, vigneron à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon, et Jeanne Ragaine, sa femme. — Échange entre noble homme Renault « Lambert, » sieur de la Motte, avocat en parlement, d'une part, et Denis Vacher, procureur fiscal de la seigneurie de Saint-Maurice, y demeurant, d'autre part. — Bail de grange et dépendances, à Breux, fait à Jean Vacher, demeurant à Montlhéry, par ses père et mère, Noël « Vacher, » laboureur à Breux, et Pasquière Fauveau, sa femme. — Titres nouvels de diverses rentes, au profit d'Olivier Jouy, s^r de la Garenne, par : Noël Rousseau, vigneron à Boissy ; François Aumont, Denis Aumont et Gabriel Pelletier, vignerons à Boissy. — Vente d'un demi-arpent 1/2 quartier de vigne, vignoble de Châtres, faite, moyennant 36 livres tournois, à Jacques « Ango ou Angot, » sergent au baillage de Châtres, par « Estienne Barbier, » maçon en plâtre audit lieu. — Partage entre les héritiers de Denis Blangarnon et et de Jeanne Jullien. — Vente d'un millier de bottes de foin, faite, moyennant 75 livres tournois, à « Jehan « Rochefort, » demeurant « au Mont Brissaie, » paroisse de Cheptainville, par Jean Couette, vigneron à Boissy.

E. 4761. (Liasse.) — 15 pièces, papier, dont 1 cahier de 7 feuillets in-4°.

1er au 31 décembre 1630. — Bail de 6 arpents de terres labourables, terroirs de Boissy et Villelouvette, fait, moyennant un loyer annuel de 33 livres tournois, à Guillaume Le Roy, vigneron à Boissy, par « Paul Pernot, » marchand et laboureur à Bruyères-le-Châtel. — Prise à bail, par Gaspard Picard, vigneron à Boissy, et Simonne Mandonnet, sa femme, de Jacques Vaillant, vigneron « à la Ba- » dauldière, » paroisse de Breuillet, d'une vache, moyennant un loyer annuel de 4 livres 10 sous tournois. — Ratification par Michelle Bruyères, d'un bail passé par son mari, Michel « Guiton, » vigneron à Boissy. — Bail d'un demi-arpent de terre sablon, terroir de Boissy, champtier de « la Moinerye, » moyennant un loyer annuel de 40 sous tournois, fait à Pierre Bruyères, vigneron à Boissy, par Jean Guillemain, vigneron à Cheptainville. — Vente d'héritages à Philippe de Mailloc, écuyer, sieur du Boulloy et de Villelouvette, par Denis Louin, vigneron à la Madeleine, et Jeanne Raguaine, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 100 sous tournois, au profit de Gérard Blanet ou Blavet, docteur en la faculté de médecine, par Françoise Cantien, veuve de Mathurin Renault. — Bail de 2 arpents 1/2 de terre sablon, terroir de Boissy, fait, moyennant un loyer annuel de 7 livres 10 sous tournois, à Antoine « Lévesque, » boulanger à Boissy, par Étienne « Delarre, » vigneron à Cheptainville. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 9 livres 6 sous 8 deniers tournois, au profit de Claude Daigremont, veuve de Jacques Bourdon, un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, par Jean « Cheu- » rier, » vigneron à la Norville. » — Autre de 60 sous tournois, au profit de Claude Contauld, greffier et tabellion en la prévôté de Torfou, par Guillaume « Moclert, » labou reur à « Guyseray, » paroisse de Breuillet. — Quittance de 40 livres tournois, délivrée à Didier « Pillas, » laboureur à Boissy, par la susdite Claude Daigremont. — Ventes d'héritages faites à cette dernière par : Jacques « Buand, » laboureur à Saint-Sulpice ; Pierre Bruyères, vigneron à Boissy. — Inventaire après décès de Thomas Gouin, à la requête de Jean Potest, tuteur de mineurs. La livre d'étain, 6 sous tournois ; 2 vaches, 30 livres tournois ; le setier d'avoine, 9 livres tournois ; la mine de vesces, 50 sous ; la mine d'orge, 3 livres 10 sous ; le setier de blé méteil, en gerbe, 12 livres tournois ; le cent de bottes de foin, 100 sous. — Vente de 2 arpents 3 quartiers de terre, terroir de « Mauchamp, » faite, moyennant 91 livres 10 sous 6 deniers tournois, à Marie Thibault, veuve de Pierre Rigault, vivant, marchand à Étampes, par Guillaume « Petit, » marchand à Boissy. — Vente d'héritages par Clément « Daigremont, » à Jacques « Robert, » bailli de Boissy et d'Ollainville, demeurant à Bruyères-le-Châtel.

E. 4762. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

4 au 30 janvier 1631. — Accord entre Clément Daigremont, bourgeois de Châtres, d'une part, et Jean Potest, marchand à Villelouvette, d'autre part. — Autre entre Thomas Gilbon, vigneron à Boissy, d'une part, et Étienne « Delarre, » vigneron à Cheptainville,

d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 64 sous tournois, au profit de Léon Laureault, avocat en Parlement, demeurant à Étampes, par Jacques Perrin, laboureur « au Chappittre, » paroisse de Breuillet. — Ventes diverses faites à « Claude Daigre- » mont, » veuve de Jacques Bourdon, vivant, un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, par : Jacques « Le Roy, » charron à Boissy; « Jehan Savary, » vigneron à Boissy; Jean Lelièvre, manouvrier à Villelouvette, et Geoffrée Soyer, sa femme. — Vente de droits sur divers héritages, faite à Marin Langlois, vigneron à Arny, paroisse de Bruyères-le-Châtel, par Jeanne Lecesne, veuve de Pierre Duchesne, demeurant à Boissy. — Vente de 3 quartiers de vigne, à « la Butte » de Villelouvette, faite, moyennant 27 livres tournois, à Marguerite Lamy, veuve de Philippe de Mailloc, vivant, écuyer, s[r] du Boulloy et de Villelouvette, par Julien Monourry, manouvrier à Villelouvette, et Catherine Coqueau, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 12 livres tournois, au profit d'André Choiseau, sergent au Châtelet de Paris, demeurant au « Bourg-la-Royne, » par Jean « Cabué, » l'aîné, marchand à « la Sazardière, » paroisse de Saint-Yon. — Autre de 10 livres tournois, au profit de Pierre Bontet ou Boutet, greffier au Châtelet de Paris, par Jacques « Robert, » marchand et laboureur à Boissy. — Vente de 3 quartiers 1/2 de terre, terroir de Boissy, champtier « des Quatre-Ventz, » faite, moyennant 55 livres tournois, à Denis « Aumont, » procureur fiscal de la seigneurie de Boissy, par Jean « Rousseau, » le jeune, fils de Méry Rousseau, vigneron à Boissy, et Geneviève Le Roy, sa femme. — Bail d'un quartier de sablon, terroir de Boissy, champtier de « la Moine- » rie, » fait, moyennant un loyer annuel de 20 sous tournois, à Pierre Brévières, vigneron à Boissy, par Thomas « Delamain, » vigneron à Cheptainville. — Michel Bézard, « précepteur des enfens et maître des » escolles » de Boissy, prend, à titre de pension, pour un an, de « Jehan Trotin, » maître charpentier à Paris, Simon Trotin, son fils. L'élève sera nourri et logé chez son maître, qui s'engage à lui enseigner « à lire, » escrire, l'aricqméthicque et jecter, » moyennant 100 livres tournois et la fourniture des vêtements, linge et chaussures, par le père. — Prise à bail, par Denis Coiffier, vigneron à Boissy, de Marguerite Chollin, femme de Jean Réault, maréchal de l'écurie du Roi et de la compagnie de ses chevau-légers, demeurant à Paris, d'une vache, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre.

E. 4763. (Liasse.) — 18 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

5 au 28 février 1631. — Quittance de 100 livres tournois, délivrée à Didier « Pillas, » marchand et laboureur à Boissy, par « Claude Daigremont, » veuve de Jacques Bourdon, vivant, un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy. — Inventaire après décès d'Étienne Sorieul, à la requête de Jeanne Béroust, sa veuve. La livre d'étain, 6 sous tournois; 2 vaches, 38 livres tournois; le poinçon de vin clairet et autres, récolte de l'année, 6 livres tournois; les 100 bottes de foin, 110 sous tournois; 3 minots d'orge, mesure de Châtres, 8 livres tournois; 2 boisseaux de gros pois et 2 boisseaux de fèves, ensemble 4 livres tournois. — Ventes diverses faites à Claude Daigremont, ci-devant nommée, par : « Jehan Savary, » vigneron à Boissy, Guillaume Mandonnet, vigneron au même lieu, et Claude Louyn, sa femme; Simon Pillas, vigneron à Boissy; Jean « Rous- » seau, » l'aîné, fils de feu Didier Rousseau, vigneron au même lieu; Denis Louyn, vigneron à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon, et Jeanne Raguayne, sa femme; Jean « Séré, » berger à Boissy, et Michelle Louyn, sa femme; Claude Badault, demeurant à « la » Badaudière, » paroisse de Breuillet, et Noëlle Vaillant, sa femme. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, fait à Thomas « Picot, » serrurier audit lieu, par Claude « Soullas, » vigneron au même lieu. — Transport d'héritage à Elisabeth Baron, veuve de Cantien Coiffier, demeurant à Boissy, par Pierre Legrand, vigneron à « Mauchamp. » — Bail d'héritages, à Boissy, fait à Antoine Pillas, laboureur fermier, demeurant à Moret, par Marie Lambot, veuve de Martin Pillas, demeurant à Boissy. — Vente d'héritages, terroir de Boissy, faite à Guy Gaultier, secrétaire de la Reine-mère, demeurant à Paris, par Denis « Hébert, » vigneron à Boissy, et Jeanne Guillemain, sa femme.

E. 4764. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

13 au 30 mars 1631. — Rétrocession de droit de bail à Antoine « Lévesque, » marchand boulanger à Boissy, par Simon « Souchet, » vigneron à Breuillet. — Inventaire après décès de Jean Tirophle et Louise Lambot, sa femme. — Accord entre leurs héritiers.

— Rétrocession d'héritages à Jacques « Meneau, » marchand à Châtres, par « Jehan Savary, » vigneron à Boissy. — Autre au même par Étienne « Ramon, » vigneron à Boissy. — Vente de 5 quartiers de terre, terroir de « Chauffourt, » champtier de « Callais, » faite, moyennant 42 livres tournois, à Marie Thibault, veuve de Pierre Rigault, vivant, marchand, bourgeois d'Étampes, par Pierre Tessier, laboureur à « Chauf- » fourt, » et Marie Varenne, sa femme. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Boissy, lieu dit « la » Pointe, » faite, moyennant 40 livres 14 sous tournois, à « Claude Daigremont, » veuve de Jacques Bourdon, un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, par Jacques « Le Roy, » le jeune, vigneron au même lieu. — Transport d'héritages à Simon Sorieul, laboureur à Jouy, par Charles « Lambot, » laboureur au même lieu. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Boissy, champtier de « la Bergerie Fizeau, » faite, moyennant 18 livres tournois, à « Claude Daigremont, » ci-devant nommée, par « Jehan Savary, » vigneron à Boissy. — Délaissement d'héritages à titre onéreux fait en faveur de Jean Lemaire et Marie Coiffier, sa femme, demeurant à Avrainville, par Jean Coiffier, demeurant au même lieu.

E. 4765. (Liasse.) — 11 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

1er au 30 avril 1631. — Inventaire après décès de Catherine Leconte, à la requête de son mari, Pierre Hallier, laboureur à Villelouvette. La livre d'étain, 6 sous tournois; 3 oies, 6 poules et 1 coq, 6 livres tournois; 3 boisseaux de vesces, 24 sous tournois. — Baux divers par Françoise Hersant, veuve de Marin Contault, demeurant à Étampes, à : Jean Pillas, vigneron à Boissy; François Roullon, vigneron au même lieu. — Vente de 57 perches 1/2 de terre, terroir de Boissy, derrière les maisons de la rue de Châtres, « du côté vers les Marsandes, » faite, moyennant 64 livres tournois, à Antoine Pillas, laboureur à Boissy, par Étienne « Duchesne, » vigneron au même lieu, et Catherine Rousseau, sa femme. — Vente de 70 perches de terre, terroir de Boissy, au bout de la rue de Châtres, faite, moyennant 80 livres tournois, à Denis « Aumont, » procureur fiscal au bailliage de Boissy, par Robert « Hébert, » vigneron à Boissy, et Jeanne Cabué. — Conventions entre Jean Leborgne et consorts, d'une part, et Claude Daigremont, veuve de Jacques Bourdon, vivant, un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, d'autre part, pour coupe de bois et confection de fagots. — Ventes diverses faites à la susdite Claude Daigremont par : Pierre Rottier, vigneron à Boissy, et Michelle Renault, sa femme; Claude Dulard, vigneron à « Morestz, parroisse de Roynville soubz Dour- » dan; » Jean « Soullas, » vigneron à Boissy, et Jacqueline Feulleret, sa femme. — Inventaire après décès de Denis Rebource et Marguerite Hébert, sa femme. — Vente d'un arpent de bois taillis, terroir de Boissy, champtier de « la Justice, » faite, moyennant 100 livres tournois, à Guy « Gaultier, » secrétaire de la Reine-mère du Roi, demeurant à Paris, par « Jehan Savary, » vigneron à Boissy.

E. 4766. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

2 au 27 mai 1631. — Prise à bail, par Jean « Soul- » las, » vigneron à Boissy, de Thomas « Picot, » serrurier au même lieu, d'une vache, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre. — Actes intéressant les familles Petit, Coiffier, Sorieul, Bontet. — Vente de droits successifs à Louis Godillon, marchand à Boissy, par « Claude Pochovin, » boucher à « Bourray. » — Vente d'héritages à Marie Thibault, veuve de Pierre Rigault, demeurant à Étampes, par Pierre « Lambone ou Lamboue, » laboureur à « Mau- » champ. » — Vente de 3 quartiers 9 perches de terre sablon, terroir de Boissy, champtier de « la Plas- » trière, » faite, moyennant 18 livres tournois, à François Girard, marchand, « à la Baste, paroisse de Non- » ville, » par Gabriel Pelletier, vigneron à Boissy, et Marie Aulmont, sa femme. — Ventes diverses faites à « Claude Daigremont, » veuve de Jacques Bourdon, un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, par Marine Feulleret, veuve de Laurent Guilleminot, demeurant à Boissy; Jeanne Béroust, veuve d'Étienne Sorieul, demeurant à Villelouvette. — Bail d'une boutique de maréchal, avec outils et ustensiles, sur le grand carrefour de Boissy, fait, moyennant un loyer annuel de 15 livres tournois, à Jean Lefébure, demeurant à Châtres, et « Loys Lefébure, » son fils, maréchal, demeurant à Boissy, par « Geneviefve Langlois, » veuve de Jean Piffret, vivant, maréchal à Boissy. — Vente d'un quartier 1/2 de terre, terroir, d'Égly, champtier de « Belle Vache, » faite, moyennant 37 livres tournois, à « Marguerite Amy, » veuve du sr de Mailloc, par « Vincent Pigeon, » vigneron à Égly.

E. 4767. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

9 au 30 juin 1631. — Constitution d'une rente annuelle de 7 livres 10 sous tournois, au profit de « Claude Daigremont, » veuve de Jacques Bourdon, un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, par Guy Ballu, boulanger à Jouy, paroisse de Breux. — Transport de rente à la même par Robert « Hébert, » vigneron à Boissy. — Échange entre la même, d'une part, et « Marguerite » Amy, » veuve de Philippe de Mailloc, vivant, écuyer, s[r] du Boullay et de Villelouvette, d'autre part. — Quittance de 200 livres tournois, délivrée à ladite « Claude Daigremont, » par ladite Marguerite Amy. — Échange entre cette dernière, d'une part, et Jean « Lambert, » s[r] de Richemont, garde du corps du Roi, demeurant à Boissy, d'autre part. — Échange entre Denis « Aumont, » procureur fiscal du bailliage de Boissy, d'une part, et Jacques Michel, vigneron à Châtres, d'autre part.— Baux divers faits par « Claude » Daigremont, » ci-devant nommé, à « Jacques Be- » deau, » laboureur à Boissy; Michel « Merly, » et Éloi Le Roy, vignerons au même lieu.— Vente d'un quartier et 1/2 de terre, terroir de Boissy, champtier d'au-dessous de la Justice, faite, moyennant 16 livres tournois, à ladite « Claude Daigremont, » par Basile Jullien, vigneron à Boissy, et Michelle Jousselin, sa femme. — Quittance délivrée à Marguerite Amy, ci-devant nommée, par François « Guérin, » meunier au moulin de « Guisserai, » paroisse de Breuillet.

E. 4768. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

8 au 28 juillet 1631. — Partage entre les héritiers de Rose Petit. — Contrat de mariage entre Charles Graingnon, vigneron à Égly, d'une part, et Marie Brodeur, fille d'Étienne Brodeur, et de Renée Doitteau, demeurant au même lieu, d'autre part. — Vente de 52 perches de bois taillis, terroir de Boissy, champtier de « Beschevet, » faite, moyennant 83 livres tournois, à Guy Gaultier, secrétaire de la Reine-mère, demeurant à Paris, par Jean Rousseau et consorts. — Bail d'héritages à Robert « Guillemard, » cordonnier à Boissy, par Robert « Hébert, » vigneron au même lieu. — Transport de rente à Jean « Bedeau, » secrétaire ordinaire de la chambre du Roi, demeurant à Paris, par Jacques « Bedeau, » laboureur à Boissy, et Perrine Laisné, sa femme. — Accord entre Pierre « Lambot, » laboureur à Boissy, d'une part, et Liénard Lambieux, demeurant à Châtres, d'autre part. — Contrat de mariage entre « Loys Lefeubure, » maréchal à Boissy, fils de Jean Lefeubure, marchand à Châtres, et de Jeanne Machoir, d'une part, et Madeleine Piffret, fille de feu Salomon Piffret et de Madeleine Aumont, demeurant à Boissy, d'autre part. — Accord entre Didier « Pillas, » marchand et laboureur à Boissy, d'une part, et Didier « Bedeau, » praticien au même lieu, d'autre part.

E. 4769. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

18 et 26 août 1631.— Vente de meubles à Charles Marcongnet, le jeune, demeurant à « la Poussinière, » paroisse de Bruyères-le-Châtel, par Charles Brunet, laboureur au même lieu. — Contre-lettre relative à cette vente. — Accord entre Étienne « Duchesne, » vigneron à Boissy, d'une part, et « Michel Pocquet, » laboureur à « Mauchamps, » d'autre part.

E. 4770. (Liasse.) — 16 pièces, papier, dont 2 cahiers, chacun de 8 feuillets in-4°.

2 au 27 septembre 1631. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 40 sous tournois, au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Jacques « Blangarnon, » vigneron à Boissy, exécuteur du testament de Louise Simon, sa femme, et Louis Sorrin, tixier en toile, au même lieu. — Inventaire après décès de ladite Louise Simon. — Vente des fruits d'un demi-arpent de vigne, aux « Ormetains, » faite, moyennant 16 livres tournois, à Olivier « Jouy, » sieur de la Garenne, maréchal-des-logis de Monsieur le Prince, par Noël Rousseau, vigneron à Boissy. — Prise à bail par Pierre Desneau, vigneron à Avrainville, de Louis Robin, marchand boucher à Châtres, d'une vache, moyennant une redevance annuelle de 16 livres de beurre. — Bail d'une métairie à « Metzrobert, » fait, moyennant une redevance annuelle de 3 muids 6 setiers de blé méteil, mesure d'Étampes, à Jean Cottin, laboureur audit lieu, par Claude « Coutault, » greffier et tabellion en la prévôté de Torfou, y demeurant. — Contrat de mariage entre Pierre Hallier, laboureur à Villelouvette, d'une part, et Andrée Moiste, veuve de Noël Vacher, demeurant à Boissy, d'autre part.— Bail

de 160 bêtes à laine, tant moutons que brebis et « agneaulx, » fait, à demi-fruit, à Thomas « Aumont, » laboureur à Boissy, par son fils Pierre « Aumont, » laboureur à Avrainville. — Contrat de mariage entre Jacques « Vallois, » maréchal, fils de feu Michel Vallois et de Martine Bulont, « natif du village de Houle » en Normandie, » d'une part, et Cantienne Noël, fille feu Guillaume Noël et de Jeanne Maréschal, demeurant à Boissy, d'autre part. — Bail d'héritages à Louis Roullon, vigneron à Boissy, par Jacques « Le Roy, » le jeune, vigneron à Butte-Brissais, au logis de « Jean » Rochefort. » — Association pour l'exploitation de la ferme de la « Boullie, paroisse de Saint-Georges » d'Auvers, » entre Jean Piffret, marchand et laboureur, demeurant en ladite ferme, et Barnabé Piffret, son fils, laboureur au même lieu. — Contrat de mariage entre Jean Liénard, meunier au moulin de « Franc-Sureau, » paroisse de Saint-Germain-les-Châtres, d'une part, et Françoise Ollivier, veuve de Joachim Potest, demeurant à Villelouvette, d'autre part. — Bail de 3 quartiers de terre et d'une quarte de pré, prairie de Villelouvette, fait, moyennant un loyer annuel de 9 livres tournois à Jean « Potest, » marchand à Égly, par « Claude Daigremont, » veuve de Jacques Bourdon, un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy. — Accord entre Jacques « Blangarnon, » d'une part, et Louis Sorrin, d'autre part, l'un et l'autre cidessus nommés. — Vente d'un quartier de sablon, terroir de Boissy, champtier du « Chesne Rond, » faite, moyennant 60 sous tournois, à Denis « Aumont, » procureur fiscal au bailliage de Boissy, par Étienne « Delarre, » vigneron à Cheptainville. — Inventaire après le décès de Joachim Potest, à la requête de Françoise Ollivier, sa veuve. La livre d'étain, 6 sous 6 deniers tournois; 1 vache, 18 livres tournois ; 1 âne, 12 livres ; 5 poules, 1 coq, 2 grands poulets et 7 petits, 4 livres ; le setier de blé, 12 livres tournois ; le setier d'orge, 6 livres tournois ; 2 boisseaux de graine de chanvre, 20 sous.

E. 4771. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

12 au 26 octobre 1631. — Gamaliel « Pouvin, » marchand mercier à Boissy, « fermier admodiateur à » vendre sel, en cedit lieu, à petite mesure, » baille à Geneviève Lambot, veuve de Louis Godillon, le droit de vendre à petite mesure du sel à Boissy, moyennant un loyer annuel de 18 livres tournois. — Contrat de mariage entre Maurice Beauvais, laboureur au Gros-Buisson, paroisse de Saint-Chéron, fils de feu Julien Beauvais et de Marguerite Leconte, d'une part, et Marie Pocquet, fille de feu Jean Pocquet, vivant, laboureur à « Mauchamps, » et de Nicolle Gaultier, d'autre part. — Échange entre noble homme Renault « Lambert, » avocat en Parlement, sieur de la Motte, d'une part, et « Claude Daigremont, » veuve de Jacques Bourdon, un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, d'autre part. — Vente de 9 perches de terre, terroir de Boissy, près la fontaine dudit lieu, faite au susdit « Lambert » par « Sulpice » Picot, » vigneron à Boissy, moyennant 11 livres 5 sous tournois. — Quittance de 38 livres 10 sous 6 deniers tournois, délivrée à Julien « Reners, » vigneron à Cheptainville, par Didier « Bézard, » et Antoine Varenne, marguilliers de l'église Saint-Thomas de Boissy. — Ventes diverses faites à noble homme Guy « Gaultier, » secrétaire de la Reine-mère du Roi, par le susdit Julien « Reners » et Françoise Delarre, veuve de Georges Pinet, demeurant à Boissy. — Renonciation, par Jean Chevallier, compagnon paveur, à Paris, au profit de Julien Haveron et Nicolas du Fay, compagnons paveurs, au même lieu, à tout droit de contrat passé entre ces trois parties touchant le pavage « sur le grand chemin de Paris à Orléans, » depuis la Croix-Rouge jusques à la vallée de Tor- » fou, suyvant le marché par eulx solidairement » fait avec Georges Gentilhomme, maître paveur à » Paris. »

E. 4772. (Liasse.) — 19 pièces, papier, dont 1 cahier de 8 feuillets in-4°.

2 au 30 novembre 1631. — Transport d'héritage à Louis Sorieul, laboureur à Villelouvette, par Jean Hallier, vigneron au même lieu. — Bail d'héritages, terroir de Boissy, fait à Blaise Genaille, vigneron à Boissy, par Nicolas Michel, vigneron. — Autre à Jean Leconte, vigneron à Boissy, par Pierre Le Jeune, maçon en plâtre au Marais, paroisse de Saint-Germain-du-Val. — Autre à « Anthoine Langlois, pintre » à Boissy, par « Geneviêfve Langlois, » veuve de Jean Piffret, et « Françoise Piffret, » sa fille, demeurant à Boissy. — Vente d'un quartier 1/2 de terre, terroir de Saint-Yon, « au bout de la rue de Courteanesse, » faite, moyennant 43 livres tournois, à « Jéhan Réault, » maréchal de l'écurie du Roi et de la compagnie des chevau-légers ordinaires de sa garde, par Denise

Rousseau, veuve de Nicolas Rousseau, demeurant à Boissy. — Accord entre « Marguerite Amy, » veuve de Philippe de Mailloc, vivant, écuyer, s[r] du Boullai et de Villelouvette, d'une part, et Antoine Pillas, laboureur à Boissy, d'autre part. — Inventaire après décès de Jean Savary, vigneron à Boissy, et Jeanne Pillas, sa femme. Le blé méteil en gerbe estimé 10 et 13 livres 10 sous tournois le setier, mesure de Châtres; l'avoine en gerbe, 9 livres tournois le setier; le setier de tramois et orge, 7 livres tournois le setier; le cent de bottes de foin, 7 livres tournois; le poinçon de vin, 7 livres tournois; 1 vache, 21 livres tournois; la livre d'étain, 8 sous tournois. — Bail d'héritages à Guillaume Mandonnet, vigneron à Boissy, par Joachim Hébert, vigneron à Saint-Sulpice. — Constitution d'une rente annuelle de 43 sous 1 denier obole tournois, au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Simon Pillas, vigneron à Boissy. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Boissy, champtier « des Glaises, » faite par le susdit Pillas, moyennant 24 livres tournois, à son fils, Jean « Pillas, » greffier et tabellion au bailliage de Boissy. — Quittance de 16 livres tournois, délivrée à Claude Daigremont, veuve de Jacques Bourdon, un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, par Marin Brizard et Nicolas Dangente, marguilliers de l'église Saint-Pierre d'Égly. — Contrat de mariage entre Étienne Bourdonné, vigneron à Boissy, fils de Robert Bourdonné, demeurant à Sainte-Mesme, et de Marie Régnyer, d'une part, et Noëlle Pillas, fille de « Zacharie Pillas, » vigneron à Boissy, et de Marguerite Lambot, d'autre part. — Quittance de 200 livres tournois, délivrée à Jacques Sené, marchand à Bonnes, par Zacharie Joyé, vigneron aux « Granches-le-Roy. » — Bail du bénéfice de l'église d'Égly, fait, moyennant un loyer annuel de 250 livres tournois et de 2 setiers d'avoine, mesure de Châtres, à Marin « Fauvel, » prêtre du diocèse « de Seps, » par Claude « Revel, » prêtre, curé de Boissy et d'Égly, son annexe. — Actes entre Marin Banant ou Bavant, tixier en toile à Boissy, d'une part, et François Périer, marchand et laboureur en la paroisse « de Cizai, pays de Normandie, » d'autre part. — Contrat de mariage entre André Barrué, vigneron au service de la demoiselle Porteau, à Boissy, fils de Jean Barrué, l'aîné, vigneron à « Morigni, » et de feue Marie Garnier, d'une part, et Cantienne Rousseau, veuve de Claude Le Roy, vivant, meunier à Boissy, fille de Jean Rousseau, vigneron, et de Sainte Saintin, d'autre part.

E. 4773. (Liasse.) — 23 pièces, papier, dont 1 cahier de 8 feuillets in-4°.

1[er] au 31 décembre 1631. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Saint-Yon, champtier « du » Cloz Seri, » faite, moyennant 32 livres tournois, à noble homme Guy Gaultier, secrétaire de la Reine-mère, par Michel Boucher, vigneron à Boissy, et Françoise Bézard, sa femme. — Délai pour payement de créance accordé à Nicolas « Peltier, » bourrelier à Boissy, par Guillaume « Chenard, » tailleur d'habits à « Dun-le-Roy. » — Ventes diverses à Antoine Pillas, marchand et laboureur à Boissy, par Michel Boucher, sus-nommé; Michel « Guiton, » vigneron à Boissy, et Michelle Bruyères, sa femme; Étienne « Ramon, » Jean Jullien, vigneron à Boissy, et Andrée Vaillant, sa femme; Geneviève Lambot, veuve de Louis Godillon, demeurant à Boissy, et Claude Pochovin, boucher à « Bourroi. » — Vente d'un arpent de terre, terroir d'Egly, champtier « des Clozeaux, » faite, moyennant 45 livres tournois, à Laurent « Sallet, » marchand drapier à Égly, par Jean Poulain, vigneron au même lieu, et Jeanne Duteil, sa femme. — Vente de maisons et dépendances, à Boissy, lieu dit « les Sa- » blons, » faite à Jean Jullien, vigneron à Boissy, par Denis « Renault, » vigneron au même lieu. — Vente d'héritages par le même à Louis Feulleret, vigneron à Boissy. — Accord entre « Pierre Gillebon, » vigneron à Boissy, d'une part, et « Jean Gillebon, » vigneron au même lieu, d'autre part. — Inventaire après décès de Jean Piffret, à la requête de Geneviève « Langloys, » sa veuve. 8 poinçons de vin, 50 livres tournois; 1 vache, 30 livres tournois; 1 autre vache, 20 livres tournois; le setier d'avoine, 8 livres 10 sous tournois; le setier d'orge, 7 livres 10 sous tournois: le setier de blé méteil, 11 livres tournois; le tout, mesure de Châtres. — Contrat de mariage entre Pierre « Hervé, » marchand à « Aunoy soulz Auneau, » fils de « Jehan Hervé, » l'aîné, et de Catherine Mauvoisin, d'une part, et « Françoise Piffret, » fille de feu Jean Piffret et de « Geneviève Langloys, » demeurant à Boissy, d'autre part. — Contrat de mariage entre Simon Pellerin, vigneron à Égly, d'une part, et Marine Feulleret, veuve de Laurent Guilleminot, demeurant à Égly, d'autre part. — Vente de 5 quartes de bois taillis, terroir de Boissy, champtier « du Bois du Quar- » tier, » faite, moyennant 31 livres 8 sous tournois, à « Claude Daigremont, » veuve de Jacques Bourdon,

un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, par Geneviève Lambot, veuve de Louis Godillon. — Vente, par la même, d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier de « la Garenne, » à François Girard, marchand à « la Baste, paroisse de Lonvillier. » — Vente de meubles à Martin « Pillas, » vigneron à Boissy, par Marie Lambot, veuve de Martin Pillas, demeurant au même lieu. — Vente de droits successifs à Zacharie « Bézard, » laboureur à « Launoy, » paroisse de Saint-Yon, par Jean « Bézard, » marchand à Villeconin. — Partage entre les héritiers de Louise Simon, femme de Jacques « Blangarnon, » vigneron à Boissy.

E. 4774. (Liasse.) — 18 pièces, papier, dont 2 cahiers de 6 feuillets in-4°.

1er au 26 janvier 1632. — Louis et Simon Alloc, laboureurs à Jouy, prennent, à titre de pension et nourriture, les enfants mineurs de Guy Ballu, laboureur au même lieu, et de feue Martine Alloc. — Accord entre Michel Pocquet, laboureur à Mauchamps, Maurice Beauvais, laboureur au Gros-Buisson, paroisse de Saint-Chéron, et Michel Lenoble, leur neveu, d'une part, et Pierre Lenoble, laboureur à Bâville, d'autre part. — Ventes faites à Claude Daigremont, veuve de Jacques Bourdon, vivant, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, par Jean Rochas, l'aîné, laboureur à Boissy, et Michelle Rochas, sa femme; Jean Soullas, vigneron à Boissy, et Jacqueline Feulleret, sa femme. — Autres à Denis Aumont, procureur fiscal au bailliage de Boissy, par Louis Sorrin, tixier en toile à Boissy, et Cantienne Pocquet, sa femme; Nicolas Besnier, vigneron à Boissy. — Contrat de mariage entre Guillaume Leroy, « serruzier, » à Boissy, d'une part, et Geneviève Savary, fille de feu Jean Savary et de Jeanne Pillas, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, rue de Châtres, à Boissy, fait à Michel Guiton, vigneron à Boissy, par Robert et Denis Hébert, frères, vignerons, l'un à Égly, l'autre à Boissy. — Échange entre Jean Jollivet, boucher à Boissy, d'une part, et Fleurand Broquehaye, vigneron à Joinville, paroisse de Saint-Fargeau, d'autre part. — Vente de 5 quartiers de terre, terroir de Mauchamps, faite à Pierre de Saint-Pol, écuyer, sr de Hécourt, par Vincent Guitteau, laboureur à Mauchamps, et Marie Bailly, sa femme. — Inventaire après décès de Marie Geoffrain, fait à la requête de son mari, Guillaume Le Roy, « serruzier, » à Boissy. 37 livres 1/2 d'étain, à 7 sous tournois la livre; 2 boisseaux de graine de chanvre, ensemble 24 sous; 120 livres de fer neuf, à 18 deniers la livre; 80 livres de ferraille, 40 sous; 2 boisseaux de gros pois, 40 sous. — Transport de créance à Pierre Henriot, écuyer, sr « de Molzais, » gendarme de la compagnie du Roi, par Michel Petit, charron à Boissy. — Partage entre Jeanne Béroust, veuve d'Étienne Sorieul, Louis Sorieul, Jean Hallier et Antoine Pigeon. — Vente d'un arpent 1/2 21 perches de terre, terroir de Cheptainville, champtier « du Noyer-de-Jaulges, » faite à Michel Cheval, vigneron à Cheptainville, par Étienne Bourgeois, vigneron au même lieu, et Françoise Callon, sa femme. — Accord entre Simon Souchet, vigneron à Breuillet, et Michel Pollice, laboureur au même lieu. — Vente d'héritages à Pierre Bonté, l'aîné, laboureur à Breux, par Vincent Fortin, marchand à Breuillet. — Bail d'une pièce de terre à la Motte, faite à Cantien Feulleret, Marin Coiffier, Yon Subtil et Jean Duchesne, vigneron à Boissy, par noble homme Renault Lambert, sr de la Motte, avocat en Parlement, conseiller et maître ordinaire des requêtes de la Reine.

E. 4775. (Liasse.) — 19 pièces, papier, dont 1 cahier de 35 feuillets in-4°.

2 au 28 février 1632. — Bail d'héritages à Henri Gilbon, vigneron à Boissy, par Étienne Delarre, vigneron à Cheptainville. — Inventaire des meubles de Denis Vacher, marchand épicier à Boissy. — Jean Bonnefillot, tixier en toile à Boissy, prend, à titre de nourriture et pension, pour un an, d'Ambroise Bouchet, manouvrier à Boissy, Claude Bouchet, fils dudit Ambroise, pour lui enseigner le métier de tixier en toile. L'apprenti sera logé et nourri et paiera 6 livres tournois. — Ventes faites à Louis Feulleret, vigneron à Boissy, et à Denis Aumont, procureur fiscal au bailliage de Boissy, par Jacques Blangarnon, vigneron à Boissy. — Bail de 38 perches de terre, à Guillaume le Roy, « serruzier, » à Boissy, par Étienne Duchesne, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Antoine Pescheux, marchand à « Vaugri- » neuse, » fils des feu Marin Pescheux et de Geneviève Guillemain, d'une part, et Jeanne Grigault, *alias* Gringault, fille de feu Jean Grigault et d'Anne Seraine, d'autre part. — Quittance de 110 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Julien Buard, vigneron à Marolles, par Anne Daigremont, veuve de noble homme Martin Porteau. — Contrat de mariage entre François Géraulme, le jeune, demeurant à Lardy, fils

de feu Jean Géraulme, le jeune, et de Renée Dulens, d'une part, et Julienne Boucher, fille de Michel Boucher, vigneron à Boissy, et de Françoise Bézard, d'autre part. — Vente de 5 perches de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Marsandes, lieu dit le « Court Réage, » faite à Jean Réault, maréchal de l'écurie du Roi et de la compagnie des chevau-légers, par Jean Rochas, l'aîné, laboureur à Boissy, et Michelle Rousseau, sa femme. — Accord entre Élisabeth Rué, veuve, en dernières noces, d'Étienne Allorge, et auparavant de Robert Petitpère, demeurant en la ferme des « Granches, » paroisse de Bourray, tant en son nom que comme tutrice des enfants mineurs d'elle et desdits Petitpère et Alorge, d'une part, et Clément Marchand, vigneron à Cheptainville, tant en son nom, à cause de Barbe Alorge, sa femme, que comme tuteur des enfants mineurs dudit défunt Étienne Alorge et de Barbe Cheval, sa femme, en premières noces, d'autre part. — Contrat de mariage entre Jean Deslefz, meunier au moulin de Breux, fils de feu Marin Deslefz, vivant, laboureur à Breuillet, et de Fleurie Vaillant, à présent femme d'Antoine Lévesque, boulanger à Boissy, d'une part, et Françoise Soullas, fille de Pierre Soullas, vigneron à Boissy, et de Didière Pocquet, d'autre part. — Accord entre Geneviève Langlois, veuve de Jean Piffret, demeurant à Boissy, d'une part, Pierre Hervé, marchand, et Geneviève Piffret, sa femme, d'autre part. — Inventaire après décès de Jacques Bourdon, vivant, chevaucheur ordinaire] de l'écurie du Roi, un des 120 privilégiés à la requête de sa veuve, Claude Daigremont. — Accord et partage entre Louis Bruyères, vigneron à Boissy, en son nom à cause de Jeanne Savary, sa femme, et encore au nom et comme tuteur de François, Jean, Nicolas et Sainte Savary, enfants mineurs de Jean Savary et de Jeanne Pillas, d'une part, et Guillaume le Roy, « serruzier, » à Boissy, à cause de Geneviève Savary, sa femme, d'autre part.

E. 4776. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

2 au 31 mars 1632. — Bail du service de la cure de Breux fait, pour un an, à Jacques Delanoe, prêtre résidant à Breux, par Nicolas Guérin, prêtre, curé de l'église Saint-Martin de Breux, moyennant 100 livres tournois. — Bail de maison et dépendances à Boissy, sur la rue tendant de Boissy à Saint-Sulpice, fait à Guillaume Petit, marchand à Boissy, par Gamaliel Pouvin, marchand mercier au même lieu. — Actes intéressant les familles Lambot, Jouy, s[r] de la Garenne, Petit et Pillas. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Saint-Éloi, lieu dit la Bouchardière, faite à Claude Coutault, ci-devant fermier du gros et huitième de vin de Boissy, par Guillaume Petit, marchand à Boissy. — Vente de coupe de bois à Claude Daigremont, veuve de Jacques Bourdon, par Anne Daigremont, veuve de noble homme Martin Porteau. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Ruelles, faite à Didier Bedeau, praticien à Boissy, par Louis Sorrin, tixier en toile au même lieu, et Cantienne Pocquet, sa femme. — Vente d'une quarte de vigne en friche, vignoble de Boissy, champtier de la Garenne, faite à Geneviève Lambot, veuve de Louis Godillon, demeurant à Boissy, par Jean Jullien, vigneron à Boissy, et Andrée Vaillant, sa femme. — Bail de 9 arpents de terre dépendant de la cure de Boissy avec 1/2 arpent de pré sur la paroisse de Breuillet, fait à Didier Bedeau, praticien à Boissy, par Claude Revel, prêtre, curé de Boissy (20 mars 1632). — Vente d'héritages à Renauld Lambert, avocat au Parlement de Paris, par Jacques Blangarnon, vigneron à Boissy. — Autre à Claude Daigremont, ci-devant nommée, par Pierre Bruyères, vigneron à Boissy, et Germaine Feulleret, sa femme. — Vente d'un quartier 1/2 de terre, à Avrainville, près la ferme du s[r] de Rochemont, faite à Jean Lambert, s[r] de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Julienne Hariveau, demeurant à Ollainville. — Accord entre Jacques Ramon, manouvrier, « à Launoy, » d'une part, et Charles Vaultier, berger à la Madeleine, d'autre part.

E. 4777. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1[er] au 30 avril 1632. — Bail d'une vache fait, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre, à Jean Rousseau, le jeune, fils de feu Méry Rousseau, vigneron à Boissy, par Michel Bézard, maître des écoles de Boissy (1[er] avril 1632). — Bail de maison et dépendances à Boissy, fait à François Tulloc, boulanger à Saint-Sulpice, par Guillaume le Roy, « serruzier, » à Boissy. — Bail du moulin de Dampierre et dépendances, appartenant au prieur de Saint-Yon, fait, moyennant un loyer annuel de 200 livres tournois, à Pierre Laisné, meunier audit moulin, par Didier Pillas, marchand et laboureur à Boissy, agissant en qualité de receveur et amodiateur du prieuré de Saint-Yon. — Vente de 5 arpents de terre,

terroir de Saint-Yon, au-dessus des vignes des Ormettains, faite à Claude Bourdon, procureur au Parlement de Paris, par Jacques Robert, marchand et laboureur à Boissy, et Françoise Louyn, sa femme. — Accord entre Claude Delatherlière, au nom et comme ayant charge de Gabrielle de Crevant, veuve de François de la Grange, vivant, seigneur de Montigny, chevalier des ordres du Roi, maréchal de France, d'une part, et Jacques Feugères, marchand à Châtres, ci-devant receveur de la terre et seigneurie « de Dollainville, » d'autre part. — Obligation de 76 livres tournois, à Étienne Duchesne, vigneron à Boissy, par Michel Pocquet, laboureur à Mauchamps, et Pierre Denoble, manouvrier à Bâville. — Vente de 5 quartiers de terre et vigne en friche, terroir de Saint-Yon, champtier d'au dessous des Ormettains, faite à Ursain Marre, marchand à Villelouvette, par Sulpice Béhier, vigneron, « à la Souppenne, » paroisse de Breuillet. — Délibération des habitants de Boissy, chargeant Jean Pillas, greffier et tabellion, Gamaliel Pouvin et Didier Bedeau, asséeurs et collecteurs des tailles de la paroisse de Boissy, à porter au rôle de la taille Antoine Pillas. — Bail d'une chambre, d'une boutique et dépendances, sur le grand carrefour de Boissy, faite à Nicolas Pelletier, bourrelier à Boissy, par Jean Réault, maréchal de l'écurie du Roi et de la compagnie des chevau-légers ordinaires de la garde du Roi. — Constitution d'une rente annuelle de 6 livres 5 sous tournois en faveur de Jeanne Martin, veuve de Pasquier Philippot, demeurant à Châtres, par Thomas Lambert, vigneron à Boissy, et Perrine Jousse, sa femme. — Échange entre François Philippot, Pierre et Clément les Brichères, marchands à Châtres, tant en leur nom que comme se portant fort de Jeanne Martin, leur mère, d'une part, Étienne Legrand, vigneron à Boissy, et Bonne Audry, sa femme, d'autre part. — Jacques le Roy, charron à Boissy, prend à bail, d'Antoine Lambert, s^r de Rochemont, commissaire des guerres et conseiller du Roi, une vache, moyennant une redevance annuelle de 15 livres de beurre.

E. 4778. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

2 au 24 mai 1632. — Marin Coiffier, Yon Subtil, vignerons, et Jeanne Lecesne, veuve de Pierre Duchesne, et Jean Duchesne, son fils, prennent à bail, de noble homme Renault Lambert, s^r de la Motte, avocat en parlement et maître des requêtes ordinaires de la Reine, 3 vaches, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre pour chaque vache. — Quittance de 98 livres 8 sous tournois, délivrée à Jean Corvillyer ou Cornillyer, procureur au siège royal de Montlhéry, par Claude Daigremont, veuve de Jacques Bourdon. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 4 livres 3 sous 4 deniers à Jean Legrand, sergent au bailliage de Châtres, par Ignace Beneval, tixier en toile à Boissy. — Marie Demasis, femme de noble homme Pierre de Héron, s^r de la Vallée, demeurant à Égly, prend à bail, de Madeleine Desoulliard, 3 vaches, moyennant un loyer annuel de 15 livres tournois. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier du Chemin Neuf, faite à François Girard, marchand tuillier « à la Baste, paroisse de « Monvillier, » par Étienne Duchesne, vigneron à Boissy. — Bail de maison et dépendances à Boissy, lieu dit les Sablons, fait à Marin Bedeau, vigneron à Boissy, par Jean Girard, vigneron au même lieu. — Bail des dîmes en blé, avoine, orge, pois, fèves et vesces de la paroisse de Boissy fait, moyennant un loyer annuel de 300 livres, à Didier Bedeau, praticien à Boissy, par Claude Revel, prêtre, curé de Boissy (16. mai 1632). Un des signataires de l'acte est Jean Enguehard, vicaire de l'église de Boissy. — Quittance de 40 livres, rachat de rente, délivrée à Marguerite Amy, veuve de Philippe de Mailloc, vivant, écuyer, S^r « de Boullay et deVill^t-^e (Villelouvette), par Jean Legrand, sergent au bailliage de Châtres. — Claude Foucquet, compagnon « serrurier, » loue ses services, pour 6 mois, à Guillaume le Roy, serrurier à Boissy, moyennant un salaire de 21 livres tournois. — Conventions entre Jean Jolivet, marchand boucher à Boissy, d'une part, et Robert Thibault, marchand à Étampes, d'autre part, au sujet de la vente de peaux de moutons à faire par le premier au second, à raison de 40 livres tournois le cent « et quatre pour » chacun cent. » — Jean Loyn, vigneron à Boissy, prend à bail, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois, une vache d'Olivier Souy, s^r de la Garenne, demeurant à Jouy. — Prise à bail, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, d'une vache, de François Girard, ci-devant nommé, par Zacarie Pillas, l'aîné, vigneron à Boissy, et Marguerite Lambot, sa femme. — Vente d'héritages, au pays de la Marche, faite à Mathurin Audonnet, maçon dudit pays, par François Aumaistre, maçon du même pays de la Marche.

E. 4779. (Liasse.) — 20 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

3 au 29 juin 1632. — Contrat de mariage entre

Valentin Bidard, meunier à Sainte-Mesme, d'une part, et Marguerite Rondin, fille de feu Pierre Rondin et de Noëlle Petitpère, à présent femme de Noël Auger, vigneron à Lardy, d'autre part. — Autre entre Pierre Lévy, marchand à Dourdan, d'une part, et Marguerite Girard, fille de feu Louis Girard, vivant, procureur fiscal de la seigneurie de Lardy, et de Marthe Pocquet, demeurant à Boissy, d'autre part. — Vente d'héritages à Louis Bruyères, vigneron à Boissy, par Zacarie Pillas, le jeune, vigneron au même lieu, tant en son nom qu'au nom de ses frères et sœurs. — Actes de réparation pour menaces et propos inconvenants tenus contre Marin Fauvel, prêtre, vicaire d'Égly, par Jacques Buberon, vigneron à Égly. — Échange entre Guy Gaultier, secrétaire de la Reine-mère, et intendant de M. d'Entragues, d'une part, et Étienne Legrand, vigneron à Boissy, d'autre part. — Autre entre Claude Bourdon, procureur au parlement de Paris, d'une part, et Jeanne Béroust, veuve d'Étienne Sorieul, demeurant à Villelouvette, d'autre part. — Acte d'alignement sur le terroir de Villelouvette délivré au susdit Bourdon. — Aveu et dénombrement de la terre et seigneurie de Moret, rendu à Adrien Desmalleville, chevalier, seigneur de Paneville, de Caltot, gouverneur des ville et château de Caudebec, baron de Saint-Yon et seigneur de Breux et Breuillet, à cause de Diane de Clère, sa femme, fille de Jacques de Clère, vivant, chevalier de l'ordre du Roi, baron de Saint-Yon, par Judith de Martines, veuve de Thibault de Hauteterre, vivant, écuyer, sieur de la Plaine, demeurant à Moret, tant en son nom que comme héritière de 2/5 en la succession de feu Isaac de Martines, vivant, conseiller au parlement de Bretagne, que comme ayant acquis un autre cinquième en ladite succession de Paul de Gestes, écuyer, s[r] de Flavigny. — Jean Bonneflot, tixier en toile à Boissy, prend à bail, moyennant une redevance annuelle de 22 livres de beurre, une vache de Michel Bezard, maître des écoles de Boissy (18 juin 1632). — Contrat de mariage entre Jean Duchesne, vigneron à Boissy, fils de feu Pierre Duchesne, vivant, serrurier à Boissy, et de Jeanne Lecesne, d'une part, et Marie Rousseau, fille de Jean Rousseau, l'aîné, et petite-fille de feu Didier Rousseau, ayant pour mère Marie Lambert, d'autre part. — Contrat de mariage entre Jacques Blangarnon, vigneron à Boissy, d'une part, et Marthe Auger, fille de Noël Auger, vigneron à Lardy, et de feue Rose Besnier, d'autre part. — Ventes d'héritages à Claude Bourdon, ci-devant nommé, par Jean Leconte, praticien à Boissy, et Louise Bezard, sa femme; Denis Louyn, vigneron à la Madeleine, et Jeanne Raguaine, sa femme. — Autre à Judith de Martines, ci-devant nommée, par Jean Pillas, vigneron à Boissy, et Marie Cabué, sa femme. — Contrat de mariage entre Jean Girard, vigneron à Boissy, d'une part, et Marie Landragin, veuve en dernières noces de Henri Marquet, demeurant à Boissy, d'autre part. — Bail de maison et dépendances proche l'église de Boissy, fait à Pierre Sory, tailleur d'habits à Mauchamps, par Jean Leconte, praticien à Boissy.

E. 4780. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

6 au 27 juillet 1632. — Actes intéressant les familles Souchet, Pollice, Réault, Aumont et Lefèbure. — Titres nouvels de diverses rentes à noble homme Léon Laureault, lieutenant en la prévôté d'Étampes, par Jean Lemaire, vigneron à Avrainville, et Marie Coiffier, sa femme, Louis Bruyères, vigneron à Boissy. — Vente d'héritages, au pays de la Marche, faite à Gabriel Audonnet par son frère Mathurin Audonnet, tous les deux maçons du pays de la Marche. — Transport d'héritages à Martin Bruyères par Catherine Leblanc, veuve de Jean Besnier, demeurant à Boissy. — Mémoire des réparations à faire à la ferme de Messieurs Du Plessis et Leaureault, sise à Avrainville, suivi du marché fait avec Pierre Lejeune, maçon en plâtre à Boissy. — Bail d'une vache fait, moyennant une redevance annuelle de 22 livres de beurre, à Blaise Genaille, vigneron à Boissy, et Jeanne Michel, sa femme, par Denis Aumont, praticien à Boissy. — Inventaire après décès d'Étienne Duchesne, vivant, vigneron à Boissy, fait à la requête de Catherine Rousseau, sa veuve. 13 livres d'étain à 7 sous la livre. — Accord entre Joachim Blangarnon, maître cordonnier à Étampes, d'une part, et Jacques Blangarnon, vigneron à Boissy, d'autre part.

E. 4781. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

8 au 30 août 1632. — Ventes d'héritages à Pierre Henriot, écuyer, « sieur de Malzais, » gendarme de la compagnie du Roi, par Sulpice Pinard, laboureur à Torfou, Claude Contault, greffier en la prévôté de Torfou. — Vente de 3 arpents de terre, terroir de Saint-Yon, faite à Claude Bourdon, procureur au parlement de Paris, que représente Claude Daigremont, sa mère, veuve de Jacques Bourdon, par Denis Vacher, procureur fiscal de la seigneurie de Saint-

Maurice, y demeurant, tant en son nom qu'au nom de Denise Tilloc, sa femme. — Vente d'un quartier de pré, aux Petits-Prés de Breuillet, faite à Denis Aumont, procureur fiscal au bailliage de Boissy, par Guillaume Moclert, laboureur « à Guisseroy, paroisse de Breuillet. » — Transport d'un demi-arpent de terre, terroir de Boissy, champtier de la Voie-Herbue, fait à Gamaliel Pouvin, marchand mercier à Boissy, par Denis Bedeau, charron à Avrainville. — Vente d'un quartier 3 perches de vigne, vignoble de Villelouvette, champtier de la Butte, faite à Marguerite Amy, veuve de de Philippe de Mailloc, vivant, écuyer, s[r] du Boullay et de Villelouvette.

E. 4782. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

7 au 29 septembre 1632. — Vente de 3 arpents 1/3 de pré, terroir de Villelouvette, champtier des Grouettes, faite à Marguerite Amy, veuve de Philippe de Mailloc, vivant, écuyer, s[r] du Boullay et de Villelouvette, par Jacques Langloys, marchand, bourgeois de Paris. — Bail de 3 arpents de terre, terroirs de Sait-Yon et de Boissy, fait à Laurent Petit, laboureur à Boissy, par Pierre Hervé, laboureur à « Au» neau. » — Échange entre Claude Daigremont, veuve de Jacques Bourdon, d'une part, et Pierre Le Roy, vigneron, d'autre part. — Vente de récolte sur pied à Guillaume Le Roy, « serruzier » à Boissy, par François Savary, vigneron à Châtres. — Vente de 9 perches de terre, terroir de Boissy, près la fontaine dudit lieu, faite à Jean Lambert, s[r] de Rochemont, garde du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Zacarie Bézard, laboureur, à Launoy. — Bail d'une vache fait, moyennant une redevance annuelle de 25 livres de beurre, à Blaise Genaille, vigneron à Boissy, et Jeanne Michel, sa femme, par Didier Bézard, sergent au bailliage de Boissy.

E. 4783. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

3 au 31 octobre 1632. — Inventaire et prisée du moulin de Villelouvette, appartenant à Marguerite Amy, veuve de Philippe de Mailloc, vivant, écuyer, s[r] du Boullay et de Villelouvette, faits à la requête de Jean Joynel, meunier sortant, et de Zacharie Bézard, tant en son nom que comme ayant charge de François Bontet, marchand à Châtres, preneur dudit moulin. — Vente de 5 quartes de vigne, vignoble de Saint-Yon, champtier des Ormettains, faite à Claude Daigremont, veuve de Jacques Bourdon, par Jeanne Texier, veuve de Jean Lefebvre, demeurant à Égly. — Renonciation à droit de propriété sur 40 perches de pré, prairie de Breuillet, faite par la susdite Texier, en faveur de Sainte Lefebure, veuve, en dernières noces, de Cantien Fabien, et de Marguerite Beauvais, veuve de Pierre Callon. — Vente d'un arpent de terre, terroirs de Saint-Yon et Boissy, fait à noble homme Guy Gaultier, secrétaire de la Reine-mère, par Zacarie Bézard, laboureur à Launoy, et Marie Granger, sa femme. — Vente d'un demi-arpent de vigne, vignoble d'Avrainville, champtier des Sablons, faite à noble homme Jean Gaultier, ci-devant conseiller du Roi, trésorier et garde général des vivres et munitions des camps et armées de France, par Jean Couette, vigneron à Boissy, et Anne Bedeau, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 30 sous tournois et 1/2 poule, au profit du susdit Jean Gaultier, par Jeanne Lecesne, veuve de Pierre Duchesne, demeurant à Boissy. — Vente de 3 quartiers de vigne à Guy Gaultier, cidevant nommé, par Jean Loyn, vigneron à Boissy. — Jean Anceau, vigneron à Blancheface, prend à nouveau cens de Marie Daubray, dame « de Neufchelles et » du fief de Graville, sis à Blancheface, » stipulant par Jean Lambert, s[r] de Rochemont, 8 perches de friche et gastine, à Blancheface, derrière ledit fief de Graville. — Contrat de mariage entre Pierre Ruel, laboureur à Boissy, fils de feu Pierre Ruel, vivant, laboureur « à Miregauldon, » et de Guillemette Courtin, d'une part, et Marguerite « Graingault, » fille de François « Gringault » et de Jeanne Danoust ou Davoust, demeurant à Boissy, d'autre part.

E. 4784. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

3 au 30 novembre 1632. — Quittance de 40 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Guillaume Moclerc, laboureur à Guiseray, par Claude Coutault, greffier et tabellion en la prévôté de Torfou. — Contrat de mariage entre Jean Béroust, vigneron à Boissy, d'une part, et Jeanne Bihoret, veuve de Giles Toireau, demeurant à Boissy, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, sur la rue de Châtres, à Boissy, fait à Jean Duchesne, vigneron à Boissy, par Michel Merly, vigneron à Villelouvette. — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Fontaine au vin, fait à Jean Gillebon, vigneron à Boissy, par Françoise Hersant, veuve

de Marin Coutault, demeurant à Étampes. — Échange entre Claude Daigremont, veuve de Jacques Bourdon, d'une part, et Claude Bourdon, procureur au parlement de Paris, d'autre part. — Louis Bruyères, vigneron à Boissy, au nom et comme tuteur de Jean Savary, fils mineur de feu Jean Savary et de Jeanne Pillas, baille en apprentissage, pour 4 ans, ledit mineur à Guillaume Le Roy, « serruzier, » à Boissy. L'apprenti sera logé, nourri, habillé et enseigné : Le Roy jouira des biens du mineur. — Bail d'héritages à Jacques Bedeau, laboureur à Boissy, par Claude Bourdon, ci-devant nommé. — Compte et accord entre ce dernier et sa mère, Claude Daigremont. — Actes entre Jean Leconte, praticien à Boissy, et Claude Pillas, notaire royal à Saint-Sulpice, y demeurant. — Vente d'héritages par Françoise Hersant, ci-devant nommée, à noble homme Renault Lambert, s^r de la Motte. — Bail d'héritages à Zacarie Pillas, vigneron à Boissy, par Étienne Delorre, vigneron à Cheptainville, et Pierre Gilebon, vigneron à Boissy, oncle des mineurs de feu Thomas Gilebon et d'Étiennette Delarre. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Moinerie, faite à Louis Bruyères, ci-devant nommé, par Jean Deslaiz, vigneron à Boissy, et Geneviève Rousseau, sa femme. — Accord entre Noël Maugeant, vigneron à Lardy, d'une part, et Jean Richer, vigneron au même lieu, d'autre part. — Partage de la succession de Mathurine Fauveau entre Vincent Fortin, marchand à Breuillet, tant en son nom que comme tuteur de Jacques Fortin, fils de lui et de ladite Mathurine, d'une part, et Guillaume Léger, laboureur à la Petite-Beauce, à cause de Jeanne Fortin, sa femme, et Louis Fortin, laboureur à Boissy, d'autre part. — Vente d'une quarte de pré, aux Petits-Prés de Breuillet, faite à Denis Aumont, procureur fiscal au bailliage de Boissy, par Perrine Laisné, veuve de Clément Béroust, demeurant « à Brétigny, paroisse » de Breuillet. » — Vente de 7 quartes de terre sablon, terroir de Boissy, champtier de Jolliette, faite à François Roullon, vigneron à Boissy, par Denis Gillet, sabotier, au même lieu, et Marie Lepan, sa femme.

E. 4785. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1er au 29 décembre 1632. — Accord entre Jean Vacher, laboureur à la Petite-Beauce, d'une part, François Pottier, manouvrier à Saint-Sulpice, Philippe Fian, demeurant au même lieu, et Jean Houdon, laboureur à Mauchamps, asséeurs et collecteurs des tailles de Mauchamps et de Saint-Sulpice, d'autre part. — Vente d'héritages à Jean Réault, maréchal de l'écurie du Roi, à Paris, par Denis Hébert, vigneron à Boissy, et Jeanne Guillemain, sa femme ; Claude Daigrémont, veuve de Jacques Bourdon, demeurant à Boissy. — Zacarie Bézard, à présent meunier au moulin de Villelouvette, et Marie Granger, sa femme, prennent à bail, de Marguerite Amy, veuve de Philippe de Mailloc, vivant, écuyer, s^r du Boullay et de Villelouvette, le moulin de Villelouvette sur la rivière d'Orge, moyennant un loyer annuel de 135 livres tournois, 1 muid de blé, mesure de Dourdan, « pour » l'entretien d'une messe que ledit sieur doit faire » dire, chanter et célébrer, chascun dimanche de » l'année, en l'hostel seigneurial de Moret, » 1 gâteau et 4 chapons gras pour la fête des Rois. Les preneurs seront tenus « d'entretenir la rivière de curage et les » berges d'icelles, en telle sorte que l'eau ait son » cours ordinaire, comme il appartient pour faire » mouldre ledit moulin, et icelle curer et nettoyer en » bon estat et valleur... jusques au moulin à tan... » — Quittance de 200 livres tournois, rachat de rentes, délivrée à Geneviève Langlois, veuve de Jean Piffret, par Claude Daigremont, ci-devant nommée. — Bail de maison et dépendances à Avrainville fait à Denis Bedeau, charron audit lieu, par Louis Gillet, laboureur « à Villerseau, parroisse de Nozay. » — Transport de créance à Marguerite Amy, ci-devant nommée, par Jean Joynel, vigneron à Villelouvette, ci-devant meunier à Moret. — Transport d'une rente annuelle de 30 sous tournois à Marguerite Amy par noble homme Léon Laureault, conseiller du Roi et lieutenant en la prévôté d'Étampes. — Ventes à Denis Aumont, procureur fiscal au bailliage de Boissy, par Simon Souchet, vigneron à Breuillet, et Marie Réault, sa femme ; Marie Dangente, femme séparée de biens de Jean Roux. — Accord entre François Boutet, marchand à Châtres, d'une part, et Marguerite Pocquet, femme séparée de biens de Pierre Cossard, d'autre part. — Donation en avancement d'hoirie faite par Claude Daigremont en faveur de Jeanne Bourdon, sa fille, femme de noble homme Jean Rigault, docteur en médecine. — Vente d'un demi-arpent 6 perches de terre sablon, terroir de Boissy, champtier de la Moinerie, faite à Barbe Bedeau, veuve de Cantien Hardy, demeurant à Boissy, par Marin Bedeau, vigneron à Boissy. — Vente de 15 perches de bois taillis, terroir de Boissy, champtier de la Bergerie-Fizeau, faite à Claude Daigremont, ci-devant nommée, par Jean Jullien et consorts. — Titre nouvel d'une

rente annuelle de 100 sous tournois, au profit de noble homme Jean Gaultier, ci-devant conseiller du Roi, trésorier et garde général des vivres et munitions des camps et armées de France, par Henri Gibbon, vigneron à Boissy.

E. 4786. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

3 au 30 janvier 1633. — Accord entre Henri Mesnager, vigneron à Breux, d'une part, et Denis « Peuvrier, » vigneron à Breuillet, d'autre part. — Partage entre les héritiers de Claude Rousseau. — Quittance de 65 livres tournois, délivrée à Antoine Pillas, marchand et laboureur à Boissy, par Guillaume « Le Roy, » serrurier au même lieu. — Vente de 3 quartiers de terre, terroir de Boissy, derrière les maisons de la rue de Châtres, faite, moyennant 27 livres tournois, à Didier « Pillas, » marchand et laboureur à Boissy, par Michel « Guiton, » vigneron au même lieu, et Michelle Bruyères, sa femme. — Ventes diverses à Jean « Pillas, » greffier et tabellion au bailliage de Boissy, par : Basile Jullien, vigneron à Boissy, et Michelle Jousselin, sa femme; Denis Louyn, vigneron à la Madeleine, et Jeanne Raguayne, sa femme. — Vente de 7 quartes de vigne, aux « Or» mettains, » vignoble de Saint-Yon, faite par le susdit Jean « Pillas, » moyennant 94 livres 10 sous tournois, à Judith « de Martines, » dame de Moret. — Bail de 10 arpents 1 quartier 10 perches de terre, terroir de Villelouvette, fait, moyennant 55 sous tournois l'arpent, à Louis Sorieul, laboureur à Villelouvette, par « Claude Daigremont, » veuve de Jacques Bourdon, un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy. — Transport de bail à Jean Girard, procureur et receveur de l'abbaye de « Saint-Evroul en Normandie, » par Jacques « Re» nard, » maître de forge et fourneau de ladite abbaye. — Vente de 14 perches de pré, prairie de Villelouvette, faite, moyennant 30 livres tournois, à Claude Bourdon, procureur en parlement, par Robert « Hébert, » vigneron à Egly, et Jeanne Cabué, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 40 sous tournois, au profit de Claude « Contault, » greffier et tabellion à Torfou, par Jean Plainchesne, laboureur au même lieu. — Bail des dîmes de Breux fait, moyennant un loyer annuel de 200 livres tournois, à Claude « Pillas, » demeurant à Saint-Sulpice, par Nicolas « Guérin, » prêtre, curé de Breux. — Bail d'un arpent de terre, terroir de Boissy, au-dessous de « la » Justice, » fait, moyennant un loyer annuel de 60 sous tournois, à Pierre Serry (?), tailleur d'habits à Boissy, par Charles Guyot, vigneron à Saint-Yon.

E. 4787. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1er au 27 février 1633. — Transport de rente à Claude Lenormant, procureur en la cour des comptes, sr de la Gastine, commissaire de la marée du Ponant, demeurant à Paris, par Anne Daigremont, veuve de noble homme Martin Porteau, valet de chambre du Roi, demeurant à Boissy. — Vente de 24 perches de terre, terroir de Boissy, champtier de « la Fontaine, » faite, moyennant 24 livres tournois, à Jacques « Robert, » praticien à Boissy, par Fleurant Broquehaye, vigneron à « Poingy. » — Ratification de ce contrat par Sainte Bézard, femme dudit Broquehaye. — Transport d'héritages à Didier « Bedeau, » praticien à Boissy, par Simon Pellerin, vigneron au même lieu. — Actes entre Charlotte Anceau, veuve de Gaspard Brethon, demeurant à la Madeleine, d'une part, et Claude Bourdon, procureur au parlement de Paris, d'autre part. — Accord entre « Jehan Vailliant, » vigneron à Breuillet, d'une part, et Guillaume « Moclert, » laboureur à « Guiseray, » d'autre part. — Contrat de mariage entre Sébastien « Legendre, » fils de noble homme Pierre « Legendre, » avocat en parlement, demeurant à Étampes, et d' « Anne Doulcet, » d'une part, et Marie « Porteau, » fille de feu noble homme Martin Porteau et d' « Anne Daigremont, » ci-devant nommés. — Inventaire après décès de Martin Pillas et Marie Lambot, sa femme. — Prise à bail, par Jean Renault, vigneron à Boissy, de Simonne Goussard, veuve de noble homme Antoine Lambert, contrôleur des guerres et conseiller du Roi, d'une vache, moyennant une redevance annuelle de 15 livres de beurre. — Quittance de 60 livres tournois, délivrée à Judith « de Martines, » dame de Moret, par Jacques « Robert, » bailli « de « Dollainville, » demeurant à Bruyères-le-Châtel. — Bail d'un arpent 1/2 quartier de terre, terroir de Boissy, « proche les pilliers de la Justice, » fait, moyennant un loyer annuel de 8 livres tournois, à François Tullot, boulanger à Boissy, par Jacques Michel, vigneron à Châtres. — Quittance de 240 livres tournois, délivrée à Léon « Laureault, » conseiller du Roi et lieutenant en la prévôté d'Étampes, par Claude « Revel, » prêtre, curé de l'église de Boissy (24 février 1633). — Vente d'héritages à Simon Pillas, le jeune, fils de « Zacarie Pillas, » vigneron à Boissy,

par Martin Lambieux, marchand à Jouy, paroisse de Breux. — Ventes diverses à Didier « Pillas, » marchand et laboureur à Boissy, par Jean Musnier, vigneron au même lieu, et Geneviève Godillon, sa femme; Jean Jullien, vigneron au même lieu, et Andrye Vaillant, sa femme.

E. 4788. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

2 au 29 mars 1633. — Vente de 3 quartes de terre, à Boissy, proche et derrière les maisons de la rue de Châtres, faite, moyennant 15 livres tournois, à Jean « Pillas, » greffier et tabellion au bailliage de Boissy, par son père, Simon Pillas, vigneron à Boissy. — Bail de 4 arpents 1/2 de terre et pâture avec 8 perches de vigne, terroirs de Breux et Saint-Yon, fait, moyennant un loyer annuel de 8 livres tournois, à Jean Sorieul, le jeune, vigneron à Breux, par Jean Ravet, laboureur à « Angervillier. » — Échange entre ce dernier, d'une part, et Pierre Grandy, tailleur d'habits à Breux, d'autre part.— Échange entre Esme Morin « facteur et » consierge de damoiselle Marguerite Amy, » veuve de Philippe Demailloc, vivant, écuyer, sieur du Boullay et de Villelouvette, ledit Morin procureur fondé de ladite Amy, d'une part, et Jean Poullain, vigneron à Égly, d'autre part. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier « des Ruelles, » faite, moyennant 44 livres tournois, à « Jehan Réault, » maréchal de l'écurie du Roi, demeurant au faubourg Saint-Germain-lès-Paris, par Élisabeth Baron, veuve de Cantien Coiffier, demeurant à Boissy. — Vente d'une quarte de vigne, vignoble de Boissy, champtier de « la Garenne, » faite, moyennant 12 livres tournois, à Didier « Pillas, » laboureur à Boissy, par Étienne « Ramon, » vigneron au même lieu. — Rétrocession d'héritages à Jacques « Alorge, » procureur fiscal de la seigneurie d'Avrainville, y demeurant, par Fiacre « Réault, » vigneron à Jouy. — Bail de 18 arpents 1 quartier 8 perches de terres labourables fait, moyennant un loyer annuel de 54 livres tournois, à Louis Sorieul, laboureur à Villelouvette, par « Geneviève Lan» glois, » veuve de Jean Piffret, demeurant à Boissy. — Constitution d'une rente annuelle de 150 livres tournois, au profit de Denis Bourdon, maître-ès-arts en l'Université de Paris, par sa mère « Claude Daigremont, » veuve de Jacques Bourdon, un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy. — Révocation de cette constitution, le 22 mai 1633. — Ratification, par « Catherine Bourdon, » d'un acte passé par son mari, François « Bontet ou Boutet, » marchand à Châtres. — Vente d'un quartier de terre sablon, terroir de Boissy, champtier de « la Moinerye, » faite, moyennant 9 livres tournois, à Didier « Bedeau, » praticien à Boissy, par Noël Rousseau, vigneron au même lieu. — Transport de droits successifs à Louis Sanguin, chaussetier à Saint-Évroul, par Pierre Sanguin, laboureur à Boissy, et Nicolas Sanguin, laboureur charretier, au même lieu. — Bail d'un demi-arpent 1 quarte 1/2 de vigne, vignoble d'Égly, fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres 15 sous tournois, à Jean Pillas, laboureur à Boissy, par « François Savary, » vigneron à Châtres.

E. 4789. (Liasse.) — 9 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

3 au 28 avril 1633. — Accord entre Jean « Lam» bert, » s^r de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, d'une part, et Jacques « Le Roy, » le jeune, vigneron en la paroisse de Cheptainville, d'autre part. — Plusieurs prises à bail de vaches appartenant à Jean Rigault, docteur en médecine à Étampes. — Partage entre les héritiers de Cantien Coiffier. — Testament de Louise Subtil, veuve de Louis Feuilleret, demeurant à Boissy. — Contrat de mariage entre noble homme Thomas « Bontet, » fils de feu Thomas Bontet, vivant procureur fiscal au bailliage de Châtres, et Louise Valfort, d'une part, et Marguerite « Bourdon, » fille de feu Jacques Bourdon, vivant, un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, et de « Claude Daigremont, » demeurant à Boissy, d'autre part. — Autorisation complètement autographe donnée par Jean Rigault, docteur en médecine, ci-devant nommé, à Jeanne Bourdon, sa femme, pour ratifier le contrat de mariage ci-dessus. — Vente de droits successifs à Pierre Rozières, charretier à Feugères, paroisse de Saint-Yon, par Toussaint Leconte, charretier à Monthléry.

E. 4790. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1er au 31 mai 1633. — Ratification, par Jeanne Cabué, d'un acte passé par son mari, Robert « Hé» bert, » vigneron à Égly. — Déclaration par Jeanne Bérourt, veuve d'Étienne Sorieul, demeurant à Villelouvette, touchant la propriété de 2 vaches, en faveur de Louis Sorieul, son fils. — Prise à bail, par Mary « Revel, » serrurier à « Bréthigny, » de Claude

« Revel, » prêtre, curé de l'église de Boissy, d'une vache, moyennant une redevance annuelle de 15 livres de beurre. — Vente de droit de propriété sur divers héritages faite à Pierre Sanguin, laboureur à Boissy, par Jacques Polleau, manouvrier à Jouy, paroisse de Breux. — Accord entre Jean Poullain, vigneron à Égly, d'une part, et Cantien « Duteil, » et Étienne Guérin, d'autre part. — Inventaire après décès de Françoise Duteil, à la requête de son mari, Étienne Guérin, vigneron à Égly. — Vente de tous ses biens faite par Laurent Rougeault, marchand et laboureur à Feugères, à Esme Morin, laboureur en la paroisse d'Égly. — Ratification par Claude « Daigremont, » veuve de Jacques Bourdon, un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, noble homme Jacques « Bourdon, » procureur du Roi au bailliage et prévôté d'Étampes, d'un acte fait par Claude Bourdon, procureur au parlement de Paris. — Vente d'une quarte 1/2 de vigne, vignoble de Boissy, quartier des Marsandes, faite, moyennant 16 livres tournois, à Didier « Bedeau, » praticien à Boissy, par Catherine Rousseau, veuve d'Étienne Raullin. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de « Saint-Yon, » au-dessus de « Moret, » faite, moyennant 30 livres tournois, à Claude Bourdon, procureur au parlement de Paris, par Martin Pillas, laboureur « aux Cosnardières, » paroisse de Saint-Yon. — Bail de 5 quartiers de pré, prairie « de Dol» lainville, » proche les Canaux, fait, moyennant 20 livres par arpent, à la mesure de 20 pieds à la perche et 100 perches à l'arpent, à Jean Joynel, marchand à Villelouvette, par noble homme Renault « Lambert, » s[r] de la Motte Rochemont, conseiller et maître des requêtes ordinaires de la Reine, et avocat au parlement. — Titres nouvels de diverses rentes, au profit de Claude Daigremont, ci-devant nommée, par Jacques « Le Roy, » charron à Boissy ; Étienne Groullon, vigneron à Monthléry, et Georges Marre, vigneron à « Bellejambe, » paroisse de Marcoussis. — Assemblée des habitants de Boissy, pour constitution de procureurs et emprunt de deniers : 22 signatures autographes (22 mai 1633). — Réparation d'honneur en faveur de Blaise Genaille, vigneron à Boissy, par Jean « Rousseau, » l'aîné, fils de Didier Rousseau, vigneron au même lieu.

E. 4791. (Liasse.) — 16 pièces, papier, dont 1 cahier de 63 feuillets in-4°.

2 au 28 juin 1633. — Titres nouvels de diverses rentes, au profit de Claude Daigremont, veuve de Jacques Bourdon, un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, par Pierre Creil, fruitier à Marcoussis ; Michel « Petit, » charron à Boissy, et « Jeanne Coqueau, » sa femme. — Accord entre « Anne Daigremont, » veuve de noble homme Michel Porteau, valet de chambre du Roi, d'une part, et noble homme Renault « Lambert, » s[r] de la Motte Rochemont, avocat en parlement et conseiller maître des requêtes ordinaires de la Reine, d'autre part. — Acte d'assemblée des habitants de Boissy, portant exemption des tailles en faveur de Michel Bézard, maître des écoles dudit lieu, pour le récompenser de son zèle dans l'instruction de leurs enfants et des orphelins de la paroisse, dont il ne reçoit pas de rétribution scolaire. 20 signatures autographes (5 juin 1633). — Accord entre « Anne Daigremont, » ci-devant nommée, d'une part, et Zacharie Chevessier, marchand à Cheptainville, d'autre part. — Bail de 3 quartiers de terre, terroir de Saint-Yon, fait, moyennant un loyer annuel de 60 sous tournois, à François Leborgne, laboureur à Boissy, par « Denis Bedeau, » vigneron au même lieu. — Prise à bail, par Jean Fleurand, vigneron à Boissy, de François Bontet, marchand à Châtres, d'une vache, moyennant une redevance annuelle de 2 charretées de fumier. — Consentement à payement de créance en faveur de Louise Cathellain, veuve de Claude Soullas, vivant, maître barbier et chirurgien à Boissy, par Jacques Michel, vigneron à Châtres. — Bail de 3 arpents 1 quartier 1/2 de pré, prairies de Breuillet et Dampierre, fait, moyennant un loyer annuel de 60 livres tournois, à Jean « Leconte, » praticien à Boissy, par Jean « Dugué, » sergent au bailliage de Boissy, procureur fondé de Jean Robert de Theumery (?), seigneur de « Boissise, » conseiller du Roi. — Accord entre Philippe « Fera, » maître barbier et chirurgien à Boissy, d'une part, et Pierre Revel, laboureur à « Miregaul» don, » d'autre part. — Bail de 9 arpents de terre, « qui » sont toutes les terres déppendant de la cure d'Égly, » fait, moyennant un loyer annuel de 27 livres tournois et 2 poules, à Laurent « Dautier, » et Antoine « Pi» geon, » vignerons à Égly, par Claude « Revel, » prêtre, curé de Boissy et Égly (19 juin 1633). — Contrat de mariage entre Denis « Andry, » vigneron à Boissy, domestique de Jean Lambert, s[r] de Rochemont, fils de feu Pierre Andry, vivant, cordonnier à « Mau» champ, » et d'Étiennette Porcher, d'une part, et Charlotte Hauryot, servante du susdit Lambert, fille de feu Jean Hauriot et de Jeanne Caillot, vivants, demeurant à « Auzoy-Laferrière-en-Brye, » d'autre part. — Renon-

ciation à droit de bail au profit de Thomas « Bontet, » avocat en parlement, par Julien « Reners, » vigneron à Cheptainville. — Bail d'un arpent de terre, terroir d'Avrainville, champtier des Sablons, fait, moyennant une rente annuelle de 70 sous tournois, à Denis « Guillemard, » marchand à Cheptainville, par Thomas Bontet, ci-devant nommé. — Partage de troupeau de moutons entre noble homme Guy « Gaultier, » secrétaire de la chambre du Roi, demeurant à Paris, d'une part, et Madeleine Fauveau, veuve de Pierre Lambot, vivant, laboureur à Boissy, d'autre part. — Actes relatifs à la liquidation de la succession de Jacques Bourdon, vivant, un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi.

E. 4792. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1er au 31 juillet 1633. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Villelouvette, fait, moyennant 25 livres tournois, à « Marguerite Amy, » veuve de Philippe de Mailloc, écuyer, sr du Boullay et de Villelouvette, par Jean Joynel, vigneron à Villelouvette, et Marthe Houdy, sa femme. — Les époux Joynel prennent à bail, de Marie de Hauteterre, 1 vache, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 12 livres 5 sous tournois, au profit de Jacques Robert, bailli de Boissy et d'Ollainville, par Jeanne Béroust, veuve d'Étienne Sorieul, demeurant à Villelouvette. — Vente de 40 perches de terre, terroir de Boissy, champtier de la Justice, faite, moyennant 20 livres tournois, à noble homme Guy Gaultier, secrétaire de la chambre du Roi, demeurant à Paris, par Pierre « Bruyères, » vigneron à Boissy, et Germaine Feulleret, sa femme. — Contrat de mariage entre Guillaume Pepin, tailleur d'habits à « La Sazardière, » paroisse de Saint-Yon, natif de « Marsellie-la-Ville, pays du Maine, » fils de feu Mathurin Pepin et de Françoise Vanier, d'une part, et Marguerite Pillas, fille de « Zacarie Pillas » et de Marguerite Lambot, demeurant à Boissy, d'autre part. —Abonnement pour fourniture de charronnage et maréchalerie, fait entre « Loys Lefeubure, » maréchal à Boissy, d'une part, et Jean Hariveau, receveur de la terre et seigneurie d'Avrainville, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, lieu dit « les Ruelles, » fait à Simon Besnier, vigneron à Boissy, par « Jehan Béroust, » vigneron à « Villeras, près Longpont. » — Transport de rente à Thomas « Bontet, » avocat en parlement et Marguerite « Bourdon, » sa femme, par « Claude Daigremont, » veuve de Jacques Bourdon, un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi. — « Marguerite Poquete, » femme séparée quant aux biens de Pierre Cossard, demeurant à Boissy, prend à bail, de noble homme Jean Rigault, docteur en médecine à Étampes, une vache, moyennant un loyer annuel de 7 livres tournois. — Accord entre ladite « Marguerite Poquet, » d'une part, et Jacques Le Roy, charron à Boissy, d'autre part. — Autre entre la même et Pierre « Cossard, » son mari, d'une part, et Simon « Picot, » marchand à Boissy, d'autre part. — Transport de rente par Pierre « Fauveau, » laboureur à Breux, à Michel Police, laboureur à Breuillet. — Échange entre Antoine Delavarenne, vigneron à Boissy, et Quentine Soullas, sa femme, d'une part, et Claude « Bourdon, » procureur au parlement de Paris, d'autre part. — Échange entre ce dernier, d'une part, et Simon « Picot » et consorts, d'autre part. — « Anthoine Petit, » charron à Boissy, prend, à titre de pension et apprentissage, pour 3 ans, de Louis « Ledourt, » l'aîné, demeurant en la paroisse de Saint-Yon, « Louis Le Dourt, » son fils. L'apprenti sera logé, nourri, chauffé, éclairé chez son maître, qui fournira les outils, à l'exception d'une cognée et d'une « plane, » à la charge de l'apprenti, qui payera, en outre, 60 livres tournois.

E. 4793. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

7 au 30 août 1633. — « Marguerite Poquete, » femme séparée de biens de Pierre Cossard, demeurant à Boissy, prend, de Claude Leconte, greffier et tabellion en la prévôté de Torfou, 1 vache, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois. Michel « Bézard, » maître d'école de Boissy, a signé l'acte. — Vente d'un arpent de bois, à Boissy, lieu dit « les Communes, » faite, moyennant 140 livres tournois, à Didier « Pillas, » marchand et laboureur à Boissy, par Jacques « Bedeau, » laboureur au même lieu.— Titre nouvel d'une rente annuelle de 7 livres tournois, au profit de Claude Daigremont, veuve de Jacques Bourdon, un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, par « Laurent Petit, » marchand à Boissy.

E. 4794. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

6 au 30 septembre 1633. — Échange entre Louis « Bruyères, » vigneron à Boissy, d'une part, et Guil-

laume « Le Roy, » serrurier au même lieu, d'autre part. — Vente de 26 perches de terre, plantées en arbres fruitiers, à la « Sazardière, » paroisse de Saint-Yon, faite, moyennant 108 livres tournois, à Denis » Aumont, » procureur fiscal au bailliage de Boissy, par Toussaint Leconte, manouvrier à Bondoufle. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 17 sous 6 deniers tournois, au profit du susdit « Aumont, » par Jean Jollivet, boucher à Boissy. — Vente de 2 arpents 1/2 de terre à « Claude Daigremont, » veuve de Jacques Bourdon, un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, par Guy Ballu, manouvrier à Jouy, paroisse de Breux. — Bail de 2 arpents 1/2 de terre, terroir de Breux, fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, par la susdite « Claude Daigremont, » à Simon Sorieul, laboureur à Jouy. — Quittance de 562 livres 2 sous 8 deniers tournois, délivrée à la même Claude « Dai- » gremont, » par (Denis) « Bourdon, » son fils.

E. 4795. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

2 au 29 octobre 1633. — Bail de 2 vaches fait, moyennant une redevance annuelle de 40 livres de beurre, à Noëlle Lemaire, veuve de Denis Cochet, demeurant au Mesnil, paroisse de Sermaise-sous-Dourdan, par Simon « Picot, » marchand à Boissy. — Accord entre Maurice Beauvais, laboureur « au Gros-Buisson, » paroisse de Saint-Chéron, d'une part, et Catherine Rousseau, veuve d'Étienne Duchesne, demeurant à Boissy, d'autre part. — Échange entre « Claude Daigremont, » veuve de Jacques Bourdon, un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, d'une part, et Claude « Bourdon, » procureur au parlement de Paris, d'autre part. — Prise à bail, par Michel Joynel, vigneron à Égly, de Claude Hallet, veuve de N. Renard, demeurant à Châtres, d'une vache, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois. — Accord entre Louis Fortin, serviteur charretier de Thomas Aumont, laboureur à Boissy, d'une part, Jean « Lambert, » le jeune, et « Denis Lambert, » son fils, marchand et laboureur à Boissy, d'autre part. — Bail de portion de maison et dépendances, à Boissy, fait à Denis « Lam- » bert, » boulanger audit lieu, par Jean « Sainssard, » menuisier, et Jean Musnyer, vigneron à Boissy. — Vente d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Saint-Yon, champtier « des Ormettains, » faite, moyennant 93 livres tournois, à Judith « de Martines, » veuve de Thibault de Haute-Terre, vivant, écuyer, sieur « de la » Plaine, » dame de Moret, par Marin Rottier, vigneron à Boissy, et Jeanne Pillas, sa femme. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, fait à Yon Subtil, vigneron à Boissy, par Guillaume Mandonnet, vigneron au même lieu. — Vente de 32 perches de bois taillis, terroir de Boissy, champtier de « Beschevet, » faite, moyennant 51 livres 10 sous tournois, à noble homme Guy « Gaultier, » sieur du Parron ou du Perron, demeurant à Paris, par Thomas « Lambert » et Perrine Jousse, sa femme, « Jehan Rousseau, » fils de Didier, et Marie Lambert, sa femme. — Ratification, par Marie Legrand, de contrats passés par son mari Denis Fauveau, vigneron à Breux. — Transport de rente à Jacques « Robert, » commissaire et voyer pour le Roi en la châtellenie de Montlhéry, par Antoine Delavarenne, vigneron à Boissy, et Quentine Soullas, sa femme.

E. 4796. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

6 au 30 novembre 1633. — Bail d'un quartier 10 perches de vigne, vignoble de Boissy, fait, moyennant une rente annuelle de 37 sous 6 deniers tournois, à Jean Duchesne, vigneron à Boissy, par Claude « Contault, » greffier et tabellion en la prévôté de Torfou, y demeurant. — Bail d'un quartier de vigne, vignoble d'Égly, champtier « du Petit Bois, » fait, moyennant une rente annuelle de 25 sous tournois, à Claude « Guilié, » vigneron à Égly, par « Pierre Bro- » cheux, » boucher à Paris. — Transport d'héritages à Jean Duchesne, déjà nommé, par Jean « Pillas, » greffier et tabellion au bailliage de Boissy. — Bail de maison et dépendances à Brétigny, paroisse de Breux, fait par le susdit Pillas à André « Haller, » vigneron audit lieu. — Transport d'héritages entre les mêmes parties. — Accord entre Jacques « Dutresne, » sergent en la prévôté de Lardy, d'une part, et René « Courtin, » tonnelier à Lardy, d'autre part. — Vente d'héritages à noble homme Guy « Gaultier, » « s[r] du Perron, » demeurant à Paris, par Catherine Rousseau, veuve d'Étienne Duchesne, demeurant à Boissy. — Règlement de compte entre « Claude Daigremont, » veuve de Jacques Bourdon, un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, d'une part, et Louis « Le Dourt, » ci-devant garde des bois appartenant audit feu Bourdon, d'autre part. — Règlement de compte entre la même, d'une part, et Claude « Bourdon, » procureur en parlement, d'autre part. — Contrat de mariage entre Michel Guil-

lemart, l'aîné, cordonnier à Boissy, fils de feu Robert Guillemart et de Mathurine Rousseau, d'une part, et Louise Delavarenne, fille d'Antoine Delavarenne, vigneron à Boissy, et de Quentine Soullas, d'autre part. — Bail de 8 arpents 1/2 de terre, terroir de Bondoufle, fait, moyennant un loyer annuel de 24 livres tournois, à Denise Hervet, veuve de Jean Cheval, demeurant audit lieu, par Jeanne « Bourdon, » femme de noble homme Jean Rigault, docteur en médecine à Étampes. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 22 sous tournois, au profit de Claude Daigremont, ci-devant nommée, par Pierre Guyot, vigneron aux « Cosnar» dières. » — Bail de portion de maison et dépendances, à Breuillet, fait par les frères « Pollice » à Simon « Souchet, » vigneron audit lieu. — Vente d'héritages par les mêmes à Pierre Dugué, le jeune, marchand à « Arny, paroisse de Bruières. » — Titre nouvel d'une rente annuelle de 7 livres tournois, au profit de N. Langlois, procureur en la chambre des comptes à Paris, par Marin Langlois, vigneron à « Arny. » — Bail d'un demi-arpent de vigne en friche, terroir de Boissy, champtier de « Hallebardière, » fait, moyennant un loyer annuel de 40 sous tournois, à Jean Renault, laboureur à Boissy, par « Zacarie Pillas, » le jeune, vigneron au même lieu. — Vente d'un demi-arpent 1/2 quartier de terre, terroir de Boissy, faite, moyennant 28 livres tournois, à Jacques Coiffier, vigneron à Boissy, par Jean Aubry, vigneron à « Mauchamp, » et Marie Coiffier, sa femme. — Vente de droits successifs à Didier « Bézard, » sergent au bailliage de Boissy, par Jean « Soullas, » vigneron à Boissy.

E. 4797. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1er au 29 décembre 1633. — Titres nouvels de diverses rentes, au profit de Claude Daigremont, veuve de Jacques Bourdon, un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, par : Jean Blondeau, à Avrainville; Jeanne Lecesne, veuve de Pierre Duchesne, demeurant à Boissy. — Vente d'un demi-quartier de terre sablon, terroir de Boissy, champtier de « la Butte à Faucheux, » faite, moyennant 60 sous tournois, à Simon « Picot, » marchand à Boissy, par Blaise Genaille, vigneron au même lieu, et Jeanne Michel, sa femme. — Quittance de 25 livres 10 sous tournois, délivrée par « Claude Daigremont, » ci-devant nommée, à François Aumont, vigneron à Breux. — Vente d'un quartier de terre en friche, terroir de Boissy, faite, moyennant 100 sous tournois, à Jean « Pillas, » greffier et tabellion au bailliage de Boissy, par Jean Ollivier, vigneron à Saint-Yon. — Contrat de mariage entre Michel Lefébure, fils de Guillaume Lefébure et de Noëlle Daigremont, demeurant à Boissy, d'une part, et Germaine Gamberelle, fille d'Étienne Gamberelle et de Jeanne Piedgelé, demeurant au même lieu, d'autre part. — Vente de maison et dépendances, à Feugères, faite à Esme Morin, marchand à Villelouvette, par Pierre Rougeault, meunier « au moulin à tan, paroisse de Saint» Sulpice. » — Titre nouvel d'une rente annuelle de 12 livres tournois, au profit de Pierre Marseille, marchand à Étampes, par Henri Mesnager, vigneron à Boissy. — Quittance de 73 livres tournois, délivrée à Simon « Picot, » ci-devant nommé, par Jean Pillas, le jeune, laboureur à Boissy, marguillier de l'église Saint-Thomas dudit lieu. — Prise à bail, par Jean Duchesne, vigneron à Boissy, de Michel Merly, vigneron à Villelouvette, d'une vache, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois. — Vente de 7 arpents de terre, provenant de la succession d'Isaïe Delacroix, faite, moyennant 280 livres tournois, par les héritiers, à Esther Gilles, veuve dudit Isaïe, demeurant « au Plessis» Pasté, paroisse de Saint-Pierre de Bréthigni. » — Procuration à cet effet. — Bail de 3 arpents de pré, prairie de Bruyères, fait, moyennant un loyer annuel de 45 livres tournois, à Jean Lelièvre et Germain Ramon, manouvriers à Villelouvette, par Jean « Lambert, » le jeune, marchand à Boissy. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 32 sous tournois, au profit de Geneviève Langlois, veuve de Jean Piffret, et Pierre Hervé, son gendre, par Pierre Guyot, vigneron, et « Yon Vaillaint, » marchand en la paroisse de Saint-Yon.

E. 4798. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

8 au 29 janvier 1634. — Acte d'assemblée des habitants de Boissy autorisant Jean Lambert, le jeune, à « vacquer, avec Jean Pillas, marguillier, à la visite » de MMrs les esleuz, » à l'effet d'obtenir diminution des tailles de la paroisse et de contracter, dans ce but, au compte de la paroisse de Boissy, un emprunt de 40 livres tournois. 8 signatures autographes. — Accord entre Marin Rottier, vigneron à Boissy, d'une part, et Didier « Bedeau, » praticien au même lieu, ayant charge de François Roullon, d'autre part. — Bail d'un quartier 1/2 de vigne, vigoble de Boissy, champtier des Marsandes, fait, moyennant une rente

annuelle et perpétuelle de 50 sous tournois, à Jean Jollivet, marchand boucher à Boissy, par Pierre « Hervé, » marchand. — Souffrance de foi et hommage accordée à Marguerite de « Varesnes, » veuve de Pierre de Saint-Pol, écuyer, sieur de Hécourt, sis à Trois-Maisons, agissant au nom de ses enfants mineurs, Marguerite, Élisabeth, Pierre, Étienne et Marie, par Jean « Lambert, » écuyer, s^r de Rochemont, procureur et ayant charge de Marie Daubray, dame de Neufchelles et de Bruyères-le-Châtel. — Ratification, par Michelle Jousselin, d'une vente faite à Jean Jousselin, demeurant à Bâville, par son mari, Basile Jullien, vigneron à Boissy. — Vente de maison et dépendances, à Feugères, faite à Nicolas Danzeville, boulanger audit lieu, par Edme Morin, marchand à Villelouvette. — Accord entre Basile Jullien, d'une part, et Jean Jousselin, d'autre part. — Vente d'un demi-arpent 3 perches de vigne, presque en friche, terroir de Saint-Yon, champtier d'au dessous de la Folie, faite, moyennant 32 livres 10 sous tournois, à Jean « Pillas, » greffier et tabellion au bailliage de Boissy, par Anne Vacher, veuve de Vincent Lambieux, demeurant à Montlhéry. — Échange entre le susdit tabellion, d'une part, et Denis Fauveau, marchand en la paroisse de Breux, d'autre part.

E. 4799. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

11 au 24 février 1634. — Inventaire après décès de Michel Charpentier, vivant, vigneron à Boissy, et Jacqueline Gillebon, sa femme, à la requête de « Je- » han Gillebon, » vigneron à Boissy. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, fait par ledit Gillebon à Pierre Bruyères, vigneron à Boissy. — Rétrocession d'héritage par le même en faveur de Simon « Picot, » marchand à Boissy. — Accord entre Pierre « Le Roy, » vigneron à Boissy, d'une part, « et Jehan Le Roy, » vigneron « à Sandreville, parroisse de Villeconnin, » d'autre part. — Inventaire après décès de Marin Brizard, à la requête de sa veuve, Anne Fabien, demeurant à Égly. — Inventaire après décès de Jacqueline Feulleret, à la requête de Jean « Soullas, » vigneron à Boissy. La livre d'étain, 6 sous 6 deniers tournois; 4 boisseaux 1/2 d'orge, 30 sous; 1 boisseau 1/2 de fèves, 15 sous ; un boisseau 1/2 de graine de chanvre, 18 sous. — Contrat de mariage entre Vincent Toussaint, vigneron à Égly, fils de feu Jean Toussaint et de Jeanne Lemoyne, d'une part, et Anne Fabien, ci-devant nommée.

E. 4800. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

5 au 30 mars 1634. — Bail de 5 quartiers de terre, terroir de Saint-Yon, près Dampierre, fait, moyennant une redevance annuelle de 7 boisseaux de blé méteil l'arpent, mesure de Châtres, à Cantien Cabué, marchand à Dampierre, par Pierre « Le Roy, » vigneron à Boissy. — Accord entre Marie Couette, veuve, en premières noces, de Pierre Marcongnet et, en secondes noces, de Jacques Marrellier, d'une part, et Michel Blangarnon, vigneron à Boissy, d'autre part. — Vente d'héritages à Jacques Coiffier, vigneron à Boissy, par Catherine Rousseau, veuve d'Étienne Duchesne, demeurant audit lieu. — Partage entre les héritiers de Cantien Fabien et de Jeanne Guyot, sa femme. — Accord entre Pierre « Leconte, » demeurant à Breuillet, d'une part, et Pierre Vaillant, demeurant à « la Badauldière, » paroisse de Breuillet, d'autre part. — Autre entre (Ferry) « Simonneau, » marchand à Châtres, d'une part, et Didier « Bedeau, » praticien à Boissy, d'autre part. — Inventaire après décès de Jean Berthellot, à la requête de Gabrielle Picot, sa veuve, demeurant à Boissy. — Partage entre Ursain Marre, marchand « blastier » à Villelouvette, d'une part, et Françoise Ollivier, veuve de Joachim Potest, demeurant à Égly, d'autre part.

E. 4801. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

2 au 23 avril 1634. — Contrat de mariage entre Jean Mercyer, maçon, fils de Georges Mercyer et de Françoise Pierre, « natif de Moit au pays de Poitou, » d'une part, et Jeanne Lambert, fille de feu Cantien Lambert et de Jeanne Provensal, d'autre part. — Vente d'une quarte de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Marsandes, « autrement dit les Baul- » ges, » faite, moyennant 6 livres 8 sous tournois, à Jean « Leconte, » praticien à Boissy, par Basile Jullien, vigneron au même lieu. — Bail de maison et dépendances, terroirs de la Briche et Saint-Sulpice, fait à Jacques Royer, chaufournier à la Briche, par Pierre « Guion, » chaufournier au même lieu. — Accord entre Pierre « Duhéron, » un des gardes de la Bastille, sous la charge du s^r du Tramblay, gouverneur dudit lieu, « estant à présent en sa maison à » Églis, » et « Marie Demasis, » sa femme, d'une part, et Jacques « Regoumyer, » procureur en parlement,

d'autre part. — Vente de maison et dépendances, à Châtres, faite à Jacques « Meneau, » marchand à Châtres, par Pierre « Hervé, » marchand « à Auneau. » — Échange entre « Claude Daigremont, » veuve de Jacques Bourdon, un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, d'une part, et Claude « Bourdon, » procureur au parlement de Paris, d'autre part. — Règlement de compte entre les mêmes. — Contrat de mariage entre Jacques Bergerotte, vigneron à Bruyères-le-Châtel, fils d'Étienne Bergerotte et de Marguerite Renault, d'une part, et Jeanne Blangarnon, fille de feu Michel Blangarnon et de Martine Ramon, d'autre part.

E. 4802. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

2 au 31 mai 1634. — Échange entre René Renault, boucher à Châtres, d'une part, et Jean Mauclerc, boucher à Bruyères-le-Châtel, d'autre part. — Accord entre Pierre Rottier, vigneron à Boissy, d'une part, et Gamaliel « Pouvin, » marchand mercier au même lieu, d'autre part. — Contrat de mariage entre Michel Baron, vigneron à Verville, paroisse de Bruyères-le Châtel, fils de feu Charles Baron et de Marie Gebier, d'une part, et Hélène Hébert, fille de Denis Hébert, vigneron, et de Jeanne Guillemain, demeurant à Boissy, d'autre part. — Transport d'héritages à Étienne Guérin, vigneron à Égly, par Michel « Petit, » marchand tavernier à Boissy. — Transport de rente à Denis « Aumont, » praticien à Boissy, par Charles « Rogier, » apothicaire et espicier, demeurant à Linois. » — Transport de créance à Louis Bourdier, tuillier à Saint-Vrain, et Henri Mesnager, vigneron, par Gervais « Ollivier, » vigneron en la paroisse de Saint-Yon. — Accord entre Jean Ollivier, vigneron à Saint-Yon, d'une part, et Pierre Feulleret, d'autre part. — Bail de maison et dépendances à Villelouvette fait à Louis Sorieul, laboureur audit lieu, par Étienne Guérin, vigneron à Égly. — Inventaire après décès de Jean Réault, maître maréchal à Paris et maréchal de la petite écurie et compagnie des chevau-légers de la garde du Roi, et Marguerite Cholin, sa femme, quant aux meubles par eux laissés dans leur maison à Boissy, ledit inventaire dressé à la requête de Louis « Réault, » maître maréchal à Paris et maréchal de la petite écurie et de la compagnie des chevau-légers de la garde du Roi, et Antoine « Jousteau, » receveur des amendes de l'artillerie de France, demeurant à Paris, ayant épousé feue Jeanne Réault. La livre d'étain sonnant, 10 sous tournois; la livre d'étain commun, 7 sous tournois; 1 gondole d'argent, pesant 5 onces, 10 livres tournois; le poinçon de vin blanc, en vidange, 14 livres tournois; 2 demi-muids de vin clairet, 6 livres tournois; 1 « platine » et 1 miroir, 30 sous tournois; 2 chapons, 2 poules et 16 petits poulets, 70 sous tournois; 2 vaches, 32 livres tournois. — Actes divers relatifs à la liquidation de la succession des époux Réault. — Bail de 5 quartiers de terre, fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Jean Renault, vigneron à Boissy, par Jean Girard, vigneron « à Arcullayr, paroisse de Nonville. » — Vente d'un quartier de terre, terroir de Boissy, près la fontaine dudit lieu, faite, moyennant 15 livres tournois, à Jean « Lambert, » s^r de Rochemont, garde du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Étienne « Ramon, » Jean Jullien, vigneron au même lieu, et Andrée Vaillant, femme de ce dernier. — Partage de la succession de Claude Soullâs, l'aîné. — Pièces y relatives.

E. 4803. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

5 au 22 juin 1634. — Contrat de mariage entre Pierre Boucher, vigneron à Boissy, fils de feu Michel Boucher et de Jeanne Pesnon (?), d'une part, et Marie Lefebure, fille de Guillaume « Lefebure, » vigneron à Boissy, et de Noëlle Daigremont, d'autre part. — Partage de la succession de Simon Pillas. — Accord entre noble homme Léon « Laureault, » conseiller du Roi et lieutenant en la prévôté d'Étampes, d'une part, et Pierre et Clément « Buchère, » marchands à Châtres, d'autre part. — Transport de droit de bail à Joachim Pellerin, vigneron à Boissy, par François Tulloc, boulanger au moulin de Saint-Yon. — Bail de portion de maison et dépendances, à Boissy, rue de Châtres, fait à Didier « Bézard, » sergent au baillage de Boissy, par Pierre Feulleret, compagnon meunier au moulin de Villelouvette. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 8 livres tournois, au profit de Pierre Dugué, le jeune, marchand à Arny, paroisse de Bruyères-le-Châtel, par Pierre Leduc, vigneron à Breuillet. — Vente de blé ensemencé sur 74 perches de terre, à « Mauchamp, » faite, moyennant 4 setiers de blé méteil, à Catherine Rousseau, veuve d'Étienne Duchesne, par « Michel Pocquet, » laboureur audit lieu. — Bail de maison et dépendances, à Boissy lieu dit « les Sablons, » fait « à Jean Gillebon, » vigneron à Boissy, par Louis « Feulleret » vigneron au même lieu. — Contrat de

mariage entre Nicolas « Ollivier, » meunier à « Launoy, » paroisse de Saint-Yon, fils de feu Jacques Ollivier et de Françoise Martin, d'une part, et Françoise Bézard, fille de Zacharie « Bézard, » meunier au moulin de Villelouvette, et de Marie Granger, d'autre part. — Échange entre Jean « Lambert, » sieur de Rochemont, demeurant à Boissy, d'une part, et Jean « Leconte, » praticien au même lieu, d'autre part. — Renonciation à propriété d'héritage, en faveur de Louis « Bruyères, » vigneron à Boissy, et consorts, par Pierre « Gillebon, » vigneron à Breux.

E. 4804. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

2 au 18 juillet 1634. — Contrat de mariage entre Roulain Lescharpit (*sic*), charretier, demeurant au logis de Jacques « Alorge, » marchand et laboureur à « Allurainville, » fils de feu Georges Lescharpy (*sic*) et de Françoise Saffraye, demeurant à « Cherbo-» vielle en Normandie près Argence, » d'une part, et Sainte Sorrin, fille de Louis Sorrin, tixier en toile, et de Cantienne Pocquet, demeurant à Boissy, d'autre part. — Bail des dîmes dépendant de la cure de « Ville-» connin, » fait, moyennant 650 livres tournois par an, à « François Savary, » vigneron à Boissy, par Martin « Chevrier, » religieux conventuel de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, curé de « Villeconnin. » — Vente d'un arpent 4 perches de terre, à 18 pieds pour perche et 100 perches pour arpent, faite, moyennant 40 livres tournois, à Jean « Lambert, » sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par « Michel Pocquet, » et Françoise Vacher, sa femme. — Inventaire après décès de Marie Rottier, à la requête de Jean Bévoust, manouvrier à Bâville. — Actes relatifs à la liquidation de la succession de Marie Rottier. — Bail à rente de maison et dépendances, à Boissy, fait à Pierre Subtil, vigneron à Boissy, par Cantien et Jean Feulleret, frères, vignerons au même lieu.

E. 4805. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

6 au 26 août 1634. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 24 livres tournois, au profit de Sébastien Legendre, procureur aux sièges royaux d'Étampes, par Louis « Feulleret, » vigneron à Boissy. — Vente d'un quartier de pré, prairie d'Ollainville, faite, moyennant 36 livres tournois, à Jean « Lambert, » sieur de Rochemont, par Jacques Moyson (?), marchand à Châtres. — Contrat de mariage entre Spire « Barré, » huissier audiencier en la gruerie, capitainerie et comté de Corbeil, demeurant à Corbeil, d'une part, et « Char-» lotte de Bry ou Debry, » veuve d'Antoine Langlois, vivant, greffier et tabellion au bailliage de « Bréti-» gny, » fille de Jean « Debry ou Debrye, » marchand à « Janvris, » et de feue Marie Bourgneuf, d'autre part. — Acte constatant l'incendie d'une maison à Boissy par le feu du ciel. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 11 livres 10 sous tournois, au profit de Chrétien de Lamoignon, président du parlement de Paris, seigneur de Bâville, par Perrine Laisné, veuve de Clément Béroust, demeurant à Brétigny, paroisse de Breuillet.

E. 4806. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

4 au 25 septembre 1634 — Accord entre « Lau-» rent Petit, » marchand à Boissy, d'une part, et Pierre Rottier, vigneron au même lieu, d'autre part. — Partage entre les héritiers de Geneviève Langlois, femme, en premières noces, de Jean Lambert, et, en secondes noces de Jean Piffret. — Vente d'héritages à Jean « Rousseau, » l'aîné, fils de Didier, vigneron à Boissy, par Joachim « Blangarnon, » maître cordonnier à Étampes. — Vente de 32 perches de bois taillis, terroir de Boissy, près le cimetière, faite, moyennant 48 livres tournois, à noble homme Guy Gaultier, sieur du Perron, secrétaire de la Reine-mère, par le susdit Jean « Rousseau, » et Marie Lambert, sa femme. — Constitution d'une rente annuelle de 65 sous tournois, au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Pierre « Hervé, » marchand à Auneau, et Françoise Piffret, sa femme, en exécution du testament de Geneviève Langlois. — Constitution d'une rente annuelle de 6 livres tournois, au profit de noble homme Claude Lenormant, procureur en la chambre des comptes à Paris, par Jean Pillas, le jeune, laboureur à Boissy, et Marie Cabué, sa femme. — Échange entre Georges « Hameau, » laboureur à Cheptainville, et consorts, d'une part, et « Claude Daigremont, » veuve de Jacques Bourdon, un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, d'autre part. — Actes relatifs à cet échange. — Vente de 5 perches de terre jardin à Boissy, lieu dit « les Sablons, » faite, moyennant 12 livres tournois, à « Robert Coiffier, » vigneron à Boissy, par Guillaume Mandonnet, vigneron au même lieu, et Claude Louyn, sa femme. —

Transport d'héritages à Jean Picot, bourrelier à Boissy, par Michel « Bézard, cy-devant M^e des escolles de ce » lieu de Boissy, demeurant de présent à Auneau » (21 septembre 1634). — Transport d'héritages à « Étienne Ramon, » vigneron à Boissy, par « Louis » Chartier, » vitrier à Châtres. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 25 sous, au profit de noble homme Renault « Lambert, » s^r de la Motte, avocat en parlement, par « Zacarie Pillas, » le jeune, vigneron à Boissy.

E. 4807. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1er au 31 octobre 1634. — Bail de maison et dépendances, à Égly, fait à Marie David, veuve de Cenery Ramon, et à Gilles Duvivier, manouvrier à « Launoy, » par Germain Ramon, marchand à Villelouvette. — Bail de maison et dépendances, à « Mau» champ, » fait à Jacques « Poulain, » manouvrier à « Mauchamp, » par Claude Guitteau, manouvrier à Paris. — Bail d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de « la Garenne, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 30 sous tournois, à Yon Subtil, vigneron à Boissy, par Cantien Feulleret, vigneron au même lieu. — Partage entre les héritiers de Jean Savary. — Consentement à la récolte de fruits saisis donné, en faveur de Jean Girard, par Claude « Revel, » curé de Saint-Thomas de Boissy, Michel « Petit, » Guillaume Le Roy et Jean « Rous» seau, » l'aîné, fils de Didier, asséeurs et collecteurs des tailles de Boissy pour l'année 1634. — Quittance de 3,330 livres 11 sous tournois, délivrée à « Claude » Daigremont, » veuve de Jacques Bourdon, un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, par « Marguerite Amy, » veuve de Philippe de Mailloc, vivant, écuyer, s^r du Boullay et de Villelouvette. — Prise à bail, par Jean Ollivier, vigneron à Saint-Yon, de Didier « Bézard, » sergent au bailliage de Boissy, d'une vache, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre. — Bail de rente foncière fait à Pierre Sallet, vigneron à Breuillet, et Jeanne Réault, sa femme, par Pierre Dolbeau, vigneron à Lardy — Conventions entre René « Goujeon, » prêtre, curé de Saint-Yon, d'une part, et Didier « Pil» las, » laboureur à Boissy, receveur du prieuré de St-Yon, touchant la célébration des services à la charge du prieur (30 octobre 1634). — Transport de rente par les époux Dolbeau, ci-devant nommés, à Jean « Pillas, » greffier et tabellion au bailliage de Boissy.

E. 4808. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

3 au 26 novembre 1634. — Vente de droits successifs à Jean Leblanc, laboureur à la Briche, par Catherin Leblanc, maréchal à la Tuilerie, paroisse de Breuillet, et Jeanne Bonté, sa femme. — Contrat de mariage entre Oudin Lelièvre, laboureur charretier, à Villelouvette, « natif de la Cosnarderye, parroisse de « Mahéry, au pays de Normandie près de Moulins-en-la-Marche, » fils d'Étienne Lelièvre et de feue Antoinette Hérisson, d'une part, et Noëlle Mannoury, fille de feu Julien Monoury (*sic*), vivant, demeurant à Villelouvette, et de Catherine Coqueau, d'autre part. — Contrat de mariage entre Julien Subtil, vigneron à Boissy, fils de feu Samuel Subtil et de Madeleine Besnier, d'une part, et Jeanne Dutarte, fille de Pierre Dutarte, laboureur à « Chalou-Saint-Mars, » et de Gabrielle Gilbert, d'autre part. — Transport d'héritages à Jean Couette, vigneron à Boissy, par Noël Rousseau, vigneron au même lieu. — Échange entre « Claude » Daigremont, » veuve de Jacques Bourdon, un des 120 chevaucheurs ordinaires de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy, d'une part, et Claude « Bourdon, » procureur en parlement, d'autre part. — Bail d'une ferme et métairie à Avrainville fait, moyennant 320 livres tournois de loyer annuel, à « Joachin Hariveau, » laboureur à Avrainville, par Jean « Lambert, » sieur de Rochemont, garde du corps du Roi, demeurant à Boissy. — Transport de rente à Claude « Bourdon, » ci-devant nommé, par Jean « Leconte, » praticien à Boissy. — Transport d'héritages par ce dernier à Claude Daigremont, ci-devant nommée. — Transport de rente au sieur de Rochemont, ci-devant nommé, par Jean « Lambert, » marchand à Boissy. — Quittance de 140 livres, délivrée par le même de Rochemont à Antoine Varennes, laboureur à Boissy. — Actes entre Louis « Bruyères, » vigneron à Boissy, d'une part, et Guillaume « Le Roy, » serrurier au même lieu, d'autre part. — Vente d'un arpent 4 perches de terre, terroir de Saint-Yon, faite à Jean Vacher, laboureur à Torfou, par Jean « Leconte, » ci-devant nommé. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, sur la rue de Châtres, fait à Jean Rousseau, l'aîné, fils de Méry, vigneron à Boissy, par Liénard Lambieux, laboureur à Jouy. — Vente d'un quartier de bois taillis, terroir de Boissy, champtier de « Par» cler, » faite à « Anne Daigremont, » veuve de noble homme Martin Porteau, valet de chambre du Roi, de-

meurant à Boissy, par Guillaume Mandonnet, vigneron au dit lieu. — Échange entre Guillaume « Le Roy, » ci-devant nommé, d'une part, et « François Savary, » vigneron à Boissy, d'autre part. — Conventions entre « Estienne Barbier, » maçon à Boissy, d'une part, et Didier « Pillas, receveur, fermyer et admodiateur du » prieuré de Saint-Yon, » d'autre part, au sujet de réparations à une chapelle de l'église de Saint-Yon (20 novembre 1634). — Bail de maisons et dépendances, à Boissy, rue de Châtres, fait à « Jehan Bedeau, » demeurant à Boissy, par Ignace Bineval, tixier en toile à Châtres. — Bail de 4 arpents de terre, « qui « sont toutes les terres appartenant » à l'église d'Égly, fait, moyennant 15 livres tournois de loyer annuel, à Jean Joynel, marchand et laboureur à Villelouvette, par Pierre Courtin, vigneron et marguillier de l'église Saint-Pierre d'Égly. — Bail d'héritages fait à Pierre Subtil et Pierre Boucher, vignerons à Boissy, par Marie Charlotte de Balsac, maréchale de France, dame de Bassompierre, Boissy, Égly, etc., stipulant par Denis « Aumont, » son procureur fiscal au bailliage de Boissy.

E. 4809. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1er au 27 décembre 1634. — Accord entre Jean Gallet, maréchal à Bruyères-le-Châtel, d'une part, et « Denis Buard, » marchand mercier à Dourdan, d'autre part. — Prise à bail, par Jean Jullien, vigneron à Boissy, de Didier « Bézard, » marchand au même lieu, d'une vache, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 60 sous tournois, au profit de Thomas Bontet, avocat en parlement, par Jean « Pillas, » greffier et tabellion à Boissy. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 22 livres 10 sous tournois, au profit des religieuses de Saint-Eutrope-lès-Chanteloup, par Jean « Sainssard, » menuisier, Jean Musnyer, vigneron à Boissy, et « Louis Chartier, » vitrier à Châtres. — Partage entre les héritiers de Jean Sorrain et de Jeanne Pillas, sa femme. — Transport de rente à Denis « Aumont, » procureur fiscal au bailliage de Boissy, par noble homme François de « Morchay, sieur » de l'Orgevallière, conseiller du Roi et controolleur » au grenier à sel de Bellesme, demeurant à Loigny » au Perche. » — Vente d'un arpent 10 perches de terre et bois taillis, à Feugères, faite au susdit « Au- » mont, » moyennant 70 livres tournois, par Jean « Cabué, » l'aîné, marchand « aux Cosnardières, » paroisse de Saint-Yon. — Désistement de vente d'héritages, en faveur de Jean Vacher, laboureur à Torfou, par François « De Saint-Pol, » chevalier, « sieur de » La Haye et Guillerville. » — Bail d'une chambre et dépendances, à Boissy, fait à Jean Vacher, tailleur de pierres, par Guilaume « Le Roy, » serrurier à Boissy. — Échange entre noble homme Thomas « Bontet, » avocat en parlement, d'une part, et Claude Daigremont, « veuve de Jacques Bourdon, un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, demeurant à Boissy. — Bail d'une vache fait, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre, à Jean Bonnefillot, tixier en toile à Boissy, par Thomas « Pi- » cot, » serrurier au même lieu. — Continuation du bail du bénéfice de la cure d'Égly, moyennant 250 livres et 2 setiers d'avoine par an, à Marin « Fauvel, » prêtre, vicaire à Égly, par Claude « Revel, » prêtre, curé de Boissy et d'Égly, son annexe (13 décembre 1634). — Titre nouvel d'une rente annuelle de 12 sous tournois, au profit de Spire Barré, huissier aux eaux et forêts et capitainerie de Corbeil, par Jean Hullot, vigneron à Avrainville. — Partage entre les héritiers de Louis Picot. — Vente d'héritages à Denis « Au- » mont, » déjà nommé, par Gabrielle Picot, veuve de Jean Bertellet, demeurant à Boissy. — Cession d'héritages à Pierre « Gilebon, » vigneron à Breux, par « Jehan Gillebon, » vigneron à Boissy. — Bail de trois quartiers de pré, prairie de Bruyères-le-Châtel, fait, moyennant un loyer annuel de 12 livres tournois, à Jean « Potest, » vigneron à Égly, par François « Soixon, » marchand à « Pecqueuze. » — Vente d'héritages à Denis « Aumont, » ci-devant nommé, par Françoise Hersant, veuve de Marin Contault, demeurant à Étampes, Claude « Contault, » marchand à Torfou, et Nicolas Mercier, marchand à Étampes.

E. 4810. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

4 au 30 janvier 1635. — Prise à bail d'héritages, de Claude Bourdon, procureur en parlement, par Jacques « Bedeau, « laboureur à Boissy. — Contrat de mariage entre « Didier Rousseau, » vigneron à Boissy, fils de Jean « Rousseau, » le jeune, et de Jeanne « Lambert, » d'une part, et Marie Ramon, fille d'Étienne « Ramon » et de feue Jeanne Lambot, d'autre part. — Vente de 3 quartiers de bois taillis, terroir de Boissy, champtier de « la Justice, » faite, moyennant 30 livres tournois, à Didier « Bézard, » sergent au bailliage de Boissy, par Georges « Coiffier, » vigneron

à Boissy. — Échange entre Jean « Pillas, » greffier et tabellion au bailliage de Boissy, d'une part, et Denis « Loyn, » vigneron à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon, d'autre part. — Prise à bail, par Guillaume Mandonnet, vigneron à Boissy, des enfants de feue Claude Daigremont, veuve de Jacques Bourdon, vivant, un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, d'une vache, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, fait à Jean-Baptiste « Gauterot, » marchand de vins à Paris, par Denis « Aumont, » procureur fiscal au bailliage de Boissy. — Vente d'héritages à Laurent Jubin, vigneron à Dampierre, par Denis Bodin, vigneron à Breux. — Transport d'héritage à Laurent « Petit, » marchand à Boissy, par Gamaliel « Pouvin, » marchand mercier au même lieu. — Bail d'un demi-arpent 1/2 quartier de vigne, vignoble d'Avrainville, fait, moyennant une rente foncière de 4 livres tournois par an, à Pierre Buron, vigneron à Avrainville, par François « Chardon, » lieutenant au bailliage de « Bruières-le-Chasteau. » — Cession d'héritages à Pierre « Roussel, » marchand à Châtres, par Jean « Dugué, » marchand à Égly. — Bail de 5 quartiers de vigne, vignoble de Boissy, fait à Jean Renault et Joachim Pellerin, vignerons à Boissy, par Denis « Renault, » maître « des escolles d'Ablis » (29 janvier 1635). — Titre nouvel d'une rente annuelle de 37 sous 6 deniers tournois, au profit de Claude Revel, prêtre, curé de Boissy, par Didier « Bedeau, » praticien à Boissy.

E. 4811. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

4 au 27 février 1635. — Baux divers faits par « Marguerite Amy, » veuve de Philippe de Mailloc, écuyer, s[r] du Boullay et de Villelouvette, à Louis Fouin, vigneron à Égly ; Pierre Pinchault, laboureur à Villelouvette. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, fait à Étienne Bourdonné, vigneron à Boissy, par Pierre Gilbon, vigneron à Breux. — Vente d'un quartier de terre, terroir de Boissy, champtier de « la » Justice, » faite, moyennant 17 livres tournois, à noble homme Guy Gaultier, sieur du Perron, secrétaire de la Reine-mère, par Jean « Sainssard, » menuisier, et Jean Musnier, vigneron à Boissy. — Vente d'un arpent de vigne, vignoble d'Égly, champtier des « Graviers, » faite, moyennant 52 livres tournois, à André Barrué, vigneron à Boissy, par Jean « Le Roy, » vigneron à « Sandreville, paroisse de Villeconnin. » — Vente de 3 quartiers 1/2 de terre sablon en friche, terroir de Boissy, faite, moyennant 15 livres tournois, à Jean « Pillas, » greffier et tabellion au bailliage de Boissy, par Sulpice Boucher, vigneron à Boissy. — Transport d'héritages à Marin Coiffier, vigneron à Boissy, par Jean Ollivier, vigneron en la paroisse de Saint-Yon. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, fait à Ambroise Boucher, vacher de la paroisse de Boissy, y demeurant, par Denis Gillet, sabottier à Jouy, paroisse de Breux. — Vente de 9 perches de terre chenevière, terroir de Boissy, sur la rue « Dupré, » faite, moyennant 25 livres tournois, à Guillaume Le Roy, vigneron à Boissy, par Jean « Desloiz, » vigneron à Boissy, et Geneviève Rousseau, sa femme. — Contrat de mariage entre Jean Dufresne, vigneron à Bruyères-le-Châtel, fils de feu Toussaint Dufresne et de Marguerite Pliquer, d'une part, et Catherine Soullas, fille de Pierre Soullas, vigneron à Boissy, et de Didière Pocquet, d'autre part.

E. 4812. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

3 au 22 mars 1635. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 12 livres 10 sous tournois, au profit de Jean Lambert, sieur de Rochemont, par Jacques « Alorge, » laboureur à Avrainville. — Prise à bail, par Denis Coiffier, vigneron à Boissy, de Jean Aubry, laboureur charretier à Boissy, d'une vache, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois. — Baux divers faits par Gamaliel « Pouvin, » marchand à Boissy, à : Guillaume « Petit, » tavernier à Boissy ; Julien Subtil, demeurant au même lieu. — Bail de portion de maison et dépendances, à Boissy, fait à Pierre Picot, vigneron audit lieu, par Toussaint Bonté, vigneron au même lieu, et Simonne Gyer, sa femme. — Contrat de mariage entre Pierre Picot, susnommé, fils de feu François Picot et de Simonne Gyer, d'une part, et Marie Piffret, fille de feu Salomon Piffret et de Madeleine Aumont, demeurant à Boissy, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 32 sous tournois, au profit de Denis Aumont, procureur fiscal au bailliage de Boissy, par Pierre Guiot, et « Yon » Vaillaint, » marchands en la paroisse de Saint-Yvon.

E. 4813. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

6 au 30 avril 1635. — Actes relatifs à l'estimation d'ouvrages exécutés par Jacques Jogu, maître

maçon, pour le compte de Denis « Aumont, » procureur fiscal au bailliage de Boissy. — Acte de réparation d'honneur en faveur d'Étienne « Ramon, » vigneron à Boissy, par Gabriel Pelletier, manouvrier au même lieu. — Liénard Lévesque, maître tixier en toile à Jouy, paroisse de Breux, prend à titre d'apprenti pour 2 ans, de Zacharie Guillon, demeurant à Boissy, Zacharie Guillon, le jeune, son fils. L'apprenti ne donnera que son temps et sera nourri et logé par le patron. — Échange entre noble homme Jean « Rigault, » docteur en médecine à Étampes, et Jeanne « Bourdon, » sa femme, d'une part, et Claude « Bourdon, » conseiller ordinaire de Monsr le Prince, et procureur en parlement, d'autre part. — Prise à bail, par « Paul Mignon, » laboureur charretier à Avrainville, de Renault Lambert, avocat en parlement, d'une vache, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre. — Julien Subtil, vigneron à Boissy, prend à bail de Jean Rigault, ci-devant nommé, 1/2 quartier de terre chenevière à « Lormetteau, » moyennant une redevance annuelle de 14 livres de filasse, « brassée et » pessellée, de celle qui proviendra sur ladite terre. » — Ventes faites à Didier « Pillas, » marchand et laboureur à Boissy, par Denis « Vacher, » procureur fiscal de la terre et seigneurie de Saint-Maurice, y demeurant; Martin Pillas, laboureur « aux Cosnardières, » paroisse de Saint-Yon, et Michelle Cabué, sa femme. — Prise à bail, par François Leborgne, laboureur à Boissy, de Claude Bourdon, ci-devant nommé, stipulant par « Gabrielle de Jansors, » sa femme, de maison et dépendances, à Boissy. Bail de portions de maison et dépendances, à Villelouvette, fait à Ursain Marre, marchand audit lieu, par Étienne Guérin, vigneron au même lieu.

E. 4814. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1er au 29 mai 1635. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 30 sous tournois, au profit de Joachim Blangarnon, maître cordonnier à Étampes, par Louis Sorrin, texier en toile à Boissy, et Cantienne Pocquet, sa femme. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, sur le grand carrefour, fait à « Louys Lefeubure, » maréchal à Boissy, par Pierre « Hervé, » marchand à Auneau. — Accord entre Jean « Lesné, » sous-prieur de Châtres, demeurant à Châtres, d'une part, et Denis Fauveau, marchand à Boissy, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, sur le grand carrefour, fait à « Robert Coiffier, » et « Didier Rousseau, » vignerons à Boissy, par « Anne Lescuyer, » femme et ayant charge de Louis Réault, maréchal de la compagnie des chevau-légers et de l'écurie du Roi. — Bail d'une vache fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois, à André Lesage, tixier en toile à Breuillet, par Aubin Bredel, vigneron audit lieu. — Acte d'assemblée des habitants de la paroisse de Boissy touchant la situation des héritiers de Claude Daigremont, veuve de Jacques Bourdon, un des 120 chevaucheurs ordinaires privilégiés de l'écurie du Roi, au point de vue des tailles de ladite paroisse. 27 habitants mentionnés comme présents. 22 signatures autographes. — Transport de créance à Claude Bourdon, conseiller ordinaire de Monsr le prince de Condé, procureur en parlement, par Lambert « Bourdon, clerc » au palais. »

E. 4815. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

10 au 25 juin 1635. — Conventions entre Claude « Pillas, nottaire royal, demeurant à Saint-Sulpice, » l'un des asséeurs et collecteurs des tailles et creues » de la paroisse dudit Saint-Sulpice et Mauchamp » pour l'année présente, » d'une part, et Claude Bourgeois, aussi l'un des asséeurs de ladite paroisse, d'autre part, touchant la levée des tailles. — Quittance délivrée à Jean « Loyn, » demeurant à Jouy, paroisse de Breux, par Denis Aumont, vigneron à Boissy. — Bail d'un demi-arpent 14 perches de vigne en friche, vignoble de Saint-Yon, fait, moyennant une rente annuelle de 50 sous tournois, à Nicolas « Ollivier, » vigneron à Dampierre, par Andrée Reners, veuve de Daniel Bouville, demeurant à Breux. — Transport de créance à « Marie Dugué, » majeure, demeurant à Paris, chez la dame de Guron, par Jean « Dugué, » demeurant à Égly. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 20 sous tournois, au profit de Louise Hervy, veuve de Pierre Denise, par Étienne Guérin, vigneron à Égly.

E. 4816. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1er au 18 juillet 1635. — Vente d'un quartier de bois, terroir de Boissy, champtier de « la Justice, » faite, moyennant 15 livres tournois, à Guy Gaultier, s^r du Perron, secrétaire de la Reine-mère par Étienne « Ramon, » vigneron à Boissy. — Conventions pour exécution de travaux agricoles, entre Jean Ollivier,

vigneron à Saint-Yon, d'une part, et Jean Prévost, marchand au même lieu, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 32 sous, au profit de Marie-Charlotte de Balzac, dame de Bassompierre, Boissy, Égly, etc., par « Zacarie Pillas, » le jeune, vigneron à Boissy. — Constitution d'une rente annuelle de 1 écu 40 sous tournois, au profit de Denis « Pocquet, » receveur de la terre et seigneurie de Boissy, par Simon Aulmont, vigneron à Boissy, et Simonne Joynel, sa femme. — Bail d'héritages à Didier « Bedeau, » praticien à Boissy, par noble homme Thomas « Bontet, » avocat en Parlement, demeurant à Étampes, et Louis « Bourdon. »

E. 4817. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

6 au 31 août 1635. — Marché de maçonnerie entre Liénard « De Lage, » maçon, tailleur de pierres, du pays de la Marche, d'une part, et Plaisir Perpereau, charpentier du même pays, d'autre part. — Transport de rente à Claude « Le Clerc, » procureur au Châtelet de Paris, par Pierre « Meusnier, » vigneron à Cheptainville. — Acte d'assemblée des habitants de Boissy, portant constitution de procureur pour les représenter à l'élection de Paris, dans une affaire de tailles. 17 habitants sont mentionnés comme présents à la délibération, qui porte 18 signatures autographes. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 57 sous 6 deniers tournois, au profit du couvent des Célestins de la Sainte-Trinité de Marcoussis, par plusieurs membres des familles Hébert et Mandonnet. — Vente de la coupe de 4 arpents moins 1 quartier de bois taillis, terroir de « Potron, » faite, moyennant 150 livres tournois, à Jean Pillas, le jeune, laboureur à Boissy, par « Catherine Guérin, » femme de noble homme Claude Lenormand, procureur en la Chambre des comptes. — Accord entre Michel « Merly, » et « Éloy Le Roy, » vignerons à Villelouvette, d'une part, et Pierre Dugué, marchand en la paroisse de Bruyères-le-Châtel, d'autre part. — Vente de 5 quartes de sablon en friche, terroir de Boissy, champtier de « la Justice, » faite, moyennant 60 sous tournois, à Jean « Leconte, » praticien à Boissy, par Jean « Deslaiz, » vigneron au même lieu. — Transport de créance à Martin Lambieux, marchand à Jouy, paroisse de Breux, par Jean « Lesné, » prêtre, sous-prieur de Châtres. — Accord entre Jean Macaire, vigneron à Saint-Yon, d'une part, et Laurent Rougeault, demeurant à Feugères, d'autre part. — Bail de 5 quartiers de terre, terroir de Boissy, champtier de « la Voye Herbue, » fait, moyennant un loyer annuel de 3 livres 15 sous tournois, à Jean Guillot, marchand à Avrainville, par « Zacarie Pillas, » le jeune, vigneron à Boissy.

E. 4818. (Liasse) — 4 pièces, papier.

2 au 18 septembre 1635. — Contrat de mariage entre Jacques Coiffier, vigneron à Boissy, fils de feu Cantien Coiffier et d'Élisabeth Baron, d'une part, et Marie Le Roy, fille de Pierre « Le Roy, » vigneron audit lieu, et de Bienvenue Bourguignon, d'autre part. — Vente d'un demi-arpent 1/2 quartier de terre sablon, terroir de Boissy, champtier de « la Bergerye Fizeau, » faite, moyennant 39 livres tournois, à noble homme Jean Rigault, docteur en médecine à Étampes, stipulant par « Jehanne Bourdon, » sa femme, par Jean Macaire, vigneron à Saint-Yon, et Charlotte Brizard, sa femme. — Bail du susdit article fait par l'acquéreur au vendeur moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois. — Accord entre Jean Plainchesne, laboureur à Torfou, d'une part, et Jean « Valleau, » maçon, demeurant en Poitou, d'autre part.

E. 4819. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

2 au 30 octobre 1635. — Accord entre Alliénor Turpin, veuve de Jacques Lebeau et ci-devant servante d'Antoine Picard, curé de Breuillet, d'une part, et François « Picard, » prêtre, curé de Saint-Sulpice, héritier du susdit Antoine, d'autre part. — Prisée et estimation des ustensiles et meubles du moulin de Villelouette, entre Zacharie « Bézard, » meunier sortant, et Michel « Delorme, » meunier entrant. — Bail d'un demi-arpent de terre, terroir d'Égly, fait, moyennant un loyer annuel de 7 livres 4 sous tournois, à Charles Graingnon, vigneron à Égly, par Jean « Toulière, » tailleur d'habits à la Forêt-Sainte-Croix. — Bail de moitié de maison et dépendances, à Boissy, rue de Châtres, fait à Sulpice Bertellot, vigneron à Boissy, par Claude « Bourdon, » conseiller ordinaire du prince de Condé et procureur au parlement de Paris. — Bail d'un quartier de vigne, vignoble de Saint-Yon, champtier des « Ormettins, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 50 sous tournois, à Blaise Genaille, vigneron à Boissy, et Jeanne Michel, sa femme, par Spire « Barré, » huissier aux eaux et forêts de la gruerie de Corbeil. — Pièces relatives au bail à titre de nouveau

cens d'un demi-arpent de vigne, champtier de la « Justice, » fait à noble homme Guy « Gaultier, » s^{r} du Perron, par Denis « Aumont, » procureur fiscal au baillage de Boissy, ayant charge de « Marie de Balzac, » dame de Bassompierre, de Boissy, etc. — Transport de créance à Marin Migne, marchand à « Guibeville, paroisse de Chettainville, » par Jean Girard, vigneron à Baville. — Transport de rente à Claude « Bourdon, » ci-devant nommé, par noble homme Jean « Rigault, » docteur en médecine, et Jeanne « Bourdon, » sa femme. — Bail d'héritages à Didier « Bedeau, » procureur au bailliage de Boissy, par Lambert «Bourdon,» clerc au palais. — Vente de 4 poinçons de vin blanc faite, moyennant 50 livres tournois, à Didier « Pillas, » marchand et laboureur à Boissy, par Noël Rousseau, vigneron au même lieu. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, lieu dit « les Sablons, » fait à Marin Coiffier, vigneron à Boissy, par Jacques « Blangarnon,» vigneron au même lieu. — Vente d'héritages à Jean « Lambert, » s^{r} de Rochemont, demeurant à Boissy, par « Renée Rousselet, » veuve de noble homme Denis de Selle, vivant, conseiller du Roi et receveur général des tailles en la généralité de Paris. — Résolution de bail à rente consentie, au profit de Jean « Goisbin, » cordonnier à Lardy, par Pierre Lirot, vigneron à « Cochet, » paroisse de Lardy. — Accord entre Pierre de « Pon- « thieu » prêtre vicaire, demeurant à Boissy, d'une part, et Denis « Lambert, » boulanger audit lieu, d'autre part. — Accord entre Pierre Texier, vigneron à « la Houe, » paroisse de Saint-Yon, d'une part, Nicolas et Jean Prévost, Pierre et Charles Guyot, de la même paroisse, d'autre part.

E. 4820. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

2 au 29 novembre 1635. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 18 livres 15 sous tournois, au profit de Claude Revel, curé de Boissy, par Michel « Petit, » marchand à Boissy, et « Jeanne Coqueau, » sa femme, auparavant femme de Jacques Bauchais, « Antoine » Petit, » charron à Avrainville, Jean « Bauchais, » pâtissier de la duchesse d'Angoulême. — Contrat de mariage entre Laurent « Guilminot, » vigneron à Lardy, d'une part, et Marguerite Pillas, fille de « Zacharie « Pillas, » l'aîné, vigneron à Boissy, et de Marguerite Lambot, d'autre part. — Vente de la coupe de 5 arpents 1 quartier de bois, terroir de Boissy, lieu dit « le Boys du Quartier, » faite, moyennant 210 livres tournois, à Claude « Contault, » marchand à Torfou, par Lambert « Bourdon, » clerc au palais. — Inventaire et estimation de meubles, à la requête de Jean Mareschal, vigneron à Égly, et de Marguerite Saulnyer, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 18 livres 15 sous tournois, au profit de Pierre Bontet, greffier au Châtelet de Paris, par Jacques « Le Roy, » charron à Boissy, et consorts. — Échange entre « Anne » Daigremont, » veuve de Martin Porteau, valet de chambre du Roi, demeurant à Boissy, Claude « Bour- » don, » conseiller ordinaire du prince de Condé et procureur au parlement de Paris, Louis et Lambert « Bourdon, » d'une part, et Michel « Petit, » marchand à Boissy, et « Jeanne Coqueau, » sa femme, d'autre part. — Bail, à titre de tonte et moitié croît, de 132 moutons, brebis et agneaux, fait à Didier « Bedeau, » praticien à Boissy, par son beau-père, Thomas « Au- » mont, » laboureur au même lieu. — Partage de vigne entre Louis et Lambert « Bourdon, » enfants de feu Jacques Bourdon, chevaucheur ordinaire de l'écurie du Roi, et de Claude Daigremont. — Partage entre les héritiers de Pierre Sorieul. — Vente d'un demi-quartier de vigne, terroir de Saint-Yon, faite, moyennant 35 livres tournois, à Antoine « Pigeon, » vigneron à Égly, par Louis Sorieul, laboureur au même lieu, et Marguerite Sainssard, sa femme. — Cession de bail à Denis Badin, vigneron à Boissy, par Pierre Thiboust, vigneron à Dampierre. — Baux d'héritages par Didier « Bedeau, » praticien à Boissy, à Germain Ramon, marchand à Villelouvette, à Jean Joynel, laboureur au même lieu. — Bail de 2 arpents 1/2 et 1/2 quartier de terre, terroir de Breux, fait, moyennant un loyer annuel de 9 livres 10 sous tournois, à Pierre Grandy, tailleur d'habits à Breux, par Pierre Thiboust, ci-devant nommé. — Contrat de mariage entre Christophe Coué, domestique du s^{r} de la Croix à Guibeville, fils de feu Nicolas Coué, vivant, chapelier à Châtres, et de Madeleine Sainctain, d'une part, et Marie Jolivet, fille de Jean « Jolivet » et de Marguerite Rondin, demeurant à Boissy, d'autre part. — Bail de 3 arpents et 1 quartier de pré, prairie de Bruyères, « dedans » lesquels est la Roche Miron, » fait, moyennant un loyer annuel de 65 livres tournois et 2 chapons, à Germain Ramon, Jacques Ramon et Gilles Duvivier, par Jean « Lambert, » le jeune, marchand à Boissy. — Vente de 13 perches de terre chenevière, plantée en arbres fruitiers, près des « Sazardières, » lieu dit les « Mares, » faite, moyennant 72 livres tournois, à Jean « Cabué, » le jeune, marchand à la « Sazar- » dière, » paroisse de Saint-Yon, par Charles « Ca- » bué, » marchand mercier à Boissy. — Bail de 26

arpents 1/2 22 perches de terre, terroirs de Saint-Éloi et la Bouchardière, fait, moyennant un loyer annuel de 55 sous tournois par arpent, plus 6 chapons, à Jean Vacher, laboureur à Torfou, par Jeanne « Bour-» don, » femme autorisée de Jean Rigault, docteur en médecine à Étampes, et Louis « Bourbon. » — Quittance de 90 livres tournois délivrée à Claude Lefebvre, tailleur d'habits à Saint-Chéron, par Jean « Leconte, » praticien à Boissy. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 60 sous tournois, au profit de noble homme Renault Lambert, sieur de la Motte, avocat en Parlement, par Guillaume Le Roy, vigneron à Boissy. — Contrat de mariage entre Michel « Chaillou, » fils de feu noble homme Michel Chaillou, vivant, conseiller du Roi, lieutenant en l'élection d'Étampes, demeurant à Étampes, et de Denise « Goussard, » d'une part, et « Anne Porteau, » fille de feu Martin Porteau, écuyer, vivant, valet de chambre du Roi, et d' « Anne Daigre-» mont, » demeurant à Boissy, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 15 sous tournois, au profit de Pierre Hervé, marchand à Auneau, par Denis Dangente, vigneron à Boissy, et Marie Leconte, sa femme. — Transports d'héritages à Denis Andry, vigneron à Boissy, par Jean Bonnefillot, vigneron au même lieu. — Donation d'une rente annuelle de 13 livres 19 sous 9 deniers tournois, à « Jehan Seraine. » maître boulanger du cardinal de La Rochefoucauld, demeurant en son logis à Sainte-Geneviève, à Paris, par son oncle Claude « Revel, » curé de Saint-Thomas de Boissy. — Bail d'héritages à Denis Andry et Sulpice Bertellot, vignerons à Boissy, par Didier « Bedeau, » praticien audit lieu. — Vente de la coupe de 3 arpents 3 quartiers 2 perches 1/2 de bois taillis, terroir de Boissy au dessous de « la Justice, » faite, moyennant 83 livres tournois, à Jean « Lambert, » le jeune, marchand à Boissy, par Antoine « Jousteau, » receveur des amendes de l'artillerie de France, demeurant à Paris. — Transport de rente à Didier « Pillas, » marchand et laboureur à Boissy, par Didier « Bézard, » sergent au bailliage de Boissy, et Marie Bedeau, sa femme. — Vente d'un demi-arpent 1/2 quartier de terre sablon, terroir de Boissy, faite, moyennant 15 livres tournois, à Thomas Bontet, avocat en Parlement, par Julien « Reners, » vigneron à Cheptainville. — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble d'Égly, champtier des Ruelles, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 6 livres tournois, à « Nicolas Pou-» ville, » cordonnier à Châtres, par Jacques Michel, vigneron à Égly. — Accord entre Didière Pocquet, veuve de Pierre Soullas, demeurant à Boissy, d'une part, et ses enfants, d'autre part. — Pièces y relatives.

E. 4821. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

2 au 28 décembre 1635. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, fait à Jean Duchesne, vigneron audit lieu, par Jean « Pillas, » greffier et tabellion au bailliage de Boissy. — Bail d'un arpent 8 perches de pré, terroir de Bruyères-le-Châtel, fait, moyennant 25 livres 10 sous tournois, à « Jehan Lortins, » marchand « au petit Ruea, » paroisse dudit Bruyères, par Éloi Fouquet, Jean Lelièvre et Germain Ramon, demeurant à Villelouvette. — Contrat de mariage entre Monourry, vigneron à Villelouvette, fils de feu Julien Monourry et de Catherine Cocqueau, d'une part, et Louise Potest, fille de feu Joachim Potest et de Françoise Ollivier, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 30 sous tournois, au profit de noble homme Thomas Bontet, par Louis Sorrin, tixier en toile à Boissy, et Cantienne Pocquet, sa femme. — Obligation de 12 livres tournois, au profit du susdit « Bontet, » par « Laurent Petit, » marchand à Boissy. — Quittance de 96 livres tournois, délivrée à « Mar-» guerite Amy, » veuve de Philippe de Mailloc, vivant, écuyer, sieur du Boulloy et de Villelouvette. — Bail d'héritages, à Boissy, fait à Yon Subtil, vigneron audit lieu, par Gamaliel « Pouvin, » marchand au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 20 sous tournois, au profit de Pierre Dugué, le jeune, marchand à Arny, paroisse de Bruyères-le-Châtel, par Jean Sorieul, le jeune, marchand à Breux. — Marché touchant la plantation en bois de chêne, bouleau, frêne et « marsaux, » sur un arpent 1/2 de terre, terroir de Boissy, champtier du « Boys du Quartier, » passé entre Jean Rousseau, l'aîné, fils de feu Méry Rousseau, et François Soixon, marchand et laboureur « au Cormier, » parroisse de Limours. » — Accord entre Robert Hondy et Jean « Deslaiz, » vigneron à Boissy, d'une part, et noble homme Jean Rigault, docteur en médecine, représenté par sa femme, Jeanne « Bourdon, » d'autre part. — Transport d'héritage à Guillaume Rougeault, meunier au « Moulin à tan, » paroisse de Saint-Sulpice, par Nicolas Prévost, tixier en toile « aux Cosnardières. » — Quittance de 114 livres tournois, délivrée à Jean Gallet par Louis Bauchais, vigneron à Cheptainville. — Vente d'un demi-arpent de terre avec masure, à « Mauchamp, » faite, moyennant 30 livres tournois, à Jean « Lambert, » s^r de Roche-

mont, demeurant à Boissy, par Michel Maubray, vigneron à « Mauchamp. » — Transport d'héritage, vignoble de Boissy, fait à Denis Coiffier, vigneron à Boissy, par Simon Pellerin, vigneron au même lieu.

E. 4822. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

15 au 31 janvier 1636. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 30 sous tournois, au profit de la veuve et des héritiers de Thomas Aumont, par Jacques Michel, vigneron à Égly, fils et héritier de feu Siméon Michel et de Nicole Buisson. — Vente de 3 quartiers de terre, terroir de Saint-Yon, au dessous du bois « de » la Héronnière, » faite à Ledourt, vigneron à Égly, par Jeanne Ledourt, veuve de Jean Chanteclerc, demeurant à Égly. — Partage entre Didier Duchesne, vigneron à Boissy, d'une part, et Jeanne Lecesne, veuve de Pierre Duchesne, d'autre part. — Contrat de mariage entre Charles Jeulin, vigneron à Lardy, fils de Marin Jeulin et de Jacquette Gilbon, d'une part, et Michelle Guillemard, *alias* Guilmard, fille de feu Robert Guillemard, cordonnier, et de Mathurine Rousseau, demeurant à Boissy, d'autre part. — Prise à bail de 2 vaches, moyennant un loyer annuel de 10 livres tournois, par Jean Potest, vigneron à Égly. — Bail d'un arpent et demi-quartier de terre et vigne sablon à Julien Subtil, vigneron à Boissy, par Jacques Michel, vigneron à Égly.

E. 4823. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

2 au 26 février 1636. — Contrat de mariage entre Vincent Haret, vigneron à Égly, fils de feu Nicolas Haret et de Sainte Lefébure, d'une part, et Catherine Jourdain, fille de Jean Jourdain et de Marie Hervet, d'autre part. — Testament de Noëlle Lhoste, femme de Louis Feulleret, vigneron à Boissy. — Madeleine Besnier, veuve de Samuel Subtil, prend à bail de noble homme Renault Lambert, s[r] de la Motte, avocat en Parlement, une vache, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre et 2 poulets. — Vente d'un quartier et demi de terre, partie en friche, partie en bois, terroir de Boissy, faite à Guy Gaultier, s[r] du Perron, par Nicole Merly, femme de Sulpice Boucher, demeurant à Boissy. — Baux divers faits par Jean Lambert, sieur de Rochemont, demeurant à Boissy, à Guillaume Rougeault, marchand en la paroisse de Saint-Yon ; Jacques Ramon, vigneron à Égly ; Gaspard Brethon, demeurant en la paroisse de Saint-Yon. — Bail d'un demi-arpent de terre, terroir de Breuillet, à Jean Masson, vigneron à Breuillet, par Pierre Revel, laboureur à Jouy. — Conventions entre Gamaliel Pouvin, marchand à Boissy, et Pierre Thiboust, vigneron à Dampierre, relativement à la levée de 2 quartiers de tailles que le premier s'engage à faire pour le compte du second, comme étant un des asséeurs et collecteurs de tailles de la paroisse de Saint-Yon. — Contrat de mariage entre Louis Garson, maréchal à Avrainville, natif de « Cinmars près Estampes, » fils de feu Jean Garson et de Jacquette Chaudé, d'une part, et Marguerite Petit, fille de Laurent Petit, marchand à Boissy, et de Madeleine Roux, d'autre part.

E. 4824. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

9 au 31 mars 1636. — Bail d'un arpent de vigne, terroirs de Boissy et de Saint-Yon, fait à Robert Coiffier, vigneron à Boissy, par Noël Rousseau, vigneron au même lieu. — Bail de maison et dépendances près l'église de Boissy, fait à Jacques Robert, greffier et tabellion au bailliage de Saint-Yon, par noble homme Jean Rigault, docteur en médecine à Étampes. — Échange entre Jean Pillas, greffier et tabellion au bailliage de Boissy, d'une part, et Jean Pernot, laboureur à Bruyères, tant en son nom que comme se portant fort de Charles et Richard Pernot, ses frères. — Marché de maçonnerie pour réparation d'une maison à Boissy, entre Jacques Jagut, maçon-couvreur à Marcoussis, et Pierre Desnoyers, huissier audiencier à Châtres. — Transport d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Saint-Yon, champtier des Ormettains, fait à Blaise Genaille, vigneron à Boissy, et Jeanne Michel, sa femme, par Pierre Sainssard, meunier au « moulin Fransureau, » paroisse de Saint-Germain-lès-Châtres. — Nicolas Guérin, prêtre, curé de l'église Saint-Martin de Breux, baille à Louis Bruyères, marchand à Boissy, toutes les dîmes du territoire de Breux, en grains, légumes et mars, à la réserve des dimes de vin, agneaux, oisons et cochons, moyennant un loyer annuel de 260 livres.

E. 4825. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

3 au 26 avril 1636. — Transport de rente à Marguerite Amy, veuve de Philippe de Mailloc, vivant, écuyer, sieur du Boulloy et de Villelouvette, par Sébas-

tien Legendre, procureur aux sièges royaux d'Étampes. — Contrat de mariage entre Thomas Dangente, vigneron à Boissy, fils de feu Jean Dangente et d'Isabelle Loyn, d'une part, et Cantienne Sorin, fille de Louis Sorin et de Cantienne Pocquet, d'autre part. — Vente de 10 perches de vigne, vignoble de Saint-Yon, champtier des Ormettains, fait à Robert Coiffier, vigneron à Boissy, par Guillaume Mandonnet, vigneron au même lieu, et Clémence Louyn, sa femme. — Bail de 4 arpents de terre à Jean Joinel, laboureur à Villelouvette, par Jean Lambert, le jeune, marchand et laboureur à Boissy. — Bail d'un arpent moins 4 perches de pré, prairie de Breuillet, fait à Jean Renault et Michel Blangarnon, vignerons à Boissy, par Didier Bedeau, praticien au même lieu. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, sur la rue de Châtres, fait, moyennant un loyer annuel de 25 livres et 2 poules, à Guillaume Fauveau, barbier et chirurgien à Boissy, par Marie Revel, « serruzier à Brethigny, » (25 avril 1636). — Bail d'un arpent de terre sablon, terroir de Boissy, champtier de la Hallebardière, fait à Cantien Feulleret, vigneron à Boissy, par Zacharie Pillas, le jeune, vigneron au même lieu.

E. 4826. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

11 au 29 mai 1636. — Contrat de mariage entre Marc Guérin, vigneron à Égly, fils de feu Nicolas Guérin et de Germaine Fleurand, d'une part, et Anne Pigeon, fille de feu Vincent Pigeon, vivant, vigneron à Égly, et de Jeanne Beauvais, d'autre part. — Vente de 7 quartes de vigne, vignoble de Saint-Yon, champtier des Ormettains, faite à Jean Leconte, vigneron à Boissy, par Marie Bonté, demeurant à Souzy. — Prise à bail d'une vache, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre, de Claude Bourdon, conseiller ordinaire de M. le Prince et procureur en Parlement, par Sulpice Bertellot, vigneron à Boissy. — Vente d'un demi-quartier de terre sablon, terroir de Boissy, champtier du Chêne Rond, faite à Renault Lambert, s[r] de la Motte, avocat en Parlement, par Catherine Rousseau, veuve d'Étienne Duchesne, demeurant à Boissy. — Bail de 3 quartiers de pré, prairie de Breuillet, lieu dit « Lecrosne, » fait à Louis Allot, laboureur à Jouy, par Jean Lambert, le jeune, marchand et laboureur à Boissy. — Accord entre Louis Rouault, laboureur à Avrainville, d'une part, et Jean Couette, vigneron à Boissy, d'autre part. — Contrat de mariage entre Jacques Doitteau, domestique d'Anne Daigremont, veuve de noble homme Martin Porteau, fils de feu Chéron Doitteau, vivant, demeurant en la paroisse de Saint-Chéron, et de Pasquière Beauvais, d'une part, et Marie Besnyer, fille de feu Jean Besnyer et de Catherine Leblanc, d'autre part. — Accord entre Louise Godin, veuve de Richard Leblanc, d'une part, Jean Lemoine, berger de Clément Andry, Pierre Landrain, berger de Jean Lambert, le jeune, Jean Fortin, berger de Didier Bedeau, Maurice Beauvais, berger de la dame Porteau, et Louis Chevalier, berger du s[r] de Rochemont, d'autre part. — Contrat de mariage entre Robert Rousseau, vigneron à Bruyères-le-Châtel, fils de feu Antoine Rousseau, vivant, vigneron audit Bruyères, et de Marie Boyteau, d'une part, et Martine Mareschal, fille de feu Jean Mareschal, vivant, vigneron à Égly, et de Guillaumette Chaulne, d'autre part. — Prise à bail d'une vache, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre, de Pasquière Aumont, veuve de Louis Fauvet, par Georges Coiffier, vigneron à Boissy, et Louise Soullau, sa femme.

E. 4827. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

8 au 22 juin 1636. — Contrat de mariage entre François Bremant ou Vremant, vigneron, fils d'Amable Bremant, meunier au moulin de Breux, et de Simone Beauvais, d'une part, et Marie Buisson, fille de Catherin Buisson et de Marguerite Houdy, demeurant à Avrainville, d'autre part. — Autre entre Guillaume Fauveau, maître barbier et chirurgien à Boissy, fils de feu Guillaume Fauveau et de Jeanne Delassus, d'une part, et Marie Lambot, fille de Jean Lambot et de Madeleine Girard, d'autre part. — Accord entre Amable Bremant, d'une part, et Zacarie Bézard, laboureur à Égly, d'autre part. — Constitution d'une rente annuelle de 45 sous tournois, en exécution du testament de Rose Petit, en faveur de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Zacarie Bézard, mari de la défunte. Parmi les signataires de l'acte se trouve Claude Revel, prêtre, curé de ladite église (21 juin 1636). — Bail de maison et dépendances, à Souzy, fait à Pierre Texier, berger à Boissy, par Claude Noyel, manouvrier à Châtres.

E. 4828. (Liasse.) — 5 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

8 au 31 juillet 1636. — Bail d'un quartier 1/2 de

pré, prairie de Breuillet, fait à Cantien Feulleret, vigneron à Boissy, par Spire Barré, huissier aux eaux et forêts de la Gruerie de Corbeil, au nom et comme tuteur d'Adrien Langloys, fils mineur d'Antoine Langloys et de Charlotte Debrye. — Bail de 2 arpents de terre, clos de fossés, proche Dampierre, fait à Jean Leconte, praticien à Boissy, par Pierre Le Sueur, marchand fruitier « à Limays. » — Acte de réception de Pierre Mallot, curé de Boissy. Le 29 juillet 1636, Denis Aumont, procureur fiscal au bailliage de Boissy, Jean Lambert, s^r de Rochemont, archer des gardes du Roi, Pierre Porteau, valet de chambre du Roi, les marguilliers et les principaux paroissiens déclarent à Pierre Mallot, prêtre, prenant possession du bénéfice de la cure de Boissy et Égly, « que ladite prise de possession » ne puisse préjudicier à madame de Bassompierre, » aux droitz qu'elle a en la-dicte église, tant comme » dame du dict Boissy que comme fondatrice de la-» dicte église... que lorsque Me Claude Revel, curé de » la-dicte église, par la résignation duquel le-dict » s^r Mallot prend ladicte pocession, entra et prist » pocession dudict bénéfice, l'on auroit acousteumé de » sonner, par troys diverses foys, les messes qui se » disent les jours ouvrables; puis dire et sonner la » Passion, faire la procession à l'entour de l'église ; » que, les festes des saincts commandez, l'on disoit une » messe basse, puis après la messe haulte du sainct, » avec la Passion et procession, comme le jour du » saint Dimanche; que les jeudy, à l'yssue de la messe » du saint-sacrement, on chantoit ung Libera suyvant » la fondation; que ledict s^r curé ou son vicaire chan-» toient au lutrain aus-dictes messes haultes des jours » ouvrables : que tout cela a esté obmis et négligé de-» puis quelque temps : requis ledict s^r curé prenant » pocession vouloir restablyr, continuer, entretenir » les-dictes bonnes coustumes. Aussy, lorsque ledict » s^r Revel entra au-dict bénéfice, on luy fist réparer » le presbittère, lequel il debvoit entretenir; ce qu'il » n'a fait; au contraire, en a osté et desmoly ung bas-» timent qui estoit dans le jardin, à l'esgout du corps » de logis, ung autre bastiment qui estoit en la cour, et » ung autre sur le portail; requis le restablissement, » soit par ledict Revel ou par ledict Mallot, son rési-» gnataire, ensemble la réparation dudict presbittère » et clostures d'icellui : protestans que, au préjudice » de ce, ladicte prise de pocession qu'elle ne leur puisse » nuire ne préjudicier... » L'acte porte les signatures suivantes : P. Mallot, Lambert Rochemont, Aumont, Lambert. Bedeau, Picot, Bedeau, Zacarie Pillas, G. Pouvin, Cabué, D. Pillas, Robert Porteau, Sainssard, T. Picot, L. Lefébure, Le Roy, Jehan Picot, Leconte, Guillaume Fauveau, Andry, M. Petit, Rousseau, Pillas, Pillas. — Échange entre Claude Revel, ancien curé de Boissy et d'Égly, d'une part, et Pierre Mallot prêtre et bachelier de Sorbonne, demeurant à Paris, tant en son nom que comme se portant fort de Bonne Lendormy, veuve de Pierre Mallot, vivant, élu et conseiller du Roi en l'élection de Montdidier et Roye, d'autre part. — Accord entre Jean Dugué, demeurant à Égly, se portant fort de Germain Bourgeron, son gendre, d'une part, et Vincent Toussaint, demeurant à Égly, d'autre part.

E. 4829. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

10 au 31 août 1636. — Contrat de mariage entre Charles Rolly, cordonnier « à Gaigny, » fils de feu Jean Rolly et de Catherine Cagneu, d'une part, et Fleurye Bourgeron, fille de feu Pierre Bourgeron et de Robine Brisepois, d'autre part. — Bail de 60 arpents de terre, prés et bois, terroir de Boissy, Égly, Saint-Yon et environs, fait à Jacques Bedeau, laboureur à Boissy, par François Soixon, marchand « à Pec-» queuse. » — Bail d'un quartier de terre, terroir d'Égly, champtier de Belle-Vache, fait à Jean Beauchois, vigneron à Châtres, par Jacques Michel, vigneron à Égly. — Jean Daigremont, marchand tanneur à Châtres, prend en apprentissage pour 2 ans, d'Anne Seraine, veuve de Louis Descateaux, demeurant à Boissy, Pierre Descateaux, son fils. L'apprenti sera nourri, logé, couché, chauffé, éclairé, hébergé et blanchi, et payera 100 livres tournois. — Partage de brebis entre Guy Gaultier, s^r du Perron, d'une part, et Madeleine Fauveau, veuve de Pierre Lambordau, d'autre part. — Contrat de mariage entre Jean Deslaiz, vigneron à Boissy, d'une part, et Jeanne Vitas, d'autre part.

E. 4830. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

2 au 28 septembre 1636. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 10 livres tournois, au profit de Michelle Besnier, veuve de Sulpice Behier, par Ursain Marre, marchand à Villelouvette. — Accord entre Jeanne Vittas, demeurant à Boissy, d'une part, et Jean Bonnefillot, tixier en toile au même lieu, d'autre part. — Reconnaissance de 1,693 livres tournois en faveur de Jacques Meneau, marchand à Châtres, par Claude

Revel, prêtre, ci-devant curé de Boissy. — Bail de portion de maison, rue de Châtres à Boissy, fait à Louis Garson, maréchal à Ollainville, par Jean Lambert, le jeune, marchand à Boissy. — Vente de fruits à Martin Lambieux, marchand à Jouy, par Zacarie Pillas, le jeune, vigneron au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 13 livres 19 sous 9 deniers tournois, au profit de Jean Seraine, donataire de feu Claude Revel, vivant, prêtre, curé de Boissy, par Jacques Le Roy, charron à Boissy (23 septembre 1636). — Vente de tuiles, à Nicolas Aucousturier et Antoine Martinon, maçons du pays de Poitou, par Pierre Bouillion, tuilier aux tuileries de Baville, faite à raison de 13 livres 10 sous le mille. — Perrine Fauveau, veuve de Thomas Aumont, vivant, laboureur à Boissy, fait abandon de ses biens à ses enfants, Denis Aumont, procureur fiscal au bailliage de Boissy, Pierre Aumont, ses fils, Madeleine Aumont, veuve de Salomon Piffret, Pasquière Aumont, veuve de Louis Fauvet, Marie Aumont, femme de Didier Bedeau, procureur au bailliage de Boissy, et Jeanne Aumont, ses filles. — Bail d'héritages à Michel Lefébure, vigneron à Boissy, par Jeanne Provensal, veuve de Cantien Lambert, Jean Mercier, maçon, son gendre, Pierre et Marc Lambert, ses fils, tous demeurant à Boissy.

E. 4831. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

2 au 26 octobre 1636. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 10 livres tournois, au profit d'Anne Daigremont, veuve de Martin Porteau, par Nicolas Danzeville, boulanger à Feugères. — Quittance de 120 livres délivrée à Regnault Lambert, greffier et tabellion au bailliage de Bruyères-le-Châtel, par Madeleine Fauveau, veuve de Pierre Lambot, demeurant à Boissy. — Prise à bail par Charles Graingnon, vigneron à Égly, de Jacques Renu, laboureur à Avrainville, d'une vache, moyennant une redevance annuelle de 3 charretées de fumier. — Quittance de 33 livres 4 sous tournois, rachat de rente, délivrée à Pasquière Fauveau, veuve de Noël Vacher, par Pierre Guillemain, procureur fiscal de la seigneurie « de Marolle, » ayant charge et pouvoir de Marie Deschamps, veuve de Thomas « Mesme, » vivant, chevalier, sieur de « Marolle, » gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. — Bail de portion de maison et dépendances, sur le grand carrefour à Boissy, fait à Jean Duchesne, boulanger à Boissy, par Jean Sainssard, meunier, et Jean Musnier, vigneron à Boissy, se portant fort de Louis Chartier, demeurant à Châtres, tous héritiers, à cause de leurs femmes, de feu Louis Godillon et de Geneviève Lambot. — Vente de 3 quartiers de terre, terroir de Boissy, champtier de la Justice, faite à Guy Gaultier, s[r] du Perron, par François Savary, vigneron à Boissy, et Claude Jourbar, sa femme. — Actes intéressant les familles Bonnefillot, Vittas, Deslaiz et Le Roy. — Bail de 47 perches de terre et vigne, terroir de Boissy, champtier de la Trompette, fait à Marguerite Rondin, veuve de Jean Jollivet, et à Jean et Laurent Jollivet, ses fils, demeurant à Boissy.

E. 4832. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1[er] au 22 novembre 1636. — Vente d'héritages à « Maximilien Donyol, s[r] des Razets, conseiller du Roy » et commissaire ordinaire de ses guerres, » par Jacques Le Roy, charron à Boissy, et Louise Huaut, sa femme. — Conventions entre André Barrué et Sulpice Bertellot, d'une part, et Claude Bourdon, conseiller et procureur ordinaire de M[r] le Prince en la cour de Parlement, d'autre part, au sujet de travaux d'un canal entrepris par les premiers pour le compte du second. — Prise à bail, par Jean Rousseau, l'aîné, fils de Didier, demeurant à Boissy, de noble homme Jean Rigault, docteur en médecine à Étampes, d'une vache, moyennant un loyer annuel de 8 livres tournois. — Bail de corps de logis et dépendances à Marin Bedeau, vigneron à Boissy, par Claude Bourdon, ci-devant nommé. — Bail de portion de maison et dépendances, à Boissy, lieu dit « Lormetteau, » fait par le même à Gabriel Pelletier, vigneron à Boissy. — Titres nouvels de diverses rentes au profit de Lambert Bourdon, par Philippe et Liénard Delahaye, vignerons à Cheptainville, Denis Guillemard, marchand à Cheptainville. — Donation à Guillaume Fauveau, maître barbier et chirurgien à Boissy, par Jeanne Dugars, veuve de Rouland le Riche, demeurant à Boissy. — Bail d'un demi-arpent de vigne, terroir de Boissy, fait à Mathieu Dubois, boulanger et pâtissier à Boissy, par Jacques Michel, vigneron à Égly, et Liénarde Poullier, sa femme. — Convention entre Guillaume Fauveau, ci-devant nommé, et Pierre Vaultier, vigneron « à la » Rocherie, » paroisse de Breuillet, relativement à la plantation d'une vigne. — Accord entre Louis Lefébure, maréchal à Boissy, d'une part, et Michel Petit, marchand au même lieu, tant en son nom que comme se portant fort d'Antoine Petit, son fils, d'autre part. — Vente de 3 quartiers 1/2 de terre à Jacques Robert,

praticien à Boissy, par Jean Vacher, laboureur à Torfou. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 6 livres 5 sous tournois à Jean Moclerc, marchand à Bruyères-le-Châtel, par Marguerite Rondin, veuve de Jean Jollivet, demeurant à Boissy.

E. 4833. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

5 au 28 décembre 1636. — Promesse d'indemnité à Denis Dangente par Antoine Lévesque, boulanger à Breuillet. — Transport d'héritage à Laurent Jollivet, marchand boucher à Boissy, par François Savary, vigneron au même lieu. — Vente d'un arpent de terre, sablon terroir de Boissy, faite à Marin Coiffier, vigneron à Boissy, par Denis Lorin, vigneron à la Madeleine, et Jeanne Raguaine, sa femme. — Consentement au prélèvement de 200 livres sur la succession de feu Claude Revel, vivant, curé de Boissy, en faveur d'Anne Seraine, veuve de Louis Decotteaux, héritière en partie dudit défunt, par les cohéritiers, Mary Revel, Gilles Lemoyne, Pierre Vencamp, François et Jean Gaillard, Jean Seraine, Adam Gallois et François Decraix. Parmi les témoins signés à l'acte on trouve Charles Mallet, curé, et Pierre Le Roy, vicaire de Boissy (9 décembre 1636). — Titre nouvel d'une rente de 11 livres 16 sous tournois, au profit d'Anne Daigremont, veuve de Martin Porteau, par Clément Delabarre, mercier à Châtres. — Prise à bail de 110 bêtes à laine, de noble homme Guy Gaultier, s^r du Perron, par Cantien Feulleret, vigneron à Boissy, et Jean Feulleret, laboureur à Avrainville. — Compte de tutelle de Sainte Savary, fille de feu Jean Savary et de Jeanne Pillas, rendu à son mari Jean Boucher, vigneron à Bruyères, par Louis Bruyères, vigneron à Boissy. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de la Norville, champtier des Grilières, faite à Pierre Hébert, vigneron à la Norville, par Robert Coiffier, vigneron à Boissy.

E. 4834. (Liasse.) — 8 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

12 au 27 janvier 1637. — Accord entre Jean « Deslaiz, » vigneron à Boissy, et Jeanne Vittas, sa femme, d'une part, et Jean Bonnefillot, tixier en toile à Boissy, et consorts, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 10 sous tournois, au profit d'Arnoul Bourdon, marchand à Montlhéry, par Cantien Duteil, vigneron à Égly, et Jeanne Duteil, veuve de Jean Poulain, demeurant au même lieu. — Contrat de mariage entre Jean « Jourdain, » marchand à Égly, fils de Jean « Jourdain » et de Martine Hervé, d'une part, et Marie Picard, fille de feu Louis Picard et de Geoffrée Soyer, à présent femme de Jean « Lelièvre, » demeurant à Villelouvette, d'autre part. — Vente d'un demi-quartier de bois taillis, terroir de Boissy et champtier de « Perteclaire, » fait, moyennant 40 sous tournois, à Jean Bonnefillot, par Jean « Deslaiz, » l'un et l'autre ci-devant nommés. — Accord entre Jeanne Gillet, veuve de Michel Pollice, et Jean « Pollice, » son fils, d'une part, et Michel Allot, fils de feu Simon Allot, d'autre part. — Accord entre Vincent Toussaint, vigneron à Égly, d'une part, et Jean Maréchal, demeurant au même lieu, d'autre part. — Bail de 9 quartiers 1/2 de terre, terroirs de Breux et Jouy, fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Simon Sorieul, laboureur à Jouy, par Louis « Bourdon, » demeurant à Boissy, ayant charge de Lambert Bourdon, son frère. — Inventaire après décès de Jean Rousseau, l'aîné, fils de Méry, vivant, vigneron à Boissy, et Sainte Sainctain. La livre d'étain, 7 sous tournois; le boisseau de graine de chanvre, 10 sous tournois; 3 boisseaux de fèves, 3 livres tournois; 11 boisseaux de blé méteil, mesure de Châtres, 8 livres 5 sous tournois; 1 vache, 15 livres.

E. 4835. (Liasse.) — 11 pièces, papier, dont 1 cahier de 7 feuillets in-4°.

1er au 28 février 1637. — Transport de rente à Jean « Vailliant, » vigneron à Breuillet, par Marin Pollice, Toussaint « Pollice » et Nicolas Cornet. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 6 livres tournois, au profit de Charles de Beaumont, notaire royal à Montlhéry, par Michel Boucher, Denis « Hébert » et Jean Duchesne, vignerons à Boissy. — Partage entre les héritiers de Thomas Aumont. — Accord entre « Laurent Petit, » marchand à Boissy, d'une part, et « Loys Garson, » son gendre, maréchal au même lieu, d'autre part. — Vente de 3 quartiers de terre, terroir de Saint-Yon, au-dessous des « Cosnardières, » faite, moyennant 22 livres 10 sous tournois, à Pierre Fauveau, vigneron à Breux, par Jean Vacher, laboureur à Torfou. — Vente d'héritages, terroir de Boissy, faite à Didier « Bedeau, » praticien à Boissy, par Jacques « Blangarnon, » vigneron au même lieu. — Transport d'héritages à Jean « Soullas, » vigneron à Boissy, Jean

« Sainssard, » menuisier au même lieu. — Contrat de mariage entre « Claude Duchesne, » vigneron à Boissy, fils de feu Pierre Duchesne et de Jeanne Lecesne, d'une part, et Catherine Loin, fille de feu Jean Loin et de Clémence Bruyères, demeurant à Boissy, d'autre part. — Vente de droits successifs à Didier « Bézard, » sergent à Boissy, et « Marie Bedeau, » sa femme, par Pierre Feulleret, compagnon meunier, en la paroisse de « Linois. » — Transport d'intérêts civils à Simon « Picot, » marchand à Boissy, par Pierre Gyer, serviteur berger de Didier Bedeau, et Maurice Beauvois, serviteur berger de la dame Porteau, demeurant à Boissy. — Partage et accord entre les héritiers d'Anne Fabien, veuve de Vincent Toussaint, vigneron à Égly.

E. 4836. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1er au 29 mars 1637. — Bail de portion de maison et dépendances, à Villelouvette, fait à Jean Monoury, vigneron audit lieu, par Catherine Cocqueau, veuve de Julien Monoury, demeurant au même lieu. — Vente d'héritages à Didier « Pillas, » marchand et laboureur à Boissy, par André Barrué, vigneron au même lieu et consorts. — Rétrocession d'héritages à Pierre Bruyère, vigneron à Boissy, par Michel « Guiton, » vigneron au même lieu. — Vente d'un demi-arpent de jeune bois, terroir de Boissy, champtier de « la Hallebardière, » faite, moyennant 30 livres tournois, à « Robert Coif-» fier, » vigneron à Boissy, par Guillaume Mandonnet, vigneron au même lieu. — Vente de ses droits en la succession de Claude Revel, faite, moyennant 300 livres tournois, à Didier « Bedeau, » praticien à Boissy, par Noël « Decaiz, » prêtre, demeurant à « Villecon-» nin. » — Bail de maison et dépendances, à Boissy, « sur la rue de Fontaine, » fait à Claude Bauchet, tixier en toile à Boissy, par Jean « Deslaiz, » vigneron au même lieu. — Bail de 3 quartiers de pré, prairie de Breuillet, « tirant vers Launoy, » fait, moyennant un loyer annuel de 16 livres tournois et 1 poule, à Étienne Bourdonné, vigneron à Boissy, par Didier « Bedeau, » déjà nommé. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, « sur la rue qui tend dudit Boissy à Saint-» Sulpice » fait à Louis « David, » maître tailleur de pierres, par Mary « Revel, » serrurier à Brétigny. — Partage des biens dépendant des successions de Jean Rousseau, l'aîné, fils de Méry, et de Sainte Saintain, sa femme. — Pièces y relatives. — Accord entre Louise Cathellain, veuve de Claude Soullas, d'une part, et Pierre « Mottin, » marchand à Châtres, d'autre part.— Pièces y relatives. — Pièces relatives au partage de la succession de Thomas Aumont, vivant, laboureur à Boissy. — Bail de 3 quartiers de vigne, « aux Mar-» sandes, » fait, moyennant un loyer annuel de 48 sous tournois, à « Denis Bedeau, » vigneron à Boissy, par Émery Rousseau, vigneron au même lieu. — Vente de la moitié de 45 perches 1/2 de terre, terroir de Boissy, au bout de la rue de Châtres, faite, moyennant 30 livres tournois, à Didier « Bézard, » marchand à Boissy, par le susdit Émery Rousseau. — Partage entre les héritiers de Denise Piffret, femme de François Roullion, vigneron à Avrainville. — Pièces y relatives. — Accord entre Philippe « Fera, » maître barbier et chirurgien à Boissy, d'une part, et « Laurent Petit, » marchand au même lieu, d'autre part. — Prise à bail d'héritages de « Marguerite Amy, » veuve de Philippe de Mailloc, écuyer, sieur du Boulloy et de Villelouvette, par Vincent Haret, vigneron à Égly. — Échange entre ladite Amy, d'une part, et François « Boutet, » marchand à Châtres, d'autre part. — Contrat de mariage entre « Jacque Dusox, » vigneron à Bruyères-le-Châtel, d'une part, et Martine Langlois, fille de feu Jean Langlois et de Didière Lecesne, d'autre part. — Donation en espèces, faite par Claude « Sonier » à Jean Maréchal, Marguerite Sonier, sa femme, et Jeanne Sonier, sœur de Marguerite et seconde fille de Claude. — Bail d'héritages à Jean Rochas, vigneron à Avrainville, par Jean « Lambert, » le jeune, laboureur à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon.

E. 4837. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

3 au 26 avril 1637. — Contrat de mariage entre Jean « Garraud, » le jeune, marchand à Châtres, fils de Jean « Garraud, » praticien à « Guillerval, » et de Françoise Marsault, d'une part, et Antoinette Laigle, fille de feu Mathurin Laigle, vivant, maître maréchal à Châtres, et d'Antoinette Lesné, d'autre part. — Baux divers à : Jacques « Bedeau, » laboureur à Boissy, Louis Sorieul, laboureur à Égly, par Claude « Bour-» don, » conseiller ordinaire du prince de Condé et procureur en Parlement. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, « sur la rue qui tend dudit Boissy à » Saint-Sulpice, » fait à Pierre « Mallot, prebstre, ba-» chelier en Sorbonne et curé de l'église dudit Boissy, » par Mary « Revel, » serrurier à Brétigny. — Bail de portion de maison et dépendances à Boissy, « sur la » rue du Val, » fait à Louis « David, » maître tailleur de pierres, par Didier « Bedeau, » praticien à Boissy.

— Cession de bail à « Isacq Laborde, » marchand de vins au faubourg Saint- « Marceil, » à Paris, par Jacques « Robert, » praticien à Boissy. — Constitution d'une rente annuelle de 50 livres tournois, au profit de Judith « De Martines, dame de la Plaine et de Moret, » demeurant à « Moret, » par Gédéon « Desmazis, » écuyer, s[r] du Tronchet, demeurant au Tronchet. — Actes y relatifs. — Bail de 6 arpents moins 1 quartier de terre, terroirs de Boissy et Saint-Yon, fait, moyennant une redevance annuelle de 2 setiers 10 boisseaux de blé méteil, mesure de Châtres, à Jean « Pillas, » laboureur à Boissy, par Jean Mauclerc, marchand à Bruyères-le-Châtel. — Bail de 2 arpents de pré, prairie de Saint-Chéron, fait, moyennant 66 livres tournois de loyer annuel, à Esprit Bourdon, vigneron à Saint-Chéron, par Didier « Pillas, » fermier, admodiateur du prieuré de Saint-Yon, demeurant à Boissy. — Transport d'héritages à Jacques Doitteau, vigneron à Boissy, par « Zacarie Pillas, » vigneron à Jouy, paroisse de Breux.

E. 4838. (Liasse.) — 14 pièces, papier

2 au 31 mai 1637. — Accord entre Sulpice Boucher, vigneron à Boissy, d'une part, Jean Couette, vigneron au même lieu, et Anne Bedeau, sa femme, d'autre part. — Contrat de mariage entre « Denis » Challegne, » vigneron à Saint-Germain-lès-Châtres, fils de feu Denis Challegne et de Marie Paiez, d'une part, et Marie Pillas, fille de feu Simon Pillas et de Didière Lecesne, demeurant à Boissy, d'autre part. — Accord entre Jean « Vaillant, » vigneron à Breuillet, d'une part, et Didier Vaillant, son frère, vigneron à Dampierre, d'autre part. — Prise à bail par Pierre Lambert, laboureur à Torfou, de Marie Daubray, dame de Neufchelles, de 2 arpents de pré « en l'estang de la » dite dame au dessoubs de Feugères, » moyennant un loyer annuel de 40 livres tournois et 4 chapons. — Vente d'héritages, en Poitou, faite à Liénard et Antoine Coullauld, frères, maçons en Poitou, par Jean et François Mercyer, maçons, demeurant, l'un à Boissy, l'autre à Saint-Sulpice-de-Favières. — Vente d'ustensiles et outils de serrurier, faite à Marie-Charlotte de Balsac, dame de Bassompierre et de Boissy, représentée par Denis « Aumont, » procureur fiscal au bailliage de Boissy, par Guillaume « Le Roy, » serrurier à Boissy. — Prise à loyer d'ustensiles et meubles de ladite dame de Boissy par le susdit « Le Roy. » — Bail d'un quartier 1/2 de vigne en friche, vignoble de Saint-Yon, champtier des « Ormettains, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 45 sous tournois, à Pierre Boucher, vigneron à Boissy, par Guillaume Le Roy, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Jean « Lemoyne, » demeurant à Boissy, fils de feu Robert Lemoyne, vivant, laboureur au Val-Saint-Germain, et de Jacqueline Béroust, d'une part, et Michelle Pelletier, fille de feu Jean Pelletier, vivant, manouvrier à « Neufvy-en-Beaulce, » et de Michelle Main, d'autre part. — Bail d'un arpent de pré, prairie de Saint-Sulpice, fait, moyennant 24 livres tournois, à Jean Pillas, laboureur à Boissy, par Maximilien « Donyol, s[r] des Razetz, » conseiller du Roi et commissaire ordinaire de ses guerres. — Vente d'héritages à Julien Subtil, vigneron à Boissy, par Émery Rousseau, vigneron au même lieu.

E. 4839. (Liasse.) — 12 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

2 au 29 juin 1637. — Vente de maison et dépendances, à Boissy, lieu dit « les Sablons, » faite à Marin Coiffier, vigneron à Boissy, par Jacques « Blangarnon, » vigneron au même lieu. — Actes y relatifs. — Prise à bail, par Jean Bonnefillot, tixier en toile, à Boissy, de noble homme Renault Lambert, s[r] de la Motte, avocat en Parlement, d'une vache, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre. — Transport de bail à « Laurent Petit, » marchand à Boissy, par Jacques « Robert, « praticien au même lieu. — Inventaire après décès de Denise Piffret. La livre d'étain, 9 sous tournois; 2 vaches, 45 livres tournois; le poinçon de vin blanc, 8 livres 5 sous tournois. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 6 livres 5 sous tournois, au profit de Jean Lambert, s[r] de Rochemont, par Jeanne Beroust, veuve d'Étienne Sorieul, demeurant à Villelouvette, et consorts. — Contrat de mariage entre Gilles Bourbon, vigneron à Saint-Évroult, paroisse de Saint-Chéron, d'une part, et Jeanne Saulnier, fille de Claude Saulnier et de feue Marie Fouin, d'autre part. — Contrat de mariage entre Jean « Bérost, » le jeune, vigneron à Boissy, fils de Jean Béroust, vigneron à « Long» pond, » et de feue Geneviève Sainctain, d'une part, et Catherine Picot, fille de « Sulpice Picot, » vigneron à Boissy, et de Louise Boizard, d'autre part. — Prise à bail, par Michel « Guiton, » vigneron à Boissy, de N. Gaultier, demeurant à Avrainville, d'une vache, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre. — Baux faits à François Roullon, vigneron à

Avrainville, Didier « Pillas, » laboureur à Boissy, par « Michel Villain, » marchand à « Lynois » et « Linoys,» tuteur de Michel Anceau, fils de Guillaume Anceau et de Guillemette Richer.

E. 4840. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

9 au 28 juillet 1637. — Jacques « Clouet, » tailleur d'habits à Boissy, prend en apprentissage pour 2 ans, de Jean « Laforrier, » prêtre, vicaire, demeurant à Saint-Chéron, Jacques Laforrier, frère dudit Jean. L'apprenti sera logé, nourri, hébergé, blanchi chez son patron, et payera 60 livres tournois. — Accord entre Jean « Sorieux, » laboureur à Jouy, paroisse de Breux, ès-noms, d'une part, et Pierre Bouté, l'aîné, laboureur à Breux, ès-noms, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, fait à Pierre Boucher, vigneron audit lieu, par Denis « Aumont, » procureur fiscal au bailliage de Boissy. — Vente des fruits d'un arpent de vigne, vignoble de Saint-Yon, champtier du « Pont » Guérin, » faite, moyennant 33 livres tournois, à Charles « Cabué, » marchand à Boissy, par Denis Fauvean, marchand à Breux. — Contrat de mariage entre Antoine Martinon, maître maçon, « natif du village de la « Combe, paroisse de Voreille en Poitou, » fils de feu François Martinon et de Catherine Mosgrimaut, demeurant à Boissy, d'une part, et Marguerite Le Roy, fille de Guillaume Le Roy et de feue Anne Hariveau, demeurant à Boissy, d'autre part.

E. 4841. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

2 au 30 août 1637. — Bail du revenu de la cure d'Égly continué à Marin « Fauvel, » prêtre vicaire, demeurant audit lieu, moyennant un loyer annuel de 180 livres tournois et 2 setiers d'avoine, mesure de Châtres, par Pierre « Mallet, » curé de Boissy et Égly. — Vente de terrain, à Boissy, faite à Didier « Pillas, » marchand laboureur audit lieu, par Didier « Bézard,» sergent au bailliage de Boissy, et « Marie Bedeau, » sa femme. — Bail des dîmes de la paroisse de Boissy, fait, par le susdit curé Mallet, moyennant un loyer annuel de 41 livres tonrnois, à Charles Cabué, marchand mercier à Boissy. — Quittance de 100 livres tournois, délivrée à Jean « Cabué, » le jeune, demeurant aux Cosnardières, paroisse de Saint-Yon, par Jeanne Ledourt, veuve de Jean Chanteclerc, demeurant à Égly. — Bail de maison et dépendances à Boissy, rue de Châtres, fait à Georges « Coiffier, » vigneron à Boissy, par Jean Duchesne, boulanger au même lieu, et Jean Boucher, vigneron, à Bruyères-le-Châtel. — Vente de 7 quartiers de vigne, vignoble de Boissy, faite, moyennant 110 livres tournois, pour le fonds, et 30 livres tournois, pour les fruits, à « Isacq Laborde, » marchand de vins au faubourg « Saint-Marceau, » par Pierre « Aumont, » laboureur à Avrainville. — Bail de 2 arpents 3 quartiers de terre, terroir de « Mau- » champ, » fait, moyennant une redevance annuelle de 16 boisseaux de blé méteil, mesure de Châtres, à Antoine Besnyer, vigneron au dit lieu, par Guillaume « Petit, » marchand boucher à Boissy. — Protestation du curé Pierre « Mallet, » contre des travaux de maçonnerie, faits induement à un immeuble de Denis Aumont, à Boissy. — Bail de portion de maison et dépendances, « aux Sablons, » fait à Thomas « Lam- » bert, » vigneron à Boissy, par « François Savary, » vigneron au même lieu. — Échange entre Jean « Pil- « las, » greffier et tabellion au bailliage de Boissy, d'une part, et Denise Réault, veuve de Guillaume Mercyer, demeurant à « Guisseray, » paroisse de Breuillet, d'autre part.

E. 4842. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

6 au 28 septembre 1637. — Vente des fruits d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier du chemin d'Avrainville, faite, moyennant 30 livres tournois, à Martin Lambieux, marchand à Jouy, paroisse de Breux, par « Zacarie Pillas, » vigneron au même lieu. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, sur la rue de Châtres, fait à Pierre Roux, vigneron à Boissy, par Nicolas Besnyer, vigneron au même lieu. — Vente à Pierre Ravet, cordonnier, et Jacques « Clouet, » tailleur d'habits à Boissy, par Michel « Petit, » marchand au même lieu. — Conventions entre Adrian « Darras, » prêtre habitué à Boissy, d'une part, et Didier Pillas, receveur amodiateur du prieuré de Saint-Yon, touchant l'accomplissement du service religieux dû par le prieur. — Vente de maison et dépendances, à Boissy, sur la rue de Châtres, faite à Pierre « Aumont, » laboureur à Avrainville, par Robert « Hébert » et consorts. — Vente d'héritages à Denis « Hébert, » vigneron à Boissy, par Nicolas Mercyer et consorts. — Vente d'un arpent de vigne, vignoble de Cheptainville, faite, moyennant 150 livres tournois, pour le fond, et 50 livres tournois, pour les fruits, à « Isacq Laborde,» marchand de vin au faubourg Saint- « Marceau, où

» pend pour enseigne : la Grosse-Armée, » par Françoise Louin, veuve de Jacques Robert, demeurant à Boissy. — Cession des dîmes de la cure de « Souzy, » diocèse de Chartres, faite à « Martin Barbier, » prêtre du diocèse de Noyon, vicaire de « Souzy, » par Pierre « Le Roy, » curé de la paroisse de « Souzy » (28 septembre).

E. 4843. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1er au 27 octobre 1637. — Bail de l'office de greffier de la prévôté et justice de Lardy, fait, moyennant un loyer annuel de 54 livres tournois, à Antoine « Guilleminot, » praticien à Lardy, par Antoine « de » Campremy Lardy, » conseiller, maître d'hôtel ordinaire du Roi et gentilhomme de sa chambre, stipulant pour Jeanne d' « Alonville, » sa mère, dame de Lardy, femme autorisée en justice au refus de Jean de « Bon- » belle, » écuyer, sr du Temple, écuyer d'écurie de Monsieur, frère unique du Roi. — Acte de réception du susdit Guilleminot. — Règlement de compte entre Louis « David, » maître tailleur de pierre à Boissy, d'une part, et Jacques « Houy, » laboureur à Saint-Chéron, d'autre part, touchant les fourniture et transport de quartiers de grès, « au logis de Madame de » Bassompierre, » à Boissy. — Bail d'héritages à Jean Leconte, le jeune, vigneron à Boissy, par Zacarie » Pillas, » vigneron à Jouy, paroisse de Breux. — Actes y relatifs. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 7 livres tournois, au profit de Jean Rigault, docteur en médecine, par Jeanne Provensal, veuve de Cantien Lambert, demeurant à Boissy. — Partage entre les héritiers de Simon Allot, le jeune. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, rue « du Val, » fait à Michel Lefebvre, vigneron à Boissy, par Jeanne Aulmont, demeurant audit lieu. — Vente de « feilles et bourgeons » de bois, faite à Jean Duchesne, Basile Jullien et Jean « Gillebon, » vignerons à Boissy, par Jeanne « Bourdon, » femme et ayant charge de noble homme Jean Rigault, docteur en médecine à Étampes. — Vente d'héritages à Edme Morin, laboureur à Feugères, paroisse de Saint-Yon, par Jean Vacher, laboureur à Torfou. — Contrat de mariage entre Michel Goulois, marchand à Villelouvette, « natif de Coingnée, pays de » Vendesmois, » d'une part, et Marie Bailly, veuve, en dernières noces, de Claude Janin, « natifve de la paroisse de Sonchamp, » d'autre part. — Bail d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 25 sous tournois, à Blaise Genaille, vigneron à Boissy, par Michel « Petit, » marchand au même lieu, et « Jeanne Co- » queau, » sa femme. — Vente d'héritages, par Edme Morin, susnommé, à Jean Guitteau, manouvrier à Feugères. — Acte y relatif. — Vente de grange et dépendances, à Arny, paroisse de Bruyères-le-Châtel, faite à « Pierre Dudié » (*alias :* Dugué), marchand à Arny, par Didière Lecesne, veuve, en dernières noces, de Simon Pillas, demeurant à Boissy. — Actes relatifs au partage de la succession de Simon Allot, le jeune. — Vente d'héritages, à Boissy, « sur la rue qui tend » de l'église dudit lieu à Saint-Sulpice, » faite à noble homme Paul « de Bouchony, » secrétaire ordinaire de la chambre du Roi, par Jacques Michel, vigneron à Égly. — Acte y relatif. — Accord entre Maximilien « Donyol, » écuyer, conseiller du Roi, commissaire ordinaire des guerres, tant en son nom que comme se portant fort de Guy Gautier, sieur du Perron, son beau-père, d'une part, et Philippe « Legendre, » écuyer, sr de La Barre, tant pour lui que comme se portant fort de Sébastien Legendre, son frère, greffier en la maréchaussée d'Étampes, et Pierre « Porteau, » écuyer et valet de chambre du Roi, d'autre part. — Prise à bail, par Georges Fiau, laboureur à « Mau- » champ, » de Maximilien « Donyol, » susnommé, et moyennant un loyer annuel de 20 livres tournois, d'un arpent de pré, prairie de Saint-Sulpice. — Contrat de mariage entre Yon Subtil, vigneron à Boissy, d'une part, et Marguerite Dutartre, fille de Pierre Dutartre, laboureur à « Chalou-Saint-Mars, » et de Gabrielle Gilbert, d'autre part. — Inventaire après décès de Claude Rondin, première femme d'Yon Subtil. La livre d'étain, 7 sous tournois ; la livre de beurre salé, 6 sous tournois ; 1 vache, 12 livres tournois ; 2 setiers de blé méteil, mesure de Châtres, 14 livres tournois. — Bail d'héritages à Jean Duchesne et « Jehan Gillebon, » vignerons à Boissy, par Jeanne « Bourdon, » ci-devant nommée.

E. 4844. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

2 au 29 novembre 1637. — Vente d'héritages, à Boissy, fait à Cantien Feulleret, vigneron audit lieu, par Julien Subtil, vigneron au même lieu. — Testament de Marin « Fauvel, » prêtre, vicaire de Saint-Pierre d'Égly. Il ordonne que son corps soit inhumé dans le chœur de l'église Saint-Pierre d'Égly, devant le maître-autel, à main gauche. — Cession de

vente à la fabrique de l'église de Boissy, en exécution de fondations faites par Thomas Aumont et Perrine Fauveau, sa femme. — Baux, par Claude « Contault, » demeurant à Torfou, à : François Roullon, l'aîné, vigneron à Boissy ; Jean Pillas, laboureur au même lieu; Denis « Aumont, » procureur fiscal au bailliage de Boissy. — Contrat de mariage entre Pierre Besnard, vigneron à Rimoron, paroisse de Breux, fils de feu Ambroise Besnard et de Jeanne Doitteau, d'une part, et Marguerite Berthellot, fille de feu Jean Berthellot et de Gabrielle Picot, demeurant à Boissy, d'autre part. — Bail de 126 arpents de terre, terroir de Boissy et environs, fait, moyennant 3 boisseaux 1/2 de blé méteil, mesure de Châtres, et 25 tournois de loyer annuel pour chaque arpent, à Denis « Aumont, » Didier « Pillas, » Didier « Bedeau » et Jean Pillas, laboureur à Boissy, par « Anne Daigremont, » veuve de noble homme Martin Porteau, valet de chambre du Roi, demeurant à Boissy. — Transport d'héritage à Jean « Savary, » serviteur au logis de Renault Lambert, greffier et tabellion au bailliage de Bruyères, par « François Savary, » son frère, vigneron à Boissy. — Inventaire après décès de Marin Fauvel, prêtre, vicaire d'Égly, à la requête des exécuteurs testamentaires, Pierre « Mallet, » curé de Boissy, et « Margrin Dellange. » La livre d'étain, 8 sous tournois ; 11 « livres de plusieurs sortes, avecq le brévière et une bible en françois, » 30 sous tournois ; le poinçon de vin blanc, 6 livres ; le setier de blé méteil, 7 livres 10 sous tournois ; le setier d'avoine, mesure de Châtres, 8 livres tournois ; le poinçon de vin « repassé, » 4 livres tournois. — Bail de maison et dépendances à « Mauchamp, » fait à Vincent Guitteau, laboureur audit lieu, par Denis Andry, vigneron à Boissy, et Pierre Andry, cordonnier à « Linnois. » — Vente d'héritages à Jacques Coiffier, vigneron à Boissy, par Georges « Coiffier, » vigneron au même lieu, et consorts. — Actes y relatifs. — Transport de rente à Claude « Bourdon, » conseiller ordinaire du prince de Condé et procureur au parlement de Paris, par « Anne Daigremont, » ci-devant nommée. — Autre d'une rente annuelle de 6 livres, fait au même par Simon « Picot, » marchand à Boissy. — Partage entre les héritiers de Pierre Rozier et de Madeleine Mauclerc. — Acte y relatif. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, rue de Châtres, fait à Jean Leconte, le jeune, vigneron à Boissy, par Pierre « Aumont, » laboureur à Avrainville. — Vente d'un quartier 1/2 de vigne, à Boissy, lieu dit « les Ruelles, » faite, moyennant 150 livres tournois, à noble homme Paul « De Bouchony, » secrétaire ordinaire de la chambre du Roi, par Jean « Leconte, » praticien à Boissy, et Louise Bézard, sa femme. — Vente d'un demi-arpent de terre, à Boissy, faite au même, moyennant 100 livres tournois, par Pierre « Le Roy, » vigneron à Boissy. — Contrat de mariage entre Pierre Pottier, laboureur à Torfou, fils de feu Jean Pottier, vivant, laboureur « aux Esmondans, » et de Françoise Aubry, d'une part, et « Françoise Contault, » fille de Claude « Contault, » greffier et tabellion en la prévôté de Torfou, et de Jeanne Durand, d'autre part. — Bail de fournil et dépendances, à « Estienne Barbier, » maçon en plâtre à Boissy, par Pierre Ravet, cordonnier au même lieu. — Quittance de 100 livres tournois, délivrée à Pierre « Le Roy, » vigneron à Boissy, par Jean « Lambert, » s^r de Rochemont, demeurant à Boissy. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, lieu dit « le Coing de Boys, » fait à François Paradis, marchand boucher à Boissy, par Jeanne Provensal, veuve de Cantien Lambert, demeurant au même lieu. — Transport d'héritage à Cantien Feulleret, vigneron à Boissy, par Jacques Doitteau, vigneron à Avrainville.

E. 4845. (Liasse.) — 19 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

13 au 27 décembre 1637. — Baux : à Lous Fouin, vigneron à Égly ; à Michel Goullet, à Villelouvette (ce dernier est le bail du moulin de Villelouvette), par « Marguerite Amy, » veuve de Philippe de Mailloc, vivant, écuyer, sieur du Boulloy et de Villelouvette. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 46 sous 8 deniers tournois, au profit de Michelle Besnier, par Françoise Ollivier, veuve de Joachim Potest, et Ursin Marre, marchand « blastier, » à Villelouvette. — Bail de maison et dépendances, à Villelouvette, fait, à Jean « Jourdain, » marchand audit lieu, par Étienne Guérin, vigneron au même lieu. — Quittance de 60 livres tournois, délivrée à Jacques Michel, vigneron à Égly, par Perrette Robert, veuve de Jacques Levesqueau, demeurant à Châtres. — Constitution d'une rente de 73 sous 4 deniers tournois, au profit de ladite Perrette Robert, par Michel Beauvais, laboureur à Ollainville. — Échange entre noble homme Thomas « Bontet, » conseiller du Roi aux bailliage et prévôté d'Étampes, d'une part, et noble homme Pierre « Bontet, » conseiller du Roi et contrôleur au grenier à sel de « Belesme, au pays du Perche, » d'autre part. — Partage de la succession de

Claude Revel, vivant, curé de Boissy. — Pièces y relatives. — Accord entre Jean Joynel, laboureur à Villelouvette, d'une part, et Claude Joynel, vigneron au même lieu, d'autre part. — Bail de 3 quartiers de terre en friche, vignoble d'Avrainville, champtier de « Montevrain, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 40 sous tournois, à Michel Blangarnon, vigneron à Cheptainville, par Gervais « Lanbier, » marchand à Dourdan. — Échange entre « Jehan Sereine, » boulanger à Paris, « serviteur domestique » du cardinal de La Rochefoucauld, d'une part, et Mary « Revel, » serrurier à Brétigny, d'autre part. — Acte y relatif. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, faite, moyennant 48 livres tournois, à Michel « Bézard, » maître des écoles de Boissy, y demeurant par le susdit « Seraine, » ès noms.

E. 4846. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

4 au 31 janvier 1639. — Obligation de 160 livres tournois, au profit de Pierre Picot, vigneron à Boissy, par Toussaint Bonté, vigneron au même lieu, et Simonne Gyer, sa femme. — Acte y relatif. — Accord et partage entre les héritiers de Sainte Orpin. — Actes y relatifs. — Titre nouvel de 46 sous tournois, au profit de Jean Leconte, praticien à Boissy, par François Roullon, l'aîné, vigneron audit lieu, et Étiennette Venard, sa femme, auparavant veuve de Louis Floquet. — Bail de granges et dépendances, à Villelouvette, fait à Ursain Marre et Jean Lelièvre, marchands à Villelouvette, par Pierre « Painchault, » laboureur au même lieu. — Bail d'héritages à Jean Bonté et Vincent Allot, laboureurs à Breux, par Pierre « Marcelle, » marchand à Étampes. — Quittance de deniers et de meubles, délivrée à Madeleine Aumont, veuve de Salomon Piffret, demeurant à Boissy, par ses gendres, « Louys Lefeubre, » maréchal, et Pierre Picot, vigneron à Boissy. — Acte d'assemblée des habitants de Boissy, portant nomination d'un procureur par-devant l'élection de Paris, avec un résumé des motifs à développer devant ce tribunal dans l'intérêt des finances de la paroisse. — Transport d'héritages, à Jean Ducharne, boulanger à Boissy, par Jean « Boucher, » vigneron à Bruyères-le-Châtel. — Contrat de mariage entre Hilaire « Picot, » fils de feu Simon Picot et de Noëlle Soullas, d'une part, et Perrine Piffret, fille de feu Salomon Piffret et de Madeleine Aumont, d'autre part.

E. 4847. (Liasse.) — 15 pièces, papier, dont 1 cahier de 11 feuillets in-4°.

4 au 28 février 1639. — Inventaire après décès de Marie Desmazis, à la requête de son mari Pierre « Duhéron, » écuyer, demeurant à Égly. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 4 livres 10 sous tournois, au profit d'Anne Daigremont, veuve de Martin Porteau, vivant, valet de chambre du Roi, demeurant à Boissy, par Louis « Bruyères, » vigneron au même lieu. — Bail d'héritages, à Jean et Pierre Besnier, frères, vignerons à Boissy, par Marguerite Rondin, veuve de Jean Jolivet. — Acte intéressant ladite Rondin. — Quittance de 60 livres tournois, délivrée à Jean Joynel, laboureur à Villelouvette, par « Anthoine Langlois, » maître peintre, à Paris. — Bail de maison et dépendances à Brétigny, fait à Nicolas Lenon, vigneron à Brétigny, paroisse de Breux, par Louis « Bourdon, » demeurant à Boissy. — Transport de créance à Denis « Aumont, » procureur fiscal au bailliage de Boissy, par Jean Vacher, laboureur à Torfou, et Didière Tremblay, sa femme. — Accord entre les susdits époux Vacher, d'une part, et Julien et « Gilles Tramblay, » d'autre part. — Contrat de mariage entre Michel Lemaire, vigneron à Châtres, fils de Jacques Lemaire et de feue Françoise Petit, d'une part, et Denise Coiffier, fille de Denis Coiffier, vigneron à Boissy, et de feue Jeanne Reault, d autre part. — Quittance de 88 livres 3 sous tournois, délivrée à Jean Vacher, ci-devant nommé, par « Guilleaume Guitteau, » meunier à Torfou. — Constitution d'une rente annuelle de 102 sous 1 denier tournois, au profit de Claude Lenormant, procureur en la chambre des comptes à Paris, par Jean « Marmin, » laboureur à Torfou. — Partage entre les héritiers de Françoise Louyn, en son vivant, veuve de Jacques Robert. — Contrat de mariage entre Hubert Leroux, manouvrier à Dourdan, d'une part, et Michelle Texier, veuve de N. Mathurin, demeurant à Égly, d'autre part.

E. 4848. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

7 au 23 mars 1639. — Échange entre Michel Maubray, vigneron à « Mauchamp, » d'une part, et Jean Aubry, vigneron au même lieu, d'autre part. — Barbe Bedeau, veuve de Cantien Hardy, demeurant à Boissy, baille en apprentissage, pour 3 ans, Pierre « Hardy, » son fils mineur, à Charles « Cabué, » marchand mer-

cier à Boissy. L'apprenti sera nourri, logé, hébergé par son patron ; il s'entretiendra d'habits et de linge, et payera, en outre, 40 livres tournois. — Bail de 2 arpents de pré, prairie de Saint-Yon, fait, moyennant un loyer annuel de 38 livres tournois et 2 chapons, à Pierre Vacher, marchand à Feugères, par le susdit Charles « Cabué, » se portant fort de Louise Chardon, veuve de Louis de Soixons, vivant, receveur de la seigneurie de Saint-Yon. — Renonciation par Denis Aulmont, vigneron à Boissy, en faveur d'Élisabeth Louyn, veuve de Jean Dangente, à la propriété d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Garenne. — Baux, par les marguilliers de l'église Saint-Thomas de Boissy, à Charles Cabué, ci-devant nommé, et « Anthoine Petit, » charron à Avrainville. — Accord entre Jeanne Durand, veuve de Claude Contault, vivant, greffier et tabellion en la prévôté de « Torfour, » demeurant à Torfou, d'une part, et Louis « Pigniard, » maréchal à « Souzy, » d'autre part. — Acte y relatif. — Transport d'héritage à « Denis Bedeau, » vigneron à Boissy, par Germaine Feulleret, veuve de Pierre Bruyères. — Marché de maçonnerie entre Antoine Martinon, maître maçon à Boissy, d'une part, et Thomas « Picot, » serrurier au même lieu, d'autre part.

E. 4849. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

3 au 29 avril 1639. — Vente d'un demi-arpent de terre, à Boissy, au bout de la rue de Châtres, faite, moyennant 48 livres tournois, à Jean « Pillas, » greffier et tabellion du bailliage de Boissy, par « Zacarie Pillas, » le jeune, vigneron à Jouy, paroisse de Breux. — Accord entre Simon Rondin, vigneron à Boissy, d'une part, et Guillaume Picot, vigneron au même lieu, d'autre part. — Acte y relatif. — Vente d'un quartier de jeune vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Garenne, faite, moyennant 27 livres tournois, à Jean Ducharne, boulanger à Boissy, par François Jérosme, vigneron à Lardy. — Acte y relatif. — Vente d'un arpent de terre, terroir de Saint-Yon, champtier de la « Haulte-Teillée, » faite, moyennant 95 livres tournois, à Didier « Bedeau, » praticien à Boissy, par Thomas « Picot, » serrurier au même lieu. — Acte y relatif. — Transport de rente à Guillaume « Bouchardeau, » conseiller du Roi et contrôleur au grenier à sel « du Chasteau du Loyr, » demeurant à « Saint-Germain-des-Prés-lès-Paris, » par Jean « Lambert, » s^{r} de Rochemont, demeurant à Boissy. — Bail d'héritages à Boissy, fait à Christophe Forestier, laboureur audit lieu, par « Siméon Bonnart, » receveur de la terre et seigneurie « de la Bergerie à Souzy, y demeurant. » — Transport de bail à Christophe Forestier, ci-devant nommé, par Jacques Robert, praticien à Boissy.

E. 4850. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1er au 27 mai 1639. — Quittance de 30 livres tournois, délivrée à Pierre Guiot, vigneron en la paroisse de Saint-Yon, par Jean Jomel, laboureur à Villelouvette. — Accord et transaction entre Claude « Lenormant, » procureur en la chambre des comptes, commissaire « de la marine de Ponnant, » d'une part, et Jeanne Durand, veuve de Claude Contault, demeurant à Torfou, d'autre part. — Acte entre Isaac Laborde, marchand de vins, à Paris, d'une part, et Antoine Breton, laboureur charretier à Boissy, d'autre part. — Vente de 2 arpents de bois taillis, terroir de Saint-Yon, « dans le fort du boys d'Entifert, » faite, moyennant 145 livres 14 sous tournois, à Louis « Bourdon, » demeurant à Boissy, par Jean Vacher, laboureur à Torfou, et Didière Tramblay, sa femme. — Acte y relatif. — Bail d'héritages à Cantien et Jean Feulleret, frères, laboureurs à Boissy et Avrainville, par Denis « Lambert, » marchand à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon. — Accord entre Simon Muset, *alias* : Musset, vigneron à « Guibeville, » paroisse de « Chettainville, » d'une part, et Marguerite Rondin, veuve de Valentin Bidart, d'autre part. — Acte y relatif. — Bail d'un arpent de pré, prairie de Breuillet, fait, moyennant un loyer annuel de 20 livres tournois, à Pierre Vaillant, vigneron à « la Badauldière, » paroisse de Breuillet, par Charles « Cabué, » marchand à Boissy. — Bail de portion de maison et dépendances à Boissy, près le grand carrefour, fait à Michel Duboille, serrurier à Dourdan, par Louise Cathelain, veuve de Claude Soullas, demeurant à Boissy. — Échange entre Mathurin « Aufroy, » marchand, bourgeois de Paris, d'une part, et Jeanne Durand, ci-devant nommée. — Bail de grange et dépendances, par ledit « Aufroy, » à Claude Chesnay, vigneron à « Torfou. » — Bail d'un arpent de vigne, vignoble de Torfou, champtier « des Planctes, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 7 livres 10 sous tournois, à Pierre Pothier, laboureur à Torfou, par Jeanne Durand, déjà nommée. — Échange entre cette dernière, d'une part, et Claude Chesnay, sus-nommé, d'autre part. — Bail de 2 arpents 3 quartiers de pré, prairie

d'Égly, fait moyennant un loyer annuel de 36 livres tournois, à Antoine « Pigeon, » vigneron à Égly, par Pierre « Mallet, » prêtre, curé de Boissy et d'Égly » (7 mai 1639).— Actes intéressant les familles « Picot » « et Geffroy. »

E. 4851. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

5 au 31 juin 1639. — Contrat de mariage entre Sébastien « Haudry, » procureur fiscal en la prévôté « de Mesnil et Janville, » demeurant « au Mesnil, » d'une part, et Jeanne Durand, veuve de Claude Contault, vivant, greffier en la prévôté de Torfou, d'autre part. — Contrat de mariage entre Claude « Coutault, » demeurant à Torfou, fils des susdits Claude Coutault et Jeanne Durand, d'une part, et « Marie Haudry, » fille du susdit Sébastien « Haudry » et de feue Marie Coullyé, d'autre part. — Bail de maison et dépendances à Saint-Sulpice, fait à JeanDuchesne, vigneron à Boissy, par Jean « Lambert, » s^r de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy. — « Michel Tallon, » maître tonnelier à Châtres, prend en apprentissage depuis la Saint-Jean-Baptiste jusqu'à la Toussaint, Jean Girard, fils de Jean Girard, vigneron à Boissy, à la charge de le nourir, loger et enseigner ; l'apprenti payera la somme de 8 livres tournois. — Actes entre Michel Mesure, maçon au Plessis-Pâté, natif de la paroisse de « Verssillac, » au pays de Poitou, d'une part, et André Auchastraire, maçon dudit pays de Poitou, demeurant au village de Pubarbason, paroisse de Vareil, d'autre part. — Bail de logis et dépendances, à Dampierre, paroisse de Saint-Yon, fait à Pierre « Gilebon, » vigneron à Boissy, par Jean Sorieul, l'aîné, vigneron à Breux. — Transport de droits successifs à Mary « Revel, » serrurier à Brétigny, par « Gille Lemoyne, » laboureur à « Coullemelle en Picardie. » — Accord entre Pierre Delaunay, vigneron à Leudeville, d'une part, et César et Sulpice Petit, vignerons, d'autre part. — Acte y relatif. — Accord entre Pierre Ravet, vigneron à Breuillet, d'une part, Guillaume « Moclert, » laboureur à Jouy, et Jean Masson, vigneron à Breuillet, d'autre part. — Contrat de mariage entre Charles Potest, vigneron à Villelouvette, fils de feu Joachim Potest et de Françoise Ollivier, d'une part, et Mathurine Foucquet, fille d'Éloi Foucquet et d'Anne Saintin, demeurant à Égly, d'autre part. — Vente de meubles à Yon Subtil, vigneron à Boissy, par Marguerite Rondin, veuve de Valentin Bidart, demeurant à Boissy. — Actes intéressant les familles « Picot » et « Geoffroy. » — Vente des fruits de 3 quartiers de vigne, vignoble de Boissy, champtier de « la Garenne, » faite, moyennant un muid de vin du cru de ladite vigne, à Julien Subtil, vigneron à Boissy, par Pierre Gilbon, vigneron au même lieu. — Accord entre Claude « Jacquet, » concierge de l'hôtel du Plessis, paroisse de Bruyères-le-Châtel, d'une part, et Thomas « Goyer, » notaire royal à Cheptainville, d'autre part.

E. 4852. (Liasse.) — 16 pièces, papier, dont 1 cahier de 13 feuillets in-4°.

2 au 31 juillet 1639. — Inventaire après décès de Claude Coutault, vivant, greffier et tabellion au bailliage de Torfou, à la requête de sa veuve, Jeanne Durand. La livre d'étain, 9 sous tournois; le setier de blé méteil, 100 sous tournois; le setier d'avoine, 100 sous tournois ; un poinçon de plâtre, contenant et contenu, 60 sous tournois; 127 bêtes à laine, dont 27 agneaux, 360 livres tournois ; 2 vaches, 72 livres tournois ; 5 paniers de mouches, 6 livres; 2 poinçons de vin, 24 livres; la livre de lard, 5 sous; la livre de graisse, 5 sous tournois. — Actes relatifs audit inventaire. — Accord entre Pierre « Mallet, » prêtre, bachelier en théologie et curé de Boissy, et d'Égly, d'une part, et Marin « Delande, » d'autre part, touchant l'exécution du testament de Marin Fauvel, vivant, vicaire d'Égly. — Actes y relatifs. — Accord entre Jacques Jagut, maçon à Marcoussis, d'une part, et Marie Bedeau, femme de Didier Bézard, demeurant à Boissy, d'autre part, — Vente de 5 arpents de bois, terroirs de Boissy et Saint-Yon, faite, moyennant 600 livres tournois, à Maximilien « Donyol, » sieur des « Razetz, » conseiller du Roi et commissaire des guerres, par Jacques Robert, receveur de la terre et seigneurie de la Briche. — Acte y relatif. — Bail de 3 quartiers de terre sablon, terroir de Boissy, au Bois du Quartier, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 48 sous tournois à Étienne Bourdonné, vigneron à Boissy, par « Marie de Balzac, » maréchale de France, dame de Bassompierre, Boissy, Égly, etc.—Bail des dîmes de tous grains et légumes « dépendant du terroir de Saint-Éloi et la Bouchardière, faisant partye des dixmes et dixmage » de la paroisse de Boissy, fait, moyennant un loyer annuel de 60 livres tournois et 2 chapons, à Yon Leconte, laboureur à Torfou, par Charles « Cabué, » marchand à Boissy, fermier amodiateur de Pierre Mallet, curé de Boissy.

— Bail d'un arpent de pré, prairie de Breuillet, fait, moyennant un loyer annuel de 24 livres tournois, à Jean « Jourdain, » le jeune, demeurant à Villelouvette, par Didier « Bedeau, » praticien à Boissy. — Acte d'assemblée des habitants de la paroisse de Boissy, portant exemption d'impôt en faveur de Michel Bézard, maître des écoles de Boissy (18 juillet 1639). — Autre portant consentement à la répartition au sou la livre sur les rôles des tailles de l'année 1639, pour payer 2 soldats servant dans les armées du Roi au compte de la paroisse de Boissy. — Renonciation par Yon Subtil, vigneron à Boissy, à une cession à lui faite par Madeleine Besnyer, sa mère.

E. 4853. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

2 au 26 août 1639. — Renonciation, par Pierre Subtil, vigneron à Boissy, à la succession de Madeleine Besnyer, sa mère. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 115 sous tournois, au profit de Jean Sallet, marchand drapier à Châtres, par Jacques Soyer, vigneron à Égly. — Transport d'héritages à Pierre Thiboust, vigneron à Breux, par Denis Fauveau, marchand audit lieu. — Acte y relatif. — Bail à rente et échange entre le susdit Fauveau, d'une part, et Jean «Pillas, » greffier et tabellion au bailliage de Boissy, d'autre part. — Acte y relatif. — Bail d'un demi-arpent de terre et 1/2 arpent de vigne, terroir et vignoble d'Égly, fait, moyennant un loyer annuel de 9 livres tournois, à Cantien Duteil, vigneron à Égly, par Jean « Toulière, » tailleur d'habits « à la Foirest-Sainte- » Croix près Estampes. »

E. 4854. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

11 au 20 septembre 1639. — Donation à Pierre Hervet, marchand, et Louise Merly, sa femme, par Michel « Merly, » vigneron à Boissy, et Perrette Bedeau, sa femme. — Bail d'un quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de « la Garenne, » fait, moyennant un loyer annuel de 20 sous tournois, à Simon Pillas, vigneron à Boissy, par Laurent « Guilmi- » not, » vigneron à Lardy. — Inventaire après décès de Thomas Picot, à la requête de sa veuve Catherine Éverard. La livre d'étain, 8 sous tournois; le boisseau d'avoine, 4 sous; le boisseau de pois, 16 sous; 1 vieille arquebuse à mèche, 1 autre à rouet, 2 épées, 1 pistolet et 1 arbalète d'acier, ensemble 6 livres tournois; 1 cochon, 100 sous; 1 pot de chambre d'étain, pesant 2 livres, 16 sous; 7 livres de plusieurs auteurs et 1 Bible, ensemble 3 livres 10 sous. — Constitution d'une rente annuelle de 6 livres 13 sous 4 deniers tournois, au profit de Claude Lenormant, procureur en la chambre des comptes à Paris, par Claude Poinet, vigneron à Torfou, et Martine David, sa femme. — Bail de maison et dépendances à Boissy, fait à Pierre Renon, vigneron à « Bonne, » par Pierre « Gilebon, » vigneron à Boissy. — Bail « d'hostel » et dépendances, à Égly, fait à Pierre « Roussel, » marchand à Châtres, par noble homme Pierre « Duhéron, s[r] de la Vallée. » — Accord entre Étienne Delarre, vigneron à « Monflix, » d'une part, et Jacques Michel, vigneron à Égly, d'autre part. — Acte y relatif. — Bail du « logis et corps d'hostel du » lieu seigneurial, » et dépendances, à Villelouvette, fait, à Denis « Bénard, » marchand à Châtres, et Marie Michellet, sa femme, par Marguerite Amy, veuve de Philippe de Mailloc, écuyer, s[r] du Boulloy et de Villelouvette. Ce bail est fait moyennant, outre les autres charges et conditions, un loyer annuel de 260 livres tournois, 2 boisseaux de gros pois et 2 paires de souliers pour les enfants de la bailleresse. — Bail de maison et dépendances, lieu dit les Sablons, fait à Thomas Dangente, vigneron à Boissy, par « Jehan Gillebon, » vigneron à Avrainville. — Contrat de mariage entre Étienne « Rouillon, » fils de François « Rouillon, » vigneron à Torfou et de feue Denise Piffret, d'une part, et Aovye Flocquet, fille de feu Louis Flocquet, vivant, vigneron à Torfou, et d'Étiennette Vénard, d'autre part. — Accord entre Guillaume Moullé, vigneron à Égly, d'une part, et Cantien Duteil, vigneron au même lieu, d'autre part.

E. 4855. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

8 au 30 octobre 1639. — Vente d'un demi-arpent 1 quarte de terre et vigne, terroir et vignoble de Boissy, faite, moyennant 48 livres tournois, à noble homme Thomas « Boutet, » conseiller du Roi aux bailliage et prévôté d'Étampes, par « Jehan Le Roy, » demeurant à « Sandreville, parroisse de Villeconin. » — Acte y relatif. — Bail de maison et dépendances, à Dampierre, paroisse de Saint-Yon, fait à Denis Badin, vigneron à Brétigny, paroisse de Breux, par Jean Sorieul, l'aîné, vigneron à Breux. — Vente de la moitié de 33 ou 34 perches de vigne et terre chenevière, à Boissy, faite, moyennant 120 livres tournois, à noble homme Guy « Gaultier, » s[r] du Perron, par Louis « Gourby, »

marchand à Saint-Sulpice-de-Favières. — Partage entre les héritiers de Salomon Piffret. — Actes relatifs au placement d'un enfant en nourrice. — René Pichon, maître charpentier, prend en apprentissage, pour 2 ans, de Thomas Chériot, charpentier à « Chardonnet, » paroisse de Forges, » Pierre Chériot, fils dudit Thomas. L'apprenti sera nourri, logé chez le patron, à qui il sera payé 36 livres tournois. — Bail d'une pièce de terre, à Égly, fait à Jean Joinel, demeurant à Villelouvette, par noble homme Pierre « Duhéron, » demeurant à Égly. — Bail, à titre de croît et moitié, de bêtes à laine, fait par Guy « Gaultier, » ci-devant nommé, à Clément « Andry, » laboureur à Boissy. — Accord entre Henri Frémy, vigneron à Dampierre, d'une part, Jean-Hébert-Claude « Duchesne » et Hilaire « Picot, » vignerons à Boissy, d'autre part.— Accord entre Pierre Pernet, vigneron à Torfou, d'une part, et Michel « Lambert, » vigneron au même lieu, d'autre part.

E. 4856. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

2 au 30 novembre 1639. — Prise à bail, par Jean Regnault, vigneron à Boissy, de Simonne Goussard, veuve de noble homme Antoine Lambert, vivant, contrôleur des guerres et conseiller du Roi, à Paris, d'une vache, moyennant une redevance annuelle de 15 livres de beurre. — Actes relatifs à une entreprise de plantation de bois sur 3 arpents de terre, terroir de Boissy, champtier de la Justice, moyennant 129 livres tournois, pour le compte de noble homme Thomas « Bon» tet, » conseiller du Roi aux bailliage et prévôté d'Étampes, par « Jehan Gouffin, » Étienne Bourdonné, Jean Regnault et Pierre Boucher, demeurant à Boissy. — Vente d'un quartier de terre sablon, terroir de Boissy, lieu dit « la Moinerye, » faite au susdit Bontet, moyennant 14 livres tournois, par « Zacarie Pillas, » vigneron à Jouy, paroisse de Breux. — Bail d'un demi-arpent de terre, terroir d'Égly, fait, moyennant un loyer annuel de 30 sous tournois, à Jacques Soyer, vigneron à Égly, par Jacques Philippe, chapelier à Châtres.—Contrat de mariage entre Denis Baillargeau, vigneron à « Bonnes, » fils de Pierre Baillargeau et de feue Jeanne Maubray, d'une part, et Étiennette Plainchesne, fille de Jean Plainchesne, laboureur à Torfou, et d'Adrienne Cousté, d'autre part. — Donation d'héritage à la fabrique de l'église de « Mauchamp, » par Judith Decourselle, veuve de Sébastien Aubry, demeumeurant à Torfou. — Acte y relatif. — Bail de 4 arpents de terre, terroir d'Égly, fait, moyennant un loyer annuel de 16 livres tournois, à Jean « Jourdain, » marchand à Villelouvette, par Jean « Lambert, » s[r] de Rochemont, demeurant à Boissy. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 40 livres tournois, au profit de Jean Bedeau, conseiller du Roi et élu en l'élection de Gisors, demeurant à Paris, par Gamaliel « Pouvin, » marchand mercier à Boissy, et Guillemette Lambert, sa femme. — Échange entre Louis Roullon, vigneron à Avrainville, d'une part, et « Éloy Le Roy », d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, sur la rue de Châtres, fait à Jean Ducharne, boulanger à Boissy, par Marie « Revel, » serrurier à Brétigny.— Bail de maison et dépendances, à « Mauchamp, » fait par Judith Decourselles, ci-devant nommée, à Pierre « Leconte, » laboureur audit lieu. — Contrat de mariage entre Pierre Crespin, le jeune, fils de feu Pierre Crespin et de Denise Niol, demeurant à «Bonne,» d'une part, et Jeanne Plainchesne, fils de Pierre Plainchesne, laboureur à Torfou, et de Claude Girard, d'autre part. — Échange entre Claude « Lenormant, » procureur en la chambre des comptes, à Paris, d'une part, et Claude Chesnoy, vigneron à Torfou, et Hélène Lesage, sa femme, d'autre part. — Echange entre Antoine « De» larue, » bourgeois de Paris, d'une part, et Michel Lambert, vigneron à Torfou, d'autre part. — Baux divers par Claude « Bourdon, » conseiller ordinaire du prince de Condé et procureur au parlement de Paris, à : Sulpice Bertellot, vigneron à Boissy, Simonne Mandonnet, veuve de Gaspard Picard, demeurant à Boissy, Jean Monoury, vigneron à Villelouvette. — Bail d'un demi-arpent 10 perches de vigne, vignoble de Torfou, champtier des « Plantes, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 4 livres 13 sous 9 deniers tournois, à Michel « Lambert, » ci-devant nommé, par Sébastien « Handry, » procureur fiscal en la prévôté « de Mesnil et Janville, » demeurant à Torfou, et Jeanne Durand, sa femme. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 15 sous tournois, au profit de Claude Fremineau, marchand à Châtres, par Louise Boullon, veuve de Nicolas Delaleu, demeurant aux tuileries de Bâville, paroisse de Saint-Chéron. — Vente d'un quartier de vigne faite, moyennant 48 livres tournois, à Michel Lemaire, vigneron à Boissy, par Jean Hébert, vigneron à Dampierre, paroisse de Saint-Yon.

E. 4857. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

4 au 28 décembre 1639. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 20 sous tournois, au profit de Robert

Hébert, vigneron à Boissy, par Didière Bonnot, veuve de Jean Hébert, demeurant à Boissy. — Baux divers faits par Jean Lambert, s[r] de Rochemont, demeurant à Boissy, à : Simon Rondin, Yon et Pierre Subtil, vignerons à Boissy, Antoine Brethon, laboureur à Boissy, et Blaise Genaille, son beau-père, vigneron au même lieu. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, lieu dit « les Sablons, » fait à Jean Verrochard, charretier à Boissy, par Jeanne Lecesne, veuve de Pierre Duchesne, demeurant au même lieu. — Désistement de Pierre « Mallet, » curé de Boissy et docteur de Sorbonne, au profit de Pierre « Le Vallet, » prêtre, curé de Bruyères-le-Châtel, de tous droits et prétentions au bénéfice de Bruyères-le-Châtel. — Acte y relatif. — Donation à ses enfants par Marguerite Ledourt, veuve de Jean Lambert, vivant, laboureur à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon. — Transport d'héritage à Charles Potest, vigneron à Égly, par « Denis Bedeau, » vigneron à Boissy. — Bail d'héritages à Blaise Genaille, vigneron à Boissy, par Yon Vaillant, meunier à Dampierre, paroisse de Saint-Yon. — Bail d'un arpent 1/2 de terre sablon, terroir de Boissy, champtier de la « Moinerye, » fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Charles « Jeullin, » vigneron à Boissy, par Guillaume Le Roy, vigneron à Égly. — Bail de 16 arpents de terre, fait, moyennant un loyer annuel de 64 livres tournois, à « Louys Lefeubre, » maréchal à Boissy, par Jacques « Robert, » receveur de la terre et seigneurie de la Briche, y demeurant. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 3 livres 15 sous tournois, au profit d' « Anne Daigremont, » veuve de Martin Porteau, vivant, écuyer, valet de chambre du Roi, demeurant à Boissy, par Louis Bauchais et consorts.

E. 4858. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

3 au 25 janvier 1640. — Transport de créance à Michel « Petit, » marchand à Boissy, par René Pinson, maître charpentier au même lieu. — Accord entre Georges Bailli, demeurant à « Mauchamp, » d'une part, et Julien Subtil, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, lieu dit « le Puis Grès, » fait à Pierre Rémon, vigneron à Boissy, par Blaise Genille, vigneron à Dampierre, paroisse de Saint-Yon. — Vente d'un arpent 1/2 de terre sablon, terroir de Boissy, champtier de « Pottron, » faite à Louis « Bourdon, » demeurant à Boissy, par Didière Pocquet, veuve de Pierre Soullas, demeurant à Breuillet. — Bail d'un demi-arpent de vigne en friche, terroir de Boissy, champtier des « Ruelles, » fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois, à Simon Besnier, vigneron à Boissy, par Antoine Martinon, maître maçon à Boissy. — Bail de 14 perches de terre, terroir de Villelouvette, fait, moyennant une rente foncière de 30 sous tournois par an, à Antoine « Pigeon, » vigneron à Égly, par Jacques « Robert, » bailli de Marcoussis et d'Ollainville, demeurant à Bruyères-le-Châtel. — Vente de 5 quartiers de terre, terroir de Saint-Yon, faite, moyennant 75 livres tournois, à Jean « Lambert, » sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Jean Prévost, marchand « aux Cosnardières, » paroisse de Saint-Yon. — Accord entre Michel Blangarnon, vigneron à Boissy, d'une part, et Jean Brethon, laboureur au même lieu, d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 22 sous 6 deniers tournois, au profit de Michel Petit, ci-devant nommé, par François Delarre, vigneron à Avrainville. — Bail d'une ferme à « Mau- » champ, » fait par le sieur de Rochemont, ci-devant nommé, à André et Pierre Engoullian, père et fils, laboureurs, l'un à « Balizy, paroisse de Longjumeau, » l'autre « à Chailly. » — Titre nouvel d'une rente annuelle de 10 livres tournois, au profit de Sébastien Legendre, procureur aux sièges royaux d'Étampes, par Pierre Rottier, vigneron à Boissy.

E. 4859. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

7 février 1640. — Vente de 3 quartiers de pré, terroir de Breux, lieu dit « Grain d'Or, » faite, moyennant 200 livres tournois, à Jean « Lambert, » sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy, par Marguerite Ledourt, veuve de Jean Lambert, vivant, laboureur à la ferme de la Madeleine, paroisse de Saint-Yon. — Nota. Cet acte paraît être le seul qui reste des 11 qui furent passés par-devant Jean Pillas, pendant le mois de février 1640, ainsi que l'indique le répertoire des minutes de ce tabellion. Parmi les actes qui manquent se trouvent les contrats de mariage entre : Toussaint Revel, d'uue part, et Perrine Simonneau, d'autre part, 6 février 1640; Noël Barneau, d'une part, et Étiennette Besnier, d'autre part, 5 février 1640.

E. 4860. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

5 au 30 mars 1640. — Compromis entre Pierre

« Mallet, » prêtre, docteur en la faculté de théologie de Paris, de la maison et société de Sorbonne et curé de l'église Saint-Thomas de Boissy, diocèse de Paris, d'une part, et Pierre Le Vallet, prêtre, soi-disant curé de l'église paroissiale de Saint-Didier de Bruyères-le-Châtel, diocèse de Paris, d'autre part. — Échange entre Michel « Piffret, » maréchal à Châtres, « Louys » Lefeubre, » maréchal à Boissy, et Pierre Picot, vigneron à Boissy, d'une part, et Hilaire « Picot, » marchand à Boissy, d'autre part. — Acte y relatif. — Bail d'immeubles appartenant à la fabrique de l'église Saint-Pierre d'Égly, fait à Jean Joinel. — Bail de 7 arpents de terre, partie en bois, à Égly, fait, moyennant un loyer annuel de 120 livres tournois, à Laurent « Dantier, » vigneron audit lieu, par noble homme Pierre « Duhéron, » écuyer. — Renonciation à la succession de Martine Ramon par Thomas « Delamain, » vigneron à la Norville, et Jacques Bargerotte, jardinier à Bruyères-le-Châtel, tant en leurs noms qu'au nom de leurs femmes, filles de ladite Ramon. — Vente d'héritages, à Boissy, faite à Denis « Aumont, » procureur fiscal au bailliage de Boissy, par Jean « Lam» bert, » marchand de vins à Paris, tant en son nom que comme se portant fort d'Anne Duquay (Dugué?), sa femme. — Acte y relatif. — Nota. Le répertoire des minutes du tabellion Jean Pillas indique, comme ayant été passés dans le courant du mois de mars 1640, 12 actes au lieu des 7 portés au présent article. Parmi les actes qui n'ont pas été retrouvés figure un acte d'assemblée des habitants de Boissy, nommant un procureur fondé, en date du 18 mars 1640.

E. 4861. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

2 au 13 avril 1640. — Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 50 sous tournois, au profit de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Renault « Lambert, » Jean et Denis « Lambert » et « Lambert, » en leurs noms, Gamaliel « Pouvin, » à cause de Guillemette Lambert, sa femme, et Barthélemy « Mouli» neau, » à cause de Marie Lambert, sa femme. — Vente d'héritages, terroir de Boissy, faite à Guy Gaultier, secrétaire du Roi, à Paris, par Michel Blangarnon, vigneron à Cheptainville. — Contrat de mariage entre Jean Bremant, meunier à Villelouvette, fils d' « Amable » Bremant, » meunier à Linas, et de Simonne Beauvais, d'une part, et Marie Duchesne, fille de feu Pierre Duchesne et de Jeanne Lecesne, d'autre part. — Vente d'héritages à Jean « Lambert, » s^r de Rochemont, et Denis « Aumont, » procureur fiscal à Boissy, par Michel « Geffroy, » laboureur à Cheptainville. — Acte y relatif du 3 septembre 1640.

E. 4862. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

17 au 24 mai 1640. — Bail de 2 vaches fait, moyennant une redevance annuelle de 40 livres de beurre, à François Troisault, manouvrier à Jouy, paroisse de Breux, par Pierre Lemaistre, laboureur, charretier chez Denis Aumont, à Boissy. — Constitution d'une rente annuelle de 3 livres 17 sous 9 deniers tournois, au profit de Michel « Petit, » marchand à Boissy, par Madeleine Devilliers, veuve de Louis David, demeurant à Châtres. — Accord entre Pierre « Roussel, » laboureur à Égly, d'une part, et Didier Bézard, sergent au bailliage de Boissy, et Marie Bedeau, sa femme, d'autre part — Bail de 3 quartiers de pré, terroir de Breux, près la prairie, lieu dit « Grain d'Or, » fait, moyennant un loyer annuel de 12 livres tournois, à Pierre Bonté, laboureur à Breux, par Jean « Lam» bert, » s^r de Rochemont, demeurant à Boissy. — Obligation de 24 livres tournois, au profit de Charles « Parquet, » sergent royal à Châtres, par Nicolas Prévost, tixier en toile, à Breux, et Jean Prévost, marchand en la paroisse de Saint-Yon. — Donation mutuelle entre Pierre Ravot, vigneron à Breuillet, et Jeanne Vaillant, sa femme. Nota. Le répertoire du tabellion Jean Pillas indique, pour le mois de mai 1640, 10 actes au lieu des 6 du présent article.

E. 4863. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

3 au 28 juin 1640. — Transport d'héritages à Étienne Bourdonné et Pierre Boucher, vignerons à Boissy, par Denis « Renault, maistre des escolles, » demeurant à Ablis. — Contrat de mariage entre Michel Blangarnon, vigneron à Boissy, d'une part, et Marie Ducharne, fille de Noël Ducharne et de Denise Daigremont, d'autre part. — Donation à Claude Baucher ou Boucher, tixier en toile à Boissy, par sa mère, Marie Laisné, veuve d'Ambroise Baucher, demeurant à Boissy. — Contrat de mariage entre « Louis Sorain, » le jeune, tixier en toile à Boissy, fils de Louis Sorain, » l'aîné, et de Cantienne Pocquet, d'une part, et Louise Lambert, fille de Thomas « Lambert » et de Perrine Jousse, demeurant à Boissy, d'autre part. — 2 pièces fort endommagées, relatives à l'exercice des fonctions

curiales à Bonnes, durant les contestations entre deux prétendus titulaires. Ces 2 pièces ne sont pas portées au répertoire des actes du tabellion Jean Pillas. — Acte d'assemblée des habitants de la paroisse d'Égly, portant autorisation d'aliéner et vendre des héritages de ladite paroisse pour payer les droits d'amortissement. 20 paroissiens sont indiqués comme présents à la délibération ; 10 ont signé ; parmi eux, Pierre « Malet, » curé de Boissy et Égly, (24 juin 1640). — Bail de 3 quartiers 1/2 de pré, prairie de Bruyères, fait, moyennant un loyer annuel de 30 livres tournois, à Claude « Guilié, » vigneron à Égly, par Antoine « Pigeon, » marguillier de la fabrique d'Égly. — Bail de 2 arpents de pré, prairie de Dampierre, fait, moyennant un loyer annuel de 42 livres tournois, à Michel « Geffroy, « laboureur à Cheptainville, par Marguerite Ledourt, veuve de Jean Lambert, demeurant à la ferme de la Madeleine, paroisse de Saint-Yon. — Accord entre Jacques Delahaye, tonnelier à Torfou, d'une part, et Jean Plainchesne, laboureur au même lieu, d'autre part. — Bail de portion de maisons et dépendances à Boissy, « sur la rue tendant à Châtres, » fait à Pierre Ravet, cordonnier à Boissy, par Denis « Au» mont, » procureur fiscal au Bailliage de Boissy. — Nota. Le répertoire du tabellion Jean Pillas mentionne 18 actes comme ayant été passés du 1er au 28 juin 1640.

E. 4864. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1er au 26 juillet 1640. — Contrat de mariage entre Pierre Mareschal, vigneron à Égly, fils de feu Jean Mareschal et de Guillemette Chauline, d'une part, et de Jacqueline Thomas, fille de Toussaint Thomas et de Martine Deseville, demeurant à Torfou, d'autre part. — Vente d'héritages à Claude « Bourdon, » conseiller ordinaire du prince de Condé et procureur en Parlement, par Michel « Geffroy, » marchand et laboureur à Cheptainville. — Acte y relatif. — Vente de 5 quarts de vigne, vigoble de Saint-Yon, champtier de Beauregard, faite, moyennant 84 livres tournois, à « Denis Hébert, » vigneron à Dampierre, paroisse de Saint-Yon, par Pierre Thiboust, vigneron à Breux. — Acte y relatif. — Nota. Le répertoire du tabellion Jean Pillas porte la mention de 20 actes passés du 1er au 29 juillet 1640.

E. 4865. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

12 au 31 août 1640. — Accord entre Martin Lambieux, marchand à Jouy, paroisse de Breux, d'une part, et Jean Sorieul, le jeune, marchand à Breux, d'autre part. — Bail de 5 quartiers de terre, terroirs de Saint-Yon et Boissy, fait, moyennant un loyer annuel de 7 livres 10 sous tournois, par Jean Girard, vigneron à « la Roche, » paroisse de Bruyères-le Châtel, à Yon Subtil, vigneron à Boissy. — Basile Jullien, tonnelier à Boissy, prend en apprentissage depuis le 21 août « jusques en fin des vendanges prochaines, » de Denis Dangente, vigneron à Boissy, Gilles Dangente, fils dudit Denis, à la charge de l'instruire en son métier et de le nourrir ; le contrat doit avoir encore son effet en 1641, dans la même période de temps. — Acte y relatif. — Vente d'un tiers d'arpent de bois taillis, terroir de Saint-Yon, champtier et près de la fontaine dudit lieu, faite, moyennant 63 livres tournois, à Claude « Bourdon, » conseiller ordinaire du prince de Condé et procureur en Parlement, par Jean Pillas, laboureur à Boissy, et Marie Cabué, sa femme. — Quittance de 70 livres tournois, délivrée par le susdit « Bourdon » à Jacques Redon, marchand fruitier à Saux. »

E. 4866. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

4 au 25 septembre 1640. — Bail d'héritages à Guillaume « Fauveau, » chirurgien à Boissy, par Jean « Moullé, » marchand tuillier à « la Baste, » paroisse de Lonvillier près Rochefort. — Obligation de 60 livres tournois, au profit de Philippe Girard, procureur au bailliage de Rochefort et sergent royal, par Guillaume Moullé, manouvrier à Égly, et Jeanne Duteil, sa femme. — Acte y relatif. — Transport de bail à Marc Baillon, vigneron à Boissy, par Blaise Genaille, vigneron à Dampierre, paroisse de Saint-Yon. — Transport de rente à Claude « Fremyneau, » marchand à Châtres, par les marguilliers de l'église Saint-Pierre d'Égly. — Bail de 2 arpents de terre, terroir de Feugères, fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Laurent Rougeault, laboureur à « Souzy, » par Jean « Lambert, » sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, lieu dit « les Sa» blons, » fait à Jacques Doitteau, vigneron à Avrainville, par Jean Girard, le jeune, vigneron à la Norville — Accord entre « Nouel Arnaut, » marchand boucher à Châtres, d'une part, et Pierre « Roussel, » marchand et laboureur à Égly. — Acte y relatif. — Nota. Le répertoire des minutes du tabellion Jean Pillas in-

dique 14 actes comme ayant été passés du 4 au 30 septembre 1640.

E. 4867. (Liasse.) — 12 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

3 au 29 janvier 1641. — Actes relatifs à une vente d'héritages faite à Jean Jullien, vigneron à Boissy, par « Pierre Gilebon, » vigneron au même lieu. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, fait à Simon Besnier, vigneron à Boissy, par Jean « Pillas, » greffier et tabellion au bailliage de Boissy, agissant au nom de la veuve de Spire Barré. — Quittance de 300 livres tournois délivrée à « Jacques Bourgeron, » vigneron au Mesnil, paroisse de Longpont, par Judith « de Martines, » veuve de Thibault de Hauteterre, écuyer, seigneur de la Plaine, dame de Moret, paroisse de Saint-Yon, y demeurant. — Contrat de mariage entre Étienne « Mareschal, » vigneron à Égly, fils de feu Jean Mareschal, d'une part, et Nicole Barrué, fille de feu René Barrué, vivant, demeurant à « la Montaigne, » paroisse de Saint-Germain-de-« Morigny près Estampes, » d'autre part. — Bail d'héritages à Marc Baillon, vigneron à Boissy, par Guillaume Le Roy, vigneron à « Launay, » paroisse de Saint-Yon. — Vente de 7 quartes de terre, terroir de Boissy, faite, moyennant 36 livres tournois, à Guillaume Mandonnet, vigneron à Boissy, par Éloi Fouquet, vigneron à Égly, Anne Saintin, sa femme, Clément « Saintin, » laboureur à « Ollainville, » paroisse de Bruyères-le-Châtel. — Inventaire après le décès d'Anne Le Roy, à la requête de Denis Aumont, son mari. La livre d'étain, 8 sous. — Actes relatifs à une vente d'héritages faite à Didier Bedeau, praticien à Boissy, par Jean Duchesne, vigneron à Saint-Sulpice, et Gilles Boucher, bourrelier à Châtres, l'un et l'autre se portant forts de leurs femmes, Marie et Rose Rousseau. — Accord entre Louis Baillon, vigneron à Dampierre, paroisse de Saint-Yon, fils et héritier d'Étienne Baillon et de Marie Vaillant, d'une part, et Henri Fremin (?), d'autre part. — Vente de 15 perches de vigne, presque en friche, vignoble d'Égly, champtier de la Garenne, faite, moyennant 24 livres tournois, à François Paradis, marchand boucher à Boissy, par Jacques « Bedeau, » laboureur au même lieu. — Actes relatifs au rachat d'une rente annuelle de 30 sous tournois, fait, de Jacques Philippes, chapelier à Châtres, par Jean Duchesne, vigneron à Boissy.

E. 4868. (Liasse.) — 14 pièces, papier, dont 2 cahiers de 6 et 6 feuillets in-4°.

3 au 28 février 1641. — Quittance de 102 livres tournois, délivrée à Ignace Buceval et Marguerite Burgevin, sa femme, par Toussaint Loiseau, marchand à Châtres. — Échange entre Pierre Subtil, vigneron à Boissy, d'une part, et François Jérôme, vigneron à Lardy, d'autre part. — Autre entre le même Subtil, d'une part, et Jean Binot, vigneron à Lardy, d'autre part. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Garenne, faite, moyennant 36 livres tournois, à Pierre « Gilebon, » le jeune, vigneron à Bruyères-le-Châtel, par « Didier Rousseau, » vigneron à Boissy, et Marie Ramon, sa femme. — Accord et convention entre Éloi Foucquet, vigneron à Égly, d'une part, et Claude Foucquet, serrurier à Gif, d'autre part. — Partage entre les enfants et héritiers de Simonne Gier, femme de François Picot. — Inventaire après décès de Gaspard Picard et Simonne Mandonnet, sa femme. La livre d'étain, 8 sous tournois; le boisseau de fèves, 10 sous tournois; le boisseau de graine de chanvre, 10 sous tournois. — Actes relatifs à une vente de labours et semences sur 7 arpents 1 quartier de terre en une pièce, terroir de Boissy, champtier de Poteron, faite, moyennant 147 livres tournois, à « Laurent Petit, » marchand et laboureur à Boissy, par Christophe Forestier, laboureur à « Sainte-Mesme. » — Règlement de compte entre les héritiers de Guillemette Chesné, femme de Jean Mareschal. — Actes y relatifs. — Bail d'héritages à Pierre Lévy, tailleur d'habits à Boissy, par Gamaliel « Pouvin, » marchand à Châtres. — Autre à « Denis Lambert, » marchand et laboureur à Boissy, par « Siméon Bonnart. » — Autre à Jean Lecomte, vigneron à Boissy, par Guillaume Mandonnet, vigneron au même lieu. — Actes relatifs à un bail d'héritages fait au susdit Mandonnet par Philippe Cavellier ou Carellier, fils et héritier en partie de feu Éloi Cavellier ou Carellier et de Simonne Mandonnet. — Acte intéressant les familles Boullay et Angoulin.

E. 4869. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1er au 25 mars 1641. — Accord entre Pierre Genaille, vigneron à Dampierre, paroisse de Saint-Yon, d'une part, et Antoine Brethon, vigneron à Boissy,

d'autre part. — Titre nouvel d'une rente foncière annuelle et perpétuelle passé, au profit de Jean Pillas, greffier et tabellion au bailliage de Boissy et Égly, par Jean Joynel, laboureur à « Villelouvette. » — Autre d'une rente annuelle et perpétuelle de 10 sous tournois, au profit de Louise Chardon, veuve de Louis de Soixon, vivant, archer des gardes du corps du Roi, par Michel « Lambert, » vigneron à Torfou. — Partage entre les enfants et héritiers d'Alain Hébert et d'Anne Réault, sa femme. — Acte y relatif. — Titre nouvel d'une rente annuelle et perpétuelle de 4 livres 11 sous 8 deniers tournois passé, au profit de la fabrique de Saint-Thomas de Boissy, par François Paradis, marchand boucher à Châtres. — Quittance de 45 livres tournois, délivrée à « Ruault, » boucher à Châtres, par Guillaume « Mocler, » laboureur à Jouy, paroisse de Breux. — Vente d'héritages faite par ledit « Mocler » audit « Ruault. » — Cession à Jeanne Boilleau, veuve d'André Vallée, demeurant à « Valepetit, » et « Estienne Vallée, » son fils, du droit au bail de la ferme et métairie de la Madeleine, paroisse de Saint-Yon, fait à Renault « Lambert, » praticien à Bruyères-le-Châtel, par Louis de Bragelongne, conseiller au Parlement et commissaire aux requêtes du palais. — Actes y relatifs. — Déclaration de non culpabilité faite, au profit de divers, par Nicolas « Guérin, » prêtre, curé de Breux (10 mars 1641). — Bail d'héritages, à Boissy, fait à Julien Subtil, vigneron à Boissy, par Gamaliel « Pouvin, » marchand à Châtres. — Vente d'héritages, à Boissy, faite à François Aumont, vigneron à Breux, par Robert « Guillemard, » cordonnier à Boissy, et Françoise Leroy, sa femme. — Actes relatifs à une vente de 7 quartiers de vigne, vignoble de Boissy, champtier dit « les Boulleaux, » faite, moyennant 75 livres tournois, à Louis Ramon, vigneron à Boissy, par François Aumont, ci-devant nommé. — Échange entre Didier « Bedeau, » praticien à Boissy, d'une part, et Thomasse Rousseau, d'autre part. — Partage entre les héritiers de Pierre Picot. — Actes relatifs à une vente d'un quartier de vigne, vignoble d'Égly, champtier de la Montagne, faite, moyennant 45 livres tournois, à « Marguerite » Amy, » veuve de Philippe de Mailloc, vivant, écuyer, sieur du Boulloy et de Villelouvette, par Vincent « Duteil, » vigneron à Égly.

E. 4870. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

4 au 23 avril 1641. — Vente de 200 toises de bois d'aulne, de dimensions différentes, faite, moyennant 210 livres tournois, à Étienne Picard, fontainier à Longjumeau, par Jérôme Alexandre, sabotier à Fontenay-le-Vicomte. — Actes relatifs au bail d'une ferme et métairie, à Avrainville, fait à Joachim « Hariveau, » laboureur audit lieu, par noble homme Renault « Lam- » bert, » avocat en Parlement, s^r de la Motte, demeurant à Paris. — Baux divers faits à Pierre « Herver, » laboureur en la paroisse de Breux, Nicolas Ballu, Jean Lambieux, par Jean « Lambert, » sieur de Rochemont, demeurant à Boissy. — Échange entre Hilaire « Picot, » vigneron à Boissy, d'une part, et Pierre Subtil, vigneron au même lieu, d'autre part. — Bail de 5 quartiers de pré, prairie de Breuillet, fait, moyennant 30 livres tournois, par Jean « Lambert, » ci-devant nommé, à « Sulpice Picot, » et Georges « Coif- » fier, » vignerons à Boissy. — Accord entre Jean « Pillas, » greffier et tabellion au bailliage de Boissy, d'une part, et Denise Ruault, veuve de Guillaume Mercier, demeurant à « Guisseray, » paroisse de Breuillet, d'autre part. — Vente d'un quartier de terre en friche, vignoble de Boissy, faite, moyennant 16 livres tournois, à Jacques « Regnu », laboureur à Avrainville, par Jean Gillet ou Gilles, laboureur à Avrainville, et Marie Guillemard, sa femme. — Vente de 5 quartes de bois et terre, terroir de Boissy, faite, moyennant 20 livres tournois, à Guy Gaultier, secrétaire de la Reine, demeurant à Paris, par Jean Duchesne, vigneron à Boissy, Marie Rousseau, sa femme, Clément Duchesne, vigneron à Boissy, Jean Aumont et Marie Duchesne, sa femme. — Actes relatifs à un accord fait entre Étienne « Delarre, » vigneron à « Monflis, » paroisse de Sermaise, d'une part, et Denis Dangente, vigneron à Boissy, et Marie Lecomte, sa femme, d'autre part. — Bail d'un arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Quatre-Vents, fait, moyennant un loyer annuel de 11 livres tournois, à Jean Bauchet, vigneron à Boissy, par Antoine Martinon (?), maître-maçon au même lieu.

E. 4871. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

5 au 14 mai 1641. — Contrat de mariage entre Antoine « Lambert » vigneron à Boissy, fils de Thomas Lambert, et de Perrine Jousse, d'une part, et Marie Hébert, fille de Robert Hébert et de Jeanne Cabué, demeurant à Boissy, d'autre part. — Actes relatifs au renouvellement d'un titre de rente de 4 livres 10 sous tournois, au profit de Catherine Rous-

sellet, par Noël et Denis Dangente, frères, vignerons à Boissy. — Constitution d'une rente annuelle de 112 livres 10 sous tournois, au profit de noble homme Thomas « Bontet, » conseiller du Roi aux bailliage et prévôté d'Étampes, y demeurant, par « Pierre de Hé» mery, » écuyer, sieur de la Rochée, demeurant à » Chalou, paroisse d'Auvers, » et Jacques « Meneau, » marchand à Châtres.

E. 4872. (Liasse.) — 14 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

11 au 30 juin 1641. — Acte d'assemblée des paroissiens de Boissy à l'effet de nommer un procureur pour les représenter, devant le tribunal de l'élection, en leur instance contre Jacques Robert et François Aumont, se prétendant exemptés de l'impôt dans la paroisse de Boissy, pour faire actuellement leur demeure dans le ressort de l'élection de Dourdan. —Vente d'héritages à Michel « Bézard, m^e des escolles et pré» cepteur des enfans de la ville de Corbeil, y demeu» rant, » par Maximilien « Donyol, sieur des Razetz, » onseiller du Roi et commissaire ordinaire des guerres, estant de présent en sa maison de Boissy » (23 juin 1641). — Échange entre le susdit « Donyol, » d'une part, et Jean « Picot, » bourrelier à Boissy, d'autre part. — Inventaire après décès de Marguerite Piffret, à la requête de son mari, Joachim Pellerin. — Vente d'héritages à Claude « Bourdon, » conseiller ordinaire du prince de Condé et procureur en la cour du parlement de Paris, par « Jehan Pernot, » laboureur à la « Foirest, paroisse de Bruières-le-Chastel, » et consorts — Acte y relatif. — Transport d'héritages, à Marin Bedeau, vigneron à Boissy, par « Jehan Gillebon, » vigneron à Avrainville. — Vente d'un quartier de terre sablon, terroir de Boissy, champtier de « la Moynerie, » faite, moyennant 8 livres tournois, à Louis Bruyères, vigneron à Boissy, par Marin Rottier, vigneron au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 50 sous tournois, au profit de la fabrique de Saint-Clément de Châtres, par Madeleine Fauveau, veuve de Pierre Lambot, demeurant à Boissy. — Contrat de mariage entre Jean Besnier et Marie Seray.

E, 4873. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

20 au 31 juillet 1641. — Articles du contrat de mariage entre Pierre Hébert, fils de Jean « Hébert » et de Didière Bonot, d'une part, et Marie Buceval, fille d'Ignace Buceval et de Marguerite Burgevin, d'autre part. — Bail de maison et dépendances, à Villelouvette, fait à Jean Monoury, vigneron, Jean Bezard, marchand, et Marguerite Bauvais, veuve de Pierre Callou, demeurant à Villelouvette, par Louis « Bourdon, sieur des Boys Mercy, » demeurant à Boissy, se portant fort de Claude Bourdon, conseiller ordinaire du prince de Condé et procureur au parlement de Paris. — Échange entre Maximilien « Do« nyol, s^r des Razetz, » conseiller du Roi et commissaire ordinaire des guerres, « estant de présent en sa maison » en ce lieu de Boissy, » d'une part, et « Siméon Bonnart, » marchand laboureur à « Souzy, » d'autre part. — Acte y relatif. — Accord entre Jacques « Delahaye, » tonnelier à Torfou, au nom et comme fondé de pouvoir de Jeanne Godin, veuve de Jean Potard, demeurant à Étampes, d'une part, et Liénard Lelong, demeurant à Torfou, d'autre part. — Accord entre Louis Gourby, marchand à Saint-Sulpice, d'une part, et Jacques « Breton, » stipulant le fait et se portant fort de Sulpice Breton, son fils, d'autre part. — Contrat de mariage entre « Pierre Hébert » charron, demeurant à Boissy, fils de feu Jean Hébert, et de Didière Bonnot, d'une part, et Marie Buceval, fille d'Ignace Buceval, tixier en toile, à Boissy, et de Marguerite Burgevin, d'autre part. — Quittance de 120 livres tournois, délivrée aux nouveaux époux Hébert par les époux Buceval.

E. 4874. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

4 au 28 août 1641. — Bail de maison et dépendances à Villelouvette, fait à Charles Potest, vigneron à Égly, par Jean Maunoury, vigneron à Villelouvette. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 4 livres 7 sous 6 deniers, au profit de Mathieu Lévy, prêtre, et Pierre Lévy, sergent royal à Dourdan, par Denis « Cabué, » marchand à la « Sazardière, » paroisse de Saint-Yon. — Baux divers, faits par Louis « Bourdon, » sieur du » Boys Merly (?) » se portant fort de Claude Bourdon, conseiller ordinaire du prince de Condé, procureur en Parlement, son frère, à Jean Joinel, laboureur à Villelouvette; Michel Joinel, demeurant à Égly, et Claude Joinel à Villelouvette, Pierre « Pinchault » vigneron à Villelouvette, Oudin Lelièvre, vigneron au même lieu, Michel Goullet, meunier au moulin de Villelouvette. — Contrat de mariage entre Pierre Gaultier, demeurant au logis de Denis Aumont, à Boissy, fils de feu

Perichon Gaultier et Marie Pommeaux, d'une part, et Madeleine Besnier, fille de feu Jean Besnier et de Catherine Leblanc, d'autre part. — Bail de 6 arpents de terre sablon, partie plantée en bois, terroir de Boissy, champtier de « Joliette, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 6 livres tournois, à Pierre Pattin, garennier de la maréchale de Bassompierre, dame de Boissy, par Jean « Lambert, » s^r de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, derrière l'église, fait à Pierre Séry, tailleur d'habits à Boissy, par Michel « Bézard, » maître des écoles à Corbeil (18 août 1641). — Vente d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Marsandes, et 1 quartier de vigne, terroir d'Égly, champtier de la Garenne, faite, moyennant 180 livres tournois, à Louis Lefebvre, maréchal à Boissy, par Jean « Hébert, » vigneron à Breuillet. — Donation à « Hubert Lemaistre, » marchand à Paris, par sa tante Philippe Lemaistre, veuve de Robin Buisson, demeurant à Torfou. — Bail d'un arpent 1/2 de terre, terroirs de Boissy et Saint-Yon, fait, moyennant un loyer annuel de 8 livres tournois, à Yon Subtil, vigneron à Boissy, par François Paradis, marchand à Châtres.

E. 4875. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1er et 15 septembre 1641, 1er et 28 octobre 1641. — Vente de maison et dépendances, à Breuillet, « près la Croix boissée, » faite à Jean Hébert, vigneron à Dampierre, par Zacharie Clément, laboureur à « Malassis, » paroisse de Breuillet. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, « sur la rue qui tend de » l'église dudit lieu à Saint-Sulpice, » fait à Antoine Lambert, vigneron à Boissy, par Jacques « Le Roy, » le jeune, vigneron en la paroisse de Saint-Yon. — Pièces relatives à la démolition et à la vente des matériaux provenant de la chapelle de la Madeleine, paroisse de Saint-Yon.

E. 4876. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

3 au 30 novembre 1641. — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier de « la Voye » Herbue, » fait, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois et 2 poulets, à Pierre Besnard, vigneron à Boissy, par Didier « Bedeau, » praticien au même lieu. — Transport d'héritages à Michel « Petit, » marchand à Saint-Sulpice, par Sulpice Berthellot, vigneron à « Bourray. » — Transport d'héritages à Pierre Hébert, vigneron à Boissy, par Denis « Lambert, » marchand et laboureur au même lieu. — Actes y relatifs. — Accord entre Claude « Guilié, » vigneron à Égly, stipulant le fait de Claude Guilié, son fils, d'une part, et Jacques Michel, vigneron au même lieu, d'autre part. — Échange entre « Anne Daigremont, » veuve de Martin Porteau, écuyer, valet de chambre du Roi, demeurant à Paris, d'une part, et Gamaliel « Povin, » marchand mercier à Châtres, d'autre part. — Baux à rente faits à : « Jouachin Courtin, » vigneron à Égly; Robert « Hébert, » vigneron à Boissy, par Jeanne Ledourt, veuve de Jean Chanteclerc, demeurant à Égly. — Quittance de loyers délivrée à Antoine « Pigeon, » vigneron à Égly, par Jeanne Beauvais, veuve de Vincent Pigeon, demeurant à Égly. — Échange entre René « Trignel, » prêtre, curé de l'église de Saint-Pierre de Breuillet, au nom et comme procureur de Guillaume de Lamoignon, seigneur de Bâville, conseiller au Parlement, d'une part, et Claude « Bourdon, » conseiller ordinaire du prince de Condé et procureur en Parlement, d'autre part (15 novembre 1641). — Contrat de mariage entre Noël Rousseau, vigneron à Boissy, d'une part, et Anne Gilbon, Gilebon et Gillebon, fille de feu Thomas Gilbon et de Étiennette Delarre, d'autre part, — Accord entre Pierre Bonté, laboureur à Breux, d'une part, Louis Allot et consorts, d'autre part. — Contrat de mariage entre Maurice Beauvais, fils de feu Maurice Beauvais et de Françoise Giraudon, demeurant à Boissy, au logis de Denis Aumont, d'une part, et Thomasse Rousseau, fille de Jean Rousseau, l'aîné, et de feue Marie Lambert, d'autre part. — Transport d'héritage à Boissy, sur la rue de Châtres, fait à Jean-Baptiste « Gauterot, » marchand à Boissy, par Didier « Bézard, » sergent au bailliage de Boissy. — Acte y relatif. — Contrat de mariage entre Pierre Sévy, tailleur d'habits à Boissy, d'une part, et Jacqueline Bedeau, fille de feu Jean Bedeau et de Marie Leconte, d'autre part. — Bail d'héritages, à Saint Sulpice, fait à Charles « Petit, » marchand à Saint-Sulpice, par Jean « Lambert, » sieur de Rochemont, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Boissy. — Titre nouvel d'une rente annuelle d'un quart de blé froment, au profit du susdit Lambert, par Jean Frère, vigneron à Avrainville. — Transport d'héritage à « Jean Gillebon, » vigneron à Avrainville, par Guillaume Le Roy, vigneron à « Launoy, » paroisse de Saint-Yon. — Convention pour plantation

en bois d'un arpent de terre, terroir de Saint-Yon, lieu dit « la Marre de Moret, » entre Julien et Noël Subtil, vignerons à Boissy, d'une part, et « Marguerite » Amy, » veuve de Philippe de Mailloc, vivant, écuyer, « s[r] de la Boulloye » et de Villelouvette, d'autre part.

E. 4877. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1[er] au 28 décembre 1641. — Bail de 3 quartiers de pré, prairie de « Bruières, près Villelouvette, » fait, moyennant un loyer annuel de 18 livres tournois, à Jean Lelièvre, laboureur à Villelouvette, par François « Soixon, » le jeune. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 70 sous tournois, au profit de Jean Lambert, s[r] de Rochemont, demeurant à Boissy, par Denis Aulmont, le jeune, vigneron audit lieu. — Quittance de 60 livres tournois délivrée à Nicolas « Souchet, » maître ès-arts en l'université de Paris, par Denis « Aumont, » procureur fiscal au bailliage de Boissy. — Transport de créance à Jean « Pillas, » tabellion à Boissy, par Jean Leconte, praticien au même lieu. — Contrat de mariage entre François Gringault, manouvrier à Cheptainville, d'une part, et Antoinette Mansard, veuve de Louis Marinier, demeurant audit lieu, d'autre part. — Bail de 3 quartiers d'aunaie, près Dampierre, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 25 sous tournois, à Didier Vaillant, vigneron à Dampierre, paroisse de Saint-Yon, par Guillaume Le Roy, vigneron à « Launoy, » même paroisse, se portant fort d'Étienne Prévost, demeurant à « Soixon. » — Inventaire après décès de Jeanne Plumereau, à la requête de son mari, Noël Rousseau. Le poinçon de vin blanc, récolte de l'année, 12 livres tournois. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 60 sous tournois, au profit de Jean Leconte, praticien à Boissy, par Louis Boullon, vigneron à Dampierre, et consorts. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, sur la rue de Châtres, fait à Jean « Le Feubre, » laboureur à Boissy, par Marguerite Ledourt, veuve de Jean Lambert, le jeune, et Denis « Lambert, » marchand audit lieu. — Vente d'héritages, terroirs de Boissy et Saint-Yon, faite à François Soixon, marchand et laboureur à « Pequeuse, » stipulant par François « Soixon, » son fils, par Jacques « Bedeau, » laboureur à Boissy. — Contrat de mariage entre « Jouychin Courtin, » vigneron à Égly, fils de Pierre Courtin et de Mathurine Ledourt, d'une part, et Marie Bézard, fille de feu Zacharie Bézard et de Marie Granché, demeurant à Égly, d'autre part. — Vente de grains sur pied sur 26 arpents faite, à raison de 25 livres 10 sous tournois par arpent, à Jean Gourby, marchand à Boissy, et « Estienne Vallée, » laboureur à la Madeleine, paroisse de Saint-Yon, par Denis « Lambert, » marchand et laboureur à Boissy. — Actes y relatifs. — Vente de 7 quartiers de bois et terre friche, terroir de Boissy, champtier de « Beschevet, » faite, moyennant 120 livres tournois, à noble homme Renault « Lambert, » sieur de la Motte, avocat en Parlement, par « Sulpice Picot, » vigneron à Boissy, et Louise Bézard, sa femme. — Transport d'héritage à Claude Subtil, vigneron à Boissy, par Pierre Ravet, cordonnier au même lieu, et Charlotte Guillemard, sa femme. — Bail de 5 quartiers de pré, en la prairie de Breuillet, « proche la planche de Dampierre, » fait, moyennant un loyer annuel de 31 livres 5 sous tournois, à Denis Rochas et Simon Rondin, vignerons à Boissy, par « Anne Daigremont, » veuve de Martin Porteau, vivant, valet de chambre du Roi, demeurant à Paris. — — Bail de maison et dépendances, à Boissy, lieu dit « les Sablons, » fait à Georges « Coiffier, » vigneron à Boissy, par Didier « Bedeau, » praticien au même lieu. — Bail d'un arpent 1/2 9 perches de terre, terroirs de « Pottron » et Saint-Yon, fait, moyennant un loyer annuel de 6 livres tournois, à Marc « Petit, » marchand à Boissy, par François « Soixon, » ci-devant nommé. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 100 sous tournois, au profit de Louis Bourdon, s[r] « du « Boys-Merly, » par Georges Jullien, couvreur en tuiles et ardoise, à Châtres. — Bail d'un demi-arpent 1/2 quartier de vigne, vignoble d'Égly, champtier « du Bas des Prés, » fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 8 livres tournois, à Pierre Gouin, berger, au logis de Didier Bedeau, à Boissy, par Jacques Michel, vigneron à Boissy. — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble et champtier susdits, fait, moyennant 7 livres tournois de rente annuelle et perpétuelle, à Étienne Leblanc, vigneron à Villelouvette, par le même Jacques Michel. — Vente d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier des « Quatre-Ventz, » faite, moyennant 52 livres tournois, à Michel « Bé» zard, précepteur des enfants de la ville de Corbeil, » par Pierre Ravet, cordonnier à Boissy, et Charlotte Guillemard, sa femme. — Acte y relatif.

E. 4878. (Liasse.) — 15 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

1[er] au 21 janvier 1642. — Vente d'un demi-quar-

tier de terre friche, terroir de Boissy, champtier de « Perte-clère, » faite, moyennant 100 sous tournois, à Jean Pillas, greffier et tabellion au bailliage de Boissy, par « Denis Bedeau, » vigneron à Boissy, et Jeanne Feulleret, sa femme. — Partage entre les héritiers de Denis Hébert et de Jeanne Guillemain, sa femme. — Actes y relatifs. — Contrat de mariage entre Louis Lalouette, marchand à Saint-Michel-sur-Orge, d'une part, et Samsonne Blanchard, veuve de Jean Delaunay, demeurant à Châtres, d'autre part. — Partage entre les héritiers de Pasquière Fauveau. — Actes y relatifs, intéressant les familles Vacher, Lefort et Thiboust. — Contrat de mariage entre « Jacque Brierre, » marchand boucher à Boissy, fils de feu Claude Bruières (*sic*) et de Marguerite Pichot, d'une part, et Geneviève Andry, fille de Clément « Andry, » et de feue Jacqueline Pillas, demeurant à Boissy, d'autre part. — Accord entre Didier « Bézard, » sergent au bailliage de Boissy, d'une part, Pierre « Vacher, » Gaspard Lefort et Pierre Thiboust, d'autre part. — Acte y relatif.

E. 4879. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

2 au 28 février 1642. — Transport d'héritage à Pierre Picard, vigneron à Égly, par Germain Ramon, marchand au même lieu. — Contrat de mariage entre Étienne Leblanc, vigneron à Saint-Germain-lès-Châtres, fils de feu Richard Leblanc et de Louise Godin, d'une part, et Madeleine Painchault, fille de Pierre « Painchault, » laboureur à Villelouvette, et de Marie Perrin, d'autre part. — Transport d'héritage à Alexis Basmorre, vigneron à Égly, par Philippe Fabien, vigneron au même lieu. — Bail de 4 arpents 1 quartier de terre, terroirs de Boissy et Saint-Yon, fait, moyennant un loyer annuel de 17 livres tournois, à Jean Duchesne, vigneron à Boissy, par Louis « Bruyères, » vigneron à Bruyères-le-Châtel. — Bail de 2 arpents 1/2 de vigne, vignobles de Boissy et Égly, fait, moyennant un loyer annuel de 25 livres tournois, à Cantien « Bruyères, » marchand de vins à Paris, par Louis « Bruyères, » ci-devant nommé. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 40 sous tournois, au profit de Thomas Boucher, vigneron à Boissy, par Yon Subtil, vigneron au même lieu. — Vente de 3 quartiers 1/2 de terre friche, vignoble de Saint-Yon, champtier des « Ormettains, » faite, moyennant 30 livres tournois, à « Girart Pigeon, » marchand à Égly, par Marguerite Beauvais, veuve de Pierre Callou, demeurant à Villelouvette. — Bail de maison et dépendances, à Égly, fait par la même à Jacques Briberon, vigneron à Égly. — Contrat de mariage entre « Estienne Vallée, » laboureur à la ferme de la Madeleine, paroisse de Saint-Yon, fils de feu André Vallée et de Jeanne Boileau, d'une part, et Didière Basmorre, fille d'Alexis Basmorre et de Nicole Gouffier, demeurant à Égly, d'autre part. — Contrat de mariage entre Jean La Rocque, jardinier à Boissy, fils de feu Laurent La Rocque et de Guillemette Petit, vivants, demeurant à Châtres, d'une part, et Catherine Rocheriau, veuve d'Henri Morin, demeurant à Boissy, d'autre part. — Transport de portion de maison et dépendances, à Dampierre, fait à Laurent Jubin, vigneron à Dampierre, paroisse de Saint-Yon, par Denis Badin, vigneron au même lieu. — Acte y relatif. — Accord entre Antoine Lambert, d'une part, Pierre Courtin, Robert « Hébert » et Denis « Sédillot, » d'autre part. — Contrat de mariage entre « Marin Geven, » *alias* Geuffin, marchand à Rochefort, fils de Noël et de Julienne Moussard, d'une part, et Sainte « Bézard, » fille de Didier « Bézard, » sergent au bailliage de Boissy, et de « Marie Bedeau, » d'autre part. — Bail d'héritages à Zacharie Clément, laboureur en la paroisse de Breuillet, par Jean Hébert, vigneron à Breuillet. — Vente d'un demi-quartier de vigne, vignoble de Boissy, champtier de la Garenne, faite, moyennant 29 livres tournois, à Noël Subtil, vigneron à Boissy, par Pierre Hébert, vigneron à Cheptainville. — Bail du moulin de Villelouvette fait, moyennant un loyer annuel de 180 livres tournois, 1 gâteau et 4 chapons gras, à « Nicolas Lené, » meunier à Châtres, par « Marguerite Army, » veuve de Philippe de Mailloc, vivant, écuyer, « s^r de Boulloy » et de Villelouvette. — Bail de 11 quartiers de pré, prairie de Dampierre, fait, moyennant un loyer annuel de 43 livres tournois, à Jean « Vailliant, » vigneron à Breuillet, par Renault « Lambert, » receveur de la terre et seigneurie du Marais. — Bail de 5 quartiers 1/2 de pré, prairies de Breuillet et Dampierre, fait par le même, moyennant un loyer annuel de 30 livres tournois, à Cantien Feulleret, laboureur à Boissy. — Bail d'un quartier 1/2 de terre, terroir de Boissy, champtier de « la Pompette, » fait, par le même, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 60 sous tournois, au même Feulleret. — Vente d'héritages, à Boissy, près la rue de « Courteanesse, » faite à Denis « Aumont, » procureur fiscal au bailliage de Boissy, par Pierre Picot, vigneron à Boissy, et Marie Piffret, sa femme. — Quittance de 72 livres tournois, délivrée à Pierre Picot par Michel « Petit, » marchand à Boissy, et « Jeanne Coqueau, » sa femme.

E. 4880. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1er au 30 mars 1642. — Vente de 3 quartiers de vigne, vignobles de Boissy et Égly, faite, moyennant 115 livres tournois, à « Isacq La Borde, » marchand de vins à Paris, par Jean Duchesne, vigneron à Boissy. — Acte y relatif. — Vente d'héritages au même par Désir « Dautier, » vigneron à Saint-Germain-lès-Châtres, et Claude Cabué, sa femme. — Acte y relatif. — Contrat de mariage entre Pierre Besnier, vigneron à Boissy, fils de feu Jean Besnier et de Catherine Leblanc, d'une part, et Anne Bedeau, fille de feu Noël Bedeau et de Jeanne Louin, d'autre part. — Bail d'héritages à Jean La Rocque, jardinier à Boissy, par Pierre « Patin, » garennier et garde des chasses de la maréchale de Bassompierre, dame de Boissy et baronne de Saint-Yon, etc. — Vente d'héritages à Jean Boucher, vigneron à Bruyères-le-Châtel, par « Girard » Dautier, » vigneron à Égly, et Françoise Reners, sa femme. — Bail de portion de grange et dépendances, à Villelouvette, fait à Michel Goullet, meunier au moulin de Villelouvette, par Jean Manoury, vigneron à Villelouvette. — Vente d'un demi-arpent de terre, terroir de Boissy, faite, moyennant 32 livres tournois, à Michel Lemaire, vigneron à Boissy, par Jean Hébert, vigneron à Breuillet. — Titres nouvels de diverses rentes, au profit de Cyprien Petit et Gilette Pollice, par : Jeanne Beauvais, veuve de Vincent Pigeon, demeurant à Égly ; Pierre Mareschal, vigneron au même lieu. — Bail de maison et dépendances, à Boissy, fait à Claude « Valet, maistre des escolles » de Boissy, par Jeanne « Bourdon, » veuve de noble homme Jean Rigault, vivant, docteur en médecine, demeurant à Étampes. — Transport d'héritage à Charles « Cabué, » marchand à Boissy, par Pierre Hébert, vigneron à Cheptainville.

E. 4881. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

6 au 28 avril 1642. — Vente de terrain, près l'église de Boissy, faite à Michel « Bézard, précepteur » des enfans de la ville de Corbeil, » par Étienne Delarre, vigneron « à Monflix, parroisse de Sermaize, » soubz Dourdan. » — Vente de 40 perches de bois taillis, terroir de Boissy, champtier « des Plattrières, » faite, moyennant 45 livres tournois, à Charles « Ca- » bué, » marchand à Boissy, par Pierre Feulleret, compagnon meunier, au logis de N. Jubert, meunier au moulin « de Pihalle, parroisse de Saint-Maurice. » — Compte et accord entre le susdit Feulleret, d'une part, et Didier « Bézard, » sergent au bailliage de Boissy, d'autre part. — Vente de 3 quartes de vignes, vignoble de Boissy, champtier « proche le chemin d'Avrain- » ville, » faite, moyennant 20 livres tournois, par le même Feulleret à Jacques Feulleret, marchand mercier à Châtres. — Vente de droits successifs à Pierre Cocqueau, savetier à Paris, par Nicolas Cocqueau, berger à « Fresnes, parroisse de Saint-Pierre de Brétigny. » — Acte y relatif. — Acte d'assemblée des paroissiens de Boissy portant ordre d'imposer certains individus aux rôles des tailles. 19 signatures (28 avril 1642). — Vente de 3 poinçons de vin blanc, récolte de 1641, faite, moyennant 51 livres tournois, à Marc « Petit, » marchand hôtelier à Boissy, par Denis Ramon, vigneron au même lieu. — Actes y relatifs. — Obligation au profit de Simonne « Goussard, » veuve de noble homme Antoine Lambert, vivant, conseiller ordinaire des guerres, par Antoine et François « Lemoyne, » laboureurs à « Garantières. » — Compte et accord entre les mêmes.

E. 4882. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

2 au 26 mai 1642. — Cession de bail d'héritages à Jean-Baptiste « Gauterot, » par Guillaume « Fau- » veau, » maître barbier et chirurgien à Boissy. — Bail d'héritages à Louis « Masson, » vigneron à Brétigny, paroisse de Breuillet, par « Jacques du Flo, » demeurant à Paris. — Autre audit Louis « Masson, » par Jean « Vailliant, » vigneron à Breuillet. — Autre à Cantien Feulleret, marchand à Boissy, par Jean « Boucher, » vigneron à Bruyères-le-Châtel. — Acte y relatif. — Baux divers à Antoine « Besnier, » vigneron à « Mau- » champ, » par Jean « Lambert, » sieur de Rochemont, demeurant à Boissy. — François Troisault, manouvrier à Jouy, paroisse de Breux, prend à bail, de Pierre Lemaistre, laboureur, charretier au logis de Pierre Boullon, marchand tuilier aux tuileries de Bâville, 1 vache, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois. — Actes intéressant les familles « Carré, » « Cho- » bert, » Miracle, Lemaire, Orpin, etc.

E. 4883. (Liasse.) — 13 pièces, papier, dont 1 cahier de 5 feuillets in-4°.

1er au 25 juin 1642. — Vente de « tous les labours et fumages, » semences de grains, etc., sur di-

vers héritages, faite à Jean « Bouché, » vigneron à Bruyères-le-Châtel, par Louis « Bruyères, » vigneron au même lieu. — Actes intéressant les familles « Picot, » Geffroy, Éverard, etc. — Inventaire après décès de Denis Coiffier. La livre d'étain, 10 sous tournois; 1 poinçon de vin blanc, 10 livres tournois. — Accord entre Jean Lambieux, marchand à Jouy, paroisse de Breux, d'une part, et Denis « Bénard, » marchand à Villelouvette, d'autre part. — Contrat de mariage entre Pierre « Fontaine, » huissier en la capitainerie des chasses de la châtellenie de Montlhéry, demeurant à Montlhéry, d'une part, et « Marie » Pillas, » fille de Jean « Pillas, » greffier et tabellion au bailliage de Boissy, y demeurant, et de feue Françoise Langlois, d'autre part. — Acte y relatif. — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble d'Égly, fait, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 4 livres tournois, à Michel « Huguet, » taillandier à Châtres, par Jeanne Beauvais, veuve de Vincent Pigeon, demeurant à Égly. — Bail de 2 arpents 2/3 de pré, prairie de Villelouvette, fait, moyennant un loyer annuel de 25 livres tournois, à Jean Joynel, laboureur à Villelouvette, par « Anne Daigront » (*sic*, pour Daigremont), veuve de Martin Porteau, vivant, écuyer, valet de chambre du Roi, demeurant à Paris. — Échange entre Louis « Bourdon, sieur de Bois-Merly, » contrôleur de la maison du prince de Condé, d'une part, et Simon Rondin, vigneron à Boissy, et Cantienne Guiton, sa femme, d'autre part. — Accord entre « Marguerite Army, » veuve de Philippe de Mailloc, vivant, écuyer, sieur « du Boullay » et de Villelouvette, demeurant à Paris, d'une part, et Louis Sorieul, laboureur à Égly, d'autre part. — Acte y relatif. — Bail de 4 arpents de pré, « proche le moullin à tan de Saint- « Sulpice, » fait, moyennant un loyer annuel de 90 livres et 2 chapons, à Pierre « Hervet, » marchand à Jouy, par Jean « Lambert, » sieur de Rochemont, demeurant à Boissy, se faisant fort de Simonne Goussard. — Nota. Le répertoire des minutes du tabellion Jean Pillas indique seulement 11 actes comme ayant été passés, du 1er au 25 juin 1642. Parmi ces actes, figure celui-ci : « foy et hommage et dénombrement, » pour Madame de Bassompierre, du fief Fouquault, » contre Me Claude Bourdon, XI juin 1642. » Ce document n'a pas encore été retrouvé.

E. 4884. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

3 au 29 juillet 1642. — Accord entre Robert Mencion, marchand et laboureur à Jouy, paroisse de Breux, d'une part, et « Didier Souchet, » vigneron à Breuillet, d'autre part. — Accord entre Renault « Lambert, » receveur de la terre et seigneurie du Marais, y demeurant, d'une part, et Charles « Cabué, » marchand à Boissy, d'autre part. — Acte y relatif. — Accord entre Alain « Lanselot, natif de Chamery-sus-Bart près » Sedan, » d'une part, et René « Langlois, » laboureur à Breux, d'autre part. — Actes y relatifs. — Bail de 4 arpents de terre, terroir de Boissy, fait, moyennant un loyer annuel de 12 livres tournois, à François Leborgne, manouvrier à Boissy, par Maximilien « Donyol, sieur des Rozetz, » commissaire ordinaire des guerres. — Bail d'un arpent moins 4 perches de pré, prairie de « Bruillet, proche la chaussée de Villelouvette, » fait, moyennant un loyer annuel de 23 livres et 2 poulets, à Jean Ledourt, vigneron à Égly, par Didier « Bedeau, » marchand à Boissy. — Accord entre Pierre « Papin, » marchand à Châtres, d'une part, et « Pierre Hébert, » charron à Boissy, d'autre part.

E. 4885. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

3 au 17 août 1642. — Bail de 2 arpents 1/2 de pré, prairie de Breuillet, au dessous de « la Badauldière, » fait, moyennant un loyer annuel de 66 livres tournois, à « Laurent Petit, » laboureur à Boissy, par André « Josse, » receveur de la terre et seigneurie de Boissy. — Transport de créance à Jean « Bouché, » vigneron à Bruyères-le-Châtel, par le susdit Josse, en qualité de « collecteur de la subsistance » de la paroisse de Boissy, pour l'année 1641. — Acte y relatif. — Vente d'un quartier de vigne, vignoble de Saint-Yon, champtier des « Ormettains, » faite, moyennant 54 livres tournois, à Judith « de Martines, » veuve de Thibaut de Hauteterre, vivant, écuyer, sr de la Plaine, demeurant à Moret, par Pierre Cabué, vigneron à Breux. — Acte y relatif. — Transport de rente à la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy par Geneviève Lambert, veuve de Denis Aumont, vivant, procureur fiscal au bailliage de Boissy, Pierre « Malet, » étant curé. — Acte d'assemblée des paroissiens de Boissy pour la nomination d'un procureur, chargé de déclarer, devant l'élection de Paris, qu'ils ont payé et payeront le droit de subvention sur la vente des vins, laines, bois, etc. 16 signatures. — Inventaire des meubles trouvés dans une grange à Boissy, après la mort de Denis Aumont, ci-dessus nommé. — Acte d'assem-

blée des paroissiens de Boissy pour nommer un procureur, chargé de les représenter en matière d'impôts devant l'élection de Paris. 13 signatures.

E. 4886. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

7 au 28 septembre 1642. — Contrat de mariage entre Marin Laureau, vigneron à « Morigny, » paroisse de « Saint-Germain-lès-Estampes, » d'une part, et Jeanne Lefébure, fille de feu Guillaume Lefébure, vivant, vigneron à Boissy, et de Noelle Daigremont, d'autre part. — Vente de maison et dépendances à Boissy, « sur la rue du Monceau, tendans de l'église » dudit lieu à Chastres, » faite à Louys « Lefeubre, » maréchal à Boissy, par Geneviève Lambert, veuve de Denis Aumont, vivant, procureur fiscal au bailliage de Boissy. — Acte y relatif. — Transport de créance à « Hiérosme Guiard, » jardinier à Boissy, par Pierre Texier, demeurant en la paroisse de Saint-Yon. — Vente de 40 perches de bois taillis, terroir de Boissy, champtier des « Plattrières, » faite, moyennant 45 livres tournois, à Louis « Réault, » maréchal de l'écurie du Roi, demeurant à Paris, par Charles « Cabué, » marchand à Boissy. — Transport d'héritage à Jean « Gourby, » marchand à Boissy, par Didier « Rousseau, » vigneron au même lieu. — Bail d'un demi-arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtiers « de la » Garenne et la Hallebardière, » fait, moyennant un loyer annuel de 4 livres tournois, à Julien Ramon, vigneron à Boissy, par Jean Girard, le jeune, vigneron à la Roche, paroisse de Bruyères-le-Châtel. — Acte y relatif.

E. 4887. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

2 au 27 octobre 1642. — Prisée et estimation des ustensiles et meubles du moulin de Villelouvette, entre Michel Goullet, meunier audit moulin, d'une part, et Jean Parigault, meunier à Corbeil, se disant avoir droit par transport de Nicolas Laisné, aussi meunier à Châtres, d'autre part. — Conventions entre Guy « Gaultier, sieur des Prés, » d'une part, et Thomas Boucher et Michel Regnault, vignerons à Boissy, d'autre part. — Inventaire après décès d'Anne Bedeau, veuve de Jean Couette, à la requête de Mathurin Marcongnet, tuteur. — Vente des fruits et dépouilles d'un demi-arpent de vigne, vignoble des « Ormettains, » faite, moyennant 49 livres tournois, à Marc « Petit, » marchand à Boissy, par Michel Lefébure et consorts. — Acte y relatif. — Échange entre Denis « Andry, » vigneron à Boissy, d'une part, et Étienne « Roullion, » vigneron à Torfou, d'autre part. — Transport d'héritages à Julien Ramon, vigneron à Boissy, par Jacques Michel, vigneron au même lieu. — Vente des fruits et dépouilles de 5 quartiers de vignes faite, moyennant 90 livres tournois, à Marc « Petit » par Michel Lefébure et consorts. — Autre des fruits d'un quartier 1/2 de vigne, vignoble de Saint-Yon, champtier des Ormettains, faite, moyennant 33 livres tournois, au même Marc Petit par Pierre Boucher, vigneron à Boissy. — Acte y relatif. — Vente de « deux cens voyages de » bestes asines de fumier, » faite, moyennant 15 deniers tournois « pour chacune somme dudit fumier des» dites bestes asines, » à Jean « Leconte, » praticien, Jean « Gouffin, » Pierre Boucher et Michel Lefébure, par Guillaume Pâlleau, meunier à Dampierre, paroisse de Saint-Yon. — Vente d'une perche 1/2 de bois taillis, terroir de Boissy, champtier de « Beschevet, » faite, moyennant 8 livres tournois, à noble homme Maximilien « Donyol, » conseiller du Roi et commissaire ordinaire des guerres, par Guillaume Picot, vigneron à Boissy. — Accord et compte entre Catherine Raguaine, veuve de Jean Cabué, demeurant à « la Sazar» dière, parroisse de Saint-Yon, » et ses enfants. — Acte y relatif. — Bail d'héritage à Julien Ramon, vigneron à Boissy, par Mathurin Marcongnet, laboureur, charretier à « Marolles. » — Bail de maison et dépendances, à Villelouvette, fait à Jean Feulleret, laboureur à Avrainville, par « Marguerite Army, » veuve de Philippe de Mailloc, vivant, écuyer, s^r « du Boullay » et de Villelouvette. — Quittance de 36 livres tournois, délivrée à Étienne Legrand, par « Anne Daigremont, » veuve de Martin Porteau, valet de chambre du Roi.

E. 4888. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

2 au 30 novembre 1642. — Marché pour réparations à l'horloge publique, entre les marguilliers de l'église Saint-Thomas de Boissy, d'une part, et Didier « Cocher ou Cochet, maistre coustellier et orolloger » demeurant à Linoys soubz Monthléry, » d'autre part. — Échange entre Louis « Bourdon, » contrôleur ordinaire de la maison du prince de Condé, d'une part, et Georges Coiffier, vigneron à Boissy, et Louise Soullas, sa femme, d'autre part. — Acte y relatif. — Accord entre Jean « Pillas, » greffier et tabellion à Boissy, d'une part, et Pierre Bonté, laboureur à Jouy, paroisse

de Breux, d'autre part. — Vente d'un quartier 1/2 de bois taillis, terroir de Boissy, champtier de « la Ber» gerie Fizeau, » faite, moyennant 75 livres tournois, à « Louis Réault, » maréchal de l'écurie du Roi et des chevau-légers de sa garde, demeurant à Paris, par Robert « Coiffier » et consorts. — Vente de 3 perches 1/2 de terre, à Boissy, « sur la rue qui tend de » l'église de Boissy à l'Ormetteau, » faite, moyennant 10 livres tournois, à Didier « Bedeau, » praticien à Boissy, par Jean Declefz, vigneron à Breuillet. — Vente d'héritages faite par le même au même. — Acte y relatif. — Bail de chambre et dépendances, à Boissy, rue de Châtres, fait à Noël Auger, demeurant à Boissy, par Marguerite Ledourt, veuve de Jean Lambert. — Acte y relatif. — Accord entre Charles « Cabué, » marchand à Boissy, d'une part, et Sébastien Georget, charron à « Mauchamp, » d'autre part. — Titre nouvel d'une rente annuelle d'un boisseau 3/4 et 1/2 de blé froment, au profit de Jean Lambert, sieur de Rochemont, demeurant à Boissy, par Jacques « Alorge, » laboureur à Avrainville. — Bail de 2 arpents de terre, terroir de Boissy, fait, moyennant un loyer annuel de 14 livres tournois, par Marguerite Ledourt, déjà nommée, à Jean Musnier, vigneron à Boissy. — Vente d'un tiers d'arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier de « la Garenne, » faite, moyennant cent (*sic*) livres tournois, à Pierre Hébert, vigneron à Cheptainville, par Jean Hébert, vigneron à Breuillet. — Acte y relatif. — Bail d'un quartier de vigne, même vignoble et champtier, fait, moyennant un loyer annuel de 55 sous tournois, à Simon Besnier, vigneron à Boissy, par Jacques « Bedeau, » laboureur au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 20 sous tournois, au profit de Lambert Bourdon par Cantien Feulleret, vigneron à Boissy.

E. 4889. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1er au 29 décembre 1642. — Vente de 3 quartiers de terre, terroir de Boissy, champtier de « la Pointe, » faite, moyennant 86 livres tournois, à Didier « Be» deau, » praticien à Boissy, par Mary « Revel, » serrurier à Brétigny. — Transport de rente à Louis « Bour» don, » contrôleur de la maison du prince de Condé, demeurant à Boissy, par Sébastien « Legendre, » greffier en la maréchaussée d'Étampes, y demeurant. — Vente d'héritages à Didier « Bedeau, » sus-nommé, par Jean Ledourt, vigneron à Égly, et Claudine Bouteloup, sa femme. — Bail de 60 arpents de terre, prés et bois, terroirs de Boissy, Égly, Saint-Yon et environs, fait, moyennant un loyer annuel de 180 livres tournois et 2 chapons, à Didier « Pillas, » marchand et laboureur à Boissy, par François « Soixon, » marchand à « Pecqueuse. » — Titre nouvel d'une rente annuelle de 3 livres tournois, au profit de Pierre Darras, praticien, par Gilles Duvivier, manouvrier à Égly. — Vente de droits sur des immeubles, à Boissy, faite à Salomon Boucher, vigneron au Marais, par Jean Ducharme, *aliàs* Ducharne, boulanger à Boissy, et Nicole Boucher, sa femme. — Ventes diverses faites par les époux Ledourt, ci-devant nommés, à : Louis « Cabué, » marchand à « la Sazardière, » paroisse de Saint-Yon ; Germain Ramon, marchand à Égly. — Acte de règlement de compte entre Jean « Gourby, » « Estienne Vallée » et Denis « Lambert. » — Prise à bail, par Michel « Guiton, » vigneron à Boissy, d'une vache, moyennant une redevance annuelle de 20 livres de beurre. — Vente de 2 vaches de 3 à 4 ans, faite, moyennant 81 livres tournois, à Pierre Thiboust, vigneron à Breux, par Germain Ramon, déjà nommé. — Acte y relatif. — Accord entre ledit Ramon, d'une part, et Jacques « Robert, » receveur de la terre et seigneurie de la Briche, d'autre part. — Baux divers faits par « Anne Daigremont, » veuve de Martin Porteau, vivant, valet de chambre du Roi, demeurant à Paris, à : Noël Subtil, vigneron à Boissy ; Noël Dangente, vigneron à Boissy ; Jean Joynel, laboureur à Villelouvette. — Bail de maison et dépendances à Breux, fait à Jean Guiot, vigneron en la paroisse de Saint-Yon, par Pierre Thiboust, vigneron à Breux. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 16 sous tournois, au profit de Pierre Hervé, marchand à Auneau, par Étienne Bourdonné et Pierre Boucher, vignerons à Boissy. — Bail d'héritages audit Bourdonné par « Denis Challigne, » vigneron à Saint-Germain-lès-Châtres. — Acte portant déclaration des paroissiens de Boissy, se refusant à élire les asséeurs et collecteurs des tailles et protestant contre la surcharge des tailles de leur paroisse (28 décembre 1642).

E. 4890. (Liasse.) — 31 pièces, papier, dont 2 cahiers de 5 et 7 feuillets in-4°.

2 au 31 janvier 1644. — Inventaire après décès de Marin Rottier, vivant, vigneron à Boissy, fait à la requête de Marie Prud'homme, sa veuve. 5 livres de vaisselle d'étain à 8 sous tournois la livre. — Contrat de mariage entre Jacques Coiffier, vigneron à Boissy,

d'une part, et Sainte Louin, fille de feu Jean Louin, vivant, vigneron à Boissy, et de Clémence Bruyères, d'autre part. — Autre entre Spire Brethon, boulanger à Boissy, natif de « Dravel près Corbeil, » fils de feu René Brethon, d'une part, et Claude Tohier, native de « Balancourt, » fille de Jean Tohier et de Jeanne Lesage, d'autre part. — Quittance de 12 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Jacques Robert, praticien à Saint-Sulpice, pour le compte de feu Fleurant Broquehaye, par Ignace Buceval, agissant en qualité de marguillier de l'église Saint-Thomas de Boissy. L'acte porte, entre autres signatures, celle de Pierre Mallet, curé de ladite église (3 janvier 1644). — Titre nouvel d'une rente annuelle de 19 sous tournois, au profit de Jean Ledourt, vigneron à Égly, par Joachim Courtin, vigneron au même lieu. — Inventaire après décès de Geneviève Bonnefillot, à la requête de Jean Bauchet, son mari. 12 livres d'étain à 10 sous la livre ; 1 poinçon et 1/2 muid de vin blanc de l'année à 21 livres le poinçon. — Contrat de mariage entre Jean Beaucher, vigneron à Boissy, d'une part, et Michelle Guigneboys, fille de feu Charles Guigneboys et de Cantienne Blangarnon, d'autre part. — Inventaire et partage entre Barbé Dugué, veuve de Laurent Daultier, demeurant à Égly, d'une part, et ses enfants, d'autre part. — Vente d'un arpent 7 perches de terre, terroir de Saint-Yon, faite à Louis Pignard, maréchal à Souzy, par Robert Guillemard, cordonnier à Boissy. — Inventaire à la suite de sentence de séparation de biens entre époux, fait à la requête de Françoise Rivière, femme de Girard Dautier, demeurant à Égly. 3 livres d'étain et une chopine et écuelle, à 10 sous tournois la livre. — Vente d'héritages à Louis Gourby, receveur de la terre et seigneurie de la Briche, par Jean Aubry, l'aîné, vigneron à Mauchamps. — Accord entre Jean Feulleret et Laurent Miret, asséeurs et collecteurs des tailles de la paroisse d'Avrainville pour l'année 1643. — Contrat de mariage entre Louis Lamare, marchand à Villelouvette, fils de feu « Ursain » Mare » (*sic*) et de Marie Laigneau, d'une part, et Didière Pillas, fille de Didier Pillas, marchand et laboureur à Boissy, et de feue Cantienne Bedeau, d'autre part. — Constitution de rentes à Claude Pillas, notaire royal à Saint-Sulpice, par Louis Fortin, laboureur à Jouy, Pierre Bonté, marchand et laboureur au même lieu. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 60 sous tournois à Louis Bontet, s[r] d' « Ollainville, » par François Roullon, vigneron à Avrainville. — Contrat de mariage entre François Bruneau, receveur de la terre et seigneurie de Bonnes, en la présence et du consentement de Françoise Moroy, veuve de François Bruneau, sa mère, d'une part, et Geneviève Aumont, fille de feu Denis Aumont, vivant, procureur fiscal de la terre et seigneurie de Boissy, et de Geneviève Lambert, d'autre part. — Accord entre le susdit Bruneau, d'une part, et Vincent Douard, marchand à Bonnes, d'autre part. — Contrat de mariage entre Marc Potest, vigneron à Villelouvette, fils de feu Joachim Potest, vivant, marchand à Villelouvette, et de Françoise Ollivier, d'une part, et Catherine Chachoin, fille de Louis Chachoin, vigneron à Égly, et de feue Louise Toussaint, d'autre part.

E. 4891. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1[er] au 29 février 1644. — Inventaire après décès de Marie Le Roy, fait à la requête de son mari Jacques Coiffier, vigneron à Boissy. 20 livres d'étain à 10 sous tournois la livre ; 1 mine de blé méteil, 6 livres ; 4 boisseaux d'orge, 3 livres ; 2 poinçons de vin blanc et 1/2 muid de clairet, à raison de 22 livres le poinçon ; 1 vieille vache, 15 livres ; 1 porc, 12 livres ; 3 poules, 20 sous. — Constitution d'une rente annuelle de 8 livres 6 sous 7 deniers tournois, au profit de Claude Pillas, receveur de la terre et seigneurie de Bâville, demeurant à Saint-Sulpice, par François Gilles ou Gillet, laboureur à « Ardenelles, » paroisse de Saint-Maurice, se portant fort de Perrine Vacher, sa femme. — Baux à Pierre Cabué, vigneron à Breux, à Pierre Grandy, vigneron au même lieu, par François Normant, vigneron à la Norville. — Prise à bail par Louis Fouin, vigneron à Égly, de Marguerite Amy, veuve de Philippe de Mailloc, vivant, écuyer, s[r] du Boullay, d'une vache, moyennant un loyer annuel de 100 sous tournois. — Contrat de mariage entre Gilles Dangente, vigneron à Boissy, fils de Denis Dangente et de Marie Leconte, d'une part, et Jeanne Hébert, fille de feu Jean Hébert, vivant, charron, et de Didière Bonnot, demeurant à Boissy, d'autre part. — Bail de 4 arpents 3 quartiers de pré, prairie de Saint-Yon, fait à Alexis Basmord, vigneron à Égly, par Regnault Lambert, receveur de la terre et seigneurie du Marais, y demeurant. — Accord entre Denis Badin, vigneron à Dampierre, d'une part, et Jean Prévost, marchand « aux Cosnar- » dières, » d'autre part. — Bail d'un arpent de pré, prairie de Villelouvette, fait à Gilles du Vivier, manouvrier à Égly, par Jean Pillas, greffier et tabellion au bailliage de Boissy et Égly. — Accord entre Olivier Lescrivain, marchand fruitier à « Saux, » et Marie

Cossard, sa femme, d'une part, et Sébastien Hauldry, procureur fiscal à Janville, et consorts, d'autre part.

E. 4892. (Liasse). — 27 pièces, papier, dont 1 cahier de 6 feuillets in-4°.

2 au 31 mars 1644. — Bail d'une maison sise devant la porte de l'église de Boissy, à l'enseigne de l'Écu de France, avec ses dépendances, fait à Charles Cabué, marchand à Boissy, et Jeanne Barault, sa femme, par Antoine Visinier, marchand bourgeois de Paris, tant en son nom que comme se portant fort de Françoise Chardon, sa femme. — Échange entre Louis Bourdon, contrôleur de la maison du prince de Condé, demeurant à Boissy, se portant fort de Claude Bourdon, conseiller ordinaire dudit Prince et son procureur au parlement de Paris, d'une part, et Zacarie Pillas, vigneron à Jouy, d'autre part. — Henri Ligué, cordonnier à Châtres, prend, à titre d'apprentissage, pour 3 ans, de Pierre Orpin, vigneron à Boissy, Toussaint Orpin, frère de ce dernier. L'apprenti sera nourri, logé, chauffé, éclairé; il s'entretiendra d'habits, linge et chaussure, et payera la somme de 80 livres. — Bail d'un arpent de vigne, vignoble de Boissy, champtier des Quatre-Vents, fait à Jean Baucher, vigneron à Boissy, par Antoine Martinon, maçon à Boissy. — Constitution d'une rente annuelle de 13 sous 4 deniers tournois, au profit de la fabrique de l'église Saint-Thomas de Boissy, par Robert Guillemard, cordonnier à Boissy, et Françoise Le Roy, sa femme. Pierre Mallet, curé de Boissy, est au nombre des signataires de l'acte (6 mars 1644). — Bail d'un demi-arpent de terre, terroir de Boissy, champtier de « Malassis, » fait à Jean Jullien, vigneron à Boissy, par Jean Jolivet, vigneron à « Morsans-sur-Orge, ». — Bail d'un demi-quartier de vigne, terroir de Boissy, champtier « de la Pom» pette, » fait par le même à noble homme Regnault Lambert, « s[r] de la Motte Rochemont, » avocat en Parlement. — Vente de maison et dépendances à Mauchamps, faite à Louys Gourby, receveur de la terre et seigneurie de la Briche, par Jean Aubry, l'aîné, vigneron à Mauchamps, et Marguerite Allain, sa femme. — Constitution d'une rente annuelle de 3 livres 17 sous 9 deniers tournois, au profit de Claude Pillas, receveur de la terre et seigneurie de Bâville, demeurant à Saint-Sulpice, par Besnard Cocquart, vigneron à Souzy, et Jeanne Prud'homme, sa femme. — Partage de la succession de feu Jean Rochas et de Michelle Rousseau, sa femme. — Bail de 5 arpent de pré, prairie de Villelouvette, fait à Louis Lamare, marchand à Villelouvette, par Renault Lambert, receveur de la terre et seigneurie du Marais. — Bail du moulin de Villelouvette, fait à Jean Pingault, meunier audit moulin, par Marguerite Amy, veuve de Philippe de Mailloc, vivant, écuyer, sieur du Boullay et de Villelouvette, moyennant un loyer annuel de 180 livres, 1 gâteau, 4 chapons gras, le jour des Rois, 1 muid de blé, « mesure de Morét, qui est unze septiers, mesure » de Chastres, » au prieur de Saint-Yon, pour l'entretien d'une messe, que ce prieur doit faire chanter et célébrer, chaque dimanche de l'année, en l'hôtel seigneurial de Moret, et autres conditions détaillées dans l'acte (20 mars 1644). — Titre nouvel d'une rente annuelle de 19 sous tournois, au profit de Denis Sédillot, tailleur d'habits, en la paroisse de Saint-Yon, par Joachim Courtin, vigneron à Égly. — Prise à bail, par Simon Besnyer, vigneron à Boissy, de Guy Gaultier, s[r] du Perron, d'une vache, moyennant une redevance annuelle de quatre charretées de fumier, « que troys » chevaux pourroient mener » (29 mars 1644).—Bail de maison et dépendances sur le grand carrefour de Boissy, fait par Antoine Vesinier, ci-devant nommé, à Jacques Bruières, marchand boucher à Boissy. — Accord entre Simon Pellerin, vigneron à Boissy, d'une part, et Jean Fleurand, le jeune, demeurant à Paris, d'autre part — Autre entre ce dernier, d'une part, et Jean Fleurant, l'aîné, son frère, d'autre part. — Partage des biens de la succession de Louis Feulleret. — Vente de 5 perches de terre chenevière et autres héritages, faite à Claude Bourdon, ci-devant nommé, par Robert Dangente, vigneron à Breuillet.

E. 4893. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

3 au 17 avril 1644. — Contrat de mariage entre Simon Rondin, vigneron à Boissy, d'une part, et Marguerite Subtil, fille de feu Samuel Subtil et de Madeleine Besnyer, d'autre part. — Bail de maison et dépendances à Châtres, rue « Morand, » fait à Jacques Michel, vigneron à Châtres, par Charles Arnoul, sergent royal à Boissy. — Quittance de 125 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Claude Bourdon, conseiller ordinaire du prince de Condé et procureur en Parlement, par Pierre Orpin, vigneron à Boissy. — Vente d'un quartier de pré, prairie de Bruyères, faite à Jean Buchère, marchand à Châtres, par Girard Dautier, vigneron à Égly, et Françoise Rivière, sa femme. — Transport de rente à Pierre Fournier, laboureur à

Bruyères-le-Châtel, par Charles Brunet, vigneron à Guiseray. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 7 livres 12 sous 2 deniers tournois, au profit de Michel Cheval, tant en son nom que comme étant aux droits de l'église de Saint-Chéron, par Louis Roullon, vigneron à Avrainville.

E. 4894. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1er au 31 mai 1644. — Échange entre Antoine Aubert, vigneron à Avrainville, d'une part, et Jacques Doiteau, vigneron à Boissy, d'autre part. — Vente de droits successoraux faite à Julien Loiseau, prêtre, curé « d'Ille-soubz-Villenois en France, » par Robert Houdy, vigneron à Villelouvette. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 6 livres tournois, au profit de Lambert Bourdon, secrétaire du prince de Condé, par Didier Bézard, sergent au bailliage de Boissy, et Marie Bedeau, sa femme. — Bail de 20 arpents de terre, à Denis Lesage, laboureur à Rimoron, par René Langlois, laboureur à Breux, ayant bail des religieuses « de la » Saulsaye, » dames de la terre et seigneurie de Rimoron (5 mai 1644). — Bail d'une grange à Breux, fait à René Gougeon, prêtre, curé de Breux, par Gaspard Brethon, laboureur à Breux (5 mai 1644). — Accord entre Marin Advenard, vigneron à « Arpenty, » et Toussain Orpin, laboureur à « Sincehourd. » — Transport de créance à Simon Vacher, vigneron à Feugères, par Claude Jubin, vigneron à la Norville. — Accord entre Didier Bézard, sergent au bailliage de Boissy, d'une part, Jean Vacher, laboureur, et Vincent Réault, berger, à Torfou, d'autre part. — Actes intéressant les familles Boucher, Guyot, Raguaine, Besnard. — Baux à Henri Frémy, vigneron à Dampierre, Pierre Ravet, vigneron à Breuillet, par Maximilien Donyol, écuyer, commissaire ordinaire des guerres. — Bail de 5 quartiers de pré à Antoine Pigeon, vigneron à Égly, par Regnault Lambert, sr de la Motte Rochemont, avocat en Parlement. — Prise à bail d'Antoine Visinier, bourgeois de Paris, par Sulpice Picot et Jean Béroust, son gendre, vignerons à Boissy, de 2 vaches, moyennant une redevance annuelle de 7 charretées de fumier de 3 chevaux. — Quittance de rachat de rentes délivrée à Pierre Guyot, vigneron « aux Cosnardières, » par Denis Buard, marchand à Dourdan. — Bail d'un quartier 1/2 de terre, terroir de Breuillet, fait à Louis Troisault, vigneron à la Boissière, par Jean Pillas, greffier et tabellion au bailliage « de Boissy, et Saint-Yon, » (29 mai 1644). — Actes intéressant les familles Normand et Cabué.

E. 4895. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

3 au 22 juin 1644. — Bail de 3 arpents de pré à Jean Pillas, marchand et laboureur à Boissy, par Maximilien Donyol, seigneur de « Macheron et Chil» louault, » commissaire ordinaire des guerres et conducteur de la cavalerie. — Vente d'un quartier 1/2 de terre, terroir de Boissy, champtier du bout de la rue de Châtres, faite à Claude Bourdon, conseiller ordinaire du prince de Condé et avocat en Parlement, par Marie Cousin, veuve de Toussaint Orpin, demeurant à Saint-Sulpice. — Accord entre François Normant, vigneron à la Norville, d'une part, et Henri Mesnager, vigneron à Breux, d'autre part. — Prise à bail, par Philippe Fabien, vigneron à Égly, de Jacques Regnu, laboureur à Avrainville, d'une vache, moyennant une redevance annuelle de 19 livres de beurre. — Inventaire après décès de Cantienne Guillou fait, à la requête de son mari, Simon Rondin, vigneron à Boissy. 17 livres d'étain à 10 sous tournois la livre.

E. 4896. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

3 au 26 juillet 1644. — Baux à Jacques Landais, laboureur, charretier à Avrainville, Louis Roullon, vigneron au même lieu, par Clément Andry, laboureur à Boissy. — Bail d'héritages à Pierre Orpin, vigneron à Boissy, par Didier Pillas, marchand et laboureur au même lieu. — Cession de droits à Simon Vacher, vigneron à Feugères, par Pierre Vacher, l'aîné, boulanger à Jouy. — Bail de corps-de-logis et dépendances, à Boissy, sur la rue tendant de l'église dudit lieu à Saint-Sulpice, fait à Denis Lambert, marchand et laboureur à Boissy, par Lambert Bourdon, secrétaire du prince de Condé. — Bail de 3 arpents de terre, terroir de Boissy, champtier de Potron, fait par Clément Andry, ci-devant nommé, à Pierre Gyer, vigneron à Boissy. — Titre nouvel d'une rente annuelle de 17 sous 6 derniers tournois, au profit de la fabrique de l'église de Boissy, par Guillaume Palleau, meunier à Dampierre.

E. 4897. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

7 au 29 août 1644. — Bail de grange et dépendances à Villelouvette, fait à Louis Lamare, mar-

chand à Villelouvette, par Jean Raguaine, vigneron au même lieu. — Quittance de 9 livres tournois, rachat de rente, délivrée à Louise Chardon, veuve de Louis de Soixon, vivant, garde du corps du Roi, par Étienne Vallée, laboureur à la Madeleine, agissant en qualité de marguillier de l'église de Saint-Yon. — Vente de 28 perches de bois taillis, près Saint-Évroul, champtier dit le Clos « aux Béroustz, » faite à Georges Lecousturier, notaire royal à Saint-Chéron, sous le principal tabellion royal à Étampes, par Jacques Feulleret, marchand à Saint-Chéron, tant en son nom que comme se portant fort d'Anne Butet, sa femme. — Bail de 16 arpents 1/2 de terre, terroirs de Boissy, Saint-Yon et Égly, fait à Jean Joynel, laboureur à Villelouvette, par Maximilien Donyol, s[r] de « Mascheron, Silvau, » Aunet-la-Rivière et Villereaux, » commissaire ordinaire des guerres et conducteur de la cavalerie. — Cession de 3 arpents sur les 16 1/2, faite par Joynel à Jean Gouffrin, vigneron à Boissy. — Bail de 3 arpents 1/2 de pré à Vincent Duteil, Jean Potest et Vincent Harel, vignerons à Égly, par Regnault Lambert, receveur de la terre et seigneurie du Marais. — Devis d'ouvrages de maçonnerie et conventions à la suite entre Antoine Martinon, maçon à Boissy, d'une part, et Guillaume Bouchardeau, bourgeois de Paris, d'autre part.

E. 4898. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1er au 29 septembre 1644. — Obligation de 500 livres tournois, au profit de Jean Pernot, laboureur à « la Forest, » paroisse de Bruyères-le-Châtel, par René Langloys, laboureur à Breux. — Accord entre Guillaume Leroy, de Boissy, d'une part, et Pierre Villepau, charpentier à Saint-Sulpice, d'autre part. — Vente d'un quartier 10 perches, terre et vigne, faite à Jean Fleurent, maître chandellier à Paris, par Sébastien Haudry, procureur fiscal « au Mesnil, Cormier et Jan» ville. » — Accord et partage entre Louis Bruyères, vigneron à Égly, fils de feu Pierre Bruyères et de Germaine Feulleret, d'une part, et Michel Guiton, vigneron à Boissy, à cause de Michelle Bruyères, sa femme, d'autre part. — Bail d'héritages à Dampierre, fait à Thomas Boucher, vigneron à Boissy, par Jeanne Renard, veuve de Cantien Cabué, demeurant à Dampierre. — Autre d'héritages à Mauchamps, fait à Michel Blangarnon, vigneron à Boissy, par Louis Gourby, receveur de la terre et seigneurie de la Briche. — Accord entre Laurent Petit, marchand et laboureur à Boissy, d'une part, Jacques Le Roy, charron, et Jean Rousseau, le jeune, vignerons au même lieu, ci-devant collecteurs des tailles de la paroisse de Boissy, d'autre part. — Baux divers à : Pierre Poinest, Jean Rousselet, Jean Marming, Nicolas Rousselet, Julien Helleau, Denis Tremblay, Étienne Roullon, tous demeurant à Torfou, et Rolland Andry, marchand à Lardy, par D. Laurent Legrand, prêtre, religieux et procureur de l'abbaye de Saint-Denis en France, au nom et comme ayant charge de ladite abbaye. — Échange entre le susdit Legrand, d'une part, et Sébastien Haudry, ci-devant nommé.

E. 4899. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

2 au 27 octobre 1644. — Bail d'héritages, terroir de Boissy, fait à Jacques Blain, vigneron à Mauchamps, par Thomas Boucher, vigneron à Dampierre. — Contrat de mariage entre Jean Mercier, vigneron à « Guisseray, » fils de feu Guillaume Mercier et de Denise Réault, d'une part, et Marguerite Foin, fille de Louis Foin et de Marthe Courtin, demeurant à Égly, d'autre part. — Cession de bail à Étienne Bourdonné, vigneron à Boissy, par Michel Blangarnon, vigneron au même lieu. — Contrat de mariage entre Claude Lefébure, marchand à « Mesrobert, » fils de feu Médard Lefébure et de Jeanne Chaussepied, d'une part, et Michelle Chauvet, fille de feu Jacques Chauvet et de Michelle Naget, à présent demeurant à Boissy, d'autre part. — Accord entre Jacques Le Roy, charron à Boissy, l'un des asséeurs collecteurs des tailles de Boissy pour 1643, d'une part, et Claude Duchesne, vigneron à Boissy, aussi l'un des asséeurs, tant en son nom que comme se portant fort de Didier Duchesne, aussi l'un des asséeurs, d'autre part.

E. 4900. (Liasse.) — 1 cahier, papier, de 116 feuillets in-4°.

1606-1644. — Répertoire des actes passés par-devant le tabellion de Boissy et Égly, depuis le 3 avril 1606 jusqu'au 27 octobre 1644.

E. 4901. (Liasse.) — 227 pièces, papier.

1632-1642. — Obligations passées par-devant le tabellion Pillas, pendant la période comprise entre les

années 1632 et le 6 août 1642. Voici, dans l'ordre chronologique, quelques noms et qualités des parties : Jean Masson, vigneron à Breuillet; Étienne « Du» chesne, » vigneron à Boissy; Claude Revel, curé de Boissy (13 avril 1632); Étienne « Ramon, » le jeune, vigneron à Boissy; « Denis Bedeau, » vigneron à Boissy; « Geneviève Langloys, » veuve de Jean Piffret, demeurant à Boissy; « Laurent Petit, » marchand à Bruyères; Joachim « Bailly, » laboureur à Chauffour; Julien Ramon, serrurier à Lardy; Pierre « Leconte, » marchand à Breuillet; « François Sa» vary; » Simon « Souchet, » vigneron à Breuillet; Pierre « David, » maître de la poste de « Bonne; » « Jacques Houy, » laboureur à Saint-Chéron; Jacques « Blangarnon, » vigneron à Boissy; « Amable Bre» mant, » meunier à Breux; Louis « David, » tailleur de pierres à Boissy; Jean « Phlippon, » laboureur à « Bouray; » « Zacarie Pillas, » vigneron à Boissy; Didier « Bézard, » sergent au bailliage de Boissy, et « Marie Bedeau, » sa femme; Nicolas « Ollivier, » vigneron à Dampierre; Claude « Badault, » vigneron à Égly; Charles « Cabué, » marchand à Boissy; Michel « Guiton, » vigneron au même lieu; Nicolas « Mothe, » laboureur à Jouy; André « Hallier, » vigneron à Brétigny, paroisse de Breux; Robert « Guillemard, » cordonnier à Boissy; « Antoine Petit, » charron à Cheptainville; Jean « Gourby, » marchand à Boissy; Louis « Gourby, » receveur de la terre et seigneurie de la Briche, y demeurant; Désir « Dautier, » marchand à Saint-Germain-lès-Châtres; « Estienne Vallée, Pierre » Vallée, » frères, laboureurs à la ferme de la Madeleine, paroisse de Saint-Yon; « Jan Vailliant, » vigneron à Breuillet; Denis « Renault, » maître des écoles d'Ablis (31 mars 1644); « Jehan Gillebon, » vigneron à Avrainville; « Didier Rousseau, » vigneron à Boissy; Georges « Coiffier, » vigneron à Boissy; « Sulpice Picot, » vigneron à Boissy; Guillaume « Le Roy, » serrurier à Boissy. Plusieurs de ces obligations contiennent des renseignements intéressants sur les prix du vin, du blé, de l'avoine, du bétail, etc.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE DU TOME TROISIÈME

Série E. Notaires et Tabellions

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES SIÈGES DE *NOTARIAT* OU DE *TABELLIONAGE*, DES *NOTAIRES* ET *TABELLIONS* DESDITS SIÈGES, AVEC LES DATES EXTRÊMES DU TEMPS DE L'EXERCICE ET LES NUMÉROS DES ARTICLES SÉRIAIRES, AYANT RAPPORT AUX SIÈGES ET AUX NOMS DES TABELLIONS OU NOTAIRES.

NUMÉROS de la série.	INDICATION DES SIÈGES DE NOTARIAT ET TABELLIONAGE.	NUMÉROS des pages.	NUMÉROS de la série.	NOMS DES NOTAIRES ET TABELLIONS.	NUMÉROS des pages.	DATES EXTRÊMES du temps de l'exercice.
E. 3994.	Achères	1	E. 3994.	Pourlier, Nicolas.	1	1732.
E. 3995.	Alluets-le-Roi.........	1-2	E. 3995.	Langlois, Louis.	1	1730-1732.
E. 3996-4009.	Andrésy..............	2-6	E. 4000.	Benoist, Yves.	3	1685-1687.
			E. 4009.	Costy, Jacques.	6	1727-1757.
			E. 4008.	Descartes, Denis.	6	1720-1726.
			E. 4003-4007.	Duboys, Jean-Joseph.	4-6	1709-1713.
			E. 4001.	Forges (des), Pierre.	3	1688.
			E. 4002.	Herbin, Michel.	3	1689-1706.
			E. 3996-3999.	Masline, Louis.	2-3	1643-1679.
E. 4010-4019.	Angervilliers..........	7-11	E. 4019.	Lebaille, Étienne.	11	1593-1595.
			E. 4011-4018.	Dutartre.	7-11	1580-1588.
			E. 4010.	Hue (Jean).	7	1538-1553.
E. 4020-4024.	Argenteuil............	11-24	E. 4022.	Gérault.	22	1633.
			E. 4023-4024.	Lecirier.	22	1633-1639.
			E. 4021.	Le Roy.	20-22	1588.
			E. 4020.	Tyhice ou Tyhite, Thomas.	11-20	1496-1500.
E. 4025.	Athis.................	24	E. 4025.	Lardy.	24	9bre 1752.
E. 4026.	Aubergenville.........	24	E. 4026.	Duval, Denis.	24	9bre 1704.